00025739

00025739

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

PL — PO.

DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,
RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

4189

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* Œdipe.)

TOME TRENTE-CINQUIÈME.

25739 ac

35

XX. T 3

A PARIS

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DES VICTOIRES, N°. 3.

1823.

Soc/bio
25739

SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTE-CINQUIÈME VOLUME.

MM.	
A. B—T.	Beuchot.
A—G—R.	Auger.
A—S.	Auguis.
A—T.	H. Audiffret.
B—I.	Bernardi.
B—R j.	Barbier neveu.
B—SS.	Boissonade.
B—U.	Beaulieu.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C. M. P.	Pillet.
C. T—Y.	Coquebert de Taiy.
C—V—R.	Cuvier.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—ER.	Dacier.
D—G.	Deppinc.
D. G—O.	De Gérando.
D—G—S.	Desgenettes.
D—L—E.	Delambre.
D. L. P.	De La Place.
D—N—U.	Daunou.
D—S.	Desportes-Boscheron.
D—U.	Duvau.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E-C D-D.	Emeric-David.
E—S.	Eyriès.
F—D—R.	Friedlander.
F—T.	Foisset aîné.
G—CE.	Gence.
G. P—T.	Peignot.
G—RD.	Guérard.
G—Y.	Gley.

MM.	
H—Q—N.	Hennequin.
J—B.	Jacob-Kolb.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.
L—P—E.	Hippolyte de La Porte.
L. R—E.	La Renaudière.
L—S—E.	Lasalle.
L—Y.	L'Écuy.
M—D j.	Michaud jeune.
M—É.	Monmerqué.
M—ON.	Marron.
N—L.	Noel.
Oz—M.	Ozanam.
P—C—T.	Picot.
P—D	Pataud aîné.
P—E.	Ponce.
P—IS.	Portalis.
P—OT.	Parisot.
P—S.	Périès.
R—D.	Reinaud.
S. M—N.	Saint-Martin.
S—R.	Stapfer.
S. S—I.	Simonde Sismondi.
ST—T.	Stassart.
S—V—S.	De Sevelinges.
T—D.	Tabaraud.
V—N.	Villemain.
V—VE.	Villenave.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

P

PLAAT (André-Henri-Jean-Van-Der), ingénieur et hydraulicien hollandais, né à Grave, le 11 février 1761, était parvenu, en servant son pays, jusqu'au grade de lieutenant du génie, lorsqu'en 1787, il passa au service de Russie, avec le rang de major dans la même arme. Il se distingua dans la campagne contre les Suédois, en 1788, dans celles contre les Turcs, en 1789, 90 et 91, et reçut trois blessures à la prise d'Ismaïl, en 1790. Il était alors lieutenant-colonel et chef d'un bataillon de grenadiers. Il servit comme volontaire, sous le prince de Galitzin, l'année suivante, et se signala à la défaite du grand-visir Ioussouf-Pacha. L'impératrice Catherine le décora de l'ordre de Saint-Vladimir. Il était embarqué sur la flotille qui devait agir contre la forteresse de Braïlow, quand les négociations pacifiques s'ouvrirent, dans le courant de la même année : il y fut honorablement employé; et la paix se fit en 1792. L'impératrice lui accorda une épée d'honneur, portant cette inscription : *A la valeur;* et il fut nommé colonel d'infanterie. Ayant passé, avec le même grade, dans un corps d'ingénieurs, il se vit chargé de la défense des provinces méridionales de l'empire russe, ainsi que des travaux du port d'Odessa. Il dirigea la construction de Tiraspol sur le Dniester, et d'autres importants ouvrages dans la Chersonnèse Taurique. La cathédrale de Tiraspol reçut en son honneur, par ordre de l'impératrice, le nom d'André Ivanowzki (*fils de Jean*). Son avancement dans l'ordre de Saint-Vladimir, la direction du département du génie dans la Livonie et l'Oestland, l'Estonie, le commandement de Riga, ne furent pas des marques moins éclatantes de la faveur de cette grande princesse. En 1796, Paul Ier. nomma Van-Der Plaat général-major. Il eut la permission de faire un voyage dans sa patrie, s'y maria, et obtint, peu après, son congé du service russe. Il vivait dans la retraite, lorsqu'en 1807, le roi Louis Napoléon le nomma inspecteur du *Waterstaat* (c'est-à-dire, des travaux hydrauliques pour la défense de la Hollande); et, en 1810, la société des sciences de Harlem se l'agrégea comme membre. Lors de la réunion de la Hollande, Napoléon Buonaparte lui confirma les mêmes attributions, sous le titre d'ingénieur en chef du département du Zuiderzée. Mais la Batavie touchait à l'époque de son affranchissement. Van-Der Plaat fut député auprès des armées alliées, pour accélérer la marche des Russes auxiliaires et des

Prussiens. En 1813, le roi régnant le nomma général-major et gouverneur de Breda. Il défendit avec succès cette place importante contre les généraux Roguet et Lefebvre - Desnouettes, et en fit lever le siége, le 20 décembre. Le roi le créa chevalier de l'ordre de Guillaume; l'empereur Alexandre, grand - croix de l'ordre de Sainte - Anne, première classe. Il eut encore de l'avancement au service de sa patrie. A l'époque de la bataille de Waterloo, il était chargé de la défense d'Anvers, sous le titre de gouverneur, et commandant du premier département militaire. Le 16 mars 1816, lors de la nouvelle division militaire du royaume des Pays-Bas, il fut nommé chef du quatrième commandement général. Le 15 février 1819 mit fin, dans la ville d'Anvers, à une carrière aussi pleine et aussi honorable. Ses cendres y reposent dans un caveau de la chapelle du château. M—on.

PLACCIUS (Vincent), né à Hambourg, le 4 février 1642, est le second qui ait publié un livre sur les ouvrages anonymes (*V.* Fr. Geisler, XVII, 26); et c'est à ce titre qu'il mérite une place dans les dictionnaires historiques. Son père était médecin. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, Vincent alla d'abord à Helmstadt, puis à Leipzig, pour se perfectionner dans les sciences. Il voyagea ensuite en Italie, en France, et fut reçu à Orléans licencié en droit. De retour à Hambourg, en 1667, il se fit avocat, mais ne renonça pas aux lettres. On lui donna, en 1675, la chaire de morale et d'éloquence, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 6 avril 1699, à cinquante-sept ans, et non cinquante-neuf, comme dit le P. Niceron. Placcius avait une très-mauvaise santé; il était sujet à des maux de rate, à des coliques, à la goutte et à des accès de mélancolie; dont sa mère et son frère furent aussi atteints, jusqu'au point de devenir fous. Pendant les douze dernières années de sa vie, il s'était résigné à ne se nourrir que de lait, n'ayant pas trouvé d'autre palliatif contre la goutte. Ce régime sévère ne le préserva pas d'un asthme, ni d'une attaque d'apoplexie qui précéda sa mort de trois mois. Il légua sa bibliothèque, composée de quatre mille volumes, à la ville de Hambourg, et ses biens pour l'entretien de quelques étudiants. Niceron, dans le tome 1er. de ses *Mémoires*, a donné la liste des ouvrages de Placcius, qui ne s'élève pas à moins de trente-trois. Ce sont des opuscules de jurisprudence, de philosophie, de rhétorique, de poésie; un Traité *De arte excerpendi*, 1689, in-8°., etc. Placcius parlait mieux qu'il n'écrivait; son style est lourd et obscur. De ses nombreux écrits, on ne cite plus guère que son *Theatrum anonymorum et pseudonymorum*. Dès 1674, il avait mis au jour, sous le titre de : *De scriptis et scriptoribus anonymis et pseudonymis syntagma*, un volume in-4°., qui n'était que le prélude d'un ouvrage plus étendu. Geisler, qui avait déjà écrit sur les anonymes, n'en avait découvert que cinquante, et desirait donner une nouvelle édition de son opuscule. Il offrit à Placcius de lui communiquer ses matériaux; mais, comme ils étaient très-abondants, Placcius préféra en faire un ouvrage à part. Il fut aidé, dans ce travail, par Van Mastricht, syndic de Brême, Mellenius premier médecin de l'électeur palatin, et Foglius, professeur de Hambourg. Ce livre eut des admirateurs, des cen-

seurs et des imitateurs (*V.* Deckherr, X, 640, et Aprosio, II, 341). L'auteur s'occupa de le perfectionner. Mais ayant appris que Baillet travaillait à un traité sur la même matière, il lui fit proposer ses notes manuscrites, sous la condition que l'ouvrage serait écrit en latin. Cette condition ne fut pas la seule cause du refus de Baillet, qui répondit que d'ailleurs il ne voulait parler que des auteurs dont on avait pris les noms pour publier des ouvrages auxquels ils étaient étrangers. Placcius alors fit un appel à tous les savants, et publia cet appel, sous ce titre : *Invitatio amica ad Antonium Magliabecchum, aliosque illustres et clarissimos litterariæ atque rei librariæ proceres, fautores, peritos, super symbolis, promissis partim et destinatis ad anonymos et pseudonymos detectos et detegendos*, 1689, in-8°. Cette invitation ne fut pas stérile, et Placcius se disposait à donner sa seconde édition, lorsqu'il mourut. Il en chargea Van Mastricht, qui, pendant sept ans, chercha vainement un libraire qui voulût s'en charger. Ce fut avec le secours de Mathias Dreyer, chanoine de Hambourg, que l'ouvrage parut sous ce titre : *Vincentii Placci Theatrum anonymorum et pseudonymorum*, Hambourg, 1708, in-fol., en deux parties. L'avis au lecteur et la vie de l'auteur sont de J. A. Fabricius; mais le *Commentatio Editoris de summâ et scopo operis*, est signé *Mathias Dreyerus*. La première partie comprend les anonymes; la seconde, les pseudonymes. Le premier chapitre de la première partie traite *De biblicis scriptoribus anonymis*; et à la suite on trouve quinze chapitres et un *Appendix* tels qu'ils étaient dans la première édition, le tout comprenant 617 articles. C'est après tout cela que vient le chapitre 2 des théologiens; le chapitre 3 est consacré aux jurisconsultes, le chapitre 4 aux médecins; les historiens, les philosophes, les moralistes, les philologues, les poètes, les auteurs allemands, les belges, les anglais, les français, les italiens, ont chacun un chapitre; le 16e. comprend les auteurs en diverses langues (elles sont au nombre de 19); enfin le 17e. chapitre a été réservé aux Rabins, qui seuls ont fourni 519 articles : le total des 16 premiers chapitres est de 2,777 numéros, parmi lesquels il en est beaucoup qui sont doublés, et même sextuplés. La deuxième partie ou celle des pseudonymes, contient 2,930 articles rangés par ordre alphabétique des auteurs dont les livres portent les noms. Les traités de Deckherr, du P. Vinding, de Bayle, l'opuscule de Fr. Geisler, et une lettre de J.-Fr. Mayer (*V.* Mayer, XXVII, 613), sont suivis de deux tables : 1°. des ouvrages anonymes; 2°. des auteurs tant anonymes que pseudonymes. Les dix-sept divisions ou classes sous lesquelles sont rangés les ouvrages anonymes, sont un embarras pour celui qui a besoin de se servir du livre de Placcius. Si l'on ajoute à cela que les citations inutiles sont multipliées, que les titres des livres sont traduits en latin, que les noms des auteurs sont souvent défigurés, que souvent encore les ouvrages sont faussement attribués à tels auteurs, on est tenté d'approuver le jugement sévère de Prosper Marchand, qui l'appelle *Mare magnum erratorum*. L'ouvrage peut être consulté avec fruit; mais il faut que ce soit avec précaution. On ne doit point, au reste, oublier que Placcius a, en quelque

sorte, ouvert la carrière ; ce qui est un titre à l'indulgence, et à la reconnaissance du lecteur. Quelques corrections, ou additions à son travail sont données par J. Fabricius, dans son *Historia bibliothecæ Fabricianæ*, partie III, pag. 139-171. Les ouvrages de Heumann et Mylius, sont des suppléments au *Theatrum* de Placcius (*V.* Mylius, xxx, 513, et Heumann, xx, 332, article dont la note doit être annulée comme étant une faute). Pour les livres français, Placcius ne dévoile guère que cinq cents anonymes : la seconde édition de l'ouvrage de M. Barbier, sur les anonymes et pseudonymes français et latins, dont le second volume a paru, contiendra environ vingt mille articles français. A. B-T.

PLACE (Pierre de la), en latin *à Platea* ou *Plateanus* (1), jurisconsulte et historien, était né, vers 1520, à Angoulême, d'une famille ancienne. Après avoir achevé ses études à l'université de Poitiers, avec beaucoup de distinction, il vint à Paris, et ne tarda pas à s'y faire connaître d'une manière avantageuse. Sur les instances de ses amis, il publia, en 1548, une Paraphrase de quelques titres des Institutes (2), qui fut très-bien reçue. Il avait été nommé, peu auparavant, avocat du roi à la cour des aides ; et il en remplit les fonctions avec tant de zèle et de probité, que le roi Henri II l'éleva à la dignité de président de la même cour. Dans le temps que La Place achevait ses études à Poitiers, il avait eu plusieurs conférences avec Calvin, et il lui était resté, depuis, des doutes sur plusieurs articles controversés ; mais ce ne fut qu'en 1560, qu'il commença de professer ouvertement les principes de la réforme. Les troubles qui éclatèrent peu après, l'obligèrent de quitter Paris, où sa vie était menacée ; il emmena sa famille dans une terre qu'il possédait en Picardie, et il y passa deux années, partageant son temps entre la lecture de l'Écriture sainte et l'étude. Lorsque le calme fut rétabli, La Place se présenta devant le roi ; et, s'étant pleinement justifié, il fut réintégré dans ses fonctions. Dans le même temps, le prince de Condé, voulant lui donner une preuve de son estime, le fit surintendant de sa maison. Les catholiques et les protestants étaient également mécontents de la paix jurée : de nouveaux troubles éclatèrent bientôt ; et La Place fut encore obligé de sortir de Paris. Cette fois, sa demeure fut saccagée, sa bibliothèque pillée, le séquestre mis sur ses revenus, et sa charge de président conférée à Étienne de Nully, qui ne rougit pas d'employer les moyens les plus odieux pour la garder, quand le roi eut donné l'ordre de la rendre au titulaire. Il était impossible que La Place ne fût pas enveloppé dans le massacre de la Saint-Barthelemi. Arrêté chez lui par le prévôt de l'hôtel, Seneçay, il fut remis à la garde de quatre archers, chargés en apparence de le conduire au roi ; mais, à peine arrivé dans la rue de la Verrerie, il fut entouré par les assassins qui l'attendaient, et tomba percé de coups. Son cadavre, porté dans une écurie, près de

(1) Il ne faut pas confondre La Place avec *Pierre Plateanus* de Zwicken, mort le 29 janvier 1551, dont on a une *Introduction* à la grammaire latine, Bâle, 1538, in-8°., plusieurs fois réimprimée, — des *Lettres* sur les Anabaptistes et le révolution de Munster, Leipzig, 1543, in-4°. ; — et trois livres d'*Opuscules* philosophiques et théologiques, Francfort, 1587, in-8°.

(2) Farnace remarque que La Place avait terminé cette *Paraphrase* des Institutes avant l'âge de vingt-deux ans ; mais, qu'il ne voulut la publier qu'après l'avoir soumise à quelques-uns de ses confrères.

l'hôtel-de-ville, fut jeté le lendemain (27 août, 1572), dans la rivière (3). Ainsi périt, à l'âge de cinquante et quelques années, un magistrat qui avait mérité par ses talents et ses vertus, l'estime de François Ier. et de Henri II, et l'amitié de L'Hôpital. On a de lui : I. *Paraphrasis in titulos institutionum imperialium de actionibus, exceptionibus et interdictis*, etc., Paris, 1548, in-4°. II. *Traité de la vocation* et manière de vivre à laquelle chacun est appelé, ibid., 1561, in-4°., 1574, in-8°. Ce livre est dédié à Charles IX : on y trouve des vues saines et des réflexions judicieuses sur la nécessité de donner plus d'instruction aux enfants. III. *Traité du droit usage de la philosophie morale avec la doctrine chrétienne*, ibid., 1562, in-8°.; Leyde, Elzevier, 1658, in-12; cette jolie édition est augmentée d'une Épître de Jean Elzevier à François de La Place, petit-fils de l'auteur. IV. *Les Commentaires de l'état de la religion et république sous les rois Henri II, François II et Charles IX*, 1565, in-8°. C'est une espèce de journal des principaux événements arrivés en France depuis 1556 jusqu'en 1561, à la tenue du colloque de Poissi. Cet ouvrage, écrit avec assez de modération, est recherché des curieux, qui donnent la préférence à l'édition qu'on vient de citer. On croit que l'auteur l'avait continué; mais tous ses manuscrits furent brulés lors de la dispersion de sa bibliothèque. V. *Traité de l'excellence de l'homme chrétien*, 1572, in-8°., 1581, in-12 : cette édition est augmentée du *Brief recueil des principaux points de la vie de P. de La Place*, par P. de Farnace. Bayle en a inséré plusieurs passages dans les notes de l'article qu'il a consacré à La Place. W—s.

PLACE (Josué de La), l'un des théologiens les plus renommés de l'église réformée de France, était issu d'une famille considérée de Bretagne. Son aïeul, son père, et quatre de ses frères, suivirent comme lui la carrière du ministère évangélique. Après avoir terminé de bonnes études à Saumur, La Place y enseigna lui-même la philosophie. L'église de Nantes l'appela bientôt à exercer dans son sein les fonctions pastorales. Il la quitta pour retourner prendre à Saumur une chaire de théologie; et, dans cette école, alors célèbre, il forma, avec Moïse Admyrault et Louis Capel, un triumvirat des plus distingués. Mais le synode de Charenton s'effaroucha, en 1642, de quelques idées de La Place, sur l'imputation du péché originel, un peu divergentes de l'orthodoxie calvinienne; et, sans l'avoir entendu, mais aussi sans le nommer, on prit des mesures pour arrêter les progrès de sa doctrine. On n'y réussit pas : ainsi que cela arrive d'ordinaire, l'opinion de La Place trouva, parmi les théologiens de France, de Hollande et de Suisse, des partisans zélés et d'amers antagonistes. L'amour de la paix, trait remarquable du caractère de La Place, l'empêcha de défendre ouvertement cette opinion. On peut consulter à ce sujet, l'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim (trad.

(3) Un témoin oculaire nous a laissé le *Récit* détaillé de la mort du président de La Place; il a été inséré dans le recueil intitulé : *De l'estat de la France sous Charles IX*, tom. 1er., p. 300-303. On retrouve ce morceau dans les *Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature*, tom. III, 456-67 (*Voyez* l'article P. A. de La Place ci-après); mais le nouvel éditeur l'a fait précéder d'une *Notice* abrégée, mais très-[illegible] sur ce président : et il est d'autant plus inexcusable, qu'à défaut du *Brief recueil* de Farnace, [illegible] avoue n'avoir pu se procurer, il avait sous les yeux le *Dictionnaire* de Bayle, dans lequel il aurait puisé des notions plus exactes.

franç., édit. de Maestricht), tome v, pag. 384 et 446, et le Recueil des *Synodes nationaux des églises réformées de France*, par Aymon, tome II, p. 680 et 750. La Place mourut à Saumur, en 1665, âgé de cinquante-neuf ans. Le recueil de ses OEuvres, en partie traduites du français, sous le titre de, *Josuæ Placæi opera omnia*, a paru à Franeker, en 1699, et il en a été fait une nouvelle édition, en 1703, en 3 vol. in-4°. Le premier traite des types, de l'imputation du péché d'Adam, de l'ordre des décrets de Dieu, du libre arbitre; et il offre un Abrégé de théologie, non achevé par l'auteur. Le second a pour objet la divinité de Jésus-Christ, contre Socin. Le troisième réunit différents Traités contre le sacrifice de la messe, etc. La fameuse collection des *Theses Salmurienses* est en partie composée de celles de La Place. M-on.

PLACE (Pierre-Antoine de La), l'un des écrivains les plus féconds et les plus médiocres du dix-huitième siècle, était né, en 1707, à Calais, d'une famille obscure (1). A l'âge de sept ans, on l'envoya à Saint-Omer, pour y étudier dans un collége de Jésuites anglais. Il y apprit leur langue, la seule qu'on parlât dans la maison; mais en même temps il désapprit si bien la sienne, qu'en sortant de ce collége, à l'âge de dix-sept ans, il fut, de son aveu, obligé de se remettre à l'étude du français, *qu'il avait oublié*. Il faut croire, ajoute Laharpe, qu'il ne fit pas de grands progrès dans cette étude; car il a écrit toute sa vie le français comme le parlent ceux qui en ignorent les premiers principes. La Place, n'ayant de vocation particulière pour aucune profession libérale, se décida pour le métier d'écrivain. Ses premiers essais furent à peine remarqués dans un temps où la littérature était presque le seul aliment de la curiosité publique. Piqué d'une telle indifférence, il imagina un moyen singulier d'attirer sur lui l'attention. Caché dans le fond d'une province, il fit écrire à Paris qu'il était mort. Cette nouvelle fut mise dans les *Feuilles* de l'abbé Desfontaines, avec une lettre d'un prétendu ami, qui s'étendait beaucoup sur la perte d'un jeune homme de si grande espérance : mais le stratagème fut bientôt découvert, et l'on en rit beaucoup (Laharpe, *Correspond. littéraire*). La connaissance que La Place avait de l'anglais fut la cause de sa petite fortune. Voltaire avait mis à la mode la littérature de ce pays, jusqu'alors peu connue en Europe; et La Place profita de la circonstance pour faire jouer, en 1746, la tragédie de *Venise sauvée*, assez fidèlement traduite d'Otway, qui eut un succès passager. Il était, dit Laharpe, accort, souple, actif, et de plus, homme de plaisir et de bonne chère; il s'était lié particulièrement, à ce dernier titre, avec Piron, Duclos, Collé, Crébillon fils, etc.; et ces liaisons lui donnèrent accès auprès du frère de la marquise de Pompadour. Il eut l'occasion de rendre un service à cette dame, en traduisant un libelle qui venait de paraître contre elle en anglais, et dont le ministère avait fait acheter en Hollande l'édition entière. Il obtint, pour récompense, en 1762, le privilége du *Mercure*; mais il ne le conserva que deux

(1) Il avait la prétention de descendre du président La Place, dont on a vu l'article p. 4 ci-dessus; et il n'a inséré dans le *Recueil des pièces intéressantes* (t. III, 436), le *Récit* de la mort de P. La Place, que pour avoir l'occasion de rappeler quelques pièces qui prouveraient, en effet, qu'il s'était fait reconnaître par cette famille.

ans. Les souscriptions étaient si fort diminuées, dans l'intervalle, que leur produit ne suffisait plus pour payer les pensions dont ce journal était chargé. On dit à ce sujet, que le *Mercure* était tombé sur *la place*. On lui réserva cependant une pension de cinq mille livres sur ce même *Mercure*, dont il avait occasionné la chute. Il quitta, bientôt après, Paris, et alla se consoler, à Bruxelles, des disgraces qu'il venait d'éprouver au théâtre. Mais, toujours tourmenté du besoin d'occuper de lui le public, qui s'obstinait à l'oublier, il revint, au bout de quelques années, se mettre aux gages des libraires ; et il ne cessa d'écrire qu'à sa mort, arrivée à Paris, dans les premiers jours de mai 1793. La Place se qualifiait du nom de doyen des gens de lettres ; et l'on a prétendu qu'il se faisait le doyen d'un corps dont il n'était pas. Malgré toutes ses intrigues, il ne put jamais obtenir d'autre titre littéraire que celui de secrétaire de l'académie d'Arras, dont, sans doute, il ne remplissait pas les fonctions. Il était très-vain, grand hableur, et parlait sans cesse de lui ou de ses ouvrages, qu'il aimait à citer longuement : mais il était bon homme au fond, très-obligeant ; et ses qualités faisaient passer sur ses ridicules. Il a composé lui-même son Epitaphe, dans laquelle il dit que :

Sans fortune, en dépit du sort,
Il a joui jusqu'à sa mort.

Ces deux vers (si l'on peut donner ce nom à deux lignes rimées) ne sont pas les plus mauvais qu'il ait produits, et doivent faire juger de son manque absolu de talent pour la poésie. On a de La Place : I. Des tragédies : *Venise sauvée*, en cinq actes, 1747, in-8°. Cette pièce, imitée de l'anglais, d'Otway, quoique fort mal écrite, eut du succès, parce qu'il y avait de l'intérêt : elle n'est pas cependant restée au théâtre, parce que c'est absolument le même sujet que le *Manlius* de Lafosse, tragédie infiniment supérieure à l'ouvrage anglais dont elle est tirée (Voyez la *Correspondance* de Laharpe). — *Adèle de Ponthieu*, en cinq actes, 1757. La représentation en fut différée pendant dix-huit mois ; et La Place se persuada que Voltaire, jaloux du succès de son premier ouvrage, cherchait à l'éloigner du théâtre. Il s'adressa au duc de Richelieu, qui donna des ordres si précis que la pièce fut apprise et jouée. La Place remercia son protecteur, par un quatrain dont voici le dernier vers :

Tu pris Minorque et fis jouer *Adèle*.

— *Jeanne d'Angleterre* ; pièce très-inférieure à la précédente, n'eut que quelques représentations. — *Polyxène*, pièce inconnue, citée dans le *Journ. encyclop.* II. Des comédies : le *Veuvage trompeur*, en trois actes ; l'*Epouse à la mode*, en trois actes et en vers ; *Rennio et Alinde*, ou les *Amants sans le savoir*, en deux actes et en prose : toutes ces pièces furent trouvées si peu dignes d'attention, qu'on dédaigna même de les critiquer, lors de leur courte apparition sur la scène ; les *Deux Cousines*, en trois actes et en prose, imprimée, en 1746, in-8°., mais non représentée. III. Des Traductions : le *Théâtre anglais*, Londres (Paris), 1745-48, 8 vol. in-12. Cette version, moitié prose, moitié vers, est mauvaise. La prose est souvent plate, et les vers sont fort au-dessous de la prose (Laharpe, *Correspond. littér.*) Le traducteur connaissait d'ailleurs assez mal la

langue anglaise : par exemple, il traduit ce titre d'une comédie : Love's last *shift* (ressource), par *la* dernière CHEMISE dé *l'amour*. Ce livre eut cependant quelque succès, parce que c'était le premier qui faisait connaître en France les chefs-d'œuvre dramatiques de nos voisins. Mais les traductions plus récentes du théâtre de Shakspeare ont fait oublier sans retour l'essai défectueux de La Place. Il a encore traduit, ou imité de l'anglais, quelques *Romans*: de Fielding, *Tom Jones*, ou l'*Enfant trouvé*, Amsterdam, 1750, 4 vol. in-12; réimprimé plusieurs fois; preuve non équivoque, dit Laharpe, du mérite de l'original, qui a été traduit plusieurs fois en français, et avec bien plus de fidélité et d'élégance (*Voyez* CHÉRON, VIII, 340); — de miss Sarah Fielding : le *Véritable ami*, ou la *Vie de David Simple*, 1749, 2 vol. in-12; l'*Orpheline anglaise*, 1751, 4 vol. in-12; *Thomas Kenbroock*, ou l'*Enfant perdu*, 1754, 2 vol. in-12; les *Erreurs de l'amour propre*, 1754, 3 vol. in-12; *Lydia*, ou *Mémoires de milord D.....*, 1773, 4 v. in-12; — de Mme. Behn: *Oronocko*, 1745, in-12; les *Deux Mentors*, 1784, 2 v. in 12; — de mistriss Clara Reewe: le *Vieux baron anglais*, 1787, in-12 : ces différents ouvrages ont été réunis sous le titre de *Collection de romans traduits ou imités de l'anglais*, Paris, 1788, 8 vol. in-8°.; — du docteur Cohausen: *Hermippus redivivus*, ou le *Triomphe du sage sur la vieillesse et le tombeau*, Bruxelles, 1789, 2 vol. in-8°. La Place a traduit cet ouvrage d'après la version anglaise, sans se douter que Cohausen l'avait traduit en latin. IV. Des Compilations : *Recueil d'Epitaphes, ouvrage moins triste qu'on ne pense*, Bruxelles, 1782, 3 v., in-12. Laharpe en rend compte ainsi, dans sa *Correspondance* : « Le vieux La Place s'est avisé, à l'âge de soixante-dix-sept ans, d'une idée assez originale : il a imaginé de faire imprimer un Recueil d'épitaphes, commençant par Adam, et finissant par M. de Maurepas. Il y a glissé celles de tous ses amis et de tous les gens qu'il connaît; et le bon de l'affaire, c'est qu'ils sont tous plus vivants et tous plus jeunes que lui. De toutes ces pièces, rassemblées sans ordre et sans choix, les plus mauvaises sont certainement celles qu'a composées La Place, et malheureusement elles sont en grand nombre. Il ne soupçonnait même pas qu'il pût y avoir quelque difficulté dans ce petit genre. Un bon Recueil d'épitaphes serait un ouvrage très-curieux; mais il faut qu'un homme d'esprit et de goût veuille bien s'en charger. » — *Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature*, Maestricht, 1785-90, 8 v. in-12. Les pièces qui composent le premier volume, sont extraites des manuscrits de Duclos, et il y en a de curieuses. Les autres volumes ne sont guère qu'un ramas d'anecdotes suspectes et indignes de voir le jour. On a encore de La Place : V. *Essai sur le goût de la tragédie*, 1738, in-8°. — Les *Désordres de l'amour*, ou les *Etourderies du chevalier de Brières*, Mémoires secrets, contenant des anecdotes historiques sur les glorieuses campagnes de Louis XIV et de Louis XV, Amsterdam et Paris, 1768, 2 vol. in-12. Malgré ce titre pompeux, ce n'est qu'un mauvais roman. — *Amusements d'un convalescent*, 1761, in-8°. C'est un Recueil de chansons, avec la musique gravée. — *Lettres di-*

verses et autres OEuvres mêlées, tant en prose qu'en vers, Bruxelles, 1773, 3 vol. in-12. — La *Nouvelle école du monde*, ou *Recueil de nouveaux quatrains*, 1787, in-8°. — *Anecdotes modernes relatives aux circonstances présentes*, avec quelques Poésies légères, 1789, in-8°. — Trois *Lettres* à Cérutti, sur les prétendus prodiges et faux miracles employés dans tous les temps pour abuser et subjuguer les peuples, 1790-91, in-8°. — Les *Forfaits de l'intolérance sacerdotale*, 1792, in-8°. — Le *Valère-Maxime français*, 1792, 2 v. in-8°. Enfin cet infatigable écrivain a eu part au *Choix des anciens Mercures*, et à la *Bibliothèque des romans*. La Place a *revu* et publié les *Mémoires de Cécile*; mais c'est à tort qu'on lui a attribué cet ouvrage : il est de Mlle. Guichard. Laharpe a publié une *Notice* fort piquante sur La Place, dans le *Mercure* du 20 juillet 1793, reproduite dans son *Cours de littérature*, tome XIV, p. 312-328. W—s.

PLACENTINUS. *V.* Casserio et Placentini.

PLACENTIUS (Jean-Leo) ou Le Plaisant, n'est connu que comme l'auteur d'un petit poème *tautogramme* (1), genre de composition qui ne peut offrir que le frivole mérite de la difficulté vaincue. Né à Saint-Trond, au pays de Liége, il fit ses études à Bois-le-Duc, dans l'école des Hiéronymites; embrassa la vie religieuse, au commencement du seizième siècle, dans l'ordre des Dominicains, et fut envoyé à Louvain pour y faire son cours de théologie. Les autres circonstances de sa vie sont ignorées; et ce n'est que par conjecture qu'on place sa mort à l'année 1548. On a de lui : I. *Catalogus omnium antistitum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, Anvers, 1529, in-8°. C'est l'histoire abrégée des évêques de Tongres et de Liége, jusqu'à Erard, comte de La Marck. Boxhorn l'a insérée dans la *Respublica Leodiensis*, Amst., 1633, in-24; elle est pleine de fables, que l'auteur a copiées des anciennes chroniques, sans examen. II. *Pugna porcorum per P. Porcium poëtam*, 1530, petit in-8°. de huit feuil. Cette édition, imprimée en caractère italiques, est sortie, selon M. Brunet, des presses de Cologne ou de quelque ville de la Belgique (Voy. le *Manuel du libraire, troisième édit.*) Ce poème est composé de deux cent cinquante-trois vers, dont tous les mots commencent par la lettre P. Après le titre qu'on vient de transcrire, on lit sur le frontispice, les deux vers suivants, qui suffisent pour faire juger du mérite de ce poème :

Perlege porcorum pulcherrima prœlia potor,
Potando poteris placidam proferre poësim.

Cet ouvrage, que la singularité seule fait rechercher des curieux, a été réimprimé un grand nombre de fois, Anvers, 1530, pet. in-8°. de huit feuillets : cette édition est augmentée de deux petites pièces, l'une en vers et l'autre en prose, adressées au lecteur par Jac. Deschamps; ibid. 1533; Paris, 1539; Bâle, 1546, 1547 (2);

(1) Voy. sur ces vers *tautogrammes*, la poétique curieuse de M. Peignot, dans les *Amusements philologiques ou variétés en tout genre*, par G. P Philomneste, Paris, Renouard, 1808, in-8°.

(2) Cette édition de Bâle est sans doute celle qu'a publiée Gilbert Cousin, qui l'a fait précéder d'une *Lettre* dont tous les mots commençaient aussi par un P. (Voy. l'art. *Cousin*, dans les *Mémoires* de Niceron, XXIV, 68). M. Barbier lui attribue l'édit. d'Anvers, 1530 (*Dictionnaire des Anonymes*, num. 12021); mais si l'on en croyait l'*Épitome bibliothecæ Gesneri*, Cousin serait, non pas l'éditeur, mais le véritable *auteur* du poème attribué jusqu'à ce jour à Placentius.

Louvain, 1546, avec l'Églogue de Hugbald : *De Calvis*, dont tous les mots commencent par la lettre C. (*Voy.* HUGBALD, XXI, 23); Bâle, 1552; cette édition contient différentes pièces du même genre; enfin, ce poème fait partie du Recueil intitulé : *Nugæ venales sive Thesaurus ridendi et jocandi*, etc., 1644, 1663, 1689, pet. in-12; Londres, 1720 1741, même format. III. *Dialogi duo, prior Clericus eques, alter Luciani aulicus*, Anvers, 1535; ces dialogues sont en vers phalecuques. Le P. Placentius a laissé en manuscrit : *Chronicon à temporibus Apostolorum ad ann.* 1408. — *Antiquitates Tungrenses et Mosæ Trajectenses.* — *Amplitudo civitatis Leodiensis.* — *De reliquiis Trajecti asservatis.* On peut consulter, sur cet écrivain, la *Bibl. Belgica* de Foppens, et les *Scriptores ordin. Prædicator.* des PP. Quetif et Echard.

W—s.

PLACES (DES) *V.* DESPLACES.

PLACETTE (JEAN DE LA), fameux théologien, surnommé le *Nicole* des protestants, naquit, le 19 janvier 1639, à Pontac, dans le Béarn. Son père, pasteur de cette petite ville, prit soin de sa première éducation, et l'envoya continuer ses études dans différentes académies. Il fut placé, en 1660, à la tête de l'église d'Orthez, et obtint, quatre ans après, une vocation pour Nay, dans la même province. La révocation de l'édit de Nantes l'ayant forcé de s'expatrier, il accepta le pastorat de l'église française de Copenhague, dont il resta chargé jusqu'en 1711. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettant pas de continuer ses fonctions, il se démit de son emploi, et se retira d'abord à la Haye, ensuite à Utrecht, où il mourut octogénaire, le 25 avril 1718. C'était un homme instruit, d'une probité rare, doux, tolérant, et secourant avec la même charité tous les malheureux indistinctement. Le célèbre J. Abbadie fut son disciple. Il a publié un grand nombre de Traités de morale, qui l'ont fait comparer à Nicole; mais il lui est très-inférieur pour la profondeur et l'étendue des idées. Parmi ses ouvrages, on se contentera de citer : I. *Nouveaux Essais de morale*, Amsterdam, 1692, 4 vol.; ibid., 1714, 2 vol. in-12. Il y a beaucoup à profiter dans ce recueil. Le style de La Placette est simple et uni; les règles de conduite qu'il donne sont sensées, également éloignées d'une excessive rigueur et d'un relâchement criminel. II. *Traité de l'orgueil*, Amsterdam, 1693; ibid., 1699, in-8°. Cette édition est augmentée; l'ouvrage est solide, mais écrit avec trop de diffusion. III. *Traité de la conscience*, ibid., 1695, in-12. IV. La *Mort des justes*, ou la *Manière de bien mourir*, ibid., 1695, in-12. V. La *Communion dévote*, ou la *Manière de participer saintement et utilement à l'Eucharistie*, ibid., 1695, in-12; quatrième édition, corrigée et augmentée d'une seconde partie, ibid., 1699, in-12. VI. La *Morale chrétienne abrégée et réduite à trois principaux devoirs : la repentance des pécheurs, la persévérance des justes, et les progrès dans la piété*, ibid., 1695, in-12; 2°. édition, augmentée, ibid., 1701, in-12. VII. *Traité de la restitution*, ibid., 1696, in-12. VIII. *Traité de la foi divine*, ibid., 1697, in-12; Rotterdam, 1716, in-4°. IX. Divers *Traités sur des matières de conscience*, Amsterdam, 1698, in-12. Plusieurs critiques s'accordent à louer l'ordre, la méthode et l'exac-

titude qui règnent dans cet ouvrage. X. *Traité des bonnes œuvres en général*, Amsterdam, 1700, in-12. XI. *Traité du serment*, la Haye, 1701, in-12. XII. *Réflexions chrétiennes sur divers sujets*, Amsterdam, 1707, in-12. XIII. *Traité de l'aumône*, in-12. XIV. *Traité des jeux de hasard*, la Haye, 1714, in-12. Il y soutient, contre le sentiment de Joncourt, que ces sortes de jeux ne sont pas toujours criminels. XV. Plusieurs *Livres de controverse*, aujourd'hui sans intérêt; et la *Réfutation* des principes de Bayle, touchant l'origine du mal, la liberté dans la *Bibliotheca Bremensis*, class. III, fasc. VI, p. 1106-1116. Le P. Niceron lui a consacré un long article, dans le tome II de ses *Mémoires des hommes illustres*. Enfin Cartier de Saint-Philippe, ayant découvert le manuscrit de son *Avis sur la manière de prêcher*, l'a publié, en 1733, in-8°., précédé de la *Vie* de l'auteur. W—s.

PLACIDE DE SAINTE-HÉLÈNE (Le Père), augustin déchaussé, né à Paris en 1649, reçut, dans son enfance, des leçons de Pierre Duval, géographe, qui avait épousé sa sœur (*V.* DUVAL, XII, 412), et fit de rapides progrès sous cet habile maître. A l'âge de dix-huit ans, il prit l'habit religieux, et partagea ses loisirs entre la prédication, et l'étude de la géographie. Il publia un grand nombre de Cartes estimées; et fut honoré, en 1705, par Louis XIV, du titre de son géographe ordinaire. Le P. Placide mourut dans la maison de son ordre, à Paris, le 30 novembre 1734, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Outre la réimpression de la *Sphère*, ou Traité de géographie de Duval, son beau-frère, et de sa *Carte de France*, en quatre feuilles, avec de nouvelles observations, on cite du P. Placide: le *Cours du Danube*, en trois feuilles; —l'*Allemagne*; — la *Flandre française*, publiée en 1690; —la *Savoie*; —le *Cours du Pô*, en cinq feuilles; —les *Ports de France et d'Italie*; —les *Etats du duc de Savoie*; —les *Pays-Bas catholiques*. Le *Portrait* de ce géographe a été gravé par Langlois, in-fol.; mais il est devenu rare, parce que les Augustins en firent briser les planches, mécontents que le P. Placide se fût fait représenter avec une longue barbe (Voy. la *Note* de Barbeau La Bruyère sur ce géographe, dans le *Dictionn.* de Moréri, édition de 1759). W—s.

PLACIDIE (*GALLA-PLACIDIA-AUGUSTA*), impératrice, fille de Théodose-le-Grand, et de Galla, sa seconde femme, était née, à Constantinople, vers l'an 388. Après la mort de sa mère, elle fut amenée en Italie, Théodose ayant desiré de voir ses enfants réunis. Placidie, dont la fortune se trouvait liée à celle d'Honorius, son frère (*Voyez* HONORIUS, XX, 522), se vit bientôt obligée de chercher un asile à Rome, menacée par le roi des Goths. Lorsque cette ville fut investie pour la première fois par Alaric, elle n'hésita point de livrer à la vengeance du sénat, Séréna, sa cousine, soupçonnée d'entretenir des intelligences criminelles avec l'ennemi: l'histoire, en justifiant Séréna, reproche à Placidie son ingratitude envers une femme qui avait pris soin de son enfance. La capitale de l'empire tomba bientôt au pouvoir d'Alaric, et Placidie devint la proie du farouche vainqueur: mais Ataulphe, beau-frère d'Alaric, épris des charmes de sa captive, épargna Rome à sa prière, et s'empressa d'envoyer des secours à Honorius,

en lui demandant la main de sa sœur. L'empereur romain ayant rejeté l'alliance d'un roi barbare, Ataulphe se vengea de son refus en ravageant l'Italie, et, certain d'être aimé de Placidie, l'épousa. Ce fut à Narbonne, dans la maison d'Ingenuus, l'un des plus illustres citoyens de cette ville, qu'il célébra la fête ou l'anniversaire de son mariage. A cette occasion il déploya la plus grande magnificence. Cinquante jeunes gens, vêtus richement, présentèrent à la princesse, assise sur un trône près de son époux, cent bassins, les uns remplis de pièces d'or, et les autres de pierreries d'une valeur inestimable. Placidie avait profité de son ascendant sur l'esprit d'Ataulphe, pour l'engager à tourner ses armes contre les Vandales, qui venaient d'envahir l'Espagne : mais, à peine arrivé dans la Catalogne, il fut assassiné par un de ses officiers (*Voyez* Ataulphe, II, 599); et la malheureuse Placidie, confondue avec les captifs, fut forcée de faire à pied, un trajet de plus de douze milles, sous la conduite de Singeric, le successeur et peut-être l'assassin de son mari, qui la suivait à cheval (Voyez Gibbon, *Hist. de la décad. de l'Empire romain*, chap. xxxi). Sept jours après, Singeric éprouva le sort d'Ataulphe ; et un traité conclu avec les Romains ne tarda pas de rendre à Placidie la liberté. Les barbares reçurent six cent mille mesures de grains pour sa rançon ; et la princesse put retourner dans le palais de son frère. Peu après, Honorius la força, malgré sa répugnance, d'épouser Constance, l'un de ses généraux, dont il voulait récompenser les services par le don de la main de sa sœur. Plus ambitieuse que tendre, Placidie s'attacha bientôt à son nouvel époux, et parvint à lui faire donner le titre d'Auguste, qui l'associait à l'empire; mais quelques mois après Constance mourut (*Voy.* Constance, IX, 458), laissant Placidie chargée de veiller sur le sort de deux enfants en bas âge, Honoria (*V.* ce nom, XX, 517), et Valentinien. Elle continuait de jouir du crédit le plus absolu sur l'esprit d'Honorius : mais, à un attachement si vif qu'on ne pouvait le croire tout-à-fait innocent, succéda une haine implacable. Placidie, chassée avec ses enfants de la cour d'Honorius, se vit obligée de chercher un refuge à Constantinople, où Théodose-le-Jeune, son neveu, pourvut à tous ses besoins avec magnificence. Peu de temps après, la mort d'Honorius laissa vacant le trône d'Occident : Jean, son premier secrétaire, s'en empara, et, après avoir fait reconnaître son autorité dans l'Italie, envoya des ambassadeurs à Théodose pour lui notifier son avénement à l'empire. Théodose chassa les ambassadeurs avec ignominie, et envoya, sous la conduite de deux habiles généraux, une armée contre l'usurpateur. Jean, abandonné de ses soldats, après avoir été promené sur un âne dans les rues de Ravennes, eut la tête tranchée dans Aquilée. Placidie, attentive à l'événement, fit valoir alors les droits, assez mal établis, de son fils Valentinien à l'empire. L'indolence de Théodose assura le succès de ses démarches : Valentinien fut nommé (*V.* Valentinien III); et, pendant trente-cinq ans, elle régna sous le nom de ce prince, dont elle favorisa, dit-on, le penchant précoce aux plaisirs, pour le dominer plus long-temps. Placidie ne sut pas se servir de l'autorité qu'elle avait tant enviée, pour le bonheur de l'empire. Son admi-

nistration incertaine en précipita au contraire la décadence. Trompée par Aëtius, l'un de ses généraux, jaloux des succès du comte Boniface, son rival, elle força Boniface à livrer l'Afrique aux Vandales; et cette province fut perdue pour l'empire. Elle reconnut, mais trop tard, la perfidie d'Aëtius; elle voulut l'en punir, et se priva du seul général habile qui lui restait (*Voy.* Aetius, I, 267). Cette princesse exclut les Juifs et les païens de toutes les charges, bannit les Manichéens et les astrologues, et rétablit les priviléges accordés aux églises: c'est par-là qu'elle a mérité les éloges de quelques historiens contemporains, qui, en affaiblissant les résultats de ses fautes, louent beaucoup sa piété et son zèle pour la religion. Placidie mourut à Rome, le 27 novembre 450. D'après ses intentions, ses restes furent transportés à Ravenne, dans une chapelle qu'elle avait édifiée sous l'invocation des SS. Nazaire et Celse, où l'on montrait encore son tombeau au commencement du XVIIIe. siècle (V. Mabillon, *Iter italicum*, p. 39 et 40). On a des médailles de cette princesse en or, en argent, et en bronze, de différents modules. M. Mionnet a indiqué celles dont les revers sont les plus rares, dans son ouvrage sur le degré de rareté et le prix des médailles romaines. Si l'on en croit Beauvais, il existe aussi des médaillons en bronze, portant l'effigie de Placidie; mais il n'indique pas les cabinets qui en possèdent (V. l'*Histoire abrégée des empereurs*, II, 356). Outre Gibbon, déjà cité, on peut consulter sur la vie de Placidie, l'*Histoire* exacte et impartiale de Tillemont, tom. 5 et 6. W—s.

PLAN-CARPIN (J. de). *V.* Carpin.

PLANCHE (Louis Regnier de La), gentilhomme parisien, calviniste, et confident du maréchal de Montmorenci, a composé l'*Histoire de l'état de France, tant de la république que de la religion, sous le règne de François II*, 1574 *et* 1576, in-8°. Cet auteur est grave, sérieux, souvent théologien, et plus souvent encore moraliste. Il parle toujours par sentences; mais il ne prêche la modération ni de paroles, ni d'exemple. Peu d'auteurs ont écrit avec autant de passion. Il est cependant croyable sur les faits, parce qu'il était très-honnête homme, et qu'il a été lui-même employé dans les affaires dont il parle. T—d.

PLANCHER (Dom Urbain), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né, en 1667, à Chenus, près de Baugé, dans l'Anjou, après avoir terminé ses études, fit profession en 1685 à l'abbaye de Vendôme, et enseigna quelque temps la philosophie et la théologie à ses jeunes confrères. Son talent pour la chaire l'ayant fait connaître, il fut envoyé supérieur en Bourgogne, et profita de son séjour dans cette province pour visiter les archives du parlement, de la chambre des comptes, et des différentes abbayes, dont il tira un grand nombre de chartes et de documents intéressants, restés jusque-là inconnus. Il entreprit alors de travailler à l'histoire de Bourgogne; et s'étant démis de tous ses emplois, il se retira dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon, où il partagea le reste de sa vie entre l'étude et la prière. Il y mourut, le 22 janvier 1750, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après avoir publié l'*Histoire générale et particulière du duché de Bourgogne*, avec des Notes, des Dissertations, et les preuves justificatives,

etc., Dijon, 1739-48, 3 vol. in-fo Le troisième volume finit en 1419, à la mort de Jean-Sans Peur. D. Plancher avait associé à son travail, D. Alexis Salazar (de Bourg en Bresse), qui mourut en 1766, laissant en manuscrit la *continuation* de l'Histoire de Bourgogne, jusqu'à la réunion définitive de cette province à la couronne: mais les censeurs, chargés d'examiner ce travail, avant de le livrer à l'impression, le trouvèrent trop diffus; et il fut question de refondre l'ouvrage en entier (Voy. la *Bibl. histor. de la France*, n. 35878). D. Merle fut enfin chargé par ses supérieurs de terminer l'Histoire de Bourgogne, et il en publia le *quatrième* volume en 1781. Cette histoire est écrite avec peu d'agrément; elle renferme bien des détails minutieux; mais elle est exacte : elle est ornée de gravures d'autant plus précieuses que la plupart des monuments qu'elles représentent ont été détruits dans les dernières années du XVIIIe. siècle. W—s.

PLANCIADES. *V.* FULGENCE, XVI, 164.

PLANCIUS (PIERRE), théologien hollandais, né en 1552, à Dreneutre, en Flandre, se voua au ministère de l'Église réformée. Après avoir étudié en Allemagne et en Angleterre, il prêcha sous la croix (comme on disait alors), dans son pays natal, et fut appelé pasteur à Bruxelles, en 1578. Mais, en 1585, le duc de Parme s'étant emparé de cette ville, Plancius en sortit, déguisé en soldat; et il chercha un refuge en Hollande. Il ne tarda pas à être nommé pasteur de l'église d'Amsterdam. Il signala son zèle pour la doctrine de Calvin par l'acharnement qu'il témoigna, en différentes occasions, contre les Luthériens, contre Arminius, et contre les partisans de celui-ci, qui se firent connaître sous le nom de *Remontrants*. Plancius figura, en 1619, au fameux synode de Dordrecht, et s'y vit revêtu de l'honorable commission de réviseur de la nouvelle Traduction hollandaise de l'ancien Testament, dans la *Bible* dite *des Etats*. Mais ce qui, bien plus que son intolérante orthodoxie, recommande à la postérité, et spécialement à la reconnaissance des Hollandais, le nom de Pierre Plancius, ce sont les services qu'il a rendus au commerce batave par ses connaissances astronomiques et nautiques. Il fut un des premiers moteurs des expéditions tentées par les Hollandais dans les deux Indes, en 1594, 1595 et 1596. Son nom s'associe, dans ces nobles entreprises, à ceux des célèbres navigateurs Barentz, Heemskerk, Linschoten, Houtman et Lemaire. Plancius paraît leur avoir dressé des cartes de route. L'historien hollandais Wagenaar lui rend cette justice dans son *Histoire de Hollande*, tome IX, p. 140 et suiv., ainsi que dans son *Histoire d'Amsterdam*, tom. I, p. 407, et tom. III, p. 219. Les *Mémoires* du président Jeannin prouvent qu'en 1608 cet illustre négociateur consulta Plancius, dans l'intérêt de la France, sur le même sujet (1). Il mourut à Ams-

(1) Dans une dépêche de Jeannin à Villeroi, en date du 14 mars, il est question d'une entrevue qu'il avait eue avec Isaac Le Maire et avec Plancius. Il qualifie ce dernier de « grand cosmographe, fort » versé dans la connaissance des Indes, tant d'Orient » que d'Occident, pour la communication particu- » lière qu'il a eue avec les marchands, pilotes et ma- » telots qui ont fait les voyages, etc. » W. Delfius a gravé un bon portrait de Plancius; il porte, à côté de son nom, les titres de *Theologus et mathematicus insignis*. Au bas du portrait, on lit dix vers latins du génevois Lafaye, où il félicite les Hollandais d'avoir un tel guide sur les ondes, et la terre et vers les cieux. Voici les deux derniers,:

Undis, et terris, coeloque Batavia felix
Monstratas à te si scit inire vias!

terdam, le 25 mai 1622; et, contre l'usage hollandais, il ne voulut pas être enterré dans une église. Il vit cinq de ses fils se consacrer, à l'exemple de leur père, au ministère évangélique. M—on.

PLANCUS (*Lucius-Munatius*), regardé généralement comme le fondateur de la ville de Lyon, était né vers l'an de Rome 680 (73 avant J.-C.) Disciple de Cicéron, qui avait été l'ami de son père, il fut lui-même un orateur habile. Il avait fait ses premières armes sous César, d'abord en Afrique, dans la guerre contre Scipion, beau-père de Pompée, et le roi Juba; puis dans les Gaules. Après avoir été tribun du peuple, en 708, il feignit, lors de l'assassinat de César, de prendre le parti de la république. Cicéron ne négligea rien pour réveiller en lui des sentiments généreux; et Plancus proteste souvent de son dévouement à la bonne cause. Mais sa foi douteuse, comme dit Velléius Paterculus, se trahit au milieu de ses belles démonstrations, et surtout dans sa lettre au sénat (la 8e. du xe. livre des Epîtres de Cicéron). Il avait été désigné consul pour l'année 712, avec D. Brutus. Ayant appris que son futur collègue était assiégé dans Modène par Antoine, il fit, après quelques hésitations, marcher des troupes au secours de Brutus, qui, pendant qu'elles étaient en route, fut délivré par celles d'Octave (*Voy.* Brutus, VI, 173). Alors il ne craignit pas de donner à Antoine fugitif le nom de brigand abject et perdu, *perditus abjectusque latro* (Voy. Lettres de Cicéron, x, 15). Il se mit en chemin pour se réunir à Lépide, et aller ensemble combattre Antoine; mais Lépide avait traité avec Antoine: tous deux marchèrent contre Plancus, qui se retira devant eux. Le sénat, redoutant la défection de ses légions, ordonna de les désarmer, et en même temps de bâtir une ville pour les Viennois qui, chassés par les Allobroges, s'étaient réfugiés au confluent du Rhône et de la Saone. Plancus établit des habitations sur la rive droite de la Saone. Mais n'ayant fait qu'obéir aux ordres du sénat, mérite-t-il le titre de fondateur de Lyon, que lui donnent les auteurs et une inscription qui se lit à Gaëte? Le confluent n'était-il pas déjà habité, quand les Viennois s'y réfugièrent? et ne doit-on pas se borner à dire que l'histoire de Lyon ne commence qu'au temps de Plancus, mais que son existence est plus ancienne? Au reste Plancus ne tenait pas plus à cette ville qu'à sa patrie: il abandonna bientôt l'une et l'autre, d'abord en se réunissant à Lépide et Antoine, puis en occupant en 712, avec le premier, la place des consuls. Plancus obtint, des triumvirs, que l'on mît sur les listes de proscription son frère Plotius Plancus; et comme Lépide y avait laissé inscrire le sien, les Romains, indignés, disaient: *De Germanis, non de Gallis, duo triumphant consules* (*Voy.* ci-après). Dans les divisions qui éclatèrent entre Antoine et Octave, il prit le parti du premier, le suivit en Egypte, y fut son courtisan et même son bouffon. Mais dès que la fortune se montra contraire à Antoine, Plancus, perfide et traître par instinct (*morbo proditor*, dit Velléius Paterculus), se jeta dans le parti d'Octave, implora sa clémence, et se porta le dénonciateur d'Antoine. Lorsqu'Octave, devenu maître du monde, voulut prendre le titre d'Auguste, ce fut Plancus, qui, sans doute d'accord avec lui, pro-

posa au sénat de le lui conférer. Quelques années après, en 730 ou 732, Auguste fit nommer Plancus l'un des censeurs. Loin d'être propre à cette place, celui-ci devait redouter de la remplir : sa conduite, malgré son âge, était telle, qu'il n'avait pas le droit de reprocher aux autres leurs déréglements. Aussi L. Domitius, simple édile, l'ayant un jour rencontré, força le censeur de lui céder le haut du pavé. Ce mépris général, qu'il avait encouru, ne l'empêcha pas d'être une seconde fois consul, en l'année 765, la dernière du règne d'Auguste. Il était alors très-âgé, et ne dut pas vivre beaucoup au-delà. Tous ces honneurs ne le mirent pas à l'abri du chagrin : il en avait, sans doute, lorsqu'Horace lui adressa une ode (la 7e. du livre 1er.) qui commence par ces mots : *Laudabunt alii.* Horace l'appelle sage, *sapiens ;* c'est une preuve de plus que l'on ne doit pas prendre à la lettre les paroles des poètes. Sénèque donne une opinion moins bonne et plus juste du caractère de Plancus, en rapportant ses maximes sur la flatterie : *Il ne faut pas*, disait-il, *tant de mystère et de dissimulation dans la flatterie : l'adulation est perdue lorsqu'elle n'est point aperçue : le flatteur gagne beaucoup à être pris sur le fait, et plus encore à être réprimandé et à rougir.* On a quatorze lettres de Cicéron à Plancus ; l'une dans le 13e. livre, les autres dans le dixième, où l'on trouve aussi onze lettres de Plancus. — C. Plotius Plancus, frère de Munatius, et proscrit sur sa demande, demeura caché quelque temps dans le territoire de Salerne. Il y menait une vie très-recherchée. Valère Maxime raconte que l'odeur des parfums dont il usait continuellement, donna l'idée que quelque personnage considérable logeait dans sa maison. Ses domestiques, mis à la torture, refusèrent de découvrir leur maître. Plancus, admirant leur constance et leur dévouement, et ne pouvant endurer qu'on les tourmentât pour lui, se présenta lui-même sur-le-champ à ceux qui devaient l'égorger.

A. B—T.

PLANCUS (Janus). *V.* Biancui, IV, 441.

PLANER (Jean-Jacques), médecin et botaniste allemand, né à Erfurt en 1743, eut à lutter, dans sa jeunesse, contre l'adversité qui se plut à contrarier son goût pour l'étude. Heureusement il trouva des hommes généreux qui vinrent au secours de sa pauvreté, et grâce à leur protection, il put étudier les sciences naturelles, à Berlin et Leipzig. Ce fut surtout dans la botanique, l'anatomie et la météorologie, qu'il fit les progrès les plus rapides. Cependant, sa ville natale le vit retomber dans l'indigence ; et les privations auxquelles il fut exposé au milieu de ses travaux, l'éloignèrent de la société, et affaiblirent tellement en lui le système nerveux, qu'il s'en ressentit toute sa vie. Ce fut pourtant à cette époque qu'il publia son Essai d'une nomenclature allemande de la botanique, et sa traduction du Système de Linné. Quand le baron Dalberg fut nommé coadjuteur d'Erfurt, des jours plus heureux commencèrent enfin à luire pour l'infortuné botaniste. En 1773, il fut nommé *prosecteur* à l'amphithéâtre d'anatomie. A la réorganisation de l'académie d'Erfurt, en 1776, il en devint membre : les sociétés des sciences naturelles de Berlin, Manheim et Vienne, le mirent au nombre de leurs correspondants ; ce qui le déter-

mina à composer plusieurs Dissertations académiques. En 1779, il obtint une chaire de médecine; et, quelques années après, il fut appelé à professer la chimie et la botanique. S'étant adonné aussi à la pratique de la médecine, il eut une clientelle considérable, dans laquelle on comptait le coadjuteur, et quelques-unes des principales familles d'Erfurt. Planer s'acquittait de ses devoirs de médecin avec une conscience scrupuleuse. Il tenait un journal de l'état de ses malades, et se pénétrait entièrement de l'histoire de la maladie, avant d'adopter un traitement qu'il cherchait toujours à simplifier le plus possible. Après la mort de son collègue, le professeur et chimiste Tromsdorf, dont il épousa la veuve, il se chargea du traitement des indigents soutenus par l'hospice, sans discontinuer la méthode d'inscrire, le soir, dans son journal, des notes sur les malades traités dans la journée. On dit qu'il a laissé des notices sur six mille cas de maladies, dont il avait suivi les progrès. Indépendamment de ce soin assidu, il s'appliquait avec un zèle infatigable à sa science favorite, la botanique: mais une fièvre nerveuse le mit au tombeau, le 10 décembre 1789. Son biographe Reinhard loue sa probité et sa modestie. Sur le monument que ses amis lui ont érigé à Erfurt, on rappelle avec reconnaissance les soins gratuits qu'il avait donnés aux pauvres. Voici ses principaux ouvrages: I. *Essai d'une nomenclature allemande des genres de Linné*, Erfurt, 1771, in-8°. II. *Traduction du Système de Linné, d'après la 6e. édition*, Gotha, 1774, in-8°. III. *Dissertation sur la méthode d'étamer le cuivre par le moyen du sel ammoniac*, 1776. IV. *Projet pour perfectionner la poterie*, 1776, avec une suite publiée l'année suivante. V. *Moyen de tirer le meilleur parti possible des productions naturelles d'Erfurt*, 1776. VI. *Remarques sur la culture du bois dans le territoire d'Erfurt*, 1778. VII. *Recherches sur le bleu et la garance*, 1779, avec une suite. VIII. *Observations météorologiques, faites à Erfurt*, jusqu'en 1781 et 1782, Erfurt, 1782, in-8°., et 1783, in-4°. IX. *De l'influence de l'électricité sur l'état barométrique*, 1782. X. *Revue générale de la marche des maladies à Erfurt, depuis 1781 jusqu'en 1785*. Il n'a pas achevé un grand ouvrage entomologique auquel il travaillait. Il a donné l'analyse des eaux minérales de Windisch, Holzhausen et Cyriacsburg, et essayé sans succès de répéter l'expérience de M. Sage, sur la prétendue reproduction de l'or par le moyen de la cendre des plantes. La Notice sur la vie de Planer, par Reinhard, a paru à Erfurt, en 1790, in-4°., et dans les *Mém. de l'acad. d'Erfurt*, 1790 et 1791. D—G.

PLANQUÉ (François), médecin, naquit, en 1696, dans la ville d'Amiens, où il acheva ses premières études. Incertain sur le choix d'un état, il vint à Paris, et se chargea de l'éducation du fils de Guérin, chirurgien éclairé. Ce furent sans doute ses conversations avec le père de son élève, qui le décidèrent à cultiver la médecine. Mais, après avoir achevé ses cours, il négligea la pratique, partie la plus difficile et la plus brillante de l'art, pour se livrer uniquement à la théorie; et il passa plusieurs années dans la retraite, occupé de faire des extraits de ses lectures. Il avait plus de cinquante ans quand il prit le doctorat à la fa-

culté de Reims. Déjà connu par quelques ouvrages estimables, il pouvait espérer de se faire bientôt un nom parmi les praticiens de Paris. Cependant il persista dans le dessein de n'employer ses talents que pour quelques amis, et continua de partager son temps entre la lecture et l'étude. Planque mourut à Paris, le 19 septembre 1765. De tous ses ouvrages, celui qui a le plus contribué à sa réputation, est la *Bibliothèque choisie de médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant français qu'étrangers*, Paris, 1748-70, 10 vol. in-4°., ou 31 vol. in-12. Les matières y sont rangées dans l'ordre alphabétique, et le choix en est fait avec beaucoup de sagacité : ce Recueil a été terminé par Goulin, qui a mis en tête du dernier volume, une *Vie* de l'auteur (*V.* Goulin). Avant de travailler à cette utile compilation, Planque avait eu le projet de publier une Bibliographie médicale, sous le titre de *Thesaurus medicinæ patens*, dont on croit que la *Bibliotheca medica* de Lipenius lui avait inspiré l'idée. Il en fit même imprimer les soixante-dix-huit premières feuilles, que l'on conserve encore dans les cabinets de quelques curieux (1); mais, selon Goulin, on ne doit pas regretter qu'il ait abandonné ce projet. Outre une édition du *Tableau de l'amour conjugal*, avec des notes (*V.* Venette), on a encore de Planque : I. *Chirurgie complète suivant le système des modernes*, Paris, 1744, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, regardé long-temps comme un des meilleurs Traités élémentaires, a été réimprimé, en 1757, avec des augmentations considérables. II. *Observations sur la pratique des accouchements*, par Cosme Viardel, ibid., 1748, in-8°. Planque y a joint des Notes. III. *Observations anatomiques et chirurgiques, trad. du latin* de Vander-Wiel, ibid., 1758, 2 vol. in-12. IV. *Traité complet des accouchements*, par de La Motte, ibid., 1765, 2 vol. in-8°. Cette édition, oubliée à l'article La Motte (XXX, 283), est enrichie, selon Goulin, de notes curieuses et intéressantes. W—s.

Plant (Jean-Traugott), littérateur de Dresde, où il naquit, en 1758, a laissé plusieurs ouvrages, principalement sur la géographie politique. Sa vie est peu connue, et paraît n'avoir offert aucun événement important. Après avoir été instituteur à Stettin, il fut secrétaire de la légation prussienne, à Hambourg : il se retira, en 1791, à Leipzig, et, deux ans après, à Géra, où il mourut, le 26 octobre 1794. Il ne reste qu'à faire l'énumération de ses travaux : I. *Plan chronologique, biographique et critique de la poésie allemande*, tome 1, Stettin, 1782. Dans ce volume, l'auteur conduit l'histoire de la poésie jusqu'au règne de Maximilien Ier. Il n'en a pas donné la suite : d'autres ont traité habilement et plus en détail le même sujet. Cependant l'ouvrage de Plant, qui est plus qu'une simple esquisse, mérite encore d'être lu, à cause des développements que l'auteur donne à l'influence morale et littéraire de la poésie sur la nation, ainsi qu'à l'histoire des *Minnesinger* de Suabe. II. *Poésies gaies, tendres et morales*, Stettin, 1782, in-8°. III. *Revue politique des formes de gouvernement de tous les états de la terre*, Berlin, 1787, petit in-fol.

(1) Goulin nous apprend dans la *Vie* de Planque, qu'il déposa des exemplaires de ces *Fragments* dans les bibliothèques du Roi, de Sainte-Geneviève, et des Augustins de la rue Notre-Dame-des-Victoires.

IV. *Dictionnaire politique turc*, ou Explication de toutes les charges de la cour et de l'état de Turquie, avec d'autres détails concernant la religion, les lois, les monnaies, les arts, etc. de la Turquie, pour les lecteurs de gazettes et amateurs de la géographie, Hambourg, 1789, in-8°. V. *Tableau impartial de la constitution de l'empire Turc*, Berlin, 1790, in-8°. VI. *Birghilu risale*, ou Livre élémentaire de la doctrine mahométane, traduit de l'arabe de Nedjmeddin Omar Nessely; Stamboul et Genève, 1790, in-8°. VII. *Manuel d'une géographie et histoire complète de la Polynésie*, ou la 5e. partie du monde, Leipzig, 1793, tome 1, comprenant la Polynésie occidentale, pour laquelle l'auteur avait consulté, outre les sources connues, les Notes manuscrites de deux marchands sur les îles Moluques. La suite de cet ouvrage n'a point paru. VIII. *Nouveau tableau des souverains de l'Europe*, pour l'année 1795, Leipzig, 1794, in-fol. D-G.

PLANTAVIT. *V.* Pause et Margon.

PLANTIN (Christophe), l'un des plus célèbres imprimeurs du seizième siècle, était né, en 1514, à Mont-Louis, dans la Touraine, de parents pauvres et obscurs. Il vint fort jeune à Paris, où il travailla quelque temps de l'état de relieur: il apprit ensuite les éléments de l'art typographique, chez Robert Macé, imprimeur à Caen; et après s'être perfectionné, en visitant les principaux ateliers de France, et notamment ceux de Lyon, il revint à Paris, dans l'intention de s'y établir. Les troubles que commençaient à occasionner les disputes religieuses, le décidèrent à passer dans les Pays-Bas: il s'y maria peu après, et vint demeurer à Anvers, où l'on sait qu'il exerçait son art en 1555. La correction et la beauté des ouvrages sortis de ses presses, étendirent bientôt sa réputation; et il acquit, en peu de temps, une fortune considérable. Plantin en fit le plus noble usage: sa maison, comme celle des Aldes à Venise et des Estiennes à Paris, devint l'asile de tous les savants; il en avait toujours plusieurs à sa table: il venait au secours de ceux qui se trouvaient dans le besoin, et cherchait à se les attacher en leur offrant un traitement honorable: aussi eut-il constamment dans son imprimerie, pour correcteurs, des hommes d'un rare mérite, tels que Corneille Kilian, Théodore Pulman, Victor Giselin, François Raphelengius, etc. (*V.* ces noms.) Cependant, si l'on en croit Malinkrot (*De ortu typograph.*), Plantin, à l'exemple de Robert Estienne, exposait devant sa porte ses épreuves, en promettant une récompense à ceux qui y découvriraient quelques fautes. Sur le compte qui lui fut rendu des talents de Plantin, le roi d'Espagne, Philippe II, le nomma son premier imprimeur (*Archi-typographus*), et le chargea de donner une nouvelle édition de la *Bible Polyglotte* d'Alcalà (*V.* Ximenès), dont les exemplaires commençaient à devenir rares. Cette édition, regardée comme le chef-d'œuvre de Plantin, parut de 1569 à 1572, en huit vol. gr. in-fol. (1). Il avait fait venir de Paris, le fameux Guillaume Lebé (*V.* ce nom), afin de fondre les caractères destinés à l'impression; et Philippe II envoya d'Espagne le savant Arias Montanus (*V.* Arias),

(1) Il existe de cette *Bible* un exemplaire sur vélin à la bibliothèque du Roi.

pour diriger cette importante entreprise. En ajoutant à la réputation de Plantin, ce magnifique ouvrage faillit être la cause de sa ruine, par l'excessive rigueur avec laquelle les ministres espagnols poursuivirent le remboursement des sommes qui lui avaient été prêtées par le trésor royal. Notre célèbre De Thou, passant à Anvers, en 1576, alla visiter les ateliers de Plantin, où il vit encore dix-sept presses roulantes, quoique, ajoute-t-il, ce fameux imprimeur fût embarrassé dans ses affaires. A force de soins et de travail, Plantin vint à bout de rétablir sa fortune. Il mourut le 1er. juillet 1589, et fut enterré dans la cathédrale d'Anvers, avec une épitaphe honorable, rapportée par différents auteurs, entre autres par Foppens (*Bibl. Belgica*). Outre son imprimerie d'Anvers, il en possédait deux autres, l'une à Leyde, et l'autre à Paris; elles furent partagées entre ses trois filles : l'aînée, mariée à Fr. Raphelengius, dont on a parlé, eut l'imprimerie de Leyde; celle de Paris échut à la cadette, qui avait épousé Gilles Béys; enfin, l'imprimerie d'Anvers fut dévolue à la seconde des filles de Plantin, mariée à Jean Moretus, qui continua de la faire rouler en société avec sa belle-mère : elle était placée dans une vaste maison, que Guichardin regardait comme l'un des principaux ornements de cette ville (Voyez sa *Description des Pays-Bas*), et qui, après plus de deux siècles, appartient encore aux descendants et aux successeurs de Plantin (2). Conrad Zeltner (*Theatrum virorum eruditorum*) dit que cet imprimeur avait des caractères d'argent, et que tous les instruments dont il se servait, étaient d'ivoire; mais on avait déjà dit à-peu-près la même chose de Robert Estienne, et avec aussi peu de fondement. La marque typographique de Plantin, est une main qui tient un compas ouvert, autour duquel on lit ces mots : *Labore et constantiâ*. Elle a été religieusement conservée par les Moretus et les Raphelengius, qui auraient eu de la peine à en choisir une meilleure. Le *Catalogue* des ouvrages sortis des presses de Plantin et de ses successeurs, a été publié en 1615, in-8°., et plusieurs fois depuis. Balzac a prétendu que Plantin n'avait qu'une connaissance très-imparfaite de la langue latine, si répandue à cette époque : « A la vérité, dit-il, il faisait » semblant de la savoir; et son ami, » Juste-Lipse, lui garda fidèlement » le secret jusqu'à sa mort. Il lui » écrivait des lettres en latin : mais » dans le même paquet, il lui en en» voyait l'explication en flamand (*Lettres à Chapelain*, 1, 27). » Il est bien difficile de croire que Juste Lipse fût l'auteur des *Préfaces* et des *Lettres* latines que Plantin a mises à la tête de plusieurs ouvrages. Il n'égalait certainement en érudition ni les Aldes, ni les Estiennes; mais on n'en doit pas conclure qu'il fut sans instruction. Il avait fait une étude particulière de l'histoire naturelle, et surtout de la botanique; il encouragea Lobel dans ses travaux, et fit graver, pour ses différents ouvrages, des planches, qu'il rassembla dans les *Icones stirpium*; recueil précieux que Van der Linden et Mercklin lui ont attribué, parce qu'il en a signé la dédicace, mais qu'il est juste de restituer à Lobel

(2) La maison de Plantin appartient toujours aux *Moretus*, ses descendants et ses successeurs; on y imprime encore : la cour est ornée des bustes de Juste Lipse, et d'autres savants qui soutinrent l'honneur de cette maison. Voy. le *Voyage* de Camus *dans les départements réunis*, et le *Catal. de la bibliothèque d'un amateur*.

(*Voy.* ce nom). Plantin a eu beaucoup de part au *Thesaurus teutonicæ linguæ* (*V.* Corn. Kilian, XXII, 410); et enfin il est auteur de *Dialogues français et flamands*, 1579, in-8°., ouvrage dans lequel il a décrit fort exactement les machines et les procédés de l'imprimerie (c'est dans le neuvième Dialogue). Le portrait de Plantin a été gravé par E. Boulenois; on le trouve dans l'*Académie des hommes illustres* de Bullart, et dans la *Bibl. Belgica* de Foppens. Un grand nombre d'auteurs ont parlé de Plantin; mais personne n'a recueilli plus de détails sur ce célèbre imprimeur et ses successeurs, que Maittaire, dans le tome III des *Annales typographiques*. W—s.

PLANTIN (Jean-Baptiste), historien estimable, mais trop peu connu, né à Lausanne, vers 1625, après avoir terminé ses études à l'académie de cette ville, fut admis au saint ministère, et nommé desservant du château d'Oyes. Il profita des loisirs que lui laissaient ses fonctions pour s'appliquer à l'histoire, et mourut après l'année 1678. On a de lui : I. *Helvetia antiqua et nova*, Berne, 1656, in-8°. de 357 pag. Cet ouvrage, que Haller trouve excellent, a été inséré par Fuesli dans le *Thesaurus histor. Helvetiæ*, et réimprimé à Zurich, en 1737, in-8°. L'auteur a beaucoup puisé dans les recueils de Simler, de Tschudi, et et dans les Mémoires d'Eman. Hermann, bon antiquaire. II. *Abrégé de l'Histoire générale des Suisses*, avec une description particulière de leur pays, Genève, 1666, in-8°. de 814 pag. Ce n'est point, comme l'ont cru plusieurs bibliographes, une traduction de l'ouvrage précédent; c'est la première Histoire de la Suisse qui ait été publiée en français; elle est d'ailleurs peu estimée : la 1re. partie, contenant l'Histoire de la Suisse jusqu'à l'an 1634, est tirée de Simler, Munster, Guilliman, Stettler, et autres auteurs, dont Plantin a souvent mal compris le latin, surtout dans les noms-propres : dans la deuxième partie, qui traite principalement de la topographie, il rapporte des inscriptions qui n'ont jamais existé, selon Haller (*Bibl. hist. de Suisse*, IV, n°. 447). III. *Lausana restituta, sive brevis oratio de reformatione Lausanæ, A. D.* 1536, in-12 de 16 pag. Ce discours fut prononcé par Nic. Tscharner, qui n'avait alors que quinze ans. IV. *Dictionnaire français et latin*, Lausanne, 1667, in-8°. V. *Petite Chronique de la ville de Berne*, Lausanne, 1678, in-12 de 184 pag. Quoique rempli de fautes d'impression, ce livre, devenu rare, peut encore être utile. VI. Une *Chronique de Lausanne*, et une *Chronique du pays de Vaud*, conservées en manuscrit dans diverses bibliothèques de la Suisse. W—s.

PLANUDE (Maxime), né à Nicomédie, ainsi qu'il le dit lui-même dans un de ses Opuscules, était moine à Constantinople au quatorzième siècle. L'empereur Andronic le chargea d'une mission auprès de la république de Venise, en 1327; c'est à-peu-près tout ce qu'on sait de sa vie. On a de lui une Lettre adressée à l'empereur Jean Paléologue, qui ne monta sur le trône qu'en 1341; Planude a donc vécu au moins jusqu'à cette époque. D'Orville place sa mort en 1353, mais sans prouver cette date par aucun monument, ni par aucun témoignage. Génébrard et Vossius le font vivre jusqu'en 1370; et Fontanini, jusque sous le pontificat d'Urbain VI, de 1378 à 1389. Apostolo Zeno combat cette dernière

hypothèse, en observant que Planude devait être déjà d'un âge mûr en 1327, lorsqu'il remplissait à Venise une mission importante. Mais il aurait pu n'avoir alors que vingt-sept ans; et il n'y aurait rien d'étonnant qu'il en eût vécu soixante-dix-huit ou même quatre-vingt-neuf. Sa vie d'Ésope est si pleine de contes puérils, comme nous le verrons bientôt, qu'il pourrait fort bien ne l'avoir écrite que dans son extrême vieillesse, pendant qu'Urbain VI était pape, ainsi que Fontanini le suppose. Il faut se borner à le compter parmi les auteurs grecs du quatorzième siècle, sans chercher de dates précises ni de sa naissance, ni de sa mort : il écrivait cent-cinquante ans avant Raphaël Maffei de Volterra, qui nous donne lui-même cette indication approximative, au livre XVII de ses *Commentaria urbana*, et qui, né en 1451, est mort en 1522. Au surplus, on est autorisé par le très-grand nombre des ouvrages de Planude, à lui attribuer une assez longue carrière. Il est surtout connu par son travail sur Ésope, et par son Anthologie. De tous les Recueils des Fables d'Ésope, dit M. Clavier (*V.* Ésope, XIII, 313), *le plus mauvais, quoiqu'il ait été souvent réimprimé, est celui qu'a fait Planude, qui y a joint une Vie remplie de contes.* Cette Vie est, quant au fond, celle que La Fontaine a placée à la tête de ses propres Apologues, en avouant que *la plupart des savants la tiennent pour fabuleuse.* « Pour » moi, dit La Fontaine, je n'ai pas » voulu m'engager dans cette critique : comme Planude vivait dans » un siècle où la mémoire des choses arrivées à Ésope ne devait pas » être encore éteinte, j'ai cru qu'il savait par tradition ce qu'il a laissé. » Dans cette croyance, je l'ai suivi, » sans retrancher de ce qu'il a dit » d'Ésope, que ce qui m'a semblé trop » puéril ou qui s'écartait en quelque » façon de la bienséance. » L'intervalle entre Ésope et Planude, étant de dix huit cents ans au moins, il y a trop de bonhomie à supposer que les souvenirs étaient beaucoup plus vifs, et la tradition plus constante que 300 ans plus tard. Bayle n'a pas manqué de faire cette observation; et il y a joint plusieurs remarques critiques sur les récits de Planude. Celui-ci, par exemple, fait citer par Ésope des vers d'Euripide, qui lui est postérieur d'un siècle et demi. Une bien meilleure Vie d'Ésope a été écrite en moins de pages, par Méziriac, en 1632; elle a été insérée dans le tome 1er des Mémoires de Sallengre : plusieurs erreurs grossières de Planude y sont judicieusement relevées. Quant aux apologues recueillis par le moine de Constantinople, il est difficile de les accepter pour ceux d'Ésope : cette compilation en contient plusieurs, dont le fabuliste Phrygien n'a guère pu concevoir l'idée, et il en omet qui lui sont attribués par d'anciens auteurs. Un autre Recueil, dû à Planude, porte le nom d'*Anthologie grecque*. Méléagre, plus de cent ans avant J.-C. (*V.* Méléagre, XXVIII, 189); Philippe de Thessalonique, au deuxième siècle de l'ère vulgaire (*Voy.* t. XXXIV, p. 184); Agathias (*V.* I, 280), au sixième; Constantin Céphalas, au dixième, avaient rassemblé des poésies fugitives de diverses époques. Planude s'empara de ces Anthologies, particulièrement de celle de Céphalas, en retrancha beaucoup d'articles, en ajouta d'autres, et en composa ainsi, sans méthode ni discernement, un nouveau recueil en sept livres. On peut lui savoir gré,

avec le père Vavasseur, d'avoir écarté des morceaux obscènes; mais il en produit qui le sont davantage, et il en supprime qui ne le sont pas du tout. Brunck lui fait ces deux reproches, et n'hésite point à dire que cette informe compilation a été préjudiciable au progrès des bonnes études. D'importantes additions y ont été faites par Henri Estienne, Saumaise, et d'autres savants : on a d'ailleurs retrouvé à Heidelberg l'Anthologie de Céphalas, que Planude avait tant mutilée. Par ces moyens, les éditions de l'Anthologie grecque se sont successivement améliorées. La première est de 1494, à Florence, in-4°., en lettres capitales; c'est le Recueil de Planude, revu par J. Lascaris. Ce même Recueil fut réimprimé in-8°. par les Aldes, en 1503, 1514, 1550; par les Juntes, en 1519; et in-folio, en 1566, par Henri Estienne, avec des notes qui se retrouvent, ainsi que celles de Brodeau et de V. Opsopæus, dans l'édition donnée à Francfort en 1600. L'Anthologie de Céphalas parut à Rotterdam, en 1742; puis, avec une version latine et les notes de Reiske, à Leipzig, en 1754. Brunck, en 1774, publia ses *Analecta veterum poëtarum græcorum*, à Strasbourg, en 3 vol. in-8°., recueil disposé dans un nouvel ordre, et plus riche que les précédents. On doit à M. Jacobs une Anthologie grecque, d'après le travail de Brunck (5 vol. in-8°.); des remarques sur les pièces contenues dans cette collection (8 vol. in-8°.), et enfin 4 vol. (du même format), intitulés : *Anthologia græca ad fidem codicis olim palatini nunc primùm edita, cum supplementis Anthologiæ Planuleæ*. Les sept livres de Planude ont été réimprimés à Naples avec une version italienne de Gaetano Carcani, 7 vol. in-4°., 1788-96; et à Utrecht, par les soins de M. de Bosch, avec des Appendices et l'excellente traduction en vers latins, de Hugues Grotius, 5 vol. in-4°., dont le dernier vient de paraître en 1822. Planude, outre cette compilation fameuse, outre les Fables et la Vie d'Esope, a laissé beaucoup d'écrits, dont les uns sont de simples versions de livres latins en langue grecque, et les autres des compositions originales. On connaissait, depuis 1495, sa traduction, en vers grecs, des Distiques moraux de Caton, souvent réimprimée jusqu'en 1754 et 1759; mais les Métamorphoses d'Ovide, traduites par Planude, en prose grecque, viennent d'être publiés pour la première fois en 1822, enrichies d'une Préface et de Notes savantes, par M. Boissonade, en un vol. in-8°., qui fait partie de la collection des classiques latins de M. Le Maire. M. Boissonade ne dissimule point les défauts de cette version : Planude n'ayant qu'une mauvaise copie du texte latin, ne l'a pas toujours bien entendu. Un Fragment de Cicéron, sur la mémoire, traduit par lui en grec, a été imprimé en 1810; mais on a jusqu'ici laissé manuscrites les versions, qu'il a pareillement faites des Héroïdes d'Ovide, du Songe de Scipion, de la Guerre des Gaules de Jules-César (1), de la Consolation de Boèce, de la Grammaire de Donat, de la Cité de Dieu de saint Augustin, et des quinze livres du même docteur sur la Trinité. On cite de plus, un traité d'Aristote sur les plantes, remis en grec par l'infatigable moine, d'après une version orientale. Les ouvrages dont il est l'auteur original peuvent

(1) La version grecque jointe à quelques éditions de César, n'est pas celle de Planude (*V.* CÉSAR VII, 573 et 574).

se diviser en trois classes, selon qu'ils appartiennent à la théologie, aux sciences, ou aux belles-lettres; car il a cultivé presque tous les genres de connaissances. Comme théologien, il a composé trois livres sur la Procession du Saint-Esprit, contre la doctrine de l'Église latine. Il s'était d'abord montré partisan de cette doctrine, ce qui avait fort déplu à l'empereur, qui, dit-on, le fit alors jeter dans un cachot. Pour recouvrer sa liberté et rentrer en grâce, il se mit à réfuter ce qu'il avait professé, et ne sut employer que des arguments d'une faiblesse extrême, ainsi qu'il arrive ordinairement en pareil cas : c'était du moins le jugement qu'en portait le cardinal Bessarion, dans le siècle suivant; Raphaël Maffei de Volterra nous apprend ces détails. Arcudius n'en a pas moins inséré cet ouvrage théologique de Planude, dans un Recueil publié en 1630, in-4°. On a imprimé aussi son Sermon sur saint Pierre et saint Paul, parmi les OEuvres de saint Grégoire de Nysse, et une version latine de son Discours sur le Tombeau de J.-C., au tom. XXVII de la *Bibliothèque des Pères :* ses autres prédications concernaient la Prière, la Vérité, les vertus de quelques martyrs; elles sont restées manuscrites, ainsi que plusieurs inscriptions pieuses, une vie d'Arsène, patriarche de Constantinople, et un Recueil de Canons. C'est dans le Panégyrique du martyr Diomède, que Planude se dit né à Nicomédie, ainsi que M. Boissonade l'a remarqué le premier. Dans les sciences, son plus important travail consistait, à ce qu'il semble, en scholies sur l'arithmétique de Diophante; ce sont probablement celles qui ont été publiées avec le texte du mathématicien grec, et qui ne s'appliquent qu'aux deux premiers livres. Elles contiennent beaucoup d'inepties, comme l'ont montré Xylander et Méziriac. On ne saurait accorder une pleine confiance à ce que Planude rapporte des calculs usités chez les Indiens; mais il a passé, quoique fort mal-à-propos, pour le premier qui ait fait, en Europe, usage des chiffres arabes; ils avaient été introduits, dès l'an 1202, en Italie, par Léonard de Pise (*V.* Fibonacci, tom. XIV, p. 481). C'est sans doute à cette science, ou à d'autres branches des mathématiques, que tiennent ses problèmes manuscrits. Il paraît s'être occupé aussi, et des figures du soleil et de la lune, et des couleurs, et des noms des animaux. Ses Opuscules sur ces matières, sont à peine indiqués dans les Catalogues des bibliothèques manuscrites. Il en est de même de la plupart de ses livres de grammaire et de littérature. La bibliothèque du Roi, à Paris, possède son Dialogue intitulé : *Neophron* et *Palætimus*, indiqué par Villoison, et roulant sur des questions grammaticales. Ailleurs, on a de lui une Grammaire abrégée; ailleurs, un Commentaire sur la Rhétorique d'Hermogène. On lui attribue encore des Énigmes, une Comparaison de l'hiver et du printemps, une Paraphrase des Caractères de Théophraste, des Remarques sur l'histoire de la guerre de Troie, par Dictys de Crète; des Additions à la bibliothèque de Photius, et trois centuries d'Adages. Enfin, Lambecius (*Biblioth. Cæsar.*, lib. IV) indique un manuscrit contenant soixante-douze Épîtres de Planude : la première est celle dont

(2) La figure des chiffres de Planude est gravée dans l'*Hist. des mathématiques* de Montucla.

nous avons fait mention au commencement de cet article. Tous ces travaux supposent une laborieuse activité, une facilité peu commune, une instruction variée, et sinon profonde, du moins assez étendue. Dans cette longue liste de productions, il n'y a pas un seul bon ouvrage. Planude ne perfectionne rien; toujours pressé de finir, il n'apporte nulle part d'exactitude. S'il rencontre des difficultés, il les élude par des omissions, ainsi que l'a remarqué Brunck, par rapport à l'Anthologie : *Quùm ea* (Carmina) *è libro parùm emendato describeret, omnia, quæ legendi difficultate festinanti moram injiciebant, prætermittebat, consutis hiulcis et incohærentibus distichis.* Peu d'auteurs, même au moyen âge, ont montré moins de discernement et de critique; il n'a ni goût, ni véritable talent, pas même autant qu'il en faut aux compilateurs: et néanmoins, deux de ses Recueils, son Anthologie, et ses Fables d'Ésope, ont acquis, au renouvellement des lettres, une vogue qu'ils n'ont pas encore perdue. Il est vrai que son nom est demeuré assez obscur : on n'a fait aucune recherche sur les circonstances de sa vie; et Possevin les a si mal connues, qu'il le fait vivre au temps du concile de Bâle : l'erreur est à-peu-près d'un siècle. D-n-u.

PLAT ou PLAET (Josse Le). *V.* Leplat.

PLATEL. *V.* Norbert.

PLATEN (Dubislav-Frédéric de), fils d'un colonel qui avait servi en Prusse avec beaucoup de distinction, naquit en 1714 : il n'avait pas encore dix ans, lorsqu'en considération des services du père, le roi le fit cornette, suivant les prérogatives qu'avait alors la noblesse prussienne. En 1729, il était déjà lieutenant: en 1736, il eut une compagnie dans un régiment de cuirassiers, et fut créé chevalier de Saint-Jean, probablement aussi par égard pour le père; car Platen le fils n'avait encore rien fait qui méritât cette distinction. Ce fut seulement en 1741 qu'eut lieu sa première campagne, en Silésie; au combat de Gotusitz, il gagna l'ordre du Mérite et le grade de major : trois ans après il fit la campagne de Bohème et de la Haute-Silésie, et fut nommé ensuite lieutenant-colonel et commandant en second des dragons de Norrmann, puis commandant des dragons de Langermann; et, après avoir aidé à repousser les Autrichiens auprès de Friedland, en Bohème, il devint, en 1757, major-général, et commanda son régiment à la bataille de Gross-Jægerndorf. Envoyé depuis contre les Suédois en Poméranie, il prit part au blocus de Stralsund. De là, il se tourna contre les Russes, et se battit contre eux à Zorndorf, avec ses deux fils, dont l'un fut tué, et l'autre blessé grièvement. Il délogea ensuite les Russes de plusieurs postes, tels que Galnow et Greiffenberg : revenant aux Suédois, il leur prit Preuzlow, Pasewalk, et contribua à la prise de Demmin. Nommé lieutenant-général, il fut chargé du commandement de la cavalerie, à l'armée du prince Henri, en Saxe. Il occupa Bamberg, et prit part à la bataille de Kunnersdorf. En 1760, il fit partie du corps d'armée envoyé du côté de la Prusse, pour empêcher les incursions des Russes. Puis, repassant à l'armée du prince Henri, il couvrit la Silésie, et combattit à Torgau, sous les yeux du roi. Chargé, par ce prince, de traverser l'Oder, pour détruire, en Pologne, les magasins russes, il exécuta cet ordre

avec une célérité et une audace surprenantes, enlevant, au couvent de Gostin, un convoi de cinq mille charettes, faisant prisonniers deux mille hommes, après en avoir tué cinq cents; brûlant un grand magasin à Gostin même, et un autre à Posen. Il délogea ensuite l'ennemi de Landsberg, et s'empara de la tête du pont de la Persante, à Kœslin; de là il passa un défilé auprès du village de Spie, malgré la canonnade des Russes; traversa tout le village incendié, et opéra sa jonction avec le duc de Würtemberg, qui avait le plus grand besoin de secours. En 1762, il fit la campagne de Saxe, dans l'armée du prince Henri, mais sans avoir occasion de se distinguer. Dans la guerre de la succession de Bavière, il commanda, sous le même prince, un corps de Prussiens et de Saxons, avec lequel il pénétra jusqu'aux environs de Prague, répandant la terreur sur son passage. Ce fut la fin de ses exploits militaires. Il fut laissé sans nouvelle destination, jusqu'à l'avénement de Frédéric-Guillaume, qui lui présenta la décoration de l'Aigle-rouge, en disant que c'était s'y prendre tard, mais que du moins il prouvait qu'il savait apprécier le mérite. Le nouveau roi le nomma aussi gouverneur de Kœnigsberg, et le fit, en 1787, général de la cavalerie: Platen mourut un mois après sa nomination, ayant servi pendant soixante-cinq ans. Il avait épousé, en 1738, la fille de Cocceii, grand-chancelier de Frédéric II. D—g.

PLATER (Félix), médecin, *né* à Bâle, en 1536, fils du recteur du gymnase de cette ville, s'appliqua, dès sa première jeunesse, à l'étude de l'art de guérir, avec tant de succès, qu'il fut admis au doctorat à l'âge de vingt ans. Il se rendit ensuite à Montpellier, parcourut la France et une partie de l'Allemagne, et revint, en 1560, à Bâle, riche d'une foule de connaissances acquises dans ses voyages. Nommé archiâtre et professeur de médecine pratique, il remplit cette double charge, avec succès, pendant cinquante-quatre ans. Sa réputation attirait à ses leçons une foule d'élèves des pays étrangers; et, malgré les soins qu'il donnait à l'enseignement, il trouvait encore le loisir de répondre aux consultations qu'on lui adressait de toutes parts. Plusieurs personnes du plus haut rang, à qui ses conseils avaient été utiles dans des maladies dangereuses, cherchèrent à l'attirer par des offres avantageuses à sa fortune. Mais son désintéressement le fit résister à toutes les sollicitations; et il vécut tranquille et considéré, au milieu de ses concitoyens, auxquels il avait eu le bonheur de rendre d'importants services, surtout à l'époque des fièvres pestilentielles qui désolèrent une partie de la Suisse, en 1564 et en 1610. Plater mourut dans sa patrie, le 28 juillet 1614, sans laisser d'enfants d'un mariage qu'il avait contracté dans sa jeunesse, et qui l'avait rendu constamment heureux. Il avait établi à Bâle un jardin botanique, dont il abandonnait la disposition à ses élèves; et il avait formé un riche cabinet d'histoire naturelle, qui a subsisté jusqu'à l'extinction de sa famille. On a de lui plusieurs ouvrages, dont on peut voir les titres dans le *Dictionnaire de médecine* d'Eloy, et dans l'*Athenæ rauricæ*, p. 182. Les principaux sont: I. *De corporis humani structurâ et usu libri tres*, Bâle, 1583, in-fol.: ibidem. 1603. même format.

La plupart des planches qui décorent ce volume, sont tirées de Vésale et de Coiter; celles qui concernent l'organe de l'ouie et de la vue, sont les seules qui appartiennent à Plater. II. *De mulierum partibus genitalibus*, ibid., 1586, in-4°.; Strasbourg, 1597, in-fol. III. *Praxeos medicæ tomi tres*, Bâle, 1602, in-8°. Cette Pratique a souvent été réimprimée: la meilleure édition est celle qu'Emanuel Kœnig a donnée, en 1736, in-4°., avec une Préface. IV. *Observationum libri tres*, ibid., 1614, in-8°.; réimprimé, avec des additions, en 1641 et en 1680, même format. Ce Recueil contient des remarques utiles, et qui confirment que l'auteur était un excellent praticien; mais on regrette d'y lire un grand nombre de formules qui ne peuvent plus être d'aucun usage. Sa Vie, écrite par lui-même, avec un très-grand détail, se conserve en manuscrit, et se trouvait, en 1785, dans la bibliothèque du docteur Passavant, de Bâle, l'un de ses descendants. — Plater (Thomas), frère du précédent, né en 1574, était en bas âge, quand son père mourut. Félix, son frère, prit soin de son éducation, et le regarda toujours comme son fils. Après avoir achevé ses études médicales avec succès, il se livra particulièrement à l'histoire naturelle, donnant à cette science tous les moments qu'il pouvait dérober à ses occupations. Nommé, en 1614, professeur d'anatomie et de botanique à l'académie de Bâle, il obtint, en 1625, la chaire de médecine pratique, et mourut le 1er. décembre 1628. On lui doit une édition du *Traité de pratique* de son frère (Bâle, 1625, in-8°.), avec quelques corrections et additions, résultat de sa propre expérience. On conserve encore le manuscrit du Journal de ses voyages; ouvrage curieux, rempli de dessins, de cartes et de plans tracés de sa main. — Plater (Félix II), fils du précédent (1), naquit en 1605: après avoir fait ses études et reçu le grade de docteur en philosophie, il résolut, à l'exemple de son oncle et de son père, de cultiver la médecine. Il visita les plus célèbres universités de France, d'Angleterre et de Hollande, et, de retour à Bâle, en 1629, y prit le bonnet de docteur. Cependant il accepta, l'année suivante, la chaire de logique, et, trois ans après, celle de physique. Mais il ne tarda pas de renoncer à l'enseignement pour se livrer tout entier à la pratique médicale. En 1656, il fut nommé archiâtre de la ville de Bâle; et, en 1664, il fut reçu sénateur. Ce médecin n'employait la saignée que très-rarement; et il ne prescrivait jamais à ses malades que des remèdes faciles à préparer: aussi remarque-t-on qu'il ne fut aimé ni des chirurgiens ni des apothicaires. Il mourut le 3 juin 1671. On a de lui une *Centurie de questions médicales*, et un grand nombre de *Thèses*, dont on trouvera les titres dans les *Athenæ rauricæ*, p. 339. — Plater (François), le plus jeune des fils du précédent, et le dernier rejeton d'une famille recommandable, mourut à Bâle, le 17 novembre 1711, après avoir exercé la médecine, pendant quarante-ans, avec beaucoup de succès. — Plater (Félix III), lieutenant-colonel au service de France, a laissé, manuscrits, des Mémoires de sa vie, en un vol. in-4°., que Haller dit être fort curieux. W-s.

(1) La conformité des noms du père et des enfants a tellement fatigué le médecin Eloy, qu'il n'a jamais pu établir d'une manière claire la généalogie de cette famille. Voy. le *Dict. de médec.* au mot *Plater*.

PLATIÈRE (Imbert de La), plus connu sous le nom de maréchal de Bourdillon, était d'une ancienne maison du Nivernais. Il fit ses premières armes, en 1544, à la bataille de Cerisoles, et fut employé dans les plus importantes affaires du royaume. Henri II le chargea, en 1551, de conduire à Reims le jeune duc de Lorraine, qu'il jugeait à propos de faire élever dans sa cour. Bourdillon sauva le tiers de l'armée et deux pièces de canon, après la malheureuse défaite de Saint-Quentin. En 1559, l'empereur Ferdinand ayant prié tous les princes chrétiens d'envoyer des ambassadeurs à la diète d'Augsbourg, à l'effet d'y délibérer sur les mesures nécessaires pour arrêter les Turcs, qui menaçaient d'envahir l'Autriche, Bourdillon fut désigné par le roi de France, avec Charles de Marillac, archevêque de Vienne. Ce fut malgré les remontrances réitérées de cet illustre guerrier, que l'on rendit, l'an 1562, au duc de Savoie, par suite des conventions de la paix honteuse de Cateau-Cambresis, le marquisat de Saluces et les places du Piémont, où il commandait avec le titre de lieutenant du roi: encore ne les remit-il, qu'après que le duc eut payé les garnisons, et prêté cinquante mille écus au roi de France. De retour dans son pays, il servit au siége du Havre-de-Grâce, en 1563, et reçut le bâton de maréchal, l'année suivante, après la mort du maréchal de Brissac. Il fut témoin de l'entrevue de Charles IX et de Catherine de Médicis, à Baïonne, avec Isabelle de France, reine d'Espagne, en 1565, et mourut à Fontainebleau, le 4 avril 1567. Il était remarquable par son amour du bien public, par beaucoup de courage et de prudence. Quoique marié deux fois, il n'eut point d'enfants: on croit que sa famille finit avec lui, son neveu ayant péri, en 1562, à la bataille de Dreux. Cependant il existait encore, à la fin du dix-huitième siècle, un Imbert (Sulpice d'), comte de la Platière, qui a publié, entre autres ouvrages, une *Galerie universelle des Hommes qui se sont illustrés depuis le siècle de Léon X jusqu'à nos jours.* Ce livre, dont il a paru au moins dix cahiers in-4°., avec portraits, est écrit sans goût, d'un style ampoulé, et tout-à-fait ridicule. L—p—e.

PLATIÈRE (La). *V.* Roland.

PLATINA (Barthelemi *de'Sacchi*, plus connu sous le nom de), célèbre historien, était né vers 1421, à Piadena, village du Cremonèse, dont il prit le nom en le latinisant, suivant l'usage de son temps. Dans sa jeunesse, il embrassa la profession des armes, et servit quatre ans avec zèle; mais, désabusé de ses rêves de gloire et de fortune, il sollicita son congé, et se rendit à Mantoue, attiré par la réputation d'Omnibonus Leonicène, qui lui fit faire de rapides progrès dans l'étude (*Voy.* Leonicenus). On apprend, par une lettre de Fr. Philelphe, que Platina se trouvait à Milan en 1456: mais son séjour dans cette ville fut de peu de durée; il revint à Mantoue, et s'attacha au cardinal François de Gonzague, qui le conduisit à Rome, où ses talents le signalèrent bientôt d'une manière avantageuse. Les cardinaux Bessarion et Jacques Piccolomini parvinrent à le placer dans le collége des Abbréviateurs, créé par le pape Pie II, pour rédiger les actes publics avec plus de méthode et de clarté. Cet établissement fut supprimé comme inutile par Paul II; et Platina, resté sans ressource, après avoir écrit au

pape pour se plaindre d'une mesure qui le réduisait à la misère, finit par le menacer de dénoncer cet acte de despotisme à toute l'Europe, et de provoquer la convocation d'un concile. Le pape, au lieu de mépriser des menaces que Platina n'avait aucun moyen d'effectuer, l'envoya dans une prison, où il subit, pendant quatre mois, les traitements les plus rigoureux. Le cardinal de Gonzague lui obtint enfin sa liberté, mais avec défense de sortir de Rome. L'étude seule pouvait charmer ses peines : il devint membre de l'académie fondée par Pomponius Lætus, dans le but d'encourager la recherche et l'examen des monuments et des ouvrages de l'antiquité. Cette académie fut représentée au pape comme une réunion d'hommes irréligieux, sans cesse occupés de tramer des complots contre l'Église et son chef. L'ordre fut donné de les arrêter (*V.* Pomponius Lætus); et Platina, après avoir été torturé, comme les compagnons de ses études, pour lui arracher des aveux, fut enfermé au château Saint-Ange. Il eut la consolation de trouver dans le gouverneur (1), un homme compatissant, qui ne négligea rien pour lui faire oublier les maux qu'il avait soufferts, et pour adoucir sa captivité. Cette seconde détention dura un an. Enfin, Sixte IV le consola de toutes ses disgraces; il le nomma, en 1475, garde de la bibliothèque du Vatican, place dans laquelle Platina succédait au savant J. André, évêque d'Aleria (*V.* André), et qu'il remplit avec beaucoup de zèle. Si l'on en croit le P. Laire, Platina, depuis quelque temps, était correcteur de l'imprimerie de George Laver; et malgré son emploi de bibliothécaire, il exerça les mêmes fonctions dans l'atelier d'Arnold Pannartz (2) (Voy. le *Specimen historicum typograph. romanæ*). Ce savant mourut en 1481, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, où Demetrius de Lucques, son élève, lui fit célébrer un service auquel assista l'académie romaine, présidée par Pomponius Lætus, qui prononça son Oraison funèbre. Par son testament, Platina léguait à Pomponius, une petite maison qu'il avait bâtie sur le mont Quirinal, entourée d'un bosquet de lauriers, où l'on cueillait les couronnes pour l'académie. Ce fut sans contredit l'un des hommes les plus laborieux et les plus instruits de son temps : il donna, l'un des premiers, l'exemple d'une saine critique, en examinant les anciens monuments et en rejetant les erreurs reçues. De tous les ouvrages de Platina, celui qui a le plus de réputation, est son Histoire des papes : *In vitas summorum pontificum ad Sixtum IV, pontificem maximum, præclarum opus.* « Cette histoire, dit Ginguené, est écrite avec une élégance et une force de style, qui étaient alors très-rares : malgré tous les soins de l'auteur, elle n'est pas exempte d'erreurs, principalement dans l'histoire des premiers siècles; et quoiqu'il parle plus librement des papes que les autres historiens catholiques, on aperçoit facilement que, lors même qu'il voit la vérité, il n'ose pas toujours la dire : mais c'est beaucoup qu'il soit aussi éclairé que son siècle, et plus véridique que tout autre peut-être ne l'eût été à sa place. » (*Hist. littér. d'I-*

(1) C'était Rodrigue Sancio, évêque de Calahorra, dont Nicol. Antonio fait un bel éloge dans la *Bibl. hispan. vetus*, II, 196.

(2) Le P. Laire cite Platina comme l'éditeur de la *Traduction latine* de l'*Histoire* de Josèphe, imprimée par Arnold Pannartz, à Rome, en 1475, le 25 novembre. Voy. le *Specimen*, p. 215.

talie, chap. XXI). On lui a reproché les traits satiriques qu'il s'est permis contre Paul II : ce pontife, on doit en convenir, avait eu à son égard, des torts graves, et ne fit rien pour les réparer; mais Platina serait plus estimable s'il eût su oublier ses justes sujets de plaintes, pour se rappeler qu'il écrivait l'histoire, et que ses lecteurs attendaient de lui, avant tout, la vérité (*Voyez* PAUL II et QUERINI). Les Vies des Papes de Platina ont été imprimées pour la première fois à Venise, en 1479, in-fol.; cette édition est fort rare: Ant. Koburger en donna une copie exacte à Nuremberg, en 1481, in-fol. On ne recherche de cet ouvrage, que les éditions du quinzième siècle et celles du seizième dont on n'a pas retranché les passages satiriques. Il a été continué par Onufre Panvinio, et depuis par d'autres écrivains. On en connaît des traductions en français, en italien, en allemand et en flamand. Il existe de l'ancienne trad. française, Paris, 1519, in-fol., des exemplaires sur vélin; celle de Louis Coulon, plus récente, n'est point estimée (*V.* COULON, X, 94). Les autres ouvrages de Platina, sont: I. *Opusculum de obsoniis, ac honestâ voluptate*, (Rome, vers 1473), in-fol., sans date ni lieu d'impression; Venise, 1475, in-fol. très-rare; Cività di Friuli, 1480, in-4°., égalem. rare; Bologne, 1499, in-4°. Cet ouvrage a souvent été réimprimé dans le seizième siècle, sous des titres différents (3). Il a été traduit en français, par Didier Christol, sous ce titre : *De l'honnête volupté, livre très-nécessaire à la vie humaine pour observer bonne santé*, Lyon, 1505, in-8°., et plusieurs fois depuis. Ce n'est point, comme on l'a prétendu, un livre sur la cuisine, mais un Traité d'hygiène, qui renferme des observations intéressantes. II. *De flosculis quibusdam linguæ latinæ, Dialogus ad Lud. Agnellum de amore*, Venise, 1480, in-12; Milan, 1481, même format : ces deux editions sont citées par Niceron. III. *Dialogus de falso et vero bono libri tres;—Dialogus contrà amores* (4);—*De verâ nobilitate dialogus;—De optimo cive libri duo;—Panegyricus in laudem Bessarionis cardinalis;—Ad Paulum II pont. max. de pace Italiæ confirmandâ et bello Turcis indicendo*, Paris, 1505. 1530, in-4°.; Lyon, 1512, in-8°. IV. *De principe viro libri tres*, Francfort, 1608, in-4°. V. *Historia inclytæ urbis Mantuæ, in libros sex divisa*, Vienne, 1675, in-4°. Cette édition, qui est rare, a été publiée par le savant Lambecius, d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale. L'ouvrage est bien écrit et intéressant, quoique un peu trop favorable aux princes de Gonzague; Muratori l'a inséré dans le tome XX des *Scriptor. rerum italicar.* (5) VI. La *Vie du cardinal J.-B. Mellini*, publiée par Chacon, dans son *Histoire* des papes et des cardinaux (*V.* CHACON). VII. La *Vie de Neri Capponi*, publiée par Muratori, dans le tome XX des *Scriptor.*, déjà cité. VIII. Celle de *Victorin de Feltre*, insérée

(3) Dans l'édition que Gryphe a donnée de cet ouvrage, à Lyon, en 1541, in-8°., à la suite d'*Apicius*, il est intitulé : *De tuendâ valetudine, naturâ rerum et popinæ scientiâ*. Fr. Arisi, dans la *Cremona literata*, compte pour trois ouvrages différents de notre auteur les traités *De naturâ rerum; de obsoniis; de honestâ voluptate*; c'est pourtant le même.

(4) Fr. Sibillet a traduit cet opuscule sous le titre de *Dialogue des fausses amours*, et l'a publié avec l'*Interos ou le conte d'amour* de Baptiste Frégose, Paris, 1581, in-4°. (*V.* FRÉGOSE.)

(5) L'*Histoire de Mantoue* avait déjà été insérée dans le 4e. vol. du *Thesaur. antiquit. et histor. Ital.* de Grevius et Burmann.

dans les *Cremonensium monumenta* (Rome, 1778, p. 1), par le père Vairani, dominicain, avec plusieurs *Lettres* écrites par Platina, pendant sa prison; un *Dialogue* sur les avantages de la paix ou de la guerre; un *Discours* à la louange des beaux-arts, et la *Traduct.* latine du *Traité* de Plutarque, *des Moyens de réprimer la colère.* On peut consulter, pour plus de détails, le *Dict.* de Bayle, avec les *Remarques* de Joly; la *Vie de Platina*, par Apostolo Zeno, dans le tome 1er. des *Dissertaz. Vossiane*, dont on trouve un extrait dans le tome VIII des *Mémoires* de Niceron; et enfin la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi, VI, 320 et suiv. W—s.

PLATNER (JEAN-ZACHARIE), médecin et chirurgien-oculiste, naquit à Chemnitz, en Misnie, le 16 août 1694. Son père, un des commerçants les plus distingués de son pays, lui donna une éducation très-soignée: il voulut qu'il fît ses cours d'humanités et de philosophie, avant de se jeter dans le commerce: mais celui-ci prit du goût pour l'étude de la médecine; et comme il était d'une assez faible complexion, ses parents consentirent qu'il abandonnât l'état que ses ancêtres avaient cependant cultivé avec succès. Il commença ses études à Leipzig, en 1712, et se rendit, en 1715, à Halle, qui était l'école la plus marquante de son temps. C'est là qu'il reçut les honneurs du doctorat, le 25 septembre 1716: mais il voulut encore se perfectionner par les voyages; et après avoir visité les principales universités de l'Allemagne, il se rendit, par la Suisse et la Savoie, à Lyon et à Paris, et il se voua entièrement à l'étude de l'anatomie et de la chirurgie, plus particulièrement encore à tout ce qui a rapport aux maladies de l'œil. On répandit dans le temps, qu'il avait guéri des maladies qui avaient résisté au talent du célèbre oculiste Saint-Yves même. Jean-Zacharie visita ensuite les illustres professeurs de Leyde, Boerhaave et Albinus, et revint, en 1719, dans sa ville natale. Mais on l'attira, dès 1720, à l'université de Leipzig; et, l'année suivante, il y fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie. En 1724, il obtint la chaire de physiologie, vacante par la mort de Rivinus; en 1737, il passa à celle de pathologie, et en 1747, à celle de thérapeutique. C'est aussi vers cette époque, qu'on le nomma doyen perpétuel de la faculté, et médecin consultant de la cour de Saxe. Il ne jouit pas longtemps de ces honneurs. Le 19 déc. 1747, il avait visité ses malades et donné sa leçon: l'après-dîner, il rentra chez lui, et mourut subitement d'un accès d'asthme. Les ouvrages qu'il a publiés lui-même, se distinguent par une grande érudition et par un goût et une pureté particulière de style et de latinité: ceux qui ont été imprimés après sa mort, se ressentent de toutes les négligences et des additions des éditeurs. I. Les Programmes, Mémoires et Thèses qu'il a mis au jour de 1721 à 1745, ont été réunis en trois volumes, sous ce titre: *Opusculorum chirurgicorum et anatomicorum dissertationes et prolusiones*, Leipzig, 1749, in-4°., avec figures. Les Thèses contiennent plusieurs cas intéressants de chirurgie, surtout des maladies de l'œil. II. *Institutiones chirurgiæ rationales tùm medicæ tùm manuales, adjectæ icones nonnullorum ferramentorum, aliarumque rerum quæ ad chirurgi officinam pertinent*, ib., 1745, in-8°., 1788, in-8°., Venise,

1747, in-8°., Leipzig, 1783, 2 volumes in-8°., avec des notes de Chr. Krause : traduit en allemand, en 1748 et 1770; par J.-B. Boehmer, et en hollandais, en 1764, par Houttuyn. Ce Manuel contient l'historique de toutes les méthodes curatives et des opérations chirurgicales qui ont été connues jusqu'à son temps, accompagné d'excellentes critiques et d'observations et expériences particulières de l'auteur. Il indique aussi le perfectionnement qu'il a donné à quelques instruments. III. *Ars medendi singulis morbis accommodata*, ibid., 1765; ce traité a été légué en manuscrit par Platner, à son disciple, J.-B. Boehmer, sous la condition de ne le jamais rendre public. L'avidité d'un libraire l'a mis au jour, malgré l'opposition du fils, dix-huit ans après la mort de l'auteur. F—D—R.

PLATNER (Ernest), médecin et moraliste saxon, fils du précédent, naquit à Leipzig, le 15 janvier 1744. Les événements de sa vie ne nous offrent aucune circonstance remarquable à consigner : ce sont ceux qui se présentent durant le cours paisible d'une activité académique, fort utile aux jeunes gens qui suivaient ses leçons ; une série de publications littéraires, ou scientifiques, des témoignages de confiance et d'affection de la part des élèves ou de l'autorité, et les honneurs qui, dans les universités d'Allemagne, sont ordinairement la récompense de professeurs distingués par leur talent et leurs services. Successivement maître-ès-arts, docteur en médecine, professeur dans cette faculté, et son doyen perpétuel, à dater de 1796, il réunit à ces titres académiques, en 1789, celui de decemvir de l'université, et de conseiller aulique de l'électeur, depuis roi de Saxe. Quoiqu'auteur d'ouvrages estimables sur diverses parties de la médecine et de la chirurgie, c'est uniquement à ses livres élémentaires de philosophie rationnelle et morale, à la précision, à l'élégance, à la grâce de son style, qu'il doit sa célébrité et l'influence qu'il exerça sur plusieurs branches de la métaphysique et de l'anthropologie. Sa pénétration, son instruction solide et variée, son tact et la finesse de son esprit, lui permirent d'exposer et d'apprécier les doctrines et les opinions des plus subtils et des plus profonds philosophes de l'antiquité et des temps modernes, mieux que ne l'avaient fait la plupart des historiens de la philosophie. Ses écrits, d'ailleurs recommandables par la diction, et par l'influence qu'ils ont eue dans la formation de la prose didactique de l'Allemagne lettrée, furent d'abord consacrés à l'exposition, à la défense et au perfectionnement du système de Leibnitz; puis à l'examen et à la réfutation des doctrines Kantiennes : mais ils reçurent, à l'une et à l'autre de ces époques, l'empreinte du tour d'esprit naturellement sceptique de leur auteur. Cette tendance se manifesta, dès les commencements de sa carrière littéraire, par une rare impartialité dans l'exposition des idées divergentes des siennes, par un *éclecticisme* conciliatoire et judicieux, qui s'efforçait d'enter, sur le grand arbre planté par Leibnitz, et cultivé par Wolf, des rameaux détachés des produits du génie philosophique, fruits d'autres temps et d'autres climats. Plus tard, il sentit que les essais pour faire un choix dans les opinions diverses des chefs d'école, et les efforts tentés pour approprier ce choix aux nouveaux besoins qui se

manifestent à chaque nouvelle phase de la culture intellectuelle des peuples civilisés, ne peuvent jamais, quelque sagement conçus, quelque habilement combinés qu'ils soient, obtenir un succès durable, ni servir de point de ralliement aux amis de la science. La profonde connaissance qu'avait Platner de l'histoire des doctrines métaphysiques lui aurait pu faire prévoir, et lui avait sans doute fait pressentir le résultat de sa méditation éclectique, en lui montrant, que, depuis qu'on recherche les principes fondamentaux du savoir humain, jamais on ne vit réussir une pareille entreprise : les hommes méditatifs, qui se livrent à l'investigation de ces principes, ne s'attachent qu'aux systèmes formés, pour ainsi dire, d'un seul jet, respirant dans toutes leurs parties le même esprit, la même vie, et empreints de cette unité que la raison humaine, parce qu'elle en a le type en elle-même, voudrait retrouver dans toutes ses émanations, et surtout dans celle de ses créations, où doivent se déployer éminemment son besoin de conséquence, et son pouvoir souverain. Ne voulant point marcher sous l'étendart du nouveau reformateur de la métaphysique, et n'ayant pas la force de tête nécessaire pour offrir aux amis des hautes spéculations, une nouvelle analyse des éléments de notre nature, qui les satisfit et tirât d'un seul foyer toutes les lumières que la philosophie est appelée à fournir aux diverses parties de l'édifice de nos connaissances; mais ne pouvant se dissimuler et la défectuosité des systèmes que le criticisme avait décrédités, et la justesse de quelques-uns des aperçus de la nouvelle école, il s'efforça de faire ressortir tantôt la faiblesse des appuis des doctrines dominantes, tantôt le mérite de systèmes oubliés ou trop dédaignés. Ces réflexions sur le changement de direction qu'une étude attentive des écrits philosophiques de Platner fait aisément apercevoir et suivre dans les modifications et les développements de nature diverse qu'offrent leurs différentes éditions et ses travaux de date plus ancienne ou plus récente, suffiront pour remplir le double but que nous devions, avant toute chose, tâcher d'atteindre dans cette Notice, celui de donner une idée nette du caractère et des motifs de la refonte que les *Aphorismes philosophiques*, le plus célèbre des ouvrages de Platner, ont subie, chaque fois qu'ils ont été réimprimés par les soins de l'auteur ; et celui d'indiquer le genre de mérite qui est particulier aux écrits de ce philosophe, et qui leur assure une utilité indépendante de l'empire des écoles passées et futures, par la sagacité, la concision, la profonde connaissance des textes originaux, et l'impartialité d'exposition, qui brillent dans les notes historiques qu'il a jointes aux paragraphes de ses livres élémentaires, et où il jette souvent un jour inattendu sur les points les plus obscurs des systèmes antérieurs à celui de Kant. Mais nous devons faire précéder l'indication des plus remarquables productions de la plume de Platner, d'une légère esquisse des principes sceptiques qui ont présidé à la rédaction des écrits qu'il a publiés pendant le règne de la philosophie critique en Allemagne. « Toutes nos idées (c'est-là le point de départ et le résultat des méditations de Platner), toutes nos sensations, perceptions, représentations, notions, etc., ne sont, en définitive, autre chose que des rapports. Nous

ne sommes aucunement fondés à leur attribuer une *réalité objective*. L'existence de nos représentations, tant de celles des sens et de l'imagination, que des idées de la raison, est la seule chose dont nous ayons l'*entière certitude*. Lorsque les représentations de l'un et de l'autre genre conservent invariablement un même degré d'intensité, nous sommes, par les lois de notre nature, conduits à la conviction qu'elles possèdent une *vérité objective*, c'est-à-dire, nous sommes dans la nécessité de leur attribuer un *objet*, quoique nous soyons dans l'impossibilité de démontrer que cette qualité de se rapporter à un objet, cette *objectivité*, en un mot, n'est pas uniquement une conséquence de ces lois; qu'elle est réellement objective, et non pas *subjective*, puisqu'il est évident que nous ne pouvons sortir de nos idées pour pénétrer dans les objets et les comparer avec elles, et qu'en conséquence, les objets de nos perceptions sensibles nous demeurent aussi complètement inconnus que les fondements de nos idées d'un monde placé hors de la portée de nos sensations. Cependant nous croyons à la réalité du monde matériel, et à la vérité des conclusions tirées conformément aux lois fondées dans la nature de notre entendement; et cette croyance est involontaire, et nullement l'effet d'une espèce de résignation qui nous porte à nous contenter d'une simple croyance, à défaut de bases plus solides; elle est une inévitable nécessité tenant à l'organisation de notre nature. Le sceptique ne prétend donc pas déterminer les limites de notre faculté cognitive (comme Kant s'est imaginé en avoir acquis le droit par son analyse), et encore moins faire le départ de ce qui, dans nos connaissances, est d'origine objective ou subjective, ni affirmer l'impuissance de cette faculté, ou abandonner l'investigation de sa nature, par tous les moyens en notre pouvoir. Le sceptique n'affirme rien, ne nie rien, pas même qu'on ne saurait rien affirmer, ou que nos connaissances sont purement subjectives. Il renonce à établir aucune proposition de valeur absolue et universelle; il se dépouille de toute prétention systématique: il n'appuie son sentiment sur aucun principe apodictique; il se borne à le justifier par des considérations tirées du point de vue individuel dans lequel les pouvoirs cognitifs de l'homme se présentent à son esprit. Le caractère de son scepticisme n'est donc, en aucune façon, une hésitation accompagnée de doute, une perplexité vacillante entre des opinions opposées, mais une impartialité il est vrai parfaite, une inébranlable indépendance (*ataraxie*), spectatrice tranquille des variations qu'offrent les assertions établies par les différents systèmes philosophiques, disposée cependant à admettre la réalité de tout ce que l'homme, par la nature de ses facultés intellectuelles, est conduit à reconnaître pour vrai. » Le sceptique, ajoute Platner, est fort éloigné de refuser une valeur pleine et suffisante aux preuves sur lesquelles se fondent l'histoire, la philosophie, la religion, en tant que la croyance qu'elles établissent en faveur des objets de leur investigation, est présentée par elles comme la conséquence naturelle des lois que suivent, dans leurs opérations, nos facultés pensantes. Cette dernière restriction même, le sceptique ne l'étend pas au domaine de la *morale*, qui, renfermée tout entière dans la conscience immédiate du *moi*, n'a rien de commun

avec ce qu'on appelle *objets* ou réalité objective, dans la signification stricte du mot: il se sent donc, et il n'hésite pas à se déclarer, intimement convaincu de l'existence et de la force obligatoire de la loi du devoir. » On voit bien, par ce court aperçu, que Platner a plutôt éludé que traité l'ancienne question du passage du sujet à l'objet, qui ne peut être résolue qu'en montrant, soit l'identité de l'un et de l'autre, (en les faisant envisager comme se renfermant l'un l'autre, ou comme offrant deux aspects d'un seul et même être), soit la manière dont la transition s'opère et peut être constatée avec une évidence suffisante. La solution de ce grand problème, le seul fondamental de toute métaphysique, n'a rien gagné au scepticisme de Platner, qui, d'ailleurs, se distingue plutôt par la clarté de l'expression, que par l'originalité des idées. Il y a plus de mérite dans ses ouvrages de morale et de physiologie. Il a mis d'abord beaucoup de soin à bien développer le principe de la morale de Leibnitz et de Wolf, *Perfice te*, en faisant consister le bien moral dans ce qui produit le bonheur de l'individu, et contribue à la perfection de l'ensemble des êtres, et surtout à l'amélioration du sort des êtres sensibles. La lecture des ouvrages de Kant lui ayant dévoilé les inconvénients attachés à tout système de morale qui en fait dériver le principe de la notion du bonheur, il s'est rapproché beaucoup des idées du philosophe de Kœnigsberg, dans la deuxième édition du second volume de ses *Aphorismes*. Ses vues en physiologie avoisinent aussi celles de Stahl, dans le rôle qu'il fait jouer à l'ame humaine, et offrent d'ingénieux aperçus confirmés par des recherches postérieures, sur l'uniformité de structure, et la nature secrétoire de toutes les parties médullaires et nerveuses. Comme écrivain, Platner tient un rang distingué dans la littérature allemande. La manière piquante et neuve dont il énonce les propositions souvent très-abstruses de ses devanciers, qu'il présente sous une face inattendue, contribue à dissiper l'obscurité dont elles sont enveloppées. Il a, toutefois, été moins heureux en essayant de changer la place des mots dans la période, et de leur donner un ordre plus naturel et plus logique que l'usage ne le leur assigne dans la phrase allemande. Ses derniers écrits n'offrent plus de traces de ces innovations grammaticales: S'amendant lui-même, malgré l'approbation de quelques imitateurs, que l'exemple d'un écrivain illustre avait entraînés, on l'a vu, dans ses écrits, revenir à l'arrangement consacré par les auteurs classiques de la langue. Une élégance qui lui était naturelle, et qu'on trouve dans ses compositions latines, tout-à-fait dignes d'un disciple d'Ernesti, distingue même ceux de ses ouvrages où il s'était plu à se créer une diction particulière, et elle donnait beaucoup d'attrait à ses cours de philosophie et à sa conversation. Platner était le Nestor de la philosophie allemande, lorsqu'il est mort, le 12 mai 1818, âgé de soixante-quatorze ans (1), après avoir célébré, l'année précédente, son jubilé doctoral, aux applaudissements des maîtres et des élèves de l'université qu'il avait illustrée à-la-fois comme écrivain et comme professeur, étant doué d'un grand

(1) Le *Dictionn. hist. crit. et bibliogr.*, qui place sa mort au commencement de l'année 1819, dit qu'il était alors dans un état d'aliénation mentale presque complet.

talent pour l'enseignement et de toutes les grâces de l'élocution. Il n'a jamais rempli de fonctions étrangères à l'instruction publique, si l'on excepte sa nomination à celle de membre de la commission créée, en 1816, par le roi de Saxe, pour s'occuper de la rédaction d'un projet de loi sur la liberté de la presse. Les ouvrages de Platner forment deux classes fort distinctes Nous indiquerons d'abord ceux qui appartiennent à la médecine et à la physiologie : I. *Anima quo sensu crescere dicatur*, Leipzig, 1768, in 4°. II. *De vi corporis in memoriam*, ibid., 1769, in-4°. III. *Lettres* d'un médecin à son ami (en allem.), 2 vol., 1772-74, in-8°. IV. *Supplementa in J. Z. Platneri Institutiones chirurgiæ*, pars 1ª., 1773, in-8°.; un autre Supplément à la Chirurgie de son père parut, en 1776, in-8°. V. *Quæstionum medicinæ forensis de amentiâ dubiâ*, part. I-III, ibid., 1796, 1797, in-4°.: ces Programmes, joints à d'autres Mémoires de Platner, relatifs à la médecine légale, ont été traduits en allemand, par le D. C. E. Hedrich, et publiés, en 1820, à Leipzig, in-8°. VI. *Anthropologie pour les médecins et les philosophes*, 2 vol., ibid., 1771 et 1772, in-8°. Cet ouvrage, qui appartient à la psychologie, tout autant qu'à la physiologie, fit beaucoup de sensation lorsqu'il parut. Une application ingénieuse des études du médecin aux problèmes de la philosophie, des vues neuves et lumineuses sur plusieurs parties de l'anthropologie physique et intellectuelle, et un grand mérite de style, le recommandèrent également à l'attention des savants et des littérateurs, et contribuèrent, presque autant que les *Aphorismes*, à placer l'auteur au premier rang des écrivains philosophes de l'Allemagne. Le premier volume, entièrement refondu (il a 664 pages, dans la 2ᵉ. éd.), a été republié en 1790, mais sans qu'il en ait paru de suite depuis. On y trouve exposées, avec beaucoup d'esprit et d'interêt, l'hypothèse d'un double organe de l'ame, et celle de deux espèces différentes de fluide nerveux, hypothèses accueillies d'abord avec assez de faveur, mais rejetées par les physiologistes psychologues de nos jours. VII. *Quæstionum physiologicarum libri duo*, ibid., 1794, in-8°. La latinité de ce livre, qui est le recueil des Programmes physiologiques de l'auteur, rappelle, par la pureté et l'élégance de la diction, l'école d'Ernesti et les ouvrages de Gaubius. Il faut y joindre le Programme imprimé en 1794: *An ridiculum sit, animi sedem inquirere.* Dans l'un et l'autre écrit, Platner se déclare partisan des idées de Stahl, sur la part que l'ame prend aux fonctions du corps animé; il soutient l'existence de deux genres de perceptions, accompagnées ou privées de conscience. Les écrits philosophiques de Platner sont : 1°. *Aphorismes philosophiques, avec des notes relatives à l'histoire des opinions des philosophes*, 2 vol., 1776 et 1782, in-8°. Le premier volume a été réimprimé deux fois, avec des changements considérables, en 1784 (500 pag.) et en 1793 (656 pag.) C'est à cette dernière édition, publiée depuis l'impulsion donnée aux spéculations métaphysiques par la doctrine de Kant, que se rapportent principalement nos réflexions générales sur la philosophie de Platner. Le second volume des Aphorismes a subi une métamorphose encore plus complète : au lieu de 480 pag. de la première

édition, celle de 1800, qui est plutôt un ouvrage refait à neuf, en tient 848. — 2°. *Dialogue sur l'athéisme* (imprimé dans la Traduction que K. G. F. Schreiter a donnée, en 1781, des Dialogues de Dav. Hume sur la religion naturelle. — 3°. *Elements de logique et de métaphysique*, ib., 1795, in-8°. S—R.

PLATOFF, attaman (1) ou chef de la nation des Cosaques du Don, au commencement de ce siècle, était né, dans la Russie méridionale, vers 1765. De 1806 à 1815, il prit part aux nombreuses campagnes des Russes, se signala comme un des plus habiles généraux de cavalerie légère; et, par l'importance qu'il sut donner aux opérations des Cosaques, influa beaucoup sur le succès des armes de l'empereur Alexandre. En 1806 et 1807, il avait le grade de lieutenant-général dans l'armée qui vint au secours des Prussiens, et fut battue par l'armée française. Ayant été envoyé ensuite à l'armée de Moldavie, qui combattait contre les Turcs, cette campagne lui valut le grade de général de cavalerie. En 1812, il était à l'armée qui devait empêcher les Français de pénétrer en Russie; mais, battu le 30 juin aux environs de Grodno, et poursuivi sur plusieurs points, il fut obligé, avec les débris de l'armée russe, de se retirer promptement dans l'intérieur. Il reprit ses avantages lors de la fameuse retraite de Moscou à la Bérésina. Avec vingt régiments de Cosaques, Platoff harcela l'armée française, et ajouta beaucoup aux désastres auxquels elle fut en proie, et qui en détruisirent la plus grande partie. Le feld-maréchal Barclay de Tolly, dans une lettre qu'il adressa plus tard à Platoff, reconnut les services éminents que les Cosaques, confiés à son commandement, avaient rendus dans cette poursuite, pendant laquelle ils enlevèrent aux troupes de Buonaparte, le butin de Moscou, consistant principalement en argenterie, dont ils firent ensuite don à l'église de Notre-Dame de Casan, à Pétersbourg. Mais Platoff eut la douleur de voir expirer dans ses bras son jeune fils, qui avait été percé d'un coup de lance par un hulan polonais, aux environs de Vereia. Les Cosaques, pour témoigner leur vénération à leur chef, firent à son fils des funérailles pompeuses. Cependant Platoff ne s'est jamais consolé de la perte d'un fils qu'il se flattait d'avoir pour successeur dans le commandement de sa nation. L'année suivante, les Cosaques de Platoff pénétrèrent avec les Russes en Allemagne; et après la bataille de Leipzig, ils firent la campagne de France. Lorsqu'après le combat de Bar-sur-Aube, les souverains alliés divisèrent leur armée en deux parties pour filer le long de la Marne et de la Seine, Platoff reçut l'ordre de manœuvrer entre les deux corps avec une nuée de Cosaques. Paris étant enfin tombé au pouvoir des alliés, Platoff y fit son entrée avec le quartier-général. Les souverains avaient déjà récompensé ses services par des décorations d'ordres: il se rendit, à leur suite, avec le général Blucher, en Angleterre, où le commerce de Londres lui vota un présent, consistant en un sabre magnifique. En 1815 il eut encore le commandement des Cosaques destinés à la seconde invasion de France, et Paris le vit reparaître avec sa troupe. A la paix, il se retira au Nouveau Tcherkask, où il mourut en février 1818. Les

(1) En polonais *Hetman*.

Cosaques avaient pour lui un attachement inviolable; et aucun chef n'a eu sur eux autant d'autorité : il est vrai que, dans la guerre, il leur laissait suivre leur penchant pour le pillage, d'ailleurs bien difficile à réprimer dans cette sorte de milice. En 1822, a paru à Pétersbourg une *Vie de Platoff*, par Smirnof. D—G.

PLATON, célèbre philosophe grec, naquit dans l'île d'Égine, l'an 430 avant J.-C. (1) Il eut pour père Ariston, qui descendait de Cadmus, et pour mère Perictyone, qui descendait elle-même d'un frère de Solon. Il avait reçu d'abord de ses parents le nom d'Aristoclès, qui était celui de son aïeul. On raconte de diverses manières l'origine du nom de Platon, et la manière dont il lui fut donné. Brucker pense avec raison que ces conjectures sont au moins très-incertaines, puisque le nom de Platon était déjà commun chez les Grecs avant la naissance de ce philosophe. L'admiration qu'inspirèrent ses ouvrages a fait éclore, sur sa naissance et sa jeunesse, plusieurs fables ingénieuses, que le goût des Grecs pour le merveilleux avait en quelque sorte accréditées dans l'antiquité. « Apollon aurait été son véritable père; des abeilles du mont Hymette auraient déposé leur miel dans sa bouche, pendant qu'il était encore au berceau; il se serait vu lui-même en songe avec un troisième œil; la veille du jour où son père le présenta à Socrate, ce philosophe aurait vu un jeune cygne, s'élevant de l'autel consacré à l'Amour, venir se reposer dans son sein, et s'élever ensuite aux cieux, charmant les dieux et les hommes par la douceur de son chant. » Un plus vrai prodige est ce rare assemblage des dons les plus heureux, et en même temps les plus divers, dont la nature l'avait doué, comme si elle se fût complu à former en lui le plus beau génie que la philosophie ait offert à l'humanité. Il possédait au plus haut degré ces facultés brillantes qui président aux arts d'imagination, mais qui constituent aussi ou qui fécondent l'esprit d'invention dans tous les genres; cette inspiration qui puise dans la région de l'idéal le type de ses ouvrages; ce sentiment de l'harmonie, ce talent de coordination, qui distribuent toutes les parties d'un plan dans le plus parfait accord; cette vivacité et cette énergie de conception, qui rendent une nouvelle vie aux objets, en les exprimant, et qui les embellissent encore, en les faisant revivre. Toutefois, et par une rencontre aussi heureuse que rare, il était également doué de ces qualités éminentes qui forment les penseurs. Exercé aux méditations profondes, il était capable de suivre, avec une incroyable persévérance, les déductions les plus étendues : il savait atteindre, par un regard pénétrant, les distinctions les plus délicates, et quelquefois les plus subtiles; s'élever aux abstractions les plus relevées, malgré les imperfections que lui opposait une langue si peu façonnée encore aux formes philosophiques; et cette circonstance explique peut-être comment des talents si divers se réunissaient naturellement en lui : surtout il avait reçu le don d'une sensibilité exquise, d'une chaleur et d'une

(1) Le septième jour de thargelion, de l'an 430, qui est la troisième année de la LXXXVIIe. olympiade, selon Corsini et Fabricius; ou bien l'année suivante selon Dodwell; ou enfin la première de la LXXXVIIIe. olympiade suivant Dacier. La dernière de ces trois dates repose sur l'autorité de Diogène-Laerce : mais la première paraît préférable, elle s'appuie sur un texte formel et précis d'Athénée (*Deipnosoph.*, l. V, A, 13), et concorde avec les autres circonstances.

HIST. ANCIENNE.

PLATON

Landon direx.t

élévation de l'ame, d'un enthousiasme réfléchi, qui se dirigeaient constamment vers l'image du beau et du bon, et qui s'alimentaient des plus pures émanations de la morale. L'éducation qu'il avait reçue, était propre à développer à-la-fois ces dispositions différentes avec un égal succès. A l'étude de la grammaire et de la gymnastique, il avait associé de bonne heure celle de la peinture, de la musique, de la poésie. La lecture des poètes avait fait les délices de sa première jeunesse; il s'était essayé lui-même dans les genres lyrique, épique, dramatique. Il avait composé des Tragédies, qu'il brûla lorsqu'il eut entendu Socrate. Il s'adonna aussi à la géométrie; et cette étude l'introduisit à celle de la philosophie: aussi interdisait-il l'accès de cette dernière science à ceux qui ne s'y présentaient point avec la même préparation. « Il avait déjà recueilli les leçons d'Héraclite, par la bouche de Cratyle, dit Aristote, lorsque, dans sa première jeunesse, il fut admis auprès de Socrate. » Il eut le bonheur d'entendre, pendant huit années, le plus sage des hommes; et il mit par écrit, dit-on, une partie de ses entretiens. Indigné de l'accusation portée contre son maître, il éleva la voix en sa faveur, s'élança vers la tribune de l'orateur, et entreprit une apologie que des juges iniques et prévenus le forcèrent d'interrompre. A la mort de Socrate, Platon, accablé de douleur, abandonna, ainsi que les autres disciples de ce grand homme, une ville souillée par un crime aussi odieux, et se retira, comme eux, à Mégare. Là, il entendit Euclide, et fut initié par lui à l'art de la dialectique. Bientôt il commença ces voyages célèbres qui furent pour lui une suite de pélerinages philosophiques. En Italie, il fréquenta les illustres philosophes sortis de l'école de Pythagore, Archytas de Tarente, son disciple Philolaüs d'Héraclée, Eurytas de Métapont, Timée de Locres, Éthécrate, Acrion, et fut admis aux traditions secrètes de cette école. Il apprit aussi, auprès d'Hermogène, à connaître le système de Parménide. De là, il se rendit à Cyrène, et se perfectionna, sous Théodore, dans l'étude de la géométrie. Il visita ensuite cette Egypte, dépositaire de tant de traditions antiques, à laquelle la Grèce avait emprunté les germes des sciences et des arts. Là, suivant le témoignage d'Apulée et de Valère-Maxime, il cultiva l'astronomie : suivant saint Clément d'Alexandrie, il fut instruit, à Héliopolis, par le prêtre Sechnuphis, dans les doctrines des Egyptiens; suivant Pline et Quintilien, il fut initié aux mystères de la doctrine hermétique. Cette dernière circonstance serait d'une haute importance dans l'histoire de la philosophie; elle favoriserait l'opinion de ceux qui font remonter à la plus haute antiquité les doctrines mystiques d'Alexandrie, à la transmission desquelles l'enseignement de Platon aurait servi d'intermédiaire : mais Fabricius et Brucker ont rejeté cette supposition, par des motifs plausibles; ils ont pensé que les nouveaux Platoniciens ont seuls accrédité un récit qui était dans les intérêts de leur cause. Plusieurs Pères de l'Eglise ont également supposé que Platon, par le commerce qu'il avait eu en Egypte avec les Hébreux, avait été introduit à la communication des livres de l'Ancien-Testament; et cette opinion a trouvé de nombreux partisans parmi les érudits des temps modernes: elle a été adoptée en par-

ticulier par Dacier ; mais elle soutient, moins encore que la précédente, l'épreuve d'une discussion sévère. On peut voir en particulier, dans Lenfant et dans Brucker, le résumé des motifs qui la repoussent. Platon, à son retour, séjourna de nouveau dans la Grande Grèce ; il fit aussi, à diverses époques, et par divers motifs, trois voyages en Sicile. Le premier, dans lequel il avait uniquement pour but sa propre instruction, eut lieu sous le règne de Denys l'Ancien ; ce fut alors qu'il s'attacha Dion, par l'affection la plus vive, et qu'il déposa dans son cœur le germe des vertus généreuses. Il n'échappa qu'avec peine à la vengeance du vieux tyran, en la présence duquel il avait exposé, avec une courageuse éloquence, les droits de la justice. Trahi, à son retour, par Pollis, ambassadeur de Sparte, qui le ramenait dans sa galère, et vendu, pour complaire à Denys, il fut racheté par Annicéris, philosophe cyrénaïque. Denys craignait que Platon ne se vengeât, en publiant sa perfidie : « Je suis trop » occupé de l'étude de la philosophie, » répondit celui-ci, pour me souve» nir de Denys. » Son second voyage en Sicile fut déterminé par l'invitation du fils de Denys et les instances de Dion. On faisait espérer à Platon que le jeune Denys, monté sur le trône de son père, écouterait les conseils de la sagesse, et qu'en inspirant l'amour de la vertu au tyran de Syracuse, il assurerait le bonheur de la Sicile. Le philosophe fut reçu avec les plus grands honneurs : Denys le combla de témoignages d'attachement ; il parut quelque temps vouloir suivre ses maximes : mais Platon perdit bientôt l'espoir de le réformer, et parvint à se soustraire à la captivité honorable dans laquelle Denys le retenait. Plus tard, et dans un âge déjà très-avancé, Platon cédant aux mêmes prières, vint de nouveau tenter, avec moins de succès encore, d'exercer sur Denys une influence salutaire ; sa fidélité à Dion alors exilé, le zèle avec lequel il prit la défense de Théodote et d'Héraclide, irritèrent le tyran : Platon courut quelque danger par l'effet de ce ressentiment, et dut à l'intervention d'Archytas, d'obtenir son retour en Grèce. En vain a-t-on cherché à répandre quelques nuages sur la pureté des motifs qui conduisirent plusieurs fois Platon en Sicile : le désintéressement qu'il y montra, en refusant les faveurs et les dons du jeune Denys, le courage avec lequel il lui fit entendre la voix d'une morale austère, et plaida la cause des opprimés, confirment assez ce que les historiens nous attestent des nobles intentions qui l'animaient. On raconte qu'au retour de son deuxième voyage, il vint assister aux jeux olympiques, y vécut dans le commerce d'étrangers distingués, revint avec eux à Athènes, les y logea sans qu'ils eussent soupçonné qui il était, jusqu'au moment où ils lui demandèrent de leur faire voir le célèbre disciple de Socrate. Vers cette même époque, Platon trouva Dion aux jeux olympiques, et ne négligea rien pour le détourner de ses projets de vengeance contre Denys : on sait que Dion chassa le tyran, rendit la liberté à sa patrie, et périt bientôt après avoir malheureusement souillé par le meurtre d'Héraclide la gloire qu'il venait d'acquérir. Les parents et les amis de Dion demandèrent alors à Platon ses conseils ; il leur traça un plan de gouvernement, dans lequel la royauté devait être unie au sacerdoce, partagée entre

trois princes, et tempérée par divers conseils législatifs, politiques et judiciaires. Les habitants de Cyrène, les Arcadiens et les Thébains lui demandèrent aussi des lois; il les refusa aux premiers, parce qu'ils étaient trop attachés aux richesses, aux autres parce qu'ils étaient trop ennemis de l'égalité. Plutarque raconte qu'il donna douze livres de lois aux Crétois pour la fondation de Magnésie; qu'il envoya Phormion aux habitants d'Elée, Menedème à ceux de Pyrrha, pour ordonner leurs républiques. Python et Héraclide, ayant rendu la liberté à la Thrace, se guidèrent aussi par ses conseils. Archelaüs, roi de Macédoine, rechercha et obtint son amitié : du reste il ne voulut jamais prendre lui-même une part active et directe aux affaires publiques, même dans sa patrie. On suppose que l'éloignement qu'il montra constamment pour les emplois provenait de ses opinions théoriques sur la meilleure forme de gouvernement, et de ce qu'il n'approuvait pas la législation de Solon : il est plus probable que le motif qui le retint, fut la situation politique d'Athènes, opprimée par les trente tyrans, lorsque, dans sa jeunesse, on lui offrit de l'associer au gouvernement; livrée ensuite aux persécuteurs de Socrate, et toujours en proie aux factions, il n'espéra pas pouvoir servir utilement sa patrie, quand les antiques institutions avaient déjà presque entièrement dégénéré. Il se voua donc sans réserve à l'étude de la philosophie; il crut avoir fondé, il crut gouverner un assez bel empire, en érigeant l'académie. Ce fut au retour de ses premiers voyages, qu'il ouvrit cette école célèbre dans un gymnase ombragé, voisin de la ville, et près duquel il possédait un jardin, portion de son modeste patrimoine, dont il fit son séjour habituel. Socrate, en réformant la philosophie corrompue par les sophistes, l'avait rappelée à un but éminemment moral, l'avait fondée sur la *connaissance de soi-même;* mais il avait en même temps montré un extrême éloignement pour les théories spéculatives. Platon voulut achever cette grande restauration, et puisa dans les entretiens de Socrate l'inspiration qui anime tous ses travaux; mais il jugea que le moment était venu de tenter avec plus de sûreté les spéculations scientifiques : il reproduisit, sous une forme nouvelle, celles de Pythagore et d'Héraclite. Platon est le premier philosophe de l'antiquité, dont les écrits nous aient été transmis presque en entier. Cependant, pour juger, d'après ces écrits, l'enseignement de Platon, tel qu'il était pour ses disciples, et sa véritable doctrine, il faut avant tout s'attacher à quelques considérations importantes, et résoudre un problème difficile. Les anciens, suivant Sextus l'empirique, distinguaient les écrits de Platon en deux classes : les uns *gymnastiques* ou *dubitatifs*, destinés aux exercices de l'esprit, dans lesquels il représente Socrate luttant contre les sophistes; les autres, *dogmatiques* ou *agonistiques*, dans lesquels il expose ses propres sentiments par l'organe de Timée ou de quelque autre (Pyrrhon, *Hyp.* liv. I, ch. 33). Les livres des *Lois* et de *la République* appartiennent spécialement à la seconde classe; un grand nombre de dialogues à la première : en général Platon, dans ses dialogues, affecte de n'exprimer jamais ses propres opinions; ce n'est point lui qui parle : il met en scène les philosophes qui l'ont précédé; il les met en commer-

ce entre eux et surtout avec Socrate, souvent même sans observer dans ces rapprochements l'exactitude historique, mais conservant à la doctrine de chaque interlocuteur le caractère qui lui est propre : il traduit ainsi la philosophie sous une forme dramatique ; et au moment où la discussion approche de son terme, il s'arrête, il évite de conclure. On sait, par le témoignage des anciens, par celui d'Aristote en particulier, que Platon avait une double doctrine : l'une *exotérique* ou publique, l'autre, *ésotérique* ou secrète. Il fait souvent allusion lui-même à cette distinction ; et il donne à entendre qu'il a évité d'exposer la dernière par écrit. Il fut peut-être conduit à envelopper d'un voile ses opinions les plus importantes, par l'exemple des Pythagoriciens, et par celui des castes sacerdotales de l'Égypte ; peut être aussi jugea-t-il que cette prudence était nécessaire dans un temps où venait d'avoir lieu l'immolation de Socrate : mais ce qui paraît surtout probable, d'après plusieurs passages de Platon lui-même, c'est que, dans la distinction des deux doctrines, il avait essentiellement pour objet de proportionner les divers degrés de son enseignement aux divers degrés de la capacité de ses élèves, employant pour le plus grand nombre, pour ceux qui commençaient l'étude de la philosophie, une méthode simple et familière ; ne leur offrant que des idées d'un ordre inférieur, et réservant ses théories les plus relevées au petit nombre de sujets favorisés, qui avaient été disposés à les recevoir par une préparation convenable. Ce dernier motif nous aide à nous définir, au moins approximativement, en quoi consistait la doctrine secrète ou ésotérique ; et plusieurs autres rapprochements confirment cette induction. Nous pensons que la doctrine secrète, loin d'être opposée à la doctrine publique, n'en était pas même essentiellement différente ; que la première était en rapport avec la seconde ; qu'elles faisaient partie d'un même plan, comme dans chaque science la partie élémentaire se lie à la partie transcendentale ; que la doctrine publique était l'introduction destinée à préparer les voies à la doctrine occulte ; que celle-là était en quelque sorte le portique, celle-ci le sanctuaire : et en effet, en méditant avec soin les écrits de Platon, on voit qu'ils se dirigent tous, par une tendance commune, vers un ordre de vérités qui en est le corollaire nécessaire, quoiqu'il ne soit jamais textuellement exprimé. On peut donc, en suivant la trace de ces analogies, reconstruire en quelque sorte la doctrine ésotérique, à-peu-près comme les architectes modernes *restaurent* les monuments anciens par les données proportionnelles que leur fournissent les parties qui sont encore debout : la doctrine *ésotérique* occupe le sommet de l'édifice élevé par Platon ; elle s'appuie sur la célèbre théorie des *idées* : elle consiste essentiellement dans ces grandes maximes, qui font dériver de la contemplation de la nature divine, les notions du vrai, du bon et du beau. Plus on étudie les écrits de Platon, plus on découvre l'harmonie cachée qui unit toutes ses vues, quoique disséminées ; on peut ainsi leur rendre l'ensemble et la forme lemmatique qu'il a évité de leur donner. L'étude des facultés de l'ame constitue le prodrome de ce système ; elle constitue aux yeux de Platon, l'étude préliminaire à la vraie philosophie : il expose avec une netteté remarquable, les fonctions de ces facultés diverses,

les phénomènes propres à chacune; la hiérarchie qui règne entre elles: il a surtout le mérite de marquer avec précision cette coopération active de l'ame, par laquelle elle réagit sur les sensations, les convertit en perceptions, les réunit dans un foyer commun, les compare, les combine, en forme ensuite des jugements, en déduit des notions communes et relatives. On peut voir dans le *Theætète*, avec quelle sagacité il distingue l'objet perçu, le sujet qui perçoit, et la perception qui résulte de leur rapport mutuel. Cependant cette suite d'opérations de l'esprit sur ses perceptions n'a point paru suffire aux yeux de Platon, pour expliquer les notions universelles, celles qui appartiennent au plus haut degré de l'abstraction. Il a formé de celles-ci une classe à part, leur a donné un caractère spécial, une origine toute particulière; il les désigne sous le nom d'*idées*, terme qui a, dans sa philosophie, une acception fort différente de celle qui est reçue dans le langage ordinaire. Aristote a expliqué comment Platon a été conduit à cette théorie nouvelle (2) par les opinions qu'il avait puisées dans les systèmes d'Héraclite. Il pensait, avec la plupart des philosophes de l'antiquité, qu'*il n'y a de science véritable que pour les choses nécessaires*; c'est-à-dire que la vraie science ne peut se composer que de vérités absolues, universelles, éternelles, indépendantes des lieux et des temps. Remarquant, avec Héraclite, que, sur le théâtre de l'observation, dans l'ordre des phénomènes sensibles, *tout est dans un flux perpétuel*, que rien n'est constant, uniforme, il avait donc cherché à découvrir, au-dessus de la nature phénoménale, une autre nature immobile; ce fut *le monde des intelligibles*: « ce monde est le domaine propre de » la raison, comme la nature phénoménale est le domaine des sens; de » là, dans la raison, un ordre de notions qui correspondent à ce monde » supérieur, qui nous mettent en » rapport avec lui: ce sont les *idées*. » Or, comment se constituera ce rapport des notions propres à la raison humaine, avec l'ordre des choses qui appartiennent à cette nature sublime, immuable, et qui seule est vraiment réelle? Le voici: « Les *idées* » qui éclairent la raison humaine, » appartiennent aussi à l'intelligence » divine; elles ont servi de modèle » à l'ordonnateur suprême, pour » l'exécution de ses ouvrages; il les » a réalisées sur l'immense théâtre » de l'univers; les *idées* sont les modèles, les formes éternelles de tout » ce qui existe; et c'est pourquoi » elles ont reçu le nom d'*archétypes*: » la nature toute entière est renfermée » dans ces essences éternelles: chacune » d'elles préside à un genre, c'est l'*unité*, source du *multiple*. Ces *idées* » n'ont donc pu se former dans l'esprit » humain, par une déduction tirée » des perceptions sensibles; elles » sont *innées*, c'est-à-dire, elles » émanent de l'entendement divin: » Dieu lui-même les a placées dans » notre ame pour servir de principes à nos connaissances; et voilà » pourquoi tout ce que nous paraissons apprendre, n'est au fond que » *réminiscence*. C'est donc de sa par» ticipation à l'essence divine, que » l'ame tire la lumière qui la guide. » Ainsi, il y a pour les hommes deux

(2) On a contesté à Platon le mérite d'avoir été le véritable inventeur de cette théorie; l'auteur de cet article croit avoir prouvé qu'elle lui appartient incontestablement, dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, 2e édit., tome II, chap. 4.

» sortes de connaissances. Les unes » ne méritent qu'improprement ce » nom; ce sont celles qui provien- » nent des sens; elles ne compo- » sent qu'une simple opinion; elles » manquent de certitude et de fixité; » elles ne nous révèlent que ce qui » passe. Les autres constituent émi- » nemment la science; elles nous » enseignent *ce qui doit être;* les » mathématiques n'en sont encore » qu'un ordre inférieur, une appli- » cation immédiate; car ces con- » naissances primitives appartien- » nent à la plus haute universalité. » Lorsqu'une fois on a bien saisi cette théorie de Platon, lorsqu'on s'est placé avec lui dans ce point de vue qu'il s'est choisi au sommet de l'échelle des êtres, on en voit dériver, par une conséquence naturelle, toutes les branches de sa philosophie; on conçoit d'avance tout ce qu'il y aura donné d'élévation et de grandeur dans quelques-unes de ses spéculations, tout ce qui se mêlera d'arbitraire et d'hypothétique dans les autres, suivant que les sujets qu'il traite se prêtent plus ou moins à cette marche transcendentale. La théologie naturelle recevra de lui une pureté, un éclat, jusqu'alors inconnus parmi les philosophes grecs, en se dégageant des enveloppes des allégories mythologiques. Si la pensée de la création ne s'est point offerte à lui, s'il a, comme tous les anciens philosophes, conçu la matière coexistante à la Divinité, cette matière diffère peu du néant, dépourvue qu'elle est de toutes propriétés, de tout principe vital, et presque de toute réalité véritable. Cette opinion était inhérente au grand et perpétuel contraste que ces philosophes croyaient apercevoir dans l'univers physique et moral: du reste, c'est un Dieu seul qui est la source de la vie; il est la perfection absolue, la raison suprême; législateur et juge, exempt de passions comme d'erreurs; il est l'idéal infini, éternel: de lui découlent tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon, et le beau qui n'est que *la splendeur du bon;* à lui, doit tendre sans cesse, comme à son but, tout être intelligent et sensible. Aux preuves de l'existence de Dieu, que Socrate avait déduites des phénomènes de l'univers, Platon joint celles que nous appelons métaphysiques; il proclame en lui l'*être nécessaire:* on trouve dans le Philèbe, et dans le dixième livre des Lois, le germe de la célèbre démonstration de Clarke. La morale de Platon participe à la même pureté, à la même sublimité: la morale, en effet, suppose la conformité des sentiments et des actions, à certains exemplaires qui expriment la règle de nos devoirs; elle tend, sans cesse, à un idéal qui réside dans la perfection: on ne saurait douter que Platon, en considérant, avec Socrate, la morale comme le but essentiel de la philosophie, n'ait été conduit en partie à sa théorie des *idées*, par le cours de ses méditations sur une science qui semblait lui en offrir l'indication, généralisant ainsi un ordre de vues qui, dans cette application spéciale, se justifie par sa fécondité. Platon ne fait point reposer la morale sur le principe de l'obligation, sur la loi du devoir; et en cela il semble abandonner les traces de Socrate. Il la fait principalement consister dans la tendance à la perfection, comme constituant le bien suprême; il la fait naître de l'amour, comme il a fait naître la philosophie de l'admiration. Il distingue donc deux sortes de biens, les uns *humains*, les autres *divins:*

les uns passagers, périssables, trompeurs, relatifs, dépendant des sens; les autres, permanents, nécessaires, se suffisant à eux-mêmes. « Trois conditions caractérisent ces derniers : la vérité, l'harmonie, la beauté. Ils appartiennent à l'ordre des *idées* : la Divinité en est le siége, la source; elle est le type ou la règle des actions qui y conduisent. Le culte de la Divinité est donc un et identique avec la pratique de la morale : c'est en se rapprochant de Dieu qu'on s'élève à la vertu; c'est en se dévouant à la vertu qu'on honore Dieu d'une manière digne de lui. Sans doute, l'avenir qui attend l'homme au-delà du tombeau est la récompense des bons, comme la punition des méchants; telle est la tradition enseignée constamment, et de temps immémorial dans les mystères. Mais la mort est surtout la délivrance de l'ame; elle la rend à sa céleste origine. » — « L'ame » est une vie immortelle, enfermée » dans une prison périssable; la mort » est une sorte de résurrection; aussi » l'ame du sage mourant s'ouvre-t-» elle aux vérités les plus sublimes. » On peut contester, sans doute, quelques-uns des raisonnements que Platon prête à Socrate, dans le Phædon : il en est qui, reposant uniquement sur le système de métaphysique de Platon, participent à sa faiblesse; mais le sentiment moral qui anime tout ce récit, la sublimité du tableau qui s'y déroule, ont excité la juste admiration des siècles. Platon unit si intimement la morale à la politique, qu'elles ne sont, en quelque sorte, pour lui, qu'une seule et même science : souvent même la seconde prend dans ses écrits le caractère d'une allégorie, ou d'une image destinée à réfléchir la première, à la montrer vivante et en action; c'est ce qu'on remarque en particulier dans ses livres de la République; aussi les commentateurs s'y sont-ils souvent trompés. « La morale ne se borne pas à régler les actions de l'individu, à marquer le but auquel sa vie doit se diriger; elle assigne, suivant Platon, la fin de la société toute entière : il ne suffit point que les institutions sociales ne soient pas en contradiction avec elle; il faut qu'elles correspondent d'une manière absolue à l'idéal moral; elles n'ont pour objet que de le réaliser au sein de l'humanité. La même loi gouverne donc et l'état social et le cœur de l'homme; les mêmes qualités, les mêmes vices, sont nécessaires à l'un et à l'autre, peuvent les corrompre tous deux; leur félicité commune se fonde sur les mêmes principes : sagesse, modération, force, justice, ces quatre éléments fondamentaux du souverain bien, qui n'est autre que la vertu. L'État est la réunion d'un certain nombre d'hommes sous des lois générales; réunion que rend nécessaire l'impossibilité où ils seraient d'atteindre au bonheur par leurs efforts isolés. La personnalité de l'égoïsme, qui ferait prévaloir l'intérêt privé sur l'intérêt général, rendrait cette réunion impraticable, si les lois ne venaient rétablir la supériorité de ce dernier intérêt sur l'autre : ces lois, c'est la raison qui les dicte, c'est la raison qui ramène toutes les vues particulières sous des règles générales. La *liberté* et l'*unité* sont la fin à laquelle tendent les institutions sociales. La vraie *liberté* ne consiste point dans l'affranchissement de toute obligation; un tel désordre ne serait que l'anarchie : elle consiste dans la soumission générale aux lois de la raison. L'*unité* résulte de l'accord; cet

accord est obtenu, si tous les citoyens sont justes, si l'intérêt individuel disparaît, et si chacun ne considère ce qu'il possède, que comme une propriété commune. Là où règnent, non des hommes, mais Dieu même et la raison par l'organe des lois, il n'y a ni despote, ni esclaves; tous les citoyens sont libres, unis, animés d'une bienveillance naturelle. Comme il y a dans l'ame trois facultés principales, il y a aussi trois ordres dans la société; les magistrats, les défenseurs, les citoyens. Les magistrats sont les serviteurs des lois, les conservateurs du bien général; ils doivent prendre Dieu pour modèle : les défenseurs composent la force physique de l'État, repoussant les aggressions du dehors, réprimant les troubles du dedans : l'État est bien ordonné si chacun de ces trois ordres remplit exactement les fonctions qui lui sont propres, sans s'immiscer dans celles des autres. De là résulte cette harmonie qui fait régner l'unité dans le multiple, et qui constitue l'idéal de la moralité. L'éducation des citoyens est donc le fondement des institutions sociales, et l'objet le plus essentiel des lois; cette éducation a pour but de former dans les enfants, des dispositions que puisse approuver un jour leur raison, quand elle sera développée, de leur enseigner d'avance à aimer ce qui est bien, et à repousser ce qui est mal. » La théorie politique de Platon n'est ainsi qu'un type de la perfection morale, appliquée à la société humaine, et considérée comme le suprême accord des vertus individuelles, qui sont l'idéal de la perfection, pour chacun de ses membres; ce qui explique assez comment le tableau qu'il en a conçu renferme, à plusieurs égards, des choses inadmissibles dans la pratique, et comment les lois que Platon avait offertes à quelques républiques ne purent soutenir l'épreuve des applications. On voit aussi, d'après le point de vue dans lequel Platon s'était placé, ce qu'il voulait dire, lorsqu'il exprimait le vœu que la société fût gouvernée par des philosophes; vœu dont le vrai sens a été souvent méconnu. C'est encore en se plaçant dans le même point de vue, qu'il desirait faire intervenir la législation, pour que les écrits destinés à être publiés, et les drames destinés à être représentés sur le théâtre, fussent soumis à l'examen préalable des magistrats. Les sophistes avaient tellement abusé de l'enseignement, de l'argumentation, de l'art oratoire, que Platon ne croyait pouvoir assez faire pour prévenir le retour de semblables abus. Il va, dans le Phædon, jusqu'à élever des doutes sur l'utilité de la propagation des lumières, par la crainte de multiplier les faux savants, plus dangereux que les ignorants : ailleurs, il va jusqu'à envier à l'Egypte, l'immobile distribution des castes. Platon a été, dans l'antiquité, le premier créateur d'une théorie systématique de la littérature et des arts, par ses méditations sur la nature du beau; et il a, en cela, préludé aux admirables traités didactiques d'Aristote : il a fait dériver la notion du beau d'une source sublime; il l'a puisée dans la morale, il l'a identifiée avec les notions du vrai et du bon; il en a cherché le type dans la Divinité : car, « le beau, suivant lui, consiste dans la régularité, l'harmonie et la symétrie.

Toutes les productions de l'esprit, tous les ouvrages des arts qui ne seraient point fidèles à ce caractère, commettraient à ses yeux une sorte de profanation. » Fidèle lui-même à l'esprit de ses maximes, c'est toujours à cette région élevée qu'il emprunte ses pensées; il est à-la-fois poète, orateur et philosophe : poète, par cette inspiration qui semble animer toutes ses paroles; qui cherche à réaliser l'idéal; qui reproduit, sous des images brillantes, les vérités les plus profondes, et qui lui a valu, si justement, le titre d'*Homère de la philosophie* : orateur, par cette chaleur de l'ame, par cette noblesse de sentiments, par ce zèle ardent pour la vérité et la justice, qui pénètrent, attachent, entraînent le lecteur; par cette richesse, cette élégance, cette pompe du style, qui a fait l'admiration de Cicéron et de Quintilien : philosophe, enfin, par la haute généralité de ses vues. Sa philosophie entière ressemble à ces chefs-d'œuvre des artistes de la Grèce, qui faisaient respirer des traits divins sous la forme humaine; et c'est par-là qu'elle est devenue classique comme ces chefs-d'œuvre, et comme eux immortelle : car tout ce qui appartient à la pureté de l'enthousiasme moral, ne vieillit jamais; et comme la beauté était, dans le langage de Platon, une expression abrégée de tout ce qu'il y a d'excellent dans les genres divers, on pourrait dire aussi qu'elle est la définition générale et caractéristique de toutes ses doctrines. D'après sa manière de procéder et la tournure de son esprit, on ne pouvait guère attendre de lui des vues saines sur la physique. D'ailleurs, chez lui, comme chez tous les philosophes antérieurs à Aristote, la physique se confondait à ses yeux avec la métaphysique; et de plus, il n'avait guère recueilli, à l'école de Parménide et d'Héraclite, que des idées propres à l'égarer. De là son opinion sur l'ame du monde, ses hypothèses sur la cosmogonie : en général, plus il se rapproche des faits qui appartiennent à l'observation méthodique, et plus il reste au-dessous de lui-même. On est étonné surtout de l'imperfection de ses idées sur l'organisation animale, lorsqu'on se rappelle qu'il devait connaître les travaux d'Hippocrate. On trouve pourtant, dans ses écrits, quelques aperçus semés, en quelque sorte, au hasard, qui appartiennent réellement à la science, comme lorsqu'il fait dériver les couleurs, du jeu de la lumière. Il avait soupçonné que les quatre éléments des anciens n'étaient eux-mêmes que des composés. Avec l'école d'Elée, il ne reconnaissait, dans la constitution des corps, que l'étendue à trois dimensions; avec eux, il distinguait la *matière* et la *forme* : mais cette forme, qui imprime ses propriétés réelles à la matière inerte, est, suivant Platon, une empreinte qu'elle a reçue de l'ouvrier suprême, et dont les idées ont été l'exemplaire. D'ailleurs il recommande, dans ses livres de la République, l'étude de l'astronomie et des sciences mathématiques; il reconnaît, non-seulement l'utilité de l'application de cette dernière science, mais aussi les avantages qu'on en peut retirer, pour former les facultés de l'esprit : du reste, de même qu'il considérait la physique comme une sorte de jeu propre à exercer la curiosité, il faisait consister le principal mérite de la géométrie en ce qu'elle conduit à l'étude de l'essence éternelle et universelle. La forme du

dialogue avait déjà été adoptée par quelques prédécesseurs de Platon; et Zénon d'Elée lui avait même donné des règles. Socrate, dans ses entretiens, avait également offert l'exemple de cette analyse ingénieuse, qui admet, par forme d'hypothèses, les propositions qu'il s'agit d'examiner; qui remonte des faits particuliers et familiers aux plus hautes généralités, par une marche graduelle; qui décompose en toutes ses parties une idée complexe, par les distinctions les plus délicates. Mais Platon, en empruntant la forme dialoguée et la méthode socratique, les a portées l'une et l'autre à un haut degré de perfection et d'élégance. On peut seulement lui reprocher d'être souvent descendu à des décompositions extrêmement subtiles, et d'avoir trop accordé parfois à des digressions qui font perdre de vue l'objet principal. Nous avons tiré cette exposition sommaire et rapide, non de tel ou tel écrit de Platon, en particulier, mais de l'ensemble de tous ses ouvrages; car il n'en est aucun où il ne s'exerce plus ou moins sur plusieurs sujets. Au milieu de la variété inépuisable que présentent ses dialogues, tout est lié en lui par un enchaînement secret; nulle part il ne donne à ses vues la forme systématique : mais leur sympathie ressort au travers de ce désordre apparent; c'est une vaste et immense harmonie qui résonne de toutes parts et repose sur les mêmes accords; elle naît de l'idée qu'il s'est faite de la philosophie, en la considérant comme une science qui assigne aux connaissances et aux arts leur rang, leur but, leurs principes; elle a pour centre et pour régulateur cet idéal qui définit Platon tout entier, qu'il a livré à ses successeurs comme un flambeau dérobé aux régions célestes: ses écrits, en un mot, sont ce qu'est la nature à ses yeux, *l'unité dans le multiple*. De ce caractère qui leur est propre, de cet enthousiasme moral qui y respire sans cesse, des charmes inépuisables de son style, de l'empire qu'il exerce sur l'imagination, alors même qu'il traite les matières les plus abstraites, est résultée l'influence prodigieuse que Platon a obtenue sur la marche de l'esprit humain. Cette influence se répand comme un fleuve majestueux au travers des âges; elle s'associe au christianisme dès sa naissance; elle vient présider au réveil des lettres et des arts, dans le beau siècle des Médicis. Toutefois elle a été mobile et variée dans ses effets, à cause du principe d'exaltation sur lequel elle était fondée, et du vague qui accompagne la doctrine platonicienne. Tantôt cette doctrine, lorsque l'inspiration primitive qui lui avait donné le jour, commence à se refroidir, prend, faute d'appuis solides, l'apparence d'une sorte de scepticisme dans la seconde et la troisième Académie; tantôt, lorsqu'au contraire l'exaltation se ranime et franchit toutes les bornes, elle s'égare dans un mysticisme plein d'illusions, au milieu de l'école d'Alexandrie: elle se prête à recevoir des mélanges hétérogènes qui la dénaturent. Aristote a été le disciple de Platon, avant de devenir son rival : si Aristote a surpassé Platon, s'il a donné à la philosophie une base plus solide en la fondant sur l'expérience; s'il a étendu le domaine de l'esprit humain, par la création des sciences naturelles; s'il a imposé à la raison et aux arts un code de préceptes presqu'éternel, Aristote a, sous divers rapports, plus emprunté aux vues générales de Platon qu'on ne le sup-

pose ordinairement : il s'est éclairé par les erreurs mêmes de son maître; et, quelles qu'aient été la supériorité réelle d'Aristote, et l'immense étendue de ses travaux, Platon a lutté encore contre lui pendant une longue suite de siècles. L'histoire de leur rivalité forme l'une des portions les plus essentielles de l'histoire de la philosophie : ils se sont partagé jusqu'aux écoles modernes; car les rivalités de ces écoles se rattachent encore aux mêmes questions qui ont divisé ces deux grands génies. Platon ne contracta jamais le lien conjugal ; il mourut la première année de la cent-huitième olympiade (347 ans avant J.-C.): il laissa la direction de l'Académie à Speusippe. Les Athéniens consacrèrent sa mémoire par de nombreux honneurs. Le persan Mithridate lui éleva une statue, Aristote un autel dans l'Académie; son école célébrait chaque année, par un banquet, le jour de sa naissance : des médailles furent frappées pour reproduire son image et la consacrer à la postérité. Plusieurs Pères de l'Eglise, dans l'admiration qu'ils éprouvaient pour ses écrits, ont supposé qu'il avait été admis à une sorte de connaissance ou de pressentiment de la révélation; on a même vu des docteurs le ranger au nombre des saints. Les éditeurs des écrits de Platon ont suivi diverses méthodes pour leur classification. La plus ancienne est celle de Thrasylle, qui les avait distribués en *Tétralogies*, d'après le plan qu'on supposait à leur auteur. Diogène Laërce, qui la rapporte, distingue d'abord tous ses écrits en deux grandes classes, qui portent pour titre, l'une : *Dialogues d'institutions* ou d'instructions ; l'autre, *Dialogues d'investigations* ou de recherches. Chacune de ces deux classes se soudivise en deux genres qui comprennent chacun deux espèces : les Dialogues de 1re classe ont pour objet, ou la spéculation, ils sont alors *physiques*, ou *rationnels;* ou bien l'action, ils sont alors *moraux*, ou *politiques*. Ceux de la deuxième classe concernent, soit l'exercice de l'esprit, et alors leur but est, ou de faire *accoucher* l'esprit, suivant l'expression de Socrate, ou de faire explorer; soit la discussion, et alors ils ont pour objet ou l'attaque ou la défense. D'autres interprètes ont réuni les Dialogues trois à trois. Jean de Serres, traducteur de Platon, Henri Estienne, ont adopté une division préférable, celle des *Sizygies :* la première *Sizygie* correspond à la première Tétralogie, et comprend l'*Eutyphron*, l'*Apologie de Socrate*, le *Criton*, le *Phædon* ; la deuxième embrasse le système entier de la philosophie, ses fondements et la réfutation des sophistes; elle se compose du *Théagès*, des *Erastes*, du *Theætète*, des *Sophistes*, de l'*Euthydème*, du *Protagoras*, du *jeune Hippias* : la troisième qui embrasse les écrits logiques, se compose du *Cratyle*, du *Gorgias*, de l'*Ion ;* la quatrième, qui embrasse les écrits moraux, se compose du *Philèbe*, du *Ménon*, des deux *Alcibiades*, du *Charmidès*, du *Lachès*, du *Lysis*, de l'*Hipparque*, du *Ménexème*, du *Politique*, du *Minos*, des dix livres de la *République*, de ceux des *Lois*, et de l'*Epinomis* (l'authenticité de ce dernier est suspecte); la cinquième, qui a pour objet la physique et la métaphysique, comprend les deux *Timée*, le *Critias*, le *Parménide*, le *Banquet*, le *Phædre*, l'ancien *Hippias ;* la sixième, enfin, renfer-

me les Lettres, les écrits détachés, ceux qui sont suspects ou apocryphes, et de plus l'*Axiochus*, l'*Eryxias*, et le *Dialogue de la Vertu*, qu'on attribue à Eschine : mais aucune de ces classifications n'est exacte, en tant qu'elle aurait pour objet de distribuer les Dialogues d'après l'ordre réel des matières. Des trois titres que porte chaque Dialogue de Platon, le premier qui est ordinairement un nom propre, peut seul appartenir à Platon ; le dernier qui marque le genre, a été ajouté par les nouveaux Platoniciens ; le second qui indique le sujet, a été imaginé par les modernes, et ne fournit presque toujours qu'une indication trompeuse. Celui de tous les critiques modernes qui a répandu le plus de lumière sur l'ordre et l'enchaînement des écrits de Platon, est James Geddes, avocat à Glascow (*An Essay on the compositions and manners of writings of the ancients, particularly Plato*, 1748). Celui des historiens de la philosophie qui a le mieux saisi l'ordre et l'enchaînement des idées de Platon, l'esprit de sa philosophie, est M. Tennemann (*System der Platonischen Philosophie*, 4 vol. in-8°, Leipzig, 1792-1795). Cicéron nous apprend qu'Hermodore, disciple de Platon, divulgua le premier ses OEuvres, à son insu : les copies s'en multiplièrent avec une prodigieuse abondance dans les siècles suivants. A peine l'imprimerie était-elle découverte, qu'elle se hâta d'élever un monument à la mémoire de ce grand philosophe. Les éditions latines furent les premières à voir le jour : trois versions différentes leur ont servi de texte ; celle de Marsile Ficin a paru d'abord, et a été souvent réimprimée. L'édition *Princeps* de cette, version la première des Florentines, ne porte point de nom d'année ; elle fut bientôt suivie d'une seconde, exécutée aussi à Florence, et aux frais de Laurent de Médicis, (1491). Une seconde version latine, par Janus Cornarius, a été imprimée à Bâle (1558), accompagnée des sommaires de Ficin. La troisième version, par Jean de Serres, sortit des presses d'Henri Estienne, qui coopéra à ce travail par ses corrections et ses notes (Paris, 1578). L'édition grecque *Princeps*, est celle d'Alde (1513), à laquelle succédèrent les deux éditions de Bâle (1534 et 1556) : enfin le texte grec accompagné de la version latine, a été imprimé à Paris (1578), à Lyon (1590), et à Francfort (1602). Pendant cent quatre-vingts ans, aucune nouvelle édition n'a vu le jour, jusqu'à celle qui a été publiée par Mitscherlich, à Deux-Ponts (1782, à 1786) en 12 volumes in-8°, et dans laquelle la Société typographique de cette ville a porté tous ses soins accoutumés. Il existe dans la bibliothèque du Vatican une traduction hébraïque des livres de Platon sur la République : Agathias atteste que ses OEuvres entières furent traduites en langue persane par les ordres du roi Chosroès. Dardi Bembo a publié à Venise, en 1601, une traduction italienne des OEuvres en 5 volumes avec les notes de Sébastien Erici. Celui-ci avait publié les *Dialogues*, et Fiorimbeni la *République* en 1554. Les Dialogues traduits en anglais (Londres, 1701 et 1749) sont précédés d'une dissertation sur la vie et la doctrine de Platon. Floyer Sydenham a publié dans la même langue la traduction de quatre autres Dialogues (1749, 1758, 1759, 1761) ; il se proposait de complé-

ter ce travail, mais il n'a pu le porter plus loin : il avait donné antérieurement une dissertation sous ce titre : *A Synopsis, or a general view of the writings of Plato.* En Allemagne, Jean-Samuel Müller, Gedicke et d'autres, ont traduit divers dialogues détachés de Platon : la traduction allemande de J.-K. Kleuker (Lemgo, 1778-97, 6 vol. in-8°.), a été effacée par celle de F. Schleiermacher, dont les deux premiers tomes, en 5 volumes, ont paru à Berlin, 1817-19, in-8°. Louis Leroi (*Regius*) a traduit en français les livres de la République, le Banquet, et quelques autres Dialogues, en les accompagnant de commentaires, Paris, 1559; Jean Racine a traduit aussi le *Banquet* (Voy. d'Olivet). Maucroix a inséré également la traduction de quelques Dialogues dans ses Œuvres de prose et de poésie, Paris, 1685; André Dacier a donné dix Dialogues, précédés d'un Discours sur Platon, d'une Vie de Platon, et accompagnés de remarques, Paris, 1699; Grou, les livres de la République, des Lois, et un certain nombre de Dialogues, Amsterdam, 1763-1769; ces deux traductions ont été réunies dans la *Bibliothèque des anciens philosophes*, 9 vol. in-8°., Paris, 1771. La dernière est beaucoup supérieure pour la fidélité et l'élégance. M. Leclerc a donné la traduction d'un Choix de *Pensées de Platon*, 1 vol. in-8°., Paris, 1819. M. Cousin promet enfin une traduction complète des Œuvres de Platon en français, dont le 1er. volume a paru en 1822. Aucun auteur ancien n'a eu un aussi grand nombre de commentateurs, que le fondateur de l'Académie : François Patrizi (*Voy.* ce nom, XXXIII, 144) en compte déjà soixante cinq, se[illegible]ment avant Ammonius Saccas, qui vivait au deuxième siècle de notre ère. La vie de ce philosophe a également exercé un grand nombre d'historiens. Bornons-nous à indiquer les principaux. Parmi les anciens, Diogène Laërce a réuni au tableau de la Vie de Platon, un résumé de sa doctrine; Cicéron, dans ses Questions académiques, a donné une idée de cette dernière; Apulée, *de Dogmate Platonico*, etc., et Alcinoüs, *Lineamenta doctrinæ Platonicæ*, ont fait de cette doctrine, l'objet de traités spéciaux. Les Vies de Platon, écrites par Speusippe, son neveu et son successeur, par Cléarque, etc., sont perdues; il nous en reste à peine quelques passages cités par d'autres auteurs. Celles d'Olympiodore, philosophe d'Alexandrie du cinquième siècle, d'Hesychius de Milet, sous Justinien, nous ont seules été conservées. Parmi la foule d'écrivains qui, chez les modernes, ont traité de la vie de Platon ou de sa doctrine, desquels on peut voir le détail dans Fabricius (*Bibl. gr.*), dans la *Bibliotheca Bunaviana* et chez les autres bibliographes, nous indiquerons seulement Leibnitz (*Dissert. de Republ. Platonis*, Leipzig, 1676); l'abbé Fleuri (*Discours sur Platon*, dans son Traité sur le choix et la méthode des études, morceau d'un rare mérite); Henke (*Dissert. de philos. mystica Platonis*, Helmstadt, 1776); Schulze (*De summo secundum Platonem philosophiæ fine*, Helmstadt, 1789); Nast (*Progr. de Methodo Platonis Phil. tradendi Dialog.*, Stuttgard, 1787); Dammann (*Dissert. de human.*, etc., *et morte Platonis*, Helmstadt, 1792); Oelrichs (*Comment. de doctrinâ Platonis de Deo*, etc., Marbourg, 1788); Lilie (*Dissert. de*

Platonis sententiâ de nat. animi, Gœttingue, 1790); Morgenstern (*De Platonis Republ. Comment. tres*, Halle, 1794); Combes-Dounous (*Essai historique sur Platon*, Paris, 1809, 2 vol. in-12); F. Ast (*Vie et écrits de Platon*, Leipzig, 1816, in-8°., en allemand). Ce savant a publié, dans la même ville, en 1819, les deux premiers volume d'une édition complète des textes de Platon avec une nouvelle version latine. Les abbés Garnier, Sallier et Arnaud, ont inséré, dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, plusieurs Mémoires d'un grand prix sur la doctrine et les écrits de Platon; et quelques Fragments de traductions. Boivin a donné, dans le 2e. volume de ce recueil, l'histoire de la contestation élevée dans le XVe. siècle, entre les sectateurs de Platon et ceux d'Aristote (*Voyez* Bessarion.) La seule théorie des idées de Platon a exercé plusieurs commentateurs modernes. Scipion Agnelli a ouvert cette carrière (Venise 1615); les plus récents de ses successeurs sont: Schluz (Wittemberg, 1785), Faehsen (Leipzig, 1795), Plessing (dans *Cæsar*, troisième vol., 1786), Schantz (Londres, 1795). Nous avons déjà cité l'excellent Traité du professeur Tennemann; c'est ce que nous avons de mieux sur la doctrine Platonicienne. Parmi les écrivains modernes qui ont embrassé à-la-fois la vie de Platon, sa doctrine et ses ouvrages, Marsile Ficin occupe le premier rang; ses vastes travaux, son zèle ardent, ont fait revivre Platon dans notre Europe, ont ranimé son culte (*V.* l'art. Ficin). On doit y joindre René Rapin, l'auteur du *Parallèle entre Platon et Aristote* (Paris, 1684, et dans ses OEuvres, 1709, 1725); Jean Guill. Janul (*Dissert. de Institut. Platonis*, *Dissert. de Peregrinat. Platonis*, Wittemberg, 1786); l'auteur des *Remarcks on the life and Writings of Plato*, etc. (Edinbourg, 1760); Dacier, déjà cité (Paris, 1699, 2 vol. in-8°.); et en général, les principaux historiens de la philosophie, Stanley, Brucker, Tiedemann, Buhle etc., etc. — Plusieurs autres Platon figurent dans les monuments de l'antiquité: Jonsius annonce qu'il en a trouvé jusqu'à seize (*De Script. histor. philos.*, p. 12); mais aucun ne mérite de mention spéciale. — Saint Platon abbé, mort à Constantinople, en 813, est honoré, le 4 avril, par les Grecs et les Latins. — François Columbo, médecin romain, du seizième siècle, fut saisi d'une telle admiration pour les ouvrages de Platon, qu'il les citait sans cesse, et qu'il en reçut le surnom de *Platon*, qui a passé pendant quelque temps à sa postérité.

D—g—o.

PLAUTE (*Marcus-Accius-Plautus*), poète comique latin, naquit à Sarsine en Ombrie; Festus et saint-Jérôme le disent. On a fixé sa naissance à l'an 224 avant J.-C.: cette date n'est pas très-sûre; car, en l'admettant, il faut supposer que Plaute n'a pas vécu plus de quarante ans; qu'il n'en avait que dix-sept, lorsqu'il fit ses premières comédies, et vingt-un, quand déjà il avait acquis une réputation brillante. Des succès si précoces sont pourtant possibles; et ceux qui les tiennent pour certains, en concluent que ce poète avait reçu une très-bonne éducation; que par conséquent il n'était pas né dans l'esclavage, comme on l'a prétendu. Ce qui est incontestable, c'est que, vers la fin de

la seconde guerre punique, aux années 207, 206 et 205 avant l'ère vulgaire, on représentait plusieurs de ses pièces, qui obtenaient des applaudissements unanimes. Il brillait au théâtre, en même temps que Caton à la tribune; c'est Aulugelle qui fait ce rapprochement. Il paraît que les productions dramatiques de Plaute lui avaient été fort lucratives: mais il se mêla de négoce, y perdit sa fortune, et revint à Rome se mettre au service d'un boulanger; il se vit même, selon Varron cité par Aulugelle, obligé de tourner la meule. Ce fait, dont on voudrait douter, n'est pas moins attesté que beaucoup d'autres généralement accrédités dans l'histoire littéraire: les auteurs qui nous l'apprennent ajoutent que Plaute continua, dans son moulin, de composer des comédies. Le surnom d'*Asinius* lui a été quelquefois donné, à cause de ce déplorable service, auquel on supposait qu'il s'était vu réduit. Ce surnom pourrait bien être purement imaginaire; et quand Festus, grammairien du quatrième siècle, dit qu'on l'appela *Plotus*, depuis *Plautus*, parce qu'il avait les pieds plats, cette étymologie est aussi très-hasardée: elle n'est indiquée par aucun des écrivains antérieurs à Festus, qui ont parlé de Plaute. Mais la date de la mort de ce poète nous est fournie par Cicéron, qui la fixe au consulat de Claudius Pulcher et de Porcius (l'an 184 avant notre ère). Térence avait alors neuf ans. On cite, comme ayant été composés par Plaute, pour être inscrits sur sa propre tombe, des vers qui disent que depuis sa mort la scène est déserte; la comédie, éplorée; les ris, les jeux, la poésie et la prose, inconsolables. Sans l'autorité de Varron, Aulugelle douterait de l'authenticité de ces vers, dont nous ne sommes pas très-sûrs d'avoir le véritable texte; car dans les *Nuits Attiques*, ce sont trois vers hexamètres, et ailleurs quatre iambiques. Plaute n'avait pas besoin de se louer si pompeusement lui-même; les auteurs latins des âges suivants lui ont rendu assez d'hommages. Varron répète, après Stolon, que les Muses emprunteraient la voix de ce poète, si elles voulaient parler latin; éloge au moins exagéré, et qui a fort scandalisé Muret, selon lequel le langage de Plaute conviendrait mieux à des courtisanes qu'aux chastes nymphes du Parnasse. Cicéron, quoiqu'il n'en dise pas tant que Stolon, trouve néanmoins de l'urbanité, de l'esprit, de la grâce même, dans les plaisanteries de l'auteur comique. Horace, en le jugeant avec plus de rigueur, nous apprend qu'il avait été long-temps admiré. Quintilien, aux yeux duquel la comédie latine est restée fort inférieure à la grecque (*in comœdiâ maximè claudicamus*), ne connaît pas d'essais plus heureux, plus honorables que ceux de Plaute. Volcatius Sédigitus qui, dans Aulugelle, distribue à dix poètes comiques latins les places dues à leurs talents, assigne la première à Cæcilius, la seconde à Plaute, et la sixième seulement à Térence. Sans doute, ceux qui attachaient un très-haut prix à la pureté et à l'élégance du style, pouvaient contredire cette opinion; mais elle devait avoir pour partisans ceux qui voulaient, par dessus tout, qu'une comédie les divertît. Aulugelle, en son propre nom, comble d'éloges l'auteur de l'Amphitryon, de l'Avare et des Ménechmes; il l'appelle l'honneur de la langue latine; Macrobe l'égale à Cicéron: saint Jérôme retrouve dans ses comédies le plus piquant atticisme; il avoue qu'il a du plaisir à les lire et à

les expliquer aux enfants. Quelques modernes, Érasme, Jules Scaliger, Muret comme on vient de le voir, Rapin, et surtout Laharpe, se sont montrés plus difficiles. Laharpe se plaint de l'uniformité des plans, de la monotonie des dialogues, et de l'oubli des convenances théâtrales : il ne voit, dans les vingt pièces de Plaute, qu'un même canevas dramatique, où reparaissent éternellement, sous divers noms, les mêmes personnages, une jeune courtisane, une vieille femme qui la vend, un jeune homme qui l'achète, un valet fourbe, un vieillard trompé, un soldat fanfaron, un parasite. Marmontel avoue que Plaute a plus souvent consulté le goût du peuple que celui des chevaliers romains ; mais « il n'y a qu'une » voix, ajoute-t-il, sur la beauté de » ses pièces : chez lui tout est plein » d'action, de mouvement et de feu : » son génie aisé, riche et fécond, ne » laisse jamais languir le théâtre ; ses » intrigues sont bien nouées, et con- » formes à la qualité des acteurs ; ses » incidents sont très *variés ;* il a le » talent de faire plus agir, que » parler. » Dans un examen judicieux du théâtre des latins, M. Hoffmann a réfuté les observations critiques qui portent sur les *à parte*, sur les monologues, sur les apostrophes aux spectateurs ; il a montré que ces imperfections de l'art dramatique chez les anciens, tenaient à leurs habitudes, à leurs mœurs et à la construction même de leurs théâtres : une dissertation de M. Mazois sur cette construction, est à lire avant de juger les comédies latines. Cependant il nous paraît difficile d'excuser toujours, dans Plaute, l'uniformité des plans, des personnages, des caractères : ce qu'il y aurait peut-être de plus plausible à dire en sa faveur, c'est que les sujets de Térence ont encore moins de variété, et ses moyens dramatiques moins de souplesse ; qu'un même canevas se reproduit avec encore plus de monotonie dans les six pièces qui nous restent du dernier, que dans les vingt de son prédécesseur. Celles-ci offrent des jeux de mots trop fréquents pour être toujours ingénieux ; et la morale ni le bon goût ne peuvent tolérer ceux qui sont obscènes : mais entre les saillies qui n'ont point ce dernier vice, il en est d'inattendues et de piquantes, d'assez heureuses enfin pour mériter de l'indulgence ou des éloges, quand elles conviennent au caractère et au ton du personnage qui les débite. On est souvent forcé d'admirer la dextérité de Plaute à manier une langue neuve et peu cultivée encore, le parti qu'il en sait tirer, les expressions vives et les tours énergiques dont il l'enrichit. D'inutiles prologues, des plans compliqués par de fatigants épisodes, d'interminables *à parte*, le long babil des personnages les plus pressés d'agir, voilà les défauts de ce poète, ou plutôt voilà l'extrême imperfection où il a trouvé et laissé l'art comique. Les poètes grecs, Diphile, Démophile, Philémon, et surtout, comme Horace l'a remarqué, le sicilien Épicharme, lui fournissent des sujets : pouvait-il échapper au danger d'emprunter quelquefois leurs travers? On suppose, il est vrai, que dans les comédies latines qualifiées *togatæ*, il y avait des personnages romains : mais aucune de ces pièces ne nous a été conservée ; et il paraît que Quintilien n'en faisait pas un très-grand cas. Plaute et Térence n'exposent jamais, du moins directement, les mœurs de Rome sur les théâtres de Rome : ils ne nous montrent que des Grecs ; et leurs allusions

aux vices particuliers des Romains, ne sont, quoi qu'on en ait dit, ni très-fréquentes ni très-sensibles. L'art comique est donc privé chez eux de sa plus grande puissance; il ne trace pas l'image de la société immédiatement observée. Vingt siècles après Plaute, la vraie comédie fut soudainement créée par Molière : ne comparons pas des essais timides à des chefs-d'œuvre; il suffit pour apprécier Plaute, et même pour l'admirer, de se souvenir que Molière, dans l'*Avare* et dans l'*Amphitryon*, a daigné l'imiter de fort près, et quelquefois le traduire. Plaute avait laissé un très-grand nombre de pièces : on en comptait cent-dix, et même cent-trente au temps d'Aulugelle; mais la plupart lui étaient mal-à-propos attribuées. Varron, après d'exactes recherches pour reconnaître les plus authentiques, en avait distingué vingt-une, qu'Aulugelle nomme en conséquence *Varroniennes*. On a énoncé néanmoins d'autres nombres : Élius, vingt-cinq; Servius, trente-un; et des savants modernes ont rédigé des catalogues où sont ajoutées aux vingt comédies de Plaute qui subsistent, trente-cinq et même quarante pièces perdues. Entre celles-ci se place la *Bœotie*, que Varron croyait être véritablement de Plaute, quoiqu'on l'attribuât à Aquilius; et de laquelle Aulugelle transcrit neuf vers, qu'il déclare *Plautinissimes*. Aulugelle admet aussi comme authentiques la *Nervolaria*, et la comédie intitulée *Fretum*. Que de plus il en existât une autre imitée du grec de Diphile, sous le titre de *Commorientes*, Térence l'atteste dans le prologue des Adelphes. Mais plusieurs productions du poète comique *Plautius* avaient été appelées *Plautianæ*, et, par une erreur qu'Aulugelle remarque, attribuées à l'auteur qui nous occupe. On avait aussi attaché son nom à des ouvrages d'Aquilius, Attilius ou Aceticus. Ainsi, quoiqu'il eût probablement composé plus de vingt-quatre comédies, les quatre intitulées : *Commorientes*, *Fretum*, *Nervolaria* et *Bœotia*, sont les seules qu'on puisse compter avec quelque sécurité après les vingt qui nous sont parvenues. Dans celles-ci même il se rencontre des lacunes que des latinistes modernes ont remplies par des morceaux et des scènes entières qu'il faut bien se garder de confondre avec le texte de Plaute. Laharpe s'y est laissé tromper; il a critiqué, comme étant de Plaute, l'acte cinquième de l'*Aulularia*, qui, à l'exception des vingt premiers vers, appartient à un auteur du quinzième ou du seizième siècle, probablement à Urceus Codrus. Dans les endroits mêmes où il n'y a point de lacunes, le texte a subi des altérations : la preuve en est dans une soixantaine de vers cités par d'anciens auteurs, comme étant extraits de comédies de Plaute non-perdues, et qui néanmoins ne se lisent dans aucun exemplaire manuscrit, ni dans les éditions de ces mêmes comédies. Les quatre qui sont le plus universellement connues, sont l'*Amphitryon*, imité en italien, par Lodovico Dolce; en anglais, par Dryden; en français, par Rotrou et par Molière; l'*Aulularia*, où Molière a trouvé l'Avare; les Ménechmes, transportés sur la scène italienne par le Trissin (*Isimillimi*); sur la scène anglaise, par Shakspeare (les Méprises); sur la scène française, par Rotrou, puis par Regnard; et la *Mostellaria*, que P. Larrivey a presque traduite dans sa comédie des *Esprits*, et de laquelle Regnard a tiré le *Retour imprévu*. On lit peu les *Captifs* de Ro-

trou, empruntés de ceux de Plaute; mais la pièce latine est un modèle dont M. Lemercier (Cours de littér. tome II) recommande l'étude aux jeunes poètes. La *Casina*, dont on retrouve quelques traits dans les *Folies amoureuses* de Regnard, et même dans le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, avait fourni à Machiavel, le sujet de sa *Clizia*. L'une des premières scènes du *Barbier de Séville* en rappelle une du *Curculion*. Le *Mariage interrompu*, de Cailhava, est en partie emprunté tant de l'*Epidicus*, que des *Bacchides*, l'une des plus spirituelles productions du poète latin. Corneille, en composant le personnage de Matamore, dans sa comédie de l'*Illusion*, et en général, tous ceux qui ont mis des fanfarons sur la scène, ont profité du *Miles gloriosus*. M. Andrieux dit que trois vers d'Horace, et la pièce de Plaute, intitulée *Trinummus* (ou les Trois Écus), lui ont fait naître l'idée de sa comédie du *Trésor*. Quelques traits comiques du *Mercator*, ou Marchand, ont été imités en divers ouvrages modernes. Mais on n'a presque rien tiré du *Pseudolus*, ni du *Truculentus*, quoique ces deux comédies (le Trompeur et le Rustre) soient citées par Cicéron, comme celles dont Plaute avait raison de s'enorgueillir. La *Cistellaria*, malgré la faiblesse de la composition, offre d'intéressants détails. Dix vers en langue punique, et six en langue libyque, qui commencent la première scène de l'acte V du *Pœnulus*, ont attiré l'attention des érudits: Joseph Scaliger, Samuel Petit, Saumaise, Bochart, etc., ont essayé de les expliquer (1). Les autres pièces qui nous restent de Plaute sont le *Rudens* (le Cordage, ou l'heureux Naufrage), le *Persa*, l'*Asinaria* et le *Stichus* (ou la Fidélité conjugale). Ce dernier drame, quoique Limiers ait pris la peine de le traduire en vers, a paru peu digne de Plaute; et quelques hommes de lettres ont soutenu qu'il ne pouvait être de lui : on a peine en effet à y reconnaître son esprit, sa gaîté, son style. L'*Asinaria* a été fort maltraitée par les copistes : des lacunes, des interpolations et des déplacements la défigurent. L'intérêt est faible dans le *Persa*, et n'est pas très-vif dans le *Rudens*, malgré le caractère romanesque de la composition. A la tête de chacune de ces vingt pièces, se lisent des vers acrostiches qui en indiquent le sujet, et que l'on croit du grammairien Priscien : ils ne sont sûrement pas de Plaute. On a long-temps attribué à ce grand poète une vingt-unième comédie, intitulée *Querolus* : pour s'apercevoir qu'il n'en pouvait être l'auteur, il eût suffi d'observer que Cicéron y est cité, et que Plaute lui-même y est désigné comme le modèle qu'on a suivi pour la composer : *Investigatam Plauti per vestigia*. Elle n'est pas non plus de Gildas le Sage, quoiqu'on le répète encore : c'est une méprise occasionnée par le titre de *Liber querolus* qu'on lisait à la tête de certaines copies de la lettre de ce Gildas, sur les malheurs de la Grande-Bretagne, au cinquième siècle. La première édition du théâtre de Plaute est de 1472, à Venise, chez Vindelin de Spire, in-fol. Il en a paru onze autres avant 1501. Entre les éditions

(1) *Voy.* Jos. Scalig., *ep.* 362. Sam. Petit, *Miscell. Fur.*, l. II, c. 1, 2, 3. Salmas., *ep.* 18. Bochart, *Phaleg.*, II, 2. *Chanaan*, II, 5. *Bibliotheque universelle* de Le Clerc, IX, 251. *Acta erudit. Lips. Supplem.* V, 425. Soldanis, *Dissert.*, 1759, in-4°., etc. MM. Bellermann et Vallancey se sont, plus récemment, beaucoup exercés sur le même sujet.

du seizième siècle, nous distinguerons celles d'Alde, in-folio, en 1516, et in-4°., en 1522; de Robert Estienne, en 1529, in-folio, et en 1566, in-8°.; de Paris, en 1576, in-folio, avec les commentaires de Lambin. Le dix-septième siècle en fournirait environ quarante, recommandables par quelques circonstances. Celle de Wittemberg, en 1621, in-4°., a été revue par Gruter, et renferme les notes de Taubman. Les Elzévirs en ont donné une en petit format, à Leyde, en 1652. Celle qui fait partie de la collection *ad usum Delphini*, in-4°., est en 2 vol., imprimés à Paris, en 1679. Il y a plus de profit à tirer de l'édition *cum notis variorum*, publiée à Amsterdam par J.-Fred. Gronovius, 1684, 2 tomes in-8°; l'on y peut joindre les *Lectiones Plautinæ*, du même Gronovius, in-8°, Amsterdam, 1740. Le *Querolus* est compris dans le Plaute revu par les frères Volpi, et imprimé à Padoue chez Comino, en 1764. La collection de Barbou et celle des Deux-Ponts contiennent de bonnes éditions de Plaute: l'une en 3 vol. in-12, Paris, 1759; l'autre en 3 vol. in-8°., 1788. On estime aussi celle que M. Bothe a fait paraître à Berlin, 1809-11, 4 vol. in-8°., dont le dernier est rempli par les notes. On compterait plus de cent littérateurs modernes, qui ont travaillé à éclaircir ou l'ensemble, ou certains passages des œuvres de Plaute: à ceux que nous avons déjà nommés, nous devons joindre surtout Érasme, les deux Scaliger, Muret, Barth, Isaac Casaubon, les deux Heinsius, Meursius et Ernesti. On doit à J.-Phil. Paré, un *Lexicon Plautinum*, Francfort, 1614, in-8°.; des *Electa Plautina*, ibid., in-8°. 1619; et une Dissertation *De metris comicis præcipuè Plautinis*, ibid., in-8°., 1638; à Franc. Florido, et à Benedetto Floreto, des Apologies de Plaute; à Gaspar Sagittarius, une Vie de ce poète, jointe à celles de Térence et de Cicéron, Altembourg, 1671, in-8°. Plaute a été traduit dans toutes les langues modernes. Il paraît cependant que les Espagnols n'ont que des versions particulières de plusieurs de ses comédies, et que son théâtre complet n'a point encore passé dans leur langue. Nous ne connaissons qu'un 1er. volume de la version allemande de Lessing, publié en 1784, non plus que de celle d'A.-L. Borhek, en 1803; mais on a publié depuis en cette langue plusieurs traductions complètes de Plaute, l'une en prose, par G.-G.-S. Koepke, Berlin, 1809-20, 2 vol. in-8°.; l'autre, métrique, par C. Kuffner, Vienne, 1806, 5 vol. in-8°.: celle de J[illegible]-L. Danz, Leipzig, 1806-09, 3 gros vol. in-8°., est accompagnée du texte latin. Chez les Anglais, Bonnel Thornton, George Colman, et Richard Warner, ont traduit tout le théâtre de Plaute en vers blancs (Londres, 1769-74, 5 vol. in-8°.) La version italienne de Nic.-Eug. Argelio est pareillement complète; elle a été mise au jour, accompagnée du texte, à Naples, en 1783, 10 vol. in-8°. Dès 1658, l'abbé de Marolles traduisit en français les vingt comédies: trois seulement, l'*Amphitryon*, l'*Epidicus* et le *Rudens* ont occupé mademoiselle Lefebvre, depuis, madame Dacier; elle les publia en 1683, en français et en latin, avec de savantes remarques. La version des *Captifs*, par Coste, fut imprimée en 1713 et en 1716; mais en l'année 1719, parurent à-la-fois, en Hollande, deux traductions françaises de toutes les œuvres de Plaute, chacune en 10

vol. in-12; l'une par Guendeville, en style *libre*, est-il dit, *naturel*, *naïf*, avec des réflexions *enjouées* de critique, d'antiquités, de morale et de politique; l'autre, plus lisible, par de Limiers, qui employa, sans y rien changer, le travail de madame Dacier sur trois de ces comédies, et qui avait profité aussi de celui de Coste sur les *Captifs*. Depuis 1719, il n'a été publié aucune version française de Plaute, jusqu'en 1803, où celle de la *Mostellaria* fut donnée par Dotteville. Cet essai, quoique très-heureux, laisse encore voir combien il est difficile de rendre en prose française un auteur qui a contribué à créer la langue poétique des Romains. On dit que l'abbé Lemonnier, connu par son excellente Traduction de Térence, s'était occupé de celle de Plaute; il est fort à regretter qu'on n'ait rien retrouvé de ce travail. La version de la *Mostellaria*, par Dotteville, a été insérée, sauf de légers changements, dans le Théâtre complet des latins, qui se publie depuis 1820. Les huit premiers volumes de cet estimable Recueil contiennent, avec le texte de Plaute, une Traduction complète, qui est due à M. Levée, et des observations littéraires, par MM. Amaury et Alexandre Duval. Ainsi, depuis le renouvellement des lettres jusqu'à nos jours, on n'a jamais cessé d'étudier, d'imiter, d'expliquer, de traduire celui des anciens poètes comiques dont il nous reste le plus d'ouvrages, et qui, à notre avis, était le plus digne en effet d'exercer, par ses exemples, quelque influence sur la comédie moderne. M. Lemercier a mis en scène Plaute lui-même, dans une pièce en trois actes et en vers, où sont retracés, avec certaines circonstances de sa vie, les principaux caractères de son talent. D-r-u.

PLAUTIEN (*Fulvius Plautianus*), favori de l'empereur Sévère, était né dans l'Afrique, de parents obscurs. Dans sa jeunesse, il embrassa la profession des armes, qui menait alors à la fortune: mais la violence de son caractère l'arrêta dans une carrière qu'il aurait pu parcourir honorablement. Exilé par Pertinax, alors proconsul d'Afrique, il eut recours à l'amitié de Sévère, son compatriote, et peut-être même son parent. Quelques historiens assurent qu'il acheta sa protection par d'infames complaisances: en effet, dit Crevier, l'attachement que Sévère lui porta, ressemble fort à une passion. Quoi qu'il en soit, Sévère se chargea de la fortune de Plautien; et, dès qu'il fut arrivé à l'empire, il le créa préfet du prétoire. Dans cette place importante, Plautien put donner un libre cours à ses affreux penchants; il encouragea Sévère, qui balançait à proscrire les parents et les amis de Pescennius (*Voy.* ce nom), et s'appropria leurs dépouilles. Feignant un zèle extrême pour la personne de l'empereur, il imagina des complots, et immola un grand nombre de victimes dans l'unique but d'accroître ses richesses. Bientôt, dans tout l'empire, il n'y eut aucune ville qui ne s'empressât d'offrir un tribut au favori, dont l'insatiable cupidité dépouillait jusqu'aux autels et aux temples, des trésors dont la piété des peuples les avait décorés. Son orgueil et son insolence égalaient son avarice; il se faisait rendre les honneurs réservés au souverain: les sénateurs et les soldats juraient par sa fortune; et partout les citoyens adressaient des prières aux dieux pour sa conservation. Le sénat donnait l'exemple de toutes les adula-

tions; et dès qu'il eut fait élever une statue dans Rome à l'indigne favori, les principales villes s'empressèrent de lui ériger des monuments comme à l'empereur et aux princes ses fils. Enivré de cette haute prospérité, Plautien se crut tout permis. Dion, écrivain contemporain, rapporte de lui des actes de tyrannie qui sont à peine croyables: il ne souffrait point qu'on l'approchât, s'il n'en avait accordé la permission; lorsqu'il paraissait dans les rues, on criait de ne pas se trouver sur son passage, de se détourner et de baisser les yeux. La gloutonnerie était le moindre de ses vices; il chargeait tellement son estomac de vin et de viandes, que, comme Vitellius, il était obligé de se soulager par les vomissements. Il surpassait par ses débauches les hommes les plus corrompus; et cependant il était si jaloux de sa femme, qu'il la tenait renfermée, ne lui permettant jamais de voir personne, pas même l'impératrice. Dans les voyages qu'il faisait avec l'empereur, il se réservait le meilleur logement; et sa table était mieux servie que celle de Sévère, qu'on eût pris, non pour le souverain, mais pour le ministre. A la fin, Sévère parut ouvrir les yeux sur les excès de son favori: blessé de la multitude de statues élevées de toutes parts au préfet du prétoire, il en fit abattre et fondre quelques-unes. On crut Plautien perdu dans l'esprit de son maître; et la haine qu'il inspirait éclata d'autant plus qu'elle avait été plus longtemps comprimée. Dans toutes les provinces ses statues furent renversées, et son nom fut couvert de malédictions. Mais Plautien rentra bientôt en grâce; et tous ceux qui s'étaient montrés ses ennemis, éprouvèrent l'effet de sa vengeance. Sévère combla son ministre de plus de faveurs qu'il n'avait encore fait; il le désigna consul, et l'autorisa, ce qui était sans exemple, à compter les ornements consulaires qui lui avaient été décernés autrefois pour un premier consulat; enfin, il lui permit de cumuler avec cette charge celle de préfet du prétoire. Il semble que Sévère aurait desiré de l'avoir pour son successeur. Dans une occasion, il écrivait: « J'aime Plautien jusqu'à souhaiter de mourir avant lui. » Sévère fit épouser à Caracalla la fille de son favori; le mariage fut célébré avec une pompe extraordinaire. Mais Caracalla détestait Plautien autant que son père l'aimait. N'ayant consenti qu'à regret à épouser Plautilla, il ne témoigna pour elle que de l'éloignement, et il déclarait tout haut que le premier usage qu'il ferait de sa puissance, serait de se débarrasser du père et de la fille. Plautien sentit le danger de sa position; il crut l'éloigner en faisant observer toutes les démarches de Caracalla, dont la haine s'accrut contre lui. Profitant d'un refroidissement de Sévère à l'égard de son ministre, Caracalla le fit avertir que Plautien avait formé l'odieux projet de lui ôter la vie. Sévère manda sur-le-champ Plautien, et lui reprocha d'avoir pu oublier ses bienfaits au point de conspirer contre ses jours. Plautien surpris, se disposait à se justifier; mais Caracalla se jeta sur lui, et l'aurait poignardé, si son père ne l'en eût empêché. Alors le jeune prince donna l'ordre à un soldat de tuer Plautien, qui fut égorgé, sans que Sévère tentât de s'y opposer. Cet événement se passa dans les premiers jours de l'an 205. Le corps de Plautien fut jeté dans la rue, et abandonné aux insultes de la populace; mais

Sévère, par un acte de pitié pour ce ministre malheureux, ordonna qu'on lui rendît les honneurs de la sépulture. W—s.

PLAUTILLA (Fulvia), fille du précédent, était mariée, depuis vingt mois, à Caracalla, lorsqu'elle fut reléguée, avec son frère Plautius, dans l'île de Lipari, où ils languirent dans la misère, jusqu'à ce que Caracalla, devenu empereur, les fit égorger. Cette princesse était très-belle; mais ses manières dures et hautaines avaient achevé de la rendre odieuse à Caracalla, qui ne l'avait épousée qu'à regret. Il n'avait pas eu toujours pour elle de l'éloignement. Une médaille de cette princesse, publiée récemment par M. Mionnet, porte au revers les mots *Felix Venus*, avec la figure de la déesse. Plautilla avait eu de son mariage, un fils mort au berceau, et une fille, que l'impitoyable Caracalla fit poignarder avec sa mère. On a des médailles de cette princesse, en toute sorte de métaux: les plus rares, selon Beauvais, sont celles en gr. bronze de coin romain (*V.* l'*Hist. abrég. des empereurs*, 309; et l'ouvrage de M. Mionnet, *Sur le degré de rareté des médailles grecques et romaines*). W—s.

PLAYFAIR (Jean), mathématicien et géologue anglais, naquit, en 1749, au village de Benvie, en Ecosse, où son père était ministre de paroisse. Celui-ci lui enseigna les humanités, et l'envoya ensuite à l'université de Saint-Andrews, où Playfer devint le disciple et l'ami du docteur Wilkie, mathématicien et poète. Ses progrès lui firent obtenir une bourse et la protection du chancelier Kinnoul. Comme il acquit quelque réputation en mathématiques, on eut recours à lui dans les contestations sur les arpentages; et le premier argent qu'il toucha lui fut donné pour des calculs relatifs à l'Almanach d'Edinbourg: il avait alors dix-neuf ans. Ayant obtenu la faculté de prêcher, il assista son père infirme dans ses fonctions ecclésiastiques; et, à la mort de celui-ci, en 1772, lord Gray donna la cure au fils, après avoir gagné un procès contre le roi, sur le droit contesté de la présentation à cette place. L'historien Robertson s'était prononcé, dans cette affaire, en faveur de Playfair, qu'il estimait beaucoup. Le jeune ministre instruisit ses frères cadets, et se chargea d'une éducation particulière à Edinbourg, où il fut bientôt avantageusement connu d'Adam Smith, de Blair, Hutton, Ferguson, et des autres professeurs. Lorsqu'en 1784, la société royale d'Edinbourg fut créée, Playfair en fut nommé membre, puis secrétaire. Vers le même temps, il obtint la chaire de mathématiques à l'université de cette ville. Il enseigna cette science avec beaucoup de clarté et de méthode. En 1796, il publia son premier ouvrage, les *Elements de la géométrie*, auquel il fit succéder une édition d'Euclide, qui, malgré celle de Simpson, estimée en Angleterre, eut du succès. Il coopéra très-assidument aux travaux de la société royale, et fournit plusieurs Mémoires au Recueil de ses *Transactions*. Étant intimement lié avec le docteur Hutton, et faisant partie d'un petit comité qui s'assemblait après les séances de la société royale, pour manger des huîtres et parler de sciences, il prit insensiblement goût aux systèmes de géologie, qui occupaient beaucoup son ami Hutton; et, lorsqu'après la mort de ce savant, sa *Théorie de la terre*, publiée peu de temps auparavant, fut attaquée avec

aigreur, Playfair en entreprit la défense (*Vindication of the Huttonian Theory*). Deluc à son tour attaqua Playfair; et, comme les théories de ce genre reposent sur des conjectures plus ou moins probables, un nouveau champion aurait pu attaquer aussi le système de Deluc. Un autre sujet fit prendre la plume à Playfair : ayant été appelé à la chaire de philosophie naturelle, il fut remplacé par M. Leslie; mais les ministres presbytériens d'Edinbourg s'opposèrent à ce choix, prétendant que Leslie avait professé des opinions dangereuses. Playfair défendit son successeur à la chaire de mathématiques. Il écrivit une Réfutation, où il accusa le clergé de la ville de vouloir accaparer les places de professeurs, et exercer sur l'université une suprématie aussi nuisible à cet établissement qu'au clergé même. Ce Mémoire décida les magistrats à confirmer la place à Leslie, malgré les cris du clergé. Playfair publia ensuite un livre élémentaire pour son cours de philosophie (*Outlines of natural philosophy*, 1812). En été, il faisait des excursions géologiques, ordinairement dans la compagnie de lord Web Seymour. En 1816, il entreprit, presque septuagénaire, un voyage aux Alpes et en Italie, toujours pour ses études de géologie. Depuis son retour, sa santé déclina sensiblement. Il n'a publié aucun résultat des observations faites durant ce voyage, si ce n'est un Mémoire sur la vitesse avec laquelle le bois coupé descend des Alpes vers un des lacs, dans un espace de neuf milles anglais. Parmi ses derniers travaux, il faut citer ses Expériences sur les rayons qui passent par une étroite ouverture, dans un lieu obscur, et son Discours préliminaire pour la seconde partie des Suppléments à l'Encyclopédie britannique. Playfair mourut, le 19 juillet 1819, d'une strangurie, dont il souffrait depuis quelque temps. Toute l'université, la Société royale, les magistrats de la ville, assistèrent à son convoi; mais on n'y vit point le clergé, qui peut-être lui gardait rancune. Playfair était généralement estimé. Il avait pris soin de sa famille; et, n'étant pas marié, il avait élevé les fils d'un frère décédé. Ses amis l'appelaient le d'Alembert d'Edinbourg. Il était président de la Société astronomique d'Edinbourg, membre de la Société royale de Londres, et l'un des rédacteurs de la *Revue d'Edinburg*. En 1822 on a publié dans cette ville 2 volumes du recueil de ses OEuvres. Ils comprennent les Mémoires et articles qu'il avait insérés dans quelques vol. des *Transactions* de la Société d'Edinbourg, et dans l'*Edinburg-Review*, des Notices biographiques sur Hutton, Stewart et Robinson, et son Aperçu de la Théorie d'Hutton. Toute la collection de ses OEuvres doit former 4 volumes. D—G.

PLELO (Louis-Robert-Hippolyte de Brehan, comte de), diplomate français, né, en 1699, d'une ancienne famille de Bretagne, embrassa la profession des armes, et obtint un régiment de son nom. Il profita des loisirs de la paix pour cultiver les lettres, et acquit en même temps, par l'étude de l'histoire et des traités, une connaissance aprofondie des intérêts des différentes cours de l'Europe. Nommé, en 1729, à l'ambassade de Danemark, il remplissait cette place quand la Russie et l'Autriche se coalisèrent pour écarter Stanislas Leczinski du trône de Pologne, où ce prince venait

d'être appelé pour la seconde fois. Stanislas, obligé de quitter Varsovie, s'était retiré à Dantzig, où il attendait les secours que la France lui promettait ; cette ville ne tarda pas d'être investie par quarante mille Russes, que commandait Munnich (*Voyez* ce nom). Il eût fallu, dit Voltaire, afin de tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs sans se déclarer. Le cardinal de Fleury, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner le beau-père de Louis XV, ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir, sous les ordres du comte de La Motte, une escadre, qui portait quinze cents hommes de débarquement. La Motte, après avoir reconnu les dispositions des assiégeants, ne crut pas devoir hasarder un combat avec des forces si inégales, et vint mouiller avec sa flotte dans le port de Copenhague. Mais le comte de Plelo, indigné d'une pusillanimité qu'il regardait comme une tache à l'honneur national, résolut de secourir Dantzig ou de périr. Il connaissait tous les dangers de cette entreprise. Avant de s'embarquer, il écrivit au ministre des affaires étrangères, pour lui recommander sa femme et ses enfants. Il arrive devant Dantzig avec sa petite troupe, augmentée de cent Français, qui avaient demandé à le suivre, et ordonne aussitôt l'attaque du camp des Russes. En un instant les palissades sont arrachées, les fossés comblés ; et Plelo s'élance, à la tête de ses soldats, par la brèche qu'ils viennent de pratiquer. Les Russes épouvantés se retirent en désordre : tous ceux qui osent résister tombent sous le fer des Français. Plelo était près des murs de la place, lorsqu'il fut criblé de balles, le 27 mai 1734. Sa mort obligea les Français à se replier ; et, après s'être défendus vaillamment plusieurs jours, accablés par le nombre, ils capitulèrent. On les conduisit à Pétersbourg, où l'impératrice Anne rendit les plus grands honneurs à leur bravoure. L'héroïsme de Plelo a été célébré par la plupart des écrivains; mais M. de Flassan trouve que son généreux dévouement ne peut justifier entièrement sa conduite. « Le vrai mérite, dit-il, est dans l'exercice du devoir; et le devoir, loin d'appeler le comte de Plelo à Dantzig, l'obligeait à rester en Danemark. » (*V.* l'*Hist. de la diplomatie*, 6e. époque, liv. III.) A des sentiments héroïques dignes d'une meilleure fortune, Plelo joignait le goût des lettres et de la philosophie. Il faisait avec méthode des recherches savantes et des observations astronomiques (Voyez le *Recueil de l'Académie royale des sciences*) : il cultivait même avec succès la poésie. On a de lui des pièces légères, pleines de délicatesse et de naïveté; la plus connue est une Idylle intitulée : la *Manière de prendre les oiseaux*, insérée dans le *Portefeuille d'un homme de goût*, compilation de l'abbé de La Porte (*V.* Porte). On trouve de lui plusieurs Lettres, en français, en latin et en danois, adressées à André Bussæus, dans la *Bibliothèque danoise*, 2e. part., pag. 434-44. La Place en rapporte une, assez longue, en vers mêlés de prose, dans ses *Pièces intéressantes*, III, 280-310. Plelo avait formé une bibliothèque précieuse, qui passa au duc d'Aiguillon, son gendre. W—s.

PLEMP (Corneille, fils de Gisbert), poète latin, né à Amsterdam,

le 25 août 1574, y mourut vers la fin de 1638, dans les loisirs de la vie privée, après avoir successivement consacré ses études à la médecine et à la jurisprudence. Il avait suivi des cours de cette dernière science, d'abord à Douai, et ensuite à Orléans, où il obtint le grade de licencié. Le barreau de la Haye le compta, pendant quelque temps, au nombre de ses avocats : mais le goût des lettres paraît l'avoir constamment emporté dans son esprit sur celui de la chicane; et, retourné sous le toit paternel, il n'y eut plus guère d'autre occupation. Il a laissé : *Poëmata*, Amsterdam, 1617, in-4°. Ce petit volume se compose : 1°. d'un poème historique sur sa ville natale, intitulé *Amsterodamum* : il y exprime quelques regrets de ne pas avoir été admis à consulter les archives de cette ville; — 2°. de *Quisquiliæ, seu elegiarum libri duo* : la qualification qu'il donne à ses élégies, est bien modeste, mais assez vraie : il s'y trouve quelques pièces sur un autre mètre; — 3°. d'*Emblemata*, au nombre de cinquante; — 4°. de *Tabellæ*, ou tableaux et portraits. Gruter n'a rien recueilli de Plemp dans les *Deliciæ poëtarum Belgicorum*. M-on.

PLEMP (Vopiscus-Fortunatus), probablement parent, peut-être fils, du précédent, né à Amsterdam, le 23 décembre 1601, mort à Louvain, le 12 décembre 1671, mérite une place parmi les médecins célèbres de son temps. Il étudia successivement à Gand, à Louvain et à Leyde : ayant ensuite voyagé en Italie, il reçut le bonnet de docteur à Bologne; après quoi il exerça l'art de guérir dans sa ville natale : mais, en 1633, l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, le fit nommer professeur de médecine à Louvain, où il honora, par ses cours et par ses ouvrages, la chaire confiée à ses soins. Ses principaux écrits sont : I. *Ophthalmographia, sive de oculi fabricâ, actione et usu*, Amst., 1632, in-4°. Attaqué par Gerard Guschove, il lui répondit; et l'édition subsequente, Louvain, 1659, in-fol., est enrichie de cette polémique. II. *Fundamenta seu Institutiones medicinæ*, en six livres, Louvain, 1638, 1644, 1653, in-fol., avec des augmentations successives. III. *Antimus Coningius, peruviani pulveris defensor repulsus à Melippo Protymo* (C'est sous ce dernier nom que s'est caché notre Plemp). ibid, 1655, in-8°. IV. *Animadversiones in veram praxin curandæ tertianæ, propositam à Petro Barbâ*, ibid., 1642, in-4°. V. *De affectibus capillorum et unguium*, ibid., 1662, in-4°. VI. *De togatorum valetudine tuendâ*, Bruxelles, 1670, in-4°. VII. Il a traduit, de l'arabe en latin, *Avicennæ canones*, Louvain, 1658, in-fol.; et VIII, du latin en hollandais, l'*Anatomie* de Barthelemi Cabrol. Le coryphée du parnasse hollandais, Vondel, a honoré cette traduction d'une pièce de vers. Il paraît que les Plemp, nés et morts dans la religion catholique, étaient liés avec les deux hommes les plus distingués dans la littérature hollandaise, alors naissante, Vondel et Hoofft. M—on.

PLESSING (Frédéric-Victor-Lebrecht), littérateur allemand, né en 1752, à Belleben en Saxe, après avoir fréquenté les universités de Gœttingue, Halle et Kœnigsberg, prit dans la dernière, en 1783, les degrés de docteur en philosophie, sous le célèbre Kant; et obtint en 1788, une chaire de philosophie à Duisbourg, place qu'il conserva jusqu'à

sa mort, arrivée le 8 février 1806. Plessing est auteur de plusieurs ouvrages sur la philosophie des anciens. Il avait conçu le plan d'un nouveau système de philosophie; mais il n'a pas pu achever son édifice. Voici les titres de ses écrits : I. *Osiris et Socrate*, Berlin, 1783, in-8°; ouvrage ayant pour but de comparer la philosophie et la théologie des Egyptiens à celles des Grecs. II. *Memnonium*, ou Essai pour dévoiler les secrets de l'antiquité, Leipzig, 1787, in-8°.; il donna une suite à cet écrit important, par ses *Essais tendant à éclaircir la philosophie de la plus haute antiquité*, 1788, 2 vol. in-8°. D-G.

PLESSIS-RICHELIEU (François Du), père du célèbre cardinal de ce nom, était issu d'une famille ancienne, qui tire son nom et son origine de la terre du Plessis, en Poitou. Il signala sa valeur à la bataille de Moncontour, et suivit le duc d'Anjou en Pologne. Ce prince, étant parvenu au trône de France, sous le nom de Henri III, lui confia différentes négociations, lui donna la charge de grand-prévôt, en 1578, et le fit chevalier de ses ordres, en 1586. Le courage et la fidélité de François Du Plessis lui valurent aussi l'estime de Henri IV, qui le nomma capitaine de ses gardes; mais il ne put en remplir les fonctions, étant mort peu de temps après, pendant le siége de Paris, le 10 juillet 1590, à l'âge de quarante-deux ans. Il avait épousé Susanne de La Porte, dont il eut : 1°. Henri, qui fut tué en duel par le marquis de Thémines, sans laisser d'enfants; 2°. Alphonse-Louis, qui fut successivement évêque de Luçon, archevêque d'Aix et de Lyon, cardinal, grand-aumônier de France, et mourut en 1653; 3°. Armand-Jean, premier ministre de Louis XIII; 4°. Françoise; 5°. Nicole, qui épousa Urbain de Maillé, marquis de Brézé (*V.* Maillé, XXVI, 239), et mourut le 30 août 1635. Françoise Du Plessis, morte le 17 avril 1675, avait épousé en secondes noces René de Vignerod, seigneur de Pont-Courlai, grand-père d'Armand-Jean, duc de Richelieu, et père de Marie-Madelène, duchesse d'Aiguillon, dont le duché a passé dans la branche cadette des ducs de Richelieu. L—p—e.

PLESSIS (Du). *V.* Richelieu.

PLESSIS (Dom Tousaint-Chrétien Du). *V.* Duplessis.

PLESSIS-D'ARGENTRÉ (Charles Du). *V.* Argentré.

PLESSIS-MORNAY (Philippe Du). *V.* Mornay.

PLESSIS-PRASLIN. *V.* Choiseul.

PLETHON. *V.* Gémiste.

PLEUVRI (Jacques-Olivier), littérateur médiocre, né le 30 décembre 1707, au Havre-de-Grâce, embrassa l'état ecclésiastique, et se consacra, dans sa jeunesse, au ministère évangélique avec assez de succès. Il vint habiter Paris à l'âge de quarante ans, afin de se livrer plus tranquillement à son goût pour l'étude; il cultiva les lettres sans négliger les devoirs de son état, et mourut dans cette ville, en 1788. On a de lui : I. *Discours sur la gloire des héros*, Paris, 1747, in-12. II. *Examen de cette question :* Nous naissons poètes, nous nous formons orateurs, ibid., 1747, in-12. III. *Panégyrique de Saint-Louis*, 1757, in-4°. IV. *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre-de-Grâce*, ibid., 1765; deuxième édit., 1769, in-12. Cette histoire est assez inté-

ressante; et malgré quelques erreurs, elle est encore recherchée. V. *Sermons sur les mystères et sur la morale*, ibid., 1778, in-12. VI. *Sermons sur la morale, et Panégyriques*, ibid., 1780, in-12. VII. *Tables chronologiques des principales époques et des plus mémorables événements de l'histoire universelle*, etc., 1787, in-24. W—s.

PLÉVILLE-LE-PELLEY (George-René), naquit à Granville, le 26 juin 1726. Entraîné par un penchant irrésistible vers la carrière de la marine, il quitta la maison paternelle à l'âge de douze ans, et vint au Havre, où il s'embarqua, comme mousse, sous un nom supposé, afin d'échapper aux recherches de sa famille. Après avoir fait plusieurs campagnes à la pêche de la morue, il fut reçu lieutenant à bord d'un corsaire du Havre. Quelques mois après, il se rendit à Granville, et s'embarqua sur un autre corsaire, qui, à sa sortie du port, fut rencontré par deux bâtiments anglais auxquels il livra combat. Dans cet engagement le jeune Pléville eut la jambe droite emportée par un boulet, et fut fait prisonnier. De retour en France, et à peine guéri de sa blessure, il passa, comme lieutenant de frégate, sur l'*Argonaute*, commandé par M. de Tilly-le-Pelley, son oncle. En 1746, étant sur le vaisseau le *Mercure*, qui faisait partie de l'escadre du duc d'Enville, il fut pris à son retour de Chibouctou, par l'amiral Anson. Dans le combat que soutint ce vaisseau, Pléville perdit sa jambe de bois; son capitaine l'ayant vu tomber sur le pont, lui demanda s'il était blessé: « Non, répondit-il, le » boulet n'a donné d'ouvrage qu'au » charpentier. » En 1759, commandant l'*Hirondelle*, de quatorze canons de six, Pléville attaqua et prit trois bâtiments anglais armés en guerre. Sa jambe de bois fut encore enlevée dans cette affaire. Forcé, par le délabrement de sa santé, de quitter momentanément le service de mer, il fut attaché à celui des ports, et nommé successivement lieutenant de frégate, capitaine de brûlot, et lieutenant de port. Il servait en cette qualité à Marseille, à la fin de 1770, lorsque la frégate anglaise l'*Alarme*, commandée par le capitaine Jervis (depuis lord Saint-Vincent), fut jetée par la tempête dans la baie de ce port. Ce bâtiment, se trouvant affalé sur la côte, courait le danger de se briser sur les nombreux rochers dont elle est semée. Pléville, informé de sa détresse, se rend au fort Saint-Jean: chemin faisant, il réunit tous les marins qu'il rencontre, et les engage à porter du secours à la frégate anglaise. La nuit était très-noire, et le temps épouvantable; les marins montraient quelque hésitation; il prend sur-le-champ une de ces résolutions qu'un ardent amour de l'humanité inspire souvent à une ame généreuse, mais dont un grand courage joint aux connaissances maritimes pouvait seul assurer le succès: il se passe autour du corps un cordage assez fort pour le tenir suspendu: saisissant alors le bout d'un cable qu'il avait eu la précaution de faire amarrer fortement à terre, il se laisse descendre du haut des rochers jusqu'à la mer en fureur; arrive, après les plus grands efforts, jusqu'à la frégate en péril; et, au moyen de la manœuvre qu'il ordonne, il parvient à la faire entrer dans le port. Pléville, non content d'avoir sauvé l'*Alarme* et son équipage, d'une perte certaine, mit tous ses soins à faire réparer les avaries qu'elle avait éprouvées; et,

vingt jours après, ce bâtiment faisait route pour l'Angleterre. L'amirauté de Londres, frappée d'admiration pour un service aussi éminent, et voulant donner un témoignage de sa reconnaissance à l'intrépide marin qui en était l'auteur, chargea le capitaine Jervis de retourner à Marseille avec sa frégate, et de remettre à Pléville une pièce d'argenterie pour un repas de cinquante couverts, avec une lettre conçue en ces termes : « Monsieur, la qualité des services » que vous avez rendus à la frégate » l'*Alarme*, fait l'admiration des » Anglais ; des travaux comme les » vôtres méritaient que la Providen- » ce les couronnât par le succès : vo- » tre récompense la plus flatteuse est » au fond de votre ame ; mais nous » vous prions d'accepter, comme un » gage de notre estime éternelle, ce » que le capitaine Jervis, comman- » dant ladite frégate, est chargé de » vous remettre de notre part. » La noble conduite de Pléville trouva dans la suite une autre récompense. Pendant la guerre de 1778, son fils, embarqué sur une frégate, fut pris à la suite d'un combat. Aussitôt que l'amirauté anglaise en fut instruite, des ordres furent donnés pour son renvoi en France, sans échange ; et il eut la faculté d'emmener avec lui un certain nombre de ses camarades à son choix. Au mois de juin 1777, Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII, à la suite d'un voyage dans les provinces méridionales, visita le port de Marseille. Pléville y était employé comme capitaine de port : dans le nombre des fêtes données à l'illustre voyageur, celle que lui offrit la marine fut confiée aux soins de cet officier. Quelques milliers de barils de goudron, placés sur la montagne de Notre-Dame de la Garde, présentèrent, par leur inflammation spontanée, le simulacre d'un volcan ; des joûtes sur l'eau, une pêche miraculeuse, eurent lieu dans un bassin, à l'entrée du port ; les manœuvres et les évolutions employées dans un combat naval furent imitées par les bâtiments qui se trouvaient dans le port ; enfin, tout ce que l'imagination la plus féconde put inventer pour exprimer la joie des marins provençaux, fut l'ouvrage de Pléville, pendant les trois jours que le prince passa à Marseille. A son retour à Versailles, S. A. R. lui fit envoyer son portrait, avec une lettre pleine de bonté. En 1778, Pléville reçut l'ordre de se rendre à Toulon ; il fut embarqué, comme lieutenant, sur le *Languedoc*, que montait le comte d'Estaing, et fit sur ce vaisseau toute la guerre d'Amérique. L'amiral ne tarda pas à lui accorder toute sa confiance. Choisi par lui pour conduire dans les ports d'Amérique, les nombreuses prises faites par l'escadre sur les Anglais, il fut chargé d'en faire la vente. Un mois lui suffit pour cette opération. A son retour à bord, il rendit les comptes de sa gestion : l'amiral voulant récompenser son zèle et son activité, décida qu'il lui serait alloué une commission de deux pour cent sur le produit de la vente, qui s'élevait à quinze millions ; mais Pléville refusa cette récompense, en disant *qu'il était satisfait du salaire que le roi lui donnait pour le servir.* A quelque temps de là, le comte d'Estaing, ayant besoin de trois cent mille francs pour le service de son escadre, avait fait d'inutiles démarches pour se les procurer : un négociant américain, qui connaissait Pléville, offrit de les lui prêter ; et sa réputation de délicatesse et de pro-

HIST. ANCIENNE.

PLINE L'ANCIEN.

London direx.t

bité fit obtenir un secours très-urgent dans cette circonstance. Les Etats-unis émancipés avec notre participation, reconnurent les services et le courage de Pléville, par la décoration de l'ordre de Cincinnatus. A son retour, il fut fait capitaine de vaisseau; et la révolution n'ayant pas tardé à éclater, il en adopta les principes, comme la plupart des officiers qui avaient servi en Amérique, mais avec modération. En 1794, il fut appelé à faire partie des comités de marine et de commerce, où ses conseils furent d'une grande utilité. Peu après, il fut nommé chef de division au ministère de la marine. L'année suivante, il remplit une mission à Ancone et à Corfou, pour organiser le service maritime; et, en 1797, il fut envoyé, comme ministre plénipotentiaire, au congrès de Lille, pour y traiter de la paix. Pendant cette mission, il fut nommé ministre de la marine. Justice et désintéressement fut la devise adoptée par Pléville. Chargé de faire une tournée sur les côtes de l'ouest, on lui alloua quarante mille francs pour cette mission. A son retour, il produit le mémoire de ses frais, montant à huit mille francs, et renvoie au trésor les trente-deux mille francs restants. On refuse de les prendre, la somme entière ayant été portée en dépense: Pléville insiste; mais pressé de nouveau, il témoigne le desir que cette somme soit consacrée à l'érection d'un monument utile: son vœu fut rempli, et elle servit à élever le télégraphe qui existe encore aujourd'hui sur l'hôtel du ministère de la marine. Le désintéressement du ministre était d'autant plus noble, qu'il était loin d'être riche, et qu'il avait une famille nombreuse. Nommé contre-amiral, en 1797, il fut fait vice-amiral l'année suivante. Il exerçait les fonctions de ministre depuis près d'un an, lorsque sa santé le força de demander sa démission, qui ne fut acceptée qu'après de grandes difficultés. Nommé, à quelques mois de là, au commandement de l'armée navale réunie dans la Méditerranée, il se rendit à Toulon; mais épuisé par les fatigues d'une vie si active, il résigna bientôt ce commandement, et se retira dans le sein de sa famille pour s'y livrer au repos. Les honneurs vinrent l'y chercher; il fut fait sénateur, et peu après grand-officier de la légion-d'honneur: mais il ne jouit pas long-temps de ces distinctions; une maladie de quelques jours l'enleva, le 2 octobre 1805, à l'âge de près de quatre-vingts ans. Un monument simple, décoré d'une épitaphe composée par M. Lemaire, lui a été élevé au cimetière de l'Est, à Paris, par sa famille et ses amis.

H—Q—N.

PLINE L'ANCIEN, ou le naturaliste (*CAIUS PLINIUS SECUNDUS*), naquit la 9me. année du règne de Tibère, et la 23me. de l'ère vulgaire. Saint Jérôme, dans la Chronique d'Eusèbe, et une Vie de Pline, attribuée à Suétone, disent qu'il était de Come; mais comme, dans l'épître dédicatoire de son Histoire naturelle, il appelle Catulle son compatriote (*conterraneum*), et que Catulle était de Vérone, cette dernière ville a disputé Pline à celle de Come; et cette querelle a fait naître des écrits sans nombre. Ce qui est certain, c'est que la famille *Plinia* était établie à Come, qu'elle possédait de grands biens dans les environs, et que l'on y a découvert des inscriptions relatives à plusieurs de ses membres. C'est aussi à Come que naquit, sans

qu'il y ait, à cet égard, aucun doute, le neveu de Pline par sa sœur, et son fils adoptif, Caïus Cæcilius, si connu, dans les lettres et dans l'histoire, sous le nom de *Pline-le-Jeune*. Pline vint de bonne heure à Rome, où il entendit Appion, mais où il ne paraît pas qu'il ait vu Tibère, cet empereur s'étant déjà retiré à Caprée. D'après le détail qu'il donne sur les pierreries qu'il dit avoir vues à Lollia Paulina, on juge que, malgré sa jeunesse, il assista quelquefois à la cour de Caligula. Il remarquait dès-lors avec soin les productions intéressantes de la nature, et surtout les animaux singuliers que les empereurs donnaient en spectacle dans les jeux publics. Il raconte en détail, et comme témoin oculaire, le combat livré par ordre de Claude, et devant tout le peuple romain, à un grand cétacé qui s'était laissé prendre vivant dans le port d'Ostie. Cet événement étant arrivé pendant que cet empereur faisait construire ce port, c'est-à-dire la seconde année de son règne, Pline ne pouvait avoir que dix-neuf ans. On sait aussi, par son propre rapport, que vers sa 22me. année, il séjourna quelque temps sur la côte d'Afrique, où il fut témoin du changement de sexe de Larius Cossicius, qui, de fille qu'on l'avait cru jusque-là, se trouva être un garçon, le jour même où l'on venait de le marier: mais ce n'est que sur des conjectures assez légères que des écrivains modernes ont supposé qu'à cet âge il servit dans la marine, et qu'il visita la Bretagne, l'Egypte et la Grèce. On voit au contraire, par le témoignage de son neveu, qu'il eut, assez jeune, de l'emploi dans les armées romaines en Germanie. Il y servit sous Lucius Pomponius, dont il gagna l'amitié, et qui lui confia le commandement d'une *aile*, c'est-à-dire d'un corps considérable de cavalerie. Il profita de cette occasion pour parcourir la Germanie de l'une à l'autre extrémité, puisqu'il assure avoir vu les sources du Danube, et avoir visité les Chauques, peuple qui habitait sur les côtes de l'Océan. C'est pendant cette guerre, qu'il écrivit son premier ouvrage, où il traitait de l'art de lancer le javelot à cheval (*De jaculatione equestri*). Le second, qui était une *Vie de Pomponius*, en deux livres, lui fut inspiré par son dévouement pour ce général, et par la reconnaissance qu'il croyait lui devoir. Un songe qu'il eut pendant cette même guerre, et où l'ombre de Drusus lui apparut et lui recommanda sa mémoire, l'engagea dans une entreprise de plus longue haleine, celle de décrire toutes les guerres faites en Germanie par les Romains; ce qu'il exécuta par la suite en vingt livres. Revenu à Rome, vers l'âge de trente ans, il y plaida plusieurs causes, selon l'usage des Romains, qui se faisaient un honneur d'allier la profession des armes à celle du barreau. Il passait aussi une partie de son temps à Come, où il surveillait l'éducation de son neveu; et c'est probablement dans la vue d'être utile à ce jeune homme, qu'il composa trois livres, intitulés *Studiosus*, dans lesquels il prenait l'orateur au berceau, et le conduisait jusqu'à ce qu'il eût atteint la perfection de son art. D'après une citation qu'en fait Quintilien, on juge qu'il y indiquait jusqu'à la manière dont l'orateur doit se vêtir, se coiffer, et même s'essuyer quand il est à la tribune. Il paraît que, pendant la plus grande partie du règne de Néron, Pline resta sans emploi. Son neveu nous

apprend que, vers la fin de ce règne, lorsque la terreur inspirée par ce monstre empêchait que l'on ne se livrât à aucune étude d'une nature un peu libérale ou élevée, il composa huit livres intitulés, *Dubii sermonis*, qui étaient sans doute un traité de grammaire sur l'acception précise et sur la propriété des mots. Cependant il est difficile, d'après le calcul des temps, de ne pas croire que ce soit Néron qui le nomma son procurateur en Espagne; car on est certain, par le témoignage de son neveu, qu'il y a exercé cette charge: il rapporte lui-même quelques observations qu'il fit en ce pays-là; et l'on ne trouve point, dans sa vie, d'autre temps où il ait pu s'y rendre. On doit présumer qu'il y séjourna pendant les guerres civiles de Galba, d'Othon et de Vitellius, et même pendant les premières années de Vespasien. C'est en ce temps qu'il perdit son beau-frère, et que ne pouvant, à cause de son absence, être chargé de la tutelle de son neveu Cæcilius, l'exercice de ce devoir fut confié à Virginius Rufus. Pline, à son retour, s'arrêta vraisemblablement dans le midi de la Gaule; car il décrit, avec une exactitude remarquable, la province de Narbonne, et particulièrement la fontaine de Vaucluse. Il assure même avoir vu dans ce canton, une pierre que l'on disait être tombée du ciel. Vespasien, avec qui il s'était lié pendant les guerres d'Allemagne, l'accueillit avec faveur, et il l'appelait auprès de lui chaque matin, avant le lever du soleil; ce qui, au rapport de Suétone et de Xiphilin, était un privilége que cet empereur réservait à ses amis particuliers. Toutefois l'on ne voit pas positivement si Vespasien éleva Pline à la dignité de sénateur. Quelques écrivains ont dit, mais sans aucune preuve, que Pline avait servi dans la guerre de Titus contre les Juifs. Ce qu'il rapporte de la Judée n'est pas assez exact pour faire croire qu'il parle d'après ses propres observations; et même on ne peut guère placer qu'à cette époque de sa vie la composition de l'avant-dernier de ses ouvrages, ou de l'*Histoire de son temps*, en trente-un livres, faisant suite à celle qu'avait écrite Aufidius Bassus: ce qui, autant qu'on peut le soupçonner sur quelques citations assez peu concluantes, devait remonter jusqu'au règne de Tibère. Mais si Pline ne combattit point en Judée, il n'en fut pas moins très-aimé de Titus, dont il avait été le compagnon dans d'autres guerres; et ce fut à lui qu'il dédia le dernier et le plus considérable de ses écrits, son *Histoire naturelle*, en trente sept livres. Les titres qui sont attribués à Titus, dans cette dédicace, prouveraient que ce travail fut terminé en l'an 78 de notre ère, et lorsque l'auteur était âgé de cinquante-trois ans; mais il est évident qu'il avait dû employer la meilleure partie de sa vie à en rassembler les matériaux. Ce grand ouvrage est le seul de ceux de Pline qui soit arrivé jusqu'à nous. Il est en même temps l'un des monuments les plus précieux que l'antiquité nous ait laissés, et la preuve d'une érudition bien étonnante dans un homme de guerre et un homme d'état. Pour apprécier avec justice cette vaste et célèbre composition, il est nécessaire d'y distinguer le plan, les faits et le style. Le plan en est immense. Pline ne se propose point d'écrire seulement une histoire naturelle dans le sens restreint où nous prenons aujourd'hui cette science, c'est-à-dire, un traité plus ou

moins détaillé des animaux, des plantes et des minéraux : il embrasse l'astronomie, la physique, la géographie, l'agriculture, le commerce, la médecine et les arts, aussi bien que l'histoire naturelle proprement dite; et il mêle sans cesse à ce qu'il en dit, des traits relatifs à la connaissance morale de l'homme et à l'histoire des peuples, en sorte qu'à beaucoup d'égards, on a pu dire de cet ouvrage, qu'il était l'encyclopédie de son temps. Après avoir donné, dans son premier livre, une sorte de Table des matières et les noms des auteurs dont il s'appuie, il parle, dans le second, du monde, des éléments, des astres et des principaux météores. Les quatre suivants forment une géographie des trois parties du monde alors connu. Le septième traite des différentes races d'hommes, et des qualités distinctives de l'espèce humaine, des grands caractères qu'elle a produits, et des plus remarquables de ses inventions. Quatre livres sont consacrés ensuite aux animaux terrestres, aux poissons, aux oiseaux et aux insectes. Les espèces de chaque classe y sont rangées d'après leur grandeur ou leur importance. Il y est question de leurs mœurs, de leurs qualités utiles ou nuisibles, et des propriétés plus ou moins singulières qu'on leur attribue. A la fin du livre des insectes, il est parlé de quelques-unes des substances produites par les animaux, et des parties qui composent le corps humain. La botanique est ce qui occupe le plus de place. Dix livres sont employés à faire connaître les plantes, leur culture et leur emploi dans l'économie domestique et dans les arts, et cinq à énumérer les remèdes qu'elles fournissent. Cinq autres traitent des remèdes que l'on tire des animaux. Enfin, dans les cinq derniers, Pline décrit les métaux et leur exploitation, les terres, les pierres et leurs usages pour les besoins de la vie, pour le luxe et pour les beaux-arts; citant, à propos des couleurs, les tableaux les plus célèbres, et, à propos des pierres et des marbres, les plus belles statues et les pierres gravées les plus estimées. Il était impossible qu'en parcourant même rapidement ce nombre prodigieux d'objets, l'auteur ne fît connaître une multitude de faits remarquables, et devenus pour nous d'autant plus précieux, qu'il est aujourd'hui le seul écrivain qui les rapporte. Malheureusement la manière dont il les a recueillis et exposés, leur fait perdre beaucoup de leur prix, par le mélange du vrai et du faux, qui s'y trouvent en quantité presque égale, mais surtout par la difficulté, et même, dans la plupart des cas, l'impossibilité de reconnaître de quels êtres il a précisément voulu parler. Pline n'a point été un observateur tel qu'Aristote; encore moins un homme de génie, capable, comme ce grand philosophe, de saisir les lois et les rapports d'après lesquels la nature a coordonné ses productions. Il n'est, en général, qu'un compilateur, et même le plus souvent un compilateur qui, n'ayant point par lui-même d'idée des choses sur lesquelles il rassemble les témoignages des autres, n'a pu apprécier la vérité de ces témoignages, ni même toujours comprendre ce qu'ils avaient voulu dire. C'est, en un mot, un auteur sans critique, qui, après avoir passé beaucoup de temps à faire ses extraits, les a rangés sous certains chapitres, en y joignant des réflexions qui ne se rapportent point à la science proprement dite, mais offrent alternativement les croyances les plus superstí-

tieuses, ou les déclamations d'une philosophie chagrine, qui accuse sans cesse l'homme, la nature et les dieux eux-mêmes. On ne doit donc point considérer les faits qu'il accumule, dans leurs rapports avec l'opinion qu'il s'en faisait; mais il faut les rendre, par la pensée, aux écrivains dont il les a tirés, et y appliquer les règles de la critique, d'après ce que nous savons de ces écrivains et des circonstances où ils se sont trouvés. Étudiée ainsi, l'Histoire naturelle de Pline nous offre encore une mine des plus fécondes, puisqu'elle se compose, d'après son propre témoignage, des extraits de plus de 2000 vol. dus à des auteurs de tout genre, voyageurs, historiens, géographes, philosophes, médecins; auteurs dont nous ne possédons plus qu'environ quarante: encore n'avons-nous de plusieurs que des fragments ou des ouvrages différents de ceux où Pline a puisé; et même parmi ceux qui ne nous sont pas restés, il en est un grand nombre dont les noms et l'existence n'ont échappé à l'oubli qu'à cause des citations qu'il en a faites. La comparaison de ses extraits avec les originaux que nous avons encore, et surtout avec Aristote, fait connaître que Pline était loin de prendre de préférence dans ses auteurs, ce qu'ils avaient de plus important et de plus exact. En général, il s'attache aux choses singulières ou merveilleuses, à celles qui se prêtent davantage aux contrastes qu'il aime à établir, ou aux reproches qu'il aime à faire à la Providence. Il est vrai qu'il n'ajoute pas une foi égale à tout ce qu'il rapporte; mais c'est au hasard qu'il doute ou qu'il affirme; et les contes les plus puérils ne sont pas ceux qui provoquent le plus son incrédulité. Il n'est, par exemple, aucune des fables des voyageurs grecs, sur les hommes sans tête, sans bouche, sur les hommes à un seul pied, sur les hommes à grandes oreilles, qu'il ne place dans son septième livre, et avec tant de confiance, qu'il en termine l'énumération par cette remarque: *Hæc atque talia ex hominum genere, ludibria sibi, nobis miracula, ingeniosa fecit natura.* Que l'on juge, d'après cette facilité à répéter des récits absurdes sur l'espèce humaine, du discernement qu'il a pu mettre à choisir les témoignages sur des animaux étrangers ou peu connus. Aussi les animaux les plus fabuleux, les mantichores à tête humaine et à queue de scorpion, les chevaux ailés, le catoplebas, dont la vue seule fait périr, y jouent-ils leur rôle à côté de l'éléphant et du lion. Cependant tout n'est pas faux, même dans ceux de ses articles qui sont le plus remplis de fausse tés. On peut quelquefois remonter aux vérités qui leur ont servi de base, en se rappelant que ce sont des extraits de voyageurs, et en supposant que l'ignorance et l'amour du merveilleux des voyageurs anciens, les ont entraînés dans les mêmes exagérations et leur ont dicté les mêmes descriptions vagues et superficielles dont nous sommes choqués dans un si grand nombre de voyageurs modernes. Un autre défaut très-grave de Pline, c'est qu'il ne rend pas toujours le vrai sens des auteurs qu'il traduit, surtout quand il s'agit de la désignation des espèces. Malgré le peu de moyens qui nous restent aujourd'hui, pour juger avec certitude de ce genre d'erreurs, il est facile de prouver qu'en plusieurs occasions il a substitué au mot grec, qui désignait un animal dans Aristote, un mot latin qui appartenait à un autre. Il est

vrai qu'une des grandes difficultés qu'éprouvaient les anciens naturalistes, était celle de fixer la nomenclature ; et le vice de leurs méthodes se fait sentir dans Pline plus que dans tout autre. Les descriptions, ou plutôt les indications incomplètes qu'il donne, sont presque toujours insuffisantes pour reconnaître les espèces, quand la tradition n'en a pas conservé les noms ; et même il en est un très-grand nombre dont il cite les noms sans y joindre aucun caractère, aucun moyen quelconque de les distinguer. Si l'on pouvait douter encore des avantages des méthodes imaginées par les modernes, on s'en convaincrait en voyant que presque tout ce que les anciens ont dit des vertus de leurs plantes est perdu pour nous, faute de pouvoir distinguer à quelles plantes ils les attribuent. Au reste, ces regrets s'affaiblissent beaucoup par le peu de soin que les anciens, et Pline en particulier, ont mis à constater les vertus médicales qu'ils préconisent dans ces plantes. Ils en attribuent tant de fausses et même d'absurdes à celles que l'on connaît, qu'il nous est permis d'être assez indifférents sur les vertus de celles que l'on ne connaît pas. A en croire la partie de l'ouvrage de Pline, qui traite de la matière médicale, il ne serait aucune incommodité humaine pour laquelle la nature n'eût préparé vingt remèdes ; et malheureusement, pendant deux siècles après la renaissance des lettres, les médecins ont semblé se plaire à répéter toutes ces puérilités. Dioscoride et lui ont fait le fonds d'une infinité d'ouvrages remplis de recettes que la pédanterie seule a pu y reproduire si long-temps, mais que les véritables lumières ont enfin bannies de la médecine. Il faut donc l'avouer, Pline, sous le rapport des faits, n'a plus aujourd'hui d'intérêt véritable, que relativement aux mœurs et aux usages des anciens, aux procédés qu'ils ont suivis dans les arts, et à quelques traits d'histoire, ou à quelques détails de géographie que l'on ignorerait sans lui. La partie des arts serait celle qui mériterait le plus qu'on l'étudiât à fond. Il en suit les progrès, il en décrit les productions principales ; il nomme les artistes les plus célèbres ; il indique la manière dont ils travaillaient à leurs ouvrages ; et l'on ne peut guère douter que, si l'on parvenait à l'entendre, on ne retrouvât quelques-uns des secrets au moyen desquels les anciens exécutaient des choses que nous n'avons pu encore parfaitement imiter : mais ici se reproduisent toutes les difficultés de la nomenclature ; il nomme des substances nombreuses ; ce sont ces substances qu'il faudrait faire entrer dans les compositions, ou soumettre aux opérations de l'art, et on ne les connaît point ; à peine en devine-t-on quelques-unes, d'après des caractères équivoques : aussi peut-on dire qu'il n'existe point encore de véritable commentaire sur l'*Histoire naturelle* de Pline ; et que ce serait, de tous les travaux d'érudition, le plus difficile à bien faire, puisqu'il faudrait, pour y réussir, unir à la connaissance la plus complète des écrits des anciens, à celle des monuments de tous genres qu'il nous ont laissés, une connaissance non moins complète des productions de la nature qui ont pu être à leur disposition. Si Pline a pour nous, aujourd'hui, peu de mérite comme critique et comme naturaliste, il n'en est pas de même de son talent comme écrivain, ni du trésor immense de ter-

mes et de locutions latines dont l'abondance des matières l'a obligé de se servir, et qui ont fait de son ouvrage l'un des plus riches dépôts de la langue des Romains. On a eu raison de dire, que, sans Pline, il aurait été impossible de rétablir la latinité; et cela doit s'entendre, non-seulement des mots, mais de la variété de leurs acceptions, et de celle des tours et de tous les mouvements du style. Il est certain aussi que, partout où il lui est possible de se livrer à des idées générales ou à des vues philosophiques, son langage prend de l'énergie et de la vivacité, et ses pensées, quelque chose de hardi et d'inattendu, qui dédommage de la sécheresse de ses énumérations, et peut lui faire trouver grâce près du grand nombre de lecteurs pour l'insuffisance de ses indications scientifiques. Peut-être cherche-t-il trop les pointes et les oppositions, et n'évite-t-il pas toujours l'emphase; on lui trouve parfois de la dureté, et, dans plusieurs endroits, une obscurité qui tient moins au sujet qu'au desir de paraître pressant et serré: mais il est toujours noble et grave, et partout plein d'amour pour la justice et de respect pour la vertu; d'horreur pour la cruauté et pour la bassesse dont il avait sous les yeux de si terribles exemples; enfin de mépris pour le luxe effréné, qui, de son temps, avait si profondément corrompu le peuple romain. On ne peut trop louer Pline sous ces divers rapports; et, malgré les défauts que nous sommes obligés de lui reconnaître quand nous le considérons comme naturaliste, nous ne le regardons pas moins comme l'un des auteurs les plus recommandables et les plus dignes d'être placés au nombre des classiques, parmi ceux qui ont écrit après le règne d'Auguste. Toutefois on doit dire qu'il était à-peu-près athée, ou du moins qu'il ne reconnaissait d'autre Dieu que le Monde, et que peu de philosophes ont exposé le système du pantheisme avec plus d'étendue et d'énergie qu'il le fait dans son 2e. livre. L'*Histoire naturelle* fut le dernier ouvrage de Pline; car, l'année d'après sa publication, il périt d'une mort funeste. Il était à Misène, où il commandait la flotte qui avait la garde de toute la partie de la Méditerranée comprise entre l'Italie, les Gaules, l'Espagne et l'Afrique, lorsqu'arriva une grande éruption du Vésuve. On était au mois d'août, et il s'occupait à l'étude. Sa sœur vint l'avertir qu'un immense nuage, semblable à un arbre, s'élevait d'une montagne voisine. Il se porta sur un lieu élevé, d'où il observa quelque temps cette espèce de colonne de cendre et de fumée; puis il se hâta de faire appareiller des bâtiments, et se mit en mer pour voir plus distinctement ce qui pouvait l'occasionner, et pour porter des secours où il serait nécessaire. Il se rendit ainsi vers Resina, et d'autres endroits de la côte, qui étaient précisément ceux d'où chacun fuyait. Pour lui, sa présence d'esprit ne l'abandonna point: à chaque instant il notait sur ses tablettes les diverses variations qu'éprouvait le phénomène. Malgré les cendres et les pierres brûlantes qui tombaient de tous côtés, et qui atteignaient même son escadre, il prit terre à Stabia, où se trouvait Pomponianus, l'un de ses officiers; il s'y mit au bain, y soupa et s'y coucha. Cependant l'éruption allait croissant; des flammes et des torrents de laves répandaient partout la terreur: des secousses répétées de tremblements de

terre ébranlaient beaucoup d'édifices. La cour de la maison où était Pline s'emplissait tellement de cendres et de pierres, que la sortie lui serait devenue impossible, si ses gens ne l'eussent réveillé. On s'enfuit vers le rivage, les têtes couvertes de coussins à cause des pierres; mais la mer trop agitée ne permit point de se rembarquer. De nouvelles flammes survenues avec une odeur de soufre, mirent tout le monde en fuite. Deux esclaves seulement restèrent auprès du malheureux Pline, qui périt suffoqué par les cendres ou par les exhalaisons sulfureuses du volcan. Nous lisons ces détails dans une lettre de Pline-le-Jeune à Tacite, qui les lui avait demandés pour en enrichir son histoire. On ne peut douter que cette éruption ne soit la même que celle dont beaucoup d'historiens ont fait mention, et qui, la première année du règne de Titus, détruisit les villes d'Herculanum et de Pompeia : d'ailleurs, Pline-le-Jeune, dans sa lettre à Marcus, où il donne la liste de tous les ouvrages de son oncle, affirme que ce grand écrivain mourut à cinquante-six ans: ainsi, l'on ne peut comprendre comment Sammonicus Serenus, et d'après lui Macrobe, saint Jérôme et saint Prosper, ont pu le faire vivre jusqu'à la douzième année du règne de Trajan, si ce n'est qu'ils l'aient confondu avec l'autre Pline, son neveu, dont il paraît que les Lettres étaient fort peu répandues de leur temps, et ne l'ont guère été davantage, que vers le douzième siècle (1). C'est dans ces lettres que Pline-le-Jeune nous explique comment son oncle, mort dans un âge si peu avancé, et ayant eu une si grande partie de son temps remplie par la guerre et les affaires, était cependant parvenu à composer des ouvrages si nombreux et si pleins de recherches. Jamais homme ne sut mieux mettre tous ses moments à profit. En été, il se livrait à l'étude dès que la nuit était venue; en hiver, dès une ou deux heures du matin, souvent à minuit. Quelquefois le sommeil le prenait et le quittait sur ses livres. Pendant ses repas, lorsqu'il sortait du bain, et dans sa litière, en voyageant ou en parcourant la ville, il avait toujours un lecteur, et un copiste à qui il dictait des extraits de ce qu'il entendait lire. Il paraît avoir porté cette ardeur du travail jusqu'à la minutie, puisqu'il reprit un jour, pendant le dîner, un de ses amis qui avait fait recommencer un mot mal lu : *Ne l'aviez-vous pas compris*, dit-il? *votre interruption nous coûte dix lignes.* Jamais il n'allait à pied, de peur de perdre du temps, et il gronda son neveu un jour que par hasard il apprit qu'il s'était promené. Aussi les notes et les extraits qu'il laissa à sa mort, formaient-ils cent-soixante volumes d'une écriture fort menue; et déjà plusieurs années auparavant, lorsque ce recueil n'était pas si complet, un amateur, nommé Larcius Licinius lui en avait offert 400,000 sesterces. Les exemplaires d'un ouvrage aussi savant, et nécessaire à autant de professions que l'Histoire naturelle de Pline, durent beaucoup se multiplier; et c'est, en effet, l'un des anciens livres dont on a le plus de manuscrits entiers. C'est aussi l'un de ceux que l'on s'empressa davantage d'imprimer. Les premières éditions parurent à Venise, en 1469, et à Rome, 1470 (*Voy.* PEROTTI, XXXIII, 396 et 397): et il en existe aujourd'hui quatre-vingt-

(1) Voy. les *Recherches* de M. L. C. F. Petit-Radel, *sur les Bibliothèques*, p. 125.

dix-huit à cent, dont plus de cinquante appartiennent au seizième siècle. Les plus remarquables, par les corrections des éditeurs, et par les notes dont ils les ont enrichies, sont celle d'Hermolaüs Barbarus, en 1492, de Sigismond Gelenius, en 1535, de Jacques Dalechamp, en 1587, et de Jean Hardouin, jésuite, en 1685, 5 vol. in-4°., reproduite en 1723 : cette dernière, en 3 vol. in-fol., est la plus célèbre, et celle dont on a depuis généralement réimprimé le texte. On estime la partie géographique et historique des notes, surtout à cause des médailles dont Hardouin a tiré parti pour l'éclaircir. L'attention qu'il a eue de comparer les passages de Pline avec les auteurs originaux dont ils sont tirés, est également un grand avantage de son édition; mais, en ce qui concerne l'histoire naturelle, le travail d'Hardouin est presque aussi imparfait que le texte de Pline. L'édition la plus utile, et la plus commode, est aujourd'hui celle de Franzius, en 10 vol. in-8°., Leipzig, de 1778 à 1791, où l'on a conservé les notes d'Hardouin, en y joignant un choix de celles de plusieurs autres éditeurs. Deux auteurs anciens ont fait à Pline de nombreux emprunts sans le citer : Tertullien, dans son *Apologétique*, et Solin dans son *Polyhistor*. Celui-ci en copie jusqu'aux mots et aux phrases: aussi a-t-il été surnommé le *Singe de Pline ;* et parmi les ouvrages les plus utiles pour l'intelligence et la rectification du texte de Pline, on doit placer au premier rang les *Exercitationes Plinianæ in Solinum*, de Saumaise, 2 vol. in-fol., Paris, 1629; et Utrecht, 1689. Mais le livre où tout ce qui concerne la vie, les ouvrages et la personne de Pline, est traité avec le plus de d'érudition, c'est celui du comte de Latour-Rezzonico, patricien de Come, et chambellan du duc de Parme, qui porte pour titre: *Disquisitiones Plinianæ*, en 2 vol. in-fol., Parme, 1763, 1767. Il existe aussi de nombreux extraits de Pline, parmi lesquels on doit distinguer ceux de Heyne : *Ex Plinii Hist. nat. excerpta quæ ad artes spectant*, Göttingen, 1790, in-8°.; et l'on a des commentaires spéciaux sur certaines parties de son ouvrage, tels que celui de Gronovius, *In librum Plinii de aquatilibus*, Leyde, 1778. in-8°. Pline a été traduit dans un grand nombre de langues; en italien, par Landini, dès 1476; par Bruccioli, en 1548, et par Domenichi, en 1561; en allemand, par Denso, Greifswald, 1764-66, 2 vol. in-4°., et par Grosse, Francfort, 1781-88, 12 vol. in-8°.; en anglais, par Philemon Holland, 1601, in-fol.; en espagnol, par Jérôme Huerta en 1624; en vieux français, par Dupinet, en 1566, version souvent réimprimée. On assure qu'il en existe une traduction arabe par Honam, fils d'Isaac. Malesherbes en a fait faire une nouvelle traduction française, par Poinsinet de Sivry, avec des notes de Bouguer et de Lalande sur la partie astronomique, et de Guettard sur les minéraux, en 12 vol. in-4°., Paris, 1771-1782. La partie géographique est, dit-on, moins mauvaise que le reste; mais ce qui regarde l'histoire naturelle y est fort mal commenté, et la traduction même fourmille de fautes grossières. Feu M. Gueroult en a traduit avec beaucoup plus de fidélité et d'élégance quelques *Morceaux choisis*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°., et les *Livres sur les animaux*, 3 vol., ibid., 1802.

malheureusement les notes de ce dernier ouvrage sont d'un homme qui ne s'était point occupé du sujet traité par son auteur. Falconet n'a traduit que ce qui concerne les arts (*Voyez* son article, XIV, 122). Une édition, et une traduction complètes de l'Histoire naturelle de Pline seraient donc un beau présent à faire à la littérature, mais qui exigerait, pour réussir, le concours si rare d'hommes doués de vastes connaissances dans des genres très différents.

C—v—r.

PLINE-LE-JEUNE (*CAIUS-CÆCILIUS-PLINIUS-SECUNDUS*), neveu du précédent, naquit à Come, ville municipale d'Italie, où son père, Cécilius, tenait un rang honorable. Son éducation fut dirigée avec le plus grand soin; et il répondit si bien aux efforts de ses maîtres, qu'à l'âge de quatorze ans, il composa une tragédie grecque. Quintilien et Nicétas de Smyrne, les deux premiers rhéteurs de Rome et de la Grèce, le formèrent à l'éloquence. Appelé à un commandement militaire dans les légions de la Syrie, aux devoirs de la guerre il allia les leçons de la philosophie, qu'il puisait dans des conférences avec Euphrate : son maître en peu de temps devint son admirateur. Pline le naturaliste, son oncle maternel, n'ayant point d'enfants, se fit une joie de l'adopter; et le fils de Cécilius travailla sans relâche à se rendre digne de cet honneur. Lorsque son père adoptif eut péri victime de son ardeur à interroger la nature, Pline, à peine âgé de dix-neuf ans, se jeta dans la carrière du barreau, et, malgré les contradicteurs de sa gloire, s'y maintint à un éminent degré de considération. Les longues plaidoiries plaisaient à son goût pour l'abondance oratoire; et il parlait quelquefois pendant cinq ou six heures consécutives : quelques-uns de ses contemporains le décrièrent comme un admirateur exclusif de Cicéron, et comme un contempteur de l'éloquence de son siècle; mais Quintilien, et tous les soutiens des antiques traditions, applaudissaient à la direction qu'il donnait à son talent. Les causes les plus considérables où il eut à porter la parole, furent, l'accusation intentée par les habitants de la Bétique, dont il était l'organe, contre Bæbius Massa et Cécilius Classicus, leurs gouverneurs, et l'accusation contre Marius Priscus, gouverneur d'Afrique. Dans cette dernière circonstance, il plaida devant le sénat, et devant Trajan, qui, touché du zèle de l'orateur, et craignant pour lui les suites d'une plaidoirie trop prolongée, le fit prier par un affranchi de ménager ses forces. Pline n'avait point été intimidé par la tyrannie de Domitien, et avait échappé aux délateurs; il réclama contre eux, au nom de leurs victimes, lorsque la justice eut reparu avec le règne de Nerva. Non content d'avoir écarté du consulat l'homme qui avait fait tomber la tête d'Helvidius son ami, fils de cet autre Helvidius, si célèbre par ses vertus stoïques, il voulut consacrer un monument à ses mânes dans un ouvrage en trois livres, qu'il intitula : *De la vengeance d'Helvidius*. Son plaidoyer pour Accia Variola, déshérité par son père, fut regardé comme son chef-d'œuvre. Il obtint le titre de tribun du peuple, exerça la préture sous Domitien; et lorsque cet empereur proscrivait impitoyablement tous ceux qui portaient le manteau de philosophe, Pline demeura fidèle à l'amitié qui l'unissait à plu-

Tome XIII. Page 76.

HIST. ANCIENNE.

PLINE LE JEUNE.

Landon dirext.

sieurs, et les força d'accepter ses secours dans leur exil. Une accusation dirigée contre lui fut trouvée parmi les papiers de Domitien; et il y a lieu de croire qu'il y eût succombé, si la mort du tyran n'eût prévenu ce danger. Pline, sous les règnes suivants, fut préfet du trésor, consul, gouverneur de Bithynie et de Pont, commissaire de la voie Émilienne, et enfin augure. Son administration dans la Bithynie fut digne de Trajan, qu'il y représentait. Lorsqu'il s'élevait des difficultés majeures, il en référait à l'empereur; et un commerce affectueux s'entretenait entre ces deux grands hommes. La Lettre que Pline écrivit en faveur des Chrétiens, est justement fameuse, et dépose de sa tolérance éclairée. Les vertus du proconsul engagèrent, dit-on, quelques-uns des sectateurs de la nouvelle religion, à le compter parmi les leurs, et à lui donner une place dans leurs diptyques, en le confondant, par une pieuse erreur, avec un Secundus, dont le nom y était inscrit. Pline, de retour à Rome, se partagea entre les affaires publiques et les douceurs de la vie privée, passant la plus grande partie de son temps dans une belle maison de campagne, située au bord du lac de Come qu'il décrit avec détail (*Epist.* 30, lib. IV), et qui subsiste encore, sous le nom de *Pliniana:* elle appartient au marquis Canarisi. (1) Pline-le-Jeune mourut vers l'an 103 de notre ère, dans sa cinquante-unième année. Calpurnie, sa seconde épouse, partageait sa passion pour les lettres, et jouissait avec transport de ses succès. Il n'en eut point d'enfants, et put se livrer, sans contrainte, à sa libéralité envers ses amis. Il en eut d'illustres, et il suffit de nommer Virginius Rufus son tuteur, fameux pour avoir refusé l'empire; Helvidius, Rusticus Arulenus et Sénécion, victimes de la cruauté de Domitien; Frontin, Ariston, Neratius, renommés entre les jurisconsultes; Quintilien, dont il dota noblement la fille; Suétone, Silius-Italicus, Martial, et surtout Tacite. Ce fut un beau spectacle que la constante amitié qui unit ces deux grands hommes, rivaux de gloire au barreau, et dans l'attente de cette postérité sur laquelle tous les deux tenaient leurs yeux fixés. Le temps nous a envié une partie des productions de Tacite; et celles qu'il a laissées l'ont élevé plus haut que Pline dans l'estime des hommes de goût. La moitié des écrits de Pline a également péri; nous n'avons plus ses poésies, ni l'histoire de son temps qu'il avait composée, ni ses plaidoyers (2). Ses *Lettres*, et son *Panégyrique de Trajan*, sont seuls arrivés jusqu'à nous, et ont trouvé dans Sacy, un habile traducteur dont le mérite a été néanmoins exagéré. Il y a trop d'art dans les lettres de Pline; mais s'il n'a pas l'abandon de Cicéron, il s'éloigne encore plus de l'apprêt de Sénèque. On s'aperçoit qu'il les a faites avec réflexion, et dans l'intention qu'elles fussent recueillies: elles ont une sorte d'aisance apparente; mais on voit qu'elles sont travaillées, à l'attention et au soin qu'il a d'y semer toujours quelques pensées, quelques maximes. Accueilli de bonne heure à la cour ombrageuse des césars, il observe le silence d'un cour-

(1) Il en avait encore deux autres (*Laurentinum* et *Tusci*), qu'il décrit (*Epist.* II, 17, et V, 6) avec non moins de complaisance. (*V.* J. F. FELIBIEN.)

(2) On a sous le nom de Pline le jeune un *Recueil de Vies d'hommes illustres*; mais la plupart des savants attribuent cet ouvrage à Aurelius Victor (*V.* ce nom).

tisan. Sa réserve est extrême : il ne s'ouvre avec ses amis sur aucun événement public; il ne les entretient d'aucune affaire politique. Ainsi, le fonds de sa correspondance est plus agréable qu'instructif, en raison de la différence des temps : toutefois, elle nous montre dans Pline l'homme de bien autant que l'homme aimable; et si l'on regrette de trouver trop souvent l'écrivain dans un recueil où il a répandu une variété, et quelquefois une grâce remarquables, on pardonne tout, même la vanité, à un ami si généreux, à un maître si indulgent, à un homme dont l'appui ne manqua jamais ni aux lettres, ni à l'innocence. Le Panégyrique ne fut pas prononcé devant Trajan; ce qui fait tomber la phrase qu'*il en eût été digne de tout point, s'il n'avait pas eu la faiblesse de l'entendre.* Pline, nommé consul, adressa au prince, dans le sénat, un remercîment d'usage. C'était un morceau très-court; mais l'auteur l'étendit par le conseil de ses amis, et pour encourager les vertueux penchants de l'empereur. Cependant le bel-esprit domine trop dans cet ouvrage : on n'y ménage aucun repos à la pensée; tout est brillant, tout éblouit et fatigue l'attention : le style en est coupé et sautillant, et l'antithèse y est prodiguée. L'auteur semble avoir senti lui-même ses défauts : *voy.* sa lettre 18 du IIIe. livre, où il avoue que les morceaux d'un genre plus sévère et plus simple feraient plus de plaisir aux auditeurs, que les endroits les plus fleuris. Ses tours ingénieux font au reste pardonner les détails minutieux sur lesquels il s'arrête : on lui désirerait en général plus de force; et l'on conçoit que ce cadre eût été rempli tout autrement par Tacite, qui lui-même affectionne les idées ingénieuses (3). L'édition *princeps* des Lettres de Pline, est de 1471, in-fol.; et la première complète est celle des Aldes, 1508, in-8°. (*Voy.* GIOCONDO XVII, 400.) La date de 1476, donnée à la plus ancienne édition connue du Panégyrique, paraît suspecte. (Voy. le *Manuel du Libr.*) Nous citerons parmi les meilleures qui aient paru depuis, celles d'Elzevir, 1640, in-12; idem, *Variorum*, 1669, in-8°.; celle d'Oxford, 1703, Amsterdam, 1734; Nuremberg, 1746, in-4°. Jean Masson a écrit la vie de Pline le Jeune (*V.* MASSON et GIEBIG). F—T.

PLOT (ROBERT), naturaliste anglais, né en 1640, à Sutton-Baron, élève de l'université d'Oxford, y fut nommé, en 1683, professeur de chimie, après avoir été d'abord conservateur du musée d'Ashmole, qu'il enrichit d'un grand nombre d'objets d'histoire naturelle. Il fut le premier qui s'occupa de l'histoire naturelle de l'Angleterre, et commença un très-vaste plan par la publication de son Histoire naturelle des comtés d'Oxford et Stafford, *Natural histories of Oxfordshire and Staffordshire;* la première partie parut à Oxford, 1677, in-fol., et fut réimprimée en 1705, avec des additions et corrections, par John Burman, son fils adoptif; la seconde fut publiée dans la même ville, en 1686. Abstraction faite de l'état arriéré où se trouvait l'histoire naturelle, on ne peut refuser de grands élo-

(3) Le traducteur allemand de Pline, J.-J. Nast, s'est efforcé de faire prévaloir l'opinion qui lui attribue le fameux Dialogue *De causis corruptæ eloquentiæ* : mais l'époque à laquelle se rapporte la composition de cet ouvrage (l'an 75 de J.-C.), ne permet pas de s'arrêter à ce système : Pline n'avait alors que 12 ou 13 ans; et le style de ce Dialogue est trop ferme, il porte l'empreinte d'une chaleur trop vraie, pour n'en pas faire honneur à la jeunesse de l'historien d'Agricola.

ges à son travail; et le docteur Pulteney avoue qu'il n'a pas été surpassé par les auteurs subséquents. Plot décrit avec soin les plantes rares des provinces dont il traite, ainsi que les espèces douteuses, et celles qu'il regarde comme n'ayant pas encore été décrites. Les premiers éléments de la botanique anglaise sont consignés dans ces deux volumes. Plot s'occupait, en outre, de l'histoire et des antiquités : il a inséré des notions de ce genre parmi ses descriptions d'histoire naturelle. Les prodiges et les choses merveilleuses mêmes y ont trouvé place; on attribue au défaut de philosophie expérimentale, sa facilité à recueillir des faits auxquels personne n'ajoute foi aujourd'hui. Son intention était de visiter tous les comtés d'Angleterre et de Galles, et de recueillir des matériaux pour compléter la *Britannia* de Camden, et d'autres ouvrages. Il a exposé son projet dans une lettre à l'évêque Fell, laquelle a été imprimée à la fin du deuxième vol. de l'*Itinéraire* de Léland, édition de 1744. Il avait recueilli beaucoup de matériaux pour une histoire naturelle de Kent, de Middlesex et de Londres, sur le même plan que ses ouvrages sur Oxford et Stafford; mais ils sont restés manuscrits. Seulement on a publié de lui une *Notice sur quelques antiquités de Kent*, 1714, in-8°., et une *Notice sur Thetford*, que Hearne a fait imprimer, à la fin de son histoire de Glastonbury. S'étant démis de sa chaire de philosophie, Plot fut créé historiographe, par Jacques II, en 1686, peu de temps avant le détrônement de ce roi. En 1694, il fut nommé héraut d'armes (*Mowbray-Herald*), et archiviste de la cour d'honneur. Il mourut en 1696, de la pierre, dans sa maison à Bordes. On voit, dans l'église de ce lieu, un monument qui lui a été érigé. Il avait été membre et secrétaire de la société royale; le Recueil des Mémoires de cette société contient de lui plusieurs écrits, tels que des Observations météorologiques, des Traités sur l'asbeste, sur la meilleure saison pour la coupe des arbres, sur un Irlandais de sept pieds sept pouces de haut, sur des lampes perpétuelles, etc. Il avait encore publié : *De origine fontium*, *tentamen philosophicum*, 1685, in-8°. (Voy. le *Journal des savants*, de 1686, p. 65.) D—G.

PLOTIN, philosophe de l'école alexandrine, ne voulait dire ni son âge ni le lieu de sa naissance : c'était un de ses travers. On sait toutefois, par Eunape, qu'il était né en Égypte, à Lycopolis. Seulement ceux qui distinguent deux villes de ce nom, l'une dans la Thébaïde, l'autre dans la Basse-Égypte, ne savent trop laquelle a donné le jour à Plotin; c'est probablement la première. Il naquit en l'année 205 de l'ère vulgaire. A huit ans, il suivait les leçons des grammairiens d'Alexandrie; et néanmoins il voulait encore teter sa nourrice, à ce qu'assure Porphyre, qui a écrit sa vie avec de longs détails. Eunape s'est borné à une courte Notice, que nous traduirions ici en moins de vingt lignes; mais les récits plus merveilleux de Porphyre ont acquis tant de crédit, que Bayle lui-même les a recueillis, sans les soumettre à l'examen critique dont ils ont besoin, et Brucker regrette que Bayle ait négligé ce travail. Depuis le temps où Plotin acheva ses études de grammaire jusqu'à l'âge de vingt-huit ans, où l'envie lui prit d'aller écouter les philosophes alexandrins, nous ignorons ce qu'il a pu faire : Brucker

n'a pas manqué de remarquer aussi cette lacune. Les leçons des philosophes lui déplurent, parce qu'ils y mêlaient des notions grammaticales, historiques et littéraires. Ces accessoires étaient peut-être ce qu'il y avait de plus solide et de plus instructif dans leur enseignement; mais il fallait à Plotin de la métaphysique toute pure. Il ne prit goût qu'à la doctrine d'Ammonius Saccas, qui a été fort justement représenté, dans cette *Biographie universelle* (II, 57), comme le fondateur d'une secte d'illuminés, et non du véritable éclectisme. Plotin, que tous les autres docteurs avaient ennuyé et attristé, n'eut pas plutôt entendu une première leçon d'Ammonius, qu'il s'écria: « Voilà ce que je cherchais. » Il fut, dit-on, pendant onze années, le disciple assidu de ce métaphysicien; et, comme celui-ci lui avait toujours vanté la sagesse transcendante des mages et des Brames, il résolut d'aller, en Orient, puiser la philosophie à sa source. Il était surtout impatient d'être initié dans l'art d'opérer des miracles: on en faisait et l'on en croyait alors beaucoup dans la plupart des sectes païennes. Lorsqu'en 243, l'empereur Gordien entreprit une guerre contre les Perses, Plotin, âgé de trente-neuf ans, s'enrôla dans l'armée impériale; mais l'expédition ayant échoué, il regagna Antioche, sans rien rapporter de ces trésors de la science orientale. Il n'en professa pas moins la philosophie à Rome, où il vint s'établir. Long-temps il s'abstint de divulguer la partie ésotérique ou occulte des doctrines de son maître Ammonius. Ce ne fut qu'après qu'Heremius et Origène en eurent trahi le secret, qu'il se crut dispensé de le garder lui-même. Il composa, dans la quarante-neuvième année de son âge, vingt-un premiers livres, qu'encore il ne communiquait pas à tout le monde. L'année suivante, il eut pour disciple Porphyre, dont les questions et les objections l'obligèrent à écrire vingt-quatre livres de plus; ils étaient achevés avant la fin de l'an 261. Depuis il en composa neuf autres, qui complétèrent le nombre de cinquante-quatre. Il comptait, parmi ses auditeurs, des sénateurs romains, dont quelques-uns, épris des charmes de sa doctrine, abandonnèrent les fonctions publiques, pour vivre, comme lui, en philosophes. On cite particulièrement le préteur Rogatien, qui, ayant donné tous ses biens et affranchi tous ses esclaves, passa le reste de sa vie en plein air et en extase. L'enthousiasme qu'inspirait Plotin, gagna plusieurs dames: l'une, nommée Gémina, voulut absolument qu'il logeât chez elle, afin de mieux jouir, elle et sa fille, du plaisir de l'entendre. Il passait pour si habile, et à-la-fois si vertueux, que les mourants lui confiaient leurs biens et leurs familles, comme à une espèce d'ange gardien, dit Bayle d'après Porphyre, ὡς ἱερῷ τινὶ καὶ θείῳ φύλακι. Surveillant d'un grand nombre de tutelles et arbitre de cent procès, il avait le bonheur de ne pas se faire d'ennemis. A la fin pourtant il en trouva un dans un philosophe d'Alexandrie, nommé Olympius, qui employa, pour le perdre, la calomnie, et, par surcroît, la magie. C'est Porphyre qui parle de ces maléfices, en ajoutant que Plotin savait les faire retomber sur Olympius. Plotin était, selon Porphyre, un magicien si puissant, qu'un jour il annonça, sans craindre d'être démenti par les faits, qu'au moment où il parlait, le corps de son ennemi se plissait comme une

bourse, et que ses membres se froissaient l'un contre l'autre. Après cela, on ne doit pas être surpris de l'infaillibilité avec laquelle il prédisait les destinées de ses élèves, et découvrait les coupables qui échappaient aux recherches ordinaires. S'il dédaignait l'astrologie, ce n'était pas qu'il ne l'eût profondément étudiée; mais sa métaphysique sublime lui fournissait des moyens de divination plus immédiats et plus sûrs. Tel était son crédit, même à la cour, qu'en dépit des jaloux, il obtint de l'empereur Gallien et de l'impératrice Salonine, un territoire dans la Campanie, pour y bâtir une ville, qui devait s'appeler Platonopolis, et recevoir une colonie de philosophes, gouvernée selon les lois idéales de Platon. Ce projet n'eut pas d'exécution, soit parce que certains ministres de l'empereur y mirent des obstacles, soit parce que les colons, transportés dans ce territoire, y périrent, pour avoir trop scrupuleusement suivi, et mal compris sans doute, le régime de vie que leur avait prescrit Plotin. Lui-même, il éprouva, durant la dernière année de sa [illegible], diverses incommodités: un violent mal de gorge, qui l'empêchait de disserter; un extrême affaiblissement de la vue, et des douleurs cuisantes aux pieds et aux mains; des coliques, auxquelles il refusait de remédier, parce que les moyens vulgaires lui semblaient indignes de sa gravité philosophique. Amélius, un de ses disciples, lui proposait d'assister à un sacrifice aux dieux: « C'est à eux, » répondit-il, de venir à moi, non » pas à moi d'aller à eux. » Il faut assurément une rare sagacité pour rattacher ce propos à quelque doctrine métaphysique, et pour n'y pas trouver beaucoup d'orgueil et même d'impiété. Plotin ne permit pas non plus qu'on fît son portrait, que ses élèves désiraient de conserver; l'un d'eux le traça de mémoire. Pour lui, il se disait humilié d'avoir un corps, et ne consentait point à regarder cette enveloppe grossière comme une partie de sa personne. Lorsqu'il mourut, d'une esquinancie, dans sa soixantième année, en 270: « Je fais, » dit-il, mon dernier effort pour ra[illegible] » mener ce qu'il y a de divin en moi » à ce qu'il y a de divin dans l'univers. » On eut, après sa mort, les plus heureuses nouvelles de l'état de son ame. Consulté par Amélius, l'oracle d'Apollon daigna répondre, en cinquante vers, que Plotin s'était présenté à Minos, Æacus et Rhadamante, moins pour être jugé que pour ne pas manquer à une visite d'usage et de bienséance, et qu'il jouissait du bonheur dû à ses lumières et à ses vertus. Il était indispensable de donner une idée des détails dont Porphyre a composé sa Vie de Plotin, parce qu'ils contribuent à faire connaître les opinions et les mœurs des philosophes du troisième siècle: on ne doit d'ailleurs considérer comme historique que ce qui concerne le lieu et l'époque de la naissance de Plotin, ses études grammaticales et philosophiques, les leçons qu'il reçut d'Ammonius Saccas, son voyage en Perse, son séjour à Rome, la composition de ses livres, et sa mort en Campanie. Il paraît qu'il rédigeait ses ouvrages avec une négligence excessive: comme il était fort myope, il les écrivait en caractères menus, qu'il ne prenait pas la peine de rendre lisibles; il n'achevait pas les mots; il ignorait ou dédaignait l'orthographe. Revoir ses écrits, en rétablir l'ordre, était un soin dont ses habitudes et les caprices de son imagination l'auraient

rendu incapable : il en chargea Porphyre, qu'on a soupçonné d'avoir souvent substitué ses propres idées à celles de son maître. Il existait une copie très-différente de ces livres, faite par Eutochius, autre disciple du philosophe de Lycopolis. Tels qu'ils nous sont parvenus, ils sont au nombre de cinquante-quatre, et distribués en six Ennéades ou neuvaines, qu'on pourrait être d'abord tenté de distinguer par les titres de Morale, de Physique générale, de Théologie naturelle, de Psychologie, d'Idéologie et d'Ontologie : mais, au fond, il y règne trop peu d'ordre pour qu'il soit facile d'en assujétir les matières à une classification systématique ; et le nom de métaphysique est le seul qui leur convienne pleinement. On a voulu aussi, et cette idée remonte à Porphyre, diviser les cinquante-quatre livres de Plotin en trois ordres, ou trois âges; savoir : vingt-une productions de sa jeunesse, vingt-quatre de sa maturité, et neuf de sa décadence. Nous ne pensons pas non plus qu'il y ait lieu d'y regarder de si près : les nuances du délire y sont [illegible]t peu sensibles. Ces livres, dit M. Buhle, *sont précisément ceux où les spéculations extravagantes des Alexandrins se peignent de la manière la plus évidente : la philosophie de Plotin est obscure et inintelligible ; pour prendre quelque intérêt à son système, pour apprécier la manière dont il extravague, il faut se mettre à la place d'un homme qui s'abandonne sans réserve aux égarements d'une imagination échauffée et presque en délire.* Toutefois M. Buhle ajoute, que, *si l'on n'exige pas des idées claires et précises, auxquelles correspondent des objets réels*, on admirera, dans Plotin, *un esprit très-profond, et, dans son système, un chef-d'œuvre de philosophie transcendentale* (1). Pour démêler s'il y a des traits de génie, ou seulement de l'extravagance dans les six Ennéades, il en faudrait entreprendre une analyse exacte et complète : nous ne pouvons en extraire ici qu'un petit nombre d'idées générales. Plotin est persuadé que l'état d'extase ou de ravissement est la première condition de la philosophie ; et il appelle cela la simplification de l'ame : il exige la concentration de toutes les facultés dans la contemplation ; et il promet à l'ame qui saura être ainsi attirée par un unique objet, qu'elle se reconnaîtra elle-même pour l'unité absolue. Il déclare que l'existence ne peut cesser d'être ; et que, par cela même qu'elle est absolue, elle est éternelle. De cet argument et de quelques autres il conclut l'éternité du monde ; et il arrive, ainsi que Bayle et d'autres le lui ont reproché, au panthéisme, ou spinosisme. Il est cependant si loin de se montrer athée, qu'on a cru retrouver, dans quelques-uns de ses textes, le dogme des trois personnes divines (*Voy.* Feustking, *De tribus hypostasibus Plotini*. Wittemberg, 1694, in-4°.) Ailleurs, son mysticisme aboutit à la théurgie, à la magie, à l'astrologie même, dont il méprisait ordinairement les applications pratiques. Pour expliquer l'univers, il admet trois réalités distinctes : la matière, la forme, et le corps qui se compose de la forme et de la matière. Ce sont à ses yeux, ou dans son langage, trois substances ; et, par substance, il entend ce qui n'existe pas dans un sujet, mais ce qui existe

(1) Nous ignorons ce que la terminaison *al* ajoute à la signification du mot français *transcendant*. « Les » humeurs *transcendantes* des philosophes, disait » Montaigne, n'effraient comme les hauteurs inac- » cessibles. » Qu'eût-il dit de leurs doctrines *transcendentales* ?

absolument, de soi-même, et sans attributs. Aussi ne veut-il pas que la forme soit un attribut de la matière. Tout en admettant un premier principe, une divinité suprême, il place, dans son monde intelligent, plusieurs dieux tout-à-fait spirituels, inétendus, impénétrables; au-dessous d'eux, des déités d'un second ordre, qui ne sont pas aussi complètement spirituelles, et qui occupent l'espace entre le monde intellectuel et le monde sublunaire; ensuite des démons, bons ou mauvais, par lesquels s'établit la communication entre le monde intellectuel et le monde physique. Plotin avait lui-même son démon propre ou familier, dont il s'est, durant toute sa vie, fort occupé. Ayant donné au monde intellectuel une ame intellectuelle; au ciel, une ame encore, qu'il nomme la Vénus céleste, il crée une Vénus terrestre, dont il fait l'ame du monde physique. Tel est, selon les uns, le système, selon les autres, le tissu de visions, dont les développements remplissent, presque sans aucune méthode, les cinquante-quatre livres de Plotin, et qui a valu à cet Égyptien une place assez distinguée dans l'histoire de la philosophie. Dans quelle secte convient-il de le ranger? c'est un point sur lequel on n'est pas d'accord. L'école d'Alexandrie était, à la fin du second siècle de l'ère vulgaire, agitée par de vives controverses. La philosophie peripatéticienne, qui jadis y avait dominé, s'y était transformée en épicurisme et en scepticisme: le platonisme s'y était aussi introduit et propagé durant les deux premiers siècles de notre ère, mais en s'alliant à des restes de doctrines pythagoriciennes, au stoïcisme, à des traditions orientales, au judaïsme, et à certaines explications des dogmes évangéliques. Selon M. Matter, l'expression de *nouveaux Platoniciens*, est fort impropre: le néo-platonisme se confond, ou avec l'éclectisme, ou avec le syncrétisme, ou avec la doctrine ammonio-plotinienne. L'éclectisme, si l'on s'en tient à la valeur de ce nom, consisterait à choisir librement de toutes parts, les principes, les dogmes et les méthodes qui sembleraient les plus raisonnables: tel fut, dit-on, dans Alexandrie l'enseignement de Potamon, que Brucker compte au nombre des philosophes dont les leçons déplurent à Plotin. Par syncrétisme, on est convenu d'entendre un chaos plutôt qu'un choix de doctrines; et l'on relègue en conséquence, dans cette secte, les philosophes dont on réprouve les systèmes, comme incohérents et confus. Voilà pourquoi M. Matter n'y veut pas comprendre la philosophie ammonio-plotinienne: il soutient que le syncrétisme avait commencé avant Ammonius Saccas. Pour nous, nous ne verrions dans les doctrines d'Ammonius et de Plotin, qu'un syncrétisme particulier, dont les caractères distinctifs sont l'enthousiasme, le mysticisme et une démonologie fort compliquée. M. Matter est persuadé « que la philosophie de Plotin n'a » besoin que d'être connue pour être » admirée; que peu de mystiques » anciens, ou modernes, sont plus » sages et plus *éloquents* que lui, lors- » qu'ils ont à disserter sur des objets » *pour lesquels Plotin convient lui-* » *même qu'il n'y a pas de langage.* » A notre avis, tout ce qui, en philosophie, est inexprimable en langage humain clair et précis, n'est que ténébreux et fantastique. Si, à l'exemple de Longin, qui avait été aussi disciple d'Ammonius, Plotin eût entremêlé d'études littéraires ses

méditations philosophiques, il se serait préservé de beaucoup d'écarts : mais il n'a su donner à son imagination ardente et sombre, d'autre aliment qu'une métaphysique stérile. Comme il ne songe ni à se rendre compte de la valeur des termes qu'il emploie, ni à s'assurer de la réalité des objets et des idées qu'ils expriment, il suppose, entre ces mots, des rapports à-peu-près pareils à ceux que les romanciers établissent entre des personnages imaginaires : il ne pose nettement, dans aucun de ses livres, les questions dont la solution l'occupe et le tourmente à son insu ; celle, par exemple, de savoir si toutes nos connaissances s'acquièrent par l'intelligence pure, ou si elles sont, toutes, les fruits de l'expérience et de l'analyse, ou si, enfin, elles doivent être divisées en deux classes, selon qu'elles dérivent de l'une ou de l'autre de ces sources. Avouons toutefois que Plotin a eu de la vogue en son siècle, de l'influence dans les âges suivants et jusqu'au notre même, sur certaines écoles de philosophie, et qu'il a été loué par des écrivains recommandables, tels que Macrobe, saint Augustin, Marsile Ficin, Juste-Lipse, J.-G. Vossius, etc., outre les auteurs plus modernes que nous avons cités dans cet article. Lorsqu'à la fin du quinzième siècle, les Médicis établirent une académie platonicienne à Florence, Marsile Ficin, qui en était le directeur (*V.* Ficino, XIV, 493-495), fit des traductions latines de Platon et de Plotin : celle de Plotin parut en 1492, à Florence, in-fol., et fut réimprimée dans le même format, à Bâle, en 1559; et avec le texte grec, en 1580, à Bâle encore : il y a des exemplaires de cette édition de 1580, qui portent la date de 1615. Plotin, par son obscurité profonde, a long-temps échappé aux commentateurs; car, ainsi que l'a remarqué Bayle, c'est à tort qu'on a donné le nom de Commentaire aux sommaires ou analyses qui accompagnent la version de Marsile Ficin. M. Fred. Creuzer a publié, en 1814, à Heidelberg, un vol. in-8°., où se trouve un livre de Plotin, en grec et en latin, avec des notes de Wyttenbach; c'est le sixième livre de la première Ennéade : la beauté, ou le beau, en est le sujet (*de Pulchritudine*). On a lieu de penser qu'il paraîtra bientôt en Allemagne une édition complète des Œuvres de Plotin. Sainte-Croix a donné dans le *Magas. encycl.* (3e. ann., III, 339-42) une Notice des manuscrits de ce philosophe qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi. (*V.* les articles Proclus, Porphyre, Potamon.) D—n—u.

PLOTINE (*Pompeia Plotina*), femme de l'empereur Trajan, serait l'une des princesses les plus accomplies qui eussent occupé le trône, si l'on s'en rapportait à Pline, panégyriste de ce prince. L'histoire ne nous apprend rien de sa famille ni de sa patrie. Elle avait épousé Trajan avant qu'il eût été adopté par Nerva (*V.* Trajan); et elle fit son entrée avec lui dans Rome, au milieu des acclamations d'une foule immense : en montant les degrés du palais, elle se retourna vers le peuple, et dit qu'elle souhaitait d'en sortir avec autant de tranquillité qu'elle y entrait. On peut juger, par les médailles qui restent de Plotine, que ce n'était point sa beauté qui avait fixé le choix de son époux : mais la sagesse, la prudence, et les autres vertus qui brillaient en elle, la dédommageaient bien de son peu d'attraits. Pendant tout son règne, on n'enten-

dit pas la moindre plainte sur sa conduite ; et l'on fut généralement persuadé que c'était à ses conseils que l'on devait la suppression des abus et la diminution des impôts. Pline remarque que Plotine vécut toujours en bonne intelligence avec Marciana, sa belle-sœur (Voy. le *Panégyr. de Trajan*, ch. 84). Elle ne consentit à recevoir le titre d'Auguste, que lorsque Trajan eut accepté celui de Père de la patrie : elle accompagnait son époux quand il mourut à Selinunte, l'an 117 ; et elle apporta ses cendres à Rome, dans une urne d'or, qui fut placée sur la colonne que le sénat fit ériger à la mémoire de ce grand prince. Plotine avait préparé l'élévation d'Adrien à l'empire, en lui ménageant la main de Salina, petite-nièce de Trajan, et en le faisant adopter ensuite par son mari(1). L'amitié qu'elle avait pour Adrien a répandu des nuages sur la réputation de cette princesse. Le nouvel empereur conserva toujours pour Plotine la plus tendre reconnaissance, et la fit mettre au rang des dieux, après sa mort, que Tillemont place à l'an 129. Adrien avait fait élever un temple à Plotine, dans la ville de Nîmes. Quelques antiquaires ont cru que c'était la Maison carrée (2) ; mais la plupart des savants pensent que ce précieux monument de l'antiquité était dédié à Caius et Lucius, Césars, petits-fils d'Auguste (*V.* Caius et Lucius). Une ville de Thrace fut aussi, en son honneur, appelée Plotinopolis. Ses médailles sont rares, surtout celles des colonies, et celles de coin romain en bronze. W—s.

PLOUCQUET (Godefroi), métaphysicien allemand, issu d'une famille protestante réfugiée de France, naquit, en 1716, à Stuttgard, où son père était aubergiste. Au collége théologique de Tubingue, où il entra en 1732, la lecture des OEuvres de Wolf détermina la direction de ses études ; et depuis lors, il fit, des mathématiques et de la philosophie, les uniques objets de ses recherches, mais en les mettant en rapport avec la théologie, qu'il se proposait de professer, et dans laquelle il se perfectionna sous le professorat de Pfaff, qui présida quand Ploucquet soutint sa thèse : *Dissert. theolog. quâ Cl. Varignonii demonstratio geometrica possibilitatis transsubstantiationis enervatur*, Tubingue, 1740. Après avoir assisté des ministres de la religion, et fait une éducation particulière, il fut nommé pasteur à Rotenburg, et épousa la fille d'un de ses confrères ; puis, ayant obtenu un accessit à l'académie de Berlin, par une Dissertation sur les monades : *Prima monadologiæ capita*, imprimée à la suite du Mémoire couronné, avec les autres pièces du concours, Berlin, 1748, et ayant été reçu membre de cette académie, il attira l'attention du gouvernement de son pays, le Würtemberg. Appelé, en 1750, à la chaire de logique et de métaphysique à Tubingue, il y débuta par une Dissertation *De Materialismo*, contenant une réfutation de l'*Homme machine*, Tubingue, 1750, in-4°., à laquelle il en fit succéder beaucoup d'autres, telles que : *De Libero arbitrio*, ibid., 1752 ; *De Cosmogonia Epicuri*, ibid., 1755 ; *De principio mundi*, 1756 ; *De speculationibus Pythagoræ*, 1758 ; *Dissert. Anti-*

(1) Dion et Spartien regardent comme supposée l'adoption d'Adrien par Trajan (*V.* Adrien) ; mais le savant Dodwell les a réfutés dans ses *Notes* sur Spartien.

(2) Ménard, dans son *Histoire de Nîmes*, prétend qu'Adrien fit élever deux temples à Plotine ; l'un pendant sa vie, dont il ne reste plus de vestiges, et l'autre après sa mort, qui subsisterait en entier, si, comme le croit Ménard, c'est la *Maison carrée*.

Bayliana, (sur la compatibilité du mal avec l'idée de la bonté absolue), ibid.; *De dogmatibus Thaletis et Anaxagoræ*, 1763; *De Hylozeismo veterum et recentiorum*, ibid.; *De Epochâ Pyrrhonis*, ibid., 1775; *De naturâ boni et mali*, 1777; *Disquisitio rationum quæ tam ad stabiliendam quàm ad infringendam animi humani immortalitatem afferri possunt*, 1779; *De principiis dynamicis*, Stuttgard, 1780. Non-seulement il avait profondément étudié les philosophes anciens; mais il avait beaucoup puisé dans les Œuvres de Leibnitz, Malebranche, Locke et Descartes, et il combattit divers philosophes de l'école moderne, surtout Robinet, contre lequel il écrivît plusieurs Dissertations : *Sententia D. Robinet de æquilibrio boni et mali paradoxa*, 1765; *Examen theoriæ de physicâ spirituum*, 1765; *Cogitationes Robineti de origine naturæ expansæ*. Il écrivit pareillement contre le Livre *De l'Esprit*; et attaqua les principes de Kant, au sujet de la seule preuve possible de l'existence de Dieu : *Observationes ad Comment. D. Kant de uno possibili fundamento demonstrationis existentiæ Dei*, 1763. Ayant cherché à éclaircir de cette manière les systèmes anciens et modernes, il voulut proposer le sien, très-favorable à la monadologie de Leibnitz. Ce fut en 1759, que parurent ses *Fundamenta philosophiæ speculativæ*, qui eurent plusieurs éditions. Pour la logique, il eut l'idée, déjà indiquée par Leibnitz, de représenter les syllogismes par des figures géométriques et des formules mathématiques. C'est ce qui donna lieu à son *Methodus calculandi in logicis*, 1763, un des principaux ouvrages de Ploucquet. Cette méthode trouva des adversaires: Lambert, qui avait imaginé une méthode de *construire* des syllogismes, critiqua le procédé de Ploucquet. Plusieurs savants prirent part à cette discussion, dont les pièces ont été recueillies par Bœck, Francfort et Leipzig, 1766, 1773, in-8°. Dans ses cours, Ploucquet avait beaucoup de précision et de clarté. Outre la métaphysique et la logique, il enseigna encore la philosophie et l'économie politique. En 1778, le duc de Würtemberg le chargea aussi de faire un cours provisoire à l'académie militaire. Une attaque d'apoplexie l'empêcha, en 1782, de continuer les fonctions de professeur; et, dans sa vieillesse, un incendie, qui détruisit sa maison, ses livres et ses manuscrits, faillit lui coûter la vie : on ne sauva qu'avec peine le vieillard impotent. Jusqu'à ses derniers moments, Ploucquet continua de travailler, et de lire la Bible. Il mourut le 13 septembre 1790. Son extérieur ne prévenait pas en sa faveur; mais ses biographes Bœck, Schlichtegroll et autres louent sa franchise et la solidité de son commerce social. Il a laissé un fils, professeur de médecine à Tubingue. Outre sa chaire, il avait l'administration des bourses fondées à l'université de Tubingue. Il a écrit, indépendamment des ouvrages indiqués ci-dessus : I. *Institutiones philosophiæ theoreticæ*, 1772; réimprimé à Stuttgard, en 1782, sous ce titre : *Expositiones philos. theor.* II. *Elementa philosophiæ contemplativæ, sive de scientiâ ratiocinandi*, etc., Stuttgard, 1778. III. *Commentationes philosophicæ selectiores, antea seorsim editæ*, Utrecht, 1781, in-4°. IV. *Variæ questiones metaphysicæ*, Tubingue, 1782, in-4°. Une Notice sur Ploucq-

quet, insérée dans le journal *Schwæbische Chronick*, 1790, a été publiée séparément sous le titre de *Souvenir de Godefroi Ploucquet*, Tubingue, 1790, in-8°. D—o.

PLOWDEN (François), ecclésiastique anglais, était d'une famille catholique qui suivit Jacques II en France. Sa mère était dame d'honneur de la reine, femme de ce prince. Il fut élevé auprès d'elle à Saint-Germain-en-Laye, et placé ensuite au séminaire des Anglais à Paris. Il y fit sa licence, et y reçut les ordres sacrés. Mais, s'étant lié avec le docteur-appelant Boursier, celui-ci lui persuada de renoncer au bonnet de docteur, plutôt que de signer de nouveau le formulaire. On prétend, dans les *Nouvelles ecclésiastiques* (feuille du 19 juin 1789), que Jacques III destinait, à l'abbé Plowden, le chapeau de cardinal dont il avait la présentation, mais que le jeune abbé fut privé de cet honneur par le parti qu'il adopta sur les affaires de l'Église. Le même refus de soumission l'empêcha d'être employé dans les missions en Angleterre : après un séjour de trois ans en ce pays, il revint en France, et se logea chez les doctrinaires de la maison de Saint-Charles, à Paris. Il reprit les fonctions de catéchiste, qu'il avait déjà exercées à Saint-Étienne-du-Mont : mais, en 1744, le père Bouettin, curé de cette paroisse, le força de se retirer. L'abbé Plowden se borna depuis à faire des instructions dans des maisons particulières, sans vouloir se soumettre aux conditions nécessaires pour obtenir des pouvoirs. Il continua de résider dans la maison de Saint-Charles, quoique, surtout dans sa vieillesse, l'état de sa fortune lui eût permis d'adopter un genre de vie moins sévère. Il y a eu plusieurs ouvrages imprimés de l'abbé Plowden : le seul que nous puissions assurer être de lui, est le *Traité du sacrifice de J.-C.*, 1778, 3 vol. in-12. L'auteur y enseignait que la réalité de ce sacrifice consistait, non dans l'immolation, mais dans l'offrande faite à Dieu, de la victime immolée, et que le sacrifice n'était qu'une simple offrande de l'immolation faite sur la croix. Ce livre excita quelques divisions entre les théologiens appelants : l'abbé Rivière, dit Pelvert, et autres, s'assemblèrent à ce sujet ; et il fut résolu, dit-on, de ne pas écrire sur cette controverse. Seulement l'abbé Plowden consentit à mettre un carton à l'endroit où l'on trouvait qu'il ne s'était pas assez nettement expliqué ; puis il changea d'avis, et s'en tint à son premier sentiment. Pelvert, qui s'était déclaré vivement contre la non-immolation, publia de lui-même un carton, pour joindre au *Traité ;* procédé qui fut blâmé des amis de Plowden. On se partagea, les uns tenant, avec Plowden, pour une immolation mystique ; et les autres admettant, avec Pelvert, une immolation réelle. Plusieurs écrits parurent pour et contre. Pelvert publia une *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la messe*, 1779, in-12, et laissa une *Défense de la Dissertation ou réfutation de quatorze écrits*, 1781, 3 vol. in-12. Cette défense ne vit le jour qu'après sa mort, arrivée le 18 janvier 1781. Les écrits réfutés par Pelvert sont : la *Lettre d'un théologien*, 19 octobre 1788, par Jean-Pierre Vion, dominicain, sorti de son cloître, et connu sous le nom de Dumont ; — les trois *Lettres à un ami de province*, par Jabineau, 1779 ; — les *Observations et Aveux sur les*

opinions et les démarches de l'auteur des cartons, la *Réponse de l'ami de province*, et la *Réponse à l'auteur de la Dissertation*, trois écrits du père Lambert, et tous trois de 1779; — *Entretien d'Eusèbe et de Théophile, sur le sacrifice de la messe; Lettre à l auteur de la Dissertation; Réponse aux Observations*, trois brochures de Larrière; — *Éclaircissement pacifique sur l'essence et les différentes parties du sacrifice de J.-C.*, ou *Lettre d'un prieur à l'abbesse*, 28 août et 31 octobre 1779, par l'abbé Boulliette, chanoine d'Auxerre; — *Lettre d'un ami à l'auteur de la Dissertation*, par Joseph Massillon, neveu de l'évêque; — *De l'Immolation de J.-C., dans le sacrifice de la messe*, 1778, et *Lettre à M. l'abbé ***, soi-disant de l'ordre des Minimes*, 1781 : ces deux écrits sont de dom Labat, bénédictin. Tous ces écrivains sont plus ou moins opposés à Pelvert. Quelques-uns, comme Jabineau et Larrière, prétendaient qu'il n'y avait là qu'une dispute de mots. Le plus vif est le père Lambert, qui maltraite assez l'auteur de la *Dissertation*, et qui déplore la division entre les appelants, et l'état d'affaiblissement où ils étaient réduits. Pelvert trouva un défenseur dans l'abbé Mey, qui donna des *Observations sur la lettre de M. L.* (Larrière); puis de *Nouvelles observations*, et la *Lettre du révérend père ***, de l'ordre des Minimes, à un docteur de Sorbonne, sur l'écrit De l'immolation.* On a encore, sur cette controverse, le *Vrai état de la dispute*, ou *Lettre à un ecclésiastique, sur la dispute au sujet du sacrifice*, 12 février 1781, par l'avocat Le Paige. Tous ces écrits sont in-12, et parurent sans nom d'auteur. Dom Deforis a aussi inséré, dans le tome XV de son édition de Bossuet, une *Dissertation sur la nécessité d'une immolation réelle, actuellement présente dans le sacrifice de la messe.* L'abbé Plowden ne prit point part à cette dispute, ou du moins ne publia rien, mais, d'après ce qui est dit de lui dans plusieurs des ouvrages ci-dessus, on voit qu'il vivait encore. Il paraît être mort vers 1787. Nous avons cru que les détails précédents sur la controverse à laquelle il a donné lieu, ne pouvaient être mieux placés qu'à son article. Nous n'ajouterons qu'une chose, c'est que cette controverse se passa entre les appelants seuls. P—C—T.

PLOWDEN (CHARLES), jésuite, de la même famille que le précédent, né en Angleterre, le 1er. mai 1743, fut envoyé à Rome pour ses études, et y entra dans la Société, en 1759. Il retourna dans sa patrie, après le bref de suppression de 1773, et s'y appliqua à l'exercice du ministère et à la composition de divers ouvrages. Il refusa, en 1789, de signer la protestation dressée par le comité catholique, et se montra fort opposé à ce comité, dans les différends qui survinrent entre ses membres et les évêques. Il écrivit surtout, contre MM. Berington et Butler, lorsque les Jésuites cherchèrent à se réunir en Angleterre. Plowden fut un des plus zélés pour rétablir la Société. Il devint président du collége catholique de Stonyhurst, établissement considérable dans le comté de Lancastre. En 1820, il fit le voyage de Rome pour les affaires de son corps: il retournait dans sa patrie, lorsqu'il mourut subitement, le 13 juin 1821, à Jougne, en Franche-Comté, au moment où il allait monter en voiture pour continuer son voyage. Charles Plowden

Tome XXIV. Page 89.

HIST. DE FRANCE.

PLUCHE.

Pildoy pinx.t

London direx.t

était fort zélé pour les droits du Saint-Siége et pour les intérêts de son corps; il eut, dans les derniers temps, quelques démêlés avec les vicaires apostoliques anglais. On l'accuse d'avoir été trop vif dans la dispute. Nous citerons de lui : I. *Discours prononcé pour le sacre de M. Douglass*, vicaire apostolique de Londres, 1791, in-8°. II. *Considérations sur l'opinion moderne de la faillibilité du Saint-Siége dans la décision des questions dogmatiques*, Londres, 1790. III. *Observations sur le serment proposé aux catholiques anglais*, 1791. IV. *Réponse au deuxième Livre bleu*, 1791 (1). V. *Lettre de M. C. Plowden aux catholiques pour justifier sa conduite*. VI. *Remarques sur les écrits de M. Joseph Berington*, 1732, in-8°. VII. *Remarques sur les Mémoires de Grégoire Panzani, précédées d'une lettre à M. Berington*, 1794. VIII. *Lettre à M. Charles Butler, sur la protestation des catholiques*, 1796, in-8°. Tous ces écrits sont en anglais. Charles Plowden avait deux frères, Robert et François. Le premier, qui était aussi prêtre, est auteur d'une *Lettre à François Plowden*, 1794, in-8°, où il relève quelques erreurs théologiques de ce dernier. François est connu par une Histoire d'Irlande, qui le força de quitter sa patrie; par des Lettres à sir John-Cox Hippisley, et par d'autres écrits politiques. P—c—t.

PLUCHE (Noel-Antoine), littérateur aussi savant qu'ingénieux, né à Reims (2) en 1688, resta fort jeune, orphelin, et fut élevé par sa mère, qui ne négligea rien pour lui procurer les avantages d'une bonne éducation. La douceur de son caractère, et son application à l'étude, lui méritèrent l'estime de ses maîtres, dont il aspira bientôt à partager les fonctions. A vingt-deux ans, il fut nommé professeur d'humanités au collége de sa ville natale; et il ne tarda pas à passer dans la chaire de rhétorique, qu'il remplit avec une égale distinction. Il venait d'être admis dans l'état ecclésiastique, lorsque l'évêque de Laon lui fit offrir la principalité de son collége; et, malgré les instances de ses compatriotes, il accepta cette place, dans l'espoir de n'y être point inquiété sur ses opinions religieuses. Il s'associa des collaborateurs aussi zélés qu'instruits, et parvint, en peu de temps, à ranimer le goût des bonnes études, dans une ville où elles étaient fort négligées. Mais la vie laborieuse qu'il menait, et son éloignement pour les disputes, n'empêchèrent pas que sa tranquillité n'y fût troublée. Dénoncé comme professant des sentiments opposés à la Bulle *Unigenitus*, il aima mieux renoncer à sa place que de signer une formule de rétractation, qu'on lui présentait. La franchise avec laquelle il s'était expliqué dans cette occasion, ôta tout espoir de le gagner; et ses supérieurs sollicitèrent une lettre de cachet pour le faire enfermer. Heureusement la recommandation de Rollin lui fit trouver un asile chez l'intendant de Normandie, qui lui confia l'éducation de son fils. Pendant son séjour à Rouen, l'abbé Pluche donna des leçons de physique au fils de lord Stafford; et, pour pouvoir communiquer plus facilement ses idées à son élève, il apprit l'anglais. Le hasard lui ayant fait découvrir un acte intéressant pour

(1) On appela *Livre bleu* un recueil de lettres et d'adresses du comité catholique, dans ses différends avec les vicaires apostoliques.

(2) Il a Rethel, diocèse de Reims, selon la *France littéraire* de 1769.

la couronne, il s'empressa de l'envoyer au cardinal de Fleury, pour le déposer aux archives royales. En récompense de ce service, le ministre lui fit obtenir un riche prieuré, qu'il refusa, pour n'être pas obligé de signer l'acceptation de la Bulle; mais il reçut une petite gratification pécuniaire, qui paya les frais de son voyage et de son établissement à Paris, où il vécut du produit des leçons d'histoire et de géographie qu'il donnait à des jeunes gens. Mais il renonça bientôt à l'enseignement pour travailler au *Spectacle de la nature*, ouvrage dont il avait conçu l'idée dans le temps qu'il expliquait les éléments de la physique au jeune Stafford. Ce livre, dont il communiqua le plan au vertueux Rollin, qui lui donna d'utiles conseils, fut accueilli de toutes les classes de lecteurs. Les études de l'abbé Pluche l'avaient mis en rapport avec les littérateurs, les savants et les artistes les plus distingués. L'abbé Sigorgne ayant publié une *Lettre d'un Officier de cavalerie à l'auteur* du *Spectacle de la nature*, cette lettre fut l'occasion d'une étroite liaison qui se forma entre l'auteur attaqué et son critique. Pluche jouissait de toute la considération due à ses talents et à son caractère; mais, à raison de sa surdité, il quitta Paris, en 1749, pour se retirer à la Varenne-Saint-Maur, où il partagea le reste de sa vie entre la prière et la lecture des saintes Écritures. Outre une Traduction des Psaumes, d'après le texte hébreu, il composa, dans cette solitude, divers ouvrages destinés à la jeunesse, mais dont plusieurs sont restés imparfaits. L'abbé Pluche y mourut d'apoplexie, le 19 novembre 1761. On a de lui: I. Le *Spectacle de la nature*, ou *Entretiens sur l'histoire naturelle et les sciences*, Paris, 1732, 8 tomes en 9 vol. in-12. Malgré la diffusion du style, cet ouvrage est agréable et instructif: il renferme des notions simples et claires des principaux phénomènes de la physique, de l'histoire naturelle et des procédés des arts mécaniques; et l'on doit reconnaître que l'abbé Pluche a contribué aux progrès que ces sciences ont faits parmi nous, en en répandant le goût dans toutes les classes. On dit que ce fut d'après l'avis judicieux de Rollin, qu'il répandit sur son ouvrage un charme particulier, en remontant sans cesse des effets à la cause, et en signalant, dans ses moindres productions, la sagesse et la bonté du créateur. Les premiers volumes sont en forme de dialogue: les interlocuteurs sont le jeune Stafford, sous le nom du chevalier de Breuil, son père et sa mère, sous les noms de comte et comtesse, et enfin le prieur, personnage dans lequel l'auteur s'est peint lui-même, peut-être à son insu. Malgré les progrès immenses que les sciences naturelles ont faits depuis près d'un siècle, on doit convenir que, si les notions que donne ce livre sont souvent incomplètes, elles ne sont presque jamais inexactes. On y rencontre une multitude de choses curieuses, alors absolument neuves, et dont plusieurs ne se trouvent, même aujourd'hui, dans aucun ouvrage à la portée des gens du monde. Nous citerons, par exemple, la manière de faire le vin de Champagne (*Voy.* Godinot, XVII, 567); quelques machines de gnomonique pratique, les détails d'un vaisseau, la fonte des cloches, l'arc-boutant branlant de l'église de Saint-Nicaise de Reims, et surtout la pa-

léographie française, au tome VII. Les deux parties du tome VIII, intitulées, *Préparation* et *Démonstration évangéliques*, sont traitées d'une manière neuve, et dont le mérite n'a peut-être pas été assez apprécié. Le *Spectacle de la nature* a été réimprimé un grand nombre de fois : mais on ne met presque aucune différence entre les éditions; et l'on recherche les plus anciennes, pour avoir de bonnes épreuves des figures dont l'ouvrage est rempli. Il a été traduit en anglais (1735), en italien (1737), en hollandais (1737), en allemand (1746), et en espagnol (1752). M. L. F. Jauffret en a donné une édition abrégée et revue, 1803, 8 vol. in-18. Le marquis de Puységur en avait publié l'*Analyse et l'Abrégé*, Reims, 1772 ou 1786, in-12. II. *Histoire du ciel*, considérée selon les idées des poètes, des philosophes et de Moïse, Paris, 1739, 2 vol. in-12, fig.; la Haye, 1740, même form.; trad. en anglais et en allemand. Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première, qu'on peut regarder comme un bon traité de mythologie, est le développement de l'ingénieux système de Warburton sur l'origine de la sphère grecque, et l'histoire des divinités dont les noms servent encore à désigner la plupart des astres et des constellations (*V.* Warburton); la seconde contient l'analyse chronologique des idées des philosophes de l'antiquité sur la création, auxquelles l'auteur oppose la cosmogonie de Moïse, dont il s'attache à montrer la supériorité, indépendamment de toute révélation (*V.* Moïse). La première édition ayant essuyé quelques critiques, l'auteur y répondit dans sa *Révision de l'Histoire du ciel*, ou Supplément à la première édition (Paris, Estienne, 1740, in-12, de 124 pages); et ce Supplément a été refondu dans l'édition suivante. III. La *Mécanique des langues* et l'art de les enseigner, Paris, 1751, in-12; traduit en latin par l'auteur, sous ce titre : *De linguarum artificio et doctrinâ*, ibid., in-12. Après avoir traité successivement de l'origine et de la formation des langues, l'abbé Pluche cherche à démontrer que, sans trop s'écarter du mode d'enseignement adopté dans les colléges, il est possible d'obtenir plus de progrès des élèves, en les familiarisant davantage avec les bons auteurs par l'explication et la traduction. Cet ouvrage, qui a été critiqué par Maltor, professeur d'humanités au collége de Beauvais (Voyez le *Mercure*, février 1753), offre des idées saines, des rapprochements ingénieux, et ne s'écarte pas beaucoup du système de Dumarsais, si bien développé par Radonvilliers. IV. *Harmonie des Psaumes et de l'Évangile*, ou traduction des Psaumes et des cantiques de l'Église, avec des notes relatives à la Vulgate, aux Septante et au texte hébreu, Paris, 1764, in-12. V. *Concorde de la Géographie des différents âges*, ibid., 1765, in-12, avec cartes, le portrait de l'auteur, et son *Éloge historique*, par Robert Estienne (*V.* XIII, 399). Cet ouvrage, destiné principalement aux jeunes gens, est utile surtout en ce qui concerne les colonies des anciens : la lecture en est agréable et le plan aussi neuf qu'ingénieux. L'éditeur (Thuilier, curé de Givri sur Aisne) l'a fait précéder par quelques pièces de vers échappées dans la jeunesse à l'abbé Pluche, qui se lassa bientôt de la contrainte de la rime, comme on le voit par sa dernière pièce écrite en

vers blancs, et intitulée : *Adieux à la rime.* A l'époque du sacre de Louis XV, parut une lettre de l'abbé Pluche, *Sur la sainte Ampoule, et sur le sacre de nos rois à Rheims*, Laon, 1719, réimprimée à Paris, 1775, in-8°. de 54 pages, morceau intéressant et plein d'une bonne critique. Parmi les ouvrages qu'il a laissés en manuscrit, on cite une *Histoire sainte* en latin, et des *Fragments* de deux *Traités*; l'un sur les *Prophéties*, et l'autre sur l'*Etude du cœur humain.* On trouve son portrait in-fol., avec son *Éloge*, dans le huitième cahier de la *Galerie française.* W—s.

PLUKENET (Léonard), médecin et botaniste anglais, naquit en 1642. Il est également étonnant et regrettable que presque toutes les circonstances principales de sa vie soient ignorées, comme nous l'avons remarqué pour ses compatriotes Johnson, Parkinson et Petiver. Ses Préfaces et les Notes de ses ouvrages contiennent quelques détails sur ses relations scientifiques, etc.; mais on n'en trouve que de très-insignifiants sur sa personne. Il fut le successeur de Monson, dans la direction du jardin royal d'Hamptoncourt, avec le titre de professeur royal de botanique. Son premier ouvrage, le *Phytographia*, composé de quatre parties, parut : la 1re. et la 2e. partie, en 1691, mais séparément, pl. 1-120; la 3e. en 1692, pl. 121-250; la 4e. en 1696, pl. 251-328, in-4°., Londres. Les gravures en sont passables sous le rapport de l'exécution, et sont utiles, quoique plusieurs dessins ne soient pas très-exacts, que d'autres n'offrent qu'une des parties de la plante sans détails, et que presque tous soient dans de petites proportions. — L'*Almagestum botanicum, sive Phytographiæ Pluknetianæ-onomasticon*, etc., fut publié en 1696, Londres, un vol. in-4°., 402 pages, avec un portrait de l'auteur à l'âge de quarante-huit ans. Le titre annonce six mille plantes, dont cinq-cents sont nouvelles. L'*Almagestum*, rédigé par ordre alphabétique, donne la phrase spécifique de chaque plante, accompagnée souvent de la synonymie des auteurs modernes, et renvoie à la planche correspondante du *Phytographia*, quand il y en a une. Mais les observations critiques y sont rares; et il est totalement dépourvu d'idées générales. C'est cet ouvrage que l'auteur, à la fin de sa Préface, qualifie de grand et de magnifique, s'il en est, ajoutant qu'il est attendu avec impatience par les botanistes, et qu'il est indispensable : et cependant il avait sous les yeux les écrits des grands maîtres de cette époque.—*Almagesti botanici Mantissa*, etc., est le titre de son troisième ouvrage, un vol. in-4°., Londres, 1700, 192 pages. Le *Mantissa* est une espèce de Supplément de l'*Almagestum*, contenant, selon le titre, plus de mille plantes nouvelles, avec l'indication de la place où chacune d'elles doit être intercalée dans ce dernier livre. — Enfin, Plukenet publia, en 1705, son *Amaltheum botanicum*, un vol. in-4°., 214 pages, Londres, avec plus de six-cents gravures. Ces trois ouvrages renferment les planches 329-454, faisant suite à celles du *Phytographia.* Le dernier, qui donne la description spécifique de plus de douze-cents espèces nouvelles, doit être regardé comme un deuxième Supplément; et nous ne pourrions que répéter sur lui, comme sur le *Mantissa*, le jugement que nous avons porté sur l'*Almagestum.* Ces quatre

ouvrages réunis comprennent une plus grande quantité de plantes qu'il n'en avait encore été publié par aucun auteur, et plus de 2700 figures : ils obtinrent beaucoup de vogue lors de leur publication ; ils sont encore recherchés, et peuvent être consultés avec fruit. Quelques auteurs parlent d'une édition des ouvrages de Plukenet, publiée en 1720. Ce ne sont que des exemplaires des anciennes éditions, auxquelles on a mis de nouveaux titres. Celle de 1769, formant 6 tomes en 4 vol., augmentée de quelques planches qui manquaient dans plusieurs exemplaires de la quatrième partie du *Phytographia*, est surtout préférable à cause des tables qui y ont été ajoutées : il est bon d'y joindre aussi l'*Index Linnæanus* (Voy. GISEKE) ; on y trouve plusieurs Notes tirées des manuscrits de Plukenet. Nous avons déjà vu un exemple de la vanité de ce botaniste. Ses différentes Préfaces sont empreintes du même défaut. Dans celle de l'*Almagestum*, il parle du zèle qui le dévore ; de là l'anagramme à-peu-près exacte de son nom : *Ut pene nullus sic ardeo*. Il se compare à une lumière (*lucerna*) ; et le dessin, qui est avec son portrait, en tête du *Phytographia*, le représente assis à une table, travaillant à la lueur d'un flambeau, et porte pour légende : *Aliis inserviendo consumor*. C'est probablement cette estime outrée de lui-même, qui lui fit critiquer, d'abord avec peu de ménagement, puis avec beaucoup d'aigreur, les écrits de Sloane et Petiver, par lesquels il ne paraît pas avoir été provoqué. Ces taches dans le caractère de Plukenet, et les défauts de ses livres, ne doivent pas empêcher de reconnaître les services qu'il a rendus, et les sacrifices dont ils ont été accompagnés. Tous ses ouvrages ont été imprimés, et les planches gravées, à ses frais, sauf un secours peu considérable qu'il reçut de quelques-uns de ses protecteurs et amis, pour la publication de l'*Amaltheum*. Il parle avec reconnaissance et avec éloge de ceux auxquels il a eu des obligations : l'évêque Compton, Courten, Petiver, Sherard, Cunningham, Uvedale, etc. Enfin, nous rendrons justice aux sentiments religieux de cet auteur, qui ne parle jamais de la magnificence de la nature sans payer un tribut d'hommages à la Divinité. On ignore l'année précise de la mort de Plukenet ; mais elle doit peu s'éloigner de 1710. Son herbier fut acquis par Sloane, du cabinet duquel il a passé au Muséum britannique (1). Plukenet dit (Préface du *Phytographia*), qu'il était composé de 8000 espèces : depuis 1691 jusqu'à sa mort, le nombre en avait sans doute été fort augmenté par les cadeaux des nombreux savants et voyageurs, avec lesquels il était en relation. Cette collection est précieuse, comme contenant les types des descriptions de Plukenet. Sa vie a été écrite dans le *Cyclopœdia* de Rees, par sir J.-E. Smith, président de la société linnéenne, dans la bibliothèque duquel étaient conservés les manuscrits et dessins originaux de Plukenet. Plumier a consacré à ce botaniste, le genre *Plukenetia*, de la famille des euphorbiacées. * D—U.

PLUMIER (CHARLES), botaniste, né à Marseille, en 16[illegible] entra dans l'ordre des Minimes, à l'âge de seize ans, après avoir fait de brillantes

(1) Une partie de cet herbier se trouvait encore entre les mains de Philip. Carteret Webb, à la mort duquel il fut vendu avec la bibliothèque de ce savant antiquaire. C'est ce que nous apprend Hirsching (*Hist. litt. Handbuch*, VIII, 1,90), d'après une note de Dryander.

études. Il se consacra aux sciences physiques et mathématiques, et au dessin, apprit à tourner, et à fabriquer des instruments de physique. Ayant été envoyé à Rome, dans le couvent de la Trinité-du-Mont, il assista au cours de botanique de Sergeant, minime comme lui, et d'Onophriis, médecin romain. Entraîné par leurs leçons, et par ses conversations avec Boccone, il embrassa l'étude de la botanique avec ardeur, au préjudice des mathématiques, qui avaient fait jusque-là sa principale occupation. Rappelé en Provence, il obtint de ses supérieurs la permission de visiter les côtes pour y recueillir des plantes. Il fit alors connaissance avec Tournefort, et, ainsi que Garidel, l'accompagna dans ses herborisations. Il réunit une grande quantité de plantes dont il avait dessiné la plupart; et il se proposait d'en faire un nouveau *Pinax*. C'est à cette époque que Begon, intendant des galères à Marseille, chargé par le roi de trouver un naturaliste qui voulût visiter les possessions françaises dans les Antilles, pour y recueillir des objets d'histoire naturelle, en fit la proposition à Surian, en l'invitant à chercher un savant capable de l'aider dans l'exécution de ce dessein. Surian communiqua ce projet à Plumier, qui accepta cette mission avec empressement; et ils partirent en 1689. Si l'on en croit le P. Labat, ils se brouillèrent au bout de 18 mois, et se séparèrent. Ce fut à son retour qu'il publia son premier ouvrage. Le succès de ce voyage, et l'émulation excitée par les résultats connus de celui de Sloane, engagèrent le roi à envoyer une seconde fois Plumier dans les mêmes établissements. Ce nouveau voyage fut également productif. Il vit fréquemment, pendant ses deux séjours à la Martinique, le P. Labat, qui lui fut fort utile. Encouragé par ses premières découvertes, et les récompenses du gouvernement, Plumier passa une troisième fois en Amérique. Pendant ces trois voyages, il fit des courses multipliées dans les îles de la Guadeloupe, de la Martinique, surtout de Saint-Domingue, enfin sur le continent voisin, où il recueillit un grand nombre d'objets des trois règnes. Plumier, plein de force et de zèle, pouvait rendre encore de très-grands services aux sciences. Fagon, désirant connaître l'arbre qui produit le quinquina, le détermina aisément à faire le voyage du Pérou, pour le découvrir et le dessiner. Plumier se rendit en 1704, au port de Sainte-Marie près de Cadix, où il devait s'embarquer pour la 4e. fois; mais il y fut attaqué d'une pleurésie, dont il mourut, à l'âge de 58 ans. Plumier est un des voyageurs-naturalistes les plus laborieux, et qui ont le plus fait pour les sciences naturelles; surtout pour la botanique. On en trouve la preuve dans le compte que nous allons rendre de ses travaux (1). I. *Description des plantes de l'Amérique*, Paris, 1693, un vol. in-fol., 108 planches. Ce premier ouvrage fut, par la protection de Seignelay et de Pontchartrain, imprimé, et ses dessins furent gravés aux frais du gouvernement. Il se divise en trois parties; la première comprend des fougères; la deuxième, des *arum*, des *dracontium*, des *saururus*; la troisième, des plantes grimpantes, parmi lesquelles on remarque onze grenadilles. Cette publication produisit un grand effet

(1) Il avait, dans un naufrage, perdu ses plantes et tous ses objets d'histoire naturelle; mais il avait sauvé tous ses manuscrits et dessins, qui se trouvaient sur un autre bâtiment.

dans le monde savant. Presque tous les objets en étaient nouveaux. Les descriptions, faites en français, sont très-détaillées. Les dessins surtout sont fort remarquables. La plupart sont au simple trait ; d'autres sont terminés en partie. II. *Nova plantarum Americanarum genera*, Paris, 1703, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage doit être regardé comme le fruit des *Institutions* de Tournefort, à qui Plumier avoue avoir de grandes obligations : 106 genres de plantes d'Amérique, auxquels sont rapportées environ 700 espèces, y sont décrits, et les caractères tirés de la fleur et du fruit. Ces descriptions sont accompagnées de 40 planches de détails analytiques, aussi précis que le permettait alors l'état de la science. La plus grande partie de ces genres étaient nouveaux, et ils sont désignés par des noms du pays, ou des noms d'hommes célèbres, surtout de botanistes. Plumier a le plus contribué à établir le principe qui exclut de la nomenclature des genres, les mots significatifs. III. *Traité des fougères de l'Amérique*, Paris, 1705, 1 vol. in-fol., avec 172 planches, dont 6 contiennent des lycopodes, des champignons, des fucus et des zoophytes. On y retrouve toutes les fougères du premier ouvrage. La préface et les descriptions sont en latin et en français. Ce magnifique recueil est un des plus beaux monuments d'habileté et de patience qu'on puisse citer. Ce ne sont plus de simples traits ou contours avec les principales nervures ; c'est ou la plante entière ou un énorme rameau avec les ombres, les nervures, la fructification, les poils, les écailles, etc. ; le tout exécuté avec une abondance, on dirait presque avec un luxe d'exactitude, et une netteté, qui n'ont peut-être amais été surpassés dans les dessins de ce genre. On prétend que ses dessins sont, en général, un peu plus grands que nature ; ce qui provient de ce qu'il les calquait sur les plantes pour les contours. Nous croyons inutile de parler de son opinion sur les fleurs et les fruits des fougères. Mais nous ferons observer qu'il confirme dans sa Préface, d'après des expériences multipliées, celle qu'avaient avancée Pison, et avant lui Césalpin, sur les vertus communes aux plantes congénères, et qui, depuis, a reçu tant de développements. Il nous reste à faire connaître les nombreux manuscrits de Plumier, qui se trouvent à la bibliothèque du Roi (cabinet des estampes, Ja., 42-62), et à celle du Jardin du Roi. La première collection se compose de 21 volumes in-fol., et un in-4°., sur lesquels nous donnerons quelques détails. I—V. *Penu botanicum et omni plantarum genere adstructum.* Le 1er contient 262 dessins de plantes, dont environ 190 sont nommées et décrites. Le 2e. se compose de 251 dessins sans description : quelques-uns ne sont pas achevés. En général, ils sont fort bons, et dignes des Fougères : plusieurs pourraient, même à présent, servir de modèles. Les plantes y sont placées sans ordre. Le 3e. a 237 dessins sans description : ce volume est moins remarquable. Le 4e. n'offre également que des dessins, qui peuvent être au nombre de 250, sur 205 feuilles. Enfin, le 5e. comprend 241 dessins, et les descriptions en latin : elles renferment beaucoup de détails sur la synonymie. L'auteur y a joint des remarques en français. Quelques dessins y sont coloriés, mais avec peu de succès, comme dans l'ouvrage suivant. VI. *Area umbelliferarum, seu plantæ umbelliferæ, quas in horto*

regio demonstrabat clar. D. Jos. P. Tournefort. Il n'y a point de descriptions, et les plantes ne sont pas toutes nommées ; mais il serait aisé de les déterminer. Ce volume est un des plus précieux ; il contient 179 dessins, dont 132 représentent des plantes complètes, avec quelques analyses. C'est le recueil le plus curieux d'ombellifères que nous possédions. Plusieurs sont d'une très-belle exécution ; le reste n'offre que des feuilles ou des fragments. VII-VIII. *Hortus botanicus ex singulis plantarum generibus, ad leges Institutionum constitutis singulari et vulgatiori specie consitus. Area* 1ª., *anno S.* 1702 ; *area* 2ª., *anno S.* 1703-1704. Le 1ᵉʳ. vol. renferme 249 dessins, et le 2ᵉ. 251, y compris quelques zoophytes. Des descriptions latines accompagnent ces 500 dessins, qui sont en partie fort remarquables. IX. *Botanicum medicum, seu officinalium plantarum usus. — Opus inceptum anno Dni.* 1700, contenant 706 pages et 482 descriptions par ordre alphabétique, tirées en général de J. Bauhin, Ray, etc., surtout de Tournefort. On y trouve aussi l'indication des vertus des plantes et des recettes, d'après Etmuller, etc. X. Mêmes titre et année, 506 pages, descriptions en latin, et 503 dessins, dont quelques-uns sont coloriés. Ils représentent des plantes du 1ᵉʳ. volume, et sont plus petits et moins bons que la plupart des précédents. XI. *Botanographia Americana*, gr. in-fol. Ce volume ne contient que des dessins : on en compte 248, dont quelques-uns sont d'une très-grande dimension, et d'une très-belle exécution. On y trouve plusieurs fougères. XII. *Descriptiones plantarum ex Americâ* : 380 plantes sont décrites dans ce volume d'environ 280 pages. Il y a plus de 50 fougères. XIII. *Botanographia Americana* (1 vol. in-fol., en 3 parties). La 1ʳᵉ. partie est le texte latin de la Description *des plantes de l'Amérique* ; la 2ᵉ., intitulée, *Botanicum Americanum*, est le texte français du même ouvrage ; la 3ᵉ., sous le titre de *Botanographia Americana*, offre des descriptions de plantes. XIV. *De naturalibus Antillarum*, vol. in-4°., de 94 pages, comprenant 142 descriptions en latin, de divers objets. XV. *Solum, Salum, Cœlum Americanum, seu plantarum, piscium, volucrumque insulis Antillis et San-Dominicâ naturalium, icones et descriptiones.* Ce lume contient 92 pages de descriptions, et 160 dessins de plantes, de poissons et d'oiseaux. Plusieurs n'ont que quelques traits : ils sont, au total, peu intéressants. La préface, écrite en latin, est beaucoup plus importante. XVI. *Poissons, oiseaux, lézards, serpents et insectes :* vol. composé de dessins ; on y compte 157 poissons, 22 oiseaux, 1 serpent, 6 lézards, et quelques insectes. Plusieurs poissons sont dessinés avec un soin extrême. Les autres objets ne sont représentés que par quelques traits. XVII. *Poissons d'Amérique :* un volume renfermant plus de 100 poissons enluminés, avec beaucoup de détails anatomiques, quelques serpents et insectes ; enfin, un dessin représentant la macreuse. XVIII. *Conchylia Americana.* Ce volume offre 291 coquilles, en grande partie coloriées, et dessinées, comme les poissons du 16ᵉ. volume, avec le plus grand soin. XIX. *Ornithographia Americana, quadrupedia et volatilia continens.* Les descriptions, en latin et en français, sont ac-

compagnées de 96 feuilles représentant 3 quadrupèdes et 105 oiseaux, la plupart coloriés. Tous les objets n'y sont pas décrits. On y trouve encore de nombreux détails anatomiques : ceux qui ont pour objet l'*onocrotalus leucophæus*, occupent seuls 9 pages de dessins. XX. *Oiseaux :* 92 feuilles, dont 9 de détails, offrant aussi une chauve-souris et deux scolopendres. Tous les objets ne sont pas nommés. Il y a peu de dessins coloriés ; seulement quelques notes en français, pour aider à colorier. XXI. *Tetrapodes :* 85 feuilles, comprenant des serpents, des lézards, des crabes, onze espèces de tortues, et une grande quantité de détails, accompagnés de descriptions. XXII. *Poissons et Coquilles :* 116 feuilles ; on y voit un éléphant, quelques mélanges, près de 80 poissons, et 131 coquilles, avec quelques notes en français. La bibliothèque du Jardin du roi possède neuf autres manuscrits du même auteur. Les huit premiers renferment des dessins de plantes et leurs descriptions, au nombre de plus de 1200. Nous ne croyons pas devoir donner beaucoup de détails sur cette collection, parce que c'est d'elle que sont tirés les 419 dessins que Burmann a fait graver, et qui peuvent en donner une idée. Les volumes 3, 5, 7 et 8 sont plus particulièrement remarquables ; les nombreuses fougères qu'on y trouve, les convolvulacées, surtout soixante-une feuilles (7e. volume) consacrées à quatre espèces de palmiers, et à des détails, méritent une attention particulière. Le cinquième est également curieux par de nombreux détails, et par les dessins originaux des analyses de quatre-vingt-quatorze genres, sur cent-six que renferme le *Nova genera*. Le 9e. volume est un grand in-fol. composé de 27 feuilles, sur lesquelles sont figurés 35 oiseaux, entre autres plusieurs perroquets et l'oiseau du paradis. Cette collection est digne de celle du Cabinet des estampes. Les descriptions, et 685 dessins de plantes, ont été copiés par Ant. de Jussieu. Cette copie est entre les mains de M. de Jussieu. Il résulte de ces détails, que nous possédons de Plumier plus de 4,300 dessins de plantes, et plus de 1,200 dessins d'autres objets d'histoire naturelle. Nous ne pensons pas qu'aucun artiste en ait jamais exécuté une aussi grande quantité. Nous avons cité les trois ouvrages ou Recueils publiés en France : un quatrième a paru en pays étranger. Boerhaave fit copier 508 dessins de plantes par Aubriet, sous la direction de Vaillant. Après la mort de Boerhaave, ces dessins furent achetés 100 florins par Jean Burmann ; celui-ci en fit graver la plus grande partie (419), et les publia sous le titre de *Plantarum Americanarum fasciculi* 1-10, qui parurent successivement de 1755 à 1760, en 262 planches in-fol., accompagnées de descriptions, etc. (*Voy.* Burmann.) Le catalogue de Banks contient l'annonce de 312 dessins de plantes, et de quelques autres objets, par Plumier, achetés à la vente du comte de Bute. Enfin Bloch, dans la préface de la sixième partie de son Ichtyologie, parle d'un manuscrit de Plumier, qu'il avait acheté à Berlin, à un encan. Il est intitulé : *Zoographia Americana pisces et volatilia continens*, 169 pag. in fol., avec des dessins, dont il ne dit point le nombre. Il parle avec beaucoup d'éloges de ces dessins, faits, dit il, avec tant de soin, qu'on peut caractériser cha-

que poisson, d'après le système de Linné, et même compter le nombre des rayons. Bloch a emprunté un assez grand nombre de ces dessins, et il en cite beaucoup d'autres, ainsi que les descriptions. Le même volume offre des crabes, des plantes marines, des tortues, des grenouilles, etc., etc.; et il est surtout remarquable, ajoute Bloch, par une anatomie *exacte* (expression relative) du crocodile, de la tortue de mer, etc., etc. Trente-cinq feuilles sont consacrées à des détails anatomiques. Ce serait, selon lui, une perte, si ce manuscrit, surtout la partie de l'anatomie des animaux, n'était pas publié. Le P. Feuillée n'a pas été aussi juste envers Plumier, auquel il a, sans le citer, emprunté plusieurs objets dans sa Description des plantes médicinales de l'Amérique. Gautier, dans son *Journal de Physique*, le cite, au contraire, plusieurs fois, et donne, entre autres (ann. 1775, 15e part.) deux mémoires curieux sur l'anatomie et les mœurs du crocodile; mais les figures sont si mal copiées et coloriées, qu'elles ne pourraient que donner une idée défavorable du talent de Plumier. On lit, dans le *Journey to Paris*, de Lister, un passage fort intéressant sur notre auteur, dont il cite une grande quantité de découvertes et de dessins, entre autres celui d'une scolopendre d'Amérique, d'un pied et demi de long, qu'il joint lui-même à son ouvrage. Plumier lui dit qu'il avait de quoi faire dix volumes aussi considérables que ceux qu'il avait déjà mis au jour : il n'avait pas encore pu (en 1698) obtenir de les faire publier par l'imprimerie royale; mais il espérait que cela aurait lieu sous peu, etc. Parmi plusieurs Dissertations de Plumier, contenues dans des Recueils de cette époque, nous citerons de préférence celle sur la cochenille (*Journal des Savants* pour l'année 1694), sur laquelle on n'avait avant lui que des notions fort incomplètes. Plumier, qui l'avait découverte à la Martinique, la décrit fort en détail, et prouve que c'est un insecte. C'est aussi le sujet d'une lettre à Frédéric Richter, de Leipzig (*Mém. de Trévoux*, septembre, 1703), dans laquelle il allègue de nouvelles preuves et de nombreux témoignages. Si l'on compte tout ce qui a été publié, l'on verra, en admettant qu'il y ait beaucoup de répétitions, que plus de la moitié des dessins de Plumier sont encore inédits. Plusieurs étrangers ont reproché avec raison cette négligence aux Français. Toutefois ces nombreux volumes ne sont point exposés à être dévorés par les insectes, comme le fait entendre Burmann (Préface) : ils sont dans le meilleur état de conservation; et chacun a, pour les consulter, les facilités que l'on rencontre toujours dans les magnifiques établissements qui les renferment. La science recueillerait, sans doute, un grand avantage de la publication d'un choix de ces dessins et descriptions, tirés du *Peru*, des Ombellifères, de l'*Hortus botanicus*, du *Botanographia*, et des XVIe.-XIXe. volumes. On a de la peine à concevoir qu'une si prodigieuse quantité de travaux de cette nature ait été exécutée par un seul homme; mais l'étonnement redouble quand on songe que cela eut lieu dans l'espace de quinze années (1689-1704), pendant lesquelles Plumier fit trois voyages en Amérique, en parcourant les Antilles françaises dans toutes les directions; qu'il fut très-souvent malade pendant son troisiè-

me voyage ; qu'enfin, lorsqu'il était en France, les devoirs très-assujétissants de son état occupaient une grande partie de son temps. L'isolement, la vie du cloître, et l'enthousiasme pour la science, expliquent ces prodiges. On peut voir, dans la Préface du *Solum*, *Salum*, *Cœlum*, comment Plumier parle lui-même de son ardeur pour les voyages et les recherches d'histoire naturelle. Ce morceau est d'un grand intérêt ; et il prouve en même temps, par de nombreuses imitations, combien l'auteur était nourri de la lecture des anciens. Indépendamment de ses immenses travaux en histoire naturelle, on a de cet infatigable religieux, l'*Art de tourner ou de faire en perfection toutes sortes d'ouvrages au tour*, Lyon, 1701, in-fol., de 187 pages, avec 80 pl. Cet ouvrage, écrit en français et en latin, et qui a eu l'honneur d'être traduit par une tête couronnée (*V.* Pierre, XXXIV, 360), offre le résultat de la grande pratique de l'auteur dans un art où il était fort adroit, et de ce qu'il avait eu occasion de voir à Paris, à Marseille et Rome, chez les meilleurs ouvriers en ce genre : aussi est-il encore estimé et recherché aujourd'hui, quoique Hulot et Bergeron aient publié depuis, sur le même sujet, des traités bien plus détaillés. Comme ce livre n'avait pas été imprimé sous les yeux de l'auteur, il s'y glissa des fautes que Plumier se proposait de corriger dans une deuxième partie ; mais la mort l'empêcha de la publier (*V.* sa *Réponse* à M. Baulot, dans les *Mémoires de Trévoux*, de nov. 1702, p. 112) : elle n'a paru que dans la réimpression de Paris, 1749. On trouve, dans la même lettre à Baulot, une description détaillée de l'organe de l'ouïe dans la grande tortue de mer. Le même Recueil offre (janv. 1704, p. 165) ses *Observations* sur le crocodile, le colibri, etc. Plumier était remarquable par sa bonté et sa candeur. Aussi a-t-il été trompé plus souvent qu'un autre. Le P. Labat, qui fait un grand éloge de son caractère, comme de ses connaissances et de ses talents, cite, entre autres, son exposé du procédé employé pour l'extraction de l'indigo (Voyage aux îles, t. 1er, p. 287). Il faut lire aussi dans le quatrième vol., ch. 4, l'histoire fort amusante de la prétendue découverte de la pourpre, et d'une liane qui préservait des serpents. Labat assure qu'il était très-mystérieux, et ne communiquait qu'avec beaucoup de peine ses découvertes ; ce qui ne paraît pas s'accorder avec les traits principaux de son caractère. Tournefort a consacré à Plumier le genre *Plumeria* (le *Frangipanier*), très-beau genre des apocynées, composé d'arbres et d'arbustes d'Amérique. D—u.

PLUNKETT (Olivier), issu d'une illustre maison d'Irlande, connue par son inviolable attachement à la religion catholique, naquit au château de Rathmore, au comté de Meath, en 1629. Après avoir reçu sa première éducation au sein de sa famille, il se rendit à Rome, pour y finir ses études ; et le pape lui confia, bientôt après, une chaire de théologie. Ses vertus et ses talents le firent élever à la dignité d'archevêque d'Armagh et de primat d'Irlande. Malgré les périls dont elle était environnée, il l'accepta de préférence à l'évêché de Montefiascone. Le retour d'Olivier Plunkett, dans sa patrie, fut célébré par de nombreux témoignages d'enthousiasme, que sa conduite apostolique justifia complètement ; mais quoiqu'il n'eût cessé de mettre

la tolérance au nombre des devoirs religieux, son zèle le rendit suspect aux protestants; ses aumônes abondantes le firent accuser d'ambition et de projets factieux. Sous le prétexte d'une conspiration que ses ennemis avaient imaginée, il fut arrêté, conduit à Londres, et condamné, par un jury non moins ignorant que fanatique, à la peine de mort, qu'il subit, le 1er juillet 1681, après avoir prononcé sur l'échafaud un discours plein de noblesse et de dignité. Son corps fut inhumé dans le cimetière de Saint-Gilles-des-Champs, sous une lame de cuivre, portant l'inscription suivante, en anglais : « Ce tombeau renferme la dépouille » mortelle du révérendissime Olivier » Plunkett, archevêque d'Armagh, » et primat d'Irlande, qui fut, en » haine du catholicisme, accusé de » haute-trahison par de faux té- » moins, condamné et exécuté à Ty- » burn. Son cœur et ses entrailles lui » furent arrachés et jetés au feu. Il » souffrit le martyre, le 1er. juillet » 1681, sous le règne de Charles II. » Plunkett a laissé des Mandements et des Instructions pastorales, regardés comme des modèles. On les a recueillis en 2 vol. in-4°, Londres, 1686. Il avait charmé ses loisirs, à Rome, par la culture des arts; et l'on trouva dans ses papiers une description des plus beaux monuments d'architecture antique, qui n'a point été imprimée. St—t.

PLUQUET (François-André-Adrien), savant et judicieux écrivain, né à Bayeux, le 14 juin 1716, fit ses humanités au collége de cette ville, sous la direction d'un père éclairé, et de l'abbé Le Gueldois, son oncle maternel, curé de Saint-Malo. A l'âge de dix-sept ans, il fut envoyé à Caen, où il étudia la philosophie sous l'abbé Delarue. Il était âgé de vingt-six ans lorsqu'il vint à Paris (1742), suivre un cours de théologie, et prendre ses grades dans l'université. Pour n'être pas à charge à ses parents, dont la fortune était bornée, il fit l'éducation de deux jeunes seigneurs espagnols, et devint bientôt précepteur de l'abbé de Choiseul, depuis archevêque d'Albi et de Cambrai. Il resta toute sa vie attaché à son élève, qui lui fit obtenir une pension de deux mille livres. Dès-lors, l'abbé Pluquet put vivre indépendant, et se livrer entièrement à l'étude. Il devint bachelier en 1745, licencié de Sorbonne en 1750. Admis à la faculté des arts, dans la nation de Normandie, ses collègues le nommèrent leur procureur auprès du tribunal de l'université. A cette époque, la librairie française avait dans son sein des hommes instruits et distingués. Les savants et les littérateurs aimaient à se réunir dans les maisons des Barrois, des Latour, des Mercier, des Desaint: c'est là que l'abbé Pluquet connut les membres les plus recommandables des académies des sciences et des belles-lettres, et qu'il se concilia leur estime par la justesse de son esprit et l'étendue de son savoir. Le Nestor de la littérature, Fontenelle, fit du jeune abbé son ami particulier : Helvétius le rechercha; Montesquieu se l'attacha, en lui donnant un prieuré qui était à sa nomination. L'abbé Pluquet avait quarante-deux ans, lorsqu'il publia son premier ouvrage, l'*Examen du fatalisme*, Paris, 1757, 3 vol. in-12. L'auteur, en s'instruisant dans les sciences relatives à son état, n'avait point négligé les études d'un autre genre; et il était principalement versé dans celle de l'antiquité. Il expose, avec

clarté et précision, tous les systèmes que la hardiesse de penser a produits depuis les premiers temps de la philosophie jusqu'à nos jours, sur l'origine du monde, la nature de l'ame, le principe des actions humaines, la cause productrice des êtres, leur origine et leur destination. L'auteur remonte à l'introduction du fatalisme chez les peuples les plus anciens, dans l'Égypte, la Chaldée, les Indes et les autres contrées de l'Orient. Il suit ses progrès dans les différentes écoles de la Grèce, jusqu'à l'origine du christianisme, et depuis cette époque jusqu'à la destruction du Bas-Empire. Il fait connaître, avec les principales sectes de fatalistes qui se formèrent parmi les Chrétiens d'Orient et d'Occident, la part que les Juifs prirent à leurs querelles et à leurs erreurs. On sait qu'elles avaient ou recevaient pour base, soit les principes de Platon, soit les opinions d'Aristote, qui partageaient alors l'empire des sciences. Mahomet avait fait du fatalisme son dogme favori; et il devint celui de toutes les religions de l'Orient. Le Koran engendra des sectes opposées, qui ne s'accordèrent que dans le fanatisme sanglant de leur propagation. Après avoir exposé leurs désolantes doctrines, Pluquet recherche l'origine et les progrès du fatalisme dans l'Inde, la Chine, au Japon et dans le royaume de Siam. Revenant ensuite sur ses pas, il trace la révolution qu'amena dans l'Occident la chute de l'empire de Constantin. L'ancienne philosophie et ses systèmes suivirent l'émigration des savants grecs en Italie. De nouvelles opinions s'y propagèrent. Les sentiments d'Aristote, de Pythagore, de Platon; les dogmes de Zénon; les doctrines d'Anaximandre, de Diogène d'Apollonie, et les principes d'Epicure, avaient enfanté de nouvelles sectes de fatalistes, lorsque Bacon vint porter la lumière dans les sciences, en substituant à la tyrannie des noms célèbres, l'autorité de la raison, et en adoptant le doute méthodique, qui lui fut dans la suite emprunté par Descartes. Cette méthode ébranla l'empire des préjugés, rendit à la pensée sa liberté naturelle, et ouvrit le chemin le plus sûr pour arriver à la vérité. Mais l'on abusa bientôt du doute méthodique. Hobbes et Spinosa reproduisirent le fatalisme sous de nouvelles formes. L'abbé Pluquet expose leurs systèmes, ainsi que les opinions de Toland, de Collins, de La Mettrie et de quelques autres écrivains moins fameux; mais il ne lui suffisait pas de donner l'histoire des nombreuses sectes du fatalisme : il reproduit, sans les dissimuler ni les affaiblir, toutes les difficultés des diverses hypothèses; il les combat, dans les deux derniers volumes, avec autant de force que de succès. Comparant enfin le système du fatalisme à celui de la liberté, il démontre que le fatalisme ne propose à l'homme aucun moyen suffisant pour l'éloigner du vice et le porter à la vertu, tandis que le dogme de la liberté morale est le frein le plus salutaire contre les passions, et qu'il inspire les sentiments vertueux que le fatalisme détruit. Le premier ouvrage de Pluquet lui fit une réputation qui attira bientôt les regards des encyclopédistes : ils cherchèrent à l'engager dans leur parti, et lui demandèrent des articles pour leur grand dictionnaire: mais Pluquet refusa de former aucune liaison avec des hommes qu'il regardait comme ennemis du trône et de l'autel; et, loin de contribuer à la confection de l'Encyclopédie,

25739

il présenta cet ouvrage, moins comme le trésor des connaissances humaines, que comme un vaste dépôt des erreurs anciennes et nouvelles : il publia, en 1762, les *Mémoires pour servir à l'Histoire des égarements de l'Esprit humain*, Paris, Barrois, 1762, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, plus connu sous le nom de *Dictionnaire des hérésies*, montre partout l'historien exact, le savant théologien, et, en général, le critique sans partialité. Il existait déjà un livre sous le même titre. Le libraire Barrois voulut en donner une nouvelle édition, et desira que l'abbé Pluquet revît le style, et rectifiât les fautes et les erreurs de ce Dictionnaire. Mais Pluquet sentit bientôt la nécessité de le refondre en entier; et il composa un ouvrage nouveau. On a trop loué, sans doute, le Discours préliminaire, en le comparant au *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle;* mais il peut être regardé comme un tableau rapide des égarements de l'esprit humain. Cependant l'auteur ne se trompe-t-il pas lui-même en supposant à Alexandre, d'après le témoignage de Plutarque, le projet de conquérir la terre, pour réunir tous ses habitants sous une même loi qui les éclairât, « qui les « conduisît tous, comme le soleil » éclaire tous les yeux? » N'est-ce pas donner trop de poids à une déclamation de la jeunesse de Plutarque, et pas assez à la vie du conquérant, écrite par le même historien dans un âge mûr? L'Histoire des égarements de l'Esprit humain, avant et depuis le christianisme, si bien tracée en masse, d'époque en époque et de siècle en siècle, dans le Discours préliminaire, est exposée en détail dans le Dictionnaire. La plupart des articles sont des Mémoires ou traités historiques et théologiques, dans lesquels, après avoir retracé la naissance, les progrès et les effets de chaque hérésie, l'auteur en réfute les principes avec solidité et précision. Les protestants, en l'accusant de partialité, ont rendu justice à sa modération, bien éloignée de l'emportement des anciens controversistes. L'excellent *Dictionnaire des hérésies* a été réimprimé à Besançon, en 1818, 2 vol. in-8°. L'éditeur y a ajouté quatre longs articles de sa façon (*Constitutionnels*, *Jansénisme*, *Quesnélisme* et *Richer*), dans lesquels on a cru voir des personnalités et des injures. M. Pluquet, neveu de l'auteur, a réclamé, dans un journal (le 16 juin de la même année), contre cet esprit de haine, mêlé à l'ouvrage d'un homme qui « jamais » n'injuria personne, dont les écrits » se distinguent par une critique » éclairée, une piété sincère, une sage » tolérance, etc. » (Voy. l'*Ami de la religion et du roi*, du 24 juillet 1819, XX, 337). L'abbé Pluquet avait dédié le Dictionnaire des hérésies à son élève, devenu archevêque d'Albi. Ce prélat voulut attacher à la conduite de son diocèse, un théologien si profond et un esprit si sage. Il nomma l'abbé Pluquet son grand-vicaire, et le mena à Cambrai, lorsqu'il fut placé sur ce siége en 1764: le prélat lui fit rédiger ses meilleurs mandements. C'est dans les délassements de ses nouvelles fonctions, que l'abbé Pluquet composa son *Traité de la sociabilité*, Paris, Barrois, 1767, 2 vol. in-12. Les plus hautes questions politiques sont traitées dans cet ouvrage, avec la sagesse, la force de raisonnement et le style pur et correct qui caractérisent les autres écrits de l'auteur. Il combat le système de Hobbes, et s'attache à prou-

ver que l'homme naît religieux et bienfaisant. C'est vers ce temps, qu'il fut nommé chanoine de Cambrai (1768) : mais Paris était resté le centre de ses affections ; et il se regardait ailleurs comme en exil. Le chapitre lui donna une preuve d'estime, en le choisissant pour chargé des affaires du diocèse dans la capitale. En 1775, l'abbé Pluquet fut nommé, par le gouvernement, censeur pour la partie des belles-lettres : chaque faculté avait alors les siens ; et le nombre des censeurs royaux s'élevait, au commencement de la révolution, à cent-soixante-dix-huit. La chaire de philosophie morale, instituée par Louis XVI au collége de France, fut conférée à l'abbé Pluquet, en 1776 : deux ans après, il occupa la chaire de professeur d'histoire au même collége. Sa profonde étude de la philosophie lui servit à éclairer les exemples du bien et du mal, que présente l'histoire, par les plus saines maximes de la morale et de la politique. Il donna sa démission de professeur en 1782, et reçut le titre de professeur honoraire, avec voix délibérative dans toutes les assemblées. Libre des soins de l'enseignement, il se livra à des travaux d'un autre genre, et publia, en 1784, sa traduction, du latin, des *Livres classiques de la Chine, recueillis par le P. Noël, précédés d'Observations sur l'origine, la nature et les effets de la philosophie morale et politique de cet empire*, Paris, Debure et Barrois, 1784-1786, 7 vol. in-8°. Les *Observations* du traducteur, qui composent le premier volume de cette collection, sont elles-mêmes un ouvrage curieux et intéressant sur l'art avec lequel les législateurs chinois ont appliqué les principes de la philosophie morale à la formation de la société civile, et ont donné au plus vaste empire une durée de près de trois mille ans : des Introductions et des Avant-propos, font bien connaître l'objet et le degré de mérite des livres de Confucius ; de Tseu-ssé, petit-fils de ce législateur ; de Memcius ou Meng-tseu, disciple de Tseu-ssé ; de Tsem ou Tseng-tseu, disciple de Confucius ; et de Tchu-hi, qui vivait vers l'an 1105 de l'ère-chrétienne (*V.* Tchu-hi). La publication des livres classiques de la Chine n'était pas encore terminée, lorsque le savant traducteur fit paraître son *Essai philosophique et politique sur le luxe*, Paris, 1786, 2 volumes in-12. Une question importante, devenue l'objet de tant de controverses, et qui est encore un problème à résoudre, celle des avantages ou des désavantages du luxe dans les sociétés policées, est traitée, dans cet ouvrage, avec une raison solide, et un esprit réfléchi ; mais peut-être l'auteur a-t-il trop préféré, à l'élégance du style, la force du raisonnement et la solidité des preuves. En général, c'est l'éloquence et la chaleur qui manquent aux écrits de l'abbé Pluquet. Il se livrait, avec ardeur, à de nouveaux travaux ; et un tempérament robuste semblait encore lui promettre de longues années, lorsque, le 18 septembre 1790, revenant de sa promenade habituelle dans le jardin du Luxembourg, il fut frappé d'apoplexie, et mourut le même jour, sur les huit heures du soir. Il avait fait son testament huit ans auparavant (le 12 mai 1782) ; en voici les dispositions assez singulières : il léguait cinq cents livres à un de ses neveux, et six cents livres, avec sa lampe, à un des fils de Guillaume Debure. Il priait Mme. Barrois d'accepter

tous les vins de sa cave, son chiffonnier et sa table à jouer. Indépendamment des ouvrages de l'abbé Pluquet, cités dans cette Notice, il publia encore sous le voile de l'anonyme : I. *Lettre à un ami, sur les arrêts du conseil du* 30 *août* 1777, *concernant la librairie et imprimerie* (Londres, 1777), in-8°. II. *Seconde Lettre à un ami sur les affaires actuelles de la librairie* (Londres, 1777), in-8°. III. *Troisième Lettre à un ami sur les affaires de la librairie* (1777), in-8°.; cette dernière a quarante-deux pages. Un arrêt du conseil, supprimant les priviléges accordés par les anciens réglements pour la réimpression des ouvrages, et laissant à tout imprimeur la liberté d'imprimer des livres que, jusqu'alors, les auteurs ou les imprimeurs à qui la propriété en avait été transmise, avaient seuls le droit d'imprimer et de vendre, parut à l'abbé Pluquet une violation du droit de propriété, violation décourageante pour les écrivains, ruineuse pour les libraires, et nuisible au commerce, qu'elle devait favoriser. Il réclama les réglements faits par le chancelier d'Agnesseau. Ses trois Lettres sont intéressantes et curieuses; ne pouvant les publier en France, il les fit imprimer à Londres, à ses frais. IV. *Recueil de pièces trouvées dans le portefeuille d'un jeune homme de vingt-trois ans*, Paris, Didot aîné, 1788, in-8°. Ce sont les Opuscules du vicomte de Wall, précédé d'un Avertissement de M. de Virieu. L'abbé Pluquet ne fut que l'editeur de ce Recueil. V. *De la superstition et de l'enthousiasme*, ouvrage posthume, publié par Dominique Ricard, Paris, Adrien Le Clère, 1804, in-12. Le manuscrit de cet ouvrage était resté longtemps dans le portefeuille de l'auteur, sans qu'on sache quel motif lui en avait fait différer la publication: son frère et le savant traducteur de Plutarque le jugèrent digne d'être imprimé; le public en a porté le même jugement. L'éditeur, en ne changeant rien ni au fond ni à la forme, ne se permit que des corrections de style, et joignit à ce travail utile une excellente Notice sur l'auteur, qui était son ami. Parmi les manuscrits de l'abbé Pluquet, qui sont conservés dans sa famille, est un *Traité sur l'origine de la mythologie* : il y combat vivement le système de Banier. La mort le surprit lorsqu'il était occupé de ce travail important, qui peut-être eût jeté quelque jour sur ce que la littérature ancienne offre de plus obscur. Pluquet avait eu le dessein de publier un abrégé de ses *Leçons sur l'Histoire*, faites au collége de France; mais ce travail est resté dans un trop grand état d'imperfection.— Pluquet (Jean-Jacques-Adrien), frère de l'abbé, né en 1720, à Baïeux, où il exerça la médecine avec distinction; pendant soixante ans, a laissé, à sa mort (22 octobre 1807), quarante-deux volumes d'*Observations*, in-8°. Ces manuscrits sont entre les mains de M. Seigle, chirurgien à Magni, près de Baïeux.

V—ve.

PLUTARQUE, l'un des écrivains de l'antiquité le plus connus, le plus cités, et, pour ainsi dire, le plus populaires, naquit en Béotie, dans la petite ville de Chéronée, qui a donné son nom à la bataille fameuse, où Philippe assura l'asservissement de la Grèce par la défaite des Athéniens. Il semble que la fortune devait ce dédommagement aux grands hommes de la Grèce, de faire naître le peintre de leurs vertus et l'immor-

HIST. ANCIENNE.

PLUTARQUE

Landon direx.t

tel conservateur de leur gloire, au même lieu qui vit périr cette liberté qu'ils avaient défendue. On ignore l'année précise de la naissance de Plutarque: mais il nous apprend lui-même qu'il suivait, à Delphes, les leçons d'Ammonius, au temps du voyage de Néron dans la Grèce; ce qui se rapporte à l'an 66 de notre ère. Ainsi l'on peut conjecturer qu'il naquit dans les dernières années de l'empire de Claude, vers le milieu du premier siècle. Plutarque sortait d'une famille honorable, où le goût de l'étude et des lettres était héréditaire. Dans son enfance, il vit à-la-fois son père, son aïeul et son bisaïeul; et il fut élevé sous cette influence des vieilles mœurs, et dans cette douce société de famille, qui sans doute contribua pour quelque chose au caractère de droiture et de bonté que l'on aime dans ses écrits. Il avait conservé souvenir de son bisaïeul Nicarchos, et des vives peintures que ce bon vieillard lui avait souvent faites des malheurs de sa patrie, lorsque le triumvir Antoine, dans sa lutte contre Octave, ayant amené la guerre sur les mers de la Grèce, épuisa de contributions tous les pays voisins, et força les habitants de Chéronée d'apporter sur leurs épaules, jusqu'au rivage, des blés pour sa flotte. Il rappelle avec complaisance son grand-père Lamprias, dont il admirait l'éloquence, la brillante imagination et la gaîté, le verre à la main, dans un petit cercle de vieux amis. Il rapporte même un mot que Lamprias aimait à dire et à prouver: « C'est que la vapeur » du vin opérait sur l'esprit, comme le feu sur l'encens, dont il » détache et fait évaporer la partie la plus subtile et la plus exquise. » Quant à son père, Plutarque le vante beaucoup pour la vertu, la modestie, la connaissance des choses sacrées, l'étude de la philosophie et des poètes; et il cite avec respect plus d'un bon conseil qu'il avait reçu de lui dans sa jeunesse. Plutarque eut aussi deux frères, qu'il aima tendrement, Lamprias et Timon. Dans l'école d'Ammonius, qu'il suivit fort jeune, et où il se lia d'amitié avec un descendant de Thémistocle, il apprit les mathématiques et la philosophie. Sans doute il avait étudié, sous des maîtres habiles, toutes les parties des belles-lettres. Ses ouvrages montrent assez que la lecture des poètes avait rempli sa mémoire. Il paraît que, fort jeune encore, il fut employé par ses concitoyens à quelques négociations avec des villes voisines. Le même motif le conduisit à Rome, où tous les Grecs doués de quelque industrie et de quelque talent, venaient régulièrement, depuis plus d'un siècle, chercher la réputation et la fortune, en s'attachant à quelques hommes puissants, ou en donnant des leçons publiques de philosophie et d'éloquence. Plutarque, on ne peut en douter, ne négligea pas ce dernier moyen d'acquérir de la célébrité. Il avoue lui-même que, pendant ses voyages en Italie, il ne put trouver le temps d'apprendre assez à fond la langue latine, à cause des affaires publiques dont il était chargé, et des conférences qu'il avait sur les matières philosophiques avec les hommes *instruits*, qui venaient le consulter et l'entendre. Il parlait, professait dans sa propre langue, suivant le privilége qu'avaient conservé les Grecs d'imposer leur idiome à leurs vainqueurs, et d'en faire la langue naturelle de la philosophie et des lettres. Ces leçons publiques, ces déclamations furent évidemment la pre-

mière origine, la première occasion des nombreux traités moraux de Plutarque. Le philosophe de Chéronée exerça dans Rome cette profession de sophiste, dont le nom est devenu presque injurieux, et dont l'existence seule semble indiquer une décadence littéraire, mais qui fut plus d'une fois illustrée dans Rome par de grands talents et par la persécution. On sait que, sous les mauvais empereurs, dans l'esclavage public, la philosophie était le seul asile où se réfugiât la liberté bannie du forum et du sénat. La philosophie avait servi jadis à perdre la république; elle n'était alors qu'un vain scepticisme, dont abusaient les ambitieux et les corrupteurs. Par une vocation meilleure, elle devint plus tard une espèce de religion qu'embrassaient les ames fortes. Il fallait le secours d'une sagesse qui apprît à mourir : on invoqua le stoïcisme. Plutarque, le plus constant et le plus dédaigneux ennemi des doctrines épicuriennes; Plutarque, l'admirateur de Platon et son disciple dans la croyance de l'immortalité de l'ame, de la justice divine et du bien moral, enseignait des vérités moins pures que le christianisme, mais qui convenaient au besoin le plus pressant des ames élevées. Il nous apprend lui-même quels illustres Romains assistaient à ses leçons. « Un jour, » dit-il, que je déclamais à Rome, » Arulénus Rusticus, celui que Do» mitien fit mourir pour l'envie qu'il » portait à sa gloire, était présent, » et m'écoutait. Au milieu de la le» çon, il entra un soldat, qui lui » remit une lettre de l'empereur. » Il se fit un silence; et moi-même » je m'arrêtai, pour lui donner le » temps de la lire : mais il ne le » voulut pas, et n'ouvrit point la » lettre, avant que j'eusse achevé » mon discours, et que l'auditoire » se fût séparé. » Cet Arulénus est celui que Tacite a tant loué, celui que Pline-le-Jeune nomme souvent avec une religieuse admiration, l'ami de Thraséas et d'Helvidius, et digne de mourir comme ces deux grands hommes. On ne sait si Plutarque prolongea son séjour en Italie, jusqu'à l'époque où Domitien bannit, par un décret, tous les philosophes. Les savants ont pensé qu'il alla plusieurs fois à Rome, mais qu'aucun de ces voyages n'eut lieu depuis le règne de cet empereur. Ce qui paraît assuré, c'est que Plutarque revint, jeune encore, se fixer dans sa patrie, et qu'il y resta dès-lors, sans interruption, par une sorte de patriotisme, et pour faire jouir ses concitoyens de l'estime et de la faveur qui pouvaient s'attacher à son nom. Il s'était marié, et avait choisi sa femme dans une des plus anciennes familles de Chéronée: elle s'appelait Timoxène. Il parle de sa famille avec cette effusion de tendresse qu'une ame douce et pure ajoute encore à la force du sentiment paternel. Deux de ses enfants et sa fille moururent presqu'au berceau. Plutarque en a éternisé le souvenir, dans une lettre de consolation qu'il écrivit à sa femme, et où respire cette vérité et cette simplicité de douleur, qui sied si bien aux esprits les plus élevés. Il trace un portrait des vertus d'une épouse et d'une mère, en y mêlant cette teinte de mœurs antiques et ces allusions poétiques qui donnent un si grand attrait à la lecture de ses écrits. Plutarque, qui a composé un Traité sur l'amour conjugal, et qui seul des anciens nous a transmis l'admirable histoire d'Eponine et de Sabinus, paraît avoir connu, dans

toute sa pureté, le bonheur de cet amour, dont il a célébré les devoirs et l'héroïsme. On trouve, à ce sujet, dans ses ouvrages, une anecdote charmante, et qui semble bien plus digne de l'ancien âge d'or de la Grèce que du siècle de fer de Domitien. Plutarque, peu de temps après son mariage, eut quelques démêlés avec les parents de sa femme, gens difficiles ou intéressés peut-être, ce que nous nous gardons bien de juger. La jeune femme, inquiète de ces petits débats, et craignant la plus légère atteinte à la douce union où elle vivait avec son mari, le pressa de venir sur le mont Hélicon, faire un sacrifice à l'Amour, qui, dans la gracieuse théologie de l'antiquité, n'était pas seulement, comme on le croit d'ordinaire, le dieu des amants et le gardien des serments passagers, mais qui étendait encore son pouvoir à tous les liens de famille, à tous les sentiments affectueux, et était même chargé de maintenir dans le monde physique la concorde et l'harmonie. Plutarque consentit à ce pieux voyage, et accompagna sa femme, avec quelques-uns de ses amis. Ils sacrifièrent sur l'autel du dieu, et revinrent avec cette douce paix du cœur que le voyage seul était bien fait pour inspirer. Montaigne regrette que nous n'ayons pas des Mémoires de la vie de Plutarque : il remarque d'ailleurs avec raison, que les écrits de ce grand homme, *à les bien savourer, le découvrent assez, et le font connaître jusque dans l'ame.* Ce sont en effet là les plus sûrs mémoires. On y voit un grand fonds, non pas seulement de vertu, mais de bonté morale; et, sous ce rapport, ils semblent démentir une anecdote rapportée par Aulu-Gelle, et qu'il tenait du philosophe Taurus. Un jour que Plutarque faisait battre de verges un esclave coupable de quelques fautes, l'esclave, au milieu de ses gémissements, s'avisa de reprocher à son maître que cette violence prouvait en lui peu de philosophie, et de lui objecter un beau Traité sur la douceur, qu'il avait composé, et dont il se souvenait si peu : « Comment, » malheureux, lui dit Plutarque d'un » ton calme, me crois-tu en colère, » parce que je te fais punir? mon vi» sage est-il enflammé? m'échappe-t» il aucun mot dont je doive rougir? » ce sont-là les signes de cette co» lère que j'ai interdite au sage. » En même temps le philosophe se tournant vers l'exécuteur du châtiment, lui dit, suivant le récit d'Aulu-Gelle : « Mon ami, pendant que cet homme » et moi nous discutons, continue » toujours ton office. » Il y aurait dans ce bon mot plus d'esprit que d'humanité. Plutarque semble nous apprendre lui-même, qu'il n'avait ni tant de patience, ni tant de rigueur. « Je m'é» tais, dit-il, emporté plusieurs fois » contre mes esclaves; mais, à la fin, » je me suis aperçu qu'il valait mieux » les rendre pires par mon indulgen» ce, que de me gâter moi-même » par la colère, en voulant les cor» riger. » Nous préférons croire à cet aveu; et, il s'accorde davantage avec le caractère universel de bienveillance, avec cette espèce de tendresse d'ame, que Plutarque montre dans ses écrits, et qu'il étend jusqu'aux animaux. Celui qui disait de lui-même, qu'il n'aurait voulu pour rien au monde vendre un bœuf vieilli à son service, pouvait-il plaisanter sur le supplice d'un esclave ? Plutarque, pendant le long séjour qu'il fit dans sa patrie, fut sans cesse occupé d'elle. Jaloux avec passion de l'ombre de liberté qui restait à ses concitoyens

sous l'abri de la conquête romaine, il les invitait à terminer leurs affaires et leurs procès par la juridiction de leurs propres magistrats, sans jamais recourir à la haute-justice du proconsul ou du préteur. Pour leur donner l'exemple, il remplit lui-même avec zèle, dans Chéronée, toutes les fonctions, toutes les charges publiques de ce petit gouvernement municipal que Rome laissait aux vaincus : non-seulement il fut archonte, ce qui était la première dignité de la ville ; mais il exerça long-temps avec exactitude, et avec joie, un office inférieur, une certaine inspection de travaux publics, qui lui donnait le soin, nous dit il, de mesurer de la tuile, et d'inscrire sur un registre les quantités de pierres qu'on lui présentait. Tout cela se rapporte fort peu à la supposition complaisante d'un auteur ancien, qui a écrit que Plutarque fut honoré du consulat sous Trajan. Ce conte de Suidas est assez démenti par le silence de l'histoire, et par les usages des Romains. Une autre tradition plus récente, qui fait Plutarque précepteur de Trajan, ne semble pas mieux fondée, et ne s'appuie également sur aucune induction tirée de ses écrits. Mais un emploi que Plutarque paraît avoir rempli pendant longues années, c'est la dignité de prêtre d'Apollon. Il fut aussi attaché au sacerdoce du temple de Delphes. L'époque de la mort de Plutarque n'est pas exactement connue ; mais probablement il vécut et philosopha jusqu'à la vieillesse, comme l'indiquent, et le caractère de quelques-uns de ses écrits, et plusieurs anecdotes qu'il y raconte. On aime à se le représenter plein de jours et d'expérience, au milieu de ses concitoyens attendris, racontant les traditions de l'ancienne Grèce, et les exploits des héros, avec ces paroles abondantes et cette gravité douce que nous admirons dans ses écrits. Les ouvrages de Plutarque, par leur étendue, autant que par la variété des objets qu'ils embrassent, présentent le plus vaste répertoire de faits, de souvenirs et d'idées, que nous ait transmis l'antiquité. Produits dans une époque de décadence littéraire, ils sont cependant remarquables par le style et l'éloquence. Sous ces différents rapports, ils demanderaient un examen plus étendu que nous ne pouvons l'essayer ici : mais cet examen a été fait, en partie, par de savants critiques ; et il est suppléé par l'admiration et le goût constant des lecteurs. Ce n'est pas que tous les écrits de Plutarque nous paraissent avoir la même valeur, et pour ainsi dire renfermer la même substance. Quelques-uns de ses Traités de morale sont d'un intérêt médiocre, d'une philosophie commune, et même ne sont pas exempts de déclamation. On y sent l'influence, ou de la première jeunesse, ou de cette profession de sophiste, qui devait perpétuer, jusque dans un âge plus avancé, les défauts de la jeunesse. Mais si l'on se reporte au temps où écrivait Plutarque, on concevra qu'il lui a fallu une force admirable de bon sens pour n'avoir pas cédé plus souvent au faux goût si universel dans son siècle, et pour s'être rendu surtout remarquable par le naturel et la vérité. Sans doute le fond des meilleurs traités de Plutarque est emprunté à tous les philosophes de la Grèce, dont il n'est, pour ainsi dire, que l'abréviateur. Mais la forme lui appartient ; les doctrines qu'il expose ont reçu l'empreinte de son ame ; et ses compilations mêmes ont un cachet d'originalité. La morale de ces traités,

sans être haute et roide comme celle des Stoïciens, ni spéculative et enthousiaste comme celle de Platon, est généralement pure, courageuse et praticable. Sans cesse appuyée par les faits, presque toujours embellie par des images heureuses, de vives allégories, elle parle au cœur et à la raison. Quelques-unes même de ces petites Dissertations de Plutarque sont des chefs-d'œuvre, où l'on trouverait le germe de gros livres : le traité sur l'Éducation a fourni à l'éloquent Rousseau les vues les plus solides, et quelques-unes des plus belles inspirations de son *Emile*. — Toutefois, c'est principalement comme historien, comme peintre des temps et des hommes, que Plutarque nous paraît avoir mérité toute sa gloire, et justifier la préférence que de grands esprits lui ont accordée sur presque tous les écrivains. Là cependant, nous trouvons encore, dans la conception générale de ses plans, quelque trace des habitudes de fausse éloquence empruntées aux écoles sophistiques de la Grèce et de Rome. Plutarque, intitule son grand ouvrage les *Vies parallèles* (Βιοι Παραλληλοι); et, dans ce cadre, l'histoire abrégée de chaque grand homme de la Grèce a, pour suite et pour pendant, la Vie d'un grand homme romain, laquelle est terminée par une comparaison, où les deux héros sont rapprochés trait pour trait, et pesés dans la même balance. Cette méthode ne semble-t-elle pas rappeler d'abord les thèses un peu factices des écoles, et les jeux d'esprit de l'éloquence? L'histoire peut-elle en effet offrir toujours, à point nommé, ces rapports, ces symétries que le talent oratoire saisit quelquefois entre deux destinées, deux caractères célèbres? L'exactitude ne doit-elle pas souvent manquer à ces rapprochements essayés sur une longue série de grands hommes? Et l'écrivain ne sera-t-il pas conduit quelquefois à fausser les traits pour créer des ressemblances, et à subtiliser pour expliquer les différences? Enfin, un peu de monotomie ne s'attache-t-il pas à cette méthode, qui établit, dans l'histoire de deux peuples, des correspondances si régulières, et emboîte les grands hommes de deux pays dans ces étroits compartiments? Peut-être, pour justifier ce système de composition adopté par Plutarque, faut-il se souvenir qu'il était Grec, et que, dans l'esclavage de son pays, il trouvait une sorte de consolation à balancer la gloire des vainqueurs, en opposant à chacun de leurs grands homme un héros qui fût né dans la Grèce. — L'érudition fait à Plutarque historien beaucoup d'autres reproches : on l'a souvent accusé, et même convaincu de graves inexactitudes, d'oublis, d'erreurs dans les faits, dans les noms, dans les dates, de contradictions avec lui-même. On a découvert chez lui des fautes qui, dans les scrupules de notre exacte critique, compromettraient la renommée d'un historien, mais qui n'ôtent rien à son génie. Plutarque, qui a tant écrit sur Rome, savait, de son propre aveu, fort imparfaitement la langue latine. On conçoit d'ailleurs combien, dans l'antiquité, toute investigation historique était lente, difficile, incertaine. Aidée par l'imprimerie, la patience moderne, en rapprochant les textes, les monuments, a pu rectifier les erreurs des anciens eux-mêmes. Mais qu'importe que Plutarque ait écrit que Tullie, fille de Cicéron, n'avait eu que deux maris, et qu'il ait oublié Crassipes? qu'importe qu'il se soit trompé sur

un nom de peuple ou de ville, ou même qu'il ait manifestement mal compris le sens d'un passage de Tite-Live? Ces petites curiosités de l'érudition laissent aux récits de l'historien tout leur charme et tout leur prix. On peut s'étonner davantage qu'il se contredise quelquefois lui-même; et que, dans deux Vies, il raconte le même fait avec d'autres noms ou d'autres circonstances. Tout cela, sans doute, indique une composition plus oratoire que critique, plus attentive aux peintures et aux leçons de mœurs qu'à la précision des détails. C'est en général la manière des anciens. Au reste, malgré ces défauts, il n'en faut pas moins reconnaître que, même pour la connaissance des faits, les Vies de Plutarque sont un des monuments les plus instructifs et les plus précieux que l'érudition ait pu recueillir, dans l'état incomplet où nous est parvenue la littérature antique. Une foule de faits, et les noms mêmes de beaucoup d'écrivains, ne nous sont connus que par Plutarque. Indépendamment de l'Histoire des grands hommes de la Grèce, qu'il a écrite avec des notions plus certaines et plus étendues, dans les Vies mêmes des personnages romains, il a jeté un grand nombre d'anecdotes qui ne sont point ailleurs : il a rappelé des passages de Tite-Live, que le temps nous a ravis; et il cite une foule d'écrits latins qu'il avait lus, et dont il a seul révélé quelque chose à notre curiosité; par exemple, les Harangues de Tiberius Gracchus, les Lettres de Cornélie à ses deux fils, les Mémoires de Sylla, les Mémoires d'Auguste, etc. — La critique savante qui a relevé les inexactitudes de Plutarque, a voulu quelquefois lui ôter aussi le mérite de ses éloquents récits. On a supposé qu'il était plutôt un adroit compilateur qu'un grand peintre, et qu'il avait copié ses plus beaux passages dans d'autres historiens. Le reproche paraît peu vraisemblable. Dans les occasions où Plutarque pouvait suivre Thucydide, Diodore, Polybe, ou traduire Tite-Live et Salluste, nous le voyons toujours donner aux faits l'empreinte qui lui est propre, et raconter à sa manière. Dans la Vie de Nicias même, il regrette l'obligation désavantageuse où il se trouve de lutter contre Thucydide, et de recommencer les tableaux tracés par un si grand maître. Laissons donc à Plutarque la gloire d'une originalité si bien marquée par la forme même de ses récits, par le mélange d'élévation et de bonhomie qui en fait le caractère, et qui décèle l'influence de ses études oratoires et la simplicité de ses mœurs privées. On a souvent célébré, défini, analysé, le charme prodigieux de Plutarque, dans ses Vies des hommes illustres : *C'est le Montaigne des Grecs*, a dit Thomas; *mais il n'a point comme lui cette manière pittoresque et hardie de peindre ses idées, et cette imagination de style que peu de poètes même ont eue comme Montaigne.* Cette restriction est-elle juste? Plutarque, dont la hardiesse disparaît quelquefois dans l'heureuse et naïve diffusion d'Amyot, n'a-t-il pas au contraire au plus haut degré l'expression pittoresque et l'imagination de style? Quels plus grands tableaux, quelles peintures plus animées que l'image de Coriolan au foyer d'Attilius, que les adieux de Brutus et de Porcie, que le triomphe de Paul-Émile, que la navigation de Cléopâtre sur le Cydnus, que le spectacle si vivement décrit de cette même Cléopâtre, penchée sur la fenêtre de la tour inacces-

sible où elle s'est réfugiée, et s'efforçant de hisser et d'attirer vers elle, Antoine, vaincu et blessé, qu'elle attend pour mourir! Combien d'autres descriptions d'une admirable énergie! Et à côté de ces brillantes images, quelle naïveté de détails vrais, intimes, qui prennent l'homme sur le fait, et le peignent dans toute sa profondeur, en le montrant avec toutes ses petitesses! Peut-être ce dernier mérite, universellement reconnu dans Plutarque, a-t-il fait oublier en lui l'éclat du style et le génie pittoresque; mais c'est ce double caractère d'eloquence et de vérité qui l'a rendu si puissant sur toutes les imaginations vives. En faut-il un autre exemple que Shakspeare, dont le génie fier et libre n'a jamais été mieux inspiré que par Plutarque, et qui lui doit les scènes les plus sublimes et les plus naturelles de son Coriolan et de son Jules-César? Montaigne, Montesquieu, Rousseau sont encore trois grands génies, sur lesquels on retrouve l'empreinte de Plutarque, et qui ont été frappés et colorés par sa lumière. Cette immortelle vivacité du style de Plutarque, s'unissant à l'heureux choix des plus grands sujets qui puissent occuper l'imagination et la pensée, explique assez le prodigieux intérêt de ses ouvrages historiques. Il a peint l'homme; et il a dignement retracé les plus grands caractères et les plus belles actions de l'espèce humaine. L'attrait de cette lecture ne passera jamais : elle répond à tous les âges, à toutes les situations de la vie; elle charme le jeune homme et le vieillard; elle plaît à l'enthousiasme et au bon sens. — La première édition du texte grec de Plutarque est celle des Aldes, Venise, 1509, in-fol., pour les OEuvres morales; et celle des Juntes, Florence, 1517, in-fol., pour les Vies. Parmi les éditions postérieures, nous indiquerons seulement celles de H. Estienne, gr.-lat., Paris, 1572, 13 vol. in-8°.; de Maussac, ibid., 1634, 2 vol. in-fol.; de Reiske, Leipzig, 1774-82, 12 vol. in-8°.; de Bryan (pour les Vies), et de Wyttenbach (pour les OEuvres morales), 12 vol. in-4°. Pour le texte grec seul des Vies, celles de M. Coray, Paris, 1809-15, 6 vol. in-8°., et de M. Schæfer, Leipzig, 1812, 9 vol. in-18. La version latine des *Vies* de Plutarque, par J. A. Campani, fut un des premiers produits de l'art typographique, dès son introduction à Rome, vers 1470. Pour les traductions en langues modernes, voyez les articles Amyot, Dacier, Pompéi et Ricard. V—n.

PLUVINEL (Antoine de), fameux écuyer, né, vers le milieu du seizième siècle, au Crest, petite ville du Dauphiné, annonça, dès son enfance, une grande adresse à tous les exercices du manége, et se perfectionna dans l'art de monter à cheval, en fréquentant les plus célèbres académies de l'Italie, entre autres, celle de Pignatelli, à Naples, regardé comme le meilleur écuyer de son temps. A son retour en France, il fut présenté au duc d'Anjou (depuis Henri III), qui le fit son premier écuyer, et l'emmena avec lui en Pologne. Pluvinel fut l'un des trois gentilshommes qui favorisèrent l'évasion de ce prince, lorsqu'il revint en France prendre possession du trône. Henri récompensa son dévoûment, en le comblant de faveurs. Après la mort de son maître, Pluvinel s'empressa de reconnaître l'autorité d'Henri IV. Il obtint alors la direction des grandes écuries, fut

fait gentilhomme de la chambre, et, peu après, sous-gouverneur du dauphin. Ses talents ne se bornaient pas à l'équitation : il avait de l'esprit et de la finesse. Il fut envoyé ambassadeur en Hollande, et chargé de différentes négociations, dont il s'acquitta avec succès. Pluvinel mourut à Paris, le 24 août 1620, âgé de soixante-cinq ans. C'est à lui qu'on est redevable de l'établissement en France des académies d'équitation. On a de lui, le *Manége royal, où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du cavalier en tous les exercices de cet art, fait et pratiqué en l'instruction du roi* (Louis XIII), Paris, in-fol. Cet ouvrage, publié après la mort de l'auteur (par J. D. Peyrol), est orné d'un frontispice gravé, du portrait de Louis XIII et de celui de Pluvinel, et de soixante-trois grandes planches, gravées par le fameux Crispin de Pas (*V.* ce nom), et représentant, dans les différentes positions du cavalier, les jeunes seigneurs qui fréquentaient alors l'académie. Cette édition, très-recherchée à cause de la beauté des gravures, a été reproduite en 1624 : mais René Menou de Charnizay, ami de Pluvinel, fit reparaître cet ouvrage plus complet, conformément au manuscrit de l'auteur, en 1625, in-fol., sous ce titre : *Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval*, etc. Outre les planches de l'édition précédente, celle-ci contient le portrait de Roger de Bellegarde, grand écuyer, et celui de Menou. C'est cette édition qui a servi de base à toutes les réimpressions qui ont été faites de cet ouvrage, tant en français qu'en allemand. Les amateurs font beaucoup de cas de l'édition française et allemande, Francfort, 1628, in-fol., orné de gravures par Matth. Merian, qui ne sont pas moins belles que celles de Crispin de Pas (Voy. le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, au mot *Pluvinel*). W—s.

PLUYMER (Jean), médiocre poète hollandais, né, à ce qu'il paraît, à Amsterdam, et mort, on ne sait en quelle année, dans la même ville, a laissé 2 volumes in-4°. de *Poésies hollandaises*, Amsterdam, 1691 et 1723, le dernier posthume. C'est d'abord une suite de pièces en l'honneur de Guillaume III, stadhouder des Provinces-unies et roi d'Angleterre, qui témoigna sa satisfaction au poète, par une médaille d'or, que celui-ci paraît avoir fièrement portée à sa boutonnière; puis des vers de circonstance, pour naissance, mariage, etc., selon l'usage commun, en Hollande; quelques Poésies érotiques, dans le nombre desquelles il s'en trouve qui ne manquent pas de facilité ni de grâce; ensuite quelques *Prologues* pour le théâtre d'Amsterdam, dont Pluymer eut pendant quelque temps la ferme ou l'entreprise; et enfin une tragédie en cinq actes, intitulée *Pyrame et Thisbé*. Wagenaar, dans son histoire d'Amsterdam, tome III, page 251, dit que Pluymer est auteur de plusieurs autres pièces restées au théâtre; et il cite comme celles qui avaient le plus de vogue; la *Couronnée après sa mort; l'Avare; l'École des Jaloux*, et *Crispin astronome*. Ces pièces manquent dans les deux volumes de ses œuvres. Pluymer, ainsi que son ami Antonidès Van Der Goes, poète bien supérieur, était un antagoniste ardent de la secte des ultra-puristes, qui aspirait alors à un pouvoir dictatorial dans la littérature hollan-

daise. L'amitié a inspiré à Brouckhusius et à Francius, des vers latins extrêmement flatteurs pour Pluymer.

M—on.

POCCETTI (Bernardin Barbatelli, surnommé), naquit à Florence, et fut élève de Michel del Ghirlandajo. Son père était potier de terre, et mourut quand son fils était encore au berceau : sa mère se remaria, et le laissa livré aux soins de sa grand'mère, qui avait à peine elle-même de quoi vivre; mais quoiqu'âgé de moins de six ans, le jeune Poccetti manifestait déjà les plus rares dispositions pour le dessin. Michel del Ghirlandajo, l'ayant vu tracer un jour des figures sur une muraille, avec une hardiesse et un goût qu'on ne devait pas attendre de son âge, voulut cultiver le talent qu'il annonçait, l'emmena chez lui, et le traita toujours, par la suite, avec la tendresse d'un père. On rapporte que dans les commencements, son maître lui ayant donné un œil à copier, tandis que lui-même s'occupait à peindre un grand tableau, l'élève, au lieu de faire ce qui lui avait été prescrit, s'amusa à dessiner le tableau, le maître et l'échelle sur laquelle celui-ci était monté, et mit dans ce dessin une telle perfection, qu'on l'aurait cru sorti de la main d'un artiste exercé, et que Ghirlandajo en demeura frappé d'admiration. Poccetti se distingua, sous ce maître, par un tel talent pour peindre les grotesques, qu'il en reçut le nom de Barbatelli *de' Grotteschi;* bientôt après on lui donna celui *delle Facciate*, à cause de la manière distinguée avec laquelle il peignit les façades d'un grand nombre de maisons de Florence. Mais, s'étant rendu à Rome, la vue des ouvrages de Raphaël et des autres grands maîtres de l'école romaine, lui découvrit une autre route. Il se mit à les étudier de passion; et c'est ainsi qu'il devint un des plus estimables artistes de son époque. Il revint alors à Florence, et s'y montra, dans ses figures, peintre aimable et gracieux, et dans ses compositions, riche et orné. Il déploya une grande fécondité d'invention et de talent, et peignit, avec un égal succès, le paysage, les marines, les fruits, les fleurs : mais il se mit hors de pair pour la pompe des draperies et des étoffes, qu'il imitait d'une manière admirable. Il reste très-peu de ses tableaux à l'huile ou sur toile; mais il est peu de quartiers de Florence où l'on ne trouve de ses fresques; et, dans cette partie de l'art, il le cède à peu de peintres d'Italie. Pietre de Cortone ne pouvait voir sans s'indigner l'indifférence avec laquelle ce peintre était négligé de son temps; et Raphaël Mengs ne venait jamais à Florence, sans rechercher jusqu'au moindre vestige de ses fresques pour pouvoir les étudier. Poccetti travaillait assez souvent de pratique, et les historiens comparent sa facilité à celle des improvisateurs. Néanmoins cette faculté, qui est quelquefois une marque de peu d'études; est au contraire chez lui une qualité rare, qui ne l'empêche point d'avoir un pinceau dont la touche fine et décidée, quoique rapide, ne porte jamais à faux. Aussi le regarde-t-on comme le Paul Véronese de son école. Il lui arrive souvent aussi d'étudier ses tableaux et de finir ses contours avec le même soin qu'une miniature. Pour connaître tout le mérite de cet artiste, il suffit de voir le *Miracle du noyé ressuscité*, qu'il a peint dans le cloître de la *Nunziata* à Florence. Cette peinture, de l'avis de tous les con-

naisseurs ; est une des plus belles de cette ville. Ses fresques sont répandues dans toute la Toscane. On cite particulièrement les lunettes qu'il a peintes dans le couvent des Servites, à Pistoie. On peut voir le détail de ses autres ouvrages chez Baldinucci, et surtout dans l'ouvrage intitulé : *Serie degli uomini i piu illustri nella pittura, scultura ed architettura*, etc., 12 vol. in-4°., Florence, 1773. A un rare talent dans les parties les plus importantes de son art, cet artiste joignait un caractère extrêmement bizarre. La seule société dans laquelle il se plût, était celle des gens de la dernière classe du peuple, avec lesquels il aimait à s'enivrer ; et c'est de cette habitude que lui est venu le surnom de Poccetti, sous lequel il est seulement connu aujourd'hui. Cet habile artiste mourut à Florence, le 9 novembre 1612. P—s.

POCCIANTI (Michel), biographe, naquit à Florence, embrassa la vie monastique dans la congrégation des Servites, et fut chargé par ses supérieurs de donner des leçons de philosophie et de théologie aux jeunes religieux. Il s'acquitta de cet emploi avec tant de succès, qu'il fut élevé au doctorat, et agrégé à la faculté de théologie de Florence. Obligé de partager son temps entre l'enseignement et la prédication, il trouvait encore le loisir de s'appliquer aux recherches historiques : il essaya de ranimer le goût de l'étude parmi ses confrères, en établissant, dans leur monastère de l'*Annonciade*, une bibliothèque qu'il enrichit des meilleurs ouvrages. L'assiduité qu'il mettait au travail, faisait concevoir les plus grandes espérances, quand il fut enlevé par une mort prématurée, le 6 juin 1566, selon Negri (*Scrittori fiorentini*) ou 1576, suivant Ghilini (*Teatro d'uomini letterati*), à l'âge de quarante-un ans. Outre des *Commentaires sur les saintes Écritures*, et quelques *Opuscules* ascétiques, on a de lui : I. *Historia seu chronicon ordinis Servorum B. M. V. ab an.* 1222, Florence, 1566, in-4°. Negri dit que cet ouvrage venait de paraître quand Poccianti mourut ; et que Luc Ferrini, son disciple et son ami, fut l'éditeur des suivants. II. *Mysticæ coronæ B. Mariæ Virginis, numero sexaginta tria miraculorum*, ibid., 1569 (1). III. *Le vite de sette beati Fiorentini, fundatori del sagro ordine de' Servi*, etc., ibid., 1589, in-8°. (*Voy.* Ferrini, XIV, 443). IV. *Catalogus scriptorum Florentinorum omnis generis quorum et memoria extat, utque lucubrationes in litteras relatæ sunt*, etc., ibid., 1589, in-4°. ; très-rare. Ce catalogue, quoique corrigé et augmenté de 200 articles par le P. Ferrini, n'en est pas moins inexact et incomplet. C'est donc avec raison qu'on préfère à cette compilation la *Storia degli scrittori Fiorentini* du P. Negri, qui n'a pourtant pas évité tous les défauts de son prédécesseur (*Voy.* Negri, XXXI, 37). Voyez pour plus de détails les *Mémoires* de Nicéron, tome XVIII. W—s.

POCH (Bernard), prêtre génois, cultiva les langues orientales avec beaucoup de succès, et s'y rendit très-habile. Il mourut à Rome, en 1785. C'est tout ce que nous avons pu nous procurer sur ce docte hébraïsant. Il a laissé : I. *Del Pentateuco stampato in Napoli l'anno 1491, e saggio di alcune varianti lezioni estratte da esso e da Libri antichi della Sinagoga*, Rome, 1780,

(1) C'est la date que Negri donne à cet ouvrage, dont il n'indique pas le format ; mais suivant Niceron, il ne fut imprimé qu'en 1596, in-8°.

in-4°. II. *Chizzouk Emounah* (Bouclier de la foi), en hébreu et en italien. Rabbi Isaac, qui mourut en 1594, avait composé, sous ce titre, un livre contre la religion chrétienne. C'est un des plus pernicieux qui soient sortis de la plume des Juifs, au jugement de tous ceux qui le connaissent, parce que l'auteur est très-subtil, et que, sous un faux air de modération et d'impartialité, il met en œuvre, avec beaucoup d'art et de méthode, tous les genres de sophisme propres à enlever aux Chrétiens les preuves qu'ils ont coutume de puiser dans l'Ancien-Testament pour confirmer la venue du Messie. Wagenseil le traduisit en latin, et l'inséra avec le texte hébreu, dans sa collection intitulée : *Tela ignea Satanæ*, etc. Il l'accompagna de quelques notes critiques, mais trop faibles en comparaison des arguments du redoutable caraïte. Wolf découvrit plusieurs additions et variantes de ce dangereux écrit, dans sa *Bibliothèque hébraïque ;* il les donna au public en hébreu et en latin, sans aucune réfutation, indiquant seulement les noms des auteurs qui avaient combattu le *Munimen fidei.* L'abbé Poch, qui connaissait les travaux de Jean Muller, de Jacques Goussét, de Brandan Henri Gebhard, du duc d'Orléans, et de quelques autres sur cet ouvrage, et qui les estimait, crut néanmoins devoir s'occuper de le réfuter avec encore plus de force. Il paraît qu'il réussit à son gré, et à la satisfaction des savants. Le père Fabricy, qui était plein d'admiration pour l'érudition rabbinique du prêtre génois, désirait ardemment que son livre fût imprimé (Voy. *Titres primitifs de la Révélation*, tom. 1, pag. 291). Nous ne croyons cependant pas qu'il l'ait été. III. *Pugio fidei*, de Raimond Martin. Ce livre, successivement enrichi de notes de la Pause, de Maussac, de Voisin, de Carpzov, d'Esdras Edzard, célèbre hébraïsant d'Allemagne, a été perfectionné par les soins de Bernard Poch. Cet orientaliste a revu les remarques d'Edzard, et indiqué chaque édition où se trouvent les passages tirés des auteurs juifs. Il a également vérifié dans les ouvrages imprimés des docteurs de la même nation, quelques autres passages cités par Martin, qui avaient échappé aux recherches d'Edzard. Nous ignorons dans quelle bibliothèque sont déposés les manuscrits, et si on les imprimera. L—B—E.

POCHARD (Joseph), pieux ecclésiastique, né en 1715, à la Cluse, bailliage de Pontarlier, acheva ses études à l'université de Besançon, d'une manière brillante, et se prépara ensuite, par la retraite et la prière, à recevoir les ordres sacrés. L'étendue de ses connaissances, et la maturité de jugement qu'il avait fait paraître dans ses examens, lui méritèrent la bienveillance de l'archevêque Ant. Pierre II de Grammont ; et cet illustre prélat s'empressa de lui offrir une place de directeur de son séminaire. Pochard, à peine âgé de vingt-un ans, sentit toute l'étendue des devoirs qui venaient de lui être imposés, et s'y dévoua avec un zèle infatigable. Chargé de l'enseignement de la théologie, il en composa un cours complet, que sa modestie l'empêcha de publier, mais qu'il expliqua, pendant plus de trente ans, aux nombreux élèves que sa réputation attirait de toutes les parties de la Franche-Comté, de l'Alsace, de la Suisse et de la Bourgogne. Cette tâche ne suffisait pas à son activité ; il présidait aux exercices

intérieurs du séminaire, prêchait dans les retraites, et trouvait encore le loisir d'étudier l'histoire, la jurisprudence, et même les sciences exactes, dans lesquelles il fit d'assez grands progrès. Quelque nombreuses que fussent ses occupations, la porte de son cabinet était ouverte aux personnes qui l'avaient choisi pour guide dans la vie spirituelle, et qui venaient le consulter sur des cas épineux : mais c'était à ses élèves qu'il consacrait, avec le plus de joie, tous les instants dont il pouvait disposer ; il les avait habitués à voir en lui le meilleur comme le plus indulgent des amis, et il n'usa de l'entière confiance que tous lui accordaient, que pour les diriger avec plus de succès dans la carrière à laquelle ils se destinaient. Les lumières, la douceur et l'éminente piété de Pochard, l'avaient rendu un objet de vénération pour tout le diocèse, quand il fut élevé à la dignité de supérieur du séminaire. Affaibli par l'âge, et par une fièvre lente qui le consumait depuis quelque temps, il n'accepta qu'avec peine une charge qu'il regardait comme au-dessus de ses forces. Il en supporta tout le poids pendant six années, et s'en démit ensuite à raison de ses infirmités. Il ne marchait plus qu'appuyé sur deux bâtons, et l'affaiblissement de sa poitrine l'avait forcé de renoncer à la chaire ; mais la vue de cet homme vénérable était aussi éloquente que ses discours. Il supportait, avec une admirable résignation, les douleurs auxquelles il était en proie, consolant les personnes qui l'entouraient, et détournant leur attention de ses souffrances par des récits enjoués. La religion le perdit enfin, le 25 août 1786. Ses restes furent déposés dans le caveau du séminaire qu'il avait illustré par ses talents et par ses vertus. C'est à Pochard qu'on doit la révision du *Missel* et du *Breviaire* du diocèse de Besançon, imprimés par ordre du cardinal de Choiseul, et regardés comme des modèles en ce genre. Il a eu la plus grande part à l'ouvrage intitulé : *Méthode pour la direction des ames dans le tribunal de la pénitence, et pour le gouvernement des paroisses* (par Urbain Grisot). Cet ouvrage, imprimé, pour la première fois, à Neufchâteau, en 1772, par ordre de l'évêque de Toul, à l'insu des auteurs, a eu une foule d'éditions qui prouvent son utilité. Celle de Besançon, 1817, 2 vol. in-12, est précédée de l'Éloge historique de Pochard, par M. R... (Louis Rousseau) ancien curé de Lons-le-Saunier, et ornée en outre du portrait très-ressemblant de ce vénérable ecclésiastique, gravé à l'eau-forte, par M. Borel, directeur de l'école de dessin de Besançon. Cet Éloge avait été inséré dans le *Journal ecclésiastique* de l'abbé Barruel, mai 1788. W—s.

POCOCK (Edouard), savant théologien anglais, et l'un des hommes les plus habiles de son siècle dans la connaissance des langues orientales, naquit à Oxford, le 8 novembre 1604. Son père avait été, pendant quelque temps, attaché à l'université d'Oxford, et il était alors vicaire de Chively dans le Berkshire. Au milieu d'une ville toute lettrée, telle qu'Oxford, le jeune Pocock prit, dès sa plus tendre jeunesse, un goût très-vif pour l'étude, et se livra bientôt avec ardeur à celle des langues orientales : Matthieu Pasor lui donnait des soins en particulier, quand il fut reçu bachelier, en novembre 1622, à l'âge de dix-huit ans ; et il avait déjà beaucoup profité des leçons du professeur, lorsqu'en 1626,

il devint maître-ès-arts. Pasor n'ayant plus rien à lui apprendre, Pocock se mit sous la direction d'un maître plus habile : ce fut William Bedwell, vicaire de Tottenham près Londres, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à répandre dans l'université l'étude de la langue arabe. Sous un tel professeur, Pocock ne tarda pas à faire de rapides progrès dans une science qui était pour lui un objet de prédilection ; et bientôt il fut ce qu'on appellerait à présent un *orientaliste*. Agrégé peu après, en 1628, au principal collége de l'université d'Oxford, il voulut prouver, tout-à-la-fois, qu'il avait acquis une instruction fort étendue dans les langues orientales, et qu'il pouvait en faire une application utile pour l'intelligence de l'Ecriture sainte. Il résolut donc de publier les parties de la version syriaque du Nouveau-Testament, restées inédites. Un fort beau manuscrit de la bibliothèque bodléienne lui servit pour cet objet : il le transcrivit en caractères hébreux, et y joignit les points, non selon l'usage ordinaire, mais en se conformant aux règles données par les savants Amira et Sionita. Ce travail était achevé ; il l'avait accompagné d'une traduction latine, de l'original grec, et de notes savantes ; mais son extrême modestie l'empêchait de le faire paraître : il fallut toutes les instances du savant Jean-Gérard Vossius, pour qu'il se décidât à le mettre au jour ; encore ce savant hollandais fut-il obligé de le faire imprimer à Leyde, en 1630, 1 vol. in-4°. En 1629, Pocock avait été ordonné prêtre, par Corbet, évêque d'Oxford ; peu de temps après, il fut nommé chapelain de la factorerie anglaise d'Halep. Il arriva à sa résidence, en octobre 1630. C'était une mission des plus agréables pour un homme tel que lui ; aussi, pendant un séjour de six années en Syrie, trouva-t-il les moyens de perfectionner et d'accroître considérablement ses connaissances dans les langues orientales. Il fit de grands progrès dans le syriaque et l'éthiopien ; et il acquit l'usage familier de l'arabe. Il s'occupa aussi beaucoup en Syrie de recherches relatives à l'histoire naturelle des environs d'Halep, et propres à faciliter la parfaite intelligence des textes sacrés, comme aussi de traductions des ouvrages historiques des Orientaux. Ceux qu'il a publiés, prouvent qu'il avait acquis, dans ce genre, une instruction qui n'a jamais été très-commune chez les personnes livrées à l'étude des langues orientales. Sa principale occupation fut la traduction du recueil des Proverbes arabes, rassemblés au douzième siècle, par Meydany. Cette collection forme un des ouvrages les plus importants pour l'histoire et l'ancienne littérature des Arabes. Pocock en fit une traduction complète en latin, qui est restée manuscrite dans la bibliothèque Bodléienne. Jamais elle n'a été imprimée en entier : ce n'est que long-temps après la mort de son auteur, que Reiske, Schultens le fils, Macbride et Rosenmuller en ont publié quelques parties (*Voy.* MEYDANY). Pocock ne se borna pas à ce seul travail : il s'occupa encore de bien d'autres entreprises littéraires ; et il chercha surtout à profiter du séjour qu'il fit dans l'Orient, pour se procurer un grand nombre de manuscrits arabes, qu'il envoya en Angleterre. Il quitta Halep en 1636, au grand regret des amis musulmans qu'il avait dans cette ville ; et il re-

vint dans sa patrie. Bientôt après, il fut nommé à une chaire d'arabe, créée exprès pour lui dans l'université d'Oxford. Une partie du discours qu'il prononça, à l'ouverture de son cours, est imprimée à la suite des Notes qui accompagnent l'édition qu'il donna, en 1661, du poème arabe de Tograï. Après avoir professé pendant quelque temps, Pocock se fit remplacer par Th. Greaves, et entreprit un second voyage en Orient. Il alla, cette fois, à Constantinople, où il trouva, dans l'ambassadeur anglais, Pierre Wyche, un zélé protecteur. Pendant son séjour dans la capitale de l'empire Othoman, il fut uniquement occupé du soin de recueillir d'anciens manuscrits. Enfin, il en partit, en 1640, pour retourner en Angleterre. Il passa par la France, et connut, à Paris, le savant maronite Gabriel Sionita. En arrivant dans sa patrie, il trouva tout dans la plus grande confusion : la révolution qui conduisit Charles Ier. à l'échafaud, était dans toute sa violence. Laud, archevêque de Canterbury, son généreux patron, était prisonnier. Pour se distraire des malheurs du temps, Pocock se livra plus que jamais à l'étude. En 1641, il seconda Jean Selden dans la publication de quelques portions des Annales d'Eutychius, qui parurent à cette époque, sous le titre de *Origines Alexandrinæ*. L'amitié de ce savant, qui avait beaucoup d'influence dans le parti républicain, fut, pendant quelque temps, utile à Pocock. Lorsqu'en 1642, Oxford devint le théâtre de la guerre, il fut obligé de l'abandonner, et de se réfugier à Childrey, dans le Berkshire. Bientôt après, il éprouva un nouveau malheur : l'exécution de l'archevêque Laud entraîna la saisie des revenus de la chaire d'arabe qui avait été fondée par ce prélat. Ce n'est qu'en 1647, que Pocock obtint sa réintégration, et il la dut à la protection de Selden. En 1648, il fut nommé professeur d'hébreu à Oxford ; et le roi, qui était prisonnier dans l'île de Wight, joignit à sa place un riche canonicat de l'église du Christ, ce qui fut confirmé par un acte du Parlement. A la fin de 1649, il publia son *Specimen historiæ Arabum*, un vol. in-4°. C'est un de ses meilleurs ouvrages, et celui dans lequel il a fait le plus d'usage des vastes connaissances qu'il avait acquises dans la langue et la littérature des Arabes. Ce livre a été réimprimé à Oxford, en un grand vol. in-4°., en 1805. On y a joint différents Extraits de la partie inédite de la Chronique d'Abou'lfeda, qui ont été fournis à l'éditeur par M. Silvestre de Sacy. Les principes de Pocock, qui étaient bien connus, et l'attachement qu'il avait conservé pour la mémoire et la famille de l'infortuné Charles Ier., l'exposèrent à de continuelles persécutions, pendant toute la durée de la révolution. En 1650, on le dépouilla de son canonicat : on voulut aussi lui ôter ses deux places de professeur. Il fallut une pétition signée par tous les maîtres et étudiants d'Oxford, pour arrêter l'exécution de cette mesure. C'est alors qu'il publia la plus grande partie de ses ouvrages : ce fut sa seule consolation au milieu des vexations sans nombre qu'il éprouva. En 1655, il fit paraître, sous le titre de *Porta Mosis*, en un vol. in-4°., six discours théologiques et philosophiques du savant rabbin Maïmonides. Ces discours, écrits en arabe, sont imprimés en caractères hébreux, et accompagnés d'une version latine

et d'un grand nombre de notes. C'est le premier livre hébreu qui ait été imprimé aux frais de l'université d'Oxford. L'année suivante, il voulut publier les *Expositions sur l'ancien Testament*, du rabbin Tanchum : ce projet n'eut pas de suite ; et l'ouvrage est resté manuscrit à la bibliothèque Bodléienne. Ce fut en 1657, que parut la Polyglotte du docteur Walton: Pocock y prit une part très-active, soit par ses travaux personnels, soit par les nombreux manuscrits arabes, persans, syriaques et éthiopiens, qu'il communiqua à l'éditeur. En 1658, Pocock donna, en 2 vol. in-4°, les *Annales* écrites en arabe par Eutychius, patriarche d'Alexandrie, avec une version latine. La restauration, qui arriva bientôt après, en 1660, le rétablit dans son canonicat. La même année, il fit imprimer une traduction arabe du *Traité de la religion chrétienne*, par Grotius. L'année suivante, il donna une édition du fameux poème arabe d'Abou-Ismaël Tograï, nommé *Lamiat-al-Adjem*. Cette édition, précédée d'une Préface du savant Samuël Clarke, premier imprimeur de l'université, était accompagnée d'une version latine et d'un ample commentaire grammatical. Une édition arabe et latine de l'*Histoire des Dynasties*, écrite à la fin du treizième siècle par le patriarche jacobite Grégoire-Abou'lfaradj, parut deux ans après, à Oxford, 2 vol. in-4°., 1663. Ce travail, si important pour l'étude de l'histoire orientale, fut reçu avec assez d'indifférence par le public. Le défaut d'encouragement, l'insouciance du roi Charles II pour les travaux utiles, et la décadence rapide des solides études, qui suivit la restauration, amortirent singulièrement le zèle de Pocock. Il ne s'occupa plus que de l'Écriture sainte. En 1677, il mit au jour ses Commentaires sur les prophètes Michée et Malachie, suivis, en 1685 et 1691, de ceux sur Osée et Joël. En 1674, il avait fait imprimer une traduction arabe du catéchisme et de la liturgie de l'Eglise anglicane. Il se préparait à commenter un autre des petits prophètes, quand il mourut à Oxford, le 12 septembre 1691. Pocock avait épousé, en 1646, Marie Bardet, dont il eut neuf enfants, parmi lesquels l'aîné, nommé Edouard comme son père, se livra pareillement à l'étude des lettres orientales. En 1671, il publia, de concert avec son père, en un vol. in-4°., un ouvrage arabe, intitulé : *Philosophus autodidactus sive epistola Abu Jaafar Ebn Tophail, de Hai Ebn Yokdhan*. En 1711, Simon Ockley donna, sur la version latine de Pocock, une traduction anglaise de cet ouvrage moral; elle parut in-8°., sous le titre : *The improvement of human reason, exhibited in the life of Hai Ebn Yokdhan*. Pocock le fils avait encore préparé une édition arabe-latine de la relation de l'Égypte, écrite, au milieu du douzième siècle, par le médecin arabe, Abd-Allatif. Cet ouvrage n'était pas achevé quand son père mourut. Le refus qu'il éprouva lorsqu'il sollicita la place de professeur d'hébreu que son père avait occupée, l'éloigna pour jamais des études orientales. Le travail de Pocock fils sur Abd-Allatif, resta long-temps dans l'oubli; à la fin, il fixa l'attention du savant professeur White, qui ne voulut publier d'abord que le texte arabe. Après en avoir achevé l'impression, il céda l'édition tout entière à M. Paulus, qui la fit paraître à Tu-

bingue ; et, peu après, M. Wahl en donna une traduction allemande à Halle. En 1800, White fit réimprimer, à Oxford, le texte arabe, et y joignit la version latine de Pocock le fils, en l'accompagnant de notes. Depuis, M. Silvestre de Sacy a donné une excellente traduction française du même ouvrage, en un vol. in-4°., 1810. — Thomas Pocock, autre fils d'Édouard Ier., est connu par une traduction anglaise du livre *De termino vitæ*, de Manasses ben Israel (*V.* ce nom, XXVI, 443); elle parut sous ce titre : *Of the term of life*, etc., Londres, 1699, in-12, de 116 pag. S. M—n.

POCOCKE (Richard), célèbre voyageur anglais, naquit à Southampton en 1704. Les obscures et insignifiantes particularités de sa vie ne valent guère la peine d'être rapportées. Ses voyages sont tout ce qu'il importe de savoir de lui. Il les commença en 1737, et revint dans sa patrie en 1742. En 1743, il publia ses Observations, sous ce titre : *A description of East, and of some other countries*, in-fol. Ce premier volume, qui contenait ses Remarques sur l'Égypte et l'Arabie Pétrée, fut suivi en 1745, d'un second, divisé en deux parties, qui forment chacune un volume séparé, aussi considérable que le premier. La première de ces subdivisions contient, en quatre livres, la description de la Terre-Sainte, de la Syrie et de la Mésopotamie, de l'île de Cypre, et de celle de Crète. La seconde partie du dernier volume de Pococke, est partagée en six livres, qui présentent le récit des courses de ce voyageur dans les îles de l'Archipel, dans l'Asie mineure, dont il visita toute la partie maritime depuis la Carie jusqu'à la Troade, dans la Thrace et à Constantinople. Pour les trois derniers livres, ils ne contiennent que des détails sur l'Italie, l'Allemagne, et les autres pays de l'Europe visités par l'auteur quand il revint en Angleterre. Bientôt après, Pococke joignit à son voyage un Recueil assez considérable d'inscriptions grecques et latines, qu'il avait rassemblées. Ces copies ne sont pas propres à donner une haute idée de l'exactitude ou au moins de l'habileté de ce voyageur dans ce genre de recherches. Plusieurs des monuments qu'il nous fait connaître, sont reproduits avec plus de fidélité dans divers autres voyages : mais ceux qui ne se trouvent que dans le Recueil de Pococke, sont presque inintelligibles. Quant à la relation de ses voyages, elle a conservé une réputation méritée. Quoique l'auteur ne puisse pas être considéré comme un savant du premier ordre, il est cependant facile de reconnaître qu'il avait un degré d'instruction supérieur, qui le met bien au-dessus des autres voyageurs qui ont parcouru les régions orientales, le seul Niebuhr excepté. La géographie ancienne, surtout, lui doit d'utiles renseignements, et il a été d'un grand secours à notre immortel d'Anville. On remarque particulièrement, dans son voyage, un grand nombre de plans qui nous font connaître avec exactitude l'étendue de beaucoup de villes, autrefois très-célèbres. Pococke et Norden ne se rencontrèrent point en Égypte, quoiqu'ils visitassent cette contrée à la même époque : mais le voyage du premier ne s'étendit pas aussi loin, s'étant terminé à Philæ. En 1771, il parut une traduction française des *Voyages* de Pococke, en sept volumes in-12 : elle est tronquée en plusieurs parties, et ne contient au-

cune des 179 planches de l'original. En 1756, Pococke fut nommé archiprêtre d'Ossory, en Irlande : en 1765, il occupa la même place à Elphin, dont il fut bientôt nommé évêque. Il ne tarda pas à être transféré au siége épiscopal de Meath, où il mourut d'apoplexie, dans le mois de septembre de la même année. Outre ses Voyages, on a de lui divers Mémoires dans les *Transactions philosophiq.* (t. LII, art. 17), dans l'*Archæologia* (II, p. 32), et quelques manuscrits conservés au musée Britannique. S.M—N.

POCQUET. *V.* POQUET.

PODESTA (JEAN-BAPTISTE), orientaliste, né à Fazana, dans l'Istrie, avant le milieu du dix-septième siècle; après avoir étudié quelque temps les langues orientales à Rome, sous le savant P. Marracci, fut envoyé à Constantinople pour s'y perfectionner dans la connaissance de ces langues, et fut nommé à son retour, par l'empereur d'Allemagne, son secrétaire-interprète pour les langues orientales, et professeur d'arabe à Vienne, en 1674. Il nous reste de lui plusieurs petits écrits, qui furent attaqués dans le temps avec une grande violence par Meninski (*Voyez* ce nom). On en jugera par le titre de celui-ci : *In quintum, viperinumque Podestæ partum*, etc. Ailleurs Meninski le qualifie de *naturâ semi-italus, staturâ nanus, cæcutiens, balbus, imò bardus repertus aliisque vitiis ac stultitiis plenus, adeòque ad discendas linguas orientales inhabilis.* On trouve là toute l'apreté et la grossièreté d'un rival et d'un ennemi. On peut voir, à la tête du premier volume de la nouvelle édition du *Thesaurus linguarum orientalium* de Meninski, la liste des ouvrages de Podestà, et des pamphlets que publia Meninski pour les combattre. Le plus ancien est daté de 1669. Dans ce volume, ainsi que dans le second, qui est de 1671, l'auteur écrivit à la main les passages des auteurs orientaux qu'il cite, faute de caractères orientaux à son usage. Nous n'indiquerons que le plus considérable qui est en trois volumes in-4°., avec ce titre : *Cursus grammaticalis linguarum orientalium, arabicæ scilicet, persicæ et turcicæ.* Chaque volume comprend une langue. Cet ouvrage est très-rare et peu connu; ce qui nous engage à en donner une description un peu détaillée. Le tome 1er publié en 1687, renfermant une Grammaire arabe, rédigée sur le plan de la Grammaire latine du P. Alvarèz, alors la plus répandue en Hongrie : ce volume est de plus de huit cents pages. Le second est daté de l'an 1691, et contient plus de mille pages. L'auteur a placé en tête une fort longue préface, dans laquelle, à propos de l'utilité de la connaissance des langues orientales, et de l'esprit des Orientaux, il rapporte diverses aventures de sa vie, qui, à en croire ce qu'il dit, étaient faites pour flatter sa vanité. Il y a même joint quelques planches où l'on a représenté la manière dont les députations autrichiennes se présentent à l'audience des Sultans Othomans, une manière particulière d'éclairer les mosquées, etc. Ce volume est terminé par un vocabulaire des infinitifs persans. Le troisième, et le plus rare de tous, parut en 1703. La Grammaire turque forme à elle seule treize cent trente-huit pages. On y trouve de plus, 1°. une table par ordre de matières des trois volumes; 2°. les fables de Locman en Arabe,

telles qu'elles avaient été publiées par Erpenius, et accompagnées d'une traduction persane et d'une version turque. Il paraît que, pendant son séjour à Constantinople, ou dans ses voyages (car le titre de chevalier du saint Sépulcre, qu'il prend quelquefois, semble supposer qu'il avait été au moins jusqu'à la Terre-Sainte), Podestà s'était curieusement informé des langues usitées chez les divers peuples d'origine tartare : du moins Leibnitz le regardait comme l'homme d'Europe le plus capable de donner à ce sujet des renseignements détaillés : il le consulta plusieurs fois là dessus ; et ses questions, avec les réponses de Podestà, ont été recueillies dans les œuvres de ce philosophe (édit. de Dutens, t. VI, p. 228-231) : et M. Pougens les a publiées en français, dans son *Essai sur les antiquités du Nord*, deuxième édit., p. 70-73. On a encore de lui la *Traduction* d'une *chronique turque*, publiée à Nuremberg, 1672, in-8°. sous ce titre : *Turcicæ chronicæ pars 1a., continens originem ottomanicæ stirpis, undecim que ejusdem imperatorum gesta juxta traditiones Turcarum* (*V.* Schelhorn, *Amœnitates litter.* XIV, 604). R—D.

PODIEBRAD (GEORGE), roi de Bohème, né en 1420, était fils de Victorin de Cunstat, seigneur de Podiebrad, et d'Anne de Wartemberg, comtesse de Glatz. Il était attaché au parti des Hussites, dont les guerres déchiraient alors la Bohème. Albert d'Autriche étant mort en 1439 (*V.* son article, I, 412), son fils posthume, Ladislas, avait été reconnu roi par les états de Bohème, qui nommèrent deux régents pour administrer pendant sa minorité. Podiebrad, se trouvant en possession de la régence, en 1457, époque de la mort de Ladislas, se fit élire par acclamation, le 2 mars 1458. Sa couronne lui fut vivement disputée. Il obtint l'investiture de l'empereur Frédéric III, auquel il avait rendu un service important, mais il persécuta les Catholiques ; fut détrôné par son gendre Mathias Corvin, roi de Hongrie (*V.* CORVIN, X, 23), et mourut au milieu de ces troubles, le 22 mai 1471. Il eut pour successeur Wladislas II, fils du roi de Pologne, auquel Corvin disputa encore l'autorité. Z.

POELENBURG (CORNEILLE), peintre hollandais, naquit à Utrecht en 1586, et fut élève d'Abraham Bloemaert. Il quitta de bonne heure cette école pour voyager en Italie. Arrivé à Rome, il imita d'abord la manière d'Elzheimer. Un examen plus approfondi des ouvrages de Raphaël lui ayant découvert de nouvelles perfections, il s'efforça d'acquérir quelques-unes des qualités de ce grand maître ; mais il négligea trop la principale, la pureté des formes et la correction du dessin : c'est en effet dans cette partie que ses ouvrages laissent surtout à désirer. Ses tableaux eurent à Rome un véritable succès. Un grand nombre de cardinaux recherchaient sa société, et se plaisaient à le regarder peindre. Malgré la vie agréable qu'il menait en Italie, le désir de revoir sa patrie, le ramena néanmoins à Utrecht. Dans sa route, il passa par Florence, où le grand-duc voulut le retenir ; mais les promesses de ce prince et les avantages qu'il lui offrait ne purent le décider à rester. Il ne s'arrêta que le temps nécessaire pour exécuter plusieurs tableaux, que le grand-duc plaça dans sa galerie. Arrivé dans sa ville natale, ses ouvra-

ges n'eurent pas moins de succès. Rubens, qui à cette époque, vint visiter cette ville, logea chez Poelenburg, dont il estimait le talent, et le pria de peindre pour lui quelques tableaux dont il enrichit son cabinet. Un tel suffrage est sans doute le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'artiste. Charles Ier. appela Poelenburg à sa cour. Il lui offrit en vain les mêmes avantages que ceux dont Van Dick jouissait : le peintre préféra revenir dans sa patrie, où il mourut, en 1660, se livrant, jusqu'au dernier instant de sa vie, à ses travaux accoutumés. Ce qui distingue la manière de Poelenburg, c'est la suavité et la légèreté de sa touche : le travail s'y fait peu sentir ; ses masses sont larges et franches. Lorsque ses ouvrages étaient secs, il se plaisait à les retoucher, et leur donnait alors le dernier fini. Le choix de ses fonds est fait avec goût ; sont, en général, embellis par des édifices des environs de Rome : les devants, peints avec la vigueur nécessaire pour servir de repoussoir, sont bien entendus ; la science du clair-obscur est une de ses principales qualités. Ses tableaux sont ordinairement ornés de petites figures de femmes, bien coloriées, mais elles sont défectueuses sous le rapport du dessin, qui, en général, manque de finesse. Ses paysages offrent les mêmes qualités ; et il lui est arrivé souvent d'en faire peindre les animaux et les figures par d'autres peintres plus habiles dans cette partie, et particulièrement par Berghem. Le Musée du Louvre possède cinq tableaux de ce maître : I. Un *Ange annonçant aux bergers la nativité de J.-C.* II. Un *Paysage, dans lequel on voit un homme et une femme qui gardent des animaux.* III. Un *Paysage orné de ruines, et sur le devant trois baigneuses.* IV. Un *Paysage, sur le premier plan duquel se trouvent des baigneuses.* V. Enfin un *Paysage orné de ruines, de figures et d'animaux :* sur le devant on voit un berger avec son chien. Les dessins de Poelenburg ne sont pas communs ; il les arrêtait d'un trait de plume, et les lavait au bistre, en y mêlant de l'encre de la Chine, pour lui donner une teinte violette ; la touche de ses arbres est pointillée et pleine d'esprit, ainsi que ses figures. Ses fabriques sont excellentes. En général ses dessins se font remarquer par leur propreté. Cet artiste mérite d'être compté parmi les peintres qui se sont distingués comme graveurs à l'eau-forte. On a de lui quelques paysages exécutés d'une pointe très-spirituelle ; mais les épreuves en sont de la plus grande rareté. P—s.

POELLNITZ (Charles-Louis, baron de), aventurier allemand, qui changea plusieurs fois de religion, courut après la fortune dans presque toute l'Europe, et se fit un nom par ses *Mémoires*, était né, en 1692, à Issouin, pays de Cologne, où son père, fils d'un ministre d'état, était en quartier avec son régiment. Devenu orphelin de bonne heure, il fut placé à l'école des enfants des nobles, que le roi de Prusse avait fondée sous le nom d'*Académie des princes*. En sortant de cette institution, le jeune Poellnitz fit la campagne de Flandre, en 1708, comme volontaire ; et, à son retour en Prusse, le roi le nomma gentilhomme de la chambre, et lui promit d'avoir soin de sa fortune. Mais quelques négligences dans le service indisposèrent le monarque, au point qu'il humilia le pauvre gentilhomme devant la cour. Poellnitz quitta Berlin. Ce fut alors que commença sa vie aventurière. A la

cour d'Hanovre, il perdit tout son argent au jeu, et il n'aurait pu continuer sa route sans les secours de sa mère. L'électrice d'Hanovre l'ayant recommandé à la duchesse douairière d'Orléans, son amie, il se rendit en France, pour solliciter des faveurs à la cour. Il fut présenté à Louis XIV., qui remarqua qu'il saluait très-bien. Les courtisans félicitèrent Poellnitz de l'opinion favorable qu'il avait inspirée à leur maître. Malheureusement cette bonne opinion fut tout-à-fait stérile pour le gentilhomme prussien, qui voyait ses ressources s'épuiser en attendant la faveur du roi de France. A l'occasion de la paix, il donna des bals, qui furent des cohues, et où tout le monde, étouffant de soif et de chaleur, maudissait l'ordonnateur de la fête, que presque personne ne connaissait; ce qui le divertissait beaucoup. Étant devenu amoureux d'une jolie personne, il se ruina pour elle, et se vit obligé de retourner dans sa patrie, afin d'aller chercher des suppléments de fonds. A Berlin, il essaie inutilement de se remettre en faveur; et s'étant muni de quelque argent, il retourne à Paris: une dame eut la charité de lui apprendre que la personne qu'il adorait, le trompait, et qu'il ferait bien de l'oublier. Le voilà épris de celle qui lui avait donné un si bon avis. Puis, ayant appris que le nouveau roi de Prusse formait sa maison, il courut à Berlin, faisant en route des tentatives pour être employé à la cour d'Hanovre. Arrivé à Berlin, il sut que la maison du roi était formée: il alla solliciter, en Pologne, où il ne reçut, comme il l'avoue dans ses Mémoires, que de l'eau bénite de cour. Pendant qu'il continuait ses sollicitations en Saxe, on vint l'arrêter pour dettes: un des ministres du roi de Pologne le tira cette fois d'embarras. N'ayant pas été plus heureux à Hanovre, dont l'électeur venait d'être appelé au trône d'Angleterre, il voulut tenter de nouveau la fortune à Paris. Afin de mieux réussir à la cour, il crut devoir embrasser le catholicisme: mais quand il eut fait cette démarche, on lui dit qu'on réformait les troupes, et qu'on ne pouvait l'employer. La duchesse douairière d'Orléans lui fit cadeau de mille écus: ce fut tout ce qu'il obtint à la cour. Alors il se tourna d'un autre côté, et s'attacha, par spéculation, à une vieille présidente très-riche, qu'il peint, dans ses Mémoires, comme laide, avare et folle, et, pour comble de perfection, aimant les procès à la fureur. Il eut le bonheur de lui plaire, et d'obtenir un appartement et le couvert chez elle. « Il fallut dit-il, jouer un rôle très-embarrassant; je fus obligé de contrefaire l'amoureux de la plus désagréable femme de l'univers, précisément dans le temps que j'aimais encore Mme. de R**, qui était, sans contredit, une des plus belles personnes que l'on pût voir. Les parents de la présidente cherchèrent à faire renvoyer l'amant: elle tint à son chevalier; et il était déjà question de mariage, lorsqu'un beau jour la vieille expira devant lui. Ce qu'il put faire alors de plus salutaire, ce fut de déloger au plus vite de l'hôtel. Décrété de prise de corps, il obtint, par protection, un arrêt de défense: le duc d'Orléans lui accorda une pension de deux mille livres; mais les réformes qui eurent lieu peu de temps après, annulèrent cette faveur. Un particulier lui offrit une somme considérable s'il pouvait obtenir le privilége de donner des bals, et de tenir

des jeux aux Champs-Élysées. Le régent, ami des plaisirs, goûtait assez ce projet ; mais d'Argenson le fit changer d'avis. N'ayant plus rien à espérer, Poellnitz se rabattit encore sur Berlin, nia d'avoir embrassé la religion catholique, et pratiqua le culte réformé; sur quoi le roi lui promit la première pension de gentilhomme de la chambre qui viendrait à vaquer. Mais comme on envoya au prince la profession de foi qu'il avait faite en France, il fut près d'être arrêté, se réfugia d'une petite cour de l'Allemagne à l'autre, arriva insensiblement à Paris, sous prétexte de se faire guérir d'une fistule : ayant trempé dans la conspiration de la duchesse du Maine, et de Cellamare, il s'enfuit, fut arrêté à Toul ; mais, se disant domestique, il fut relâché, et se dirigea, cette fois, sur l'Autriche. Par la protection du prince Eugène, il obtint une compagnie dans un régiment, en Sicile; et n'ayant pas de quoi s'équiper, il reçut des aumônes de la cour, sous le titre de présents: c'était, à ce qu'il avoue, pour l'empêcher de redevenir protestant : car, dans les pays catholiques, il était toujours de la religion dominante ; et probablement il insinuait que, si on ne le secourait, il irait apostasier. Il prit la route de Paris, afin de rejoindre son régiment, et se faire traiter de la fistule: on y était précisément au plus fort du système de Law. Poellnitz joua comme tout le monde, se vit millionaire en papier, et n'eut plus rien au bout de quelques jours : « Mes millions, dit-il, disparurent à-peu-près de la même façon qu'ils étaient venus, c'est-à-dire que, sans savoir ni pourquoi ni comment, je me trouvai les mains vides. » N'ayant plus rien à faire à Paris, il se dirigea sur la Sicile, et s'arrêta d'abord à Rome, où le pape le loua fort de sa conversion, lui fit présent de quelques *Agnus* et médailles, et lui donna une dispense pour manger gras en carême. Voyant le saint-père si bien disposé, l'aventurier prussien présenta à l'un des cardinaux une très-belle profession de foi, remplie de citations de la Bible, et terminée par l'aveu qu'*il aspirait à la dignité du sacerdoce.* Il renonça, en effet, à son brevet de capitaine autrichien; mais, comme le pape ne lui reconnut probablement pas une grande vocation pour l'état ecclésiastique, Poellnitz, désespérant de percer à la cour papale, jeta les yeux sur l'Espagne. Au moment de passer les Pyrénées, il fut arrêté à Baïonne, mis au secret dans la citadelle; et l'on vendit ses hardes pour payer ses dépenses à l'auberge. Quand on le remit en liberté, sa bourse se trouva si légère, qu'il arriva dans un état assez pitoyable à Madrid. En humble solliciteur, il ne se lassa point de se trouver dans les antichambres de la famille royale, et du P. Daubenton, se targuant fort de ses sentiments catholiques : on lui accorda enfin gracieusement un brevet de lieutenant-colonel ; mais ayant sollicité en vain qu'on y joignît une paye, ce qui, apparemment, n'était pas l'usage, et mourant de faim avec son titre d'officier, il accepta les charités de l'ambassadeur anglais, fit ses adieux à l'Espagne, et se rendit en Angleterre. Dans ce pays, le roi ne voulut même pas lui donner audience, et le renvoya avec une somme d'argent. Obligé de frapper à d'autres portes, Poellnitz s'embarqua pour la Hollande : ayant contracté des dettes à la Haye, et poursuivi par ses créanciers, il s'en-

fuit en Allemagne. A Dessau, il implora les bons offices du duc régnant : pour toute réponse, il reçut ordre de quitter sur-le-champ ses états. Une entrevue qu'il eut avec son frère, lui donna au moins l'espoir de satisfaire ses créanciers, par le moyen de leurs biens paternels. A Ratisbonne, il eut encore l'effronterie de se proposer au cardinal de Saxe, pour l'Église. On lui fit entendre que l'Église ne se souciait point de cette acquisition. Il assure qu'il retourna en Hollande pour payer ses créanciers ; ce qui, certes, dut surpasser leur attente. Tout ce qu'on vient de lire, a été consigné par Poellnitz lui-même, d'une manière assez piquante dans ses Mémoires, quoique le rôle qu'il y joue, soit souvent bas et méprisable. Il n'a pas donné la suite de ses aventures. La voici sommairement : Frédéric II, étant monté sur le trône, leva la défense qui avait été faite à Poellnitz, de paraître dans la résidence royale, l'admit au nombre de ses gentilshommes, et l'aida même à payer les dettes dont il était accablé. Il le créa grand-maître des cérémonies ; et, comme il contait agréablement, ce prince l'admit dans sa société intime. Mais, soit que le chambellan fût quelquefois humilié par le mordant Frédéric, soit que ses revenus ne fussent pas suffisants, il prit son congé, ayant l'espoir d'épouser une riche héritière à Nuremberg. Il fallait être catholique pour obtenir sa main, et pour la troisième fois il n'hésita pas à faire une profession de catholicisme. Malheureusement le mariage étant venu à manquer, l'aventurier, très-embarrassé de sa position, écrivit au roi pour le supplier de le reprendre à son service, promettant de rentrer tout de bon dans le sein de l'Église protestante. Frédéric répondit : « Que vous soyez calviniste, catholique ou luthérien, peu m'importe ; mais si vous voulez vous faire circoncire, je vous reprendrai à mon service. » Cependant le prince se laissa toucher, et reprit son ancien courtisan par une espèce de traité rempli de persiflage, et portant : « 1°. On proclamera dans tout Berlin qu'il est défendu, sous peine de cent ducats, de faire crédit au sieur de Poellnitz. 2°. Il lui est expressément interdit de mettre le pied dans les hôtels des ministres étrangers, et de rapporter ce qui a été dit à la cour. 3°. Toutes les fois que je l'admettrai à ma table pour divertir mes hôtes, il lui sera défendu de faire un visage de pénitent. » On prétend que quand Poellnitz demanda son congé et un certificat de bonne conduite, Frédéric en écrivit un, portant en substance ce qui suit : « Je certifie que le sieur de Poellnitz a rendu des services éminents à la cour de notre père, par ses plaisanteries ; qu'il n'est ni brigand, ni empoisonneur ; qu'il sait par cœur toutes les anecdotes des châteaux royaux ; qu'il possède l'art de saisir le ridicule des gens ; qu'il n'a jamais excité notre indignation, excepté par son importunité, qui passe les bornes du respect ; et qu'après son départ, nous sommes résolus de supprimer son emploi, ne jugeant personne capable de le remplir après ledit baron. » Il est certain que Frédéric, tout en le méprisant, le tolérait dans sa société, parce que Poellnitz le divertissait. Aussi Flögel, auteur de l'*Histoire des fous de cour*, l'a-t-il compris dans la liste des plaisants salariés. Cependant le baron obtint la direction des théâtres ; ce qui, peut-être, fut encore une ironie de la part du roi. La fin

de sa vie fut plus paisible et plus régulière que sa jeunesse; et il mourut octogénaire, en 1775. Dans un de ses voyages à Paris, il y avait vendu le manuscrit de ses Mémoires. Ce manuscrit fut envoyé dans les Pays-Bas, et imprimé sous le titre de *Mémoires du baron de Poellnitz, contenant les observations qu'il a faites dans ses voyages, et le caractère des personnes qui composent les principales cours de l'Europe*, Liége, 1734, 3 vol. in-8°. Le public qui trouvait dans ces Mémoires, outre la relation des voyages et aventures de l'auteur, racontées avec beaucoup de naturel et de mesure, une foule d'anecdotes et de portraits des cours et des hommes d'état d'alors, les lut avec une vive curiosité; et il en fut fait plusieurs éditions. Poellnitz avait eu soin de peindre tous les princes et princesses comme des personnages d'un air noble, d'un caractère généreux, d'un esprit accompli; ce qui fit que ses Mémoires purent circuler partout sans obstacle. Encouragé par ce succès, l'auteur vendit deux autres volumes de Mémoires, qui n'eurent pas moins de vogue, quoiqu'il y revienne quelquefois sur les événements dont il avait parlé précédemment. On a publié, en 1747, une cinquième édition des 5 vol., à Londres, chez J. Nourse, mais en donnant aux trois derniers volumes, le titre de *Lettres*. Ce ne fut qu'en 1791 que parurent, à Berlin, chez Voss, en deux vol. in-8°., les *Mémoires* de Poellnitz, *pour servir à l'Histoire des quatre derniers souverains de la maison de Brandebourg royale de Prusse*, dont le professeur Brunn donna en même temps une traduction allemande; ils sont écrits dans le même style léger et anecdotique que les autres : le journal littéraire *Allgemeine deutsche Bibliothek*, a signalé, dans son 108e vol., plusieurs inexactitudes qu'ils contiennent. On attribue aussi à Poellnitz divers ouvrages anonymes, savoir : I. *Histoire secrète de la duchesse d'Hanovre, épouse de George Ier.*; Londres, 1732, in-8°. II. *État abrégé de la Cour de Saxe sous le règne d'Auguste III*, Francfort, 1734, in-8°. III. La *Saxe galante*, 1737, in-8°., ouvrage contenant l'histoire des amours du roi Auguste de Pologne : on l'a réimprimé et traduit plusieurs fois. IV. *Lettres saxonnes*, Berlin, 1738, 2 vol., qui, peut-être, ne sont que l'ouvrage précédent sous un autre titre. Tous les écrits de Poellnitz sont en français. D—G.

POERNER (Charles-Guillaume), chimiste allemand, né à Leipzig, en 1732, reçut le degré de docteur en médecine à l'université de sa ville natale, et fut nommé dans la suite conseiller des mines de Saxe, et chimiste à la fabrique de porcelaine à Meissen. Il est auteur de : I. *Comment. duo de officiis medici quatenus felicitatem ejus promovent*, Leipzig, 1753, in-4°. II. *Experimenta de albuminis ovorum et seri sanguinis convenientiâ, ad declarandam nutritionis rationem*, ibid., 1755, in-4°. III. *Delineatio pharmaciæ chemico-pharmaceuticæ*, ibid., 1764, in-8°. IV. *Selectus materiæ medicæ*, ibid., 1767, in-8°. V. *Essais chimiques à l'usage de la teinturerie*, ibid., 1772-73, 3 vol. in-8°. VI. *Guide de la teinturerie, surtout pour teindre le drap et les étoffes, tissues de laine*, ibid., 1785, in-4°., traduit en français, par ordre du gouvernement, sous ce titre : *Instruction sur l'art de la teinture*,

1791, in-8°., revue par Berthollet et Desmarets. Poerner a traduit du français, avec des notes, les *Principes généraux de la chimie*, *par ordre alphabétique*, Leipzig, 1768-69, 3 vol. in-8°., et ajouté des notes à la *Dissertation* de Baumé *sur l'argile*, ibid., 1771, in-8°. Dans le Nouveau Spectacle de la nature, Leipzig, 1775-81, les articles de minéralogie sont de Poerner. Il mourut le 13 avril 1796. D—G.

POGGIANI (Jules), littérateur, né en 1522, à Suna, diocèse de Novarre, sur le lac Majeur, s'appliqua, dès sa plus tendre jeunesse, à l'étude, et fit les progrès les plus rapides dans la langue grecque. A son arrivée à Rome, où sa réputation l'avait précédé, il fut chargé de l'éducation du jeune Robert de Nobili, que le pape Jules III, son oncle, fit cardinal à treize ans, et qui mourut à dix-sept. Il fut ensuite attaché, comme secrétaire, à différents prélats, et enfin au cardinal Ch. Borromée, dont il mérita la confiance. Poggiani remplit les fonctions de secrétaire de la congrégation nommée par le souverain pontife pour expliquer la doctrine du concile de Trente. Il suivit le cardinal Borromée à Milan, et mourut, en cette ville, d'une fièvre ardente, le 5 novembre 1568, à l'âge de quarante-six ans, au moment où le pape Pie V venait de le rappeler pour le mettre à la tête du secrétariat des brefs. Poggiani revit et corrigea le texte du *Catéchisme* appelé communément *ad Parochos*, rédigé par plusieurs savants théologiens du concile de Trente (1). C'est à lui qu'on doit l'édition du *Breviaire* publié sous le nom du pape Pie V, Rome, 1568, in-fol.; rare. Il a mis en latin les *Actes* du premier concile de Milan. Outre la traduction, plus élégante que fidèle, du traité de saint Chrysostome, *De Virginitate*, Rome, P. Manuce, 1562, il a laissé celle d'une *Harangue* et de quatre *Lettres* d'Eschine, restées inédites. Le savant évêque d'Amelia, Graziani, avait rassemblé les Lettres et les Harangues de Poggiani. Cette collection, attendue avec impatience par tous les amateurs de la bonne latinité, a été enfin publiée par le P. Lagomarsini (*Epistolæ et Orationes olim à Gratiano collectæ*), Rome, 1756-62, 4 vol. in-4°., avec un grand nombre de notes (*V.* Lagomarsini, XXIII, 151). L'éditeur a fait précéder le premier volume, d'une lettre de Graziani au cardinal Commendon, qui contient des détails sur la vie de Poggiani. Parmi ses Discours, tous remarquables par l'élégance et la pureté du style, on distingue l'*Oraison funèbre* du pape Marcel II, celle de François, duc de Guise, tué par Poltrot, devant Orléans; et une *Harangue* prononcée par Poggiani, devant les cardinaux assemblés après la mort de Pie IV, pour l'élection de son successeur.

W—s.

POGGIO BRACCIOLINI, connu en France sous le nom du *Pogge*, naquit, en 1380, près de Florence, dans la petite ville de Terranuova. On lui a donné divers prénoms: Charles, Jacques, Jean-François, J-B., etc. Il paraît qu'il n'en eut point d'autres que Poggio, nom d'un saint évêque de Florence, *Sanctus Podius*, qui vivait au onzième siècle. Guccio Bracciolini, père du Pogge, était notaire, et jouissait d'une honnête for-

(1) On a, sans aucune preuve, attribué quelquefois à Paul Manuce, la belle latinité et la correction du style de ce catéchisme : il n'y eut aucune part.

HIST. D'ITALIE.

LE POGGE.

N. pinx.t Landon direx.t

tune. Il essuya des malheurs, et, à demi ruiné, fut obligé de prendre la fuite. Poggio étudiait alors à Florence, où Jean de Ravenne enseignait la langue latine, et Emanuel Chrysoloras les lettres grecques. La célébrité de ces deux maîtres se répandit sur leurs élèves, à tel point que, lorsque Poggio, âgé de vingt-deux ans, quitta Florence et vint à Rome, on l'y accueillit comme un homme de lettres déjà distingué. A ce titre, il ne tarda pas d'obtenir de Boniface IX un emploi de secrétaire apostolique, qu'il a continué de remplir sous sept autres papes. Il eut assez de crédit pour faire appeler à une fonction du même genre, peu après l'installation d'Innocent VII, Léonardo Bruni d'Arezzo, avec lequel il avait contracté, dès l'enfance, une amitié qui est restée inaltérable. Le schisme d'Occident déchirait l'Eglise depuis 1378: Grégoire XII, successeur d'Innocent VII, et Benoît XIII, qui remplaçait Clément VII, ayant refusé d'accomplir la promesse qu'ils avaient faite d'abdiquer en même temps le pontificat, le concile de Pise les déposa tous les deux, et créa un troisième pape, qui prit le nom d'Alexandre V. Au sein de ces discordes, la plupart des officiers de la cour de Rome, ne sachant à quel maître ils appartenaient, se retirèrent; et Poggio revint à Florence, où l'attendait un de ses meilleurs amis, Nicolo Niccoli, savant laborieux, qui lui inspira le goût de la recherche des chefs-d'œuvre de l'antiquité. En 1414, le Pogge suivit, au concile de Constance, en qualité de secrétaire intime, le successeur d'Alexandre V, Jean XXIII, qui, bientôt pressé d'abdiquer la tiare, s'évada, déguisé en postillon. La déposition de ce pontife, prononcée en 1415, priva encore une fois le Pogge de l'emploi qui l'aidait à subsister: ce fut dans l'étude qu'il chercha des consolations et des ressources. Il voulut apprendre l'hébreu: mais il prit un maître inhabile, dont l'ignorance ne tarda point à le dégoûter pour toujours de cette langue. Alors les eaux de Bade, en Suisse, attiraient une foule de grands seigneurs: Poggio, dans l'espoir de trouver des Mécènes, s'y rendit au printemps de l'année 1416. La description qu'il a faite de ce séjour, dans une lettre à Nicolo Niccoli, est l'un de ses plus heureux essais littéraires. De retour à Constance, il fut témoin du jugement et du supplice de Jérôme de Prague, qui venait d'accourir volontairement du fond de la Bohême, pour partager le sort de son maître, Jean Huss. Une Épître du Pogge à Léonardo d'Arezzo nous instruit, mieux qu'aucune autre relation, de toutes les circonstances de ce procès mémorable. Léonard jugeant cette lettre beaucoup trop libre, trembla de l'avoir reçue, et engagea son ami à être désormais plus circonspect. C'était en ce même temps que le Pogge obtenait des droits à l'éternelle reconnaissance des hommes de lettres, par la découverte d'un grand nombre de manuscrits précieux. Il retrouvait douze Comédies de Plaute, plusieurs Discours de Cicéron, Asconius-Pedianus, Silius-Italicus, Valerius-Flaccus, Ammien-Marcellin, les trois grammairiens Caper, Eutychius et Probus (1). Cependant le concile al-

(1) M. Ginguené ajoute Lucrèce, Manilius, Frontin, Nonnius-Marcellus et Quintilien; mais il y a lieu de croire que durant tout le moyen âge, on avait conservé et connu en France au moins quelques parties des écrits de ces cinq auteurs. Loup de Ferrière avait un Quintilien, en 850; et ce rhéteur reparaît quatre cents ans plus tard entre les mains de Vincent de Beauvais, ainsi que l'a remarqué M. Petit-Radel, dans ses *Recherches sur les Bibliothèques*. Nous ajouterons avec Bayle, que plus tard encore, Pétrarque avait sous les yeux un manuscrit des *Institutions*

lait finir; et le Pogge, rappelé à Constance par le soin de ses propres intérêts, eut la douleur d'y perdre le cardinal Cabarella, son protecteur, dont il prononça l'oraison funèbre devant les prélats. Deux ans auparavant, il avait rendu un hommage non moins solennel et plus désintéressé, à la mémoire de son maître, Émanuel Chrysoloras, mort aussi pendant le concile. Martin V, élu pape au sein de cette assemblée, la congédia, en 1418, sortit de Constance, et vint tenir sa cour à Milan, puis à Mantoue. Poggio le suivit jusque dans cette dernière ville, se flattant de rentrer bientôt dans la chancellerie romaine; mais, las d'attendre en vain, ou craignant peut-être des persécutions, à cause de la sincérité avec laquelle il s'était exprimé sur quelques actes du concile, il partit tout-à-coup, sans prendre congé de ses amis, traversa la France, et se rendit en Angleterre, auprès de Beaufort, évêque de Winchester. Il reçut de ce prélat un accueil flatteur et des promesses magnifiques; mais ce fut tout, sauf un mince bénéfice, qui le laissait dans une pénurie extrême. N'espérant aucun fruit de ses travaux littéraires, au milieu d'un peuple plongé encore dans une épaisse ignorance, il profita des bons offices du cardinal de Saint-Eusèbe pour reprendre enfin, près de Martin V, les fonctions qu'il avait exercées sous les pontifes précédents. Rentré à Rome, il renoua ses correspondances avec la plupart des hommes de lettres de cette époque. Il eut le bonheur de réconcilier ses deux amis, Leonardo d'Arezzo et Nicolo Niccoli, que des rivalités divisaient depuis quelque temps. Cinq années après la clôture de l'assemblée de Constance, il devait s'en ouvrir une autre, qui fut en effet convoquée à Pavie, mais dissoute presque aussitôt. Le schisme semble éteint: la considération personnelle dont jouissait Martin V, rendait de l'éclat, de l'ascendant à l'autorité pontificale; et le calme qui se rétablissait dans l'Église, laissait au Pogge le temps de se livrer à ses goûts. Il publia un Dialogue sur l'avarice, et des Satires contre les moines et les prédicateurs de son siècle. C'est un sujet sur lequel on le voit revenir toujours volontiers, dans ses Lettres, dans ses Facéties, dans ses autres Opuscules. Ses sarcasmes n'épargnaient ni les évêques, ni les membres du sacré collége. Il aimait mieux s'exposer à quelque disgrace que de perdre l'occasion de dire un bon mot. En 1434, lorsqu'Eugène IV, tourmenté et humilié par le concile de Bâle, venait de déserter Rome, et que la cour pontificale se transportait en Toscane, Poggio, interrompu encore dans ses fonctions de secrétaire apostolique, se mit en chemin pour retourner dans sa patrie: mais à peine il sortait des portes de Rome, qu'il tomba entre les mains d'une de ces bandes de brigands qui ont si souvent infesté les environs de cette ville. Comptant obtenir de lui une rançon considérable, les malfaiteurs le retinrent prisonnier: en vain ses amis, instruits de sa position, s'efforcèrent de le délivrer; il lui fallut, pour recouvrer sa liberté, la racheter d'une grosse somme d'argent. Enfin il gagna Florence, où il avait, depuis 1414, le droit de bourgeoisie. L'homme sur qui reposaient ses plus chères espérances, Côme de Médicis, venait

oratoires, mais informe et incomplet. Le mérite du Pogge est d'en avoir découvert un bien meilleur, enseveli dans l'abbaye de Saint-Gall, sous la poussière, au fond d'une sorte de cachot, où l'on n'eût pas même, dit-il, voulu jeter des condamnés à mort.

d'être banni de cette république, qu'avaient alarmée son crédit et ses richesses. Poggio lui adressa des consolations, et prit sa défense, surtout contre l'un de ses violents ennemis, François Philelphe, littérateur justement célèbre, qui, ayant rassemblé, dans l'Orient, les écrits d'Aristote, de Démosthène, d'Euripide, avait communiqué ces trésors aux Toscans, et leur en faisait sentir tout le prix dans ses leçons publiques. Philelphe avait obtenu ainsi une renommée éclatante, qu'il acceptait sans modestie, et qu'il ne voulait partager avec aucun de ses contemporains. Tant d'orgueil et de mérite irritait les lettrés florentins; et cette jalousie s'associait aux ressentiments politiques, chez les partisans de la famille Médicis. Aussi, dès que Côme rentra dans Florence, Philelphe se vit obligé de s'enfuir précipitamment à Sienne, où le poursuivirent les invectives de tous ceux qu'il avait blessés. Le Pogge lança contre lui une satire en prose, où sont entassées les personnalités les plus dégoûtantes. Philelphe lui répondit en vers; et, quoiqu'avec des armes plus légères, il le surpassa en violence. Le champion des Médicis, dans l'accès de sa colère, répliqua par une nouvelle invective, où Philelphe est appelé bouc puant, monstre cornu, boute-feu exécrable et écrasable. « Si tu ne » peux, lui dit Poggio, t'empêcher » de vomir des outrages, que n'en » accables-tu ceux qui courtisent ta » femme, et qui parent si dignement » ta tête impure? » Telles étaient les aménités littéraires du quinzième siècle. Durant ces querelles, Eugène IV en avait de plus sérieuses avec les Romains et avec le concile de Bâle. En de si tristes conjonctures, Poggio, dont le sort redevenait toujours incertain, acheta, dit-on, du prix d'un Tite-Live écrit de sa main, une petite maison à Valdarno. Ayant obtenu de la seigneurie de Florence l'affranchissement de tout impôt pour lui et pour ses enfants, il embellit sa demeure d'un grand nombre de statues et d'autres monuments antiques, à la recherche desquels il se livrait avec le même zèle qu'il avait apporté, quelques années auparavant, à découvrir d'anciens manuscrits. Non content de recueillir des morceaux de sculpture, trouvés en Italie, il s'en faisait promettre par les voyageurs qui allaient parcourir la Grèce, et en demandait à un Rhodien nommé Suffretus, possesseur d'une collection de marbres fort estimés. Beaucoup de pierres gravées et de médailles enrichissaient aussi le séjour du Pogge; et, pour ajouter encore au bonheur dont il jouissait, las enfin du célibat et d'une vie fort peu régulière, il épousa, en 1435, Vaggia ou Selvaggia, fille de Ghino Manente de Buondelmonti. Il avait déjà plusieurs enfants; on en porte le nombre à quatorze, douze garçons et deux filles : comme il portait l'habit ecclésiastique, ses ennemis et ses amis lui reprochaient cette paternité (2). Au moment de son mariage avec Vaggia, il entrait dans sa cinquante-cinquième année : mais ce n'était pas sans y avoir bien réfléchi qu'il se déterminait à prendre une épouse jeune et belle. A cette occasion, il composa un petit Dialogue, où il discutait les avantages et les inconvénients d'une telle réso-

(2) Il écrivait au cardinal Julien de Saint-Ange : *Asseris me habere filios, quod clerico non licet; et sine uxore, quod laicum non decet. Possum respondere habere me filios, quod laicis expedit; et sine uxore, qui est mos clericorum ab orbis exordio observatus : sed nolo errata mea ullâ excusatione tueri.*

lution. Ce morceau, qui avait pour titre : *An seni sit uxor ducenda ?* n'est point parvenu jusqu'à nous ; mais des lettres du Pogge et de quelques-uns de ses amis, attestent qu'il n'eut point à se plaindre de son changement d'état: Vaggia lui donna cinq fils et une fille. Sa réputation littéraire, déjà très-brillante en Italie, s'accrut par la publication qu'il fit, en 1437, d'un choix de ses Lettres. Nicolo Niccoli, auquel il en avait adressé un très-grand nombre, mourut vers le même temps. Poggio fit lui-même son Oraison funèbre, et y célébra les services éminents que Niccoli avait rendus aux lettres par ses connaissances profondes et variées. Trois ans après, le Pogge paya un pareil tribut à la mémoire d'un Laurent de Médicis, qui, trop éclipsé par son frère Côme, n'est guère connu que par ce panégyrique, et par un Dialogue sur la noblesse, où Poggio le fait figurer comme l'un des interlocuteurs. Ce Dialogue, de nouvelles disputes avec Philelphe, tout aussi déplorables que les premières ; un livre plein de vues neuves et hardies, sur le malheur des princes; une Oraison funèbre d'Albergato, cardinal de Sainte-Croix, et quelques autres compositions, occupèrent le Pogge, depuis 1440 jusqu'en 1444. A cette époque, il eut la douleur de perdre son ancien compagnon d'études, Leonardo Bruni d'Arezzo, chancelier de la république florentine. On fit à Léonard des funérailles pompeuses ; mais le discours qu'y prononça Manetti ne satisfit personne, et mécontenta surtout Poggio, qui se hâta d'en composer un autre, demeuré inédit, et qui s'est conservé parmi les manuscrits de Baluze, n°. 159. En 1447, un homme de lettres, Thomas de Sarzane, monta, sous le nom de Nicolas V, sur la chaire de saint Pierre, et l'honora par une conduite sage et par des encouragements judicieusement accordés à la littérature. Le Pogge vint reprendre auprès de lui ses anciennes fonctions de secrétaire apostolique. Il avait jadis dédié à Thomas de Sarzane le Traité *du malheur des princes* : en adressant des félicitations à Nicolas V, il y joignit des conseils ; et le pontife, loin de s'offenser de cette franchise familière, la récompensa par des bienfaits. Poggio composa, sous les auspices de ce pape, trois livres sur les vicissitudes de la fortune, et un Traité fort satirique sur l'hypocrisie. Peut-être le souverain pontife exigea-t-il, de la reconnaissance de l'écrivain, la composition d'une invective contre l'antipape Félix, qui s'obstinait à réclamer la tiare. Dans ce siècle de querelles et de schismes, les foudres de l'Église avaient perdu de leur puissance ; et il n'était pas superflu d'accompagner de satires les excommunications. Des travaux plus dignes du savant florentin lui furent, bientôt après, demandés par son bienfaiteur : il entreprit, pour lui complaire, des versions latines des cinq premiers livres de Diodore de Sicile, et de la Cyropédie de Xénophon : la traduction de ce dernier ouvrage est restée manuscrite ; mais elle a tenu lieu de texte à l'un des fils du Pogge, pour traduire la Cyropédie en italien. Quant à la version latine de Diodore, elle a été imprimée à Bologne, en 1472, puis à Venise, en 1476, 81, 93 ; et, avec des corrections par Barthélemi Merula, en 1496 (3). Les

(3) Leland, Chalmers, et les autres bibliographes anglais prétendent que cette traduction de Diodore de Sicile appartient à John Freas (en latin *Phræa*), savant anglais, mort à Rome, en 1465, avant d'avoir pris possession de l'evêché de Bath, auquel il venait d'être nommé ; et ils accusent Poggio de

intitulés de ces éditions portent six livres ; mais cela vient de ce que le traducteur a partagé le premier en deux. Si l'on remarque des inexactitudes dans sa version, il faut les attribuer à la précipitation avec laquelle il travaillait, et surtout à l'incorrection des manuscrits grecs qu'il avait sous les yeux. Alphonse d'Aragon, auquel la traduction de la Cyropédie avait été dédiée, accueillit mal cet hommage ; Poggio s'en plaignit avec l'amertume qui lui était trop ordinaire. La violence de son caractère éclata davantage encore dans les démêlés qu'il eut, vers ces même temps, avec quelques littérateurs italiens, et principalement avec George de Trébizonde, son confrère à la chancellerie romaine. Ce savant grec, fatigué des sarcasmes du Florentin, y répondit un jour par des soufflets : une lutte sans armes s'engagea entre les deux secrétaires apostoliques, et amena un duel, qui n'eut toutefois de suites fâcheuses ni pour l'un ni pour l'autre. C'étaient deux des plus érudits personnages du siècle, qui descendaient dans cette ignoble arène. Le jubilé de 1450 attira dans Rome un si grand concours de pélerins, que la peste, alors éparse en Italie, se concentra dans cette ville. Poggio, pour échapper à ce fléau, courut à Terra-Nuova, où, tandis qu'on mourait à Rome, il composa ses Facéties, recueil fameux de quelques saillies spirituelles, de bien plus d'obscénités grossières et d'un grand nombre d'anecdotes curieuses sur les personnages les plus distingués de cet âge. On y remarque certains contes qui se retrouvent dans nos anciens fabliaux français, et qui depuis ont été reproduits par La Fontaine. Le Pogge, avait, depuis trois ans, mis au jour cette compilation plus scandaleuse qu'élégante ; et il venait de produire un bien meilleur ouvrage, fruit de ses entretiens de table avec plusieurs savants, et intitulé en conséquence : *Historia disceptativa convivalis*, quand la république de Florence l'appela à la charge de chancelier, vacante par la mort de Carlo Aretino. Pour bien connaître cette époque, il importe de considérer l'auteur des *Facéties* sortant de la cour de Rome pour occuper une grave magistrature au sein d'une cité puissante. Il est vrai que les Médicis, auxquels le Pogge avait été constamment dévoué, contribuèrent à l'élever à cette dignité. Il en prit possession vers le milieu de l'année 1453 ; et, bientôt après, ses concitoyens le placèrent au nombre des prieurs des arts (*Priori degli arti*), qui avaient pour office de veiller au maintien des bonnes mœurs, du bon ordre et de la liberté publique. Tant d'honneurs n'adoucirent point son caractère irascible : on le vit outrager Laurent Valla, et se rengager dans la carrière des invectives et des calomnies. Ce fut le satirique Philelphe, qui, réconcilié depuis peu de temps avec le Pogge, parvint enfin à le rappeler, lui et Laurent Valla, à la modération et à la décence. Dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions et ses querelles, le chancelier de Florence composa un dialogue intitulé : *De Miseriâ humanæ conditionis*, et une traduction de l'*Ane* de Lucien. Enfin usant des documents précieux qui étaient entre ses mains, il écrivit en latin une histoire de Florence. Il se proposait de retoucher cet ouvrage, lorsqu'il mourut le 30 octobre 1459, âgé de soixante-dix-

plagiat (*Voy.* Bayle, au mot *Phrea*). Cependant le manuscrit de la version latine existe à Florence, sous le nom de Poggio, dans la Bibliothèque *Riccardiana*, Catal. pag. 162.

neuf ans. Son corps fut inhumé avec pompe dans l'église de Sainte-Croix, qu'enrichissent beaucoup d'autres tombeaux illustres. Ses enfants obtinrent la permission de suspendre dans une salle publique son portrait peint par Pollaiuolo; et peu de temps après, les Florentins lui élevèrent une statue, qui, depuis les changements faits à la façade de Santa Maria del Fiore, y fait partie d'un groupe des douze apôtres. Le Pogge avait démêlé de bonne heure les vices de ses contemporains; et, dans le cours de ses travaux littéraires, il s'était plu à les signaler. On le prendrait pour un homme sage et vertueux, à l'indignation qu'excitent en lui les fureurs du fanatisme, la fierté des nobles, la fainéantise et le libertinage des moines: mais il a trop de franchise pour dissimuler ses propres défauts; lui-même, il nous apprend, dans ses lettres, les désordres de sa vie privée: il nous révèle, par son livre de Facéties, la licence de ses idées et de ses mœurs; par ses Satires, la violence de son caractère. Peu d'hommes de lettres ont fait plus de dédicaces; et cependant aucun peut-être n'a conservé plus de liberté ou de dignité même auprès des grands, plus d'indépendance au milieu des cours. Sa conduite dans celle de Rome aurait pu être plus décente; du moins elle n'a pas été hypocrite: s'il outragea souvent des hommes qui avaient droit à ses hommages, il ne se déclara jamais l'admirateur de ceux qu'il n'estimait pas. On lui pardonna le libertinage de son esprit en faveur de sa franchise; et d'ailleurs il possédait, en ce siècle avide d'instruction, un moyen sûr d'obtenir de la vogue, et même de l'estime: c'était sa vaste érudition, l'étendue et la diversité de ses connaissances. Il avait étudié avec fruit la plupart des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome: il en avait exhumé quelques-uns, des tombeaux où les avait jetés et délaissés l'ignorance. Ils lui devaient leur résurrection, et le bonheur de rentrer en possession de leur gloire antique. Les efforts que lui commandaient ces recherches, épuraient son goût, et imprimaient quelquefois à sa latinité une couleur classique; il puisait à leur source les secrets de l'art d'écrire. Voilà sans doute pourquoi ses Oraisons funèbres sont presque toujours débarrassées de lieux communs, et pourquoi ses Lettres sont écrites avec abandon, quoique sans négligence: on l'a souvent compté parmi les meilleurs épistolaires de son siècle. Il ne mérite assurément pas la même distinction, comme historien: ses Annales de Florence sont aussi partiales qu'incomplètes: on s'en aperçut bientôt; et Sannazar prétendit les caractériser par deux vers assez médiocres, mais si fréquemment cités, que nous n'osons pas les omettre:

Dùm patriam laudat, damnat dùm Poggius hostem,
Nec malus est civis, nec bonus historicus.

Quoi qu'il en soit, le Pogge est l'un des écrivains du quinzième siècle, qui ont le plus contribué à la renaissance des études classiques, soit par le succès de ses recherches, soit par ses propres ouvrages, dont la première édition parut à Strasbourg, en 1510, par les soins d'un Thomas Aucuparius, qui prend la qualité de *Poëta laureatus;* elle ne contient ni les Traductions d'auteurs grecs, ni l'Histoire de Florence, ni le Traité *de varietate fortunæ*, ni le Dialogue sur l'hypocrisie; articles qui manquent aussi dans les éditions in-4°., publiées à Paris, en 1511 et 1513, aussi bien que dans celle que

Henri Bebel donna à Bâle, en 1538, in-fol. L'*Histoire de Florence*, traduite en italien par l'un des fils du Pogge, parut in-fol., à Venise, dès 1476; puis à Florence, en 1492; et in-4°., à Florence encore, en 1598; cette dernière édition fut revue et corrigée par Fr. Serdonati : l'original latin n'a été publié qu'en 1715, in-4°., par les soins de Recanati. Les quatre livres *sur l'inconstance de la fortune*, ont été imprimés, pour la première fois, chez Coustelier, à Paris, en 1723, in-4°., d'après un manuscrit de la bibliothèque Ottoboni, avec 57 Lettres jusqu'alors inédites (*Voy.* Giorgi, tom. XVII, p. 412). En réunissant ce volume à celui qui contient le texte latin de l'Histoire de Florence, à un Dialogue sur l'hypocrisie, imprimé à Lyon, en 1679, in-16 (4), et au recueil des autres ouvrages, édition de 1538, on a toutes les OEuvres du Pogge, du moins tout ce qui en a été publié. Les Facéties ont eu beaucoup d'éditions particulières, dont les deux plus anciennes ne sont point datées, mais semblent être, l'une et l'autre, de 1470 : elles sont in-4°., comme celle de Ferrare, 1471; de Nuremberg, 1475; de Milan, 1477; et de Paris, vers le même temps. On a publié des traductions françaises de ce recueil, à la fin du quinzième siècle, puis en 1549, en 1712, etc. Sallengre a inséré, dans le tome premier de son *Novus thesaurus Antiq. Romanarum*, un petit traité du Poggesur les ruines de l'ancienne Rome. — On n'a guère songé à écrire la vie de Poggio, qu'au commencement du dix-huitième siècle : le premier essai fut un opuscule latin, composé par Thorschmid, et publié en 1713, à Wittemberg : deux ans après, Recanati fit paraître, à Venise, un livre plus étendu sur le même sujet, et rédigé aussi en langue latine. Sallengre, en 1717, consacra au Pogge trois articles de ses Mémoires de littérature, en profitant du travail de Recanati, et en y ajoutant des observations fort exactes. Le recueil intitulé *Poggiana* parut en 1720 : un abrégé de la Vie de l'auteur florentin y était suivi de quelques extraits de ses écrits. Cette compilation, dont l'auteur est Jacques Lenfant (*Voyez* ce nom), fut critiquée par Recanati (*Osservationi critiche*, à Venise, 1721, in-8°.), et par La Monnoie : Recanati y releva cent vingt-neuf méprises, dont quelques-unes étaient fort grossières. Le tome IX des Mémoires de Niceron contient une notice assez exacte sur le Pogge; mais on lit avec encore plus de fruit et d'intérêt l'article qui le concerne, dans l'Histoire littéraire d'Italie, de Ginguené (tom. III, p. 303-326). Un travail beaucoup plus considérable est dû à M. Shepherd : *Life of Poggio*, Londres, 1802, in-8°.; cet ouvrage a été, en 1819, élégamment traduit en français, par M. de l'A...n, qui y a joint des notes fort instructives. D—n—u.

POGGIO *Bracciolini* (Giacomo), l'un des cinq fils que Poggio eut de son mariage avec Vaggia, cultiva les lettres avec quelque succès. Il débuta par une version italienne de l'Histoire de Florence, que son père laissait imparfaite. Ses autres écrits sont des Traductions italiennes de la Cyropédie de Xénophon; des Vies d'Adrien, par Spartien; d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle, par Jules Capitolin; d'Alexandre Sévère, par Lampride; un Commentaire sur le

(4) Ce Dialogue avait d'abord paru dans l'*Appendix* du *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, Cologne, 1535, in-fol.

Trionfo della fama, poème de Pétrarque; un Traité sur l'origine de la guerre entre les Anglais et les Français; et en latin, une Vie de Philippe Scholarius, dit Pippo Spano. Giacomo Poggio, qu'Ange Politien accuse de vanité et d'intrigues, remplissait les fonctions de secrétaire du cardinal Riario, lorsqu'en 1478, il fut pendu à une fenêtre du palais de Florence, comme ayant trempé dans la conjuration des Pazzi.

D—N—U.

POGGIO (Gian-Francesco), autre fils du Pogge et de Vaggia, fut chanoine de Florence, et secrétaire de Léon X : il passait pour savant en droit canon; à ce titre, il composa, selon la doctrine et les intérêts de la cour de Rome, un Traité sur les pouvoirs du pape et du concile. Son épitaphe, placée dans l'église de Saint-Grégoire, annonce qu'il mourut le 25 juin 1522, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. — On cite encore trois fils du Pogge, Jean-Baptiste, docteur en droit, chanoine de Florence, et auteur des Vies de Nicolas Piccinini et du cardinal Capranica, écrites en italien; Pierre-Paul, qui mourut à Rome, à vingt-six ans, prieur de Sainte-Marie sur la Minerve; et Philippe, qui, après avoir été un an chanoine de Florence, quitta l'état ecclésiastique pour se marier. D—N—U.

POILLY (François de), graveur, né en 1622, était fils d'un orfèvre d'Abbeville. Son père, qui lui avait donné les premières leçons de dessin, ayant remarqué ses dispositions, l'envoya étudier à Paris, sous la direction de Pierre Duret. Ses rapides progrès, l'envie de les accroître encore par l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité, lui ayant inspiré le desir de faire le voyage d'Italie, il se rendit à Rome, où il passa sept années. Quoiqu'il fît sa principale occupation, dans cette ville, de copier les statues et les tableaux qui sont l'objet de l'admiration de tous les amateurs des arts, il ne perdit pas de vue la gravure; et il y publia un assez grand nombre d'estampes, entre autres le Saint-Charles Borromée, d'après Mignard. De retour à Paris, en 1656, il y vit ses ouvrages recherchés. La pureté du dessin, le brillant du burin, caractérisent ses productions. Peut-être eût-il été à desirer qu'il mît plus de variété dans ses travaux. Ses hachures, généralement du même grain et de la même largeur, donnent à ses estampes un ton monotone, qui, cependant, se trouve en quelque sorte compensé par la pureté des formes et la suavité de l'exécution. Parmi le grand nombre d'estampes de ce graveur, qui monte à plus de 400, nous citerons une Sainte-Famille, une Vierge levant un voile, pour laisser voir à saint Jean l'Enfant-Jésus qui dort, toutes deux d'après Raphaël; la Nativité, d'après le Guide; une Fuite en Égypte, d'après le même; le Mariage de sainte Catherine, d'après Mignard; une Sainte-Famille, d'après le Poussin; deux autres mêmes sujets, d'après Bourdon; un grand Christ; un Saint Jean dans l'île de Pathmos, d'après Le Brun; la Dispute de Minerve et de Neptune, sur la question de savoir qui donnerait son nom à la ville d'Athènes, d'après le même. Il a aussi gravé plusieurs portraits, tels que ceux de Louis XIV, de Lamoignon, de Bignon, de Mazarin, de Monsieur, frère de Louis XIV, etc. Le roi l'avait nommé, en 1664, son graveur ordinaire. Cet artiste mourut en 1693. P—E.

POILLY (Nicolas de), graveur, frère et élève du précédent, naquit à Abbeville, en 1626, et mourut à Paris, en 1696. S'il n'a pas tout-à-fait égalé François, il a joui cependant de quelque réputation. Son genre était celui du portrait ; il a aussi gravé plusieurs sujets d'histoire, tels que, Saint Augustin, d'après Champagne ; une Sainte-Famille, d'après Le Brun, où la Vierge tient sur ses genoux l'Enfant-Jésus, qui dort : cette estampe, connue sous le titre du *Silence*, est d'un burin très-gracieux. Ce maître laissa deux fils, aussi graveurs.—L'aîné, Jean-Baptiste Poilly, a surpassé son père ; son style est de bon goût, son faire moelleux, et son dessin correct. Il fit le voyage de Rome. On a de lui une Susanne, d'après Antoine Coypel ; le Veau d'or ; la Verge de Moïse dévorant celle des magiciens de Pharaon, d'après Poussin. L'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur, est la Galerie de Saint-Cloud, d'après Mignard. Il était membre de l'académie de peinture, et mourut à Paris, en 1728. — François de Poilly, son frère, fit le voyage de Rome avec lui. Il grava dans cette ville la Sainte Cécile d'après le Dominiquin. Depuis son retour à Paris, où il est mort, en 1723, il n'a rien produit d'important. Le fils de ce dernier, aussi graveur, est peu connu. P—E.

POINSINET (Antoine-Alexandre-Henri), auteur dramatique, né à Fontainebleau, le 17 novembre 1735, d'une famille attachée depuis long-temps à la maison d'Orléans, aurait pu suivre l'exemple de son père, qui était notaire, si la manie des vers ne l'eût pas éloigné de tout ce qui pouvait lui procurer des moyens d'avancement. Il ne s'était pas donné la peine de cultiver son esprit par de bonnes études : la carrière du théâtre le séduisit ; et il s'y lança sans expérience et sans guide, à l'âge de dix-sept ans. Il débuta, comme auteur, en 1753, par une mauvaise parodie de l'opéra de *Tithon et l'Aurore*. Depuis lors, il ne cessa de se faire jouer sur tous les théâtres de Paris. En 1757, on représenta une comédie de lui, l'*Impatient*, qui n'eut point de succès. En 1760, les comédiens Italiens donnèrent sa parodie des *Philosophes* de Palissot, sous le titre du *Petit philosophe* : elle est écrite en vers libres ; on croyait, dans le temps, que Fréron y avait mis la main. Les mêmes comédiens jouèrent, en 1762, *Sancho-Pança dans son île*, dont les paroles étaient de Poinsinet, et la musique de Philidor ; puis, en janvier 1764, le *Sorcier*, pour lequel il s'était associé au même compositeur : ce dernier seul, dit Grimm, fit la fortune de la pièce. Au mois de juillet de cette année, parut sur la scène française, le *Cercle* ou la *Soirée à la mode*, comédie à tiroirs, en un acte, qui offre un tableau assez vrai du désœuvrement, de l'ennui, de la frivolité des gens du monde, et de la plupart des sociétés de Paris. On disait que, pour composer cette pièce, l'auteur avait écouté aux portes. Le *Cercle*, grâce à plusieurs jolies scènes, à des détails piquants, fut très-applaudi, et généralement goûté ; cette comédie se soutient encore de nos jours, quoiqu'il n'y ait plus rien dans nos mœurs qui ressemble aux modèles qui y étaient reproduits. Du reste, on sait que Palissot revendiquait le mérite de l'invention et qu'il accusait Poinsinet d'un plagiat déhonté. Celui-ci livra encore aux comédiens Italiens, en 1765, *Tom-Jones*, opéra-comique qui ne réussit

pas dans sa nouveauté ; mais Sedaine ayant aidé, par quelques conseils, l'auteur à retoucher son ouvrage, *Tom-Jones* se releva complètement à la reprise de mars 1766. Poinsinet composa, dans cette année, un divertissement en prose et en vers, intitulé le *Choix des Dieux* ou les *Fêtes de Bourgogne*. Le roi de Danemark se trouvant à Paris, dans le mois de décembre 1768, on cherchait à l'amuser par des spectacles, des fêtes et des bals : presque partout, Poinsinet fut l'organe des hommages qu'on adressa à ce prince, et l'auteur des couplets qu'on lui chanta. Il fit, pour l'Opéra, *Theonis* ou le *Toucher*, en un acte, qui fut joué au mois de novembre 1767. *Ernelinde*, représentée sur le même théâtre, le 22 février 1769, reparut plus tard sous le titre de *Sandomir*. Il a encore donné *Gilles garçon peintre*; la *Réconciliation villageoise*; l'*Ogre malade*; la *Bagarre*; enfin, *Apelle et Campaspe*, opéra bouffon. C'est à coup sûr une idée bien bouffonne, que d'avoir mis ce dernier sujet en ariettes d'un genre très-gai. Poinsinet tirait vanité d'avoir occupé la scène le même jour sur trois théâtres de Paris. Il ne se borna pas au genre dramatique; car il publia, outre plusieurs *Epitres* de 1757 à 1761, un poème en grands vers et en rimes croisées, sur l'*Inoculation*, qui parut en 1757. Il imprima, dix ans après, une héroïde intitulée : *Gabrielle d'Estrée à Henri IV*. Poinsinet était allé en Italie, en 1760. A son retour, il fit une visite à Ferney, et y fut bien reçu. Une Epître à madame Denis, et une autre à mademoiselle Corneille, payèrent cet accueil. Il partit au commencement de 1769, pour l'Espagne, où il prétendait exercer la charge d'intendant des menus-plaisirs du Roi. On dit que tout simplement il conduisait dans ce pays une troupe de comédiens dont il était le directeur, et qu'il comptait y travailler à propager la musique italienne, pour laquelle il avait de l'enthousiasme. Mais ayant été assez imprudent pour se baigner dans le Guadalquivir, après avoir soupé, il s'y noya, à Cordoue, le 7 juin 1769. La mort le surprit au milieu de beaucoup d'ouvrages commencés. Il était de l'académie des Arcadiens de Rome, et de celle de Dijon. Laharpe dit de lui « que » fameux par une sorte d'existence » tout en ridicules, ceux qu'il avait, » ceux qu'on lui donnait, et ceux » qu'il affectait, il n'était pas sans » quelque esprit. » Plusieurs de ses ouvrages attestent que c'est trop peu dire. Son ignorance des choses les plus communes, jointe à beaucoup de crédulité et de présomption, le rendait le jouet de tous ceux qui voulaient s'en amuser. Il devint surtout l'objet des espiégleries d'une société de gens de lettres et de comédiens, dont étaient Préville et Bellecourt. Il serait trop long de raconter toutes ses mystifications, vraies ou prétendues, dont l'histoire remplit deux cent quatre-vingts pages dans la *Vie de Jean Monnet*. D'ailleurs, il les a consacrées lui-même en composant une ode, où il se compare à *un agneau qui va, la foudre à la main, poursuivre, dans les sombres abîmes*, ceux qui riaient de sa facilité à tout croire, et de ce que l'on appelait sa bêtise. Le fait est qu'on lui exaltait aisément la tête; qu'alors son imagination se frappait, et qu'il faisait, par faiblesse de caractère, des choses très-fortes en cédant à une impulsion étrangère : mais l'idée du

danger le ramenait à la raison. On lui annonça, un jour, qu'il serait reçu membre de l'académie de Pétersbourg, et qu'il aurait part aux bienfaits de l'impératrice; mais qu'il fallait préalablement qu'il apprît le russe. Il crut prendre des leçons de cette langue; et au bout de six mois, il découvrit qu'on ne lui avait montré que le bas-breton. On lui persuada une autre fois que le roi de Brusse lui confierait l'éducation du prince royal, s'il voulait renoncer à la religion catholique; et il fit abjuration entre les mains d'un prétendu chapelain protestant, que ce monarque était supposé avoir envoyé clandestinement en France. Lorsqu'il fut éclairé sur le tour qu'on lui avait joué, peu s'en fallut qu'il n'informât criminellement contre les auteurs d'une aussi mauvaise plaisanterie. Quelquefois il parvenait à mettre les rieurs de son côté. Quand il n'était pas le jouet de la société, il l'étonnait par des saillies heureuses, triomphant souvent, dans cette sorte de lutte, de ceux mêmes qui étaient le plus accoutumés d'y briller. L—P—E.

POINSINET DE SIVRY (LOUIS), né à Versailles, le 20 fév. 1733, était fils d'un huissier du cabinet du duc d'Orléans (1). Après avoir terminé ses études avec distinction au collége de la Marche, il publia un Recueil de poésies (les *Eglëides*) dont le succès décida sa vocation pour les lettres. Peu de temps après, il fit paraître une traduction en vers d'*Anacréon*, *Bion* et *Moschus*, qui aurait suffi pour assurer sa réputation, s'il se fût attaché davantage à rendre le caractère de ses modèles. A vingt-six ans, il fit représenter *Briséis*, tragédie dans laquelle il avait eu l'art de réunir les scènes les plus brillantes de l'*Iliade*. Les représentations qui n'avaient pas cessé d'attirer la foule, en furent interrompues par un accident arrivé à Lekain, qui se démit le pied; mais cette pièce fut reprise depuis avec succès, et elle est restée au théâtre. La tragédie d'*Ajax*, qui suivit de près celle de *Briséis*, fut trouvée très-inférieure; le plan en est entièrement romanesque, et la versification trop faible pour racheter, aux yeux des connaisseurs, les défauts de l'intrigue. La scène de la dispute des armes d'Achille, imitée d'Ovide, quoique très-belle, ne put garantir cette pièce de la mauvaise humeur du parterre. Poinsinet éprouva le plus vif chagrin d'une chute à laquelle il était loin de s'attendre. Sans renoncer à travailler pour le théâtre, il ne voulut plus s'exposer aux rigueurs du parterre, et il crut devoir expliquer ses motifs dans une espèce de factum intitulé: *Appel au petit nombre*, ou *le procès de la multitude*. Ce n'était pas le premier écrivain, qui se fût avisé de chercher querelle au public; et sans recourir, comme il l'a fait, aux anciens, il aurait pu s'appuyer des exemples de Duclos, J.-J. Rousseau, etc.; mais les auteurs dramatiques s'étaient toujours contentés d'appeler:

Du parterre en tumulte au parterre attentif;

et Poinsinet se trompait en soutenant qu'un lecteur est meilleur juge d'une pièce de théâtre, que le public assemblé pour l'entendre. Obligé, par son peu de fortune, de chercher une ressource dans ses talents, il se mit aux gages des libraires, et

(1) Poinsinet de Sivry était le cousin, et non pas le frère de l'auteur de la comédie du *Cercle*, comme on le dit dans le *Diction. hist. crit. et bibliograph.*, qui ne manque jamais de copier les bévues des compilateurs qui l'ont précédé.

s'exerça sur toutes sortes de sujets : romans, histoire, morale, traductions, journaux, grammaire générale, antiquités, tout fut de son ressort. La rapidité avec laquelle il travaillait pour subvenir aux besoins de sa famille, ne lui permit pas toujours de soigner ses compositions; et malgré les éloges de Palissot, son beau-frère, il eut bientôt la douleur de voir baisser sa réputation. En cherchant à s'étourdir sur les embarras de sa position, il eut le malheur de contracter la funeste habitude des liqueurs fortes; et il cessa d'être admis dans la bonne compagnie, dont il avait oublié jusqu'au langage. Dans un âge avancé, il revint à son goût pour le théâtre, et fit imprimer, en 1789, *Caton d'Utique*, tragédie tellement inférieure aux deux premières, qu'elle n'aurait jamais pu se soutenir sur la scène, si l'auteur eût tenté de l'y faire paraître. La révolution, dont il avait embrassé les principes avec chaleur, le priva de la pension qu'il recevait de la maison d'Orléans. Il fut compris dans le nombre des gens de lettres à qui la Convention accorda des secours, et mourut, oublié, à Paris, le 11 mars 1804. Poinsinet était membre de l'académie de Nanci. Il a reuni dans un petit v. in-12, Londres (Paris), 1759(2), intitulé : *Théâtre et OEuvres diverses de Sivry*, ses meilleurs ouvrages de poésie et les seuls qui doivent sauver son nom de l'oubli; ce sont *Briséis* (3), *Ajax* avec l'*Appel au petit nombre*, qui sert de préface à cette pièce; *Aglaé*, comédie en un acte; et la *Traduction* en vers d'Anacréon (4) Sapho, Moschus, Bion, Tyrtée, etc. (5). Indépendamment des ouvrages qu'on vient de citer, et outre un assez grand nombre d'*articles* insérés dans le *Journal étranger* (Voy. SUARD), le *Nécrologe des hommes célèbres*, et la *Biblioth. des romans*, on a de Poinsinet : I. Les *Eglëides*, poésies amoureuses, Paris, 1754, in-8°. II. L'*Emulation*, poème, 1756, in-8°. III. Le *Faux dervis*, opéra-comique en un acte, 1757, in-8°. IV. La *Berlue*, 1759, petit in-12. V. *Pygmalion*, comédie, 1760, in-8°. VI. Les *Philosophes de bois*, comédie en un acte et en vers, 1760, in-12. VII. *Cassandre*, parodie du *Père de famille*, 1761, in-8°. VIII. *Traité de la politique privée*, tiré de Tacite et de divers auteurs, Amsterdam, 1768, in-12. IX. *Traité des causes physiques et morales du rire*, relativement à l'art de l'exciter, ibid., 1768, in-12. X. *Origine des premières sociétés*, des peuples, des sciences, des arts et des idiomes anciens et modernes, 1769, in-8°. Poinsinet se propose de prouver,

(2) Ce recueil a été réimprimé à Bouillon, en 1773, in-12.

(3) La tragédie de *Briséis* se trouve dans le *Répertoire du Théâtre-Français*, précédée d'une bonne *Notice* sur l'auteur, par M. Petitot. Le beau récit du passage du Xante a été traduit, dit Palissot, vers pour vers, en latin, par son fils, jeune homme d'un esprit et d'un goût très-sains, qui a fait d'excellentes études, et à qui on ne peut reprocher que de porter beaucoup trop loin la modeste défiance qu'il a de lui-même (*Mém. de l'littérat.*, art. Sivry). Ce récit traduit par Louis-Charles Poinsinet de Sivry, alors âgé de dix-huit ans, est imprimé à la suite de la sixième édition de *Briséis*, Paris, Cailleau, an V, (1797), in-8°. A la fin on trouve le catalogue des principaux ouvrages de Louis; parmi ceux qui étaient manuscrits, on remarque une Traduction en vers des quatre premiers chants de l'Iliade, et une Traduction de Plaute, qui devait former dix volumes; Poinsinet y réclame le *Commentaire sur Racine, livré à M. Luneau-de-Boisjermain pour lui servir de matériaux pour son édition de Racine.*

(4) Cette *Traduction* d'Anacréon, dit encore Palissot, est incontestablement la meilleure qui existe. Mais quand Palissot en parlait ainsi, celle de M. de Saint-Victor n'avait point encore paru

(5) La traduction d'Anacréon, Sapho, Moschus, etc., avait été publiée séparément, Paris, 1758, in-12: elle reparut en 1760, même format; en 1771, à Deux-Ponts, sous le titre des *Muses grecques*; et, en 1788, à Paris, avec quelques morceaux traduits d'Homère.

dans cet ouvrage, que les sociétés doivent leur origine à la connaissance des divers usages du feu : l'ancienne Celtique étant, selon lui, la première contrée où l'usage du feu a été connu, il en conclut qu'elle a été la première habitée, et que les Celtes *Uriens*, en se multipliant, ont envoyé des colonies dans tout le reste de la terre. Ce système, qu'il appuie d'un grand appareil d'érudition, n'en est pas plus solide : c'est l'opposé de celui de Boulanger qui trouvait par-tout des traditions diluviennes (*V.* Boulanger); Poinsinet n'en trouve partout que d'uriennes. XI. *Phasma* ou l'*Apparition*, histoire grecque contenant les aventures de Nocelès, fils de Thémistocle, Paris, 1772, in-12. XII. Le *Fragment du* 91e. *livre de l'histoire de Tite-Live*, tiré d'un manuscrit de la biblioth. du Vatican, trad. en français, Paris, 1773 (*Voyez* Tite-Live). XIII. *Histoire naturelle de Pline*, trad. en français, accompagné de Notes critiques, Paris, 1771-82, 12 vol. in-4°. Malesherbes, dès 1750, avait engagé plusieurs savants à s'occuper de la traduction de cet important ouvrage. D'après son invitation, La Nauze en traduisit les sept premiers livres; Jault, professeur de syriaque au collége royal, et Querlon, traduisirent les suivants. Poinsinet convient qu'il a beaucoup profité de leur travail pour perfectionner le sien, qui, cependant, n'a pas rempli l'attente des savants (*Voyez* Pline, page 75 ci-dessus, et Gueroult au Supplément). XIV. *Nouvelles recherches sur la science des médailles, inscriptions et hiéroglyphes antiques*, Maestricht, 1778, in-4°. avec six pl. Cet ouvrage est divisé en huit chapitres. Dans les quatre premiers, l'auteur cherche à prouver que les pièces antiques, surtout les romaines, ne sont pas des monnaies, mais de véritables médailles, frappées pour perpétuer le souvenir de quelque événement; que les monnaies romaines n'ont commencé à porter l'effigie des empereurs, que sous Alexandre-Sévère; et d'après ces principes, il réfute les explications que le P. Hardouin et d'autres numismates ont données de diverses médailles. Dans le cinquième chapitre, il traite des amulettes, pierres et anneaux constellés. Le sixième contient une nouvelle explication de l'inscription grecque trouvée sur le tombeau d'Homère, et des caractères hiéroglyphiques qu'on lit sur l'antique du cabinet du roi de Sardaigne, connue sous le nom d'*Isis de Turin* (Voy. Néedham). Enfin, dans le dernier chapitre, il a rassemblé divers alphabets anciens, qu'il croit très-utiles pour aider à lire toutes sortes de caractères. XV. *Théâtre d'Aristophane*, traduit en français, partie en vers, partie en prose, avec les Fragments de Ménandre et de Philemon, Paris, 1784, 4 vol. in-8°. Cette traduction est assez estimée (6). L'auteur a fait précéder chaque pièce d'une Préface, et l'a accompagnée de notes philologiques et historiques, qui prouvent beaucoup de connaissance de la langue et des usages des Grecs; mais on peut lui reprocher d'avoir partagé les préventions d'Aristophane contre Socrate, au point de représenter ce dernier comme un homme dangereux, qui méritait la peine à la-

(6) Elle fut assez recherchée, parce que c'était la seule complète. Mais on préfère généralement la *Traduction* d'Aristophane, par Brotier, le neveu du célèbre éditeur de *Tacite* (Voy. Brotier, vi, 39), qui fait partie des nouvelles éditions du *Théâtre des Grecs*, du P. Brumoy. Cependant on ne peut se dissimuler que le nouveau traducteur a beaucoup profité du travail de son devancier.

quelle il fut condamné (*V.* Socrate). XVI. *Caton d'Utique*, tragédie, avec une Épître à la patrie, un avant-propos sur la mort de Caton, etc., ibid., 1789, in-8°. XVII. *Manuel poétique de l'adolescence républicaine*, Paris, Lepetit, an III, 2 v. in-12. XVIII. *Abrégé d'histoire romaine*, en vers français, avec des notes, ibid., 1803, in-8°. XIX. *Précis de l'histoire d'Angleterre* (d'après Hume), en vers techniques, ibid., 1804, in-8°. On lui doit aussi une édition latine, d'Horace, avec un Commentaire français, Paris, Didot, 1778, in-8°. W—s.

POINTER (Jean), antiquaire anglais, du dix-huitième siècle, était maître de philosophie, chapelain d'un des colléges d'Oxford, et recteur de Slapton, dans le comté de Northampton. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Histoire d'Angleterre, depuis les temps des Romains jusqu'à la mort de la reine Anne.* II. *Account of a roman paviment lately found at Stunsfield*, Oxford, 1713, in-8°. III. *Roman antiquities in Britain*, 1724; in-8°. IV. *Oxoniensis academia, or the antiquities and curiosities of the university of Oxford*, Londres, 1749, in-12; 1752, in-8°. C'est une description historique satisfaisante de toutes les institutions, de tous les établissements et de toutes les curiosités de l'université d'Oxford, et un bon guide pour ceux qui visitent ce lieu, quoique, depuis le temps que Pointer a écrit, il y ait eu des changements. Nous croyons que les *Miscellanea in usum juventutis academicæ*, Oxford, 1718, in-8°., sont aussi de Pointer. D—g.

POINTIS (Jean-Bernard Desjeans, baron de) chef d'escadre des armées navales de France, et commissaire général de l'artillerie de la marine sous les ordres de Duquesne, se signala, d'abord à l'attaque de Tripoli de Barbarie, en 1681; et, les deux années suivantes, au bombardement d'Alger, où il commanda une galiote à bombes, avec beaucoup de bravoure et de sang-froid; enfin, au bombardement de Gènes. D'Estrées ayant été envoyé contre Tripoli, en 1685, Pointis eut une nouvelle occasion d'augmenter sa réputation, par l'intelligence avec laquelle les bombes furent dirigées : il brava le feu des ennemis, pour aller sonder l'entrée du port; ce qui facilita la descente et l'établissement de nouvelles batteries. L'escadre alla ensuite châtier Tunis. Pointis commandait un vaisseau de 66 dans l'avant-garde de l'armée de Tourville, qui, le 10 juillet 1690, fit éprouver un échec aux flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, entre l'île de Whigt et le cap Frehel. En 1691, il était sous les ordres de D'Estrées, dans la Méditerranée. Le 22 juillet, l'escadre étant arrivée devant Alicante, il alla reconnaître la rade, malgré le feu de la ville, commanda l'artillerie, et délogea les ennemis de tous leurs postes. A la création de l'ordre de saint Louis, en 1693, il fut reçu chevalier. Plus tard, il appuya le projet de prendre Carthagène, dans la mer des Antilles : l'entreprise avait paru si hardie, que l'on avait beaucoup hésité à en adopter l'idée. Enfin on lui donna dix vaisseaux, une corvette et plusieurs petits bâtiments. Une compagnie de capitalistes fit les frais de l'armement, à condition d'avoir sa part aux profits. Le 9 janvier 1697, Pointis part de Brest : le 1er. mars, il arrive à Saint-Domingue. Par les

soins de Ducasse, gouverneur de la colonie, il y fut joint par un corps de flibustiers et de volontaires : une frégate et différents bâtiments augmentèrent ses forces. Le 1er. avril, on fit voile du cap Tiburon ; le 12, on mouilla devant Carthagène. Le fort de Bocachica, et d'autres postes qui défendaient l'approche de la place, furent emportés. Pointis fut blessé à la poitrine, et forcé de se faire porter le jour de l'assaut. Le 2 mai, la ville capitula. Des ordres du roi prescrivaient de la garder : Ducasse était nommé gouverneur. Mais bientôt, la maladie s'étant mise parmi les troupes, il fallut se rembarquer, et l'on fit sauter les fortifications. On s'occupa de ramasser les richesses que l'on avait conquises ; la totalité du butin fut évaluée à 10 millions : le gouverneur espagnol avait eu la précaution d'envoyer une partie des trésors dans l'intérieur. Les flibustiers prétendirent qu'on leur avait fait du tort dans la répartition de ce qui avait été pris ; et leurs clameurs ont été répétées par plusieurs écrivains. Lorsque l'escadre partit, le 1er. juin, Pointis était si malade de la fièvre jaune, qu'il avait été contraint de donner le commandement à un autre officier. On faisait voile vers le cap Tiburon : un aviso, expédié par l'intendant de la Martinique, annonça qu'une escadre anglaise de treize vaisseaux les attendait dans le voisinage du point où ils voulaient atterir. Pointis, qui commençait à se rétablir, tint conseil ; et l'avis unanime fut de débouquer par le canal de Bahama. Cependant on rencontra les ennemis dans la nuit du 6 au 7, au nombre de vingt-neuf voiles. Pointis n'avait que sept vaisseaux et trois frégates, dont plus de la moitié des équipages était malade. Malgré cette inégalité de forces, il n'hésita pas à se ranger en ordre de bataille. L'ennemi s'empara d'une flûte qui était en dérive : Pointis, résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, força néanmoins de voiles ; et, par une manœuvre habile, il réussit, à la faveur d'un brouillard, à échapper aux Anglais, qui se croyaient déjà maîtres des trésors. Ses vaisseaux s'étaient dispersés : la prudence lui défendait de chercher à les rallier ; il continua sa route pour l'Europe, et fit une prise en chemin. Le 24 août, il rencontra six vaisseaux ennemis : on se canonna pendant quatre heures ; la nuit interrompit le combat. Pointis arriva, le 29, à Brest : ses vaisseaux rentrèrent successivement dans les ports de France. Dans la guerre de la Succession, il commanda un vaisseau de l'armée navale du comte de Toulouse, qui, en août 1704, combattit les Anglais près de Malaga ; et il fut détaché avec dix vaisseaux, neuf frégates et 3,000 hommes de troupes de la marine, pour soutenir le corps qui assiégeait Gibraltar : mais cette escadre mal approvisionnée fut obligée d'aller se ravitailler à Cadix, en laissant cinq frégates dans la baie. Le 9 décembre, Pointis y revint pour combattre les ennemis : les vents contrarièrent ses desseins ; cependant il prit trois bâtiments. L'année suivante, il fut, disent les historiens, envoyé malgré lui, par la cour d'Espagne, pour assiéger Gibraltar par mer. Il arriva sur la rade le 16 mars, avec treize vaisseaux. Le 18, le gros temps en fit dérader huit, qui se réfugièrent à Malaga. Trois jours après, l'amiral Leake parut devant la place, avec trente-cinq vaisseaux. Pour ne pas sacrifier inu-

tilement son monde, Pointis coupa ses cables, afin de s'éloigner. Les ennemis l'enveloppèrent : il se battit avec sa bravoure ordinaire; trois vaisseaux furent emportés à l'abordage : le sien et un autre se firent jour à travers les Anglais, et allèrent s'échouer sur la côte d'Espagne, où les capitaines les brûlèrent eux-mêmes, après avoir coulé à fond deux vaisseaux anglais, et en avoir désemparé plusieurs autres. Épuisé par ses longues fatigues, Pointis se retira du service, et vint habiter une maison de campagne à Champigni, près de Paris; mais il n'y goûta pas long-temps le repos. Il y mourut le 24 avril 1707, âgé de 62 ans. « C'était, dit Charlevoix » qui ne l'aimait pas, un homme » qui avait toute la valeur, l'expé» rience et l'habileté nécessaires pour » se distinguer à la guerre, comme » il a toujours fait. Il avait de la fer» meté, du commandement, du » sang-froid et des ressources; il » était capable de former un grand » dessein, et de ne rien épargner » pour le faire réussir; mais il avait » l'esprit un peu vain, et il a paru » intéressé. » On a de Pointis : *Relation de l'expédition de Carthagène, faite par les François*, en 1697, Amsterdam, 1698, 1 vol. in-12, avec une carte et un plan. Ce récit, écrit avec simplicité, offre des détails curieux. Les flibustiers y sont peu ménagés. E—s.

POIRET (Pierre), écrivain mystique protestant, naquit à Metz, le 15 avril 1646. Après la mort de son père, simple artisan, la famille voulut faire du fils un artiste; et on le mit, jeune encore, à l'étude du dessin. Poiret y réussit tellement, que trente ans après, il peignit, dit-on, de mémoire le portrait de Mlle. Bourignon, morte depuis plusieurs années. Cependant la philosophie de Descartes, qui avait alors la vogue, excita son attention, et il y prit goût. Ses dispositions se développèrent : il quitta le pinceau pour la carrière des abstractions; et il étudia la métaphysique et la théologie. Lorsqu'il eut fini ses cours à Bâle, il vint, en 1668, à Heidelberg, où il exerça le ministère évangélique avec distinction. Après s'y être marié en 1670, il fut appelé aux fonctions du pastorat de l'église d'Anweil, en 1672. Là ses méditations, la lecture des écrits de Taulère, et surtout ceux d'Antoinette Bourignon, le tournèrent entièrement vers la théologie mystique, et déterminèrent son genre de vie comme celui de ses travaux. Mais, en 1676, la guerre étant venue troubler ses études paisibles et ses pieux exercices, il passa d'Anweil à Hambourg, où il se lia d'amitié avec Mlle. Bourignon, à laquelle une vive estime l'attachait déjà depuis longtemps. Durant un séjour de huit années dans cette ville, il se livra plus que jamais à ses lectures d'ouvrages mystiques : il s'occupait d'en former des extraits, d'en préparer des éditions ou des traductions; et la vie exemplaire qu'il menait en même temps, faisait dire à Bayle (*Républ. des Lettres*, 1685), que « de grand Cartésien il était devenu si dévot, qu'afin de mieux s'appliquer aux choses du ciel, il avait presque rompu tout commerce avec la terre. » Cependant les *Principes de religion* ou *Eléments de la vie chrétienne, appliqués à l'éducation des enfants*, qu'il publia, et qui furent traduits en allemand et en anglais, encoururent, malgré leur succès, la désapprobation des ministres de Hambourg; et un de leurs collègues fut

même expulsé pour en avoir recommandé la lecture. Poiret se retira dès-lors, en 1688, près de Leyde, à Rheinsburg. Il retoucha ses *Principes* d'éducation, dont il donna une traduction latine, suivie d'observations sur la censure des ministres, Amsterdam, 1694, in-8°.; et une nouvelle édition en français, ibid., 1705, in-12. Il vécut ainsi dans une entière solitude, partageant son temps entre les exercices de piété et la composition ou souvent même la compilation d'ouvrages spirituels et ascétiques, jusqu'à sa mort arrivée le 21 mai 1719. Niceron a donné la liste des écrits publiés par Poiret, au nombre de plus de trente, soit sur la vie mystique, soit sur ceux qui en ont traité : à ce nombre il en faut ajouter plusieurs concernant Mme. Guyon, indiqués en partie dans le *Moréri*. On se bornera ici à quelques-uns des plus marquants : I. *L'Economie divine*, ou *Système universel des œuvres et des desseins de Dieu envers les hommes*, Amsterdam, 1687, 7 vol. in-8°.; trad. en latin, et revu par l'auteur, 1705. Ce traité, ou plutôt cet extrait de ses lectures, a pour objet de montrer la corrélation et l'accord général de la nature et de la grâce, de la philosophie et de la théologie, de la raison et de la foi, de la morale naturelle et de la religion chrétienne, opérés par l'union de l'homme avec Dieu, au moyen des actes et des points de croyance qu'il regarde comme le fondement essentiel du christianisme, quelles que soient d'ailleurs les différences d'opinions et de rites. Tel est, en particulier, le but de l'ouvrage suivant, où il applique à un sacrement de première institution les principes exposés dans le précédent. II. *La Paix des bonnes Ames dans tous les partis du Christianisme, et particulièrement sur l'Eucharistie*, Amsterdam, 1687, in-12. Quoique, par ses sentiments sur le pur amour de Dieu, il paraisse se rapprocher de Mlle. Bourignon et de Mme. Guyon, il diffère de la première, en ce qu'au lieu de réprouver, comme elle, l'esprit de *propriété* des ministres de l'Église et de se donner comme réformateur, il se borne, sans exclure aucun parti, ni vouloir faire des prosélytes, à entretenir ou à conseiller la paix en Dieu entre les gens de bien, pourvu qu'ils s'accordent sur les bases principales de la religion; mais il n'entend point par cette paix, comme Mme. Guyon, un quiétisme purement passif : il admet une coopération de l'ame avec Dieu, dont la grâce néanmoins agit sur l'homme par sa seule vertu, sans pour cela qu'elle soit compatible avec l'état de péché. Cependant, quelque attaché que fût l'auteur à cette partie morale de la théologie mystique, qui fait selon lui la force et la substance de la religion, il ne laissait pas de s'occuper de la connaissance de ce spiritualisme élevé que lui offrait le théosophe allemand dont Niceron attribue à Poiret une analyse sous ce titre : *Idæa theologiæ Christianæ juxtà Principia Jacobi Bohemi, philosophi Teutonici, brevis et methodica*, Amsterdam, 1687, in-8°. Mais c'est, selon Poiret même, un aperçu analytique bien insuffisant pour donner l'idée des *Trois Principes* de Jacob Böhme, dont deux concernent les choses du monde intérieur et invisible; et le troisième, leur représentation, figurée par le monde extérieur et visible : d'où résultent les sept formes de la nature spirituelle et corporelle, à l'aide desquelles les mystères de l'action et de

l'opération divine se manifestent et sont expliqués. Poiret convient qu'il n'est guère possible humainement de comprendre les ouvrages de ce philosophe; et il conseille de chercher seulement ce qui se trouve d'intelligible dans quelques-uns de ses écrits, tels que la *Voie pour aller à Christ*, et la dernière partie du *Mysterium magnum*, qui est une explication allégorique de la Genèse. On voit par-là que Poiret n'avait pu explorer qu'en imagination les régions obscures de la théologie spéculative, et qu'il était plus disposé, par sentiment, à ce spiritualisme mystique et intérieur qui plaît tant aux ames pieuses et sensibles. III. En effet, le même esprit qui l'unissait de cœur, suivant son expression, avec tous les bons chrétiens des diverses communions, et surtout avec la personne dont le zèle de dévotion semblait animer le sien, lui fit publier successivement les *OEuvres d'Antoinette Bourignon*, Amsterdam, 1679 et suiv., 19 vol. in-8°., avec une Vie en tête et un Mémoire apologétique. Une vive critique, dirigée contre cette vie et ces écrits, par Seckendorf, dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, en 1686, fut suivie d'une nouvelle défense de Poiret: celle-ci lui attira une violente réplique, qu'alors il laissa sans réponse. IV. Plus tard, de nouveaux adversaires s'étant joints au premier, il crut devoir publier, *pour les ames paisibles* (ce sont ses termes), un Récueil de plusieurs traités, entre autres la *Théologie réelle ou germanique*, Amst., 1700, in-12, imprimée déjà séparément en 1676, traduite par lui d'un ancien ouvrage allemand, que Luther avait mis au jour comme l'excellente production d'un de ses amis, chevalier de l'ordre Teutonique à Francfort, et que Sébastien Castalion avait donnée en latin et en français. C'est en tête de ces traités que, dans une longue Préface divisée en plusieurs sections, non-seulement Poiret s'attache à défendre (*sect.* 1 et 2) les principes de sa théologie mystique, et fait connaître les traités qu'il propose à l'appui; mais il cherche aussi à justifier (*sections* 3 et 4) contre Leclerc, Jurieu, et même Bayle, la mémoire et les écrits de Mlle. Bourignon, de l'imputation des griefs renouvelés par eux, d'après Seckendorf. A la même époque, il combattait ailleurs et les *idées innées* de Descartes et les *idées acquises* de Locke, que son mysticisme ne pouvait concilier avec les idées *infuses* ou d'inspiration, produites par l'union divine, dans l'ame humaine, suivant les dispositions et les conditions de spiritualité dont il parle dans la deuxième section de sa Préface. Mais la pièce la plus importante, qui termine le Recueil, est une *Lettre* (de 140 pag.) *sur les principes et les caractères des principaux auteurs mystiques et spirituels* des derniers siècles, au nombre de 130, suivie d'un catalogue de ces mêmes écrivains, au nombre d'environ 370; traduite, depuis, en latin, ainsi que la seconde section déjà citée, avec des augmentations de l'auteur même, Amsterdam, 1702, in-12. Cette Lettre est d'autant plus curieuse, qu'elle indique les circonstances historiques de la vie des personnages, le génie particulier et respectif des écrivains, les éditions, et le contenu ou la substance de leurs ouvrages les plus remarquables. Mais, suivant, en général, l'ordre des temps, dans la série des auteurs mystiques, lesquels ne différeraient entre eux que par le mode et non au

fond, elle comprend et semble ranger sur la même ligne les écrivains comme les ouvrages des différentes communions : la *Théologie germanique* et l'*Imitation de Jésus-Christ;* Sainte Thérèse et Mlle. Bourignon; Jeanne Leade (*V* ce nom), et Mme. Guyon, dont Poiret a publié les Lettres, les *Opuscules spirituels*, les Poésies etc., et la *Vie*, écrite par elle même, en 3 vol. in-12, avec une longue préface, suivant la coutume de l'éditeur. V. Enfin le nouveau traducteur de la *Théologie germanique*, ouvrage qu'il qualifie de livre *très-exquis* pour la pureté des principes du christianisme, ne pouvait manquer également de traduire celui de l'*Imitation de Jésus Christ*, qu'il annonçait dès-lors, et qu'il signale, dans sa Lettre, comme l'un des plus utiles pour rappeler l'homme à lui-même, et lui faire pratiquer, par la voie du cœur, les maximes évangéliques. En publiant les quatre livres de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il désigne aussi sous le nom de *Kempis commun*, il annonce qu'afin d'en rendre la lecture *commune à toutes sortes de Chrétiens*, il a paraphrasé, en divers endroits le quatrième livre, selon le sens spirituel et intérieur, et qu'il a, par le même motif, dans les autres livres, prêté à quelques mots un sens plus général, d'après une *ancienne traduction d'un gothique français*. (Voyez, à ce sujet, la Dissertation de M. Barbier sur les traductions françaises de l'*Imitation*, Paris, Lefèvre, 1812, in-12.) Poiret avoue, au surplus, dans l'avis en tête de sa paraphrase, que le quatrième livre, qui, *ci-devant*, n'avait pas été joint aux traductions publiées pour les Protestants, contenait des choses trop édifiantes pour ne pas devoir être communiquées en substance aux bonnes ames qui cherchent, dit-il, l'union avec Dieu, par la participation intime à l'esprit de Jésus-Christ. Sa Traduction, qui, en général, ne répond qu'imparfaitement, par le style, au spiritualisme de l'auteur français retiré dans une contrée étrangère, a néanmoins fait oublier la version anonyme, en trois livres, bien antérieure il est vrai, mais faite d'après l'édition en latin élégant de Castalion, et peut-être par l'éditeur même. Cette version, à laquelle est jointe une Préface considérable, qui, comme elle, ne manque pas d'onction, paraît n'avoir eu qu'une seule édition, tandis que la Traduction de Poiret, dont la Préface n'est autre que la précédente, rajeunie, comptait au moins sa sixième édition, à Bâle, en 1733. G—ce.

POIREY (François), jésuite, né à Vesoul, en 1584, embrassa la règle de Saint-Ignace, à l'âge de dix-sept ans, et fut destiné par ses supérieurs à la carrière de l'enseignement. Après avoir professé les humanités, la rhétorique, la philosophie, la théologie et l'Écriture sainte, il fut mis à la tête de la maison professe de Nanci, nommé recteur du collége de Lyon, et enfin de Dole, où il mourut, le 25 novembre 1637. C'était un homme pieux et instruit. On a de lui : I. *Ignis holocausti, sive affectus ex divinis litteris quibus animus sacerdotis ad piè celebrandum disponitur*, Pont-à-Mousson, 1629, in-16; réimprimé à Cologne, à Lyon, etc. II. Le *Moyen de se disposer à la mort*, in-16. III. *Le bon Pasteur*, in-12. IV. *La triple couronne de la vierge Marie*, Paris, 1630, in-4°.; réimprimé en 1633, même format, *ibid.*, 1643, in-fol. Cet ouvrage eut beaucoup de succès:

la mère Jacquel. Bouette de Blemur, religieuse du Saint-Sacrement, d'après le conseil de quelques personnes pieuses, en retoucha le style, qui avait vieilli, et le publia sous ce titre : *Les grandeurs de la mère de Dieu* (Voy. BOUETTE, tome V, p., 289). V. *La science des saints*, ibid., 1638, in-4°. Le P. Poirey avait laissé en manuscrit un *Recueil de méditations*, que ses confrères publièrent à Tournon, 1641, in-4°.

W—s.

POIRIER (D. GERMAIN) savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris le 8 janvier 1724, embrassa la vie monastique avant l'âge de quinze ans, et fut bientôt jugé digne, par ses supérieurs, de professer la philosophie et la théologie dans les maisons de son ordre. Nommé secrétaire du visiteur-général de la province de France, il se démit de cette place, et accepta celle de garde des archives de l'abbaye de Saint-Denis, qui convenait mieux à ses goûts. Il mit ces archives dans un nouvel ordre, étudia les nombreux monuments qu'elles renfermaient, et acquit ainsi de profondes connaissances dans l'histoire et dans la diplomatique. En 1762, D. Poirier fut choisi pour travailler à la continuation du Recueil des historiens de France (*V.* D. BOUQUET); aidé de D. Précieux, son confrère, il en publia le onzième volume qui contient le règne de Henri I.er, et dont la préface est, au jugement de M. Dacier, un des ouvrages les plus solides que nous ayons sur le gouvernement de la France au commencement de la troisième race de nos rois. D Poirier sortit, en 1765, de sa congrégation par suite des troubles dont elle était agitée; mais les regrets et le repentir l'y ramenèrent dix ans après. Ce temps n'avait point été perdu pour ses études favorites. Il fut nommé, vers 1780, garde des archives de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et membre du comité établi par le Gouvernement, pour préparer une collection des diplômes et des chartes du royaume, qui fut pour la France ce que celle de Rymer est pour l'Angleterre (*V.* RYMER). En 1785, D. Poirier fut admis à l'académie des inscriptions, comme associé libre. Pendant les troubles de la révolution, il fut attaché successivement à la commission des monuments et à la commission temporaire des arts; et l'on dut à son zèle et à son activité la conservation d'un grand nombre de précieux manuscrits. Après l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Près (20 août 1794), il resta seul au milieu des ruines pour veiller à la garde des manuscrits que les flammes avaient épargnés. En 1796, il fut nommé sous-bibliothécaire à l'arsenal; et en 1800, il remplaça Le Grand d'Aussy à l'Institut. Ce respectable religieux mourut subitement, le 2 février 1803, à l'âge de soixante dix-neuf ans. Nous emprunterons quelques traits à l'*Éloge* que M. Dacier a publié de son savant confrère, pour faire connaître toutes les qualités de D. Poirier. « Il joignait, dit son éloquent panégyriste, à un savoir devenu très-rare, une modestie qui ne l'était pas moins; il travaillait pour le plaisir de travailler, et pour satisfaire le besoin qu'il avait de s'instruire, sans desirer d'en recueillir d'autre fruit : de là venait sa facilité à communiquer ses recherches aux gens de lettres qui avaient recours à lui, à les leur abandonner même entièrement, sans espoir d'aucun retour. Quelqu'un lui témoignait un

jour sa surprise de ce qu'il n'était pas même nommé dans un ouvrage auquel il avait eu beaucoup de part (l'*Art de vérifier les dates*) : « Je m'y suis opposé, répondit-il; j'ai appris beaucoup de choses que je ne savais pas : j'ai employé mon temps utilement pour les lettres et pour un homme que j'estime : il est mon obligé; je serais le sien s'il avait parlé de moi. » Sa simplicité extérieure annonçait celle de son ame : depuis la destruction des ordres religieux, un habit de l'étoffe la plus grossière était son seul vêtement pour toutes les saisons, et il le portait jusqu'à ce qu'il fût absolument hors d'état de servir. Sa sobriété et sa tempérance n'étaient pas moins remarquables; les légumes les plus communs, cuits sans assaisonnement et même sans sel, du pain et de l'eau étaient sa nourriture. Ceux qui savaient qu'il jouissait depuis long-temps d'un traitement assez considérable pour qu'il vécût d'une toute autre manière, ne lui connaissant d'ailleurs aucun goût dispendieux, l'auraient facilement soupçonné d'en avoir un tout contraire. Sa mort seule a révélé le secret des vertus qu'il cachait avec autant de soin qu'il en aurait pu mettre à cacher des défauts. Les témoignages de gratitude, et les bénédictions des pauvres avec lesquels il partageait sa fortune, et dont plusieurs étaient d'anciens religieux de son ordre, témoignages écrits, et trouvés, avec quelques pièces de monnaie, dans son secrétaire, étaient tout son trésor : il était mal vêtu pour empêcher qu'ils ne fussent nus; il vivait de privation pour pouvoir les nourrir; il se faisait volontairement pauvre pour soulager leur pauvreté : ses dépenses ne s'élevaient jamais au-dessus de quatre ou cinq cents fr. par an; le reste de son revenu appartenait à l'indigence et à l'amitié. » D. Poirier, est auteur de plusieurs *Mémoires* lus dans les séances de l'académie dont il était membre : une Dissertation sur le *saurotère* des lances grecques et romaines; — de *Nouveaux éclaircissements sur les ouvrages de Guillaume de Nangis* et de ses continuateurs, pour servir de suite aux *Recherches* de Sainte-Palaye sur cet historien (*V.* Sainte-Palaye); — *Notice des deux manuscrits* de la bibliothèque du roi, touchant le procès de *Robert d'Artois*, etc. — les Circonstances et les véritables *causes* de la mort de François de Bourbon, comte d'Enghien, à la Roche-sur-Yon, en 1546; — *Examen des différentes opinions des historiens anciens et modernes, sur l'avénement de Hugues Capet à la couronne de France.* Ce dernier Mémoire est imprimé dans le tome 50 du *Recueil* de l'acad. des inscriptions. Il a publié, avec Vicq d'Azir : *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement*, Paris, an 2 (1794), in-4°. L'*Eloge* de D. Poirier, par M. Dacier, imprimé en 1804, in-8°., a été inséré dans le premier volume du *Nouveau Recueil des Mémoires* de l'acad. des inscriptions. W—s.

POIS (Antoine Le), médecin et numismate, naquit en 1525, à Nanci, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite. Son père, apothicaire du duc de Lorraine, l'envoya faire ses études à Paris, sous le célèbre Jacques Dubois (*Sylvius*), qui le rendit bientôt fort habile dans la connaissance des langues anciennes, et des différentes parties de l'art de guérir. Après avoir pris

ses degrés, il revint à Nanci, où sa réputation l'avait précédé, et il ne tarda pas d'obtenir la place de premier médecin du duc Charles III. Dès-lors il partagea son temps entre les devoirs de sa charge et l'étude des médailles, dont il avait formé une collection intéressante (1). Il mourut en 1578, laissant en manuscrit un ouvrage curieux de numismatique, que Nicol. Le Pois, son frère, dont l'article suit, a publié sous ce titre : *Discours sur les médailles et gravures antiques, principalement romaines*, etc., Paris, 1579, in-4°. Ce volume, rare et recherché (Voy. le *Manuel du libraire*, par M. Brunet), est orné du portrait de l'auteur et de vingt planches de médailles, gravées par Pierre Woeriot, orfèvre et graveur de Bar-le-Duc. — Nicolas Le Pois, en latin *Piso*, regardé comme l'un des meilleurs médecins du seizième siècle, était né en 1527, à Nanci. Il suivit, avec son frère, les leçons de Jacq. Sylvius, et partagea ses succès dans l'étude des langues et de l'art médical, qu'il cultiva toute sa vie avec une ardeur infatigable. Il lui succéda dans la charge de premier médecin du duc de Lorraine, et mourut au mois d'août 1587, ne laissant d'autre fortune à ses fils que l'exemple de ses vertus et de son noble désintéressement. Dans l'espoir d'être utile à ses enfants, il avait extrait des meilleurs livres de médecine, la description et le traitement des maladies, et y avait joint le résultat de ses propres observations : sur l'invitation de Foës, son ami, il mit au jour cet ouvrage, sous ce titre, *De cognoscendis et curandis præcipuè internis humani corporis morbis, libri tres; et de febribus liber unus*, Francfort, 1580, in-fol., 1585, in-8°. Le célèbre Boerhaave en a donné une édition, Leyde, 1736, 2 vol. in-4°., enrichie d'une belle *Préface* que dom Calmet a traduite en français, et insérée dans la *Bibliothèque de Lorraine* : il a été réimprimé depuis à Leipzig, 1766, 2 vol. in-8°. W—s.

POIS (Charles Le), en latin *Carol. Piso*, l'un des meilleurs médecins observateurs qui aient paru depuis la renaissance des arts, naquit à Nanci, en 1563. Son père, Nicolas Le Pois, connaissait tout le prix d'une bonne éducation : aussi l'envoya-t-il, dès l'âge de treize ans, au collége de Navarre, à Paris; et, malgré sa grande jeunesse, l'élève s'appliqua toujours, avec une égale ardeur, à l'étude des langues anciennes, des lettres et de la philosophie. Reçu maître-ès-arts en 1581, il entra, la même année, à l'école de médecine, où il suivit les leçons de Duret, de Piètre et de Marescot, trois des plus savants professeurs de l'université. En 1585, il se rendit à Padoue, pour entendre Alex. Massaria, que ses talents avaient fait connaître dans toute l'Europe (Voy. Massaria, XXVII, 400). Après avoir terminé son cours, il visita les principales villes d'Italie, et revint, en 1588, à Paris, se présenter pour soutenir ses examens. Le peu de fortune qu'il avait hérité de son père, ne lui permit pas de prendre le doctorat, et il se contenta du grade de licencié. A son retour en Lorraine, il fut accueilli par le duc Charles, qui le nomma son médecin-consultant, et lui marqua toujours depuis une extrême bienveillance. Ce fut à la solli

(1) Ant. Le Pois se flattait de posséder une médaille en or de Pescennius Niger, et il ne regardait pas cette pièce comme unique (Voy. son *Discours*, p. 3).

citation de Le Pois, que ce prince augmenta l'université de Pont-à-Mousson d'une faculté de médecine, dont il le créa doyen et premier professeur. Avant de prendre possession de sa chaire, Le Pois revint à Paris, recevoir le bonnet de docteur. Il ouvrit ses cours à Pont-à-Mousson, au mois de novembre 1598; et dès-lors il partagea tous ses instants entre l'enseignement et la pratique de son art. Ennemi du charlatanisme, il le combattit avec zèle, ainsi que les abus qui s'étaient glissés dans la préparation des remèdes : il n'en ordonnait jamais que de simples; et, le plus souvent, il se contentait de prescrire à ses malades le repos et la diète. Le Pois était pénétré de vénération pour la doctrine d'Hippocrate; et, à l'exemple de ce grand maître, il ne cessait de recommander à ses élèves l'observation, comme la source la plus sûre de toutes les découvertes, et la base la plus solide de l'art de guérir. Appelé par les magistrats de Nanci, pour donner ses soins aux personnes attaquées d'une fièvre maligne qui causait de grands ravages, il en fut atteint lui-même, et mourut en 1633. Le Pois avait des connaissances très-variées : outre les langues anciennes, il savait l'italien, l'espagnol, l'arabe, l'hébreu; il était bon mathématicien; il avait fait une étude aprofondie de tous les ouvrages de philosophie. Indépendamment d'une traduction latine du Traité de Louis Mercato, médecin espagnol : *Institutiones ad usum et examen eorum qui artem luxatoriam exercent*, Francfort, 1625, in-fol., fig., on a de lui : I. *Caroli III macarismos, seu felicitatis et virtutum egregio principe dignarum coronæ, ex sapientiæ hortis lectæ, congestæque in honorarium ejus tumulum*, Pont-à-Mousson, 1609, in-4°. C'est un recueil de vers que Le Pois avait composés à la louange du duc de Lorraine, son bienfaiteur. II. *Selectiorum observationum et consiliorum de prætervisis hactenùs morbis, affectibusque præter naturam, ab aquâ seu serosâ colluvie et diluvie ortis, liber singularis*, etc., ibidem, 1618; Paris, 1633, in-4°. C'est cet ouvrage qui assure à Le Pois la réputation méritée d'un grand et habile médecin : il a été souvent réimprimé; la meilleure édition est celle qu'a donnée Boerhaave, Leyde, 1733, reproduite à Amsterdam, 1768, in-4°., avec une *Préface*, dans laquelle l'illustre éditeur recommande ce livre à ses élèves, comme un de ceux où ils trouveront le plus à profiter. Bernard Langwedel en a extrait quelques observations choisies, qu'il a publiées sous ce titre : *Carolus Piso enucleatus, sive Observationes medicæ Pisonis*, Leyde, Elzevier, 1639, petit in-12. III. *Physicum cometæ speculum*, Pont-à-Mousson, 1619, in-8°. Dans cet ouvrage, composé à l'occasion de la comète qui avait effrayé une partie de l'Europe l'année précédente, Le Pois soutient, d'après Aristote, que les comètes sont des météores ignés, formés des exhalaisons de la terre; et, d'après cette explication, il cherche à montrer comment elles peuvent présager des maladies pestilentielles, etc. On ne doit pas oublier que Le Pois n'était pas astronome, et qu'à l'époque où il écrivait, la théorie des comètes était peu connue (Voy. Tycho-Brahé). IV. *Discours de la nature, cause et remèdes tant curatifs que préservatifs des maladies populaires*, ibid., 1623, in-12. Le Pois a

laissé, en manuscrit, plusieurs ouvrages, entr'autres un *Cours pratique de médecine*, dont ses amis et ses élèves souhaitaient la publication. On trouvera des détails sur ce médecin, dans la *Biblioth. de Lorraine*, et dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

POISSENOT (Philibert), savant philologue, né à Jouhe, près de Dole, au commencement du seizième siècle, embrassa la vie religieuse dans la congrégation de Cluni, et, après avoir achevé ses études au collége de Saint-Jérôme (1), fut reçu docteur en droit canon. Il obtint ensuite de ses supérieurs la permission de visiter l'Allemagne et l'Italie, et recueillit, dans ses voyages, un grand nombre de manuscrits précieux, dont il enrichit la bibliothèque de Saint-Jérôme. Les talents de Poissenot et son zèle pour propager le goût des lettres dans le comté de Bourgogne, lui méritèrent la bienveillance de l'empereur Charles-Quint, qui lui confia plusieurs commissions honorables, et le récompensa de ses services par le don de riches bénéfices. Il en employa les revenus à soutenir les jeunes gens qui annonçaient des dispositions pour l'étude, et à leur faciliter l'entrée de la carrière à laquelle ils se destinaient. Nommé principal du collége dont il avait tant contribué à accroître la réputation, il fut en même temps revêtu du titre de vice-chancelier de l'université de Dole, et mourut en cette ville, le 12 août 1556. C'est à Poissenot qu'on est redevable de la publication de l'*Histoire* de Guillaume de Tyr, qu'il fit imprimer à Bâle, en 1549, in-fol. (*Voy.* Guillaume, XIX, 146.) Il l'a dédiée à Christ. Coquille, grand-prieur de Cluni, par une Épître qui contient des détails curieux pour l'histoire littéraire du seizième siècle.—Poissenot (Bénigne), littérateur, né à Langres, vers l'année 1550, étudia la jurisprudence, visita ensuite l'Italie pour satisfaire sa curiosité, et revint à Paris exercer l'état d'avocat. Il acheva d'y dépenser son patrimoine, et se trouva fort heureux d'accepter une place de régent dans un collége. On ignore l'époque de sa mort; mais on peut présumer que le chagrin et la misère abrégèrent ses jours. On a de lui : I. L'*Esté, contenant trois journées où sont déduits plusieurs histoires et propos récréatifs tenus par trois écoliers*; avec un Traité paradoxique fait en dialogue, auquel est montré qu'il vaut mieux être en adversité qu'en prospérité, Paris, 1583, in-16. Ce petit volume est rare et recherché des curieux. La Monnoie croit que Poissenot intitula son livre l'*Esté*, par imitation de Jacques Yver, qui, onze ans auparavant, en avait publié un sous le titre de *Printemps d'Yver* (*V.* ce nom). II. *Nouvelles histoires tragiques;* avec une Lettre à un ami, contenant la description d'une merveille, appelée la *Froidière*, vue par l'auteur en la Franche-Comté de Bourgogne, Paris, 1586, in-16. Cette merveille, dont parle Poissenot, est la glacière naturelle, connue sous le nom de la Chaux, ou de la Grâce-Dieu, située à cinq lieues de Besançon (2). Il

(1) Ce collége fut fondé à Dole, en 1494, par Antoine de Roche, grand-prieur de Cluni, qui lui assigna des revenus suffisants pour l'entretien des maîtres, et d'un certain nombre de boursiers. Les études faites à Saint-Jérome servaient pour les grades, comme si elles eussent été faites à l'université; cet établissement a subsisté jusqu'à la révolution.

(2) La grotte de la Grâce-Dieu a été décrite par l'abbé Boisot, dans une *Lettre* imprimée au *Journal des savants*, année 1686 (*V.* Boisot); par Dunod, dans l'*Histoire du comté de Bourgogne*, II,

avait entendu dire que la glace se formait dans cette grotte pendant l'été et se fondait en hiver; mais M. de Chantrans a démontré que la glace s'y forme en hiver, et que le phénomène consiste en ce qu'elle s'y conserve en partie durant l'été (Voy. le *Journal des mines*, tome IV).

W—s.

POISSON (Nicolas-Joseph), fils d'un marchand de Paris, entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1660, à l'âge de vingt-trois ans, après avoir fait ses trois cours de théologie en Sorbonne. Il commença à se faire connaître par une lettre insérée, en 1668, dans le Journal des savants, où il soutint contre Auzout de l'académie des sciences, que l'ouïe n'a aucun avantage sur les autres sens, et qu'on ne peut pas juger de combien de degrés une lumière est plus grande qu'une autre, comme l'on juge de combien de tons, un son est plus aigu qu'un autre son. Il mit au jour, la même année, le *Traité de la méchanique de Descartes*, suivi de l'*Abrégé de musique* du même auteur, traduit du latin en français, avec des *Éclaircissements* et des *Notes*, Paris, 1668, in-4°. Trois ans après, parut son *Commentaire* ou *Remarques sur la Méthode* du même philosophe, Vendôme, 1671, in-8°. Ce n'était-là qu'un essai du Commentaire général qu'il se proposait de faire sur toutes les œuvres de Descartes; et ses essais en ce genre prouvent qu'il était très capable d'exécuter une pareille entreprise: mais il y renonça par la crainte de compromettre sa congrégation, alors en butte à la persécution des péripatéticiens, à cause du zèle de ses professeurs pour la nouvelle philosophie (*V.* Bern. Lami). Ce fut par la même raison, qu'il résista aux sollicitations de Clerselier et de la reine Christine, qui voulaient l'engager à écrire la vie de Descartes. Alors le P. Poisson se jeta dans une autre carrière, où il éprouva des tracasseries bien plus fatales encore à son repos. Il fit, en 1677, un voyage à Rome, sous divers prétextes, mais avec la mission secrète des évêques d'Arras et de Saint-Pons, pour présenter à Innocent XI un mémoire, composé par Nicole, afin d'obtenir de ce pape la condamnation de plusieurs propositions de morale relâchée, qui avaient cours dans les écoles, et qui furent effectivement condamnées, en 1679, au nombre de 65. Il était de plus chargé d'agir auprès du même pontife en faveur de M. de Caulet, évêque de Pamiers, dans l'affaire de la Regale. Les rapports fréquents que ces deux commissions lui donnaient avec le pape et avec les cardinaux, causèrent de l'ombrage aux émissaires de la cour de France: le secret de sa mission fut absolument découvert par un Espagnol qu'il avait pris pour transcrire les pièces de sa négociation. Le P. Lachaise, et M. de Harlay, archevêque de Paris, sur lequel il s'était exprimé assez légèrement, obligèrent les supérieurs de la congrégation de le rappeler. Il obéit, malgré les offres que lui fit le pape, pour l'attacher à sa cour, et partit pour Lyon, après avoir passé un an en Italie. Ayant voulu se rendre secrètement à Paris, dans le dessein de s'y justifier, il trouva sur la route une lettre de cachet qui le reléguait à Nevers. M. Valot, évêque de cette ville, le fit son grand-vicaire, lui confia le gouvernement de son séminaire,

463-77; et par Cossigny, dans une *Lettre à Réaumur*, insérée dans le tome 1er. des *Mémoires des savants étrangers*.

se l'adjoignit dans toutes ses visites, et l'employa utilement dans les missions, où il réussit à ramener grand nombre de protestants à l'Église. Après la mort de ce prélat, en 1705, le P. Poisson se retira dans la maison de l'Oratoire de Lyon, où il mourut, le 3 mai 1710, d'une maladie que lui avait causée sa trop grande application au travail. Outre les ouvrages déja cités, on a de lui : I. *Acta ecclesiæ Mediolanensis sub sancto Carolo*, Lyon, 2 vol. in-f°., 1681 et 83; ouvrage curieux par un grand nombre de pièces que l'éditeur avait traduites de l'italien en latin : cette publication devait être suivie de celle de plusieurs pièces inédites du même saint; mais le P. Lachaise l'en empêcha, à cause de certaines lettres qui pouvaient déplaire aux Jésuites : elles ont été publiées depuis. II. *Delectus actorum Ecclesiæ universalis*, Lyon, 1706, 2 vol. in-f°. Cet abrégé, destiné à l'usage de ceux qui n'ont pas la facilité de lire les grandes collections, est le plus ample qu'on ait en ce genre. Les notes de l'éditeur, qui remplissent près de la moitié du second volume, sont savantes et pleines d'intérêt. On voit, par la correspondance inédite du P. Poisson, qu'il était en commerce de lettres avec un grand nombre de savants, surtout de France et d'Italie. La relation manuscrite de son voyage dans ce dernier pays, contient beaucoup d'anecdotes curieuses, sur les hommes de lettres de cette contrée. L'abbé Goujet en a tiré un grand parti dans son supplément de Moreri. Parmi les autres manuscrits de Poisson, on trouve une vie de *Charlotte de Harlay-Sancy*, dégagée des détails minutieux qui déparent souvent ces sortes d'ouvrages; — différentes *Dissertations*, pour prouver que l'opinion de Descartes sur l'essence de la matière, porte atteinte au mystère de l'Eucharistie; que la défense faite par le roi, d'enseigner la philosophie de ce grand homme, était sujette à beaucoup d'inconvénients; — sur la comparaison des armes des Romains avec celles des modernes; — un *Traité des bénéfices*; un des *Cérémonies de l'Église*; — une Description de Rome moderne; — des *Miscellanea*. T—D.

POISSON (Raimond), fils d'un habile mathématicien, perdit son père fort jeune. Le duc de Créqui, gouverneur de Paris, voulut prendre soin de sa fortune; mais, entraîné par son goût pour la comédie, Poisson abandonna son protecteur, et s'enrôla dans une troupe de province. Louis XIV, dans un de ses voyages, ayant assisté à la représentation d'une pièce où jouait Poisson, fut si satisfait de son talent, qu'il le nomma l'un de ses comédiens, et prit la peine de le réconcilier avec le duc de Créqui. Colbert fut le parrain d'un des enfants de Poisson. Celui-ci adressait quelquefois au ministre, et même au roi, des demandes en vers, où il y avait aussi peu de dignité que de talent : la difficulté de soutenir une nombreuse famille pouvait faire excuser en lui ce tort, qui lui était commun avec beaucoup de poètes du temps. Il a laissé au théâtre la réputation d'un acteur inimitable par le naturel. On a souvent répété que ce fut lui qui imagina le personnage de Crispin; qu'il l'introduisit dans ses pièces, et le joua lui-même : mais la comédie de *Crispin musicien*, par Hauteroche, était antérieure aux principales pièces de Raimond Poisson. Il est aussi de tradition qu'il avait donné des bottines à ce personnage, pour dissimuler la

maigreur de ses jambes : d'autres disent qu'il n'avait fait en cela qu'imiter le costume des valets d'alors, qui ne pouvaient faire leurs courses qu'en bottines, attendu que la plupart des rues de Paris n'étaient point encore pavées. Auteur en même temps que comédien, il a donné au théâtre : *Lubin*, ou le *Sot vengé*, en un acte et en vers de quatre pieds ; le *Baron de la Crasse;* le *Fou de qualité;* l'*Après-souper des auberges;* les *Faux Moscovites;* le *Poète basque;* les *Femmes coquettes;* la *Hollande malade;* et les *Fous divertissants*, d'où Dancourt à tiré un acte qu'il a fait jouer sous le titre du *Bon soldat*, et dont le sujet a été traité depuis aux Italiens par Anseaume, dans le *Soldat magicien*. On attribue encore à Poisson l'*Académie burlesque*, et le *Cocu battu et content*. Ses autres pièces forment 2 vol. in-12, Paris, 1687, 1743 : l'invention en est faible ; mais il y a une certaine verve comique dans l'exécution : il règne dans le dialogue un genre de gaîté dont le goût du public actuel ne s'accommoderait guère. Le *Baron de la Crasse* est resté long-temps au théâtre. Poisson, né à Paris, y mourut en 1690. — Paul Poisson, fils du précédent, né à Paris, en 1658, et qui avait été quelque temps porte-manteau de Monsieur, frère de Louis XIV, succéda, en mars 1686, dans l'emploi des Crispins, à son père, retiré du théâtre ; mais il ne composa pas de comédies. Après avoir fait, comme acteur, les délices du parterre, il abandonna la scène, le 1er. août 1724, et alla s'établir à Saint-Germain avec sa femme, née Gassand-Ducroisi, qui avait été comédienne jusqu'en 1694. Il mourut le 28 décembre 1735, à l'âge de soixante-dix-sept ans, laissant plusieurs enfants. A—G—R.

POISSON (Philippe), fils du précédent et petit-fils du comédien Raimond Poisson, naquit à Paris, au mois de février 1682. Après avoir joué pendant cinq ou six ans, avec succès, dans le tragique et surtout dans le haut comique, il se retira à Saint-Germain, où il mourut le 4 août 1743, âgé de 60 ans. On a de lui dix comédies : le *Procureur arbitre*, la *Boîte de Pandore*, *Alcibiade*, l'*Impromptu de campagne*, le *Réveil d'Epiménide*, le *Mariage par lettre de change*, les *Ruses d'amour*, l'*Amour secret*, l'*Amour musicien* et l'*Actrice nouvelle*. Ces pièces, suivies de quelques poésies fugitives très-médiocres, forment 2 vol. in-12, Paris, 1741, et, réunies aux œuvres de Raimond Poisson, 4 vol. in-12, 1743. Le *Procureur arbitre* et l'*Impromptu de campagne* sont restés au théâtre. Le premier de ces ouvrages est une pièce épisodique, où tous les personnages ne sont pas également heureux ; mais celui du Procureur plaît par la droiture et la noblesse de ses sentiments. L'intrigue de l'*Impromptu de campagne* est extrêmement légère, mais l'idée en est gaie, et le dialogue facile et naturel ; on en a retenu quelques vers : on y désirerait plus d'élégance et de correction. L'*Actrice nouvelle* ne fut point jouée, parce qu'une fameuse comédienne du temps crut se reconnaître dans la peinture un peu satirique du principal personnage. Voisenon nous apprend que Poisson était le bel-esprit de la maison de madame de Carignan ; et il ajoute que ses comédies, quoique froides, étaient plus amusantes que lui. Madame de Gomez était sa sœur, et François Ar-

noult Poisson de Roinville, son frère. — Ce dernier débuta, le 21 mai 1722, par le rôle de Sosie, dans Amphitryon; il fut reçu au mois de juillet 1723, et mourut le 24 août 1753. C'était malgré son père, qu'il avait pris l'état de comédien. Paul Poisson l'avait mis au service, en lui faisant obtenir une compagnie de cavalerie: mais il la quitta, s'embarqua pour les Grandes-Indes, et, revenu en France, suivit quelques troupes d'acteurs de province. Quand il se crut en état de remplir les rôles de son père, et de son grand-père, il se rendit secrètement à Paris en 1722, et sollicita, sous main, un ordre de début. Le père, en ayant eu connaissance, employa tous les moyens possibles pour s'opposer à ce début, craignant de voir déshonorer un nom, devenu célèbre au théâtre. François Poisson ne perdit pas courage; il alla trouver un ami de Paul, et fit demander à celui-ci la permission de jouer devant lui tel rôle que lui-même choisirait. Celui de Sosie dans Amphitryon ayant été désigné, le jeune Poisson se tira si bien de cette épreuve, que son père, l'embrassant avec des larmes de joie, reconnut son sang, et alla solliciter en personne la réception d'un aussi bon comédien. Outre les Crispins, François Poisson se chargea des marquis ridicules et des rôles de caractère outrés. Grimm, dans sa Correspondance (première partie, tome 1), donne les plus grands éloges à cet acteur, le dernier de sa race.

A-G-R.

POISSON. *Voyez* Marigny et Pompadour.

POISSONNIER (Pierre-Isaac), médecin et chimiste, naquit à Dijon, le 5 juillet 1720, d'une famille très-ancienne de cette ville. Ses premières études furent dirigées par un père éclairé, qui était pharmacien; il alla les continuer à Paris, et ne négligea rien pour s'instruire de tout ce qui est relatif à la pharmacie: mais c'était l'état de médecin qu'il voulait embrasser. Presque dès le moment de son agrégation à la faculté, il eut la vogue dans l'exercice de l'art de guérir. Il obtint, en 1746, le grade de docteur; et trois ans après il eut l'agrément du Gouvernement pour remplacer, moyennant finance, dans sa chaire, Dubois, professeur de chimie au collége de France. Il garda cette chaire jusqu'en 1777. Peu de matières scientifiques lui étaient étrangères, et il parlait sur toutes avec autant de correction que de facilité. Helvétius, père de l'auteur du livre de l'*Esprit*, ne pouvant plus, en raison de son grand âge et de ses infirmités, se livrer à ses fonctions d'inspecteur des hôpitaux militaires, le choisit en 1754 (peu de temps avant sa mort), pour son suppléant. Poissonnier fit, en 1758, un changement assez important dans les formules latines des médicaments pour les hôpitaux, et fournit celles qui manquaient. Ayant appris tout ce qui, théoriquement, est relatif aux maladies, trop communes dans les camps et dans les armées, il voulut acquérir la pratique: il demanda donc, et on lui accorda la place de premier médecin des cent mille hommes qui servaient en Allemagne, en 1757 et 1758. Vers la fin de cette dernière année, il reçut du Gouvernement l'ordre d'aller en Russie, pour contribuer, disait-on alors, au rétablissement de la santé de l'impératrice Élisabeth; mais, en réalité, la cour de Versailles désirait avoir un homme qui pût s'occuper avec cette princesse, ou à portée d'elle, de négo-

ciations secrètes. Elle accueillit Poissonnier de la manière la plus flatteuse. L'étiquette ne permettait pas que la czarine admît à sa table ceux qui n'étaient pas révêtus du titre de lieutenant-général de ses armées. Il fallut bien le donner au médecin français, et il en porta les marques distinctives. Alors Poissonnier eut presque tous les jours l'honneur d'être le convive d'Elisabeth. Il profita de l'estime et des égards qu'elle lui témoignait pour remplir la mission dont il était chargé, et la remplit avec succès. Mais fatigué, au bout de quelque temps, du rôle qu'il jouait, et craignant les orages de cour dans lesquels il pouvait être précipité; enfin, déterminé principalement par l'amour du pays, il sollicita son retour en France. L'impératrice ne négligea rien pour le retenir; tout fut inutile. Il partit comblé de dons et de témoignages de regrets. Arrivé à Paris, en 1761, il descendit chez le duc de Choiseul. Ce ministre avait seul reçu les dépêches de Poissonnier, qu'il mettait, aussitôt, sous les yeux de Louis XV: ce monarque les lisait avec le plus grand intérêt. M. de Choiseul voulut persuader au docteur de consacrer le reste de sa vie à la diplomatie; celui-ci s'en tint à demander le titre honorifique de conseiller d'état, qui lui fut donné sans fonctions et sans appointements. On y joignit une pension de 12 mille livres; mais Poissonnier renonça dès-lors aux 9 mille livres attachées annuellement à la place de médecin consultant du roi, dont il avait été gratifié en 1758. En partant pour Pétersbourg, il avait sacrifié son état et une clientelle aussi brillante que nombreuse. N'ayant plus les mêmes avantages à espérer, il tourna ses vues vers des occupations analogues. La place d'inspecteur et de directeur-général de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie des hôpitaux, dans les ports de France et dans les colonies, manquait encore à la marine: il n'eut pas de peine à prouver la nécessité de la créer, et il en fut le premier titulaire. Il conserva cette place jusqu'à ce qu'elle fût supprimée en 1791, et même long-temps après, quoiqu'il n'en touchât plus les honoraires, qui se montaient à quatorze mille francs. Il avait établi, en 1768, des cours d'anatomie, de chirurgie et de botanique, et institué des concours dont il était le juge. Jamais la marine n'a eu des officiers de santé aussi instruits que pendant le temps que Poissonnier dirigeait cette partie du service militaire. Il fut surtout utile, en 1779, lorsqu'une épidémie exerça ses ravages sur les flottes combinées de France et d'Espagne, qui ne purent se dispenser de rentrer dans le port de Brest. Poissonnier fut enfermé, pendant le règne de la terreur, dans la prison de Saint-Lazare, avec sa femme et son fils. La chute de Robespierre lui fit recouvrer sa liberté. Ses écrits sont en petit nombre. Elie Col de Vilars, membre de la faculté de médecine de Paris, avait publié un *Cours de chirurgie* incomplet: Poissonnier le termina, en 1742, par un cinquième volume, qui traite des luxations et des fractures; et par un sixième volume, publié en 1760, qui est un Dictionnaire français-latin des termes de médecine et de chirurgie. Il imprima encore, en 1783, un *Abrégé d'anatomie à l'usage des élèves en chirurgie dans les écoles de la marine.* Cet abrégé n'est que la rédaction des leçons de Courcelles, premier médecin de la marine à Brest. Poissonnier leur donna le complé-

ment en y ajoutant la splanchnologie. Enfin, on a de lui, deux Discours prononcés, l'un à Pétersbourg, en 1759, l'autre au collége de France, en 1782, à l'occasion de la naissance du Dauphin. Il avait été nommé vice-directeur de la société royale de médecine, dès l'époque où elle fut créée (1776). Du reste, il était membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe. Il devint, en 1765, associé libre de l'académie des sciences. En 1751, où il y eut beaucoup d'aliénés pendant l'été, il crut avoir trouvé un remède pour les guérir, ou du moins pour atténuer leur maladie. Il avait concouru aux expériences faites, à Pétersbourg, en 1759 et 1760, sur la congélation du mercure; expériences dont il envoya une relation circonstanciée à l'académie des sciences. Ce qui lui fit le plus d'honneur, ce fut d'avoir inventé, en 1763, un appareil distillatoire pour dessaler l'eau de la mer (1). Bougainville, dans la relation de son Voyage autour du monde, dit qu'il dut le salut de son équipage à l'usage de l'eau distillée avec cette machine, dont un Anglais, M. Irwin, prétendit, en 1772, s'approprier la découverte. Cet Anglais alla même la présenter au parlement d'Angleterre, et obtint une récompense de cinq mille livres de rente. Bientôt on rendit justice à Poissonnier. Ce savant médecin avait vécu dans l'union la plus intime avec Buffon, Barthélemy, Thomas, D'Alembert, Duclos, etc. Il apportait dans la société un esprit plein de grâce et sans nul apprêt. Il aimait surtout les beaux-arts et les objets d'histoire naturelle; et il en avait rassemblé de précieux échantillons : sa collection de choses rares ou intéressantes avait une très-grande valeur. Parvenu à l'âge de 76 ans, il paraissait jouir d'une parfaite santé, lorsqu'un mal local, combiné avec une fièvre quotidienne, l'enleva, le 15 septembre 1798. Il avait été marié deux fois; sa première femme, nourrice du duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, jouissait à la cour d'une grande faveur, et, à Paris, de beaucoup de considération. Un fils, né de ce mariage, remplit, d'une manière distinguée, à l'âge de dix-neuf ans, la place d'avocat-général au parlement de Bourgogne, et parla dans le procès relatif au général Lally. Sue prononça l'*Éloge de Poissonnier*, à la séance de la société de médecine, le 12 novembre 1798 : l'esprit de cet Eloge est tout-à fait républicain. On trouve une Notice sur la vie du même personnage, donnée par Lalande, dans le Magasin encyclopédique, 4e année, 1798, tome IV, p. 456.

L—P—E.

POITEVIN (Jacques), physicien et astronome, naquit à Montpellier, en 1742, d'une famille protestante, qui de la Touraine était venue s'établir en Languedoc. Ayant perdu son père fort jeune, il fut élevé par sa mère avec les plus grands soins : il hésita, après ses premières études, entre la culture des lettres et celle des sciences, et se décida pour les dernières. Ses premiers maîtres furent De Ratte et d'Anysi; et il entra, sous leurs auspices, dans la société royale des sciences, avant l'âge de vingt-trois ans. La fortune dont jouissait Poitevin, lui permit de tirer de l'Angleterre d'excellents instruments d'astronomie, qu'il employa tout le reste de sa vie, soit à l'observatoire de

(1) L'appareil de Poissonnier a été simplifié et perfectionné de nos jours; mais on en fait peu d'usage. Le procédé de carboniser l'intérieur des futailles, inventé par Berthollet, et plus encore celui de conserver pure l'eau douce dans des vases de fer, ont fait presque généralement abandonner le procédé de la distillation de l'eau de mer.

Montpellier, soit dans une terre qu'il avait aux environs de cette ville; et le résultat de ses nombreux travaux en ce genre, est consigné dans les Mémoires de l'académie des sciences, dans la Connaissance des temps, dans les Recueils des assemblées publiques de la société royale de Montpellier, etc. Indépendamment de ces écrits, Poitevin a publié un *Essai sur le climat de Montpellier*, 1803, in-4°. Cet ouvrage étendu, et le fruit d'un travail de beaucoup d'années, contient des vues générales sur la nature et la formation des météores, et les principaux résultats des observations faites à Montpellier, depuis la fondation de sa société royale des sciences, en 1706. Les travaux de cette espèce s'appliquent directement, et ils ont, en effet, été apliqués à la médecine et à l'agriculture. Poitevin vivait au milieu d'une ville toute médicale, et fut l'ami des plus habiles médecins de son temps; il possédait des connaissances très-étendues en économie rurale, à la pratique de laquelle il donnait beaucoup de temps et de soins. Sa mémoire est restée chère à ceux des amis des sciences et des lettres, qui savent tout ce qu'il fit et tout ce qu'il desira pour en favoriser la culture et hâter les progrès. Notre académicien, communicatif et obligeant, remplit, à différentes époques, des places administratives, avec non moins de zèle que de délicatesse. Il mourut à Montpellier, en 1807. Son éloge fut prononcé dans la société des sciences et belles-lettres de cette ville, le 7 avril 1808, par M. Martin de Choisi, et imprimé, in-4°., dans la même année, et dans la même ville. Z

POITIERS (Pierre de), chancelier de l'église de Paris, ne doit être confondu, ni avec un Pierre de Poitiers, moine de Cluni, au douzième siècle, secrétaire de Pierre le Vénérable, et auteur de poésies latines, de lettres et opuscules en prose; ni avec un *Petrus Pictavinus*, qui était, au commencement du treizième siècle, religieux de Saint-Victor, à Paris, et qui a composé un pénitentiel. Celui qui est le sujet de cet article, naquit à Poitiers ou en Poitou, sous le règne de Louis VI, et mourut à Paris, sous celui de Philippe Auguste. Il donna, pendant trente-huit ans, des leçons de théologie dans les écoles parisiennes: en 1169, il fut appelé à la chaire que Pierre Comestor avait remplie. Cinq livres de sentences, achevés par lui avant 1175, doivent être considérés comme un résumé de ses leçons. Ce théologien était devenu si fameux en 1180, que son nom figure avec ceux de Gilbert de la Porée, d'Abélard et de Pierre Lombard, dans l'ouvrage alors composé par Gautier de Saint-Victor (1), et où

(1) Gautier de Saint-Victor a été désigné comme abbé de la communauté de ce nom, par Noel Alexandre, par Fabricius, par Mabillon; et les auteurs du *Gallia christiana nova* l'ont identifié avec Gautier, qui mourut en 1162, après avoir gouverné quelque temps cette abbaye. Mais Duboulay, Fleury, Pagi, ne donnent à Gautier que la qualité de prieur, ce qui est beaucoup plus exact. Il n'avait même rempli, jusqu'en 1173, que la fonction de sous-prieur. Pour ne pas le confondre avec un abbé mort en 1162, il suffisait d'observer qu'il parle, dans ses livres, du concile de Latran, tenu en 1179. Comme il dit que ce concile vient d'être célebré depuis peu de temps, *nuper*, on ne peut guère retarder au-delà de 1180 ou 1181, l'époque où il écrivait. Voilà d'ailleurs tout ce qu'on sait de sa vie; et la date de sa mort est ignorée. Il pourrait être l'auteur d'une lettre à sainte Hildegarde, publiée par dom Martène, et d'un Dialogue, resté manuscrit, sur les opinions de Hugues de St.-Victor. Mais son principal ouvrage est celui qu'il a composé *contre les quatre labyrinthes* (Abelard, Gilbert, Pierre Lombard et Pierre de Poitiers). Ce traité polémique est aussi demeuré manuscrit, et n'est connu que par les longs extraits que Duboulay en a imprimés dans le tome II de son Histoire de l'université de Paris. L'ouvrage de Gautier est divisé en quatre livres, dont le premier est employé surtout à réfuter la proposition de Gilbert, que J.-C. en tant qu'homme n'est point quelque chose. Abelard est particulièrement attaqué dans

ces quatre docteurs sont appelés les quatre labyrinthes de la France. En ce temps, les théologiens étaient partagés en trois écoles : la première s'en tenait à l'enseignement et au langage de l'Écriture sainte, et des Pères de l'Église; la seconde appliquait à la théologie la dialectique d'Aristote; la troisième gardait une sorte de milieu, et n'admettait les argumentations et les formes péripatéticiennes qu'autant que les conclusions se rapprochaient des dogmes reçus dans l'Église universelle. Pierre de Poitiers appartenait à la deuxième de ces classes; et, à ce titre, il est sévèrement censuré par Gautier de Saint-Victor. On possède toutes les pièces de ce procès; car dom Mathoud a publié les cinq livres de Pierre de Poitiers, à la suite des Œuvres de Robert Pullus (Paris, 1655, in-fol.): on y peut trouver, sans doute, beaucoup trop de subtilités scolastiques, mais on n'y rencontre aucune proposition condamnable comme expressément contraire à quelque dogme. Il est vrai que l'autorité de la Bible est rarement invoquée dans ce cours de théologie; et cela peut sembler d'autant plus étonnant, que le docteur poitevin a laissé plusieurs autres écrits destinés à expliquer les Livres sacrés, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, les Psaumes, des parties du Nouveau-Testament. Tous ces commentaires sont restés manuscrits; mais on a imprimé un abrégé généalogique et chronologique de la Bible, qui pouvait leur servir de préface ou d'appendice. Ulric Zuingle le Jeune, et dom Pez, en publiant cet opuscule, l'attribuaient à Pierre de Poitiers, moine de Cluni; les manuscrits portent seulement, *Petri Pictaviensis*, sans ajouter *cancellarii;* ensorte que la question peut paraître indécise. Si elle valait la peine d'être discutée, nous croyons qu'on reconnaîtrait le chancelier de Paris pour le véritable auteur de cette chronologie. On lui fait honneur d'une invention qui devait faciliter alors l'enseignement élémentaire, et que l'abbé Lebeuf explique en ces termes : « Comme les livres coûtaient beaucoup à écrire, et que la gravure » n'était pas usitée... il y avait, sur » les murs des classes, des peaux » étendues, où étaient représentées, » en forme d'arbres, les histoires et » généalogies de l'ancien Testament, » etc.... Pierre de Poitiers, chancelier de Notre-Dame de Paris, est » loué dans un Nécrologe, pour avoir » inventé ces espèces d'estampes, à » l'usage des pauvres étudiants, et » en avoir fourni les classes. » Il a souscrit, en sa qualité de chancelier, plusieurs actes : par exemple, une charte de l'évêque de Paris, Maurice de Sully, en 1184. Célestin III, après 1191, le chargea de pacifier un différend entre les moines de Saint-Éloi et l'abbaye de Saint-Victor. En 1196, il délivra une copie authentique de la permission accordée par Philippe Auguste, à l'église de Paris, de bâtir une maison près du Petit-Pont. Depuis, Innocent III lui adressa une épître au sujet d'une contestation entre la comtesse de Blois, et le cha-

le deuxième; Pierre Lombard et Pierre de Poitiers sont réfutés dans le troisième; et le quatrième contient des invectives contre les philosophes, contre les dialecticiens, contre Aristote, contre les hérétiques, au nombre desquels est rangé saint Jean Damascène. En général, ce traité ne donne pas une très-haute idée de la science du prieur de Saint-Victor, ni de sa modération, ni de son équité; car, ainsi que l'a remarqué Noël Alexandre, il impute fort injustement à l'infortuné Abelard, l'hérésie de Bérenger sur l'Eucharistie. On aurait aussi beaucoup de peine à retrouver dans les livres du Maître des Sentences, les erreurs qui lui sont ici attribuées; et ce qu'on voit le mieux dans l'ouvrage de Gautier, c'est que les haines théologiques de ce temps-là étaient alimentées par des controverses bien obscures et bien fastidieuses. D—N—U.

pitre de Chartres. Les frères Sainte-Marthe, dans le *Gallia Christiana vetus*, et, en les prenant pour guides, Casimir Oudin et Fabricius, ont supposé que Pierre de Poitiers avait, dans sa vieillesse, après l'an 1200, occupé le siége épiscopal d'Embrun, et qu'il y était mort en 1205 : c'est une erreur qui provenait de l'inattention avec laquelle on avait lu un texte de la Chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, où il est dit, au contraire, que Pierre de Poitiers mourut chancelier à Paris, en cette même année. Ce point a été si bien éclairci, en 1735, par les Bénédictins, dans le tome III du *Gallia Christiana nova*, qu'il est étonnant que Dominique Mansi ait laissé subsister la méprise de Fabricius, dans l'édition qu'il a donnée, en 1759, de la Bibliothèque latine du moyen âge. Du reste, Pierre de Poitiers n'était qu'un théologien scolastique, qui n'a eu de célébrité que parce qu'il a plu à Gautier de Saint-Victor, de l'associer à trois personnages plus renommés. D-N-U.

POITIERS (Diane de). *Voy.* Diane.

POIVRE (Pierre), voyageur, né à Lyon, en 1719, d'une famille de négociants estimés, fut élevé dans un pensionnat tenu à la campagne par les missionnaires de Saint-Joseph. Il donna dès-lors de si grandes espérances, par son ardeur pour l'étude, que les missionnaires désirèrent se l'attacher : il y consentit avec empressement, fut adressé aux missions étrangères à Paris ; et après y avoir achevé sa théologie, il consacra quatre années aux études préliminaires qu'exigeait sa destination future : la botanique, l'histoire naturelle, les procédés des arts et manufactures, le dessin, la peinture, etc. ; car on sait que c'est en portant les sciences et les arts de l'Europe dans les contrées où ils étaient envoyés, que les missionnaires obtenaient le moyen de s'y établir, et d'y propager les lumières de l'Évangile. Poivre partit, à vingt ans, pour la Chine et la Cochinchine, y apprit les langues de ces deux pays, et recueillit une foule d'observations précieuses de tout genre. Il revenait en France pour s'engager définitivement dans la carrière qu'il avait choisie, lorsque le vaisseau qui le ramenait fut attaqué par les Anglais, au détroit de Banca. Le jeune missionnaire porta ses secours aux lieux les plus exposés, eut le bras emporté, fut fait prisonnier, conduit à Batavia, renvoyé à Pondichéri, où il se trouva lors de la brillante expédition de Madras, et des funestes querelles de Dupleix et de La Bourdonnaie ; de là il vint à l'île de France, en repartit avec La Bourdonnaie, fut repris par les Anglais, en face des côtes de France, conduit à Guernesey, et rendu, à sa patrie, peu de jours après, par la paix de 1745. Pendant le cours de sa captivité, durant ces traversées, dans les diverses relâches, quoique si jeune encore, blessé, malade, supportant les plus cruelles privations, exposé à tous les périls, il continua, avec une incroyable activité, à étudier, à noter tout ce qui se liait aux connaissances géographiques, à l'histoire naturelle, à l'administration, au commerce des diverses colonies qu'il eut occasion de visiter : une piété céleste animait son courage, comme le pur patriotisme excitait son zèle. A son retour, il en présenta le résultat à la compagnie des Indes, et aux commissaires du roi près de cette compagnie ; il leur indiqua deux projets d'une haute im-

portance : celui d'ouvrir un commerce direct de la France avec la Cochinchine, celui de transplanter dans les îles de France et de Bourbon les épiceries dont la culture était jusqu'alors concentrée dans les Moluques. On fut frappé de la grandeur et de l'utilité de ces vues : on voulut le charger de l'exécution : il résista ; mais il lui fallut obéir, lorsqu'on exigea de lui ce dévouement dans l'intérêt du service du roi et de son pays. Il repart donc, arrive à la Cochinchine, y déploie le caractère d'un ministre du roi de France, caractère jusqu'alors inconnu dans cet empire, y est admis aux communications les plus familières avec le souverain, y lutte contre les intrigues de ses favoris, des mandarins, et obtient l'établissement d'un comptoir français à Faï-fo. Ayant ainsi complètement réussi dans le premier objet de sa mission, il entreprend de remplir le second ; mais il est contrarié par des obstacles de tout genre : il touche à la Chine, visite les Moluques, les Philippines, séjourne à Manille, y obtient des Espagnols la liberté du roi d'Iolo, qui devint pour lui un ami dévoué, et seconda depuis tous ses plans : il revient apporter à l'île de France quelques plants d'épicerie, sauvés avec peine, y déposer les renseignements qu'il avait recueillis, y chercher les instructions de la compagnie des Indes. Mais cette compagnie était en proie à la discorde : elle avait oublié son voyageur. Poivre n'en continue pas moins ses explorations, au milieu de nouveaux dangers, retourne hiverner à Madagascar, et étudie cette île, si mal connue, et ses habitants si mal jugés. Repassant en Europe, il est fait, une troisième fois, prisonnier par les Anglais, conduit en Irlande, mais reçu et traité avec les plus grands égards. A son arrivée en France, en 1757, il rendit compte de sa mission ; mais la décadence de la compagnie des Indes en fit négliger les résultats. Poivre se retira à Lyon, y vécut à la campagne, s'occupa d'agriculture, d'économie politique. Nommé membre de l'académie de cette ville, il coopéra très-activement à ses travaux : sans avoir rien publié, il avait déjà toute la considération d'un savant ; il correspondait avec plusieurs hommes célèbres, avec le ministre Bertin. Cependant la compagnie des Indes n'existait plus ; les colonies de l'île de France et de Bourbon étaient livrées au désordre, à l'abandon : Poivre fut arraché à sa retraite, au bout de neuf ans, appelé à Paris, par le duc de Praslin ; contraint, malgré sa répugnance, d'accepter les fonctions d'intendant de ces colonies : il se hâte d'aller faire ses adieux à sa ville natale, y épouse une compagne, digne par ses vertus et son courage de s'associer à ses destinées, et s'embarque en 1767, comblé des témoignages de la confiance et de l'estime personnelle du roi ; il avait reçu le cordon de Saint-Michel, et des lettres de noblesse. On lui avait donné des pouvoirs étendus ; mais on lui avait malheureusement associé un chef militaire, qui devait contrarier toutes ses opérations. Il administra, pendant six ans, les îles de France et de Bourbon : non-seulement il en répara tous les désastres, mais il en fut véritablement le créateur ; non que La Bourdonnaie n'eût déjà entrepris ce grand ouvrage, mais trop d'obstacles avaient arrêté et bientôt anéanti les fruits de ses sages opérations. La mémoire des hommes, qui ont rempli un rôle éminent dans la

carrière de l'administration publique ne mérite pas moins d'être consacrée que celle des hommes qui, dans les sciences, les lettres ou les arts, ont honoré l'humanité. Poivre fut un véritable modèle de l'administrateur : en lui les vertus privées étaient la source des vertus publiques ; au plus parfait désintéressement, il joignait une équité scrupuleuse, une sollicitude active et empressée pour les intérêts de ses administrés, une fermeté calme, une persévérance à toute épreuve, une égalité d'ame et d'humeur inaltérable : les travaux publics, les établissements de charité, d'agriculture, les finances, les expéditions maritimes, l'administration de la justice, tout fut organisé par ses soins, conduit, perfectionné par son zèle ; l'introduction des précieuses cultures de l'Inde à l'île de France, ne fut pas un des moindres bienfaits dont cette colonie lui fut redevable. Aujourd'hui qu'elle est séparée de son ancienne métropole, les détails des opérations qu'il exécuta, des plans qu'il avait conçus, ont perdu pour nous une portion de leur intérêt : mais la France en recueille encore les fruits à l'île de Bourbon ; elle les recueille à la Guiane, où les muscadiers, les girofliers, les autres semences introduites par Poivre, font espérer en ce moment un nouvel et propice avenir. L'humanité doit être reconnaissante des soins qu'il prit pour adoucir le sort des esclaves, des efforts qu'il fit pour arrêter le cours des odieuses entreprises qui accompagnaient la traite des noirs sur la côte d'Afrique. Poivre se trouva placé dans les circonstances les plus difficiles. L'approvisionnement des colonies en subsistances fut gravement compromis par les événements de la guerre ; il fut contrarié au-dedans, négligé par le ministère : il pourvut à tout par ses propres ressources ; l'affection et l'estime qu'il avait obtenues, et dans l'Inde, et auprès des peuplades sauvages, lui procurèrent des secours que les moyens ordinaires n'auraient pu fournir. Le jardin du Roi s'est enrichi d'un grand nombre de plantes qu'il lui a fait parvenir, de concert avec ses deux amis, Commerson et de Ceré. Les expéditions de MM. de Tremigon, d'Etchevery, Provost, Cordé, faites d'après ses directions, les observations astronomiques et géographiques de son ami l'abbé Rochon, entreprises d'après son invitation, ont rendu de nombreux services aux sciences. Le célèbre jardin de Monplaisir, formé par Poivre, à l'île de France, réunissait toutes les richesses végétales de l'Afrique et de l'Inde. Poivre revint en France, en 1773 : pendant deux ans, le ministère parut à peine informé de ses immenses travaux, et en oublia l'auteur. Mais Suffren lui paya du moins un juste tribut d'éloges : plus tard, le roi connut, par l'organe de Turgot, toute l'étendue des services du modeste administrateur, et les récompensa par une pension de 12,000 liv., et par des témoignages de satisfaction bien plus précieux aux yeux de Poivre ; il revenait cependant sans s'être enrichi. Il se retira dans une maison de campagne, appelé la *Fréta*, près de Lyon, sur les bords de la Saone. Il y vécut au milieu de sa famille et de ses amis, goûtant enfin un repos qu'il avait toujours désiré, chéri de tous ceux qui l'approchaient, et offrant, jusqu'au dernier moment d'une vie sans tache, l'exemple d'une philosophie

religieuse, et le caractère d'un véritable ami des hommes. Il mourut le 6 janvier 1786. Poivre réunissait les connaissances les plus étendues et les plus variées : il a lu des Mémoires d'un grand intérêt, dans les séances de l'académie de Lyon ; mais il n'a jamais voulu rien livrer à l'impression. Les *Voyages d'un Philosophe*, publiés sous son nom, sont un choix de fragments tirés de ses manuscrits, mais imprimés à son insu. Ils ont eu de nombreuses éditions; la dernière, publiée à Paris, en 1797, chez Dupont, est augmentée de plusieurs fragments, et précédée d'une notice sur la vie de Poivre, par Dupont de Nemours. Poivre a laissé en effet de nombreux manuscrits : nous avons eu l'occasion d'y jeter les yeux ; nous y avons trouvé un vrai trésor de pensées utiles, de sentiments élevés, de faits et d'observations de tout genre, fruits de ses voyages ou de ses méditations, sur toutes les branches de connaissances qui intéressent l'économie sociale. Poivre avait surtout étudié avec le plus grand soin le système colonial de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Espagne et du Portugal, en avait signalé les vices ou marqué les avantages ; il avait entrevu dès-lors les révolutions que ce commerce devait subir un jour. Mais, ce qu'on reconnaît surtout le plus constamment dans ses écrits, c'est une ame noble, bienveillante et pure. L'académie de Lyon a mis au concours l'éloge de Poivre, en 1818 ; le prix a été décerné à un jeune avocat, M. Torremberg, qui n'a point encore fait imprimer son ouvrage. En 1819, les habitants de l'île Bourbon ont délibéré de lui élever un monument, gage de leur reconnaissance, et, pensant qu'un monument digne de lui devait être un établissement utile, ont donné son nom, avec l'approbation du gouverneur M. Millius, à un pont construit sur une rivière dont le passage avait jusqu'alors coûté la vie à beaucoup de malheureux. D. G—o.

POIX (Louis de), capucin de la maison de Saint-Honoré à Paris, naquit en 1714, dans le diocèse d'Amiens. Il avait un goût décidé pour l'interprétation des livres sacrés, et toutes les dispositions nécessaires pour y réussir. Il se livra, dès 1742, avec beaucoup d'ardeur, à l'étude des langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque; sans négliger les connaissances propres à l'exécution du plan qu'il avait conçu, d'une nouvelle polyglotte, plus parfaite que toutes celles qui existent. Quelques-uns de ses confrères entrèrent dans ses vues, et résolurent de partager ses travaux. En 1744, le célèbre abbé de Villefroy, un des plus savants hommes qu'ait produits la France dans les langues orientales et surtout dans l'arménien, se mit à la tête d'une si noble entreprise, et en devint le directeur. Le père de Poix et ses confrères le reconnurent pour leur maître et pour leur guide. Ainsi le couvent des capucins fut transformé en une espèce d'académie asiatique, spécialement *consacrée au service de l'Église, aux progrès de la littérature, et même à la gloire de la patrie.* Cet établissement éprouva beaucoup de contrariétés : les capucins furent accusés d'avoir été excités par des intérêts personnels; mais ils trouvèrent des protecteurs. L'abbé de Villefroy leur adressa seize lettres, qui durent les encourager, et qui leur servirent de règle. Déjà le monde savant jouissait des prémices de leurs

veilles, quand ils reçurent du Saint-Siège des témoignages flatteurs d'une approbation authentique et solennelle. Benoît XIV les félicita par un bref du 9 avril 1755. Clément XIII adressa quatre brefs très-honorables au père Louis de Poix et à ses trois collaborateurs. Le régime de l'ordre de saint François, qui les avait sollicités, se glorifia hautement de cette marque de la bienveillance pontificale. En 1768, parut le fameux *Mémoire dans lequel on propose un établissement, qui, sans être à charge à l'État, rendra des services essentiels à l'Église, deviendra utile aux savants et aux gens de lettres, et contribuera à la gloire de la nation.* Ce Mémoire, rédigé par le P. Louis de Poix, est divisé en sept articles : 1°. Les capucins devaient faire des additions très-importantes à la polyglotte d'Angleterre ; 2°. rechercher soigneusement tout ce qui peut intéresser les églises d'Orient ; 3°. traiter à fond l'histoire, les coutumes et les religions de tous les peuples de l'Asie ; 4°. former des sujets pour les missions étrangères ; 5°. le roi est supplié d'autoriser l'établissement, par des lettres-patentes, sous le nom de *Société royale des études orientales* ; 6°. on répond aux difficultés des ennemis de la société ; 7°. on détermine une partie des réglements à suivre par les membres de la société. Nous ne craindrons pas de le dire, la *Société Asiatique*, fondée à Paris, le 1er. avril 1822, est établie sur le modèle de la société royale des capucins, mais d'après un plan moins vaste, sous quelques rapports, et d'ailleurs plus praticable. La vie d'un religieux, et surtout d'un religieux qui ne sort pas de sa cellule, est peu féconde en grands événements. Nous savons seulement que le père Louis de Poix mourut dans son couvent de la rue Saint-Honoré, en 1782. Ce religieux, et ses confrères Séraphin de Paris, Jérôme d'Arras, etc., ont publié successivement : I. *Prières que Nersès, patriarche des Arméniens, fit à la gloire de Dieu, pour toute ame fidèle à J.-C.* (1170), latin-français, réimprimé à la suite du *Mémoire*. II. *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques, et spécialement des Psaumes, relativement à la langue originale*, Paris, 1755-64, 16 vol. in-12. On y a inséré plusieurs Dissertations sur les lettres de l'abbé de Villefroy, dans lesquelles il est traité de la conduite de Dieu à l'égard de son Église depuis le commencement du monde. On y trouve aussi les Réponses des capucins à leurs antagonistes. C'est le fruit de plus de vingt années de travail. III. *Psalmorum versio nova, ex hebræo fonte ; cum argumentis et notis quibus duplex eorum sensus litteralis, imò et moralis, exponuntur*, Paris, 1762, in-12. IV. *Nouvelle version des Psaumes, faite sur le texte hébreu*, Paris, 1762, in-12. Ces deux volumes vont ordinairement avec les *Principes discutés*, et en font partie essentielle : « La traduction des Psaumes par les » pères capucins, dit l'abbé Ladvo- » cat, est édifiante, et conforme à » leurs *Principes discutés*. Il y a plu- » sieurs endroits traduits avec no- » blesse et avec majesté, surtout » ceux qui concernent le Messie et » les grandes vérités de dogme ou » de morale de notre sainte religion. » Mais je ne puis être de leur avis » sur la plupart des sujets qu'ils » donnent aux psaumes, ni sur les » explications qu'ils mettent en no-

» tes, ni enfin sur ce qu'ils appellent » *énallages, ellipses, termes énig-* » *matiques, ancien et nouvel Is-* » *raël*, et autres expressions sem- » blables. » (*Jugement et observations sur les traductions des psaumes, par les pères capucins*, etc., Paris, 1763, in-12.) Les capucins trouvèrent fort mauvais que l'abbé Ladvocat, qui avait approuvé comme censeur leur traduction des psaumes, la critiquât dans un ouvrage *ex professo*. Ils firent une *Réponse* assez aigre *au jugement de l'abbé* Ladvocat, et la publièrent à la fin du xve. volume des *Principes discutés*. Un ancien mousquetaire du roi, nommé M. de Saint-Paul, zélé partisan des capucins, le prit sur un ton encore plus haut que le leur, et traita fort cavalièrement le docte professeur de Sorbonne. (*Voyez* l'article LADVOCAT.) V. *Réponse à la lettre de M....., insérée dans le Journal de Verdun, pag.* 84, *février* 1755, *contre les lettres de l'abbé de Villefroy*, Paris, 1752, avec les lettres de leur savant instituteur, 2 vol. in-12. VI. *Essai sur le livre de Job*, Paris, 1768, in-12, 2 vol. Les bons pères ont osé voler de leurs propres ailes, et n'ont pas toujours suivi le sentiment de leur chef: ils témoignent, dans l'Avertissement, une crainte anticipée qu'on ne taxe leur plan d'*arbitraire*, de *systématique*, et même de *dangereux*: n'est-ce pas avouer qu'il mérite un peu ces dures qualifications? VII. *L'Ecclesiaste de Salomon, traduit de l'hébreu en latin et en français, avec des notes critiques, morales et historiques*, Paris, 1771, in-12. Ce volume, enrichi d'une bonne préface et d'une vie de Salomon, est déparé par deux pièces polémiques, contre un chanoine et un curé, remplies d'une indécente acrimonie. VIII. *Traité de la paix intérieure*, Paris, 1764, in-12. Ce Traité, de même que les *Lettres spirituelles sur la paix de l'ame*, le *Traité de la joie*, et la *Vie de sainte Claire*, a été réimprimé avec le nom du P. Ambroise de Lombez, mort en 1778; mais ils appartiennent à la société hébraïque. IX. *Lettres spirituelles sur la paix de l'ame*, Paris, 1762, in-12. X. Les *Prophéties d'Habacuc, traduites de l'hébreu, en latin et en français, précédées d'analyses qui en développent le double sens littéral et moral; et accompagnées de remarques et de notes chronologiques, géographiques, grammaticales et critiques*, Paris, 1775, in-12, 2 volumes On voit, par les approbations de cet ouvrage, que le père Louis de Poix et ses associés étaient de l'académie Clémentine. On y remarque également que, malgré les éloges prodigués par les censeurs de l'ordre aux travaux de capucins, leurs confrères des autres maisons en faisaient si peu de cas, qu'ils dédaignaient de retirer les exemplaires de souscription, et qu'il fallut un ordre exprès du général, du 28 juin 1775, pour les y contraindre. L'Avertissement dirigé contre le *système* de Kennicott, est plus fort en injures qu'en raisons. XI. Les *Prophéties de Jérémie*, etc., Paris, 1780, in-12, 6 vol. C'est un des meilleurs ouvrages des capucins. XII. Les *Prophéties de Baruch*, etc., Paris, 1788, in-12. Cet ouvrage était annoncé sous le titre du précédent; mais il ne parut que huit ans après. La traduction de Baruch est accompagnée d'une *Dissertation sur le vœu de Jephté* et de *Réponses critiques* à l'abbé Feller, à l'abbé du Contant de la Mollette, à un

curé du diocèse de Lisieux, etc. XIII. *Traité de la joie*, Paris, 1768, in-12. XIV. *Dictionnaire arménien, latin, italien et français*, manuscrit. M. Cirbied n'en dit presque rien dans la préface de sa *Grammaire arménienne*. Outre les ouvrages que nous venons d'indiquer, nous sommes assurés que les capucins en avaient préparé d'autres, que la révolution a sans doute empêché de publier. Un de leurs anciens confrères, curé dans une paroisse de la capitale, nous a plusieurs fois parlé de manuscrits déposés chez un particulier, qu'il ne nous a point nommé; nous ignorons ce qu'ils sont devenus. Quoi qu'il en soit, cette perte n'est peut-être pas très-regrettable: quoique les capucins aient fait preuve d'intelligence et de bonne volonté, leur travail est maintenant tombé, en grande partie, dans le discrédit le plus absolu. Personne ne lit leurs écrits, excepté toutefois les trois ouvrages de piété du P. Ambroise. On est étonné, avec l'abbé Feller, que l'assemblée du clergé ait paru approuver un *système réellement vain et creux, qui tend à dénaturer l'Écriture sainte, et à asservir l'éternelle parole de Dieu à une hypothèse grammaticale aussi arbitraire qu'éphémère, une idée qui approche du fanatisme;* ou, pour parler plus modérément, on est étonné que ces religieux aient fait de si belles promesses, et qu'ils ne les aient pas accomplies. Les contemporains de Louis de Poix ne virent que le bien, et l'encouragèrent; maintenant nous jugeons son travail avec impartialité, et ne considérons que le peu de succès. L—B—E.

POLAILLON. *V.* LUMAGUE.

POLE, ou POOL. *Voyez* POLUS.

POLÉMON, philosophe académique, était athénien (1). Son père, nommé Philémon, qui jouissait d'une grande fortune, favorisa son penchant pour les plaisirs, en le laissant disposer de sommes considérables. Un jour que celui-ci était ivre, il entra par hasard, la tête couronnée de fleurs, dans l'école de Xénocrate. Le philosophe parlait en ce moment à ses élèves des avantages de la tempérance : la brusque apparition de Polémon ne l'empêcha pas de continuer son discours; et il fit un tableau si vrai, si frappant, des suites humiliantes de l'ivrognerie, que Polémon rougit, pour la première fois, de l'état dans lequel il se trouvait. On assure qu'il renonça dès-lors à l'usage du vin. Polémon, admis au nombre des disciples de Xénocrate, mérita l'amitié de son maître, et fut son successeur. Ce philosophe s'était attaché surtout à commander aux mouvements de son ame : quand il assistait aux représentations du théâtre, il était impossible d'apercevoir la moindre émotion sur son visage, et jamais un sourire n'en altérait la constante gravité. On raconte qu'un jour il fut mordu à la jambe par un chien furieux, et que cet accident ne lui causa pas le plus leger trouble. Une autre fois qu'il était assis devant sa porte, un grand bruit s'étant fait entendre, il en demanda la cause : C'est, lui répondit-on, une émeute populaire; et il reprit la conversation où il l'avait laissée. Polémon disait que la philosophie ne consiste pas dans la recherche de vaines subtilités, mais dans la pratique de la vertu. C'était en se promenant dans les jardins qui en-

(1) Selon Laërce, il était né à Oete, bourg de l'Attique.

touraient sa maison, qu'il interrogeait ses élèves ou répondait à leurs questions, s'attachant moins à les instruire par des discours que par ses exemples. Il avait pris en tout Xénocrate pour modèle; et, par respect pour sa mémoire, il ne voulut rien changer à sa doctrine. Polémon mourut d'étisie, dans un âge avancé, vers l'an 272 avant J. - C. Ses ouvrages étaient déjà vraisemblablement perdus au temps de Laërce, puisqu'il n'en donne pas les titres dans la *Vie* de ce philosophe. Suivant Laërce, il eut pour disciples, Arcésilas, Cratès, et Zénon fondateur de la secte stoïque. W—s.

POLÉMON Ier., roi de Pont, vivait du temps de l'empereur Auguste. Ce prince ne possédait pas tout le pays qui, sous ce nom, avait formé l'héritage propre des princes de la race du grand Mithridate Eupator: il régnait seulement sur les contrées qui s'étendaient depuis les bords du Thermodon jusqu'aux frontières de la Colchide, et qui prirent depuis le nom de Pont - Polémoniaque. Polémon était fils de Zénon, rhéteur de la ville de Laodicée en Carie. En l'an 40 avant J.-C., Labiénus, qui avait été envoyé par Cassius et Brutus, auprès du roi des Parthes Orodes, pour en obtenir des secours, fit une irruption dans l'Asie mineure, pendant que Pacorus, fils du roi des Parthes, se rendait maître de la Syrie. Après la prise d'Antioche et la défaite de Décidius Saxa, lieutenant de Marc-Antoine, Labiénus s'avança, sans éprouver de résistance, jusqu'aux rives de la mer Égée. Les seules villes de Stratonicée et de Laodicée en Carie, refusèrent de lui ouvrir leurs portes : la première avait été excitée à ce refus par l'orateur Hybréas, et la seconde par Zénon, père de Polémon. Plus heureux qu'Hybréas, il parvint à sauver sa patrie; et il favorisa, par sa courageuse résistance, les succès que Ventidius et Antoine obtinrent en l'an 39 avant J.-C. Après la défaite des Parthes, Antoine récompensa Zénon en la personne de son fils, bien jeune encore. Le triumvir donna à Polémon la souveraineté d'une partie de la Cilicie, en lui conférant le titre de grand-prêtre de Jupiter à Olba : cette ville était la capitale d'une petite principauté, qui avait appartenu autrefois à une famille sacerdotale, issue de Teucer, fondateur de Salamine en Cypre. Polémon fut fait aussi dynaste des Lalasses et des Cennates, peuples voisins d'Olba. Antoine joignit ensuite à ces possessions la ville d'Iconium et son territoire, situés dans le voisinage. Pour lui témoigner sa reconnaissance, le nouveau pontife-souverain prit, sur ses monnaies, le nom de M. Antonius Polémon : c'était une marque de son dévouement pour son bienfaiteur. Polémon ne garda pas plus de deux ans la principauté d'Olba: vers l'an 37 avant J.-C., Antoine lui donna le titre de roi, et lui céda toute la partie orientale de l'ancien royaume du Pont. Quelques années auparavant, Antoine avait déjà donné ce royaume à un fils de Pharnace, appelé Darius. Ce prince était sans doute mort à cette époque : nous ne savons, au reste, rien de précis sur ce point; mais il résulte d'un passage de Strabon (liv. XII, p. 560), que Polémon dirigea une expédition militaire dans le Pont, contre un puissant dynaste, nommé Arsaces, qui s'était révolté, et qui avait tenté de se faire déclarer roi de Pont, sans le consentement du gouverneur romain. Cet événement dut arriver après la

mort de Darius; et Strabon observe que les fils de Pharnace assiégeaient ce rebelle dans la forteresse de Sagylium, située dans le voisinage d'Amasée, et qui passait pour imprenable. La mort de Darius peut seule expliquer cette révolution. Le siége traînait en longueur, quand Polémon et Lycomèdes, qui régnait dans une autre partie du Pont, vinrent se joindre aux fils de Pharnace. Arsace fut contraint par la famine à se rendre à ses ennemis, qui le mirent à mort. Il est probable que Polémon dut la couronne de Pont à la destruction de ce rebelle. Bientôt après il suivit le triumvir dans son expédition contre les Parthes, dont il partagea tous les revers. Le corps auxiliaire qu'il commandait, faisait partie de l'arrière-garde d'Antoine, demeurée sous les ordres d'Appius Statianus. Marc-Antoine avait pris les devants pour pénétrer plus promptement dans l'intérieur du pays ennemi. Pendant qu'il était occupé au siége de Praaspa, capitale de la Médie Atropatène, Phrahates, roi des Parthes, et Artavasde, roi des Mèdes, attaquèrent Statianus, qui avait déjà traversé toute l'Arménie, et avait passé l'Araxe. Ce général, embarrassé par tous les bagages qu'il avait ordre de conduire à Antoine, et d'ailleurs inférieur en forces à ses adversaires, perdit toute son armée, et, après une vigoureuse résistance, fut entièrement défait; les barbares ne firent qu'un très-petit nombre de prisonniers, parmi lesquels était Polémon, qui ne put recouvrer sa liberté qu'en payant une forte rançon. Cependant la captivité du roi de Pont fut utile à Antoine. En l'an 33 avant J.-C, le roi des Parthes et celui des Mèdes s'étaient brouillés au sujet du partage des dépouilles enlevées aux Romains, il en résulta entre eux une violente haine; ce ressentiment fit tourner Artavasde du côté des Romains : il résolut de s'adresser à Antoine qui, honteux des revers qu'il avait éprouvés dans sa campagne contre les Parthes, brûlait d'en tirer une vengeance éclatante. Polémon, qui avait été prisonnier d'Artavasde, fut chargé de cette négociation : elle se termina à la satisfaction des deux parties, par la conclusion d'une alliance offensive et défensive contre les Parthes, entre Antoine et les Mèdes. Antoine fut si content du service que Polémon lui avait rendu dans cette circonstance, qu'il joignit à ses états la possession de la petite Arménie, en l'an 33 avant J.-C. L'histoire nous laisse ignorer ce que Polémon fit depuis cette époque jusqu'en l'an 26, qu'il reçut d'Auguste le titre d'ami et d'allié du peuple Romain. Il est probable que dans la lutte entre les deux puissants rivaux qui se disputaient l'empire du monde, Polémon suivit le parti de son bienfaiteur. Ce fut, sans doute, pour cette raison qu'il n'obtint que si longtemps après la bataille d'Actium, qu'Auguste le confirmât dans la dignité royale qui lui avait été donnée par Antoine. Il existe, dans la collection de M. Allier de Hauteroche, une médaille unique de Polémon, qui paraît se rapporter à cet espace de temps : on n'y voit point la tête d'Auguste comme sur les monnaies plus récentes; et le roi n'y prend pas le prénom de Marc-Antoine, comme sur les premières médailles de son règne. Il n'y a que sa tête seule, et au revers une étoile avec la légende de ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΕΥΣΕΒΟΥΣ. C'est probablement à l'imitation des rois de Cappadoce, qu'il prit le sur-

nom d'*Eusèbes* ou *le Pieux*. En admettant Polémon au nombre des rois alliés de l'empire, l'an 26 avant J.-C., Auguste lui accorda les honneurs sénatoriaux ; ce qui était alors une faveur très-recherchée des princes tributaires. Une révolution arrivée, en l'an 14 avant J.-C., dans le Bosphore Cimmérien, fit reparaître Polémon sur la scène politique de l'Orient. Asandre qui, trente-quatre ans avant cette époque, avait détrôné son souverain Pharnace, fils du grand Mithridate, et qui depuis avait été reconnu par Auguste roi du Bosphore, venait de mourir âgé de quatre-vingt-treize ans. Un aventurier, nommé Scribonius, s'était aussitôt emparé de ses états et de sa veuve Dynamis, fille de Pharnace, et il avait pris le titre de roi. Quand Agrippa, gendre d'Auguste, apprit cette catastrophe en Syrie, où il se trouvait alors, il ordonna, par un message, à Polémon, de porter la guerre dans le Bosphore. Lorsque le roi de Pont y arriva, Scribonius n'était plus. Les Bosphoriens, ayant reconnu qu'il n'était pas, comme il le prétendait, petit-fils du grand Mithridate, l'avaient tué eux-mêmes. Ils ne voulurent pas néanmoins se soumettre à Polémon, qu'ils craignaient d'avoir pour roi ; celui-ci fut donc obligé de leur faire la guerre : il les vainquit ; mais il ne les soumit pas à son empire. Il recueillit le fruit d'une aussi sage conduite : quand Agrippa vint à Sinope, et que de là il passa dans le Bosphore pour en achever la réduction, il s'empressa de joindre ce royaume aux états que Polémon possédait dans l'Asie mineure. Bientôt après, celui-ci épousa la veuve d'Asandre. Cette femme, qui n'avait point eu d'enfant de ses deux premiers maris, n'en eut pas non plus de celui-ci. Dynamis mourut peu de temps après. Alors Polémon prit pour femme Pythodoris, fille de Pythodorus, riche citoyen de Tralles, dans la Lydie. Ce prince joignit encore la Colchide aux royaumes qu'il gouvernait déjà. Cependant Polémon n'était pas tranquille possesseur de ces états : de fréquentes révoltes, de rudes guerres qu'il eut à soutenir contre les nations scythiques, l'occupèrent pendant toute la durée de son règne. Il porta ses armes contre la ville grecque de Tanaïs. Cette cité, riche et puissante par son immense commerce, était située à l'embouchure du Tanaïs, dans les Palus Mœotides : elle tirait son nom de ce fleuve, et elle étendait sa domination sur plusieurs tribus de Mæotes, peuple Scythe, qui habitait dans son voisinage. Malgré sa puissance, cette ville ne put résister aux attaques de Polémon, qui s'en rendit maître, et la livra au pillage. La fortune abandonna ce prince dans une guerre qu'il fit aux Aspurgitains, nation qui habitait en Asie, sur les bords du Tanaïs : il tomba vivant entre les mains de ces barbares, qui le mirent à mort. On ignore à quelle époque précise arriva cet événement. Tout ce qu'on peut dire, avec certitude, c'est que Polémon vivait encore en l'an 2 avant J.-C. C'est au moins ce que l'on infère d'une inscription trouvée à Cumes, dans l'Éolide, qui apprend que Polémon était, dans cette ville, grand-prêtre de Rome et d'Auguste, qualifié sur ce monument, du titre de *Père de la patrie*. Comme on sait que c'est en l'an 2 avant J.-C., que l'empereur prit ce titre, il en résulte que Polémon vivait encore à une époque

postérieure, et qu'on ne doit pas craindre de se tromper beaucoup, en plaçant sa mort à l'an 1er. de J.-C. Des médailles des années 304 et 305 de l'ère du Bosphore, qui répondent aux années 8 et 9 de J.-C., présentent d'autres têtes que la sienne; ce qui prouve, comme on le sait d'ailleurs, qu'après le règne de Polémon, la couronne du Bosphore passa dans une autre famille. Ce prince laissa en mourant trois enfants en bas âge, sous la tutelle de leur mère Pythodoris. L'aîné, nommé Polémon, fut dans la suite roi de Pont. Zénon, le second, fut roi de la grande Arménie, sous le nom d'Artaxias; pour le troisième, c'était une fille dont on ignore le nom; elle fut mariée à Cotys V, roi de Thrace.—Polémon II, fils du précédent, après la mort de sa mère Pythodoris, devint roi de la partie du Pont que son père avait gouvernée. Il avait jusqu'alors partagé avec sa mère l'administration des affaires. La possession de son royaume paternel lui fut assurée par un sénatus-consulte, en l'an 39 de J.-C., sous le règne de Caligula. Il paraît que, dans le même temps, Polémon fut déclaré roi du Bosphore Cimmérien; car, lorsqu'en l'an 41, Claude donna la couronne de ce royaume à un certain Mithridate, descendant de Mithridate-le-Grand, on céda en échange à Polémon une partie de la Cilicie. Celui-ci fixa son séjour dans son nouveau royaume. Quelques années après, Polémon épousa Bérénice, fille d'Agrippa, prince de la famille d'Hérodes. Cette princesse, après la mort de son mari Hérodes, roi de Chalcis, voulant faire cesser les bruits injurieux qui circulaient au sujet de son commerce incestueux avec son frère Agrippa, fit proposer un mariage au roi Polémon, sous la condition qu'il embrasserait la religion juive. Ce dernier y consentit, afin d'obtenir les immenses trésors de Bérénice. Malgré cela, l'union des deux époux ne fut pas de longue durée. Bérénice quitta son mari pour retourner auprès de son frère; et Polémon abandonna la religion qu'il avait embrassée par avarice plus que par amour. Une médaille, encore unique, nous a révélé le nom d'une autre de ses femmes, dont le souvenir est échappé à l'histoire. Cette princesse s'appelait Tryphène. En l'an 65, Polémon II céda à Néron son royaume de Pont; et il ne lui resta plus que la portion de la Cilicie qu'il avait obtenue en échange du Bosphore Cimmérien. Depuis lors l'histoire ne fait plus aucune mention de ce prince.

S. M—n.

POLÉMON (Antoine), célèbre sophiste, était né à Laodicée, d'une famille consulaire. Il eut pour maîtres le philosophe Timocrate, Scopélion, Dion Chrysostome, et, selon Suidas, le rhéteur Apollophane. Il établit une école à Smyrne, et sa réputation y attira bientôt un grand nombre d'élèves de toutes les provinces de l'Asie, où l'éloquence était alors en honneur. Ses talents lui méritèrent la bienveillance des empereurs Trajan et Adrien (1); et il avait acquis une telle autorité dans Smyrne, que sa présence seule suffisait pour y comprimer les mouvements populaires. Antonin, nommé proconsul d'Asie, étant arrivé à Smyrne, logea dans la maison de Polémon, la plus belle de la ville. Le sophiste était alors absent : à son retour, il entra dans une fureur inconcevable, s'écria

(1) L'abbé Nicaise a publié une Dissertation (*De numo pantheo Hadriani*) sur une médaille d'Adrien, qui porte, au revers, les noms de Polémon de Smyrne,

que c'était une chose indigne, de le chasser ainsi de chez lui, et contraignit Antonin de chercher un autre logement au milieu de la nuit. Après l'avénement d'Antonin à l'empire, Polémon se rendit à Rome pour le complimenter au nom des villes d'Asie : l'empereur lui fit préparer un appartement dans son palais, en ajoutant qu'il ne voulait pas que personne l'en délogeât. Quelques jours après, un comédien vint se plaindre à ce prince que Polémon l'avait chassé du théâtre en plein jour : il m'a bien chassé, lui dit Antonin, de sa maison en pleine nuit, et je n'en ai pas porté de plaintes (*V.* Antonin, II, 289). Hérodes-Atticus, nommé intendant des villes libres d'Asie, s'empressa de visiter Polémon, qu'il désirait vivement de connaître, d'après sa haute réputation; après l'avoir embrassé, il lui demanda quand il aurait le plaisir de l'entendre : Aujourd'hui-même, si vous le voulez, lui répondit Polémon; et sur-le-champ il prononça un magnifique éloge d'Hérodes, et des grandes choses qu'il avait faites. Ce discours, que Polémon n'avait pu préparer, causa moins de plaisir encore que de surprise à Hérodes, qui se retira pénétré d'admiration pour les talents du sophiste. Il retourna l'entendre jusqu'à trois fois; et croyant devoir lui donner un témoignage de sa satisfaction, il lui fit présent de vingt-cinq talents. Polémon refusa cette somme : mais Hérodes ayant su qu'il n'agissait ainsi que parce qu'il la trouvait peu digne de lui, y ajouta cent-mille drachmes; et le sophiste ne voulut pas affliger plus long-temps Hérodes par un refus. On ne peut se faire une juste idée de la vanité de Polémon : il se croyait dispensé des moindres égards, même envers les rois et les princes. On raconte qu'un roi du Bosphore ne put obtenir la faveur de le voir qu'après lui avoir fait compter dix talents. Dans une de ses lettres, Hérodes-Atticus nous apprend que Polémon, en récitant ses ouvrages, s'agitait avec violence, qu'il frappait du pied, et s'emportait quelquefois jusqu'à sortir de sa chaire. Il eut pour rivaux de gloire, Marc de Byzance, Denys de Milet, et Favorin, rhéteur d'Éphèse, qui ne craignit pas de lui disputer la palme de l'éloquence. Dans la chaleur de la querelle, les deux concurrents ne s'épargnèrent pas les injures; ce qui leur fit tort à tous les deux. Attaqué d'une maladie articulaire, contre laquelle toutes les ressources de la médecine étaient inutiles, Polémon se retira dans sa patrie; et ne pouvant plus résister à la douleur, il se fit transporter dans le tombeau qu'il s'était fait préparer; puis s'adressant à ses amis : Fermez, leur dit-il, fermez le monument; il ne faut pas que le soleil puisse voir Polémon réduit à garder le silence. Ce sophiste n'avait pas plus de cinquante-six ans. Le plus célèbre des disciples de Polémon fut Aristide (*V.* ce nom, II, 441). Il ne nous reste de lui que deux *Déclamations*, dans lesquelles Cynégire et Callimaque font tour-à-tour l'éloge des vertus et du courage de leurs fils, morts à la bataille de Marathon : elles ont été publiées, pour la première fois, en grec, par Henri Estienne, avec les *Harangues* d'Himerius et de quelques autres rhéteurs, Paris, 1567, in-4°. Le P. Poussines a donné une édition séparée des Discours de Polémon, avec une version latine, Toulouse, 1637, in-8°. Philostrate, dans la *Vie* de ce sophiste, cite plusieurs autres Harangues de Polémon;

Fabricius en indique douze, dont il donne les titres dans la *Bibl. græca*, IV, 370, éd. de 1732. W—s.

POLÉMON, physiognomoniste, sur la vie duquel on n'a que des renseignements très-incomplets, était athénien, selon quelques auteurs; mais Sylburge et Fabricius n'ont pu se persuader qu'un écrivain si grossier et si incorrect fût né dans l'Attique. D'après quelques mots employés par Polémon, on peut conjecturer qu'il avait embrassé le christianisme; ce qui est plus certain, c'est qu'il est antérieur à Origène, qui l'a cité dans le premier livre de son ouvrage contre Celse. Le *Traité de physiognomonie*, que nous avons sous le nom de Polémon, paraît avoir beaucoup souffert de l'ignorance des copistes. Il a été publié, pour la première fois, par Camille Peruscus, à la suite des *Histoires diverses* d'Elien, Rome, 1545, in-4°. Fred. Sylburge l'a inséré, depuis, dans le sixième volume des *Œuvres* d'Aristote. Nicolas Petreius, de Corcyre, en a donné une version latine, dans un *Recueil* de quelques opuscules de Meletius, d'Hippocrate, etc., Venise, 1552, in-4°.; cette version a été réunie au texte grec, dans l'édition des *Scriptores physiognomoniæ veteres* (1), Altenburg, 1780, in-8°.; l'éditeur, Jean-Frédéric Franzius, l'a enrichie d'une bonne préface et de notes. Le traité de Polémon est divisé en deux livres: dans le premier, après avoir établi l'utilité de la physiognomonie, il trace les principes généraux de cette science; il parle de la forme de la tête, de la couleur des cheveux, du front, des yeux, des oreilles, du nez, de la respiration, du son de la voix, etc.; dans le second livre, il passe à l'application des principes qu'il vient de poser, et dépeint, presque toujours en peu de lignes, l'homme courageux, le timide, le spirituel, l'insensé, l'impudent, le colérique, le grand parleur, etc. Porta et quelques autres physionomistes plus récents, se sont approprié plusieurs des observations de Polémon, dont le plus grand nombre sont au reste très-ridicules. W—s.

POLENI (Jean), célèbre physicien et antiquaire, naquit à Venise, en 1683. Son père, après avoir servi comme volontaire dans les guerres de Hongrie, avait obtenu de l'empereur Léopold le titre de marquis du Saint-Empire, qui lui fut confirmé par la république de Venise. Doué de dispositions remarquables, et d'une vivacité d'esprit peu ordinaire, même en Italie, le jeune Poleni fit les études les plus brillantes: lorsqu'il eut terminé sa philosophie, il voulut suivre un cours de théologie, et s'y distingua comme s'il avait eu le projet d'embrasser cette carrière. Ce n'était point l'intention de ses parents, qui le destinaient à la magistrature; mais Poleni avait été initié par son père dans la connaissance des mathématiques et de la physique: il avait entrevu le charme de ces deux sciences; il fallut lui permettre de s'y livrer, et il y fit des progrès qui surpassèrent l'attente de ses maîtres. A vingt-six ans, il avait déjà donné des preuves si frappantes de sa capacité, qu'on lui offrit la chaire d'astronomie à Padoue; et le jeune professeur ne tarda pas d'ajouter par ses travaux à l'illustration de cette université. Au bout de six ans, il fut obligé, par des circonstances parti-

(1) Ce Recueil contient les traités d'Aristote, de Polémon, d'Adamantius et de Melampus.

culières, de passer à la chaire de physique; mais il n'en demeura pas moins attaché à l'astronomie: il continua d'observer les phénomènes célestes les plus dignes de remarque; et il en est peu d'importants qui lui aient échappé dans le cours de sa vie. D'après l'invitation du sénat de Venise, il tourna, bientôt après, ses études vers la science des eaux, si nécessaire dans la Basse-Lombardie; et il y acquit, en peu de temps, une telle réputation, qu'il devint l'arbitre de toutes les contestations qui s'élevaient à chaque instant entre les souverains dont les états étaient limités par quelque fleuve. Les Vénitiens lui confièrent la direction de tous les travaux en ce genre; et, malgré les occupations que lui imposait cette place, il fut obligé d'accepter, en 1719, la chaire de mathématiques, vacante par la retraite de Nicolas Bernoulli (*V.* ce nom). En 1738, il fut chargé de donner, à l'université, des leçons de physique expérimentale; et il forma, dans l'espace de quelques mois, un cabinet pourvu de tous les instruments nécessaires. Au milieu de tant de travaux, Poleni trouvait encore le loisir de faire des observations météorologiques; d'entretenir une correspondance active avec les savants de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et de publier des ouvrages qui ajoutaient, chaque année, à sa réputation. Il avait déjà remporté deux prix (1) à l'académie des sciences, quand elle lui fit expédier, en 1739, le diplôme d'associé étranger. Sans négliger la physique ni les mathématiques, Poleni s'occupait aussi d'antiquités; et il a mis au jour plusieurs Dissertations (2) sur des points qui n'avaient pas encore été résolus d'une manière satisfaisante, parce qu'il est rare qu'un antiquaire soit en même temps un habile astronome. A des connaissances si variées il joignait celle de l'architecture dont il avait fait une étude spéciale. En 1748, il fut appelé à Rome par Benoît XIV, pour examiner la coupole de Saint-Pierre; et il indiqua les moyens les plus propres à en prévenir les dégradations. Les services que Poleni rendait à Padoue, lui méritèrent la reconnaissance de cette ville, qui le mit au nombre de ses magistrats; charge dont il s'acquitta comme s'il n'en avait pas eu d'autres à remplir: mais sa santé, naturellement robuste, ne put résister à l'excès du travail; elle s'altéra peu-à-peu, sans diminuer son ardeur, et il mourut, le 15 novembre 1761, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ses restes furent déposés dans l'église de Saint-Jacques, où ses enfants consacrèrent à sa mémoire un monument décoré d'une épitaphe honorable. Mais les Padouans jugèrent que ce n'était pas assez pour l'homme qui avait répandu tant d'éclat sur leur ville; et

(1) En 1733, pour un *Mémoire* sur la meilleure manière de mesurer sur mer le chemin d'un vaisseau, indépendamment des observations astronomiques; et, en 1736, par un *Mémoire* sur la meilleure manière de préparer les ancres. Depuis son admission à l'académie, il obtint, en 1741, un troisième prix par un *Mémoire* sur la meilleure construction du cabestan. Ces différents ouvrages de Poleni ont été insérés dans les *Recueils* de l'académie, ainsi que des *Observations* et d'autres morceaux dont il serait trop long de donner les titres.

(2) Outre la *Dissertation* sur le temple d'Éphèse, citée n°. XIII, on a de Poleni, comme antiquaire, une *Lettre* critique, en italien, sur les anciens théâtres et amphithéâtres, imprimée avec une lettre de Jean Montenari, sur le même sujet, Vicence, 1735, in-8°.; — une *Lettre* à Scip. Maffei, dans la seconde édition de son *Recueil des antiquités de la France* Venise, 1734, in-4°. (*V.* MAFFEI); enfin, une *Dissertation sur l'obélisque* qu'Auguste fit élever dans le Champ-de-Mars, pour servir de style à une méridienne qu'il y avait fait tracer: elle est insérée dans l'ouvrage de Bandini, *Dell' obelisco di Cesare Augusto*, etc., Rome, 1750, in-fol.

ils décernèrent à Poleni une statue, qui fut l'un des premiers ouvrages de Canova. Une médaille a aussi été consacrée à sa mémoire par ordre du sénat de Venise. Les talents de Poleni l'avaient fait admettre dans toutes les sociétés littéraires d'Italie : il était, en outre, membre des académies des sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, etc. Sa douceur, sa modestie et son extrême obligeance lui avaient procuré de nombreux amis : il avait beaucoup d'élévation dans l'esprit, de constance, de fermeté, de franchise dans le caractère ; et il était plein de candeur et de piété. On a de Poleni : I. *Miscellanea : de barometris et thermometris ; de machinâ quâdam arithmeticâ ; de sectionibus conicis in horologiis solaribus describendis*, Padoue, 1709, in-4°. Ce Recueil contient une Dissertation sur les baromètres (3) et les thermomètres, dans laquelle il propose plusieurs moyens de les construire et de les graduer pour éviter les défauts qu'il y avait remarqués ; une méthode de décrire les sections coniques qui représentent les arcs des signes dans les cadrans ; et la description d'une machine arithmétique, qu'il avait imaginée, sur ce qu'il avait ouï dire de celles de Pascal et de Leibnitz. Mais, ajoute Grandjean de Fouchy, quoique cette machine fût très-simple, et d'un usage facile, il n'eût pas plutôt entendu parler de celle que Brauer, célèbre mécanicien de Vienne, avait présentée à l'empereur, qu'il brisa la sienne, et ne la voulut plus jamais rétablir. II. *Dialogus de vorticibus cœlestibus*, ibid., 1712, in-4°. C'est un traité des tourbillons. Il essaie d'y donner, par le moyen de cette hypothèse, une explication satisfaisante des phénomènes astronomiques, non dans la prétention d'assurer la vérité ou la fausseté de l'hypothèse, mais pour ouvrir la voie à la recherche de la vérité. Il avait retouché depuis cet ouvrage, et il se proposait d'en donner une nouvelle édition ; mais ses occupations l'obligèrent de renoncer à ce projet. III. *De Physices in rebus mathematicis utilitate oratio*, ibid., 1716, in-4°. ; réimprimée avec des *Observations* sur l'éclipse de lune de 1720, ibid. ; et insérée par J. Erhard Kapp, dans les *Clariss. virorum orationes selectæ*, Leipzig, 1722. IV. *De motu aquæ mixto libri duo ; quibus nonnulla nova pertinentia ad æstuaria, ad portus atque flumina continentur*, ibid., 1717, in-4°. Cet ouvrage, dit Grandjean de Fouchy, fut un grand pas vers la perfection de la science des eaux. V. *De castellis per quæ derivantur aquæ fluviorum*, etc., ibid., 1718, in-4°. L'auteur rapporte, dans cet ouvrage, un grand nombre d'expériences intéressantes sur le mouvement des eaux. Montucla en a cité quelques-unes dans l'*Hist. des Mathématiques*, III, 684 et suiv. VI. *Prælectio de Mathesis utilitate*, ibid., 1720, in-4°. VII. *L. Jul. Frontini de aquæductibus urbis Romæ Commentarius restitutus atque explicatus*, ibid., 1722, in-4°., avec 15 pl. Les corrections de Poleni sur le traité de Frontin, ont été reproduites par Adler, dans l'édition qu'il en a donnée, Altona, 1792, in-8°. ; et M. Rondelet en a

(3) Poleni donna, en 1711, dans le *Journal littéraire d'Italie*, une seconde *Dissertation sur le baromètre*. Ce journal, ainsi que les *Acta Lipsensia*, les *Mém.* de l'académie de Pétersbourg, et les *Transactions philosophiques* contiennent d'autres morceaux de Poleni, dont on ne donne pas les titres, parce qu'il suffit d'indiquer aux curieux les ouvrages où ils pourront les trouver.

adopté plusieurs dans sa traduction du *Commentaire* sur les aqueducs de Rome, Paris, 1820, in-4°., avec atlas (*V.* Frontin). VIII. *Ad abbatem Grandum* (Grandi) *epistolæ duæ de telluris formâ; observatio eclipsis lunaris Patavii anno* 1723; *et de causâ motûs musculorum*, Padoue, 1724, in-4°. IX. *Ad Joan. Jacob. Marinonum epistola in quâ agitur de solis defectu anno* 1724, *Patavii observato*, Vienne, 1725, in-4°.; inséré dans les *Acta eruditor. Lipsensium*, même année. X. *Epistolarum mathematicarum fasciculus*, Padoue, 1728, in-4°. Poleni joignit à ce Recueil un petit traité devenu très-rare, de la *Mesure des eaux*, par Jean Buteo. XI. *Utriusque Thesauri antiquitatum Romanarum Græcarumque supplementa*, Venise, 1735, 5 vol. in-fol. Ce Recueil, qui fait suite à ceux de Grævius et de Gronovius, est assez rare en France. Sur 66 pièces qu'il renferme, les tomes IV et V en contiennent plusieurs qui étaient inédites. XII. *Exercitationes Vitruvianæ, seu commentarius criticus de Vitruvii architecturâ*, ibid., 1739, in-fol. min. (*V.* Vitruve.) XIII. *Dissertazione sopra il tempio di Diana di Efeso*, dans le *Recueil* de l'académie de Cortone, Vienne, 1742, tome II, part. II. Cette savante Dissertation éprouva quelques critiques de la part d'un anonyme; mais on lui répondit solidement dans le *Journal des Savants*, juillet, 1748. XIV. *Memorie istoriche della gran cuppola del tempio Vaticano*, Padoue, 1748, gr. in-fol. avec 25 pl. C'est le récit des moyens employés par Poleni pour prévenir la dégradation du dôme de Saint Pierre. On peut consulter, pour plus de détails sur ce savant: *Memorie per la vita, gli studj e costumi del signor Giov. Poleni*, Padoue, 1762, in-4°.; et son *Éloge*, par Grandjean de Fouchy, dans le *Recueil* de l'acad. des sciences, année 1763, et par Fabroni, *Vitæ Italorum*, XII, 2. W—s.

POLENTA (Guido Novello de), souverain de Ravenne, depuis l'an 1275, appartenait à une illustre maison de cette ville, qui, élevée par la faveur du parti Gibelin, y avait acquis de bonne heure une haute considération. Elle avait eu pour chef, pendant le règne de Frédéric II, un Guido l'Ancien, rival de Paul Traversari, qui fut tour-à-tour à la tête du gouvernement, ou à la tête des exilés, durant la première moitié du treizième siècle. Guido Novello conserva, près de cinquante ans, l'autorité suprême: il la partageait avec ses deux fils, Ostasio et Rambert. Il avait marié sa fille Françoise à Jean Malatesti, l'un des seigneurs de Rimini. Cette princesse, séduite par son beau-frère, fut poignardée par son mari (*V.* Malatestino Malatesti, XXVI, 322). Le Dante l'a rendue à jamais célèbre sous le nom de Françoise de Rimini, en peignant, avec un charme inimitable, son amour et ses malheurs, qu'il lui fait raconter à elle-même. Ce poète s'était retiré à la cour de Guido de Polenta: il y mourut, en 1321; et Guido ne lui survécut pas long-temps. Il fut capitaine du peuple à Bologne, en 1322, et mourut l'année suivante. Il cultivait lui-même la poésie; et l'on trouve de ses *rime* dans le recueil d'Allatius, dans la *Poetica* de Trissin, etc. Voyez les *Scrittori Ravennati* de Ginanni, t. 2. pag. 212 et suiv. S. S—i.

POLENTA (Ostasio Ier.) fut seigneur de Ravenne et de Cervia, de 1322 à 1346. Guido Novello, son

père, lui avait laissé la seigneurie de Cervia, ordonnant que celle de Ravenne fût partagée entre les deux fils de Rambert, Guido le Jeune, et Renaud, dont le dernier avait été nommé, cette même année, archevêque de Ravenne. Mais Ostasio ne voulut point se contenter de ce partage : il profita de l'absence du jeune Guido, alors podestat à Bologne, pour rendre visite à son neveu Renaud; et, au milieu des fêtes que celui-ci avait ordonnées pour sa réception, il le poignarda, et s'empara de la souveraineté. Le règne des seigneurs de Ravenne ne présente guère d'autres événements que les conspirations et les trahisons par lesquelles ils s'enlevèrent successivement la couronne. Ostasio de Polenta, reconnu par l'Église comme prince feudataire du Saint-Siége, fut un des seigneurs de Romagne faits prisonniers devant Ferrare, le 14 avril 1333, lorsque l'armée du légat Bertrand Du Pouget fut défaite par les marquis d'Este. Peu de temps après, ces marquis le remirent en liberté sans rançon; et il en profita pour faire révolter contre l'Église, au mois d'octobre de la même année, Ravenne, Cervia et Bertinoro. Son indépendance fut assurée par les revers qu'éprouva le légat du pape. Il demeura l'allié des marquis d'Este, et l'ennemi de l'Église, jusqu'au 14 novembre 1346, qu'il mourut étouffé par la vapeur des charbons allumés dans son appartement. S. S—I.

POLENTA (Bernardino), fils et successeur d'Ostasio Ier., fut seigneur de Ravenne, de 1346 à 1359. Ostasio Ier. de Polenta avait laissé trois fils : à l'aîné Bernardino, il avait assigné le gouvernement de Ravenne; à Pandolfe celui de Cervia; et Lambert, le troisième, était resté sans apanage. Les deux derniers, mécontents de ce partage, conjurèrent contre leur frère aîné. Lambert le fit avertir de se rendre en toute hâte à Cervia pour y recevoir les derniers soupirs de Pandolfe, qu'il assurait être à toute extrémité. Bernardino accourut, le 3 avril 1347. A son arrivée, il fut jeté dans un cachot; et ses frères n'eurent alors pas de peine à se faire ouvrir les portes de Ravenne, où ils furent proclamés seigneurs. Cependant les autres princes de Romagne s'entremirent pour les réconcilier; on rendit la liberté à Bernardino, le 24 juin, et il jura d'oublier cette injure. Mais Bernardino n'observa ce serment que jusqu'au 7 septembre suivant, où il fit arrêter ses deux frères, qui furent jetés dans les cachots de Cervia où il avait été détenu : au bout de peu de temps, ils furent mis à mort. Tout le règne de Bernardino répondit à ces odieux commencements. Il accabla ses sujets d'impôts inconnus jusqu'à lui; il donna l'exemple de la plus scandaleuse débauche, et attira sur ses états, par son incontinence, les dévastations de l'armée d'aventuriers allemands qu'on nommait la grande compagnie : elle vengeait la mort d'une comtesse allemande, qui, passant à Ravenne en pélerine pour se rendre au jubilé de Rome en 1350, avait été enlevée par le tyran, et n'avait pu se dérober à ses entreprises que par une mort volontaire. La cruauté de Bernardino égalait sa dépravation. Des sentences d'exil et de proscription frappaient successivement tout ce qu'il comptait de distingué dans ses états; et le reste de l'Italie était plein de malheureux qu'il avait chassés, après avoir envoyé au supplice les chefs de leurs fa-

milles, et confisqué leurs biens. Il mourut le 10 mars 1359. — Guido II, son fils, qui lui succéda, n'avait point hérité des vices de son père : il commença par des actes de clémence, en rappelant les exilés, et restituant leurs biens aux proscrits. Il demanda et obtint du cardinal Egidio Albornoz d'être déclaré vicaire de l'Eglise; en sorte qu'il affermit sa souveraineté, à l'époque où tous les autres princes de Romagne étaient dépouillés de leurs fiefs par le légat du pape. Après avoir répandu ce premier éclat, il rentra dans l'obscurité, et n'en sortit guère pendant un règne de trente-un ans. Ses sujets étaient aussi nombreux, son pays aussi riche que celui des Ordelaffi, des Manfredi et des Malatesti; mais les Polenta ne parvinrent jamais à exercer sur l'Italie une influence égale à celle de leurs belliqueux voisins. La mollesse et la dissolution de leurs mœurs y contribuèrent sans doute autant que la situation de leurs états, qui les éloignait du passage des grandes armées. Guido II de Polenta embrassa cependant, en 1382, le parti de Louis Ier. d'Anjou, qui marchait, avec une puissante armée, à la délivrance de Jeanne Ire. de Naples. Ce parti était en même temps celui du pape schismatique Clément VII. Lorsque les Malatesti apprirent que l'armée de Louis avait été presque détruite par la peste, dans le royaume de Naples, et que le même fléau exerçait ses ravages à Ravenne, ils attaquèrent Guido de Polenta, sous prétexte de venger le pape Urbain VI, et de punir un schismatique. Ils ne réussirent point à surprendre Ravenne; mais ils s'emparèrent, en 1383, de la ville de Cervia, que la maison de Polenta recouvra quelque temps après. Parvenu à un âge avancé, Guido II tomba malade, en 1389; et ses fils se crurent au moment de monter sur le trône. Ils ne purent se consoler lorsqu'ils virent la santé du vieillard se rétablir, et leur coupable ambition être ainsi trompée. Dans le mois de décembre de cette année, ils arrêtèrent leur père, l'enfermèrent dans une prison, et s'emparèrent de la souveraineté. Il ne fut plus permis de prononcer le nom du malheureux Guido; et ce prince mourut dans sa captivité, on ne sait à quelle époque.

S. S—I.

POLENTA (Obizzo, Ostasio II, et Pierre), co-seigneurs de Ravenne, fils et successeurs de Guido II, après avoir déposé leur père, étaient convenus de gouverner en commun, mais il paraît qu'Ostasio II ne survécut pas long-temps à l'attentat par lequel il était monté sur le trône. En 1395, Obizzo et Pierre sont nommés seuls dans les actes publics. Ces deux seigneurs, à l'exemple des autres princes de Romagne, formèrent un corps de cavalerie, avec lequel ils se mirent à la solde d'états plus puissants. Leur petite armée, maintenue avec une paye étrangère, servait à leur sûreté; mais les Polenta n'acquirent point de gloire dans le métier de condottieri : cependant les Vénitiens et les marquis d'Este se firent une politique de les engager à leur service, pour tenir dans leur dépendance le petit état de Ravenne. Pierre mourut le premier, à une époque ignorée; Obizzo continua de régner jusqu'au 21 janvier 1431 (1), qu'il mourut

(1) Ginnani (*Scrittori Ravennati*, t. II, p. 217), place sa mort au 25 janvier 1432, et cite de lui quelques ouvrages, *Epistolæ familiares*, etc.

aussi. — Son fils, Ostasio III de Polenta, lui succéda, et, comme lui, s'attacha aux Vénitiens, dont il prit la solde, se flattant de mettre Ravenne en sûreté dans les guerres qu'avait excitées l'inconstance du duc de Milan, et que prolongeait l'ambition des Vénitiens. Mais Ostasio fut victime des querelles de voisins trop puissants. Le 16 avril 1438, Nicolas Piccinino vint mettre le siége devant Ravenne, dont le territoire avait déjà été dévasté par Astorre de Manfredi. Le 21, Ostasio de Polenta se vit contraint de renoncer à l'alliance des Vénitiens, de renvoyer leurs troupes, qu'il avait en garnison dans sa capitale, et de suivre le parti du duc de Milan. Ostasio cependant était toujours, dans le fond du cœur, attaché aux Vénitiens; et il profita du premier traité de paix pour rentrer dans leur alliance: mais le sénat de Venise, qui s'était fait une loi cruelle de punir la faiblesse ou le malheur comme un crime, et qui employait, sans scrupule, la trahison toutes les fois qu'il n'était pas sûr d'arriver à son but par la force, n'avait point pardonné à Ostasio de s'être détaché de lui. Il redoubla cependant de prévenances à son égard: il parut vouloir le consulter sur les affaires les plus importantes; et, en l'invitant à venir, il lui promit les honneurs qu'il réservait d'ordinaire aux plus grands princes. Ostasio, en se rendant à Venise avec sa femme et son fils, passa par Ferrare; le marquis d'Este s'efforça vainement de lui inspirer de la défiance: une fatalité paraissait l'entraîner à sa perte. A peine fut-il entré dans les Lagunes, que quelques séditieux, excités par les Vénitiens, prirent les armes à Ravenne, en criant *vive Saint-Marc*, et ouvrirent les portes de la ville, le 24 février 1441, à une garnison vénitienne. Dès que le conseil des Dix en fut averti, il fit arrêter Ostasio de Polenta avec son fils et sa femme, malgré le sauf-conduit qu'il leur avait accordé; il les fit transporter dans l'île de Candie, et bientôt après il les y fit mourir. Ainsi finit la maison de Polenta, après avoir régné cent soixante-six ans à Ravenne. Cette ville demeura soumise aux Vénitiens jusqu'à la ligue de Cambrai. S. S—I.

POLENTONE (Secco ou Xico), littérateur, né, vers la fin du quatorzième siècle, à Padoue, eut pour instituteur le célèbre Jean de Ravenne, qui lui fit faire de rapides progrès dans ses études. Il fut nommé chancelier du sénat, en 1413, et fut témoin de la découverte du tombeau qu'on crut être celui de Tite-Live (*V.* ce nom). A cette occasion, la joie des Padouans se manifesta par des fêtes, dont Secco rendit compte à Nicolo Niccoli, par une lettre publiée dans les *Origines Patavinæ* de Pignoria. Polentone consacrait à l'étude tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions et les soins qu'il devait à sa famille. Il mit en latin les *Statuts* de la ville de Padoue, et mourut en 1463. De toutes ses productions, la plus considérable est intitulée : *De scriptoribus illustribus latinæ linguæ*. Cet ouvrage, divisé en dix-huit livres, avait coûté vingt-cinq ans de travail à l'auteur; les copies en sont multipliées en Italie, où personne ne s'est encore avisé de le publier. J. Er. Kapp en promettait une édition, en 1733; mais le judicieux Tiraboschi regarde cette compilation comme peu digne d'être offerte au public. On en a extrait la *Vie de Sénèque*, dont on trouve une version italienne,

à la tête de la traduction du *Traité des bienfaits*, par Benoît Varchi, Florence, 1574, in-8°.; — la *Vie de Pétrarque*, publiée par Tomasini, dans le *Petrarcha redivivus*; et celle d'Albert *Mussato*, insérée, par Muratori, dans le tome x des *Scriptor. rerum italicarum*. Les autres ouvrages de Polentone les plus remarquables, sont: I. *Vita sive legenda mirabilis sancti Antonii de Padud, confessoris Christi* (Padoue), 1476, in-4°., très-rare (Voy. le *Cat. de Gaignat*, 2794). II. *Argumenta aliquot orationum Ciceronis*, imprimé à la suite des *Commentaires* d'Asconius Pedianus sur les discours de Cicéron, Venise, 1477 (éd. *princeps*); et Lyon, 1554, in-fol. III. *Catinia a Giacomo Badoaro Perugino, comedia, scritta in prosa volgare*, Trente, 1482, in-4°., très-rare. Polentone avait composé cette pièce en latin, et l'avait, dit-on, intitulée: *Lusus ebriorum*. Elle a été traduite, par l'un de ses fils, dans un dialecte qui tient du vénitien et du padouan. *Catinio* est le nom du principal personnage. Cet ouvrage, dans lequel on n'aperçoit aucune division d'actes ni de scènes, est, selon Apostolo Zeno, la plus ancienne comédie en prose italienne, qui ait été imprimée (Voy. les *Notes* d'Apostolo Zeno sur la *Biblioth.* de Fontanini, 1, 358). On cite encore de Polentone différents ouvrages restés en manuscrit: *Exemplorum memorabilium libri VI*; un Traité de la *Confession*; un Livre contre les *joueurs*, etc. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Historia gymnas. Patavini* de Papadopoli, et la *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis* de Fabricius. Jean Erard Kapp, dont on a déjà parlé, a publié, à Leipzig, 1733, in-4°., une *Dissertation* sur la vie et les ouvrages de Polentone, chancelier de Padoue, et le restaurateur de l'histoire littéraire en Italie. Mehus a relevé beaucoup d'erreurs dans cette pièce (Voyez ses *Notes* sur Polentone, dans l'édition qu'il a donnée des *Lettres* d'Ambroise le Camaldule). W—s.

POLHEM (Christophe), mécanicien suédois, naquit, en 1661, à Visby, en Gotland. Après avoir lutté long-temps contre les obstacles qui s'opposaient à ses efforts pour développer le talent dont la nature l'avait doué, il parvint à faire des études, et à fixer l'attention du gouvernement. Charles XI le fit voyager; il parcourut plusieurs pays, et s'arrêta quelque temps à Paris, où il travailla à une pendule très-artistement composée, et qui devait être envoyée au sultan de Constantinople. Plusieurs incidents l'empêchèrent d'achever cette pendule, dont il fit ensuite passer le modèle de Suède, après son retour dans ce pays. Le roi d'Angleterre, George Ier., l'ayant appelé dans ses états d'Hanovre, pour perfectionner les établissements des mines du Hartz, il s'y rendit, et parvint à exécuter plusieurs travaux importants. On voulut l'engager à se fixer en Allemagne; mais il retourna en Suède, et préféra de servir sa patrie. Un grand nombre d'inventions, aussi ingénieuses qu'utiles pour la construction des hauts fourneaux et pour celle des aqueducs, pour l'extraction du minérai, pour le défrichement des marais et des bois, pour l'entretien des digues et des ports, furent les fruits des savantes méditations et des combinaisons profondes de Polhem. Il signala surtout la hardiesse de son génie et l'étendue de ses conceptions, dans le plan qu'il donna pour la construction du canal

de Trollhaetta et du bassin de réparation de Carlscrona. Les travaux du canal ne furent pas conduits dans leur ensemble avec assez de précaution; et la violence des eaux trompa les calculs du mécanicien : mais le bassin fut achevé, et fait encore l'admiration de ceux qui l'examinent. Polhem fut comblé de distinctions par le gouvernement de son pays. Il obtint des lettres de noblesse, le titre de conseiller de commerce, et fut créé commandeur de l'ordre de l'Étoile polaire. L'académie des sciences de Stockholm le plaça parmi ses membres, et reçut de lui plusieurs Mémoires intéressants. Il parvint à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, et mourut le 31 août 1751. Son Eloge fut prononcé à l'académie, par le savant mathématicien Samuel Klingenstierna. C—au.

POLICLÈTE. *V.* POLYCLÈTE.

POLIDORE. *V.* CARAVAGE.

POLIER (ANTOINE-LOUIS-HENRI DE), colonel dans l'Inde, membre de la société asiatique de Calcutta, naquit à Lausanne en février 1741, d'une famille noble de France, naturalisée depuis long-temps en Suisse. Le desir de voir l'Asie le fit profiter, en 1756, d'une occasion de passer en Angleterre, où il s'embarqua l'année suivante pour l'Inde. Il y allait rejoindre un de ses oncles, commandant à Calcutta; mais en arrivant dans cette ville, en 1758, il apprit que cet oncle avait été tué peu de temps auparavant en défendant la place. Alors Polier entra comme cadet au service de la compagnie anglaise; fit d'abord la guerre contre les Français, sur la côte d'Orixa, puis marcha dans le Bengale, pour combattre les radjahs. Ses connaissances en mathématiques lui valurent ensuite une place d'ingénieur dans le corps qui s'avançait contre le nabab. Au retour de la campagne, il fut chargé de l'inspection des travaux auxquels on employait les troupes inactives, et, postérieurement, de ceux de Calcutta : il parvint, en 1762, au rang d'ingénieur en chef. Cet emploi lui fut enlevé deux après, par un officier anglais, nouvellement arrivé d'Europe. Ce passe-droit ne diminua rien du zèle de Polier, qui fit la campagne contre Souja-oul-Doula, et contre les Marattes, accompagna, comme major, l'armée de Clive, y commanda un corps de cipayes, et s'acquit si bien la confiance de ce général, qu'il fut de nouveau ingénieur en chef de Calcutta, et commandant des troupes de la garnison. Mais en Europe, les services de Polier n'étaient pas appréciés comme en Asie. Au lieu de lui expédier le brevet de lieutenant-colonel, qu'il attendait, les directeurs de la compagnie envoyèrent un ordre de retarder son avancement, sous le prétexte qu'il n'était pas né anglais. Il sentit vivement cette injustice, malgré les adoucissements dont on l'enveloppa; et, profitant de la bonne volonté du gouverneur-général Hastings, qui, avec le conseil du Bengale, avait fait les plus fortes représentations en sa faveur, il accepta la place d'architecte et d'ingénieur en chef de Souja-oul-Doula, devenu l'allié des Anglais. Polier, s'étant établi à Feizabad, y adopta les coutumes et les usages des Indous, avec lesquels il vivait, ce qui lui gagna entièrement leur affection. Souja-oul-Doula était d'une humeur guerrière. Il prit Polier avec lui dans ses expéditions contre d'autres princes du pays. Un de ses alliés, auquel il avait fourni des troupes, faisait inutilement le siége d'A-

gra ; Polier fut envoyé à son armée : au bout de vingt jours la place se rendit. Azef-oul-Doula, successeur de Souja, eut pour lui la même bienveillance que son père ; mais le conseil du Bengale, renouvelé en entier, et composé d'ennemis de Hastings, conçut tant d'ombrage contre Polier, qu'il fut rappelé à Calcutta. Celui-ci obéit, parce qu'il était encore au service de la compagnie : il le quitta, lorsqu'il vit qu'il ne pouvait obtenir justice. Retourné à Feizabad, en septembre 1775, il ne s'y occupa plus que de ses affaires particulières ; car le nabab, circonvenu par les agens du conseil, lui avait ôté ses emplois : bientôt même il lui intima l'ordre de sortir de ses états. Polier était connu, depuis 1761, de l'empereur Chah-Aalum : il n'hésita pas à lui aller offrir ses services à Dehly, et fut nommé commandant d'un corps de sept mille hommes, avec le titre et le rang d'omrah : le monarque lui donna aussi en propriété le territoire du Kaïr ; ce qui répara les pertes que Polier avait éprouvées par son départ subit de Feizabad. Des expéditions heureuses contre des sujets rebelles valurent à Polier le don d'un nouveau djaghir ; mais il éprouva une difficulté inattendue. Ses nouveaux vassaux ne voulant pas reconnaître son autorité, il fut obligé de leur faire la guerre pour son propre compte : elle ne lui réussit pas ; l'officier qu'il employa fut battu, et perdit la vie dans l'action. D'autres tentatives n'eurent pas plus de succès ; et comme elles occasionnaient à Polier de grandes dépenses, rebuté d'une possession si précaire, il l'abandonna, et continua tranquillement son service auprès de l'empereur : les intrigues ordinaires à la cour des despotes de l'Asie, qui ne voient rien par leurs yeux, le décidèrent à quitter un séjour qui pouvait devenir dangereux. Les circonstances [illegible]avorisaient pour rentrer au service de la compagnie anglaise ; le conseil-général était changé, et bien disposé pour Hastings : le général Coote venait d'arriver dans l'Inde ; il avait de l'affection pour Polier : la compagnie ne put lui refuser le rappel de cet officier. Ayant obtenu la permission de Chah-Aalum, il accompagna Coote à Benarès et dans les provinces voisines, et, par son crédit, fut réintégré dans ses places chez Azef-oul-Doula. Ce retour de fortune, d'un côté, était le précurseur de nouveaux revers. Un favori de Chah-Aalum, qui avait les plus grandes obligations à Polier, s'empara par force de son djaghir, et ses emplois auprès du nabab furent supprimés. Hastings, pour le dédommager, lui fit donner le brevet de lieutenant-colonel, avec une exemption de service. Polier, retiré à Lucknau, afin d'y mettre ordre à ses affaires, employa ses loisirs à rédiger les Mémoires historiques qu'il avait composés pour Coote, surtout ceux qui concernaient l'histoire des Seikhs. Ses recherches, à cet égard, le conduisirent à étudier à fond la religion et l'histoire des Indous. Déjà il possédait bien l'ourdouzébaïn ou langue vulgaire de l'Indoustan. Ram-Tchound, savant pandit séikh, qui avait été l'instituteur du célèbre W. Jones, devint celui de Polier, qui le prit chez lui, et qui écrivit, sous sa dictée, le précis des principaux livres sacrés samscrits ; de sorte qu'il en résulta un système complet de mythologie des Indous, tel qu'il a existé dans toutes ses variations, et qui, envisagé sous un meilleur point de vue, était très-

différent de l'idée que l'on s'en formait alors en Europe. Le travail terminé fut soumis à des brahmines et à des pandits, qui en constatèrent l'exactitude. Polier, ayant achevé de réaliser ses capitaux, partit de l'Inde en 1788, et revit sa patrie, après trente-un ans d'absence. Il s'y maria, et se fixa dans sa ville natale. La Suisse commençait, vers cette époque, à éprouver des troubles. Des scènes affligeantes, qui se passèrent dans le pays de Vaud, décidèrent Polier et sa famille à le quitter, en 1792. Le desir de revoir la patrie de ses ancêtres l'amena en France. Il acheta des propriétés dans les environs d'Avignon, espérant y trouver la tranquillité, troublée en Suisse. Conservant du goût pour le faste asiatique, il ne cessa pas de vivre avec un luxe qui excita la cupidité des brigands dont cette contrée était infestée. Déjà ils avaient assassiné un particulier, voisin de Polier, et dépouillé sa maison; on conseilla au colonel de se retirer dans Avignon : il ne consentit qu'avec peine à y louer une maison. Pendant qu'on la cherchait, les brigands, bien informés, entrèrent chez lui, dans la soirée, et enlevèrent aux femmes qu'ils y trouvèrent, tous leurs bijoux. Une autre bande, postée sur le chemin, arracha Polier de sa voiture, l'entraîna dans sa maison, se fit livrer tout son argent et sa vaisselle plate, et finit par l'assassiner à coups de sabre et de crosse de fusil. Cet événement déplorable eut lieu le 9 février 1795. Des secours arrivés d'Avignon empêchèrent ces misérables d'égorger le reste de la famille, et d'emporter une partie de leur butin. Quelque temps après, on en prit treize, qui subirent la peine due à leurs forfaits. Il y en avait parmi eux auxquels Polier avait rendu des services. La funeste catastrophe qui termina ses jours l'empêcha de publier le travail qu'il avait fait sur l'Inde. Une de ses parentes, Mme. la chanoinesse de Polier, à laquelle il avait confié ses nombreux manuscrits anglais, en tira les matériaux de l'ouvrage suivant : *Mythologie des Indous*, Paris, 1809, 2 volume in-8°. Malheureusement Mme. de Polier crut devoir modifier le fonds de ce livre, et présenta un grand nombre de faits d'après ses idées particulières. Ce traité a perdu par-là l'importance qu'il devait avoir pour le sujet qu'il embrasse, et ne peut pas faire autorité. La riche collection de manuscrits orientaux et de peintures indiennes, que Polier avait formée dans l'Inde, échappa heureusement au pillage à l'instant de sa mort. C'est de son fils que la bibliothèque du Roi acquit ensuite ses manuscrits, au nombre de quarante deux, arabes, persans, indoustans et samscrits. Un heureux hasard avait sauvé d'avance le plus précieux de ces monuments : *Institutes de l'empereur Akbar*, connu sous le nom d'*Ayeen Akbery* (*V.* Akbar). A son arrivée en France, Polier l'avait cédé, par échange, à M. Langlès. D'autres manuscrits, contenant la copie complète des Vedas, en onze volumes, in-fol., la première qui fût venue in Europe, avaient été envoyés par Polier à sir Joseph Banks, pour être déposés au Muséum britannique. La collection de peintures fut vendue par l'hoirie à M. Beckford, anglais. La plupart des notes origiginales de Polier, qui forment plusieurs volumes in-fol., sont entre les mains de son fils. Ainsi le fruit des veilles de cet homme infatigable n'a pas été totalement perdu pour le monde savant. E—s.

POLIGNAC (Melchior de), cardinal, né au Puy en Velay, le 11 octobre 1661, d'une très-ancienne maison de l'Auvergne, est l'homme le plus célèbre que cette maison ait produit dans ces derniers temps. Voltaire, dans le *Temple du Goût*, en n'envisageant même ce prélat que du côté du mérite littéraire, et de l'aptitude aux sciences, l'appelait:

Le cardinal, oracle de la France. . . .
Réunissant Virgile avec Platon,
Vengeur du ciel et vainqueur de Lucrèce.

Il n'est pas moins remarquable par ses talents politiques, et par les négociations importantes dont il fut chargé. A une figure, à une élocution et à des manières extrêmement distinguées, il joignait une éloquence d'abord douce et insinuante, puis mâle, et pleine de force en approchant du but. Mme. de Sévigné a dit de lui: « C'est un des » hommes du monde, dont l'esprit » me paraît le plus agréable: il sait » tout, il parle de tout; il a toute » la douceur, la vivacité, la com- » plaisance, qu'on peut souhaiter » dans le commerce (1). » Échappé, en nourrice, au danger de périr sur un tas de fumier où il avait été laissé toute une nuit, il alla faire ses études à Paris, et annonça dès-lors ce qu'il devait être un jour. A peine achevait-il sa théologie en Sorbonne, que le cardinal de Bouillon le pressa, en 1689, de venir avec lui à Rome pour le conclave dans lequel Alexandre VIII, successeur d'Innocent XI, fut élu. On voulut, à cette époque, qu'il prît part à la négociation qui concernait les quatre fameux articles du clergé de France, de 1682. Le nouveau pape goûtait infiniment le caractère et l'esprit de ce jeune ecclésiastique. A la fin d'un de leurs entretiens particuliers, il lui dit avec bonté: « Je ne sais comment » vous faites: vous paraissez tou- » jours être de mon avis, et c'est » moi qui finis par être du vôtre. » L'accommodement entre le Saint-Siège et la cour de Versailles eut lieu, et Polignac repassa en France, pour en rendre compte à Louis XIV. Le roi, après lui avoir accordé une longue audience, s'expliqua sur lui d'une manière en apparence contraire au jugement du pape, mais qui ne peignait pas moins bien le négociateur honoré de la confiance de tous deux: « Je viens, dit-il, d'en- » tretenir un homme, et un jeune » homme, qui m'a toujours contredit, » sans que j'aie pu me fâcher un mo- » ment. » En 1691, il accompagna de nouveau le cardinal de Bouillon au conclave où fut élu Innocent XII. Revenu en France, il évita la cour, et s'enferma au séminaire des Bons-Enfants, pour se livrer, sans distractions, à l'étude. Mais d'après l'essai que l'on avait fait de sa capacité comme diplomate, on songea bientôt à le tirer de sa retraite, et on l'envoya ambassadeur extraordinaire en Pologne (1693). Comme il était obligé de s'y rendre presque incognito, et par mer, le bâtiment qui transportait ses équipages, sa vaisselle et ses meubles, échoua sur les côtes de Prusse: tout fut pillé par des Dantzickois; il courut même quelques risques personnels. Cependant il arriva heureusement, et fut accueilli par le roi de Pologne, Jean Sobieski, dont il obtint, en peu de temps, l'estime et la bienveillance. Ce souverain étant venu à mourir (1696), l'abbé de Polignac employa beaucoup d'adresse dans ses démarches pour faire élire, une année après, le prince de Conti (*V.* Conti, IX, 511), et crut avoir

(1) *Lettre à Coulanges*, 18 mars 1690.

HIST. DE FRANCE.

LE CARD.^AL DE POLIGNAC

Hyac. Rigaud pinx.^t — Landon Sculp.^t

à se féliciter d'un grand succès. Mais le parti qui s'était opposé à cette élection, se prévalut, après qu'elle fut faite, de la lenteur que le prince avait été obligé de mettre à se rendre en Pologne, lenteur dont l'effet fut tel, qu'arrivé trop tard, et n'éprouvant que des obstacles de toute espèce, il fallut qu'il se rembarquât. Louis XIV sembla croire alors que son mandataire n'avait pas pris d'assez bonnes mesures, et fit partir pour Varsovie l'abbé de Châteauneuf (1698). L'abbé de Polignac reçut l'ordre de se retirer dans son abbaye de Bon-Port; il disait lui-même que le nom de ce lieu d'exil était conforme à sa situation personnelle. Il y resta quatre années, qu'il employa presque uniquement à augmenter la masse de ses connaissances. Rappelé à Versailles, en 1702, il y reparut, dit M. de Boze, avec cet éclat que la faveur elle-même ne donne que lorsqu'elle succède à la disgrace, et qu'elle semble vouloir l'expier. Louis XIV lui conféra deux nouvelles abbayes, et lui ménagea la nomination d'Angleterre au chapeau de cardinal. Voulant qu'il fût plus à portée de faire valoir cette nomination, il l'envoya, en qualité d'auditeur de rote à Rome (1706); et il l'associa au cardinal de la Trémoille dans la direction des affaires de France auprès de la cour pontificale, où régnait alors Clément XI. Polignac y trouva de nouvelles occasions de briller et de se faire admirer. Ses affaires s'étaient dérangées par les dépenses et les pertes qu'il avait éprouvées en Pologne: le roi lui accorda, sur Dantzig, des lettres de représailles, qui furent revoquées en 1712, au moyen d'un accommodement avec les magistrats de cette ville. En 1710, il fut chargé, avec le maréchal d'Uxelles, d'aller au congrès de Gertruydenberg travailler à une paix des plus difficiles; car il s'agissait de se soumettre à des conditions honteuses, pour obtenir le terme des malheurs de la guerre. Extrêmement choqué du ton altier des plénipotentiaires hollandais, il leur disait: « On voit » bien que vous n'êtes pas accou» tumés à vaincre. » Parler ainsi, c'était tout ce qu'il pouvait faire alors. Le roi, ne voulant pas abandonner la monarchie d'Espagne, rappela ses envoyés; et les conférences furent rompues. Polignac fut plus heureux, deux ans après au congrès d'Utrecht. Quoique déjà créé cardinal *in petto*, il y parut vêtu en simple particulier, et ne s'y fit appeler que le comte de Polignac. Là, cette Hollande, auparavant si fière et si inflexible, se voyant privée de l'appui de l'Angleterre, et sentant sa faiblesse, s'humilia autant qu'elle avait voulu humilier la France. Le plénipotentiaire français écrivait: « Nous prenons la figure que » les Hollandais avaient à Gertruy» denberg, et ils prennent la nôtre; » c'est une revanche complète. » Les négociateurs qui stipulaient pour les états-généraux des Provinces-unies, soupçonnant qu'on leur cachait quelques-unes des conditions de la paix entre la France et l'Angleterre, menacèrent les ministres de Louis XIV de les faire sortir de leur pays: « Non, » Messieurs, répondit l'abbé de Po» lignac, nous ne sortirons pas d'i» ci: nous traiterons de vous, chez » vous et sans vous. » Tenant de la bienveillance du prétendant l'assurance du chapeau de cardinal, il ne crut pas devoir mettre sa signature au bas du traité de paix qui excluait du trône le prince auquel il avait cette obligation; et il ne son-

gea plus qu'à se rapprocher de la cour de France. La personne chargée de lui porter la calotte rouge, la lui remit auprès d'Anvers, le 10 février 1713; et le 6 juin de la même année il reçut la barette à Versailles, de la main de Louis XIV. Il fut investi, peu de temps après, de la charge de maître de la chapelle du roi, dont il se démit en 1716. A la mort de Louis XIV, Polignac fut éloigné des affaires. Ses liaisons avec le duc et surtout avec la duchesse du Maine, l'amenèrent à prendre part aux intrigues de Cellamare; l'ardeur qu'il y mettait, donna lieu de juger qu'il était entraîné par une ambition personnelle. Un système de ménagement, que l'on commençait à suivre avec la cour de Rome, empêcha qu'il ne fût emprisonné; on se contenta de l'exiler (1718) à son abbaye d'Anchin, en Flandre, d'où il ne revint qu'en 1721. Le pape Innocent XIII étant mort (1724), le cardinal de Polignac partit encore une fois pour Rome, devant assister au conclave, où Benoît XIII fut élu. Ayant ensuite été nommé ministre de France auprès de ce souverain pontife, à la place de l'abbé de Tencin, il en remplit les fonctions pendant huit années entières, à la satisfaction des deux cours. Benoît XIII et Clément XII, son successeur, ne cessèrent de lui témoigner la plus grande confiance; et ils l'employèrent dans les principales congrégations. Il eut la gloire, après de longues négociations, de terminer les querelles qui divisaient l'Église de France, au sujet du formulaire et de la bulle *Unigenitus*; et il présenta au pape Benoît XIII, l'acceptation qu'en faisait le cardinal de Noailles. Il revint en France, à la fin de 1730, jouir de ses souvenirs, et de tous les plaisirs de l'esprit, au sein d'une société choisie. Pendant son absence, il avait été appelé à l'archevêché d'Auch (1726), et fait, en 1728, commandeur des ordres du roi. Les honneurs littéraires s'accumulèrent aussi sur sa tête : il remplaça Bossuet à l'académie française, en 1704; il fut nommé membre honoraire des académies des sciences (1715), et des belles-lettres (1717). Il savait bien le grec; et la langue de Cicéron ne lui était pas moins familière que la sienne propre. Son discours de réception à l'académie française fut admiré, ainsi que des discours latins qu'il avait composés à Rome. On avait surtout remarqué celui qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la place d'auditeur de rote, peu de temps après un tremblement de terre, qui avait ébranlé le dôme de Saint-Pierre, et jeté dans la consternation la capitale du monde chrétien. Ce terrible événement, et le calme religieux qu'avait montré, en cette occasion, le pape Clément XI, furent retracés dans ce discours, de manière à laisser dans les esprits la plus vive et la plus profonde impression. Mais le premier des titres de Polignac, comme littérateur, est son *Anti-Lucrèce*, publié en 1747, qui l'a placé dans un rang distingué parmi les poètes de la latinité moderne. On a loué ce poème, comme un bel ouvrage et de raisonnement et de poésie. Voici à quelle occasion il l'entreprit. A son retour de Pologne, il avait connu Bayle en Hollande; et il avait eu avec ce philosophe divers entretiens sur les matières dont celui-ci paraissait le plus occupé dans ses disputes contre Jaquelot et Jurieu. L'abbé de Polignac desira savoir à laquelle des sectes qui ré-

gnaient en Hollande Bayle, s'était particulièrement attaché. Ce dernier se contenta d'abord de répondre, en termes généraux, qu'il était protestant; mais, se voyant pressé, autant que la politesse, et surtout celle de l'abbé de Polignac, le permettait, de détailler un peu davantage cette déclaration : « Oui, Monsieur, s'écria-t-il, avec » quelque impatience, je suis bon » *protestant*, et dans toute la force » du mot; car, au fond de mon ame, » je proteste contre tout ce qui se » dit et tout ce qui se fait. » Polignac observa que, dans cet entretien, Bayle citait à chaque instant Lucrèce, et en faisait des applications à l'appui de ses propres idées. Il se remit à lire cet auteur, et conçut dès-lors la ferme résolution de le réfuter. Il perdit beaucoup de temps et de vers, dit Voltaire, à combattre la déclinaison des atomes et toute la mauvaise physique de Lucrèce. Quand il reparut à Versailles, après son exil de Bon-Port, il communiqua différentes parties de son *Anti-Lucrèce* à ses amis. Le duc de Bourgogne et le duc du Maine commencèrent à traduire ce poème, dont l'auteur fut surpris par la mort avant qu'il y eût mis la dernière main. L'abbé de Rothelin et le professeur Lebeau remplirent les lacunes du manuscrit, avec tant d'art, que tout parut être du même écrivain. Lebeau plaça en tête un Discours préliminaire en latin, vraiment digne de sa plume. L'*Anti-Lucrèce* fut publié en 1745, 2 vol. in-8°.; Bougainville en a donné (1749) une traduction assez bien faite; et Fr.-Mar. Ricci l'a traduit en vers italiens, Vérone, 1767, 3 vol. in-4°. Tout en réfutant le sceptique romain, Polignac avait entrepris de déterminer en quoi consiste le souverain bien; quelle est la nature de l'ame, soit dans l'homme, soit dans les animaux; et ce que l'on doit penser du mouvement et du vide. Il a souvent substitué aux idées de Newton, les opinions de Descartes, dont il avait, bien jeune encore, embrassé le système, à une époque où les principes de ce philosophe étaient si fortement combattus dans le royaume. Il eut mieux fait de s'en tenir à des notions moins hypothétiques et presque généralement adoptées. On lui reproche d'être un peu diffus, et pas assez varié; mais, dans quelques endroits, il réunit la force de Lucrèce à l'élégance de Virgile. A l'occasion de son poème, il écrivit à Racine le fils, une lettre où il exposait le parti qu'il y avait pris pour répondre à l'objection tirée de la question de l'ame des bêtes contre la spiritualité de l'ame (*Journal des savants*, 1747, p. 213). On lui attribue aussi une autre *Lettre*, écrite en octobre 1712, sur le livre intitulé les *Soupirs de l'Europe*, un vol. in-12. L'auteur de l'Anti-Lucrèce ne devait pas accueillir les hommes irréligieux. Un étranger attaché au service de l'Angleterre, et qui vivait à Rome sous la protection de la France, se permit un jour, à la table de l'ambassadeur, des propos peu mesurés sur la religion et sur le caractère du roi Jacques. Le cardinal, qui professait hautement sa reconnaissance pour ce monarque, dit à l'étranger, d'un ton sérieux, mêlé de douceur : « Monsieur, j'ai l'or- » dre de protéger votre personne, » mais non pas vos discours. » Brillant orateur dans les langues française et latine, estimé comme poète en latin seulement, il s'occu-

pait encore avec succès de physique, de mathématiques et d'antiquités. Les arts lui étaient chers autant que les sciences. A des suites nombreuses de médailles de toutes les grandeurs et de tous les métaux, il avait ajouté une superbe collection de monuments antiques, qui étaient, pour la plupart, le fruit de ses découvertes. Pendant qu'il habitait Rome, il apprit qu'un particulier qui bâtissait une ferme, entre Frascati et Grotta-Ferrata, s'était vu arrêté, en creusant des fondations, par des restes d'anciens murs fort épais, et qu'il semblait presque impossible de détruire. Le cardinal se persuada, en examinant l'emplacement, que c'était celui de la maison de campagne de Marius: il ordonna des fouilles; et sa conjecture fut justifiée par un fragment d'inscription du cinquième consulat de cet homme fameux. On continua de fouiller; et à l'ouverture du plus gros mur, se présenta un magnifique sallon orné, entre autres, de six statues, de grandeur naturelle, qui étaient du plus beau marbre, d'un excellent travail, et qui formaient ensemble l'histoire d'Achille reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède. Ce fut encore sous les yeux de cet illustre prélat, que se fit la découverte du palais des Césars, dans la vigne Farnèse, sur le mont Palatin. Il excita et aida Bianchini à en publier la description. Le duc de Parme, qui avait ordonné les travaux, voulut que le cardinal de Polignac acceptât un bas-relief de quatorze figures, qui représentait une fête d'Ariane et de Bacchus. Ce bas relief était enchâssé dans la plus haute marche de l'estrade sur laquelle se plaçaient les empereurs dans leurs audiences publiques. Le cardinal eut aussi les plus belles urnes du *Columbarium* des affranchis de Livie, trouvées en 1730. Il aurait souhaité, disait-il, être le maître de Rome, uniquement pour détourner, pendant quinze jours, le cours du Tibre, depuis Pontemolle jusqu'au mont Testaccio, et en retirer les statues, les trophées, enfin tout ce qu'on y avait jeté de précieux dans les temps de factions et de guerres civiles, et pendant les incursions des barbares. D'après cette idée, il avait fait niveler le terrain des environs, et pris tous les renseignements relatifs à ce projet. Il aurait également desiré que l'on creusât les ruines du temple de la Paix, brûlé l'an de J.-C. 191, sous l'empire de Commode; il croyait que l'on devait y retrouver le chandelier à sept branches, la mer d'airain, et tous les vases que Titus y avait déposés après avoir triomphé de la Judée. Le cardinal de Polignac mourut à Paris, le 20 novembre 1741, âgé de quatre-vingts ans. Le roi de Prusse fit acheter la belle collection des statues antiques de cet homme illustre. M. de Boze, dans l'Eloge qu'il en a fait, dit qu'il réunissait tous les moyens de plaire et de séduire; que les inimitiés, les différends, les procès, cessaient à son seul aspect, ou du moins dès qu'il avait dit un mot. Enfin, il lui rend ce témoignage, qu'il semblait n'être fait que pour aimer et pour être aimé. Outre cet Éloge, lu à la séance publique de l'académie des inscriptions, le 3 avril 1742, nous en avons un du cardinal de Polignac, par Mairan, qui fut lu, le 4 du même mois, à l'académie royale des sciences; un autre par le P. Charlevoix, dans les Mémoires de Trévoux, juin 1742, p. 1053-91; et enfin sa Vie,

par le P. Chrys. Faucher, Paris, 1777, 2 vol. in-12. Son buste a été exécuté par Girardon. L—P—E.

POLIGNAC (YOLANDE-MARTINE GABRIELLE DE POLASTRON, duchesse DE), gouvernante des enfants de France, épousa, en 1767, le comte Jules, depuis duc de Polignac, descendant, comme le cardinal dont l'article précède, des anciens vicomtes de ce nom, qui ont long-temps exercé la puissance souveraine dans le Velai. Il y avait un an que la princesse de Lamballe était devenue surintendante de la maison de la reine, lorsque Marie-Antoinette remarqua d'une manière toute particulière, dans les bals et quadrilles de la cour, la comtesse Jules, qui avait été présentée à l'époque de son mariage, mais qui, n'étant pas riche, vivait presque toujours dans la terre de son mari, à Claye en Brie. La reine s'étonnait de ne pas voir habituellement à Versailles une personne qui avait autant de moyens d'y plaire. L'aveu que fit alors Mme. de Polignac, qu'elle avait même été privée, par son peu de fortune, de paraître aux fêtes des mariages des princes, frères de Louis XVI, vint encore ajouter à l'intérêt qu'elle inspirait. Comment n'aurait-elle pas répondu aux sentiments flatteurs que lui témoignait une grande souveraine! Mais la faveur dont elle devait bientôt devenir l'objet, n'éclata, de manière à fixer l'attention des courtisans et du public, que dans une revue de la plaine des Sablons, où l'on avait dressé une tente pour Marie-Antoinette et pour sa suite. L'effet extraordinaire que Mme. de Polignac produisait en ce moment la touchait beaucoup, devait la charmer, et cependant ne l'enivrait pas: elle entrevoyait tout ce qu'il y avait de dangereux dans des bontés aussi marquées. La reine, ennemie de la gêne et de l'étiquette, et excitée par de trop faciles conseillers, aurait voulu jouir du bonheur de la vie privée : elle recherchait surtout avec avidité les douceurs de cette amitié qui ne peut long-temps exister dans toute sa pureté, entre une souveraine et une sujette. Mme. de Polignac n'avait nullement brigué son élévation; et son cœur était incapable de nourrir les projets ambitieux qu'on lui a supposés. Quelques contemporains ont dit et écrit qu'elle céda aux conseils de sa famille ou de ses amis, en se prêtant à l'exécution d'un plan dont le but était de rendre plus active la bienveillance, jusqu'alors stérile, de la reine. Elle lui écrivit donc une lettre remplie des expressions de la douleur qu'elle éprouvait d'être forcée de s'éloigner d'une princesse si tendrement, si justement, chérie. Le défaut de moyens suffisants pour vivre convenablement à la cour, n'était, disait-elle, qu'une raison secondaire : la première de toutes était la crainte de voir tôt ou tard s'affaiblir un attachement dont elle sentait tout le prix, et d'être ensuite livrée aux haines redoutables que lui aurait suscitées une préférence aussi honorable. Cette démarche eut l'effet qu'en avaient attendu ceux par qui elle était suggérée. Une reine jeune et vive ne supporte pas long-temps l'idée d'une contradiction. Marie-Antoinette voulut, plus que jamais, fixer la comtesse Jules auprès d'elle, en lui assurant un sort qui la mît à l'abri de toute inquiétude; mais elle se borna d'abord à lui donner un très-bel appartement au haut de l'escalier de marbre du palais de Versailles. Quelque temps après, la pla-

ce de premier écuyer, en survivance du comte de Tessé, qui n'avait pas d'enfants, fut accordée à M. de Polignac. Le traitement attaché à cette place, et les faibles émoluments du régiment dont il était colonel, formaient alors, avec le modique patrimoine des deux époux, peut-être aussi quelques pensions, toute la fortune de la favorite, qui fut long-temps sans tenir un grand état. La famille de Polignac n'étalait donc pas à la cour une splendeur qui pût motiver aucun mécontentement public. Mais on envia moins la valeur réelle des grâces qu'elle avait obtenues, que l'intimité que devaient amener des rapports journaliers existant entre la reine et les membres de cette famille ou leurs clients. On calcula que les places, les honneurs de toute espèce, seraient distribués dans le salon de Mme. de Polignac, dont le mari reçut bientôt (1780), de la bonté du roi, le titre de duc héréditaire. Cependant, à l'époque dont il est ici question, sa société, tout occupée de se maintenir dans la faveur, ne se mêlait point des affaires sérieuses auxquelles la jeune épouse de Louis XVI était encore étrangère. Le principal intérêt était de lui plaire; et les habitués les plus assidus en possédaient personnellement tous les moyens. Cette princesse s'en tint, pendant quelque temps, à des visites fréquentes chez celle qu'elle appelait *son amie*, et qui n'en gardait pas moins le ton de ce noble respect que la majesté royale impose même aux personnes du rang le plus élevé. Quand ces visites eurent lieu à Paris, où Marie-Antoinette se rendait tout exprès, et surtout quand elle s'établit au château de la Muette, pour être plus à portée d'aller voir Mme. de Polignac pendant ses couches, on parla, dans le public, de la favorite de la reine plus sévèrement qu'on n'aurait parlé d'un favori du roi. La reine ne prit la résolution de passer une partie de ses journées chez la duchesse, que lorsque celle-ci fut gouvernante des enfants de France, et que son mari eut réuni la surintendance des postes à la charge de premier écuyer. On a prétendu que, souvent l'auguste fille de Marie-Thérèse, heureuse de se trouver avec l'amie de son choix, lui disait « : Ici, je » ne suis plus la reine; je suis » moi. » Le Dauphin, né le 22 octobre 1781, avait un an, quand des malheurs de fortune ou des torts de conduite du prince de Rohan-Guémenée, obligèrent la princesse son épouse de quitter les fonctions importantes qui lui avaient été confiées par le roi. Le baron de Besenval dit, dans ses Mémoires posthumes, et on a répété d'après lui, que lorsque les idées se fixèrent sur Mme. de Polignac, pour la charger de l'éducation de l'héritier du trône, elle n'était plus aussi bien dans le cœur de la reine. Besenval ajoute que ce fut lui qui parvint à intéresser, dans cette circonstance, jusqu'à l'amour-propre de la souveraine. Il est cependant assez probable que Marie-Antoinette eut, avant tout le monde, l'idée de remplacer ainsi la princesse de Guémenée, et qu'elle vit dans cette nomination la certitude de pouvoir surveiller elle-même le premier âge de ses enfants. D'ailleurs, Mme. Campan le dit positivement dans ses *Mémoires*, nouvellement publiés. La reine ne se dissimulait pas qu'un assujétissement continuel et une grande responsabilité ne convenaient guère aux goûts simples de la duchesse de Po-

lignac, qui, née calme, paresseuse même, et aimant, plus que tout, une vie tranquille, dont son existence à la cour avait déjà beaucoup dérangé les habitudes, ne devait pas desirer une chaîne plus forte encore, quelque glorieuse qu'elle pût être. Mais Marie-Antoinette se disait qu'accepter cet emploi, serait donner la plus grande preuve d'un véritable dévoûment. Son attente ne fut point trompée. Comment résister à tant de grâce et de bonté! Dès-lors, elle vint souvent dîner chez la duchesse, après avoir assisté au dîner particulier du roi; et afin qu'un surcroît de dépense ne devînt pas une trop grande charge pour la gouvernante, elle fit ajouter, au traitement de celle-ci, une somme considérable, comme dédommagement. Madame de Polignac avait une figure plutôt charmante que réellement belle, et qui joignait à une expression spirituelle une douceur infinie. On croyait y lire tout ce qu'il y avait de bon, de bienveillant dans son ame, sans la moindre prétention ni affectation. Toujours égale, inaccessible à la jalousie comme à l'ambition, elle semblait, tant qu'elle n'éprouvait point de forte contrainte, être contente de sa situation, de même qu'elle était contente des personnes avec qui elle se trouvait. Seulement on lui reprochait dans le monde une extrême froideur. Peut-être, en effet, ne cachait-elle pas toujours assez l'ennui que lui causaient les visites d'étiquette qui se succédaient chez elle à Versailles tous les dimanches; visites auxquelles n'avaient aucune part les affections du cœur. Le reste de la semaine, Mme. de Polignac menait, dans le palais du roi, une espèce de vie de château. Sa société journalière se composait, avec sa famille, d'une douzaine de personnes. Elle aurait fait volontiers le sacrifice de sa fortune nouvelle, et d'une existence si brillante, pour aller jouir, à Paris, d'une douce liberté accompagnée de l'aisance plutôt que de la richesse. Comme tout ce qui tenait à son mari était aussi comblé des bienfaits de la cour, elle ne tarda pas d'être en butte non-seulement aux traits de l'envie, mais à ceux de la calomnie. Cependant la vérité est qu'elle n'eût que très-peu profité de son crédit, sans les fréquentes sollicitations de quelques-unes des personnes qui l'entouraient. Elle possédait un jugement sain, et donna souvent d'utiles conseils à Marie-Antoinette. Combien elle fut profondément affectée lorsqu'elle put juger par elle-même qu'elle partageait la censure, poussée jusqu'à l'animadversion la plus injuste, dont cette princesse était devenue l'objet, un peu avant la révolution, et surtout après que ce terrible fléau eût éclaté! Le peuple, endoctriné par d'affreux libelles, attribuait à l'influence qu'elle avait sur l'esprit de la reine, les maux qui pesaient sur la France, au lieu d'en accuser l'impéritie des ministres, et quelques erreurs de jugement, tenant à une excessive bonté, qui partaient de plus haut. (*V.* Marie-Antoinette). On alla jusqu'à la comparer à la fameuse Galigaï, elle dont l'ame était noble et douce comme son visage. On était même parvenu à inspirer au premier Dauphin, mort peu de temps après l'ouverture des états-généraux, des préventions contre sa gouvernante, qui s'étendirent jusqu'à la reine. Ainsi le cœur de la malheureuse princesse fut doublement déchiré. Enfin on accusait la du-

chesse de Polignac d'avoir eu sa part de la dilapidation des finances de l'état, tandis qu'elle et son mari n'avaient pu qu'établir la balance entre leurs revenus et leurs dépenses, pour subvenir à ce qu'exigeait d'eux une représentation nécessaire et continue. Mme. de Polignac se vit obligée de se soustraire par la fuite à la fureur populaire. Ce fut dans la nuit du 16 au 17 juillet 1789, qu'elle quitta Versailles, par ordre du roi et de la reine, avec le duc son époux, la duchesse de Guiche sa fille, la comtesse Diane de Polignac sa belle-sœur, en même temps que M. le comte d'Artois, le prince de Condé et leurs enfants. Rien ne fut plus touchant que les adieux de Marie-Antoinette et de son amie. Cette famille entière traversa le royaume au milieu des plus grands périls, et se rendit en Suisse, puis à Vienne. On a recueilli des lettres de Louis XVI à la duchesse de Polignac, écrites en 1791, au palais des Tuileries. Elles prouvent que le roi était de moitié dans l'affection tendre de la reine pour la gouvernante du Dauphin, et pour tout ce qui lui tenait de près. On lit, dans une de ces lettres : « Je ne se» rai heureux que le jour où je me re» trouverai avec mes anciens amis. » Le duc de Polignac devint l'agent des princes, frères de Louis XVI, auprès de la cour d'Autriche. La duchesse mourut à Vienne, le 9 décembre 1793, âgée de quarante-quatre ans. On a gravé sur sa tombe qu'elle fut consumée par la douleur; et rien n'est plus vrai. La fin déplorable de Louis XVI et de Marie-Antoinette lui avait rendu insupportable la dernière année de son existence : encore parvint-on à lui cacher par quel coup avait été tranchée la vie de la reine. Tous ceux qui connaissaient particulièrement la duchesse de Polignac, donnèrent de vifs regrets à sa mémoire. Le duc passa bientôt après en Russie, et de là dans l'Ukraine, où il obtint une terre des bienfaits de Catherine II. Il est mort à Pétersbourg le 21 septembre 1817. On a imprimé à Londres des *Mémoires de la duchesse de Polignac* (un volume in-12). L-p-e.

POLINIÈRE (Pierre), né le 8 septembre 1671, à Coulonces près Vire, fit ses premières études à l'université de Caen, et se rendit ensuite à Paris, où il suivit le cours de Varignon. Ses progrès furent tels, qu'il fut bientôt en état de composer des *Éléments de mathématiques*, dont le Journal des savants (1705, 26), rend d'ailleurs un compte peu avantageux. Cependant un penchant irrésistible l'entraînait vers l'étude de la physique et des sciences naturelles. Il médita les ouvrages qui existaient sur les diverses branches des connaissances humaines, et ne tarda pas à s'apercevoir du peu de secours que l'on en pouvait tirer. Il résolut de changer entièrement l'étude de la physique, de ramener tout à l'expérience, et de livrer au ridicule les méthodes systématiques en usage depuis Aristote. Polinière, dans cette grande entreprise, suivit les idées de Bacon et de Descartes, qui consistent à reconnaître la nature par la voie de l'expérience. Tout le monde connaît les traits satiriques que Boileau lança contre la philosophie d'Aristote. Ils consternaient tous les péripatéticiens ; mais, dans l'arrêt burlesque, il n'était question que de logique et d'astronomie ! Polinière y joignit la physique ; et, ayant fait imprimer ces deux pièces avec cette addition, il les répandit dans le public. Elles eurent l'effet qu'il en at-

HIST. DE FRANCE.

POLINIÉRE.

C. del.t

Landon direx.t

tendait ; et la physique d'Aristote parut bientôt aussi ridicule que sa logique et son astronomie. Dans le même temps, Polinière ouvrit, au collége d'Harcourt, un cours de physique expérimentale ; un spectacle aussi nouveau attira tout Paris. Cette manière d'enseigner avait des attraits trop puissants pour manquer de partisans. Les savants donnèrent à l'auteur de justes éloges. Fontenelle, qui lui avait confié l'éducation de son neveu, vanta par-tout et l'excellence de sa méthode, et la profondeur de ses vues. La modestie de Polinière ne put le dérober à la gloire qu'il méritait, et aux honneurs qu'il ne cherchait pas. Il avait à peine publié son Traité de physique, ouvrage absolument neuf, et qu'on désirait même dans le monde savant, que tout ce que la cour avait de plus grand et de plus spirituel, voulut assister à ses leçons. Le duc d'Orléans, régent du royaume, lui demanda un cours d'expériences, dont il fut satisfait ; et l'habile physicien eut, peu de temps après, l'honneur de recommencer ce cours devant le jeune roi, qui témoigna plus d'une fois à l'auteur le plaisir qu'il en éprouvait. Estimé à la cour, considéré du premier ministre, Polinière aurait pu prétendre à une haute fortune : mais, en véritable philosophe, il regarda toujours avec indifférence les honneurs et les richesses. Uniquement occupé des progrès de la science, seul objet de ses veilles, il ne pensa jamais à son intérêt particulier. Insensible à ce qui fait le bonheur du commun des hommes, il ne connaissait d'autre plaisir que celui que procurent les sciences et la solitude. Il avait donné, en 1728, une troisième édition de ses expériences de physique, avec des augmentations considérables : encouragé par les suffrages du public, il se disposait à en donner une quatrième, lorsqu'une mort subite vint terminer sa carrière le 9 février 1734, à l'âge de soixante-trois ans. Polinière ne doit pas être placé parmi les hommes qui ont fait avancer la science, mais parmi ceux qui l'ont le plus utilement servie en la popularisant. Il eut le mérite de bien saisir les idées des autres, et de les traduire en expériences. Il parvint, par ce moyen, à rendre familières les théories les plus abstraites. La physique expérimentale lui doit beaucoup ; et Nollet, dont il fut le prédécesseur, ne lui doit pas moins. La cinquième et dernière édition des *Expériences de physique* de Polinière, parut en 1741, 2 vol. in-12. L. R—E.

POLITI (Lancelot). *Voy.* Catharin, et Durand de Maillane, au supplément.

POLITIEN (Ange), littérateur célèbre, né, le 14 juillet 1454, à Monte-Pulciano, petite ville de Toscane, a tiré de là le nom de Poliziano, sous lequel il est généralement connu ; mais son véritable nom, celui qu'il tenait de son père, n'est pas très-facile à déterminer. Quelques-uns disent qu'il s'appelait Bassi, d'autres Cini, d'autres encore Ambrogini ; et cette dernière opinion, soutenue par Crescimbeni, dans son Histoire de la poésie vulgaire, s'y trouve appuyée d'un diplôme conservé aux archives de Florence, et qui confère le titre de docteur en droit canon à Ange, prieur séculier, fils du docteur Benoît Ambrogini de Monte-Pulciano. Serassi, le meilleur biographe d'Ange Politien, s'en tient à cette indication, et croit que c'est par abbréviation que certains contemporains d'Angelo Ambrogini, l'ont

nommé Gini ou Cini. Son père, quoique peu riche, l'envoya, de très-bonne heure, aux écoles de Florence. Ange y étudia, sous Cristoforo Landino, les lettres latines; sous Andronic de Thessalonique, les lettres grecques : Marsile Ficin l'initia dans la philosophie platonicienne; et Jean Argyropule, dans celle d'Aristote. Ses progrès furent si rapides, qu'il osa commencer, bien jeune encore, une traduction d'Homère en vers latins. Ses talents précoces n'étaient connus que de ses maîtres, lorsque ses *Stanze* sur un tournoi où Julien de Médicis avait brillé, en 1468, lui valurent, tout-à-coup, une réputation brillante. Dès-lors la faveur et l'amitié même des chefs de la république Florentine, lui furent acquises. Il ne fut reçu dans la maison des Médicis, qu'à cette époque : Boissard, Mencke et Bayle se trompent, lorsqu'ils supposent qu'il y avait été élevé aux dépens de Côme, le Père de la patrie : Politien, qui a souvent parlé des bienfaits dont le combla Laurent, n'a jamais dit un seul mot de ceux de Côme, qui était mort dès 1464; et ce silence doit suffire contre une hypothèse qui n'est soutenue d'aucune preuve positive. Ces *Stanze* qui eurent une si heureuse influence sur la destinée de Politien, ont obtenu et mérité de si grands éloges, elles occupent encore un rang si honorable parmi les chefs-d'œuvre de la poésie italienne, que Ginguené se refuse à croire qu'elles soient l'ouvrage d'un poète de quatorze ans, quoi qu'en aient dit tous les biographes, et quoiqu'en effet l'année 1468 soit bien celle des jeux où brillèrent les deux fils de Pierre de Médicis, Laurent et Julien. « Les épigrammes grecques et latines, dit Ginguené, que cet enfant » publia jusqu'à l'âge de dix-sept » ans, sont surprenantes, mais se » conçoivent : un poème de près de » douze cents vers en octaves italiennes, resté depuis ce temps » comme modèle et comme un mo- » nument de la langue, ne se conçoit » pas. » Ginguené croit plus raisonnable de retarder jusqu'à l'année 1473, la composition des *Stanze :* Luca Pulci n'avait chanté que le tournoi de Laurent; Politien, à l'âge de dix-neuf ans, chanta celui de Julien, et en fut magnifiquement recompensé par Laurent, qui dirigeait alors les affaires de la république. Il paraît même qu'entré dans la maison des Médicis, Politien s'est peu occupé de son poème : il n'eut pas le courage de l'achever, quand il en eut vu tomber le héros sous les poignards des Pazzi, en 1478 : en effet, l'ouvrage n'est pas terminé; il s'arrête à la quarante-sixième stance du second livre, quand Julien ne fait encore que se disposer au combat. Quelle que soit la date de cette composition, il est certain que le jeune poète devint bientôt l'instituteur des deux fils de Laurent, et qu'ils durent en partie à ses leçons l'éclat qu'ils ont jeté sur leur siècle. De ces deux illustres élèves, l'un, Piétro, remplaça son père dans l'administration de la république Florentine : l'autre, Giovanni, brilla sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de Léon X. Les moments que Politien ne consacrait pas à leur éducation, il les donnait à ses propres études. Peu après la conjuration des Pazzi, il en écrivit l'Histoire en latin (*Voyez* Pazzi, XXXIII, 238) : c'était encore un hommage aux Médicis; c'était aussi une relation fort instructive, que le public, comme Laurent, accueillit avec reconnaissance. A vingt-neuf

ans, Politien, appelé à remplir une chaire de littérature grecque et latine, y obtint d'éclatants succès. Il attirait à lui les auditeurs qui jusqu'alors s'étaient pressés autour de Demétrius Chalcondyle, savant grec, qui ne possédait pas au même degré que lui, l'art de plaire en instruisant. Duaren prétend que Politien ne se faisait applaudir, qu'en s'appropriant des morceaux d'anciens auteurs; qu'un jour, par exemple, il récitait, comme son propre ouvrage, des fragments de la vie d'Homère par Hérodote, fragments qui n'étaient encore ni traduits, ni imprimés, mais que reconnut Jean Lascaris qui se trouvait dans l'auditoire. Tiraboschi rejette cette anecdote, parce qu'elle n'a été publiée qu'après la mort du professeur qu'elle inculpe. Nous ajouterons qu'il y a fort peu d'apparence qu'il ait jamais essayé ou espéré d'intéresser ses auditeurs par le tissu de puérilités que présente cette Vie d'Homère, peut-être mal-à-propos attribuée à Hérodote. Du reste, ce n'est pas le seul plagiat qu'on ait reproché à Politien. Occupé à recueillir, à corriger, à traduire, à publier les manuscrits que rassemblait Laurent de Médicis, il était presque impossible qu'il ne puisât point des expressions et des idées mêmes dans ces sources antiques. Son goût l'entraînait à les reproduire; et l'envie qualifiait de larcins des emprunts fort légitimes. En même temps qu'il professait avec tant de soin et d'éclat, il continuait de se livrer à des travaux solitaires. Dès 1487, il avait achevé une traduction latine d'Hérodien, qu'on l'a fort injustement accusé d'avoir dérobée à Grégoire Tiphernas ou à Ognibene de Vicence. Politien l'avait entreprise par ordre d'Innocent VIII, à la cour duquel il accompagnait l'un de ses disciples, Pierre de Médicis. Le pontife, satisfait de la version qu'il avait commandée, écrivit une lettre au traducteur, en lui envoyant deux cents écus d'or, afin qu'il pût, à l'aide de cette gratification, se consacrer plus facilement aux travaux littéraires. La situation de Politien était assez heureuse pour lui rendre indifférents de tels cadeaux: pourvu, par les soins des Médicis, d'abord d'un riche prieuré, puis d'un canonicat dans l'église métropolitaine de Florence; nourri, entretenu dans le palais de ses protecteurs, Politien, libre d'inquiétudes sur sa propre fortune, fouillait à loisir les trésors de l'antiquité. Un prince qui s'était fait homme de lettres, Pic de la Mirandole (*Voy.* XXIX, 123-125), partageait ses travaux et l'aidait dans ses recherches. Leur zèle, celui de Jean Lascaris et de quelques autres savants, le bon goût et la munificence de Laurent, créèrent, en fort peu d'années, cette bibliothèque Laurentienne, qui fut longtemps la plus riche de l'Europe. En disposant, en dépouillant tant de chefs-d'œuvre antiques, Politien fit ses Mélanges ou *Miscellanea*, recueil d'un genre encore nouveau, qui inspirait et propageait le goût de la littérature classique. Malgré le désordre d'un tel ouvrage, ou peut être même à cause de la variété et de l'incohérence des articles qui le remplissent, on le lut avec avidité; et bien que Politien eût plutôt rendu un service que composé un bon livre, sa réputation s'étendit dans l'Europe entière. Après avoir professé les belles-lettres, il enseigna la philosophie avec non moins de succès. Des contrées les plus lointaines, accouraient des élèves avides de l'entendre.

Parmi eux on distinguait Will. Grocyn et Thomas Linacer, deux Anglais, dont le premier devint professeur à l'université d'Oxford; le second, habile médecin et laborieux traducteur. Politien eut aussi pour disciples les fils de Jean Texeira, chancelier du royaume de Portugal, par l'entremise duquel il obtint, du roi Jean II, l'autorisation d'écrire, soit en latin, soit en grec, les expéditions des Portugais dans les Indes. On travaillait dans Lisbonne à rassembler les matériaux de cet ouvrage, quand l'auteur qui devait les mettre en œuvre, mourut à l'âge de quarante ans, le 24 septembre 1494. S'il fallait en croire des bruits rapportés par Paul Jove, cette mort prématurée n'aurait pas une cause honorable : Politien, dans le délire d'une passion infame, serait tombé sans voix, sans connaissance et sans vie. Une autre tradition, recueillie par Balzac et par divers auteurs, donne du moins à cette passion un objet plus naturel, et suppose que celui qu'elle consumait expira en la chantant, ou que, de désespoir, il se brisa la tête contre les murs de sa chambre. A l'exemple de Serassi et de Tiraboschi, nous aimons mieux nous en rapporter à Pierius Valerianus, qui, dans son livre *De infelicitate Litteratorum*, assure que la mort de Laurent de Médicis en 1492, l'affaiblissement de la puissance de cette maison, et les malheurs qui la menaçaient en 1494 quand Charles VIII entra en Italie, causèrent la maladie sous laquelle succomba Politien. Durant sa courte carrière, remplie par d'immenses travaux, il eut à soutenir plusieurs querelles littéraires; malheur auquel n'échappait alors aucun des beaux-esprits italiens. Dès le commencement du quinzième siècle, la critique avait pris un caractère d'amertume et de violence dont elle ne s'est jamais radicalement guérie. Philelphe et Poggio avaient laissé, en ce genre, des exemples difficiles à surpasser : il est triste d'avouer que Politien n'est pas resté fort au-dessous de ces modèles. Son ennemi le plus acharné fut George Merula d'Alexandrie, célèbre professeur à Milan (*V.* ce nom, XXVIII, 393). Une correspondance amicale avait existé entre eux avant la publication des *Miscellanea*. Merula, trouvant dans ce recueil des observations qu'il se proposait de mettre au jour lui-même, et la réfutation de quelques opinions qu'il avait déjà publiées, se fâcha, menaça, invectiva, et se mit à composer, contre son ancien ami, un libelle diffamatoire, qu'à la vérité il n'imprima point, mais qu'il lisait à tout venant. Politien, après quelques tentatives inutiles de réconciliation, se défendit par une satire, où Mérula, dit-on, sous le nom de Mabilius, est indignement outragé :

Hæres relictus à parente sordido
Ille impudicus, temulentus oleo,
Spurcus, lutosus, pædicosus, hispidus,
Pannosus, unctus, horridus, caprimulgus,
Edax, ineptus, insolens Mabilius.....

Les vers qui suivent sont d'un tel cynisme, que nous n'oserions pas les transcrire. A la vérité, il n'est pas prouvé que Mérula soit désigné sous le nom de Mabilius : Bayle en doute, malgré l'assertion de plusieurs savants, et particulièrement du Feuillant Pierre de Saint-Romuald; mais que ce soit Mérula ou tout autre, Bartolomeo Scala, Calderino, Novato, Tarcagnota, Marulle, toujours est-il certain qu'Ange Politien a vomi contre quelqu'un ce torrent d'injures grossières. Mérula, dans les derniers jours de sa vie, au mois de

mars 1494, déclara qu'il mourait l'ami de Politien, et désavoua, dans son testament, ce qu'il avait écrit contre un si digne émule : repentir honorable et véritablement religieux, mais qu'on a bien moins imité que les honteux égarements qui le provoquaient. Politien était fort laid, à ce que dit Paul Jove : *Facie nequaquam ingenuâ ac liberali, enormi præsertim naso subluscoque oculo.* Ses ouvrages peuvent se diviser en trois parts, selon qu'ils sont écrits en italien, en grec ou en latin. Les premiers ne sont pas assez nombreux : car l'opinion qui lui attribuait le *Morgante maggiore*, de Luca Pulci, est dénuée de toute raison; et nous n'avons guère ici à joindre aux *Stanze* qu'une *Canzone* transcrite par Crescimbeni, et l'*Orfeo*, petit poème dramatique, composé à la hâte avec une exquise élégance, et que Ginguené distingue comme « la première représentation étran» gère à ces pieuses absurdités qu'on » appelait des *mystères.* » Un livre d'épigrammes grecques, et quelques épîtres dans la même langue, ont suffi pour montrer que l'auteur l'avait profondément étudiée, et qu'il avait acquis le talent de l'écrire avec infiniment de goût et de pureté. Ses œuvres latines sont, en vers, des épigrammes, une élégie et quatre petits poèmes (*Nutricia*, *Rusticus*, *Manto*, *Ambra*); en prose, les *Miscellanea*, la version d'Hérodien, d'autres traductions d'ouvrages moins étendus, un éloge d'Homère, des discours, quelques dissertations philosophiques, l'histoire de la conjuration des Pazzi, et douze livres de lettres riches d'instruction classique, et propres aussi à fournir d'assez précieux détails à l'histoire littéraire de la seconde moitié du quinzième siècle. Mais il faut compter encore, parmi les travaux les plus estimables de Politien, ses savantes recherches, et le soin qu'il a pris de collationner et de corriger un très-grand nombre de manuscrits antiques. Il n'a point borné ce studieux examen à des livres de littérature, d'histoire et de philosophie : les monuments de l'ancienne jurisprudence l'ont aussi occupé (*V.* Tiraboschi, tome VI, part. II, liv. II, chap. IV, n. 41) : il a préparé l'édition, publiée par Zuichem, de la Paraphrase grecque des Institutes de Justinien, par Théophile; et le manuscrit des Pandectes, conservé à Florence (*V.* Torelli), a long-temps fixé son attention : il a laissé des Remarques sur ce Recueil célèbre. Quoiqu'il fût ecclésiastique, et obligé, en sa qualité de chanoine métropolitain, d'expliquer au peuple l'Écriture saiute, quoiqu'il eût étudié l'hébreu et le droit canon, il ne paraît pas qu'il ait beaucoup cultivé la théologie; et même, s'il fallait en croire Vivès, il avait trop peu de goût pour la lecture des livres saints. Melanchthon dit qu'il regrettait comme perdus les moments qu'il avait jadis passés à reciter son bréviaire : mais ces calomnies ont été réfutées par des passages de ses lettres, où il parle de ses exercices religieux; et d'ailleurs Tiraboschi observe que le protestant Melanchthon pouvait avoir ses raisons pour prêter au savant Florentin des propos aussi peu chrétiens. Les ouvrages d'Ange Politien auraient été recueillis et imprimés à Florence dès 1482, à Brescia en 1486, et de nouveau à Florence, en 1497, si l'on s'en rapportait à Maittaire; mais ses indications sont fautives : la première édition des Œuvres de Politien est celle d'Alde, Ve-

nise, en 1498, in-fol., et suivie de celles de Paris, Badius, 1512 et 1519, dans le même format; de Lyon, chez les Gryphes, 1528, 1533, 1545, in-8°., 2 vol. La plus complète a paru à Bâle, en 1553; c'est la seule qui renferme l'Histoire de la conjuration des Pazzi, qui avait été publiée à part, en 1478, in-4°., probablement à Florence, et que J. Adimari a réimprimée à Naples, in-4°., en 1769. On recherche l'édition originale des *Miscellanea*, Florence, in-fol., 1489, plus que celles de Brescia, 1496; de Venise, 1508; de Bâle, 1522, toutes aussi in-fol. Les *Stanze* ont été imprimées à Bologne avec l'*Orfeo* (1), en 1494, in-4°.: il en existe une édition sans date, et sans nom de ville; on la croit de Florence, et de la fin du quinzième siècle. Entre les suivantes, qui sont au nombre de 25 à 30, nous n'indiquerons que celles de Florence, 1513, in-4°.; des Aldes, 1513, in-8°., à Venise; des Juntes, même format; 1518, à Florence; de Padoue, chez Comino, par les soins des frères Volpi, 1728, 1751, 1765, in-8°.; de Bergame, in-4°., 1747; de Venise, in-8°., 1761; de Parme, chez Bodoni, in-4°., 1792; de Florence, 1794; de Brescia, 1806, in-4°.; enfin, de Pise, 1806, in-fol., avec un grand luxe typographique. Les *Stanze* ont été insérées dans la *Biblioteca poetica italiana*, de M. Buttura, Paris, Didot, 1820, in-32. — Paul Jove a le premier composé une Notice de la vie et des travaux d'Ange Politien; et quoiqu'elle soit fort courte, on y a relevé plusieurs inexactitudes: mais les hommages qu'y reçoivent le talent et la science de l'auteur des *Stanze* et des *Miscellanea*, n'ont pas été contestés. Érasme, après avoir déclaré qu'*Ange* est d'un esprit tout-à-fait *angélique*, ajoute, sans jeu de mots, qu'il excellait dans tous les genres de composition : *rarum naturæ miraculum ad quodcumque scripti genus applicaret animum.* Les deux Scaliger, J.-G. Vossius, Giraldi, Barth, Huet, Crescimbeni, Tiraboschi, la plupart des écrivains italiens, et parmi nous Ginguené, ont porté le même jugement. Varillas, dans ses anecdotes de Florence, ne donne, sur la vie d'Ange Politien, que des notions incomplètes ou fausses : on consultera, avec bien plus de fruit, l'article de Bayle; le livre de Fred. Ot. Mencke, intitulé, *Historia vitæ inque litteras meritorum Angeli Politiani*, Leipzig, 1736, in-4°., et surtout *La Vita di Ang. Poliziano*, rédigée par Serassi, publiée à la tête de l'édition des *Stanze*, 1747, à Bergame, et réimprimée dans quelques éditions suivantes du même ouvrage. — Quatre autres écrivains ont porté le nom de Politien : I. Bartolomeo Poliziano, qui, né aussi à Monte-Pulciano, fut l'un des secrétaires du pape Martin V, et contemporain de Léonard Arctin, du Pogge, de Francesco Barbaro. Ils ont parlé de lui non-seulement comme d'un littérateur alors connu par des poésies, par d'autres productions, mais aussi par une excessive vanité : il se fit construire par le Donatello, un magnifique mausolée de marbre, dans l'église de Monte Pulciano, où il a été en effet enterré, vers 1475. II. Gio. Maria Poliziano, ou plutôt Poluziano (*Voy.* l'article suivant). III. Giov. Angelo Poliziano, natif de Monte-Pulciano, et qui vint enseigner la logique à Poitiers, vers

(1) La meilleure édition de l'*Orfeo* est celle de Venise, 1776, in-4°. L'éditeur (le P. Affò) en a fait disparaître les vers saphiques à la louange du cardinal Gonzaga, que les éditions antérieures mettaient dans la bouche d'Orphée, mais que l'on n'a pas trouvés dans les anciens manuscrits.

le commencement du dix-septième siècle. Il paraît qu'il se fit protestant; car il a eu Daillé pour disciple, et il a écrit, contre Bellarmin, deux in-4°., publiés l'un et l'autre à Amberg, en 1604, sous les titres de *Philosophia eucharistica*, et de *Sophistica eucharistica*. IV. Antoine Laurentin Politien, qui, après avoir été professeur de logique à Pise, vint à Padoue, en 1604, et publia un dialogue *De Risu*, un traité *De cœlis eorumque motibus*, et un livre *De naturâ logicæ*. Sa mère était de la famille de sainte Agnès, pour laquelle, dit Bayle, les habitants de Monte-Pulciano ont beaucoup de dévotion. D—n— u.

POLIZIANO, en latin *de Polluciis* (Jean-Marie), religieux carme, était de la famille des Poluzzi de Bologne, et né dans cette ville, bien que quelques-uns aient écrit qu'il avait pris naissance à Novellara (1) dans l'état de Modène. Il était savant théologien, et florissait vers 1490; il est auteur des ouvrages suivants: I. *Vita del B. Alberto da Trapani e i suoi miracoli*, etc. Surius l'a publiée dans ses *Vies des saints*, à la date du 16 août. II. *Constitutiones Carmelitarum*, Venise, 1499. III. *Vexillum et mare magnum ordinis carmeliti*. IV. *Orationes, epistolæ, sermones quadragesimales*, etc. L—y.

POLLAIUOLO (Antoine), peintre, sculpteur et orfèvre, naquit, à Florence, en 1426. Son père, dépourvu de fortune, mais voyant en lui d'heureuses dispositions, le plaça chez Bartoluccio Ghiberti, orfèvre renommé dans la ville à cette époque; et le jeune Antoine ne tarda pas d'acquérir une grande habileté dans sa nouvelle profession. Bientôt nul ne sut mieux que lui monter les pierres précieuses et travailler les émaux. Laurent Ghiberti s'occupait alors des fameuses portes du baptistère de Saint-Jean; il jeta les yeux sur Pollaiuolo, pour l'aider dans cet important ouvrage: il lui confia l'exécution d'un des festons auxquels il travaillait. Le jeune artiste y cisela une caille avec une telle perfection, qu'elle fit l'admiration de tous ceux qui la virent. Il n'était occupé que depuis peu de jours à cette sculpture, qu'il passait déjà pour un des plus habiles d'entre les jeunes gens qui aidaient Ghiberti. Encouragé par les éloges qu'il recevait, il quitta Bartoluccio et Laurent, et ouvrit une boutique d'orfèvre, qui fut de suite extrêmement fréquentée. Il s'adonna, pendant plusieurs années, à cette profession, ne cessant de dessiner et de composer de petits reliefs en cire, qui surpassaient en ce genre ce qu'on avait vu jusqu'alors. C'est vers ce temps que Maso Finiguerra s'était rendu célèbre par les vases d'argent ciselés qu'il avait exécutés pour l'église de Saint-Jean. Antoine résolut de rivaliser avec lui; et il exécuta quelques sujets où il l'égalait pour le fini du travail, et le surpassait de beaucoup pour le dessin. Les consuls de l'art des marchands, à la vue de tant de perfection, lui confièrent le travail de plusieurs bas-reliefs en argent, destinés à embellir l'autel de Saint-Jean. Pollaiuolo s'en acquitta d'une manière supérieure: il fit, pour les satisfaire, le *Repas d'Hérode*, la *Danse d'Hérodiade*, et le beau *Saint Jean* qui décore le milieu de l'autel. Cet ouvrage, entièrement ciselé, réunit tous les suffrages. Les patènes en

(1) Le *Dict. hist., crit. et bibliog.* dit à Novarella; mais on sait qu'il n'y a point de ville de ce nom.

or et en émail qu'il exécuta, et dont le pinceau n'aurait pas su mieux fondre et assortir les couleurs, ornent la plupart des églises de Florence: on en voit à Rome et dans d'autres villes d'Italie, où on les conserve comme des chefs-d'œuvre de l'art. Antoine avait un frère nommé Pierre, plus jeune que lui, et que leur père avait placé auprès d'André del Castagno, pour étudier la peinture. Séduit par les charmes de ce bel art, et dégoûté de sa profession d'orfèvre, Antoine pria son frère de lui enseigner l'emploi des couleurs; et, en peu de temps, il devint un peintre habile. Les deux frères, depuis ce moment, travaillèrent toujours ensemble; et ils furent des premiers à se servir du procédé de la peinture à l'huile, que Pierre tenait d'André del Castagno. Outre leurs travaux en commun, dont on peut voir l'énumération dans Vasari, Antoine fit, d'après nature, le portrait du Poggio, alors secrétaire de la république de Florence, et le tableau de *Saint-Sébastien*, dans la chapelle des Pucci. Ce tableau, que l'on regarde comme le chef-d'œuvre de l'artiste, est remarquable par la beauté des chevaux, la science du nu, et l'expression du saint martyr: on y admire surtout une figure d'archer qui se courbe avec effort pour tendre son arc. Lanzi dit que c'est une des meilleures productions du quinzième siècle. Le coloris n'en est point parfait: mais la composition s'élève au-dessus de celles de ce temps; et le dessin du nu montre quel grand progrès l'artiste avait fait dans l'anatomie. Il termina ce bel ouvrage en 1475. Encouragé par le succès qu'il avait obtenu, il peignit, entre les deux tours de San-Miniato, et en dehors de la porte, une figure de *Saint Christophe*, de sept brasses de haut, que Michel-Ange trouvait si belle, qu'il la prit pour modèle de sa statue colossale de *David*, en marbre blanc, qui est placée à l'entrée du Palais-Vieux. Cette peinture ayant été endommagée, elle fut restaurée avec peu de précaution, il n'y a pas beaucoup d'années: on voulut y remédier plus tard, en la retouchant entièrement; mais celui qu'on chargea de ce travail s'en acquitta si mal, que l'on ne peut plus désormais en faire le moindre cas. C'était, au rapport de Vasari, la plus belle figure de grande proportion que l'on eût exécutée jusqu'à cette époque. On trouve, dans le même historien, le détail des autres peintures de Pollaiuolo, dont le dessin se rapproche du goût moderne, plus que celui d'aucun de ses contemporains. Il fit une étude particulière de l'anatomie, sur les cadavres mêmes. Lorsque le pape Sixte IV mourut, Innocent VIII, qui lui succéda, emmena Pollaiuolo à Rome, et le chargea du mausolée en bronze de son prédécesseur. Ce monument, qui coûta des sommes considérables, n'a dû sa grande célébrité qu'à la comparaison qu'on en faisait avec ceux de ses contemporains: les artistes du siècle suivant le surpassèrent infiniment. Pollaiulo ne se borna pas à la peinture et à la sculpture; il fut aussi un des premiers à cultiver et perfectionner la gravure au burin, qui venait à peine d'être inventée. On connaît de lui les pièces suivantes: I. *Hercule étouffant Antée*, in-8°. II. *Hercule emportant une colonne*, in-8°. III. *Une Sainte-Famille*, grand in-fol. IV. *Combat de dix hommes nus à l'épée*: le fond représente une forêt. Cette pièce, d'une très-grande

dimension en travers, jouit d'une grande célébrité, et on la connaît particulièrement sous le nom de *gli Ignudi*. Pollaiuolo grava aussi avec talent, plusieurs médailles de papes et autres. La plus remarquable est celle qu'il fit à l'occasion de la conjuration des Pazzi, et dont l'une des faces représente les effigies de Laurent et de Julien de Médicis, et le revers, l'église de Santa-Maria del Fiore. On lui attribue en outre les plans du palais du Belvédère, que fit élever à Rome le pape Innocent VIII. Il mourut en 1498, âgé de soixante-douze ans. Pierre, dont toute la réputation est renfermée, pour ainsi dire, dans celle de son frère Antoine, quoiqu'il ne fût pas lui-même sans talent, ne tarda pas à le suivre au tombeau : il mourut en 1498, et fut enseveli près de lui dans l'église de Saint-Pierre *in Vincoli*. P—s.

POLLAIUOLO (Simon). *Voy.* Cronaca.

POLLICH (Jean-Adam), naturaliste allemand, naquit, en 1740, à Lautern, dans le Palatinat. Après avoir étudié, à Strasbourg, les sciences médicales et l'histoire naturelle, il y reçut le bonnet de docteur, et exerça la médecine dans sa ville natale; mais, au bout de quelque temps, il y renonça pour s'adonner exclusivement à l'histoire naturelle. Il s'occupa d'abord de botanique, et consacra dix années à parcourir le Palatinat, pour recueillir tous les éléments d'une *Flore* de ce pays. Cet ouvrage parut en 1776, sous le titre de : *Historia plantarum in Palatinatu electorali spontè nascentium*, etc., Manheim, 3 vol. in 8°., 3 planches représentant 5 plantes. Beaucoup de Flores ont été publiées depuis celle-ci ; très-peu remplissent aussi bien leur objet sous les rapports essentiels : seulement quelques descriptions offrent une grande surabondance de détails. Ce travail est disposé selon le système de Linné, dont l'auteur emprunte les phrases spécifiques. On y trouve quelques espèces nouvelles. Le nombre total est d'environ 1200; ce qui est peu considérable pour un pays aussi varié. Mais les recherches postérieures ont sûrement fait connaître une grande quantité de plantes nouvelles ; et l'on peut avancer que le nombre des cryptogames, par exemple, est plus que double de celui que donne l'ouvrage de Pollich. Les planches qui l'accompagnent sont d'une exécution médiocre. En tout, cette Flore est, depuis celle dans laquelle Linné a tracé le premier modèle de ce genre d'ouvrages, une des meilleures que l'on connaisse, et devra toujours être consultée par ceux qui feront des herborisations dans cette contrée. Pollich s'occupait aussi d'entomologie ; et nous avons de lui : I. *Beschreibung einiger Insekten* etc., ou *Description de quelques insectes non décrits par Linné, et qui se trouvent dans les environs de Weilbourg* (dans les *Mémoires* de la soc. écon. du Palatinat pour 1779). II. *Descriptio insectorum Palatinorum* (Nouv. Actes de l'acad. des curieux de la nat., t. VII). Il est à regretter qu'un homme aussi zélé pour les progrès des sciences ait été enlevé aussi promptement : Pollich mourut, le 24 février 1780, âgé de quarante ans. La *Pollichia*, qui lui a été consacrée par Aiton, est une plante monandrique du cap de Bonne-Espérance, que M. de Jussieu a laissée dans les plantes *incertæ sedis*. D—u.

POLLINI (Jérôme), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Florence, prononça ses vœux dans

le couvent de *Santa-Maria Novella* de cette ville. Il était, en 1596, prieur du couvent de Saint-Geminien, et avait, pendant long-temps, professé la théologie. On a de lui : I. *Istoria ecclesiastica della rivoluzione d'Inghilterra, in quattro libri, ne quali si tratta di quello ch'e avvenuto in quell' isola da che Arrigo ottavo comminciò a pensare di repudiar Caterina, sua legitima moglie, infino a quelli ultimi anni di Lizabeta, ultima sua figliuola; raccolta da gravissimi scrittori, ne meno di quella nazione che d'altre*, Rome, 1594, un vol. in-4°. La reine Elisabeth fit brûler cet ouvrage, où la vérité l'offensait. Il y en eut une seconde édition, à Bologne, aussi in-4°. II. *Vita della B. Margherita di Castello, suora del terzo ordine di san Domenico*, Perouse, 1601, in-8°. Le père Pollini avait composé cette Vie, d'après des documents conservés dans les archives du couvent qu'il habitait. Les éditeurs des *Acta sanctorum* l'ont traduite en latin, et insérée dans leur deuxième tome d'avril, au 13 de ce mois. Pollini mourut en 1601.

I.—Y.

POLLION (Caius-Asinius), l'un des plus célèbres orateurs de l'ancienne Rome, parut, dès sa jeunesse, au barreau, avec beaucoup d'éclat. Attaché, par suite de ses principes, à la cause de la république, il se déclara pour Pompée; mais la nécessité le jeta, contre son inclination, dans le parti de César, qui, fermant les yeux sur la conduite qu'il avait tenue jusqu'alors, le traita comme un de ses anciens amis. Pollion se trouvait avec César au passage du Rubicon, et il le suivit dans les champs de Pharsale, où fut anéantie la liberté romaine. Il remplissait les fonctions de proconsul dans l'Espagne ultérieure, quand César fut assassiné. Pollion aurait desiré que le sénat s'occupât de rétablir le gouvernement républicain : « S'il s'agit, écrivait-il à Cicéron, de retomber sous l'autorité d'un maître, quel qu'il soit, je suis son ennemi; mais il n'est aucun danger que je ne sois prêt à courir pour la liberté » (*Lettres famil.*, x, 31). La lutte qui s'était engagée entre une portion des sénateurs et les partisans de César, se décida sans Pollion; et pour ne pas se perdre inutilement, il fut obligé de se ranger sous les drapeaux d'Antoine. Nommé, par le triumvir, commandant des légions stationnées dans les environs de Mantoue, il eut le bonheur de sauver Virgile de la fureur des soldats; ce fut lui qui fit connaître ce grand poète à Mécène, et qui contribua à le faire rétablir dans les biens dont il avait été dépouillé. Pollion fut désigné consul, dans le même temps que son beau-père était proscrit : il prit possession de cette charge, l'an de Rome 714 (40 ans avant J.-C.); mais les consuls n'avaient plus l'autorité dont ils avaient joui : nommés par les triumvirs, ils n'étaient plus que les exécuteurs de leurs volontés; et en obéissant à l'ordre d'un de ces farouches proscripteurs, ils couraient le risque de déplaire aux autres. Pollion fut contraint d'abdiquer, ainsi que son collègue, avant l'expiration de l'année. Pendant son consulat, il était parvenu, non à réconcilier Octave et Antoine, mais à leur faire signer un traité qui suspendit quelque temps l'effusion du sang. Le zèle qu'il montra pour Antoine dans cette circonstance, déplut à Octave, qui lui décocha quelques épigrammes; les amis de Pollion lui

conseillèrent d'y répondre : « Je m'en garderai bien, leur dit-il ; il est trop dangereux d'écrire contre un homme qui peut proscrire. » Envoyé par Antoine contre les Dalmates révoltés, il leur enleva la ville de Salone ; et, à son retour, il obtint les honneurs du triomphe (1). Bientôt, rebuté par les folies d'Antoine, il cessa de prendre part aux affaires publiques. C'est vraisemblablement alors qu'il résolut d'écrire l'histoire des guerres civiles, dont il avait été le malheureux témoin ; mais Horace, son ami, tenta de le détourner d'un dessein si dangereux, en lui adressant une *Ode*, regardée comme un des chefs-d'œuvre du lyrique romain (c'est la 1re. du second livre). Si Pollion ne suivit pas le sage conseil de son ami, du moins il eut la prudence de ne point rendre public un ouvrage fait pour l'exposer au ressentiment de tous ceux qui avaient exercé le pouvoir dans ces temps déplorables. Pollion resta tout à-fait étranger aux dissensions qui ne tardèrent pas à amener une rupture entre Octave et Antoine ; il refusa d'accompagner Octave dans l'expédition qu'il projetait contre son compétiteur : « J'ai, lui dit-il, plus fait pour Antoine, qu'il n'a fait pour moi ; mais ses bienfaits sont plus connus, et je ne veux pas paraître ingrat : je serai la proie du vainqueur. » Auguste, devenu seul maître de l'empire, employa peu Pollion, qu'il estimait plus qu'il ne l'aimait, et dont la fierté ne pouvait pas s'abaisser au rôle de courtisan. Pollion recommença, quoique dans un âge avancé, à fréquenter le barreau : il se chargea de l'éducation de son petit-fils ; et, pour le former de bonne heure à l'art de parler en public, il ouvrit dans sa maison une école de déclamation, ne dédaignant pas de se mêler lui-même aux jeunes athlètes, et de leur donner des leçons que fortifiaient le souvenir de ses succès à la tribune et l'autorité de son exemple. Le premier, il établit dans Rome une bibliothèque ouverte à tous ceux qui pouvaient en profiter ; il la décora des chefs-d'œuvre des artistes grecs, et des statues des grands hommes ; mais, ce qu'on ne peut trop admirer, c'est qu'il y plaça celle de Varron, son rival en érudition, croyant inutile d'attendre le jugement de la postérité pour rendre un juste hommage au savant dont les travaux avaient tant contribué à jeter de l'éclat sur les lettres romaines (*Voy.* Varron). Pollion mourut, dans sa maison de campagne de Tusculum, vers l'an 756 (la 3e. année dep. J.-C.), à l'âge de quatre-vingts ans. Il était non-seulement orateur et poète, mais encore philologue érudit et critique délicat. On sait qu'il ne trouvait pas irréprochable le style des *Commentaires* de César ; et ce fut lui qui remarqua le premier la *patavinité* de Tite-Live, défaut sur lequel les modernes ne sont pas d'accord, puisqu'il consiste, suivant les uns, dans l'emploi de locutions particulières aux habitans de Padoue ; et, selon d'autres, dans la coupe des phrases et la longueur des périodes (*Voy.* Tite-Live). Outre l'*Histoire des guerres civiles de Rome*, en 27 livres, Pollion avait composé un grand nombre de *Harangues*, des *Tragédies*, et un *Livre* contre l'historien Salluste, à qui

(1) Quelques critiques pensent que Pollion fut honoré deux fois du triomphe ; la première, avant son consulat, pour ses succès sur les Dalmates ; et la seconde, après son consulat, pour avoir soumis les Parthinéens : mais ces peuples habitaient la Dalmatie, et ne doivent point être distingués des Dalmates, que Pollion défit en quittant son consulat, précisément à l'époque où quelques historiens l'envoient en Macédoine avec une armée.

il reprochait une trop grande affectation dans l'emploi des mots vieillis. Ce défaut était précisément celui de Pollion : dans le *Dialogue des orateurs*, attribué à Tacite, l'un des interlocuteurs trouve que Pollion, dans ses *Oraisons*, comme dans ses *Tragédies*, paraît s'être modelé sur Pacuvius et sur Accius (Voy. ch. 21); et Quintilien, qui lui accorde beaucoup d'invention et d'exactitude, ajoute que son style est si éloigné de la douceur et de la pureté de Cicéron, que l'on croirait qu'il l'a précédé d'un siècle (*Institut. oratoriæ*, 1, 10). De tous les écrits de Pollion, il ne reste que trois *Lettres*, parmi celles de Cicéron (*Epistol. ad familiar. lib.* x); mais l'amitié d'Horace et de Virgile suffit pour lui assurer l'immortalité : on a déjà parlé de l'*Ode* qu'Horace lui adressa; et Virgile a donné le nom de *Pollion* à l'une de ses plus belles *Églogues*. (Voy. *Commentatio de C. Asinii Pollionis vitâ et studiis doctrinæ, auct. J. R. Thorbecke*, Leyde, 1820, in-8°.) C. H. Eckard, en 1743, et P. Ekerman, en 1745, avaient aussi composé, chacun, sur Pollion, une Dissertation particulière. M. de Bugny a intitulé : *Pollion* ou le *Siècle d'Auguste*, un tableau historique de cette brillante époque de l'histoire romaine. W—s.

POLLION (Trebellius), l'un des écrivains de l'Histoire Auguste, florissait à Rome, sous le règne de Constance Chlore, vers l'an 300 de notre ère. Il nous apprend que son aïeul avait vécu dans l'intimité de Tétricus; et l'on voit, par un autre passage de son histoire, qu'il jouissait d'une certaine fortune, puisqu'il avait à ses gages un secrétaire pour écrire ses compositions. Trebellius était auteur des *Vies* des empereurs depuis les Philippe; mais il ne nous en reste qu'une partie, qui comprend la fin du règne de Valérien, les Vies des deux Galliens, celles des trente tyrans qui se disputèrent tour-à-tour l'autorité sous ces princes, et enfin, la vie de Claude-le-Gothique, aïeul de Constance. Il avait entrepris cet ouvrage à la prière d'une personne dont il regardait les moindres desirs comme des ordres; et il lui en faisait passer les différentes parties, à mesure qu'il les terminait, pour les soumettre à la censure des gens de lettres qui s'assemblaient dans le temple de la Paix. En terminant la vie de Gallien, Trebellius avertit qu'il n'a pas dit tout ce qu'il savait sur ce prince, craignant de s'exposer à la vengeance de ses descendants. Afin de compléter le nombre des trente tyrans, dont il promettait la vie, il y avait ajouté la fameuse Zénobie, et Victoire, mère de Victorin; mais on le railla d'avoir placé deux femmes parmi les tyrans : docile à la critique, il leur substitua Tite et Censorin, quoiqu'ils ne vécussent pas à la même époque, et renvoya l'ouvrage à son Mécène, en lui disant : « Communiquez à qui vous voudrez, cette histoire tracée avec plus de vérité que d'élégance; je me suis engagé, non à donner des ornements, mais des faits. » En commençant l'histoire du règne de Claude, Trebellius annonce qu'il se propose de l'écrire avec plus de soin que ses autres ouvrages, en considération de César Constance; mais, prévoyant bien qu'on ne manquerait pas de le soupçonner de flatterie, il proteste qu'il ne demande aucune faveur, et en appelle au témoignage de tous ceux qui le connaissent. Cette vie de Claude, écrite du style le plus déclamatoire, n'est qu'un panégyrique de ce prince, que

ses talents et ses vertus rendaient digne d'un meilleur historien (*V.* Claude II). On reproche à Trebellius d'avoir passé sous silence, ou du moins à peine indiqué, des faits très-importants; mais il s'est justifié d'avance en avertissant qu'il n'a pas voulu répéter ce que d'autres avaient dit avant lui : souvent il renvoie le lecteur à des ouvrages qui, malheureusement, ne subsistent plus (1); ou bien il avoue qu'il n'a pas pu se procurer les matériaux dont il avait besoin. Malgré ses défauts, l'Histoire de Trébellius est précieuse par une foule de détails qu'on chercherait vainement ailleurs; on la trouve à la suite des *Fragments* de J. Capitolin, dans le Recueil des *Historiæ Augustæ scriptores* (*V.* Spartien). Casaubon conjecture que Trebellius avait laissé d'autres ouvrages; mais on en ignore même les titres. W—s.

POLLNITZ. *V.* Poellnitz.

POLLUCHE (Daniel), membre de la société littéraire d'Orléans, né dans cette ville, en 1689, s'appliqua sans relâche à recueillir et étudier les monuments qui pouvaient servir à faire connaître ou illustrer sa patrie : mais dans le temps qu'il concevait et commençait à exécuter le plan d'un grand travail sur l'Orléanais, dont l'histoire l'avait occupé toute sa vie, il fut atteint d'une maladie qui le priva de l'usage de ses facultés; et après avoir langui quelque temps, il mourut le 5 mai 1768. Son principal ouvrage est la *Description de la ville et des environs d'Orléans*, avec des remarques historiques, 1736, in-8°. La description est celle que dom Duplessis destinait à servir d'introduction à l'Histoire d'Orléans dont il s'occupait alors. Polluche y joignit des Remarques pleines d'érudition et de sagacité, et deux Mémoires sur des points d'antiquité de l'Orléanais. Beauvais de Préau ajouta, dans la suite, de nouvelles observations à celles de Polluche, son parent, et en donna une édition sous ce titre : *Essais historiques sur Orléans*, ou Description topographique et critique de cette capitale et de ses environs, Orléans, 1778, in-8°.; le savant éditeur l'a fait précéder d'une Notice abrégée sur la Vie de Polluche, avec le Catalogue de ses ouvrages, dont plusieurs sont restés en manuscrit (1). Outre quelques Dissertations, insérées dans le Mercure et les Mémoires de Trévoux, on a de Polluche divers Opuscules, parmi lesquels on doit citer : I. *Dissertation sur une médaille de Posthume*, 1726, in-12. II. *Description de l'entrée des évêques d'Orléans*, 1734, in-8°. III. *Discours* sur l'origine du privilége accordé aux évêques d'Orléans, de délivrer les prisonniers le jour de leur entrée solennelle, 1734, in-8°. IV. *Dissertation* sur l'offrande de cire appelée les *Goutières*, 1737, in-8°. V. *Dissertation sur le* Genabum (de D. Duplessis), avec des Remarques sur la Pucelle d'Orléans, 1750, in-8°. Polluche pense, comme Duplessis, que

(1) Dans la Vie de Valérien, Trebellius cite l'historien *Celestin*, et rapporte des *Lettres* tirées du Recueil de *Julius Cordus*; dans celle de Gallien, il indique *Pulfurius Sura*, qui avait tenu un *Journal* des actions de ce prince; dans la Vie de Victorin, il cite l'historien *Julius Aterianus*; dans celle de Macrien, *Mœonius Astianax*; dans celle d'Odenat, *Cornel. Capitolin*; dans celle d'Æmilien, le grammairien *Proculus*; dans la Vie de Tetricus, *Gellius Furens*; dans celle de Tite, *Dexippe*; et enfin, dans celle de Claude, *Gallus Antipater*, qu'il nomme l'opprobre des flatteurs et des historiens.

(1) A la mort de Polluche, ses nombreux manuscrits, demandés à sa famille, au nom du duc d'Orléans, furent déposés aux archives du Palais-Royal. Par l'effet de la révolution ils ont disparu avec tant d'autres objets précieux que contenait ce riche dépôt. D. L. P.

l'ancien *Genabum* est Orléans non pas Gien, ainsi que la ressemblance du nom l'avait fait conjecturer à d'autres érudits. VI. *Problème historique* sur la Pucelle d'Orléans, 1750, in-8°. L'auteur, en faisant naître quelques doutes sur le genre de mort de cette héroïne, cherche à établir qu'elle n'a point été brûlée par les Anglais. Malheureusement ce fait n'est que trop bien prouvé par les témoignages les plus authentiques (*V.* Jeanne-d'Arc). VII. *Examen* des Remarques de l'auteur des Nouveaux Mémoires de littérature (d'Artigny), sur Jeanne-d'Arc, dans le Mercure; d'Artigny a inséré ce morceau dans le tome VII de son Recueil, p. 57-67, avec des Notes. VIII. Un *Recueil d'épitaphes et d'inscriptions*, in-4°., de 354 pag. Ce volume, devenu très-précieux par la destruction des anciens châteaux et des abbayes, fait partie des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, dont Polluche est un des bienfaiteurs. (Voy. le *Catalogue des Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, par M. A. Septier, p. 244). W—s.

POLLUX (Julius), grammairien et sophiste célèbre du siècle de Marc-Aurèle, naquit, vers la fin du règne d'Adrien, à Naucratis, en Egypte (1). Il passa ses premières années dans sa patrie, où il apprit, à l'école de son père, les premiers éléments de la littérature, et cette partie de la grammaire que les anciens nommaient *critique*. Il vint ensuite à Rome s'initier, sous Adrien de Tyr, aux secrets de l'art oratoire, ou plutôt de l'art sophistique. Ce n'était plus le temps où les grandes improvisations délibératives de Démosthène et des Gracques gouvernaient un peuple libre: la foule n'admirait que de belles et harmonieuses périodes, de brillantes et ingénieuses images. Dénué de génie, Pollux avait la dose d'esprit, de mémoire et d'audace nécessaire pour donner à des phrases ce vernis d'éloquence. Aussi, au bout de quelques années, sa réputation balança-t-elle celle de son maître. Une foule de disciples, parmi lesquels on pourrait en citer de célèbres, entre autres Antipater de Tyr, s'attachèrent à lui. Enfin Marc-Aurèle lui-même, juge habile, autant que protecteur des sciences, des lettres et des arts, Marc-Aurèle, séduit et par la spirituelle subtilité du sophiste et par la mélodieuse élégance du rhéteur, voulut qu'il fût un des instituteurs du jeune Commode, son fils. Rien ne manqua dès-lors à la gloire de Pollux, ni les louanges ni les critiques. Deux sophistes surtout, Athénodore et Lucien (2), employèrent contre lui l'arme du ridicule, non moins puissante sans doute alors que de nos jours, puisqu'ils la préférèrent au raisonnement et à l'analyse. On ignore si Pollux riposta aux sarcasmes; ce qu'il y a de certain, c'est que le public, tout en riant, lui continua ses suffrages; et qu'à la mort d'Adrien de Tyr, Commode, alors

(1) Philost. *Vitæ Soph.* liv. II; Suid., *art.* Pollux.

(2) Dans son *Lexiphane*, et dans le *Maître des Rhéteurs*. On sait qu'Hemsterhuys a voulu réconcilier ensemble le sophiste de Samosate et celui de Naucratis: mais il se borne presque partout à nier; et comme des dénégations, quoique en bon latin, ne sont pas des raisons, on peut s'en tenir à l'opinion ancienne, sauf pourtant à faire quelques restrictions. Ainsi, par exemple, nous croyons que par ces mots: *Je m'appelle ainsi que les fils de Jupiter et de Léda*, Lucien pouvait désigner quelque rhéteur du nom de Dioscore, aussi bien que Pollux; qu'un grand nombre de ces mots ridicules de désuétude ou de néologisme, employés à chaque instant par Lexiphane, ne se trouvent point dans l'*Onomasticon*, et qu'enfin l'histoire hideuse des bassesses et des crimes attribués par Lucien à son Maître des rhéteurs, ne peut convenir à l'homme que Marc-Aurèle plaça auprès de son fils.

empereur, lui donna la chaire d'éloquence d'Athènes, qui, jusqu'alors, n'avait été accordée qu'aux sophistes les plus distingués de leur siècle. C'est là que Pollux mourut, âgé de cinquante-huit ans, peu de temps après la mort du prince, son protecteur, laissant un assez grand nombre d'ouvrages, dont voici les titres, d'après Suidas : I. Des *Déclamations* composées la plupart à Athènes, dans le temps où il occupait la chaire d'éloquence. II. Des *Dissertations* sur divers points de mythologie et d'histoire. III. Un *Eloge de Rome*. IV. Un *Epithalame* à Commode. V. Une *Accusation contre Socrate*. On ignore si c'est un jeu d'esprit ironique, ou bien simplement une déclamation, comme celles qui se récitaient continuellement dans les écoles des rhéteurs. VI. Une *Accusation contre les Sinopéens*. VII. Deux *Panégyriques* en l'honneur, l'un de toute la Grèce, l'autre de l'Arcadie. VIII. Enfin, un *Lexique*, en dix livres, dédié à Commode, et connu sous le nom d'*Onomasticon*. Cet ouvrage, le seul du genre onomasticographique, et le seul de Pollux que nous possédions aujourd'hui, mérite, sous ce double rapport, un examen un peu plus approfondi. D'abord, qu'entendaient les anciens par *Onomasticon?* On voit, par celui de Pollux, que ce n'était autre chose qu'une nomenclature de mots, les uns synonymes, les autres analogues, rangés sous quelques mots principaux, qui servent de titres aux chapitres. Une telle nomenclature, n'étant point assujétie à l'ordre alphabétique, devrait, ce semble, être faite avec un esprit de méthode; et la multitude, presque innombrable, des mots d'une langue, devrait s'y trouver distribuée en ordres, genres, espèces, etc., par des divisions et sous-divisions parallèles à celles qui existent naturellement dans les objets représentés par chacun de ces mots. C'est ce qu'aucun des onomasticographes anciens n'avait songé à faire avant Pollux, et ce que Pollux lui-même n'a pas toujours fait mieux que ses prédécesseurs. Cependant le livre second, qui traite de l'homme, et le quatrième, où il passe en revue les arts, sont presque, d'un bout à l'autre, irréprochables sous ce rapport. On peut aussi remarquer que souvent les nuances, si légères, si délicates, qui séparent et différencient les synonymes, sont expliquées avec autant de grâce que de précision et de clarté. Quelques narrations viennent de temps en temps couper la longue monotonie de la nomenclature, et reposer l'attention. Enfin de nombreuses citations, tantôt de poètes, tantôt de philosophes et d'orateurs, varient son style, et démontrent ses assertions. Nous devons à Pollux plusieurs milliers de passages extraits la plupart d'ouvrages entièrement perdus pour nous; et ne fût-ce que sous ce rapport, il aurait des droits à notre reconnaissance. Aussi, de tous les lexicographes de l'antiquité, Pollux est-il un de ceux que les philologues des siècles modernes ont fait le plus souvent reparaître dans le monde littéraire, tantôt borné au texte même de son ouvrage, tantôt offrant à sa suite l'auxiliaire indispensable des variantes et des commentaires. La première édition est celle d'Alde, Venise, 1502; elle n'eut pour base que quelques manuscrits remplis de fautes, et non revus par la critique : aussi fourmille-t-elle de passages, ou absurdes, ou inintelligibles. Nous ne dirons qu'un mot de celle des Juntes, Florence, 1520, qui

quoique faite sur deux manuscrits de la bibliothèque des Médicis, et par conséquent moins imparfaite, quant à la correction du texte même, n'offre presque rien de remarquable que des prolégomènes écrits en grec, et placés à la tête du dictionnaire, par Scipion Forteguerri (*Carteromachus*). La traduction latine, publiée à Bâle, par Rodolphe Gualter, en 1541, est déparée par des fautes grossières et si nombreuses, qu'à peine semblent-elles excusables, même en songeant, d'un côté, à la rapidité forcée avec laquelle l'auteur poussa l'entreprise, et de l'autre, à l'absence totale de manuscrits. Elle a reparu à Venise, ensuite à Bâle, avec des notes, et une préface de Simon Grynæus. Parmi les éditions grecques-latines, on doit citer honorablement celle de Wolfgang et de Seber, Francfort, 1608. Ce qui donne principalement du prix à cette édition, c'est que les éditeurs eurent à leur disposition, et collationnèrent ensemble, un grand nombre de manuscrits, entre autres, deux de la bibliothèque Palatine, et un de celle des Augustins. En outre, ils joignirent à leurs propres remarques, des observations de Sylburge, corrigèrent quelques passages d'après ses indications, et firent entrer dans la version latine de Gualter, un grand nombre de corrections nécessaires, parallèles le plus souvent à celles du texte grec. Enfin se présente la magnifique édition de Wetstein, faite par Lederlin et Hemsterhuys, Amsterdam, 1706, 2 v. in-fol. On y trouve: 1°. son texte plus correct, et presque irréprochable, fixé d'après d'excellents manuscrits d'Isaac Vossius, de Démétrius Chalcondyle, et de la bibliothèque de Paris, et d'après les savantes corrections de Canter; 2°. la version de Seber, purgée d'un grand nombre d'infidélités; 3°. de longs commentaires de Lederlin, pour les sept premiers livres, et d'Hemsterhuys pour les trois autres, mêlés aux remarques de Jungermann et de Kuhn; 4°. une division de chaque livre de Pollux, en paragraphes plus courts que les chapitres, ce qui facilite et accélère singulièrement les recherches; 5°., enfin, après une préface savante et curieuse d'Hemsterhuys, des préfaces des éditions antérieures, des tables latines et grecques des auteurs et ouvrages cités; on trouve, ce qui était nécessaire à tous les lecteurs de Pollux, une récapitulation alphabétique de tous les mots de l'ouvrage. L'édition de Wetstein est vraiment la seule dont on puisse se servir. P—ot.

POLLUX (*Julius*), historien grec, a été confondu plusieurs fois avec le grammairien du même nom, auquel il est pourtant postérieur de plus de deux siècles, puisqu'il florissait sous le règne de Valens dans l'Orient. Il faisait profession du christianisme. Il est auteur d'une *Chronique*, qui commence à l'origine du monde; le P. Gretser en promettait la publication, dans une note du livre *De cruce*, d'après un ancien manuscrit de la bibliothèque de Munich. C'est près de deux siècles plus tard, que le texte grec de cette Chronique a été mis au jour pour la première fois, accompagné d'une version latine, par Ignace Hardt, sous ce titre: *Historia physica seu Chronicon ab origine mundi usque ad Valentis tempora, cum lectionibus variis et notis*, Munich, 1792, in-8°. de 423 p. J. B. Bianconi en avait déjà donné une *Traduction latine*, Bologne, 1779, in-fol. de 209 pag.; mais sa version, faite d'après un manuscrit de la bi-

bliothèque Ambrosienne auquel manquait le premier feuillet, a seulement pour titre : *Anonymi scriptoris Historia sacra ab orbe condito ad Valentinianum*, etc. Cette différence fit croire à l'éditeur allemand qu'il s'agissait d'un autre ouvrage; et il mit sur le titre de son édition, les mots : *nunc primùm græcè et latinè editum*, ce qui n'était pas complètement exact. W—s.

POLO (Marco), en français Marc Paul, voyageur vénitien, est célèbre par la singularité de ses aventures, la vaste étendue des pays qu'il parcourut, et l'influence qu'eut la relation de ses voyages sur les progrès de la navigation et du commerce. Pour bien apprécier cette influence, il faut se rappeler que les anciens ne connaissaient rien du nord de l'Asie, et qu'ils ne soupçonnaient même pas l'existence des vastes contrées qui la terminent à l'est : les notions qu'ils avaient transmises sur l'Orient aux peuples modernes de l'Europe, s'effacèrent même en quelque sorte, ou furent rendues inutiles dans leur application, par le déclin rapide de l'empire Romain en Occident, et par l'établissement de l'empire des Khalifes. Des villes anciennes avaient disparu, de nouvelles villes avaient été fondées et agrandies, de nouveaux états s'étaient formés, de nouvelles religions avaient triomphé, de nouvelles langues s'étaient répandues, de nouvelles dénominations avaient partout prévalu, pendant que les peuples de l'Europe, en proie à l'invasion des barbares, ou divisés par des guerres sanglantes, et plongés dans les ténèbres de l'ignorance, étaient devenus de plus en plus étrangers les uns aux autres, et au reste du monde. Deux grands événements, les croisades et les conquêtes de Genghiz-Khan, concoururent, au commencement du treizième siècle, à faire cesser cet isolement. Les croisades forcèrent les diverses nations européennes à se réunir sous les mêmes tentes, à faire partie de la même confédération, et à se considérer en quelque sorte comme les membres d'une même famille : il leur fallut enfin apprendre à connaître ces contrées orientales qu'envahissaient leurs armées. Les hordes que commandait Genghiz-Khan inondèrent tout-à-coup l'Asie et l'Europe. Elles envahirent en peu d'années, ou rendirent tributaires de leurs armes, la Chine, le Thibet, la presqu'île au-delà de l'Inde, les deux empires tartares de Kaschgar et de Kaptchak, la grande et la petite Boukharie, le Khorasan, le Kourdistan, l'Irak-Arabi, et une partie de l'Asie-Mineure. L'empire des Mongols s'étendait depuis les monts Altaï jusqu'aux monts Himmalaya, depuis la mer du Japon jusqu'à la mer Noire, depuis l'embouchure de l'Amour jusqu'à celle de la Vistule, depuis l'île de Sumatra jusqu'à l'île Saghalien. Ce fut alors qu'on soupçonna, pour la première fois en Europe, la vaste étendue de ces plaines du nord de l'Asie, que l'antiquité désignait sous le nom vague de Scythie; ce fut aussi alors que les grandes et riches contrées qui terminaient à l'Orient cette partie du monde, sortirent en quelque sorte, pour les peuples de l'Occident, du sein de l'Océan où les systèmes des anciens géographes les avaient plongées. Alors la politique éclairée de la cour de Rome, et celle de plusieurs princes chrétiens cherchèrent dans ce subit accroissement de la puissance Mongole, objet d'une si universelle terreur, des

moyens d'étendre, jusqu'aux extrémités de l'Asie, la religion chrétienne, et de se procurer, par une puissante diversion, un secours efficace contre les Turks et les Arabes, qui étaient sur le point de ravir aux Croisés des conquêtes pour lesquelles on avait prodigué tant de sang et de trésors. C'est dans ce but que furent envoyés aux divers princes Mongols, flottant encore incertains entre leur ancienne idolâtrie et l'islamisme, de pieux missionnaires chargés de mettre les féroces conquérants d'Asie dans les intérêts de la chrétienté. Si la politique et la religion ne recueillirent que de faibles avantages de cette mesure, elle profita du moins au commerce et à la géographie; et l'on ne peut disconvenir que les relations d'Ascelin, de Carpini et de Rubruquis n'aient préparé les voies aux grandes découvertes dont la science est redevable aux lumières et au courage de la famille des Polo. Cette famille était au nombre des plus anciennes, des plus riches, et des plus nobles de Venise. Dans les républiques d'Italie, le commerce et non la guerre avait créé la noblesse; et à Venise comme à Gènes, ceux qui la composaient portaient dans les spéculations mercantiles, cette grandeur de vues, cette prévoyance, et cette habileté d'exécution, dont les souverains des grands états n'offraient, dans le reste de l'Europe, que de trop rares exemples. Andrea Polo de S.-Felix, noble vénitien, originaire de Dalmatie, eut trois fils nommés Marco, Maffio et Nicolo. Ce dernier était le père de notre voyageur, et avait, ainsi que son frère Maffio, auquel il s'était associé, embrassé la profession du commerce. Tous deux, pour les affaires de leur négoce, se rendirent à Constantinople, en 1250 (1). Cette capitale de l'empire d'Orient avait été prise sur les Grecs, par les armes de la France, et par celles de Venise (*Voyez* Dandolo): des représentants de cette république y exerçaient, avec l'empereur Baudoin II, une portion du pouvoir impérial. Nos deux négociants, après s'être défaits avantageusement de leur cargaison, employèrent les capitaux qui en provenaient en bijoux précieux, et se transportèrent, en 1256, sur les bords du Volga, au nord de la mer Caspienne, à Saraï (2) et à Bolghar, lieux de la résidence de Barkah, fils ou frère de Batou petit-fils de Genghiz-Khan. Maffio et Nicolo n'avaient pas en vain compté sur la générosité de ce khan des Tartares de Kaptchak: il leur paya magnifiquement les précieuses denrées qu'ils avaient apportées, et qu'ils n'avaient pas craint de lui confier, à leur arrivée dans ses états. Après un an de séjour sur le Volga, nos deux Vénitiens se préparaient à retourner dans leur patrie, lorsque tout-à-coup la guerre éclata entre Barkah, leur protecteur, chef des Turks, ou des natifs du Turkistan, et Houlagou, son cousin, qui commandait aux Mongols ou aux Tartares orientaux. L'armée de Barkah fut mise en déroute: le chemin direct de Constantinople, à l'ouest de la mer Caspienne, fut in-

(1) Quelques manuscrits portent 1252; mais l'année 1250, qui est dans le texte de Ramusio, et dans le manuscrit de Berlin, s'accorde mieux avec les époques des autres faits rappelés dans Marc Paul. Quant à la date 1269, qui se trouve dans quelques manuscrits, c'est une erreur de copiste.

(2) Un auteur moderne a dit que Sarai a été fondé par Barkah ou Bereki, en 1266, et il cite De Guignes. C'est une erreur que nous devons réfuter, parce qu'elle tend à infirmer la chronologie du voyage de nos deux Vénitiens. De Guignes dit au contraire que Bereki a fondé Serai après qu'il eut embrassé le mahométisme, et que ce chef Tartare mourut en l'an 1266, 665 de l'hégire. Astracan a remplacé Serai.

tercepté; et nos deux négociants se décidèrent à passer à l'est de cette mer, et à revenir en Europe par cette voie, qui paraissait leur offrir moins de dangers. Ce trajet les conduisit à Bokhara. Tandis qu'ils étaient dans cette grande ville, un noble Tartare, envoyé par Houlagou à son frère Koublaï, y arriva, et crut devoir s'y arrêter pour prendre quelque repos. Il fut surpris d'entendre nos deux Vénitiens parler sa langue: il fut enchanté de leur politesse, de leurs vastes connaissances; et il leur proposa de l'accompagner à la cour de l'empereur des Tartares, où il se rendait. Ils y consentirent; et se recommandant à Dieu, ils s'avancèrent au-delà des extrémités connues de l'Orient. Après avoir voyagé pendant douze mois, ils arrivèrent enfin à la résidence impériale. L'empereur leur fit l'accueil le plus gracieux; il leur adressa diverses questions sur les états de l'Occident, sur les princes chrétiens, et sur le pape. Satisfait de leur réponse, il résolut de les faire accompagner par un de ses officiers, et de les envoyer en ambassade à la cour de Rome, pour demander des prédicateurs de l'Évangile, voulant par-là encourager les princes chrétiens à attaquer le soudan d'Égypte, et les Sarrasins, ses ennemis irréconciliables. Nos deux voyageurs se mirent donc en route pour effectuer leur retour; et ils atteignirent enfin Giazza ou Ayas, dans la petite Arménie: là ils s'embarquèrent pour Saint-Jean-d'Acre, alors au pouvoir des Chrétiens, et ils arrivèrent, dans ce port, au mois d'avril 1269 (3). A peine débarqués, ils apprirent que le pape Clément IV était mort, au mois de novembre 1268. Le légat qui se trouvait à Saint-Jean-d'Acre, leur conseilla de n'accomplir leur mission qu'après l'élection d'un nouveau pape. Ils jugèrent ne pouvoir mieux employer le loisir que les circonstances leur ménageaient qu'en retournant dans leur famille: ils s'embarquèrent de nouveau, et arrivèrent à Venise. Nicolo, à son départ, avait laissé sa femme enceinte: à son retour, il la trouva morte; mais elle lui avait donné un fils que, par respect pour la mémoire du frère aîné de son mari, elle avait nommé Marco. Ce fils est le célèbre voyageur, objet de cet article. Il était âgé de dix-neuf ans, lors du retour de son père à Venise (4). Les diverses factions qui s'agitaient dans le sacré collége, retardèrent tellement l'élection d'un pape, que nos ambassadeurs, après deux ans de séjour en Italie, craignirent de déplaire, par de plus longs délais, au puissant monarque qui les avait envoyés: ils se mirent en route pour retourner vers lui; ils emmenèrent avec eux le jeune Marco, et arrivèrent une seconde fois à Saint-Jean-d'Acre. Ils obtinrent du légat, Tebaldo de Vicence, qui s'y trouvait encore, des lettres pour l'empereur Tartare, et ils s'embarquèrent pour Ayas: mais à peine avaient-ils mis à la voile, qu'on reçut la nouvelle que le choix du sacré collége était tombé sur le légat lui-même, qui prit le nom de Grégoire X. Le nouveau pape rappela aussitôt ces ambassadeurs: il leur remit, en

(3) C'est probablement la confusion de cette date avec celle du départ qui a occasionné l'erreur de copistes dont nous avons parlé, note 1.

(4) Ceci résulte nécessairement des dates déterminées plus haut, et se trouve dit expressément dans l'ouvrage de Marco: cependant certains manuscrits disent quinze ans; d'autres dix-sept ans. M. Marsden conjecture, dans une note, que Marc Paul devait en avoir seize; mais cette opinion ne s'accorde avec aucune des autres dates, ni avec aucun manuscrit.

qualité de souverain pontife, de nouvelles lettres de créance, et il leur adjoignit deux moines de l'ordre des Frères prêcheurs, porteurs de ses présents, avec plein-pouvoir d'ordonner des prêtres, et de sacrer des évêques : il donna ensuite sa bénédiction à nos voyageurs vénitiens, et les congédia en leur recommandant de se hâter d'accomplir leur mission. Ils repartirent, vers la fin de l'année 1271, emmenant encore avec eux le jeune Marco. L'invasion du soudan d'Egypte dans le nord de la Syrie, qui eut lieu à cette époque, imprima une si grande terreur dans ces contrées, que les deux moines n'osèrent pas s'avancer dans l'intérieur, et s'arrêtèrent sur les côtes. La famille des Polo continua courageusement son voyage, et parvint à Balkh, dans le pays de Badaschkhan. Là, le jeune Marco-Polo eut une maladie grave, qui contribua probablement à prolonger le séjour de son père et de son oncle dans Balkh : ils y restèrent un an. Ce temps écoulé, nos voyageurs se remirent en route, gravirent les monts Belour, atteignirent la ville de Kaschgar, employèrent trente jours à traverser le désert de Lop et de Kobi, pénétrèrent en Chine, et furent enfin admis en la présence du grand khan. Ils lui remirent les lettres et les présents du pape, et lui firent le récit de leur mission. L'empereur Mongol leur témoigna sa satisfaction et le plaisir qu'il éprouvait à les revoir; puis remarquant Marco qu'il ne connaissait pas encore, il demanda quel était ce jeune homme. Lorsqu'on lui eut répondu que c'était le fils de Nicolo, il lui fit l'accueil le plus gracieux, déclara qu'il le prenait sous sa protection, et lui donna une place dans sa maison. Notre jeune Vénitien s'acquitta de son emploi de manière à se faire estimer de toute la cour, et se distingua bientôt par ses talents et par son savoir. Il se plia facilement aux mœurs et aux habitudes du pays. Il apprit, en peu de temps, quatre langues différentes, en usage dans ces contrées, et par-là se rendit utile et cher à son maître. La confiance qu'il lui inspira augmentant de plus en plus, il fut chargé de différentes affaires importantes dans plusieurs provinces de l'empire. Quelques-unes de ces provinces étaient à de si grandes distances de la capitale, qu'il ne fallait pas moins de six mois pour y parvenir. Marco-Polo profita des missions et des emplois dont il fut chargé, pour examiner les contrées qu'il avait occasion de parcourir : il s'instruisit des mœurs et des coutumes des peuples qui les habitaient; il prenait des notes de tout ce qui était digne d'attention, et se mettait par-là en état de répondre avec exactitude au grand khan, qui aimait à l'interroger sur tout ce qui concernait son vaste empire. Un des membres du grand tribunal, ayant été nommé gouverneur de la ville de Yang-tcheou-fou, dans la province de Kiang-nan, et ne pouvant se rendre à sa destination, Marco-Polo fut choisi, comme son député, pour remplir ces hautes fonctions : l'usage ou la loi bornait à trois ans l'exercice de ce pouvoir. Marco-Polo le conserva pendant tout ce temps, et en usa à la satisfaction de tous. Le père et l'oncle de notre voyageur ne rendirent pas des services moins essentiels à l'empereur Tartare; et ce furent eux qui lui suggérèrent l'idée de certains projectiles et de catapultes, au moyen desquels il s'empara de la ville chinoise de

Siang-yang-fou, qui résistait depuis trois ans à tous les efforts de ses armes. Il y avait dix-sept ans que les Polo étaient absents de leur patrie, lorsqu'ils souhaitèrent d'y retourner. Le grand âge de l'empereur Tartare augmentait encore le desir qu'ils avaient d'effectuer promptement ce projet. Ils craignaient, s'ils perdaient ce puissant protecteur, de ne pouvoir surmonter les difficultés qui s'opposeraient à leur retour sur le sol natal. Ils s'adressèrent donc à l'empereur, et le prièrent de vouloir bien consentir à leur départ ; mais leur demande fut mal accueillie, et leur attira des reproches. « Si l'appât des richesses, leur dit Koublaï, est le motif de votre voyage, je promets de vous satisfaire au-delà même de vos espérances ; mais en même temps, je vous préviens que jamais je ne consentirai à vous laisser sortir de mes états. » La peine qu'une telle déclaration fit éprouver à nos voyageurs Vénitiens fut extrême. Mais bientôt une circonstance particulière les tira, d'une manière imprévue, de l'embarras où ils se trouvaient. Des ambassadeurs d'un prince mongol-tartare, nommé Arghoun, arrivèrent à la cour de Koublaï. Arghoun était le petit-fils d'Houlagou, qui régnait en Perse, et par conséquent le petit-neveu de l'empereur. Il avait perdu sa principale femme, princesse du sang impérial, qui, à son lit de mort, l'avait supplié, par égard pour sa mémoire, de ne point former d'alliance avec aucune femme d'un rang inférieur au sien : c'est afin d'accomplir ce vœu, qu'Arghoun avait envoyé des ambassadeurs à Koublaï, son souverain et le chef de sa famille, afin d'en obtenir une princesse de son sang. Koublaï déféra avec plaisir à cette demande. une jeune princesse de dix-sept ans, d'une beauté parfaite, fut choisie parmi les petites-filles de l'empereur, et confiée aux ambassadeurs, qui se mirent en chemin pour retourner en Perse : mais l'état de trouble où se trouvaient plusieurs des contrées qu'il leur fallait traverser, les obligea de suspendre leur voyage, et de retourner dans la capitale de l'empire Tartare. Tandis qu'ils étaient dans cette position embarrassante, Marco-Polo revint des îles de l'Océan Indien, où on l'avait envoyé. Il rendit à son souverain un compte détaillé de sa mission, lui soumit des observations qu'il avait recueillies durant ce long voyage, et lui apprit qu'on naviguait dans les mers d'orient avec la plus grande facilité. Le contenu de sa relation parvint aux oreilles des ambassadeurs persans, qui résolurent de chercher à profiter de l'expérience de ce chrétien pour transporter par mer et dans le golfe Persique, le précieux dépôt dont ils s'étaient chargés. La famille des Polo et les ambassadeurs furent donc dès-lors unis de but et d'intérêt ; et ils joignirent leurs efforts afin d'obtenir de l'empereur la permission de quitter ses états, et de s'embarquer pour la Perse. Koublaï eut de la peine à s'y résoudre : mais comme il ne voyait pas d'autre moyen d'envoyer la jeune princesse à son époux, il y consentit. Quatorze vaisseaux à quatre mâts, furent, à cet effet, équipés et approvisionnés pour deux ans. Quelques-uns de ces vaisseaux avaient jusqu'à deux cent cinquante hommes d'équipage. Lorsque l'époque du départ fut arrivée, l'empereur Tartare fit venir les Polo, et leur parla dans les termes de la plus grande bienveillance : il leur fit promettre qu'après

avoir revu leur patrie et leur famille, ils reviendraient dans ses états, reprendre les places qu'ils y occupaient : il leur donna, en même temps, des pouvoirs pour agir comme ses ambassadeurs dans les différentes cours de la chrétienté ; il les pourvut de passeports et de lettres qui devaient leur assurer une généreuse hospitalité dans toute l'étendue de son empire ; il les combla enfin de présents, et les renvoya pénétrés pour lui de vénération et de reconnaissance. Nos voyageurs partirent avec la princesse ; longèrent les côtes de la Chine ; traversèrent le détroit de Malacca ; furent retenus pendant cinq mois, à cause des moussons, dans l'île de Sumatra ; abordèrent aussi dans l'île de Ceylan ; doublèrent le cap Comorin ; cotoyèrent, quelque temps, les rivages du Malabar ; traversèrent l'Océan indien ; et abordèrent à Ormus, dans le golfe Persique. Mais ils avaient perdu, dans le cours de leur navigation, six cents hommes d'équipage, et les deux ambassadeurs qu'ils étaient chargés d'accompagner. A peine débarqués en Perse, les voyageurs vénitiens apprirent que l'empereur Tartare Koublaï-Khan, qui les avait envoyés, venait de mourir, au commencement de l'année 1294, et que le roi des Mongols, Arghoun, auquel était destinée la princesse qu'ils amenaient avec eux, était mort dès l'année 1291 : ses états, lorsque les Polo y arrivèrent, se trouvaient gouvernés par un régent qu'on soupçonnait avoir intention d'usurper le souverain pouvoir. Le fils d'Arghoun, nommé Ghazan, qui depuis acquit une grande célébrité, était campé, avec son armée, sur la frontière du royaume, au nord-est, du côté du Khorasan. Il attendait une occasion favorable de faire valoir ses droits au trône, dont on voulait l'exclure à cause de la petitesse de sa taille. C'est auprès de ce prince que nos Vénitiens se rendirent d'abord ; et ce fut entre ses mains qu'ils remirent la princesse qui leur avait été confiée. L'objet de leur mission étant ainsi rempli, ils commencèrent leur voyage pour retourner en Occident, et s'arrêtèrent à Tauris, où se trouvait la cour du régent dont nous venons de parler. Ils demeurèrent neuf mois à Tauris ; puis, munis des passeports nécessaires, ils continuèrent leur route, passèrent par Ardjis sur le lac de Van, par Erzeroum, par Trebizonde et Constantinople. Ils arrivèrent enfin à Venise, leur ville natale, l'an 1295, après une absence de vingt-six ans (5). Tout ce que nous venons de dire sur les aventures de Marco-Polo et de sa famille, est puisé dans l'ouvrage même de ce voyageur, dont tout atteste la bonne-foi et l'exactitude : ce que nous ajouterons repose principalement sur la tradition recueillie deux siècles et demi après sa mort, par Ramusio, son savant éditeur. Lorsque les Polo arrivèrent dans leur palais, ils le trouvèrent occupé par plusieurs de leurs parents qui s'en étaient mis en possession, d'après la persuasion où tout le monde était qu'ils avaient cessé d'exister. Ces parents ne purent les reconnaître, tant l'âge et les fatigues les avaient tous changés ; tant ils ressemblaient à des Tartares par leur accoutrement, leur teint hâlé, et même leur langage ; car ils avaient en partie oublié leur langue maternelle, et ils ne la par-

(5) De vingt-quatre ans, si, comme e veulent plusieurs manuscrits, le départ n'eut lieu qu'en 1252.

laient qu'avec un accent étranger, et avec un mélange de mots barbares. Mais ils convoquèrent une assemblée de tous ceux qui les avaient connus autrefois; et après avoir raconté leurs aventures, ils étalèrent une quantité prodigieuse de rubis, de saphirs, d'escarboucles, d'émeraudes et de diamants, qu'ils avaient rapportés, cousus dans l'intérieur de leurs vêtements les plus grossiers. A la vue de ces richesses incalculables, on ne forma plus aucun doute sur la vérité de leur récit : le bruit de leur retour se répandit dans la ville, et une foule d'habitants de tous les rangs, se portèrent à leur palais pour les voir et les féliciter. La considération dont ils jouissaient s'accrut encore par le succès de leur entreprise. Maffio, le plus âgé d'entre eux, fut pourvu d'un des principaux emplois de la magistrature. Les jeunes gens des meilleurs familles de Venise recherchèrent la société de Marco, comme le plus jeune et le plus aimable des Polo. Ils se plaisaient à l'entendre parler du Cathay, du grand-khan, et de toutes les choses extraordinaires et merveilleuses qu'il avait vues dans ses voyages; et comme, lorsqu'il évaluait le nombre des sujets du vaste empire des Mongols, il ne pouvait s'exprimer que par millions, il en reçut le nom de *Messer Marco Millioni*, ou, selon l'orthographe moderne, *Milione*. Ramusio atteste que, de son temps, le palais de la famille Polo existait encore à Venise, dans la rue Saint-Jean-Chrysostome, et y était connu sous le nom de la *Corte del Millioni*. Quelques-uns attribuent, non sans beaucoup de vraisemblance, ce surnom populaire donné aux Polo, à leurs grandes richesses, et le considèrent comme le synonyme du mot français *millionnaire*. Peu de mois après l'arrivée des Polo à Venise, on apprit qu'une flotte de Gènes, commandée par Lampa Doria, avait paru dans l'île de Curzola, sur les côtes de Dalmatie. Venise équipa sur-le-champ une flotte composée d'un nombre de galères plus grand que celui des Génois. Le commandement d'une de ces galères fut confié à Marco Polo, comme à un marin expérimenté. Les deux flottes se rencontrèrent, et une bataille eut lieu. La flotte vénitienne fut battue; son chef, Dandolo, fut pris ainsi que Marco Polo, qui s'était courageusement porté en avant pour rompre l'escadre ennemie, et qui, ne se trouvant pas suffisamment secondé, fut blessé et fait prisonnier. On l'emmena à Gènes, où sa célébrité lui attira la visite de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la ville. On s'efforça, par tous les moyens possibles, d'adoucir sa captivité; et on lui prodigua généreusement tout ce qui pouvait être nécessaire à ses besoins. A Gènes, comme à Venise, on fut avide d'entendre le récit de ses aventures; et on ne se lassait pas de l'écouter lorsqu'il parlait du grand-khan, de la splendeur de sa cour, et du vaste empire de Cathay. Heureusement pour les progrès des sciences, Marco Polo s'ennuya de répéter toujours les mêmes choses, et voulant se délivrer de toute importunité, il suivit le conseil de plusieurs personnes, qui l'engageaient à mettre par écrit ce qu'il avait si souvent raconté. Alors il fit venir de Venise les notes originales qu'il avait rédigées pendant ses voyages, et qui étaient restées entre les mains de son père; et, selon la tradition recueillie par Ramusio, confirmée par la Chronique d'Acqui, ou peut-être puisée dans

cette Chronique, Marco Polo dicta la relation que nous avons de lui à un noble Génois, nommé Rustighello, ou Rustigielo, que le desir de connaître des contrées lointaines avait amené d'abord près de notre voyageur; mais qui, ensuite, devenu son ami, allait tous les jours passer plusieurs heures avec lui pour lui tenir compagnie. Selon une autre tradition, autorisée par un manuscrit fort ancien, ce fut à un de ses compagnons prisonniers, natif de Pise, que Marco-Polo dicta la relation de ses voyages. Quoi qu'il en soit, on s'accorde à dire que cette relation fut écrite en 1298, et qu'il en circula dès-lors plusieurs copies. Le père et l'oncle de notre voyageur, qui avaient formé le projet de le marier, virent avec beaucoup de peine le plan formé pour l'honneur de leur maison, dérangé par sa captivité. Ils firent vains efforts pour la faire cesser. Les sommes considérables qu'ils offrirent à cet effet furent refusées; et ils craignaient qu'elle ne se terminât qu'avec sa vie. Les deux frères délibérèrent alors sur le parti qu'il leur fallait prendre pour satisfaire leur desir d'avoir des héritiers directs, auxquels ils pussent espérer de transmettre leur nom et leurs immenses richesses. Il fut convenu entre eux que Nicolo, déjà âgé, mais d'une constitution vigoureuse, se marierait en secondes noces. Quatre ans après ce mariage, Marco Polo, par la seule intercession de tout ce qu'il y avait d'estimable et d'illustre dans la ville de Gènes, fut mis en liberté, et retourna dans sa patrie. A son arrivée dans la maison paternelle, il se trouva avoir trois frères, nommés Stéfano, Maffio, et Giovanni, qu'il ne connaissait pas, et que son père avait eus de sa seconde femme, pendant son absence. Marco Polo, en fils respectueux et tendre, et en homme sage et prudent, vécut en parfaite intelligence avec cette nouvelle famille. Lui-même se maria; il n'eut point d'enfant mâle, mais seulement deux filles, dont l'une s'appelait, Moretta, et l'autre Fantina, noms qui ne sont probablement que les sobriquets par lesquels on les désignait dans leur enfance. Lorsque Nicolo Polo eut terminé ses jours, son fils Marco lui érigea un tombeau en pierre, sous le portique de l'église de S.-Lorenzo. Ce monument existant encore du temps de Ramusio, qui le vit ainsi que l'inscription, constatait que c'était la tombe du père du voyageur Marco-Polo. Ramusio a négligé de nous apprendre l'année de la mort de celui auquel ce monument fut élevé. Nous ne savons pas non plus à quelle époque Marco Polo cessa de vivre; on a dit seulement que son testament était daté de l'an 1323 : alors il aurait vécu, suivant nous, au moins soixante-treize ans, puisque nous plaçons sa naissance en l'année 1250 (6). Quant aux autres membres de cette illustre famille, on sait que l'aîné, Marco, était mort peu de temps après le départ de ses deux frères pour Constantinople, puisque ce fut en l'honneur de sa mémoire, que la mère de notre voyageur voulut qu'il reçût en naissant le nom de cet oncle. Des trois frères de Marco Polo, que son père eut de son second mariage, un seul, Maffio, eut des enfants. Sa famille consistait en cinq fils et une fille, nommée Marie. Tous ses fils mouru-

(6) Selon M. Marsden, qui le fait naître en 1254, et mourir en 1324, il aurait vécu soixante-dix ans.

rent sans laisser de postérité ; et Marie, après la mort du dernier de ses frères, qui se nommait aussi Marco, comme notre voyageur, hérita, en 1417, de tous les biens des Polo. Ainsi s'éteignirent le nom, et la descendance directe par les mâles, de cette illustre famille. L'héritière du nom de Polo s'allia avec la famille de Trivisino, une des plus nobles, et des plus considérables de la république de Venise. Les armes de la famille des Polo étaient d'azur, à la bande d'argent, avec trois corneilles de sable. Il n'existe point de portrait authentique de notre voyageur, ni de son père, ni de ses oncles; ceux qu'on a peints ou gravés sont fantastiques. Voilà tout ce qu'on sait sur Marco Polo et sur sa famille. Il est temps de nous occuper de sa Relation : elle fut traduite en diverses langues, et lue avec avidité; mais on y ajouta peu de foi. L'opinion générale était que notre voyageur avait profité du privilége de ceux qui parlent des contrées qu'eux seuls ont visitées, et qui, par conséquent, ne peuvent craindre de contradicteurs. Plusieurs mirent en doute la réalité de ses voyages; et ceux qui lui étaient les plus favorables pensaient que, pour exciter davantage la curiosité, il avait exagéré ; et que même, dans beaucoup d'endroits, son livre n'était qu'un tissu de mensonges et de fables invraisemblables. La persuasion à cet égard était si forte, si universelle, que les amis et les parents de Marco Polo la partageaient; et qu'à son lit de mort, ils le supplièrent, pour le salut de son ame, de rétracter tout ce qui se trouvait dans sa Relation, ou au moins de désavouer les passages que tout le monde regardait comme de pures fictions. Marco Polo déclara, dans ce moment suprême, que, loin d'avoir déguisé ou exagéré, la vérité, il n'avait pas dit la moitié des choses extraordinaires dont il avait été témoin (7). L'incrédulité du public de cette époque n'avait rien d'étonnant. Les Tartares, par leurs dévastations et leur cruauté, étaient considérés dans toute l'Europe comme des espèces de sauvages ayant à peine la figure humaine; et une relation qui parlait d'un empereur de cette nation, ayant une cour, de grands-officiers, des tribunaux réguliers, qui décrivait un empire plus grand que l'Europe entière, et mieux civilisé, paraissait ne devoir mériter aucune confiance. Dès qu'on n'ajoutait pas de foi à ce que Marco Polo disait du grand khan et du Cathay, on devait regarder aussi comme fabuleux les récits de mœurs et d'usages si éloignés de ceux que l'on connaissait, d'animaux de formes si insolites, et de phénomènes naturels si étranges. Cependant, comme chaque jour les notions sur les pays décrits par Marco Polo confirmaient de plus en plus ce qu'il avait dit, les cosmographes les plus instruits s'en emparèrent ; et, malgré la brièveté et le peu d'ordre de ses descriptions, ils dessinèrent, d'après elles, sur leurs cartes, comme d'après les seules sources authentiques, toutes les contrées de l'Asie à l'orient du golfe Persique et au nord du Caucase et des monts Himmalaya, ainsi que les côtes orientales d'Afrique. De cette manière, les idées erronées des anciens sur la mer des Indes, leurs noms depuis

(7) Ce fait curieux est attesté par Jacopo d'Acqui, dans sa chronique, et explique pourquoi Marco Polo n'a point parlé de la grande muraille de la Chine; il craignait de passer pour un imposteur.

long-temps hors d'usage, disparurent. La science se trouva régénérée ; et, quoique encore imparfaite et grossière, elle fut en harmonie avec les progrès des découvertes et les langues usitées à cette époque. On vit paraître, pour la première fois, sur une carte du monde, la Tartarie, la Chine, le Japon, les îles d'Orient, et l'extrémité de l'Afrique, que les navigateurs s'efforcèrent dès-lors de doubler. Le Cathay, en prolongeant considérablement l'Asie vers l'est, fit naître la pensée d'en atteindre les côtes, et de parvenir dans les riches contrées de l'Inde, en cinglant directement vers l'occident. C'est ainsi que Marco Polo et les savants cosmographes qui, les premiers, donnèrent du crédit à sa Relation, ont préparé les deux plus grandes découvertes géographiques des temps modernes : celle du cap de Bonne-Espérance, et celle du Nouveau-Monde (*V.* Mauro). Les lumières acquises successivement pendant plusieurs siècles, ont de plus en plus confirmé la véracité du voyageur vénitien ; et, lorsqu'enfin la géographie eut atteint, au milieu du dix-huitième siècle, un haut degré de perfection, la Relation de Marco Polo servit encore à d'Anville pour tracer quelques détails du centre de l'Asie. Cependant, depuis les découvertes des Anglais et celles des Russes, les travaux déjà mis au jour, et ceux qui sont près d'éclore, rendent l'ouvrage de Marco Polo tout-à-fait inutile pour la géographie positive, puisqu'on a, sur toutes les contrées qu'il a visitées, des matériaux plus nombreux et plus abondants ; mais cette relation reste toujours comme un monument intéressant pour l'histoire de la géographie, et pour celle des états. On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, à en tirer parti, sous le premier de ces rapports ; mais nous sommes forcés de dire que les savants estimables qui sont entrés dans cette carrière, ont pris une fausse direction, et que, par cette raison, leurs efforts ont produit peu de résultats. En effet, on s'est contenté de comparer les voyages et les cartes modernes avec la relation du voyageur vénitien ; et de la seule ressemblance des noms, on a conclu l'identité des lieux. On n'a pas fait attention que, dans l'empire Chinois, les noms des lieux changent à chaque dynastie, et que ceux qui se trouvent aujourd'hui sur nos cartes, ne ressemblent pas à ceux qui prévalaient au treizième siècle. Pour bien expliquer la géographie de Marco Polo, il faut se proposer un but plus grand, plus important. Il faut nécessairement éclaircir d'abord la géographie des Arabes ; car c'est surtout d'après leurs notions réelles ou systématiques, que Marco Polo a parlé des parties méridionales et des îles d'Asie, ainsi que des côtes orientales d'Afrique, et de la grande île qui en est voisine. Il faudrait encore, d'après les historiens et les géographes d'Orient, éclaircir la géographie de l'Asie au treizième siècle, et comparer les descriptions de ces auteurs avec des cartes dressées d'après tous les documens modernes, tant asiatiques qu'européens, et retrouver toutes les dénominations alors en usage : par-là on parviendrait à suivre géographiquement l'histoire de Genghiz-khan et de ses successeurs ; on aurait une idée précise de l'étendue et des limites des différents états qui, à cette époque, ont été successivement détruits, et élevés

sur les débris les uns des autres. On retrouverait avec certitude les noms des villes, des montagnes et des fleuves, qui alors étaient en usage. L'explication géographique de la relation de Marco Polo, ne serait que le moindre résultat d'un tel travail; mais il en serait un résultat infaillible. Jusque-là on ne peut que former des conjectures plus ou moins vagues, lesquelles ont peu de prix dans une science qui repose entièrement sur des faits. D'après ce que nous venons de dire, on peut conclure que le texte de Marco Polo n'est pas encore expliqué et compris; nous ajouterons qu'il n'est pas même connu. En effet, non-seulement on ignore quel est ce texte, mais dans quelle langue ce voyageur a composé sa Relation. Ramusio prétend que Rustigielo avait écrit sous sa dictée en latin; que ce premier texte a été traduit ensuite en langue italienne vulgaire, puis retraduit en latin, d'après cette traduction italienne, par François Pipinus de Bologne, en 1320. Mais Pipinus, qui était, dit-on, de la famille Popoli ou Pépoli, s'exprime dans sa préface, comme s'il avait traduit de l'original, pour la première fois; et il écrivait du vivant même de Marco Polo. Grynæus, qui, dans son *Novus orbis*, imprimé, pour la première fois, en 1532, a publié, avant Ramusio, une traduction de Marco Polo, préférable à celle de Pipinus, croit que le voyageur vénitien a employé sa langue maternelle, c'est-à-dire, le vénitien: c'est l'opinion la plus générale. Un auteur Italien, M. Baldelli, sachant, sans doute, que plusieurs manuscrits de Marco Polo, écrits en ancien français, contenaient des chapitres qui ne se trouvaient pas dans ceux qui sont en italien ou en latin, en a conclu que Polo avait d'abord écrit en français; et que les manuscrits français de cet auteur donnaient le seul texte véritable. Après toutes ces conjectures, il en est une qui les concilierait toutes: c'est que Marco Polo, qui a survécu plus de vingt ans à la première dictée de sa Relation en 1298, et qui parlait diverses langues, a pu après avoir rédigé sa relation en vénitien, sa langue maternelle, traduire ou faire traduire sous ses yeux, en diverses langues, cette même relation, et y faire, à chaque fois, des changements et des additions. Ceci expliquerait pourquoi les manuscrits diffèrent entre eux dans plusieurs passages, et même par l'ordre et par le nombre des chapitres qu'ils renferment. De là dérive la nécessité de rechercher les manuscrits et les éditions, et d'en donner les variantes. L'auteur de cet article possède un manuscrit de la traduction de Pipinus, sur vélin, relié avec d'autres ouvrages géographiques et historiques, dans l'ordre suivant: Histoire des Croisades, Description de la Terre-Sainte, Voyages de Marco Polo, Listes des archevêchés et évêchés, Chroniques de Turpin, et Description de l'Irlande. Ce manuscrit de Marco Polo est précieux, et un des plus anciens; mais malheureusement le troisième et dernier livre ne contient que dix-sept chapitres au lieu de cinquante, qui sont indiqués par la table. Le titre qui précède la préface de Pipinus, est ainsi conçu: *Incipit prologus in librum domini Marchi Pauli de Venetiis, de conditionibus et consuetudinibus orientalium regionum.* Le titre, après la préface et la table du premier livre, est: *Incipit liber primus domini Marchi Pauli de Venetiis, de Mirabilibus orienta-*

lium. Ce manuscrit porte 1252 pour la date du départ du père et de l'oncle de notre voyageur. Il existe dans la bibliothèque royale de Berlin un autre manuscrit de cette traduction de Pipinus, dont Muller a donné les variantes dans son édition latine de Marco Polo; un autre, qui est sur vélin, se trouve, à Londres, dans la bibliothèque du Muséum britannique. Il y en avait un quatrième à Padoue, dans la bibliothèque de Saint-Jean-de-Latran; un autre dans la bibliothèque d'Este, à Milan; un autre à Ferrare, dans la bibliothèque de Bentivoglio. Lessing a fait connaître deux manuscrits de cette traduction de Pipinus, qui se conservent dans la bibliothèque ducale de Wolfenbuttel: il indique dans cette même bibliothèque un troisième manuscrit de Marco Polo, en latin, totalement différent de la traduction de Pipinus et de celle qu'a publiée Grynæus; mais il paraît, d'après ce qu'en dit Lessing, que ce troisième manuscrit n'est qu'un simple extrait de l'ouvrage du voyageur vénitien. Un manuscrit de la bibliothèque du collége de Dublin contient aussi un extrait semblable. Apostolo Zeno fait encore, d'après Echard, mention d'une version latine anonyme, et distincte de celle de Pipinus (8): peut-être est-ce celle du Pogge, qui avait traduit Marco Polo en latin. La bibliothèque royale de Paris renferme aussi plusieurs manuscrits latins de Marco Polo. La traduction de Pipinus se trouve dans ceux qui sont numérotés 1616 et 6244 A. Celui qui est numéroté 5195 est une autre traduction en latin barbare, qui paraît avoir été faite au XVe. siècle, sur un texte italien ou français (9). Après les manuscrits latins, nous ferons connaître les manuscrits italiens. Un des plus célèbres est celui que possédait la famille Sorenzo, de Rome (10), et dont Apostolo Zeno a donné une notice et des extraits, dans ses notes sur l'*éloquence italienne*, de Fontanini, tome II, pag. 270. Un autre manuscrit italien de notre voyageur, non moins célèbre que le précédent, est celui qui appartenait aux académiciens della Crusca, et dont ils se sont servis pour leur Dictionnaire: on le désigne sous le nom de *il Milione*. M. Baldelli (11), avait promis de publier ce manuscrit, comparé avec cinq autres textes; mais nous ne croyons pas que cet ouvrage ait encore paru. On prétend que ce manuscrit est de l'an 1300, et postérieur seulement de huit ans au retour du voyageur. L'académie della Crusca, dans la dernière édition de son Vocabulaire, cite encore un autre manuscrit italien de Marco Polo, qui, selon elle, serait de l'an 1309. Il paraît qu'il existe d'autres manuscrits de Marco Polo en langue italienne; mais on n'en a pas donné de notice. Au reste, les plus intéressants de tous sont en français, parce que ce sont ceux dont les éditeurs ont négligé de tirer

(8) L'indication de ces manuscrits latins, excepté ce qui concerne le notre, est tirée des ouvrages de M. Marsden, de Placido Zurla et de Muller, sur Marco Polo.

(9) Pour de plus grands détails sur ces manuscrits de la bibliothèque royale, on peut consulter les *Nouvelles Annales des voyages*, 1819, in-8°., tom. 2, pag. 162, et une note de l'auteur de cet article, dans la seconde édition de la traduction de Pinkerton, 1811, in-8°., tom. 5, pag. 26, note 3.

(10) M. Marsden fait aussi mention d'un manuscrit de Marc Paul, en italien, que possède la bibliothèque du Muséum britannique; mais ce n'est qu'un extrait fait en 1457, d'après le texte manuscrit de Sorenzo.

(11) M. Placido Zurla, dans son ouvrage intitulé *Di Marco Polo*, in-folio, tom. I, pag. 307-391, parle avec detail du travail de M. Baldelli, qui lui a été communiqué, et dit qu'il est sur le point de paraître à Florence. M. Zurla écrivait en 1818.

parti. La bibliothèque de Berne en renferme un qui, d'après la préface, aurait été écrit en l'an 1307, au mois d'août, et remis, par Marco Polo lui-même, à *Monseigneur Thybault, chevalier, seigneur de Cepoy, pour Charles, fils du Roy de France et conte de Valoy*: ce Charles est celui qui régna depuis sous le nom de Charles-le-Bel. Ce manuscrit intéressant est décrit par Sinner, dans son *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de Berne.* La bibliothèque royale de Paris renferme deux manuscrits précieux, contenant la traduction française de Marco Polo: l'un, numéroté 8392, est un magnifique volume, de format grand in-folio, écrit sur vélin dans le milieu du quatorzième siècle, et orné de quantité de belles vignettes. L'ouvrage de Marco Polo y est suivi de plusieurs autres d'un genre analogue, savoir: le *Voyage de frère Audric* (*Oderic*), *de Mandeville*, etc. Ces différents ouvrages, à l'exception de celui de Marco Polo, furent traduits du latin en français par Jehan Lelong, dit et né de Yppré, moine de Saint-Bertin (à Saint-Omer), et pour la plupart en 1351. Il y a, dans ce manuscrit, sept chapitres relatifs à l'histoire de la guerre de Caïdou contre le grand-khan (l'an 1269), qui ne se trouvent pas dans les éditions; mais aussi les quatre chapitres qui terminent l'ouvrage dans ces éditions, manquent dans ce manuscrit. L'autre manuscrit, numéroté 7367, est aussi in-folio, et écrit sur vélin dans les premières années du quatorzième siècle: il est en langage plus ancien, et contient tout ce que renferme le précédent, et de plus, vingt-huit chapitres qui ne se trouvent non plus dans aucune édition. Selon M. Étienne Quatremère, dont l'opinion en pareille matière est du plus grand poids (12), ces chapitres inédits de Marco Polo attestent tant de connaissance de l'histoire des Mongols, et offrent tant de vérité dans le récit des faits et dans l'indication des dates, qu'ils ne peuvent être que de Marco Polo, parce que lui seul, en Europe, était aussi bien instruit de ce qui s'était passé, peu d'années auparavant, aux extrémités de l'Orient. Après avoir donné la liste des manuscrits connus de Marco Polo, nous allons énumérer plus brièvement les éditions. Traductions *latines*: la première, petit in-4°., sans date, mais présumée imprimée à Rome ou à Venise, en 1484. — Traduction de Jean Hutichius dans le *Novus orbis* de Grynæus, in-fol., 1532, 1537 et 1555, à Bâle ou à Paris. — Édition d'André Muller, 1671, in-4°, Berlin; c'est la meilleure édition latine (*V.* Muller); — Les éditions *en italien* ou en *dialecte vénitien*, sont les plus nombreuses: elles ont été publiées en 1496, in-8°., Venise; une autre, sans date, qui paraît de la même époque, en 1500, Brescia; en 1508, in-12, et non pas in-fol. Venise; en 1553, Venise, in-fol.; en 1590, Trevise, édition indiquée par Bergeron, page 53, comme l'original de Marc Paul, opinion que M. Pinkerton a aussi émise depuis, et qu'il croyait nouvelle; en 1611, in-8°., Venise, réimprimée depuis à Venise et à Trevise en 1627: en 1672, Trevise; enfin, en 1553 et en 1583, Venise, in-fol., dans le deuxième tome de la collection de Ramusio: c'est non-seulement la meilleure des traductions italiennes de Marco Polo;

(12) Dans une note manuscrite qu'il a bien voulu nous remettre sur ces deux manuscrits.

mais c'était la meilleure de toutes les éditions de ce voyageur, avant celle que M. Marsden vient de donner en anglais. — Il n'existe qu'une seule traduction *portugaise* de Marco Polo, Lisbonne, in-fol., 1502, en caractère gothique; elle est de Valentim Fernandès Morano. — Il y en a deux traductions *espagnoles*, l'une en 1520, Seville, in-fol.; l'autre en 1601, Çaragosa, in-12 ou petit in-8°. de 158 pages, par D. Martin (Abraca) de Bolea y Castro. — Trois traductions *allemandes*, 1477, Nuremberg; 1534, Strasbourg, par Michaël Herr sur l'édition latine publiée par Grynæus, dans le *Novus orbis*; 1609, Altenburg, et 1611, Leipzig, in-8°., traduit par Megiser, sur la version italienne de Ramusio. — Deux traductions *françaises*, 1556, in-4°., Paris, par un anonyme, qui se désigne par les initiales F. G. L.; et 1735, dans la collection des voyages en Asie, dite de Bergeron, la Haye, in-4°., tome II, traduit sur le latin de l'édition de Muller. Ces deux traductions françaises n'ont point de rapport entre elles. Nous les avons comparées. — Une seule traduction *hollandaise*, en 1664, par Glazemaker, in-4°., gothique, de 99 pages. — Sept traductions *anglaises*, 1579, Londres, in-4°., gothique, de 167 p. dans la collection des Voyages de Purchass, de 1625 in-fol., vol. 3, p. 65; 1715 et 1744, dans la collection des Voyages de Harris; 1747, dans la collection des voyages d'Astley; 1811, dans la collection des voyages de Pinkerton, in-4°., tome 7; et aussi dans la collection des voyages de Kerr, in-8°.; enfin, 1818, par M. Marsden, in-4°. de 781 pages: c'est, à-la-fois, la meilleure édition et le meilleur commentaire de Marco Polo. Dom Placido Zurla a publié aussi un ouvrage intitulé: *Di Marco Polo e degli antichi viaggiatori Venitiani*, 2 vol. in-fol., Venise, 1818. On peut consulter encore les analyses des voyages de Marco Polo, dans l'Histoire générale des Voyages de l'abbé Prevôt; dans Pinkerton, *Modern Geography* seconde édition, 1807, tome II et troisième édition, 1811, tome I, page 475; dans la traduction française du même ouvrage, tome V, pages 24 à 54; dans le *Précis de la Géographie Universelle*, tome I, page 443; dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, 1819, in-8°., tome II, pages 158 à 183; dans Murray, *Historical account of discoveries and travels in Asia*, 1820, Edinbourg, in-8°., tome I, chap. 3, page 151. Il ne faut pas s'étonner si la courte relation de Marco Polo a tant occupé les savants. Lorsque dans la longue série des siècles, on cherche les trois hommes qui par la grandeur et l'influence de leurs découvertes, ont le plus contribué au progrès de la géographie ou de la connaissance du globe, le modeste nom du voyageur vénitien vient se placer sur la même ligne que ceux d'Alexandre-le-Grand et de Christophe Colomb.

W—R.

POLO (Gaspar-Gil). *V.* Gil-Polo.

POLTROT de MÉRÉ (Jean), gentilhomme de l'Angoumois, fut élevé en qualité de page chez le baron d'Aubeterre, qu'il suivit en Espagne. Sa taille grêle, sa figure basanée, et la facilité avec laquelle il parlait l'espagnol, lui servirent à jouer le rôle d'espion pendant la guerre entre les deux nations; puis il embrassa la nouvelle réforme, et s'attacha à Soubise, gouverneur de Lyon pour le parti protestant. Pol-

HIST. D'ANGLETERRE.

LE C.AL POLUS.

Fra-Bastiano del Piombo pinx.t

Landon direx.t

trot, témoin du désespoir et de la consternation que répandaient parmi les siens les succès de l'armée royale aux ordres du duc de Guise, excité d'ailleurs par les discours fanatiques des ministres huguenots, qui maudissaient et dévouaient journellement le nom et la personne du duc, forma le projet de délivrer son parti, d'un ennemi si redoutable. Il s'en ouvrit à Soubise, qui l'adressa à Coligni : celui-ci lui donna cent écus, pour acheter un bon cheval, propre à faciliter sa fuite, après qu'il aurait rempli sa mission. Poltrot, afin de mieux cacher son dessein, alla trouver un de ses anciens amis, officier du duc de Guise, qui pressait alors vivement Orléans; et il lui protesta qu'entièrement revenu de ses erreurs, il desirait servir dans l'armée catholique, à laquelle il était en état de rendre des services importants, par les intelligences qu'il conservait dans la ville. Guise reçut Poltrot avec sa bonté ordinaire, et pourvut au mauvais état de sa fortune. Mais un soir que ce général s'en revenait tranquillement à son logis, s'entretenant familièrement avec Rostaing, le traître, qui était caché derrière un buisson, lui tira, à six pas de distance, un coup de pistolet, dont Guise mourut au bout de deux jours. Le meurtrier, ayant été arrêté le lendemain, nomma, parmi ses complices, l'amiral de Coligni et Théodore de Bèze, ainsi que plusieurs autres; et quoiqu'il variât beaucoup dans ses dépositions subséquentes, sur les instigateurs de sa perfidie, il continua toujours à charger Coligni, dont l'apologie ne diminua pas l'impression produite par l'accusation de Poltrot. Ce malheureux fut livré au parlement, qui le condamna à être déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux, et écartelé, tandis que, dans son parti, on le comparait aux héros de l'ancienne Rome, à David, qui tua Goliath : on l'inscrivait dans le Catalogue des saints, comme un homme qui, par inspiration divine, s'était immolé pour le salut de ses frères, et pour la conservation du vrai culte. Des vers furent composés en son honneur; et il reste encore des estampes avec des inscriptions, qui élèvent son action jusqu'au ciel. T—D.

POLUS (Renaud Pole ou Pool, plus connu sous le nom de), cardinal, archevêque de Canterbury, légat apostolique en Angleterre, naquit, au mois de mars 1500, à Stowerton-Castle, dans le comté de Stafford. Il était allié à la famille royale, par sa mère, Marguerite, comtesse de Salisbury, fille du duc de Clarence, frère d'Edouard IV. Après avoir fait son cours d'études à Oxford, et se trouvant à l'âge de 19 ans, chanoine de Salisbury, doyen d'Exeter, etc., il alla voyager en Italie. Henri VIII joignit une pension de trois mille livres tournois au revenu de ses bénéfices. Pole passa cinq ans à l'université de Padoue; il y forma d'étroites liaisons avec Bembo, Sadolet et divers autres hommes de lettres. Il visita aussi Venise, Rome, Florence; et revint en Angleterre, où il vécut dans la retraite, ne paraissant que très-rarement à la cour. Craignant d'être obligé de prendre part à la fameuse affaire du divorce, il crut devoir se réfugier à Paris (1529). Henri VIII fit de vaines tentatives pour l'engager à s'employer auprès des docteurs de cette ville, afin de les rendre favorables à sa cause. Ce prince attachait une grande importance au suffrage d'un homme qui jouissait d'une haute réputation de

science et de vertu : il voulut le forcer, à son retour, de s'expliquer ouvertement sur son mariage avec Anne Boleyn. Pole lui déclara franchement qu'il le croyait injuste ; et lui en prédit les suites désastreuses, sans se laisser séduire par l'offre de l'évêché de Winchester ou de l'archevêché d'York, ni intimider par les menaces du monarque, qui, dans sa colère, voulut, un jour, le poignarder. Pole, ayant obtenu la permission de sortir du royaume, se retira en Italie, après avoir habité quelque temps Avignon. Ce fut pendant son séjour à Padoue que Henri le fit sommer de reconnaître sa suprématie spirituelle, et que, sur le refus de Pole, ce prince le priva de ses bénéfices et de la pension qu'il lui faisait. Le pape Paul III l'en dédommagea, en l'élevant à la pourpre romaine, et en le nommant son légat en France et en Flandre, afin qu'il fût à portée de repasser en Angleterre, si la négociation à laquelle travaillaient Charles-Quint et François Ier., pour réconcilier le monarque anglais avec Rome, avait du succès. Henri, s'étant refusé à tout accommodement, ne mit plus de bornes à son ressentiment contre le cardinal. Il le fit déclarer, par le parlement, coupable de haute-trahison, condamner à une amende de cent mille écus ; obligea la cour de France à l'expulser du royaume, l'entoura d'émissaires chargés de l'assassiner, et offrit quatre mille hommes, entretenus à ses frais, aux états de Flandre, sur les domaines desquels il s'était retiré, s'ils consentaient à le lui livrer. Le légat s'étant alors réfugié à Viterbe, le pape lui donna des gardes pour le mettre à l'abri des attentats dont on avait lieu de craindre que ses jours ne fussent menacés. Henri VIII, ne pouvant se venger sur Pole, fit condamner et exécuter comme traitres la comtesse de Salisbury sa mère, lord Montaigu son frère ainé, et plusieurs de ses amis. Pendant ce temps-là, le pontife se servit utilement de lui dans diverses négociations avec les cours étrangères. Il le chargea d'écrire contre l'*intérim*, et le choisit pour l'un des trois présidents du concile de Trente. Après la mort de Paul III, en 1549, tous les vœux désignaient Pole pour son successeur. Les impériaux et les Espagnols réunis en une seule faction, à la tête de laquelle était Alexandre Farnèse, neveu du dernier pape, s'accordaient à le nommer ; mais la France, qui le croyait dévoué aux intérêts de l'empereur, s'y opposait fortement. Le cardinal Caraffe, son ancien ami, devenu son rival, employa, dit-on, toutes sortes d'intrigues pour traverser son élection. Malgré cela, la majorité du conclave lui restait attachée. Quand on vint dans la nuit lui en faire compliment, il répondit modestement qu'une affaire de cette importance ne devait point être une œuvre de ténèbres ; qu'il fallait attendre la clarté du jour : ses adversaires firent passer cette réponse pour une marque d'indifférence ; et de nouvelles brigues portèrent sur le saint siége le cardinal del Monte, qui prit le nom de Jules III. Le nouveau pape, en l'embrassant, lui dit que c'était à son humilité qu'il devait la préférence ; et il obligea le cardinal Caraffe à lui demander publiquement pardon de toutes les calomnies qu'il avait débitées contre lui. Pole se retira dans un monastère de l'ordre de saint Benoît, près de Vérone, et s'y livra à la prière et à l'étude jusqu'à l'avénement

de la reine Marie à la couronne (1553). Jules III le nomma son légat en Angleterre, pour y aller travailler au rétablissement de l'ancienne religion. Sa mission fut contrariée par Charles-Quint, qui le fit retenir à Dillingen en Suabe. Ce prince songeait à donner son fils Philippe en mariage à la nouvelle reine; il prévoyait que cette alliance, déjà fort désagréable aux Anglais, éprouverait beaucoup de difficultés, si elle était proposée en même temps que la réconciliation. Il n'ignorait pas d'ailleurs l'inclination de Marie pour le cardinal, qui n'était que diacre; elle avait même fait sonder le pape pour lui obtenir une dispense dans la vue de l'épouser. Charles avait mis dans ses intérêts le grand-chancelier Gardiner, qui craignait de son côté d'être supplanté par le légat. De nouveaux ordres le retinrent encore à Bruxelles, jusqu'après la conclusion définitive du mariage de la reine avec Philippe. Dans cet intervalle, il se rendit à la cour de France, pour traiter de la paix entre Charles-Quint et François Ier. La cour fut édifiée de ses vertus. François Ier., l'ayant mieux connu, se repentit de s'être opposé à son élévation au souverain pontificat. Tous les obstacles qu'on avait mis à son voyage étant levés, il arriva en Angleterre, au mois de novembre 1554, et fit son entrée solennelle à Londres, le 24 du même mois; le 30, il parut au parlement dans tout l'appareil de sa dignité. Les membres des deux chambres firent leur abjuration, et reçurent a genoux l'absolution générale de leur schisme. On marcha ensuite processionnellement vers la chapelle royale, où ce grand événement fut célébré par le cantique d'actions de grâces chanté solennellement. Quelques jours après, le cardinal fut ordonné prêtre, sacré archevêque de Canterbury, et ne s'occupa plus que des moyens de réparer les désordres du schisme : ses pouvoirs étaient très-étendus; sa charité ne l'était pas moins. Il eut à combattre, dans le conseil privé, les partis violents que proposaient le chancelier Gardiner et l'évêque Bonner; leur conduite passée aurait dû les rendre plus indulgents; mais le ressentiment contre Cranmer et ses partisans les portait à l'exécution des anciennes lois contre les hérétiques. Pole eut beau représenter que la rigueur poussée à l'extrême aigrit le mal, qu'on devait mettre de la différence entre un pays qui n'aurait été égaré que pendant un court espace de temps et celui où l'erreur avait jeté de profondes racines dans toutes les classes; qu'il fallait donner au peuple le temps et les moyens de s'en défaire par degrés. S'il n'eut pas le bonheur de faire prévaloir ces sages maximes, du moins eut-il l'avantage de préserver son diocèse des exécutions sanglantes qui répandaient la terreur dans plusieurs autres. Il conserva le même caractère dans tous les actes de sa légation, où il n'employa jamais que des mesures conciliantes. Les évêques et les prêtres, qui, quoique adhérant au schisme d'Henri VIII, ne s'étaient point prêtés aux changements introduits dans la religion, sous Edouard VI, furent maintenus dans leurs bénéfices et dans leurs fonctions : les autres n'y furent réintégrés qu'après avoir subi des épreuves sur leur capacité et sur leur conduite. On répara les défauts des ordinations faites selon le nouveau rituel. On obligea les prêtres mariés à se séparer de leurs femmes, et à s'abstenir des fonctions sacerdo-

tales, sans toutefois les destituer de leurs places; enfin le cardinal ratifia l'aliénation des biens du clergé en faveur de leurs possesseurs actuels. Paul IV, choqué de ce qu'il n'était pas venu lui rendre compte en personne de sa légation, et de ce qu'il s'était contenté de lui envoyer son secrétaire, lui reprocha durement d'avoir outre-passé ses pouvoirs sur ce dernier point; et il révoqua sa commission. On n'en sera pas étonné, quand on saura que c'était ce même cardinal Caraffe, qui s'était hautement prononcé contre lui dans le conclave où il avait été question de l'élever sur le siége pontifical. Le pape fut cependant contraint, sur les fortes representations de la reine, de lui rendre son titre et ses pouvoirs, lorsqu'il se détermina lui-même à sanctionner l'aliénation des biens ecclésiastiques. Le cardinal Pole, débarrassé de cette tracasserie, se livra entièrement au rétablissement de la discipline ecclésiastique, soit dans les assemblées du clergé de sa métropole, soit dans un concile national qu'il tint à cet effet, et où il fit rédiger d'utiles réglements, tels que les circonstances pouvaient les comporter. Ce fut au milieu de ces travaux, qu'il éprouva de violents accès de fièvre quarte, qui le conduisirent au tombeau, le 18 novembre 1558, le lendemain de la mort de la reine-mère. Il prévit les suites funestes de ce triste événement pour la religion; et il en exprima toute son affliction par les dernières paroles, qu'il prononça en embrassant son crucifix: *Domine, salva nos, perimus! Salvator mundi, salva Ecclesiam tuam!* Son corps fut porté à Canterbury, et enterré dans la chapelle de saint Thomas, qu'il avait fait bâtir, avec cette simple épitaphe: *Depositum cardinalis Poli.* Pole possédait éminemment les talents d'un homme d'état et les vertus d'un grand évêque. Sa haute naissance et ses qualités personnelles, dit Colliers, lui auraient ouvert le chemin de la fortune et la carrière de l'ambition, si la délicatesse de sa conscience lui eût permis de se prêter aux changements qui eurent lieu sous Henri VIII, et sous Édouard VI. Il eut des adversaires, mais point d'ennemis. Il était d'un accès facile et gracieux, d'une conversation agréable et instructive, d'un caractère aimable et ouvert, qui lui attirait la confiance de ceux-mêmes dont il se croyait obligé de combattre les opinions. Le cruel supplice de sa mère, qu'il aimait tendrement, et celui de son jeune frère, sacrifiés au ressentiment de Henri VIII, l'affligèrent vivement: mais il ne laissa échapper aucun sentiment de vengeance contre le tyran qui les avait ordonnés. Il obtint la grâce, ou, du moins, un adoucissement à la punition des émissaires que son persécuteur avait envoyés à Viterbe pour l'assassiner. Burnet attribue le supplice de Cranmer à l'impatience de Pole pour occuper le siége de Canterbury; mais Colliers, autre historien protestant, l'en justifie pleinement. Il prouve que le légat avait écrit deux lettres très-pressantes à cet hérésiarque, dans sa prison, pour l'engager à se rétracter de ses erreurs, et par conséquent à se soustraire au supplice; que Cranmer avait déjà été déclaré coupable de haute-trahison dans l'affaire de Jeanne Grey, avant l'arrivée du cardinal en Angleterre, ce qui le rendait incapable de conserver son siége, lequel avait été conféré à Pole, par une bulle du 11 décembre précédent. On sait d'ailleurs que les voies de ri-

gueur répugnaient extrêmement à son caractère; et, comme nous l'avons déjà dit, qu'il opina toujours dans le conseil-privé pour celles d'indulgence. Serait-il possible que sa modération naturelle se fût démentie dans cette seule circonstance, par un motif d'ambition, lui qui, sous les règnes précédents, avait sacrifié tous les projets de ce genre à sa délicatesse, comme l'observe Colliers? Du reste, Burnet lui rend la justice, qu'il fut illustre, non-seulement par son savoir, mais encore par sa modestie, son humilité, son excellent caractère; et il convient que si les autres évêques eussent agi selon ses maximes, et gardé la même modération, la réconciliation du royaume d'Angleterre avec le Saint-Siége aurait été consommée sans retour. Quoique très-modeste pour sa personne, Pole tenait un grand état de maison, et se montrait avec magnificence dans les occasions où il était obligé de paraître avec tout l'éclat de sa dignité. Généreux, libéral, hospitalier, il avait établi le plus grand ordre dans son domestique. Il trouvait, par une sage économie, les moyens d'exercer son immense charité envers les pauvres. Les bénéfices et les grâces qui dépendaient de sa légation, étaient donnés gratuitement; et il ne souffrait pas que les personnes attachées à son service reçussent aucun présent, sous quelque prétexte que ce fût. Comme écrivain, on s'aperçoit qu'il a voulu imiter le style de Cicéron; mais, à cet égard, il est inférieur à Bembo et à Sadolet, ses amis. Ses traités dogmatiques sont écrits avec méthode et netteté; les autres avec une certaine éloquence. Il a des pensées brillantes, mais quelquefois peu de justesse dans ses raisonnements; et il a le défaut de mêler souvent des allégories peu convenables à son sujet. On a de lui: I. *Prounitate Ecclesiæ ad Henricum VIII*, in-fol., Rome, sans date, in-fol.; édit. très-rare, parce que l'auteur la supprima lui-même avec le plus grand soin: Polus s'y élève fortement contre le schisme de ce roi. — *Unitatis Ecclesiæ defensio*, in-fol. (1), inséré dans le tome 18 de la *Bibl. maxima pontificia*. II. *Orazione della pace a Carlo Quinto*, Rome, 1558, *in*-4°., à la suite d'un discours sur la guerre (Voyez le *Catal. des Aldes*, p. 317. III. *De Concilio*, composé lors de sa légation au concile de Trente, Rome, 1562; in-4°.; Louvain, 1567, in-fol. IV. *De summi Pontificis officio et potestate*, Louvain 1569, in-8°. Il soutient, dans ces deux derniers traités, que les conciles généraux reçoivent leur autorité du pontife romain: c'était l'opinion du temps. V. *Reformatio Angliæ*, Rome, in-4°., 1556, 1562; Louvain, 1569, in-8°. C'est un Recueil des statuts qu'il fit pendant sa légation en Angleterre. VI. *Tractatus de justificatione*, Louvain, 1569, in-4°. VII. *De baptismo Constantini imperatoris*, Rome, 1562; Louvain, 1569. VIII. Divers *Discours* prononcés soit au parlement, soit devant l'empereur, ou adressés au pape Jules III. IX. Le *Missel*, le *Bréviaire* et le *Rituel* de Sarum, (ou Salisbury), revus et publiés par lui, 1554 et 1555. X. Un Recueil de plusieurs morceaux de Cicéron. XI. La Vie de Christophe Longueil, imprimée à la tête des œuvres de ce savant (*Voyez* LONGUEIL, XXV, 7). La bibliothèque du collége Anglais

(1) Cet ouvrage est le même que le précédent; l'édition de Strasbourg, 1555, est augmentée d'une preface de Paul Vergerio.

de Douai conservait de nombreux manuscrits de Polus, consistant dans le Recueil des divers actes de sa légation en Angleterre, dans des *Epistolæ variæ*, et d'autres pièces plus ou moins imparfaites. La Vie de ce célèbre cardinal a été écrite en italien, par Beccadelli : elle a été traduite en latin par Dudith. Ils avaient été l'un et l'autre secrétaires de Pole. On en connaît aussi une traduction française (*V.* Maucroix, XXVII, 494). Le cardinal Querini a donné une autre Vie de Polus, avec plusieurs de ses lettres, Brescia, 1744-57, 5 vol. in-4°. C'est dans le cinquième vol. que la Vie de Polus, par Beccadelli, a été imprimée, pour la première fois, en original (*Voy.* Beccadelli, IV, 4). Toutes ces vies sont fort inférieures à celle qui a été composée par Thomas Phillips, en anglais, dont la seconde édition est de Londres, 1769, 2 vol. in-8°. T—D.

POLYBE. Un article consacré à cet historien grec dans le Dictionnaire de Suidas, commence par ces mots : « Polybe, fils de Lycus, naquit à Mégalopolis, ville d'Arcadie, au temps de Ptolémée surnommé Évergète. » Il y a là deux erreurs graves, qui ont passé en d'autres dictionnaires. Premièrement, le père de Polybe s'appelait, non Lycus, mais Lycortas ; et c'est un personnage trop distingué dans l'histoire, pour qu'il soit permis de défigurer son nom. Lycortas fut, après Aratus et Philopœmen, chef de la ligue achéenne ; il est célébré, en cette qualité, par Polybe, Tite-Live, Plutarque, Justin et Pausanias. D'un autre côté, Ptolémée Evergète Ier. est mort l'an 221 avant J.-C. ; et s'il était vrai que Polybe fût né sous le règne de ce prince, il aurait eu plus de quarante ans en 181, lorsque les Achéens le députèrent, avec son père Lycortas, auprès de Ptolémée Épiphane. Cependant Polybe nous dit lui-même qu'il était alors d'un âge inférieur à celui qu'exigeaient les lois pour l'exercice des fonctions publiques. Or l'âge de trente ans suffisait, chez les Achéens, pour prendre part aux affaires de l'état : c'est encore Polybe qui nous l'apprend. Il y a plus : on sait qu'en 147 et 146, il accompagnait Scipion à Carthage, revenait en Achaïe, parcourait les villes, et réglait leurs différends : il aurait été alors octogénaire, si l'hypothèse de Suidas était admissible. Enfin, il a écrit l'histoire de la guerre de Numance, qui se rapporte à l'année 134 ; et il faudrait, dans cette même hypothèse, lui donner plus de quatre-vingt-dix ans lorsqu'il composait ce livre ; mais nous verrons bientôt qu'il n'en a pas vécu plus de quatre-vingt-deux. D'après ces motifs, Casaubon, dans sa chronologie de Polybe, fait naître cet historien au commencement de la cent-quarante-quatrième olympiade, c'est-à-dire en 204 ou 203 avant notre ère, de telle sorte qu'il n'ait guère que vingt-quatre ans au moment de son ambassade auprès de Ptolémée Épiphane. La date de sa naissance a été indiquée d'une manière plus précise par Vossius, qui la fixe à l'année 205, et qui suppose ce point démontré. « En effet, dit-il, Polybe a vécu quatre-vingt-deux ans, et il est mort dix-sept ans avant que Cicéron vînt au monde. « Il n'y a donc qu'à partir de l'an 106 ; et, en rétrogradant de dix-sept ans, puis de quatre-vingt-deux, en tout quatre-vingt-dix-neuf, on tombera sur l'année 205 avant J.-C. Tout semblerait décidé par ce calcul de Vossius : ce-

pendant, des deux données sur lesquelles il repose, il n'y en a qu'une qui soit positive, savoir, que Polybe a terminé sa carrière à l'âge de quatre-vingt-deux ans ; Lucien, du moins, le dit de la manière la plus expresse. Mais, que sa mort ait précédé de dix-sept ans la naissance de Cicéron, aucun témoignage direct ne nous en instruit ; et c'est seulement une conséquence que Casaubon avait déduite de certains rapprochements. Vossius, en la prenant pour un fait immédiatement connu, commet l'erreur qu'on appelle pétition de principe, et qui est fort ordinaire aux érudits. Le seul point bien établi, est que Polybe avait, en 181, moins de trente ans, et probablement plus de vingt : il serait donc né entre 210 et 200. C'est là tout ce que nous en pouvons dire, à moins qu'au lieu de ces limites, nous ne prenions celles que M. Schweighæuser propose, et qui n'en diffèrent pas beaucoup, 204 et 198. Mais il demeure prouvé que Suidas se trompe, en faisant naître Polybe sous Ptolémée Évergète : il fallait dire Philopator ou bien Epiphane. Nous pensons qu'il importe de remarquer, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les méprises de ce lexicographe ; car l'espèce d'autorité que les savants modernes lui attribuent, ainsi qu'à d'autres compilateurs du moyen âge, est l'une des causes qui retardent parmi nous le progrès des connaissances historiques. Plutarque nous apprend que Polybe fut formé aux fonctions publiques par les leçons et les exemples de Philopœmen, et qu'aux funérailles de ce grand homme, il porta l'urne qui renfermait ses cendres. « Elle était, dit-il, si couverte de chapeaux de fleurs, de festons et de bandeaux, qu'à peine la pouvait-on voir, étant portée par un très-jeune homme nommé Polybius, fils de (Lycortas) celui qui pour lors était capitaine-général des Achéens. » Ce fait est de l'année 183. Nous avons déjà indiqué l'ambassade de 181 ; voici comment Polybe la raconte lui-même : « Ptolémée, qui voulait faire alliance avec les Achéens, leur envoya un ambassadeur, avec promesse de leur donner six galères de cinquante rames, armées en guerre. On accepta ces offres avec reconnaissance ; ce présent valait à-peu-près dix talents. Pour remercier ce prince des armes et de l'argent qu'il avait auparavant fournis, et pour recevoir les galères, les Achéens lui députèrent Lycortas, Polybe et le jeune Aratus. Lycortas fut choisi, parce qu'étant préteur dans le temps où l'on avait renouvelé l'alliance avec Ptolémée, il avait pris avec chaleur les intérêts de ce prince. On lui associa son fils Polybe, quoiqu'il n'eût point encore l'âge prescrit par les lois ; et on leur adjoignit Aratus, dont les ancêtres avaient été fort aimés des Ptolémées. Cette ambassade ne sortit cependant pas de l'Achaïe : au moment où elle se disposait à partir, Ptolémée mourut. » Nous savons encore, par les récits de Polybe, que la guerre ayant éclaté entre les Romains et Persée, il fut d'abord d'avis, ainsi que son père, de garder la neutralité ; que néanmoins il prit, en 174, le commandement d'un corps de cavalerie achéenne, envoyé au secours des Romains ; que ses compatriotes le députèrent auprès du consul Marcius ; et qu'en 168, les rois d'Égypte, Évergète II et Philométor, le demandèrent pour commandant d'une cavalerie

auxiliaire. « Il arriva, dit-il lui-même, une ambassade solennelle de la part des deux Ptolémées, pour demander des secours aux Achéens. Il y eut sur cela une délibération, où chacun soutint son avis avec beaucoup de chaleur. Callicrates, Diophane et Hyperbaton, ne voulaient point accorder ce secours; Archon, Lycortas et Polybe étaient d'une opinion contraire, qu'ils appuyaient sur l'alliance faite avec les deux rois. Le plus jeune de ces princes avait été récemment élevé au trône; et il y régnait avec son frère, revenu depuis peu de Memphis. Tous deux, ayant besoin de troupes, avaient dépêché aux Achéens Eumène et Dionysodore, pour obtenir mille fantassins, que Lycortas conduirait, et deux cents chevaux, dont Polybe, aurait le commandement..... Callicrates s'y opposa..... Lycortas et Polybe, prenant la parole, dirent, entre autres choses, que l'année précédente Polybe étant allé trouver Marcius, pour lui offrir le secours que la ligue Achéenne avait accordé, ce consul lui avait répondu qu'une fois entré dans la Macédoine, il n'avait plus besoin de troupes auxiliaires. Ainsi l'on ne devait pas se servir de ce prétexte pour abandonner les rois d'Égypte, pour oublier leurs bienfaits et les engagements pris avec eux. L'assemblée inclinait à voter le secours demandé, lorsque Callicrates prit le parti de la dissoudre. Quelque temps après, le sénat fut convoqué à Sicyone : non-seulement tous les sénateurs s'y rendirent, mais aussi les citoyens âgés de plus de trente ans. Polybe (qui en avait alors au moins trente-six) s'y trouva, reparla de cette affaire, reproduisit les mêmes observations; mais Callicrates persista dans son opposition. » A partir de l'année 166 (avant J.-C) jusqu'en 150, Polybe habita Rome; il y était venu avec mille de ses compatriotes, accusés, comme lui, par Callicrates, de s'être montrés peu amis des Romains durant la guerre contre Persée. Les mille autres Achéens furent exilés et dispersés dans les villes d'Italie; Polybe seul obtint la permission de rester à Rome : il dut cette faveur aux bons offices de Fabius et de Publius Æmilianus Scipion. Ces deux jeunes fils de Paul Emile avaient su apprécier Polybe, et puisaient dans ses entretiens l'instruction dont ils étaient avides. Il raconte qu'un jour Publius lui dit : « Pourquoi donc, Polybe, n'interrogez-vous que mon frère, et ne répondez-vous qu'à lui? Apparemment vous me jugez comme j'apprends que me jugent mes concitoyens; vous me croyez indolent, inappliqué, n'ayant pas les inclinations d'un Romain. Mon grand tort est de ne pas fréquenter le barreau, où mon frère aîné vient de se rendre. Ce n'est pourtant point un avocat qu'on attend de la famille des Scipions, mais un général d'armée. » Surpris de trouver de tels sentiments dans un jeune homme de dix-huit ans, Polybe lui répondit : « Les égards que je dois à votre aîné n'ôtent rien à l'estime que j'ai pour vous; je l'écoute, parce que je me persuade qu'il exprime vos pensées autant que les siennes. Du reste, je vous suis dévoué, et serais heureux de continuer à vous rendre digne du nom que vous portez. S'il ne s'agissait que d'études vulgaires, vous n'auriez besoin de moi ni l'un ni l'autre : assez de maîtres arrivent de la Grèce pour vous donner de pareilles leçons; mais je crois être, plus que personne, capable de vous offrir cel-

les que vous recherchez. » — « Ah ! Polybe ! répondit Scipion en lui prenant les mains, quand viendra le jour, où libre de tout autre soin, vous ne travaillerez plus qu'à m'apprendre à ressembler à mes ancêtres ! » En applaudissant à une si noble ardeur, Polybe craignait toutefois que l'opulence de cette famille et les exemples de la jeunesse romaine ne corrompissent bientôt l'élève qui donnait tant d'espérances. Il commença par lui inspirer une profonde aversion pour les plaisirs dangereux auxquels s'abandonnaient les jeunes Romains ; et il eut le bonheur de voir Scipion admiré dans Rome comme un modèle de sagesse et de décence. Il lui apprit aussi à faire le plus honorable usage des richesses : personne ne portait plus loin que ce jeune patricien le désintéressement et la vraie libéralité. Le riche héritage qui lui échut, par le décès d'Émilie, femme du grand Scipion (Publius Cornelius), dont il était le petit-fils adoptif, il le mit tout entier à la disposition de sa propre mère, qui, ayant été répudiée, n'avait pas de quoi soutenir la splendeur de son rang. Sans profiter des délais qu'accordaient les lois, il se hâta de compléter la dot des deux filles de ce même Publius Cornelius Scipion. Leurs époux, Tibérius Gracchus et Scipion Nasica, s'étonnaient de cette générosité, dont Rome n'avait pas encore vu d'exemple : il leur répondit qu'il ne voulait pas connaître, entre des amis, entre des parents, d'autres lois que celles de la grandeur d'ame. Il céda sa part dans la succession de son père, à son frère Fabius, pour lequel encore il paya la moitié des frais d'un spectacle public. A la mort de sa mère, qui ne laissait de biens que ceux qu'elle tenait de lui, il les abandonna tous à ses sœurs. Voilà comment profitait des leçons de Polybe, le futur destructeur de Carthage et de Numance ; il avait, dans sa jeunesse, contracté avec son maître une liaison si intime, qu'il préférait ses entretiens à tous les plaisirs : c'est ainsi que s'annoncent les grands hommes. Sur l'un des articles de cette éducation, nous emprunterons les paroles de dom Thuillier, traducteur de Polybe. « Pour ce qui regarde la religion de ce temps-là, il faut convenir, à l'honneur de Polybe, qu'avec lui, Scipion ne devint pas si dévot que l'était, au moins en apparence, son aïeul, qui passait les nuits dans les temples, et que l'on disait avoir des communications intimes avec Jupiter. On peut assurer, sans craindre de juger témérairement, que notre historien n'avait nulle foi à ces divinités, qui avaient des yeux sans voir, et des oreilles sans entendre. Il cherchait, dans les règles de la prudence, de la politique et de la guerre, les raisons de tous les événements, et soutenait, sans détour, que quiconque avait recours, pour cela, aux dieux,... n'avait point assez d'esprit pour les découvrir, ou voulait s'épargner la peine de les chercher. Les divinités que (les législateurs et les généraux) feignaient d'invoquer, et dont ils se vantaient d'être inspirés, étaient, selon lui ; une invention ingénieuse, pour rendre plus souple et plus docile la multitude, à qui ces beaux dehors imposent, et font aisément illusion. Il croyait, ajoute dom Thuillier, en une Providence qui dispose, et qui conduit tout à ses fins. » Ces observations annoncent assez qu'on ne retrouvera pas, dans les écrits de Polybe, les idées superstitieuses qu'on remarque si souvent dans ceux d'Héro-

dote et de Xénophon. Nous voyons aussi que Polybe recommandait à son disciple la modestie, la politesse, l'affabilité : il l'exhortait à ne revenir jamais de la place publique sans s'être fait un ami. Mais il lui conseillait d'ailleurs les exercices corporels, et particulièrement la chasse, qui lui semblait, ainsi qu'à Xénophon, un apprentissage de la guerre, et une étude autant qu'un divertissement. Ce n'est pas de Polybe seul que nous apprenons la part qu'il eut à l'éducation du jeune Scipion : Diodore de Sicile dit que ce Romain fut initié, dès son bas âge, dans toutes les sciences de la Grèce ; que, s'adonnant à la philosophie, dès sa dix-huitième année, il eut pour maître Polybe de Mégalopolis, auteur d'une histoire, et vécut long-temps avec lui ; que, formé à toutes les vertus par un tel maître, il surpassa en sagesse, en grandeur d'ame, et les jeunes gens de cette époque et les citoyens expérimentés ; qu'on admira d'autant plus ses progrès, qu'auparavant, l'inactivité de son esprit, la lenteur de son intelligence, avaient fait craindre qu'il ne soutînt mal la gloire de son nom. Velleius Paterculus dit que Scipion eut un goût si délicat pour les beaux-arts, une si haute admiration pour la science, que, chez lui et dans ses campagnes, il avait à ses côtés Panætius et Polybe, deux hommes d'un mérite éminent. Plutarque et Pausanias rapportent les mêmes faits. En l'année 192 avant J.-C., les conseils de Polybe furent utiles à Démétrius, fils de Séleucus, roi de Syrie. Démétrius était à Rome, l'un des otages qu'Antiochus, son frère, avait été obligé de livrer, en exécution du traité de paix conclu entre lui et les Romains. Lorsqu'Antiochus mourut, Démétrius pria le sénat de le remettre en liberté, puisqu'il était appelé au trône ; mais les Romains trouvaient mieux leur compte à laisser le sceptre entre les mains d'un jeune pupille, qu'Antiochus avait nommé son successeur. Polybe conseillait à Démétrius de ne point compromettre sa dignité, en comparaissant une seconde fois devant les sénateurs, et en essuyant un nouveau refus ; de se délivrer plutôt lui-même par une évasion soudaine. Mais ce prince consulta un autre confident, qui le confirma dans la résolution de retourner au sénat. Sa demande ayant été repoussée, comme l'avait prédit Polybe, il comprit enfin qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de s'évader et de regagner la Syrie. Il en fallait trouver les moyens : Polybe, par l'entremise d'un de ses amis, fréta un vaisseau carthaginois à Ostie. Au jour destiné pour l'embarquement, Démétrius donnait un festin, au milieu duquel il reçut de Polybe un billet, qui le pressait de saisir, sans aucun retard, une occasion qui ne reviendrait plus. Le prince, sous prétexte d'une incommodité, quitta la table, sortit de la maison, courut à Ostie, s'embarqua ; et quatre jours se passèrent sans qu'on sût, à Rome, qu'il était parti. Des députés Achéens vinrent, en 160, redemander Polybe au sénat romain, qui ne voulut point le rendre. Il jouissait cependant, auprès des grands de Rome, d'un crédit qu'il employa utilement, trois ans après, en faveur des Locriens : par ses soins, ils furent dispensés de servir contre la Dalmatie. Il y avait près de dix-sept ans qu'il était à Rome, lorsqu'en sa faveur, et par les sollicitations de Scipion auprès de Caton, les Achéens obtinrent enfin la liberté de retourner dans leur patrie. C'est ce qui

nous est raconté par Plutarque, dans la Vie de Caton (traduction d'Amyot) : « Scipion pria Caton une fois en faveur de Polybius, pour les bannis de l'Achaïe. La matière fut mise en delibération du sénat, là où il y eut grande dispute et grande diversité d'opinions entre les sénateurs; pour ce que les uns voulaient qu'ils fussent restitués en leurs maisons et en leurs biens, les autres l'empêchaient; et Caton se dressant en pied, leur dit : Il semble que nous n'ayons autre chose à penser et à faire, vu que nous nous amusons tout un jour à disputer et à contester, à savoir si ces vieillards grecs seront portés en terre par des fossoyeurs de Rome, ou par ceux d'Achaïe. » Si fust à la fin conclu et arrêté qu'ils seraient remis et restitués en leur pays : mais, quelques jours après, Polybius voulut de rechef présenter requête au sénat, tendant à ce que ces bannis, restitués par ordonnance du sénat, eussent les mêmes états et honneurs en Achaie, qu'ils y avaient quand ils en furent déchassés; mais avant que de le faire, il voulut premièrement sonder ce qu'il en semblait à Caton, lequel (pour lui faire sentir combien il était imprudent de remettre en question, au sein du sénat, le sort des Achéens) lui répondit en riant : Il me semble, Polybius, que tu (ne) fais pas comme Ulysse : étant une fois échappé de la caverne du géant Cyclope, (tu veux) y retourner pour aller quérir ton chapeau et ta ceinture que tu y as oubliés. » De mille Achéens qu'on avait retenus en Italie, il n'en restait qu'environ trois cents; ils retournèrent dans leur pays. Polybe n'usa de sa liberté que pour entreprendre des voyages : il voulut reconnaître, sur les lieux, les circonstances du passage d'Annibal dans les Alpes. J'en parle, dit-il, avec plus d'assurance, parce que j'ai interrogé, non-seulement les témoins, mais les lieux mêmes, ayant tout exprès visité les Alpes..... J'ose dire que je me suis rendu digne de l'attention des lecteurs curieux, par les fatigues que j'ai endurées, par les périls que j'ai courus, en voyageant en Afrique, en Espagne, dans les Gaules, et sur les mers qui environnent ces contrées, afin de corriger les fautes des descriptions publiées par les anciens, et d'offrir aux Grecs de plus sûres connaissances. Avait-il, dès l'an 151, accompagné Scipion en Espagne, ou bien n'a-t-il parcouru ce pays et la Gaule, qu'après l'an 150? C'est-là une question qui peut sembler indécise. Il n'était pas gardé si étroitement à Rome, qu'il ne fût à-peu-près maître de toutes ses actions, excepté de retourner en Achaïe : il a, nous dit Arrien, suivi Scipion en plusieurs guerres. Mais il se pourrait cependant qu'il n'eût entrepris des voyages d'un très-long cours, qu'après avoir pleinement recouvré sa liberté. Toujours savons-nous qu'en 147 et 146, il accompagnait Scipion assiégeant et ruinant Carthage. Plutarque, Appien, Ammien-Marcellin et Orose le disent, en citant des livres de Polybe que nous n'avons plus. Selon Plutarque, Scipion étant déjà entré dans les murs de Carthage, et les Carthaginois occupant néanmoins encore le château, Polybe lui conseilla de jeter dans la mer qui est entre deux, et qui a peu de profondeur, des chausses-trapes et des planches percées de pointes de clou : Scipion lui répondit qu'étant maître de la ville des ennemis, il n'avait aucune raison d'éviter le combat qu'ils voudraient engager. En parlant d'une manœuvre

employée par Julien dans un siége, Ammien-Marcellin dit que Julien avait lu que Scipion, avec l'historien Polybe d'Arcadie et trente-mille hommes, était venu à bout d'entrer ainsi dans Carthage. Orose enfin observe que Polybe, quoiqu'il fût en Afrique avec Scipion, n'ignorait pas ce qui se passait alors en Achaïe, et les combats qui s'y livraient. On voudrait savoir quels services, depuis l'année 150, Polybe a rendus à ses concitoyens, ou quelle part il a prise à leurs affaires. S'il est retourné en Achaïe dès l'instant où il devint libre, il n'a pu y faire alors qu'un très-court séjour. Mais, soit de vive voix, soit par écrit, il invita les Achéens à ménager Rome, et à maintenir entre eux la concorde; conseils qui, selon Pausanias, auraient prévenu de grands malheurs s'il avaient été suivis. Après la destruction de Carthage, Polybe accourut d'Afrique en Grèce, pour sauver, s'il était possible, sa patrie, du désastre qui la menaçait; mais il n'arriva qu'après la prise de Corinthe. Du moins, il obtint le rétablissement des statues d'Aratus et de Philopœmen, qu'on venait d'abattre, et mérita, par-là, celle que les Achéens lui érigèrent à lui-même. Les dix députés ou intendants de Rome en Achaïe, avaient mis en vente les biens de Diæus, mais en réservant à Polybe le droit d'y choisir et prélever gratuitement les articles qui lui conviendraient. Non-seulement il n'en voulut rien prendre; il exhorta ses amis à n'en rien acheter: et lorsqu'ensuite le questeur mit pareillement à l'enchère, dans chaque ville, les biens de ceux qui avaient été condamnés comme complices de la rebellion de ce Diæus, Polybe encore désirait qu'il ne se présentât aucun acquéreur Achéen. Quelques-uns méprisèrent ce conseil; mais ceux qui le suivirent, se firent honneur. En quittant l'Achaïe, en 145, les dix députés romains le chargèrent de parcourir les villes, de juger les différends qui s'y étaient élevés, d'accoutumer les habitants au régime politique et aux lois nouvelles qu'on venait de leur imposer. Il s'acquitta de ces fonctions avec un zèle que ses concitoyens surent apprécier. Il répara leurs pertes, rétablit parmi eux la paix publique et la liberté même, ou du moins ce qu'on en pouvait concilier avec la domination romaine. Des statues lui furent décernées en plusieurs villes. Pausanias en indique cinq, y compris les deux de Mégalopolis, dont il copie les inscriptions. On lisait sur l'une, que la Grèce n'aurait pas succombé, si elle eût suivi les conseils de Polybe; et qu'elle ne trouva de ressources qu'en lui, quand elle tomba dans l'adversité. L'autre passage de Pausanias est plus étendu; M. Clavier le traduit ainsi: « Il y a, sur la même place publique, derrière l'enceinte consacrée à Jupiter lycéen, un cippe sur lequel est représenté Polybe, fils de Lycortas. Une inscription, en vers élégiaques, apprend qu'il avait parcouru toute la terre et toute la mer, qu'il était devenu l'ami des Romains, et qu'il avait apaisé la colère où ils étaient contre les Grecs. Ce Polybe (continue Pausanias) a écrit l'histoire des Romains, et particulièrement les guerres qui s'élevèrent entre eux et les Carthaginois: il dit quelle en fut la cause, et comment, après avoir duré long-temps, et mis les Romains dans le plus grand danger, elles furent terminées par Scipion nommé l'Afri-

cain, qui détruisit Carthage de fond en comble. On dit que Scipion réussit dans toutes ses entreprises, toutes les fois qu'il suivit les conseils de Polybe, et qu'il échoua lorsqu'il ne voulut pas les écouter. Toutes les villes qui faisaient partie de la ligue achéenne, obtinrent des Romains, que le soin de leur donner des lois et de régler la forme de leur gouvernement fût confié à Polybe. » On suppose que c'est après l'an 145, que cet historien, âgé de cinquante-cinq à soixante ans, termina la rédaction de son grand ouvrage, esquissé probablement durant son séjour à Rome. Il fit, vers l'année 143, un voyage en Égypte, où régnait Ptolémée Physcon. Strabon rapporte en effet que Polybe, qui était venu en ce temps-là à Alexandrie, déplorait l'état où il avait trouvé cette ville; qu'il y distinguait trois classes d'habitants, les Égyptiens indigènes, actifs et civilisés; les soldats mercenaires, nombreux et mutins, que l'avilissement des rois disposait à commander, plus qu'à obéir; et les Alexandrins, espèce mixte et moyenne, beaucoup moins cultivée que la première, un peu moins indocile que la seconde. Physcon, souvent en butte aux séditions, ne savait se tirer d'affaire, qu'en opposant tour-à-tour les soldats au peuple, et le peuple aux soldats. Ce qu'ajoute Strabon, donne lieu à Polybe d'appliquer à l'Égypte de cette époque, ce vers d'Homère :

Un voyage en Égypte est long et difficile.

Nous n'avons aucune preuve positive, que Polybe ait accompagné Scipion au siége de Numance, en 134; mais il avait laissé, sur cette guerre, un ouvrage particulier, distinct de son histoire générale. Cicéron l'atteste, dans la lettre où il invite Lucceius à écrire l'histoire de son consulat, et à la séparer du corps des annales romaines, ainsi qu'ont fait, dit-il, chez les Grecs Timée pour la guerre de Pyrrhus, Polybe pour celle de Numance. Il ne reste plus, pour terminer la vie de Polybe, qu'à parler de sa mort, sur laquelle nous n'avons pas d'autres renseignements que ceux que présentent ces paroles de Lucien : « Polybe, fils de Lycortas, Mégalopolitain, revenait de la campagne; il tomba de cheval, fut malade, et mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans. » Il n'y a pas moyen de dater autrement cette mort; puisque la date précise de la naissance de Polybe nous est restée inconnue; mais nous pensons qu'on ne risque pas de se tromper de beaucoup, en disant qu'il est né vers l'an 200, et que sa carrière s'est terminée vers l'an 120. Du reste, les faits dont nous venons de composer son histoire, sont tous, ou attestés par lui-même, ou extraits des livres classiques grecs et latins, antérieurs au moyen âge. Nous ajouterions que son corps fut retrouvé intact, au temps de l'empereur Jean Comnène, au douzième siècle, si nous pouvions nous en rapporter sur un tel fait à un Manuel Malaxas, auteur de Mémoires sur le Péloponèse. Les détails que nous avons recueillis suffisent pour distinguer parfaitement l'historien Polybe, de plusieurs personnages qui ont porté le même nom que lui: il en cite un, qui était aussi de Mégalopolis, mais plus ancien d'une génération, et apparemment d'une autre famille, puisqu'il ne se donne point pour son parent. Ce premier Polybe avait combattu avec Philopœmen contre Machanidas. Josèphe fait mention d'un autre Polybe, encore Mégalopolitain;

mais qui s'occupait d'une histoire judaïque. Le même nom désigne, dans Lucien, un médecin ridicule; dans Dion Cassius, un affranchi d'Auguste; dans Sénèque et Suétone, un affranchi de Claude; dans Saint Ignace et Saint Épiphane, divers évêques ou personnes ecclésiastiques; et dans les Catalogues des bibliothèques de Florence et de Madrid, un grammairien, auteur de Traités sur le sublime et sur les ornements du discours. Polybe, fils de Lycortas, avait laissé cinq ouvrages, dont quatre sont perdus. L'un était cette Histoire de Numance dont a parlé Cicéron, et dont il ne subsiste aucun autre souvenir. En second lieu, il avait composé une Vie de Philopœmen; car, au sixième livre de son Histoire générale, il y renvoie ses lecteurs. « Si je n'avais, dit-il, rédigé un volume particulier sur Philopœmen, où j'ai montré quel il était, par qui et comment il a été élevé, il me serait indispensable d'entrer ici dans des détails: mais puisque j'ai traité de son éducation, en trois livres, hors du corps de cette Histoire, je n'aurai plus qu'à m'arrêter aux actions de son âge mûr, que je me suis borné à indiquer sommairement dans le troisième de ces livres. » Ailleurs, en parlant des rapports de la géométrie avec la science militaire, il dit qu'il a traité plus amplement ce sujet, dans ses Commentaires sur la tactique; et nous pouvons d'autant moins en douter, qu'ils sont cités une fois par Arrien, et trois fois par Élien. Arrien recommande cet ouvrage d'un compagnon de Scipion, d'un témoin de tant de guerres, de tant d'exploits mémorables, et surtout de la prise de Carthage. Élien attribue à Polybe l'idée d'un escadron de soixante-quatre cavaliers, disposé dans la forme de la lettre grecque Λ (*lambda*); et une définition particulière et fort compliquée de la tactique. Ce même Élien distingue, entre les tacticiens, Polybe de Mégalopolis, homme d'une érudition fort étendue et ami de Scipion. Le quatrième ouvrage perdu de Polybe, était intitulé, De l'habitation sous l'Équateur. Ce titre est transcrit par Geminus, qui extrait du livre quelques propositions; par exemple, que le climat est plus tempéré sous la ligne équinoxiale, que sous les tropiques. Strabon attribue aussi cette opinion à Polybe, et ajoute qu'au lieu de cinq zones terrestres, il en comptait six, parce qu'il divisait en deux, par l'équateur, celle que nous appelons torride. Achilles Tatius cite, de la même manière, cet ouvrage de notre historien. Nous ne tiendrons pas compte de ses Lettres: à la vérité, il nous apprend qu'il en avait adressé une à Zénon de Rhodes; et sans doute il en a écrit plusieurs autres: quel homme d'état, quel homme de lettres n'a pas eu de correspondances? Mais il ne paraît pas qu'on ait jamais recueilli les Épîtres de Polybe; et il n'y a pas lieu de dire qu'elles sont perdues, à moins qu'on n'en dise autant de celles de Tite-Live, de Tacite et de tant d'autres. Juste-Lipse fait de plus mention du livre ou des livres de Polybe concernant les Républiques; et il se fonde sur un texte où l'auteur dit qu'il a précédemment traité ce qui concerne le serment militaire, dans ses discours sur la Police; mais ces paroles ne renvoient réellement qu'au livre sixième de son Histoire générale. Cette histoire embrassait tous les événements arrivés dans le cours de cinquante-trois ans. C'est l'auteur lui-même qui en fait le compte; il la nomme universelle (*katholikèn*):

les années 220 et 167 avant J.-C., sont les limites de l'espace qu'il parcourt. Le nombre des livres était de quarante; c'est encore Polybe qui le déclare expressément. « Ce n'est pas trop, dit-il, de ces quarante livres pour conduire, d'un fil continu, toutes les affaires de l'Italie, de la Sicile, de la Grèce, de l'Afrique, et des autres parties du monde, jusqu'à la ruine du royaume de Macédoine. » Ce même nombre de quarante livres est marqué par Étienne de Byzance et par Suidas : la matière nous en a déjà été indiquée par Pausanias. Zozyme dit, qu'après avoir jeté quelques regards sur les premiers siècles et les premiers progrès des Romains, Polybe a fait l'histoire des cinquante-trois années où leur puissance s'est développée avec le plus d'éclat. Évagre et Photius considéraient les livres de cet historien comme pouvant servir de suite aux Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse. Mais il s'en faut que nous les possédions entiers; il n'en reste que les cinq premiers, d'assez longs fragments des douze suivants, et ce que l'empereur Constantin Porphyrogénète, au dixième siècle, avait fait extraire tant de ces dix-sept livres que des autres. C'est donc la plus grande partie de l'ouvrage qui a péri; et il faut noter qu'entre les cinq livres qui se sont le mieux conservés, les deux premiers ne sont qu'une introduction, qui présente en raccourci le tableau d'événements antérieurs à l'année 220. Aussi le second est-il terminé par ces paroles : « Après ces préparatifs de toute notre histoire; après avoir montré en quels temps, de quelle manière, par quels motifs, les Romains, n'ayant plus rien à conquérir dans l'Italie, commencèrent à étendre plus loin leur domination, et osèrent disputer aux Carthaginois l'empire de la mer; après avoir exposé l'état où se trouvaient la Grèce, la Macédoine et Carthage; puisque nous sommes arrivés enfin aux temps dont nous nous proposons d'écrire en effet l'histoire, je veux dire à l'époque où les Grecs entreprenaient la guerre sociale; les Romains, celle d'Annibal; les rois d'Asie, celle de Cœlésyrie, il convient de clore les préliminaires qui nous ont conduits jusqu'à la mort des princes auteurs des guerres précédentes. » Ainsi donc, l'histoire des 53 ans que nous avons désignés, n'existe ou plutôt ne commence que dans les livres numérotés III, IV et V. Le livre premier remonte assez avant dans l'histoire romaine; il expose les causes de la première guerre punique; il esquisse le tableau de cette guerre, qui dura environ vingt-quatre ans, de 264 à 241, et après laquelle les Carthaginois eurent à combattre leurs propres stipendiaires. Les guerres des Étoliens, des Illyriens, des Achéens; les expéditions des Romains en Illyrie et contre les Gaulois; les exploits d'Antigone, roi de Macédoine, et du Spartiate Cléomènes, sont les principaux objets du second livre. Il correspond, à-peu-près, à dix-sept années, de 237 à 220. Le troisième a beaucoup plus d'importance : l'auteur entre dans son sujet. La seconde guerre punique s'ouvre en 219 : Polybe en raconte les premiers événements; il suit le cours des triomphes d'Annibal, jusqu'à la bataille de Cannes inclusivement, c'est-à-dire, jusqu'en 216. Cependant le quatrième livre nous reporte à des années antérieures, savoir à 220, 219 et 218; c'est peut-être un défaut de méthode. Après un tableau de l'état des peuples de l'Orient, sous les règnes de Philippe,

fils de Démétrius, en Macédoine; d'Ariarathe, en Cappadoce; d'Antiochus, en Syrie; de Ptolémée Philopator, en Égypte, ce livre trace l'histoire des guerres et des séditions qui troublèrent la Grèce. Le récit des victoires de Philippe se continue dans le cinquième livre, qui contient d'ailleurs le récit de la guerre de Syrie entre Antiochus et Ptolémée, et qui expose comment les Grecs, après de longues et sanglantes discordes intestines, tournèrent enfin les yeux sur Rome, et associèrent leurs forces contre elle. Ces faits se rapportent surtout aux années 218, 217 et 216. Nous n'entreprendrons point d'indiquer ici les matières traitées dans les fragments des trente-cinq autres livres: l'historien y descend jusqu'à l'an 145. Mais voici les jugements portés sur ce grand ouvrage. Scylax a écrit un livre contre Polybe: c'est du moins ce que Suidas assure, en ajoutant que ce Scylax était de Caryande, ville de Carie, près d'Halicarnasse; qu'il a composé aussi la relation d'un voyage au-delà des colonnes d'Hercule, qu'il était mathématicien et musicien. C'est encore une de ces notices inexactes qui fourmillent dans Suidas: Scylax le voyageur, celui dont le nom est attaché à une relation, d'ailleurs tronquée et fabuleuse, est antérieur de plus de trois siècles à Polybe; il vivait au temps de Darius, fils d'Hystaspe, qui l'envoya vers les côtes voisines de l'embouchure du fleuve Indus. Y a-t-il eu, après les guerres puniques, un autre Scylax qui a critiqué Polybe? C'est ce que nous n'avons aucun moyen d'éclaircir. Mais le Traité de Denys d'Halicarnasse, sur l'arrangement des mots, ou plus généralement sur l'élocution, est entre nos mains; et il y est dit fort crûment, sans périphrase, que Polybe n'entend rien à l'art d'écrire, et que personne n'est capable de soutenir d'un bout à l'autre la lecture de ses livres. Brutus et Cicéron n'en ont pas jugé ainsi: la veille de la bataille de Pharsale, Brutus lisait Polybe; et même, si nous en croyons Plutarque, il en faisait des extraits. On croit que Brutus avait composé un Abrégé des quarante livres ou de la plupart, et que plusieurs des fragments qui subsistent, proviennent de ce travail. Cicéron dit: *Polybius, bonus auctor in primis*; cet éloge est court, mais il n'est modifié ni restreint nulle part. Tite-Live, qui puise souvent dans Polybe, qui le traduit quelquefois, se contente de le désigner comme un écrivain qui mérite de la confiance: *Non incertum auctorem*, et qui n'est pas méprisable: *haudquàquàm spernendum*; est-ce un artifice du langage? Tite-Live dit-il peu pour faire entendre beaucoup? Il n'est pas bien sûr que telle soit son intention. Velleius-Paterculus déclare expressément que Polybe est un homme d'un esprit distingué. Mais Quintilien, dans une assez longue liste d'historiens grecs, ne le nomme point. Lucien qui, dans son opuscule sur les longues vies, nous apprend que Polybe est mort à quatre-vingt-deux ans, ne fait aucune mention de lui dans son traité de l'Art d'écrire l'histoire; et ce silence de Lucien et de Quintilien est peu compensé par les louanges, d'ailleurs assez vagues, que Josèphe et Claude Élien lui donnent. Du moins, Plutarque le cite volontiers: il ne parle de lui qu'avec estime; et nous avons vu quels hommages lui rend Pausanias. Il n'est jamais question de Polybe, dans le Traité du sublime de Longin; Photius ne le nomme qu'incidemment, et pour indiquer l'épo-

que d'où part son histoire : il faut descendre jusqu'à Xiphilin, auteur du onzième siècle, pour trouver un jugement sur cet ouvrage. Xiphilin, abréviateur de Dion-Cassius, dit que ce dernier, au lieu de rapporter tant de prodiges, aurait bien mieux fait d'imiter Polybe, qui, en décrivant le désastre des Romains à Cannes, la ruine de Carthage, l'asservissement de la Grèce, s'abstient de mêler à ces récits, des circonstances merveilleuses ou surnaturelles. Sans doute, on conclura de cet exposé, que Polybe, bien qu'assez généralement estimé, n'a pas joui, dans l'antiquité, d'une réputation, à beaucoup près, aussi brillante que celle d'Hérodote, de Thucydide, et de Xénophon. Il a néanmoins occupé, au moins autant qu'eux, les copistes du moyen âge : car on connaît plus de vingt-cinq manuscrits de ses livres. Il est vrai que ces copies sont fort imparfaites, puisqu'elles ne fournissent, entre elles toutes, qu'environ un quart de l'ouvrage. Elles ne contiennent pas toutes les mêmes articles ; et nous pourrions les diviser en trois classes, selon qu'elles renferment ou seulement les cinq premiers livres, ou, avec ces cinq livres, quelques débris des suivants, ou seulement des fragments quelconques. Le plus ancien, et à tous égards le plus précieux de ces manuscrits, se trouve à la bibliothèque du Vatican : on le croit du onzième siècle ; il pourrait n'être que du douzième. C'est selon toute apparence, d'une source commune, que sont venus et ce premier manuscrit, et celui de Bavière, et celui d'Augsbourg, et trois de ceux de la bibliothèque du Roi, à Paris ; car ils renferment, avec les cinq livres, à-peu-près les mêmes suppléments, et présentent souvent les mêmes leçons. Il y a plus d'extraits accessoires dans les deux manuscrits de Florence, dont l'un est daté de 1415, et l'autre (celui de Médicis), de 1435. Entre ceux qui ont fourni des fragments qu'on ne rencontrait pas ailleurs, on peut distinguer ceux de Tubingue et de Besançon. Enfin, il en existe à Naples, en Espagne et ailleurs, dont on n'a fait encore presque aucun usage, et dans lesquels on trouverait peut-être de nouveaux débris, particulièrement depuis le livre VI jusqu'au dix-huitième. On a même annoncé que celui du mont Athos renfermait neuf livres entiers ; c'est ce que Grævius écrivait en 1668, à Nicolas Heinsius. Presque inconnu à la plupart des auteurs ou compilateurs du moyen âge, Polybe a fixé l'attention de plusieurs savants du quinzième siècle : il est cité dans la Cosmographie d'Ænéas Sylvius (ou Pie II) ; et son ouvrage existait dans la bibliothèque de Léonard Arétin, à ce que dit Ambroise le Camaldule. Ce Léonard Arétin ou Bruni d'Arezzo, qui mourut en 1444, avait laissé une version latine des trois premiers livres de Polybe, laquelle ne fut imprimée qu'en 1498. Mais, dès 1473, on vit paraître à Rome, celle de Nicolo Perotti, qui embrassait deux livres de plus, et dont il fut publié deux autres éditions avant 1500. La latinité en sembla si pure, qu'on accusa Perotti de s'être approprié un travail très-ancien, fait peut-être au siècle d'Auguste ou dans l'âge suivant. En y regardant de plus près, on s'aperçut de plusieurs contre-sens qu'un traducteur antique n'aurait pas commis, et qui décelaient trop peu de connaissance de la langue grecque et de l'art militaire. Quand Polybe

et Tite-Live racontent les mêmes faits, Perotto copie Tite-Live, et laisse-là l'original grec. On avait d'abord peu remarqué ces transcriptions, parce que les morceaux qui les suivent, en ont, à nos yeux du moins, toute la correction et toute l'élégance. La diction de cette version est plus belle, sans contredit, que celle du texte de Polybe. Ce texte ne fut imprimé qu'en 1530 : cette première édition, publiée à Haguenau, était due aux soins de Vincent Obsopœus : le grec y est accompagné de la version de Perotti. Quelques fragments, relatifs à l'art militaire et aux campements des Romains, avaient paru dès 1529, à Venise, avec une traduction latine de Jean Lascaris. Les cinq premiers livres et plusieurs débris des suivants, jusqu'au dix-septième, sont entrés dans l'édition de 1549, sortie des presses de Jean Hervagius, à Bâle. Celle de Paris, en 1609, est plus ample, et a été beaucoup plus recherchée : l'éditeur, Isaac Casaubon, corrige, pour la première fois, le texte, et y joint une nouvelle version latine, moins élégante et plus fidèle. Il se proposait d'y ajouter des Commentaires ; mais il mourut en 1614, avant d'avoir achevé ni même fort avancé ce travail : ce qui en a été publié en 1617, ne va point au-delà du vingtième chapitre du premier livre. Casaubon, dans la dédicace à Henri IV, qui précède l'édition de 1609, place Polybe au premier rang des historiens et même des écrivains. Tranchons le mot, dit-il: de tant d'auteurs grecs et romains, il n'en est pas un seul qui ait rempli, avec le même soin et la même exactitude, la double fonction de raconter et d'instruire : cette fois c'est un philosophe, un grand capitaine, un homme d'état, un législateur, qui écrit l'histoire. Bodin, Juste-Lipse, Vossius, quoiqu'ils ne soient pas éditeurs ni interprètes de Polybe, font profession d'admirer sa science, sa sagesse et même son talent. Il avait cependant des détracteurs, qui lui reprochaient surtout ses divagations, et la rudesse de son style. L'un des plus intraitables, l'italien Maccio, avait accusé Polybe de faire des digressions pour se vanter, pour se donner de l'importance, pour dissimuler la bassesse de son extraction et du rang qu'il occupait dans la société. Il a été fort aisé à Vossius de réfuter ces calomnies qui supposent une extrême ignorance. Polybe appartenait à l'une des plus illustres familles de l'Achaïe : son père était, comme nous l'avons vu, chef de la ligue achéenne. Ce n'est point en qualité de pédagogue, mais d'ami, que Polybe s'attache à Scipion : à Rome comme en Grèce, il est compté au nombre des personnages les plus distingués de son siècle ; il soutient, par son mérite personnel, la condition honorable où l'a placé la fortune. On vient de voir qu'au commencement du dix-septième siècle, en 1609, les gens de lettres avaient des moyens d'étudier une grande partie de ce qui nous reste de l'ouvrage de Polybe. Le texte grec en était publié dans les éditions de Vincent Obsopœus et de Casaubon : il en existait deux versions latines, celle de Perotti et celle de Casaubon lui-même, pour ne rien dire des trois premiers livres traduits par Léonard Aretin, ni des fragments traduits tant par J. Lascaris, que par Musculus. Des traductions en langue vulgaire, en italien par Domenichi, en français par Louis Maigret, en allemand par Xylander, s'étaient aussi

fort répandues depuis 1546 jusqu'en 1574. Mais on n'avait point encore rassemblé tous les débris des quarante livres. On n'avait puisé que dans l'un des recueils de Constantin Porphyrogénète, savoir dans celui qui porte le titre d'Ambassades : le recueil qui se compose d'exemples de vertus et de vices, n'a été mis en lumière qu'en 1634, par les soins de Henri Valois. Il contenait des fragments de Polybe, comme de quelques autres auteurs; et Valois y joignit plusieurs passages de notre historien, cités-çà et là, en divers anciens livres. On eut ainsi le moyen de rendre moins incomplètes les éditions de Polybe. Aussi, quoique celle de 1609, ou de Casaubon, en un volume in-fol., ait conservé un grand prix, et qu'en ces derniers temps, on en ait vendu des exemplaires en grand papier, jusqu'à 400, 600 et 800 francs, l'édition d'Amsterdam, donnée en 1670, par Jacques Gronovius, en trois volumes in-8°., est réellement plus utile. Elle contient, avec tout ce qu'on possédait du texte, la version latine d'Isaac Casaubon, ses notes, celles de son fils, Méric Casaubon; celles de Fulvio Orsini, sur les extraits des Ambassades; de Henri Valois, sur les extraits des Vertus et des Vices; celles de Paulmier de Grentemesnil, et enfin de l'éditeur Gronovius. C'était la première fois que Polybe paraissait si amplement commenté. On lisait alors en France la traduction de Du Ryer, qui avait été publiée en 1655, et qui était à sa quatrième édition en 1670. La Motte-Levayer, vers le même temps, recommandait vivement aux militaires, aux hommes d'état, aux hommes de lettres, la lecture de Polybe. Il n'est pas jugé si avantageusement par le P. Rapin, qui l'appelle « un beau discoureur, dont le style est pourtant fort négligé. » Un autre littérateur du dix-septième siècle, le chartreux dom d'Argonne, dont les *Mélanges* ont été imprimés sous le nom de Vigneul-Marville, traite Polybe avec moins d'égards encore : il ose le représenter comme un historien sans jugement, qui s'égare en digressions vagues, qui donne des leçons de philosophie, ou débite des discours académiques, au lieu de faire des narrations historiques. A la fin du dix-septième siècle, parut la Traduction anglaise de Polybe, par Sheers (Londres, 1699, 2 vol. in-8°.), accompagnée d'une Vie de l'historien, et d'un Jugement très-favorable sur ses livres, par Dryden; mais on y trouve peu d'observations nouvelles. Rollin s'est plus appliqué à caractériser cette histoire : selon lui, il n'y en a pas où les lieux soient décrits avec plus de soin, les hommes et les événements plus judicieusement appréciés. Quoi qu'en ait dit Denys d'Halicarnasse, Rollin pardonne un *style militaire*, simple, négligé, à un écrivain tel que Polybe, plus attentif aux choses qu'aux tours et à la diction. L'historien des guerres puniques reçoit à-peu-près les mêmes hommages, dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Là, Mélot ne craint pas de le préférer à Tite-Live; il admire en lui un grand sens, une expérience consommée dans les affaires du monde et dans l'art de la guerre; un amour constant de la vérité, un zèle infatigable pour la découvrir. Ce n'est plus ici, dit-il, un historien formé dans l'école et à l'ombre du cabinet; c'est le fils de Lycortas, l'élève de Philopœmen, l'ami, le compagnon et le conseil de Scipion l'Africain. Fréret et Bougainville aîné ont prin-

cipalement considéré, dans l'ouvrage de Polybe, l'exactitude des notions géographiques et chronologiques. Il est, selon Fréret, le plus ancien historien grec à qui les Romains aient été bien connus; et s'étant particulièrement attaché à la géographie, il a su comparer les mesures itinéraires, grecques et romaines. Il expose les résultats de cette comparaison, dans les premiers chapitres de son troisième livre, où il envisage les contrées qui entourent la partie occidentale de la Méditerranée, et donne la distance du détroit de Gades à la frontière de la Méditerranée et au pied des Alpes. Comme il pouvait craindre que les Grecs ne le soupçonnassent de donner des mesures imaginaires d'un pays qu'ils regardaient comme impraticable, il explique les moyens qu'il a eus de s'en instruire avec exactitude. « Maintenant, dit-il, les routes, à travers ces pays, ont été mesurées par les Romains, et divisées par des marques posées de huit stades en huit stades. » Une chronologie régulière est ce que Bougainville loue spécialement dans Polybe. Des diverses dates employées par Timée, Polybe n'a conservé que les olympiades et les archontats. Il dit expressément que l'olympiade, à laquelle il commence, est la cent quarantième. La ligue des Achéens avait aboli l'ancien gouvernement de Sparte; cette ville, où ne subsistaient plus ni les lois de Lycurgue, ni la succession des rois Héraclides, avait perdu sa célébrité : le temple de Junon était à peine connu hors du Péloponnèse; par conséquent, les années des rois et des éphores de Lacédémone, celles des prêtresses d'Argos, ne pouvaient plus s'appliquer à une histoire générale, qui devait embrasser les événements arrivés après la cent quarantième olympiade, depuis la frontière de l'Inde jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Europe. Polybe substitue donc aux dates lacédémoniennes et argiennes, dont Timée faisait usage, l'ère des Lagides, l'ère de Rome et les consulats : souvent il prend soin de soulager la mémoire de ses lecteurs, en donnant la mesure précise du temps écoulé entre les événements célèbres. Du reste, nous ne pouvons juger que très-imparfaitement du mérite de cette partie de son travail, puisque nous n'avons que cinq de ses livres, dont les deux premiers sont purement préliminaires. Dans les fragments ou extraits des autres, on a presque toujours retranché les indications chronologiques; mais ce qui subsiste suffit à Bougainville pour assurer qu'on ne trouve dans aucune histoire antique une chronologie plus exacte, une méthode plus nette et plus commode. Plusieurs hellénistes ou philologues du XVIIIe. siècle, tels que George Raphélius, George-Guillaume Kirchmayer, Jean-Christophe Wolf, et Reiske, ont fait sur Polybe des remarques grammaticales, dont l'un des résultats est de trouver de la ressemblance entre sa diction et celle de l'évangéliste saint Luc. Un pareil rapprochement entre Thucydide et saint Paul, a été imaginé par Bauer, et a pu sembler assez peu fondé; mais il y a des rapports plus sensibles entre la phrase de Polybe et celle de l'auteur du troisième Évangile, et des Actes des apôtres. Les savants s'en étaient aperçus bien avant 1700. Grotius disait, *Polybius quem sequi amat Lucas* (Polybe que saint Luc imite volontiers). On ne retrouve certainement point dans Polybe la pureté, l'élégance, la grâce des écrivains du

siècle de Périclès. Son langage, plutôt négligé que simple, trop peu figuré, qui manque presque toujours de mouvement et d'énergie, mais ordinairement clair quoique prolixe, énonce nettement beaucoup de faits et d'observations positives. Polybe a vécu long-temps à Rome; il a étudié et parlé la langue latine, qui ne se polissait encore que dans les poèmes de Térence: il paraît même qu'il s'est efforcé d'apprendre la langue punique; et l'on prétend que ces études ne le perfectionnaient pas dans l'art d'écrire en grec. On a supposé de plus qu'il n'avait commencé la rédaction de son ouvrage qu'à l'âge de soixante-un ans; c'est la conclusion d'une dissertation intitulée: *Nouvelle découverte dans l'histoire littéraire sur Polybe*, par M. Gaudio. Cet Opuscule, aujourd'hui fort peu connu, a été publié en 1756, in-8°. Il fut écrit en français à Berlin, par un jurisconsulte italien, et dédié au roi de Danemark Frédéric III. M. Gaudio rappelle d'abord que Polybe annonce lui-même que son ouvrage doit se terminer à la destruction de la république des Achéens; et il en conclut que l'historien n'a commencé d'écrire qu'après cet événement, c'est-à-dire qu'après l'an de Rome 609. Or, Lucien et d'autres nous apprennent que Polybe vécut quatre-vingt-deux ans, et qu'il mourut dix-sept ans avant la naissance de Cicéron, laquelle est de l'an 648; donc l'historien grec mourut en 631, et naquit en 549: par conséquent il avait soixante-un ans après 609, quand il entreprit son ouvrage. Mais l'une des bases de cette prétendue dissertation est imaginaire. Nous savons que Polybe est mort âgé de quatre-vingt-deux ans: nous tenons cela de Lucien seul; il ne faut point ajouter *et autres*. Qu'ensuite il y ait précisément dix-sept ans d'intervalle entre cette mort et la naissance de Cicéron, aucun ancien écrivain ne nous l'apprend; c'est, comme nous l'avons dit, une pure hypothèse de Casaubon, que Vossius et plusieurs autres avant M. Gaudio, avaient déjà prise, mal-à-propos, pour une donnée historique. Le terme où les quatre-vingt-deux ans de Polybe commencent, et celui où ils finissent, ne sauraient être indiqués que vaguement, et à dix ans près; en sorte que nous n'avons pas le moyen de déterminer l'âge qu'il avait, lorsqu'après la destruction de la république achéenne, il consacra ses loisirs à la composition d'une histoire. Les plus importants travaux sur Polybe, dans le cours du dix-huitième siècle, consistent en traductions, en commentaires, en éditions. Le chevalier Folard, dans un volume in-12, publié en 1724, sous le titre de *Nouvelles découvertes sur la guerre*, avait annoncé son commentaire sur Polybe, et la traduction française du bénédictin dom Thuillier. Le ton arrogant de cette annonce n'était pas très-propre à concilier à l'ouvrage la faveur publique. On y déclarait que, sans Polybe et sans *son* commentateur, il n'y avait pas moyen d'acquérir la science qui forme les grands capitaines; et cependant on avouait que Henri de Rohan, Turenne, Condé, Montécucculi, n'avaient jamais ouvert Polybe. Folard traitait de sots, d'ignorants et de pédants, tous ceux qui avant lui s'étaient avisés de raisonner sur l'art de la guerre, y compris Tite-Live, Machiavel et Juste-Lipse. Il parlait même avec assez peu d'égards de dom Thuillier, son collaborateur:

« Je ne peux, disait-il, que me louer de sa docilité : il s'est souvent trouvé dans de mauvais pas, d'où Casaubon et Du Ryer ne l'auraient pas tiré ; alors il traduisait mot à mot, puis me demandait mon avis; et, moyennant un coup de crayon, je le mettais au fait : car la connaissance du métier supplée à l'ignorance de la langue. » Quoi qu'il en soit, le bénédictin et l'officier demeurèrent unis par l'intérêt de leur commun travail, et peut-être aussi par l'accord de leurs opinions théologiques; car dom Thuillier écrivait, à ses moments perdus, contre la bulle *Unigenitus*; et Folard, pour se distraire de ses méditations militaires, entretenait, avec les admirateurs du diacre Pâris, des relations intimes qui déplaisaient fort au cardinal de Fleury. Le Polybe français fut imprimé à Paris, de 1727 à 1730, en 6 volumes in-4°., où l'on pense bien que le commentaire occupe le plus grand espace. En effet, les six volumes comprennent, outre la version et les remarques proprement dites, des Traités de la colonne, de l'attaque et de la défense des places chez les anciens, un très-grand nombre de préfaces, d'observations, de dissertations et d'explications de planches : toute cette science est fort confuse; plusieurs articles ont été contestés par les antiquaires et par les militaires : les formes ne sont pas séduisantes; on n'oserait pas écrire aujourd'hui avec si peu de soin et de méthode. Néanmoins, ces six volumes renferment un fonds d'instruction qui les a rendus recommandables : ils ont été réimprimés, à Amsterdam, en 1759 et en 1774, avec un Supplément ou septième tome, qui contient une réimpression de ces Nouvelles découvertes, publiées en 1724, et dont nous avons déjà parlé; une lettre d'un officier hollandais (Terson); les sentiments d'un homme de guerre (Savornin), et les réponses de Folard à l'un et à l'autre. Les critiques très-multipliées et très-vives qui ont été faites de ce Commentaire et de ses appendices (*Voy.* FOLARD, GUISCHARDT et LO-LOOZ), ont contribué à lui donner de la vogue. Au milieu de ces controverses sur des questions de tactique, on a donné peu d'attention à la version de Thuillier, qui, en effet, remplit à peine un quart des sept volumes in-4°., où elle est comprise. Elle mérite pourtant des éloges; car elle est, en général, assez fidèle, purement écrite, et aussi élégante que le sujet et le texte le permettaient. Elle aurait peut-être donné plus de lecteurs à Polybe, si elle s'était dégagée des Commentaires qui la morcellent; je crois aussi qu'on y pourrait desirer une meilleure division des livres en chapitres, et quelques corrections, qui seraient indiquées par les éditions du texte publiées en 1764 et en 1789. La version italienne imprimée à Vérone, en 1743 (2 vol. in-4°.), n'est que celle de Domenichi, retouchée et augmentée par Giusio Lando; mais Desideri en a donné une meilleure, à Rome, en 1792 (in-4°., 2 vol.) Polybe a été traduit en anglais par Hampton, en 1756; et cette version a eu une seconde édition, en 1772 (2 vol. in-4°. ou 4 vol. in-8°.) Enfin, l'ouvrage de notre historien, avec les notes de Folard et de Guischardt, a passé plusieurs fois, de 1755 à 1779, dans la langue allemande, par les soins de Oelsnitz, Bion et Seybold. L'édition grecque et latine qui a paru à Leipzig et à Vienne en 1763 et 1764, n'est guère qu'une copie de celle de 1670, donnée par

Jacques Gronovius; elle est aussi en 3 volumes in-8°. Le texte y est accompagné de la même version et des mêmes notes; seulement Ernesti y a joint une nouvelle préface et un *Glossarium Polybianum*. Un travail beaucoup plus considérable est dû à M. Schweighæuser : son édition de Polybe, imprimée à Leipzig, de 1789 à 1793, est en 9 volumes in-8°. Le premier, après une préface qui offre une Notice de plusieurs manuscrits et des précédentes éditions, contient le texte des trois premiers livres, d'après une révision plus attentive. Dans le tome suivant, les livres 4e. et 5e. sont suivis des débris du sixième et du septième, recueillis de toutes parts dans les sources diverses qu'indique une préface particulière, placée au commencement de ce volume. Ces mêmes sources fournissent les fragments des trente-trois autres livres, fragments qui, dans les tomes III et IV, sont plus complètement rassemblés, et plus méthodiquement disposés qu'ils ne l'avaient été encore. Jusque-là, tout ce qui reste de textes des 40 livres est accompagné de variantes et d'une version latine qui peut passer pour nouvelle, à cause du grand nombre de corrections qu'y reçoivent celles de Casaubon et des autres interprètes. Le cinquième tome a pour préliminaires, une Vie de Polybe, et de nouveaux fragments, dont la plupart n'ont pas été classés par livres. Ils sont suivis de notes relatives aux livres 1er., 2e. et 3e. Les notes continuent sur les livres 4e. à 10e., dans le tome sixième. Les préfaces de Nicolas Perotti, de Vincent Opsopœus, de Fulvio Orsini, de Henri Valois, sont réunies au commencement du septième volume, où les notes se prolongent jusque sur le livre 30e. inclusivement. Celles qui concernent les dix derniers livres, composent, avec une table historique et géographique, le huitième volume. Le neuvième enfin est rempli par un *Lexicon Polybianum*, esquissé par les deux Casaubon, rectifié par Ernesti, rédigé et fort augmenté par M. Schweighæuser. Ce lexique est précédé des préfaces d'Isaac Casaubon et de Reiske sur Polybe. Ainsi, rien de ce que les anciennes éditions renfermaient d'utile, n'est omis dans celle-ci, qui est d'ailleurs plus correcte, plus complète et beaucoup plus riche d'observations savantes. Polybe est l'un des auteurs antiques chez qui l'on peut puiser le plus de connaissances positives. Son ouvrage n'est pourtant point un modèle de l'art d'écrire; et le jugement si dur qu'en a porté Denys d'Halicarnasse, n'est pas aussi injuste qu'on le voudrait. Le style de Polybe est sans couleur, et sa diction sans élégance; il ne sait point exciter l'attention des lecteurs par l'éclat des images, ni par la profondeur ou l'originalité des pensées, ni d'ordinaire par la vivacité des sentiments. Son élocution monotone, peu figurée, peu souple, plus négligée que simple, moins claire que diffuse, n'annonce point un goût délicat ni un talent flexible. Toutefois il a tant de droiture et de franchise, il aime avec une telle constance la liberté, la vérité et la vertu, qu'on s'accoutume à son langage austère, et qu'on ne sent plus que l'intérêt moral de ses leçons. Quelquefois, animé par des affections si pures, il prend un ton plus élevé; les mouvements de son ame se communiquent à son style: il devient éloquent à force de patriotisme et de probité. Cependant, malgré la rectitude de son esprit, il a

bien aussi quelques préventions: mais elles tiennent à d'honorables sentiments d'amitié, de reconnaissance; et d'ailleurs, si elles lui dictent des jugements hasardés, jamais elles n'altèrent la vérité de ses récits, la fidélité de ses témoignages. C'est un homme d'un caractère sérieux et d'une raison froide; il cherche partout l'exactitude: ses études ont embrassé toutes les sciences cultivées de son temps; il sait bien ce qu'il a appris d'autrui, mieux encore ce qu'il a recherché, observé, vérifié lui-même. Il a recueilli de toutes parts, et enchaîné dans un corps d'histoire, beaucoup de faits et de notions utiles: il les offre surtout à ses pareils, c'est-à-dire, aux hommes de guerre et aux hommes d'état; et quoiqu'il ne soit pas un écrivain très-habile, il a, plus que bien d'autres, contribué au progrès des lumières publiques. Ses concitoyens lui ont élevé des statues; d'illustres capitaines lui ont rendu des hommages; tous les esprits justes et tous les cœurs honnêtes lui doivent le tribut d'une estime profonde. Polybe n'a pas le génie d'Hérodote, ni l'énergie de Thucydide, ni la grâce de Xénophon; mais il est, comme le premier, avide de connaissances: il visite, il étudie différentes contrées de la terre; il ne sait pas les peindre, mais il essaie de les décrire. Il interroge les traditions, les monuments, les témoignages, toutes les sources de l'histoire: il recherche les origines des institutions, les causes éloignées et prochaines des guerres et des grands événements; il rassemble et coordonne les notions, les faits, les détails, pour en composer une histoire générale de son siècle. S'il n'excelle pas dans l'art de raconter, il n'a pas non plus celui de feindre, ni le don de croire aux fictions; il vit en un temps où elles ont perdu leur crédit, et il ne veut pas le leur rendre: il les écarte de ses livres avec une rigueur inexorable; et, lorsqu'il en rappelle quelqu'une, c'est pour la vouer au mépris. En ce point il suit les traces de Thucydide, qui, le premier, avait épuré les récits historiques en les séparant des narrations fabuleuses. Néanmoins, Thucydide y avait laissé ou introduit ces harangues imaginaires et théâtrales, qui répandent souvent de l'intérêt et quelquefois de l'instruction dans les livres d'histoire, mais qui offensent la vérité par cela seul qu'elles la dépassent. Polybe, dans ceux de ses livres qui nous sont parvenus intacts, dédaigne d'ordinaire ce genre d'ornements: composer de pareils discours est un talent qui lui manque, et une licence qu'il ne voudrait pas se permettre. Si l'on en rencontre chez lui des exemples, heureux une ou deux fois, plus souvent déplorables, c'est dans des fragments dont l'authenticité pourrait, par cette circonstance même, sembler suspecte. D'un autre côté, il est beaucoup moins réservé que Thucydide en éclaircissements et observations de toute nature; et parmi les morceaux accessoires qu'il prodigue, il en est qui, par leur étendue comme par leurs objets, mériteraient beaucoup trop le nom de digressions. Du moins faut-il avouer, en compensation de ce reproche, qu'il s'attache aussi, plus que l'historien de la guerre du Péloponnèse, à développer les faits, à montrer les rapports qu'ils ont entre eux, comme effets ou comme causes. Il écrit une histoire plus générale, et, selon son expression plus *pragmatique*, plus riche d'actions, plus féconde en résultats. On peut comparer son admiration un

peu aveugle pour les Romains, à l'enthousiasme de Xénophon pour les lois et les mœurs de Lacédémone : ils ont entre eux d'autres traits de ressemblance. Ils sont guerriers de profession l'un et l'autre : cet art militaire, qu'ils ont étudié dans les camps et dans les batailles, ils se plaisent à l'enseigner; il occupe une grande place dans leurs livres, et sans-doute il la mérite puisqu'il a décidé si souvent du sort des nations. Tous deux aussi ont été de bonne heure initiés aux sciences morales et politiques : Xénophon, dans l'école de Socrate; Polybe, dans la maison de son père Lycortas, dans la société de Philopœmen et dans les livres d'Aristote. Tous deux ils sont amis de la sagesse et de la modération, tous deux ennemis des factions et de l'anarchie : mais Polybe chérit plus ardemment la liberté, et démêle un peu mieux les intrigues et les manœuvres qui tendaient à la renverser. Il a, sur ces matières et sur presque toutes les autres, des idées plus précises et plus cohérentes; il se contente moins de notions vagues ou approximatives. Ce sont-là les seuls aspects sous lesquels il puisse être mis en parallèle avec Xénophon; il n'est pas, comme écrivain, digne de lui être comparé : il est trop loin de posséder les talents et l'art de l'auteur de la Cyropédie, sa douce facilité, son goût exquis, les richesses et les grâces de son imagination brillante. D—n—u.

POLYBE DE COS, disciple et gendre d'Hippocrate, florissait vers le milieu du cinquième siècle avant Jésus-Christ. Son caractère, naturellement grave, lui fit préférer la retraite à tous les avantages que ses talents auraient pu lui procurer dans le monde. Il eut l'honneur de succéder à Hippocrate dans l'enseignement de la médecine; et, à son exemple, il s'empressa de communiquer à ses élèves les résultats de sa pratique et de ses observations, sans jamais exiger d'eux la moindre marque de reconnaissance. Galien, qui loue l'habileté de Polybe et son expérience, lui rend le témoignage qu'il n'a jamais abandonné la pratique, ni les sentiments de son beau-père : cependant, dit Eloy, si les ouvrages qu'on lui attribue, sont réellement de lui, on doit convenir qu'il s'est écarté quelquefois de la doctrine de son maître, notamment en ce qui concerne le passage de la boisson dans la trachée-artère et les poumons. De tous les ouvrages attribués à Polybe, son Traité du régime (*De salubri Diætâ libellus*) est celui qui a le plus occupé les commentateurs du seizième siècle; il a été traduit en latin et annoté par Gonthier d'Andernach, Gilb. Philarète, Jean Placotomus (*Bretschneider*), et imprimé, séparément ou dans des recueils, un très-grand nombre de fois. Ce Traité fait partie des Œuvres d'Hippocrate, ainsi que tous ceux qu'on attribue à Polybe; ce sont les Traités : *De Principiis aut Carnibus; de Geniturâ; de Naturâ pueri;* et *de Affectibus sive de Morbis.* Ces ouvrages, selon Eloy, sont les mieux raisonnés de ceux qu'on a recueillis sous le nom du prince de la médecine (*V.* Eloy, *Dict. de méd.*, article *Polybe*). W—s.

POLYCARPE (SAINT), évêque de Smyrne, s'étant converti fort jeune au christianisme vers l'an 80, eut le bonheur de converser avec ceux qui avaient vu le Sauveur, et de puiser l'esprit de J.-C. dans les instructions des Apôtres. Saint Jean l'évangéliste, auquel il s'attacha particulièrement, l'ordon-

na évêque de Smyrne, vers l'an 96. Saint Ignace, évêque d'Antioche, ayant été condamné à être jeté aux bêtes, dans l'amphithéâtre de Rome, prit terre à Smyrne, dans le voyage qu'il faisait d'Antioche pour se rendre au lieu de son martyre. Il avait un saint empressement de voir, pour la dernière fois, Polycarpe, son ancien ami, qui avait été, avec lui, disciple de saint Jean. Dans leurs entretiens, Polycarpe embrassa respectueusement les chaînes de son saint ami. Les députés des églises voisines s'étant rassemblés à Smyrne pour voir le généreux martyr, Ignace leur donna des lettres dans lesquelles il témoignait, aux fidèles, sa reconnaissance pour leur vive affection. Ayant été conduit à Troade, il écrivit de là aux fidèles de Smyrne, afin de les exhorter à la persévérance dans la foi. Il voulait écrire aux autres églises d'Asie; mais, étant obligé de s'embarquer subitement, il écrivit à saint Polycarpe, pour le prier de le faire en son nom. Dans son épître, il donne, à l'évêque de Smyrne, des avis pareils à ceux que saint Paul donnait à Timothée. Polycarpe, ne sachant ce qui était arrivé à saint Ignace, depuis son départ de la Macédoine, écrivit aux fidèles de Philippes, en répondant en même temps à une lettre qu'ils lui avaient adressée. Nous avons encore la Lettre de saint Polycarpe, qui a été connue et révérée par toute l'antiquité. Dans les premiers siècles de l'Église, cette épître apostolique se lisait publiquement en Asie, à l'office divin. Vers l'an 158, saint Polycarpe vint à Rome, pour conférer avec le pape Anicet, au sujet du jour où l'on devait célébrer la Pâque. En Égypte, à Rome, et dans tout l'Occident, cette solennité avait lieu le dimanche. Les églises d'Asie, suivant la pratique des Juifs, et prétendant se conformer aux traditions reçues de l'apôtre saint Jean, célébraient la Pâque le quatorzième jour de la lune de mars, en quelque jour de la semaine qu'il tombât. Anicet et Polycarpe conférèrent ensemble: n'ayant pu s'accorder, ils convinrent que, pour cette différence dans un objet de discipline, ils ne rompraient point les liens de la charité, et qu'ils continueraient à suivre chacun l'usage de leur église. Étant à Rome, saint Polycarpe rencontra l'hérétique Marcion, qui lui demanda s'il le connaissait: «Oui, » répondit le saint, je te connais » pour le fils aîné de Satan! » L'an 167, la persécution suscitée sous Marc-Aurèle devint plus violente. Les païens de Smyrne, irrités par la constance des Chrétiens, s'écrièrent dans le cirque: « Otez les impies! » que l'on cherche Polycarpe! » Le saint pontife se retira dans une maison peu éloignée de la ville. Mais des archers étant arrivés pour le chercher, il s'offrit à eux, leur fit donner à boire et à manger, en leur demandant seulement quelques heures pour pouvoir prier librement. Sa prière étant achevée, on le conduisit à la ville, monté sur un âne. C'était le *grand samedi*, ce qui paraît avoir désigné la veille de la Pâque. Deux magistrats qui venaient au-devant de lui, l'ayant pris avec eux sur leur char, lui répétaient: « Quel » mal y a-t-il, de dire: *Seigneur* » *César*, et même de sacrifier, pour » vous sauver? » Saint Polycarpe leur ayant répondu avec fermeté, ils le poussèrent hors du char, avec tant de force, qu'il fut blessé à la jambe. Comme s'il n'eût rien souffert, il marcha gaîment à l'amphithéâtre,

où son arrivée excita un grand tumulte. On le présenta au proconsul, qui, l'engageant à avoir pitié de son âge, lui disait : « Jurez par la for- » tune de César ; revenez à vous, et » dites avec nous : *Otez les im- » pies !* » C'était une acclamation ordinaire des païens contre les chrétiens. Saint Polycarpe, regardant les infidèles qui étaient rassemblés dans l'amphithéâtre, étendit la main vers eux, leva les yeux au ciel, et dit, en soupirant : « *Otez les im- » pies !* » exprimant ainsi à Dieu, le desir ardent qu'il avait de leur conversion. Le proconsul insistait en lui disant : « Jurez, et je vous » renverrai ; dites des injures au » Christ. » Saint Polycarpe répondit : « Il y a quatre-vingt-six ans que je le » sers, et il ne m'a jamais fait de » mal ; comment pourrais-je pro- » férer des paroles impies contre » mon roi, qui est mon Sauveur ? » Le proconsul le pressant toujours de jurer par la fortune des Césars, le saint repoussa constamment ses instances, et offrit de lui exposer les motifs de sa foi en Jésus-Christ, en témoignant le desir de souffrir et de mourir pour elle. Le proconsul, étonné du courage et de la joie du saint évêque, fit dire trois fois dans l'amphithéâtre, par son héraut : « Polycarpe a confessé qu'il était » chrétien. » Les païens et les Juifs s'écrièrent : « C'est le docteur de » l'Asie, le père des Chrétiens, » l'ennemi de nos divinités ; c'est lui » qui apprend à ne point sacrifier » aux dieux, à ne les point adorer. » Ils priaient à grands cris Philippe, qui avait l'intendance des spectacles, de lâcher un lion contre Polycarpe. Philippe ayant répondu qu'il ne pouvait le faire, les combats des bêtes étant terminés, ils crièrent tous d'une voix, qu'il fallait le brûler vif ; et aussitôt ils coururent prendre du bois, des sarments. Quand le bûcher fut préparé, saint Polycarpe ôta ses habillements : il s'efforça d'ôter sa chaussure, ce qu'il n'avait point coutume de faire ; les fidèles, par vénération pour lui, s'empressant de lui rendre ces devoirs. Il dit à ceux qui voulaient le clouer au bûcher : « Laissez-moi ; celui qui me » donne la force de soutenir le » feu, me la donnera aussi pour » demeurer ferme sur le bûcher, » sans que vous ayez besoin d'em- » ployer vos clous. » Ils se contentèrent de le lier. Alors, levant les yeux vers le ciel, il dit : « Seigneur, » je vous rends grâces de ce que vous » m'avez fait arriver à l'heure où, » étant admis au nombre de vos » martyrs, je vais prendre part au » calice de votre Christ, pour res- » susciter à la vie éternelle de l'ame » et du corps, dans l'incorruptibi- » lité de votre Esprit saint. » Quand il eut achevé sa prière, on alluma le bûcher. La flamme s'élevant au-dessus de lui, en forme de voûte, les persécuteurs ordonnèrent qu'on lui enfonçât un poignard. Le confecteur ayant percé le martyr, le sang sortit en abondance. Les Juifs prièrent le proconsul que l'on ne donnât point la sépulture au corps de Polycarpe, « de peur, disaient-ils, que les Chré- » tiens n'abandonnassent leur Christ » crucifié, pour honorer celui-ci. » Le centurion fit brûler le corps au milieu du feu, d'où les fidèles retirèrent les ossements, malgré les Juifs qui les observaient. Sur les instances des fidèles de Philadelphie, les chrétiens de Smyrne leur adressèrent, ainsi qu'aux autres églises catholiques, la relation de ce qui s'était passé en cette circonstance. Voyez la Lettre

de l'église de Smyrne, dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, IV, 14 : elle a aussi été publiée, de même que l'épître de saint Polycarpe aux Philippiens, par Ittig : *Bibliotheca Patrum apostolicorum græco-latina*, Leipzig, 1699, in-8°., et par Cotelier : *Patres ævi apostolici*. Il est difficile d'exprimer le respect que les fidèles avaient pour saint Polycarpe. Un de ses disciples, saint Irénée, premier évêque de Lyon, écrivait à l'hérétique Florin : « Votre doctrine n'est point celle des évêques » qui ont vécu avant nous ; je pourrais encore vous indiquer le lieu » où le bienheureux Polycarpe était » assis, lorsqu'il nous annonçait la » parole de Dieu. La gravité avec » laquelle il entrait et sortait, la » sainteté de sa vie, son air majestueux, sont toujours présents à ma » mémoire. Il me semble encore l'entendre, quand il nous racontait » les entretiens qu'il avait eus avec » l'apôtre Jean et avec les autres, » qui avaient vu le Seigneur, quand » il nous exposait ce qu'ils lui avaient » appris sur sa doctrine et ses miracles.... » L'Eglise célèbre la fête de saint Polycarpe, le 26 janvier.

G—Y.

POLYCLÈS, sculpteur grec, vivait dans la CLV^e^. olympiade, 180 ans avant J.-C. Après un long sommeil, causé par les malheurs de la Grèce sous les successeurs d'Alexandre, l'art venait de refleurir, protégé par Antiochus Épiphanes. Anthée, Callistrate, Athenée, Callixène, Pythocles, Pythias, Timoclès et Timarchides, sculpteurs, illustrèrent cette époque ; mais les auteurs anciens citent surtout Polyclès et son frère Dionysius, tous deux fils de Timarchides. Près de deux siècles auparavant, un autre Polyclès avait été le contemporain et l'émule de Céphisodore, de Léocharès, et autres sculpteurs de cette époque : on ne sait rien de ce premier Polyclès ; mais Pline et Pausanias ont parlé plusieurs fois du fils de Timarchides et de son frère Dionysius. Leurs ouvrages avaient été transportés à Rome avec les chefs-d'œuvre de la Grèce : une statue de Junon, due à leurs talents réunis, était placée sous les portiques d'Octavie ; et, non loin de là, on voyait un Jupiter, qui leur était également attribué. Polyclès était élève de Stadiæus, dont le nom seul nous est parvenu ; mais son père Timarchides paraît avoir eu plus de célébrité : il avait fait, de concert avec Timoclès, une statue d'Esculape barbu, qu'on voyait dans un temple d'Élatée. Pline cite cet artiste comme un de ceux qui excellèrent à représenter des athlètes, des guerriers et des chasseurs. Rome possédait une statue d'Apollon citharède, due au ciseau de Timarchides : cependant on doit croire que Polyclès a surpassé son père, si l'on peut lui attribuer, comme le pense Winckelmann, le bel hermaphrodite Borghèse. Cette statue, répétée plusieurs fois dans l'antiquité, annonce l'art parvenu à toute sa perfection, à toutes ses délicatesses. Polyclès eut des fils qui pratiquèrent le même art : Pausanias, sans dire leurs noms, cite, comme leurs ouvrages, une statue d'Hégésarque, et celle de Minerve Cranæa, en or et en ivoire, consacrée dans un temple près d'Élatée.

L—S—E.

POLYCLÈTE, statuaire et architecte, connu chez les modernes sous la dénomination de *Polyclète de Sicyone*, et auteur de la statue colossale de Junon, en ivoire et en or, consacrée dans le temple de cette déesse, près de la ville d'Argos, a joui

chez les anciens, d'une célébrité égale à celle de Phidias et de Praxitèle. Cette dénomination de Polyclète de Sicyone tire son origine de ce mot de Pline, *Polycletus Sicyonius*, *Ageladæ discipulus*. Il est plus que vraisemblable qu'il était natif d'Argos, ainsi qu'un second Polyclète, avec lequel on l'a souvent confondu. Les motifs sur lesquels nous établissons cette opinion équivalent à une véritable démonstration. Platon, qui était son contemporain, l'appelle, dans son Dialogue intitulé *Protagoras*, Polyclète l'Argien. C'est ce que fait aussi Maxime de Tyr, qui dit expressément que la statue de Junon est un ouvrage de *Polyclète d'Argos*. Pausanias, enfin, nous dit que la statue d'Agénor de Thèbes, athlète qui avait remporté le prix à Olympie, dans la course des enfants, est l'ouvrage de Polyclète d'Argos, *non pas de celui qui a exécuté la statue de Junon, mais d'un autre*, qui a été élève de Naucydès; preuve évidente qu'il a existé deux Polyclètes, et que tous deux étaient natifs d'Argos. Mais la réputation de Polyclète, dit *de Sicyone*, a été si éclatante, qu'elle a pour ainsi dire absorbé l'existence même du second Polyclète, dit vulgairement *Polyclète d'Argos*, quoique celui-ci paraisse avoir été un maître d'un très-grand talent. (*V.* Polyclète d'Argos.) Pausanias est le seul, entre les auteurs anciens, qui ait distingué formellement deux Polyclètes. Cicéron, Varron, Vitruve, Strabon, Quintilien, Plutarque, Lucien, Ælien, les poètes de l'anthologie grecque, ne font mention que d'un seul. Pline, qui aurait dû apporter plus d'exactitude dans ses désignations, puisqu'il composait une histoire chronologique des artistes grecs, n'a fait des deux maîtres qu'un seul individu, auquel il a attribué les ouvrages de l'un et de l'autre. Pausanias lui-même, enfin, ne les a pas assez fait distinguer lorsqu'il a parlé de leurs ouvrages: c'est ce qui lui est arrivé, notamment à l'occasion des statues de plusieurs athlètes, qu'il est impossible aujourd'hui de classer par les années de leurs victoires. Junius, Boullenger, Winckelmann, entraînés par de si graves autorités, n'ont pareillement reconnu que Polyclète de Sicyone, et lui ont attribué les ouvrages de Polyclète d'Argos; ce qui a brouillé toute la chronologie. L'illustre Heyne a distingué deux Polyclètes; mais, d'une part, il a fait Polyclète de Sicyone contemporain d'Hégias et d'Agéladas; de l'autre, trompé par un manuscrit de Pausanias, de la bibliothèque de Vienne, il a supposé que cet artiste était frère et élève de Naucydès; et, par une suite de cette erreur, il lui a donné pour élèves Aristocle et Canachus l'Ancien; ce qui a augmenté la confusion et totalement renversé le tableau des progrès successifs de l'art (1). Polyclète, dit *de Sicyone*, que nous désignerons dorénavant par le seul nom de *Polyclète*, fut élève d'Agéladas, qui était natif d'Argos. Il naquit dans la 74e. ou la 75e. olympiade, vers les années 481 ou 480 avant J.-C, époque à laquelle Phidias et Myron, élèves d'Agéladas, comme lui, étaient âgés l'un et l'autre de seize à dix-huit ans. (*Voyez* Phidias.) Cette date se confirme non seulement par l'âge connu d'A-

(1) L'auteur du présent article, dans son *Essai sur le classement chronologique des sculpteurs grecs*, a cru devoir distinguer trois Polyclètes. Son principal motif était le mot de Varron, qui disait que Polyclète faisait encore *des statues carrées, et qui se ressemblaient toutes*. Mais il n'a pas tardé à reconnaître son erreur.

géladas, mais encore par d'autres rapprochements. Premièrement nous voyons, dans le Protagoras de Platon, qu'à l'époque où dut avoir lieu le colloque de Protagoras et de Socrate, Polyclète avait deux fils, jeunes encore, mais déjà connus comme sculpteurs, et du même âge que Xantippe et Paralus, fils de Périclès : or, le colloque de Socrate avec Protagoras a été placé, par les savants, à la 4e. année de la 89e. olympiade, ou à la 1re. de la 90e. Si Polyclète, comme on doit le croire, était alors âgé de cinquante-cinq ans environ, il était né vers la 1re. année de la 75e. olympiade. Deuxièmement, Pline nous dit qu'on attribuait à Polyclète une statue d'Ephestion, mais que c'était une erreur; que cette statue était de Lysippe, et qu'entre ce maître et Polyclète, il y avait un intervalle de près de cent ans : *Cum is centum propè annis ante fuerit* : Lysippe exerçait son art dans la 102e. olympiade, et vivait encore dans la 114e : ce fait est prouvé par la statue même d'Ephestion (puisque cet officier mourut la 4e. année de la 113e. olympiade), et par d'autres témoignages. Si donc nous admettons que, vers le commencement de la 102e. olympiade, Lysippe fût âgé de 20 à 24 ans, ce qui paraît hors de doute, il naquit environ 62 ans après Polyclète, ainsi que le dit Pline : *Centum propè annis* : et cela prouve encore que Polyclète naquit vers l'an 480 avant J.-C. Il y a lieu de croire qu'il vivait encore dans la 1re. ou la 2e. année de la 94e. olympiade, après le combat d'Ægos Potamos, qui eut lieu la 4e. année de la 93e. ; car Pausanias dit que *Polyclète d'Argos* exécuta un des trépieds de bronze que les Spartiates consacrèrent dans le temple d'Apollon de la ville d'Amycles, en mémoire de leur victoire. Cet écrivain, il est vrai, désigne l'auteur par la seule dénomination de *Polyclète d'Argos;* mais il est peu vraisemblable que, dans cette occasion, il s'agisse du second; car celui-ci ne pouvait alors être âgé que de seize à dix-huit ans. Du reste, on ne voit pas figurer Polyclète parmi les artistes qui exécutèrent les statues des généraux victorieux, placées à Delphes après ce grand événement. Plusieurs de ceux qui en furent chargés, étaient ses élèves, ou les élèves de ses élèves. C'est dans la 84e. olympiade, lorsque Polyclète était âgé de trente-six à quarante ans, que dut avoir lieu le fait qu'Ælien raconte au sujet d'Hipponicus. Ce riche Athénien, voulant élever une statue à Callias, son père, on lui conseillait d'en confier l'exécution à Polyclète : *Non, certes*, dit-il, *car il en obtiendrait plus de gloire que moi.* Il s'agit ici évidemment de Callias II, qui s'était trouvé à la bataille de Marathon, de celui qui était archonte d'Athènes la 1re. année de la 81e. olympiade, et qui signa la paix avec Artaxercès, la 4e année de la 82e. Sa statue, placée à cause de ce dernier fait dans le *Tholus* d'Athènes, doit dater de la 84e. olympiade ou environ. Le mot d'Hipponicus prouve qu'à cette époque Polyclète avait déjà obtenu une grande réputation. Le plus célèbre de tous les ouvrages de Polyclète a aussi une date à-peu-près certaine; c'est la Junon d'Argos. Il conste, par le témoignage de Thucydide, que l'ancien temple de Junon fut incendié au milieu de la 9e. année de la guerre du Péloponnèse, seconde année de la 89e. olympiade. Or, Junon étant une des divinités tutélaires d'Argos, et les Argiens étant même

dans l'usage de désigner les années par les noms de ses prêtresses, on ne peut douter qu'ils n'aient fait reconstruire le nouveau temple, ouvrage d'Eupolème, aussitôt après la destruction du précédent. La statue de Junon dut par conséquent y être placée vers le commencement de la 91e. olympiade, quatre cent seize ans avant J.-C., quinze ou dix-huit ans après la consécration du Jupiter d'Olympie, et vingt ou vingt-quatre ans après celle de la Minerve du Parthénon d'Athènes. Polyclète devait alors être âgé de soixante-quatre ans environ. Ces dates confirment ce mot de Columelle : *Polyclète apprécia toute la beauté de la Minerve du Parthénon et du Jupiter d'Olympie, et n'en fut point épouvanté.* La statue de Junon d'Argos était colossale. Suivant le témoignage de Strabon, elle était seulement un peu moins grande que les colosses de Phidias. Or, le Jupiter d'Olympie avait cinquante-six de nos pieds de hauteur, y compris sa base, et la Minerve trente-six. On peut supposer, d'après cela, que la Junon d'Argos avait trente-deux ou trente-quatre pieds de proportion. Elle était assise sur un trône d'or, dans une attitude majestueuse; la tête, la poitrine, les bras et les pieds étaient en ivoire; les draperies en or : elle était coiffée d'une couronne, sur laquelle l'artiste avait représenté les Heures et les Grâces. D'une main elle tenait son sceptre, de l'autre elle portait une grenade; au sommet du sceptre était posé un coucou : le manteau était orné de guirlandes formées de branches de vigne; ses pieds reposaient sur une peau de lion. Ce ne serait pas rendre pleinement hommage au génie de Polyclète, que de ne pas chercher à pénétrer le sens de ces allégories, d'autant que personne jusqu'ici n'en a donné l'explication. Pour que tout s'explique sans difficulté, il suffit de se rappeler que, dans la mythologie d'Homère, et suivant l'opinion le plus généralement répandue chez les Grecs, Junon était la représentation de l'air atmosphérique, sœur et épouse de Jupiter ou le feu céleste. Voulant séduire sa sœur, encore vierge, Jupiter prit la forme d'un coucou : de là vient, dit-on, que cet oiseau est consacré à Junon. L'assertion est juste : mais cette allégorie, comme la plupart des inventions de ce genre, a une signification première, à laquelle il faut remonter. Jupiter, pour s'unir à sa sœur, prit la forme d'un oiseau que l'hiver engourdit et qui ne se ranime qu'au retour du soleil, s'il n'a pas changé de climat; d'un oiseau qui ne fait entendre sa voix qu'au printemps et au commencement de l'été, d'un oiseau enfin qui ne chante jamais avec tant de continuité, que lorsque l'air est imprégné d'une chaleur humide; par la raison que cet oiseau est l'emblème de l'humidité ignée, qui détermine la germination : c'est ainsi que l'ont considéré les anciens dans le langage de l'allégorie. Le coucou élevé sur le sceptre faisait allusion à la combinaison du feu et du principe humide, par laquelle la déesse exerçait sa puissance. La grenade présentait à peu près la même idée : formée du sang d'Atys, comme Vénus du sang de Saturne, cette espèce de pomme est un des signes que les anciens ont le plus fréquemment employés pour représenter la fécondité de la nature. Les Heures, au nombre de trois, sont les mêmes divinités que les Saisons qui renaissent et se succèdent par un effet de la diffé-

rente température de l'air. Les Grâces sont l'image des bienfaits que chaque saison répand à son tour sur le globe. Les pampres de vigne offrent l'emblème le plus frappant d'une riche végétation. Le Lion enfin, à qui les anciens ont donné plusieurs significations, a toujours été regardé comme un symbole des vents et des ouragans qui agitent la terre et précipitent sur son sein les germes répandus dans les airs : voilà pourquoi Cybèle était représentée dans un char traîné par des lions. C'est donc avec raison que Junon posait ses pieds sur la dépouille d'un de ces animaux soumis à son empire. Les autres ouvrages de Polyclète cités par les auteurs, sont les suivants : Deux Enfants qui jouaient aux osselets; deux Jeunes Filles qui portaient sur la tête des corbeilles sacrées, à l'imitation de celles qui remplissaient cet emploi dans les pompes religieuses, et qu'on appelait par cette raison les *Canéphores*; un Jeune Homme ceignant sa tête d'une bandelette (apparemment un athlète victorieux), appelé le *Diadumène*; un Jeune Homme armé d'une lance, appelé le *Doryphore*; un Homme représenté se frottant le corps avec un strigile, dit l'*Apoxyomène*; un Guerrier saisissant ses armes, appelé l'*Alexitère*, ou celui qui va au secours; une Figure, nommée l'*Artémon* ou le *Périphorète*; une *Amazone* placée dans le temple de Delphes; une statue d'*Hécate*, à un seul corps et en bronze, placée dans le temple de cette déesse à Argos; une statue de *Polyxène*; un Mercure, qui fut transporté dans la ville de Nicomachie; un *Hercule* étouffant Antée, qui se voyait à Rome au temps de Pline; enfin un *Hercule* tuant l'hydre de Lerne. Il n'est aucune de ces figures qui n'ait obtenu dans l'antiquité une grande renommée. Les *Canéphores* se voyaient à Messine, au temps de Verrès. « Tous les étrangers, dit Cicéron, s'empressaient de les visiter; la maison où elles étaient conservées était moins la parure du propriétaire, que l'ornement de la ville entière. » Le *Diadumène* fut vendu cent talents (540,000 fr. de notre monnaie), *centum talentis nobilitatum*. L'*Artémon* ou le *Périphorète* était sans doute cette statue qui portait sur un seul pied, et qu'on tournait à volonté sans qu'elle perdît l'équilibre. Mais de tous les ouvrages de Polyclète, aucun, peut-être, ne contribua autant à sa réputation, que celui qui fut appelé le *Canon*, ou la règle de l'art. Instruit, par de nombreuses comparaisons, des qualités qui constituent l'agilité, la force, et par conséquent la grâce et la beauté du corps de l'homme, cet artiste entreprit de démontrer, par plusieurs moyens, et d'abord par une statue dont toutes les parties seraient entre elles dans une proportion parfaite, quels sont les rapports de grandeur où la nature a établi la perfection des formes humaines. Quelques critiques ont demandé si le Canon de Polyclète se composait d'une seule statue ou de plusieurs; s'il représentait un homme jeune ou dans toute la force de l'âge; et enfin comment une seule figure pouvait servir de règle pour des statues d'âge et de caractère différents? Les auteurs anciens nous donnent là-dessus des éclaircissements qui ne laissent rien à desirer. Un danseur, dit Lucien, dans son traité de la danse, pour exceller dans son art, ne doit être ni trop grand ni trop petit, ni trop gras ni trop maigre; il doit ressembler au Canon de Polyclète : preuve évidente que le Canon

ne se composait que d'une seule figure, et qu'il représentait un homme jeune. « Le Canon de Polyclète, dit encore Lucien dans son Dialogue intitulé *Peregrinus*, représente le chef-d'œuvre de la nature, et semble être son propre ouvrage : *Naturæ figmentum atque opificium ;* preuve non moins certaine que la statue appelée le *Canon* ne renfermait rien de systématique, rien de faux ; que tout y était le produit d'un choix épuré et d'une savante analyse. Mais Polyclète ne pouvait pas se borner à ce premier travail : sa statue, si elle n'eût été accompagnée d'explications, n'aurait offert qu'un beau modèle, plus achevé peut-être, mais du reste entièrement semblable à toutes les belles figures, soit de Polyclète lui-même, soit de ses illustres émules : ce chef-d'œuvre isolé n'eût pas été plus utile que tous tous les autres, à l'instruction des jeunes artistes. Polyclète, dit Galien, compléta son ouvrage en composant un Traité des proportions qui constituent l'harmonie, et par conséquent la beauté du corps humain. Il développa, dans cet écrit, les lois de la nature, auxquelles il s'était conformé dans la statue offerte pour modèle aux artistes ; de telle manière que l'ouvrage écrit démontrait le mérite de la statue, et que celle-ci reproduisait la théorie de l'auteur mise en exécution. C'est la réunion de ces deux ouvrages, ajoute Galien, que Polyclète a lui-même appelée le *Canon*. Ce qui n'est pas moins à remarquer, c'est que le public confirma cette dénomination : les artistes, dit Pline, étudient et suivent le Canon de Polyclète, comme une sorte de loi : *Lineamenta artis ex eo petentes, velut à lege quâdam.* Winckelmann présume que la figure appelée le *Canon*, était le *Doryphore*. Il se fonde sur ce que Lysippe, qui n'eut point de maître, interrogé comment il avait appris son art, répondit que c'était en étudiant le *Doryphore* de Polyclète. Cette opinion ne manque pas de vraisemblance. On pourrait attribuer à Polyclète plusieurs statues d'athlètes, vainqueurs au ceste, au pugilat, au pentathle : mais elles n'ont point de dates reconnues ; et rien ne garantit qu'elles soient son ouvrage plutôt que celui du second Polyclète, dit Polyclète d'Argos. Il modela aussi un candélabre, dont, au rapport d'Athénée, on louait beaucoup la noblesse et l'élégance. Grand statuaire, judicieux écrivain, peintre peut-être, car plusieurs auteurs veulent qu'il ait aussi professé la peinture, Polyclète fut encore un très-habile architecte. Les anciens ne citent que deux édifices construits sur ses dessins ; mais c'est avec des éloges qui le placent au premier rang parmi les maîtres de l'art. Un des deux était un bâtiment circulaire, en marbre blanc, appelé le *Tholus*, élevé à Épidaure, près du temple d'Esculape, et que, quatre-vingt ou cent ans plus tard, Pausias orna de ses peintures. L'autre était un théâtre situé dans l'enceinte même de ce temple. Ce dernier monument fut constamment regardé comme un modèle de goût. Les Romains, dit Pausanias, ont construit des théâtres qui surpassent de beaucoup celui-là par la magnificence des décorations ; celui de Mégalopolis est d'une plus grande étendue : mais, pour l'accord et l'élégance des proportions, quel architecte peut se comparer à Polyclète ! Tant de talents de divers genres durent exciter une admiration universelle : aussi les anciens diffèrent-ils

peu les uns des autres dans leur jugement sur le mérite de ce maître. On remarque cependant, à côté des nombreux éloges qui ont retenti de toutes parts, quelques critiques, qu'il est convenable d'éclaircir, moins pour la gloire de cet illustre chef d'école, que pour la connaissance des progrès de l'art. Deux auteurs semblent l'avoir jugé plus sévèrement que les autres : ce sont Varron et Quintilien. Varron disait, au rapport de Pline, que les statues de Polyclète étaient carrées, et qu'elles se ressemblaient presque toutes : *Quadrata tamen ea esse tradidit Varro, et penè ad unum exemplum.* Quintilien, en reconnaissant que beaucoup de personnes lui assignaient la première place entre les sculpteurs les plus habiles, *Cui à plerisque tribuitur palma*, ajoute qu'il ne s'était point cependant élevé à toute la majesté des dieux, et que son ciseau timide n'avait osé rendre que les formes gracieuses de la jeunesse : *Nihil ausus ultrà leves genas.* Si le mot de *statues carrées* ne doit pas être pris en bonne part, dans le sens où l'entendait Simonide, lorsqu'il disait qu'un homme était *carré du corps et de l'esprit*, pour faire entendre que c'était un homme en tous points accompli; il ne peut signifier autre chose, sinon que, dans les figures de Polyclète, les dessous étaient rendus avec une fermeté qui laissait encore desirer quelque chose quant à la délicatesse des formes. Tel est, en effet, le caractère de la sculpture de cette époque, où l'art posa les fondements du grand, sans parvenir au dernier degré du fini et du moelleux. C'est ce que nous voyons dans les ouvrages de Phidias, de Myron, de Naucydès, dont nous possédons, soit les originaux, soit des copies. Le mot de Varron, pris dans ce sens, n'est au fond qu'un éloge, et il ne saurait être pris autrement. D'ailleurs Polyclète, dont toute l'antiquité vante particulièrement l'élégance, ne pouvait être inférieur, à cet égard, à aucun de ses prédécesseurs ou de ses émules. Cicéron, en comparant entre eux Calamis, Myron et Polyclète, qui vécurent ensemble sans être parfaitement du même âge, nous dit bien expressément, que dans la souplesse du style, Myron surpassa Calamis, et que Polyclète surpassa Myron : *Calamidis dura illa quidem : nondùm Myronis satis ad veritatem adducta, jam tamen quæ non dubites pulchra dicere. Pulchriora etiam Polycleti et jam planè perfecta.* Quant au reproche de Quintilien, que Polyclète n'avait point atteint à toute la majesté des dieux, et qu'il ne s'était point élevé au-dessus des formes de la jeunesse, nous voyons, en effet, que ce maître n'a jamais représenté ni Jupiter, ni Minerve, sujets que Quintilien avait, sans doute, en vue dans son observation. Est-ce la faute des circonstances? est-ce l'effet d'une disposition particulière de son esprit? est-ce la crainte de ne pas surpasser Phidias, dans cette sculpture sublime? c'est ce qu'il est impossible de décider : mais il n'était pas nécessaire que Polyclète exécutât un second Jupiter Olympien, pour que l'art fît sous sa main de nouveaux progrès; et c'est ce qui eut lieu, en effet. Sans renoncer aux formes de la jeunesse, il varia les attitudes, les caractères, les expressions et l'âge même de ses figures, comme s'il eût voulu offrir aux artistes des modèles de tous les genres. Ses joueurs aux osselets étaient des enfants; son *Diadumène* était un

athlète souple et vigoureux, *molliter juvenem ;* son *Doryphore*, un guerrier robuste, *viriliter puerum ;* son *Alexétère*, un héros dans une attitude énergique, *arma sumentem ;* son Mercure, le plus agile de tous les coureurs. Cicéron enfin, lorsqu'il veut enseigner à un jeune orateur à traiter les détails accessoires d'une grande cause avec noblesse et avec simplicité, *simpliciter et splendidè*, l'invite à prendre pour modèle Polyclète modelant la figure d'Hercule qui terrasse l'hydre de Lerne. Ce maître, dit-il, s'occupait d'abord d'établir les grandes masses, et s'inquiétait peu de la peau de l'hydre et de celle du lion, assuré que ces accessoires se formeraient comme d'eux-mêmes sous son ciseau, quand les parties principales seraient rendues harmonieusement et largement. Ce mot n'a pas besoin de commentaire ; c'est d'une figure d'Hercule qu'il s'agit, et c'est Cicéron qui parle. Il est évident que le mot de *leves genas* ne peut se rapporter qu'à l'âge du héros : Hercule jeune, mais terrassant l'hydre, dut toujours être Hercule. Les anciens ont souvent comparé Polyclète à Phidias ; et ils ont placé ces deux grands maîtres au même rang, lorsqu'ils n'ont pas donné la préférence à Polyclète. Soixante-dix ans environ après la mort de ce dernier, et lorsque la restauration du temple d'Éphèse incendié fut terminée, comme il s'agissait d'y placer cinq statues d'amazones, dont une était de Phidias, une de Polyclète, une troisième de Cydon, une autre de Ctésilas, etc., des statuaires furent invités à ranger ces figures suivant leur mérite ; et, d'une commune voix, celle de Polyclète fut placée la première, celle de Phidias la seconde, celle de Ctésilas la troisième, celle de Cydon la quatrième. Socrate demandait au philosophe Aristodème : « Quels sont les » hommes que vous tenez pour les » premiers dans tous les arts qui dépendent du génie? » Aristodème répondit : « Ce sont, dans la poésie » épique, Homère ; dans le dithyrambe, Mélanippide ; dans la tragédie, » Sophocle ; dans la sculpture, Polyclète ; dans la peinture, Zeuxis. » Ni Socrate, ni Xénophon, présents à ce colloque, n'ont désavoué le jugement d'Aristodème. Denys d'Halicarnasse assimile Polyclète à Phidias, pour la gravité, pour l'ampleur, pour la magnificence du style. Les Latins eussent exprimé les qualités que désigne l'auteur grec, par les mots de *gravitas*, *granditas*, *amplitudo*. Strabon s'exprime en ces termes (liv. VIII) en parlant des sculptures renfermées dans ce temple de Junon à Argos : « Là, » dit-il, sont des statues de Polyclète, supérieures à toutes les autres, » quant au mérite de l'art ; inférieures à celles de Phidias, pour les » dimensions et pour la richesse. Ce passage a été entendu autrement ; mais on reconnaîtra la justesse de notre interprétation si l'on considère que Strabon oppose le mérite du style aux proportions du monument et à la valeur de la matière. Polyclète est un des maîtres de l'antiquité qui ont exercé le plus d'influence sur les progrès de l'art. Il compta parmi ses élèves, Argius, Asopodore, Alexis, Aristide, Phrynon, Dinon, Athénodore, Daméas, le second Canachus, et notamment Périclète, frère de Naucydès. Périclète devint le chef d'une école qui se perpétua d'un maître à l'autre, jusqu'à la quatrième génération. C'est à l'école de Po-

lyclète qu'appartenait Naucydès, soit qu'il fût élève de Périclète, soit qu'il eût appris son art de Polyclète lui-même. C'est de la même source que sortirent, à des degrés différents, Antiphane, le second Polyclète, Alype, Cléon de Sicyone, et plusieurs autres maîtres. Lysippe doit aussi être considéré comme appartenant à l'école de Polyclète, puisqu'il se forma par l'étude du *Doryphore*. Plutarque nous a transmis un mot de Polyclète, qui renfermait pour ses élèves une importante leçon. « C'est, » disait-il, lorsque l'argile achève » de s'étendre sous l'ongle, que la » tâche du sculpteur devient le plus » difficile. » Nous voyons, dans cet axiome, qu'avant de sculpter ses figures, Polyclète formait un modèle par l'art de la plastique; qu'il établissait d'abord un noyau, allant du dessous au-dessus, des os à la peau, des parties principales aux détails. Nous y voyons, en outre, que les fondements du style résident, suivant Polyclète, dans les divisions des plans intérieurs. La plus grande difficulté se fait ressentir, suivant lui, dans les derniers travaux, attendu qu'il faut encore, en terminant les détails, maintenir l'ampleur des formes, qui constitue le premier élément du beau; associer la noblesse à la chaleur, le sentiment du grand à l'imitation du vrai. Les détails s'achèvent facilement, si les masses ont été posées avec précision et avec fermeté. C'est le contraire, si l'ouvrage pèche dans les formes intérieures. Pour bien finir une statue, il faut l'avoir bien commencée. Voilà pourquoi Cicéron disait : « Afin de rendre les détails » simplement et avec noblesse, *sim-* » *pliciter et splendidè*, imitez Poly- » clète, dès le commencement de » votre travail. » De toutes les statues antiques, découvertes jusqu'aujourd'hui, il n'en reste qu'une où l'on ait cru retrouver une copie d'un des ouvrages de Polyclète. Elle représente un jeune athlète attachant sur son front la bandelette, qui est le signe de sa victoire. L'original aurait été par conséquent le *Diadumène*. Cette statue se voyait autrefois à Rome, dans le jardin Farnèse; elle a été transportée à Naples, depuis quelques années. L'authenticité paraît en être prouvée par sa conformité avec divers bas-reliefs antiques, où le Diadumène est représenté et accompagné d'inscriptions qui ne permettent pas de le méconnaître. Un de ces bas-reliefs existe à Rome, dans le Musée du Vatican (vestibule en rotonde). Visconti pensait que l'*Apoxyomène*, ou le personnage qui se frottait le corps avec un strigile, représentait Tydée se purifiant du meurtre de son frère. En admettant cette idée, on pourrait reconnaître des imitations de cette figure sur un grand nombre de pierres gravées. Mais si nous ne possédons aucune production originale de Polyclète, nous connaissons pleinement, par l'exemple des sculptures du Parthénon et par les deux Discoboles, le style de l'époque que ce grand maître a contribué à illustrer (1). E—c D—d.

POLYCLÈTE D'ARGOS ou POLYCLÈTE II, statuaire grec, fut élève de Naucydès. C'est ce que Pausanias dit expressément, en faisant remarquer que ce Polyclète, natif d'Argos, n'est pas celui qui a exécuté la statue colossale de Junon. Est-ce Polyclète l'Ancien, est-ce Polyclète II, qu'il faut regarder comme l'auteur d'un

(1) Cet article est extrait, ainsi que le suivant, d'un ouvrage inédit de l'auteur, intitulé : *La chronologie de la sculpture antique, démontrée par l'histoire et par les monuments.*

des trépieds de bronze consacrés par les Lacédemoniens, dans le temple d'Apollon, à Amycles, en mémoire de la bataille d'Ægos-Potamos ? Le texte de Pausanias porte seulement *Polyclète d'Argos;* mais il est vraisemblable qu'il s'agit de l'Ancien, attendu qu'à l'époque de ce grand événement, qui eut lieu la 4e. année de la XCIIIe. Olympiade, 405 ans avant J.-C., le second Polyclète ne pouvait être âgé, au plus, que de seize à dix-huit ans. Dans la XCVIIIe. olympiade, cet artiste exécuta la statue d'Antipater de Milet, qui remporta le prix du pugilat : c'est Antipater lui-même qui la fit ériger. Polyclète accrut sa réputation par une statue de Jupiter *Philéus*, ou de Jupiter protecteur de l'amitié, élevée à Mégalopolis, à l'époque de la fondation de cette ville. On sait que la construction de Mégalopolis date de la 2e. année de la CIIe. olympiade, ou de l'an 371 avant J.-C. Les habitants de plusieurs petites villes de l'Arcadie abandonnèrent alors leur patrie, et se réunirent pour fonder une grande ville, capable de résister aux attaques des Lacédémoniens, leurs perpétuels ennemis. Ce fut sans-doute en mémoire de l'attachement fraternel qui les avait rapprochés les uns des autres, et afin de perpétuer chez leurs fils ce généreux sentiment, qu'ils consacrèrent une statue au dieu de l'amitié. La composition de la figure fut conforme à cette pensée. Le dieu était chaussé d'un cothurne; d'une main il tenait un thyrse, de l'autre, un vase à boire. Jusque-là, dit Pausanias, il ressemblait à Bacchus; mais un aigle était posé sur le thyrse, et ce symbole faisait reconnaître Jupiter. L'intention de Polyclète se manifestait clairement dans ces signes réunis : car le thyrse et le vase à boire (c'est ainsi que Pausanias le nomme), étaient évidemment l'emblème des banquets, où des amis réunis boivent à la ronde, en s'exprimant leurs vœux pour leur commune prospérité; et l'aigle de Jupiter, au-dessus du thyrse, ennoblissait encore cette pensée, en mettant l'union des citoyens sous la protection du plus puissant des dieux. Un autre ouvrage n'honora pas moins Polyclète : ce fut une statue de Jupiter *Meilichius*, ou de Jupiter qui touche les ames, de Jupiter *Conciliateur*, élevée dans la ville d'Argos. Cette statue était en marbre. Le fait à la suite duquel elle fut consacrée, nous en indique la date et l'esprit. Les Argiens, afin de se trouver constamment en état de défense contre les Lacédémoniens, établirent un corps permanent de mille soldats. Bias, chef de cette troupe, abusa si étrangement de la force mise à sa disposition, qu'il alla jusqu'à enlever une jeune fille, le jour de son mariage, et à la violer. Sa victime le laissa s'endormir; alors elle lui creva les yeux, parvint à s'échapper, et se mit sous la protection du peuple. Les Argiens prirent sa défense; et il fut livré un combat où les Mille furent tous massacrés. La statue de Jupiter Meilichius fut le gage du rétablissement de l'ordre. Cet événement eut lieu peu de temps après l'époque où Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre, obligea les Lacédémoniens à se départir des terres qu'ils avaient usurpées sur le domaine d'Argos. La guerre des Argiens contre les Lacédémoniens dura plusieurs années. Démosthène dit, dans la sixième Philippique, qu'au moment où il parle, Philippe envoie des troupes dans le Péloponnèse au secours des Ar-

giens, et qu'il y est attendu lui-même à la tête d'une puissante armée. Or, la harangue dont il s'agit, fut prononcée la 2e. année de la CIXe. olympiade. La statue de Jupiter Meilichius d'Argos, dut par conséquent être érigée au plutôt la 2e année de la CIXe. Olympiade, 343 ans avant J.-C. L'époque où florissait le second Polyclète, se trouve ainsi fixée de la XCIVe. olympiade à la CIXe.; et comme entre cette dernière date et celle de la naissance du premier Polyclète, il y a un intervalle de cent quarante ans, il est encore évident, par ce rapprochement, qu'il a existé deux Polyclètes: l'un célèbre par les progrès qu'il fit faire à l'art; l'autre, illustre par deux statues qui se lient à des événements importants de l'histoire de la Grèce. E.—C D—D.

POLYCRATE, tyran de Samos, vivait au sixième siècle avant J.-C. Il employa, pour retenir le peuple dans la soumission, tantôt la voie des fêtes et des spectacles, tantôt celle de la violence et de la cruauté. Il sut le distraire du sentiment de ses maux, en le conduisant à des conquêtes brillantes; de celui de ses forces, en l'assujétissant à des travaux pénibles. On le vit s'emparer des revenus de l'état, quelquefois des possessions des particuliers; s'entourer de satellites, tromper les hommes, se jouer des serments les plus sacrés, favoriser en même temps les lettres (*V.* ANACRÉON), réunir auprès de sa personne ceux qui les cultivaient, et rassembler les plus belles productions de l'esprit humain dans sa bibliothèque. Toutes les années de son règne, toutes ses entreprises, avaient été marquées par des succès. Ses peuples s'étaient accoutumés au joug; ils se croyaient heureux de ses victoires, de son faste, et des superbes édifices élevés par ses soins à leurs dépens: mais les jours de revers que lui préparait la destinée n'étaient pas éloignés. Amasis, roi d'Égypte, avec lequel des liaisons d'hospitalité l'avaient uni, lui écrivait: « Vos prospérités m'é-» pouvantent. Je souhaite à ceux » qui m'intéressent, un mélange de » biens et de maux: car une divi-» nité jalouse ne souffre pas qu'un » mortel jouisse d'une félicité inal-» térable. Ménagez-vous des peines » et des revers pour les opposer aux » faveurs constantes de la fortune. » Polycrate, frappé de cette lettre, se condamne au sacrifice d'une pierre précieuse qu'il avait au doigt, en la jetant à la mer. Quelques jours après, un de ses officiers, l'ayant retrouvée dans le gosier d'un poisson, la lui rapporte. Il se hâta d'en instruire Amasis, qui, dès ce moment, rompit tout commerce avec lui. Les craintes du monarque égyptien ne furent que trop réalisées. Pendant que Polycrate méditait la conquête de l'Ionie, et de la mer Égée, Oronte, l'un des satrapes de Cambyse, qui commandait dans une province voisine, parvint à l'attirer dans son gouvernement; et après l'avoir fait expirer dans des tourments horribles, il ordonna d'attacher son corps à une croix élevée sur le mont Mycale, en face de Samos; monument terrible de la vicissitude des choses humaines. Cet événement arriva vers l'an 524 avant J.-C. T—D.

POLYDORE-VIRGILE ou VERGILE, historien, né, vers 1470, à Urbin, embrassa l'état ecclésiastique, et professa les belles-lettres à Bologne. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître, il fut choisi par le pape Alexandre VI, pour aller recevoir le denier de saint Pierre,

que l'Angleterre payait au Saint-Siége (1). Le cardinal Corneto, son parent (*Voyez* Castellesi, VII, 322), l'avait annoncé comme un homme fait pour propager le goût de la bonne latinité; et il y reçut des savants un accueil distingué. Après avoir rempli l'objet de sa mission, il se disposait à quitter l'Angleterre : mais le roi Henri VII le retint à sa cour; et il fut aussi en grande faveur auprès d'Henri VIII. Adrien Castello, son parent, évêque de Bath et Wells, lui donna, en 1507, l'archidiaconé de cette dernière ville. Richard Fox, évêque de Winchester, l'ayant déterminé à écrire l'Histoire d'Angleterre, tous les dépôts publics lui furent ouverts pour puiser les matériaux de cet ouvrage. L'indifférence avec laquelle Polydore parut voir l'Angleterre se séparer de l'Église romaine, a fait suspecter son attachement au catholicisme. Cependant on ne cite aucun acte, dans toute sa conduite, qui paraisse justifier ce soupçon. Il y avait près de cinquante ans qu'il était éloigné de son pays, quand l'affaiblissement de sa santé lui fit prendre la résolution de revoir l'Italie. Il obtint, en 1550, la permission d'y retourner en conservant les revenus de sa prébende. Il revint donc à Urbin, sa ville natale, où il mourut, au plus tard, en 1555. On a de Polydore-Virgile : I. *Proverbiorum libellus*, Venise, 1498, 1506, in-4°. Bâle, 1521, in-fol., et 1541, in-8°. (2) Polydore se flattait d'être le premier auteur, depuis la renaissance des lettres, qui eût publié un Recueil de sentences. Il se plaignit amèrement qu'Érasme eût voulu le priver de cette faible gloire (*gloriola*), en affectant de ne point le nommer dans la préface de son livre d'*Adages*. Érasme se justifia par une lettre, et Polydore lui rendit son amitié (3). II. *De inventoribus rerum*, Venise, 1499, in-4°.; ibid., 1503, Strasbourg, 1509, 1512, même format (4). Ces différentes éditions ne renferment que les trois premiers livres : Polydore y en ajouta cinq, en 1517, et les adressa à son frère Matthieu Virgile, professeur de philosophie à Padoue, par une lettre qui contient des particularités curieuses (5) Les huit livres furent imprimés, pour la première fois, à Bâle, 1521, in-fol. La seule édition que recherchent les amateurs, est celle des Elzeviers, Amsterdam, 1671, in-12 : *De inventoribus rerum libri VIII; necnon de prodigiis libri tres.* Les huit livres des *Inventeurs des choses* ont été traduits en français, par Belleforest, Paris, 1576, 1582, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel on trouve une érudition indigeste et dénuée de critique, fut mis à l'*index* à Rome, et censuré par la Sorbonne, parce que l'auteur, en rapportant l'origine de diverses cérémonies religieuses, avait prétendu qu'elles étaient empruntées des Païens. Becman a in-

(1) Cette taxe, connue en anglais sous le nom de *romescot*, et supprimée en 1532, avait été établie par le roi Ina, au huitième siècle, pour l'entretien des pèlerins anglais, qui étaient reçus dans un hospice que ce prince avait fondé à Rome.

(2) On trouve un choix des Proverbes ou Sentences de Polydore, dans le recueil intitulé : *Adagiorum omnium Epitome*, publié par Victor Giselin, Anvers, 1506, in-8°.

(3) Bayle a recueilli dans son *Dictionnaire*, à l'art. *Virgile* (Polydore), les détails de sa querelle avec Érasme.

(4) Les deux éditions de Strasbourg, qui sont fort rares sans être recherchées, contiennent un petit traité d'Antoine Sabellicus : *De artium inventoribus.*

(5) Cette *Lettre* se trouve dans l'édit. de Paris, 1528 ou 1529; mais elle a été mutilée, on ne sait pourquoi, dans les éditions suivantes : c'est ce qui a déterminé Bayle à en donner les passages les plus intéressants.

séré, dans son *Histoire des inventions* (tome III, pag. 564-78, en allemand), un long et curieux article bibliographique sur les diverses éditions de ce livre (6), que Lambeck (*Lambecius*) a pris pour texte de ses leçons, à Hambourg, en 1657 et 58 (Voy. la préface de son *Prodromus*). III. *De prodigiis libri tres*, Bâle, 1531, in-8°.; ibid., 1545, et à la suite de l'ouvrage qu'on vient de citer dans l'édition des Elzeviers; traduit en français, avec le Traité d'Obsequens (*V.* ce nom), qui porte le même titre, par George de La Bouthière, Autunois, Lyon, 1555, in-8°. Le but de l'auteur est de combattre les préjugés populaires touchant la divination, et de démontrer que la plupart des faits cités comme des prodiges, n'ont rien que de naturel. IV. *In Dominicam precem Commentariolus.* Cette paraphrase de l'Oraison dominicale a été imprimée plusieurs fois à la suite des deux ouvrages précédents. V. *Anglicæ historiæ libri* 26. Cette Histoire, qui va jusqu'à la fin du règne d'Henri VII, fut publiée, pour la première fois, par Simon Grynæus, Bâle, 1534, in-fol. L'auteur y fit diverses corrections, qu'il s'empressa d'adresser à Grynæus, comme on l'apprend par la Préface de la seconde édition, qui parut en 1536: elle a été réimprimée depuis, en 1556 et en 1570, in-fol.; enfin Ant. Thysius l'a reproduite à Leyde, en 1649 et 1651, in-8°. « J'accorderai aux écrivains anglais, dit Tiraboschi, que cette histoire est superficielle et remplie d'erreurs, et que le style n'en est pas très-élégant. Mais, que Polydore, comme on le raconte, ait jeté au feu les anciennes Chroniques dont il s'était servi, pour donner plus de prix à son ouvrage, c'est une fable à laquelle aucun homme de bon sens ne pourra jamais ajouter foi (*Storia della letteratura italiana*, VII, 1027). » VI. *De patientiâ et ejus fructu libri II; de vitâ perfectâ lib. unus; de veritate et mendacio lib. unus.* La Préface que Polydore a mise en tête de ces trois Opuscules, est datée de Londres, 1543; ils ont été imprimés, avec son *Traité des prodiges*, dans l'éd. de Bâle, 1545, in-8°. (*V.* GILDAS, XVII, 366.) W—s.

POLYEN, historien grec, né en Macédoine, exerçait la profession d'avocat à Rome, sous le règne de Marc-Aurèle, qui associa Lucius Verus à l'empire, vers l'an 161 de notre ère. C'est tout ce qu'on sait de cet écrivain, et ce qu'il nous apprend lui-même dans la préface de ses *Stratagèmes*: il les dédia à ces deux princes, étant déjà avancé en âge. Ces *Stratagèmes* ou ruses de guerre, distribués en huit livres, furent publiés pour la première fois en 1589, par Isaac Casaubon, d'après un manuscrit extrêmement imparfait, et qu'il avait payé fort cher; il y fit un nombre considérable de corrections, soit d'après ses propres conjectures, soit d'après la traduction latine de Juste Vulteius, imprimée auparavant à Bâle, en 1550. Pancrace Maasvicius, aidé de deux nouveaux manuscrits, donna une édition de Polyen, à Leyde, en 1690, in-8°.; et s'il améliora le texte en beaucoup d'endroits, il le défigura en beaucoup d'autres par ignorance. Samuel Mursinna reproduisit cette édition à Berlin, en

(6) Beeman en décrit 38 éditions du seizième siècle, 13 du dix-septième, une seule du dix-huitième (Cologne, 1726, in-8°.), augmentée d'une deuxième partie, *Auctorum qui à Polydoro relicti sunt*: total 54 éditions, compris la traduction allemande de M. T. Alpinus, imprimée à Francfort, qui est sans date.

1756, sans y rien ajouter que l'index des mots grecs. Enfin M. Coray, fondant habilement dans son travail celui de ses devanciers, fit sortir des presses d'Eberhart, Paris, 1809, in-8°., le texte grec, considérablement épuré. La comparaison des endroits où il s'est écarté des précédentes éditions, occupe à-peu-près les cent dernières pages du volume, avec quelques notes qui servent à l'explication des passages ou des expressions les plus difficiles; une Table des chapitres et un Index fort étendu des mots grecs et des noms-propres ajoutent à l'utilité du livre, en offrant de plus grandes facilités pour s'en servir. La manière la plus simple et la plus naturelle de juger Polyen, c'est de le comparer avec Ælien: comme celui-ci, il a pris, chez les écrivains qui l'avaient précédé, tout ce qu'il raconte; et le temps, ayant détruit un grand nombre des ouvrages où il a puisé les faits qu'il nous transmet, les Stratagèmes de Polyen sont devenus, comme les Histoires diverses d'Ælien, un livre nécessaire pour la connaissance de l'histoire. Ces deux écrivains ont encore entre eux ce trait de ressemblance, qu'ils ont compilé, sans goût et sans jugement, les livres qu'ils avaient sous les yeux. Polyen, oubliant son titre, met au nombre des stratagèmes, tantôt des apophtegmes, tantôt des actions qui n'ont rien de commun avec ce qui mérite véritablement ce nom; quelquefois il rapporte; sous ce titre, des traits de bassesse dignes des plus vils esclaves, ou des actions que le soin de sa propre conservation peut inspirer à l'homme le plus borné; d'autres fois il vous donne pour des stratagèmes, des injustices atroces, des injures, des actes de cruauté qui seraient punis partout du dernier supplice; enfin il lui arrive de rapporter des faits, ou entièrement faux, ou mêlés de circonstances qui y répandent de la confusion et de l'incertitude, soit que sa mémoire l'ait mal servi, soit qu'il les ait copiés, sans discernement, tels qu'il les a trouvés dans d'autres historiens peu dignes de foi. Son style, quoique meilleur que celui d'Ælien qui lui est postérieur, a d'assez nombreux défauts: il multiplie jusqu'à satiété les expressions synonymes, employées sans conjonctions; il pèche souvent contre la propriété des termes, contre l'emploi régulier des temps, des modes ou des formes des verbes, genre de fautes qu'on peut reprocher à la plupart des écrivains qui ont vécu vers la même époque. Nous avons une traduction des stratagèmes de Polyen, par D. G. A. L. R. D. L. C. D. S. M. (Dom Gui-Alexis Lobineau, religieux de la congrégation de Saint-Maur), avec des notes et la version de Frontin, par d'Ablancourt, Paris 1739, 2 vol. in-12.—Cicéron, dans ses *Questions académiques*, parle d'un autre Polyen, géomètre profond, qui finit par soutenir, avec Épicure, la fausseté de la science à laquelle il s'était appliqué la moitié de sa vie. Z.

POLYGNOTE DE THASOS, peintre grec, florissait vers la XC^e^. olympiade, et fut un des premiers qui fit prendre à son art un développement remarquable; ce que Théophraste a voulu, sans doute, exprimer, en lui attribuant l'honneur d'avoir inventé la peinture. En effet, on compte antérieurement plusieurs peintres monochromes; lui-même fut élève de son père Aglaophon, qui paraît avoir connu le secret des couleurs: mais on ne se servit long-

temps que de quatre d'entre elles; et l'on attribue à Polygnote la composition d'un noir, qu'il obtenait en brûlant le marc du raisin. Il est probable aussi qu'il faisait usage du procédé de l'encaustique, ainsi que Nicanor et Arcésilaüs de Paros, ses contemporains. Ces premiers essais de la couleur, devaient nécessairement se ressentir de l'enfance de l'art; aussi Cicéron dit-il que c'étaient surtout la forme et le trait qu'on admirait dans les ouvrages de Polygnote: mais Quintilien ajoute, que, tout simple qu'en fût le coloris, il trouvait des admirateurs qui préféraient ces essais imparfaits, en raison du sentiment et de l'étude qu'on y remarquait, aux ouvrages des plus grands maîtres. Polygnote était recommandable aussi, par le beau caractère qu'il donnait à ses figures; et, suivant Aristote, il avait l'art d'embellir ses modèles. Le premier, il sut donner aux têtes, des expressions variées; il peignit les bouches ouvertes, et fit apercevoir les dents; il inventa aussi, pour les figures de femmes, les vêtements transparents, et des coiffures de couleurs diverses, qui leur donnaient une grâce singulière. Aristote conseille aux jeunes gens d'étudier attentivement ses ouvrages, à cause de la perfection avec laquelle il exprimait le caractère moral. On voyait, du temps de Pline, dans les portiques de Pompée, un tableau où Polygnote avait représenté un soldat couvert de son bouclier, et dans l'action de monter ou de descendre les degrés, ce qu'on ne pouvait décider, en raison de l'attitude particulière que le peintre lui avait donnée. Chargé, par les Athéniens, de décorer le Pœcile, de concert avec Micon, peintre contemporain, il ne voulut recevoir aucun prix pour ce travail; et ce trait de générosité lui fit d'autant plus d'honneur, que Micon ne l'imita point. Il embellit de ses ouvrages plusieurs autres édifices de la même ville; il représenta entre autres, dans le temple de Minerve, Ulysse venant d'immoler les prétendants, et, dans celui de Castor et Pollux, ces demi-dieux à pied et à cheval, ainsi que leur union avec Ilaïre et Phœbé, filles de Leucippe. Les Athéniens, reconnaissants, lui conférèrent le droit de bourgeoisie; et le conseil des Amphyctions lui décerna le droit d'hospitalité gratuite dans toutes les villes de la Grèce. Sa gloire et ses talents séduisirent Elpinice, sœur de Cimon, fils de Miltiades; et elle consentit à lui servir de modèle: ce fut d'après elle, qu'il peignit Laodicé dans les tableaux du Pœcile, où il avait représenté les femmes troyennes. C'était surtout dans les grandes compositions et dans les sujets de batailles, qu'il s'élevait à un haut degré de perfection. Le peintre Dionysius qui ne fit pas d'ouvrages aussi considérables, et qui, en général, s'attachait à rendre exactement la nature, étudiait, dans les tableaux de Polygnote, les expressions, les caractères, la pose et les draperies. Polygnote, avait fait pour la ville de Thespies, des ouvrages que Pausias restaura dans la suite, sans pouvoir atteindre à la perfection des originaux. Mais c'était à Delphes, dans le portique appellé le Lesché, que se trouvaient les chefs-d'œuvre de Polygnote: il les avait exécutés sur les murs mêmes de l'édifice; et ces peintures avaient été consacrées par les Cnidiens: on y voyait les plus terribles scènes qui suivirent la prise de Troie. Ces compositions immenses conte-

Tome XXV. Page 265.

HIST. DE PORTUGAL.

POMBAL.

J. C. François del.t

Landon direx.t

naient près de deux cents figures, et les épisodes les plus remarquables par les traits ingénieux qu'ils offraient. Ici, c'était Hélène entourée de Troyens blessés, qui semblaient lui reprocher leurs maux, et de Grecs qui s'extasiaient sur sa beauté: là, c'était Cassandre environnée de ses cruels vainqueurs; elle attirait surtout l'attention par la dignité de son regard et la rougeur de ses joues. Plus loin, les cadavres du malheureux Priam, et des principaux chefs troyens, inspiraient l'horreur et la pitié; un enfant saisi d'effroi, et porté par un vieil esclave au milieu de cette scène de carnage, se cachait les yeux pour ne pas voir ce spectacle sanglant. D'autres scènes, non moins expressives, enrichissaient cette suite de tableaux. Les noms des personnages, suivant l'usage des plus anciens artistes grecs, se lisaient à côté de leurs images; et à une des extrémités de ces peintures, l'on avait placé l'inscription suivante, en vers faits par Simonides: « Polygnote de Thasos, fils d'Aglaophon, a » représenté la destruction de Troie. » On reprochait à ce peintre d'avoir mis des cils aux paupières inférieures d'un cheval peint dans le Pœcile; mais cette faute paraît devoir être attribuée à Micon. Quelques auteurs ont aussi parlé d'un lièvre et d'un âne, sujet singulier, que Polygnote avait peint avec un grand talent, dans ses compositions à Delphes; mais les commentateurs ne sont pas d'accord sur ce point assez peu important. Polygnote eut pour frère et pour condisciple Aristophon, qui fit un grand nombre de tableaux, dont les principaux étaient, Ancée, blessé par un sanglier, et Philoctète dans un accès de souffrance. Plutarque lui attribue le tableau de Némée sur les genoux d'Alcibiade (*Voy.* Aglaophon). Sa réputation n'égala pas celle de Polygnote. L. S—E.

POLYHISTOR. *V.* Alexandre (1, 531), et Solin.

POMBAL (Dom Sébastien-Joseph Carvalho, Melho, comte d'Oeyras, plus connu sous le nom de marquis de), né en 1699, à Soura, bourg de Portugal, dans le territoire de Coïmbre, était fils d'un gentilhomme de la deuxième classe, nommé Emanuel Carvalho. Après avoir fait ses premières études dans le lieu de sa naissance, il suivit un cours de droit à l'université de Coïmbre; mais son caractère vif et entreprenant le rendant peu propre à une carrière qui exige le goût de la tranquillité et de la méditation, il renonça à la magistrature pour prendre l'état militaire, et entra dans les gardes du palais de Jean V. On croit que quelques imprudences, suite naturelle de la fougue de l'âge et d'un tempérament violent, empêchèrent son avancement dans ce corps, et le forcèrent même de le quitter. Peu de temps après, profitant des avantages extérieurs que la nature lui avait départis, il gagna le cœur de Thérèse de Noronha-Almada, qui appartenait à l'ancienne maison d'Arcos, l'enleva, et l'épousa en dépit de tous les membres de cette famille. On prétend qu'à partir de cette époque, Carvalho, qui avait éprouvé, comme simple et obscur gentilhomme, les dédains de la haute noblesse, conçut et nourrit contre elle cette haine implacable dont il lui fit ressentir les terribles effets durant sa longue administration. Ayant la conscience de ses talents et le sentiment des brillantes destinées auxquelles il était appelé, il ne pouvait long-temps sup-

porter l'ennui d'une vie oisive. S'étayant du crédit qu'avait son oncle, Paul Carvalho, chanoine de la chapelle royale de Lisbonne, auprès du cardinal de Motta, personnage en faveur auprès de Jean V, il obtint, en 1739, le poste d'envoyé extraordinaire près la cour de Londres; et en 1745, celui de plénipotentiaire médiateur à Vienne, pour l'arrangement du différend qui s'était élevé entre le pape Benoît XIV, et l'impératrice Marie-Thérèse, relativement au patriarcat d'Aquilée. Ce fut dans le cours de cette mission que, devenu veuf de Thérèse de Noronha Almada, sa première femme, Carvalho épousa en deuxièmes noces une comtesse de Daun, nièce du célèbre maréchal autrichien de ce nom. Ce mariage eut une heureuse influence sur sa fortune politique : à la mort de Jean V (juillet 1750), sa veuve, la reine Marie-Anne-Joséphine, fille de Léopold, qui était fort attachée à l'épouse de Carvalho, le proposa à son fils pour suppléer le premier ministre malade; et Joseph Ier. le fit secrétaire-d'état des affaires étrangères (1). Dès-lors, le premier soin de Carvalho fut de rendre de la vigueur aux diverses branches de l'administration civile, économique et commerciale, qui s'étaient prodigieusement affaiblies vers la fin du règne de Jean V; et il s'attacha plus particulièrement, dès son début dans le ministère, à connaître les rapports du Portugal avec les autres états de l'Europe, et les moyens les plus capables d'accroître la richesse, la gloire et la sûreté de ce royaume. Son attention se porta donc d'abord sur deux objets importants : le premier, l'extraction d'une énorme quantité d'or que les Anglais faisaient chaque année sortir du Portugal; le deuxième, le célèbre traité du 13 janv. 1750 et la convention de 1753 avec l'Espagne concernant le Paraguay et la cession de la colonie du Saint-Sacrement. L'édit qu'il fit rendre pour défendre aux Anglais l'extraction de l'or, donna lieu à des négociations avec la cour de Londres, et finit par être éludé d'une part, et presque abandonné de l'autre: mais cet édit servit à constater le desir qu'avait Carvalho d'affranchir son pays de la domination commerciale de la Grande-Bretagne. L'exécution du traité de cession de la colonie du Saint-Sacrement contre le Paraguay, éprouva, de la part des naturels, une résistance et des difficultés dont on imputa le tort aux Jésuites, créateurs des célèbres missions de l'Uraguay; et ce fut la première source de la disgrace de cette société auprès de Joseph Ier. et de son ministre. On prétend que celui-ci, dans ses vues secrètes contre ces religieux, fit envoyer son frère, François-Xavier de Mendoza (2), en qualité de capitaine-général et de gouverneur du Maragnon,

(1) Les amis des Jésuites, et notamment les auteurs des *Mémoires du marquis de Pombal*, assurent que Carvalho, à son retour de Vienne à Lisbonne, tomba dans la disgrâce; que, pour vaincre les préventions de Jean V, il fit une cour assidue au P. Gaspar, récollet, au P. Carboni, et aux autres Jésuites qui étaient dans les bonnes grâces du roi; et qu'enfin, ces religieux, aidés du P. Moreira, confesseur de Joseph Ier., lui firent ouvrir les avenues du ministère. Cette assertion, si elle était vraie, ne rendrait que plus odieuse la conduite du marquis de Pombal envers la Société: cependant, comme ses accusateurs ne nient pas la démarche de la reine-mère auprès de Joseph, en faveur de Carvalho, il est bien permis de croire que la protection de cette princesse, soutenue de la haute idée que ce négociateur avait donnée de son habileté dans ses missions, suffit pour le faire arriver au ministère.

(2) Souvent en Portugal les fils cadets et les filles prennent le nom de leur mère. La mère de Pombal était de la famille Mendoza. Par suite du même usage, la plus jeune des filles de Pombal, mariée au comte d'Oliveyra, s'appelait dona Maria Amalia de Daun, du nom de sa mère.

avec des instructions secrètes pour ôter aux Jésuites le gouvernement des missions, et pour les perdre, par ses rapports, dans l'esprit de son maître. Quoi qu'il en soit, pendant que Mendoza allait soumettre les Indiens du Paraguay, son frère donnait ses soins à l'administration publique de la métropole, ranimait le commerce et les manufactures, protégeait la navigation et encourageait l'agriculture. De semblables commencements promettaient au Portugal un état de grandeur et de prospérité qui l'eût fait aller de pair avec des états beaucoup plus considérables. Le tremblement de terre du premier novembre 1755, et la disette qui s'ensuivit, arrêtèrent ce développement d'industrie. Toutefois cette catastrophe fournit à Carvalho l'occasion de développer toutes les ressources de son génie pour l'administration. Mille désordres à prévenir ou à réparer, une population nombreuse à nourrir, une grande ville à reconstruire, la fureur des éléments et des passions humaines à combattre, soit au milieu, soit à la suite de ce bouleversement: telle fut la tâche immense de Carvalho, qui parut en ce moment au peuple portugais comme une autre Providence. Toute sa conduite, à l'époque dont il s'agit, marquait sa place au premier rang: aussi Joseph lui confia le poste de principal ministre de son royaume. Dès qu'il eut la direction suprême des affaires, il imprima à la marche du gouvernement toute la force et jusqu'à la violence de son caractère. Une sévère police devenait nécessaire pour contenir le brigandage dans la capitale; il en étendit la rigueur jusqu'aux membres des hautes classes de la société, et donna même, dit-on, à ses haines particulières, le voile de la justice. Comme ses mesures excitaient la satire, il fit publier un édit contre ses ennemis, désignés sous le nom de détracteurs du gouvernement. La terrible sévérité qu'il déploya lors du soulèvement causé à Porto par l'établissement de la compagnie des vins; la disgrace de Diégo de Mendoza Corte-Real, ministre de la marine, celle de dom Joseph Galvam de La Cerda, ambassadeur en France, et de dom Juan et dom Louis de Souza Calharis, enfin celle de dom Juan de Bragance, du marquis de Marialva et de beaucoup d'autres personnages éminents; le renvoi de la cour du P. Moreira et des autres jésuites confesseurs du roi; tout cela augmenta les plaintes et l'animadversion des grands contre le premier ministre: il les brava en faisant donner à ses parents les emplois les plus importants, et en amenant le roi à mettre sa signature au bas d'une ordonnance qui déclarait criminel de lèse-majesté quiconque résisterait aux ordres du monarque; ordonnance dont il étendit depuis les dispositions aux décisions des ministres, comme étant l'expression de la volonté royale. Il sollicita et obtint (10 février 1758), de Benoît XIV, un bref de visite et de réforme des Jésuites de Portugal, qu'il fit adresser, avec des pouvoirs pour son exécution, au cardinal Saldanha, qui lui était dévoué; et ce prélat rendit, le 15 mai, un décret de réforme. Comme la vue des fléaux qui venaient d'accabler le royaume avait excité le zèle et l'éloquence des prédicateurs de cet ordre, Carvalho, traitant leur ferveur d'esprit de révolte, les condamna au silence, alors qu'il autorisait la publication de plusieurs écrits contre eux. Se pré-

valant d'ailleurs des rapports de son frère, le gouverneur du Maragnon, il attribuait aux Jésuites du Paraguay la résistance des Indiens à l'autorité de Joseph, et chargeait, auprès de ce prince, ces Pères, du prétendu crime de rebellion de néophites sans armes, que dom Xavier de Mendoza poursuivait dans les forêts comme des bêtes fauves (3). C'est au milieu de cette violente exaspération des esprits, qu'arriva le funeste attentat du 3 septembre 1758, contre la vie de Joseph Ier. (*V.* Joseph.) Plusieurs personnages de la cour, le duc d'Aveiro (*V.* ce nom), le marquis et la marquise de Tavora, le comte d'Atonguia, accusés d'y avoir pris part, subirent la peine capitale. L'abbé Georgel dit, dans ses Mémoires, que le roi revenait d'un rendez-vous de galanterie avec la jeune marquise de Tavora. D'autres relations de l'assassinat tendent à faire croire que le roi, dont la passion pour cette dame était connue, fut dévoué aux vengeances de sa famille. Cette version est beaucoup plus probable que celle de l'auteur anonyme de l'ouvrage publié en 1788, sous le titre d'*Administration de Sébastien, etc., marquis de Pombal.* Cet auteur insinue, tom. II, pag. 112, que *Joseph Ier. avait refusé quelque grâce à une famille de grands, ce qui irrita leur chef au point de s'en prendre à sa personne.* L'écrivain à qui l'on doit les *Mémoires du marquis de Pombal*, donne à entendre que cette conjuration n'est qu'une fable imaginée par Carvalho pour perdre, dans l'esprit du roi, des familles puissantes qu'il détestait depuis long-temps, et pour y impliquer plusieurs religieux d'une société dont la destruction était l'objet de ses vues. L'abbé Georgel ne se contente pas de l'insinuer: il l'affirme, en s'appuyant des témoignages du comte de Merle, alors ambassadeur de France à Lisbonne (4). La révision, ordonnée, en 1780, par la reine Marie, de la sentence de mort rendue contre les Aveiro, Tavora et Atonguia, a confirmé à leur égard la réalité de la conjuration; et, de nos jours, elle est considérée en Portugal comme un fait incontestable. Quant à la part que les jésuites Malagrida (*V.* ce nom), Alexandre de Souza et Mathos y auraient prise, comme instigateurs, ce qu'on en dit n'est pas également prouvé: on prétend qu'ils ne furent impliqués dans ce procès que sur un témoignage arraché au duc d'Aveiro au milieu des tortures, et rétracté depuis par cet accusé. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministre tout-puissant ne les fit pas juger en même temps que les principaux prévenus; que le P. Malagrida ne fut pas traduit à un tribunal séculier pour le fait de la conspiration, mais qu'il fut déféré trois ans après, pour hérésie, au tribunal de l'inquisition, présidé par le frère de Carvalho, sur le refus de l'inquisiteur-général, et mis à mort dans un *auto-da-fé*, le 21 septembre 1761. Un édit du 19 janvier 1759, avait déclaré tous les Jésuites portugais complices de l'attentat; en conséquence, ils furent enfermés, puis déportés par mer en Italie, et leurs biens fu-

(3) Il paraît constant que Pombal est l'auteur de la *Relation concernant la république établie par les Jésuites de Portugal et d'Espagne, dans les domaines d'outre-mer de ces deux monarchies*, dont il existe une traduction française, par l'avocat Pinault, 1758, in-8°.

(4) Le comte de Merle était effectivement ambassadeur de France à Lisbonne, mais seulement vers le milieu de l'année 1759; et l'on ne croit pas que ses dépêches soient aussi formelles et aussi tranchantes sur les imputations dont il s'agit, que le prétend l'abbé Georgel.

rent séquestrés. Depuis la conjuration, Carvalho ne paraissait plus qu'entouré de gardes; et Joseph, en témoignage de sa satisfaction, l'avait fait comte d'Oeyras, le 6 juin 1756. La conduite de ce ministre, en augmentant la haine des grands, l'avait affermi encore plus dans la confiance et dans les faveurs de son maître. A la plus légère occasion, il déployait contre eux une sévérité incroyable. Quelques-uns, tels que les comtes d'Obidos (5) et de Ribeira, furent conduits en Afrique et détenus dans des forteresses. D'autres, en grand nombre, restèrent plusieurs années prisonniers dans le royaume, sans qu'il transpirât la moindre chose de leurs procès ou des motifs qui les avaient fait arrêter. « Tout est ici plus secret et plus » caché qu'à Venise, disait, en 1762, » un témoin oculaire. Le comte d'Oey» ras fait tout. Il a deux secré» taires, qui n'osent voir personne. » La noblesse épouvantée ne se mon» tre point; les négociants vaquent à » leurs affaires, et jouent gros jeu le » reste de la journée. On fait mys» tère des travaux qui se font au fort » Saint-Julien et à Cascaes, à l'entrée » du port, bien que deux mille hom» mes y travaillent journellement. » C'est le frère du comte d'Oeyras » qui dirige ces travaux, quoique » prêtre et principal de la patriar» cale. Le comte ne se fie qu'à ses » proches (6). Les ministres étran» gers se réunissent chez la comtes» se. Il s'y trouve presque toujours: » on y joue; mais pas un mot d'af» faires, et encore moins de nou» velles. » Peu après l'expulsion des Jésuites (en 1759), Carvalho avait renvoyé le nonce (le cardinal Acciaiuoli), et entièrement rompu avec le pape Clément XIII, sur ce motif que le bref de sa Sainteté, de janvier 1759, portant approbation et confirmation de l'institut des Jésuites, était une insulte à S. M. T. F. La rupture dura plusieurs années; et, pendant sa durée, le comte d'Oeyras s'occupa beaucoup d'attaques contre la juridiction pontificale. Les Giannoni, les Fra-Paolo, devinrent sa lecture favorite. Nourri de leurs doctrines, il publia un manifeste pour établir une distinction des puissances temporelle et spirituelle, tellement que la dépendance du chef de l'Eglise devint purement intellectuelle et relative au dogme, mais nullement au droit du culte. Il en avait préparé les matériaux dans un comité composé d'ecclésiastiques et de magistrats, et réuni chez le patriarche, qu'il avait persuadé, ou du moins intimidé. Au reste, tout le mouvement que se donnait le comte d'Oeyras contre le bref approbatif de l'institut, avait surtout les Jésuites pour objet (7). Les dispositions

(5) Ce seigneur avait déjà été l'objet du ressentiment du comte d'Oeyras. M. Link, dans son Voyage en Portugal, rapporte à ce sujet l'anecdote qui suit: « Lors du tremblement de terre de Lisbonne, une maison située près l'*église* de Sainte-Madelène, qui appartenait au comte d'Oeyras, était restée intacte; le roi parla de ce fait à la cour, comme d'une preuve que son ministre était protégé du ciel. Un des premiers gentilshommes, le comte d'Obidos, remarqua que la *rua suja* (littéralement *rue de boue*), habitée par les filles publiques, avait eu le même bonheur. Il paya son imprudence par une prison de plusieurs années. »

(6) Son autre frère, dom Francisco, ex-gouverneur du Maragnon, qu'il s'était fait adjoindre, en juillet 1759, était devenu, en janvier 1762, ministre de la marine.

(7) « Cela est devenu en *lui* une telle passion, » disait le témoin oculaire cité plus haut, *qu'il* ne » peut parler d'autre chose, et qu'il reproche à cette » société tout le mal qui s'est fait, et tout le *bien* » qui ne s'est pas fait. On s'étonne de la contradic» tion *qui se* trouve entre ce qu'il a dit lors de leur » expulsion, et son langage actuel. On doit s'éton» ner aussi de l'infidélité avec laquelle il a fait tra» duire en portugais l'article de la soumission que » doit avoir au conseil du général, un jésuite qui » est forcé d'accepter une prélature. Ce qui marque

hostiles que montrait déjà contre eux le ministre français, duc de Choiseul, valurent à la France quelques bons procédés de la part du ministre portugais, et ne furent pas sans influence sur l'espèce de tenacité avec laquelle il exigea des réparations de la cour de Londres, pour la violation du droit des gens commise par des bâtiments anglais, qui avaient brûlé, sur la côte de Lagos, plusieurs vaisseaux français aux ordres de M. de La Clue. Les cabinets de Versailles et de Madrid se trompèrent néanmoins, en inférant de la conduite de Carvalho envers l'Angleterre, qu'ils l'amèneraient à une rupture ouverte avec cette puissance. Après la conclusion du pacte de famille, étant pressé d'y faire accéder Joseph, en raison de l'origine commune des maisons de Bourbon et de Bragance, et de renoncer aux liens avec l'Angleterre, en lui fermant les ports, etc., il répondit aux propositions des deux ambassadeurs O'Dunne et Torrero : *Que le roi son maître vendrait jusqu'aux tuiles de son palais, plutôt que de subir des conditions aussi humiliantes.* Les ambassadeurs d'Espagne et de France quittèrent Lisbonne, et la guerre commença. Le comte d'Oeyras, qui s'était assuré de l'assistance britannique, crut pouvoir braver deux grandes puissances, quoique l'état militaire portugais ne lui permît pas de faire la guerre. Il fut au reste mieux servi par l'imprévoyance et l'incurie du général espagnol que par la force et l'habileté des armes portugaises. Il avait cependant appelé un étranger capable, le comte de La Lippe-Buckebourg. Mais le royaume était, pour ainsi dire, sans troupes, sans officiers, sans armes, sans places-fortes, sans magasins; il ne pouvait espérer d'être secouru à temps par les Anglais. Il fallut donc toutes les lenteurs et les incroyables dispositions de l'armée espagnole, pour qu'elle manquât sa conquête, et que le Portugal fût sauvé sans avoir été défendu. Le comte de La Lippe, avant de combattre, voulut réorganiser l'armée, et la mettre sur un pied plus respectable; mais il fut peu secondé par Carvalho, qui, n'ayant aucune connaissance de la guerre, ne voyait, dans le militaire, qu'un instrument de sa politique. Cette réforme à peine ébauchée, la paix fut conclue; et le ministre fit remercier le général étranger, dont il craignait que les plans d'amélioration et le crédit naissant ne pussent nuire à sa propre faveur (8). Jaloux de tenir l'armée dans sa dépendance, il se serait bien gardé de laisser à son chef trop d'autorité; et, s'il ne mit pas la profession militaire plus en honneur, ce fut parce qu'il avait peur que la noblesse ne l'embrassât, et n'y acquît une grande influence.

» encore sa préoccupation, c'est la chaleur avec la-
» quelle le comte d'Oeyras soutient le prétendu mi-
» racle opéré à Madrid, sur une demoiselle, par la
» signature de l'évêque d'Osma, Jean Palafox, grand
» ennemi des Jésuites. On a fait imprimer, comme
» chose très-intéressante pour le gouvernement, l'ex-
» trait de la dépêche de l'ambassadeur de Portugal
» en Espagne, relatant ce prétendu miracle. Le comte
» d'Oeyras l'a reçue avec plus de plaisir que si elle
» eût annoncé la prise de Rio-Grande. C'est une
» vraie manie en lui; et il néglige les affaires les
» plus importantes de l'état, pour lire tous les livres
» qui y ont rapport. Il ne songe à attaquer et à
» mortifier la cour de Rome, qu'en proportion de
» l'attachement qu'elle témoigne pour cette société. »

(8) Le comte de La Lippe avait été fait maréchal-général attaché à la personne du roi (*marechal general junto a persona*); grade reputé si considérable en Portugal, qu'il n'a été conféré depuis qu'au duc d'Alafoens, et récemment au général Beresford. Le comte de La Lippe revint encore à Lisbonne, en 1766. C'est une chose étrange, que, depuis l'établissement de la maison de Bragance jusqu'à nos jours, les armées portugaises aient été le plus souvent commandées par des généraux étrangers. Le fameux Schomberg fut un des premiers appelés, et, depuis les Maclean, les Beresford, etc.

Ses idées étant tournées vers la prospérité commerciale, son activité s'attacha davantage au rétablissement de la marine. Il appela des étrangers, et particulièrement des Anglais et des Français, pour enseigner la navigation et la construction des vaisseaux à un peuple qui, deux siècles auparavant, avait été le souverain des mers. Il mit d'ailleurs le pavillon portugais à l'abri des insultes des Algériens; en sorte qu'en peu d'années, la marine se ressentit de ses vues régénératrices. En autorisant la navigation des particuliers, sans convoi; en créant les compagnies de Fernambouc, de Para et de Maragnon, il augmenta la culture et les établissements du Brésil et des autres colonies. Avant lui, les principales productions du Brésil consistaient en bois de teinture, en diamants et en métaux extraits de ses mines. Les plantations de sucre, de coton, de riz, d'indigo, de café, de cacao, n'existaient pas: il les introduisit au Brésil (9). Aujourd'hui, et même sous son ministère, les produits se sont élevés à plusieurs millions. Il eût réellement mérité l'amour et la reconnaissance des Portugais, s'il se fût borné à ces soins, ainsi qu'à rendre le commerce et l'industrie de la métropole plus étendus et plus avantageux à la nation; mais, au milieu de travaux qui semblaient avoir pour but la prospérité de l'état, Carvalho laissait dominer sa pensée par le desir d'assouvir ses haines et sa cupidité. Dans toutes les mesures qu'il ordonnait, il n'avait ou ne paraissait avoir en vue que son intérêt, sa vengeance, et l'augmentation de sa puissance. Créait-il des compagnies financières ou commerciales; il y prenait un grand nombre d'actions. Faisait-il arracher une partie des vignes du royaume; on était, d'après son caractère, autorisé à penser que c'était pour donner plus de valeur à celles qu'il possédait. Poursuivait-il un grand, faisait-il prononcer, par le roi ou par les tribunaux, la confiscation des biens des proscrits; c'était avec le dessein de s'approprier leur fortune. D'ailleurs, à l'exemple de Richelieu, il ne frappait que les têtes les plus élevées. Il poussait le despotisme jusqu'à empêcher les mariages que les familles des *Fidalgos* projetaient entre elles; il refusait aux enfants les titres de leurs pères, qu'ils ne pouvaient porter sans l'autorisation du souverain: en un mot, la destruction ou l'humiliation de ses deux ennemis principaux, les Jésuites et les grands, furent constamment le mobile et l'objet de sa politique, tant intérieure qu'extérieure. Non content d'avoir expulsé les premiers du Portugal, il leur fit la guerre à outrance au dehors jusqu'à leur entière extinction. Ce fut pour atteindre ce but, qu'il montra au duc de Choiseul une sorte de velléité de favoriser le commerce français aux dépens des Anglais (10); et qu'il se rapprocha de la cour de Rome (en 1768), dès qu'il crut entrevoir que le pape Clément XIV serait moins porté que son prédécesseur pour la

(9) En 1772, on envoya à Lisbonne, comme premiers produits, dix livres de coton. En 1806, il sortait du Brésil, pour les ports de la métropole, 130 à 140 mille balles de coton de 4 arrobes chacune. En 1772, les détracteurs de Pombal se moquaient de la construction des vastes magasins des Indes, qu'il faisait élever sur la place du commerce, à Lisbonne: en 1806, ces magasins étaient insuffisants pour y placer les cotons, cafés, sucres et indigos, venus du Brésil.

(10) Cette velléité dura peu: en 1772, il chargea d'entraves et de prohibitions le commerce de la France, et nia qu'il eût promis aux négociants français un traitement égal à celui dont jouissaient les négociants des îles Britanniques.

Société. Il fit rendre des honneurs extraordinaires au prélat Conti, nonce du nouveau pape, à son arrivée en juin 1770. Ces honneurs n'empêchèrent pas les restrictions qu'il mit à la juridiction du nonce; et le pape lui-même consentit au sacrifice des droits les plus chers de la sienne, en faveur d'une réconciliation désirée par les deux souverains. Dans sa joie, Joseph créa Carvalho, marquis de Pombal (17 septembre 1770). Cette dignité le plaçait dans les rangs de la plus haute noblesse. Il est bon de remarquer que, malgré sa passion contre les grands, qui n'était sans doute au fond qu'une envie déguisée, il n'y eut point de moyens que Carvalho n'employât, point d'obstacles qu'il n'essayât de vaincre, pour s'allier aux premières maisons du royaume (11). En janvier 1770, il avait fait nommer son fils aîné président du sénat; et, dans le même temps, son frère Paul, qui était déjà grand-inquisiteur, avait été élevé au cardinalat; en sorte que toutes les grâces et tous les honneurs se cumulaient sur sa famille. Une des opérations auxquelles le marquis de Pombal sembla mettre le plus d'importance, fut la réforme de l'université de Coïmbre. Dans un ouvrage qu'il fit publier sur cette université, il imputait aux Jésuites un grief assez étrange: c'était celui de la décadence des sciences et des beaux-arts, qui y florissaient avant eux. Après avoir ainsi préparé l'opinion du public, il se fit revêtir, par le roi, du titre de lieutenant-général pour cette réforme; et, suivi d'un cortége nombreux et brillant, il se rendit à Coïmbre, le 15 septembre 1772. Il changea plusieurs professeurs, ainsi que le système général des études, donna de nouveaux statuts, assigna une sorte de prééminence aux sciences physiques et mathématiques, appela à grands frais des savants étrangers pour les enseigner, et fit augmenter la dotation et les priviléges de l'université. On ne peut nier que cette réforme, et l'établissement des écoles publiques dans tout le royaume, n'aient mérité au marquis de Pombal les éloges des nationaux, comme ceux des étrangers. Ce fut peu de temps après, qu'il fit construire le célèbre canal d'Oeyras, le seul monument de ce genre que possède le Portugal. Bien que ce canal, creusé aux frais du roi, eût été conçu dans l'intérêt du ministre pour l'exportation de ses vins, on ne doit pas moins le regarder comme une entreprise utile au pays. Il fit aussi, vers cette époque, rendre divers édits que réclamait l'humanité en faveur des débiteurs reconnus insolvables, et des propriétaires dépossédés par la fraude et l'injustice. D'autres lois pour l'introduction de quelques changements dans la forme du gouvernement des établissements portugais des Indes orientales, et pour la destruction des entraves apportées à la vente et à la sortie du tabac; enfin les encouragements donnés à l'école de commerce, fondée en 1765, et les ressources qu'offrit à l'industrie la paix conclue en cette même année

(11) Il maria une de ses filles avec le comte de Sampayo, et une autre avec D. Antoine de Saldanha d'Oliveira. Il fit épouser, en 1764, Mlle. de Menezes, à son fils aîné; ce qui lui valut la grandesse, l'excellence et le titre de comte: il usa également de son crédit pour marier au deuxième de ses fils l'unique héritière des deux maisons de Souza-Coutinho et des comtes d'Alva. Mais cette jeune dame, fille du comte de Souza, ambassadeur en France depuis 1764 jusqu'en 1792, ayant refusé de vivre avec un mari qui lui était imposé de la sorte, le comte d'Oeyras fit casser le mariage au bout de quelques années, et la comtesse de Souza fut enfermée dans un couvent, jusqu'à la mort de Joseph Ier. Ce même fils, crée depuis comte de Redinha, épousa ensuite une demoiselle de Tavora, dont les parents avaient été dévoués à l'infamie par Carvalho.

avec la cour de Maroc, furent bien reçus de la nation. L'ouverture d'un établissement précieux à l'humanité et à la religion, le grand hôpital, auquel il avait affecté l'ancienne maison conventuelle des Jésuites, eut lieu en avril 1775; et peu après (le 6 juin), il ordonna l'inauguration de la statue équestre qu'il avait fait ériger à son maître, à son bienfaiteur, sur la place du commerce. Parmi les ornements qui décoraient le piédestal, on voyait un superbe médaillon représentant le favori. Rien ne manquait à son ambition; et il semblait vouloir regagner l'affection et l'estime de ses concitoyens. Les différends qui s'élevèrent entre l'Espagne et le Portugal, dans leurs possessions d'Amérique, au commencement de 1775, prirent, en 1776, de fâcheux développements. Dès 1770, les Portugais avaient dépassé le Rio-Grande, qui formait la limite des territoires respectifs, et établi des postes sur celui d'Espagne. De là des plaintes de la part de la cour de Madrid, des promesses de restitution de la part de celle de Lisbonne. Les empiètements continuèrent: on voulut les empêcher; et à la suite de promesses faites et violées par l'artificieux marquis de Pombal, on en était venu à des hostilités. L'île Sainte Catherine et la colonie du Saint-Sacrement tombèrent au pouvoir des Espagnols. Le caractère haineux et tracassier de Pombal, auteur secret de ces entreprises, son obstination, son mépris pour les Espagnols, et surtout pour le marquis de Grimaldi, ministre principal, peuvent seuls expliquer une conduite qui devait lui rendre nécessaire l'alliance des Anglais, dont cependant il paraissait fatigué. Ce n'est que dans ses passions qu'on peut chercher la clef de ce problème; car, dans l'embarras où l'insurrection des colonies américaines de l'Angleterre allait mettre cette puissance, il était souverainement impolitique de provoquer une rupture avec l'Espagne, d'exciter le ressentiment de la France, et d'aliéner entièrement du Portugal l'affection de la maison de Bourbon. C'est cependant ce que fit l'imprudent Pombal, qui ne cessait d'armer et de fomenter la guerre, pendant qu'il invoquait la médiation de la France, et qu'il proposait même l'ouverture d'un congrès à Paris. Il n'est pas difficile d'apprécier les conséquences funestes que son système aurait eues pour sa nation, si la mort de Joseph Ier. n'eût mis fin à la guerre. Dès 1774, la santé de ce prince commençait à décliner, et avec elle le crédit du premier ministre. La reine, qui avait regagné sur l'esprit du roi une partie de l'ascendant que la faveur du marquis lui avait fait perdre, profitait de l'état de maladie de ce monarque pour éloigner de lui Pombal. Plusieurs fois, elle le lui fit signifier par son gendre, l'infant dom Pedre, qu'au temps de sa puissance l'orgueilleux favori avait abreuvé d'humiliations; en sorte que, même avant la déclaration de la régence de la reine, qui fut publiée le 4 décembre 1776, il ne lui était plus permis de voir le roi. On a prétendu que, pour conserver le pouvoir, il avait donné à Joseph le conseil d'abdiquer en faveur de son petit-fils, qu'il avait pris soin d'entourer, soit pour son service, soit pour son éducation, de personnes dont, comme ministre, il disposait uniquement. Mais il n'était pas présumable que la princesse du Brésil, héritière présomptive de la couronne, renonçât à un droit qui

lui appartenait, en faveur d'un enfant hors d'état de régner par lui-même, et qui serait gouverné par Pombal. Lors même que le caractère doux et timide de la princesse ne lui eût pas permis de réclamer ses droits, la reine les eût défendus avec courage. Dès qu'elle fut déclarée régente, elle annonça l'intention formelle de jouir de toute son autorité; et, après la mort de son mari, arrivée le 24 février 1777, elle se hâta de prévenir sa fille contre les artifices de l'adroit Pombal. Celui-ci avait su se ménager de loin le moyen de se rendre nécessaire, en concentrant dans ses mains le secret des affaires importantes. Aussitôt que Joseph fut mort, le ministre fit offrir ses services à la jeune reine; mais la reine-mère, qui sentait que quelques conférences suffiraient à cet ambitieux pour acquérir du crédit sur sa fille, demanda à celle-ci si elle comptait garder Pombal dans le ministère : « *Il faudra bien le renvoyer*, » répondit la timide Marie, *puisque* » *tout le monde le juge ainsi.* — *En* » *ce cas, évitez donc de travailler* » *une seule fois avec lui.* » Dès ce moment, on dut penser que la disgrace de Pombal ne tarderait pas à éclater. On lui fit essuyer mille dégoûts; ses créatures furent destituées, et allèrent, dans l'exil ou dans les prisons, prendre la place des nombreuses victimes de sa haine et de son despotisme; lui-même, forcé de donner sa démission, le 4 mars, huit jours après la mort de Joseph, put, avant de se rendre au lieu de sa retraite, voir arracher son propre médaillon du piédestal de la statue de son maître. Il fut loisible à tous les sujets portugais d'écrire contre son administration : on lui fit son procès. Dans les interrogatoires qu'il subit devant les juges envoyés par la reine, il se retrancha toujours derrière la volonté du feu roi. *Le roi le voulait ainsi; je n'ai fait qu'exécuter ses ordres.* Telles étaient ses réponses. Il fut condamné; mais, par un édit du 16 août 1781, la reine lui fit grâce, et se contenta de l'exiler à vingt lieues de la cour, en lui permettant de garder sa fortune, qui allait à trois cent mille francs de revenus. Il mourut à Pombal, lieu de son exil, le 8 mai 1782. Ce ministre, qui eut la prétention de jouer en Portugal le rôle du cardinal de Richelieu, n'en possédait ni le génie ni les vues politiques. Comme Richelieu, il apesantit un joug de fer sur les grands, et créa un gouvernement ministériel. Mais le ministre de Louis XIII ne puisa que dans l'intérêt de l'état, et non dans une basse jalousie, les règles de sa conduite envers les grands vassaux de la couronne. Sa politique à l'égard de la maison d'Autriche et de ses alliés, fut toujours forte et constante : celle de Pombal à l'égard de l'Espagne et de la France, fut équivoque et incertaine. Il hésita long-temps avant de refuser son accession au pacte de famille, et ne fut probablement retenu que par des considérations personnelles : une des principales, dit-on, fut la crainte de perdre sa place, par suite de l'influence que devait donner à la reine l'alliance du roi d'Espagne, son frère. Comme administrateur, il voulut s'affranchir du despotisme mercantile de l'Angleterre; mais sa politique timide le maintint sous le joug de cette puissance. Il fit éprouver des tracasseries aux négociants anglais et à la factorerie. Le traité de 1703, auquel Methuen a donné son nom, reçut bien des atteintes; mais il s'arrêtait aux

premières réclamations du cabinet de Saint-James, se gardant bien de pousser les choses jusqu'aux bornes d'une rupture. Le commerce fut sa grande affaire : aussi les négociants du pays portent encore son nom jusqu'aux nues, et lui ont décerné le titre de *Grand*. Sans doute, il possédait des qualités éminentes, qui malheureusement furent ternies par des vices odieux. S'il manquait de génie et de grandes vues politiques, il avait, ce qui mène plus sûrement au succès, une ténacité que rien ne rebutait, une force de caractère capable de surmonter tous les obstacles. A la vérité, il était peu difficile sur les moyens d'arriver à son but. Né avec des passions violentes, la souplesse (12) et la dissimulation étaient néanmoins ses ressources les plus habituelles; ce qui prouve qu'il savait prendre beaucoup sur lui-même. Il était d'une excessive politesse (13), et en même temps susceptible de haines implacables. Quiconque s'opposait à ses résolutions, trouvait en lui un ennemi irréconciliable. Cruel et raffiné dans sa vengeance, il ourdissait de longue main la ruine de ses adversaires. Il formait de grands plans, et s'occupait en même temps de petites choses. Il interrompait la rédaction des plus sages ou des plus utiles ordonnances, pour donner un édit sur la vente des marrons, ou pour changer la formule de permission pour les chevaux de poste : il avait la manie des réglements. Travailleur infatigable, il dînait seul et avec avidité; de fréquentes indigestions ne l'empêchaient pas de jouir d'une santé robuste. Dans sa jeunesse, il était un des beaux hommes de son temps. Sa taille était haute, son air noble, sa force prodigieuse. Il avait d'ailleurs l'abord facile, agréable, et parlait avec aisance le français, l'anglais, l'allemand et l'italien. Les connaissances qu'il avait acquises dans ses voyages, rendaient, lorsqu'il le voulait, sa conversation intéressante. Il plaisait beaucoup aux étrangers qui n'avaient rien à traiter avec lui : mais les ambassadeurs finissaient par démêler à travers ce vernis de politesse et de formes séduisantes, la duplicité et le manque de foi qui faisaient la base de sa politique. Les artistes étaient pour lui, parce qu'il les protégeait, qu'il encourageait les arts d'agrément comme les arts utiles; mais, manquant lui-même de goût, il ne pouvait leur en donner. Les poètes et les écrivains du jour brûlaient pour lui leur encens : il ne les estimait pas. Il désirait si peu que les lumières de l'esprit *pénétrassent* dans sa patrie, qu'il alla jusqu'à empêcher la poste d'arriver des pays étrangers plus d'une fois par semaine, et à ne pas permettre qu'un ouvrage périodique s'établît à Lisbonne (14). Voilà cependant l'homme que nos philosophes modernes ont proclamé leur adepte! Il est vrai qu'il persécuta le clergé et les moines, qu'il les appelait *la vermine la plus dangereuse qui puisse ronger un état*, qu'il fit traduire et répandre les œuvres de Voltaire, Rousseau, Diderot, etc. Mais celles de Raynal furent brûlées

(12) Après sa disgrace, l'évêque de Coimbre, qu'il avait fait arrêter au temps de sa puissance, et enfermer dans un cachot souterrain, pour avoir publié sans approbation un mandement contre les mauvais livres venant de l'étranger, et entre autres la *Pucelle* de Voltaire, eut occasion, en faisant une visite diocésaine, de passer par Pombal. Le marquis demanda à le voir, et se jeta plusieurs fois à ses genoux.

(13) S'il rencontrait dans la rue un ambassadeur étranger, il faisait arrêter sa voiture, jusqu'à ce qu'il l'eût vu continuer sa marche.

(14) Ce n'est que depuis le mois d'avril 1778 qu'une gazette parut deux fois par semaine.

par son ordre, en 1773. Il se servit de l'inquisition pour ses vengeances; il fit même donner le titre de *majesté* à ce tribunal, qu'on lui entendit vanter lorsqu'il eut fait substituer son frère, Paul Carvalho, au frère du roi, dans la place de grand-inquisiteur: enfin, comme on l'a vu, cet adepte de la philosophie ne craignait pas, en haine des Jésuites, d'accréditer un miracle, et se serait bien gardé, dans ses disputes avec la cour de Rome, d'invoquer l'autorité de notre Bossuet et des savants défenseurs de nos libertés. Concluons-en que, sans plan fixe, sans système, sans autres principes arrêtés, dans sa conduite et dans la direction de sa politique intérieure, que son propre intérêt, il ne persécuta les prêtres et les grands, que parce qu'il y voyait un moyen de fonder sa puissance et de la maintenir. Comme homme d'état, sa réputation ne peut laisser d'honorables souvenirs; car il attaqua les institutions qui soutiennent et conservent les empires. Comme administrateur, tout, en Portugal et au Brésil, rend encore témoignage de ses vues et de sa capacité. Mais on pourrait dire de lui que *ce qu'il fit de bien, il le fit à coups de hache*, et avec la violence de son caractère. Voici le jugement qu'en porte le comte de Hoffmansegg: « Si » l'on demande, dit ce voyageur, » ce que fit Pombal, la réponse ne » peut être en général qu'avantageu- » se pour lui; si l'on demande com- » ment il le fit, la réponse ne pourra » être que défavorable pour cet hom- » me trop puissant. » On a publié plusieurs ouvrages sur le marquis de Pombal, entre autres, en 1784, des *Mémoires* en 4 vol. in-12 (15); il y est traité avec une extrême sévérité: il ne l'est pas moins dans un autre ouvrage, en un vol. in-12, qui fut donné dans la même année, sous le titre d'*Anecdotes du ministère de Sébastien-Joseph Carvalho, comte d'Oeyras, marquis de Pombal.* Enfin, en 1788, on vit paraître 4 vol. in-12, sous le titre d'*Administration de dom Sébastien-Joseph Carvalho*, etc., contenant son apologie sur tous les points. Il n'y a d'ailleurs pas de livre moderne sur le Portugal, où il ne soit parlé de ce ministre. G—R—D.

POMERANCE (Christophe Roncalli, surnommé le chevalier Dalle), peintre toscan, naquit à Volterra, en 1552, et fut élève de Nicolas Circignano, son compatriote. Il travailla long-temps sous ce maître, qui le payait peu. C'est à son exemple qu'il apprit à se faire aider par de nombreux élèves, et à se contenter aussi d'ouvrages médiocres: mais, lorsqu'il exécutait lui-même, il savait se montrer excellent artiste. Le seul défaut qu'on puisse lui reprocher, c'est de se ressembler à lui-même, et de prodiguer les visages ronds et vermeils. Son dessin est un mélange du faire florentin et romain. Dans ses fresques, il emploie un coloris vif et brillant: dans ses tableaux à l'huile, au contraire, il aime les teintes simples et reposées; et il sait les accorder par un ton général plein d'harmonie et d'égalité. Il les orne volontiers de paysages; partie dans

(15) Ce livre est une traduction (attribuée à Gattel) de la *Vita di Seb. Gius. di Carvalho*, etc. (Florence), 1781, 4 vol. in-8°., dont on connaît deux versions allemandes; l'une par Jagemann, Dessau, 1782, 2 vol. in-8°., l'autre anonyme, imprimée à Leipzig, en 5 vol. L'ouvrage ne va pas au-delà de 1773. On doit y joindre les remarques données par le P. Anselme Eckart, jésuite, dans le *Journal* de Murr (tom. XII, p. 286-299), et les observations publiées par J. A. de Junk, dans l'*Historischen Portefeuille* de 1783, tomes I et II.

laquelle il paraît aimable, quoiqu'étudié. Parmi ses meilleures productions, on cite à Rome, la *Mort d'Ananie et de Saphire*, qu'on voit à la Chartreuse, et qui a été copiée en mosaïque pour l'église de Saint-Pierre. Plusieurs autres mosaïques de la même église ont été exécutées d'après ses cartons. Dans l'église de Latran, le *Baptême de Constantin* est une de ses grandes compositions. Un de ses ouvrages capitaux est la coupole de Lorette, qu'il avait enrichie de nombreuses figures, que le temps a endommagées, à l'exception, toutefois, de quelques *Prophètes*, qui sont du style le plus grandiose. Dans le trésor de la même église, il exécuta un grand nombre de peintures représentant l'*Histoire de la Vierge*: toutes ne sont pas également heureuses, et elles pèchent, en général par la perspective. C'est à la protection du cardinal Crescenzi, qu'il dut ces travaux importants. Il avait pour compétiteurs le Caravage et le Guide. Le premier se vengea de n'avoir pas été préféré, en faisant tailler la figure de Roncalli, par un spadassin; l'autre en tira une plus noble vengeance et la seule que devait se permettre un artiste de génie. Il peignit plusieurs tableaux qui prouvèrent que c'était à tort qu'on l'avait subordonné à Roncalli. Après ces travaux, ce dernier artiste fut appelé dans toutes les villes de la marche d'Ancone: aussi y trouve-t-on un grand nombre de ses tableaux. On voit, aux Ermites de San-Severino, un *Noli me tangere*; à Ancone, un *Saint Augustin* et un *Saint François en prière*; et à Osimo, une *Sainte Palatia*, dans l'église de ce nom: ils peuvent être mis au rang de ses peintures les plus soignées. La meilleure, peut-être, de toutes ses fresques, est celle qui représente le *Jugement de Salomon*, dans le palais Galli, à Osimo. Il savait varier sa manière avec habileté; et l'on a de lui à Ancône, une *Épiphanie*, qui semble un tableau de l'école vénitienne. Il eut d'habiles élèves, parmi lesquels, les plus célèbres sont Gaspar Celio, et surtout le marquis Jean-Baptiste Crescenzi. Le cardinal du même nom fut son protecteur constant, et lui fit obtenir, du pape Paul V, le titre de chevalier de l'ordre du Christ. Le marquis Vincent Giustiniani, qui estimait son talent et sa personne, le conduisit avec lui en Allemagne, en Flandre, en Hollande, en France, en Angleterre, et dans une grande partie de l'Italie, entre autres, à Venise; et l'artiste sut mettre à profit ce qu'il avait vu dans ses voyages. Ses ouvrages lui procurèrent une fortune considérable. Il mourut à Rome, le 14 mai 1626. L'académie de peinture, dont il avait été membre, conserve avec soin son portrait. P—s.

POMERANCIO. *V.* CIRCIGNANO.

POMET (PIERRE), droguiste, né à Paris, en 1658, se livra, dès son enfance, au commerce, et après avoir achevé son apprentissage, visita l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande. Il acquit, dans ces différents voyages, une connaissance parfaite des substances médicales; et ayant ouvert un magasin de drogues à Paris, il fit, en peu de temps, une fortune considérable. Ses talents et sa probité lui méritèrent l'estime des plus habiles médecins; et ce fut d'après leur invitation qu'il se chargea de faire, au Jardin des Plantes, la démonstration des drogues qu'il avait rassemblées à grands frais de tous les pays avec lesquels la France entretenait alors des rela-

tions. Pour faciliter les progrès des amateurs qui suivaient ses leçons, il publia le *Catalogue* des drogues simples et composées qui formaient sa collection (1); et il s'occupait de la description des raretés de son cabinet, quand il mourut, à l'âge de 41 ans, le 18 novembre 1699, le jour même que fut expédié le brevet d'une pension, que Louis XIV lui avait accordée en récompense de ses services. Pomet est auteur de *l'Histoire générale des drogues, traitant des plantes, des animaux et des minéraux*, etc., Paris, 1694, in-fol. avec plus de 400 figures. Malgré l'approbation que les premiers médecins s'empressèrent de donner à son ouvrage, Pomet ne l'aurait point encore publié, s'il ne se fût aperçu qu'on lui avait enlevé plusieurs de ses notes et de ses dessins. Il traduisit devant les tribunaux les personnes qu'il soupçonnait coupables de cet abus de confiance : mais le Châtelet jugea que le vol était une *bagatelle;* et il ne put pas même obtenir la restitution qu'il réclamait (*V.* la *Préface*, page 2). L'ouvrage de Pomet, malgré quelques inexactitudes, était le traité le plus complet et le meilleur qui eût encore paru sur la matière médicale; aussi fut-il très-bien reçu : il a été traduit en allemand, Leipzig, 1717, in-fol.; et en anglais, Londres, 1712, 1725, in-4°. — Joseph Pomet, son fils, apothicaire des hôpitaux de Paris, en a donné une édition augmentée, sous ce titre : *Histoire générale des drogues simples et composées*, Paris, 1735, 2 vol. in-4°. Les curieux recherchent l'édition de 1694, parce que les gravures en sont plus belles ; mais l'ouvrage n'est plus consulté, parce que l'on puise des connaissances plus étendues et plus exactes dans la *Matière médicale* de Garsault, et surtout dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*. W—s.

POMEY (François), grammairien, né, en 1618, dans un village du comtat Venaissin, embrassa jeune la règle de saint Ignace, et professa les humanités et la rhétorique dans différents colléges. Il remplit ensuite, pendant neuf ans, les fonctions de préfet des classes à Lyon, et mourut en cette ville le 10 novembre 1673. On a de lui : I. Un petit *Traité des particules latines*, en forme de dictionnaire, Lyon, 1655, in-24. M. Galland (de la Tour) en a donné une nouvelle édition, revue avec soin, et mise dans un meilleur ordre, Paris, 1821, in-18. II. *Pantheum mythicum seu fabulosa deorum historia*, ibid., 1659, in-8°. Ce traité de mythologie est estimé; la meilleure édition est celle qu'a publiée Sam. Pitiscus, Utrecht, 1697, in-12, fig.; réimprimée six fois, jusqu'en 1741. Il a été traduit en français par Thenard, sous ce titre : *Méthode pour apprendre l'histoire des anciennes divinités du paganisme*, Paris, 1715, in-12. Tooke en a publié une traduction anglaise, mais sans nommer l'auteur. III. *Libitina sive de funeribus*, Lyon, 1659, in-12. Ce livre, qui est assez curieux, n'a pas eu le même succès que le précédent. Dans la préface, le P. Pomey annonce le projet de traiter successivement, des prêtres et des sacrifices des anciens; de leurs magistrats; des mariages, des jeux et des fêtes, etc.: mais aucun de ces ouvrages n'a paru. IV. *Dictionnaire français et latin*, ibid., 1664, in-4°.; réimpri-

(1) *Droguier curieux* ou *Catalogue des drogues simples et composées*, Paris, 1695, in-8°. Il en parut un extrait, en 1697, in-12; mais l'ouvrage a été réimprimé en entier, en 1709, in-8°.

mé plusieurs fois sous le titre de *Dictionnaire royal*, parce que la première édition avait été dédiée au Dauphin : il a été effacé par le Dictionnaire du P. Joubert (*V.* ce nom). V. *Flos latinitatis*, ibid., 1665, in-12 : par une allusion puérile à son nom, le P. Pomey avait d'abord intitulé cet ouvrage, *Pomarium* ou *Pomariolum*. C'est, selon le P. Colonia, un assez bon extrait du *Thesaurus* de Robert Estienne. VI. *Indiculus universalis* ou l'*Univers en abrégé*, ibid., 1667, in-12. Ce petit répertoire français-latin des mots les plus usuels, rangés par ordre de matières, était un manuel commode pour les élèves des Jésuites, qui voulaient que dans leurs colléges on ne parlât que latin. Le *Nomenclator* de Junius offrait le même résultat, d'une manière plus complète; et le *Janua linguarum* de Comenius avait, de plus, l'avantage de présenter des phrases entières, et non des mots isolés : mais on jugea que ces deux ouvrages d'auteurs protestants ne devaient pas être mis entre les mains des écoliers catholiques. L'*Indiculus* a été publié en quatre langues, par G. M. König, Nuremberg, 1671, 1698, 1709, in-8°. Ce livre peut encore avoir son utilité; il a été adopté, dans divers colléges d'Italie et d'Allemagne : l'abbé Dinouart l'a refondu, et en a donné une édition corrigée et augmentée, Paris, 1756, in-12 (*V.* Dinouart). VII. *Colloquia scholastica et moralia*, Lyon, 1668, in-12. VIII. *Novus rhetorices candidatus*, ibid., 1668, 1736, in-12. Ce traité de rhétorique est très-médiocre; le P. Jouvanci en a vainement donné une édition augmentée, Paris, 1712 : il est abandonné depuis long-temps. On a encore du P. Pomey un *Catéchisme théologique*, traduit en italien (Venise, 1752), avec le texte français; et quelques ouvrages ascétiques, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. soc. Jesu.* W—s.

POMIS (David de), écrivain hébreu, né à Spolète, en 1525, nous apprend dans une préface, qu'il était de la célèbre famille de Pomi, de la tribu de Juda, l'une des quatre qui échurent en partage à l'empereur Titus, et qui furent amenées captives à Rome. Il reçut de son père et d'Ézéchiel Alatino, fameux médecin de Todi, les éléments de l'art de guérir. En 1545, il alla se perfectionner à Pérouse, sous un habile professeur, et y prit le degré de docteur en philosophie et en médecine. Brûlant du desir d'exercer son état, il s'établit à Magliano, capitale de la Sabine, durant cinq années. Il servit aussi, pendant cinq ans, le comte Nicolas Orsini, et le prince Sforze pendant trois. Il partit ensuite pour Rome, où il fut bien accueilli du pape Pie IV, auquel il adressa un discours latin, devant un nombreux auditoire, composé de princes et de cardinaux. Malheureusement pour Pomis, ce pontife mourut au bout de huit jours, et fut remplacé par Pie V, qui renouvela les décrets de Paul IV contre les Juifs, et contraignit David de Pomis de se retirer à Ancone. De nouveaux malheurs l'obligèrent de chercher un asile à Venise. Il y fit imprimer ses ouvrages, et mourut dans les environs, en 1587, avec la réputation d'un prodige d'érudition rabbinique. On a de cet écrivain : I. *Tzemach David* (Germe de David), Venise, 1587, in-fol., dédié à Sixte Quint. Ce Dictionnaire, dit Richard Simon, a cela de commode, qu'il est rangé sur deux colonnes, dont la

première représente les mots hébreux de la Bible, avec leur signification en latin et en italien ; dans l'autre colonne, sont les mots de l'hébreu des rabbins, auxquels mots il a donné le nom de *dictions étrangères*, pour les distinguer de ceux qui sont purement hébreux : ce qu'il a aussi accompagné d'une interprétation écrite premièrement en hébreu de rabbin, puis en latin et en italien ; de sorte que, par le moyen de ce Dictionnaire, on peut apprendre bien plus aisément le langage des rabbins qu'avec le grand Dictionnaire talmudique - rabbinique de Buxtorf, bien que ce dernier ait plus d'étendue (Supplément aux cérémonies des Juifs, chapitre xv). II. *Enarratio brevis de senum affectibus præcavendis atque curandis*, Venise, 1588, in-4°. Ce livre est si rare, que Bartolocci a douté de son existence. Du reste, il renferme des préceptes excellents pour prévenir les incommodités de la vieillesse, et pour les soulager. III. *De medico hebræo enarratio apologetica*, Venise, 1588, in-4°. L'auteur ne se borne point à faire l'apologie du médecin hébreu ; il écrit encore celle de toute sa nation, d'une manière diffuse, mais intéressante. C'est le plus rare des ouvrages de David de Pomis. L'abbé de Rossi en parle longuement, dans sa *Bibliotheca giudäica anticristiana*, pag. 93, et dans son *Dizionario*. IV. *L'Ecclesiaste di Salomone nuovamente dal testo hebreo tradotto*, Venise, 1571, in-8°. Le texte est accompagné de notes très-savantes. V. *Discorso intorno a l'humana miseria*, Venise, 1572, in-8°. David de Pomis a cherché, dans ce Discours, à se distraire des malheurs domestiques auxquels il était en proie, et à se rendre utile à ceux qui, comme lui, auraient à se plaindre des rigueurs de la fortune. VI. *Brevi discorsi et efficacissimi ricordi per liberare ogni città oppressa dal mal contagioso*, Venise, 1577, in-4°. VII. *Espositioni sopra Job e sopra Daniele*. L'auteur parle du premier de ces ouvrages, dans la Préface italienne du *Tzemach David*, et du second, dans le Discours préliminaire de l'*Ecclesiaste ;* mais ils n'ont jamais été publiés. Basnage attribue à David de Pomis un Traité à la louange de la république de Venise, qui lui avait donné un asile dans ses persécutions, lequel porte pour titre: *Che constituzioni Veneziane sono divine, e promesse da Iddio per bocca del profeta di conservare tal santa republica* (Histoire des Juifs, tome ix, pag. 880). Ce savant hébreu était capable d'avoir fait un éloge aussi emphatique de la constitution Vénitienne, lui qui ne manquait jamais de dédier ses ouvrages à des personnages importants, et de célébrer leurs louanges dans les termes les plus serviles. L—R—E.

POMMERAYE (Jean-François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rouen, en 1617, aimait tellement l'étude, qu'il sacrifia tout à ses goûts, et renonça aux charges de son ordre auxquelles il pouvait aspirer. Il mourut d'apoplexie, en 1687, chez le savant Bulteau, auquel il faisait une visite. Toute sa vie fut occupée des recherches les plus laborieuses : on en trouve la preuve dans ses ouvrages, où l'on remarque plus d'érudition que d'élégance et de critique ; en voici les titres : I. *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Amand et de Sainte-Catherine* de la même ville, in-fol., 1662. II. *Histoire des archevêques*

de Rouen, in fol. ; 1667, elle parut anonyme ainsi que la précédente, mais elle est plus recherchée et plus utile. III. *Histoire de la cathédrale de Rouen*, in-4°. IV. *Recueil des conciles et des synodes de Rouen*, 1677, in-4° : collection qui a été effacée par le bon ouvrage des bénédictins Bellaise et Bessin (1717, in-fol.) V. *Pratique journalière de l'aumône*, en 1 vol. in-12; moins connu que ses ouvrages historiques.

D—B—S.

POMMEREUL (François-René-Jean de), né à Fougères en Bretagne, le 12 décembre 1745, d'une famille noble mais sans fortune, entra dès sa jeunesse, comme officier, dans l'artillerie, où il était colonel en 1785. Il fut, vers ce temps-là, un des examinateurs de Napoléon Buonaparte, à sa réception dans ce corps. Ce fut en 1787 que le ministère l'envoya à Naples pour y organiser l'arme à laquelle il appartenait. Il se trouvait dans ce royaume au moment de la révolution française, et fut inscrit sur la liste des émigrés; sa femme et son fils aîné furent incarcérés, et ses biens vendus. Le roi de Naples voulait le retenir à son service; mais il s'y refusa. Ne pouvant rentrer en France, il alla, en 1796, à Florence, faire quelques réclamations auprès de l'envoyé de la république française. Pendant son séjour dans cette ville, Buonaparte y vint aussi, et lui offrit du service dans son armée : mais Pommereul, qui ne fut jamais d'une humeur très-belliqueuse, quoique, dans la suite, il soit parvenu au grade de général de division, ne crut pas devoir accepter; et ayant obtenu sa radiation de la liste des émigrés, il se rendit à Paris, où il fut employé au comité central d'artillerie. Mis à la réforme, en 1798, il y resta jusqu'au retour de Buonaparte, d'Égypte. A cette époque il fut nommé préfet du département d'Indre-et-Loire; et ce fut dans cet emploi, que, manifestant avec la dernière indécence sa haine pour la religion, il fit circuler, au moment même où son protecteur rétablissait les autels, un Almanach dans lequel tous les noms des saints avaient été remplacés par ceux des philosophes du paganisme et par les figures emblématiques de leurs systèmes. Il affichait, en même temps, le plus honteux cynisme, et faisait lui-même circuler les listes d'athées publiées par Lalande, sur lesquelles il se glorifiait d'être un des premiers inscrits; il y avait même fait porter le cardinal de Boisgelin qui était alors archevêque de Tours. On conçoit combien un pareil scandale, de la part du premier magistrat d'un département, dut causer de rumeur. Le prélat demanda, à plusieurs reprises, qu'on éloignât un tel préfet de son diocèse; mais il ne put y réussir. Ce ne fut qu'après la mort du cardinal, que les plaintes des habitants, relatives à une somme considérable que le préfet avait dû employer à la réparation des routes, amenèrent enfin le déplacement de Pommereul. Ce changement, loin d'être une disgrace, lui valut au contraire une place meilleure, celle de préfet du département du Nord. Il reçut même, quelques années après, le titre de conseiller-d'état, celui de baron; et, dans le mois de janvier 1811, la direction-générale de la librairie. On sait que M. Portalis avait perdu cet emploi pour avoir montré quelque zèle en faveur du pape. Buonaparte n'avait assurément rien de pareil à redouter de la part du successeur qu'il lui donnait; aussi celui-ci a-t-il

dit souvent que c'était par antithèse qu'on l'avait mis à la place de M. Portalis. Il s'attendait en conséquence à la quitter lorsque son maître se réconcilierait avec le pape ; mais, comme le pontife ne cessa pas d'être persécuté tant que dura la puissance de Buonaparte, Pommereul fut directeur-général de la librairie jusqu'à la chute du gouvernement impérial; et, pendant trois ans, il dirigea cette partie importante de l'administration au grand déplaisir de tous les libraires, de la plupart des gens de lettres, et de ceux-là mêmes qui, plus tard, ont fait de lui de fausses et ridicules apologies. Chacun sait que pendant toute la durée de son pouvoir, il ne manqua aucune occasion d'exercer le plus odieux arbitraire, et de faire peser sur une branche de commerce alors très-souffrante, une fiscalité sans mesure, et qui ne tourna pas toujours au profit de l'état. On avait établi, en faveur de son administration, un impôt sur la réimpression des anciens ouvrages; et ce fut principalement aux livres de piété et de saine morale qu'il en fit supporter le poids. Enfin il exerça souvent, contre les gens les plus honnêtes et les plus paisibles, des vexations inutiles, et que ne lui prescrivait pas le despotisme même de Buonaparte. Lorsque la régence, fuyant devant les armées de la coalition, s'éloigna de Paris en mars 1814, Pommereul se réfugia en Bretagne. Remis bientôt de sa première frayeur, il vint à Paris, et se présenta au gouvernement provisoire, pour recouvrer son emploi; mais il ne put l'obtenir, et resta sans fonctions sous le gouvernement royal. Après le 20 mars, il se flatta d'être plus heureux; ses espérances furent encore déçues, par la décision du ministre Carnot, qui, ayant résolu de rendre la presse absolument libre, n'avait pas besoin du plus intolérant inquiteur qu'elle eût jamais trouvé en France. Buonaparte n'abandonna pourtant pas son protégé : Pommereul rentra au conseil-d'état; et il y fut un des signataires de la fameuse délibération du 25 mars, destinée à exclure les Bourbons du trône. Il ne prit guère d'autre part aux événements de cette époque; il fut cependant compris, après le second retour du roi, dans l'ordonnance du 24 juillet, et se vit ensuite obligé de quitter la France par suite de la loi du 12 janvier 1816. Réfugié d'abord à Bruxelles, il fut autorisé à rentrer dans sa patrie en 1819. Il est mort à Paris, le 5 janvier 1823. On s'est étonné qu'un tel homme ait conservé si long-temps des emplois d'une grande importance, sous un gouvernement dont les principes étaient tout-à-fait contraires aux siens; et l'on a attribué la durée de cette faveur à des éloges de la famille de Buonaparte, que le hasard lui avait fait autrefois consigner dans son *Histoire de Corse*. Sans nier que cette considération ait pu contribuer à la persévérance que Napoléon mit à le protéger, nous pensons qu'une cause plus réelle de cette étonnante faveur fut sa soumission absolue aux ordres du maître, et la connaissance parfaite qu'il avait du caractère de ce dernier. Un seul trait fera juger de ce genre de sagacité. A la fin de 1812, des plaintes multipliées étant parvenues à l'empereur, sur les entraves que le directeur de la librairie mettait à la liberté de la presse, il lui envoya, de Moscou, l'ordre d'être moins sévère. Un secrétaire de Pommereul, ayant lu cette dépê-

HIST. DE FRANCE.

Mme. DE POMPADOUR

Boucher pinxt. Landon dirext.

che, lui demanda s'il fallait s'y conformer : « Gardez-vous en bien, » répondit-il; nous perdrions notre » place avant un mois : c'est une pièce destinée au public, et non pas à » nous. » Pommereul a mis au jour un grand nombre de compilations et de traductions oubliées depuis long-temps, et quelques ouvrages de circonstance, qui ne méritent guère plus d'être consultés. Voici la liste des uns et des autres : I. *Histoire de l'île de Corse*, 1779. II. *Recherches sur l'origine de l'esclavage religieux et politique du peuple en France*, 1781. III. *Des chemins, et des moyens les moins onéreux au peuple et à l'état, de les construire et de les entretenir*, 1781. IV. *Manuel d'Epictète, précédé de réflexions sur ce philosophe et sur la morale des stoïciens*, 1783; seconde édition, 1823. V. *Réflexions sur l'Histoire de Russie*, par M. Lévesque, 1783, in-12. VI. *Etrennes au clergé de France*, ou *Explication d'un des plus grands mystères de l'Eglise*, 1786. VII. *Essais minéralogiques sur la solfatare de Pouzzoles*, traduits de l'italien de Breislak, 1792. VIII. *Observations sur le droit de passe, proposé pour subvenir à la confection des chemins*, 1796, in-8°. IX. *Vues générales sur l'Italie et Malte, dans leurs rapports politiques avec la république française, et sur les limites de la France à la rive droite du Rhin*, 1797. X. *Campagne du général Buonaparte en Italie*, 1797, in-8°., ou 2 vol. in-12. XI. *L'Art de voir dans les beaux-arts*, traduit de l'italien de Milizia, 1798, in-8°. XII. *Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie, par Scipion Breislak*, traduits du manuscrit italien, et accompagnés de notes, 1801, 2 vol. in-8°., fig. XIII. *Mémoire sur les funérailles et les sépultures*, 1801. XIV. *Essai sur l'histoire de l'architecture, précédé d'observations sur le beau, le goût et les beaux-arts*, extraits et traduits de Milizia, la Haye, 1819, 3 vol. in 8°. Enfin il a fait tirer à vingt-cinq exemplaires des Imitations de Martial. Il a coopéré à l'*Art de vérifier les dates*, au *Dictionnaire géographique et historique de Bretagne* (*V.* Ogée), au *Dictionnaire des sciences morales, économiques et diplomatiques*; à l'*Encyclopédie méthodique*; à la *Clef du cabinet des souverains*, etc. M. Barbier lui attribue : *Lettre sur la littérature et la poésie italienne*, traduite de Bettinelli, 1778, in 8°. (*V.* Bettinelli.) M—dj.

POMPADOUR (Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de), naquit en 1722. On a souvent répété ce que dit Voltaire, qu'elle était fille d'un fermier de la Ferté sous-Jouarre, qui avait amassé quelque argent à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres; mais on lit aussi, dans une foule d'ouvrages du temps, que cette favorite avait pour père le boucher des Invalides, circonstance qu'elle, son frère et ses amis, peuvent bien avoir cherché à dissimuler. Quoi qu'il en soit, le mari de Mme. Poisson, sa mère, accusé de malversations, fut condamné, et obligé de prendre la fuite. Celle-ci était belle et galante, ce qui a donné lieu à différentes opinions sur la véritable origine de sa fille; elle avait de l'ambition, l'esprit d'intrigue : elle spécula sur la jolie figure de Mlle. Poisson, et soigna beaucoup son éducation, mais lui inspira surtout le goût des arts qui font le plus briller dans le monde. Elle semblait devoir se

contenter d'être parvenue à marier cette fille au sous-fermier Lenormand, seigneur de la terre d'Étioles, qui était le neveu du fermier général Lenormand de Tournehem. On sait que ce dernier était l'amant en titre de Mme. Poisson. Enhardie par son premier succès, elle se mit bientôt en tête de donner pour maîtresse à Louis XV la jeune et jolie Mme. d'Étioles, en qui les habitués de la maison reconnaissaient tous les moyens de plaire, de séduire et d'attirer. En effet, chaque jour, sa beauté, sa grâce, ses talents, lui procuraient les hommages d'un cercle nombreux, quoique choisi, et composé en partie d'hommes très-distingués par leur esprit, mais qui n'étaient pas constamment d'un ordre assez élevé pour les idées et pour les projets que sa mère lui avait suggérés. Voltaire prétend, dans ses *Mémoires*, avoir été de bonne heure le confident de Mme. d'Étioles. « Elle » m'avouait, dit-il, qu'elle avait tou» jours eu un secret pressentiment » qu'elle serait aimée du roi, et » qu'elle s'était senti une violente in» clination pour lui, sans trop la » démêler. » Tournehem avait une maison de campagne dans le voisinage de la forêt de Senart, où le monarque faisait alors des chasses brillantes. On y menait la nièce du magnifique fermier-général, dans une voiture légère, mais extrêmement élégante; et c'était dans le costume le plus propre à relever le charme de sa figure et de sa taille, qu'elle s'offrait aux regards du roi. Louis était jeune, ardent : déjà, depuis un an ou deux, il en était venu à vaincre sa timidité, long-temps contraire au goût décidé qu'il avait pour les femmes (*Voy.* Mailly, XXVI, 246, et Chateauroux, VIII, 272). Il ne pouvait manquer de remarquer Mme. d'Étioles, et il lui envoyait des produits de sa chasse. Elle était si éloignée de combattre les vues que sa famille avait eues sur elle, qu'elle osait déjà défier la favorite régnante, braver même ses menaces : mais le but ne fut atteint que deux années plus tard. Pendant les fêtes célébrées à l'occasion du mariage du Dauphin avec une infante d'Espagne, fêtes qui suivirent de près la maladie de Louis XV, à Metz, et la mort de la duchesse de Châteauroux (déc. 1744), ce prince se rendit à un bal masqué de l'hôtel-de-ville de Paris, où beaucoup de jolies personnes cherchèrent à fixer son attention. Ce fut là qu'eut lieu sa première conversation avec la fille de Mme. Poisson. Il est très-probable que c'était par les soins d'un parent de cette dame, Binet, valet de chambre du roi, que l'entrevue dont il s'agit ici avait été concertée. Elle fut suivie de plusieurs autres, tout-à-fait intimes, qui eurent lieu secrètement, soit à Versailles, soit plus souvent encore à Paris, dans une maison située rue Croix-des-Petits-Champs, dont la porte donnait dans la rue des Bons-Enfants, vis-à-vis l'hôtel d'Argenson. Louis XV arrivait par cette porte, accompagné, dit-on, de deux courtisans du premier ordre, qui avaient, on peut le croire, calculé les avantages à retirer pour eux d'une publicité graduée et adroitement ménagée : ils restaient avec la mère, tandis que leur maître s'entretenait avec la fille dans un appartement séparé. Le roi n'avait d'abord envisagé, dans cette liaison, qu'un de ces amusements passagers dont il avait contracté l'habitude : il ne put résister long-temps à des prières, à des larmes, enfin à

des séductions, dont l'effet était immanquable sur une ame naturellement honnête et bonne. Il se crut entraîné par une nécessité irrésistible à un éclat qu'il n'avait pas prévu, qu'il eût voulu probablement éviter. Mme. d'Étioles craignant, ou feignant de craindre, la puissance d'un mari offensé, dont elle était passionément aimée, et auquel elle avait donné une fille (1), alla demander un asile à Versailles. Elle réussit à vaincre le premier refus du roi, qui était souvent irrésolu, parvint à s'établir d'abord à la surintendance, et puis dans un appartement très-peu éloigné de celui de ce prince. Lenormand d'Etioles avait tenté tous les moyens pour retenir sa femme. On a imprimé souvent que, comme il faisait éclater sa douleur avec une violence qu'on ne pouvait plus tolérer, il reçut le conseil de partir pour Avignon; et qu'il obéit, afin d'éviter une lettre de cachet (2). Ce qui est plus positif, c'est qu'il prit très-aisément son parti, ou plutôt qu'il sut bien mettre à profit le sacrifice de sa femme; qu'il obtint par elle une place de fermier général, puis une de fermier des postes, non moins avantageuse, enfin qu'au bout de peu d'années sa fortune fut immense. Il est certain encor qu'il se vantait, de manière à être bientôt désavoué, si le fait eût été contestable, de la protection dont *madame de Pompadour et le roi lui-même l'honoraient*. Le vœu public des Français appelait Louis XV à la tête de son armée. Madame d'Etioles, qui ne se croyait pas suffisamment assurée de sa faveur naissante, se garda bien de détourner ce prince de céder à un tel vœu. Elle sollicita la permission de suivre son amant dans les camps, et n'éprouva point de refus. Créée, par lettres-patentes de 1745, marquise de Pompadour, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec l'illustre maison de ce nom (3), qui était du Limousin, et qui s'éteignit en 1722, elle espéra de faire oublier la fille de madame Poisson, ainsi que la femme de Lenormand d'Étioles. L'état de maîtresse reconnue du monarque lui assura le rang qui était l'objet de tous ses desirs. Au début de son règne, car c'en était un véritable, elle se mêlait particulièrement de ce qui concernait la finance; elle en introduisit l'esprit à la cour, et fit naître aux femmes et aux courtisans le desir de participer aux bénéfices des financiers, par le moyen de pensions sur leurs places, qu'on appelait des *croupes*. La cupidité se joignit dès-lors à l'ambition des grands seigneurs, qu'autrefois l'éclat et les titres séduisaient bien davantage. Elle obtint une pension de 240,000 fr., et plus tard (1756), la place de dame du palais de la reine, sans opposition apparente de la part de cette princesse. Alors elle s'installa tout-à-fait dans la demeure du monarque, où elle vit toute la France à ses pieds. Ce qu'il y avait de plus grand, même en femmes, s'em-

(1) Elle était connue sous le nom d'Alexandrine. Sa figure était charmante et pleine de feu. Mme. d'Étioles, devenue marquise de Pompadour, proposa au maréchal de Richelieu d'unir cette jeune personne à son fils, le duc de Fronsac. Il se tira d'embarras, en alléguant qu'il avait besoin, pour ce mariage, du consentement de la maison de Lorraine, à laquelle il avait l'honneur d'être allié par sa seconde femme, Mlle. de Guise. La favorite espérait une réponse favorable de l'impératrice Marie-Thérèse, *son amie*, lorsque la mort de Mlle. d'Étioles, objet de cette intrigue, vint y mettre un terme. Elle périt vers 1754, de la petite-vérole, à l'âge de 14 ans, dans le couvent de l'Assomption, où elle était élevée.

(2) Charles-Guillaume Lenormand est mort en 1799, s'étant remarié à une ancienne danseuse de l'Opéra, dont il a laissé un fils.

(3) Elle en prit néanmoins les armes.

pressa de lui rendre hommage, en assistant à des toilettes publiques, qui attestaient le pouvoir de la beauté, et l'asservissement des courtisans aux volontés, ou simplement aux goûts affichés du souverain. Quoique étrangère aux manières et surtout aux respects de cette cour, la plus brillante de toutes celles de l'Europe, Mme. de Pompadour n'y sembla pas entièrement déplacée, ou, pour mieux dire, dépaysée : cependant elle n'avait qu'un esprit ordinaire, et laissait voir quelquefois qu'elle n'avait pu perdre le ton et les habitudes des sociétés de finance. Jouissant de son triomphe, elle n'y mit point de hauteur choquante, et sut conserver, avec les personnes qui avaient été ses égales, une décente familiarité. L'hiver de 1745 à 1746 fut consacré aux plaisirs et aux fêtes. Tout était dirigé par la favorite, établie, à cette époque, dans le château de Choisi, qu'avait occupé Mme. de Chateauroux. C'est là que l'imagination et les talents de la nouvelle Armide lui offraient des ressources pour captiver le prince, et suppléer au vide d'une passion trop promptement satisfaite. Dès qu'elle eut connu le caractère du roi et l'aversion qu'il avait pour les affaires, son plus grand soin fut d'empêcher qu'il ne sentît le poids du gouvernement. Elle emprunta le secours des arts qu'elle avait cultivés dès son enfance. Parmi les beaux-esprits qui fréquentaient sa maison, lorsqu'elle n'était encore que simple dame d'Etioles, on avait distingué surtout Voltaire : mais ce poète célèbre n'inspirait encore à Louis XV que de l'éloignement. Cependant Mme. de Pompadour l'employa pour ses fêtes. Il fut récompensé par une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, et plus tard, par celle d'historiographe de France. Au surplus, il ne fut pas long-temps aussi bien traité par la maîtresse en titre du roi : ce qu'elle refusait à l'auteur de la *Henriade* et de *Zaïre*, elle le fit accorder à Crébillon, pour lequel elle proclamait un enthousiasme que tout le monde autour d'elle témoignait partager. Voltaire n'en dédia pas moins, en 1760, à son ancienne protectrice, la tragédie de *Tancrède*. Il est vrai que le ton de son Epître dédicatoire est assez bizarre; il a l'air de faire un acte de courage si marqué, qu'il y a presque de l'impertinence dans cet hommage. Il vint un moment où, par différents motifs, qu'il serait aisé d'expliquer, elle fit proposer à cet illustre écrivain de mettre en vers, les Psaumes et les livres sapientiaux. Il répondit en publiant des traductions qui étaient de véritables parodies, et en donnant une foule d'écrits contre le christianisme. Au reste il a laissé plus d'un monument poétique des flagorneries dont il accabla long-temps cette favorite ; lui qui, dans ce genre, alla souvent jusqu'à la banalité. Il ne l'en avait pas moins peinte, d'une manière très-piquante, et qui n'est nullement flatteuse, dans le deuxième chant de la *Pucelle*, édition de 1756 :

Telle plutôt cette heureuse grisette, etc.

Divers gens de lettres, plus ou moins fameux, et beaucoup d'artistes, durent à Mme de Pompadour des places ou des pensions. Elle échoua dans son projet de gagner J. J. Rousseau, qui a dit dans la Nouvelle-Héloïse que « la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince. » Il se dispensa de louer celle dont il n'avait pas voulu être le protégé, et se

borna seulement à substituer dans sa maxime ce mot *prince* au mot *roi* qu'il avait mis d'abord. Lenormand de Tournehem, nommé directeur-général des bâtiments, en attendant que le jeune Poisson, frère de la marquise (*V.* Marigny, XXVII, 140), fût en âge de remplir cet emploi, seconda parfaitement les vues de la favorite, qui avait inspiré à Louis XV la manie des bâtiments. Un seul fit véritablement honneur à son goût, le château de Bellevue, qui a depuis appartenu à Mesdames de France, et qui vient d'être démoli. Il faut dire aussi qu'elle eut le mérite de déterminer l'exécution d'un projet utile, celui de l'établissement de l'Ecole militaire, qui avait été conçu par Pâris-Duverney. Après plusieurs tentatives faites en France pour imiter les porcelaines de Saxe, et suppléer à de médiocres contrefaçons de celles de la Chine, elle fut frappée en voyant quelques échantillons que Charles Adam présentait au roi : elle encouragea de nouveaux essais ; et dès-lors la manufacture de Sèvres ne redouta plus aucune rivale. Non contente d'avoir, dans le château de Choisi, un théâtre où elle figurait elle-même, Mme. de Pompadour en fit construire dans toutes les maisons royales ; et les personnages les plus illustres, hommes et femmes, se livrèrent aux jeux de la scène, pour divertir le monarque et son amie. Ce fut elle qui chargea le prévôt des marchands et les échevins de Paris de diriger l'Opéra, voulant s'en ménager à elle-même la surintendance. Les moyens d'amusement que peuvent fournir aux entretiens les révélations scandaleuses de la police d'une immense capitale, étaient aussi mis en usage par elle, pour écarter de son royal amant les soucis, les inquiétudes publiques. Elle aurait desiré qu'il ne goûtât, pour ainsi dire, sur le trône, que les douceurs d'une vie privée. La ressource des plaisirs qui tiennent à l'agrément de la société, aux jouissances de l'esprit et à l'amour des arts, étant usée, elle essaya de désennuyer le roi par des déplacements continuels. Mais le penchant qui entraînait ce prince vers les femmes ne lui rendait vraiment chères que les distractions d'un seul genre. On a prétendu que, craignant de se voir supplantée par une personne entreprenante, et de perdre tout-à-fait l'empire qu'elle n'avait pas conservé sans difficulté, elle prit le parti de présider, autant que cela pouvait dépendre d'elle, au choix des liaisons que formait successivement l'inconstant Louis. Il est mieux prouvé que le directeur des plaisirs de ce monarque, était alors son valet de chambre Le Bel. On a beaucoup dit aussi que les sentiments et les calculs de madame de Pompadour ne l'avaient pas empêchée elle-même de se permettre quelques infidélités. Ce qui est certain, c'est que les chaînes de l'amour étant rompues, elle espéra se maintenir en reclamant les droits, et en offrant les utiles conseils d'une amitié tout-à-la-fois respectueuse et courageuse. Elle crut surtout qu'elle assurerait la continuité de ses rapports avec le roi, si elle parvenait à entrer dans les affaires : elle n'y réussit que trop facilement, bien secondée en cela par la paresse naturelle du chef de l'état, et par l'ascendant que donne, sur les ames faibles, l'habitude, plus forte, chez la plupart des hommes, que les passions. Ce fut ainsi qu'après le déclin de sa beauté, elle retint encore Louis XV sous sa loi. C'était elle qui nommait les mi-

nistres et les généraux; elle recevait les ambassadeurs, et entretenait des correspondances avec les cours étrangères. Les Jansénistes, les Molinistes, les philosophes, le parlement, étaient tour-à-tour les objets de sa bienveillance, ou bien des persécutions, qu'elle n'exerçait jamais en grand. Les principaux dépositaires de la confiance du roi n'osaient plus rien lui proposer sans le concours de son amie (car on ne pouvait plus dire de son amante); et pourtant, quels étaient les moyens, les talents qu'elle apportait à la direction des intérêts de l'état? Tout se bornait à une bonne intention générale : mais peu de suite dans les idées importantes, nulle expérience des affaires d'état : point d'ensemble dans sa conduite; le choix des sujets employés était déterminé par de petits motifs, par de petites affections. Elle avait de la bonté et de la modération dans les affaires particulières; mais lorsqu'il s'agissait de gouverner en grand le royaume, c'était l'ignorance naturelle à une femme qui n'a guère étudié sérieusement que les arts d'agrément, et de plus la vanité d'une bourgeoise devenue premier ministre. Elle écoutait avec enthousiasme les projets nouveaux, secondait les réputations naissantes. Son goût pour le luxe, décoré du nom d'amour des beaux-arts, entraînait Louis XV à des dépenses qui ajoutaient beaucoup au fardeau de la guerre. Ce prince, économe par instinct, devint prodigue par faiblesse. Le trésor royal s'ouvrit aisément à la personne qui plaçait et déplaçait les contrôleurs-généraux. Le roi lui donna plusieurs terres considérables, sans compter d'énormes gratifications. Elle faisait, il est vrai, un usage splendide, et quelquefois fort intelligent, de ses richesses, particulièrement dans la manière dont elle exerçait la bienfaisance. Du reste, son pouvoir ne fut pas d'abord tellement absolu qu'elle n'éprouvât des contradictions de la part de la famille royale, et même de certains ministres. Le Dauphin, ne pouvant se dispenser de lui donner l'accolade, lorsqu'en 1752, elle obtint le tabouret et les honneurs de duchesse, fit un geste outrageant de dégoût. Dans une autre occasion, elle fut profondément humiliée par le prince de Conti : l'autorité que lui laissait le roi, la consolait de tout. Peut-être avait-elle été initiée à la science de la politique par l'abbé (depuis cardinal) de Bernis, dont elle commença la fortune, et qu'elle fit nommer ambassadeur à Venise. On a beaucoup dit que l'amour-propre de cet ecclésiastique, diplomate et poète tout-à-la-fois, avait été vivement blessé par le roi de Prusse, et que son ressentiment avait influé sur ses résolutions et ses démarches comme négociateur, lorsqu'il fut question de conclure un traité offensif et défensif avec l'Autriche en 1756. Madame de Pompadour dirigea cette négociation; et Rouillé, ministre des affaires étrangères, fut obligé, nous dit Voltaire, de signer avec Bernis, le traité dont était chargé M. de Stahremberg, ambassadeur de l'empereur. Duclos, dans ses *Mémoires sur Louis XV*, et Bourgoing, dans une note de la *Correspondance de Voltaire et du cardinal de Bernis* (Paris, an VII, in-8°.), ont lavé le personnage dont il s'agit en ce moment, de tous reproches à cet égard; ils ont rejeté le blâme du traité de 1756, sur la favorite qui, enivrée d'une cajolerie à laquelle n'avait pas dédaigné

de descendre vis-à-vis d'elle Marie-Thérèse, exigea la signature de Bernis. Ce dernier n'en conserva pas moins l'intégrité de sa franchise courageuse, et ne consentit à ce qu'il ne pouvait refuser, que dans l'espoir d'atténuer le mal qui se préparait pour la France. Le conseil de Louis XV voulut que ce traité fût offensif; et, depuis ce moment, madame de Pompadour se refroidit pour son ancien ami, placé à la tête du ministère des affaires étrangères, en juin 1757. Elle fut blessée à son tour par Frédéric II, qui n'épargnait (comme le dit Voltaire) ni les femmes ni les poètes. Quelques mots injurieux, que ce monarque avait proférés contre elle, ne contribuèrent pas peu au changement important qui réunit tout-à-coup les maisons de France et d'Autriche, après deux cents ans de guerre, de rivalité et même d'une haine réputée immortelle (*Voy.* Frédéric II). Madame de Pompadour reçut ordre de quitter la cour à l'époque de l'assassinat du roi (1757). Les espérances excitées par cet éloignement, et par l'entrée du Dauphin dans le conseil, s'évanouirent avec les dangers qu'avait fait redouter la blessure de Louis XV. La favorite reparut, fut plus puissante que jamais, et signala son retour par la disgrace éclatante de deux ministres, Machault et d'Argenson, dont l'un avait conseillé, et l'autre pressé son départ. Cédant à l'influence du duc de Choiseul, qui, à force d'adresse et d'audace, était parvenu à la maîtriser, elle eut une assez grande part à l'abolition de l'ordre des Jésuites. Mais, soit que ce ministre, dont elle était éprise et enthousiasmée, eût fini par avoir moins d'égards pour elle, soit que le roi fût dégoûté par le mauvais succès des conseils et des choix de la marquise, elle vit, avant la fin de sa carrière, diminuer son crédit. Atteinte d'une maladie de langueur, peut-être déterminée et aggravée par le chagrin qu'elle éprouvait d'être en butte à la haine des Français, qui n'avaient pu lui pardonner les malheurs de la guerre de Sept-Ans, on la transporta de Choisy à Versailles, et elle eut le privilége, réservé aux seuls membres de la famille royale, de mourir dans le palais; elle expira le 14 avril 1764. A l'approche de son dernier moment elle montra plus de résignation qu'on ne devait en attendre d'une femme qui avait joui, en apparence, de tant de bonheur. Le jour même, qui fut pour elle sans lendemain, le curé de la Madelène, paroisse de l'hôtel qu'elle occupait à Paris, et qui est aujourd'hui l'Élysée-Bourbon, vint la visiter à Versailles. Comme il prenait congé d'elle: « Un moment, Monsieur » le curé, lui dit-elle, nous nous en » irons ensemble. » Après sa mort, elle fut emmenée, sans bruit, à Paris. Louis XV la vit froidement passer. Elle était âgée de quarante-deux ans, et sa faveur en avait duré près de vingt. Par son testament, fait à Versailles, au mois de novembre 1757, elle demanda d'être inhumée dans un caveau de l'église des Capucines de la place Vendôme. Elle pria le roi d'accepter le don de l'hôtel qu'elle possédait à Paris, exprimant le desir qu'il pût être la demeure du comte de Provence, aujourd'hui Louis XVIII. Elle laissa aussi au monarque toutes ses pierres gravées, et légua le surplus de ses meubles et immeubles, enfin l'un des plus beaux cabinets de Paris en livres, peintures et curiosités de toute espèce,

(4) au marquis de Marigny, (5) son frère ; et en cas de mort de celui-ci, à M. Poisson de Malvoisin et à ses enfants. Le mari qu'elle avait abandonné, et qu'elle ne nommait dans ce testament que pour dire qu'elle était son épouse séparée de biens, ne recueillit rien de cette immense fortune. Elle ne fut regrettée que de ceux qui cultivaient par état les lettres et les arts. Les bruits qui avaient circulé, chaque fois que Louis XIV et aussi Louis XV avaient perdu quelqu'une de leurs maîtresses, se reproduisirent à l'occasion de la fin prématurée de madame de Pompadour. Sa maladie lente et caractérisée ne fut, bien certainement, accompagnée d'aucun symptôme de poison. Une *Vie de la marquise de Pompadour* parut à Londres, du vivant de cette dame, 2 v. in-16, et eut quatre éditions: la seconde est de 1759. Cet ouvrage fut traduit par La Place, auteur de plusieurs pièces de théâtre (*V.* La Place). Son manuscrit, qui fut retiré, par ordre de Louis XVI, du scellé de M. de Marigny, le 5 mars 1782, appartient encore au gouvernement français. Les *Mémoires* publiés sous le nom de cette dame, en 2 volumes in-8°., Liége, 1765, sont évidemment apocryphes. Ceux qui sont intitulés *Mémoires historiques, et Anecdotes de la cour de France pendant la faveur de la marquise de Pompadour, ouvrage conservé dans les portefeuilles de la maréchale d'Estrées*, 1 vol. in-8°., Paris, 1802, nous semblent être véritablement tirés de la source indiquée dans le frontispice. Ils portent le nom de Soulavie; mais ces Mémoires s'éloignent souvent de l'esprit et du style de cet auteur ou compilateur: ils méritent plus de confiance que tout ce qu'il a imprimé. C'est encore un ouvrage supposé que les *Lettres de madame de Pompadour*, mieux écrites que les *Mémoires* de 1765, indiqués plus haut. On a donné, de nos jours, un extrait de ce Recueil en 2 volumes. Les *Lettres* ont eu plusieurs éditions. Un morceau (on peut même dire un livre) qui donne beaucoup de détails curieux sur cette favorite, et sur la vie privée de Louis XV, c'est le *Journal d'une femme de chambre de madame la marquise de Pompadour* (madame du Hausset), publié, pour la première fois, par M. Crawfurd, dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, etc., tirés d'un portefeuille, 1809, in-4°.: cet amateur tenait le Journal dont il s'agit, de M. Senac de Meilhan, qui le devait lui-même à un ami de M. de Marigny. On peut citer comme ouvrage de madame de Pompadour: *Suite de soixante-trois estampes (et le frontispice)*, gravés par cette dame, d'après les pierres en creux, exécutées par Guay; c'est un petit in-fol. fort rare, dont il n'avait été tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour faire des

(4) Le catalogue de la bibliothèque de Mme. de Pompadour, recherché encore aujourd'hui des bibliographes, contient 3525 articles de livres, 235 de musique, 36 d'estampes; il est terminé par une table des auteurs, et orné de son portrait. La marquise n'avait pas en tout dix volumes latins, y compris un *Epinicion*, en l'honneur de milord Pot au feu, et l'Horace gravé en 1733, exemplaire auquel était jointe une explication *française* manuscrite des figures. Les grands auteurs grecs et latins n'existaient qu'en traductions dans cette bibliothèque; qui, à la reserve, tout au plus, de dix articles, se composait de livres français et italiens. Il paraît, au reste, qu'on en avait *distrait* quelques articles, car on n'y a pas trouvé l'exemplaire de l'*Abrégé chronologique*, du président Henault, donné par l'auteur à Voltaire; puis offert par celui-ci à madame de Pompadour. Il avait écrit sur la première page quelques vers, dont les premiers seulement ont été conservés :

Le voici ce livre vanté;
Les Grâces daignèrent l'écrire
Sous les yeux de la vérité:
Et c'est aux Grâces de le lire. A. B—r.

(5) Ce nom lui vint d'une terre érigée par Louis XV en marquisat.

HIST. ANCIENNE.

POMPÉE.

Landon direx.t

présents : l'édition de 1782, in-4°, est moins recherchée. Les études et les talents de la marquise pour le dessin, lui valurent ce galant madrigal improvisé par Voltaire, qui l'avait surprise dessinant une tête :

Pompadour, ton crayon divin
Devait dessiner ton visage.
Jamais une plus belle main
N'aurait fait un plus bel ouvrage.

L—P—E.

POMPÉE LE GRAND (*CNÆUS POMPEIUS MAGNUS*), naquit l'an de Rome 648, 106 avant J.-C., la même année que Cicéron. Son grand-père Q. Pompéius, le premier qui parvint aux honneurs, avait été vaincu par les Numantins. Le fils de celui-ci, Cn. Pompeïus Strabon, fit oublier ce revers, et fut l'un des plus habiles généraux romains dans la guerre contre les alliés. Ce fut sous lui que le jeune Pompée fit ses premières armes. Sa piété filiale sauva la vie à Cn. Pompeius Strabon, dont la dureté avait révolté ses troupes. Ce général mourut; et la haine qu'on lui portait sembla poursuivre son fils : celui qui devait un jour être l'idole du peuple romain, eut à défendre la mémoire de l'auteur de ses jours, et à repousser, pour son propre compte, une accusation de péculat. A l'âge de vingt ans, son éloquence fut admirée des plus célèbres orateurs, qui avaient pris sa défense, et du préteur même, L. Antistius, qui présidait au jugement, et qui, charmé de la grâce et de la noblesse des manières du jeune Pompée, lui donna sa fille en mariage. La république était alors en proie aux factions. Les fureurs de Marius et de Cinna n'avaient, pour ainsi dire, que préludé à celles de Cn. Carbon, encore plus violent et plus emporté. Pompée, qui avait couru des dangers dans le camp de Cinna, s'en était éloigné secrètement, et avait embrassé le parti de Sylla, qui venait d'être rappelé en Italie par le vœu de la plupart des Romains. Les citoyens les plus illustres se rendaient dans son camp, comme dans un port assuré. Pompée, qui n'avait alors que vingt-trois ans, ne voulut y paraître qu'avec de justes titres à la reconnaissance de Sylla; et sans mission, il se créa général de sa propre autorité. Bientôt il eut formé trois légions complètes; il se mit à leur tête, partit pour joindre le dictateur, et battit les généraux qui voulaient arrêter sa marche, et Carbon lui-même en personne. Sylla, qui le savait environné d'ennemis, et marchait pour le secourir, fut bien étonné de le voir s'avancer vers lui avec des troupes victorieuses. Aussi Pompée ayant salué Sylla du nom d'*Imperator*, celui-ci lui rendit le même titre, et eut pour lui les plus grands égards. Après avoir, de concert avec Métellus Pius, pacifié la Gaule cisalpine, il reprit la Sicile sur les partisans de Marius. De là il passa en Afrique, où Sylla, averti par les leçons du passé, ne voulait laisser subsister aucun reste du parti vaincu : Pompée défit et chassa les proscrits dans l'espace de quarante jours, soumit la province, et termina tous les différends des rois du pays. L'éclat et la rapidité de ces succès alarmèrent Sylla, qui le rappela. Vainement son armée, irritée de ce rappel, opposa à ce départ la plus violente résistance; il obéit. Sylla, sur la fausse nouvelle que Pompée s'était révolté contre lui, avait dit à ses amis : « C'est donc ma » destinée d'avoir encore sur mes » vieux jours à combattre contre des » enfants » ; voulant parler du jeune Marius, qui lui avait fait courir plus

d'un danger. Heureusement détrompé, et voyant le peuple disposé à donner à Pompée les témoignages de la plus grande bienveillance, Sylla vint à sa rencontre, l'embrassa avec les marques de la plus sincère affection, le salua du surnom de *Grand*, et exigea de tous ceux qui l'accompagnaient, qu'ils le saluassent de même. Pompée, dont ce titre ne satisfaisait pas l'ambition, demanda les honneurs du triomphe. Sylla, lui rappelant l'exemple du premier Scipion l'Africain, qui, malgré ses exploits, en Espagne, n'avait pas triomphé, parce qu'il n'était revêtu d'aucune magistrature, lui représenta qu'une prétention si nouvelle dans un simple chevalier, à qui son âge ne permettait pas même d'entrer au sénat, attirerait infailliblement la haine et la jalousie. Il finit en lui déclarant, sans détour, qu'il s'opposerait à sa demande. « Faites » donc attention, répondit Pom» pée, que le soleil levant a plus d'ar» deur que le soleil couchant. » Ce mot hardi avertissait Sylla, que sa puissance était sur son déclin, et que celle de Pompée était dans son accroissement. Il ne l'entendit pas d'abord : mais à l'air d'étonnement qu'il voyait sur tous les visages, il voulut en être éclairci; et quelqu'un lui ayant répété les paroles de Pompée, il fut tellement frappé de l'audace de ce jeune homme, qu'il s'écria brusquement : « Eh bien! qu'il triomphe, qu'il triomphe! » Pompée le prit au mot; et l'on vit pour la première fois, l'an 81 avant J.-C., un simple chevalier romain honoré de la pompe triomphale. Ses soldats, mécontents de recevoir moins que leur avidité ne leur avait fait espérer, menacèrent de troubler la cérémonie : mais Pompée déclara qu'il renoncerait plutôt à cet honneur, que de s'abaisser à les flatter. Cette fermeté lui ramena ceux-mêmes qui lui avaient été le plus contraires; et Servilius, un des premiers du sénat, s'écria publiquement : « Je reconnais maintenant que » Pompée est véritablement grand » et digne du triomphe. » Cependant il ne prit le surnom de *Grand* que long-temps après, lorsqu'il fut envoyé en Espagne, contre Sertorius, comme proconsul; ce titre ne pouvant plus irriter l'envie, parce qu'on y était accoutumé. Pompée, regardé dès-lors comme le rival de Sylla, s'opposa quelquefois à ses vues; ce qui déplut tellement à celui-ci, qu'il ne le nomma même pas dans son testament, où il avait fait des legs à tous ses amis. Aussitôt après la mort de Sylla, Lépidus (1), qu'il avait désigné pour consul, malgré l'opposition du dictateur M. Emilius, justifia les prédictions de celui-ci, en se déclarant le chef des partisans de Marius. Pompée les vainquit, de sorte qu'il ne resta plus à ce parti que Sertorius en Espagne, contre lequel Métellus Pius tentait alors le sort des combats avec assez peu de succès. Pompée vint à bout de s'y faire envoyer en qualité de proconsul; et, après une vicissitude de revers et de succès, la fortune toute seule termina pour lui cette dangereuse guerre, par la mort de son rival, qu'assassina Perpenna. Mais une gloire qu'il ne dut à personne, ce fut celle de brûler tous les papiers

(1) C'est ce Lépidus, collègue de Catulus, qui défait à Cosa, se retira en Sardaigne, où il mourut de chagrin de la mauvaise conduite de sa femme *Apuleia*, vers l'an 680 de Rome. Le *Dict. hist. crit. et bibliogr.*, tome XVI, p. 213, le confond d'abord avec le triumvir Lépidus, mort l'an 741, puis avec un Lépidus, mari de Julie, petite-fille d'Auguste, morte en exil vers l'an 780; enfin avec Æmilius Lepidus, qui fit ouvrir la voie *Æmilia*, l'an 567 : il était difficile de réunir autant d'anachronismes et de bévues en moins d'une demi-page.

de ce perfide, sans en avoir pris lecture. De retour en Italie, il acheva la destruction des esclaves révoltés, obtint un second triomphe, vers l'an 73 avant J.-C., et, bientôt après, le consulat, à l'âge de trente-quatre ans. Dès-lors son plan fut de se perpétuer dans le commandement, en passant d'emploi en emploi : mais comme il s'attendait à trouver dans les sénateurs une opposition active à ses vues ambitieuses, il saisit l'occasion de flatter le peuple en rétablissant la puissance du tribunat ; démarche dont il eut plus d'une fois, dans la suite, sujet de se repentir. Cicéron a voulu l'excuser à cet égard; mais il est difficile de croire que l'intérêt personnel n'ait pas déterminé Pompée en grande partie. Malgré sa dignité de consul, il affecta de paraître comme simple chevalier devant les censeurs. Le plus ancien des deux, lui fit la question d'usage : « Cn. Pompée, je te demande si » tu as rempli les dix ans de service que tu devais à la républi» que ? — Oui, répondit-il en éle» vant la voix, je les ai tous rem» plis, sans avoir d'autre général que » moi-même. » A ces mots, la place retentit d'applaudissements; les censeurs se levèrent, et le reconduisirent dans sa maison, au milieu du concours et des acclamations de la multitude. A cette époque se manifesta un grand changement dans les manières de Pompée ; il ne parut plus que rarement en public, et toujours au milieu d'un cortége qu'il était difficile de percer pour arriver jusqu'à lui ; conduite qu'il croyait propre à lui attirer plus de respect, mais dont ses ennemis auraient pu profiter pour le rendre odieux. Une circonstance favorable vint le tirer de l'inaction qui lui pesait. Les pirates infestant la Méditerranée, interceptaient le commerce, les convois, et menaçaient Rome même de la famine. Le tribun Gabinius, de concert avec Pompée, proposa de lui donner la conduite de cette guerre. Pompée s'en défendit d'abord, et cacha son ambition sous un langage et sous des dehors modestes. Mais le peuple, exaspéré par la cherté des vivres et par les discours de Gabinius, lui conféra, malgré l'opposition du sénat, avec ce commandement, une autorité vraiment monarchique, et des forces immenses dont l'appareil formidable intimida les pirates, et ramena déjà l'abondance des vivres. Pompée, sans perdre de temps, conçut et exécuta son plan en homme supérieur. Toute l'étendue de la Méditerranée étant partagée en treize départements, les escadres romaines donnèrent la chasse aux pirates, et les enveloppèrent comme dans un vaste filet. En quarante jours, la mer de Toscane, celle d'Afrique, de Sardaigne, de Corse et de Sicile, furent purgées de brigands ; et quarante autres jours lui suffirent pour les forcer jusque dans leurs repaires de Cilicie, et pour terminer cette guerre avec autant de bonheur que de rapidité. Cette nouvelle, parvenue à Rome, rendit Pompée l'objet de l'admiration publique ; et ses partisans profitèrent habilement des dispositions favorables du peuple, dont il avait si bien justifié la confiance. Mithridate venait de rentrer dans ses états, et, soutenu de Tigrane, était encore un ennemi redoutable. Lucullus, qui lui avait porté de si rudes coups, avait perdu toute autorité sur ses troupes ; et les généraux qui le remplaçaient, n'avaient pas plus de talent que de réputation. Pompée, à la suite de ses exploits

contre les pirates, avait été amené dans le voisinage du théâtre de la guerre. Tout invitait donc à lui confier la conduite d'une expédition dont son bonheur et son habileté faisaient présager la réussite. Aussi le tribun Manilius qui, comme Gabinius, était le ministre vénal de l'ambition d'un autre (*Vell.* II, 33), saisit le moment pour proposer une loi qui, ainsi que l'a remarqué Plutarque, mettait au pouvoir d'un seul homme toute l'étendue de l'empire Romain. La vive opposition du sénat n'eut pas plus de succès que la première fois. César, toujours attentif à favoriser dans un autre ce qu'il desirait pour lui-même, appuya cette loi nouvelle, comme il avait appuyé la loi Gabinia; et Cicéron, qui, ayant le consulat en perspective, voulait se ménager la faveur du peuple et le crédit de Pompée, soutint la loi par un discours, où il est plus aisé de reconnaître les talents de l'orateur, que les principes du citoyen. Lorsque Pompée reçut les lettres qui lui apprenaient cette nouvelle marque de l'estime de ses concitoyens, fidèle à son caractère de dissimulation, il feignit d'en être affligé. Au milieu des félicitations de ses amis, il fronce le sourcil, et s'écrie: « O dieux! que de » travaux sans fin! n'aurais-je pas » été plus heureux d'être un homme » inconnu et sans gloire? Ne cesserai-» je jamais de faire la guerre et d'a-» voir le harnais sur le dos? Ne pour-» rai-je jamais me dérober à l'envie » qui me persécute, et vivre douce-» ment à la campagne, avec ma » femme et mes enfants? » Ce langage ne trompait personne; et Plutarque observe que les plus intimes amis de Pompée en furent offensés: car ils n'ignoraient pas qu'outre le plaisir de voir son ambition satisfaite, il trouvait un second sujet de joie dans la mortification qu'il causait à Lucullus, pour qui c'en était en effet une très-grande de se voir donner un successeur, qui venait lui ravir les honneurs du triomphe. Au reste, Pompée ne trompa point les espérances qu'on avait conçues de lui; et la ruine de Mithridate fut l'affaire d'une campagne. (*V.* MITHRIDATE.) La fuite de ce prince laissant à son vainqueur toute liberté d'agir, Pompée entra dans l'Arménie, et rétablit Tigrane sur son trône, en punissant la déloyauté de son fils. Ensuite, continuant de poursuivre le roi de Pont, il vainquit les Albaniens et les Ibériens en bataille rangée, passa dans la Colchide, pénétra jusqu'à l'embouchure du Phase; et, prescrivant à Servilius, un de ses lieutenants qui y commandait une flotte romaine, de fermer exactement le Bosphore à Mithridate, il crut devoir revenir sur ses pas, régla les démêlés des rois, et arriva en Syrie, dont il dépouilla l'héritier légitime, pour la réduire en province romaine. Les troubles de la Judée, causés par les démêlés d'Hircan et d'Aristobule, qui se disputaient la royauté, l'ayant rappelé dans ce pays, il prit Jérusalem, soumit une partie de l'Arabie, et reçut, dans les plaines de Jéricho, la nouvelle de la mort de Mithridate, auquel, en vainqueur généreux, il fit faire de magnifiques funérailles. Après avoir porté ses conquêtes jusqu'à la mer Rouge, ôté, rendu, donné des couronnes, réparé ou bâti des villes, recueilli d'immenses trésors, et reculé les bornes de l'empire, au point que l'Asie mineure, qui, avant ces victoires, était la dernière de ses provinces, en occupait alors le centre, il reprit le chemin

de l'Italie, avec toute la pompe d'un conquérant. Environné de gloire, à la tête d'une armée victorieuse, il pouvait tout oser; et Rome craignit un autre Sylla. Pour calmer ces inquiétudes, Pompée licencia son armée, et revint sous les murs de la capitale, en homme privé. Cette modestie, après la victoire, lui gagna tous les cœurs: son triomphe, un peu différé, pour qu'il put avoir le temps d'en rassembler tout l'appareil, dura trois jours, et fit passer, sous les yeux des Romains étonnés, les trois parties du monde alors connu, en sorte que ses victoires semblaient embrasser l'univers. Outre les richesses de l'Orient, qu'il étala aux yeux des Romains éblouis, on vit marcher, devant le char du triomphateur, les rois, les princes, les grands et les généraux pris dans les combats, ou donnés en otage, au nombre de trois cent vingt-quatre. Les avantages de ces conquêtes ne se bornèrent pas à la pompe d'un vain spectacle; vingt mille talents furent versés dans le trésor public; les revenus de l'Etat se trouvèrent augmentés de trente-cinq millions de drachmes. On s'était plu à le comparer, dès sa jeunesse, avec Alexandre. « Il aurait été à souhaiter, dit » Plutarque, qu'il lui eût ressemblé, » en cessant de vivre avant que la » fortune l'abandonnât. Le temps » qu'il vécut, depuis son troisième » triomphe, ne lui amena que des » prospérités odieuses et des disgra» ces sans fin. » Au point de gloire et de crédit, où Pompée était arrivé, il semble n'avoir besoin, pour s'y maintenir, que d'une fermeté de principes, et d'une droiture de vues, qui en eussent imposé aux factieux. Pompée, déjà suspect aux défenseurs de la liberté, tint un langage et une conduite équivoques, qui mécontentèrent tous les partis; il s'éloigna du sénat, se livra à la faction populaire, et s'abaissa jusqu'à se lier avec Clodius, cet ennemi de Cicéron, si justement flétri par l'histoire. César venait de quitter l'Espagne pour briguer le consulat. Dans ses vues d'élévation, il ne voyait que deux rivaux, Pompée et Crassus. Aussi ambitieux, mais plus adroit que l'un et l'autre, il conçut le projet de les faire servir tous deux à sa grandeur. Ils étaient ennemis; et leur discorde agitait toute la république: mais cette division même avait un heureux résultat. César entreprit de les rapprocher, et donna même à cette intrigue une couleur spécieuse. Caton et Cicéron n'y furent pas trompés; le dernier mit tous ses efforts à détourner Pompée d'une liaison qui devait être si préjudiciable à ses intérêts comme à sa gloire. Il perdit l'amitié de Pompée, et se fit un ennemi de César. Alors se forma cette ligue connue sous le nom de *premier Triumvirat*, vers l'an 60 avant J.-C. Les triumvirs dissimulèrent d'abord leur intelligence, affectant même d'être quelquefois d'un avis différent; mais les effets de cette réunion du génie, du crédit et de la fortune, ne pouvaient rester long-temps cachés. « Nous avons des maîtres, s'écria » Caton; et c'en est fait de la répu» blique! » Ce premier résultat fut pour Pompée la ratification des actes de son généralat, qu'il n'avait pu obtenir l'année précédente. De son côté, César, devenu consul, proposa des lois agraires, et s'appuya du suffrage de son ami, à qui pour lors il échappa de dire que, « contre ceux qui » menaçaient de l'épée, il le défen» drait avec l'épée et le bouclier; »

mot violent que ses amis mêmes ne purent justifier qu'en le taxant d'irréflexion. Mais le triumvirat cessa d'être un mystère, lorsqu'on vit Pompée épouser Julie, fille de César. C'est ainsi qu'il devint le gendre de celui qu'il avait souvent appelé son *Egysthe;* car César passait pour être le corrupteur de Mucia, que son mari avait répudiée à son retour d'Asie. Pompée ne tarda pas à justifier les craintes de Caton. Il remplit Rome de troupes, et se rendit, à force ouverte, maître de toutes les affaires. Cette conduite devait indisposer les esprits; aussi un acteur ayant prononcé sur le théâtre ce vers: « C'est pour notre malheur » que tu es devenu *grand*, » l'allusion fut saisie, le peuple applaudit, et fit répéter plusieurs fois le même vers. Ces applications se renouvelèrent dans d'autres endroits de la pièce, entre autres celui-ci: « Il viendra » un temps où tu regretteras amèrement cette vertu qui, jusqu'ici, a » fait ta gloire, et que tu abandonnes » maintenant. » Mais Pompée était trop avancé pour reculer; et, quelque pénible que fût pour lui cette expression du mécontentement public, il continua d'obéir aveuglément à toutes les volontés de César: par-là, il excita la joie de Crassus, qui, son ennemi secret depuis long-temps, ressentait une maligne satisfaction de le voir se déshonorer. Pompée acheva de se rendre odieux en abandonnant Cicéron aux fureurs de Clodius. Il ne tarda pas à s'en repentir. Devenu l'objet des insultes et des vociférations de ce forcené tribun, et novice dans ces sortes de combats, il se tint renfermé chez lui, cherchant à regagner, par le moyen de ses amis, l'estime des bons citoyens. On lui conseilla de répudier Julie, de renoncer à l'amitié de César, et de contribuer au rappel de Cicéron: il s'en tint au dernier avis. Cicéron, croyant lui devoir son retour, s'efforça de le réconcilier avec le sénat, et lui fit donner la surintendance des vivres, qui rendit Pompée encore une fois maître de tout l'empire. Celui-ci s'acquitta de cet emploi, comme de tous les autres, à l'avantage et à la satisfaction de la république: Lorsqu'il se disposait à ramener à Rome les blés qu'il avait ramassés dans la Sicile, la Sardaigne, et sur les côtes d'Afrique, le vent était violent, et les pilotes hésitaient à partir; il s'embarqua le premier, et fit lever l'ancre en disant: « Il est nécessaire que je parte; » mais il n'est pas nécessaire que je » vive: » mot qu'une froide critique a voulu blâmer comme impliquant contradiction, mais qu'il faut juger avec le sentiment qui l'a dicté. Cependant les guerres des Gaules cimentaient la grandeur de César, qui se servait des armes des Romains pour piller l'or des Gaulois, et de l'or des Gaulois pour asservir les Romains. La ligue triumvirale subsistait encore. Aux termes d'un accord secret, Crassus et Pompée devaient briguer le consulat, et César soutenir leur brigue, en envoyant à Rome un grand nombre de ses gens de guerre pour donner leurs suffrages en leur faveur. Le plan réussit, malgré l'opposition des meilleurs citoyens. Tous deux parvenus au consulat par la violence, ne s'y conduisirent pas avec modération. Pompée, au moment où Caton allait être nommé préteur, rompit l'assemblée, sous prétexte, dit-il, qu'il avait observé au ciel des augures défavorables. Les triumvirs s'étaient déjà partagé les provinces: ils firent confirmer cette

disposition par une loi. Suivant toute apparence, Pompée avait commencé à ouvrir les yeux sur les vues secrètes de César. Nommé gouverneur d'Afrique et d'Espagne, il craignit que son éloignement ne laissât le champ libre à son rival. Il se contenta de gouverner ces provinces par ses lieutenants, quoique la chose fût sans exemple, pendant qu'il s'occupait à Rome de captiver la faveur populaire par des jeux et des spectacles. A l'occasion de la dédicace d'un théâtre qu'il avait fait construire, et qui était assez vaste pour contenir quarante mille spectateurs, il donna des représentations si magnifiques, qu'au rapport de Cicéron, la pompe de l'appareil en fit disparaître la gaîté. La mort de Julie et la défaite de Crassus achevèrent de rompre les liens qui unissaient César et Pompée. Celui-ci, sentant la nécessité de se fortifier contre un rival qu'il craignait et qu'il affectait de mépriser, voulut se faire nommer dictateur, et, pour se rendre nécessaire, favorisa les progrès de l'anarchie. Il ne réussit qu'à être élu seul consul; et cette élection, sans exemple, fut autorisée par Caton et par le sénat, avec la permission de se donner un collègue au bout de deux mois; et ce collègue fut Métellus Scipion, dont il avait épousé la fille Cornélie. A quelques fautes près, il se conduisit avec sagesse dans ce poste, auquel il ne manquait de la dictature que le nom. Mais, en se faisant conférer des pouvoirs extraordinaires, Pompée autorisa les prétentions des amis de César; qui demandèrent pour lui une durée égale de prorogation dans son gouvernement, avec la liberté de briguer le consulat, quoique absent. La mollesse avec laquelle Pompée le défendit, prouva aux deux antagonistes qu'ils avaient cessé de s'entendre; et le consul redemanda les deux légions qu'il avait prêtées à César. La maladie qu'il eut alors à Naples, et les fêtes par lesquelles toute l'Italie célébra sa convalescence, lui causèrent une ivresse qui détermina la guerre civile. Dans l'excès de sa présomption, il disait publiquement n'avoir besoin, contre son rival, ni d'armes ni de préparatifs; et il se vantait de pouvoir le détruire beaucoup plus facilement qu'il ne l'avait élevé. « Ce qui perdit » surtout Pompée, remarque Mon» tesquieu, fut la honte de penser » qu'en élevant César comme il avait » fait, il eût manqué de prévoyan» ce. Il s'accoutuma, le plus tard » qu'il put, à cette idée; il ne met» tait point en défense, pour ne point » avouer qu'il se fût mis en danger: » il soutenait au sénat que César n'o» serait faire la guerre; et parce qu'il » l'avait dit tant de fois, il le redi» sait toujours. » Quelqu'un lui ayant dit que, si César marchait contre Rome, on ne voyait rien qui pût l'arrêter: « En quelque lieu de l'Ita» lie, répondit-il, que je frappe la » terre de mon pied, il en sortira » des légions. » Sur le refus que César fit de désarmer, le sénat rendit un décret qui le déclarait ennemi de la patrie, s'il ne quittait son armée avant trois mois. Tel fut le premier acte d'hostilité entre ces deux rivaux de gloire et de puissance. Cependant César faisait ses préparatifs en diligence, tandis que Pompée s'amusait à donner des spectacles et à jouir de sa popularité. Bientôt César s'avança vers l'Italie; et la rapidité de sa marche répandit à Rome le trouble et la consternation. Caton, alors, rappelant à Pompée ce que dès le commencement il lui avait prédit:

« Dans tout ce que vous m'avez an-
» noncé, répondit Pompée, vous
» avez deviné en homme d'esprit;
» et moi, dans tout ce que j'ai fait,
» j'ai agi en homme de bien. » C'est sans doute ce dont Caton n'était pas convaincu; mais pour lors, n'envisageant que le danger de la patrie, il proposa de nommer Pompée général, avec une autorité souveraine, ajoutant que « ceux qui ont fait les plus grands
» maux sont ceux qui savent aussi
» le mieux y apporter les remèdes
» convenables. » César avait déjà passé le Rubicon. Pompée, éperdu, ne voyant autour de lui que trouble et que confusion, quitta Rome avec les consuls, et fut obligé d'abandonner l'Italie; « ce qui, dit Montes-
» quieu, fit perdre à son parti la ré-
» putation, qui, dans les guerres ci-
» viles, est la puissance même. » Il se renferma dans Brindes : le sénat, les consuls et le vertueux Caton l'y suivirent; ce qui ne contribua pas peu à faire croire qu'il défendait la république : mais, au lieu d'attendre dans cette place-forte l'armée qui lui venait d'Espagne, il passa en Grèce avec la précipitation d'un fugitif. César, maître en deux mois de Rome et de l'Italie, vole en Espagne, et, vainqueur des lieutenants de Pompée, se transporte en Grèce pour le combattre lui-même. Aidé des secours de tout l'Orient, son rival avait formé deux grandes armées, l'une de terre, l'autre de mer; et il avait animé ses soldats en prenant part à tous leurs exercices. D'abord, il évita soigneusement d'en venir à une action décisive. César, sentant qu'il ne pouvait l'y contraindre, prit la résolution de l'enfermer dans ses lignes, et en vint à bout, quoiqu'il eût un tiers moins de troupes. Pompée, sans attendre les dernières extrémités, attaque les lignes, les force, et tue à l'ennemi deux mille hommes sur la place. Il l'aurait entièrement défait, s'il avait pu ou s'il eût osé le poursuivre et entrer dans son camp pêle-mêle avec les fuyards; aussi César dit le soir à ses amis : « Aujourd'hui, nos en-
» nemis remportaient une victoire
» complète, si leur chef avait su
» vaincre. » Réduit par cet échec à une extrême disette, César gagna la Thessalie. Dans le conseil tenu par les amis de Pompée, Afranius ouvrit l'avis de retourner en Italie, qui était le plus grand prix de la guerre; mais le général ne put consentir à fuir une seconde fois devant César, lorsqu'il pouvait le poursuivre à son tour. Il fut donc résolu de le suivre de près, sans jamais hasarder une bataille, mais de le harceler, de le miner par des affaires de détail et par la disette. Ce plan ne manquait pas de sagesse : mais il fallait avoir la fermeté de le suivre; et, « com-
» me Pompée avait surtout le fai-
» ble de vouloir être approuvé, il
» ne pouvait s'empêcher de prêter
» l'oreille aux vains discours de ses
» gens, qui le raillaient ou l'accu-
» saient sans cesse (2). » On lui reprochait de vouloir goûter longtemps le plaisir de commander, et d'avoir, en quelque façon, pour gardiens et presque pour esclaves, des sénateurs et des consulaires, nés pour gouverner les nations. Domitius Ahénobarbus l'appelait Agamemnon, ou roi des rois. Favonius, cet extravagant imitateur de Caton, demandait si, au moins cette année, ils ne mangeraient pas des figues de Tusculum. Afranius le traitait de marchand de provinces. Ces sarcasmes étaient d'autant plus

(2) Montesquieu.

amers, qu'ils paraissaient assez fondés. Dans le système de lenteur et de circonspection que Pompée avait adopté, le zèle de la liberté publique n'était pas son principal motif. Il avait donné assez de preuves de violence, et de mépris des lois, pour qu'on pût le soupçonner de n'agir que dans la vue de rester le maître de la république. Mais, glorieux comme il l'était, il ne voulut pas s'exposer aux reproches de ses amis; et il abandonna le plan que la prudence lui avait dicté, pour embrasser celui que la passion leur suggérait. En effet, des succès obtenus précédemment avaient fait tourner la tête à cette troupe sénatoriale; et il n'y eut plus moyen de contenir l'impatience des chefs et des soldats. Dans un nouveau conseil de guerre, la bataille fut résolue. Pompée, comptant sur le nombre et la supériorité de sa cavalerie, reprit le ton de jactance, qu'il avait si mal soutenu, et se vanta de mettre en fuite les légions de César, avant qu'on en fût venu à la portée du trait. C'était tout ce que demandait son rival; et ce fut dans les plaines de Pharsale que se vida la grande querelle qui décida de l'empire du monde. Dans cette célèbre journée, Pompée, tenant ses troupes immobiles en présence de l'armée ennemie, se priva, au jugement de César, de l'avantage qui suit ordinairement l'impétuosité de l'attaque. Sa cavalerie, qui avait dû envelopper l'aile gauche des ennemis, prit honteusement la fuite; le reste de l'armée fut mis en déroute, et la victoire rendit César maître du monde. A cette vue, Pompée perdit la tête : sans tenter de rallier les siens, sans essayer aucune ressource, il se retira dans sa tente; et, lorsque les vainqueurs attaquèrent ses retranchements : « Quoi! jusque dans mon » camp! » s'écria-t-il, comme s'il eût été extraordinaire que César voulût achever sa victoire. Sans proférer une parole de plus, il prit un vêtement convenable à sa fortune, et se déroba secrètement. « Quelles devaient » être, dit Plutarque, les pensées » d'un homme qui, après trente» quatre ans de victoires non inter» rompues, faisait, dans sa vieil» lesse, l'apprentissage de la honte, » de la défaite et de la fuite! » Plein de ces pensées affligeantes et de la comparaison de son ancienne fortune avec un isolement tel, qu'il échappait même à la vue des ennemis, il arriva à Larisse, gagna la mer; et, à la faveur d'un bâtiment de transport, qui le recueillit, il cingla vers Lesbos, pour y prendre sa femme, qu'aucun avis n'avait encore préparée à ces tristes nouvelles. L'entrevue fut des plus touchantes. Pompée essaya de consoler Cornélie, par des espérances qu'il n'avait pas lui-même : « Cornélie, « lui fait dire Plutarque, tu n'as » connu jusqu'ici que la bonne for» tune, et tu l'as vue me rester » fidèle plus long-temps qu'elle n'a » coutume de rester avec ses favoris. » C'est-là ce qui t'a trompée; mais il » faut supporter ses revers, puisque » c'est le lot de l'humanité, et atten» dre le retour de ses faveurs. N'en » désespérons point : je puis, de l'é» tat où je suis réduit, revenir à ma » grandeur passée; comme, de ma » grandeur passée, je suis tombé » dans l'infortune où tu me vois. » Bientôt il apprit que sa flotte ne s'était point séparée, et que Caton la commandait. Il reconnut la faute qu'il avait faite en remettant à son armée de terre la décision de son sort, ou du moins en ne se tenant

pas à portée de sa flotte, laquelle, en cas de fuite, lui eût offert un asile et une ressource. Mais cette faute était irréparable. Il ne lui restait plus d'autre parti que de recourir aux rois amis de l'empire. Son mauvais destin voulut qu'il préférât la cour de Ptolémée à celle de Juba; et il faut convenir que de puissants motifs justifiaient cette résolution : l'âge du jeune roi, qui n'avait alors que treize ans, la qualité de tuteur que le sénat avait donnée à Pompée, et la reconnaissance des bienfaits que son père avait reçus de lui. En arrivant à Peluse, il fit avertir Ptolémée de sa venue, et lui demanda retraite et sûreté. Un rhéteur, Théodote, ouvrit, dans le conseil, l'avis qui, suivant lui, devait gagner la faveur de César, et écarter toute crainte de Pompée. Une méchante barque de pêcheur vint recevoir celui qui s'était vu le maître de la mer. Avant d'y entrer, il se retourna vers sa femme et son fils, et leur cita deux vers de Sophocle, qui ne s'appliquaient que trop naturellement à la circonstance : « Quiconque va à la cour d'un » roi, en devient esclave, quoiqu'il y » soit entré libre. » Le trajet assez long du vaisseau au rivage, se passa dans un morne silence, sans aucun témoignage de bienveillance ou de respect. Enfin, lorsque Pompée se leva pour prendre terre, Septimius, qui avait autrefois servi sous lui, lui porta un coup d'épée par derrière; Salvius, autre centurion, et Achillas, général égyptien, tirèrent leurs épées. Pompée, environné d'assassins, se couvrit le visage de sa robe, et se laissa percer de coups, l'an 48 avant J.-C. A ce spectacle, Cornélie et ceux qui l'accompagnaient poussèrent des cris lamentables. Mais le danger qu'ils couraient eux-mêmes, ne leur permit pas de se livrer à leur douleur. Ils se hâtèrent de lever l'ancre et de s'éloigner à pleines voiles. Le vent favorisa leur fuite, et les déroba à la poursuite des galères égyptiennes. Ainsi périt le grand Pompée, à l'âge de cinquante-huit ou de cinquante-neuf ans, la veille de l'anniversaire de sa naissance, c'est-à-dire le vingt-huit septembre, jour qu'il avait passé, quelques années auparavant, dans une situation bien différente, triomphant des pirates et de Mithridate. Son corps demeura quelque temps sans sépulture sur le rivage. Un de ses affranchis et un de ses anciens soldats le brûlèrent, recueillirent ses cendres, les enfermèrent sous un tertre élevé de leurs mains, et auquel on mit cette inscription : « Celui qui méritait des temples n'a trouvé qu'à peine un tombeau. » Autour de cette chétive sépulture, on ne laissa pas de dresser des statues en l'honneur de Pompée. Mais dans la suite, le sable jeté par la mer sur le rivage, cacha le tombeau; et les statues, qu'endommageaient les injures de l'air, furent retirées dans un temple voisin, où elles restèrent jusqu'au règne d'Adrien. Cet empereur, voyageant en Égypte, fut curieux de découvrir le lieu où reposaient les cendres de ce grand homme, le retrouva, le rendit reconnaissable et accessible, et fit rétablir les statues. Tel est le récit d'Appien. Suivant Plutarque, les cendres de Pompée furent portées à Cornélie, qui les plaça dans sa maison d'Albe. Les meurtriers présentèrent sa tête à César, qui, soit pitié, soit politique (1), versa des larmes, fit brûler la tête de son rival avec

(1) On se rappelle les vers que Corneille met dans la bouche de Cornelie :

O soupirs! O respect! O qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi, quand il n'est plus à craindre!

les parfums les plus précieux, et en déposa honorablement les cendres dans un temple, qu'il consacra à la déesse Némésis. Pompée s'était marié plusieurs fois : sa première femme fut Antistia, fille d'Antistius qui, étant préteur, présida au jugement de Pompée, mis en cause pour les faits de son père. La seconde fut Emilie, fille de Métella, devenue l'épouse de Sylla, qui, pour se l'attacher par des liens plus étroits, le força de répudier sa femme : Emilie, enlevée à Glabrion, son mari, malgré son état de grossesse, mourut en couches dans la maison de Pompée. Sa troisième femme fut Mucia, dont il eut trois enfants, mais qu'il répudia pour avoir tenu, en son absence, une conduite peu digne du nom qu'elle portait et de la gloire de son époux. La quatrième fut Julie, fille de César, qu'il aima tendrement, et qui, à la vue de la robe ensanglantée de son mari qu'elle crut tué dans une émeute, fit une fausse-couche, dont elle ne put se rétablir. La cinquième fut Cornélie, veuve du jeune Crassus, laquelle, malgré la disproportion d'âge, lui fut sincèrement attachée et resta fidèle à sa mémoire. Bien des qualités, dit Plutarque, avaient mérité à Pompée l'affection universelle; et d'abord, ce qui frappe le vulgaire, une physionomie douce et majestueuse, une conduite sage et modeste, beaucoup d'adresse pour les exercices militaires, une éloquence insinuante, un caractère de fidélité propre à lui attirer la confiance, un commerce doux et aisé : Cicéron ajoute à ce portrait, une pureté de mœurs, une retenue et une décence, qui furent toujours sa règle de conduite; trait presque unique dans un siècle aussi corrompu et dans une si haute fortune. Mais il fut tourmenté par une jalousie de prééminence qui lui faisait rechercher sans mesure tous les honneurs. Non content du pouvoir, il voulait l'obtenir avec des distinctions particulières : à l'art de faire valoir ses propres succès, il joignait des efforts continuels pour s'attribuer les succès des autres, comme Lucullus le lui reprocha quand Pompée vint lui ravir la gloire de terminer la guerre de Mithridate. Quoique Cicéron vante sa clémence, on eut à lui reprocher plus d'un acte de cruauté gratuite. Deux fois il fut maître d'opprimer la république, et il eut la modération de rentrer à Rome en simple citoyen. « C'est, dit Montesquieu, qu'il avait » une ambition plus lente et plus » douce que celle de César : celui-ci » voulait aller à la souveraine puis- » sance les armes à la main comme » Sylla; cette façon d'opprimer ne » plaisait point à Pompée : il aspi- » rait à la dictature, mais par les » suffrages du peuple. Il ne pouvait » consentir à usurper la puissance; » mais il aurait voulu qu'on la lui » remît entre les mains. » Depuis son troisième consulat, Pompée parut le protecteur des lois; et lorsqu'il prit les armes contre César, il eut cette gloire singulière, que sa cause fut regardée comme la cause du sénat et de la république. Mais il est probable que le succès eût manifesté ses vues secrètes; et plus d'un passage des lettres de Cicéron à son ami Atticus, prouve que les gens éclairés ne s'y trompaient pas, et craignaient en lui un vainqueur moins modéré que ne le fut César. Salluste le peint en deux mots, quand il dit qu'il était : *oris probi, animo inverecundo*, c'est-à-dire qu'il avait la probité sur le visage bien plus que dans le cœur. De là, cette dissimulation profonde

dans laquelle il eut soin de s'envelopper; cette duplicité à l'égard de ses meilleurs amis; ce respect apparent pour les lois de son pays, qu'il violait sans pudeur quand son ambition l'exigeait; ce système, si bien soutenu, de vouloir en apparence n'obtenir rien que par son mérite, tandis qu'il ravissait tout par l'intrigue et par la corruption. Il parut revenir, dit-on, aux maximes d'une saine aristocratie; mais il était trop tard. Le manége de César avait échappé à sa pénétration; l'élève de Sylla fut dupe du successeur de Marius, et puni de l'appui qu'il avait donné à la faction populaire. Sa mort fut tragique: mais peut-être, s'il n'eut pas trouvé des assassins à la cour du roi d'Égypte, vainqueur, il eût péri comme César. Sa vie privée offre plusieurs traits qui le font aimer : celui - ci, entre autres, est digne d'un sage. Dans une maladie, son médecin lui prescrivit de manger des grives; mais ses valets assurèrent qu'en été on ne pouvait se procurer cet oiseau nulle part, excepté chez Lucullus, qui en faisait engraisser chez lui. « Eh quoi! dit le malade, Pompée ne » pourrait donc vivre, si Lucullus » ne portait pas si loin le raffinement » de la sensualité! » Il défendit de s'adresser à lui, et demanda un oiseau qui fût moins difficile à trouver. On peut consulter sa Vie par Plutarque; les Guerres civiles d'Appien; Velleius Paterculus, qui en a fait un portrait un peu flatté; les Lettres de Cicéron à Atticus; Dion Cassius, liv. XLI, XLII, XLIII. Voyez aussi l'*Histoire de la dernière révolution qui renversa la république romaine*, par M. Nougarède, (1820), et les articles CÉSAR, tome VII, pag. 565, et MITHRIDATE, tom. XXIX, p. 151 de cette Biographie. La statue de Pompée, conservée à Rome au palais Spada, et qu'on a prétendu être la même que celle au pied de laquelle César tomba sous les coups de ses meurtriers, a été le sujet de plusieurs Dissertations de M. C. Fea et autres (Voy. le *Magasin encyclopédique*, 1812, VI, 409-467-472). N—L.

POMPÉE LE FILS (*CNEUS POMPEIUS*), fils aîné du grand Pompée, était à Antioche, où il réunissait des forces de toutes les provinces orientales soumises à la république, quand son père trouva la mort en Égypte. A cette nouvelle (an 48 avant J.-C.), il quitta la Syrie, et passa d'abord en Afrique, puis en Espagne, où les romains Aponius et Scapula l'attendaient à la tête de quelques troupes républicaines. Bientôt ces forces s'accrurent, surtout après la bataille de Thapse et la mort de Caton: l'armée, écrasée en Afrique, se réorganisa presque complètement en Espagne; l'Espagne même partageait l'enthousiasme qu'inspirait aux soldats le nom de Pompée: des esclaves, des hommes libres s'enrôlaient en foule; et déjà Cnéus commandait à treize légions, quand son frère Sextus augmenta encore ses forces en lui amenant un grand nombre de vaisseaux. Formidable dès-lors sur terre et sur mer, il intimida les lieutenants de César, au point qu'aucun n'osait l'attaquer, et que le dictateur se vit forcé de quitter Rome, et de venir le combattre en personne. La lutte ne fut pas longue: en vain Cnéus essayait d'éviter une action générale et de se maintenir sur des hauteurs; César, décidé à vider la querelle par une bataille, vint à bout de le faire descendre dans les plaines de Munda (en l'an 45 avant J.-C.) La vic-

toire fut complète du côté de César : l'armée pompéienne posa les armes, et l'Espagne tout entière suivit son exemple. Cnéus s'enfuit, et tenta d'échapper en se cachant au fond d'un bois : mais bientôt sa retraite fut découverte ; et sa tête, apportée à César, resta, par les ordres du vainqueur, exposée pendant un jour aux regards de l'armée et du peuple, afin qu'il ne restât point de doute sur sa mort. P—ot.

POMPÉE (Sextus), le plus jeune des fils du grand Pompée, hérita du courage et des infortunes de son père. Après la bataille de Pharsale (an 42 avant J.-C.), il erra, suivi de quelques sénateurs, sur les côtes de la Pamphilie, de l'île de Cypre et de l'Afrique (an 47 avant J.-C.); et enfin, étant venu à bout de réunir un grand nombre de vaisseaux, il passa en Espagne (an 46 avant J.-C.), où son frère Cnéus était à la tête d'une armée. La funeste journée de Munda (an 45 avant J.-C.), rendit bientôt l'Espagne au joug de Rome et de César, et sembla anéantir les dernières espérances du parti de Pompée. Seul, Sextus osa songer encore à tenter la fortune. Caché deux mois au fond des montagnes de la Celtibérie, il recueillit et groupa autour de lui les débris des légions de Munda ; et bientôt, enhardi par le nombre de ses soldats et les dispositions amicales des Celtibériens, il quitta sa retraite, et parut à la tête de sa petite armée. Il eut même l'adresse de se soutenir, avec avantage, contre deux lieutenants de César, Carrinas et Pollion. Cependant sa puissance était encore trop faible pour inspirer de la crainte ; et son insurrection n'avait aux yeux des Romains, de quelque parti qu'ils fussent, aucune importance réelle, quand la mort de César changea la face des affaires, et fournit à Cnéus l'occasion de jouer un grand rôle. Sa première démarche fut d'écrire au sénat, pour demander le droit de revoir sa patrie, et de rentrer dans les biens de son père. Antoine et Lépide appuyèrent ses demandes ; et bientôt un décret l'autorisa à reparaître dans sa ville natale, et lui donna, en dédommagement des richesses de son père, sept cents millions de sesterces, avec le titre de commandant maritime des provinces romaines. Alors Sextus Pompée quitta les roches de la Celtibérie ; et après avoir réuni sous ses ordres tout ce qu'il y avait de forces navales sur les côtes de l'Espagne et des Gaules, il se rendit à Marseille, résolu d'y attendre les événements. Dans cet intervalle, Octave, Antoine et Lépide s'unirent sous le nom de triumvirs, et dressèrent leurs tables de proscription : le nom de Sextus y fut porté. A cette nouvelle, Sextus partit de Marseille, à la tête de la flotte nombreuse qu'il avait rassemblée, et fit voile vers la Sicile, qui fut bientôt soumise presque tout entière à son empire, et dont il fit un asile aux proscrits. C'est alors que Sextus déploya un beau caractère. Rien ne lui coûtait pour arracher à la mort les victimes des triumvirs ; il payait à ceux qui sauvaient un proscrit le double de la somme promise à ceux qui le massacraient : le long des côtes de l'Italie étaient distribuées des barques pour recevoir ceux qui tentaient de s'échapper ; et quand ils étaient en Sicile, Sextus leur confiait des commandements dans ses légions et sur sa flotte. Octave envoya contre lui Salvidiénus ; et il se trans-

porta lui-même à Rhégium, pour animer la guerre par sa présence. Mais la supériorité de la flotte ennemie, et surtout la victoire navale de Pompée, auprès de Scylla, l'engagèrent à renoncer à son entreprise, et à tourner ses armes d'un autre côté. Ses légions et celles d'Antoine allèrent, en Orient, combattre Brutus et Cassius. Pendant que cette grande lutte s'achevait en Grèce, Sextus conquit la Sardaigne et le reste de la Sicile, et il augmenta tellement sa puissance, qu'après la bataille de Philippes, Antoine brigua son alliance, et Octave la main de sa belle-sœur Scribonia. Cependant aucun traité n'était conclu : Sextus, avec sa flotte, maîtresse absolue de la Méditerranée occidentale, interrompait le commerce de l'Italie, et interceptait les convois qui venaient de l'Afrique. Le peuple, pressé par la famine, demandait à grands cris la paix avec Sextus Pompée : il fallut céder; et une entrevue eut lieu à Misène, entre les généraux ennemis. Sextus y obtint la vie des proscrits, la liberté des esclaves enrôlés dans ses troupes, et pour lui-même la possession tranquille de la Corse, de la Sardaigne, de la Sicile et de l'Achaïe, le titre de consul, et soixante-dix millions de sesterces sur les biens de son père. Antoine partit alors pour l'Orient, et laissa Octave maître de Rome. Sous l'influence de celui-ci la paix ne fut pas de longue durée : les deux partis s'accusèrent mutuellement d'avoir violé les clauses du traité; on reprit les armes. La fortune de la guerre ne favorisa point d'abord Octave; à Cumes, à Scylla, à Tauromínium, ses flottes furent battues par les généraux de Sextus. Enfin, un combat décisif eut lieu entre Myles et Nauloque; et après une lutte longue et sanglante, le génie militaire d'Agrippa assura le triomphe d'Octave. Sextus s'enfuit en Orient, quittant les marques distinctives du commandement, et n'implorant que la commisération d'Antoine : mais bientôt il rassembla des forces nouvelles, et battit même, en quelques rencontres, trois généraux romains, Fannius, Ahénobarbus et Amyntas. L'arrivée de Titius mit un terme à ses tentatives et à ses espérances : ses troupes l'abandonnèrent, et il fut contraint de se rendre. Transféré à Milet, il y fut égorgé, quelques jours après, sans doute par l'ordre d'Antoine, quoiqu'on ait essayé de rejeter ce crime sur ses lieutenants. Ainsi mourut, après neuf ans d'efforts, de victoires et de revers, le dernier des Pompées qui ait osé balancer la fortune des Césars. Outre l'ambition qui le faisait aspirer à régir le monde, comme Antoine et Octave, outre la vanité qui lui fit prendre le titre de *fils de Neptune*, l'histoire a pu lui reprocher, à juste titre, sa folle condescendance pour des esclaves et des affranchis, et surtout l'inconstance qu'il montra en Asie, flottant entre le personnage de général et de suppliant, tantôt parlant en héros, en Romain, tantôt demandant humblement la vie. Mais son courage, ses talents, et surtout son humanité généreuse à l'égard des proscrits, doivent lui faire pardonner ces fautes, et lui assurent un rang honorable parmi les grands hommes qui ont joué un rôle à la fin de la république romaine. P—ot.

POMPÉE (Trogue), historien latin, dont les livres sont perdus, a vécu sous le règne d'Auguste. Son aïeul avait reçu de Pompée, le titre de citoyen romain, au temps de la

guerre de Sertorius : son oncle avait, dans la guerre de Mithridate, commandé des escadrons de cavalerie; et son père, après avoir servi sous Jules César, était devenu secrétaire de ce général. Nous tenons ces détails de Trogue Pompée lui-même, de qui Justin (liv. XLIII, c. 5) assure les avoir empruntés. Nous savons, de la même manière, que la famille de Trogue Pompée habitait le pays des Vocontiens, c'est-à-dire le territoire actuel de Vaison; ce qui a autorisé les Bénédictins, auteurs de l'Histoire littéraire de la France, à compter cet historien parmi les écrivains nés dans la Gaule. Tiraboschi le réclame pour l'Italie, à cause des fonctions remplies par son père auprès de Jules César. D'autres l'ont fait Espagnol, en se fondant sur ce que son aïeul se trouvait en Espagne au temps de Sertorius, et ne dut qu'à Pompée le droit de cité. On suppose aussi que cette famille a pris le nom de Pompée en conséquence d'une telle faveur. Il y a divers systèmes sur l'époque où l'historien Trogue a écrit : quelques chronologistes ne le placent qu'au second siècle de l'ère vulgaire, et le font contemporain de son abréviateur Justin (Voy. XXII, 176, 177), dont ils avancent, fort gratuitement, qu'il dirigeait les études et les travaux. Cette opinion est inconciliable avec ce qui vient d'être dit de son père, et avec les textes de Pline le naturaliste, où Trogue Pompée l'historien est cité, apprécié, loué, comme un écrivain très-exact, *severissimum autorem*. Justin le qualifie : *virum priscæ eloquentiæ*. Vopiscus, saint Jérôme, saint Augustin, Orose, Priscien, Jornandès, lui donnent aussi des éloges. Son ouvrage était une Histoire universelle en quarante-quatre livres, depuis Ninus jusqu'à Auguste; mais, comme les affaires de la Macédoine y occupaient un très-grand espace, du septième livre au quarante-unième, il l'avait, à l'exemple de Théopompe, intitulé : *Histoires Philippiques*. Ce titre, assez peu convenable, se retrouve à la tête de l'Abrégé de Justin, abrégé qui nous dédommage trop peu de la perte de l'ouvrage, à laquelle il a peut-être contribué. Les chroniqueurs et les autres auteurs du moyen âge continuent de citer Trogue Pompée; mais les textes qu'ils transcrivent, en y attachant ce nom, sont tous de Justin. Tout annonce que les livres de Trogue avaient disparu avant le dixième siècle : son nom seul s'est conservé dans beaucoup de manuscrits, qui ne contiennent en effet que l'Abrégé. De là vient l'erreur de quelques hommes de lettres, qui, depuis le quinzième siècle, ont annoncé la découverte de manuscrits de Trogue Pompée. Alde, dans la préface de l'édition du *Cornucopia* de Perotto, assure qu'il en existe un, qu'il va bientôt mettre au jour; il n'a point tenu cette promesse, sans doute parce qu'il aura reconnu que ce n'était qu'un Justin. Il paraît qu'il y avait dans l'ouvrage beaucoup de notions instructives, et surtout de descriptions géographiques ou topographiques, que l'abbréviateur a omises, tronquées ou altérées. Les livres de Trogue Pompée, recommandables par le travail et le talent de l'auteur même, seraient aussi fort utiles, par les traductions de fragments d'historiens grecs, aujourd'hui perdus, qu'il y avait, à ce qu'il semble, insérés (Voy., dans les *Comment. societ. Gotting.*, tome XV, la Dissertation d'A.-H.-L. Heeren : *De Trogi Pompeii ejusque epitomatoris fontibus et auctoritate*). D—N—U.

POMPÉI (JÉRÔME), philologue et littérateur justement estimé, naquit à Vérone en 1731, et fit des études solides et brillantes au collége des Jésuites de cette ville. Dès-lors il lisait avec délices les grands écrivains d'Athènes et de Rome, et se promettait d'en transporter les beautés dans sa langue maternelle. Cependant les Jésuites, dans le dix-huitième siècle, négligeaient un peu le grec, surtout en Italie. Pompéi, en sortant de l'école célèbre où il avait commencé à connaître l'antiquité, desira se perfectionner dans la connaissance de la langue d'Homère et de Démosthène. Le P. Mariotti, disciple de Panagiotti, lui fit faire, en assez peu de temps, des progrès rapides; et bientôt Pompéi, dont l'enthousiasme et la facilité secondaient les talents de son maître, devint capable d'apprécier, autrement que sur parole, cette littérature forte et originale qui offre encore à l'admiration de la postérité, des créations si éminemment supérieures à la mollesse et à la servilité de la littérature latine, incomplète et pâle copie de la grecque. L'admiration cependant ne l'aveuglait pas au point de le rendre exclusif et injuste envers les modernes: il lisait sans cesse la belle prose, les beaux vers enfantés dans le siècle de l'Arioste et de Machiavel; puis, de la lecture passant à l'imitation, il essayait d'unir, de fondre dans un même style, les beautés différentes de deux langages aussi éloignés l'un de l'autre qu'Athènes l'est de Florence, et Périclès de Léon X. Ces essais, ces études silencieuses, produisirent enfin un ouvrage composé, moitié de pièces originales, intitulées: *Canzoni pastorali;* moitié d'idylles, prises dans Théocrite et dans Moschus, traduites en vers italiens. Quoique loin d'être irréprochable, ce début poétique fit concevoir d'heureuses espérances; et des applaudissements unanimes enhardirent le jeune traducteur. Cédant aux instances de quelques personnes du plus haut rang, il osa entreprendre des tragédies: deux seulement, *Hypermnestre* et *Callirrhoé*, furent représentées, et obtinrent un succès passager; une troisième, *Tamira*, resta dans son portefeuille, et il consentait même rarement à la laisser voir à ses amis. Il paraît que la mort d'une des dames de Vérone, Marianna Malaspina, pour qui il s'était engagé dans la carrière dramatique, et qui jouait dans ses pièces, l'avait dégoûté du théâtre: c'est du moins ce que donne à entendre le P. Fontana, dans ses *Mémoires sur la Vie de Jérôme Pompéi* (1). Quoiqu'il en soit, tout le monde fut étonné de le voir renoncer à l'espérance de se créer un nom sur la scène, et en revenir aux objets primitifs de son admiration. Théocrite, Moschus, Callimaque, Musée, l'Anthologie, exercèrent encore sa plume facile et légère. Au milieu de ces pièces empruntées à des peuples, à des siècles étrangers, il en mêla quelques-unes d'originales; et celles-ci n'étaient, ni les moins élégantes, ni les moins spirituelles. La littérature romaine obtint aussi de lui, en passant, un hommage qu'il serait injuste, au reste, de lui refuser totalement. Non content de relire sans cesse Ovide, le poète le plus piquant et le plus aimable de l'antiquité, il osa, malgré les brillantes versions de Remigio, de Camille et de Buffi, traduire d'un bout à l'autre les *Héroïdes*.

(1) Chap. 10, pag. 18.

Mais ce qui mit le sceau à sa réputation, ce fut sa traduction des *Vies* de Plutarque. Peu d'ouvrages de ce genre inférieur de littérature ont produit autant de sensation; et dès-lors Pompéi, dont la réputation jusque-là n'avait été que celle d'un versificateur estimable, fut regardé comme le premier traducteur de l'Italie. Il vécut encore long-temps, cultivant en paix les lettres et les arts, et comblé d'honneurs que les hommes illustres se voient rarement accorder pendant leur vie. Les académies des Arcadiens de Rome, des Philarmoniques de Bologne, et des Alétophiles de la même ville, s'étaient empressées de l'admettre dans leur sein. Les poètes les plus illustres, Maffei, Vallardi, Spolverini, Pindemonte, vivaient avec lui dans une étroite amitié; et Joseph II lui avait offert une chaire, à son choix, dans l'université de Pavie. Déjà âgé, accoutumé d'ailleurs, depuis long-temps, au séjour de Vérone, Pompéi refusa: mais les bienfaits et l'estime du prince l'atteignirent dans sa retraite. Il mourut, le 4 février 1780, âgé de cinquante-sept ans, et universellement regretté pour l'amabilité de son caractère, non moins que pour la flexibilité de ses talents littéraires, qui, bien que trop loués peut-être par ses contemporains, n'en furent pas moins réels. Voici la liste de ses ouvrages: I. *Canzoni pastorali con alcuni idilli di Teocrito e di Mosco*, Vérone, 1766. Les canzoni, qui appartiennent tout entières à Pompéi, quoiqu'un peu dénuées de chaleur et de force, retracent assez la couleur antique; et la partie de l'ouvrage qui n'est que traduction, est d'une fidélité admirable. Des Notes savantes et judicieuses accompagnent le texte. II. *Nuove Canzoni pastorali, Inni, Sonnetti e Traduzioni*, Vérone, 1779. On trouve dans cette collection les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans la première: cependant, le style a quelque chose de plus ferme et de plus brillant. III. *Raccolta greca*, etc., Vérone, 1781: ce recueil, dans lequel figurent le poème de Héro et Léandre, par Musée; l'Hymne de Callimaque, sur les bains de Pallas; l'Invocation de Cléanthe au Dieu suprême, et cent épigrammes de l'Anthologie grecque, est dédié à l'illustre auteur des *Analecta græca*, Brunck; et l'on aime à voir un exemple de cette union peu commune entre la philologie et la littérature. IV. *Eroïdi d'Ovidio Nasone*, etc. Cette traduction, outre la fidélité élégante, caractère constant de tous ses essais en ce genre, a cela de remarquable qu'elle est entièrement en *terza rima*, rhythme que l'auteur assure être seul capable de rendre le mètre élégiaque des anciens. V. *Ipernestra*, Vérone, 1769; *Callirrhoé*, 1769; *Tamira*, 1789: tragédies ordinaires, bien conduites, mais monotones et ennuyeuses; bien écrites, mais faibles et froides. VI. Enfin, *Le Vite degli uomini illustri*, Vérone, 1772; Naples; 1784; Rome, 1791 et 1798. Cet ouvrage, le seul en prose qu'ait laissé Pompéi, est digne de sa réputation. Plutarque, peut-être, y est trop élégant; et sans doute la bonhomie de notre vieux Amyot rend plus fidèlement la naïveté du biographe de Chéronée: néanmoins, c'est encore Plutarque; et il est juste d'observer que cette traduction est vraiment remarquable sous le rapport de l'exactitude philologique; de sorte qu'on peut la caractériser, en deux mots, en disant qu'elle est égale pour le style, supérieure pour la cri-

tique, à celle d'Amyot. Outre les éditions particulières de chacun des ouvrages que nous venons d'indiquer, on a donné, à Vérone, 1790, une réimpression complète des œuvres de Pompéi, 6 vol. in - 4°. L'*Ero e Leandro* et l'*Inno di Cleante* ont été insérés, par M. Renouard, dans les *Poemetti*, etc., qu'il a publiés en 1801, in-12. Outre la Vie de Pompéi, écrite en latin par le P. Fr. Fontana (Vérone, 1790), et insérée dans le tome XV du *Vitæ Italorum*, de Fabroni, on a son éloge en italien, par Hipp. Pindemonte, dans le Journal de Pise, tome LXX, pag. 272. P—OT.

POMPÉIUS FESTUS (SEXTUS). *V.* FESTUS.

POMPIGNAN (JEAN-JACQUES LE FRANC, marquis DE), naquit à Montauban, le 17 août 1709; il était fils du premier président de la cour des aides de cette ville. Après avoir fait, sous le père Porée, jésuite, des études solides et brillantes, il mit beaucoup de zèle à apprendre les lois et la jurisprudence. A peine était-il revêtu de la charge d'avocat-général dans la cour souveraine dont son père avait été le chef, qu'il s'occupa principalement de l'assiette et de la perception de l'impôt. Par-là, il se rendit capable d'exercer dignement le ministère difficile qui lui était confié. Le duc de Nivernais, répondant à l'abbé Maury, successeur de Pompignan à l'académie française, rappelle un discours éloquent, mais hors de mesure, dans lequel ce magistrat s'abandonnait à son enthousiasme pour la réformation des abus, discours qui le fit exiler. Cette disgrace, ajoute le duc académicien, dégoûta Pompignan de son état; et la charge de premier président de la même cour, dont il fut pourvu vers 1745, ainsi que l'avaient été son père et ensuite son oncle, ne sembla le rattacher à la magistrature, que comme pouvant lui fournir souvent l'occasion d'être le légitime interprète du peuple auprès du souverain. Il rédigea plusieurs fois les remontrances adressées au roi par les compagnies supérieures, dont il faisait partie. Voltaire, qui d'abord l'avait recherché, loué, flatté même (1), quoiqu'il eût été jaloux du succès de la tragédie de Didon; Voltaire, qui se fit depuis l'ennemi acharné de l'homme qu'il avait si bien traité dans sa correspondance avec lui, cite, en la blâmant, une lettre que ce même Pompignan avait adressé au Roi, en 1756, et où il embrassait, d'une manière un peu vive, la cause de ceux qu'il défendait volontairement. Le philosophe de Ferney a souvent reproduit ce grief pour appeler sur le président l'animadversion du gouvernement; et cependant ses remontrances étaient d'un bon citoyen, d'un véritable magistrat, qui cherchait à concilier ses doubles obligations envers le prince et envers les sujets. Le chef de la cour des aides de Montauban obtint ensuite une charge de conseiller d'honneur au parlement de Toulouse, distinction extraordinaire et unique. Un mariage avantageux ayant augmenté sa fortune, concourut, avec son goût pour les lettres, à lui faire quitter toute espèce de fonctions publiques: du reste, il conserva le titre de premier président honoraire de la cour à laquelle il cessait d'appartenir activement. Nous n'aurons plus désormais qu'à envisager sa vie littéraire, en la suivant par ordre de dates.

(1) Lettres écrites de Cirey, le 30 octobre 1738, et le 14 avril 1739.

Pompignan était âgé de vingt-deux ans, lorsqu'il vint, pour la première fois, à Paris, sans en rien dire à sa famille, porter sa tragédie de *Didon*, sujet emprunté de Virgile, et pour lequel le secours de Métastase lui avait aussi été fort utile. Cette pièce eut beaucoup de succès dans la nouveauté (1734), et elle s'est maintenue longtemps au théâtre. La conduite en est sage et régulière, les caractères sont soutenus, et le style ne manque ni d'élévation, ni de pureté. Quelques scènes écrites avec chaleur, surtout celles entre Enée et Didon, où l'auteur va jusqu'au pathétique, n'empêchèrent pas la critique de remarquer, entre autres défauts, de longues sentences et de froides moralités. Les morceaux les plus travaillés sont des imitations, quelquefois même des traductions littérales, de Virgile. Cet ouvrage n'a guère que le rôle de la reine de Carthage, qui est fort beau pour l'actrice, et réunit plus d'un genre de mérite: car c'est un rôle assez court que celui d'Iarbe, qu'on a vanté souvent, et dont la grandeur, l'énergie sauvage, contrastent avec le caractère passionné et voluptueux de la reine; il peut, au surplus, être regardé comme une création du poète français. Quant au personnage d'Énée, il manque de force et de noblesse. En résumé, après avoir vu représenter la pièce de Pompignan, on ne craint pas d'assurer que Didon, si admirable dans l'Énéide, ne peut figurer avantageusement sur notre scène tragique. Le même auteur donna, l'année suivante, 1735, au théâtre Italien, les *Adieux de Mars*, petit drame en un acte et en vers libres, où il avait entrepris de censurer nos mœurs, de peindre nos travers et nos ridicules, et qui fut assez goûté. Il publia, en 1740, un *Voyage de Languedoc et de Provence*, dans le genre de celui de Bachaumont et Chapelle. On y trouve moins de négligence, mais aussi moins de grâce et d'abandon. Sa Dissertation *sur le nectar et sur l'ambroisie*, en prose et en vers comme son *Voyage*, est assez estimée: l'agrément et le goût y sont joints à l'érudition. Pompignan en avait puisé les matériaux dans une dissertation italienne de l'abbé Venuti. Il faut citer ensuite, dans l'ordre de ses écrits, les *Poésies sacrées et philosophiques, tirées des Livres saints*, ouvrages dont Voltaire s'est tant moqué, et auquel, malgré l'épigramme si connue, et reproduite, sous toutes les formes, par ce célèbre écrivain, on a beaucoup *touché*, et même quelquefois avec admiration. Laharpe observe très-bien, dans son Cours de littérature (tome XIII), qu'un trait de satire lancé par une main ennemie, n'est ni le jugement de la raison, ni la condamnation du talent. Il est de fait que les vraies beautés dont ces poésies sont remplies, ont neutralisé l'effet de plus d'un bon mot dirigé contre elles. Après les chefs-d'œuvre de ce genre que nous ont laissés les Racine et les Rousseau, notre langue n'offre point de monument, à-la-fois poétique et religieux, que l'on puisse opposer aux imitations de la Bible que nous indiquons ici. Une partie des poésies sacrées de Pompignan parut en 1751; une autre, en 1755. Il les réunit dans une fort belle édition in-4°., en 1763. Les journaux littéraires, qui n'étaient alors qu'en petit nombre, leur donnèrent des éloges unanimes; mais ce fut avec une exagération nuisible que le marquis de Mirabeau les préconisa dans une Dissertation aussi longue que le Recueil

dont il rendait compte. Pompignan eut le tort d'insérer lui-même dans ses œuvres cette Dissertation intitulée *Examen*, etc. Si, en reproduisant, sous la forme d'Odes françaises, les Psaumes de David, qu'il avait étudiés dans l'hébreu, il a moins généralement réussi que lorsqu'il a mis en vers les Prophéties et les Cantiques, il serait souverainement injuste de nier que deux psaumes tout entiers, et diverses strophes prises dans d'autres psaumes, brillent du feu de la vraie poésie, et que leur mérite ne dépare pas celui de l'original. Ce que l'on desirerait, au total, dans les vers sacrés de cet écrivain, c'est plus de sensibilité, et de véritable inspiration. Ces Poésies sont en cinq livres. Les Hymnes forment le quatrième, qui est, sans contredit le moindre de tous. Le cinquième est composé de discours philosophiques, tirés des livres Sapientiaux. Les traits de force et d'élégance dominent encore là plus que le sentiment et l'harmonie. Pompignan a déployé, dans les notes de ces cinq livres, un vaste savoir et une critique judicieuse. On peut citer encore de lui, d'autres Odes, des Épîtres, des Poésies familières, des ouvrages dramatiques et lyriques. Ces différentes productions, qui n'étaient, ni traduites, ni imitées de personne, ont ajouté à la réputation de leur auteur. Ses Odes profanes ne sont pas indignes de celles qu'il avait publiées d'abord : mais malgré quelques élans heureux, on y desirerait un peu moins de timidité et de froideur. Le Franc de Pompignan n'avait plus, pour le soutenir, les richesses de la poésie hébraïque, ni la magnificence du langage des prophètes : cependant il a tiré de son propre fonds de grandes beautés; et certes il marche quelquefois ici de pair avec J.-B. Rousseau. Tout le monde sait par cœur la plus fameuse strophe de son Ode sur la mort de ce célèbre lyrique :

Le Nil a vu sur ses rivages, etc.

Il y a, dans la même Ode, une strophe d'une véritable beauté ; c'est la première de toutes :

Quand le premier chantre du monde, etc.

Laharpe loue aussi une strophe, très-remarquable en effet, de l'Ode en l'honneur de Clémence Isaure. Quant aux Épîtres, elles présentent des leçons de morale, et des règles de goût fort bonnes à suivre. La Traduction en vers des Géorgiques, que Pompignan ne donna qu'après celle de Delille (2), ne gagna pas à subir le grand jour de l'impression : mais il en avait fait entendre le premier livre à l'académie française, le jour de sa réception ; et s'il faut s'en rapporter au journal de Collé, le duc de Nivernais, entre autres, en était dans l'enthousiasme. Pompignan avait, de plus, traduit le sixième livre de l'Énéide. Il est assez rare que, dans ses imitations du poète romain, la difficulté ne soit pas vaincue d'une manière heureuse. En général même, on doit y louer un certain mérite de fidélité, de naturel et de langage poétique : mais ces deux versions n'offrent ni la verve, ni la couleur, ni la brillante harmonie qui ont valu à Delille la palme, comme traducteur, en vers, de Virgile. La muse de Pompignan s'était

(2) On trouve dans l'*Année littéraire*, 9 août 1758, une Ode adressée par Delille à Pompignan. Les Géorgiques de ce dernier y sont annoncées ; et comme le jeune poète avait déjà lui-même traduit quelques parties du poème de Virgile, il demande à celui qui l'a devancé, de guider ses pas tremblants et de le soutenir dans la carrière :

Tel on voit le lierre, à l'ombre qui le cache,
Ramper dans les forêts et languir sans appui ;
S'il rencontre le chêne, à son tronc il s'attache,
Embrasse ses rameaux et s'élève avec lui.

encore essayée sur Hésiode, Pindare, Ovide, Horace, etc. Il écrit en prose d'une manière simple, noble et ferme : l'expression qui tient à l'ame, ne lui manque pas quand le sujet l'exige. Nous avons de lui l'*Éloge historique du jeune duc de Bourgogne*, frère aîné de Louis XVI (Paris, 1761, in-8°.); morceau d'éloquence dont la flatterie était un peu obligée, On reconnaît en général dans ses discours académiques, l'écrivain formé sur les bons modèles. Ses *Dissertations*, dont une traite des *Antiquités de Cahors* (3), ses Traductions de quelques *Dialogues de Lucien*, celles des *Tragédies d'Eschyle*, qu'il osa, le premier, mettre toutes en français et nous faire ainsi connaître complètement, déposent en faveur de son savoir comme de son talent. Les hellénistes ont pourtant déclaré que cette version d'Eschyle, assez élégante, n'était pas conforme à l'original. L'étude des langues modernes, jointe à celle des langues de l'antiquité, avait mis Pompignan en état de transporter aussi dans notre idiome, ou d'imiter avec succès, les morceaux de poésie étrangère les plus brillants. Enfin le recueil de sa Correspondance offre un vaste et riche dépôt de littérature, de jurisprudence, d'histoire, qui atteste l'étendue et la variété de son érudition : nous indiquerons principalement la Lettre qu'il écrivait à Racine le fils, en 1751, et où il lui demandait, ou bien lui soumettait, des observations sur les ouvrages de l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* (4). On voit quels étaient les titres littéraires de l'ancien premier président de la cour des aides de Montauban, quand la voix publique l'appela dans le sein de l'académie française. Joignant à sa considération personnelle, comme magistrat, celle d'un frère qui était un des membres les plus distingués du clergé de France par ses vertus et ses lumières (*Voy.* l'article suivant; il se présenta, mais en homme accoutumé à jouir, dans nos provinces méridionales ainsi que dans sa patrie, d'une réputation flatteuse : enfin, en venant réclamer du premier corps littéraire de France un honneur qui, pour lui, était presque le triomphe, il était autorisé, par les applaudissements et par les louanges excessives des journalistes de la capitale, à présumer un peu de ses droits. Il avait tout récemment fondé, dans sa ville natale, une académie; et celle des Jeux floraux lui avait rendu de véritables hommages, sans compter ceux du parlement de cette ville, qui se l'était aussi affilié. On a prétendu qu'il s'était formalisé de ce que les académiciens n'avaient pas témoigné un grand empressement à le nommer dès qu'il en avait manifesté le desir, et surtout de ce que Sainte-Palaye avait obtenu sur lui la préférence en 1758. Au reste, deux ans après, il fut élu à l'unanimité. Telle était la position de Pompignan lorsqu'arriva le jour de sa réception à l'académie (le 10 mars 1760), réception qu'il avait volontairement retardée pendant cinq mois. Mais comment fut-il amené à prononcer, comme récipiendaire, un discours si diffé-

(3) *De antiquitatibus Cadurcorum*, 1746, in-8°., et dans le tome V du Recueil de l'académie de Cortone : Pompignan a aussi donné, dans les Mélanges de l'acad. de Montauban, 1755, in-8°. (p. 365-405), des conjectures sur le temps où le Rouergue (*Rutheni*) fut incorporé à la Gaule Narbonnoise.

(4) Elle fut publiée, séparément en un petit vol. in-16. On la trouve dans les Œuvres de Louis Racine, 1808, tom. V; 1, p. 197-254.

rent de ceux que l'on avait jusque-là entendus en pareille circonstance ? c'est ce que l'on ne peut bien expliquer que par l'ardeur du zèle anti-philosophique qui l'animait, et qui excluait chez lui toutes les considérations. Attaquer en pleine séance plusieurs des hommes de lettres dont il devenait le collègue, pouvait être jugé, même en dehors de l'académie, comme une première inconvenance de position et de conduite. Son zèle, disait-on, aurait dû l'empêcher d'aspirer à faire partie du corps des académiciens philosophes. Ceux d'entre eux qu'il avait le plus offensés, ne cessèrent de répéter qu'un procédé si nouveau dans les annales des corps littéraires ou scientifiques, avait pour unique cause l'excès, poussé jusqu'à une sorte de fureur, d'un orgueil blessé, ou un fanatisme sans excuse. A l'occasion de son discours et de l'Éloge du duc de Bourgogne, publié un an plus tard, où il parlait non moins énergiquement de la fausse et aveugle philosophie qui régnait encore, à cette époque de contagion irréligieuse, on l'accusa d'avoir eu pour but principal de parvenir à se faire confier l'éducation des fils du Dauphin, prince éminemment religieux, et très-opposé au corps des encyclopédistes. C'est pour cela, disait-on, qu'il déclarait solennellement la guerre à Voltaire, à d'Alembert, etc., qu'à la vérité il n'avait pas nommés, mais qui ne pouvaient manquer de se reconnaître à leurs désignations. Cependant pour répondre à une aussi fausse allégation, il suffisait de dire que Pompignan avait renoncé volontairement aux emplois qui devaient l'approcher du trône, et de rappeler ses efforts énergiques pour soutenir, à Versailles, la cause du peuple, lorsqu'il était encore à la tête de la cour des aides de Montauban. Nous accorderons que son discours de réception était contraire à tous les usages académiques; mais, en relisant ce discours, il n'est aucun homme exempt de partialité, et éclairé par l'expérience, qui n'avoue que l'auteur avait raison au fond, quand il proclamait ainsi, avec courage et talent, des vérités utiles; (5) quand il signalait, en présence de toute la France, les efforts coupables qui préparaient long-temps d'avance les erreurs, les malheurs et les crimes de la révolution. Quoi qu'il en soit, ce fut-là le terme, sinon de la gloire de Pompignan, du moins de son repos. Plusieurs des personnages intéressés avaient écouté en silence son discours: le public l'avait applaudi; et le nouvel académicien sortit du Louvre dans l'ivresse du succès. Le roi et la reine témoignèrent, bientôt après, qu'ils approuvaient son langage hardi. Une partie des cercles de la capitale, et beaucoup d'habitants des provinces, y donnaient leur adhésion : mais presqu'au même instant on vit commencer l'escarmouche des *Facéties parisiennes*, les *Quand*, les *Pour*, les *Que*, les *Qui*, les *Quoi*, les *Car*, les *Ah!* les *Oh!* qui venaient de Ferney. Morellet y donna suite par les *Si* et les *Pourquoi;* il introduisit Pompignan dans sa *Préface de la comédie des Philosophes*. Celui-ci, profondément blessé par les accusations mensongères, jointes aux épigrammes et aux injures, se plaignit au roi, dans un Mémoire qu'il lui adressa le 11 mai. Il y niait d'avoir été privé de sa charge d'avocat-

(5) Il disait dans ce discours : « Le savant instruit et rendu meilleur par ses livres, voilà l'homme de lettres. Le sage vertueux et chrétien, voilà le philosophe. »

général, pour avoir traduit (en 1738 et 1739), la prière universelle de Pope, qui semble tendre au déisme; et il se justifiait d'avoir entrepris cette version, dont il désavouait d'ailleurs l'impression, étant loin d'approuver entièrement l'original. Voltaire, si souvent irascible, et toujours adroit à manier l'arme du ridicule, épuisa, en prose et en vers, tous les moyens de s'égayer aux dépens du magistrat-poète; et pourtant, dans les notes de ses pièces satiriques, il lui reconnaissait du mérite littéraire : il allait même jusqu'à le louer quelquefois comme versificateur. Une saillie de ce coryphée des philosophes n'attendait pas l'autre; et l'on peut dire qu'il n'a rien fait de plus piquant dans ce genre. L'académicien ennemi de l'académie, se voyait immolé à la risée publique (6); mais, bien plus sensible encore à la calomnie et à l'emportement, qu'il avait raison de qualifier d'armes peu philosophiques, il ne parut plus au Louvre. Il se tint dans sa province, et presque toujours à la campagne, y trouvant les jouissances que la capitale refusait désormais à son ame agitée. C'était là qu'il avait recueilli le dépôt des livres de Racine, et qu'il partageait son temps entre de nouveaux travaux scientifiques ou littéraires, les plaisirs qui tiennent aux beaux-arts amis de la poésie, enfin les occupations de la charité la plus efficace et la plus généreuse. Il montrait sans cesse la piété chrétienne en action. Le souvenir des fonctions dont il avait été chargé comme magistrat, lui inspira les réflexions qu'il intitula : *Considérations sur la révolution de l'ordre civil et judiciaire survenue en* 1771. Depuis lors, il ne sortit plus de son obscurité volontaire, et mourut, le 1er. novembre 1784, à Pompignan, après de longues souffrances physiques. Quelques moments auparavant, il dit, d'une voix pénétrée, ces mots : « Je pardonne de bon » cœur, sans restriction, et dans la » plénitude de mon ame, à toutes » les personnes qui m'ont si amère- « ment affligé. » Il fut pleuré et béni par tous ceux qui avaient dépendu de lui : mais il jouissait aussi d'une considération méritée; et l'opinion publique n'avait pas attendu ce moment pour rendre pleine et entière justice à un caractère dont l'amour du vrai, poussé jusqu'à l'inflexibilité, en fait de principes, formait la base. Il suffirait de citer le suffrage de l'illustre chancelier d'Agues-seau, dont Pompignan fut estimé et chéri. Quant à ses écrits, les préventions qui en avaient fait mal juger une partie, sur la foi de Voltaire et consorts, cédèrent entièrement aussitôt après que leur auteur eut cessé de vivre. La passion du principal antagoniste d'un homme aussi distingué à tous égards, a plutôt servi à le faire juger favorablement, qu'elle ne lui a été nuisible en réalité. L'académicien Gaillard a eu raison, dans ses *Mélanges*, de faire observer que, si l'on disait d'un ouvrage reconnu pour mauvais et pour ignoré, que *personne n'y touche*, on ne ferait rire personne; et que, parmi les satires vives et piquantes que s'est souvent permises le plus fameux des prétendus sages du dix-huitième siè-

(6) Une grande partie du public parisien, excité par les facéties de Voltaire, prit parti contre Pompignan. Collé rapporte, que le 9 novembre 1760, un des comédiens français étant venu, suivant l'usage, annoncer qu'ils donneraient le lendemain *Didon* et le *Fat puni*, le parterre en fit une application maligne à l'auteur de la tragédie, ce qui détermina la résolution de jouer, le jour suivant, une autre petite pièce que celle qui avait été promise comme devant suivre *Didon*.

cle, si celles qui attaquent l'auteur des *Poésies sacrées*, ont plus porté coup que les autres, c'est précisément parce que cet écrivain avait, et qu'il méritait d'avoir, beaucoup de réputation. Jamais Pompignan n'a nommé Voltaire dans aucun de ses ouvrages : seulement il a cherché à le désigner; et l'indignation l'a quelquefois rendu poète contre ce terrible adversaire. Il le mit en scène, dans un Opéra; et c'est peut-être la première fois que la satire est entrée dans une composition de ce genre. Le patron de la philosophie moderne y est représenté sous le nom de *Prométhée*, qui a enseigné les arts aux hommes, mais les a corrompus en leur apprenant à mépriser les dieux. Il y a, dans ce drame, beaucoup d'imitations d'Eschyle. Pompignan avait encore fait cinq ou six Opéras, presque tous très-froids. Celui qui est intitulé *Héro et Léandre*, fut représenté en 1750. Il avait aussi composé quelques tragédies, entre autres, *Zoraïde*, dont Voltaire s'est moqué, comme de tout le reste. Jamais elles n'ont été jouées; et, soit qu'il les eût condamnées lui-même, soit qu'il voulût seulement ne pas les laisser imprimer de son vivant, elles ne figurent point dans le recueil de ses Œuvres imprimées en 1784, Paris, 6 vol. in-8°. Laharpe, juste pour Pompignan, dans son Cours de littérature, où, du reste, il en a parlé trop longuement, l'a traité avec plus de sévérité dans sa Correspondance littéraire. C'est la différence du Quintilien français, professant dans la chaire du Lycée de Paris, à l'académicien qui cédait à l'influence de l'esprit de corps lorsqu'il écrivait au grand-duc de Russie. Cet esprit de corps animait tellement Marmontel, que, dans ses *Mémoires*, il appelle Le Franc de Pompignan « un » homme qui mériterait d'être châtié » pour son insolence....; enivré par » l'excès de sa vanité, de sa pré- » somption, de son ambition.....; » ajoutant à l'arrogance d'un seigneur » de paroisse l'orgueil d'un président » de cour supérieure....., ce qui for- » mait un personnage ridicule sur » tous les points. » Collé, qui n'était point membre de l'académie française, laisse voir dans son Journal, qu'il partageait les préventions injurieuses des deux auteurs cités. Mais, en n'envisageant que comme littérateur l'homme célèbre dont il s'agit ici, on peut s'en tenir à la conclusion du résumé de Laharpe, que nous avons rappelée tout-à-l'heure : « Malgré tout ce qui a manqué à Pom- » pignan, il conservera, en plus d'un » genre, l'estime de la postérité. » L'*Éloge de Jean-Jacques Lefranc, marquis de Pompignan*, par M. de Reganhac le fils, fut couronné, en 1787, par l'académie des belles-lettres de Montauban. Cet auteur eut pour concurrent Bertrand Barère. L'*Éloge* composé par celui-ci renferme beaucoup de détails intéressants. Il est de plus rédigé dans un si bon esprit, qu'on a quelque peine à y reconnaître le député qui fut, depuis, si malheureusement fameux à la Convention. Si, comme on l'a dit, ce fut Le Franc Pompignan qui donna lui-même l'édition de ses œuvres publiée l'année de sa mort, en 6 vol. in-8°; il est étonnant qu'il n'y ait pas inséré son Discours de réception à l'académie française. Indépendamment de ce que contient ce Recueil, on a de lui : I. *Mélanges de traductions de différents ouvrages de morale, italiens et anglais*, Paris, 1779, in-16, de 299 pages; ils sont précédés d'un avertissement,

en 24 pages, dans lequel l'auteur rend compte de ce que comprend ce volume, savoir : 1°., *Maximes spirituelles*, tirées des ouvrages latins du P. Nieremberg, jésuite, publiées originairement en espagnol, et traduites ensuite en italien. Il en avait paru deux versions françaises (en 1714 et 1751), d'après l'espagnol. Pompignan a composé la sienne sur le texte italien de la quatrième édition, imprimée à Naples en 1679. Ces *Maximes* ont 92 pages. A la suite viennent 26 pages de *Prières* qui ne se trouvent pas dans les deux Traductions françaises. — 2°. *De la difficulté de se connaître soi-même*, Sermon traduit de l'anglais. 3°. *Considérations choisies*, trad. des Méditations du docteur Challoner, evêque catholique de Londres. Les *Maximes* sont mystiques, et, de même que les *Prières*, n'ont qu'un mérite ordinaire. Le *Sermon* et les *Considérations* offrent quelque chose de plus substantiel; mais nous pouvions nous passer de cette acquisition, ayant déjà dans ce genre tant de livres excellents. II. *Éloge historique de Mgr. le duc de Bourgogne*, imprimerie royale, 1761, in-8°., de 88 pag. Cet Éloge d'un prince agé seulement de dix ans, avait été demandé à Pompignan par le Dauphin et la Dauphine. On a lieu de s'étonner, qu'il l'ait exclus, comme son Discours de réception à l'académie, de la collection de ses œuvres.

L—P—E.

POMPIGNAN (Jean-George le Franc de), archevêque de Vienne, frère cadet du précédent, naquit à Montauban, le 22 février 1715. Il fit ses études au collége de Louis-le-Grand, puis au séminaire de Saint-Sulpice. Ce fut dans cette dernière maison, qu'il prit l'esprit de piété et l'attachement à ses devoirs, qui formèrent la base de sa conduite. On le voit, fort jeune encore, paraître à l'assemblée du clergé, de 1740 : il n'était que sous diacre, et fut député par la province de Vienne, à raison d'une petite chapelle qu'il possédait dans le diocèse de Grenoble. Lié avec le père Tournemine, il acheva et publia la seconde partie de la Dissertation de ce savant jésuite, sur le fameux passage de l'historien Josèphe, touchant Jésus-Christ. La France littéraire cite de lui un *Essai critique sur l'état présent de la république des lettres*, 1744, in-4°.; 1764, in-12. Cet ouvrage ne serait-il pas plutôt de son frére aîné? L'abbé Couturier, supérieur de Saint-Sulpice, qui avait apprécié Pompignan, l'indiqua comme un des sujets les plus dignes de l'épiscopat; et le cardinal de Fleury le nomma, presqu'au sortir de la licence, évêque du Puy. Le jeune prélat ne fut point ébloui de l'éclat de sa nouvelle dignité; avant de partir pour son diocèse, il alla passer trois semaines chez M. de La Motte, évêque d'Amiens, afin de se former aux soins de son ministère, par les exemples et les entretiens d'un si digne pasteur. Arrivé au Puy, un des premiers fruits de son zèle fut de procurer une mission au diocèse. Le père Brydaine, célèbre missionnaire de ce temps-là, fut appelé avec plusieurs de ses coopérateurs; et l'évêque ouvrit lui-même la mission par un discours, donna plusieurs conférences, et prit part aux exercices avec un zèle qui contribua au succès des prédications. Son clergé fut l'objet principal de sa sollicitude; il veillait sur son seminaire, présidait aux examens, réunissait ses curés dans

des retraites ecclésiastiques, et leur adressait lui-même des exhortations. Le travail du cabinet ne l'empêchait point de remplir les devoirs extérieurs de son ministère : il visita plusieurs fois tout son diocèse ; et dans ses courses, il ne s'occupait pas seulement du spirituel ; il écoutait les demandes des malheureux, pourvoyait à leurs besoins, excitait l'industrie, terminait les différends. Sa bonté, sa modestie, sa charité, lui gagnaient tous les cœurs. Il ne sortait de son évêché, que pour des motifs d'utilité publique. Député à l'assemblée du clergé, de 1755, il y prononça le discours d'ouverture, fut nommé membre du bureau de juridiction, et présenta un mémoire contre les mauvais livres. On sait qu'il y eut dans cette assemblée un partage d'opinions sur différentes matières alors agitées : les uns, suivant le sentiment de M. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, étaient appelés, à cause de lui, *Théatins ;* les autres furent nommés *Feuillants*, parce qu'ils adoptaient les principes du cardinal de La Rochefoucauld, nouveau ministre de la feuille. Pompignan se rangea de ce côté ; mais on peut croire que le desir de la faveur n'influa point sur sa détermination. Ce fut lui qui fut chargé d'écrire au pape, en lui envoyant les articles dressés de part et d'autre. Dans l'assemblée de 1760, dont ce prélat fit également partie, il rédigea des Remontrances au roi en faveur des ecclésiastiques bannis par le parlement, et prononça la harangue de clôture. Il fut un des premiers évêques qui adhérèrent aux actes de l'assemblée de 1765, et il en prit la défense par un écrit exprès. Les autres ouvrages qu'il composa successivement, soit contre les mœurs de son temps, soit contre l'incrédulité, l'avaient placé parmi les membres les plus distingués du clergé de France ; mais, en même temps, ils lui attirèrent des ennemis. Voltaire, entre autres, dirigea contre lui quelques-unes des nombreuses facéties qu'enfantait sa plume facile. L'évêque ne parut point s'apercevoir de ces attaques et de ce persiflage ; il continua ses travaux pour le bien de l'Eglise et de son diocèse. Le roi le nomma, en 1774, à l'archevêché de Vienne, et unit à ce siége l'abbaye de Saint-Chafre, que ce prélat possédait depuis 1747. M. de Pompignan montra, dans ce nouveau poste, le même zèle et les mêmes vertus ; il parut avec honneur à l'assemblée du clergé de 1775, et rédigea l'*Avertissement aux fidèles*, que l'assemblée publia, pour exposer les avantages de la religion et les pernicieux effets de l'incrédulité. Parmi les actes de son épiscopat à Vienne, nous ne remarquerons que le Catéchisme qu'il publia en 1777, son Mandement du 31 mai 1781, touchant l'édition qui se préparait des OEuvres de Voltaire, et celui du 3 août suivant, contre la lecture des OEuvres de Rousseau et de Raynal, 32 pages in-4°. On ne se serait pas attendu, d'après cela, à le voir loué dans cette même édition de Voltaire. Condorcet, dans sa *Vie* du philosophe de Ferney, donne à l'archevêque de Vienne des éloges que ce prélat eût sans doute repoussés (1). « M. de Pompignan, dit-il, vient d'effacer, par une conduite noble et patriotique, les taches que ses délations épiscopales avaient répandues sur sa vie : on le voit adopter aujourd'hui avec courage les principes de liberté que,

(1) *Vie de Voltaire*, édit. de Kehl, t. 70. in-8°, page 162.

dans ses ouvrages, il reprochait avec amertume aux philosophes. » L'académicien fait ici allusion à la conduite de M. de Pompignan dans les états du Dauphiné; et il est vrai que le prélat parut, dans cette circonstance, favoriser un parti dont il n'apercevait pas l'esprit et le but. Il appuya les prétentions du tiers-état. Les trois ordres assemblés à Vizille préludaient par leurs délibérations à la révolution qui allait éclater, et excitaient par lettres les autres provinces à suivre leur exemple. (*V.* Mounier.) En rappelant la part que l'archevêque prit à ces démarches, nous sommes bien éloignés de vouloir accuser sa mémoire. Comme tant d'autres, à l'origine de nos troubles, il fut trompé par la pureté de ses intentions, et ne soupçonna pas les projets des factieux : bien peu d'hommes eurent alors le bonheur de lire dans l'avenir; et il n'est pas bien étonnant qu'un prélat du caractère de Pompignan ait été ébloui par de spécieuses apparences. Député aux états-généraux, il y suivit d'abord la même conduite. Le 22 juin 1789, cent-quarante-neuf membres du clergé allèrent se réunir au tiers : ils avaient à leur tête, les archevêques de Vienne et de Bordeaux, et les évêques de Chartres, de Coutances et de Rodez. Cette démarche valut à M. de Pompignan d'être nommé, l'un des premiers, président de l'assemblée nationale. Le 4 août suivant, le roi l'appela dans son conseil, et le fit ministre de la feuille. Le prélat montra, dans cette occasion, son attachement aux règles de l'Eglise : ne pouvant plus résider dans son diocèse, il donna sa démission de son siége; il eut en échange l'abbaye de Buzai, qui était affectée aux économats, et dont il ne devait pas jouir long-temps : trois évêques seulement furent nommés sous son ministère; et ces choix firent honneur à sa sagesse. Bientôt les progrès de la révolution vinrent lui ôter les moyens d'être utile; les évêchés supprimés, les abbayes détruites, les biens ecclésiastiques envahis, ne lui laissaient presque aucune fonction. Les malheurs de l'Église et de l'état l'abreuvèrent d'amertumes. La constitution civile du clergé menaçait la France d'un schisme. Pie VI adressa, le 10 juillet 1790, à l'ancien archevêque de Vienne, une bulle où il blamait fortement les nouveaux décrets, et où il l'exhortait à détourner le roi d'y apposer sa sanction. Le pape avait écrit, le même jour et dans le même sens, à Louis XVI, et à M. de Cicé, archevêque de Bordeaux. Ces brefs n'empêchèrent pas le monarque de donner, le 24 août, sa sanction, à la constitution civile du clergé. On a voulu en faire un sujet de reproche à M. de Pompignan; et l'abbé Barruel le gourmande un peu durement à ce sujet dans son *Journal ecclésiastique*, février, 1791, page 280, et dans son *Histoire du clergé*. L'évêque de Blois, M. de Thémines, dans son *Ordonnance* de 1791, et M. l'abbé N. S. Guillon, dans la *Collection des Brefs du saint siége*, tome premier, p. 38, parlent aussi de l'archevêque de Vienne avec quelque sévérité. Feu l'abbé Emery a repoussé leurs reproches, dans une Notice qui se trouve à la tête des *Lettres à un évêque* par M. de Pompignan. Le prélat répondit en effet au pape le 29 juillet, et promit de faire tout ce qui était en lui pour seconder les vues du pontife. S'il ne publia point le bref de Pie VI, ce dont l'abbé Barruel lui fait un crime, il est possible que cette réserve lui

fût commandée par les circonstances: peut-être le roi exigea-t-il de lui qu'il gardât le silence. L'abbé Barruel est surpris que l'archevêque n'ait pas détourné Louis XVI de faire examiner la Constitution civile du clergé; mais un rapprochement de dates détruit cette accusation. C'est le 24 août 1790, que le roi donna sa sanction. Dès le 17 août, M. de Pompignan était tombé malade, et avait cessé d'assister au conseil: il ne sortit plus de son appartement jusqu'à sa mort, arrivée le 29 décembre suivant. Ce prélat est un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'Eglise dans ces derniers temps. S'il eut quelques torts en politique, il fut, comme évêque, aussi éclairé et aussi laborieux que pieux et édifiant; et ses écrits honorent à-la-fois son zèle et son talent. On a de lui: I. Une *Instruction pastorale aux nouveaux convertis de son diocèse*, Montauban, 1751; c'est un ouvrage de controverse, court, mais solide. II. *Questions sur l'incrédulité*, 1753, in-12. L'auteur y traite cinq questions. Cet ouvrage, un des premiers qui parurent contre la philosophie naissante, est plein de sens et de modération. III. Le *Véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernent la religion*, 1753, in-12. C'est une défense des droits de l'Eglise contre les entreprises du parlement. IV. La *Dévotion réconciliée avec l'esprit*, 1754, in-12, souvent réimprimée. V. *Controverse pacifique sur l'autorité de l'Eglise*, ou *Lettres de M. D. C. à M. l'évêque du Puy, avec les Réponses de ce prélat*, 1757, in-12. Cette controverse fut provoquée par les *Questions sur l'incrédulité*. Il y a deux lettres sous le nom d'un ministre protestant, avec les deux réponses du prélat. Grillet nous apprend que l'ouvrage est du chanoine Favre, d'Anneci, sous le nom du ministre des Certoz. VI. *L'Incrédulité convaincue par les prophéties*, 1759, 3 vol. in-12. VII. *Instruction pastorale sur la prétendue philosophie des incrédules modernes*, 1764, 2 vol. in-12. VIII. *Instruction pastorale sur l'hérésie*, 1766, in-4°. Il y eut une *Lettre à l'évêque du Puy* sur cette Instruction; cette Lettre, 1766, 80 pages in-12, est une réclamation en faveur des appelants. IX. *Défense des actes du clergé, concernant la religion*, 1769. C'est une réponse au réquisitoire violent de M. de Castillon, avocat-général à Aix. X. La *Religion vengée de l'incrédulité, par l'incrédulité elle-même*, 1772, in-12. XI. Les *Lettres à un évêque sur divers points de morale et de discipline*, 1802, 2 v. in-8°. Cet ouvrage posthume a été publié par le sage abbé Émery, qui y a joint une Notice sur la vie du prélat: cette Notice nous a été fort utile. L'éditeur annonce qu'il existe, en manuscrit, un *Traité dogmatique et moral sur le jugement dernier et la résurrection des morts*, et un assez grand ouvrage sur les Jésuites. M. de Pompignan avait écrit au roi, le 16 avril 1762, une lettre en faveur de ces religieux. On pourrait y joindre des discours prononcés en différentes occasions: par exemple, les Oraisons funèbres de la Dauphine, en 1747, et de la reine Marie Leczinska, en 1768; des Mandements, outre ceux que nous avons cités, et des Rapports faits dans les assemblées du clergé.

P—C—T.

POMPONACE ou POMPONAZZI (Pierre), né à Mantoue, d'une famille noble, le 16 septembre 1462, reçu docteur en médecine et en phi-

losophie, à l'université de Padoue, y avait acquis de bonne heure cette dextérité d'argumentation, cette subtilité de dialectique, auxquelles il dut la plus grande partie de sa renommée. Nommé à une chaire de philosophie dans cette ville, encore retentissante de ses premiers succès, il se crut appelé à rétablir le règne d'Aristote en Italie, et combattit hautement son vieux collègue Achillini, qui étouffait la doctrine du maître sous les commentaires d'Averroès. La jeunesse désertait en foule les cours de son adversaire, qui s'en vengea, en le harcelant, dans les thèses publiques, par des arguments quelquefois si pressants, que Pomponace ne pouvait y échapper que par l'à-propos de ses plaisanteries. Un organe sonore, une élocution tour-à-tour lente et soignée, quand il établissait ses preuves, vive et rapide lorsqu'il attaquait, grave et sentencieuse lorsqu'il tirait ses conclusions, assuraient à ce dernier la faveur des étudiants. Ils le suivirent successivement à Ferrare et à Bologne, où la guerre le força de porter ses leçons. Une rétention d'urine l'enleva à l'enseignement de la philosophie, en 1524 selon les uns, 1526 selon les autres, dans la dernière retraite qu'il s'était choisie. L'extrême petitesse de sa taille lui avait fait donner le nom de *Peretto;* et, quoi qu'en ait dit Paul Jove, l'un de ses disciples, il paraît que son extérieur, un peu bizarre, ne répondait pas entièrement à l'expression naturelle de sa physionomie : non toutefois qu'il faille prendre à la lettre le portrait que nous en a laissé Bandello, dans une anecdote au moins suspecte. Les yeux du professeur étaient pleins de feu, sa conversation spirituelle et animée. Opiniâtre dans le travail comme dans la dispute, il porta, dans ses études philosophiques, beaucoup de mémoire, et une grande activité d'esprit. Speron Speroni, qui fut aussi son élève, et, ainsi que lui, professeur à Padoue, lui reproche de n'avoir bien su aucune langue, à l'exception du patois de Mantoue, dont il semble avoir conservé l'accent jusqu'à sa mort. Un autre de ses disciples, le cardinal Hercule de Gonzague, fit transporter ses restes dans cette ville, voulut qu'ils fussent déposés dans la sépulture des princes de sa famille, et lui érigea une statue de bronze, qu'on peut voir encore dans l'église Saint-François. La réputation de ce savant, dans les sciences naturelles, égalait celle que sa chaire lui avait acquise, et justifiait ces honneurs rendus à sa mémoire. Marié trois fois, il laissa deux filles, dont on ne se souvient que par la sollicitude avec laquelle il paraît avoir rempli envers elles tous ses devoirs. Le nom de Pomponace n'est plus guère connu que par l'accusation d'impiété qui le poursuivit pendant sa vie, et dont sa mémoire n'est pas encore entièrement déchargée. Dans son Traité de l'immortalité de l'ame (Bologne, 1516, in 8°.), il soutient qu'Aristote ne l'a point reconnue, que la raison toute seule pencherait à la repousser, mais que la révélation ne permet point que le philosophe hésite à l'admettre. Un passage assez libre, où il attribue l'introduction de ce dogme à la politique, fit brûler son livre à Venise. Réfuté par de nombreux adversaires (*V.* Gaspar Contarini, IX, 501), il donna deux apologies pour justifier en même temps sa foi et sa doctrine, trouva dans le célèbre cardinal Bembo un défenseur puissant auprès de Léon X, soumit son livre à l'inquisition, et le publia de nou-

veau, avec les corrections qu'elle lui avait indiquées. La subtilité de son esprit l'égara aussi dans l'explication des opinions d'Aristote, sur l'action indirecte que Dieu s'est réservée sur le monde terrestre. Ce second ouvrage (*De naturalium effectuum admirandorum causis, sive de incantationibus opus*, Bâle, 1556, in-8°.), où il proteste encore de sa soumission filiale à l'Église, accorde à l'influence des astres tout ce qu'on attribuait alors à la magie. Mis, dit-on, à l'*index*, quoique les miracles du christianisme y soient formellement reconnus, ce livre fut toutefois réimprimé à Bâle, en 1567, avec son dernier ouvrage: *De fato, libero arbitrio, et prædestinatione libri V.* C'est une défense infiniment subtile des croyances catholiques sur la liberté et la Providence, suivie d'une espèce de manifeste contre la doctrine de saint Thomas sur la prédestination. La mort édifiante de Pomponace fut une nouvelle protestation contre les soupçons qu'avaient fait naître ses premiers ouvrages; et, quelques inductions qu'on ait voulu tirer d'une phrase de Brucker (*Hist. crit. philosoph.*, tom. IV, pag. 164), il est constant que ses leçons ne furent jamais interrompues malgré les doutes élevés contre son orthodoxie. L'édition complète des OEuvres philosophiques de Pomponace, Venise, 1625, in-fol., est au nombre des livres qui sont devenus rares, parce qu'ils ont cessé d'être lus. Son Traité *De immortalitate animæ*, réimprimé dans le dix-septième siècle, sous la fausse date de 1534, l'a été de nouveau, en 1791, à Tubingue, par le professeur C. G. Bardili avec la Vie de l'auteur. F—r j.

POMPONE DE BELLIÈVRE. *Voy.* BELLIÈVRE.

POMPONE ou POMPONNE (SIMON ARNAULD, marquis DE), secrétaire-d'état au département des affaires étrangères, fils d'Arnauld d'Andilly, naquit en 1618. On l'appela d'abord M. de Briotte (1), à cause d'une terre que possédait sa mère: il prit le nom d'Andilly, quand son frère aîné eut embrassé l'état ecclésiastique. Il ne porta plus que celui de Pomponne depuis son mariage. L'éducation des deux frères fut d'abord dirigée par l'abbé de Barcos, neveu de l'abbé de Saint-Cyran (*V.* BARCOS, III, 362). Ils terminèrent leurs humanités au collége de Lisieux. On trouve, dans les Mémoires de l'abbé Arnauld, quelques détails sur leurs premières années; on n'y lit pas sans intérêt le récit d'une visite que le célèbre duc de Rohan fit à M. d'Andilly: comme ils se promenaient ensemble dans le parc de Pompone, ils rencontrèrent les deux frères qui revenaient de la chasse, couverts de poussière. Arnauld d'Andilly s'excusa auprès de ce grand homme sur la négligence de leur vêtement; et le duc lui repartit par ce passage d'Horace:

Non indecoro pulvere sordidos,

ce qui, dit l'abbé Arnauld, grava mieux dans mon esprit cette belle expression du lyrique latin, que toutes les leçons n'auraient pu le faire (2). Pompone, nommé intendant de Casal, en 1642, obtint, deux ans après, l'entrée dans le conseil du roi;

(1) On lit au nombre des pièces de vers dont se compose la *Guirlande de Julie* d'Angennes, trois madrigaux sur le muguet, sur la fleur de grenade, et sur le perce-neige, signés de M. de Briotte, premier nom de M. de Pomponne. Les madrigaux sur la fleur du thym et sur le souci, sont signés de M. d'Andilly, le fils aîné, ou l'abbé de Chaumes. Arnauld d'Andilly, le père, y apporta aussi pour tribut le madrigal sur les lis.

(2) *Mémoires de l'abbé Arnauld*, 1re. part., p. 9. Voy. Horace (lib. II, ode 1re., v. 22.)

il fut ensuite chargé des négociations du Piémont et du Montferrat, et successivement de l'intendance des armées de Naples et de Catalogne. Ayant demandé, en 1659, l'agrément du roi pour la charge de chancelier du duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans, les opinions professées par sa famille sur certaines matières religieuses, lui furent opposées comme un obstacle insurmontable. « Je » vous dirai ingénument sur le sujet » du sieur d'Andilly fils, écrivait le » cardinal Mazarin au maréchal Fabert, que c'est une personne pour » qui j'ai de l'affection et de l'estime, » et qu'il a grand tort de croire que » je lui aie été contraire dans l'agrément qu'il sollicitait pour la charge » de chancelier de MONSIEUR, parce » que j'ai tâché de l'y servir : mais » j'ai rencontré une grande opposition » dans l'esprit de la reine, à qui di» verses personnes de piété, qui ont » l'honneur d'avoir quelque accès » auprès d'elle, avaient représenté » fortement que, quand M. d'Andilly » n'aurait aucune teinture des senti» ments de M. Arnauld, ce qui était » problématique, il n'était ni de la » bienséance, ni de la délicatesse de » S. M. de souffrir qu'on établisse » dans une charge si considérable, » auprès d'un prince comme MON» SIEUR, le fils d'un homme de la » réputation du sieur Arnauld, que » tout le monde tenait pour le chef » d'une nouvelle secte (3). » Si M. de Pomponne fut servi avec peu d'empressement, dans cette occasion, par Mazarin, ses qualités personnelles ne lui avaient pas moins procuré des amis honorables et utiles. Admis, dès sa première jeunesse, à l'hôtel de Rambouillet, où le bel esprit régnait sous le sceptre de Voiture; à l'hôtel de Nevers, chez la princesse Palatine, où se réunissaient Mmes. de Sévigne, de Lafayette, de Coulanges et de Sablé, le duc de La Rochefoucauld, Boileau, Racine, l'abbé Esprit et tant d'autres; à Fresnes, où Mme. Du Plessis Guénégaud, déguisée sous le nom d'*Amalthée*, faisait revivre, aux bords de la Beuvronne, les enchantements de la féerie (4); à Vaux, où les Arts, dans leur zèle indiscret, et les Muses se disputaient à qui célébrerait avec le plus d'éclat leur imprudent protecteur (*V.* FOUQUET); Pomponne avait trouvé dans ce commerce le secret d'adoucir le rigorisme et la sévérité qui semblaient s'attacher au nom d'Arnauld. Uni à Fouquet par les liens de la reconnaissance et de l'amitié, il partagea sa disgrace, et fut relégué à Verdun, au mois de mars 1662. Nous devons à cet exil le récit donné par Mme. de Sévigné, du procès de Fouquet, dans les lettres qu'elle adresse à Pomponne, où elle montre un talent de précision et d'analyse, que, sans cette circonstance, elle n'aurait peut-être pas eu l'occasion de développer. Pomponne obtint, au mois de septembre 1664, la faculté de rentrer dans son château; et il ne lui fut permis de revenir à Paris, que le 2 février suivant. Il en fut particulièrement redevable aux bons offices de Bartillat, trésorier de la reine-mère. Le récit qu'il fait, à son père, de sa réception à l'hôtel de Nevers, nous a paru mériter de trouver ici sa place.

(3) *Lettres et Pièces tirées des manuscrits de Pomponne*, à la suite des *Mémoires de Coulanges*, Paris, J.-J. Blaise, 1820, p. 374.

(4) *Voy.* la lettre de M. Du Plessis-Guénégaud, adressée à Pomponne, le 12 mars 1666, et la réponse de Pomponne, du 1er avril suivant, publiées à la suite des Mémoires de Coulanges, p. 396 et 398, la lettre de Mme. de Sévigné à Pomponne, du 1er. août 1667, t. 1er., p. 116, edition de 1818; et le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes*, Cologne, P. Marteau, 1667, 2e. part. p. 79 et 80.

« M. Ladvocat me descendit à l'hô-
» tel de Nevers, où le grand monde,
» que j'appris qui était en haut, ne
» m'empêcha pas de paraître en ha-
» bit gris. J'y trouvai seulement
» Mme. et Mlle. de Sévigné, Mme. de
» Feuquières et Mme. de Lafayette,
» M. de La Rochefoucauld, MM. de
» Sens, de Xaintes et de Léon; MM.
» d'Avaux, de Barillon, de Châ-
» tillon, de Caumartin, et quelques
» autres; et sur le tout, Boileau que
» vous connaissez, qui y était venu
» réciter de ses satires, (5) qui me
» parurent admirables; et Racine qui
» y récita aussi trois actes et demi
» d'une comédie de Porus, si célèbre
» contre Alexandre, qui est assuré-
» ment d'une fort grande beauté (6).
» De vous dire quelle fut ma récep-
» tion de tout ce monde, il me serait
» difficile; tant elle fut agréable et
» pleine d'amitié et de plaisir de mon
» retour. Il parut d'un si bon augure
» de me revoir après trois ans de
» malheurs, dans un moment si
» agréable, que M. de La Rochefou-
» cauld ne m'en augura pas moins
» que d'être chancelier (7). » Le re-
tour de Pomponne à Paris ne met-
tait point le dernier terme à sa dis-
grace : il fallait encore qu'il fût de
nouveau présenté. Il accompagna
le maréchal de Gramont au Louvre.
Ce seigneur, habile courtisan, ar-
riva le premier, afin de prévenir le
roi, qui consentit, après quelques
difficultés, à recevoir l'exilé. « J'en-
» trai, dit Pomponne; M. le maré-
» chal me présenta : je fis ma révé-
» rence au roi qui était sur sa chaise;
» il tourna la tête vers moi, ne me
» dit rien, et me parut d'un visage, ni
» bon ni mauvais, ce qui est assez
» pour un homme qui revient d'exil. »
Pomponne se rendit ensuite chez la
reine-mère : « Elle m'a reçu avec un
» visage très-favorable, et elle m'a
» dit, après que je lui eus fait mes
» remercîments, qu'il n'avait pas
» tenu à elle que je ne fusse revenu
» il y a long-temps..... Elle a ajouté
» que je savais quelle était son affec-
» tion pour moi et pour toute la fa-
» mille, *à un point près toutefois;*
» et elle a dit cela en riant. M. de
» Bartillat a dit que cela ne s'éten-
» drait pas jusqu'à moi, qui n'entrais
» pas dans ces sentiments. Vous
» croyez bien que j'ai assez de poli-
» tique, et que j'avais assez d'envie
» de ne me pas attirer une dispute
» pour ne pas le désavouer (8). »
M. de Pomponne fut envoyé en Suè-
de, comme ambassadeur extraordi-
naire, au mois de décembre 1665.
M. de Lionne le mena chez le roi, qui
l'accueillit avec distinction. « Je me
» suis retiré, dit Pomponne, plein
» d'admiration, comme le reste du
» monde qui l'entend parler, de l'es-
» prit, de la netteté et de la grâce
» qui accompagne tout ce qu'il dit
» (9). » Pomponne fit son entrée à
Stockholm, le 24 février 1666; les
négociations se prolongèrent jusqu'en
1668: elles ne purent empêcher l'ac-
cession de la Suède au traité de la
triple alliance conclu entre cette
puissance, l'Angleterre et la Hollan-
de, dans la vue de résister à Louis
XIV, qui déjà commençait à donner
des craintes au reste de l'Europe.

(5) La première édition, donnée par Despréaux, des sept premières Satires, parut en 1666.

(6) L'*Alexandre* de Racine fut représenté, pour la première fois, le même jour, sur les deux théâtres du Palais-Royal et de l'hôtel de Bourgogne, vers le 12 ou le 15 de décembre 1665, dix mois environ après la lecture faite à l'hôtel de Nevers. (Voyez l'*Histoire du Théâtre-Français*, par les frères Parfaict, t. IX, p. 386.)

(7) *Lettres de Pomponne*, à la suite des *Mémoires de Caulanges*, p. 383.

(8) Lettre du 11 février 1665, ibid., p. 386.

(9) Lettre du 18 décembre 1665, ibid., p. 394.

L'année suivante (1669), Pomponne fut nommé ambassadeur à la Haye ; et il en fut rappelé en 1671, pour retourner en Suède, où il réussit à détacher cette couronne de la cause des Hollandais. Madame, duchesse d'Orléans, était parvenue, l'année précédente (1670), à obtenir du roi Charles II, son frère, qu'il leur retirât l'appui de l'Angleterre; de sorte que rien ne s'opposa plus à ce que Louis XIV se vengeât des outrages de la république des Provinces-unies. Pomponne rédigea lui-même les instructions qui lui furent remises, et le roi les ayant honorées d'une approbation particulière, Lionne ne lui laissa point ignorer cette circonstance, qui, dans la suite, ne fut pas étrangère à la fortune de l'ambassadeur (10). Lionne mourut, le 1er. septembre 1671 (*V.* Lionne, XXIV, 539); et le roi, sans être prévenu par aucune sollicitation, jeta les yeux sur Pomponne pour le remplacer. Ce choix eut l'approbation universelle : on en peut juger par ce passage de Mme. de Sévigné, qui, bien qu'elle fût l'amie de Pomponne, n'est, à cet égard, que l'écho de ses contemporains : « En vérité, il faut louer le » roi d'un si beau choix ; il était en » Suède, le roi pense à lui, et lui » donne cette charge de M. de Lion» ne (11). » Louis XIV mit, à le lui annoncer, la grâce qui lui était particulière : il écrivit, de sa main, à Pomponne, une lettre dans laquelle il semble dépouiller sa dignité, pour ne plus être que l'ami de son ministre : « La surprise, la joie et l'em» barras vous frapperont tout en» semble, lui dit-il; car vous ne vous » attendez pas que je vous fasse secré» taire-d'état, étant dans le fond du » Nord. Une distinction aussi grande, » et un choix fait sur toute la France, » doivent toucher un cœur comme » le vôtre ; et l'argent que je vous » ordonne de donner peut embarras» ser un moment un homme qui a » moins de richesses que d'autres » qualités (12). » Arnauld d'Andilly sortit de sa retraite, et vint à Versailles remercier le roi de la faveur qu'il daignait accorder à son fils (*V.* Arnauld d'Andilly, II, 499). Louis XIV lui adressa ces paroles remarquables : « Quand vous n'auriez » autre contentement et autre satis» faction dans le monde que d'avoir » un tel fils, vous devriez vous esti» mer très-heureux ; et comme il faut » commencer par bien servir Dieu, » pour bien servir son roi, je ne » doute point qu'il ne satisfasse à » tous ces devoirs (13). » La réponse de Pomponne au roi, n'a pas été conservée; mais, dans une lettre qu'il adresse à son père, il exprime le profond sentiment qu'il éprouvait. « Jamais, dit-il, un cœur n'a été si » fortement touché que le mien, mais » bien moins de la charge que de la » manière et de la bonté avec laquelle » il a plu au roi de me faire cette » grâce..... Le poids de la charge me » fait peur, je vous l'avoue, non pas » du côté des hommes, mais d'un

(10) *Mémoires de l'abbé Arnauld*, 3e. part., p. 117.

(11) Lettre à sa fille, du 13 septembre 1671, t. II, p. 189 de l'édition de 1818.

(12) Lettre de Louis XIV à M. de Pomponne, du 5 septembre 1671, à la suite des *Mémoires de Coulanges*, p. 434.

(13) L'auteur de cet article a publié, à la suite des *Mémoires de Coulanges*, p. 436, d'après le manuscrit autographe d'Arnauld d'Andilly, la relation que ce dernier écrivit à l'occasion de cet entretien. Les éditeurs d'un ouvrage périodique, (le *Défenseur*), ont imprimé de nouveau, en février 1821 (tom. IV de leur recueil), cette relation, avec des différences imperceptibles. Rien n'annonce que le manuscrit dont ils se sont servis mérite aucune foi; son seul intitulé est de nature à ôter la confiance; Arnauld y reçoit le prénom d'*Antoine*, qui était celui de son frère, le célèbre docteur, au lieu de *Robert*, qui était le sien.

» autre auprès duquel celui-là est si » peu de chose.... Les paroles que le » roi vous a dites, sont d'une grande » consolation et portent une grande » joie à un homme qui souhaite pré- » cisément et uniquement les mêmes » choses : servir Dieu le premier, et » ensuite un roi et un maître à qui on » est si étroitement redevable (14). » Pomponne ne pouvant quitter immédiatement la Suède, Louvois, chargé par *interim* des affaires étrangères, ouvrit des relations qu'il ne cessa plus d'entretenir ; et il se prépara ainsi, à l'avance, les moyens de renverser un jour le nouveau ministre. Le roi reçut Pomponne de la manière la plus honorable ; on ne peut lire, sans éprouver une sorte d'attendrissement, le récit que celui - ci fait à M. d'Andilly d'une conversation pleine de bonhomie, que Louis XIV eut avec lui peu de jours après son arrivée (15). Pomponne montra dans le ministère la même habileté qu'il avait déployée dans la pratique des négociations. Le caustique Saint-Simon dont la plume se prête si difficilement à tracer un éloge, le peint des traits suivants : « C'était un hom- » me excellent, par un sens droit, » juste, exquis ; qui pesait tout, » faisait tout avec maturité et sans » lenteur ; d'une modestie, modé- » ration, simplicité de moyens ad- » mirables, et de la plus solide et » de la plus éclairée piété. Ses yeux » montraient de la douceur et de » l'esprit ; toute sa physionomie, » de la sagesse et de la candeur : » une dextérité, un art, un talent » singulier à prendre ses avantages » en traitant ; une finesse, une sou- » plesse sans ruse, qui savait parve- » nir à ses fins sans irriter ; et avec » cela une fermeté, et, quand il le » fallait, une hauteur à soutenir l'in- » térêt de l'état et la grandeur de la » couronne, que rien ne pouvait en- » tamer. Avec toutes ces qualités, il » se fit aimer de tous les ministres » étrangers, comme il l'avait été » dans tous les pays où il avait né- » gocié. Poli, obligeant, et jamais » ministre qu'en traitant, il se fit » adorer à la cour, où il mena une » vie égale, unie, et toujours éloi- » gnée du luxe et de l'épargne : ne » connaissant de délassement de son » grand travail, qu'avec sa famille, » ses amis et ses livres (16). » Louvois et Colbert possédaient les principales qualités qui font les hommes d'état ; ils en avaient aussi les défauts. Une ambition démesurée nourrissait en eux un profond égoïsme qui tourmentait tout ce qui n'était pas eux ou leurs familles. Pomponne estimé du roi, sans être cependant en faveur (17), avait, à la cour comme dans le monde, des amis nombreux et dévoués, qu'il devait principalement à ses qualités sociales, à l'aménité dont il ne se dépouillait jamais. La bienveillance universelle dont il était environné, importuna les deux autres ministres. Il y avait loin du caractère de Pomponne à la dureté de Louvois, à la froideur glaciale de Colbert. Une jalousie secrète s'établit et se fortifia. L'un et l'autre ne s'appliquaient qu'à étendre leur influence. « Chacun des deux, dit » Saint-Simon, tendait toujours à *em-*

(14) Lettre de Pomponne, du 30 septembre 1671, à la suite des *Mémoires de Coulanges*, p. 434.

(15) Lettre de Pomponne, du 26 janvier 1672, à la suite des *Mémoires de Coulanges*, p. 448.

(16) *Œuvres de Saint-Simon*, Strasbourg, 1791, t. XI, p. 79.

(17) « Je le croyais plus assuré que les autres, » écrivait Mme. de Sevigne, parce qu'il n'avait point » de faveur. » (*Lettre à sa fille*, du 6 décembre 1679, t. VI, p. 48, de l'édition de 1818.)

» *bler* la besogne d'autrui (18). » Ils essayaient souvent de s'immiscer dans les affaires de son département; mais ils ne pouvaient y réussir: Pomponne ayant acquis une grande connaissance des affaires de l'Europe, des intérêts des cours étrangères, des ressorts qui les faisaient mouvoir, avait dans le conseil tant d'avantages sur eux, qu'ils n'osaient ni ne pouvaient le contredire devant le roi. Un intérêt commun rapprocha pour un temps deux hommes qui, jusque-là, n'avaient pu s'accorder, et ils conjurèrent ensemble la chute de Pomponne. Les opinions favorables au jansénisme, que la famille des Arnauld avait soutenues et professées, furent adroitement rappelées au souvenir du roi. On fit naître peu-à-peu des scrupules dans son esprit sur le danger de laisser des fonctions éminentes entre les mains d'un homme que ses relations de famille unissaient à ceux que l'on qualifiait d'ennemis de l'état. Pomponne partageait les opinions de Port Royal; mais, doué d'un caractère doux et indulgent, il n'appliquait qu'à lui-même leur sévère austérité. Arrêté dès le commencement de sa carrière par l'accusation dirigée contre son nom, la même cause allait le faire descendre du haut rang où la bienveillance royale et son propre mérite l'avaient placé. « C'était » un crime que sa *signature*, disait-» on à Mme. de Sévigné (19). » Ce ne fut cependant qu'avec de longs efforts, que l'on parvint à diminuer la confiance du roi; mais peu-à-peu, à force d'insister, on réussit à l'ébranler. Louis XIV se trouvait dans cette disposition douteuse, lorsque le prétexte le plus léger amena la disgrace de Pomponne. Le roi venait de faire la demande de la princesse de Bavière, pour le Dauphin; et l'on attendait à chaque moment le consentement de la cour de Munich. Arnauld n'aurait pas dû quitter Versailles; il céda imprudemment au desir d'aller passer quelques jours à Pomponne, malgré les instances de la princesse de Soubise, son amie, qui voyait l'orage se grossir, mais n'osait s'en ouvrir entièrement, dans la crainte de laisser échapper son propre secret. Le courier arriva le jeudi: dès le même jour, Louvois, qui avait conservé des correspondances dans toutes les cours, porta au roi les lettres dans lesquelles on lui annonçait la conclusion du mariage de M. le Dauphin. Quarante-huit heures s'écoulèrent sans que les dépêches adressées au roi fussent déchiffrées; et le samedi, 18 novembre 1679, Pomponne, arrivant à Versailles, reçut des mains de Colbert l'injonction de remettre ses dépêches et sa démission. Les deux ministres, loin de chercher à atténuer une négligence blâmable, mais susceptible d'excuse, l'avaient présentée sous les couleurs de la faute la plus grave; et ils étaient parvenus à se délivrer de l'homme qui les importunait. Tous les deux n'avaient pas usé d'une adresse égale: Louvois comptait réunir les affaires étrangères au ministère de la guerre; Colbert travaillait pour M. de Croissy, son frère, qui fut immédiatement déclaré le successeur de Pomponne; ce qui a fait dire à Mme. de Sévigné: « Un » certain homme (*Louvois*) avait » donné de grands coups depuis un » an, espérant tout réunir: mais on » bat les buissons, et les autres (les » *Colbert*) prennent les oiseaux

(18) *Loc. cit.*, p. 80.

(19) Lettre du 8 déc. 1679, t. VII, p. 60 de l'édition de 1818.

» (20). » M. de Pomponne emporta les regrets de la France. Les plus illustres personnages s'empressèrent de lui témoigner la part qu'ils prenaient à son infortune. Le grand Condé lui écrivit de sa main : « La » nouvelle que je viens de recevoir » de l'ordre que le roi vous a donné, » me donne une des plus grandes af- » flictions que j'aie reçues de ma » vie. » Bossuet, alors évêque de Condom, ne garda pas le silence dans cette occasion : « J'ai été, lui » écrivit-il, autant affligé que surpris » de ce qui vous est arrivé. Je me » suis en même temps tourné à Dieu » pour le prier de vous faire trouver » en lui la consolation que vous ne » pouviez en effet trouver que là. » — « M. de Pomponne, dit Mme. de Sé- » vigné, n'était pas de ces minis- » tres sur qui une disgrace tombe à » propos pour leur apprendre l'hu- » manité, qu'ils ont presque tous ou- » bliée; la fortune n'avait fait qu'em- » ployer les vertus qu'il avait pour » le bonheur des autres (21). » Elle ajoute dans une autre lettre : « Un » ministre de cette humeur, avec » une facilité d'esprit et une bonté » comme la sienne, est une chose si » rare, qu'il faut souffrir qu'on sente » un peu une telle perte.... Je fus » touchée l'autre jour de le voir en- » trer avec cette mine aimable, sans » tristesse, sans abattement. Mme. » de Coulanges m'avait priée de l'y » mener. Il la loua de s'être souve- » nue d'un malheureux : il ne s'ar- » rêta point long-temps sur ce cha- » pitre; il passa à ce qui pouvait » former une conversation : il la ren- » dit agréable comme autrefois, sans » affectation pourtant d'être gai, et » d'une manière si noble, si natu- » relle, et si précisément mêlée et » composée de tout ce qu'il fallait » pour attirer notre admiration, qu'il » n'eut pas de peine à y réussir. En- » fin, nous l'allons revoir, ce M. de » Pomponne, si parfait, comme » nous l'avons vu autrefois..... M. » de Pomponne ne sera plus que le » plus honnête homme du mon- » de. (22). » Il soutint sa dis- grace avec une constance et une fermeté chrétiennes, qui l'honorèrent encore plus que ne l'avait fait son élévation. « Les étrangers, dit » Saint-Simon, en regrettant sa per- » sonne qu'ils aimaient... furent bien » aises d'être soulagés de sa capaci- » té (23). » Nous ne serions pas entrés dans des détails aussi étendus, si, pour justifier Pomponne, nous n'avions pas eu à combattre un document du plus grand poids. Louis XIV lui-même, dans ses *Réflexions sur le métier de roi*, a porté sur ce ministre un jugement dont l'autorité parait accablante; mais il est prouvé par les faits que ce grand roi, induit d'abord en erreur par ceux qui l'entouraient, revint ensuite à des sentiments plus favorables à Pomponne. « En 1671, dit le » roi, un ministre (*M. de Lionne*) » mourut..... Je fus quelque temps » à penser à qui je ferais avoir la » charge; et après avoir bien exa- » miné, je trouvai qu'un homme qui » avait long-temps servi dans les » ambassades, était celui qui la rem- » plirait le mieux. Je l'envoyai quérir : mon choix fut approuvé de » tout le monde; ce qui n'arrive pas » toujours..... Je ne le connais- » sais que de réputation et par les

(20) Lettre à sa fille, du 8 dec. 1679, t. VI, p. 59.

(21) Lettre à sa fille, du 22 nov. 1679, t. VI, p. 23.

(22) Lettre à sa fille, du 29 nov., 1679, t. VI, p. 36.

(23) *Loc. cit.*, p. 84.

» commissions dont je l'avais chargé, qu'il avait bien exécutées; mais » l'emploi que je lui ai donné s'est » trouvé trop grand et trop étendu » pour lui. J'ai souffert plusieurs années de sa faiblesse, de son opiniâtreté et de son inapplication. Il » m'en a coûté des choses considérables : je n'ai pas profité de tous » les avantages que je pouvais avoir, » et tout cela par complaisance et » bonté. Enfin, il a fallu que je lui » ordonnasse de se retirer, parce » que tout ce qui passait par lui perdait de la grandeur et de la force » qu'on doit avoir, en exécutant les » ordres d'un roi de France, qui » n'est pas malheureux. Si j'avais » pris le parti de l'éloigner plus-tôt, » j'aurais évité les inconvénients qui » me sont arrivés, et je ne me reprocherais pas que ma complaisance » pour lui a pu nuire à l'état (24). » Telle était l'opinion que l'on était parvenu à inspirer au roi sur Pomponne : elle étonne d'autant plus, que ce fut sous le ministère de ce dernier que fut conclue la paix de Nimègue, par laquelle la Franche-Comté et le Hainaut furent réunis à la France. Peut-être Louis XIV a-t-il regretté d'avoir restitué aux Hollandais toutes les conquêtes qu'il avait faites sur eux. Il est vraisemblable que la sage modération de Pomponne aura été présentée au roi comme une marque de faiblesse et d'incapacité. Au reste, la manière dont le roi traita Pomponne, après sa disgrace, parle plus haut que ne pourraient le faire nos réfutations. « Le roi, après » quelque temps, dit Saint-Simon, » voulut voir Pomponne.... dans ses » cabinets : il le traita en prince qui » le regrettait, et lui parla même de » ses affaires de temps en temps, » mais rarement.... A une de ses audiences, le roi lui témoigna la peine » qu'il avait ressentie en l'éloignant, » et qu'il ressentait encore..... Il lui » dit qu'il avait toujours envie de le » rapprocher de lui, qu'il ne le pouvait encore, mais qu'il lui demandait sa parole de ne point s'excuser, et de revenir dans son conseil » dès qu'il le lui commanderait; en » attendant, de garder le secret de ce » qu'il lui disait. Pomponne le lui » promit, et le roi l'embrassa (25). » Il paraît que ceci se passa à l'époque où Louis XIV, fatigué de Louvois, était dans la disposition de l'envoyer à la Bastille. En effet, à peine ce ministre fut-il expiré (16 juillet 1691), que le monarque écrivit à Pomponne de revenir prendre sa place dans ses conseils comme ministre-d'état. Le roi daigna même, nous apprend Saint-Simon, lui faire des excuses d'avoir autant tardé à le rappeler, et alla jusqu'à lui exprimer la crainte qu'il ne vît avec peine M. de Croissy remplir des fonctions dont il s'était si dignement acquitté. Pomponne, voulant prouver au roi qu'il n'avait pas d'autres vues que le bien de son service, alla sur-le-champ rendre visite à Croissy, et lui donna son amitié. De ce moment il exerça les fonctions de ministre-d'état; il eut un logement à Versailles, et une pension de vingt mille livres (26). Croissy étant mort

(24) *Œuvres de Louis XIV*, t. II, p. 458. Voltaire a le premier fait connaître ce passage, dans le chap. 26 du *Siècle de Louis XIV*. Il ajoute judicieusement, « Que ne devait pas se dire Louis XIV » sur M. de Chamillard, dont le ministère fut si » infortuné et condamné si universellement ? »

(25) Saint-Simon, *loc. cit.*, p. 84.

(26) Voltaire avance, dans le *Siècle de Louis XIV* (t. IV, p. 1050, de l'édition de Deseer), que Pomponne n'eut point de la permission que le monarque lui donna d'entrer au conseil : c'est une assertion contraire à la vérité. On voit, dans une lettre de Racine à Despréaux, écrite de Fontainebleau, le 28 septem-

le 28 juillet 1696, le roi confirma dans sa charge M. de Torcy, son fils, qui épousa, le 13 août suivant, la fille de M. de Pomponne. Il fut réglé que Pomponne donnerait audience aux ministres étrangers en présence de Torcy; qu'il rapporterait au conseil toutes les affaires étrangères, et mettrait par apostille ce qu'on aurait résolu de répondre aux ministres du roi; que Torcy ferait ensuite les dépêches (27). Le gendre de Pomponne se forma ainsi aux affaires sous sa direction; et il devint un des meilleurs ministres qu'ait eus la France (*Voy.* Torcy). Pomponne, uni par les liens de la plus étroite amitié avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, vécut à la cour jusqu'à la fin de sa carrière. Il mourut d'apoplexie, à Fontainebleau, le 26 septembre 1699, également regretté des Français et des étrangers, dit Dangeau (28). Il avait épousé, en 1660, Mlle. Ladvocat, fille d'un maître des comptes, dont il eut trois fils et une fille. Mme. de Pomponne obtint du roi une pension de 12,000 fr., que l'exiguité de sa fortune lui rendait nécessaire. « On » peut ajouter ce fait, remarque » Dangeau, à tous les éloges que » l'on doit à un homme aussi ver» tueux que M. de Pomponne, qui » avait demeuré si long-temps dans » le ministère (29). » Mme. de Pomponne mourut le 31 décembre 1711. Les négociations de Pomponne sont restées manuscrites; elles ne seraient cependant point inutiles pour l'histoire. Les relations qu'il en a écrites, se trouvent dans la bibliothèque du Roi, et dans celle de *Monsieur*, dite de l'Arsenal. — Arnauld (Antoine), abbé de Chaumes, frère aîné du précédent, naquit en 1616. Son père l'avait destiné, comme premier né, à entrer dans l'église; mais se sentant peu de vocation, le jeune Arnauld suivit d'abord la carrière militaire, qu'il quitta en 1643, pour prendre l'habit ecclésiastique. Il s'attacha à Henri Arnauld, son oncle, évêque d'Angers, célèbre par les négociations dont il fut chargé (*Voy.* Henri Arnauld, II, 499). Antoine Arnauld obtint, au mois de novembre 1674, l'abbaye de Chaumes en Brie, à peu de distance de Pomponne. Il a laissé des *Mémoires*, publiés en 1756, en trois parties, petit in-8°., qui renferment des particularités intéressantes: ils entreront dans la deuxième série des Mémoires de l'Histoire de France, que publie M. Petitot. L'abbé de Chaumes mourut en 1698. — Arnauld (Henri-Charles), chevalier, seigneur de Luzancy, autre frère de M. de Pomponne, demeura toujours dans la solitude, et consacra sa vie à la piété et à l'étude de la religion, sans être pourtant dans les ordres sacrés. Il vécut avec son père à Port-Royal des Champs, et il l'accompagnait à Pomponne, quand les circonstances les obligeaient de s'y réfugier. Arnauld d'Andilly aimait particulièrement M. de Luzancy; il exprime d'une manière touchante les sentiments qu'il lui portait, dans un codicille, du 8 avril 1667: « Je donne à mon fils de « Luzancy, tout ce que j'ai de meu» bles, qui, de quelque peu de valeur » qu'ils soient, lui sont d'autant plus » propres, que la vie retirée que

bre 1694, que Croisy et Pomponne présentèrent au roi un libraire d'Amsterdam; ce que Pomponne n'eût pas fait s'il n'avait pas exercé les fonctions de ministre-d'état. (Voy. les *Œuvres de Boileau*, édit. de M. de Saint-Surin, t. IV, p. 259.)

(27) *Mémoires de Dangeau*, t. II, p. 46.

(28) Ibid., t. II, p. 159.

(29) Ibid.

» Dieu lui a fait la grâce d'embras-
» ser, fait qu'il les aimera d'autant
» plus qu'ils sont simples. » M—é.

POMPONE (Antoine-Joseph Arnauld, chevalier de), second fils de Simon, fut nommé colonel de dragons, vers le mois de mai 1689. Il prépara, au maréchal de Luxembourg, le succès de la bataille de Fleurus, gagnée le 1er. juillet 1690, en emportant deux redoutes élevées sur les bords de la Sambre. Mme. de Grignan en complimentait M. de Pomponne en ces termes : « Il ne sera jamais parlé de
» la bataille de Fleurus sans que
» M. votre fils soit nommé avec l'é-
» loge que mérite celui qui en a
» commencé le bonheur, et donné
» l'exemple de la plus brillante va-
» leur (1). » M. de Pomponne, à peine rétabli dans les bonnes grâces du roi, eut la douleur de perdre ce fils qui lui donnait de si justes espérances, et qui mourut de maladie, à Mons, en 1693. M—é.

POMPONE (Henri-Charles Arnauld, dit l'abbé de), troisième fils de Simon, naquit à la Haye, en 1669, pendant l'ambassade de son père. Sa naissance donna occasion à ce dernier de prouver son désintéressement : les États-généraux lui firent l'offre de tenir son fils sur les fonts baptismaux, ce qui aurait assuré à l'enfant une pension viagère de 6000 liv. M. de Pomponne remercia les états : il craignait de ne plus conserver la même liberté dans les négociations. Le roi donna au jeune Pomponne l'abbaye de Saint-Maixant, en 1684; et, vers l'année 1693, il le nomma à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Pomponne fut conseiller-d'état ordinaire, ambassadeur à Venise, et auprès d'autres puissances de l'Italie. On assure qu'à la mort de son père, (1699), Louis XIV lui dit : « Vous
» pleurez un père que vous retrou-
» verez en moi; et moi, je perds
» un ami que je ne retrouverai plus. »
Il fut nommé, en 1716, chancelier des ordres du roi. En 1743, il fut élu membre de l'académie des inscriptions. On n'a de lui aucun ouvrage : l'auteur de cet article conserve quelques-unes de ses lettres, adressées à M. de Caylus, évêque d'Auxerre, dans lesquelles il défend avec énergie la mémoire du docteur Arnauld, son grand-oncle, attaquée par le P. Pichon, jésuite, dans son *Esprit de J.-C.*, etc. (*V.* Pichon). L'abbé de Pomponne remplit avec talent et fermeté les fonctions qui lui furent confiées, et il mourut en 1756. Il fut le dernier des Arnauld : son frère aîné, Nicolas-Simon Arnauld, marquis de Pomponne, brigadier des armées du roi, et lieutenant-général au gouvernement de l'île de France, ne laissa qu'une fille, qui fut mariée, en 1715, à M. de Gamache. M—é.

POMPONIUS (Sextus), jurisconsulte romain, paraît avoir vécu depuis le temps d'Adrien jusque sous Marc-Aurèle. Quelques-uns croient qu'il était de la famille du célèbre Pomponius Atticus, l'ami de Cicéron et de presque tous les hommes illustres de son temps. D'autres voudraient qu'il y eût eu deux jurisconsultes du nom de Pomponius; mais cette opinion n'a pas trouvé de nombreux partisans. Pomponius avait composé des Traités sur différentes matières de jurisprudence. Il nous en reste seulement des fragments que les rédacteurs du Digeste y ont insérés. Le plus remarquable est celui qui forme la seconde loi du ti-

(1) Lettre du 18 juillet 1690, t. IX, p. 399, édition de 1818.

tre de l'*Origine du droit*. On y trouve l'histoire de la législation, depuis la fondation de Rome jusque vers le temps de l'auteur. Les critiques modernes y ont découvert beaucoup d'erreurs et d'inexactitudes. Pomponius avait aussi étudié la philosophie. Il ne se déclara pour aucune des sectes qui, de son temps, divisaient encore les jurisconsultes. Il prenait dans chacune d'elles ce qu'il y avait de meilleur. J. - L. Uhle a donné, en 1661 : *Collectio opusculorum ad historiam juris, et maximè ad Pomponii* ENCHIRIDION *illustrandum pertinentium;* réimprimé, en 1735, avec une Préface de J.-Théoph. Heineccius, qui renferme une Notice détaillée sur la vie et les écrits de Pomponius. Les Fragments de ses ouvrages ont été publiés par H.-T. Pagenstecher, Hanau, 1723; Lemgo, 1725, 1750, in-4°., et dans d'autres collections plus récentes. B—I.

POMPONIUS. *V.* MELA.

POMPONIUS - LÆTUS (JULIUS), savant célèbre par son érudition et sa bizarrerie, était bâtard de l'illustre maison des *San-Severini*, une des premières du royaume de Naples. Honteux de cette tache comme d'une faute qui eût été la sienne, il garda le silence le plus profond sur sa famille et sur le lieu de sa naissance. Aussi, son nom et sa patrie ont-ils été long-temps un problème pour les biographes. Les uns prétendent que son nom était Pierre; et c'est le sentiment qu'ont suivi Pope-Blount (1) et Baillet (2), qui s'accordent à l'appeler *Pierre de Calabre;* d'autres, et à leur tête, A. M. Conti (*Majoragius*), cherchent à prouver qu'il s'est nommé Bernardin, et citent à ce sujet une réponse prétendue de Pomponius au pape Paul II, qui lui reprochait d'avoir changé de nom. Enfin, Platina, Sabellicus et Paul Jove, plus croyables sur ce point à cause de l'étroite amitié qui les unissait à ce savant, le désignent constamment par le nom de Pomponius Lætus Sabinus (3). Mêmes incertitudes sur son pays: Toppi (4) et Mazza (5) le font naître à Salerne; Paul Jove et Guazzo, dans la Marche d'Ancone; et Vossius (6), en Calabre. Cette dernière opinion a prévalu; et l'on convient généralement aujourd'hui que Lætus naquit en 1425, à Amendolara, château de la Haute-Calabre, lequel alors appartenait à la maison des Caraffes. Ses parents n'épargnèrent rien pour lui donner une brillante éducation : il eut pour maîtres, d'abord Pierre de Monopoli, un des grammairiens les plus remarquables de l'époque, et ensuite Laurent Valla. Formé par ces hommes fameux, Pomponius fit des progrès rapides dans les sciences; et bientôt le disciple devint le rival de ses maîtres. Jeune encore, il se rendit à Rome, alors la ville favorite de tous les littérateurs et de tous les savants. Là, son érudition et son éloquence lui attirèrent des applaudissements universels, mais en même temps excitèrent l'envie. Des ennemis trouvèrent moyen de le rendre suspect au pape Paul II; et quelques années après, il fut accusé d'avoir pris part à une conspiration contre le pontife. En conséquence de cette dénoncia-

(1) *Censur. celeb. Auctor.*, pag. 495-7.

(2) *Crit. Gramm.*, 313, etc.

(3) D'autres l'appellent *Pomponius Sabinus :* mais il paraît que ce dernier nom est celui d'un auteur différent, connu par un commentaire sur Virgile, imprimé à Bâle, Oporin, 1544, in-8°.: mais composé dès 1486 : voyez Sax, *Onomasticon*, tom. II, p. 491 et 496.

(4) *Bibliothèque Napolitaine.*

(5) *Abrégé de l'histoire de Salerne.*

(6) *Hist. Lat.*, lib. III.

tion, il fut arrêté à Venise, et transféré à Rome, où il languit pendant plusieurs années, tantôt au fond des cachots, tantôt sous le joug d'une surveillance inquiète et soupçonneuse. Cependant la seule charge alléguée contre lui était d'avoir changé les noms des jeunes gens ses disciples, et d'avoir remplacé par des noms païens ceux qu'ils avaient reçus au baptême : singularité qui n'était que pédantesque, mais que ses accusateurs anonymes représentaient comme mystérieuse, et voilant de grands complots. Enfin Paul II mourut, et, avec sa vie, finirent les persécutions dirigées si long-temps contre Pomponius. Sixte IV, et ensuite Innocent VIII, lui témoignèrent toujours les dispositions les plus favorables ; et, dès-lors il put, sans rien craindre, reprendre ses travaux habituels. C'est à cette époque qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages ; c'est alors aussi qu'il fut nommé à l'une des chaires du collége de Rome. Dans ce poste, il ajouta beaucoup encore à la gloire que, dès sa jeunesse, il s'était acquise comme savant. Sa réputation même était si grande que, son usage étant de commencer ses leçons à la pointe du jour, quelques-uns de ses auditeurs allaient, dès le milieu de la nuit, retenir des places. Plusieurs de ses disciples eurent de la célébrité dans la suite, entre autres, André Fulvio de Préneste, auteur d'un poème descriptif sur les antiquités de la ville de Rome ; Conrad Peutinger, un des restaurateurs de l'étude de la langue latine en Allemagne ; Sabellicus ; Alexandre Farnèse, depuis pape, sous le nom de Paul III. Pomponius Lætus mourut à Rome, le 21 mai 1497. L'originalité et l'exagération de quelques-unes de ses idées ne l'ont pas rendu moins célèbre que l'étendue et la variété de son érudition. Enthousiaste de Rome antique, il avait renfermé tous ses travaux, toutes ses connaissances, dans le cercle de la république et de l'empire. Il célébrait avec une religieuse exactitude l'anniversaire de la fondation de Rome, et s'agenouillait tous les jours au pied d'un autel dédié par lui à Romulus. Il ne lisait que les auteurs de la plus pure latinité, traitant de barbares, non-seulement les écrivains qui parurent après la décadence de l'empire, mais encore la Bible et les Pères. Cette bizarrerie était le seul grief qu'on pût lui reprocher. Du reste sa vie était simple, ses mœurs pures, son ambition nulle. Il méprisait les richesses et le luxe, et vécut dans une telle pauvreté, que, dans sa dernière maladie, il fallut le transporter à l'hôpital, et que ses amis furent obligés de fournir aux frais de ses funérailles. Mich. Ferecius prononça son *Eloge* publié par Mansi, dans les additions à la *Bibl. med. et infim. latinit.* de Fabricius. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, qui sont : I. Un Traité *De magistratibus, sacerdotiis et legibus Romanorum ;* la meilleure édition est celle de Rome, 1515, in-4°. II. *De Romanæ urbis antiquitate libellus*, Rome, 1515, in-4°. III. *Compendium historiæ Romanæ ab interitu Gordiani usque ad Justinum III*, Venise, 1498 et 1500 in-4°. Cet ouvrage a été inséré, par Frédéric Sylburge, dans sa Collection des écrivains de l'histoire romaine. IV. *Vita Statii et patris ejus.* Ces deux morceaux se trouvent dans l'Histoire des poètes de Lilio Giraldi. V. *Varronis de linguâ latinâ libri*

ex recensione Pomponii Læti, Venise, 1498, in-4°., avec des Remarques de François Rolandelli. VI. *De exortu Machumedis ;* dissertation assez curieuse, insérée dans plusieurs recueils. VII. Deux Traités *De arte grammaticâ ;* le second, qui n'est que l'abrégé du premier, a été seul imprimé, Venise, 1484, in-4°. VIII. Des *Editions* de Pline-le-Jeune, de Salluste et de quelques ouvrages de Cicéron ; et des *Commentaires* sur Quintilien, Columelle et Virgile. Dans tous ces ouvrages, excepté peut-être dans le Traité *De urbis Romanæ antiquitate*, qui n'était pas destiné à voir le jour, le style de Pomponius est remarquable par une pureté et une élégance dignes du siècle d'Auguste. Érasme même le cite comme le type, l'idéal du latin moderne : mais beaucoup de légèreté, souvent même de mauvaise foi, diminue le mérite réel de l'auteur. Il cite fréquemment, et donne comme véritables, des inscriptions forgées par lui-même : dans ses éditions, surtout dans celle de Salluste, il passe pour avoir hasardé un grand nombre de changements, sans y être autorisé par les manuscrits. Dans son *Histoire romaine*, il adopte, comme indubitables, une foule de circonstances dont on ne fait mention que dans les panégyriques anciens, et qui, par-là même, doivent inspirer de la défiance à un esprit judicieux. Cet ouvrage peut cependant être encore consulté avec fruit, parce que l'on y trouve quelques détails qui ne se lisent dans aucun auteur antérieur, et que l'on suppose tirés d'anciens manuscrits, perdus depuis ce temps-là. Sabellicus, disciple de Pomponius Lætus, Paul Jove et Vossius, ont écrit sa Vie. *Voyez*, pour plus de détail, le Dictionnaire de Chaufepié. P—ot.

POMPONNE. *V.* Pompone.

PONA (Jean), pharmacien de Vérone, n'est guère connu que par un petit ouvrage de botanique, intitulé : *Plantæ seu simplicia quæ in Baldo monte, et in via à Veronâ ad Baldum reperiuntur*, etc., in-4°., Vérone, 1595, 16 pl., avec une Préface adressée à l'Écluse. C'est une herborisation indiquant simplement les noms des plantes et les localités. On y trouve aussi la description détaillée de seize plantes nouvelles, accompagnée de figures. Ce morceau fut réimprimé à la suite du *Rariorum plantarum historia*, de l'Écluse, qui parut en 1601. Une seconde édition fut publiée à Bâle, en 1608, in-4°., 38 fig., contenant quelques plantes observées dans l'île de Crète, par Hon. Belli, et une Dissertation sur l'*amomum* des anciens, par Nic. Marogna. Il parut, de cette édition, une traduction italienne, à laquelle fut jointe celle de deux Commentaires de Marogna sur l'*amomum*, par Franç. Pona, Venise, 1617, in-4°., 91 fig. On ignore toutes les circonstances de la vie de Jean Pona et l'année de sa mort.

D-u.

PONA (François), habile médecin, et le littérateur le plus fécond de son siècle (1), naquit, en 1594, à Vérone, d'une famille patricienne. Il acheva ses études à l'université de Padoue, et y obtint, à l'âge de vingt ans, le laurier doctoral dans les facultés de philosophie et de médecine. De retour à Vérone il fut agrégé au collége de médecine de cette ville, où il se fit bientôt connaître par son habileté dans l'art de guérir. Malgré les soins qu'il don-

(1) *Libri scrisse senza fine, come a Dio piacque, con sommo applauso di quell'età* (Maffei, *Verona illustr.*)

nait à ses malades, et quoiqu'il eût une pratique très-étendue, il trouva le loisir de composer des ouvrages en prose et en vers, très-peu connus aujourd'hui, mais qui méritèrent les plus grands éloges des contemporains. Ghilini l'appelle le phénix des beaux-esprits de son temps, et le cygne le plus éloquent qui ait jamais chanté sur les bords de l'Adige (Voyez *Teatro d'uomini illustri*). En 1651, Pona reçut le titre d'historiographe de l'empereur Ferdinand III. On ignore la date précise de sa mort; mais Scip. Maffei nous apprend (Voy. la *Verona illustrata*) qu'en 1652, Pona publia la *Paraphrase* de quelques Stances du Tasse, à laquelle il joignit le Catalogue de ses ouvrages publiés au nombre de *cent douze*, et qu'il vécut encore plusieurs années (*non pochi anni*). Il était membre de l'académie des *Filarmonici* de Vérone, et des *Incogniti* de Venise. A la suite de ses *Saturnales*, imprimées la même année, il avait donné une liste non moins complète de ses productions scientifiques et littéraires, distribuées en dix classes: médicales, philosophiques, historiques, académiques, poétiques, anatomiques, dramatiques, sacrées, ouvrages d'érudition, et traductions; elle a été insérée, avec des additions, dans le tome XLI des *Mémoires* de Niceron, et dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759. Indépendamment des traductions italiennes du *Poème* de Martianus Capella (les *Noces de l'Eloquence et de Mercure*); de la *Description du Monte-Baldo*, par Jean Pona, son oncle (*V.* l'art. précéd.); du *Commentaire* de Nicolas Marogna, sur l'*amome* des anciens; et enfin de l'*Argenis* de Barclay, Venise, 1625, in-8°., on citera de lui: I. *Il Paradiso de' fiori, e catalogo delle piante che si porrono avere del Monte Baldo*, Vérone, 1622, in-4°. II. *La Lucerna di Eureta Misoscolo* (2) *accademico Filarmonico*, ibid., 1622; nouvelle éd. augmentée, Venise, 1627, in-4°.; Paris, sans date, in-12. C'est un dialogue entre l'auteur et sa lampe. Fatigué de ce qu'elle ne lui donnait pas assez de lumière, il allait la jeter par la fenêtre, quand il entend sortir du milieu de la flamme une voix qui lui apprend que sa lampe est animée. A la prière du philosophe, l'ame consent à lui faire le récit de ses transmigrations successives, dans le corps d'un ours, de la belle Cléopâtre, d'un chien, du fils du poète Mævius, et d'une fourmi. Il y a beaucoup d'esprit et d'idées ingénieuses dans cet ouvrage, dont on trouve un extrait fort intéressant, dans la *Bibliothèque des Romans*, avril 1784, 2°. vol., 1-65. III. *La Maschera iatropolitica, overo cervello e cuore principj rivali*, Milan, 1627, in-12. IV. *La Messalina*, Venise, 1628; et Paris, sans date, à la suite de la *Lucerna*; Venise, 1633; Milan, 1634, in-16: c'est un roman historique. V. *Medicinæ anima sive rationalis praxis epitome, selectiora remedia ad usum principum continens*, Vérone, 1629, in-4°. VI. *Elogia utroque Latii stylo conscripta*, ib., 1629, in-4°. de 167 pag. Ces Eloges, les uns latins, les autres italiens, sont partie en prose et partie en style lapidaire. VII. *Il gran contagio di Verona nel* 1630, ibid. 1631, in-4°. VIII. *L'Ormondo*, Padoue, 1635, in-4°. C'est un roman, que l'auteur publia, la même année, en latin;

(2) C'était son nom académique; et il l'a pris à la tête de plusieurs de ses ouvrages.

il a été traduit de l'italien en allemand, Francfort, 1648. IX. *La Cleopatra, tragedia*, Venise, 1635, in-12. C'est le plus connu des ouvrages dramatiques de Pona, et le seul dont Maffei fasse mention. Les autres sont : la *Passion* du Sauveur, la *Parthenie*, l'*Angélique*, la *Virgilienne*, et le *Jugement de Pâris* (*favola musicale*). X. *La Galeria delle Donne celebri*, Rome, 1641, in-12. XI. *Trattato de' veleni e la cura*, Vérone, 1743, in-4°. XII. *Plantarum juxta humani corporis dissectionem historia anatomica.* XIII. *Cardiomorphoseos sive ex corde desumpta emblemata sacra*, ibid., 1645, in-4°., fig. XIV. *Academico-medica Saturnalia*, ibid., 1652, in-8°. C'est un Recueil de dix morceaux académiques, dont la plupart avaient été imprimés séparément. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter sur Pona, *Le Glorie degli incogniti*, p. 157. W—s.

PONCE PILATE, qui succéda en l'an 27 de J.-C., à Valérius Gratus dans le gouvernement de la Judée, ne serait guère connu que par ses exactions et ses actes de rigueur envers les Juifs, si l'ordre qu'il donna de mettre à exécution l'arrêt de condamnation à mort porté par le grand-prêtre des Juifs contre Jésus-Christ, ne l'avait rendu fameux. Ponce Pilate, appelé, dit-on, ainsi d'une île *Pontia*, et qu'une tradition fait naître en Espagne, ayant été nommé *procurateur* ou gouverneur de la Judée pour les Romains, envoya de Césarée à Jérusalem, des troupes, dont les drapeaux offraient l'image de l'empereur, et il les fit entrer avec ces enseignes dans la ville sainte; ce qui était contraire à la loi judaïque. Les Juifs ayant réclamé contre cette infraction, il les menaça d'user de violence; et ce ne fut qu'après qu'ils eurent, plutôt que de céder, tendu la gorge à ses soldats, qu'il ordonna de retirer les drapeaux. Il voulut ensuite, dit Josèphe, tirer par force, du trésor sacré du temple, l'argent qu'il demandait pour les frais de construction d'aqueducs. Le peuple s'opposant à cette nouvelle violation, la troupe se porta sur la multitude rassemblée, et fit des victimes. Mais ce qui acheva d'exciter l'animosité entre les Juifs et leur gouverneur, ce fut le sang de plusieurs Galiléens, répandu par son ordre dans le temple, avec celui des sacrifices, parce que, d'après les rites de la secte de Judas, qui ne reconnaissait d'autre maître que Jehovah, ils avaient refusé, suivant saint Cyrille, de faire des oblations pour l'empereur romain. Lorsque cet acte du gouverneur fut rapporté dans la suite à Jésus (*Luc*, XIII), il ne blâma point directement Pilate; et en déclarant que ces Galiléens n'étaient pas les plus grands pécheurs, il ne dit pas qu'ils fussent innocents. Mais Hérode, tétrarque de Galilée, avait désapprouvé l'acte d'autorité exercé envers ses justiciables; et ce fut peut-être par représailles, que la mort de Jean-Baptiste, arrêté dans la Judée, eut lieu, sans qu'il en eût référé au gouverneur. Cependant Jésus-Christ, en continuant sa mission dans la Galilée, conseillait à ses disciples de se garder des Pharisiens et du *levain* d'Hérode, qui, le prenant pour Jean-Baptiste ressuscité, cherchait à l'attirer par un perfide appât. Mais Jésus s'étant retiré dans la Judée, et sa doctrine élevée, qui manifestait le Messie annoncé par son précurseur, ayant excité la haine des Hérodiens, ceux-ci se réunirent aux

Sadducéens et aux Pharisiens; et il fut traduit devant le grand-prêtre Caïphe et le conseil des prêtres, qui, après l'avoir condamné à mort comme s'étant dit *fils de Dieu*, le livrèrent entre les mains de Ponce Pilate, pour la prononciation et l'exécution du jugement. Pilate, ne le regardant point comme coupable d'un délit qui concernait leur loi, et qu'il n'était que trop porté à imputer à leur jalousie, voulut le renvoyer absous. Mais, sur l'accusation de s'être fait roi des Juifs, titre qui avait été supprimé par les Romains depuis la déposition d'Archélaüs, Pilate, intéressé dans sa propre cause, l'interrogea ; et il en reçut (*Voy.* Jésus) la réponse si connue, qui provoqua cette nouvelle demande : *Qu'est-ce que la Vérité* (à laquelle Jésus annonçait être venu rendre témoignage en se déclarant roi)? Selon saint Augustin, d'après un passage de l'Evangile des Nazaréens, qui semble être le complément de celui de saint Jean, Jésus-Christ aurait répondu que *la Vérité*, comme le royaume dont il parlait, *était du ciel et non de la terre :* ce que Pilate ne pouvait comprendre, mais ce qui le persuada que c'était par envie pour une semblable doctrine qu'ils accusaient Jésus de s'être fait un parti en Galilée. Dans cette perplexité, il l'envoya comme Galiléen à Hérode, afin de se tirer d'embarras, et faire en même temps sa paix avec le tétrarque. Celui-ci le lui renvoya, sans le condamner ; et dès-lors ils devinrent bons amis. Pilate, voulant tirer avantage du renvoi de Jésus pour faire valoir l'innocence de l'accusé, proposa aux Juifs, à l'occasion de la délivrance accoutumée d'un prisonnier à la fête de Pâques, de choisir entre Barabbas, fameux par ses crimes, et Jésus, renommé seulement à cause de sa doctrine. Ce motif-là même leur ayant fait préférer Barabbas, il crut émouvoir leur compassion et apaiser leur haine, en faisant flageller Jésus ; et il le leur présenta sanglant et couronné d'épines, en disant aux princes des prêtres, et au peuple : *Voilà l'homme ;* et, après s'être assis sur son tribunal : *Voilà votre roi.* — « Otez-le, s'écrièrent-ils ; crucifiez-le. — Crucifierai-je votre roi ? — Nous n'avons point d'autre roi que César. » Pilate, pressé entre la voix de sa conscience et les clameurs des Juifs, entre les terreurs de sa femme tourmentée d'un songe, et la crainte d'encourir la disgrace de l'empereur, ne voulut pas néanmoins prendre sur lui la condamnation de l'innocent. Il se lava les mains devant tout le peuple, en rendant les Juifs responsables du sang du juste qu'ils allaient verser ; et il le leur abandonna pour être crucifié. Cependant, comme il l'avait solennellement appelé *leur roi*, l'inscription qu'il fit mettre sur la croix en grec, en latin et en hébreu, donnait à Jésus la qualification expresse de roi des Juifs ; ce titre ayant excité les réclamations des pontifes ; il leur répondit : *Ce que j'ai écrit, est écrit.* Il permit aussi à Joseph d'Arimathie de détacher de la croix et d'ensevelir le corps de Jésus, qui ne fut point rompu comme celui des larrons exécutés en même temps ; et d'un autre côté, il autorisa les Juifs à mettre des gardes au tombeau, et à en sceller l'entrée. Vaine précaution contre l'événement qui confondit ces mêmes Juifs, et acheva d'étonner Pilate ! C'était la coutume des magistrats romains d'adresser à l'empereur des procès-verbaux de ce qui était arrivé de plus remarquable dans leur province. Eusèbe témoigne que

Ponce Pilate informa Tibère des circonstances relatives à la vie, à la Passion, et au bruit éclatant de la résurrection de Jésus-Christ, regardé comme un Dieu par un grand nombre de Gentils et de Juifs. Si les honneurs demandés au sénat pour le Christ, ne furent point décernés, la paix du moins paraît avoir été laissée aux Chrétiens, par Tibère. C'était cette même faveur que Tertullien et Justin réclamaient en invoquant le rapport de Pilate et les faits consignés dans les archives du sénat. L'authenticité de ces actes a été défendue par l'évêque anglican même, Pearson, contre Tannegui Lefèvre, professeur de Saumur, qui, d'après de faux actes de Pilate, que nous avons sous le titre d'*Evangile de Nicodème* (*V.* ce nom), révoquait en doute la vérité des faits attestés par les anciens auteurs, et distingués des relations apocryphes par saint Epiphane. La faveur qui avait été accordée aux Chrétiens, et la conduite opposée de leurs ennemis, qui fit chasser ceux-ci de Rome par l'empereur, purent ensuite porter Pilate (plutôt en haine des Juifs, dit Philon, qu'en l'honneur de Tibère), à lui consacrer, à Jérusalem, des boucliers dorés, dans le palais d'Hérode; ce qui était contraire aux anciens rites. La réclamation des Juifs, repoussée par Pilate, fut adressée à l'empereur même, par l'ordre duquel ces boucliers furent placés à Césarée, dans le temple dédié à Auguste. Pilate se rendit également odieux aux Samaritains. Ils s'étaient rassemblés en armes sur le mont Garizim, qui passait chez eux pour un lieu saint. Pilate fit occuper la montagne par ses troupes, dispersa les mutins, et mit à mort plusieurs habitants de Samarie. Mais, suivant Josèphe, les plus qualifiés d'entre eux, prétextant qu'ils n'avaient pris les armes que pour résister aux violences de Pilate, portèrent leurs plaintes au consul Vitellius, préfet de Syrie. Ce préfet, brouillé alors avec le tétrarque de Galilée, accueillit leur dénonciation contre l'ami d'Hérode. Il enjoignit à Pilate d'aller se justifier devant l'empereur. Pilate, dépossédé, en l'an 37, de son gouvernement, fut, suivant une tradition, relégué dans les Gaules, par Caligula, qui avait succédé à Tibère. La tradition nomme, pour le lieu de son exil, Vienne en Dauphiné, où il se tua, dit-on, de désespoir, en l'an 40. Cependant, on montre dans cette ville la ruine antique d'un édifice qu'on nomme vulgairement le Prétoire de Pilate; ce qui ne serait pas plus vraisemblable que l'existence d'une prétendue maison dite *de Pilate* à Rome, et qui est celle de Crescenzio, du neuvième ou dixième siècle. Suivant une autre tradition, la *Scala Santa*, près l'église de Sainte-Croix, y présenterait les vingt-huit degrés de marbre du palais de Pilate, qu'aurait montés le Sauveur, et sur lesquels les fidèles, par dévotion, rampent à genoux. On croit conserver aussi, dans l'église voisine, l'inscription de la croix en trois langues, tracée au minium sur bois de cèdre, et que des antiquaires jugent être fort ancienne; caractère qui est bien éloigné d'être celui d'une prétendue sentence de Pilate, trouvée écrite en hébreu sur parchemin à Aquila, et qui aurait été traduite en italien, et publiée en français à Paris, dans le seizième siècle. G—ce.

PONCE (Jean), surnommé de Léon, d'après sa province natale, fut un des capitaines espagnols qui passèrent à Espagnola (Saint-Do-

minguc), peu de temps après la découverte de cette île. Ayant rendu de grands services pour la réduction du Higuey, province du sud-est, il en fut nommé commandant par Ovando. Ponce résidait à Salvaleon, ville située sur le bord de la mer. Comme les Indiens de ces cantons entretenaient de fréquentes relations avec ceux de Boriquen (Porto-Rico), il apprit de ceux-ci qu'il y avait beaucoup d'or dans leur île. Aussitôt il en informa Ovando, en lui demandant la permission d'aller la visiter : l'ayant obtenue, il arma, en 1508, une caravelle. Très-bien accueilli par Agyeybana, un des caciques de Boriquen, il prit des échantillons de toutes les mines qu'il visita, et regagna San-Domingo, à la hâte, pour instruire Ovando du succès de son voyage. C'en était assez pour faire résoudre la conquête de l'île. Ponce en fut chargé : il rejoignit ses gens, qu'il y avait laissés. La bonne intelligence qui avait constamment régné entre eux et les naturels, lui fit penser qu'il ne serait pas nécessaire de combattre ces peuples pour les soumettre; et il se flatta d'avoir le gouvernement de l'île : mais, à son retour à San-Domingo pour prendre des arrangements avec Ovando, il le trouva rappelé. Diego Colomb le remplaçait : le roi avait nommé un gouverneur pour Porto-Rico. Celui-ci n'en fut pas mis en possession; Colomb y plaça un autre gouverneur avec un lieutenant. Sur ces entrefaites, Ovando, apprenant ce qui se passait dans les Indes, sollicita le gouvernement pour Ponce, qui en prit possession en 1509 : il fit arrêter, sous quelque prétexte, les créatures de Colomb, les envoya prisonniers en Espagne, et choisit pour son lieutenant le protégé de la cour. Cependant Ponce trouva la tâche de subjuguer l'île plus difficile qu'il ne l'avait supposé ; Agyeybana était mort. Son frère, en succédant à son pouvoir, n'avait pas hérité de son affection pour les Espagnols : il fallut faire la guerre aux Indiens, qui se défendirent vaillamment, et appelèrent les Caraïbes à leur secours. Ponce, avec ses troupes composées de vieux soldats, finit par venir à bout d'hommes dépourvus d'armes à feu. Toutefois, disent les historiens, aucun d'eux ne contribua autant à la victoire, qu'un grand chien dont Herrera fait un éloge singulier. Les malheureux Indiens ayant succombé, furent employés aux travaux des mines, où ils périrent presque tous. Mais Ponce ne jouit pas long-temps de ses succès : les deux officiers qu'il avait renvoyés en Espagne, furent réintégrés dans leur place par l'ordre exprès du roi. Quoique Ponce eût amassé de grands biens, il voulut les augmenter; son loisir lui permettait d'aller faire des découvertes : il espérait fonder un établissement avantageux, dans une île de Bimini, située assez loin au nord d'Espagnola, et dans laquelle les Indiens de Cuba racontaient qu'il existait une fontaine dont les eaux avaient la vertu de rajeunir les vieillards qui s'y baignaient. Certes, cette fontaine devait être une source intarissable de fortune. On ne peut trop s'étonner de la crédulité de ces aventuriers espagnols, qui coururent après une telle chimère. Il y en eut beaucoup qui avancèrent le terme de leurs jours en cherchant cette prétendue fontaine de Jouvence. Ponce ne fut pas le dernier à se laisser bercer d'une rêverie qui flattait si convenablement sa soif des richesses. Il partit du port de Saint-Ger-

main, (dans l'île de Porto-Rico,) le 1er. mars 1512, avec deux navires équipés à ses frais: arrivé au milieu des Lucayes, il s'informa partout de la fontaine merveilleuse. Les historiens racontent que, de crainte de la manquer, il goûtait de toutes les eaux douces qu'il rencontrait, même des plus bourbeuses. Enfin, dans la *semaine* de Pâques fleuries, il aborda un continent, où, ayant vu toute la campagne semée de fleurs, cette coïncidence de circonstances le lui fit nommer *Floride*. Sa découverte inespérée le consola un peu de n'avoir pas trouvé la fontaine de Jouvence. Du reste on ignore sur quel point du pays Ponce débarqua: on sait seulement qu'il reconnut une bonne partie de la côte occidentale, et qu'il donna aux îles des Martyrs et des Tortues, au sud de la côte de la Floride, les noms qu'elles portent encore aujourd'hui; que, partout où il voulut effectuer une descente, il rencontra des sauvages fort résolus à s'y opposer, qui lui tuèrent des soldats et les mangèrent; enfin, qu'il eut une connaissance assez distincte du canal nommé *Nouveau canal de Bahama* ou *golfe de la Floride*. Ponce courut encore assez long-temps après son île, jusqu'au 28e. degré nord, et regagna Porto-Rico, assez mal en ordre et fort chagrin. « Il y » essuya beaucoup de railleries, dit » Charlevoix, de ce qu'on le voyait » revenir plus vieux qu'il n'était » parti. » Il ne laissa pas néanmoins d'aller en Espagne donner avis de sa découverte. Ferdinand le reçut bien, et lui permit de bâtir des forts, et de fonder une colonie dans la Floride. On ne peut deviner pourquoi Ponce, au lieu de profiter sur-le-champ de la faveur du roi, resta en Espagne: il y était encore à la fin de 1514. Alors Ferdinand lui ordonna d'aller faire la guerre aux Caraïbes, qui désolaient Porto-Rico. Il retourna donc dans cette île, d'où il ne sortit point avant 1521. Ponce ignorait si la côte de la Floride qu'il avait vue faisait partie d'un continent ou d'une île: dans le diplôme du roi d'Espagne, elle est qualifiée d'île. Ponce découvrit aussi le port de Matanza, dans l'île de Cuba, qu'il prit pour celui d'une petite île; tant la géographie était peu avancée à cette époque! Sa route est d'autant plus curieuse, qu'il traversa toute l'étendue des Lucayes dans leur intérieur, de l'est à l'ouest. Avant de rebrousser chemin, il détacha un de ses vaisseaux pour chercher Bimini. Le capitaine, plus heureux que lui, trouva un groupe d'îles de ce nom. La plus grande est couverte d'arbres; le sol en est bon, et l'on y voit des sources d'eau excellente: mais point de fontaine de Jouvence.

E—s.

PONCE (Pierre de), moine bénédictin, à Oña en Espagne, mort en 1584, est le premier inventeur connu de l'art d'instruire les sourds-muets. Il n'a rien publié à cet égard: mais un de ses amis, François Vallès, auteur d'une *Philosophie sacrée*, imprimée à Salamanca, en 1588, et l'historien Moralès, contemporain de Ponce, dans ses *Antiquités d'Espagne*, ont fait connaître le mérite de leur compatriote, qui n'a été imité qu'après un long intervalle par les Pereyre, et les abbés de l'Épée et Sicard. Plusieurs ont réclamé l'honneur de la découverte d'instruire les sourds-muets; mais Ponce est antérieur à tous, ce qui n'empêche pas que d'autres ne puissent avoir trouvé après lui, des mé-

thodes d'instruction pour ceux que la nature a privés de la parole et de l'ouïe. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, selon les assertions des contemporains, ce bénédictin ingénieux a eu des succès tels, que les instituteurs modernes des sourds-muets ne peuvent se vanter d'en avoir eu de pareils : à peine même ces succès paraissent vraisemblables. Moralès prétend que Ponce avait instruit les deux frères et une sœur du connétable, ainsi qu'un fils du grand-juge d'Aragon, tous quatre sourds-muets de naissance ; et il dit que non-seulement ces élèves écrivaient très-bien une lettre ou toute autre chose, mais qu'ils répondaient de *vive voix* aux questions que leur instituteur leur adressait par signe ou par écrit. (1). Or voilà un résultat que d'autres maîtres n'ont point obtenu, à moins qu'on ne veuille appeler langage quelques sons mal-articulés : on ne comprend pas comment ce moine, par une simple méthode d'enseignement, pouvait remédier à un vice naturel, que, malgré tous les progrès de l'art, on ne parviendrait pas à corriger aujourd'hui. Cependant Moralès dit avoir été témoin du fait ; il ajoute qu'il a entre les mains un écrit dans lequel don Pèdre de Velasco, un des quatre élèves de Ponce, rend compte lui-même de la méthode employée par son maître, pour lui apprendre à parler. Aussi Moralès juge que ce cénobite a porté à sa perfection l'art d'enseigner les sourds-muets. Certes, si Ponce avait procuré la parole à ceux que la nature en a privés, il faudrait avouer qu'il a laissé loin derrière lui ceux qui ont marché sur ses traces : mais il est probable que Moralès a été dupe de quelques sons plus ou moins bien articulés, qui ont trompé aussi de nos jours quelques personnes appliquées à l'instruction des sourds-muets. L'opinion de Moralès paraît avoir été partagée par les religieux du couvent dans lequel vivait Ponce. Voici comment sa mort était annoncée dans le registre mortuaire de leur maison : *Obdormivit in Domino P. Petrus de Ponce, hujus Omniensis domûs benefactor, qui inter cæteras virtutes, quæ in illo maximæ fuerunt, in hâc præcipuè floruit, ac celeberrimus toto orbe fuit habitus, scilicet mutos loqui docendi.* Le P. Feijoo rapporte deux documents du même monastère, qui s'accordent à assurer que Ponce apprenait aux sourds-muets *à parler*. Nous n'avons, au reste, aucun détail sur sa méthode, si ce n'est que, selon Vallès, il traçait d'abord les lettres de l'alphabet, en montrait la prononciation par le mouvement des lèvres et de la langue, et, après avoir formé des mots, il faisait voir à ses élèves les objets qu'ils désignent. Ses successeurs ne lui sont redevables que de la certitude qu'on peut apprendre aux sourds-muets les langues, les lettres et les sciences ; car on dit que Ponce enseignait tout cela à ses élèves. (*Voyez* SICARD.) On peut lire, sur la dispute que, dans les temps modernes, la question de la priorité de

(1) Il y a bien plus : des témoins oculaires rapportent qu'un sourd-muet, élève du P. Ponce, après avoir considéré attentivement le mouvement des lèvres, répétait fort bien des mots étrangers prononcés devant lui dans une langue qu'il ne connaissait pas. Le témoignage des écrivains espagnols, habitués à l'exagération, pourrait sembler suspect : mais ce fait singulier est attesté par un témoin bien impartial, sir Kenelm Digby (*De la Nature des corps*, c. 28, n°. 8). Les ex-Jésuites espagnols, Andrès (*loc. cit.*), et Hervas (*Escuela practica dos sordos-mudos*), n'ont point songé à invoquer le témoignage de cet Anglais ; oubli d'autant plus étonnant, que ce passage du chevalier Digby est cité par leur confrère Lana, page 51 (47) de son *Prodromo dell' arte Maestra*. (Voyez LANA-TERZI.)

C. M. P.

l'invention a fait naître, le tome IV des *Cartas eruditas y curiosas* du P. Feijoo, et la dissertation du P. Andrès, *Dell' origine e delle vicende dell' arte d'insegnar a parlare ai sordi-muti*, Vienne, 1793. Le premier qui écrivit sur la méthode d'instruire les sourds-muets, fut encore un Espagnol, Jean Paul Bonet, auteur du *Reduccion de las letras, y arte para enseñar a hablar los mudos*, 1620, in-4°. D—G.

PONCELET (Le Père Polycarpe), religieux recollet, et célèbre agronome, né à Verdun, florissait dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. De très-ingénieuses expériences, sur le froment et la farine, lui valurent d'honorables suffrages. On a de lui : I. *Chymie du goût et de l'odorat*, ou *Principes pour composer, à peu de frais, les liqueurs à boire et les eaux de senteur*, Paris, 1755, in-8°., il donna une seconde édition de cet ouvrage, sous le titre de *Nouvelle chymie du goût et de l'odorat*, etc., 1774, in-8°., avec des améliorations et des changements très-considérables: cette édition fut suivie de quelques autres. II. *Principes généraux* pour servir à l'éducation des enfants, particulièrement de la noblesse française, 3 vol. in-12. III. *La Nature dans la formation du tonnerre et la reproduction des êtres vivants*, pour servir d'introduction aux vrais principes de l'agriculture, Paris, 1766, in-8°.; ouvrage plein de recherches et d'observations curieuses. IV. *Mémoire sur les parties constituantes et les combinaisons particulières de la farine*, 1776, in-8°. V. *Histoire naturelle du froment*, 1779, in-8°. C'est surtout à ces deux derniers ouvrages que Poncelet dut sa réputation : ils offrent le résultat d'une suite d'observations qui ont demandé autant d'intelligence que de patience. L'auteur y traite du principe de la fécondité des terres, du développement du germe, de son accroissement, de la floraison, des maladies du blé, des parties constituantes de la farine, des moulins, du pain, de l'usage de la farine dans les arts et métiers, et enfin de la nutrition. Il faut entendre Poncelet lui-même rendre compte des circonstances qui ont amené et accompagné ses découvertes. « Dans l'impossibilité, dit-il, de me procurer les bons ouvrages qui traitent de l'agriculture et des arts qui en émanent, je n'ai eu pour ressource que celle de pouvoir lire, sans contrainte et à toute heure, dans le grand livre de la nature; et c'est pour y lire avec plus de liberté, pour pouvoir méditer plus profondément sur ce que j'y avais lu, que, renonçant pour un temps au commerce des hommes, je me suis retiré dans une paisible solitude; c'est là qu'inconnu et ignoré de l'univers entier, moi seul, absolument seul, sans compagnons, sans domestiques, sans témoins, j'ai labouré la terre, semé, moissonné, moulu, fait du pain, sans engrais, sans charrue, sans moulin, sans four; en un mot, sans autres ustensiles que ceux qu'une imagination industrieuse, excitée par la nécessité des circonstances, et guidée par la raison, me faisait inventer. J'en excepte néanmoins quelques vaisseaux chimiques, un crayon, des pinceaux, de l'encre de la Chine, et surtout un excellent microscope, dont je m'étais muni, parce que je prévoyais l'indispensable besoin que j'en aurais souvent. Suivant l'abbé Rozier, «jusque-là aucun auteur n'avait développé avec autant de soin et d'intelli-

gence le mécanisme de la végétation. Pour reconnaître si, par la dégénérescence, il pourrait ramener notre froment à son état primitif, Poncelet, après l'avoir semé, en avait coupé les premières tiges, très-peu élevées encore. Il les coupa de nouveau; elles ne cessèrent point de croître : enfin, il recommença si souvent cette opération, que les tiges, extrêmement multipliées, n'étaient pas plus grosses que celles du *gramen* ou chiendent ordinaire. Il a conservé, pendant deux ans, ce grain dégénéré, sans être certain qu'il fût devenu, ou bisannuel seulement, ou vivace. Il voulait, après cette dégénérescence bien constatée, ramener le même froment à son état de perfection : mais des circonstances particulières ne lui ont plus permis de suivre son expérience. » En consignant ces détails dans son Dictionnaire, l'abbé Rozier fait le plus grand éloge des services rendus à l'agriculture par Poncelet, et parle de lui avec une rare estime. Quelque soin qu'on ait pris de rechercher d'autres particularités sur le personnel de l'abbé Poncelet, on n'a pu y réussir. Tantôt il est appelé le Père Poncelet ou le P. Polycarpe; d'autres fois il est qualifié d'*abbé* Poncelet. Il existe encore des personnes qui l'ont vu, et que l'on a consultées. Il portait, ont-elles dit, l'habit ecclésiastique; et elles ne lui en ont pas vu d'autre. On peut expliquer cette différence de dénominations et de costumes, en supposant que Poncelet, d'abord religieux récollet, par un bref de translation ou de sécularisation, était sorti de son cloître, et avait été dégagé de ses premiers vœux. Il y avait, à l'époque où il vivait, plusieurs exemples de ces changements. On n'est pas mieux instruit du temps de la naissance et de celui de la mort de cet homme laborieux et modeste. Peut-être a-t-il fini ses jours dans la solitude où il s'était retiré pour se livrer à ses utiles travaux, et où il était inconnu; ce qui expliquerait le peu de lumières que l'on a sur son sort. *Voy.* Rozier, *Diction.*, tome II, pag. 285 et 286, et le Supplément à la Correspondance litt. de Grimm et de Diderot, par M. Barbier, pag. 344. L—Y.

PONCET (Charles-Jacques), médecin et voyageur français, exerçait depuis plusieurs années sa profession au Caire, avant l'arrivée de Maillet, en 1692. Dans un pays où ceux qui se vouent à l'art de guérir vendent des amulettes au lieu de médicaments, il n'était pas étonnant que Poncet, qui possédait des connaissances en chimie et en pharmacie, préparât lui-même les drogues qu'il prescrivait à ses malades : il tint donc une boutique d'apothicaire, et de plus pratiqua la chirurgie. A cette époque, un musulman, Hadgi-Aly, facteur du roi d'Abissinie, qui avait fait plusieurs voyages au Caire, y revint en 1698. Indépendamment des affaires de ce monarque, il était chargé de lui chercher un médecin pour le guérir d'une espèce de scorbut dont lui et son fils étaient attaqués, et qui menaçait de dégénérer en lèpre. Hadgi-Aly ayant connu précédemment le P. Pascal, capucin, qui se mêlait de médecine, et qui l'avait traité pour une maladie semblable, invita ce religieux à le suivre en Abissinie; celui-ci accepta sous la condition d'emmener son confrère le P. Antoine. Hadgi-Aly, consentit à sa proposition; mais Maillet, qui voulait procurer aux Jésuites l'honneur de la mission d'Abissinie, attira chez lui Hadgi-Aly, et

lui vanta si bien le talent de Poncet, que le musulman se laissa gagner : il fut convenu que Poncet partirait avec lui, et que le P. Brèvedent l'accompagnerait comme domestique, sous le nom de Joseph. « Le P. Brè» vedent, dit Bruce, était un homme » distingué par sa probité et sa pié» té : zélé pour l'avancement de sa » religion, il ne se montrait, en la » prêchant, ni imprudent, ni témé» raire; et il était toujours affable. » Munis d'une caisse de remèdes fournis par le consulat français, pourvus de lettres de Maillet pour le roi d'Abissinie et pour les quatre principaux officiers de sa cour, et suivis du P. Brèvedent, Poncet et Hadgi-Aly partirent le 10 juin 1698. En quinze jours, ils arrivèrent à Ibna, à une demi-lieue au-dessus de Manfalout, rendez-vous de la caravane d'Abissinie : elle se fit attendre trois mois; enfin elle se mit en route le 24 septembre. Le 6 octobre, les voyageurs parvinrent à El-Ouah (l'*Oasis parva* des anciens), puis marchèrent directement au sud. Le 26, ils se retrouvèrent sur les bords du Nil, à Moschot, et en suivirent la rive gauche jusqu'au faubourg de Dongola. Ils entrèrent, le 13 novembre, dans cette ville, qui est à la droite du Nil, et où Poncet fut très-fêté à cause des succès qu'il y obtint comme médecin. Il n'en sortit, en regagnant la gauche du Nil, que le 6 janvier 1699. Il fut, ainsi que ses compagnons, accueilli très-gracieusement par le frère du premier ministre, dès les premiers pas de son arrivée dans le royaume de Sennaar. Lorsque l'on fut dans la capitale, Brèvedent en détermina la latitude, qui ne différait que de 20′ de celle que Bruce a observée : Sennaar est le point où se réunissent les chemins que Poncet et le voyageur écossais ont suivis. Partout où notre médecin passait, il recevait les témoignages les moins équivoques de bienveillance et de respect, parce qu'il allait chez le roi d'Abissinie. Le 12 mai, il partit de Sennaar, et traversa le Nil à quatre milles au-dessus, puis se dirigea au nord-est, et ensuite, par divers détours, au sud-est. A Serk, il entra dans l'Abissinie. Le 3 juillet, la caravane fit halte à Barko. Ce fut dans cette petite ville, éloignée seulement d'une demi-journée de Gondar, que Brèvedent, succombant aux fatigues du voyage, mourut, le 9. Poncet y fut retenu par une maladie jusqu'au 21. Le même jour, il arriva le soir à Gondar, et logea au palais du roi. Il eut le bonheur de guérir, en fort peu de temps, ce monarque et son fils. « Ainsi, dit Bru» ce, il remplit cette partie de sa » mission aussi parfaitement que le » médecin le plus habile eût pu le » faire : quant au second objet dont » on l'avait chargé, et qui était d'en» gager le roi à envoyer une ambas» sade en France, je doute qu'un au» tre eut pu s'en acquitter autre» ment que lui. Le projet d'une am» bassade abissinienne, demandée » par les Jésuites et tant sollicitée par » Maillet, était une chimère impraticable, mais qui heureusement n'eut » aucune suite. » Poncet se conforma donc, le mieux qu'il put, aux instructions de Maillet, en emmenant avec lui un Arménien nommé Murat, neveu d'un chrétien du même nom, qui depuis long-temps jouissait de la confiance du roi d'Abissinie. « Il ne fut pas difficile à Mu» rat, dit Poncet, de faire nommer » son neveu pour l'ambassade de » France : l'empereur le déclara pu» bliquement, et lui fit préparer ses

» présents, qui consistaient en un élé-
» phant, en plusieurs chevaux, et en
» jeunes enfants éthiopiens, et autres
» présents. » Le départ de Poncet étant arrêté, le roi lui donna une audience de congé avec les cérémonies ordinaires. Il partit de Gondar, le 2 mai 1700, et fit route au nord-est. Il passa par Adoué, visita les ruines d'Axum, traversa les montagnes, et descendit sur les bords de la mer à Massouah. L'ambassadeur Murat était resté en arrière. Poncet fut obligé de s'embarquer sans lui, le 28 octobre; et, traversant la mer Rouge, entra, le 5 décembre, dans le port de Djedda, où il attendit vainement Murat. Le 12 janvier 1701, il se rendit, sur un bâtiment turc, à Tor, et de là gagna le mont Sinaï, où il resta un mois. Murat l'y rejoignit, mais en triste équipage. Le schérif de la Mekke lui avait enlevé les esclaves éthiopiens, ne lui en laissant qu'un seul; le vaisseau qui portait le reste des présents avait fait naufrage : l'éléphant était mort; Murat en apportait la trompe et les oreilles salées. Poncet et l'ambassadeur arrivèrent bientôt après au Caire. Le consul Maillet accueillit Murat comme un ambassadeur, le fit loger, le combla de prévenances. Mais comme il avait été préalablement instruit, par les lettres de Poncet, du misérable état de l'ambassade, piqué de voir échouer les magnifiques projets qu'il avait conçus, il chercha querelle à Murat à propos de l'étiquette, prétendit que cet ambassadeur devait lui rendre visite le premier; et après beaucoup de mauvais procédés, il insista pour qu'il lui montrât ses dépêches : Murat refusa. Maillet fit secrètement un présent au pacha pour qu'il se saisît de la lettre du roi d'Abissinie. Le pacha extorqua cette dépêche, qui était sans importance. Les Jésuites, ignorant les manœuvres de Maillet, adressèrent leurs plaintes à l'ambassadeur de France à la Porte pour obtenir justice de cette violation du droit des gens. Un capidji vint au Caire, dénoncer le pacha; Maillet fut obligé de rembourser à celui-ci la dépense du capidji. Sur ces entrefaites, il avait verbalisé contre Murat, et tenait les lettres. Fier de sa victoire, il prit le parti d'envoyer à Paris le chancelier du consulat, chargé de missives fabriquées par lui, et qu'il disait être traduites des originaux éthiopiens. Le P. Verseau, procureur des missions de Syrie, se trouvant au Caire, se défia des intentions de Maillet. Poncet, qui était également mal avec le consul, ne se souciait pas de son côté, de perdre le fruit de son voyage en Abissinie, ni d'en confier le récit à Maillet, et encore moins de s'en rapporter à la manière dont celui-ci en parlerait dans ses dépêches. Ainsi tous les trois s'embarquèrent pour la France, sans oublier les oreilles de l'éléphant et d'autres présents. Arrivés à Versailles, Verseau fut présenté au roi : Poncet jouit, peu de temps après, du même honneur. Il se fit voir alors dans Paris, comme une espèce de curiosité, vêtu à l'abissinienne, et portant une chaîne d'or. Pendant qu'il s'amusait à se donner ainsi en spectacle, les lettres de Maillet, et les récits de son chancelier, firent suspecter la réalité de son voyage en Abissinie, et l'ambassade de Murat. Maillet se garda bien de dire ensuite que Hadji-Aly, revenu au Caire, lui avait remis une lettre du roi d'Abissinie, par laquelle il le remerciait de lui avoir envoyé Poncet à qui il devait sa gué-

rison. Ce dernier ayant perdu toute sa considération, quitta Paris, fort chagrin, et n'obtint d'autre récompense que ce qu'il avait reçu au commencement. On le chargea cependant de porter à Maillet une montre d'or et un miroir pour en faire présent à Murat, dont on cessa, en même temps, de payer l'entretien, et à qui on laissa la liberté de s'en retourner en Éthiopie. Poncet fut de retour au Caire, en 1702. L'année suivante, il partit pour la mer Rouge, avec Murat; et le P. Dubernat, jésuite, qui voulait pénétrer en Abissinie, se fit passer pour le garçon de Poncet. Jacques Christophe, marchand cypriote, se joignit à eux. Cette troupe se sépara, dès quelle fut à Djedda : Dubernat et Christophe revinrent au Caire : Murat et Poncet poursuivirent leur destinée errante; le premier mourut à Mascate. Poncet rebroussa chemin jusqu'à Mokha, où il s'embarqua pour Surate. Il passa en Perse, en 1706, et y mourut peu de temps après. On a de lui : *Relation abrégée du voyage que M. Charles-Jacques Poncet fit en Éthiopie, en* 1698, 1699 *et* 1700. Elle se trouve dans le tome IV, première partie, du Recueil des *Lettres édifiantes*, et dans le tome III de l'édition de 1786. La traduction de la *Relation d'Abissinie* de Lobo, publiée par Legrand, contient une lettre de Poncet à Maillet : elle instruit celui-ci des dispositions du peuple d'Abissinie envers les étrangers. Ce fut apparement cette révélation, si contraire aux projets du consul, qui provoqua sa colère contre Poncet. Ses ressentiments furent partagés par Renaudot, Legrand et d'autres savants. Ce dernier inséra, dans son édition de Lobo, une Lettre de Maillet, et trois Mémoires relatifs au voyage de Poncet, ainsi qu'à l'ambassade de Murat. L'un et l'autre sont traités d'imposteurs. Maillet accable Poncet d'injures; il lui impute les vices les plus vils, et des actions coupables. Mais, comme l'observe judicieusement Bruce, si Poncet méritait les épithètes atroces que Maillet lui prodigue, pourquoi celui-ci le choisissait-il pour représenter son souverain ? Quant aux erreurs et aux fausseté's que Legrand, Renaudot et d'autres prétendirent avoir découvertes dans la relation de Poncet, et d'après lesquelles ils soutinrent que ce médecin n'était pas réellement allé en Ethiopie, elles n'existent pas. « Toutes ces critiques oiseuses, dit » Bruce, ont acquis quelque consis- » tance, grâce au mérite seul de » l'ouvrage qu'elles attaquent. Quant » à cet ouvrage, quoique incomplet, » il sera toujours précieux aux yeux » de tous les lecteurs sensés, par » les services qu'il a rendus à la géo- » graphie des contrées inconnues » dont il a parlé..... J'atteste que » tout ce que Poncet a dit de l'Ethio- » pie est vrai. » Bruce relève quelques inexactitudes échappées à ce voyageur, et même des exagérations et des invraisemblances qui se trouvent dans son récit; mais il les attribue à ceux qui ont publié sa relation, et qui ont cru devoir l'embellir. Il ajoute : « Mon intention n'est pas » de critiquer le voyage de Poncet : » on l'a déjà critiqué d'une manière si dure et si injuste, qu'on a » fini par le faire tomber dans le » mépris et l'oubli. J'essaierai de » l'en tirer : je veux examiner les » faits, les lieux, les distances dont il » parle; corriger les erreurs, s'il y » en a, et lui rendre enfin la place » qu'il mérite dans l'histoire des dé- » couvertes et de la géographie. On

» trouve, dans cette relation, le pre-» mier itinéraire de ces déserts ; et » je conçois que nous serons encore » long-temps avant d'en avoir un » autre. » M. Salt, qui a visité l'Abissinie depuis Bruce, rend de même justice à Poncet. E—s.

PONCET DE LA GRAVE (GUILLAUME), littérateur, était né, le 30 novembre 1725, à Carcassonne. Après avoir terminé ses études, il embrassa la profession d'avocat, qu'il exerça quelque temps à Toulouse. Il s'établit ensuite à Paris, acquit la charge de procureur-général au siége de l'amirauté de France, et partagea sa vie entre les devoirs de cette place et la culture des lettres. La révolution le priva de ses emplois. Il passa dans la retraite la plus absolue ces temps d'orages, et mourut vers 1800. Poncet était censeur royal pour les ouvrages de jurisprudence maritime, et membre des académies de la Rochelle et de Bordeaux. Outre des Pièces de poésie, insérées dans le *Journal* de Toulouse, on a de lui : I. *Abrégé chronologique de l'histoire de Paris*, contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans son enceinte ou aux environs, (*Mercure* de septembre, octobre et novembre 1755). II. *Projet des embellissements de la ville et des faubourgs de Paris*, 1756, in-12. III. *Etat actuel des cours souveraines de France*, 1769, in-12. IV. *Précis historique de la marine de France*, depuis l'origine de la monarchie, 1780, 2 vol. in-12. C'est le seul des ouvrages de Poncet qui semble devoir survivre à l'auteur. V. *Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de France*, ou Tableau historique, civil et militaire des maisons royales, châteaux et parcs des rois de France, 1788-90, 4 vol. in-12. VI. *Histoire générale des descentes faites tant en Angleterre qu'en France*, depuis Jules-César, avec des notes historiques, politiques et critiques, 1799, 2 vol. in-8°. W—s.

PONCHER (ÉTIENNE), d'une famille honorable de Tours, s'éleva, par son mérite, aux premières dignités. Il fut successivement évêque de Paris, en 1503, archevêque de Sens, en 1519; président aux enquêtes, en 1498, et garde-des-sceaux en 1512. Les rois Louis XII et François Ier. l'admirent dans leur conseil, et l'employèrent dans plusieurs négociations importantes. Il eut le courage de combattre la colère aveugle de Louis XII contre les Vénitiens, et de s'opposer à la ligue de Cambrai. François Ier. le chargea d'attirer en France les savants étrangers. Poncher méritait cette commission honorable, par son amour éclairé pour les lettres, et par son zèle à seconder leur renouvellement. Il mourut, en 1524, âgé de soixante-dix-huit ans, regretté comme un prélat respectable, qui savait unir les vertus de son état aux talents de ses places. On estime ses *Constitutions synodales*, de 1514, surtout pour la matière des sacrements.—François PONCHER, indigne neveu, indigne successeur du précédent à l'archevêché de Sens, s'était d'abord fait connaître comme un simoniaque scandaleux, en employant jusqu'à des falsifications de titres pour se procurer l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, qu'il n'eut point, parce que le chancelier Duprat était son concurrent. Il devint ensuite criminel d'état : par ses intrigues en Espagne, il avait cherché à prolonger la prison du roi; et, par ses cabales, il avait tâché de faire ôter la régence à la duchesse d'Angoulême. Ses tra-

mes odieuses étaient si bien cachées, qu'elles ne furent pleinement découvertes qu'en 1529. Il fut enfermé au château de Vincennes, où il mourut en 1532, pendant que la cour disputait avec Rome sur la qualité de ceux qui devaient le juger. On a de lui des *Commentaires sur le droit civil.* Cette famille s'est éteinte dans la personne de Claude Poncher, mort doyen des maîtres-des-requêtes, en 1770, à quatre-vingt-deux ans. T—D.

PONÇOL (Henri-Simon-Joseph Ansquer de), né à Quimper-Corentin, en 1730, entra dans l'ordre des Jésuites. Après la destruction de cette société, il se retira au château de Bardy, près de Pithiviers, où il mourut le 13 janvier 1783. On a de lui: I. *Analyse des Traités des Bienfaits et de la Clémence de Sénèque, précédée d'une Vie de ce philosophe*, 1776, in-12. Naigeon, dans une note sur le n°. 103 du liv. II de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, cite quelques phrases de l'abbé Ponçol, et ajoute que tout ce qu'il dit pour la défense de Sénèque contre Quintilien, mérite d'être lu. II. *Code de la raison*, ou *Principes de morale*, 1778; ouvrage composé sur la demande du comte de Saint-Germain. L'abbé Ponçol avait consacré douze ans à une traduction en prose de Martial. Il avait collationné le texte sur plusieurs manuscrits anciens, avait noté les diverses leçons, rédigé ses notes et sa traduction, classé tout son travail, en reportant les notes à la fin de chaque livre, et en séparant les épigrammes libres: il avait recueilli les meilleures traductions et imitations en vers français. Le libraire Lacombe avait déjà obtenu l'approbation, et avait même commencé l'impression, lorsque le dérangement de ses affaires le fit renoncer à cette entreprise. Le manuscrit fut rendu à l'abbé de Ponçol, qui n'avait touché que douze cents francs, le tiers du prix convenu. Ce manuscrit, formant six volumes in-folio, est, entre les mains de M. Eloi Johanneau, qui en a donné une description dans divers journaux, entre autres dans le *Moniteur*, et qui se proposait de le publier. Les deux Traductions de Martial, publiées en 1806 et 1819, font regretter que celle qu'avait achevée Ponçol, n'ait pas vu le jour; et en même temps elles seront peut-être cause qu'aucun libraire n'osera entreprendre de la publier. — L'abbé de Ponçol avait un frère, qui lui a survécu, Théophile-Ignace Ansquer de Londres, né en 1728, lequel est auteur des *Variétés philosophiques et littéraires*, 1762, et éditeur des *Sermons du P. Le Chapelain* (*V.* Chapelain, VIII, 57). La *France littéraire* de 1778 lui attribue une *Lettre sur le conclave*, 1774, in-8°. Nous pensons qu'on a voulu désigner sous ce titre, la *Description historique de la tenue du conclave*, qui a pour auteur P. A. Alletz.

A. B—T.

PONIATOWA (Christine), fameuse visionnaire, naquit, en 1610, à Lessen, petite ville de Prusse, où son père, noble Polonais et moine défroqué, s'était réfugié, après s'être fait protestant. Ses parents, obligés de chercher un autre asile, passèrent, bientôt après, en Bohème. Le père de Christine y fut d'abord pasteur à Duchnick; puis, devenu veuf, il accepta la place de bibliothécaire d'un grand seigneur, et confia sa fille aux soins de la baronne de Zelking, que le sort de la jeune orpheline avait intéressée. Elle était depuis peu

de jours chez cette dame, quand, le 12 novembre 1627, Christine éprouva de vives douleurs, qui furent suivies d'une sorte d'extase, pendant laquelle elle se flatta d'avoir vu et entendu des choses extraordinaires. Cette scène se renouvela plusieurs fois dans le courant de l'année 1628; et, comme elle durait toute une journée, la baronne de Zelking avait le temps d'avertir les pasteurs du voisinage, qui s'empressaient de venir près de Christine, et de recueillir de sa bouche le récit de ses visions : toutes avaient rapport aux persécutions de l'Église évangélique et à son triomphe prochain. Enfin elle tomba, le 27 janvier 1629, dans une léthargie si profonde, qu'on la crut morte. En revenant à la vie, elle déclara que sa mission était finie, et qu'elle n'aurait plus de visions. Quelque temps après, elle épousa Daniel Veter, ministre protestant à Lissa ou Lesna, dans la Poméranie. De ce mariage, elle eut cinq enfants. Le chagrin qu'elle éprouva de voir l'événement démentir ses prédictions, la conduisit au tombeau, le 6 décembre 1644, à l'âge de trente-quatre ans. Elle avait écrit ses révélations, d'après l'ordre qu'elle disait en avoir reçu du ciel même. J. Amos Comenius les a traduites en latin (*V.* Comenius, IX, 344), et publiées avec celles de Christophe Kotter et de Nicolas Drabicius, sous ce titre: *Lux in tenebris, hoc est, prophetiæ donum quo Deus Ecclesiam evangelicam* (*in regno Bohemiæ*) *ornare ac paternè solari dignatus est*, sans date, 1657, in-4°.; rare. (*V.*, pour plus de détails sur ce Recueil, Drabicius, XII, 1.) W—s.

PONIATOWSKI (Stanislas, comte de), castellan de Cracovie, et père du roi Stanislas-Auguste de Pologne, était né en 1678. Sa famille, après avoir brillé sous les règnes de Sigismond Ier. et de Sigismond-Auguste, avait été éclipsée par d'autres magnats polonais. Le comte Stanislas lui rendit son ancien lustre. S'étant attaché de bonne heure au parti suédois, qui, dans sa patrie, cherchait à déjouer les intrigues du parti russe, il accompagna le roi de Suède, Charles XII, dans ses expéditions aventureuses : il développa bientôt à son tour le goût et l'esprit d'aventure, et parut n'attendre que des événements extraordinaires pour montrer la fertilité et les ressources de son génie. Sans avoir de commandement, il était presque toujours auprès du héros suédois, et partageait avec lui toutes les fatigues et les privations. Lorsque Charles XII eut perdu la bataille de Pultawa, ce fut le comte de Poniatowski, son major-général, qui lui fraya la route d'Oczakôw, pour faciliter sa retraite. Ce fut lui qui fit mettre le roi blessé sur un cheval, afin qu'il pût échapper aux ennemis. Ce fut encore lui qui rassembla cinq cents cavaliers fugitifs, prêts à se battre contre dix régiments russes, pour ouvrir un passage à Charles XII jusqu'aux bagages de son armée. Ce prince ne put le récompenser que par le titre de général. Dans les déserts qu'avaient à traverser le roi et ses soldats fugitifs, la chaleur brûlante des sables aurait achevé de consumer leurs forces, si Poniatowski, dont le courage ne s'abattait pas plus que celui de son maître, ne fût allé à la recherche d'une source, et si, avec une sagacité extraordinaire, il n'en eût trouvé une là où d'autres auraient inutilement cherché. Mais ce fut surtout à Constantinople, où il se rendit auprès de l'ambassadeur de Suè-

de, qu'il fut infatigable et inépuisable en ressources pour le salut de son maître. Quoiqu'il n'y arrivât que pour solliciter, il sut bientôt se procurer, à la cour la plus despotique et naturellement ennemie des Chrétiens, un ascendant qui aurait pu exciter la jalousie des grands du sérail. Vêtu en turc, il allait partout, négociait, pressait, et plaidait pour Charles XII. Il arracha au grand-visir la promesse d'accompagner le roi de Suède, avec 200,000 hommes, jusqu'à Moscou. Le sulthan Achmet III lui fit présenter une bourse avec mille ducats. Cependant le grand-visir, loin de marcher sur Moscou, se laissa séduire par le czar. Lorsque Poniatowski se fut aperçu de ce contre-temps, il eut la témérité de dresser un mémoire contre le ministre, de demander sa destitution, et de faire parvenir cet écrit, par un Grec, dans les mains de sa hautesse. Cette audace aurait pu lui coûter la vie: elle lui réussit complètement. Ali-Pacha fut exilé, et remplacé par Kiuperli, auquel succéda, au bout de quelques mois, Baltagi-Mehemet, qui favorisait la Suède. Celle-ci trouvait d'ailleurs un appui dans la sultane validé. Poniatowski vit enfin les Turcs marcher au secours des Suédois contre les Russes, et les bloquer sur le Pruth. C'en était fait du czar sans Catherine, qui sacrifia, comme on sait, ses bijoux, et gagna le grand-visir, commandant de l'armée turque. Poniatowski pressa inutilement celui-ci de profiter de sa position avantageuse, et de consommer la ruine du czar: il ne put obtenir que l'insertion d'une clause du traité, pour stipuler la libre retraite du roi de Suède et le commencement des négociations de paix. Mais il fut vengé du refus du grand-visir, par la destitution de ce ministre, à laquelle il n'était peut-être pas étranger. Youssouf, qui remplaça Baltagi-Mehemet, fut aussi destitué par les intrigues de la Suède. Cependant, comme ces destitutions n'amélioraient pas la situation de Charles XII à Bender, Poniatowski lui conseilla lui-même de retourner en Suède. Il suivit son maître, et fut chargé, en Allemagne, du gouvernement du duché de Deux-Ponts. Il y trouva le roi Stanislas, encore plus malheureux que Charles-XII, et vécut avec lui dans une sorte d'intimité, jusqu'à la mort du roi de Suède. Cet événement ayant détruit toutes les espérances des partisans de Leczinski, le comte de Poniatowski, qui était de ce nombre, ne songea plus, malgré son intimité avec le roi de Pologne détrôné, qu'à faire sa soumission au roi de Pologne régnant. Celui-ci lui permit non-seulement de rentrer en Pologne, mais il lui restitua ses biens de famille, le nomma grand-trésorier du duché de Lithuanie, général des gardes du corps, feld-maréchal, et enfin palatin de Mazovie. Après la mort du roi, il se ressouvint de Leczinski; et, cette fois, il employa toute l'influence que lui donnaient ses dignités et ses talents, à faire élire ce prince: il ceda même le commandement en chef au palatin de Kief, afin de gagner le primat, frère de ce palatin, pour le parti de Stanislas. Sans les intrigues de l'étranger, il eût probablement réussi. Le choix des magnats, dicté ou payé par des puissances voisines, tomba sur l'électeur de Saxe, qui prit le nom d'Auguste III; et les soldats prussiens envahirent la Pologne afin de soutenir cette élection contestée. Poniatowski, de concert avec le prince Czartoriski, voulut défendre Dantzig con-

tre les Prussiens; mais, n'étant pas soutenu par la ville, il crut devoir prendre le parti d'abandonner Stanislas à son sort, et de faire, pour la seconde fois, sa soumission à un roi qu'il avait combattu, moyennant l'assurance de conserver ses dignités et ses biens. Il entra tellement dans le parti du roi victorieux, qu'il fit tous ses efforts pour ramener à lui les magnats qui tenaient encore pour Stanislas. Il était engagé à ces démarches, autant par la faveur dont il jouissait auprès d'Auguste III, que par les désirs de Catherine, qui l'avait invité à employer son autorité et son patriotisme à dissiper les préventions de quelques magnats contre leur roi. Ce fut lui qui fit faire, en 1736, la réplique au mémoire que deux des principaux magnats du parti de Stanislas publièrent en faveur de ce monarque; mémoire que la république traita de séditieux. En 1740 et 41, le comte Poniatowski fut trois fois chargé d'une mission à la cour de France. Plusieurs années après, il oublia, pour un moment, son rôle de courtisan, et reprit celui de magnat turbulent. S'étant brouillé avec le palatin comte de Tarlo, puis avec les familles Radzivil et Potocki, il allait renouveler les scènes des temps féodaux, en entrant en campagne avec ses gens contre ses adversaires, lorsque la médiation du roi empêcha, non sans peine, ces petites expéditions. Comme de pareilles entreprises n'avaient rien d'étonnant en Pologne, il n'en resta pas moins en faveur à la cour, et fut élevé, en 1752, à la dignité de castellan de Cracovie; ce qui lui donna le premier rang parmi les sénateurs du royaume. La vie agitée qu'il avait menée, lui fit enfin désirer le repos. Il se retira de la cour, et passa sa vieillesse à Lemberg ou dans ses terres. Il avait épousé, en secondes noces, la fille du prince Casimir Czartoriski, renommée pour sa beauté et ses qualités, et que le moine italien Mignoni, dans un Eloge en vers latins, a comparée à la mère des Gracques, quoiqu'il n'y eût aucun rapport entre les fils de Cornélie et ceux de la comtesse de Poniatowski, dont l'un fut roi, et l'autre feldzeug-meister autrichien. Le comte de Poniatowski mourut, en septembre 1762, dans ses terres, peu d'années après son épouse. Dans la *Polonia literata*, on attribue à ce magnat les *Remarques d'un seigneur polonais sur l'Histoire de Charles XII, roi de Suède, par Voltaire*, 1741, in-8°. D—G.

PONIATOWSKI (Stanislas-Auguste). *V.* Stanislas.

PONIATOWSKI (Le prince Joseph), naquit à Varsovie, le 7 mai 1763. Son père, le prince André Poniatowski, était feld-zeug-meister, ou lieutenant-général d'artillerie, au service de l'impératrice Marie-Thérèse. Stanislas-Auguste, le dernier roi de Pologne, fit élever sous ses yeux, le prince Joseph, qui était son neveu. A l'âge de seize ans, le jeune Poniatowski entra, comme sous-lieutenant, au service d'Autriche, où son père jouissait d'une haute considération. Il avança promptement: en 1787, lorsque la guerre éclata entre l'Autriche et la Porte-Othomane, il était colonel des dragons de l'empereur, et aide-de-camp de Joseph II. A la prise de Sabacz, il fut dangereusement blessé sous les yeux de ce monarque, qui s'empressa, en toute occasion, de lui témoigner combien il était content de sa conduite. Joseph II respectait la franchise du jeune prince; il

lui laissait un droit qu'il n'accordait point facilement, celui de dire librement ce qu'il pensait. On sait avec quelle opiniâtreté l'empereur tenait aux idées qui s'étaient emparées de son esprit. Leur donnant le nom de *Système*, il répondait ordinairement aux sages observations qu'on lui adressait : « C'est très-bien, je le » vois; je voudrais suivre votre avis, » mais c'est contraire au *Système*. » C'est ainsi qu'il repoussait tout ce qu'on voulait dire pour lui faire abandonner sa manière désastreuse de faire la guerre par *cordons*. Le prince Poniatowski, qui entendait si souvent le monarque répéter la même réponse, lui demanda un jour : « Quoi donc, Sire, qui est cet hom» me, qui s'appelle *Système*, et qui » ose vous empêcher de faire ce que » vous voulez? » Joseph II, qui n'aimait point à être contredit, reçut, en riant, cette plaisanterie de son jeune aide-de-camp. Le prince Joseph avait l'espoir d'arriver aux premiers grades dans l'armée autrichienne. Les événements qui se développaient, en Pologne, le rappelèrent, en 1789, dans sa patrie. La diète ayant décrété une nouvelle organisation de l'armée polonaise, le prince Poniatowski se hâta de revenir à Varsovie, et de s'y occuper, avec le plus grand zèle, à former et à instruire les nouveaux corps. La considération qu'il s'acquit dans l'armée, la confiance qu'il sut inspirer au soldat, portèrent le roi et la république à lui donner le commandement en chef. Pendant la guerre de 1792, qui fixa les destinées de la Pologne, on lui confia la défense des points les plus importants du royaume. Dans ces circonstances, où l'esprit de parti s'agitait avec tant de force, on n'entendit personne se plaindre que des pouvoirs si étendus eussent été mis entre les mains du jeune prince. L'armée à laquelle il avait communiqué son ardeur, remporta des avantages signalés à Zielenca, à Dublenka; mais une politique honteuse rendait inutiles les efforts de sa valeur. Les soldats demandaient à grands cris, que le roi Stanislas-Auguste vînt se placer au milieu d'eux : dans le moment où l'on s'attendait qu'il cèderait à des vœux si pressants, on apprit que ce monarque venait de signer la confédération de Targowitz, et qu'il avait conclu une suspension d'armes. Les liens qui attachaient l'armée polonaise au prince Joseph, le rendirent suspect au parti qui s'était emparé du roi. A Varsovie, on redoutait son influence; on craignit qu'il n'en profitât pour porter les soldats à un parti extrême, et que, malgré les ordres qu'il avait reçus, il ne persistât à faire la guerre qui, jusque-là, avait été glorieuse pour lui. On lui fit de vives représentations sur la position difficile où il était placé, sur les dangers auxquels il allait exposer la Pologne. Au grand regret des soldats, il se décida enfin à déposer le commandement, et à quitter l'armée. Avant son départ, elle lui offrit une médaille qu'elle avait fait frapper à son effigie, avec ces mots : *Miles imperatori*. Les circonstances qui accompagnèrent cet événement, n'ont pas été présentées exactement dans le Dictionnaire biographique, publié à Paris, en 1806. En 1794, le prince Joseph voyageait à l'étranger, lorsqu'il apprit que les Polonais se levaient en masse, pour s'opposer à un nouveau partage. Quoiqu'il mît peu de confiance en cette insurrection géné-

rale, il crut, dans une circonstance aussi importante, devoir offrir ses services à sa patrie, et entra dans un corps de volontaires. Le général Mokronowski étant allé en Lithuanie, le prince Poniatowski prit, sous les ordres du général Kosciusko, le commandement d'un corps d'armée, qui s'avança sous les murs de Varsovie pour assiéger cette ville. On sait quelle issue désastreuse eurent ces derniers efforts des Polonais. Le prince Poniatowski, ayant reçu l'ordre de quitter le royaume, se retira à Vienne. Désespérant de la Pologne et de ses destinées, il résolut de vivre dans la retraite, et de n'accepter du service dans aucune armée étrangère. Après la mort du roi Stanislas Auguste, son oncle, il refusa le grade de lieutenant-général, qui lui fut offert par un souverain étranger; et ses biens patrimoniaux furent confisqués. Étant revenu à Varsovie, en 1798, une partie de ses biens lui fut rendue par le gouvernement prussien; et il alla vivre à la campagne, où il ne s'occupait que d'agriculture et d'améliorations rurales. Il se plaisait à embellir sa terre de Jablonka, située sur la rive droite de la Vistule, à quelques lieues au-dessous de Varsovie: il tenait cette belle propriété de la succession du roi Stanislas. La bataille de Iena (14 octobre 1806), ayant ouvert aux armées françaises le chemin de la Pologne, l'armée prussienne s'était retirée au-delà de la Vistule: Varsovie et son gouvernement restaient sans défense. Tout le monde jeta les yeux sur le prince Poniatowski; la confiance générale le désignait. On pensait que, par sa considération personnelle, il pourrait efficacement protéger les habitants, et pourvoir aux besoins de la sûreté publique. Le roi de Prusse se rendit, pour ainsi dire, l'organe des Polonais; il écrivit de sa main une lettre au prince, l'invitant, dans les termes les plus honorables, à vouloir bien se charger du gouvernement militaire, à organiser promptement une garde nationale, à veiller à la sûreté des habitants et de leurs propriétés. Étant à la tête de cette garde, et portant les insignes des ordres de Prusse, le prince sortit, le 28 novembre 1806, de Varsovie, pour recevoir le général Murat, et l'accompagner à son entrée dans la ville. Murat commandait en chef les trois corps d'armée qui étaient sous les ordres des maréchaux Davoust, Soult et Augereau. Cette portion de l'armée française, ayant occupé la Pologne occidentale, se trouvait placée en échelons, sur la rive gauche de la Vistule. Le prince Poniatowski, ne sachant quels projets le chef du gouvernement français pouvait avoir formés sur les destinées de la Pologne, prit la résolution de se tenir dans un sage éloignement; il recommanda la même réserve à ses anciens compagnons d'armes: il contenait leur ardeur, en leur disant que les temps n'étaient pas encore arrivés pour les Polonais; qu'il ne fallait point se livrer à de trop hautes espérances. On voulait qu'il fît, comme autrefois, de nouvelles levées, qu'il organisât une armée polonaise, qu'il se mît à sa tête. Objectant les difficultés, les obstacles, le prince repoussait les plus vives sollicitations, disant à ses amis, qu'on ne cherchait en lui qu'un instrument pour servir des intérêts bien étrangers à ceux de sa patrie. Les généraux français le pressaient, et l'entouraient; il leur ouvrit franchement son cœur, et leur dit: « J'appréhende que les Polo-

» nais n'aient un jour à me reprocher » d'avoir imprudemment excité leur » ardeur, et de les avoir précipités » dans de nouvelles calamités. » Buonaparte, qui arriva à Varsovie, mit fin à toute hésitation : sur les assurances solennelles qu'il donna, on décreta la levée d'une armée de quarante mille hommes, laquelle, selon lui, ne serait employée qu'à accomplir les destinées de la Pologne. Ces promesses, sorties de la bouche d'un homme qui avait de si puissants moyens pour les réaliser, produisirent un grand enthousiasme. Le prince Poniatowski crut devoir suivre cette impulsion générale, dans l'espoir qu'il pourrait lui imprimer une direction favorable aux vœux de ses compatriotes : il se mit franchement à la tête de l'armée polonaise. Quand il eut pris sa résolution, avant d'agir, il fit, près du roi de Prusse, une démarche à laquelle il se croyait obligé par les convenances et par la loyauté de son caractère. Il écrivit à ce prince, pour le remercier de la confiance qu'il lui avait témoignée, en lui confiant le commandement de Varsovie, celui de la garde nationale : il priait sa Majesté de vouloir bien ne point désapprouver que dorénavant il suivît la ligne de conduite qui lui paraîtrait commandée par les intérêts de sa patrie. Un gouvernement provisoire ayant été formé à Varsovie, le prince Poniatowski fut ministre de la guerre. Ses soins se dirigèrent vers l'armée polonaise, dont l'organisation éprouvait des difficultés presque insurmontables, dans une contrée qui se trouvait exposée à toutes les calamités de la guerre. On voulait que l'armée prît la cocarde tricolore; le prince s'y opposa : après une lutte vive et longue, il obtint enfin que les Polonais formeraient un corps d'armée particulier, qui porterait les couleurs de la nation. Pendant la guerre, ce corps d'armée fut employé au siége de Dantzig. La franchise du prince fut souvent offensée par les soupçons que l'on éleva contre la droiture de ses sentiments. On l'accusait de conserver d'anciennes relations, soit avec l'Autriche, soit avec la Prusse, et d'amener adroitement les obstacles pour rendre vains les projets que le chef du gouvernement français avait conçus. L'hiver était pluvieux; les chemins de la Pologne, mauvais en tous temps, étaient devenus impraticables; les petits chevaux polonais s'enfonçaient dans les boues; les transports n'arrivaient pas; il s'élevait des discussions, des rivalités entre les Français et les Polonais : c'était au prince Joseph que l'on s'en prenait; il était cause de toutes ces contrariétés. Aux observations qu'il faisait avec une noble franchise, on répondait souvent par des propos lâches et outrageants. « Si on ne donne, si on ne fait ce » que nous demandons, disait-on, » nous nous retirerons, nous aban» donnerons les Polonais à la ven» geance de leurs ennemis. » Les batailles livrées le 26 décembre 1806, à Golymin, et le 10 février 1807, à Eylau, au milieu des frimats, sur des marécages fangeux, furent longuement et vivement disputées. Au mois de janvier, et les premiers jours de juin 1807, les corps de Bernadotte et de Ney furent surpris. Dans cette campagne hasardeuse, l'armée française pouvait éprouver ces mêmes désastres qui l'accablèrent en 1812. Que seraient alors devenus les Polonais, après avoir montré

tant d'enthousiasme pour une cause qui n'était point la leur? La paix de Tilsitt rendit la position du prince Poniatowski encore plus pénible. Par ce traité, les Polonais ne gagnaient rien sur le passé; le présent devenait insupportable, et l'avenir n'offrait aucune consolation. Buonaparte, les traitant comme un peuple conquis, s'était fait donner l'état des grandes propriétés, qu'il distribua entre ses généraux. L'armée française, en se retirant en Allemagne et en Espagne, laissa en Pologne quatre-vingt mille hommes, dont le chef exerçait l'autorité souveraine, en attendant que le duché de Varsovie fût remis au roi de Saxe. Il s'agissait de nourrir, de vêtir ce corps nombreux, et de satisfaire à d'autres obligations que le chef du gouvernement français imposait aux Polonais. On se plaignait de grands désordres commis par le maréchal Ney en traversant la Pologne. Le prince Joseph fut obligé de se mettre lui-même à la tête d'une compagnie, et de faire des patrouilles dans la ville. Le maréchal Davoust arriva, le 15 août 1807, à Varsovie, comme gouverneur du duché, et commandant en chef de l'armée. Des magasins furent formés, les exactions arbitraires prévenues, reprimées: sous les ordres de ce général ferme, sévère et désintéressé, les choses changèrent de face; et la position du prince Poniatowski devint moins pénible. Cependant les circonstances amenaient, presque chaque jour, des discussions, de nouvelles difficultés: ces petites tempêtes venaient se fondre dans la franchise et la loyauté qui unissaient les deux guerriers. Jusque-là, le prince avait hésité sur le parti auquel il devait s'attacher; il penchait pour la Russie. Les rapports de confiance qui s'établirent entre lui et le maréchal Davoust le ramenèrent vers la France; et il resta ferme, inébranlable, dès qu'une fois il eut bien pris son parti. Quoique le duché fût accablé, il avait réussi à organiser une belle armée, composée de douze régiments d'infanterie, seize de cavalerie, et quelques compagnies d'artillerie. Afin de couvrir Varsovie contre un coup de main de la part de la Russie, il fit fortifier Praga, faubourg de cette capitale, de l'autre côté de la Vistule, et Modlin, petite ville située au confluent de la Vistule et du Bug. Il avait été obligé d'envoyer en Espagne les trois plus beaux régiments de son armée: trois autres régiments étaient en garnison à Dantzig, dans les forteresses prussiennes sur l'Oder (Custrin, Glogau et Stettin), lesquelles, d'après le traité de Tilsitt, devaient être indéfiniment occupées par l'armée française. Un régiment de cavalerie polonaise avait été envoyé en Saxe; Thorn, Praga et Modlin avaient garnison. L'armée polonaise était ainsi disséminée, lorsqu'au mois d'avril 1809, la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Autriche. Le prince Poniatowski, apprenant que l'armée autrichienne se rassemblait dans les environs de Cracovie, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand, fit connaître au chef de l'armée française, que soixante mille hommes se disposaient à passer la Pilieza, pour se jeter sur le duché de Varsovie; qu'il n'avait que huit mille hommes à leur opposer. Il demandait des ordres et des secours. On lui répondit d'attendre, de ne faire aucun mouvement, de ne point attaquer. Cependant l'ennemi s'avançait à travers la Gallicie. Le prince vit qu'il était délaissé,

que le duché allait être sacrifié : il se trouvait dans une position qui aurait découragé tout autre que lui. Il fallait ou fuir devant l'ennemi, lui abandonner le duché, ne recueillir que honte et opprobre dans une campagne qui pouvait être glorieuse, ou, en hasardant une action avec des forces aussi inférieures, exposer ce noyau précieux de l'armée polonaise à une entière destruction. Lorsque l'on proposait le premier parti, le prince s'écria : « Comment ! je » couvrirais de honte le nom de cette » belle armée, qui brûle d'ardeur, » qui croit que rien ne lui est impos- » sible ; j'étoufferais l'enthousiasme » qui anime mes soldats ; je m'avi- » lirais à leurs yeux, et je me ren- » drais indigne de les commander ! » Montrons que nous avons au moins » la volonté de nous battre. La rive » droite de la Vistule est défendue » par les murs de Thorn, de Modlin » et de Praga : ne nous en occupons » pas ; arrêtons l'ennemi. » Cette résolution fut reçue avec acclamation par les généraux qui l'entouraient ; les officiers la transmirent aux soldats. Le prince prit position avec sa petite armée, en avant de Varsovie ; ayant devant lui le village de Raszin, qu'il a immortalisé par la bataille de ce nom. Cette poignée de braves tint pendant dix heures (10 mai 1809), sans lâcher pied ; la nuit la sépara de l'ennemi. Elle était trop affaiblie pour pouvoir recommencer le combat ; mais sa valeur avait fait sur l'ennemi une telle impression, qu'il offrit lui-même de signer les conditions que l'on proposerait, pourvu que l'on conservât ce qui restait de ces braves soldats. Les deux chefs, le prince Joseph et l'archiduc Ferdinand, se virent pendant la nuit : en leur présence, on arrêta une convention qui donnait au prince le temps de passer la Vistule avec son corps d'armée ; l'archiduc devait le suivre, et entrer dans Varsovie. Les Polonais se mirent en position, se plaçant à Praga. Les Autrichiens, prenant à Varsovie des mesures qui annonçaient une attaque contre ce faubourg faiblement fortifié, le prince déclara que, si l'on osait en venir aux effets, il n'épargnerait point la capitale ; que de Praga, il mettrait le feu à Varsovie, en commençant par son palais (dit la Blaka), qu'il tenait du roi son oncle. On savait que sa fermeté n'était pas seulement dans les paroles ; on lui accorda ce qu'il demandait. Par cette seconde convention, il gagnait deux points importants : il se ménageait quelques communications avec Varsovie, et il empêchait celles que l'archiduc voulait établir entre cette ville et la Gallicie. A Varsovie, on ne parlait que du prince Poniatowski, de son courage, et de la faiblesse que l'on avait montrée contre lui. Les Autrichiens humiliés se déterminèrent à passer la Vistule, afin d'entourer le prince et de lui faire mettre bas les armes. Les passages qu'ils tentèrent à Grochow et à Gora, eurent une issue malheureuse ; on les rejeta de l'autre côté du fleuve. L'archiduc s'avança vers Thorn, qu'un lâche commandant lui livra à la première sommation. Sans se laisser abattre par un revers aussi imprévu, le prince Joseph forma le projet de tourner le dos aux Autrichiens, de se jeter sur la Gallicie, d'appeler les habitants aux armes, et de couper les communications de l'ennemi avec les états héréditaires. Le général Dombrowski, qui se trouvait à Posen, devait concourir à la réussite de ce plan, en armant les

habitants de la Grande Pologne, et en menaçant les Autrichiens sur tous les points. Le prince réussit au-delà de son attente. Les habitants de la Gallicie accouraient au-devant de lui: en peu de semaines, il fut maître de Sandomir et de Zamosc. Il poussa des partis jusqu'à Lemberg. Ces mouvements, auxquels on était si peu préparé, jetèrent l'épouvante parmi les Autrichiens. L'armée française était entrée à Vienne; les Polonais, en s'approchant de Cracovie, allaient se placer entre l'archiduc Ferdinand et l'armée du prince Charles. L'archiduc Ferdinand se hâta d'évacuer Thorn et Varsovie, pour regagner la Moravie. Le général Dombrowski, qui le suivait, pas à pas, avec ses nouvelles levées, eut la joie d'opérer sa jonction avec le prince Joseph presque sous les murs de Cracovie. L'archiduc, ne pouvant garder cette ville, offrit de la rendre. On fit avec lui une convention, qui réglait la position des deux armées; le prince Joseph fit son entrée dans l'ancienne capitale des rois de Pologne: le même jour, deux régiments russes s'avancèrent, avec l'ordre du prince Galitzin d'entrer dans la ville, pour en former la garnison, avec un nombre pareil de Polonais. Pour expliquer cet incident qui, au premier moment, paraît si invraisemblable, nous reviendrons sur nos pas, nous remonterons jusqu'à l'entrevue d'Erfurt (septembre 1808): dans cette circonstance si mémorable, la France et la Russie s'étaient promis des secours réciproques, en cas de guerre. Au commencement de la campagne de 1809, le prince Joseph, voyant la position désespérée où il allait se voir réduit, demandait des secours à grands cris: le gouvernement français lui fit connaître la convention d'Erfurt, en l'assurant que les Russes, fidèles à leur parole, couvriraient le duché de Varsovie. Le roi de Saxe s'empressa d'envoyer à son ministre près la cour de Saint-Pétersbourg, l'ordre de solliciter l'accomplissement des promesses données à Erfurt. Mais le ministère russe ne se pressait point de terminer cette négociation: depuis huit mois sa politique avait pris une autre direction. On voyait qu'à Erfurt on avait été trop confiant; on craignait que le chef du gouvernement français ne voulût aussi se servir des Russes pour asservir l'Europe; on disait qu'après avoir écrasé tout ce qui se trouvait devant lui, il se jèterait sur la Russie. On pensa qu'il était temps de faire rentrer la politique dans une ligne plus conforme aux vœux de la nation. Telles étaient les dispositions du ministère russe au mois d'avril 1809. Le ministre de Saxe redoublant ses sollicitations, on voulut au moins avoir l'apparence de remplir les engagements pris à Erfurt. Un corps de quinze à vingt mille hommes fut confié au prince Galitzin, avec ordre d'agir selon les circonstances. On conçoit combien la position de ce général devint difficile, lorsqu'il vit les habitants de la Gallicie, se lever, s'armer, courir au-devant du prince Joseph. Cette étincelle pouvait si facilement s'étendre sur les provinces que la Russie avait enlevées à la Pologne, et y mettre le feu! Le prince Galitzin et le prince Joseph devaient agir comme alliés; et ils se redoutaient mutuellement, plus que s'ils eussent été ennemis déclarés. Cet état, s'il avait duré, aurait nécessairement amené des événements. Galitzin ayant demandé que Cracovie eût garnison, moitié russe,

moitié polonaise, le prince Joseph repoussa vivement cette proposition. Le général russe insistant avec hauteur, et deux régiments s'approchant de Cracovie pour appuyer sa demande, le prince lui fit dire que ceux qui n'avaient point combattu avec lui, n'avaient point le droit de partager ses trophées; que si l'on faisait encore un pas en avant, il se mettrait à la tête de ses Polonais, et que la lance déciderait. Les Russes ne jugèrent point à propos d'aller plus loin. On s'entendit. Le prince Galitzin porta son quartier-général à Tarnow, et le gros de ses troupes dans les environs; son avant-garde occupa Wielicza, et s'empara des salines et des magasins. Le fils du fameux Souwarow commandait cette avant-garde. Sur l'invitation de Poniatowski, il transporta son quartier-général à Cracovie. Deux mois s'étaient écoulés depuis l'ouverture de la campagne. Le prince Joseph avait mis garnison dans les places du duché, dans celles de la Gallicie; et il commandait, dans les environs de Cracovie, une armée de trente mille hommes, qu'il avait, pour ainsi dire, fait sortir de terre. A Vienne, où était le quartier général de l'armée française, on ignorait ce qui se passait en Pologne; et le prince ne savait ce qu'avait fait l'armée française, lorsqu'un courier vint lui apporter la nouvelle de l'armistice conclu après la bataille de Wagram. Aux termes de cette convention, les deux armées devaient reprendre les positions qu'elles avaient occupées le 12 juillet, jour où elle avait été signée. La reddition de Cracovie ayant eu lieu quelques jours après cette époque, les Autrichiens sommèrent le prince d'évacuer la ville et de rentrer dans la ligne qu'il avait occupée le 12 juillet. Il répondit qu'ils étaient liés envers lui par une convention particulière; que les lances de ses Polonais sauraient la faire respecter. Sa fermeté imposa de nouveau. L'armistice procura au prince quelques mois de repos; il en profita pour donner à la Gallicie un gouvernement provisoire, et pour organiser son armée. Le 21 octobre, il reçut par un courier, copie du traité de paix de Vienne, duquel il fut très-mécontent: « Il nous donne » la Gallicie! disait-il; elle ne lui a » pas coûté cher; nous l'avons conquise, après avoir été abandonnés à nous-mêmes. Encore en a-t-il cédé une portion aux Russes: » qu'ont-ils fait pour mériter ce présent? » Vers la fin de décembre, comme il se disposait à quitter Cracovie, il reçut des dépêches du grand quartier-général. Elles lui furent remises par un officier de confiance, qui, chargé d'instructions verbales, lui dit entre autres choses: « Nous en avons » fini avec les Autrichiens; les Russes auront bientôt leur tour. Prenez » vis-à-vis d'eux une attitude imposante; placez votre cavalerie le » long de leurs frontières, et votre » infanterie en seconde ligne. » Cet officier s'étant retiré, le prince dit au général Fischer, son chef d'état-major: « Je ne serais point fâché » que l'on tombât sur les Russes » et qu'on leur apprît à vivre. Mais » si cet homme (Buonaparte) culbute toute l'Europe, qu'y gagnerons-nous, nous autres Polonais? Il » se sert ainsi de nous pour exécuter » des projets dans lesquels nous » sommes comptés pour rien. » A la fin de la campagne, l'armée polonaise avait dix-sept régiments d'infanterie, seize de cavalerie, et deux d'artillerie. Etant de retour

à Varsovie, Poniatowski s'occupa des établissements militaires qui manquaient à l'armée. Il forma une maison d'invalides, un hôpital militaire, des écoles de génie et d'artillerie. Les places de Modlin, de Praga, de Zamosc, de Sandomir et de Thorn attirèrent particulièrement son attention; il en fit étendre les ouvrages; il les pourvut de tout ce dont elles avaient besoin. Le duché de Varsovie avait été considérablement augmenté par la réunion de la Gallicie autrichienne: malgré cet accroissement, les Polonais étaient agités; ils ne savaient ce que pensait le chef du gouvernement français, quels pouvaient être ses projets; ils redoutaient les changements que son ambition, ses caprices, pourraient lui suggérer. En 1811, le roi de Saxe, voulant profiter d'un événement qui lui parut favorable, nomma Poniatowski son ambassadeur extraordinaire à Paris. On espérait que cet envoyé, par l'éclat de son nom, réussirait à amener une certaine stabilité dans le gouvernement du duché et dans ses rapports avec la France. Il ne paraît point que cette ambassade ait eu des résultats heureux. Le prince, qui prévoyait qu'une rupture avec la Russie était prochaine, s'empressa de revenir à Varsovie, pour donner tous ses soins à l'armée polonaise, qui, à l'ouverture de la campagne, en 1812, avait quatre-vingt mille hommes sous les armes, sans compter la légion de la Vistule. Le gouvernement français consentit à payer la solde du tiers de cette armée. Au grand regret de Poniatowski, la moitié lui fut enlevée pour être jetée dans les cadres de l'armée française; on ne laissa au prince que le commandement de l'autre moitié. C'était, disait-on, *gaspiller* une armée, qui, réunie sous son chef, se croyait seule en état de terminer la campagne contre les Russes. Elle se trouva étouffée, écrasée sous les soupçons de l'homme puissant, qui voulait faire plier toutes les volontés. La seconde moitié de l'armée polonaise, que l'on avait laissée au prince Joseph, et qui était appelée le cinquième corps de la grande armée, fut mise sous les ordres du roi de Westphalie, qui commandait l'aile droite de la grande armée. Ce roi de théâtre, ayant été obligé de quitter la scène, Poniatowski reprit seul le commandement du cinquième corps. Avant cette époque, et pendant que l'on marchait sur Smolensk, le maréchal Davoust reçut ordre de cerner le général Bagration, qui s'était engagé dans des défilés: pour cet effet, les corps du roi Jérôme et du prince Joseph lui furent subordonnés. Ce coup important manqua, parce que Jérôme ne sut point y concourir. La faute en fut d'abord rejetée sur Poniatowski, qui, offensé par certains propos, voulait briser son épée, et s'en retourner à Varsovie. Le maréchal Davoust l'apaisa: les faits ayant été bien éclaircis, Jérôme reprit la route de Cassel; et le prince Joseph, en arrivant à Smolensk, reçut pleine satisfaction. Depuis ces événements, il forma constamment l'avant-garde de la grande armée. A la bataille de la Mojaysk, il fut chargé d'enlever un bois qui était fortifié, et occupé par des forces supérieures. Il eut une part glorieuse aux avantages que l'on remporta près de Czerikow. Dans cette campagne si pénible, le prince se fit un devoir particulier de surveiller ses soldats, et d'arrêter les excès qui, dans d'autres corps de l'armée, rom-

paient tous les liens de la discipline. Le cinquième corps avait acquis une réputation si honorable, que les habitants des contrées placées sur sa marche, ne quittaient point leurs demeures. L'avant-garde devant entrer dans Moscou, le prince Joseph fit publier que tout soldat qui quitterait les rangs, serait considéré comme pillard, et fusillé sur-le-champ. Pendant la retraite, que la fureur des éléments rendit si pénible, la discipline dans le cinquième corps devint plus sévère. D'autres corps revenant sans armes, sans attirail de guerre, sans provisions, les Polonais ramenèrent avec eux leur artillerie, sans qu'il en manquât une pièce. Le prince, rentré à Varsovie, donna l'ordre d'accueillir et de réunir ceux que leur faiblesse avait forcés de rester en arrière. Dans l'espace de trois semaines, il réussit à ramener sous les drapeaux six mille de ces malheureux. Dans les circonstances où il se trouvait, il était difficile de prendre un parti. Le prince disait hautement qu'il ne fallait voir que la Pologne et que ses intérêts. Il eut une occasion bien solennelle de manifester ses sentiments. Le baron Bignon, successeur de M. l'abbé de Pradt, dans l'ambassade de Varsovie, avait invité les personnes marquantes de la ville à un grand repas. On parlait du prince royal (aujourd'hui roi de Suède). Le ministre de France blâmait hautement Bernadotte, en disant que le premier devoir était celui de la reconnaissance envers le chef du gouvernement français. Le prince Joseph reprit vivement : « Je ne suis » point de votre avis. Je dois beau» coup à l'empereur ; je suis prêt à » lui prouver mon dévoûment : mais » si j'avais à choisir entre lui et » mes compatriotes, je n'hésiterais » pas. » Cette réponse passa de bouche en bouche, et l'on n'oublia point de la faire connaître au chef du gouvernement français. Le prince, d'après les ordres du roi de Saxe, se mit à la tête de sa petite armée, pour se rendre, de Cracovie, par la Bohème, dans le royaume de Saxe. A l'ouverture de la campagne, en 1813, le chef de l'armée française lui donna le commandement d'un corps d'armée composé de Polonais et de troupes françaises, avec les insignes, le rang et les honneurs dus à un maréchal de France, sans en avoir le titre. Le prince n'en ambitionnait point d'autre que celui de chef de l'armée polonaise. Il craignait, s'il était mis au nombre des maréchaux de France, d'attrister les Polonais, en leur donnant à penser que c'en était fait de leur patrie, qu'on l'abandonnait à ses destinées, et qu'on leur offrait une douloureuse consolation, en plaçant parmi les troupes françaises les restes de leur armée. Pendant cette dernière campagne, Poniatowski se trouva constamment en première ligne. Il eut une part glorieuse à la prise de Gabel, de Friedland et de Richberg. Chaque jour, il voyait diminuer le nombre de ses Polonais. A la journée du 16 octobre, il fit des efforts qui paraissaient être au-dessus de ses forces. Le soir, le chef de l'armée française fit annoncer dans tous les rangs que, voulant donner au prince Poniatowski des marques de son estime, et en même temps l'attacher plus étroitement aux destinées de la France, il l'élevait au rang de maréchal de France. Le lendemain, les Polonais s'étant rassemblés pour le féliciter sur cette nomination, il leur dit : « Je suis fier d'être le chef

» des Polonais; toute autre distinc-» tion n'est rien à mes yeux. » Le 18 d'octobre, il se battit toute la journée. Ayant été chargé de protéger la retraite de l'armée française, n'ayant avec lui que sept cents hommes à pied et soixante cuirassiers, il contint les colonnes ennemies qui s'avançaient en force. Il suivait la route qui conduit à Pegau : apprenant que l'on avait coupé tous les ponts, sans attendre son arrivée, et se voyant sacrifié avec ses braves, il leur dit en polonais, en agitant son sabre : « Mourons comme il con-» vient à des Polonais; mais vendons » chèrement notre vie. » Se jetant sur une colonne prussienne qui le pressait, il en repoussa les premiers rangs. Déjà blessé pendant la journée, il reçut à cette dernière charge un coup de feu à l'épaule gauche. Ses soldats l'entourent, le conjurant de laisser le commandement à un de ses officiers, et de se conserver à la Pologne pour des jours plus heureux. Il s'y refuse, en disant d'une voix forte : « Dieu m'a confié l'honneur des Po-» lonais; je veux le remettre entre » ses mains. » Ayant reçu une seconde blessure, il parvint cependant à passer la Pleisse à la nage. Arrivé sur les bords de l'Elster, il vit que cette rivière était beaucoup plus profonde, et que les flots emportaient avec eux les débris de la journée : il hésita un instant. L'ennemi lui criait de se rendre : se trouvant trop faible pour pouvoir se battre, il se jeta dans le fleuve, et disparut (18 octobre 1813). Les Polonais avaient à pleurer de grandes pertes publiques et particulières; leur deuil fut général lorsqu'ils apprirent qu'il n'était plus, ce prince qu'ils appelaient aussi le *chevalier sans peur et sans reproche*. Joseph Poniatowski n'avait pas été marié. On a retrouvé dans son testament toute la bonté de son cœur, toute la noblesse de ses sentiments. Ses principales dispositions étaient en faveur de ses compagnons d'armes.

G—Y.

PONINSKI (Antoine Lodzia), poète polonais, mort le 8 juillet 1742, était référendaire du royaume de Pologne, et palatin de Posnanie. On a de lui : I. Un poème en latin sur le mariage d'Auguste III, intitulé : *Augustissimus hymenæus*, Dresde, 1720, et traduit en polonais par le comte de Walowicz. II. *Opera heroïca*, 1739, in-4°., tiré à très-petit nombre. III. *Sarmatides seu Satyræ*; 1741, in-4°. IV. Une *traduction* en vers polonais des *Quatrains* ou *Maximes* du chevalier de Solignac pour l'éducation des gentilshommes de Pologne : ils furent imprimés en Allemagne, en 1724, dans les *Acta erudit. Lipsiens.*

C—AU.

PONS (Jean-François de), né à Marli, en 1683, d'une ancienne famille de Champagne, fit ses études à Chaumont en Bassigni. Il vint à Paris en 1699, et entra au séminaire de Saint-Magloire, d'où il suivit, pendant deux ou trois années, l'école de la Sorbonne. Dès sa quinzième année, on s'était aperçu d'un déplacement peu sensible d'une de ses vertèbres. Le jeune Pons se figura qu'un rouleau de bois poussé le long de son échine avec force et à plusieurs reprises, rétablirait les parties dans leur état naturel. Il se fit donc secrètement torturer par un chirurgien : opération aussi bizarre que violente, qui, vraisemblablement, augmenta le mal au lieu de le diminuer. Il fut, en 1706, pourvu d'un canonicat de l'église collégiale de Chaumont; ce qui lui occasionna un

procès avec un nommé Denys, qui avait été son concurrent. Pons fut lui-même son avocat, gagna son procès en 1709, et, peu de temps après, donna une démission volontaire de son canonicat. Son goût pour les lettres, ses relations avec quelques personnes qui les cultivaient, l'attirèrent à Paris : il y demeura jusqu'en 1727, époque à laquelle sa santé s'affaiblit tellement, qu'il prit le parti de se retirer dans sa famille, à Chaumont; et c'est là qu'il mourut en 1733. Il avait publié divers Opuscules qui ont été réimprimés avec quelques autres inédits, sous le titre de : *OEuvres de M. l'abbé de Pons*, 1738, in-12, contenant : *Réflexions sur l'éloquence; Nouveau système d'éducation; Dissertation sur le poème épique contre la doctrine de M. D.* (madame Dacier); *Dissertation sur les langues en général et premièrement sur la langue françoise en particulier; Lettre à M. Dufresny sur sa comédie du Fat supposé; Factum et réponse contre Edme-François Denys* (son adversaire dans le procès mentionné ci-dessus); *Lettres sur l'Iliade de La Motte; Idées des Arabes sur l'origine des ames; Observations sur divers points concernant la traduction d'Homère* (de La Motte). La Notice qui est en tête du volume est de J.-F. Melon, qui devait en être (mais qui n'en fut pas) l'éditeur, étant mort le 24 janvier 1738. Nous croyons que l'éditeur ne fut pas d'Alençon, comme on le croit communément, mais l'abbé Prévost; c'est ce que donne à penser cette phrase du *Pour et contre* (tome XV, pag. 41) : « *Je » me servirai des termes que j'ai » déjà employés dans l'Avertisse- » ment qui est à la tête des OEuvres » de M. l'abbé de Pons.* » D'où l'on doit conclure, ou ce que nous avons dit, ou que d'Alençon a été collaborateur au *Pour et contre;* ce dont on ne se doutait pas jusqu'à ce jour. Mais d'Alençon peut avoir recueilli les ouvrages de Pons. A. B—T.

PONT (Louis du). *V.* Ponte.

PONTANUS (Jean-Jovien Pontano, ou, comme on l'appelle en latin) (1), l'écrivain le plus élégant et le plus fécond du quinzième siècle, naquit, au mois de décembre 1426, à Cerreto, dans l'Ombrie, ou, selon d'autres (Jacobilli, *Biblioth. Umbriæ*, pag. 166), et plus probablement, au château de Ponte, voisin de cette ville, duquel il a pris son nom. Ce malheureux pays était alors partagé en deux factions, qui se livraient tour-à-tour aux plus déplorables excès. Jean vit massacrer son père dans une émeute; lui-même ne dut la vie qu'à la vigilance de sa mère, qui parvint à le soustraire aux recherches des assassins, et le conduisit à Perouse. Cette femme vertueuse lui inspira de nobles sentiments et l'amour de l'étude. Après avoir été mis sous la direction de trois grammairiens plus ignorants l'un que l'autre, il fut enfin confié à d'habiles instituteurs, et ses progrès dans les lettres et les sciences furent rapides. Il revint à Cerreto réclamer l'héritage de ses parents : mais, obligé bientôt de fuir une ville toujours en proie à la fureur des partis, il se réfugia dans le camp d'Alphonse, roi de Naples, qui venait de déclarer la guerre aux Florentins. Il suivit ce prince à Naples, où il fut accueilli par Ant. Panormita, qui, charmé de

(1) Pontanus reçut au baptême le nom de *Jean*; mais il y ajouta celui de *Jovianus* ou Jovien, quand il fut élu président de l'académie napolitaine.

son esprit, le traita comme son fils, et lui fit avoir une place dans les bureaux de la chancellerie royale. Pontanus remplit les devoirs de son nouvel emploi avec un succès qu'on n'obtient pas toujours de la plus longue expérience. Mais il ne négligea pas la culture des lettres; et une foule de compositions ingénieuses, en attestant sa facilité, ajoutèrent à sa réputation. Ferdinand Ier., en arrivant au trône, choisit Pontanus pour secrétaire, et lui confia l'éducation de son fils Alphonse duc de Calabre. Pontanus accompagna Ferdinand dans la guerre contre le duc d'Anjou, dont il écrivit l'histoire; il montra dans différentes occasions l'habileté d'un général et la bravoure d'un soldat, et fut fait plusieurs fois prisonnier : mais, dès qu'il se nommait, il était comblé d'éloges et escorté jusqu'au camp de Ferdinand. C'est Pontanus qui a pris soin de nous conserver ces particularités; mais on regrette qu'il n'ait pas jugé convenable de donner plus de détails sur les faits qui lui sont personnels. Un jour, étant entré dans la tente où le duc Alphonse était avec ses officiers, ce prince se leva sur-le-champ par respect, et, faisant faire silence, dit : Voici le *Maître* (*De Sermone, lib. VI*, p. 89). Les talents que Pontanus avait développés pendant la guerre contre le duc d'Anjou lui méritèrent de plus en plus la bienveillance du roi Ferdinand, qui le combla d'honneurs. Mais les courtisans ne purent lui pardonner son élévation; et il eut la douleur de trouver, parmi ses ennemis, le duc de Calabre, son élève (2). Il ne se vengea de la calomnie qu'en redoublant de zèle pour le service du prince qui l'honorait de sa confiance. « Je n'ai » rien à craindre de mes ennemis, » dit-il un jour à Ferdinand; car je » conserve à la cour un puissant dé» fenseur. — Et quel est-il, deman» da le prince? — C'est ma pauvreté, » répondit Pontanus; voilà le garant » de mon innocence et le témoin qui » déposera toujours en ma faveur. » En vain ses amis le pressaient de suivre l'exemple de ses prédécesseurs, et de s'occuper enfin de sa fortune : « Je redoute également, leur disait» il, la pauvreté et l'opulence. » Ferdinand fut obligé de vaincre son désintéressement; il lui fit épouser une riche héritière, lui assigna des pensions sur le trésor royal, et ajouta deux emplois lucratifs à ceux dont il était déjà revêtu. Pontanus jouissait d'une juste célébrité. Il était aimé tendrement de sa femme : rien ne manquait à sa gloire ni à son bonheur. En 1482, il avait pacifié, par sa sagesse, l'Italie, troublée par les débats du duc de Ferrare, gendre de Ferdinand, avec les Vénitiens. Quatre ans après, il fut député vers le pape Innocent VIII, pour apaiser les différends survenus entre la cour de Rome et celle de Naples. Le succès de cette négociation le dédommagea des ennuis et des fatigues du voyage. Les articles du traité étaient dressés quand le pape fut averti de ne pas trop se fier à Ferdinand. « Mais, répondit le pon» tife, c'est avec Pontanus que je » traite : il ne me trompera point; » la bonne-foi et la vérité ne l'aban» donneront pas, lui qui ne les a ja» mais abandonnées (*De Sermon. lib. II*, 30). » A son retour à Naples, l'habile négociateur fut élevé à la place de premier ministre, dont

(2) C'est probablement à cette époque que Pontanus composa son dialogue de l'*Ingratitude*, dans lequel il introduit un *âne* qui, nourri délicatement par son maître, ne l'en remercie qu'à coups de pied.

Ant. Petrucio s'était rendu indigne par ses perfidies ; et il la remplit en homme dont la fortune ne saurait changer ni les mœurs ni les principes. Ferdinand mourut en 1494 ; et son fils Alphonse, en montant sur le trône, perdit les préventions défavorables qu'on lui avait inspirées contre Pontanus ; il le combla d'honneurs, lui confia toute son autorité, et lui fit ériger une statue de bronze dans un de ses palais. « Je ne puis trop l'honorer, disait ce prince, c'est un grand homme, et il fut mon maître. » Fatigué du poids de la couronne, Alphonse la céda bientôt à son fils, Ferdinand II, qui maintint Pontanus dans tous ses emplois ; mais à peine ce prince était-il assis sur le trône, que ses états sont envahis par les Français : et Pontanus, oubliant les devoirs que lui imposaient la reconnaissance et la fidélité, livre à Charles VIII les clefs de la ville de Naples, et prononce, devant tout le peuple, un discours dans lequel il ne rougit pas d'insulter bassement au roi son maître et son bienfaiteur. Ferdinand, rentré dans ses états, se contenta de le dépouiller de ses emplois : mais il faut avouer que Pontanus supporta sa disgrace comme s'il ne l'eût pas méritée. « Je ne vis donc plus » pour les rois, écrivait-il, mais » pour moi-même ; enfin je dispose » de ma pensée. Ambitieux ! connais- » sez le véritable bonheur. » Quand Louis XII se fut emparé de nouveau du royaume de Naples (1501), il offrit à Pontanus de le rétablir dans toutes ses dignités : le savant répondit qu'il ne cherchait pas à rendre sa vieillesse plus riche, mais plus occupée. Il mourut en 1503, et fut inhumé dans l'église qu'il avait fait construire, où l'on voit encore son tombeau décoré d'une épitaphe composée par lui-même. On ne peut nier qu'il ne fût doué des qualités les plus brillantes : mais elles furent déparées par son excessive ambition ; et sa trahison envers son souverain est une tache que ne peuvent effacer ses vertus ni ses talents. Il avait été marié deux fois ; il eut la douleur de survivre à ses deux épouses et à tous ses enfants, excepté deux filles qu'il dota richement. Pontanus a rendu d'immenses services à la philosophie et aux lettres : il doit être regardé comme le véritable fondateur de l'académie qu'Ant. Panormita (*Voy.* ce nom) établit à Naples, d'après l'ordre du roi Alphonse ; ce fut lui qui rédigea les statuts de cette société, dont les premiers membres le déclarèrent le chef par acclamation, et qui fut connue sous le nom d'*Académie de Pontanus* (3). Les élèves accoururent en foule dans ce nouveau lycée ; et le grand Pontano, (dit Tiraboschi), à qui l'on peut justement attribuer la gloire d'avoir le premier reproduit dans ses ouvrages l'élégance et la grâce des anciens poètes, leur traça, par ses leçons et par son exemple, la route qu'ils devaient suivre. Outre le mérite d'un style élégant et naturel, les ouvrages philosophiques de Pontanus offrent le premier exemple d'une manière de philosopher libre et dégagée des préjugés, qui ne suit d'autres lumières que celles de la raison et de la vérité. L'abbé Draghetti dit que Pontanus est le premier parmi les modernes, qui ait placé le bonheur dans un égal éloignement des extrêmes ; et

(3) Ce nom d'*Académie Pontanienne* lui a été conservé lors de son renouvellement, en 1809. Voy. les *Annales encyclopédiq.* de 1817, II, 99. On peut consulter aussi, sur cette société, les *Ricerche appartenenti all' accademia del Pontano* (par le P. Caballero, jésuite), Rome, Bombelli, 1778.

que, dans ses Traités de physique, il semble avoir aperçu la loi célèbre de la continuité, méconnue jusqu'à lui (V. *Physiol. Specimen*, 1, 37). Bailly (*Hist. de l'astron. modern.*, 1, 603), et avant lui, Weidler (*Hist. astron.*, 325), ont remarqué que Pontanus paraît être le premier qui ait renouvelé l'opinion de Démocrite, qui attribuait la lumière de la voie lactée à un nombre infini de petites étoiles. Mais c'est comme poète surtout que Pontanus jouit d'une réputation incontestable : dans toutes ses compositions, il est également spirituel, élégant et gracieux, digne en un mot de tous les éloges dont l'ont honoré ses contemporains, qu'il surpassa par sa fécondité, la pureté de son style et la variété de ses connaissances. Cependant on lui reproche avec raison de n'avoir pas moins imité l'obscénité des anciens, dans ses poésies amoureuses, que leur élégance (4). Outre des Épitaphes, des Épigrammes, des Hendécasyllabes, des Églogues, des Hymnes et des vers lyriques, on a de lui un Poème en cinq livres sur l'astronomie (*Urania*); un autre sur les *Météores*; et un troisième sur la culture des oranges et des citrons (*De hortis Hesperidum*). Les *Poésies* de Pontanus ont été publiées par les Aldes, à Venise, 1505-1518, 2 vol. in-8°. : le premier volume a été réimprimé en 1513 et en 1533; mais le second n'a été imprimé qu'une seule fois. (Voy. les *Annales des Aldes*, par M. Renouard) (5). Les Giunti de Florence en ont donné une seconde édition, en 1514, 2 vol. in-8°; elle est peu commune, mais moins complète que celle des Aldes. Ses *Ouvrages* en prose ont été publiés par les mêmes imprimeurs, Venise, 1518-19, 3 vol. pet. in-4°., rare; et Florence, 1520, 4 vol. pet. in-8°. Tous les ouvrages de Pontanus ont été imprimés à Naples, de 1505 à 1512, 6 vol. in-fol. La bibliothèque de Besançon en possédait un exemplaire sur vélin, qui est aujourd'hui dans la bibliothèque royale de Paris. Il en existe une édition de Bâle, 1556, 4 vol. in-8°. Cette édition, quoique la plus complète, est peu recherchée. On trouvera, dans le tome VIII des *Mémoires* de Niceron, les titres des ouvrages dont elle se compose. On doit se borner à citer ici les principaux : *De Obedientiâ libri* V; et *De Principe liber unus*. — *De Fortitudine libri duo* : c'est un des meilleurs ouvrages de Pontanus. — *De Liberalitate*. — *De Splendore* — *De Aspiratione libri duo* (6). — *De Sermone libri* VI. Il composa ces ouvrages à l'âge de soixante-treize ans. — *Cinq Dialogues* remplis d'obscénités et de traits satiriques contre les ecclésiastiques. — *Belli quod Ferdinandus senior, Neapolitanorum rex, cum Joanne Andegavensi duce gessit, libri* VI. Cette histoire est écrite avec autant d'élégance que d'impartialité (7) : elle a été traduite en italien par un anonyme, Venise, 1524, in-8°., et par Jacques Mauro, Naples, 1590, in-4°. C'est à Pontanus que l'on

(4) On trouve des vers de Pontanus dans le recueil intitulé : *Quinque illustrium poëtarum lusus in Venerem*, Paris, *apud Pistrinum in vico suavi* (chez Molini, rue Mignon), 1791, in-8°. Les autres poètes dont on trouve des pièces dans ce volume sont : Ant. Panormita; Rannusius; Pacificus Maximus et Jean Second.

(5) Alde, pour grossir le second volume, y a inséré les *Églogues* de Calpurnius et celles de Nemesien.

(6) Ces différents ouvrages ont été imprimés séparément à Naples, dans le XVe. siècle; mais on ne recherche que les exemplaires sur vélin. Voy. l'*Index* du P. Laire, et le *Manuel* de M. Brunet.

(7) Elle a été imprimée plusieurs fois séparément, et insérée dans le tome IX du *Thesaurus antiquit. Italiæ*, par Grævius et Burmann.

est redevable de la découverte des *Commentaires* de Donat sur Virgile (*Voy.* Donat), et de la *Grammaire* de Q. Rhemnius Palæmon (Fano, 1503, in-4°.); enfin, il a, dit-on, corrigé le texte des poésies de *Catulle*, défiguré par l'ignorance des copistes. Tiraboschi regrettait beaucoup que l'on eût perdu la *Vie* de Pontanus que Pierre Summonte, son ami, avait composée, à la prière de Sannazar; cette perte a été réparée par Robert de Sarno, oratorien, qui a donné la *Vie* de cet écrivain, en latin, Naples, 1761, in-4°. On en trouve une analyse bien faite par Suard, dans le tom. 1er. des *Variétés littéraires*. On peut encore consulter le Dictionn. de Chaufepié, les *Dissertaz. Vossiane*, d'Apostolo Zeno, tom. II, et Tiraboschi, *Storia della letteratur. italiana*, tom. VI. W—s.

PONTANUS ou DE PONTE (Pierre), grammairien, surnommé l'aveugle de Bruges (*cæcus Brugensis*), était né dans cette ville, vers 1480. Il perdit la vue à l'âge de trois ans: mais cet accident ne l'empêcha point de cultiver ses dispositions naturelles; et il fit, dans la langue latine, des progrès très-remarquables à raison des difficultés qu'il avait à vaincre. La nécessité le rendit ingénieux: la méthode qu'il avait employée pour apprendre la grammaire lui servit à l'enseigner aux autres; et, après quelques essais dans différentes villes de Flandre, il vint à Paris. Les talents de l'aveugle de Bruges y excitèrent un vif intérêt. Il ouvrit une école, qui fut très-fréquentée; et, peu de temps après, il obtint en mariage une demoiselle d'une bonnête famille, dont les soins adoucirent sa situation. Pontanus était très-laborieux: ses leçons lui prenaient six heures par jour; et il donnait tout le reste de son temps à l'étude et à la prière. Il était très-pieux et mettait toute sa confiance en Dieu. Cependant il se plaint de l'ingratitude des grands, de qui il n'avait jamais reçu le moindre bienfait, quoiqu'il leur eût souvent dédié des ouvrages, et qu'il leur en eût remis des exemplaires reliés proprement. Dans la *Préface* de l'*Ars versificatoria*, édition de 1520, Pontanus nous apprend qu'il habitait Paris depuis vingt ans, et qu'il avait déjà publié trente volumes. La Bibliothèque du Roi n'en possède que trois ou quatre. D. Liron, dans le tom. III des *Singularités historiques*, et Foppens, dans la *Bibl. Belgica*, en citent quelques autres. Voici la liste de ceux dont on a découvert les titres: I. *Grammaticæ artis pars prima*, 1514, in-4°; nouvelle édit. augmentée, 1528, in-4°. Dans la préface, Pontanus répond à Jean Despautère (*V.* ce nom), qui l'avait repris sur la quantité d'un mot. — *Pars secunda*, 1529. II. *Duplex grammaticæ artis isagoge*, 1527, in-4°. Pontanus dédia cette grammaire à son fils aîné, nommé *Felix*. III. *Liber figurarum tàm oratoribus quàm poetis, vel grammaticis, necessariarum*, 1524, in-4°.; 2e. édition, *cum recriminatione in adversarium*, 1527, in-4°. Cet adversaire est encore le fameux Despautère, que Pontanus traite vertement, tout en rendant justice à son érudition. IV. *Apologia in litteratores qui pleraque divini sacrificii vocabula usurpant*, 1516, in-4°. V. *Salutiferæ Confessionis eruditio*, in-4°. VI. *Ars versificatoria*, 1506, in-4°.; 1520-1524, même format; 1529, 1538, 1543, in-8°. On voit que ce traité de prosodie eut

beaucoup de succès ; mais, malgré les éditions multipliées qu'on en a données, il est très-rare. VII. *Opera poëtica*, 1507, in-4°., rare. C'est le seul livre de Pontanus qui soit recherché des curieux. VIII. *Poëma de laudibus divæ Genovefæ*, 1512, in-4°. IX. *Decem eclogæ hecatostichæ*, 1512, in-4°. On en cite une édition de Gand, 1513, même form. Lamonnoye, dans ses notes sur la Biblioth. de Duverdier (*Supplement. epitomes Bibl. Gesnerianæ*) traite fort mal Pontanus, qu'il nomme *Pessimus poëta*, et lui reproche aigrement d'avoir donné le titre d'*Eclogues* à ses Bucoliques, au lieu d'*Eglogues*. X. La *Pharsale* de Lucain, avec une explication littérale, 1512, in-8°. XI. *Poëma de funere Ludovici* XII (1515), in-4°. XII. *Carmen extemporaneum de invictissimo Francorum rege Francisco I°.*, Paris, 1522, in-4°. XIII. *Carmen de abitu et reditu pacis*. XIV. *Paroemiæ gallico et latino sermone contextæ*, Paris, in-4°. (*V.* Freytag, *Apparatus*, I, 841 ; II, 1366). W—s.

PONTANUS (Jacques), habile humaniste et laborieux philologue, né, en 1542, à Brugg ou Brück, dans la Bohème (1), fut élevé en Allemagne, et, à vingt-un ans, embrassa l'institut de Saint-Ignace. Destiné par ses supérieurs à l'enseignement des belles-lettres, il professa les langues anciennes et la rhétorique avec le plus grand succès ; publia plusieurs ouvrages élémentaires qui, pendant plus d'un siècle, ont été suivis dans la plupart des colléges de l'Europe, et forma un grand nombre d'élèves distingués. Ses infirmités l'ayant obligé de renoncer à des fonctions qu'il remplissait d'une manière si honorable, il continua cependant de se livrer, avec beaucoup d'ardeur, à son goût pour l'étude, donna des versions latines de plusieurs ouvrages, qui n'avaient été jusqu'alors connus que des savants, et mourut à Augsbourg, le 25 novembre 1626, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Pontanus a traduit en latin l'*Histoire* de Jean Cantacuzène, celle de Théophylacte *Simocatta*, la *Chronique* de George Phranza, qui font partie de la *Byzantine* (*V.* ces noms) ; la *Règle chrétienne*, de Philippe le Solitaire ; la *Vie de Jésus-Christ*, par Nicolas Cabasilas ; les *Instructions spirituelles* de Jean Carpathius ; les *Eloges* de saint Basile, de S. Grégoire de Nazianze, et de S. Jean Chrysostome, par Philotée, patriarche de Constantinople ; les *Discussions théologiques* de Michel Glycas, et les *Harangues* de Siméon le Jeune : ces différentes versions ont été insérées dans la *Biblioth. magna Patrum*. Cet infatigable traducteur a publié encore quelques autres versions d'opuscules grecs, la plupart ascétiques ; et il a traduit de l'allemand l'*Histoire de la guerre des Hussites*, par Zacharie Théobaldus, Francfort, 1621, in-fol. Outre des *Commentaires* très-étendus sur Ovide, et un *Recueil* de sentences extraites de ses ouvrages, on cite encore de Pontanus : I. *Progymnasmata latinitatis seu dialogi selecti*, quatre tom. (2) in-8°. Cet ouvrage,

(1) Son nom de famille était *Spannmüller* ; mais il prit en latin celui de *Pontanus*, pour désigner l'endroit de sa naissance, comme beaucoup d'autres écrivains ont adopté le même nom latin, parce que leur lieu natal se nommait *Ponte*, *Puente*, *Brück* ou *Bridge*, en italien, en espagnol, en allemand ou en anglais.

(2) La première partie des *Progymnasmata*, a été imprimée à Venise, par les Aldes, 1590, in 8°.

souvent réimprimé, contient des règles de conduite, et les préceptes de l'art d'écrire, présentés dans un style clair, simple et élégant. L'auteur en rédigea lui-même un *Abrégé* pour ses élèves. II. *Institutiones poëticæ*, in-8°. III. *Tyrocinium poeticæ*, in-8°. IV. *Floridorum libri octo; hoc est carmina sacra*, quatrième édition, Ingolstadt, 1602, in-8°. Ce recueil n'est point estimé. Pontanus, professeur très-distingué, n'était qu'un médiocre poète. V. *Symbolorum libri XVII ex quibus Virgilii opera illustrantur*, Lyon, 1604; Augsbourg, 1609, in-fol. On s'est servi des corrections de Pontanus dans la jolie édition de *Virgile*, publiée à Sedan par J. Jannon, 1625, in-32, imprimée avec le caractère connu sur le nom de *Sédanoise*. VI. *Colloquiorum sacrorum libri quatuor cum notis*, Augsbourg, 1609, in-8°. VII. *Attica bellaria, sive litteratorum secundæ mensæ ad animos ex studiorum contentione relaxandos*, ibid., 1615-20, trois part. in-8°.; Francfort, 1644, même format. VIII. *Philocalia sive excerpta è sacris et profanis auctoribus*, ibid., 1626, in-fol. On a de plus de Pontanus quelques opuscules et des ouvrages inédits, dont on trouvera les titres dans la *Bibl.* des PP. Alégambe et Sotwel. W—s.

PONTANUS (Jean-Isaac), historien et philologue, naquit, le 21 janvier 1571, à Elseneur, dans l'île de Seeland, où des affaires avaient conduit ses parents, originaires de Harlem. Après avoir achevé ses études avec succès, il devint un des disciples de Tycho Brahé, et demeura trois ans avec ce grand astronome, dans l'île de Hveen. Son maître ayant été forcé, en 1597, de quitter le Danemark (*V.* Brahé, V, 472), Pontanus résolut de s'appliquer à la médecine; et, après avoir suivi les cours de différentes académies, il vint à Bâle, où il reçut, en 1601, le bonnet de docteur. Il se rendit ensuite à Montpellier, attiré par la réputation de son université; visita les provinces méridionales de la France, et passa dans la Hollande, pour se réunir à ses parents. L'accueil qu'il reçut des savants d'Amsterdam le retint quelque temps dans cette ville. Il fut nommé professeur de physique et de mathématiques au collége de Harderwick, et remplit cette double chaire d'une manière si brillante, que les curateurs de l'académie tentèrent de l'attirer à Groningue, par l'offre d'un traitement considérable; mais il refusa toutes ces propositions, et mourut le 6 octobre 1639. Il était historiographe du roi de Danemark et des états de Gueldre. Outre quelques *Thèses*, dont on trouve les titres dans les Mémoires de Niceron, tome XIX (1), et des *Notes* sur Macrobe, Martial, Plaute, Florus, Sénèque, Tacite, Pétrone et Valère-Maxime, on a de Pontanus: I. *Analectorum libri tres, in quibus ad Plautum, Apuleium, Senecam ac passim ad historicos antiquos et poëtas censuræ*, Rostock, 1599, in-4°. II. *Itinerarium Galliæ Narbonensis cum duplici appendice, id est, universæ ferè Galliæ descriptione philologicâ et politicâ; cui accedit glossarium prisco-gallicum, seu de linguâ Gallorum veteri Dissertatio*, Leyde, 1606, in-12, rare. III. *Historia urbis et rerum Amstelodamensium*, Amsterdam, 1611, in-fol., avec cartes et fig. Cet ouvrage curieux est divisé en trois livres:

(1) Le même article se trouve répété avec quelques légers changements, dans le tome XXXII.

le premier contient des recherches sur l'origine d'Amsterdam : le second traite du commerce et des navigations des Hollandais; on en a traduit en français le chapitre relatif à la recherche d'un passage dans le nord pour aller aux Indes, qu'on trouve dans le tome 1er. du *Recueil* des voyages qui ont servi à l'établissement et au progrès de la compagnie des Indes Orientales (*V.* Constantin de Renneville) : enfin le troisième livre renferme des détails sur les établissements religieux, les hospices, maisons de charité, etc., avec la liste chronologique des bourgmestres. L'auteur a fait suivre cet ouvrage de deux descriptions, alors inédites, de la Batavie : l'une par un anonyme, qui florissait dans le premier siècle de l'ère chrétienne; et l'autre par Corneille Haemrad. Cette histoire a été vivement critiquée par Fr. Sweert, qui reproche à l'auteur ses digressions sur les ordres religieux, sur le cardinal Baronius et divers points de controverse. Pontanus fit a Sweert une réponse (2), que Niceron regarde comme un modèle de politesse. IV. *Disceptationes chorographicæ de Rheni divortiis et ostiis, eorumque accolis populis, in quibus geographi et historici antiqui illustrantur et à pravis Phil. Cluverii interpretationibus vindicantur*, ibid., 1614, in-8°.; nouvelle éd., augmentée d'une seconde partie, Harderwick, 1617, in-8°. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage; mais l'auteur soutient son sentiment avec trop de vivacité. V. *Originum Francicarum libri VI*, Harderwick, 1616, in-4°. Pontanus a pour but de prouver que les Français et les Germains ont une origine commune. Cet ouvrage fut mis à l'*index* à Rome, parce que l'auteur avait prétendu faire voir que les dogmes des Francs se rapprochaient beaucoup de ceux des réformés. On en donne une analyse assez étendue dans la *Bibl. historique de France*, n°. 15411. VI. *De Pygmœis theoremata*, ibid., 1629, in-4°. VII. *Rerum Danicarum historia, libri* X, Amsterdam, 1631, in-fol. Ce premier volume finit en 1448, à l'élévation de la maison d'Oldenbourg sur le trône de Danemark. Le second volume, resté en manuscrit dans la bibliothèque de Copenhague, a été publié par George Krysing, Flensbourg, 1737, in-folio, et inséré par Westphal, chancelier de Holstein, dans le tome II des *Monumenta inedita rerum Germanicarum, præcipuè Cimbricarum*, Leipzig, 1740, in-fol. Cette histoire est estimée. L'auteur a beaucoup profité de la *Chronique* de Harald Huitfeld, pour les premiers temps de la monarchie danoise. VIII. *Poëmatum libri VI*, ibidem, 1634, in-12. Outre le voyage de l'auteur dans la Gaule Narbonaise, ce recueil contient des Epithalames, des Pièces funèbres (*Epicedia*) et des Epigrammes. Pontanus est un fort médiocre poète (3). IX. *Discussionum historicarum libri duo*, Harderwick, 1637, in-8°.; c'est une réfutation du *Mare clausum* de Selden (*V.* ce nom). X. *His-*

(2) *Apologia Is. Pontani pro Historiâ Amstelodamensi*, Amsterdam, 1628 et 1634, in-4°. de 18 pag., rare.

(3) Parmi les épigrammes de Pontanus, est une énigme sur un trou, qu'il proposait aux savants :

Dic mihi quid majus fiat, quo plurima demas ?

Scriverius lui répondit sur-le-champ :

Pontano demas carmina, major erit.

On trouve cette anecdote rapportée dans le *Menagiana*, éd. de 1715, avec des détails ajoutés par La Monnoye.

toriæ Geldricæ libri XIV, ibid., 1639. Cette Histoire a été augmentée et traduite en flamand, par Schlistenhorst, Arnheim, 1654, in-fol. On trouve un article sur Pontanus dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

PONTAS (Jean), célèbre casuiste, naquit, le 31 décembre 1638, à Saint-Hilaire du Harcouet, diocèse d'Avranches. Il était encore en bas âge lorsqu'il perdit son père et sa mère. Un oncle maternel (M. d'Arqueville) le recueillit chez lui, et prit soin de son éducation. Le jeune Pontas fit ses premières études sous les yeux de ce parent, et les continua chez les Jésuites de Rennes, puis à Paris, au collége de Navarre. Se destinant à l'état ecclésiastique, il prit la tonsure cléricale des mains de M. de Saussay, évêque de Toul. Ce même prélat, en 1663, sur le dimissoire de M. de Boylève, évêque d'Avranches, et avec sa permission, conféra en dix jours, à Pontas, tous les ordres, jusqu'à la prêtrise inclusivement. On ne voit pas trop ce qui donna lieu à ces ordinations précipitées. Pontas avait à peine vingt-quatre ans. Son goût le portait vers l'étude du droit: il s'en occupa avec beaucoup d'application, et reçut, en 1666, le bonnet de docteur en droit canon et civil. Perefixe, alors archevêque de Paris, le nomma vicaire de la petite paroisse de Sainte-Geneviève-des-Ardents, poste bien médiocre pour un homme de ce mérite. Pontas n'en fit pas même la réflexion: il le remplit pendant vingt-cinq ans avec autant de zèle que si la place eût été plus importante; et il donnait à la composition de divers ouvrages tout le temps que lui laissaient les soins du ministère. Il finit par desirer sa retraite; et M. de Harlay, qui avait succédé à Perefixe, le nomma sous-pénitencier de Notre-Dame. Dans les dernières années de sa vie, Pontas prit un logement près des Petits-Augustins du faubourg Saint-Germain. Il pouvait, sans sortir, communiquer avec ces religieux, pour lesquels il avait conçu beaucoup d'attachement. Il mourut entre leurs bras, le 27 avril 1728, dans sa quatre-vingt-dixième année. Ils l'inhumèrent dans leur église, avec une épitaphe honorable. On a de Pontas: I. *Exhortations aux malades, sur les attributs de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*, Paris, 1690, in-12. II. *Exhortations sur le baptême, les fiançailles, le mariage et la bénédiction du lit nuptial*, Paris, 1691, un vol. in-12. III. *Exhortations sur les évangiles du dimanche, pour la réception du saint-viatique et de l'extrême-onction*, Paris, 1691, 2 vol. in-12. Ces quatre vol. sont dédiés à Bossuet, par le conseil duquel ils avaient été entrepris. IV. *Entretiens spirituels, pour instruire, exhorter et consoler les malades, dans les différents états de leurs maladies*, Paris, 1693, 2 vol. in-12; trad. en flamand, par Dierxsens, Anvers, 1763, in-12; V. *Sacra Scriptura ubique sibi constans*, Paris, 1698, un vol. in-4°., dédié à M. de Noailles. L'auteur y concilie les passages de l'Écriture sainte où elle semble se contredire, et démontre que cette contradiction n'est qu'apparente. Pontas se proposait d'étendre ce travail sur toute l'Écriture sainte. Ce qui en a paru se borne au Pentateuque, et fait regretter que d'autres occupations n'aient pas permis à l'auteur de continuer. VI. *Dictionnaire des cas de conscience*. C'est le principal et le plus important des ouvrages de Pontas. Il parut, pour la première fois, en 1715, 2 vol. in-

fol. Il en fut donné, en 1718, un Supplément, refondu dans une édition imprimée en 1724, avec des additions et trois tables chronologiques et historiques; l'une des conciles, l'autre des papes, la troisième des auteurs cités dans l'ouvrage. D'autres éditions eurent lieu en 1728 et 1730: la plus complète est celle de 1741, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage qui aurait dû être écrit en latin plutôt qu'en langue vulgaire (comme l'observe judicieusement un écrivain), à cause de la délicatesse de certaines matières, a été traduit deux fois dans la première de ces langues; d'abord, en 1731 et 1732, à Genève, 3 vol. in-fol., avec des notes du traducteur, pour expliquer ou rectifier quelques décisions de l'auteur: l'autre traduction latine parut à Augsbourg, en 1733, et fut réimprimée à Venise, en 1758, par les soins du P. Concina, qui y ajouta une préface et un examen critique des notes de l'édition d'Augsbourg. En général, les décisions de Pontas sont sages, appuyées d'autorités imposantes, et tiennent un juste milieu entre un rigorisme désespérant, et les complaisances d'une morale relâchée. On a de Lamet et Fromageau, docteurs de la maison et société de Sorbonne, un *Supplément au Dictionnaire des cas de conscience*, Paris, 1733, 2 vol. in-fol., mis en ordre, et revu par Simon-Michel Treuvé, théologal de Meaux sous Bossuet, et publié par l'abbé Goujet. On le joint aux trois volumes de Pontas. Collet, prêtre de la mission, a donné un *Abrégé de ce dictionnaire*, 1764 et 1770, 2 vol. in-8°. (*Voy.* LAMET, XXIII, 283; FROMAGEAU, XVI, 110; COLLET, IX, 259; et le *Dictionnaire des anonymes*, tom. I, pag. 154.) VII. *Des péchés qui se commettent en chaque état*, Paris, 1728, un vol. in-12. L—Y.

PONTAULT. *V.* BEAULIEU.

PONTBRIANT (RENÉ-FRANÇOIS DU BREUIL DE), sinon fondateur de l'œuvre des *Petits Savoyards*, au moins l'un de ses plus zélés promoteurs, était abbé commendataire de Saint-Marien d'Auxerre. L'œuvre avait eu lieu avant lui, quoique, peut-être, moins étendue, et moins solidement organisée. Dès 1665 ou 66, Etienne Joly, né à Dijon, en 1644, vint à Paris pour ses études, et y faisait alors sa licence; doué d'une grande piété et d'une rare charité pour les indigents, il avait réuni de pauvres artisans, et surtout des Savoyards, à qui il donnait des instructions, et qu'il attirait à ses catéchismes par d'abondantes aumônes. Il allait les chercher par les rues, les protégeait, distribuait du pain et de l'argent à ceux qui en avaient besoin, ou leur procurait des places et du travail. Ce pieux établissement ne dura, du moins à Paris, que quelques années. L'abbé Joly était pourvu d'un canonicat de Dijon. L'obligation de la résidence le rappela, en 1672, dans cette ville; mais, vers le même temps, un autre personnage, également zélé et charitable, reprenait l'œuvre que Joly avait été obligé d'abandonner. « Claude Hélyot, homme pieux, conseiller à la cour des aides de Paris, faisait, vers 1670, venir chez lui, dit l'abbé Goujet, quantité de jeunes gens qui sont occupés, à Paris, à ramoner les cheminées, ou à d'autres emplois; et après leur avoir fait la charité corporelle, il leur en faisait une spirituelle, en leur enseignant la doctrine chrétienne (1). » Hélyot mourut, en

(1) *Biblioth. eccl. du* XVIIIe *siècle*, II, 649.

1686. Il paraît qu'après sa mort, l'établissement qu'il avait formé ne se soutint point. Ce ne fut que vers 1737, que l'abbé de Pontbriant, touché de l'abandon où se trouvaient ces pauvres enfants, vint à leur secours. De cette époque à 1743, il fit paraître quatre petits écrits pour engager les personnes charitables à prendre en considération leur misère et leur délaissement. Il y consacra son temps, ses soins et sa fortune : il les instruisait lui-même, inculquait dans ces ames neuves, des principes religieux, cherchait à placer ceux que leur âge rendait susceptibles de quelque emploi, surveillait la conduite de tous, et leur fournissait, soit de ses deniers, soit du produit des aumônes que son zèle actif sollicitait près des ames charitables, les secours dont ils avaient besoin. Il continua cette bonne œuvre jusqu'à sa mort. Les Savoyards l'appelaient leur père, et il l'était en effet. Il ne laissa pas ces infortunés tout-à-fait orphelins : on sait que l'abbé de Fénélon qui, en 1794, périt sous le couteau révolutionnaire (2), et que ne purent sauver les larmes et les instances touchantes des ramoneurs repoussés impitoyablement par l'inexorable Convention, avait pris la direction de cet intéressant établissement, continué encore aujourd'hui avec le même zèle et la même charité. On a de l'abbé de Pontbriant : I. *Projet d'un établissement pour élever dans la piété les Savoyards qui sont dans Paris*, 1751 et suiv., quatre parties in-8°. II. *Pélérinage du Calvaire sur le mont Valérien*, 1751, in-18. III. *L'Incrédule détrompé, et le Chrétien affermi dans la foi*, 1752, in-8°.—

(2) Voyez son article, tome XIV, pag. 304.

L'abbé de Pontbriant avait deux frères, tous deux ecclésiastiques : l'un fut sacré évêque de Quebec, en 1741, et mourut à Montréal, dans l'Amérique septentrionale, le 29 juin 1760, pendant le siége de cette ville. L'autre, chanoine et grand-chantre de la cathédrale de Rennes, était aussi abbé commendataire de Lanvau. On a de lui : I. Un *Poème sur l'abus de la poésie*, couronné aux jeux floraux, en 1722. II. *Sermon sur le sacre du roi*, 1722, in-4°. III. *Essai de grammaire française*, 1754, in-8°. L'un des deux frères mourut en 1767. Le nouveau *Dictionn. hist. crit. et bibliogr.*, qui manque rarement de copier les erreurs des compilateurs qui l'ont précédé, confond le chanoine de Rennes avec l'abbé de Saint-Marien, et lui attribue des *Nouvelles vues sur le système de l'univers*, Paris, 1751, in-8°.

L—Y.

PONTCHARTRAIN (Paul Phélypeaux, seigneur de), secrétaire-d'état, naquit, en 1569, à Blois, d'une famille qui a produit un grand nombre de magistrats et plusieurs ministres. Une excellente éducation développa rapidement ses dispositions naturelles. A dix-huit ans, il fut admis dans les bureaux de Villeroi, et se distingua bientôt par son intelligence et sa capacité. Nommé secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, il mérita, par son zèle, la confiance de cette princesse, qui lui fit obtenir, en 1610, la place de secrétaire-d'état. Dans les temps orageux qui suivirent la mort de Henri IV, Pontchartrain aida la régente de ses conseils, et eut part aux affaires les plus importantes. Il parvint à calmer le ressentiment du prince de Condé ; et, en 1616, il fut député à la conférence de Loudun,

dans laquelle on régla les intérêts des protestants. Il n'abandonna point, dans l'adversité, la reine, que des intrigues de cour avaient brouillée avec son fils, et rédigea les articles de la réconciliation de 1619 (*V.* Marie de Médicis, XXVII, 67). La trop grande application de Pontchartrain au travail affaiblit sa santé : il tomba malade au siége de Montauban, où il avait accompagné le roi; il se fit transporter à Castel-Sarrazin, et y mourut, le 21 octobre 1621, à l'âge de cinquante-deux ans. Ses restes furent ramenés à Paris, où sa veuve lui fit ériger un tombeau, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Pontchartrain est auteur des *Mémoires* concernant les affaires de France sous le règne de Marie de Médicis, avec un Journal des conférences de Loudun, la Haye, 1720, 2 vol. pet. in-8°.; ils sont intéressants et exacts. Son *Portrait*, gravé par Edelinck, précède son *Éloge*, dans les *Hommes illustres de France*, par Perrault. W—s.

PONTCHARTRAIN (Louis-Phélypeaux, comte de), chancelier de France, petit-fils du précédent, naquit en 1643. A l'âge de dix-sept ans, il fut reçu conseiller au parlement de Paris, et, en 1667, appelé à la première présidence du parlement de Bretagne. Il contribua beaucoup à pacifier cette province, par sa douceur, son esprit conciliant, et se fit généralement aimer et considérer. Le contrôleur-général Peletier, ayant apprécié ses talents, le fit nommer, en 1687, intendant des finances; et, au moment de quitter le ministère, le désigna pour son successeur (*V.* Peletier, XXXIII, 272). Pontchartrain, quoique pauvre, dit Saint-Simon, était un si honnête homme, qu'il fallut le forcer d'accepter une place qui lui donnait le pouvoir, la faveur et les richesses. Il fut fait secrétaire-d'état, après la mort de Seignelay, et conserva, dans l'autorité même dont cet emploi l'investissait, un inviolable attachement aux lois et aux formes de la justice. Le commerce était détruit; les finances épuisées, et l'économie la plus sévère ne suffisait plus aux besoins de l'état. Il fallait, entre autres nécessités, soutenir la marine, et la faire respecter. Pontchartrain spécula sur l'intarissable fonds de la vanité française, par des créations de charges nouvelles, dont il était le premier à sentir le vice et le ridicule : aussi disait-on que la malignité de son sourire était plus à craindre que la mauvaise humeur de Colbert. En 1696, il vendit des lettres de noblesse sur le pied de deux mille écus; cinq cents particuliers en achetèrent : mais la ressource fut passagère et la honte durable. On obligea tous les nobles anciens et nouveaux de faire enregistrer leurs armoiries, et de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltotiers traitèrent de cette affaire, et avancèrent de l'argent. On regrettait que le ministère n'eût recours qu'à de si petits moyens, dans un pays où l'on eût pu en employer de plus nobles et de meilleurs (Voy. *Siècle de Louis XIV*, art. Finances). En 1699, le roi nomma Pontchartrain chancelier. En recevant son serment, ce prince lui dit : « Monsieur, je vou-» drais avoir une place encore plus » éminente à vous donner, pour vous » marquer mon estime de vos talents » et ma reconnaissance de vos servi-» ces. » Pontchartrain, né avec beaucoup d'esprit, avait, pour la littérature, un goût que les affaires n'avaient

point affaibli. Il encouragea les savants et les artistes; il fit adopter un nouveau réglement pour l'académie des inscriptions, qui portait auparavant le titre d'académie des *Médailles*, et il contribua beaucoup à lui donner plus d'éclat (V. l'*Hist.* de cette académie, par de Boze, tome 1er.) Resté l'ami de Boileau, que l'âge avait éloigné de la cour, il le visitait souvent à Auteuil. Il prit la défense de J.-B. Rousseau, inculpé dans la trop fameuse affaire des *couplets*, et n'épargna rien pour empêcher l'arrêt qui bannit ce grand poète (*V.* J.-B. Rousseau). Au milieu de ses occupations, Pontchartrain ne négligeait pas le vertueux Le Peletier, avec qui le liait non-seulement la reconnaissance, mais une étonnante conformité de principes et de caractère. Il le consultait sur toutes les affaires épineuses, et se fortifiait, par son exemple et par ses conseils, contre l'entraînement de la cour. Après avoir servi l'état avec zèle, pendant quinze ans, dans la charge de chancelier, il donna sa démission. Le roi ne l'accepta qu'avec peine, et lui conserva tous les honneurs attachés à cette dignité. Voisin fut son successeur (*V.* Voisin). Pontchartrain prit un appartement à l'institution de l'Oratoire, en 1714, et partagea dès-lors son temps entre la prière, la lecture et la méditation. Il distribuait d'abondantes aumônes, et faisait beaucoup de bonnes œuvres. « Il fut plus grand encore, dit le président Hénault, par sa généreuse retraite, que par les importants emplois qu'il remplit avec des talents supérieurs. » Louis XIV l'honora d'une visite dans cette solitude. Sur la fin de sa vie, les soins qu'exigeait sa santé le déterminèrent à se faire transporter dans son château de Pontchartrain. Il y mourut entre les bras de son fils, le 22 décembre 1727, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et fut inhumé sans pompe, comme il l'avait exigé, dans le caveau de ses ancêtres, à Saint-Germain-l'Auxerrois. Saint-Simon, malgré son esprit satirique, n'a pu s'empêcher de rendre justice aux qualités de Pontchartrain. « C'était, dit-il, un très-petit homme, maigre, bien pris dans sa taille, avec une physionomie d'où sortaient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit, et qui tenait encore plus qu'elle ne promettait. Jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de vivacité dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subite connaissance des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une sage gaîté surnageaient à tout, et le rendaient charmant en riens et en affaires, etc. » Le portrait de ce chancelier a été gravé plusieurs fois. — Jérôme, comte de Pontchartrain, son fils unique, dont il est aussi question dans Saint-Simon, fut le père du ministre comte de Maurepas (*V.* ce nom). W—s.

PONT DE VEYLE (Antoine de Ferriol, comte de), frère aîné du comte d'Argental (*V.* ce nom, II, 411), naquit le 1er. octobre 1697. Elevé jusqu'à l'âge de dix ans dans la maison paternelle, il eut un précepteur dont le caractère et les manières pédantesques lui inspirèrent du dégoût pour l'étude. Envoyé, en 1707, au collége des Jésuites, à Paris, il n'y fut qu'un écolier médiocre, mais ne tarda pas à annoncer beaucoup de dispositions pour faire des chansons. Il en composa contre

le rudiment, contre Despautère, contre les Racines grecques. Sorti du collége, il parodiait les airs sur lesquels il paraissait le plus difficile de composer des paroles. Cependant son père, président à mortier au parlement de Metz, voulut que son fils fût au moins conseiller. Lors qu'il fit sa première visite au procureur-général, il attendait dans une chambre voisine du cabinet du magistrat. Pont de Veyle, pour se désennuyer, se mit à répéter la danse du Chinois dans l'opéra d'*Issé*, et l'accompagnait d'attitudes grotesques, lorsque le procureur-général sort et aperçoit le jeune candidat en exercice. Cette circonstance du moins décida Pont de Veyle à renoncer à la magistrature. Ses parents lui achetèrent la charge de lecteur du roi, qui, tout-à-la-fois, le laissait libre et lui donnait un titre dans le monde. Le comte de Maurepas, qui l'aimait beaucoup, le nomma, en 1740, intendant-général des classes de la marine; et Pont de Veyle occupa cette place jusqu'à l'époque de la disgrace du ministre, en 1749. Lorsqu'il cessa ses fonctions, il les regretta peu, si toutefois il les regretta. Il se livra, suivant ses goûts, aux lettres et à la société; mais l'ennui le poursuivait partout, et n'en faisait pas un homme aimable. Son extérieur était froid; ses manières étaient peu empressées. Il ne vivait uniquement que pour lui, ne cherchant qu'à s'étourdir, s'amuser, et, comme cela arrive toujours, n'y parvenant pas. A l'âge de vingt-deux ans, en 1719, il avait fait la connaissance de Mme. Du Deffand; et cette connaissance, dit cette dame elle-même, était devenue une *liaison intime*, nonobstant le président Hénault. Grimm, dans sa correspondance (1, 272), voulant donner une idée des liaisons de Paris, pendant le dix-huitième siècle, rapporte ce dialogue : « Pont de Veyle? — Madame? — Où êtes-vous? — Au coin de votre cheminée. — Couché les pieds sur les chenets, comme on est chez ses amis? — Oui, Madame. — Il faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi anciennes que la nôtre. — Cela est vrai. — Il y a cinquante ans. — Oui, cinquante ans passés. — Et dans ce long intervalle, aucun nuage, pas même l'apparence d'une brouillerie. — C'est ce que j'ai toujours admiré. — Mais, Pont de Veyle, cela ne viendrait-il point de ce qu'au fond nous avons toujours été fort indifférents l'un à l'autre? — Cela se pourrait bien, Madame. » On conviendra que cette conversation, vraie ou supposée, ne donne pas très-bonne opinion des deux vieux amants. Dans les derniers jours de la vie de Pont de Veyle, Mlle. Sommery, allant voir Mme. Du Deffand, fut tout étonnée que cette dame ne pût lui donner des nouvelles de son ami de cinquante-cinq ans. Mme. Du Deffand sonne sa femme de chambre. — Mlle., comment va-t-il? — Je n'en sais rien, Madame. — Comment! vous n'en savez rien! il faut y aller tout de suite. » Un instant après la femme de chambre rentre. « Il va fort bien, Madame. — Ah! tant mieux! — Il était couché sur un canapé, et m'a reconnue. — Bon. — Oui, Madame; sitôt qu'il m'a aperçue, il a remué la queue. — Comment! qu'est-ce que vous dites là? — Mais, Madame, ne m'avez-vous pas envoyée savoir des nouvelles de Médor? » Cette femme de chambre ne se doutait pas que sa maîtresse eût voulu lui parler de Pont de Veyle, et ne s'était aperçue en rien que sa maîtresse s'en occupât. Pont de Veyle mourut le 3 septembre 1774. Il était

du conseil littéraire de Voltaire, et formait, avec son frère d'Argental et Thieriot (plus connu sous le nom de Thiriot, parce que Voltaire écrivait son nom *Tiriot*), ce que le grand homme appelait son triumvirat. Ce triumvirat examinait, avant leur publication, les ouvrages de Voltaire. Dans le vol. des *Pièces inédites*, publiées (par M. Jacobsen), en 1820, in-8°. et in-12, on trouve un *Discours de Voltaire, en réponse aux invectives et outrages de ses détracteurs*, avec les observations du triumvirat et les répliques de Voltaire. La signature apposée au bas de cette pièce, porte PONT DE VEYLE, qui est aussi le nom d'une ville du département de l'Ain. C'est donc à tort que très-souvent, et entre autres, en tête du *Catalogue* de sa bibliothèque, on a écrit *Pont de Vesle*. Il s'était composé une bibliothèque riche en pièces de théâtre. Après avoir appartenu au duc d'Orléans, puis à Mme. de Montesson sa veuve, et au général Valence (mort en février 1822), elle a été, sauf quelques articles, réunie à l'immense et précieuse collection de M. de Soleinne. Le *Catalogue des livres*, etc., *de Pont de Vesle*, 1774, in-8°., est divisé en deux parties. La seconde partie, contenant 837 articles, fut vendue en détail. La première, composée de 1569 articles de théâtre, fut achetée 12,000 fr., par le duc d'Orléans. La table de cette première partie, est très-ample et très commode, puisqu'elle embrasse, par ordre alphabétique, les noms de tous les auteurs et les titres de toutes les pièces; malheureusement il y a des erreurs et des omissions. On croit que Pont de Veyle a eu part aux *Mémoires du comte de Comminge*, ainsi qu'au *Siége de Calais*, romans de Mme. de Tencin, sa tante, et dont le premier est parfois attribué à d'Argental (*Voy.* ARGENTAL, II, 412). Ce qui est certain, c'est qu'on a de Pont de Veyle quelques pièces de théâtre, savoir: I. Le *Complaisant*, comédie en cinq actes et en prose, 1733, in-8°., pièce froide et sans intrigue, dit Laharpe; le principal caractère est outré jusqu'à l'excès; le dialogue n'est que de l'esprit apprêté. Cette pièce, jouée pour la première fois le 29 décembre 1732, reprise le 2 mars 1734, et encore le 24 septembre 1754, a été aussi attribuée à Delaunay, né en 1695, mort en 1751. La reprise, qui eut lieu trois ans après sa mort, peut faire pencher pour l'opinion qui la donne à Pont de Veyle. Il paraît s'y être souvenu de son aventure chez le procureur-général. II. Le *Fat puni*, comédie en un acte et en prose, 1738, in-8°.: le sujet est tiré du *Gascon puni*, conte de La Fontaine. Ce fut Mlle. Quinault qui, après avoir proposé ce sujet à La Chaussée, l'indiqua, sur son refus, à Pont de Veyle. Laharpe reconnaît qu'il fallait de l'adresse pour adapter ce conte au théâtre, en y observant les bienséances; mais il y reproche l'invraisemblance. Voltaire écrivit à l'auteur:

Du fat que si bien l'on punit,
Le portrait n'est pas ordinaire;
Et le Rigaud qui le peignit
Me paraît en tout son contraire.

III. Le *Somnambule*, comédie en un acte et en prose, 1739, in-8°., jolie pièce que Laharpe assure être de Sallé et du comte de Caylus. Il paraît cependant que Pont de Veyle y eut beaucoup de part. Il avait laissé en manuscrit le *Comte de Mareille*, comédie en un acte et en prose; et la première partie d'un roman tiré de l'histoire d'Angleterre. Le *Nécrologe des hommes célèbres*

de France, tome x de la collection, année 1775, contient un *Eloge de Pont de Veyle :* son portrait anonyme, qui y est transcrit, est de Mme. Du Deffand. A. B—T.

PONTE (François da). *Voy.* Bassan.

PONTE (Louis de), écrivain ascétique, connu en France sous le nom de *Du Pont* (1), né d'une famille noble, à Valladolid, en 1554, se distingua dès sa jeunesse, non moins par sa piété, que par la rapidité de ses progrès dans les lettres et les sciences. Résolu de sacrifier, pour se consacrer à Dieu, tous les avantages que le monde pouvait lui présenter, il embrassa, après quelques hésitations, l'institut de saint Ignace, et prononça ses vœux à l'âge de vingt ans. La carrière de la prédication semblait lui promettre des succès; mais ses supérieurs, qui le destinaient à l'enseignement, l'engagèrent à s'appliquer à l'étude de la philosophie et de la théologie, et lui firent professer ces deux sciences dans différents colléges. L'affaiblissement de sa santé, naturellement délicate, l'obligea de se démettre des fonctions qui lui avaient été confiées; et dès-lors il employa ses loisirs à la rédaction d'ouvrages aussi solides que pieux, qui étendirent sa réputation dans toute l'Europe. L'humble religieux n'en continua pas moins de passer ses jours dans l'obscurité du cloître, partageant son temps entre la prière, l'étude, et la pratique de bonnes œuvres. Il mourut, en odeur de sainteté, dans sa ville natale, le 17 février 1624. On trouvera, dans la *Bibl. societ. Jesu*, les titres de ses ouvrages, dont la plupart ont été traduits en latin par le P. Melch. Trevinnia, son confrère. Les principaux sont : I. *Expositio moralis et mystica in Canticum canticorum*, Cologne, 1622, 2 vol. in-fol.; cet ouvrage est un de ceux que l'auteur avait écrits en latin, langue qu'il possédait parfaitement, mais à laquelle il préférait l'espagnol, dans la vue d'être plus utile à ses compatriotes. II. *Traité de la perfection chrétienne.* III. *Le Directeur spirituel.* IV. La *Guide spirituelle*, trad. en français par le P. Brignon, Paris, 1685, 2 vol. in-8°. V. Les *Méditations sur les mystères de la foi;* c'est de tous les ouvrages du P. De Ponte, celui qui a eu le plus de succès, et qui a le plus contribué à le faire connaître hors de l'Espagne : il a été traduit en français par Du Rosset et Gauthier; ces deux versions, dont le style a vieilli, ont été remplacées par celle du P. J. Brignon, Paris, 1683, 3 vol. in-4°., réimprimée plusieurs fois, de ce format ou in-12. Il en existe un abrégé par le P. d'Orléans, 2 vol. in-12, et un autre plus estimé, par le P. Frison, 3 vol. in-12. Les *Méditations* de Du Pont, ainsi que son traité du *Sacerdoce*, et celui de l'*Episcopat*, ont été traduits en arabe, par le P. Fromage (*Voy.* l'article *Fromage* dans le *Dict.* de Moréri); mais on ne peut affirmer que ces traductions aient été imprimées. La *Vie* du P. De Ponte a été publiée, en espagnol, par son confrère le P. Cachupin. W—s.

PONTEDERA (Jules), botaniste italien, naquit à Vicence, en 1688. Son oncle, grand amateur de botanique, lui inspira le goût de cette

(1) Le nouveau *Dictionnaire hist. crit. et bibliogr.* lui a consacré deux articles, l'un sous le nom de *Pont*, et l'autre sous celui de *Ponte*. On sent que les doubles emplois de ce genre doivent être fréquents dans une compilation où l'on a pris de toutes mains et sans choix dans les dictionnaires français et étrangers : nous en avertissons une fois pour toutes, ne voulant pas prendre l'engagement de signaler toutes les bévues de cette espèce, chaque fois qu'elles se présenteront.

science, et lui laissa, en mourant, un jardin des plantes. Il étudia la médecine et l'anatomie à Padoue, sous le célèbre Morgagni, et fit en même temps de si grands progrès dans la littérature ancienne, qu'ayant concouru pour les sujets de prix proposés par l'académie des inscriptions à Paris, il fut couronné trois fois. Après avoir pris ses degrés de docteur en médecine, il fit des excursions de botanique dans l'Italie Cisalpine, et rapporta de ses voyages deux cent soixante-douze plantes non encore observées. En 1719, sa réputation était déjà si bien établie, qu'on lui offrit la direction du jardin des plantes et la chaire de botanique à l'université de Padoue; et l'on porta successivement son salaire de deux cents à quatorze cents florins. Il est vrai qu'il mettait un grand zèle dans l'enseignement, et qu'il enrichissait sans cesse le jardin. Il avait un procédé pour conserver si bien les plantes, qu'il pouvait, en hiver même, les montrer à ses élèves sous leurs formes et avec leurs couleurs naturelles. Il disséquait très-habilement les tiges, les fleurs et les graines. Cependant, antagoniste du système sexuel de Linné, il s'en tenait aux genres établis par Tournefort. Il cultivait lui-même beaucoup de plantes dans sa terre de Lonigo, où il avait plus de soixante-dix variétés de céréales. Il y mourut, le 3 septembre 1757, ne laissant qu'une fille de son mariage avec la fille du marquis Poleni. Les ouvrages qu'il a publiés, ont presque tous rapport à la botanique. Ce sont : I. *Compendium tabularum botanicarum, in quo plantæ 272 ab eo in Italiâ nuper detectæ recensentur*, Padoue, 1718. Pontedera prend, à la tête de cet ouvrage, le surnom de Pisan, parce que sa famille était originaire de Pise. L'ouvrage est terminé par une lettre au botaniste anglais Gherard. II. *Anthologia, sive de floris naturâ libri III, plurimis inventis, observationibusque ac æneis tabulis ornati*, Padoue, 1720. III. *Antiquitatum latinarum græcarumque enarrationes, præcipuè ad veteris anni rationem attinentes, epistolis* 68 *comprehensæ*, Padoue, 1740. IV. *Epistolæ ac Dissertationes; opus posthumum in duos tomos distributum, præfatione et notis auctum à Jos.-Ant. Bonato*, Padoue, 1791, 2 vol. in-4°. A la tête de ce Recueil posthume de Lettres familières et de Dissertations sur la botanique, l'agriculture, la philosophie et l'érudition classique, l'éditeur a placé la Notice consacrée par Fabroni à Pontedera, dans le douzième volume de ses *Vitæ Italorum*. On trouve deux Lettres de celui-ci, sur le jardin des plantes de Padoue, dans l'Histoire du gymnase de cette ville, par Papadopoli, Venise, 1726; d'autres Lettres sur diverses plantes, dans le Catalogue des plantes du jardin de Pise, par Tilli, Florence, 1727; des Observations de botanique, dans les Nouvelles de la république des lettres, année 1751; une Dissertation sur l'astronomie de Manilius, et sur l'année céleste, dans l'édition faite à Padoue, 1743, de l'*Astronomicon Marci Manilii*; enfin *Notæ et emendationes variæ in Catonem, Varronem*, etc., ainsi que, *Epistolæ tres ad auctores Rei rusticæ pertinentes*, dans l'édition que Gesner donna, en 1735, des *Scriptores Rei rusticæ veteres latini*. Pontedera avait eu l'intention de publier une édition de ces auteurs; et il avait fait collationner, à cet effet, les divers textes par Lagomarsini, professeur à Florence. Ce

travail est conservé à la bibliothèque du Collége romain. Pontedera a laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits, dont Fabroni a donné le Catalogue; il s'y trouve une Histoire du jardin botanique de Padoue. Linné lui a consacré le genre *Pontederia*, de la famille des narcisses, qui comprend des plantes des deux Indes.

D—G.

PONTIEN (SAINT), pape, succéda à saint Urbain Ier., le 23 août 230, et gouverna l'Eglise pendant cinq ans et deux mois. Ses premières années furent tranquilles, sous l'empire d'Alexandre-Sévère; mais la persécution s'étant renouvelée sous celui de Maximin, il fut relégué dans l'île de Sardaigne, où il mourut. Sa mémoire était honorée et mise au martyrologe, dès le quatrième siècle. Il eut pour successeur saint Antère. D—S.

PONTIER (GÉDEON), mort, en 1709, dans un âge avancé, fut l'ami du président Cousin. Élevé dans la religion protestante, il l'abandonna, embrassa l'état ecclésiastique, et fut protonotaire du Saint-Siége. On a de lui: I. Le *Cabinet des grands*, 3 vol. in-12, dont les deux premiers parurent en 1680, et le troisième, en 1689, sous ce titre: *La continuation du Cabinet des grands;* suivi, en 1690, d'une addition intitulée: *Choses remarquables*, etc. C'est à l'occasion de cet ouvrage, que La Bruyère fit le portrait de *Dioscore*, nom sous lequel il peint Pontier. Pour prouver la nullité et le peu d'intérêt des ouvrages de cet auteur, le Théophraste moderne dit: « Il » écrirait volontiers que la Seine » coule à Paris, qu'il y a sept jours » dans la semaine, ou que le temps » est à la pluie. » II. Les *Questions de la princesse Henriette de La Guiche, duchesse d'Angoulême et comtesse d'Alais, sur toutes sortes de sujets, avec les réponses*, 1687. III. *Lettre à François, chevalier de Saulx, premier évêque d'Alais*, 1696, in-12. IV. Dix autres *Lettres, Harangues*, etc., publiées en diverses occasions, dont on peut voir l'analyse dans le *Journal des savants* de 1693 à 1701, ou dans la Table de ce recueil par Declaustre. A. B—T.

PONTIER (PIERRE), né à Aix en Provence, le 10 février 1711, fut un des meilleurs chirurgiens de son temps. Il étudiait, à seize ans, sous les plus habiles maîtres, les éléments de l'art auquel il se consacra, et il y fit des progrès rapides. Il eut, en 1735, le titre de chirurgien aide-major dans le régiment de Royal-Etranger, et en 1739, il fut agrégé au collége de chirurgie d'Aix, et nommé successeur de Jacques Henricy (1) à la place de démonstrateur du cours d'anatomie que professait alors Lieutaud. Ce dernier ayant été appelé à la cour, en 1750, Pontier cumula les fonctions de démonstrateur et de professeur d'anatomie, et prit le grade de docteur médecin, dans une université voisine. Syndic du collége de chirurgie en 1740, lieutenant du premier chirurgien du roi, en 1742, il remporta le prix proposé, en 1743, par l'académie de chirurgie, *sur la nature des remèdes résolutifs*. Lorsque le collége de chirurgie eut été séparé de l'université, il devint un des plus zélés soutiens de son corps, et obtint de l'amitié du marquis de Vauvenar-

(1) Jacques Henricy, né au Puget-Theniers, dans le comté de Nice, vers l'an 1680, mort à Aix, en 1749, avait été pourvu de cette charge, par arrêt du conseil-d'état, attendu qu'*il avait pris soin des pestiférés, pendant tout le temps que la contagion avait ravagé la ville d'Aix, en 1720, avec toute l'économie, le bon ordre, l'assiduité, la capacité et le succès possible.* Il a laissé quelques manuscrits inédits.

gues, alors consul d'Aix, l'établissement d'une école de chirurgie dont il fit, en 1768, les premiers frais et l'ouverture, en qualité de premier professeur. Il acquit, surtout dans l'art des accouchements, une réputation extraordinaire; mais son coup-d'œil, son jugement et sa main n'étaient pas moins sûrs dans toutes les parties de son art. Dans le long cours de sa pratique médico-chirurgicale, il n'eut ni ennemis, ni rivaux; fut considéré des grands, et vénéré des pauvres qu'il soulageait dans leurs maladies, et qu'il aidait de sa bourse. Il mourut d'une goutte remontée, le 18 février 1789, universellement regretté, et âgé de soixante-dix-huit ans. Pontier laissa deux fils, l'un reçu docteur en médecine, en 1775, et aujourd'hui membre de l'académie d'Aix; le second, minéralogiste, auquel les sciences sont redevables de la découverte du *chromate* de fer, qu'il a reconnu le premier en France, près de Gassin, dans le département du Var.

A—T.

PONTIS (Louis de), gentilhomme provençal, naquit, en 1583, au château de Pontis (1), ou, peut-être, à Digne (Voyez l'*Essai sur l'Histoire de Provence*, par Bouche, tom. II): il embrassa, dès l'âge de seize ans, la profession des armes; fut admis, comme soldat, dans l'un des régiments d'infanterie de la maison du roi, et sut mériter l'affection de ses supérieurs par son attachement à ses devoirs. Il fut fait lieutenant des gardes par Louis XIII, obtint une compagnie dans le régiment de Bresse; et, si l'on en croit le rédacteur de ses *Mémoires*, signala, dans une infinité d'occasions, sa bravoure, sa prudence et sa délicatesse. Le roi le récompensa en lui donnant son agrément pour l'acquisition de la charge de commissaire général des Suisses. On ajoute que le cardinal de Richelieu, devenu ministre, voulut s'attacher Pontis, dont il appréciait les talents et les qualités; mais, que n'ayant pu réussir dans ce projet, il le contraignit de quitter la cour. Employé successivement dans la Guienne, la Normandie, le Languedoc, les Pays-Bas et l'Allemagne, Pontis parvint aux principales charges dans les premiers régiments d'infanterie, et fut enfin créé maréchal de bataille. Des revers de fortune, et la mort imprévue d'un de ses plus chers amis, le détachèrent tout-à-coup du monde. Après cinquante-quatre ans d'une honorable activité, il se démit de ses emplois pour entrer dans la maison de Port-Royal-des-Champs, où il se distingua par la pratique des exercices d'une vie laborieuse et pénitente. A l'époque des troubles de Port-Royal, Pontis revint à Paris, où il continua de vivre dans la retraite, distribuant ses revenus aux pauvres, et partageant son temps entre la prière et la méditation. Il mourut, le 14 juin 1670, âgé de quatre-vingt-sept ans, et fut inhumé devant la grille du chœur des religieuses de Port-Royal, avec une épitaphe rapportée dans le *Nécrologe* de cette maison, p. 237. Pendant le séjour qu'il avait fait à Port-Royal, Pontis s'était attaché à quelques solitaires, qui prenaient plaisir à l'entendre raconter les événements dont sa vie avait été semée à la cour ou dans les camps. Ce fut d'après ses récits, que Thomas Du Fossé rédigea les *Mémoires* de Pon-

(1) Le tableau du royaume de France, par Doisy (*V.* ce nom), imprimé en 1753, porte le village de Pontis comme n'ayant qu'*un seul feu*.

HIST. DES PAYS-BAS.

PAUL PONTIUS.

A. Van-dyck pinx.t — Landon direx.t

tis, qu'il publia, Paris, 1676, 2 vol. in-12, six ans après la mort de celui qui en est le principal acteur (*V.* Th. Du Fossé, XV, 317). Ils ont été réimprimés plusieurs fois ; mais les curieux recherchent l'édit. d'Amsterd. Wolfgang, 1678, 2 vol. petit in-12, parce qu'elle fait partie de la collection des *Elzeviers* français. Le succès de cet ouvrage fut très-grand, mais contesté (2). « Je suis, écrivait madame de Sé» vigné, attachée à des Mémoires » d'un M. de Pontis, provençal, » qui est mort depuis dix ans à » Port-Royal, à plus de quatre» vingts ans. Il conte sa vie et le » temps de Louis XIII avec tant de » vérité, de naïveté et de bon sens, » que je ne puis m'en tirer. M. le » Prince l'a lu d'un bout à l'autre » avec le même appétit. Ce livre a » bien des approbateurs; il y en a » d'autres qui ne peuvent le souffrir: » il faut ou l'aimer ou le haïr, il n'y » a pas de milieu. » (*Lettre* 526, *édit.* de Monmerqué.) On ne peut nier que cet ouvrage, écrit d'un style facile et naturel, n'offre tout l'intérêt et le merveilleux du roman ; mais le tort de l'auteur, c'est de l'avoir donné pour une histoire. La seconde édition est précédée d'un *Avertissement* de Nicole, qui fait de vains efforts pour soutenir la vérité des récits de Pontis, ou plutôt de son panégyriste. Le P. d'Avrigny a démontré sans replique (Préface des *Mémoires historiq.*, pag. 24-36), qu'il faut classer parmi les romans historiques, les Mémoires de Pontis, en témoignant sa surprise que les écrivains contemporains les plus exacts et les plus minutieux n'aient fait aucune mention d'un officier que l'on y représente comme un héros. Cependant on ne doit point porter le scepticisme aussi loin que Voltaire, lorsqu'il dit: « Il est fort douteux que Pontis ait jamais existé » (*Écriv. du siècle de Louis XIV*). On a rapporté des preuves suffisantes de l'existence de cet officier, pour qu'on ne puisse pas en douter; mais il doit toute sa célébrité au rédacteur de ses *Mémoires*, dont le but paraît avoir été d'offrir un modèle de conduite aux officiers dans toutes les circonstances où le sort peut les placer. C'est l'opinion que Grosley a développée dans une lettre aux auteurs du *Journ. encyclopédique* (mai, 1776). Brienne, dans les Mémoires qu'il avait composés, étant en prison, et qui sont restés manuscrits, parle, avec beaucoup d'éloge, du livre dont il est ici question. Il avait connu Pontis, auquel le même témoignage est rendu par Arnauld d'Andilly, et par Arnauld de Pomponne, dans des Lettres qu'on n'a pas encore publiées. Le portrait de Pontis a été gravé in-fol., d'après un tableau de Phil. de Champagne; il fait aussi partie du *Recueil* de Desrochers, in-4°. W—s.

(2) Quand les Mémoires de Pontis parurent, dit le prétendu Vigneul Marville (D. Bonav. d'Argonne), je les envoyai à M. l'archevêque de Rouen François de Rouxel, qui les lut avec d'autant plus d'application et de plaisir, qu'il avait connu de Pontis, à l'armée. Mais il m'assura que de Pontis s'en faisait trop accroire; que les affaires ne s'étaient pas toujours passées comme il les rapporte; et que l'idée odieuse qu'il donne du ministère du cardinal de Richelieu, est un reste de ressentiment contre cette éminence, qui avait maltraité l'abbé de Saint-Cyran, allié de la famille des Pontis. (*Melang. d'hist. et de littérat.*, I, 125.)

PONTIUS (Paul) ou DU PONT, graveur, né à Anvers, en 1596 environ, fut élève de Lucas Vorsterman ; mais c'est aux conseils de Rubens, qui avait pour lui la plus grande amitié, qu'il dut sa supériorité. Ce grand peintre se plaisait à diriger ses travaux, et à l'aider de ses conseils; et c'est sous ses yeux que Pontius

mit la dernière main à ses plus belles planches. Ce qui distingue éminemment les ouvrages de cet artiste, c'est la précision du dessin, le grandiose du caractère et l'expression des figures : son burin est savant; et c'est par l'art avec lequel il sait exprimer toute la magie du clair-obscur, et l'harmonie des tableaux qu'il reproduit, que l'on peut dire qu'il a su faire de la gravure une véritable traduction. Les ouvrages de Rubens sont ceux qu'il a su le mieux rendre; et ses travaux en ce genre ne le cèdent point à ceux de Vorsterman et de Bolswert, pour la force et l'effet de l'ensemble, bien que Vorsterman ait plus de délicatesse et de variété, et que Bolswert décèle, dans son exécution, plus de facilité et d'intelligence. Le nombre des ouvrages de Pontius est très-considérable. On connaît de lui : I. Trente-quatre *Portraits* d'après Van-Dick, tous de grande dimension. II. Onze *Portraits* également in-folio, d'après Rubens, parmi lesquels ceux du cardinal infant Ferdinand, des marquis de Castel Rodrigo, Cristoval et Manoel, et de la mère de ce dernier, sont d'une grande beauté, et d'une rareté plus grande encore. III. Quatre portraits d'après différents maîtres. IV. Seize *Sujets historiques*, d'après Rubens, parmi lesquels se trouve le chef-d'œuvre de Pontius. C'est le *Saint Roch*, dont l'original fait partie du Musée du Louvre. On connaît, on admire et l'on recherche également la belle estampe de *Tomyris faisant plonger la tête de Cyrus dans un vase de sang*. V. Deux *Thèses*. VI. Onze sujets d'après différents maîtres. On peut voir le détail de ces différentes planches dans le *Manuel des amateurs de l'art*, de Huber et Rost. P—s.

PONTOPPIDAN (Éric-Ericson), théologien, poète et philologue danois, naquit en 1616, à Bergegard, dans l'île de Fionie. Il montra, dès sa jeunesse, un goût très-vif pour les lettres, et publia différents essais qui furent accueillis par ses compatriotes, entre autres une comédie en vers danois, dont le sujet est le *Mariage du jeune Tobie*. Pontoppidan avait dix-neuf ans quand il fit imprimer cette pièce (1635), encouragé par d'honorables suffrages. Il venait de terminer ses cours de philosophie et de théologie; il visita l'Allemagne, la Hollande et la France, pour se perfectionner par la fréquentation des savants; et, de retour à Copenhague, il reçut les ordres sacrés. Il remplit les fonctions du pastorat avec beaucoup de zèle pendant plus de vingt ans, fut enfin élevé sur le siége épiscopal de Drontheim, qu'il illustra par ses vertus et par ses talents, et mourut le 12 juillet 1678, à l'âge de soixante-deux ans. Outre des *Thèses* sur différentes questions théologiques ou philosophiques, et des *Opuscules* en danois, dont on trouvera les titres dans Alb. Bartholin, *De scriptis Danorum*, ou dans les *Notes* de Moller, on a de Pontoppidan : I. *Epigrammatum sacrorum centuriæ tres*, Copenhague, 1641, in-12. II. *Paraphrasis metrica in Cebetis tabulam*, Paris, 1642. III. *Bucolica sacra*, Leyde, 1643, in-8°. On trouve à la tête de ce recueil des vers de Dan. Heinsius et d'autres poètes hollandais, à la louange de l'auteur. IV. *Theologiæ practicæ synopsis*, Sora, 1656, in-4°.; ibid. 1673, même format. V. Une *Grammaire danoise*, Copenhague, 1666, in-8°.; très rare en France, où cette langue est peu cultivée. VI. Des *Méditations*

spirituelles, et plusieurs ouvrages *ascétiques* en danois. W—s.

PONTOPPIDAN (Eric), évêque de Bergen en Norvége, naquit le 24 août 1698, à Aarhus en Jutland, où son père (1) était prévôt ecclésiastique. A l'âge de six ans, il tomba dans une rivière, d'où il fut tiré à demi-mort; à huit ans, il perdit son père et sa mère qui ne lui laissèrent qu'un mince héritage : un de ses parents le prit chez lui pour le faire élever avec son fils; mais c'était un homme veuf, qui s'absentait fréquemment de sa maison: et Pontoppidan eut beaucoup à souffrir de l'humeur revèche et méchante du précepteur. Heureusement pour lui, son parent l'envoya, en 1709, à l'école publique : son frère consanguin, pasteur à Frédéricia, l'en retira, et lui fit suivre les leçons du collége de cette ville; à l'âge de dix-huit ans, il s'embarqua pour aller achever son instruction à l'université de Copenhague. Il y prit ses degrés en théologie; et en 1718, il accompagna un de ses oncles qui demeurait dans une terre près de Hambourg. Il profita de ce séjour pour apprendre le français et l'allemand. L'année suivante, il partit pour Christiania, où on lui avait promis une place d'instituteur; quand il arriva, elle était donnée. Eloigné de sa famille, réduit à un seul ducat, il rencontre un officier qui lui propose d'être prédicateur d'un régiment allemand. Il fut d'abord tenté d'accepter: son âge présentait des difficultés; les moyens qu'on lui indiqua pour les écarter, répugnaient à sa conscience : il refusa. Bientôt il fut tiré de peine. Un lieutenant-général des armées danoises lui confia l'éducation de son fils. Il revint ensuite à Copenhague avec son élève. Chargé de voyager avec un autre jeune homme, il avait déjà parcouru la Hollande et l'Angleterre, et comptait aller en France et en Italie, lorsqu'il fut appelé en Danemark pour occuper un bénéfice dans l'île de Fionie. A son arrivée, il le trouva rempli par un autre: il se retira donc dans sa ville natale, d'où il regagna Copenhague. On cherchait un gouverneur pour le duc du Holstein-Ploen; Pontoppidan alla, en 1721, exercer cet emploi au château de Nordborg en Holstein, puis devint prédicateur de la cour et du village. Cinq ans après, il fut nommé pasteur d'un village voisin, et successivement promu à d'autres fonctions, dont il s'acquitta de manière à mériter les bienfaits du gouvernement: en 1734, il fut appelé à Friderichsborg; l'année suivante, le roi le choisit pour un de ses prédicateurs : en 1738, il obtint la place de professeur extraordinaire de théologie à l'université de Copenhague; enfin, en 1747, il fut élevé au siége épiscopal de Bergen. Il mourut dans cette ville, le 20 décembre 1764. Il a laissé un grand nombre d'écrits sur la théologie et l'histoire, dont on trouve une notice détaillée dans la Bibliographie danoise de Nyerup et Kraft. Les principaux sont: En allemand : I. *Dialogus Severi, Sinceri, et Simplicii* (sur la religion et la pureté de la doctrine), Flensburg, 1727, in-4°. II. *Memoria Hafniæ*, ou *Description abrégée de Copenhague*, Leipzig, 1729, in-4°., deuxième

(1) Louis Pontoppidan, neveu de l'évêque de Drontheim, né en 1648, mort en 1706. On a de lui, en danois, des *Cantiques de Noël*, Copenhague, 1680, in-4°. — *Pensées sur le mariage du clergé*, ibid., 1684, in-4°. — Le *Combat de la vertu avec la mort, et le couronnement de la vertu après la mort*, ibid., 1685, in-4°. — *Couronne triomphale du clergé*, ibid., 1687, in-4°. — En latin : *Theatrum nobilitatis danicæ, in quo familiæ illustrium heroum, aliorumque genere et virtute excellentium virorum genealogiæ, recensentur*, 2 vol. in-fol.

édition, Gluckstadt. Cette description, quoique succincte, est si complète, que rien de ce que cette capitale renferme de remarquable n'y est oublié. III. *Theatrum Daniæ veteris et modernæ*, ou *Tableau du Danemark ancien et moderne*, Brême, 1730, in-4°.; c'est une description contenant tout ce qui concerne la chorographie, les antiquités, l'histoire naturelle et l'état politique du royaume, et du duché de Slesvig. IV. *Histoire abrégée de la réformation de l'église danoise*, Lubeck, 1734, in-8°. V. *Nouvelle recherche sur cette question : La danse est-elle un péché?* Halle, 1739, in-8°. Cet opuscule est traduit sur le manuscrit danois. En latin : VI. *Everriculum fermenti veteris, seu residuæ in Danico orbe cùm paganismi tùm papismi reliquiæ in apricum prolatæ, anno* 1736, *Ecclesiæ Danicæ jubilæ secundo*, Copenhague, 1736, in-8°. VII. *Marmora Danica selectiora, sive inscriptionum, quotquot fatorum injuriis per Daniam supersunt, vel ævo, vel elegantiâ, vel rerum momento præ reliquis excellentium fasciculus in duos tomos distinctus, quorum prior ea quæ in insulis Danicis, posterior quæ in Cimbricâ chersoneso obvia sunt, complectitur, accedente ad calcem tomi posterioris rerum personarumque completissimo indice*, Copenhague, tome I, 1739, tome II, 1741, in-fol. Les recherches de Pontoppidan sur l'histoire ecclésiastique de son pays, donnèrent lieu à ces deux ouvrages. Il avait recueilli tous les renseignements et les inscriptions dans les églises et les autres édifices publics. Après qu'il eut fait usage de ces matériaux, les conseils de ses amis et son amour pour sa patrie l'engagèrent à les décrire et à les publier. Il raconte par quels accidents les monuments de plusieurs hommes célèbres ont été détruits; et il fait connaître qu'il a pris des inscriptions runiques, et les meilleures inscriptions en tous genres, qui se trouvent dans les recueils de Laurent Asser, de Pierre-Jean Resen, et de Pierre Terpager. On regrette qu'il n'ait joint à ce livre, important pour l'histoire du Danemark, que si peu de remarques historiques. VIII. *Gesta et vestigia Danorum extra Daniam, præcipuè in Oriente, Italiâ, Hispaniâ, Galliâ, Angliâ, Scotiâ, Hiberniâ, Belgio, Germaniâ et Sclavoniâ maximam partem ipsis scriptorum non exoticorum minùs, quàm domesticorum verbis adumbrata*, Leipzig et Copenhague, tome I, 1740, tomes II et III, 1741, in-4°. Dans cet ouvrage, entièrement consacré à la gloire de sa patrie, Pontoppidan s'est trop laissé aveugler par l'amour-propre national. Il attribue aux Allemands et à la langue allemande une origine danoise; mais il donne, sur plusieurs noms, des étymologies bien hasardées. Malgré ces défauts, on doit lui savoir gré d'avoir si laborieusement rassemblé tant de détails curieux. IX. *Annales Ecclesiæ Danicæ*, Copenhague, 1741-1752, 4 vol. in-4°. C'est le meilleur livre que l'on ait sur l'histoire ecclésiastique du Danemark. A chaque siècle est joint un exposé de l'état intérieur et extérieur de l'église, et un tableau chronologique des rois, des archevêques et des évêques. En danois : X. *Vrai Manuel de la piété : Explication du catéchisme de Luther*, Copenhague, 1737, in-12; réimprimé plusieurs fois, traduit en allemand et en islandais, et introduit dans tous les états danois. XI. *Nouveau Psautier*, ibid., 1740, in-8°.; souvent

réimprimé par ordre du gouvernement danois. XII. *Menoza, Prince asiatique, qui parcourut le monde pour chercher des chrétiens*, ibid., 1742-1743, 3 volumes in-8°. Cet écrit de morale religieuse a été traduit en hollandais, en allemand et en français. XIII. *Glossarium Norvegicum*, ou *Recueil de mots norvégiens peu connus*, Bergen, 1749, in-8°. XIV. *Essai sur l'histoire naturelle de la Norvége*, Copenhague, 1752, in-4°.; ibid. 1754, 2 volumes in-4°., carte et figures; traduit en anglais, Londres, 1755, in-fol.; en allemand, Copenhague, 1753, in-8°. On en lit un extrait en français dans le tome IV du recueil intitulé les *Voyageurs modernes*, Paris, 1760, 4 vol. in-12. Ce livre, le premier qui ait donné une description complète de la Norvége, contient beaucoup de renseignements utiles. Mais indépendamment de quelques erreurs en physique, on y trouve des fables; par exemple, le récit de tout ce qui concerne le serpent marin, qui a plus de cent brasses ou 500 pieds de long; et surtout le kraken. « Ce prodigieux » polype dont le dos a une demi-» lieue de circonférence ou plus.... » quelquefois ses bras s'élèvent à la » hauteur des mats d'un navire de » moyenne grandeur.... on croit que » s'ils accrochaient le plus gros vais-» seau de guerre, ils le feraient cou-» ler à fond.... les îles flottantes ne » sont que des krakens. » — Enfin, l'auteur raconte l'histoire d'un jeune kraken qui échoua au milieu d'un labyrinthe d'îlots au nord de Drontheim, et s'y embarrassa tellement, que ne pouvant s'en dépêtrer, il y mourut; la puanteur de son cadavre faillit occasionner la peste. On regrette de lire ces puérilités dans un ouvrage recommandable : toutefois il est plus extraordinaire de les voir reproduire; c'est cependant ce qu'a fait M. Denys de Montfort dans son Histoire naturelle des mollusques, faisant suite au Buffon de Sonnini, et publiée par Dufart, Paris, 1802. On y admire avec effroi la figure du kraken qui, de ses bras monstrueux, enlace un vaisseau. XV. *Collegium pastorale practicum*, ibid., 1757, in-4°. C'est un recueil de lectures faites par Pontoppidan sur les points principaux de la théologie, exposés et développés avec beaucoup de netteté; ainsi que sur les lois et la discipline ecclésiastiques du Danemark. XVI. *Force de la vérité pour convaincre les athées et les déistes*, ibid., 1758, in-8°.; traduit en allemand, ibid., 1759. XVII. *Eutropii Philadelphi* Balance économique, ou *Propositions importantes pour la richesse naturelle et civile du Danemark*, ibid., 1759, in-8°. XVIII. *Origines havnienses*, ou *Copenhague dans son état primitif*, ibid., 1760, in-4°. Cette histoire de Copenhague s'étend jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. XIX. *Réflexions patriotiques sur la liberté civile des Danois et des Norvégiens, sous un roi héréditaire et absolu*, ibid., 1760, in-8°. Il en parut, la même année, une traduction française. L'original est réimprimé dans l'ouvrage suivant : XX. *L'Atlas Danois*, ou *Le royaume de Danemark décrit en détail dans ses villes et provinces*. ibid., 1763-1781, 7 vol. in-4°., avec beaucoup de cartes et de figures; les quatre dernières parties ont été rédigées d'après les matériaux de Pontoppidan, par J. de Hofman, son beau-frère. Cette description du Danemark est précédée d'une introduction historique; elle

donne les renseignements les plus étendus sur ce royaume : les cartes et les figures sont exactes; celles-ci offrent des vues de villes et d'édifices, des costumes, des objets d'histoire naturelle. J. Ad. Scheiben en avait fait une traduction allemande, dont les deux 1ers. volumes parurent, en 1765, à Hambourg. L'éditeur de l'original protesta contre la continuation de ce travail. On a encore de Pontoppidan plusieurs Mémoires, insérés dans divers recueils ; les plus intéressants sont en danois : *Vicissitudes de la langue danoise dans le Jutland méridional*; — *Mausolée gothique* ou *Notice sur le monument gigantesque découvert à Iægerpries*, *en* 1744. — PONTOPPIDAN (Christian-Joachim), de la même famille, naquit le 20 février 1739, à Lille Netsved dans l'île de Seeland. En 1757, il prit du service à l'étranger, revint dans sa patrie en 1773, fut nommé professeur de dessin des pages du roi, et mourut en 1807. On a de lui : *Carte de la Scandinavie*, Copenhague, 1781. *Carte de la Norvége méridionale*, ibid., 1785. *Carte de la Norvége septentrionale*, ibid., 1795 et 1806. Il a joint à chacune de ces cartes, qui sont fort exactes, des éclaircissements et des notices, en un cahier in-8°. — PONTOPPIDAN (Jean-Louis), son frère, né de même à Lille-Netsved, le 12 octobre 1735, fut professeur d'histoire et d'éloquence à l'académie de Soroe, ensuite professeur de théologie, puis prévôt de l'évêché d'Aalborg en Jutland; il mourut en 1799. On a de lui des Sermons et divers Discours, imprimés à Soroe, 1764, 1767, 1774, et des *Oraisons funèbres* publiées à Aalborg, en 1789. — Cinq autres auteurs du même nom figurent dans la Biographie danoise. E—s.

PONTORMO (JACOPO CARRUCCI DA), peintre, ainsi nommé du lieu où il naquit en 1493, était fils d'un peintre médiocre, nommé Barthélemi, élève du Ghirlandaio, et qui vint s'établir à Pontormo, petite ville de Toscane, pour y exercer son art. Il s'y maria, et eut ce fils qui resta orphelin en bas âge. Resté à la charge de son aïeule, il apprit les éléments des lettres et du calcul, et fut envoyé de bonne heure à Florence, où il se livra d'abord à l'étude avec ardeur ; mais le goût du dessin l'ayant emporté, il résolut d'apprendre la peinture. Léonard de Vinci lui donna les premières leçons; il en reçut ensuite d'Albertinelli et de Pierre di Cosimo : une *Annonciation* de petite dimension, qu'il peignit sous ce dernier maître, prouve les progrès qu'il avait faits. Mais séduit par la manière d'André del Sarto, il entra dans l'école de ce peintre. Doué du talent le plus rare, ses premiers ouvrages firent déjà l'admiration de Raphaël et de Michel-Ange, qui prédirent que Jacopo serait un des plus grands peintres de son temps. André del Sarto devint jaloux du talent de son élève; et, par ses mauvais procédés, il le força de quitter son école : mais après l'avoir eu pour disciple, il ne tarda pas à l'avoir pour rival et pour compétiteur. Dans la *Visitation* que Pontormo a peinte au cloître des Servites, dans les tableaux de divers *Saints*, qu'on voit à San Michelino, ainsi que dans les deux histoires tirées de la *Vie de Joseph*, tableaux de chevalet, dont le genre fut adopté, depuis, par le Poussin, on voit qu'il suit sans peine les traces de son maître, et que c'est la conformité de leur talent qui rend leurs ouvrages ressemblants ; car ce n'est point une servile imitation, com-

me chez la plupart des copistes. Ses airs de tête, ses figures, conservent une originalité qui les fait toujours reconnaître. Placées au milieu des productions les plus remarquables de Baccio Bandinelli, d'André del Sarto, du Rosso, celles du Pontormo le leur disputent pour l'exécution; et elles ont un cachet qui leur est propre. Ce peintre avait un caractère bizarre, et il abandonnait sans peine une manière pour en essayer une qui lui semblait préférable : mais il ne réussit pas toujours; et il est un des exemples du danger que court un artiste à vouloir changer de style dans un âge avancé. On lui connaît trois manières ; et l'on en donne pour preuve les tableaux qu'il a exécutés à la Chartreuse de Florence. La première est d'un dessin correct, et d'un coloris plein de force; c'est celle où il se rapproche le plus d'André del Sarto. La seconde est toujours remarquable par le dessin ; mais le coloris en est plus faible : c'est sur cette manière que se guidèrent le Bronzino et les artistes de l'époque suivante. La troisième n'est qu'une imitation servile d'Albert Durer, non seulement dans la composition, mais dans les figures et dans les draperies ; manière tout-à-fait indigne d'aussi beaux commencements. Il est vrai qu'il n'affecte cette manière que dans ses tableaux de la *Passion*, où il a copié les estampes d'Albert Durer : mais ces travaux consumèrent plusieurs années de sa vie, pendant lesquelles il ne fit que désapprendre. On pourrait citer encore de lui une quatrième manière, si les fresques, qu'il mit onze ans à peindre dans l'église de Saint-Laurent, existaient encore. C'étaient le *Déluge universel* et le *Jugement dernier*. Ce fut son dernier travail; et les artistes l'ont vu s'effacer sans regret. Il avait voulu rivaliser avec Michel-Ange, et rester, comme lui, un modèle du style anatomique, que l'on commençait, dès-lors, à Florence, à préférer à tout autre. Mais tandis qu'il s'occupait de cet ouvrage, il fut attaqué d'une hydropisie qui le conduisit au tombeau, en 1558. Il fut enterré dans le premier cloître de l'église des Servites, au-dessous du beau tableau de la *Visitation*, qu'il y avait peint. Il eut plusieurs habiles élèves, parmi lesquels on distingue le Bronzino, chef d'une école qui a contribué à la gloire de la Toscane. Le Musée du Louvre possède deux tableaux et un dessin du Pontormo. Le premier des deux tableaux représente le *Portrait présumé de Giovanni delle Corniole, célèbre graveur;* le second a pour sujet le vœu de la ville de Florence, et représente la *Vierge assise sur les genoux de sainte Anne, soulevant l'Enfant-Jésus, tandis qu'à leurs côtés on voit d'autres saints.* Le dessin offre l'*Enfant-Jésus debout entre les genoux de sa mère, recevant les hommages de plusieurs bienheureux.* Ce dessin est à la plume et lavé. Il provient des collections de J. Barnard et de Berthels. P—s.

PONTOUX (Claude de) littérateur, né vers 1530, à Challon, d'une famille noble, après avoir étudié les humanités et la langue grecque, et y avoir fait de grands progrès, suivit les cours de l'université de Dole, où il reçut le grade de docteur en médecine. Pendant son séjour en cette ville, il devint épris d'une jeune beauté, dont il a célébré les charmes et déploré les rigueurs, dans une foule de vers; mais, en le rendant poète, l'amour ne lui donna pas le génie que la nature lui avait refusé. Le temps semblait

accroître sa passion loin de l'affaiblir: il parcourut l'Italie, visita Rome, Padoue, Venise, formant partout de tendres engagements, mais ne pouvant effacer le souvenir de celle qu'il aimait sans espoir d'être payé de retour. Il revint en France après quelques années d'absence, et voulut revoir Paris: il s'y trouvait, en 1571, et fut témoin des fêtes qui marquèrent l'entrée solennelle de Charles IX, et le mariage de ce prince avec Elisabeth d'Autriche. Pontoux les a décrites avec une exactitude minutieuse, dans une pièce de vers intitulée: le *Champ poétique*, où l'on chercherait vainement la moindre étincelle d'imagination. Il revint peu de temps après à Challon, où l'on peut conjecturer qu'il s'occupa moins de l'exercice de la médecine que de la culture des lettres. Il y mourut, en 1579, dans un âge peu avancé. Sa devise était: *Ami de tous*. Ponthus de Thyard a fait imprimer un *Recueil* de vers latins sur sa mort. Outre une *Traduction* de la *Harangue* de Saint Basile, sur l'utilité de la lecture des auteurs profanes, Paris, 1552, in-8°.; et celle des *Sermoni funebri* d'Ortensio Landi (*V.* ce nom), sous ce titre: *Harangues lamentables sur la mort des animaux, extraites du tuscan, rendues et augmentées dans notre vulgaire*, avec une *Rhétorique gaillarde*, livre fort plaisant et facétieux, Lyon, 1569, in-16, fig., rare, on a de Pontoux: I. *Huitains françois*, pour l'interprétation et intelligence des figures du Nouveau-Testament, Lyon, 1570, in-8°.; c'est un Recueil d'estampes gravées en bois. II. *Gelodacrye amoureuse*, contenant plusieurs aubades, chansons gaillardes, pavanes, branles, sonnets, etc. Paris, 1576, in-16. Pontoux ne pouvait pas ignorer que, huit ans auparavant, Jacques Grevin s'était déjà servi de ce titre pédantesque, formé de deux mots grecs, qui signifient *ris* et *larmes*. III. *Œuvres*, dont *L'IDÉE* (c'est le seul nom par lequel il ait désigné sa maîtresse), contenant environ 300 sonnets, etc. Lyon, 1579, in-16. Ce volume renferme toutes les pièces inédites que les amis de l'auteur avaient pu rassembler: des *Chansons*, des *Élégies*, des *Imitations* de l'italien et du latin, le *Champ poétique* dont on a parlé, etc. Le P. Niceron a donné une *Notice* sur Pontoux, dans le tome XXXIV de ses *Mémoires;* mais Goujet fait mieux connaître cet auteur par une analyse de ses ouvrages au tome XII de la *Biblioth. française*, 322-33.

W—s.

PONTUS. *V.* GARDIE et THYARD.

PONZ (ANTOINE), peintre et voyageur espagnol, naquit à Bexix (royaume de Valence), le 28 juin 1725 (1). Ses parents le destinèrent d'abord à la carrière des lettres; mais, entraîné par son goût pour la peinture, il se mit sous la direction d'Antoine Richart, à Valence. En 1746, il vint à Madrid, pour se fortifier dans son art; et, après cinq ans d'études assidues, il se rendit à Rome. Les antiquités qu'il rencontrait à chaque pas dans cette ville, lui inspirèrent le desir d'en faire l'objet particulier de ses études. La découverte d'Herculanum le conduisit à Naples; et il conçut le projet d'étendre ses investigations dans la Grèce et jusqu'en Égypte. Ses amis eurent la plus grande peine à le détourner de ce projet. Il se déci-

(1) Le *Dict. hist. crit. et bibliog.* le fait naître en 1738, et mourir en 1799.

da enfin à revenir en Espagne. Ses divers travaux ne l'avaient point empêché de continuer à cultiver la peinture; et il y avait fait de tels progrès, qu'à son arrivée à Madrid, il fut chargé de peindre, pour la bibliothèque de l'Escurial, les portraits des principaux écrivains espagnols. Occupé de ces travaux durant cinq ans, il profita de son séjour dans ce palais pour copier les plus beaux tableaux de Raphaël, du Guide et de Paul Véronèse. Il déploya surtout un rare talent dans celle de la *Vierge à la perle* et de la *Vierge au poisson*, deux chefs-d'œuvre du premier de ces peintres, que l'on a vus quelque temps à Paris, chez M. Bonnemaison, chargé de restaurer ces précieux originaux. Il sut aussi mettre à profit les richesses littéraires que renfermait la bibliothèque de l'Escurial, pour y rechercher et analyser tous les ouvrages relatifs aux beaux-arts. Après son retour à Madrid, il reçut la mission de se rendre en Andalousie, et de choisir parmi les tableaux des Jésuites, ceux qui seraient dignes d'être donnés comme modèles à l'académie de Saint-Fernand. Ne bornant pas là sa mission, il prit des notes sur tout ce qui lui parut digne d'attention, tels qu'épitaphes, inscriptions, fondations pieuses, tableaux, monuments des arts, etc.; en examinant partout, avec attention, l'état de l'agriculture et de l'industrie. C'est alors qu'il forma le projet de son voyage général d'Espagne, et il commença, en 1771, à l'exécuter. Les volumes qu'il en publia successivement, ne firent qu'ajouter à sa réputation. La Description des tableaux du palais du roi à Madrid, est l'objet de la *Lettre* adressée par Raphaël Mengs, à don Antonio Ponz, et insérée dans le 6e. volume (*Voy.* MENGS) En 1776, il fut nommé secrétaire de l'académie de Saint-Fernand, fonctions qu'il remplit pendant quatorze ans. Durant les vacances, il reprenait ses voyages, et n'en revenait jamais sans de nouvelles richesses. C'est à lui qu'on doit la publication de l'ouvrage de Guevara, intitulé: *Comentarios de la Pintura.* Son zèle pour l'instruction des élèves n'était pas moins actif. Cependant, malgré un travail assidu de plus de vingt années, il ne put mettre la dernière main à son grand ouvrage. La partie dans laquelle il devait traiter du royaume de Grenade, de la Galice et des Asturies, n'a jamais été terminée; et ce n'est qu'après sa mort, arrivée le 4 décembre 1792, que le dix-huitième volume de son Voyage en Espagne fut publié, en 1794, par son neveu Joseph Ponz, avec la vie et le portrait de l'auteur, qui dans les deux premiers volumes, publiés en 1772 et 1773, prenait le nom d'Antonio *de la Puente.* Ce livre, écrit d'un style monotone, et rempli de détails minutieux, est orné d'un grand nombre de figures, de plans de villes, vues de divers monuments, etc. (2) On a aussi de Ponz un *Voyage hors de l'Espagne*, (2 volumes in-8°., 1785, réimprimé en 1792), écrit du même style que le précédent, sans offrir le même genre d'utilité. Les deux premiers vol. de la première édition de son Voyage d'Espagne ont été traduits, non en français, comme le dit le *Dict. hist., crit. et bibliogr.*, mais en allemand, par le professeur Jean-André (et non Jean-

(2) Rotermand cite, comme supplément au tome 13 de cet ouvrage, un opuscule du même auteur, sur la culture des amandiers, aux environs de Madrid, *M todo facil para cultivar los almendros*, etc., Madrid, 1785, in-8°.

Joseph) Diez (Voy. la *Gazette littér.* de Göttingue, 1777, p. 473, et 1785, p. 577, 620, 701). La plupart des académies des beaux-arts de l'Europe l'avaient admis dans leur sein; et celle de Saint-Fernand fit célébrer ses obsèques avec la plus grande pompe.—Moïse-Jaïme Pons ou Ponz, peintre, naquit à Valls, près de Tarragone, et fut élève des Juncosa. Il acquit, par ses ouvrages, une réputation méritée. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il peignit, en 1722, une grande partie des tableaux de la chartreuse de *Scala Dei*. En 1732, il orna de ses fresques une partie de l'ermitage de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, situé dans le voisinage de la ville de Reus. C'est dans ce même ermitage que l'on conserve un excellent tableau de lui, qui représente le *Christ mort, reposant entre les bras de la Vierge*. La chapelle de Sainte-Ursule, dans sa ville natale, possède deux belles fresques de sa composition; et l'une des chapelles de l'église d'Altafulla, un *Saint Michel*, qu'il a copié d'après le fameux tableau de Raphaël que possède le Musée du Louvre. Les ouvrages de ce maître se font remarquer par une couleur satisfaisante et un bon goût de dessin. P—s.

PONZIO (Paul), sculpteur, connu en France sous le nom de *maître Ponce*, naquit à Florence, et vivait dans le milieu du seizième siècle. François Ier. ayant appelé auprès de lui les artistes les plus célèbres de l'Italie, le Primatice se rendit à cette invitation, et fut chargé, pour ainsi dire, de diriger à lui seul tous les travaux d'art qui s'exécutèrent sous ce règne. Paul Ponzio, habile déjà dans la sculpture, avait précédé son compatriote en France, et fut employé par lui dans les travaux que le cardinal de Lorraine faisait exécuter à Meudon. Bientôt le château de Fontainebleau ouvrit un champ plus vaste à ses talents. Il y exécuta une grande partie des sculptures qui décorent cette magnifique résidence. On lui confia enfin l'exécution du tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Voici le jugement qu'en porte M. Alexandre Lenoir, dans son *Musée des monuments français:*

« Quoique ce superbe monument ne » soit pas d'un goût pur, on y re- » marque de précieux détails et un » grand caractère de dessin. Les *Sta- » tues de Louis XII et d'Anne de » Bretagne*, représentés dans leur » état de mort, sont d'une exécution » savante et étudiée. Les ouvertures » que l'on voit au bas-ventre de ces » deux statues sont les caractères de » l'embaumement, et non ceux de la » putréfaction, comme l'ont dit plu- » sieurs écrivains. Ces corps, ef- » frayants par la vérité de l'expres- » sion et l'exactitude des formes de » l'homme qui n'est plus, sont po- » sés sur un cénotaphe d'un excellent » goût, et entourés de douze arca- » des ornées d'arabesques les plus » recherchées. Dans les arcades sont » placés les *douze Apôtres*, et aux » angles les *quatre Vertus cardi- » nales*.... Le tout est posé sur un » socle orné de bas-reliefs représen- » tant *l'Entrée de Louis XII à » Gènes*, la *Bataille d'Agnadel*, » etc.... On voit au-dessus de la cor- » niche du mausolée les statues en » marbre blanc et à genoux de *Louis » XII* et d'*Anne de Bretagne*, » tous deux en habit de cour. Ce » monument, dont la conservation » est précieuse pour l'art, a sin- » gulièrement souffert dans la ré- » volution. Des têtes, des bras et

» des mains, ont été abattus. » Ce mausolée est aujourd'hui dans l'église de Saint-Denis. Avant que ces beaux ouvrages eussent mis le sceau à la réputation de Ponzio, le cardinal d'Amboise l'avait pris en affection, et l'avait fait son sculpteur particulier. C'est pour répondre aux vues de ce ministre, qu'il orna le château de Gaillon de sculptures extrêmement précieuses. C'est encore à cet artiste que l'on doit la *Statue en bronze d'Alber Pio, prince de Carpi*, mort à Paris, en 1530. Il est représenté couvert de son armure, et couché sur un lit de repos, entouré de ses livres, avec l'attitude d'un homme enseveli dans sa lecture. Ce monument fut posé en 1535. C'est à tort qu'on attribue à Ponzio les Statues de Charles Maigné et d'André Blondel; ces deux figures appartiennent à un sculpteur français, nommé Jacquio Ponce, auquel on doit les figures d'enfants qui décorent le tombeau de François Ier. Ponzio est aussi l'auteur d'une *Statue de Charlemagne*, dont le Bernin faisait le plus grand cas. Malgré les grands talents que déploya ce statuaire, il n'est pas suffisamment connu; et c'est à la réunion de plusieurs de ses ouvrages, dans le Musée des monuments français, qu'il doit la justice tardive, mais bien méritée, qu'on lui a enfin rendue, et qui ont fait voir en lui un des artistes qui, à cette époque, s'approchèrent le plus des Jean Goujon et des Germain Pilon. P-s.

PONZONI, famille illustre de Crémone, dirigeait le parti Gibelin dans cette ville, en opposition aux Cavalcabò, chefs du parti Guelfe. Les Ponzoni parvinrent, à deux reprises, à la souveraineté dans leur patrie. En 1318, Ponzino Ponzoni chassa de Crémone le marquis Cavalcabò; et il commença dès-lors à y exercer la souveraineté, tantôt en son propre nom, tantôt au nom des princes de la maison Visconti, ses alliés. En 1331, il prit le titre de lieutenant du roi Jean de Bohème; mais, en reconnaissant la souveraineté du roi aventurier, il ne s'était dépouillé d'aucune des prérogatives du pouvoir suprême. La ruine du roi de Bohème entraîna la sienne; il fut obligé, le 15 juillet 1334, de livrer Crémone à Azzo Visconti; dès-lors cette ville demeura soumise aux seigneurs de Milan, qui, craignant le crédit des Ponzoni, les tinrent exilés de leur patrie. La minorité des deux derniers Visconti, rendit aux Ponzoni, au bout de soixante-dix ans, l'autorité dont ils avaient été dépouillés. Jean Ponzoni, alors chef de cette famille, rentra, le 30 mai 1403, dans Crémone, à la tête de ses partisans; il expulsa les officiers des Visconti, rendit la liberté à tous les prisonniers, entre autres à Ugolin Cavalcabò, chef de la faction long-temps rivale de la sienne, et le fit proclamer seigneur. Mais il eut bientôt sujet de se repentir de sa générosité: dès le mois de juillet, Cavalcabò chassa les Gibelins de Crémone; et l'on assure qu'en même temps il fit empoisonner Jean de Ponzoni son libérateur. — Frédéric Ponzoni, secrétaire du pape Alexandre IV, florissait en 1286, et laissa quelques ouvrages théologiques. — Jacques Ponzoni, secrétaire du duc de Milan, mort nonagénaire, en 1542, commenta Bartole, et donna un Traité *De memoriâ locali*. S. S-i.

POOL (Rachel Van), peintre, née à Amsterdam, en 1664, était fille du célèbre anatomiste Ruysch. Son goût pour le dessin se manifesta dès son enfance: on la

voyait, sans maître et sans étude, copier les tableaux ou les gravures dont les beautés l'avaient frappée. Son père, voulant seconder des dispositions aussi rares, la confia aux soins de Guillaume Van Aelst, célèbre peintre de fleurs et de fruits. En peu d'années la jeune Rachel égala son maître; et, dès ce moment, elle ne voulut plus d'autre guide que la nature. Elle fit de nouveaux progrès, et mérita d'être regardée, dans son genre, comme la plus habile artiste de cette époque. Sa réputation se répandit dans toute l'Europe. Renfermée dans son atelier, elle seule paraissait ignorer les succès qu'elle obtenait. Un jeune peintre, nommé Juriaen Van Pool, trouva le moyen de s'introduire chez elle: il avait du talent, il était aimable; il réussit à s'en faire aimer, et l'épousa, en 1695; mais les soins du ménage ne détournèrent jamais Rachel de ses travaux favoris. En 1701, elle fut admise, ainsi que son mari, dans la société académique de la Haye, à laquelle elle fit hommage, pour son morceau de réception, d'un tableau très-précieux représentant *une Rose blanche, une rouge, un chardon, et d'autres fleurs.* Dès ce moment, on voulut avoir de ses productions dans toutes les contrées de l'Europe. L'électeur palatin, Jean-Guillaume, lui envoya, en 1708, le diplôme de peintre de la cour de Dusseldorf. Sa lettre était accompagnée d'une toilette complète et de six flambeaux en argent; et il lui promit en même temps d'être le parrain de son premier enfant. Tous les ouvrages de Rachel furent désormais destinés à son protecteur; et toutes les fois qu'elle fit le voyage de Dusseldorf, elle y fut reçue avec la plus flatteuse distinction. Son talent ne se ressentit point du déclin de l'âge; et les tableaux qu'elle a peints à quatre-vingts ans sont d'une aussi grande beauté, d'un fini aussi précieux que ceux qu'elle avait faits à trente. Malgré son assiduité au travail, elle avait tellement la perfection en vue, qu'elle peignait avec une extrême lenteur, et qu'elle n'a produit qu'un petit nombre d'ouvrages, comparativement au long temps pendant lequel elle a exercé son art. Ce qui distingue éminemment ses productions, c'est la force et la vérité de son coloris, unies à une heureuse disposition des objets, et au fini le plus achevé. Ses *Fleurs*, ses *Fruits*, ses *Plantes* et ses *Insectes*, semblent la nature elle-même; et le contraste savant qu'elle sait mettre entre les différents objets, ajoute encore à l'effet de ses tableaux. Elle mourut le 12 octobre 1750. — Juriaen Van Pool, son mari, né à Amsterdam, en 1666, avait un véritable talent pour le portrait, et obtint aussi la protection de l'électeur palatin. Il fut tellement affligé de la mort de ce prince, arrivée en 1716, qu'il prit dès-lors la résolution de renoncer à la peinture; et au grand regret des amateurs, il s'occupa exclusivement du commerce des dentelles. Il mourut en 1745. — Mathys ou Matthieu Pool, dessinateur et graveur, naquit à Amsterdam, en 1670. On ne dit pas s'il était de la même famille que le précédent. C'est en France, qu'il vint étudier la gravure. Il y exécuta un grand nombre de pièces, d'après différents maîtres. Il paraîtrait, d'après le style de ses ouvrages, qu'il fut élève de Bernard Picart: c'est du moins cet artiste qu'il semble avoir eu en vue d'imiter. De retour dans sa patrie, il y épousa la fille de Barent Graat, peintre de talent, et grava beaucoup d'après

son beau-père. Ses principaux ouvrages sont : I. *Différentes vues*, en dix-huit feuilles, *de la rivière d'Amstel, depuis Amsterdam jusqu'au village d'Ouderkerk*. II. Une *Suite de douze sujets*, d'après Rembrandt. III. Une suite de 103 planches portant pour titre : *Cabinet de l'art de la sculpture de Van Bossuet*, d'après les dessins de B. Graat, 1727, in folio. IV. Les *Trois grandes représentations burlesques des Cérémonies qui se pratiquent à Rome, par les peintres hollandais, lors de la reception d'un membre de la société nommée Schilderbent*, d'après les tableaux de Van Wynen, et les dessins de B. Graat. P—s.

POOL. *Voy.* POLUS.

POOT (HUBERT, fils de Corneille), poète hollandais, naquit au hameau d'Abtswoude, près Delft, le 20 janvier 1689, de bons paysans, qui, selon la portée de leur état, soignèrent son éducation, en lui faisant apprendre à lire, à écrire, à chiffrer, et ne lui destinaient pas dans le monde une condition différente de la leur. Mais la nature l'avait créé poète, et il remplit sa destinée. Adolescent, il cultivait son talent naturel par de faibles essais, par des lectures assorties, et il s'affilia bientôt à une chambre de rhétoriciens, établie dans un village voisin. Le poète contemporain *Antonidès Van der Goes* (*V.* ANTONIDES), était plus digne de lui servir de modèle ; et Poot se le proposa comme objet d'émulation : mais il reconnut que le style d'*Antonidès*, habituellement trop tendu et parfois un peu enflé, ne convenait pas à son génie. Il se mit à étudier les pères de la poésie hollandaise, Vondel et Hoofft ; et il imita surtout ce dernier, dans ses poésies anacréontiques. Ce genre est celui où Poot s'est éminemment distingué : à côté de la bêche et du rateau qu'il ne quitta point, on est étonné de lui trouver une lyre qui rend des sons dignes du chantre de Téos. Le premier Recueil de poésies de Poot, publié à Rotterdam, en 1716, sous le titre de *Mélanges*, fixa sur l'auteur l'attention et l'estime des connaisseurs : il lui valut des éloges et des encouragements mérités. On fut frappé de cette imagination riante et féconde, de cette pureté de diction, de cette concision et de cette clarté de style. Une nouvelle édition, soigneusement retouchée, et fort enrichie, parut en 1722. L'année suivante, Poot abandonna son village, et vint s'établir à Delft ; mais n'y étant pas tombé dans la meilleure compagnie, il s'en repentit bientôt, et retourna au hameau natal. En 1727 il donna un second volume de ses poésies ; il se maria en 1732, et, à l'occasion de son mariage, rétablit son domicile à Delft, où, désormais plus sage sous les auspices de l'expérience et de l'hymen, il mourut néanmoins à l'âge de quarante-cinq ans, le 31 déc. 1733, également regretté sous le double rapport de son caractère et de son talent. Ses poésies posthumes forment le troisième volume de son recueil. On y a réuni un grand nombre d'épitaphes et de complaintes sur sa mort prématurée. La bonne édition des Œuvres de Poot se compose de trois volumes in-4°. (Delft, 1726, 1728 et 1735), enrichis de son portrait, de vignettes et de fleurons. La collection est composée de poésies bibliques, de mélanges, de Poésies érotiques, d'Épithalames, de Complaintes funèbres, d'Idylles, etc. Ses Poésies érotiques au nom-

bre de vingt-une ne sont pas le moindre ornement du Recueil. Poot aimait à imiter les anciens, bien qu'il ne les connût que par des traductions. Il tire un grand parti de la mythologie, dont il paraît avoir fait une étude particulière. Il a encore prêté sa plume et les charmes de sa muse à un vaste Recueil d'Emblèmes et d'Allégories, compilé dans César Ripa et autres, intitulé : *Grand Théâtre physique et moral*, ou *Vocabulaire d'anciens emblèmes et allégories, d'Egypte, de Grèce et de Rome*, Delft, 1743, 3 volumes in-fol. M. de Vries, dans son *Hist. anthologique de la poésie hollandaise*, a rendu à Poot une justice éclatante, tom. II, p. 35-56.

M—ON.

POPE (Sir THOMAS), fondateur du collége de la Trinité, à Oxford, était né vers 1508, à Dedington en Oxfordshire, d'une famille peu opulente. Il passa du collége d'Éton à l'école de droit de Gray's inn. Ses succès au barreau eurent assez d'éclat pour attirer sur lui l'attention de son souverain, Henri VIII; et, dès 1533, il était secrétaire des brefs de la chambre étoilée, séant à Westminster, et secrétaire de la couronne à la chancellerie. Il fut garde de la monnaie et des médailles à la Tour de Londres, en 1535; et créé chevalier en 1536. Trois ans après, le roi lui donna un emploi bien plus important, et qui fut la source de sa grande fortune, en le nommant trésorier de la cour des *augmentations*, récemment établie par un acte du parlement. Les attributions de cette cour étaient d'estimer les terres des monastères détruits, réunies à la couronne, d'en toucher les revenus, et de vendre les possessions monastiques au profit du roi; et c'est de l'accroissement qu'en recevait le revenu royal, qu'elle avait pris son nom. Le poste du trésorier n'était pas seulement très-lucratif : celui qui l'occupait, prenait rang parmi les principaux officiers de l'état. Sir Thomas le garda cinq années, et, dans cet intervalle, il fut désigné trésorier du cabinet des joyaux (*jewel-house*) de la Tour. En 1546, un nouvel établissement sur un plan moins étendu ayant remplacé la cour des augmentations, il fut nommé maître des forêts royales, en-deçà de la rivière de Trent, et membre du conseil-privé. Il fit partie de la commission formée pour la suppression des maisons religieuses, et s'y montra très-modéré : c'est à son crédit auprès du roi, que l'on dut la conservation de l'église de Saint-Albans. Il était riche alors, et avait cessé d'exercer la profession de jurisconsulte : dès avant 1556, on lui connaissait en propriété plus de trente manoirs en diverses provinces, sans y comprendre d'autres biens considérables. Plusieurs de ces possessions lui venaient de la libéralité de Henri VIII; mais il en avait acheté la plus grande partie lorsqu'il était à la cour des augmentations. Sous Édouard VI, sir Thomas, n'ayant pas adopté la réforme, n'eut ni emploi, ni faveur; à l'avénement de Marie, il redevint conseiller-privé; fut nommé trésorier de la maison de la reine, et fut employé dans des commissions importantes, notamment pour l'extirpation de l'hérésie. La princesse (depuis reine) Élisabeth, à sa sortie du château de Woodstock, où elle était prisonnière, ayant obtenu de sa sœur la permission de se retirer au palais de Hatfield, en Hertfordshire, sous la surveillan-

ce de sir Thomas Pope, éprouva de lui tous les égards que pouvait comporter la nature de cette fonction délicate. Lorsque, quatre ans après (1558), Élisabeth monta sur le trône, il cessa de prendre part aux affaires publiques : sa mort suivit de près cet événement ; elle eut lieu le 29 janvier 1559. Il avait été marié trois fois. Sir Thomas Pope se distingua surtout par une grande habileté dans le maniement des affaires. On a vanté sa fidélité à ses principes, remarquable dans un temps où la versatilité fut si commune, et la modération avec laquelle il usa des pouvoirs discrétionnaires qu'il tenait de la reine Marie. « Si on peut l'accuser d'avoir accumulé des richesses, il faut se rappeler, dit Warton son historien, qu'il en consacra une partie au service de son pays ; et cela, non au milieu des terreurs de l'agonie, ni même dans le radotage de la vieillesse, mais dans la force de l'âge et du jugement. » Ce fut en 1554, qu'après avoir fait l'acquisition d'un emplacement convenable, il obtint de Philippe et de Marie une licence et une charte royale pour fonder, à l'université d'Oxford, un collége sous le titre de la *Sainte Trinité*. La société devait se composer d'un président, un prêtre, douze membres, ayant une riche dotation : la même charte l'autorisait à fonder et doter une école à Hokenorton en Oxfordshire, sous le nom d'*école de Jésus*, et à donner des statuts à ces deux établissements. La société prit possession du collége, le 28 mars 1555 : Pope ajouta encore depuis à la dotation et aux avantages de sa fondation ; et, en décembre 1557, il annonça l'intention de construire à Garsington, près d'Oxford, une maison où la société pourrait se retirer dans les temps de peste. Cette maison fut bâtie après sa mort ; et l'université s'y réfugia plusieurs fois. Sa veuve, remariée à sir H. Pawlett, fut considérée comme fondatrice du collége, dont elle continua de nommer les membres et les élèves. Pope avait été lié avec sir Thomas More ; et il eut, sous le règne d'Henri VIII, la triste commission d'annoncer à cet ancien ami, son protecteur, le moment fixé pour son exécution.

L.

POPE (Walter), écrivain anglais, né à Fawsley, dans le comté de Northampton, avait, en 1658, un emploi dans l'université d'Oxford. Il s'y éleva alors une controverse au sujet des capuchons, ou chaperons, que le parti dominant voulait supprimer comme des restes de ce qu'on appelait *papisme*. Walter combattit ce projet avec une vigueur contre laquelle échoua la puissance des républicains ; et ces objets d'habillement continuèrent d'être portés jusqu'à la restauration. Dans sa Vie du docteur Ward, il a donné un ample détail de cette affaire, qu'il regarde, dit-il, comme l'action la plus glorieuse qu'il ait faite. Il était, en 1660, doyen du collége Wadham, à Oxford, et fut nommé, la même année, professeur d'astronomie du collége Gresham, et reçu docteur en médecine. En 1663, il fut un des premiers membres qui composèrent la société Royale ; en 1668, le docteur Wilkins, son parent, élevé à l'évêché de Chester, le fit greffier (*registrar*) de son diocèse. Il mourut dans un âge très-avancé, en juin 1714. W. Pope avait beaucoup d'instruction, et un tour d'esprit piquant et satirique : il était versé dans plusieurs langues étrangères ;

mais son style manque d'élégance et de correction. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Mémoires de Mons. Du Vall, avec son dernier discours et son épitaphe*, 1670, in-4°. Ce Du Vall était un fameux voleur de grand chemin, qui fut pendu en 1669, à Tyburn; les dames de Londres ayant montré pour lui beaucoup d'admiration, et vivement déploré son infortune, notre auteur chercha, en publiant ses aventures, à les guérir d'une faiblesse ou d'une affectation, que nous avons vue quelquefois se renouveler en France, pour des accusés, des coupables mêmes, qui n'étaient pas plus intéressants. II. *A la mémoire du très-renommé Du Vall*, ode pindarique, 1671, in-4°., imprimée à tort dans les OEuvres de Butler. III. *Nouvelles choisies*, traduites de Cervantes et de Pétrarque, 1694. IV. *Fables morales et politiques, anciennes et modernes*, 1698, in-8°. V. *Vie du rév. Seth, évêque de Salisbury*, petit volume, Londres, 1697. C'est le plus estimé de ses ouvrages : on y trouve beaucoup d'anecdotes sur les contemporains de ce prélat. Thom. Wood publia, sous le titre d'*Appendix*, une critique sévère de ce morceau de biographie. On a aussi de W. Pope: *Extrait d'une lettre écrite de Venise au docteur Wilkins, sur les mines de mercure du Frioul;—Observations faites à Londres, sur une éclipse de soleil* (Transact. phil., avril 1665); et des Poésies légères, imprimées dans les recueils de Dodsley. L.

POPE BLOUNT (Thomas). *Voy.* Blount, IV, 598.

POPE (Alexandre) naquit à Londres, le 22 mai 1688, d'une famille catholique, fort zélée pour la cause des Stuarts. Son père quitta cette ville, après la révolution de 1688, et se retira loin des affaires à Benfield, agréable retraite dans la forêt de Windsor. C'est là que Pope fut élevé. Il passa cependant quelques années de l'enfance dans de petites écoles dirigées par des prêtres catholiques. Mais, rappelé près de son père dès l'âge de douze ans, son génie naturel et son penchant pour la poésie achevèrent seuls, au milieu des inspirations de la campagne et de la solitude, une éducation faiblement ébauchée par les maîtres. Pope disait lui-même, qu'il ne pouvait se souvenir du temps où il avait commencé à faire des vers. Son père, plus indulgent que ne l'avait été le père d'Ovide, encourageait un instinct poétique qui n'était pas moins irrésistible que celui du poète romain, et qui sans doute n'aurait pas cédé davantage à la contrainte. Le bon gentilhomme, sans être lui-même fort lettré, indiquait à son fils de petits sujets de poème, lui faisait plus d'une fois retoucher son ouvrage, et lui disait enfin, pour grand et dernier éloge, qu'*il avait fait là de bonnes rimes*. Quelque puérils que soient ces détails, ils expliquent peut-être comment le génie poétique, ainsi préparé, excité dès l'enfance, produisit dans Pope cette maturité précoce, et cette science des vers qui marqua ses premiers ouvrages, et que l'on retrouve dans une Ode sur la solitude, qu'il écrivit dans sa douzième année. L'étude des modèles anglais et de la littérature latine se mêlait à ses jeux poétiques. Il s'exerçait à imiter, et quelquefois à corriger, à remanier, à reproduire sous une forme plus correcte et plus élégante, des vers du vieux Chaucer, ou de quelque poète brillant et négligé, comme Roches-

HIST. D'ANGLETERRE.

POPE.

Vertue del.t Landon direx.t

ter. Ce genre de travail, ce goût d'exactitude et de pureté, singulier dans un enfant, ne semblait-il pas déjà révéler le caractère du génie de Pope, et cette manière d'écrire plus savante qu'inspirée, plus habile que féconde, plus faite pour imiter avec art que pour s'appliquer heureusement à des compositions originales? Du reste cette étude attentive et ce soin prématuré de la correction et de l'élégance produisirent des ouvrages doublement remarquables, par la perfection du style et par l'âge de l'auteur. Les essais de traduction et les églogues, l'un des premiers fruits de sa jeunesse, ne portent presqu'aucune trace d'inexpérience : c'est la maturité d'un poète; mais ce n'est pas la mollesse heureuse et le divin naturel de Virgile; il n'y parvint jamais. Cependant, poète déclaré dès l'âge de seize ans, Pope étendit le cercle de ses études littéraires, fut conduit à Londres, et se lia d'amitié avec plusieurs beaux esprits du temps, qui lui donnèrent d'utiles conseils, et surtout des louanges, dont sa vanité était insatiable. Quatre pastorales furent le premier ouvrage qu'il publia. Dans la même année, en 1709, il mit au jour l'*Essai sur la critique*, poème qui ne vaut pas l'Art poétique de Boileau, mais production étonnante par la force de sagacité, la justesse et le goût qu'elle suppose dans un poète de vingt ans : là aussi se montraient cette amertume de satire, ces haines personnelles et violentes contre les mauvais auteurs, dont Pope fut toujours animé, et qui firent l'agitation et le chagrin de sa vie. Né avec une constitution faible et maladive, plongé dès l'enfance dans les livres et l'étude, n'ayant guère connu que les émotions de la vanité littéraire, Pope contracta de bonne heure une sorte d'irritabilité inquiète et jalouse, qu'il répandit dans ses ouvrages, et qui lui suscita de nombreux ennemis. Il fut presque autant persécuté que Voltaire, par les injustices de la satire; il en souffrit, et s'en vengea plus vivement encore. L'époque de la reine Anne, au milieu des luttes de la liberté publique, avait rendu cependant, à tous les arts de l'esprit, un intérêt que la vive préoccupation de la politique ne leur laisse pas toujours : de grands talents s'élevaient à-la-fois, et étaient assez également distribués entre les deux partis rivaux. Dryden n'était plus; mais Swift, publiciste profond et ingénieux, et quelquefois poète comme Horace, Swift faisait la gloire et la force du parti des Torys, qu'il défendait avec une véhémence toute républicaine. L'élégant, le correct Addison, qui semblait né pour être un académicien du siècle de Louis XIV, combattait dans les rangs des Whigs, avec une amertume ingénieusement tempérée, et une ironie d'homme de cour. Des écrivains, diversement célèbres, se réunissaient autour de ces chefs, Arbuthnot, Steele, Congrève, Gay, Walsh, et beaucoup d'autres. Pope, qui par sa religion était pour ainsi-dire *Tory* de naissance, resta cependant assez impartial entre les deux opinions qui se disputaient le bonheur de l'Angleterre et le plaisir de la gouverner. La passion exclusive de la poésie, et peut-être aussi trop d'indifférence ou trop peu de lumières sur les intérêts publics, favorisaient en lui cette neutralité, qui ne semblait pas convenir à son humeur altière et vive. Probablement, il inclinait pour les Whigs ou pour les Torys, suivant qu'il était plus ou moins blessé par les critiques littéraires de l'un ou de l'autre parti. Le *Spectateur*, écrit

dans l'intérêt des Whigs alors en pouvoir, célébra les premiers ouvrages de Pope, et même publia, dans ses feuilles, l'églogue sacrée du *Messiah*, qui suivit de près le Poème sur la *Critique*. Les beaux vers *à la mémoire d'une femme infortunée*, le joli Poème de la *Boucle de cheveux enlevée*, le Poème de la *Forêt de Windsor*, l'*Epitre d'Héloïse*, se succédèrent promptement, et marquèrent la place de Pope au premier rang parmi les poètes anglais. Ce fut alors, à l'âge de vingt-cinq ans, que, déjà consommé dans tous les secrets de son art, mais averti peut-être que la gloire de la composition originale lui était refusée, Pope forma le projet d'une traduction de l'Iliade. Si jeune encore, ayant fait presque lui-même son éducation par la lecture, et surtout en s'exerçant à composer des vers, Pope paraissait manquer de quelques-unes des connaissances que demandait une si vaste entreprise. Mais une étonnante application d'esprit, et une facilité merveilleuse, suppléerent à tout. Les ennemis de son talent avaient publié qu'il ne savait pas le grec; d'autres insinuaient qu'il était jacobite dans le cœur. Toutefois, l'annonce de ce grand projet d'ouvrage fut accueillie par de nombreuses souscriptions de la ville et de la cour. Dans l'intervalle de cinq ans, Pope fournit la carrière qu'il s'était proposée; et, à l'âge de trente ans, il eut publié cette traduction célèbre, le plus beau monument peut-être de la versification anglaise. On admira un si grand travail, où l'immensité de l'entreprise n'avait rien ôté au soin des détails. Addison, par l'essai d'une Traduction en vers du premier livre de l'Iliade, essaya presque furtivement une rivalité malheureuse. Pope jouit de sa gloire; et sa fortune, jusque-là fort médiocre, et que n'avait accrue aucun bienfait de la cour, fut enfin améliorée. Ce fut alors qu'il acheta cette maison de campagne de Twickenham, illustrée comme le Tibur d'Horace, mais due tout entière à l'argent du public, qui vaut mieux que les largesses d'Auguste. Il se retira dans ce charmant asile, avec son père et sa mère, qu'il honora toujours d'un soin religieux. Pope qui n'avait obtenu aucune faveur des ministres Torys, fut fidèle à leur disgrace. En publiant les OEuvres de Parnell, son ami, il saisit l'occasion d'adresser à lord Oxford, alors persécuté par les Whigs, une Dédicace en beaux vers. Après l'Iliade, Pope entreprit de traduire l'Odyssée: mais la patience et le courage lui manquèrent dans ce travail; et il en abandonna la seconde moitié à deux poètes subalternes, qui versifièrent à sa place. Il est superflu de dire que cette version parut fort inférieure à la précédente. On ne retrouve pas deux fois l'enthousiasme en traduisant. Las de ce travail, qui fut moins bien accueilli, Pope, ayant toujours à se plaindre des critiques et des auteurs, et cette fois, étant aussi fort mécontent des libraires, réunit toutes ses animosités dans un poème célèbre, *Dunciade*, monument de verve satirique, de mauvaise humeur, et souvent de mauvais goût, dans lequel figurent et le journaliste Dennis (*Voyez* ce nom) et le libraire Lintot, et lord Harvey, et tant d'autres personnages bizarrement assemblés. Pope fit une noble diversion aux nouvelles haines qu'avait excitées la *Dunciade*, en publiant ses belles Epitres de l'*Essai sur l'homme*, qui furent d'abord admirées, sans que l'on en connût l'au-

teur. Elles étaient le fruit des entretiens de Pope avec Bolingbroke, ce grand homme d'état, érudit, philosophe, incrédule et jacobite. Bolingbroke, écrivant à Pope, après la publication de la première Epître, lui rappelle, avec beaucoup de grâce, les démonstrations philosophiques qu'il avait souvent faites, à la prière du poète, dans son petit jardin de Twickenham, « champ, disait-il, » désormais assez vaste pour mon » ambition; » et il le félicite de les avoir si fort embellies par le charme des vers. Pope paya noblement le secours de Bolingbroke par le magnifique hommage qu'il lui adressait à la fin de la quatrième Epître. Ce qui relève encore cet hommage, c'est qu'il s'adressait à Bolingbroke, déchu tout-à-la-fois de ses honneurs et de sa popularité, au moment où revenu d'un exil injuste, ayant gâté son malheur par ses fautes, il perdait, aux yeux du public, le mérite de ses grandes actions et celui de ses disgraces. Bolingbroke, en effet, poursuivi par la haine implacable des Wighs, pour cette paix d'Utrecht d'abord si glorieuse, accusé sans motif d'avoir voulu trahir la maison d'Hanovre, avait fui son absurde condamnation, et était venu en France fournir des preuves à ses ennemis, en se faisant secrétaire du Prétendant, qu'il abandonna bientôt avec de lâches insultes, pour obtenir un rappel humiliant, qui le ramenait en Angleterre sans rang politique, sans parti, et presque sans considération personnelle. Dans une respectueuse pitié pour tant de génie et d'abaissement, Pope, voulant rendre à cette grande ame abattue par ses fautes, la conscience d'elle-même, lui adressa ce pompeux éloge, cette apothéose vengeresse qui termine l'*Essai sur l'Homme*, et que Bolingbroke méritait du moins à un titre. L'*Essai sur l'Homme* suscita contre Pope un nouveau genre de critiques. On accusa la philosophie chantée par le poète, d'être irreligieuse, au moins dans les conséquences : par bonheur le savant et fougueux Warburton, jusque-là censeur assez amer de Pope, s'avisa de prendre parti pour les principes de l'*Essai sur l'homme*, et défendit le disciple de Bolingbroke, en le couvrant de son orthodoxie théologique et anglicane. Pope, rassuré par un tel appui, continua, dans quelques Epîtres, de s'exercer sur ces matières philosophiques, auxquelles la précision savante et les formes habiles de son style se prêtaient heureusement. On voit même, par une de ses lettres, qu'il avait formé le projet de parcourir, dans une suite de poèmes, toutes les grandes questions de la métaphysique et de la morale. Mais sa faible santé, détruite aux approches de la vieillesse, ne lui permit pas de suivre ce grand travail. Il reprit sa *Dunciade*, qu'il augmenta d'un chant nouveau; et il s'occupa de réimprimer, et surtout de corriger ses ouvrages jusqu'au dernier moment de sa vie. Cette existence si fragile, et remplie de tant de travaux, fut bornée à l'âge de cinquante-six ans. Il mourut le 30 mai 1744, pleuré de quelques amis, et surtout de Bolingbroke, dont l'esprit supérieur, et l'ame ardente, mobile, capricieuse, paraissent avoir éprouvé pour Pope une estime et une affection invariables. Pope aussi méritait et sentait l'amitié : une des dernières paroles qu'il dit avant de mourir fut celle-ci : « Il n'y a » de méritoire que la vertu et l'ami» tié; et en vérité, l'amitié est elle» même une partie de la vertu. » Par

son testament, il disposait d'une partie de sa fortune en faveur de miss Blount, femme aimable et spirituelle, qu'il avait long-temps aimée d'une tendresse fort pure. Les biographes anglais se sont attachés à nous transmettre beaucoup de particularités minutieuses, sur la vie et la personne de Pope. Elles prouvent que ce grand poète fut sujet à beaucoup de petitesses : mais elles n'altèrent en rien l'idée que l'on aime à se former de la droiture, et de l'honnêteté de son cœur. Il eut les impatiences et les caprices de l'amour-propre gâté par le succès, l'humeur irritable d'un poète, et la malignité d'un homme de beaucoup d'esprit. Il vécut avec les grands; mais il ne porta dans ce commerce ni calcul, ni flatterie, et abusa même habituellement avec tout l'égoïsme de la mauvaise santé, des complaisances qu'il trouvait dans le monde, et qui venaient à-la-fois d'admiration pour son talent, et de pitié pour sa frêle existence, pour sa chétive stature : on rapporte qu'un jour, dans une réunion à table chez lui, il s'endormit, pendant que le prince de Galles, son illustre convive, dissertait sur la poésie. — Le talent de Pope, si pur, si brillant, et même si fécond, à l'invention près, semble avoir été mêlé de petitesses, comme son caractère. Uniquement occupé de vers et de style, il tenait note d'un mot, d'une expression : il mettait en réserve le moindre trait heureux qui lui échappait; et ne perdait rien de son temps, ni de son esprit. Des critiques anglais ont même prétendu qu'une étude attentive et une adroite imitation de tous les poètes, qui l'ont précédé, était la source presque unique de son talent, et qu'on trouverait à peine dans ses vers, si habilement faits, une expression remarquable qui ne fût dérobée quelque part. Mais peu importe d'où viennent les mots : le tissu de la diction fait le grand écrivain ; et l'on ne peut nier que Pope, sous ce rapport, ne se place parmi les premiers modèles du style et du goût. Il appartient beaucoup plus, sans doute, à cette école savante et correcte, dont Boileau fut le chef parmi nous, qu'à l'école irrégulière et brillante que Shakespeare a créée, sans le savoir : mais la sève vigoureuse du génie anglais perce dans la sagesse même de son style, et lui laisse une empreinte particulière. Si on le rapproche de Boileau dans les ouvrages où ces deux grands poètes ont traité des sujets analogues, l'avantage paraît du côté de l'auteur français : sans comparer l'*Art poétique*, et l'*Essai* sur la critique, c'est-à-dire, un chef-d'œuvre et une brillante ébauche, le *Lutrin* nous semble avoir plus de feu, de naturel et de poésie que la *Boucle de cheveux enlevée*. Les gnômes assez péniblement ramenés dans la fiction du poète anglais, ne valent pas la charmante et malicieuse allégorie de la *Mollesse;* et Pope met en scène de jolies femmes avec moins de grâce et d'enjouement que Boileau n'y met des chanoines. Enfin la *Dunciade*, si on l'oppose aux satires de Boileau, est une inspiration de malice et de gaîté beaucoup moins heureuse, et parce qu'elle est plus longue, et parce qu'elle offre moins de force, de finesse et de variété. La satire *A mon Esprit* vaut mieux, à elle seule, que toute la *Dunciade*. Il ne semble pas non plus que Pope ait connu au même degré que Boileau, cet art d'une louange noble et délicate, cette ingénieuse urbanité de langage qui rehausse même la flatterie. Mais si le poète anglais est inférieur quand

il veut imiter l'école française du dix-septième siècle, il a, sous d'autres rapports, une incontestable prééminence. L'Epître d'*Héloïse à Abailard*, par la peinture naïve et libre de la passion, par une sorte de mélancolie amoureuse et mystique, alors nouvelle et toujours difficile à bien rendre, est une des créations les plus heureuses de la poésie moderne. Dans un genre bien opposé, l'*Essai sur l'homme* par le caractère élevé, par le tour philosophique des pensées, par l'application heureuse et neuve de la poésie à la métaphysique, ne fait pas moins d'honneur au génie du poète anglais : mais le grand titre, le monument du talent de Pope, c'est la traduction de l'Iliade, vaste entreprise que, dans notre langue, Boileau et Racine avaient voulu tenter en commun, et qui les effraya bientôt. Les critiques anglais ont exalté cet ouvrage comme un trésor d'élégance poétique: ils lui attribuent l'honneur d'avoir fixé l'harmonie de leur langue ; ils ont remarqué même qu'il n'existait pas une heureuse combinaison de leur idiome, pas une beauté de style, qui ne fût dans cette version. Il resterait peut-être à demander, si le beau naturel, si la grande simplicité d'Homère, s'y retrouvent également. La même question s'appliquerait à l'Odyssée qui, dans quelques parties, n'est pas travaillée par le traducteur avec moins d'art et une élégance moins curieuse. En admettant, comme le veut Johnson, que les progrès du temps, le raffinement des mœurs ne permettaient pas de reproduire tout entier le caractère antique, en convenant que Virgile est moins simple qu'Homère, il resterait le regret peut-être, de voir tous les ornements, tous les artifices de la diction moderne parer cette belle statue grecque, si grande dans sa négligence. On en conclurait que si la politesse plus raffinée du langage est inévitable, le choix d'un nouveau sujet devient alors nécessaire, et qu'il vaut mieux ne pas traduire, même avec génie, que d'altérer les mœurs et l'expression, en gardant les personnages. Les belles traductions de Pope, et surtout son Iliade, n'en demeurent pas moins un monument mémorable d'un siècle littéraire, et un beau résultat de l'art d'écrire dans une langue perfectionnée. Toutefois la gloire de Pope, appuyée sur ce grand ouvrage, ne supposant pas le mérite de l'originalité, a subi plus d'une contradiction et d'une censure, dans la patrie même de ce grand écrivain. On lui a prodigué le reproche de timidité, de médiocrité; et la nouvelle école littéraire surtout a paru le rejeter assez dédaigneusement. Il est à croire que la force, la pureté, l'élégance du style de Pope, survivront à ces injustes dégoûts. Lord Byron déjà lui rend un hommage expiatoire. Sans doute la postérité ne le mettra point à côté d'un Shakspeare ou d'un Milton ; mais il doit demeurer le type de la correction et de l'élégance poétique, dans une langue qui s'étend sur une vaste partie de l'univers. Au talent de la poésie, Pope joignait celui d'écrire en prose avec beaucoup de pureté et de verve satirique. Le *Traité de l'art de ramper en poésie*, et le *Martin Scriblerus*, ont la malicieuse énergie de Swift. Parmi les lettres nombreuses de Pope, il en est de charmantes et qui semblent plus naturelles qu'on ne l'espérerait d'un écrivain si correct et si soigné. Toutes les productions originales de Pope ont été traduites dans notre langue, quelques-unes plusieurs fois. L'*Es-*

sai sur l'homme en particulier, déjà traduit par l'abbé Duresnel, a mérité les efforts et la noble concurrence de Delille et de Fontanes. La traduction de M. de Fontanes est précédée d'un discours, chef-d'œuvre de goût et d'élégance, où le mérite de l'*Essai sur l'homme* est supérieurement apprécié.—La Traduction francaise des *OEuvres complètes* de Pope, publiée par l'abbé de la Porte, Paris, 1779, 8 vol. in-8°., est, en partie, accompagnée du texte anglais. Outre la vie de ce grand poète, par Johnson, on peut consulter l'*Essai sur Pope*, par Warton, Londres, 1782, 2 vol. in-8°. V—N.

POPELINIÈRE (LANCELOT VOISIN, sieur DE LA), historien, naquit, vers 1540, dans le Bas-Poitou, d'une famille noble, qui s'était déclarée pour le calvinisme. Envoyé de bonne heure dans les plus célèbres universités du royaume, il s'attacha particulièrement à l'étude des langues anciennes, et se pénétra des beautés des meilleurs auteurs. Il était à Toulouse, en 1562, lorsque la nouvelle du massacre de Vassi (*V.* GUISE, XIX, 188) fit éclater une violente sédition; les protestants reprirent les armes; on se battit dans les rues, sur les places, et jusque dans les églises. La Popelinière, qui commandait une des quatre compagnies, formées des élèves de l'université, montra, dans le danger, un sang-froid et une fermeté qui lui valurent l'estime de tous ses camarades. En sortant de Toulouse il retourna dans le Poitou, et continua de servir pendant toute la guerre; mais il revenait toujours avec empressement à ses auteurs favoris; et c'est en les lisant qu'il se délassait de ses fatigues. Député par les Rochellais, en 1574, à l'assemblée de Milhaud, il y parla plusieurs fois sur la nécessité de faire des sacrifices au maintien de la tranquillité publique; mais sa voix fut étouffée, et la guerre ne tarda pas à se rallumer. En 1575, il enleva Tonnay-Boutonne aux catholiques; fit une descente dans l'île de Ré, sauta le premier, l'épée à la main, dans les retranchements défendus par un officier plein de courage, et tailla en pièces tous ceux qui voulurent résister. L'année suivante, il fut envoyé, par le prince de Condé, aux états de Blois, et il rédigea la protestation de ses co-religionnaires contre les décisions de cette assemblée. En 1577, sur le bruit qui se répandit que le duc de Maïenne avait le projet d'attaquer les Rochellais, Popelinière fut détaché dans Marans avec deux cents fantassins et quarante arquebusiers à cheval. Il se flattait de défendre la place avec cette petite troupe: mais ses officiers, après lui avoir représenté la témérité de cette résolution, lui déclarèrent qu'il ne devait pas compter sur leur coopération; et il se vit forcé de rentrer à la Rochelle. La conduite de ses officiers l'indignait: il eut une querelle avec l'un d'eux, nommé Seré, qui lui passa son épée au travers du corps (1); cette blessure, dont il se rétablit difficilement, l'empêcha de prendre part aux opérations de la campagne. La paix lui permit enfin de reprendre la plume, et de continuer l'histoire de nos guerres civiles; sa modération, et la franchise avec laquelle il parle des excès de ses co-religionnaires, ont fait conjecturer que La Popelinière avait abjuré les principes dans

(1) L'Estoile et quelques autres écrivains pensent que ce fut la publication de la *Vraie histoire* qui faillit coûter la vie à La Popelinière. On a preferé suivre le sentiment de d'Aubigné, que l'on doit supposer mieux instruit.

lesquels il avait été élevé. D'Aubigné, qui ne dit rien de sa prétendue abjuration, l'accuse d'avoir vendu sa plume aux catholiques (*Voy.* l'*Histoire universelle* de D'Aubigné). Mais rien n'est plus faux : « Il vécut pauvre, et mourut, dit l'Étoile, d'une maladie ordinaire aux hommes de lettres et vertueux, à savoir de nécessité et de misère. » (*Voy.* les *Mémoires* de l'Estoile, édition de 1719, II, 261.) Gui Patin fixe la mort de La Popelinière au 9 janvier 1608 : « Il mourut, dit-il, durant le grand hiver, fort vieux, asthmatique, dans sa chaise devant le feu, au faubourg Saint-Germain; ce qui est, et que peu de gens savent, et que j'ai appris de bonne part. » (*Lettre de Gui Patin*, V, 150). Le président de Thou faisait beaucoup de cas de l'histoire de La Popelinière; et il avoue qu'il s'en est beaucoup servi. L'Estoile (*loc. cit.*) le nomme un gentil personnage, « lequel, ajoute-t-il, a le mieux écrit, à mon gré, les troubles et guerres civiles de France: si les derniers livres de son histoire eussent répondu aux premiers, on eût pu l'appeler le premier historien de notre temps, et qui a écrit avec le plus de liberté et de vérité. » Outre une Traduction de l'ouvrage de Bernard Rocca, des *Entreprises et ruses de guerre*, on a de La Popelinière : I. La *Vraie et entière histoire des derniers troubles* advenus tant en France qu'en Flandre et pays circonvoisins, depuis 1562, Cologne, 1571, in-8°.; Bâle, 1572, in-8°.; troisième édition, augmentée, ibid. 1579, 2 vol. in-8°. Jean Le Frère, de Laval, mort en 1583, fit quelques additions à cette histoire, et la publia sous son nom. Ce plagiat déplut à La Popelinière, qui s'en plaignit vivement dans la préface de l'ouvrage suivant. (2) On doit remarquer que la *Vraie et entière histoire*, etc., fut condamnée, en 1581, par le synode de la Rochelle, comme renfermant plusieurs faussetés. II. L'*Histoire de France, enrichie des plus notables occurences survenues ès provinces de l'Europe et pays voisins*, etc., *depuis l'an* 1550, (la Rochelle), 1581, 2 vol. in-fol., 1582, 4 vol. in-8°.; La Popelinière y a refondu l'ouvrage précédent. Cette Histoire, dit le P. Daniel, est mal écrite, mais remplie d'un grand nombre d'excellents Mémoires où l'auteur parle en homme d'état et en homme de guerre, comme ayant eu bonne part aux négociations et à l'exécution. La modération et le détail avec lequel il parle, le font regarder comme l'historien le plus digne de foi de tous ceux du parti huguenot, qui ont rendu compte des guerres civiles. On conservait, à la bibliothèque des Oratoriens de la Rochelle, un exemplaire du tome 1er., corrigé de la main de l'auteur, par les ordres du consistoire. Le P. Arcère a publié ces corrections, d'ailleurs assez peu importantes, à la fin du tom. II de son *Hist. de la Rochelle*. III. Les *Trois mondes*, Paris, 1582, in-4°. C'est une description des trois parties de la terre connues des anciens; la singularité de son titre ne l'empêche pas de parler de l'Amérique, et même des terres Australes, alors à peine connues. IV. L'*Amiral de France*, et, par occasion, de celui des autres nations, tant vieilles que nouvelles, ibid., 1584, in-4°.,

(2) Dans l'épître placée à la tête de l'Histoire de Le Frère, de Laval, l'éditeur semble avoir voulu protester d'avance contre l'imputation de *plagiat* : « L'auteur, dit-il, sans se bragarder du plumage d'autrui, proteste haut et cler de se vendiquer ni arroger sinon la peine et le jugement d'*agencer* et *ramasser* proprement en un corps le discours paravant démembré. »

rare et curieux : c'est à Charlemagne qu'il fait remonter la création en France de la charge d'amiral. Dans l'*Avertissement*, La Popelinière établit que chacun doit écrire dans sa langue, et que le peu de progrès que faisait la langue française devait être attribué à la manie d'écrire en latin. V. L'*Histoire des histoires, avec l'idée de l'histoire accomplie*, ibid., 1599, in-8°. Cet ouvrage présente une liste fort étendue des historiens anciens et modernes, avec des observations critiques que Du Radier trouve souvent *très-judicieuses*. « C'est, dit-il, la première méthode d'histoire qui ait paru ; et ce serait une espèce de nécessité de lire cet ouvrage, si nous n'avions pas celui de Lenglet-Dufresnoy. » (*V.* ce nom.) La Popelinière a joint à ce volume : *Le dessein de l'histoire nouvelle des François*, dans lequel il réfute l'opinion, alors fort accréditée, de l'arrivée dans les Gaules de Francus et des Troyens. VI. *Histoire de la conquête des pays de Bresse et de Savoie*, ibid., et Lyon, 1601, in-8°. On trouve une *Notice* fort incomplète sur La Popelinière, dans les *Mémoires* de Niceron, tome XXXIX, d'où elle a passé dans le 3e. vol. de la *Bibl. hist. de France*. On peut aussi consulter la *Bibl. du Poitou*, par Dreux du Radier, III, 154-65.

W—s.

POPELINIÈRE ou plutôt POUPLINIÈRE (ALEXANDRE-JEAN-JOSEPH LE RICHE DE LA), financier bel-esprit du XVIIIe. siècle, s'est rendu fameux par le noble emploi qu'il fit de sa fortune en protégeant les lettres et les beaux-arts. Fils d'un receveur-général des finances, il naquit à Paris, en 1692, et fut nommé fermier-général en 1718. Sa bonne mine, ses manières aimables, lui procurèrent quelques aventures singulières, et lui acquirent la réputation d'homme à bonnes fortunes. Mais ayant été le rival heureux du prince de Carignan, celui-ci s'en plaignit au cardinal de Fleury, qui, satisfait d'ailleurs de la gestion de La Pouplinière, se contenta de l'éloigner de Paris. Après trois ans de résidence à Marseille, où ses prodigalités et les fêtes continuelles qu'il avait données aux dames, laissèrent de longs regrets, ce fermier-général revint dans la capitale. Il prit pour maîtresse la fille de la comédienne Mimi Dancourt (1), destinée elle-même au théâtre. Il vivait sur ce pied, depuis douze ans, avec elle, lorsque, jouant la fille séduite, elle sut intéresser la fameuse Mme. de Tencin, qui s'employa efficacement pour la marier avec l'opulent financier. Au renouvellement du bail des fermes, le cardinal, prévenu par les intrigues de cette dame, contre la moralité de La Pouplinière, ne consentit à le maintenir sur la liste des anciens fermiers-généraux, qu'en l'obligeant d'épouser la jeune *innocente* qu'il avait trompée. Ce n'était pas, au reste, une femme sans mérite. A une mémoire prodigieuse, à une intelligence rare, à une éloquence naturelle qui tenait de l'inspiration, elle joignait un tact étonnant pour juger les ouvrages littéraires. Son esprit, ses talents, et surtout sa beauté, ne contribuèrent pas peu à mettre en réputation la maison de son mari, qui devint le rendez-vous de tout ce que la cour et la capitale

(1) Cette Mimi Dancourt, moins connue sous le nom de madame Deshayes, qu'elle portait depuis son mariage, était la seconde fille de Dancourt, l'auteur comique. Elle remplit, avec succès, dans les rôle de soubrette, l'intervalle qui s'écoula depuis la retraite de Mlle. Desmarres, jusqu'à la réception de Mlle. Dangeville.

avaient de plus distingué. Concerts, bals, comédie, soupers fins, tous les plaisirs s'y trouvaient réunis. Mais Mme. La Pouplinière, que son extrême froideur avait long-temps conservée fidèle à son époux, se laissa éblouir par le tourbillon du grand monde. Invitée, sans lui, dans des sociétés particulières, elle ne put résister à la séduction d'un *duc et pair*. Des lettres anonymes éveillèrent la jalousie du financier, et amenèrent des scènes scandaleuses. Enfin ses soupçons se changèrent en certitude, lorsqu'il eut découvert (en 1748), dans la cheminée du boudoir de sa femme, une plaque à charnière, qui, portant sur une ouverture pratiquée au mur mitoyen, et masquée, de l'autre côté, par un trumeau, servait de point de communication avec la maison voisine, où le duc, depuis maréchal de Richelieu, avait loué un appartement *incognitò*. La Ponplinière, qui ne cherchait qu'un motif plausible de rompre un lien formé malgré lui, fit constater, par un commissaire, sa découverte et sa disgrace. En vain le maréchal de Saxe interposa sa médiation entre les deux époux : le mari fut inexorable; et la femme, bornée à vingt mille francs de pension alimentaire, mourut, en 1752, d'un cancer au sein, négligée de son amant, délaissée de ce beau monde qui l'avait flattée, et qui la méprisa dans son malheur. Peu de mois avant sa mort, elle avait sollicité les ministres d'Argenson et La Vrillière, et le garde des sceaux Machault, pour ménager un raccommodement avec son mari : mais celui-ci s'étant rendu chez le garde des sceaux, d'après une invitation, dont il ignorait le motif, s'enfuit aussitôt qu'il eût appris que sa femme était dans le cabinet du ministre. Redevenu libre à soixante ans, La Pouplinière conserva ses goûts et ses habitudes. S'il ne fut pas le plus riche financier de son temps, il fut le plus fastueux. A l'affût des jeunes gens qui débutaient dans la carrière des lettres et des arts, il se déclarait leur protecteur, et les attirait chez lui. Sa maison de Passi était à-la-fois le temple des muses et des plaisirs. C'est là que les plus grands virtuoses de France et d'Italie, logés, nourris et entretenus à ses frais, faisaient, sous ses yeux, le matin, les répétitions des concerts du soir. Les premiers talents des spectacles, tant pour le chant que pour la danse, venaient embellir ses soupers. Rameau y composait ses opéras, et touchait l'orgue, les jours de fête, à la messe de la chapelle domestique. Marmontel y fit ses trois dernières tragédies, dont le style se ressent de la mollesse de ce séjour enchanté, et fut cause qu'elles n'obtinrent pas le même succès que ses premiers ouvrages. Enfin, les peintres La Tour et Carle Vanloo, la femme de ce dernier, célèbre cantatrice, l'étonnant mécanicien Vaucanson, et bien d'autres hommes à talents en tous genres, contribuaient à flatter la vanité du *Mécène* qui les admettait dans sa plus intime familiarité, et à varier les plaisirs des princes, des ambassadeurs, des grands seigneurs et des jolies femmes qui composaient sa brillante société. « La maison de la Pouplinière, dit le baron de Grimm, était » le réceptacle d'une foule de gens de » tous les états, tirés indistinctement » de la bonne et de la mauvaise com» pagnie. Gens de la cour, gens du » monde, gens de lettres, artistes, » étrangers, acteurs, actrices, filles » de joie, tout y était rassemblé.

» On appelait sa maison une *ména-* » *gerie*, et le maître le *sultan*. » Comme il aimait un peu l'encens, quelques auteurs lui en donnaient pour son argent, et ne rougissaient pas de compromettre leur dignité par de basses et serviles adulations. On a vu Marmontel distribuer des rafraîchissements dans la salle de spectacle de la Pouplinière; et les Mémoires de Palissot rappellent un ridicule Impromptu du même littérateur, dans une de ces fêtes annuelles où le fermier-général, qui affichait aussi la bienfaisance, mariait quelques jeunes filles, et les gratifiait d'une légère dot. Tous néanmoins ne se prosternaient pas devant l'idole; et l'un d'eux, choqué des airs d'importance du financier, disait de lui : *Qu'il aille cuver son or* (2). Ses parasites l'appelaient *Pollion*, et riaient à ses dépens, quand ils étaient sortis de chez lui : mais il fut souvent payé d'ingratitude. Ce qui a pu donner lieu de croire que l'orgueil et l'égoïsme furent quelquefois le mobile de ses actions, et que sa protection était intéressée et conditionnelle, c'est que, lorsque Marmontel eut quitté la maison de La Pouplinière, et cessa de l'encenser, son beau-frère perdit un modique emploi qu'il avait obtenu dans les fermes. La Pouplinière fit cependant beaucoup de bien dans sa vie; et il faut lui en savoir gré, sans examiner s'il y fut porté par le faste ou par une véritable générosité. Il avait d'ailleurs des manières nobles et aisées, le sentiment des bienséances, et une politesse simple et naturelle qui convenait à toutes les classes de ses convives. Personne, quand il voulait plaire, n'était plus aimable que lui. Avec du goût, de la galanterie, la connaissance des bons auteurs, quoique sans étude et presque sans culture, il écrivait assez facilement en vers et en prose; et l'on a connu de lui de fort jolies chansons. Ses bons mots auraient suffi pour faire la réputation d'un bel esprit. On ne jouait sur son théâtre que des comédies de sa façon, médiocres à la vérité, mais assez agréables pour mériter les applaudissements d'un auditoire disposé à l'indulgence. Passionné pour les femmes, et tourmenté par des desirs, chaque jour renaissants, que depuis long-temps il lui était difficile de satisfaire, il prit le parti de se remarier. Il épousa, en 1760, Mlle. de Mondran de Toulouse, dont l'esprit, les charmes et surtout les talents peu communs pour le théâtre, rendirent plus brillantes les fêtes que son mari continuait de donner à Passi. Les prodigalités de ce financier, et celles de la Live d'Épinay, son confrère, ayant déterminé le contrôleur-général à les rayer de la liste des fermiers-généraux, en janvier 1762, cet événement n'interrompit point les fêtes de La Pouplinière; elles ne cessèrent qu'à la mort de sa belle-mère, qu'il suivit de près. Il mourut le 5 décembre 1762, à l'âge de soixante-dix ans. » Le *Protecteur bourgeois*, » comédie de Bret, dont la représen- » tation fut défendue vers ce temps- » là, dit Grimm, était une satire » personnelle et injuste contre ce fi- » nancier, qui était altier, despote, » triste, blasé, ennuyé au milieu de » sa *basse-cour bigarrée*; dont il » fallait acheter les faveurs par trop » de complaisance, par une adula- » tion continuelle; mais qui avait

(2) Prudhomme et le *Dictionnaire historique* de 1822, son copiste, qui n'est pas plus exact, attribuent ce mot à Piron, qui en était bien capable; mais Marmontel le donne à un avocat nommé Balot, personnage original et grotesque.

» trop d'orgueil et trop d'honneur, » pour commettre une action basse » et infame. » Un mois après sa mort, sa veuve (encore vivante en 1823), accoucha d'un fils, dont on lui disputa la paternité; ce qui donna lieu à un procès fameux, et à cette méchante épitaphe, rapportée dans les *Mémoires* de Favart :

Ci-gît, qui pour rimer, paya toujours fort bien
C'est la coutume :
L'ouvrage seul qui ne lui coûta rien,
C'est son posthume.

Mais les droits de ce fils ont été reconnus juridiquement : héritier du nom et des sentiments de son père, il a préféré l'éclat des armes à celui de la fortune, s'est dévoué à la cause de la légitimité, et après avoir servi le roi avec honneur, dans la cavalerie, depuis la révolution, est aujourd'hui maréchal de camp, et commandant d'une subdivision militaire. Les *Mémoires de Bachaumont* rendent plus de justice que Marmontel, aux qualités estimables de La Pouplinière, qui eut beaucoup d'envieux, et obligea souvent des ingrats. On y trouve l'épitaphe suivante, qui le peint assez bien :

Sous ce tombeau repose un financier
Qui fut de son état l'honneur et la critique :
Vertueux, bienfaisant, mais toujours singulier,
Il soulagea la misère publique :
Passants, priez pour lui, car il fut le premier.

L'anonyme a dérobé la plupart des nombreuses productions de La Pouplinière. On connaît de lui : *Daïra*, histoire orientale, Paris, 1760, in-8°., de 320 pages. Fréron, qui avait probablement avec l'auteur des rapports de société, a fait l'éloge de ce roman, où l'on peut, tout au plus, remarquer une description des amusements des sérails en Perse. L'auteur, dans un avant-propos, fait allusion aux chagrins que lui avait causés son premier mariage. De l'édition in-4°., tirée à très-peu d'exemplaires, il en avait conservé un, et l'avait enrichi de peintures excellentes, mais fort obscènes. Après sa mort, cet exemplaire passa au duc de La Vallière. Mme. de Châtillon, fille de ce duc, ayant vendu au comte d'Artois, la seconde partie de la bibliothèque de son père, se réserva ce livre, indiqué sous le n°. 8617 du catalogue. La Pouplinière avait encore composé un ouvrage intitulé : Les *Mœurs du siècle*, en dialogues, dans le genre, dit-on, du *Portier des Chartreux*. Un exemplaire, orné de superbes peintures, fut saisi par ordre du roi, à la vente de sa bibliothèque. On ignore où sont ces deux volumes. Son fils en a des exemplaires qui sont exempts d'obscénités. A—T.

POPHAM (Édouard), auteur anglais, fils d'un membre du parlement, né en 1738, et élevé à l'université d'Oxford, entra dans les ordres, et devint recteur de Chilton, dans le comté de Wilts, cure qu'il occupa vingt-sept ans, et où il est mort, en septembre 1815, à soixante-dix-sept ans. On a de lui : *Selecta poëmata*, 3 vol., 1774. — *Illustrium virorum elogia sepulchralia*, in-8°., 1778. — Deux *Sermons*, in-4°., 1783. — *Extraits du Pentateuque*, in-8°., 1801. — *Remarques sur divers textes de l'Ecriture*, in-8°., 1809. L.

POPMA (Ausone de), jurisconsulte, né à Alst, dans la Frise, étudia la philosophie à Cologne, et le droit à Louvain. Appliqué à l'étude des lois, il trouva le temps d'enrichir la littérature de travaux estimés, et mourut en 1613, à l'âge de cinquante ans. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Terentii Varronis fragmenta, adjecto conjectaneorum libro*, Franc-

ker, 1589, in-8°. II. *Notæ in Varronem de linguâ latinâ et de re rusticâ.* III. *Notæ in epistolas Ciceronis ad Atticum*, 1619. IV. *Notæ in Velleii Paterculi historiam romanam*, 1620. V. *De differentiis verborum libri quatuor*, Marbourg, 1635, in-8°.; et avec les augmentations d'A. D. Richter, Leipzig, 1747, in-8°. Popma, dans cet ouvrage, précise d'une manière plus sûre les nuances qui séparent les mots latins dont la signification se rapproche, que ne l'a fait, depuis, Gardin-Dumesnil, dans ses *Synonymes latins*. Celui-ci, trop imitateur de l'abbé Girard, a souvent calqué sur les termes français correspondants les différences qu'il assigne entre les mots latins; et ses explications sont plus ingénieuses que solides. J. Chr. Strodtmann a donné, dans le recueil de la société latine de Iéna (*Acta soc. lat. Ien.*, tom. II, p. 51-103), un Supplément de cent synonymes omis ou trop peu développés par Popma. VI. *De usu antiquarum locutionum libri duo*, Leyde, 1608, in 8°.; Strasbourg, 1618; id., retouché par J. Chr. Messerschmidt, et réuni à l'ouvrage précédent, Dresde, 1769, in-8°. VII. *De ordine et usu judiciorum libri tres*, Arnheim, 1617, in-4°. VIII. *Fragmenta veterum historicorum latinorum emendata et scholiis illustrata*, Amsterdam, 1620, 1742, in-8°.—Ausone de Popma était le plus jeune de quatre frères, qui, nés dans la même ville, firent les mêmes études à Cologne et à Louvain, sous les yeux de leur mère, demeurée veuve. Tous se créèrent une réputation dans les lettres. Sixte, l'aîné, reçu docteur en droit à Dole, publia un commentaire sur les *Institutes* de Justinien, et mit au jour, en 1569, une édition de Cornélius Celsus, *De arte dicendi*.—Tite fit paraître *Tabulæ in sphæram, et astronomiæ elementa*, Cologne, 1569, in-4°.; *Castigationes in epistolas Ciceronis ad familiares*, Anvers, 1572, in-16; *Notæ in Asconium Pædianum*, Cologne, 1578; *De operis servorum liber singularis*, 1608. — Cyprien, mort à Alst, en 1582, à trente-deux ans, publia: *Henrici Mediolanensis de controversiis hominis et fortunæ*, en vers élégiaques, avec commentaire, Cologne, 1570. *Voy.* Richter (Ad Dan.) *Programma de vitâ et scriptis Ausonii à Popmâ*, Annaberg, 1746, in-4°. F—T.

POPON ou POMPON (MACLOU), en latin *MACUTUS POMPONIUS*, né en 1514, dans un village de Bourgogne, de parents obscurs, fit ses études avec beaucoup de distinction, et visita les principales villes de France et d'Italie, pour satisfaire son desir d'apprendre et se lier avec les savants. Les talents qu'il montra depuis au barreau de Dijon, où il s'était fait recevoir avocat, lui méritèrent des protecteurs puissants; et il obtint, en 1554, la charge de conseiller au parlement. Il assista, l'an 1561, au colloque de Poissi, fut chargé de plusieurs négociations, et mourut à Dijon, le 6 mars 1577. Il avait pour amis Th. de Bèze, les Guijon, Tabourot, et d'autres beaux-esprits. Il partageait tout son temps entre ses devoirs et la culture des lettres; mais sa modestie l'empêcha de mettre au jour les fruits de ses loisirs. Il avait formé, malgré son peu de fortune, une bibliothèque choisie, et très-nombreuse pour le temps. Il aimait les arts, était musicien, et jouait passablement du luth. Jacques de Vintimille, son confrère au parlement et son ami depuis quarante

ans, invita les littérateurs de la Bourgogne à célébrer les vertus de Popon, et forma de leurs vers un recueil intitulé : *Macuti Pomponii senat. Divion. monumentum à musis Burgundis erectum et consecratum*, Lyon, 1578, in-8°. de 93 p.; et Paris, Fed. Morel, 1583, même format de 95 pag. Ce petit volume est rare et recherché : aux pièces qu'on lui avait adressées, l'éditeur a cru devoir ajouter un petit poème, que Th. de Bèze avait composé trente ans auparavant, sur le bruit qui s'était répandu que Popon avait été assassiné par des bandits, en revenant d'Italie. On conservait, dans le cabinet de La Mare, plusieurs ouvrages manuscrits de Popon, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. de Bourgogne*, par Papillon. W—s.

POPOWITSCH (Jean-Sigismond-Valentin), géographe et antiquaire allemand, né auprès de Studeniz, en Basse-Styrie, d'une pauvre famille Wende (peuplade esclavonne), ne savait d'autre langue que le slave, lorsqu'il commença ses études à Gratz, où il apprit l'allemand et l'histoire naturelle. Il était arrivé à l'âge de trente ans, avant de se douter qu'il existât une science de la botanique : dès qu'il en eut connaissance, il s'y livra avec ardeur, visita le midi de l'Autriche, employa trois années à parcourir l'Italie, multipliant ses observations sur les productions naturelles, les mœurs, l'économie domestique; étudiant les antiquités, surtout les restes des villes et places grecques et romaines. Après avoir examiné le royaume de Naples et les côtes de Sicile, il alla passer quelque temps à Malte. Il aurait voulu visiter toutes les côtes de l'Adriatique, afin d'aller à la recherche des traces des anciens Slaves, et d'enrichir l'histoire naturelle; et il avait fait au gouvernement autrichien des propositions à ce sujet. Mais, obligé d'accepter, pour vivre, une place de précepteur, il fut détourné de son projet. Cependant, au bout de deux ans, la mort de son élève lui ayant rendu la liberté, il voulut reprendre ses voyages scientifiques. Au moment de partir, il remarqua une quantité de mousses et de champignons, que l'humidité de l'année avait probablement développés. Le voilà qui oublie ses voyages pour étudier ces productions. S'étant logé dans un souterrain humide, auprès de l'abbaye de Kremsmunster, il passa trois années à faire des excursions dans les bois voisins, et à recueillir les nombreuses espèces de champignons et autres cryptogames. Sa demeure même lui fournit le sujet de remarques savantes : il observa les lichens qui sortaient à travers le plancher, et la moisissure qui couvrait ses effets : il reconnut quatre espèces de la dernière, et leur donna des noms, croyant les avoir décrits le premier. Il séjourna ensuite quelque temps en Bavière. En 1754, il fut appelé à la chaire d'éloquence allemande, à l'université de Vienne, où il publia, pour son début, une Dissertation latine : *De inveterato corrupti styli Germanici malo;* à laquelle il fit succéder ses *Principes de la langue allemande.* Comme il n'avait appris l'allemand, pour ainsi-dire, que comme une langue étrangère, il fut un peu novateur dans ses travaux de grammaire, et s'attira des critiques très-vives. Cependant quelques-unes de ces innovations ont obtenu, depuis, la sanction de l'usage. Le peu d'encouragement qu'il reçut à Vienne,

où, suivant une de ses lettres, un gazetier français et un comédien touchaient 6000 florins, tandis que sa place de professeur n'en rapportait que 700, l'engagea, en 1766, à donner sa démission. Il se fit alors vigneron dans le bourg de Petersdorf, et y mourut, le 21 novembre 1774, à l'âge de soixante-neuf ans. Popowitsch était prodigieusement instruit; cependant il n'a pas fait un seul bon livre: tous ses ouvrages sont des amas indigestes de toutes sortes de matières. De ce nombre sont ses *Recherches sur la mer*, 1750: il y embrasse à-la-fois la physique, la botanique, la géographie et l'étymologie. Il a légué ses collections et écrits de botanique au jardin des plantes de Vienne: il y règne la même confusion que dans tout le reste. Il avait commencé à faire imprimer des Recherches diverses sur l'archéologie et la géographie; mais il ne les a pas continuées. (Voy. Büsching, *Wöchentliche Nachrichten*, année 1775, pag. 129 et 137.) D—G.

POPPÉE (*Poppæa-Augusta*), impératrice romaine, était fille de T. Ollius, qui fut enveloppé dans la disgrace de Séjan; mais elle préféra au nom de son père, celui de Poppeus Sabinus, son aïeul maternel, illustré par le consulat et par les honneurs du triomphe. Sabina, sa mère, la plus belle femme, mais peut-être aussi la plus corrompue de son temps, s'empoisonna pour se soustraire à la vengeance de Messaline, dont elle avait osé troubler les ignobles amours. La jeune Poppée réunissait les plus rares avantages; ses richesses répondaient à l'éclat de sa naissance: à la beauté que sa mère lui avait transmise, elle joignait beaucoup d'esprit et mille agréments. Elle avait tout, dit Tacite, hors un cœur honnête. Malgré son penchant pour la coquetterie, Poppée conservait un extérieur modeste: elle se montrait rarement en public, et toujours le visage en partie voilé, moins sans doute par pudeur, que pour piquer la curiosité de ceux qui la regardaient. Indifférente aux jugements qu'on portait de sa conduite, mais plus ambitieuse que tendre, l'intérêt était sa règle, et décidait de ses inclinations (Voy. les *Annales* de Tacite, liv. XIII, ch. 45 et 46). Elle fut mariée d'abord à Rufus Crispinus, préfet des cohortes prétoriennes, sous le règne de Claude: cependant, quoiqu'elle en eût un fils, elle le quitta pour épouser Othon, qui n'était connu que par le scandale de ses débauches, mais à qui on supposait le plus grand ascendant sur l'esprit de Néron. Soit vanité, soit indiscrétion, Othon ne cessait de vanter à l'empereur les attraits de son épouse. Néron voulut la voir; et l'artificieuse Poppée, feignant pour ce prince un tendre penchant, acheva de le captiver par des rigueurs simulées. L'éloignement d'Othon fut bientôt résolu: il partit pour la Lusitanie, avec le titre de gouverneur (*V.* Othon); et Néron put s'abandonner sans contrainte à sa folle passion. Cependant Poppée n'osait se flatter d'amener l'empereur à l'épouser, tant que vivrait Agrippine: elle s'attacha donc à irriter, à exciter sans cesse Néron contre cette princesse; et l'on sait qu'elle ne réussit que trop dans le plan odieux que l'ambition lui avait fait concevoir (*V.* Agrippine). Après la mort de sa mère, Néron se hâta de répudier la malheureuse Octavie, sous prétexte de stérilité, et donna sa place à Poppée, qui ne tarda pas à se débarrasser d'une rivale par un nouveau crime;

tant elle redoutait l'ascendant que lui donnaient ses vertus (*V.* Octavie). L'an 63, Poppée accoucha d'une fille. Sa naissance causa des transports de joie à Néron. Il la nomma Claudia, et lui décerna le titre d'Auguste, ainsi qu'à la mère. Il voulut qu'on instituât des jeux publics pour célébrer cet heureux événement; et le sénat, dès long-temps instrument docile des caprices du prince, porta la flatterie jusqu'à décider l'érection d'un temple à la fécondité. Mais l'enfant, sujet de tant d'espérances, mourut au bout de quatre mois; et la douleur de Néron fut aussi excessive que l'avait été sa joie. Poppée ne survécut que deux ans à sa fille: un jour s'étant permis de railler l'empereur, ce prince, dans un mouvement de colère, lui donna dans le ventre un coup de pied qui l'étendit par terre; et elle mourut, quelques jours après, l'an 65. Néron, revenu de son emportement, fut d'autant plus affligé de la mort de Poppée, qu'elle était enceinte, et qu'il souhaitait ardemment un héritier. Il fit embaumer son corps, à la manière des Orientaux, et le plaça dans le tombeau des Jules. Il prononça lui-même son éloge funèbre; mais, ne pouvant parler de ses vertus, dit Tacite, il se contenta de louer sa beauté et les avantages dont la fortune l'avait comblée. Jamais femme n'a porté plus loin que Poppée, les recherches de la coquetterie: c'est, dit-on, la première dame romaine qui ait couvert son visage d'un masque, pour le garantir du soleil; dans quelque lieu qu'elle allât, elle se faisait suivre par cinq cents ânesses, dont le lait lui fournissait des bains pour entretenir la blancheur et la fraîcheur de sa peau. On raconte qu'un jour, se voyant dans un miroir, elle souhaita de mourir avant que le temps lui eût fait perdre ses grâces. Ce vœu fut exaucé. Othon, qui n'avait pas cessé de conserver pour elle un tendre attachement, fit rétablir, en arrivant à l'empire, les statues de Poppée, renversées avec celles de Néron. On ne connaît point de médailles de cette princesse, de coin latin; aucun cabinet n'en possède en or. Beauvais en cite d'argent et de moyen bronze, de fabrique grecque, portant au revers la tête de Néron; elles sont très-rares (*V.* l'*Hist. des emper.*, par Beauvais, tom. 1er., et l'ouvrage de M. Mionnet, sur le *Degré de rareté des médailles romaines*). W-s.

POQUET ou POCQUET (Pierre), savant jurisconsulte, né, vers le milieu du quatorzième siècle, à Arbois, acheva ses études, à l'université de Paris, avec beaucoup de succès, et, après avoir reçu ses grades, fréquenta le barreau, où il ne tarda pas à se faire un nom. Dégoûté du monde, il embrassa, en 1369, la vie religieuse dans l'ordre des Célestins, et mérita l'estime de ses confrères : ils l'élurent, cinq fois, provincial; charge qui lui donnait la même autorité que celle du général sur toutes les maisons que l'ordre possédait en France. Les talents de Poquet et sa piété étendirent au loin sa réputation: le vénérable Pierre de Luxembourg, cardinal et évêque de Metz, le choisit pour son confesseur; et Louis Ier., duc d'Orléans, le désigna l'un de ses exécuteurs testamentaires (Voy. le *Théât. des antiquités de Paris*, p. 684). Il mourut prieur du couvent des Célestins à Paris, en 1408. Dunod dit que Poquet avait publié des *Conseils de droit*, pendant qu'il était dans le siècle (*Hist. de l'église de Besançon*,

11, 23) : mais on n'en connaît aucune copie; et ce recueil n'a point été imprimé. Il est auteur d'un ouvrage ascétique : *Rationarium de vitâ Christi*, dont il existe deux copies sur vélin à la bibliothèque du Roi, sous les nos. 3314 et 3633. La première est précédée d'une pièce de vers: *De contemptu mundi ;* la seconde est intitulée : *Thesaurus precum ad universam Christi vitam accommodatus.* Ses autres ouvrages, dont les plus importants se conservaient en manuscrit dans la bibliothèque des Célestins de Paris, sont indiqués par le P. Becquet, *Gallicæ Cœlestinorum congregationis elogia historica*, p. 95 et 96. W—s.

PORBUS (Pierre), peintre hollandais, né à Gouda, vers l'an 1510, vint s'établir à Bruges où il se maria, et où il exécuta le plus grand nombre de ses ouvrages, dont quelques-uns sont mis au rang des plus remarquables de son temps. Son chef-d'œuvre, représentant *Saint Hubert*, se voyait dans la grande église de Gouda. Sur les volets, qui depuis furent transportés à Delft, il avait peint divers sujets de la vie de ce Saint. Il fut chargé de lever le plan des environs de Bruges : lorsqu'il eut terminé ce travail, il peignit ce plan en détrempe sur une grande toile. Le dernier ouvrage de ce peintre, dont ses historiens fassent mention, est un *Portrait du duc d'Alençon*, qu'il fit à Anvers, et qui passait pour le plus beau morceau de ce genre. Porbus mourut en 1583. — François Porbus, fils du précédent, né à Bruges, en 1540, fut élève de son père et de Franc-Flore. Il peignit le portrait avec une rare perfection, et manifesta un talent presqu'égal dans l'histoire et dans la peinture des animaux. Après avoir été reçu membre de l'académie d'Anvers, en 1564, il se disposait à se rendre en Italie pour y étudier les grands modèles; mais ayant épousé la fille de Corneille Flore, frère de son maître, il résolut de ne plus quitter sa patrie. Parmi les compositions historiques dues à son pinceau, on cite le *Baptême de J.-C.*, qu'il peignit pour le président Viglius : sur les volets, il avait représenté la *Circoncision* et un autre sujet. Son chef-d'œuvre est peut-être le *Martyre de saint George*, qu'il peignit pour une confrérie de Dunkerque. Ce tableau, toutefois, pèche par la multiplicité du sujet, et rappelle ces peintures anciennes où toute la vie du personnage est représentée. On voit d'abord le Saint livré au martyre : dans le milieu, il perce le dragon; et dans le fond, il refuse d'adorer les faux dieux. Sur les volets, peints en camaïeu, on voyait le Saint paraissant devant ses juges. Mais si le tableau manque d'unité d'action, on n'en saurait trop louer la couleur toujours vraie, toujours harmonieuse. Le paysage était d'une beauté remarquable. Ce tableau, qui existe toujours dans la chapelle pour laquelle il a été fait, a souffert des restaurations d'un Anglais ignorant, qui a voulu le nettoyer. On connaît encore de Porbus un *Paradis terrestre*, qui montre avec quelle supériorité il peignait les animaux et le paysage. Mais c'est surtout dans le portrait, qu'il sait faire admirer la force et l'harmonie de sa couleur, la facilité et la fermeté de son pinceau. Il mourut en 1580, âgé de quarante ans seulement, des fatigues qu'il s'était données à l'occasion d'une fête célébrée par la ville d'Anvers, où il était enseigne de la milice bourgeoise. Le Musée du Louvre possédait deux tableaux de cet artiste : l'un était un *Portrait*

d'homme, la tête couverte d'une toque, et la barbe fourchue; l'autre, *Jésus, à l'âge de douze ans, confondant les docteurs de la loi.* Ce dernier était particulièrement estimé. Tous deux ont été rendus en 1815. — François Porbus, dit le *Jeune*, fils du précédent, naquit à Anvers, en 1570. C'est à tort qu'on l'a dit élève de son père: il n'avait que dix ans lorsque ce dernier mourut; toutefois, il surpassa son père dans le genre même où celui-ci excellait : il n'eut peut-être pas moins de talent dans le genre historique. Après avoir long-temps voyagé pour se perfectionner par l'étude des chefs-d'œuvre que renfermaient les plus célèbres galeries de l'Europe, il vint à Paris, où sa renommée l'avait devancé, et où il fut très-occupé à peindre des portraits. Il était peu de cabinets d'amateurs dans lesquels il n'en existât. Pendant son séjour dans cette capitale, il fut chargé de peindre, pour l'hôtel de ville, deux tableaux dont les sujets sont tirés du règne de Louis XIII. L'un représente le *Roi, encore enfant, assis sur son trône, et recevant l'hommage des échevins*; l'autre retrace la *Majorité du roi.* Tous les personnages réunis dans ce tableau sont frappants de ressemblance et de vérité; la couleur en est belle et vigoureuse; les draperies sont simples, bien jetées; et ce n'est que dans quelques parties moins importantes, que se font encore remarquer les restes de cette roideur à laquelle n'avait point échappé son père, qui la tenait lui-même d'Albert Durer. Il avait fait, pour l'église de l'abbaye de Saint-Martin, de Tournai, un de ses meilleurs tableaux, représentant *Jésus-Christ en croix, entre les deux larrons.* Le Musée du Louvre possède six tableaux de ce maître, dont deux d'histoire et quatre portraits. Ce sont : I. Une *Cène*, qu'il avait peinte pour l'église de St.-Leu. Ce tableau est un des plus beaux de ce maître, et l'une des productions les plus précieuses de l'école flamande. II. Un *Saint-François en extase, recevant les stygmates.* Il ornait autrefois l'une des chapelles de l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré. III. Le *Portrait en pied de la reine Marie de Médicis*, grand tableau sur toile : cette princesse est debout devant son trône; sa robe de velours bleu est parsemée de fleurs de lis d'or, et enrichie de pierreries et de perles. IV. *Guillaume du Vair*, garde-des-sceaux sous Louis XIII; petit portrait peint sur bois. V. *Petit portrait en pied de Henri* IV. Il est debout, ganté et cuirassé; la main droite touche un casque posé sur une table que recouvre un tapis de velours rouge. Ce portrait est d'autant plus précieux qu'il paraît être un des derniers qui aient été faits d'après ce prince; il est remarquable par la finesse des détails et le précieux de l'exécution; cependant il le cède au suivant. VI. *Henri* IV, représenté en habit de velours noir, la main posée sur une table couverte d'un tapis rouge orné de galons d'or, et la gauche appuyée sur le côté. Ce portrait, dans lequel la petitesse des dimensions n'exclut pas l'étude des moindres détails, a été reproduit un grand nombre de fois par la gravure. La simplicité et le naturel de la pose frappent au premier coup d'œil; et le mérite de la vérité y est tellement prononcé, que ce portrait a servi et sert encore de type à tous ceux que l'on fait de Henri IV. L'exécution

n'en est pas moins admirable ; et la finesse du pinceau, la perfection des étoffes, la vie répandue dans toute la figure, font de ce tableau un des ouvrages les plus précieux qui existent. L'air de bonté qui respire sur la physionomie ajoute encore au mérite de la ressemblance. On ne connaît qu'un très-petit nombre de dessins de Fr. Porbus : ce sont des têtes sur vélin, à la pierre noire maniée en tout sens avec un peu de sanguine dans les carnations; ce qui les rend d'une vérité frappante. Ce peintre mourut à Paris, en 1622, et fut enterré dans l'église, aujourd'hui détruite, des Petits-Augustins du faubourg Saint-Germain. P—s.

PORCACCHI (Thomas), littérateur savant et laborieux, né, vers 1530, à Castiglione-Aretino, dans la Toscane, annonça, dès sa première jeunesse, un goût très-vif pour l'étude. Voulant satisfaire sa curiosité, et acquérir de nouvelles connaissances, il visita les principales villes d'Italie, et fut accueilli partout avec les égards que l'on doit aux talents. Il s'arrêta quelque temps à Florence, puis à Bologne, et s'établit enfin à Venise, en 1559. S'étant lié d'une étroite amitié avec Gabriel Giolito, célèbre imprimeur (*V.* Giolito, XVII, 408), il lui suggéra l'idée de publier la Collection des anciens historiens grecs et latins, traduits en italien. Ce fut Porcacchi qui surveilla l'impression de ces deux précieuses collections, connues sous le nom de *Collana greca* et *Collana latina* (1). Il traduisit lui-même quelques-uns des ouvrages qui devaient y entrer, et dont il n'existait pas encore de versions; il revit et corrigea le style de plusieurs, et les enrichit de préfaces, de notes et d'additions intéressantes. Cet infatigable éditeur a donné des réimpressions estimées d'un grand nombre d'ouvrages, tels que : l'*Histoire de Milan*, par Bernardin Corio ; le *Roland furieux* de l'Arioste, l'*Arcadie* de Sannazar, les *Lettres amoureuses* de Parabosco, les *OEuvres* de Delminio, les *Antiquités de Rome* de Bernard Gamucci, l'*Histoire d'Italie* de Guichardin, les *Facetie* de Domenichi, les *Azolani* de Bembo, la *Fabrica* de Fr. Alunno; la traduction italienne de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par frère Remi, florentin, refaite et corrigée, Venise, 1569, in-12, etc. Il se proposait de publier une nouvelle *Collana*, ou le Recueil des meilleurs sermons des plus célèbres prédicateurs; mais il n'en a paru qu'un seul volume, Venise, 1565, in-8°., rare, suivant Haym (Voy. la *Bibl. ital.*) Porcacchi mourut, en 1585, à Venise, dans la maison du comte de Savorgnano, l'un de ses plus zélés protecteurs. Il était membre de l'académie des *Occulti* de Brescia; et il a inséré quelques vers latins dans le Recueil de cette société. Outre les *Traductions* de Dictys de Crète et de Darès, de Justin, de Quinte-Curce et de Pomponius-Mela, qui font partie des *Collana;* celle du cinquième livre de l'Enéide (en vers *sciolti*), et quelques *Opuscules*, dont on trouvera les titres dans le tome 34 des *Mémoires* de Niceron, on a de Porcacchi : I. *Lettere di tredeci uomini illustri raccolte*, Venise, 1565, in-8°. : ce Recueil eut quatre éditions dans le seizième siècle; celle de 1582, qui est la quatrième, est la plus complète et la plus recherchée. II. *Paralelli ed esempli simili*, ibid., 1566,

(1) On trouvera la liste des auteurs dont se composent les *Collana*, dans la *Bibl. ital.* de Haym, et dans le *Dictionn.* d'Osmont.

in-4°. III. *Il primo volume delle cagioni delle guerre antiche*, ibid., 1566, in-4°. On voit que l'auteur se proposait de continuer cet ouvrage; mais la suite n'a point paru. IV. *La Nobiltà della città di Como*, ibid., 1569, in-4°. V. *Le Isole più famose del mundo*, ibid., 1572, in-fol.; 4e. éd., 1604, même format. Cet ouvrage, qui contient quelques descriptions bien faites, et qu'on peut lire encore avec intérêt, est orné de plans gravés par Jérôme Porro, artiste assez distingué. VI. *Le attioni d'Arrigo III, re di Francia e di Polonia*, ibid., 1574, in-4°. C'est la description de l'entrée solennelle de Henri III à Venise, et des fêtes qui lui furent offertes par le sénat. VII. *Funerali antichi di diversi popoli et nationi*, Venise, 1574, in-4°. de 109 pag.; ouvrage rare et recherché, principalement à cause des gravures (*V.* Porro). On trouve quelques vers de Porcacchi dans le tome 1er des *Delitiæ poëtar. italor.* Ghilini a donné l'*Eloge* de Porcacchi, dans le tome 1er. du *Teatro d'huomini letterati*, p. 217. W-s.

PORCARI (Étienne), gentilhomme romain, qui, en 1453, conjura contre Nicolas V pour rendre la liberté à sa patrie, montra dès sa jeunesse une admiration enthousiaste pour les héros de la Grèce et de l'ancienne Rome, et un desir ardent de les imiter. Beaucoup d'autres personnages du quinzième siècle, doués d'une imagination exaltée, partageaient les mêmes sentiments. La corruption de la morale publique, les crimes politiques dont l'exemple était trop fréquent, avaient détruit dans le vulgaire l'idée de la vertu. Des révolutions presque continuelles dans tous les états avaient accoutumé les peuples à ne regarder aucun gouvernement comme légitime; et les citoyens réputés les plus vertueux ne se faisaient pas scrupule de renverser par une conspiration l'autorité publique sous laquelle ils vivaient. Étienne Porcari, dès sa tendre jeunesse, s'était proposé comme le plus digne objet de son ambition, de soustraire Rome à ses pontifes. La souveraineté des papes lui paraissait une usurpation récente et notoire; tous les vieillards de son temps avaient vu la république romaine se rétablir et recouvrer une espèce d'indépendance tandis que le Saint-Siége était fixé à Avignon : ils l'avaient vue se maintenir pendant le schisme, et n'avoir pu être soumise avant l'année 1420. Porcari lui-même avait applaudi, en 1434, aux efforts et aux succès du peuple romain, qui avait chassé Eugène IV, et réintégré l'autorité des sept bannerets, chefs antiques de la république. Avant tout, il tenta de rendre libre son pays, de la manière la moins violente. Eugène IV était mort à Rome, le 23 février 1447; peu de pontifes s'étaient attiré plus d'ennemis : son obstination, sa dureté et son imprudence, avaient fait échouer toutes ses entreprises, en sorte que l'Église et l'état s'étaient également élevés contre lui. Aux funérailles de ce pape, Porcari, qui avait déja montré beaucoup d'éloquence, s'adressa au peuple romain assemblé. Il le pressa, par un discours pathétique, de secouer une tyrannie ruineuse et avilissante, et de profiter, pour cela, d'un interrègne, pendant lequel personne n'était appelé à défendre des droits usurpés. Le peuple témoigna d'abord qu'il approuvait ce discours : néanmoins un jurisconsulte y répondit en faisant valoir les droits et l'autorité du

Saint-Siége; et le peuple, toujours plein d'espérance au moment d'une nouvelle élection, reconnut celle de Nicolas V : il se soumit à ce souverain pontife, sans aucune difficulté. Nicolas, un des plus sages successeurs de saint Pierre, le protecteur des lettres et des arts, le père des chrétiens, et le défenseur des peuples, mérita et obtint l'amour de ses nouveaux sujets. Cependant, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, il s'occupa d'étouffer les semences de rebellion, et d'anéantir le souvenir de la république. Il espéra de gagner, par des grâces, cet esprit indompté, et il nomma Etienne Porcari, podestat d'Anagni. Celui-ci, étant revenu à Rome après avoir exercé cet emploi, ne renonça point à son grand projet d'affranchir sa patrie. Les jeux de la place Navone avaient excité un tumulte dans Rome; il ne négligea rien pour communiquer aux séditieux son zèle et ses vues. Nicolas V, ayant apaisé cette sédition, exila Porcari à Bologne, en lui imposant l'obligation de se présenter chaque jour devant le gouverneur de la ville. Porcari, dans cet exil, ne perdit pas courage; son neveu, qu'il avait mis de moitié dans tous ses plans, et qui le secondait avec ardeur, rassembla leurs amis à Rome, et les engagea dans une conspiration dont Étienne Porcari devait être le chef. Trois cents soldats et quatre cents exilés furent rassemblés secrètement dans les maisons de ce gentilhomme et de ses adhérents : tous les conjurés furent invités à un grand repas, le 5 janvier 1453; Porcari, qui avait réussi à s'échapper de Bologne, parut au milieu d'eux, revêtu d'une robe de pourpre et d'or. Avec cette éloquence propre à émouvoir la multitude, il rappela les droits des Romains, et l'oppression qui les accablait : il exposa sa résolution de surprendre le pape et les cardinaux le lendemain devant les portes de la basilique de Saint-Pierre, comme ils s'y rendraient pour célébrer l'Épiphanie, et, avec de tels otages entre les mains, de se faire livrer le château de Saint-Ange et les portes de Rome; de sonner la cloche d'alarme au Capitole, et de reconstituer la république par l'autorité de cette même assemblée populaire, à laquelle Colas de Rienzo, un siècle auparavant, avait inspiré son enthousiasme. Tous les auditeurs de Porcari déclaraient être prêts à le suivre, et à se dévouer pour cette entreprise; mais déjà il avait été trahi : le sénateur ou grand-juge, averti du rassemblement qui se trouvait dans sa maison, l'avait fait entourer par ses soldats; les satellites des conjurés, séparés d'eux, et ne recevant point d'ordres, ne purent les secourir. Étienne Porcari fut arrêté avec ses principaux complices. Son neveu eut la présence d'esprit et le courage de se jeter sur les soldats du pape, et de s'ouvrir un passage les armes à la main. A peine instruisit-on une procédure sommaire contre le chef de cette conspiration : il fut pendu avec neuf de ses associés, et la tranquillité fut rendue à cette partie de l'Italie. Z.

PORCHERON (Dom Placide), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit, en 1652, à Châteauroux, petite ville du Berri, dont son père était avocat fiscal. Il embrassa la vie monastique à dix-neuf ans, dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims, et consacra tous ses loisirs à l'étude de l'histoire, de la géographie et de la numismatique. Nommé bibliothécaire de

Saint-Germain-des-Prés, il se montra digne de remplir cette place; fut associé à D. Mabillon, pour rédiger le *Catalogue* des manuscrits latins de la bibliothèque du Roi; eut part à l'édition des *Œuvres* de saint Hilaire, l'une des meilleures qu'aient publiées les Bénédictins; et mourut à Paris, le 14 février 1694, à l'âge de quarante-deux ans. Dom Porcheron a publié: *Maximes pour l'éducation d'un jeune seigneur*, avec les instructions de l'empereur Basile pour Léon, son fils, 1690, in-12. La traduction est d'un anonyme; mais elle a été revue et retouchée par dom Porcheron. Enfin, c'est à dom Porcheron qu'on doit la première édition de l'Anonyme de Ravenne, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Roi, sous ce titre: *Anonymi Ravennatis, qui circa sæculum septimum vixit, de geographiâ libri quinque, ex cod. man. Bibl. regiæ*, Paris, 1688, in-8°. Jacques Gronovius publia de nouveau cet ouvrage, à la suite de Pomponius-Mela, avec une préface qui contient des invectives peu sensées contre le premier éditeur et même contre les Français, et qu'Abrah. Gronovius a conservée dans l'édition qu'il a donnée, en 1722, du Pomponius-Mela de son père. Les Gronovius s'étaient servis d'un manuscrit de la bibl. de Leyde; on en connaît un troisième, à la bibliothèque du Vatican, dont les éditeurs anglais des *Petits géographes* ont publié les légères variantes dans le 3e. vol. de leur *Collection;* enfin Montfaucon en indique un quatrième dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan. L'ouvrage de l'Anonyme, qu'il n'est plus permis de confondre avec Gui de Ravenne (*V.* Gui, XIX, 53), n'est qu'une compilation, faite sans le moindre talent, avec les lambeaux de divers auteurs presque tous inconnus; le style qui fourmille de solécismes et de barbarismes, atteste l'ignorance du mal-adroit compilateur. Il avait intitulé son ouvrage: *De cosmographiâ;* c'est D. Porcheron qui trouva plus convenable le titre qu'on a rapporté plus haut; et c'est également lui qui divisa l'ouvrage en cinq livres, et les livres en articles ou paragraphes: deux points sur lesquels les Gronovius l'ont suivi. Le savant Astruc, après avoir observé que la plus grande partie des erreurs de l'Anonyme pourrait être corrigée à l'aide des *Tables* de Peutinger et de l'*Itinéraire* d'Antonin, témoigne sa surprise que D. Porcheron, qui connaissait la conformité du travail de l'Anonyme et des *Tables*, n'ait pas mieux profité de ce secours, dans le commentaire qu'il a donné de cet auteur. Astruc aurait desiré que quelque savant géographe s'occupât de préparer une nouvelle édition de l'Anonyme, en faisant usage des secours indiqués; et il a donné un modèle de ce travail dans l'examen critique de la description de la Gaule Narbonaise, par l'Anonyme, qui forme les chap. XI et XII des *Mémoires pour l'histoire naturelle du Languedoc.* A l'exemple d'Astruc, Schoepflin a analysé quelques passages de l'*Anonyme* de Ravenne, dans le tome 1er. de l'*Alsatia illustrata*, p. 570, et suiv. Malgré toutes les imperfections et les erreurs signalées par Astruc, l'ouvrage de l'Anonyme est intéressant pour la géographie du moyen âge; et l'on doit savoir gré à D. Porcheron d'avoir le premier fait connaître cet auteur, dont il se proposait de donner une édition qui aurait été supérieure à celle de 1688, ainsi qu'on a pu le juger par le grand nombre de notes

sur les *Tables* de Peutinger, trouvées dans ses papiers. W—s.

PORCHETTI SALVAGIO (en latin *De Silvaticis*), savant professeur d'hébreu, naquit à Gènes, dans le treizième siècle. Sa famille tenait un rang distingué parmi les sénateurs de la république. Il entra dans l'ordre des Chartreux, qu'il édifia par sa piété et par son amour du travail. Il avait étudié l'hébreu, lorsqu'il était dans le monde; il continua cette étude dans le silence du cloître. Il mourut en 1315, suivant l'opinion la plus commune. Il a laissé : I. *Victoria adversus impios Hebræos ex sacris litteris, tum ex dictis Talmud, ac cabalistarum, et aliorum omnium authorum quos Hebræi recipiunt, monstratur veritas catholicæ fidei*, Paris, 1620, in-fol. Nous devons à Augustin Giustiniani, évêque de Nebbio, la publication de cet ouvrage, qu'il eut beaucoup de peine à mettre en ordre, et qu'il dédia à Guillaume Petit, évêque de Troyes, confesseur du roi. Si l'on voulait s'en rapporter à l'éditeur, le livre de Porchetti serait le meilleur qui eût encore paru jusqu'alors dans ce genre; mais si l'on adopte le jugement un peu sévère de quelques critiques, et notamment de l'abbé Houteville, on rabattra beaucoup de cette bonne opinion. Le pieux chartreux, dit celui-ci, montra *plus de zèle que de force, et servit moins sa cause qu'elle ne le servit elle-même.* Porchetti a puisé son érudition rabbinique dans le *Pugio fidei* de Raimond Martin, dominicain catalan, mort en 1286 (Paris, 1651; Leipzig, 1687, in-fol.) Tout le monde en demeure d'accord; et il en convient lui-même en ces termes : *A Raimundo Martino sumpsi hujus libelli materiam in plerisque compilandi.* On a prétendu, d'après le père Morin, que Pierre Galatin, mineur observantin, mort en 1532, avait copié Porchetti dans son ouvrage intitulé: *De Arcanis catholicæ veritatis libri XII*, de l'imprimerie de Soncini, 1518; Bâle, 1550, 1561, 1591; Paris, 1602; Francfort, 1602, 1612, 1672, in-fol.; et qu'il avait gardé sur son plagiat un coupable silence. Sans vouloir le disculper de son ingratitude, nous dirons, avec Carpzov et quelques autres savants, qu'il est probable que Porchetti et Galatin ont également puisé dans Raimond Martin, et que c'est-là ce qui produit cet air de ressemblance qu'on remarque dans leurs écrits. Il existe un assez grand nombre d'ouvrages polémiques, composés par des rabbins, sous le titre de *Victoria* (Nizzacoù). Nous sommes portés à croire qu'ils sont principalement dirigés contre celui de Porchetti, quoique cet auteur n'y soit pas nommé. II. *De entibus trinis et unis*, inédit. III. *De sanctissimâ Virgine Mariâ*, inédit. Voyez Morozzo : *Theatrum chronol. sacri Cartusiensis ordinis*, Turin, 1681, in-fol.; — Bartolocci; *Supplement. ad biblioth. rabbinic.*; — et Wolf, qui en parle dans tous les volumes de sa Bibliothèque hébraïque. L—b—e.

PORCQ (Jean le), prêtre de l'Oratoire, né dans le diocèse de Boulogne, professa, pendant cinquante ans, la théologie à Saumur, dans l'école célèbre qu'y avait formée la congrégation de l'Oratoire, et qui a produit plusieurs sujets distingués. Le Porcq était très-opposé à la doctrine de Jansénius, et il la combattit dans le livre suivant : *Les sentiments de saint Augustin sur la grâce, opposés à ceux de Jansénius*, 1682, in-4°. Cet ouvrage, tout dogmatique, est divisé

en deux parties : l'une, des preuves ; l'autre, des objections : il est dédié au roi, et muni de l'approbation d'un évêque et de plusieurs docteurs. En 1700, Le Porcq en donna une seconde édition, augmentée ; il rend compte de ces augmentations dans la préface, et répond à quelques reproches de ses adversaires. Ceux-ci ne l'ont pas ménagé, et ils parlent avec beaucoup de mépris de son livre, qui ne nous a point paru mériter un jugement si sévère. C'est un ouvrage de controverse sans aucune personnalité ; l'auteur s'occupe même très-peu des personnes, et se borne à traiter le fond des questions, et à montrer que Jansénius a mal entendu saint Augustin, et que la doctrine du saint docteur est entièrement opposée à celle du théologien moderne. Le P. Le Porcq mourut à Saumur, le 5 avril 1722, étant alors dans sa quatre-vingt-sixième année. « C'était, dit Goujet lui-même, un homme de beaucoup de piété. » Le même Goujet raconte de Le Porcq des choses assez ridicules, mais très-peu vraisemblables ; voyez la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-huitième siècle*, tome II, pag. 385. Il est vrai que le livre du P. Le Porcq lui suscita des ennemis dans sa congrégation ; mais ce livre, qui n'offre qu'une discussion modérée, ne devait pas blesser des gens sages et de bonne-foi. Le ton seul dont l'auteur parle d'un de ses critiques, dans la préface de l'édition de 1700, annonce un homme qui voulait éviter tout ce qui ressent l'esprit de parti. On ne sait pourquoi Dupin n'a pas cité Le Porcq dans sa Table des ouvrages, à la fin du IVme. vol. de son *Histoire ecclésiastique du XVII siècle*. P—C—T.

PORDAGE (Jean). *V.* Jeanne Leade.

PORDENONE (Le chevalier Jean Antoine Licinio, dit le), peintre d'histoire, fut surnommé ainsi du nom de la ville de Pordenone, dans le Frioul, où il naquit en 1483. Le véritable nom de sa famille était Sacchiense Corticelli ; mais un de ses frères, dans un mouvement de colère, l'ayant blessé à une main, il renonça à tous les noms de sa famille, et se fit appeler *Regillo*. Il étudia d'abord la peinture à Udine, et tâcha d'imiter Pellegrino di San Daniello : la vue des tableaux du Giorgion, plus en harmonie avec son propre génie, lui enseigna bientôt la route qu'il devait suivre. Les imitateurs du Giorgion *ont* plus ou moins approché de sa manière : Pordenone retraça encore le caractère de son modèle ; et il serait difficile de trouver, dans toute l'école vénitienne, un artiste d'un talent plus décidé, plus fier et plus élevé. Cependant il était peu connu dans son pays même ; et le tableau où il a peint sa famille, que possède le prince Borghèse, est le seul ouvrage un peu considérable de ce maître, qui existe dans cette partie de l'Italie. Une de ses productions les plus remarquables se voit à Brescia ; c'est la *Résurrection du Lazare*. On en rencontre quelques-unes dans le Frioul ; mais toutes ne sont point également authentiques. On n'a pas les mêmes doutes sur deux tableaux qu'il a peints pour sa ville natale, et dont il a laissé une description dans des Mémoires manuscrits qui existent à la bibliothèque d'Ernest Mottensi, à Pordenone. Le premier est une *Sainte Famille et Saint Christophe*, peint en 1515, d'une couleur admirable, mais dont le dessin offre quelques incorrections ; l'autre est *Saint Marc*,

accompagné d'autres Saints, qui consacre un prêtre. Il a été peint en 1535, et Licinio convient lui-même que son ouvrage n'était point terminé. Une *Annonciation* qu'il avait faite pour l'église de Saint Pierre martyr, à Udine, était bien supérieure; mais on la confia, pour la restaurer, à un peintre mal-habile, qui l'a entièrement gâtée. Le tableau qu'on regarde comme son chef-d'œuvre est le *Saint Laurent Giustiniani, environné de plusieurs autres Saints*, qu'il avait peint pour l'église de Sainte Marie dell' Orto, à Venise. On y admire une figure de saint Jean-Baptiste, dont les nus sont dessinés avec toute la correction des plus grands maîtres, et une de saint Augustin, dont le bras semble sortir de la toile : ce jeu de perspective a été répété par l'artiste dans plusieurs autres ouvrages. Ce beau tableau a fait long-temps partie du Musée du Louvre, dont il n'était pas un des moindres ornements : il avait été cédé à la France par le traité de Campo-Formio; il a été rendu, en 1815. Les connaisseurs font encore le plus grand cas du tableau du *Mariage de Sainte-Catherine*, que cet artiste peignit à Plaisance où il s'était établi. Mais c'est surtout dans la peinture à fresque que Licinio a déployé tout son génie. Beaucoup de châteaux et de villes du Frioul n'ont plus d'autres titres à la curiosité des voyageurs que les ouvrages dont il les a enrichis. Ses tableaux les mieux conservés en ce genre, sont ceux qui existent dans l'église du dôme à Crémone, et à Sainte Marie di Campagna, à Plaisance. Dans ses peintures à fresque, il n'est pas toujours également correct et étudié; et il montre en général un plus beau choix de nature dans les figures d'hommes que dans celles de femmes. Mais dans tout ce qu'il a fait, on remarque un esprit d'une conception vigoureuse, plein de variété, de hardiesse et de facilité; un artiste qui affronte toutes les difficultés de l'art, qui ne craint pas les raccourcis les plus neufs et les plus hardis, et qui sait détacher ses figures de ses fonds par les contrastes les plus frappants. A Venise, il parut se surpasser lui-même. La rivalité, ou plutôt l'inimitié qui existait entre lui et le Titien, était un aiguillon qui l'excitait jour et nuit. Il poussait son inimitié si loin, qu'il peignait, l'épée au côté, et une rondache près de lui. Cette rivalité ne fut pas sans fruit pour le Titien : c'est ainsi que Raphaël même profita de ses différends avec Michel-Ange; et, comme chez ces deux derniers maîtres, l'un prévalut par la force, l'autre l'emporta par la grâce; ou, pour mieux dire, le Titien rechercha la nature plus que l'idéal, tandis que, dans le Pordenone, la nature est quelquefois sacrifiée à la manière. L'école vénitienne, si féconde en peintres habiles, le regarde comme le second de ses maîtres. Il eut même, de son temps, une foule de partisans qui le préféraient au premier; car la multitude est surtout frappée par les grands effets et la magie du clair-obscur, qualités dans lesquelles le Pordenone était supérieur, et fut le précurseur du Guerchin. Ce grand artiste fut comblé d'honneurs par Charles-Quint, qui lui accorda le titre de chevalier. Hercule II., duc de Ferrare, l'appela près de lui, pour peindre des cartons qu'il voulait faire exécuter en tapisseries, et qui représentaient les *Travaux d'Hercule*. Le Pordenone se rendit à cette invitation, en 1540; mais, à peine arrivé à la cour du prince, il mourut empoi-

sonné, dit-on, par des rivaux jaloux. Le duc lui fit faire des obsèques magnifiques. Son portrait peint par lui-même, existe dans la galerie de Florence. J. Licinius, Trojen, Fialetti, Al. Gatti, etc., ont gravé d'après ce maître. — Bernardino Licinio, également surnommé le *Pordenone*, parent du précédent, et son élève, naquit au commencement du seizième siècle. Il avait peint pour les conventuels de Venise, d'après une ancienne composition, un tableau entièrement dans le style de son maître, et qui n'en était pas indigne. Il existe aussi, dans plusieurs galeries, des portraits de Bernardino, que leur mérite a fait attribuer au premier des Pordenones. — Jules Licinio, neveu et élève du Pordenone, naquit en 1500. Il était contemporain des Bassans. Jaloux de se perfectionner dans son art, il partit pour Rome, où il étudia les ouvrages des grands maîtres. De retour à Venise, il exécuta plusieurs fresques, que l'on comparait à celles de son oncle. En 1556, il peignit en concurrence du Schiavone, de Paul Véronèse, et de plusieurs autres habiles artistes, trois tableaux ronds dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise. Il fut alors appelé à Augsbourg, par les magistrats de cette ville, où il peignit plusieurs fresques fort belles, et reçut le surnom de *Romain*, pour le distinguer des autres Licinio. Cet artiste mourut à Augsbourg, en 1561. — Jean-Antoine Licinio, son frère, fut également élève de son oncle. On le connaît plus particulièrement sous le nom de *Sacchiense*. Quoiqu'il ait joui d'une réputation assez grande, ses ouvrages sont presqu'inconnus. Il doit en exister à Come, où il a long-temps résidé, et où il mourut en 1576. P—s.

PORÉE (Charles), célèbre jésuite, né en 1675, à Vendes, près de Caen, embrassa la règle de saint Ignace, à l'âge de dix-sept ans, et professa d'abord les humanités, puis la rhétorique, à Rennes, avec un succès qui fixa l'attention de ses supérieurs. Appelé peu de temps après à Paris, il fut chargé de la direction du pensionnat; et quoique cette occupation le détournât beaucoup de ses études, il fit de rapides progrès dans la théologie, et s'essaya dans la carrière de la prédication, de manière à donner une idée avantageuse de ses talents. Il avait un vif desir de se consacrer aux missions dans la Chine; mais il fut nommé (1708) à la chaire de rhétorique qu'avaient illustrée les Petau, les Cossart, La Rue, et plus récemment Jouvancy. Porée se montra le digne successeur de ces hommes justement célèbres; et peut-être même les a-t-il tous surpassés dans l'art de former les jeunes gens. Il s'appliquait à connaître les penchants de ses élèves, démêlait leurs dispositions; et, parlant sans cesse à leur cœur, savait, leur inspirer, en même temps, l'amour des lettres et de la vertu. Ses disciples demeurèrent ses amis; et tous se faisaient un devoir de le consulter dans les occasions importantes de la vie, et de se diriger d'après ses conseils. Voltaire, dont il avait deviné le talent et encouragé les premiers essais, après être sorti du collége, continua de lui soumettre ses ouvrages. En lui adressant les tragédies d'Œdipe et de Mérope, il lui écrivit deux lettres qui font autant d'honneur au maître qu'à l'élève. Plusieurs années après la mort de l'illustre professeur, Voltaire écrivait au P. de La Tour : « Rien n'effacera » de mon cœur la mémoire du P.

» Porée, qui est également chère à » tous ceux qui ont étudié sous lui. » Jamais homme ne rendit l'étude » et la vertu plus aimables. Les heu- » res de ses leçons étaient pour nous » des heures délicieuses ; et j'aurais » voulu qu'il eût été établi dans Paris » comme dans Athènes, qu'on pût » assister à tout âge à de telles le- » çons : je serais revenu souvent les » entendre. » Doué des qualités qui plaisent dans le monde, le P. Porée semblait le fuir. Il ne sortait presque jamais, et seulement quand il ne pouvait pas s'en dispenser. Il partageait tous ses instants entre l'étude, la prière, et les devoirs de sa place, qu'il remplit avec un zèle que l'âge même ne put ralentir. Il mourut regretté généralement, le 11 janvier 1741, âgé de soixante-six ans, dont il avait consacré trente-trois à l'enseignement. Le P. Baudory fut son successeur (*V.* Baudory, III, 541). Sa latinité, dit l'abbé Sabatier, est moins pure et moins élégante que celle de Jouvanci ; en revanche il avait plus d'esprit, plus d'élévation, plus de fécondité, un style plus vif, et surtout plus nourri de pensées (Voy. *Les trois Siècles de la Littérature*). Le P. Porée était éloquent, mais dans le goût de Sénèque ; il recherche les expressions ingénieuses, les idées saillantes, et laisse trop souvent apercevoir le rhéteur. Sans cesse occupé de ses élèves, il avait composé pour eux des *plaidoyers*, dont sa modestie nous a privés, et des pièces de théâtre qu'il ne voulut jamais donner au public, malgré les applaudissements des juges éclairés devant qui elles furent représentées. Ce fut malgré lui que parut, en 1735, un Recueil de ses *Harangues latines*, en 2 vol. in-12. Depuis la mort de Porée, le P. Cl. Griffet remplit le vœu de tous les amateurs des lettres, en publiant une nouvelle édition de ces Discours (*Orationes*), augmentée de plusieurs morceaux inédits, Paris, 1747, trois vol. in-12. Ce Recueil contient six Harangues sacrées ; sept Discours prononcés par le P. Porée, dans des occasions d'éclat, et douze Discours académiques. On y a joint la traduction française, par Manoury, de l'*Oraison funèbre de Louis XIV*, pièce qui fut le sujet d'une polémique très-vive entre Porée et Grenan (*Voy.* Grenan, XVIII, 445) ; et celle de deux autres Discours de Porée, par le P. Brumoy, l'un sur cette question : *Lequel de l'état monarchique ou du républicain est le plus propre à former des héros?* et le deuxième *Sur les spectacles*. Un autre Discours de Porée, dans lequel il se propose de venger les Français du reproche de légèreté, a été traduit par Rossel, et publié dans le septième volume des *Mélanges de littérature* de Mme. d'Arconville. Le P. Griffet avait fait précéder la nouvelle édition des *Harangues* de Porée, du Recueil de ses *Tragédies*, Paris, 1745, in-12. Ce volume contient une Vie de l'auteur, écrite avec élégance et concision ; il renferme six pièces : Brutus ; le Martyre de St. Hermenigilde ; la mort de l'empereur Maurice ; Sennacherib, roi d'Assyrie ; Seby-Myrza, fils d'Abbas, roi de Perse (*V.* Abbas, I, 34), et le Martyre de saint Agapit. Ces deux dernières tragédies sont en trois actes, avec des intermèdes en vers français, qui furent mis en musique par Campra. Le volume des comédies (*Fabulæ dramaticæ*), qui complète le recueil des ouvrages de Porée, parut en 1749, in-12. Elles sont en prose, et précédées de prologues en vers français, qui en expliquent

le sujet (1). Dans la première, l'auteur a dépeint les dangers du jeu ; la seconde renferme une leçon pour les parents qui n'écoutent que leur tendresse, ou une aversion également aveugle, pour leurs enfants ; la troisième, intitulée *Misopon*, est une satire de l'oisiveté ; la suivante montre le résultat des vocations forcées ; et enfin la dernière, qui a pour titre *Philedon*, est le retour à la vertu d'un jeune homme désabusé des vains plaisirs du monde. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Eloge* du P. Porée, dans les *Mémoires de Trévoux*, mars, 1741 ; une *Lettre* de Bougeant à l'évêque de Marseille, dans le tome IX des *Amusements du cœur et de l'esprit*, et le *Parnasse français* de Titon du Tillet, p. 725-32. Le *Portrait* de Porée a été gravé par Baléchou, form. in-4°. W—s.

PORÉE (Charles-Gabriel), frère du précédent, cultiva la littérature à son exemple, mais avec moins de réputation et de succès. Rebuté par la sévérité de ses premiers maîtres, en terminant ses cours il avait renoncé à l'étude ; mais ayant eu le malheur, à vingt-cinq ans, de se casser une jambe, la lecture devint sa seule ressource contre l'ennui pendant sa convalescence. Dès qu'il fut rétabli, voulant réparer le temps perdu pour son instruction, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, d'où son frère le fit sortir bientôt après pour occuper la place de bibliothécaire de Fénélon. Après la mort de l'illustre prélat, il fut nommé curé dans un village d'Auvergne, et se dévoua tout entier aux pénibles fonctions du saint ministère. En 1728, le roi le nomma chanoine de la cathédrale de Baïeux ; mais, au bout de deux ans, il résigna ce bénéfice pour accepter la cure de Louvigni, qui le rapprochait de sa famille, et qu'il administra jusqu'à ce que son grand âge le forçât de demander à être déchargé d'un fardeau trop pesant. Il revint alors à Caen, fut nommé chanoine honoraire du Saint-Sépulchre, et se partagea entre les exercices de son état, et l'étude devenue pour lui le premier besoin. Il mourut en cette ville, le 17 juin 1770, à quatre-vingt cinq ans. L'abbé Porée était, depuis trente ans, l'un des principaux ornements de l'académie de Caen : il lut, dans les séances publiques de cette société, un grand nombre de *Dissertations*, parmi lesquelles on distingue celles qui ont pour objet la *Fabrication du cidre*, la *Conservation du linge*, etc. Il a travaillé aux *Nouvelles littéraires de Caen*, journal dont il a paru 3 vol. in-8°., de 1742 à 1744 ; enfin, on a de lui : I. *Histoire de D. Ranucio d'Alètes, écrite par lui-même*, Venise (Rouen), 1736, 2 vol. in-12. C'est un tableau satirique des mœurs des moines relâchés, et des désordres de leurs couvents. II. *Le Pour et le Contre de la possession des filles de Landes, diocèse de Baïeux*, Antioche (Rouen), 1738, in-8°. ; il fut aidé dans ce travail par le docteur Dudonet de Caen, médecin fort éclairé. III. La *Mandarinade*, ou *Histoire comique du Mandarinat de l'abbé de Saint Martin*, la Haye, 1738, 3 vol. in-12, rare ; la première partie de cet ouvrage plaisant et singulier, a été réimprimée à Caen, en 1769, in-8°. C'est un Recueil de pièces en prose et en vers,

(1) Quoique le P. Porée eût, selon l'usage établi, fait entrer les représentations dramatiques dans le cours de l'instruction des colléges, il était loin d'approuver les théâtres, comme on le voit par son discours sur ce sujet : *De Theatro, oratio*, prononcé le 13 mars 1733, et dont on peut voir l'analyse dans les *Lettres sur les spectacles*, par Desprez de Boissy, 6e. édit., tom. II, p. 201.

relatives à l'abbé de Saint-Martin, homme recommandable par sa piété et par son zèle pour le progrès des sciences, mais d'une crédulité qui ne peut être comparée qu'à celle du petit Poinsinet (*V.* ce nom). Des plaisants lui annoncèrent un jour qu'ils étaient députés vers lui par le roi de Siam, pour lui offrir le titre de son premier mandarin; et il avait fait tous les préparatifs de son départ pour Siam, quand on parvint à le désabuser (*V.* Michel de Saint-Martin). IV. *Lettres sur la sépulture dans les églises*, Caen, 1745, in-12. Ces lettres, au nombre de quatre, sont écrites d'une manière intéressante; on doit remarquer que l'abbé Porée est l'un des premiers qui se soient élevés contre l'usage d'inhumer dans les églises, abus qui subsista encore long-temps après. Il a laissé, pour une nouvelle édition du *Dictionnaire de Trévoux*, de nombreuses *corrections* et *additions*, qui sont entre les mains de M. P. A. Lair, son petit-neveu, secrétaire de la société d'agriculture de Caen (*V.* Lair, dans la *Biographie des Hommes vivants*). W—s.

PORMORANT (Alexandre-Colas de), né à Orléans, au commencement du dix-septième siècle, fut nommé, en 1640, curé de Notre-Dame de la ville de Calais, où s'étant fait connaître par de vrais services, il devint abbé commendataire de l'abbaye de la Madelène de Pleine-Selve, au diocèse de Bordeaux. Talents et fortune, tout, dès-lors, fut consacré par Pormorant à l'instruction de la jeunesse, pour laquelle il travailla jusqu'au 18 septembre 1675, époque de sa mort. On voit encore sa pierre de sépulture dans l'église de Saint Marceau d'Orléans, où il fut enterré. Il nous reste de lui: I. *Le Triomphe de la Charité*, contenant l'institution, les réglements et exercices de la compagnie des dames de la Charité, établie en l'église paroissiale de Calais, Paris, Huré, 1640. II. *Idée de la Famille de Saint Joseph*, établie au faubourg Saint-Victor de Paris, sous la protection du roi et de la reine régente, pour nourrir charitablement, et élever chrétiennement et civilement, les enfants des nobles et honnêtes familles incommodes; pour retirer ceux qui sont sans condition, et former entre eux de bons maîtres d'école ecclésiastiques au service du diocèse, Paris, Targa, 1644, in-12. Sauval, dans ses *Antiquités de Paris*, nous donne lieu de croire que l'établissement de Saint-Joseph ne fut qu'éphémère, puisque, dès 1644, on en retira les quarante-cinq garçons qui s'y trouvaient, pour les placer dans la maison de la Providence, instituée par M. de Gondi, archevêque de Paris. III. *Factum pour l'abbé de Pormorant, contre René Radique*, au sujet de l'administration de l'hôtel-dieu de Checi, en 1654, que nous citons ici, parce que ce singulier mémoire est en vers français. IV. Il est de tradition que l'abbé de Pormorant a publié plusieurs autres ouvrages de piété, et surtout des réponses apologétiques à la censure que la Sorbonne fit de son *Idée* sur l'établissement de Saint-Joseph; mais, excepté sa Lettre à M. d'Albi, nous ignorons jusqu'au titre des autres. P—d.

PORPHYRE, écrivain grec du troisième siècle, portait d'abord le nom de *Malchus*, qui signifiait *roi* dans la langue syriaque: Eunape commence par cette observation sa courte notice sur ce philosophe; et il ajoute que Longin l'ayant pour élève, changea ce nom en *Porphyre*, équivalent

de *Purpuratus*, revêtu de la pourpre; traduction dont il existe quelques autres exemples. Porphyre a traduit lui-même son nom de Malk ou Malchus par Βασιλεὺς. Il y a des dictionnaires qui le font naître en 223: c'est 233 qu'il faut lire; car il nous apprend lui-même qu'il avait trente ans quand Plotin (*Voyez* ce nom), en avait cinquante-neuf, c'est-à-dire, en 263. Quelle était sa patrie? Eunape indique la ville de Tyr, la capitale des Phéniciens; mais saint Jérôme l'a déclaré *Batanéote*, et ce mot a fort tourmenté les interprètes. S'agit-il de Béten ou Basan en Palestine, comme le suppose Baronius? Faut-il voir dans Batanéote une altération de Βιθυνιώτης, Bithynien; ou de Βιοθάνατος, scélérat; ou de Βαλανεώτης, curieux, affairé; ou de Βοτανεώτης, mangeur d'herbes, selon le régime de Pythagore, ou bien l'équivalent de *nouveau Battus* et l'expression de la battologie, de la prolixité reprochée quelquefois à Porphyre? Ni cette dernière hypothèse, proposée par Gundling, ni les précédentes, imaginées par Sirmond, Holstenius, Tannegui Lefebvre, Heumann, etc., ne nous semblent assez plausibles; et nous trouverions une explication plus immédiate du terme employé par saint Jérôme, dans ce que dit Étienne de Byzance, d'un bourg de Syrie, appelé *Batanea*, et peuplé d'une colonie Tyrienne: il se pourrait que, né en ce lieu, Porphyre eût pris, pour se rehausser, le nom de Tyrien, et que saint Jérôme l'eût replacé dans son bourg natal. Toutefois il vaut mieux, peut-être, s'en tenir à l'indication d'Eunape, puisque Longin et Jamblique disent aussi que Porphyre était de Tyr. Envoyé de très-bonne heure aux écoles, par son père Malchus, il eut d'abord pour maître le savant Origène: Eusèbe l'assure en citant un texte de Porphyre lui-même; mais lorsque Vincent de Lérins rapporte que l'élève vint exprès à Alexandrie pour écouter Origène, il y a là une erreur que Tillemont (Mémoires, III, 517, 518) a relevée: Origène, dès 231, c'est-à-dire, avant la naissance de Porphyre, était sorti d'Alexandrie, pour n'y plus rentrer: il convient donc de substituer ici à cette ville, ou Césarée en Palestine, ou bien Tyr, patrie de Porphyre et dernier séjour d'Origène. Après les leçons de ce docteur, Porphyre reçut, dans Athènes, celles du grammairien Apollonius, puis celles de Longin, qui lui inspira le goût des belles-lettres: son dernier maître fut le métaphysicien Plotin, qui ne donnait pas, à beaucoup près, une aussi bonne direction aux études de la jeunesse. Vossius, trompé par Suidas, compte mal-à-propos Amélius (*V.* ce nom, II, 35, 36), parmi les maîtres de Porphyre. Amelius et Aquilinus ne furent que ses condisciples, ainsi que nous l'apprenons d'Eunape, qui les traite d'auteurs médiocres, quoique Porphyre ait daigné les louer l'un et l'autre. Eunape leur associe Origène; mais le personnage célèbre sous ce nom (*V.* XXXII, 71-76) était né quarante-huit ans avant Porphyre, et par conséquent n'a jamais pu être son condisciple: c'est apparemment de quelque autre Origène qu'Eunape veut parler. Porphyre eut à son tour des élèves, entre lesquels on a cité Jamblique, Théodore d'Asine, Chrysoarius, Nemertius, etc. Jamblique (*V.* ce nom, XXI, 386-388) est le seul qui ait conservé de la renommée. Les autres faits de la vie de Porphyre n'ont pas tous été parfaitement éclair-

eis, même par Holsténius : il vint à Rome, vers l'an 253, à l'âge de vingt ans ; retourna en Asie, ou en Égypte ; revint à Rome, en 263 ; y suivit les leçons de Plotin, et tomba, d'un enthousiasme exalté, dans une mélancolie profonde : c'était, de l'aveu de Brucker, l'effet naturel de la philosophie transcendante. Si nous en croyons Eunape, Porphyre avait renoncé à ses amis, et pris en haine son propre corps ; il ne pouvait plus tolérer le langage humain, ni supporter la vie mortelle. Il résolut, du moins, de quitter Rome, et se rendit à Lilybée, l'un des trois promontoires de la Sicile, qui regardent l'Afrique : là, solitaire, inaccessible, et se refusant presque toute nourriture comme tout commerce avec les hommes, il ne vivait plus que pour soupirer et s'éteindre. Plotin, qui s'intéressait toujours à lui, suivit ses traces, ou le fit chercher ; et survenant, dit Eunape, au moment même où Porphyre allait défaillir, il lui adressa d'éloquentes paroles qui retinrent son ame prête à s'échapper, et le déterminèrent à ranimer son corps. Cette relation ne s'accorde pas très-bien avec celle que Porphyre lui-même a laissée ; car on y lit qu'il ne quitta Rome, que par le conseil de Plotin, et dans l'espoir de trouver, près de Lilybée, un fort aimable homme qui s'appelait Probus. Quoi qu'il en soit, Plotin, par ses discours ou par ses lettres, ou de quelque autre manière, réconcilia Porphyre avec la vie qu'il lui avait appris à mépriser, et qu'il lui avait rendue si odieuse. De retour à Rome, Porphyre reprit, sous Plotin, ses études philosophiques, se remit à recueillir ou rédiger les livres de son maître, et à expliquer la doctrine plotinienne à ceux qui la trouvaient obscure. Eunape l'appelle un Mercure intermédiaire entre Plotin et les mortels : « Il semblait » fait, dit M. Degérando, pour être » le traducteur et l'interprète d'un » philosophe qui avait grand besoin » d'un tel auxiliaire. » Cependant Porphyre nous dit que, s'étant attaché à Probus en Sicile, et ayant perdu la fantaisie de mourir, il fut privé du bonheur de vivre auprès de Plotin jusqu'à la mort de ce philosophe. Soit en Sicile, soit à Rome, Porphyre n'était pas tellement guéri de son délire, qu'il ne continuât de se livrer aux rêveries de la magie platonicienne : il se félicitait d'être initié à une science qui, par le moyen des génies, procurait aux humains tout ce qu'ils pouvaient desirer d'utile et d'agréable. Il bénissait la théurgie, qui lui avait gagné l'amitié de ces dieux intermédiaires ; et il trouvait, dans leur commerce, d'inexprimables délices, au milieu des chagrins et des orages de la vie. Déjà il avait entendu un oracle, et chassé un mauvais démon : il finit par voir Dieu en personne. C'est lui qui l'affirme : « Dieu apparut à Plotin, dit-il, et il » eut la communication intime de cet » être suprême : j'ai été aussi assez » heureux pour m'approcher une fois » en ma vie de l'Être divin et pour » m'unir à lui ; j'avais alors soixante-» huit ans. » Il est difficile de déterminer les lieux qu'habita Porphyre dans le cours des trente années qui précédèrent cette vision, parce que ses propres témoignages se concilient assez mal avec ceux d'Eunape et des autres écrivains du quatrième siècle. Ils le font rester à Rome jusqu'à la mort de Plotin, en 270 ; de là, passer en Sicile ou bien en Bithynie. Ils le conduisent à Carthage, sans rien dire de ce qu'il y a pu faire, sinon qu'il y mit beaucoup de soin à élever une

perdrix. Ce fait-là, du moins, il le rapporte lui-même. Eusèbe cite un texte où Porphyre raconte qu'il était l'un des sept convives réunis chez Longin, dans un repas où l'on s'entretint de littérature, et où l'on prouva qu'Éphore, Théopompe, Ménandre, Hypéride et Sophocle avaient été des plagiaires. Holsténius croit que ce festin fut donné à Athènes après l'an 270, et que par conséquent Porphyre a fait un séjour dans cette ville depuis cette époque. Mais Brucker et Harlès observent que Longin est mort en 273; qu'il est fort difficile d'accorder cette rencontre de Longin et de Porphyre à Athènes dans les deux ou trois années précédentes, avec ce qu'on sait de la vie de l'un et l'autre; qu'il est donc probable que ce repas est d'une date fort antérieure. On croit ainsi, contre l'avis de Holsténius, que Porphyre alla vieillir en Syrie; et, d'après le témoignage d'Eunape, qu'il est venu mourir à Rome, quoique saint Jérôme le dise enterré en Sicile. Il s'était marié, dans un âge assez avancé, à une veuve appelée Marcella, qui avait cinq enfants, et à laquelle il a dédié un livre. (1) Pour lui, il n'a point laissé d'enfants. Bien qu'Eunape écrive qu'il atteignit l'extrême vieillesse, on a lieu de penser qu'il termina sa carrière en 303, 304, ou 305, âgé de soixante-dix ans ou tout au plus soixante-douze. Ce qui embarrasse le plus son histoire, c'est la diversité des traditions relatives à ses démêlés avec les chrétiens. Les uns l'ont supposé juif de naissance; c'est une erreur démentie par trop de témoignages. Il est vrai seulement qu'il avait connaissance des livres sacrés de cette nation; il cite l'un des premiers versets de la Genèse (l'esprit de Dieu était porté sur les eaux; *c.* 10 *de Antro Nymph.*); il avait lu l'historien Josèphe: et cependant c'est d'après Théophraste qu'il parle des usages du peuple juif, d'une manière peu exacte, ainsi que l'a remarqué Burigny. Saint Augustin croit qu'il avait été chrétien; et l'historien Socrates l'assure, en ajoutant qu'il abjura sa croyance par ressentiment contre des chrétiens qui l'avaient battu à Césarée. On allègue aussi les leçons que, dans son enfance, il avait reçues d'Origène; mais ni ces leçons, ni le récit de Socrates, ne sont des preuves suffisantes, aux yeux de Brucker, de Burigny et de Harlès; et l'on persiste à contester le christianisme et l'abjuration de Porphyre, même depuis que Siber a publié (t. 1. *Misc. Lips.*) sa dissertation intitulée: *Apostasia Porphyrii vera.* Il serait plus aisé de résoudre cette question, si l'on possédait ses livres contre le christianisme. Eusèbe, saint Jérôme et saint Augustin disent qu'il les composa en Sicile; et c'est sans aucun fondement que Baronius suppose qu'il les écrivit en Bithynie. On a prétendu aussi qu'il les avait faits à l'occasion des édits de Dioclétien contre les chrétiens: entre les raisons que le P. Pagi oppose à cette conjecture, l'une est tirée de la date même de cette persécution, qui ne commença qu'en 302, peu de temps avant la mort de Porphyre. Quelques autres modernes, en citant le P. Pagi, vont plus loin que lui: ils doutent que Porphyre de Tyr, le disciple de Plotin, soit le même que l'auteur de ces livres contre la reli-

(1) Ce traité, retrouvé dans la bibliothèque ambrosienne, a été publié pour la première fois par l'abbé Mai, Milan, 1816, in-8°. C'est une longue épître philosophique, sur laquelle M. Raoul-Rochette a donné un curieux article dans le *Journal des savants* d'avril 1817.

gion chrétienne (*V. Saxii Onomast.* 1, 375, 376). Nous voudrions partager ce doute; mais il nous paraît trop peu fondé : tout annonce que Porphyre avait, en effet, composé quinze livres sur cette matière. Lactance parle de trois livres seulement, qui étaient peut-être l'ouvrage de quelque autre Porphyre, dépeint par Lactance même sous les plus odieuses couleurs. C'est un brigand, un avare, un libertin, flétri par tous les vices, et qui emploie ses richesses à corrompre les juges : aucun de ces traits ne peut convenir à un philosophe austère et enthousiaste, dont le caractère et les mœurs ont été loués par ses contemporains, et même par les écrivains chrétiens, ses adversaires. Ainsi l'on peut douter qu'il soit celui qui est condamné, avec Arius, par les édits de Constantin et de Théodose, et dont les livres ont été brûlés au concile d'Ephèse, en 431. Nous n'oserions pourtant insister sur ce point; mais on a parfaitement reconnu la méprise où Baronius est tombé, en le confondant avec le poete latin Porphyrius Optatianus, qui a vécu sous le règne de Constantin (*V.* Optatien). Nous tenons d'ailleurs pour très-probable qu'au nombre des écrits du philosophe Porphyre, élève de Longin et de Plotin, se comptaient plusieurs livres qui ont été réfutés par Méthodius, Eusèbe, saint Cyrille, Théodoret, etc., et qui ne sont connus que par ces réfutations. Outre ces quinze livres, les ouvrages perdus de Porphyre sont au nombre de quarante-un. Nous n'indiquerons que les Histoires de la philosophie, en quatre livres, et de la philologie ou littérature, en cinq; sept livres de Questions diverses; sept sur Thucydide; sept sur les Catégories d'Aristote; sept autres sur l'accord des doctrines d'Aristote et de Platon; un livre sur les statues ou images des dieux, et celui qui était adressé à Marcella. Quatre autres ouvrages du même écrivain n'ont point encore été publiés, mais se conservent manuscrits : un Manuel grammatical, des Scholies sur Homère, des Observations sur Platon, et un Traité des Vertus, autrement intitulé : *Prolégomènes philosophiques*. L'impression a répandu quatorze productions de Porphyre, qui n'ont point été réunies en un seul recueil. Il y a de l'instruction à puiser dans sa *Vie de Pythagore*, publiée en grec, à Altdorf, en 1610, in-4°.; en grec et en latin, à Rome, in-8°., en 1630; et à Utrecht, in-4°., en 1707, par les soins de Lud. Kuster. La *Vie de Plotin*, quoique trop fabuleuse, se lit avec intérêt, dans les éditions des Ennéades de Plotin, et dans la Traduction française de Burigny. Cette version se trouve à la tête de celle que le même traducteur a donnée du Traité de l'*Abstinence de la chair des animaux*, Paris, 1747, in-12. Maussac, dès 1622, avait traduit ce Traité dans la même langue, en un volume in-8°., qui n'est plus d'aucun usage. Le texte grec avait paru à Florence, chez Bern. Junte, en 1548, in-fol. Il est accompagné d'une version latine et de notes, dans les éditions de 1655, à Cambridge, in-8°., et de 1767, in-4°., à Utrecht, édition revue par de Rhoer. L'ouvrage se recommande par des idées philosophiques, toujours clairement exprimées, et par une très-riche érudition. Il suppose une connaissance profonde des mœurs, des croyances et des institutions religieuses de l'antiquité. Le Traité intitulé *Isago-*

ge contient une explication assez peu lumineuse des cinq mots *genre*, *espèce*, *différence*, *propre* et *accident*; plusieurs fois imprimé en grec et en latin, avec l'*Organum* d'Aristote. Le Livre de Porphyre sur les Catégories, a influé, comme le précédent, sur la scholastique du moyen âge, ainsi que l'observe M. Buhle : il a été publié en grec, à Paris, en 1543, in-4°.; et traduit en latin, par Bern. Félicien, à Venise, in-fol., en 1546 et en 1566. C'est à une philosophie plus obscure encore qu'appartient l'*Introduction aux choses intelligibles*, extraite, comme il n'y paraît que trop, des leçons de Plotin. Marsile Ficin l'a traduite en langue latine : Holsténius s'est imposé la même tâche; et la meilleure édition est celle qu'il a fait paraître en grec et en latin, à Rome, en 1630, in-8°.; puis à Cambridge, en 1655, dans le même format. On ne possédait que trente-neuf chapitres de cet ouvrage; un manuscrit du Vatican en a fourni six de plus à Holstenius. Une Epître de Porphyre à Anébon le prophète (Ἀνεβῶ τῷ προφήτῃ) se peut lire en grec et en latin, à la tête de l'édition des Mystères de Jamblique, édition de Gale, Londres, in-fol., 1678. Elle a pour objet la théurgie; et elle prouve, selon M. Degérando, que, jusqu'alors, les nouveaux Platoniciens ne rapportaient point l'origine de leur doctrine aux traditions mythologiques de l'Égypte, et qu'ils n'avaient point renoncé encore à tout usage de leur raison dans l'examen de leur théologie transcendante. Porphyre, en effet, déclare, dans cette Lettre, qu'il ne sait trop si toutes les opérations théurgiques ne seraient pas les produits arbitraires de l'enthousiasme religieux et d'une imagination active. Il n'existe que de faibles débris du *Commentaire* de cet auteur *sur la physique d'Aristote*; mais on a celui qu'il a rédigé sur le livre premier, et les sept premiers chapitres du second livre des *Harmoniques* de Ptolémée : il a été inséré, en grec et en latin, dans le tome III des OEuvres de Wallis, in-fol., Oxford, 1699. On y voit que la musique entrait dans la vaste sphère des connaissances de Porphyre. Malheureusement on a imprimé aussi (gr.-lat., Bâle, 1559, in-fol.) ses Remarques sur le *Tetrabible* attribué à Ptolémée. Peut-être ce Commentaire n'est-il pas plus authentique que l'ouvrage même : il serait un exemple de plus du degré d'affaiblissement où les esprits les plus élevés et les plus étendus peuvent descendre, entraînés par les erreurs de leur secte ou de leur siècle. Ce livre, puisqu'il faut le dire, traite des effets physiques et moraux des astres, de l'influence de leurs aspects, des pouvoirs attachés aux signes masculins et féminins, etc. Trois autres compositions de Porphyre tiennent à la littérature et à l'histoire. L'une consiste en trente-deux Questions sur Homère, imprimées d'abord à Rome, en 1518, in-4°., puis à Venise, chez les Aldes, in-8°., en 1521; et plusieurs fois ensuite à Strasbourg, à Bâle, etc. Ce travail a contribué à jeter du jour sur plusieurs passages du poète grec, et sur divers points d'antiquités. La seconde est une Dissertation littéraire et philosophique (d'environ 12 pages), sur les onze vers (102-112) du XIIIe. livre de l'Odyssée, où l'*Antre des nymphes* est décrit. Il y a là, suivant Porphyre, une allégorie qui recèle un profond mystère. Cet antre est le monde, dont la matière est ténébreuse, et dont la beauté résulte

de l'ordre que Dieu y a établi. Les Néréides auxquelles l'antre est consacré, sont les ames qui doivent habiter des corps; et ces corps sont représentés par les urnes et les cruches de pierre, où des essaims d'abeilles viennent déposer leur miel. Le travail des abeilles correspond aux opérations des ames dans les corps. Les métiers de marbre où les nymphes tissent des robes de pourpre, figurent les os, sur lesquels s'étendent les nerfs et les veines. Les fontaines qui arrosent la grotte, tiennent la place des mers, des rivières et des étangs qui baignent le globe terrestre. Les deux pôles enfin sont retracés par les deux portes de l'antre, dont l'une tournée au nord, est ouverte aux humains, et l'autre au midi, réservée aux immortels : par l'une, les ames descendent ici-bas; par l'autre, elles retournent aux cieux. Mme. Dacier admire cette interprétation, et la déclare fort vraisemblable; Pope au contraire est persuadé qu'Homère n'a jamais songé à aucune de ces merveilles métaphysiques. Sans adopter les idées de Porphyre, on peut les trouver ingénieuses : il les développe avec précision, et y rattache un grand nombre de faits et de détails instructifs. Cet opuscule est joint aux Questions sur Homère, dans les éditions ci-dessus indiquées; et il a été imprimé à part, à Utrecht, en 1765, in-4°., avec les versions latines de Holsténius et de Conr. Gesner, et les notes de R. M. Van Goens : en 1792, on a reproduit, à Leyde, cette édition, en la réunissant, sous le même volume, au traité de l'Abstinence, tel que de Rhoer l'avait imprimé en 1767 : ce sont les deux plus curieux ouvrages qui nous restent de Porphyre. Son fragment sur le Styx a été conservé par Stobée; c'est une explication de deux passages d'Homère; il est dans les éditions des *Eglogues* ou Mélanges physiques de Stobée, et accompagne l'*Antre des Nymphes*, dans les éditions de 1630 et 1655, données par Holsténius. Quant à une Interprétation morale des Voyages d'Ulysse, qui a été publiée sous le nom de Porphyre (gr. lat., Leyde, 1745, in-8°.), Harles l'attribue avec raison à Nicéphore Grégoras, expressément nommé comme auteur de cet ouvrage, dans un manuscrit de Vienne. Porphyre avait à-la-fois cultivé la philosophie et les belles-lettres; deux genres d'études qui gagnent toujours à s'entraider, et dont les véritables progrès ne sont peut-être assez garantis que par leur association. Ses meilleurs ouvrages sont d'un littérateur très-instruit, et qui a profité de ses immenses lectures. On a droit de le conclure, non pas seulement de la multitude des livres qu'il cite, et dont Fabricius a donné une liste composée d'environ trois cents articles, mais surtout de l'extrême facilité avec laquelle il traite et aprofondit, quand il le veut, toutes les matières : histoire civile, histoire naturelle, logique et grammaire, poésie et musique, sciences morales; et, puisqu'il faut l'avouer, jusqu'aux sciences occultes. Il sait écrire avec élégance; et la précision de son style est souvent énergique. Brucker n'hésite point à dire qu'il eût été l'une des lumières de son siècle, et même l'un des premiers écrivains de l'antiquité, s'il n'eût puisé, à l'école de Plotin, un sombre et stérile enthousiasme. Ses livres de philosophie offrent un mélange assez confus des doctrines d'Orphée, de Pythagore, de Platon et d'Aristote. Fréret le place avec raison au nombre des Orphiques les

plus zélés, de ceux qui condamnaient les sacrifices sanglants, et conservaient néanmoins le culte des dieux subalternes. Il croyait que tous les dieux étaient susceptibles de passions, ou sensibles du moins aux invocations et aux sacrifices des mortels; et, en ce point, il s'écartait du système de son maître Plotin, qui n'attribuait de passions qu'aux démons. Porphyre donne à ceux-ci des corps ignés ou aériens, et les met en contact avec les hommes. A vrai dire, il n'est, comme l'a remarqué M. Dégérando, presque aucune superstition païenne, dont il ne se fasse, de très-bonne-foi, l'apologiste. Il enseigne, d'ailleurs, que l'ame est la vie par essence; que la vie incorporelle est immortelle; qu'une substance incorporelle est partout où il lui plaît d'être; que néanmoins l'ame, l'intelligence et Dieu ont chacun leur manière particulière d'être partout. Il compare le phénomène de la sensation à l'harmonie produite par les cordes d'un instrument. Ce sont-là des spéculations un peu vagues : il n'en est pas moins vrai que la métaphysique de Porphyre est infiniment moins obscure que celle de Plotin. Il avait composé un livre pour prouver que l'objet conçu est hors de l'entendement. C'était, dit M. Dégérando, attaquer le pivot du système Plotinien : mais Porphyre n'avait eu pour but, à ce qu'il semble, que de provoquer une plus ample explication du prétendu principe; et il céda bientôt à l'autorité de son maître. On ne saurait donc le classer, comme philosophe, que dans l'école des Syncrétistes : ce qui le distingue dans leurs rangs, c'est, d'une part, l'étude plus spéciale qu'il a faite de certains livres d'Aristote, et de l'autre, l'étendue de ses connaissances littéraires. On pourrait ajouter qu'il ne professait point pour Platon une admiration très-haute; il a été accusé de l'avoir calomnié, et d'avoir aussi mal-parlé de Socrate, apparemment dans son histoire de la philosophie, l'un de ses ouvrages perdus. Il ne serait pas fort aisé de tirer de ceux qui subsistent un corps bien constant de doctrine philosophique; aussi Brucker s'est-il abstenu de rédiger un tel abrégé. Eunape, au surplus, nous apprend que, dans les dernières années de sa vie, Porphyre a rectifié ou modifié plusieurs de ses opinions. On a sur sa vie, la Notice d'Eunape, quelques lignes de Suidas, un travail considérable d'Holsténius, un Opuscule de Burigny, à la tête de la traduction du traité de l'*Abstinence;* enfin deux articles de Brucker et de Harlès, l'un dans le tome II de l'Histoire de la Philosophie, l'autre dans le tome V de la nouvelle édition de la Bibliothèque grecque de Fabricius. Harlès n'a point reproduit la Vie de Porphyre par Holsténius, que Fabricius avait transcrite dans cette Bibliothèque grecque, en 1718, et qui, bien que fort instructive, n'est pas exempte d'inexactitudes. D—N—U.

PORPHYRIUS. *V.* Optatien.

PORPHYROGÉNÈTE. *Voy.* Constantin VII.

PORPORA (Nicolas), surnommé le *Patriarche de l'harmonie*, naquit à Naples, en 1685. Il devint, en peu de temps, l'élève le plus distingué du célèbre Scarlatti. Dès qu'il se sentit en état de faire usage des leçons de ce grand maître, il entreprit de voyager. Son opéra d'*Ariane*, qui eut le plus grand succès à Vienne, le fit bientôt connaître si avantageusement qu'il fut demandé à-la-fois par les théâtres de Londres et de Venise. Il n'avait pas trente-six ans, qu'il avait

déjà composé plus de cinquante opéras. La cour de Saxe, qui a toujours accordé une protection éclatante à l'art musical, offrit à Porpora la direction de la chapelle et du théâtre de Dresde. Les princesses voulurent recevoir de ses leçons; et ses succès, dans tous les genres, furent tels, que Hasse lui-même ne put dissimuler la jalousie qu'il en ressentait. Porpora acheva de le désespérer, en faisant disputer, et même enlever la palme du chant à la cantatrice Faustina, sa femme, par une jeune italienne, nommée Mengotti, qu'il s'était plu à former. Porpora fut invité à se rendre une seconde fois à Londres, par les amateurs de la musique italienne. Mais il y trouva un illustre rival, qui, indépendamment de son génie, avait pour lui l'opinion publique. Malgré les efforts que fit le fameux chanteur Farinelli, pour assurer le triomphe de la musique de Porpora, dont il se glorifiait d'être l'élève, les Anglais se prononcèrent pour Haendel, leur idole. Cet échec sembla refroidir le zèle du compositeur italien pour le théâtre; et il se mit à cultiver un genre tout nouveau pour lui. Il publia des sonates de violon, qui réunirent les suffrages des connaisseurs. Porpora était regardé comme un des premiers clavecinistes de son temps : c'était aussi un homme d'esprit; on cite plusieurs mots qui le prouvent. Des moines lui vantaient avec enthousiasme les vertus et la piété de leur organiste : « Je vois, répondit Porpora, » que cet homme accomplit à la lettre le précepte de l'Évangile; car » sa main gauche ne sait pas ce que » fait la droite. » Tous les ouvrages que Porpora composa pour le théâtre, sont tombés dans l'oubli; mais on conserve, aux archives de la *Pietà*, à Naples, plusieurs morceaux de musique sacrée, qui attestent le beau génie et la belle manière de ce maître. Il avait connu la richesse; ses libéralités sans bornes le réduisirent, dans sa vieillesse, à un état voisin de l'indigence. Il mourut à Naples, en 1767, âgé de quatre-vingt-deux ans.

S—v—s.

PORPORATI (Charles-Antoine), graveur, né à Turin, en 1741, se destina d'abord à l'architecture, puis entra, quoique très-jeune, dans le corps des ingénieurs géographes de l'armée piémontaise. Au milieu des études sérieuses qu'exigeait la carrière qu'il avait embrassée, il se livrait à son goût pour le dessin, en copiant à la plume les plus belles estampes qui tombaient sous sa main. Le comte Bogin, ministre du roi de Sardaigne, témoin de ses dispositions, se plut à les encourager, et le chargea de tracer le dessin de la prise d'Asti. L'artiste, flatté de cette commission, ne se borna pas à exécuter le travail qu'on lui avait confié; il entreprit de faire une eau-forte de son dessin, et réussit tellement que le roi lui accorda une pension, et l'envoya à Paris pour se perfectionner dans l'art de la gravure. Il y reçut des leçons de J.-G. Wille, de Chevillet et de Beauvarlet. Malgré la facilité qu'il aurait eue à suivre la manière de ses différents maîtres, il sut s'en faire une qui lui était propre, et qui lui a mérité le rang éminent qu'il occupe parmi les meilleurs graveurs du dix-huitième siècle. Le premier ouvrage qui le fit connaître, fut le *Portrait de Charles-Emanuel III, roi de Sardaigne.* Il ne pouvait mieux témoigner sa reconnaissance envers son bienfaiteur, qu'en lui consacrant, pour ainsi dire, les prémices de son burin. Sa *Petite*

Fille au chien, qu'il grava d'après le tableau de Greuze, ne fit qu'ajouter à sa réputation, à laquelle *Suzanne au bain*, d'après Santerre, vint mettre le sceau. Cette dernière gravure fut son morceau de réception à l'académie, qui l'admit au nombre de ses membres, en 1773. Ce qu'il y a de remarquable dans sa réception, c'est qu'elle précéda de deux ans celle de Beauvarlet qui avait été l'un de ses premiers maîtres. L'amour de la patrie le rappela en Piémont; et, aussitôt après son arrivée, l'académie de Turin le reçut dans son sein, et le roi le nomma professeur de gravure. Peu de temps après, le roi de Naples l'appela dans sa capitale, pour y fonder une école de cet art; et l'établissement qu'il y fonda remplit parfaitement le but de son institution. Il employa quatre années de son séjour à Naples, pour graver, d'après Raphaël, le tableau de la *Vierge au lapin*, qui fait partie du cabinet du Roi. Ce prince voulut se réserver exclusivement la propriété de ce cuivre. Porporati exécuta, à Naples, un *Petit médaillon au pointillé, de la reine de France, Marie-Antoinette;* mais cet ouvrage est resté inédit. En 1797, il revint à Turin pour terminer sa planche du *Bain de Léda*, d'après le Corrége. Ce fut son dernier ouvrage. L'âge et le travail avaient affaibli sa vue. Obligé de renoncer à l'exercice de son art, il s'en dédommagea par le soin de former des élèves auxquels il se plaisait à prodiguer ses leçons. Porporati est un des graveurs italiens modernes qui ont le plus contribué aux progrès de ce bel art. Jusqu'à lui, ces artistes s'étaient bornés à perfectionner les gravures à l'eau-forte : Porporati leur montra tout ce que le travail bien dirigé du burin pouvait ajouter de charme à leur procédé. Ses différentes gravures offrent des beautés nombreuses et du premier ordre. On y admire la pureté du travail, la délicatesse des chairs, la grâce et l'expression des têtes, et l'harmonie de l'ensemble. On pourrait cependant lui reprocher un peu de monotonie dans la manière dont les accessoires sont traités : les bois, les terrains, les draperies, les animaux, tout est exécuté du même travail, et sans variété dans le maniement du burin. Mais ces légers défauts n'empêchent pas que Porporati ne doive être mis au rang des plus habiles graveurs du dernier siècle, et regardé comme un des professeurs les plus éclairés de l'école moderne. Il est mort à Turin, le 16 juin 1816. On peut voir, dans le *Manuel de l'Amateur d'estampes*, de M. Joubert, le détail de 15 planches dues au burin de cet artiste. P—s.

PORQUET (Pierre-Charles-François), né à Vire, le 12 janvier 1728, de parents peu favorisés de la fortune, fit ses premières études au collége de sa ville natale, qui comptait alors d'excellents professeurs de langue latine, la seule qu'on y enseignât. Après avoir terminé ses humanités, le jeune Porquet, qui était entré dans les ordres, suivit l'exemple de quelques-uns de ses compatriotes qui allaient chercher, à Paris, ou une éducation à faire, ou une place de répétiteur dans un collége. Il y fut attiré par un Virois, alors célèbre, l'abbé Asselin, principal du collége d'Harcourt, qui le plaça maître particulier dans sa maison, lui donna les moyens de se procurer un revenu supérieur à ses besoins, et de se faire connaître des familles, dont il élevait ensuite les

enfants. L'éducation de l'abbé, depuis chevalier de Bouflers, lui valut la protection de la mère de son élève, qui le fit entrer dans la maison du roi de Pologne, comme aumônier. L'abbé Porquet partit pour Lunéville. Laharpe prétend que la première fois qu'il parut au dîner de Stanislas, dans ses nouvelles fonctions, il ne savait pas son *Benedicite*, ce qui scandalisa le monarque au point qu'il ne voulait pas le conserver. Les instances de sa protectrice, la marquise de Bouflers, lui rendirent l'intérêt du roi. Pendant la vie de ce prince, l'abbé Porquet vécut à la cour de Lunéville, où régnaient les lettres, les sciences, la paix et le bonheur; bien vu des hommes, surtout des gens de lettres, qu'il avait le grand art de faire briller; et goûté des femmes, qu'il était toujours prêt à servir et à célébrer en vers; sa petite taille de quatre pieds et demi, son air méthodique et compassé, l'extrême propreté et l'arrangement toujours uniforme de son rabat, de sa perruque, de sa culotte luisante, étant souvent pour elles un sujet d'amusement. Il n'avait que le souffle, et il avait dit de lui-même : *Je suis comme empaillé dans ma peau.* Ce mot donna lieu à la piquante plaisanterie de la marquise de Bouflers, qui fit ainsi parler l'abbé :

Hélas! quel est mon sort!
L'eau me fait mal, le vin m'enivre;
Le café fort
Me met à la mort:
L'amour seul me fait vivre.

Après la mort de Stanislas, l'abbé Porquet vécut à Paris dans les cercles les plus brillants de cette heureuse époque. Mme. de Bouflers lui conserva toujours le plus tendre intérêt, et l'admit dans ses réunions les plus intimes. Mais la révolution, en enlevant ses amis, le priva aussi de ses moyens d'existence. Sa fortune était placée sur l'état : il la perdit. Il paraît même qu'il fut réduit à solliciter des secours de la Convention. Il fallait qu'il fut sans ressources pour en venir là. Cette assemblée, par décret du 4 septembre 1795, lui accorda quinze cents francs. Façonné de bonne heure à vivre économiquement, mais non à se passer du nécessaire, il ne put supporter un revers si complet. La plus profonde mélancolie s'empara de son esprit, et lui inspira un dégoût absolu de la vie. On a cru qu'une philosophie, fausse dans ses principes et dangereuse dans ses conséquences, avait pu fortifier en lui l'idée de se débarrasser du malheur et de l'indigence, par une mort volontaire; et l'on a supposé qu'il avait avancé le terme de ses jours: mais, cette assertion n'étant nullement prouvée, on doit la rejeter. Toujours est-il vrai que, le 22 novembre 1796, il fut trouvé mort dans son lit, où la veille il s'était couché bien portant. L'abbé Porquet n'a point laissé la réputation d'un grand poète; mais on ne peut lui refuser celle d'un poète aimable, moins connu qu'il ne mérite de l'être. Ses vers, disséminés dans l'Almanach des Muses où il signait quelquefois le *Petit Vieillard*, dans le Journal de Freron, et dans quelques autres recueils, ont une tournure originale et piquante : ils sont tous remarquables par l'élégance, la pureté et la correction. Il ne s'exerça jamais que sur des sujets légers et de peu d'étendue; mais le travail se montre un peu trop dans ses compositions, et il manque souvent de naturel. Lui-même, dans son épitaphe, a reconnu son exactitude minutieuse :

D'un écrivain soigneux il eut tous les scrupules;
Il aprofondit l'art des points et des virgules;
Il pesa, calcula tout le fin du métier;
Et sur le laconisme il fit un tome entier.

On a encore de lui son Discours de réception à l'académie de Nanci, prononcé en 1746, et des Réflexions sur l'usure. On trouve, dans le *Magasin encyclopédique*, 1807, tomes II et III, une Notice étendue sur l'abbé Porquet. L. R—E.

PORRÉE (GILBERT DE LA). *V.* GILBERT.

PORRO (PIERRE-PAUL), imprimeur, né, vers la fin du quinzième siècle, à Milan, mérite d'occuper une place dans l'histoire de la typographie, parce qu'il est un des premiers qui aient employé des caractères arabes (1). Il exerça d'abord, avec son père, la profession d'orfèvre et de bijoutier à Turin, et se distingua par son adresse à graver et à ciseler les métaux. Il établit ensuite, en société avec Galeazzo, son frère, une imprimerie, d'où sortit, en 1514, un livre liturgique (*Corale*), que Porro dédia au duc de Savoie Charles III, par une Épître qui contient des détails assez intéressants sur cet artiste. Quelque temps après, il se rendit à Gènes, sur la demande d'Augustin Giustiniani, évêque de Nebbio; et il y imprima le *Psautier pentaglotte*, en 1516, in-fol. Ce psautier est, sous le rapport typographique, un chef-d'œuvre dont il n'existait pas de modèle (*Voyez* GIUSTINIANI, XVII, 481).

(1) La première imprimerie dans laquelle on se soit servi de caractères arabes, est celle qui fut établie à Fano, par Grégoire Giorgi, sous la protection et aux frais du pape Jules II; il en sortit, en 1514, un opuscule ascétique, en arabe (*Les sept heures canoniales*), dont la biblioth. de Modène possède un exemplaire. Voyez la description de ce livre, extrêmement rare, dans la *Bibliotheca arabica* de Schnurrer, n°. 235. C'est donc à tort que le nouveau *Dict. hist. crit. et bibliogr.* attribue à Porro (qu'il appelle Porrus) l'honneur d'avoir imprimé le premier un livre arabe.

Porro, de retour à Turin, continua d'exercer son art; mais on ignore l'époque de sa mort. La marque de cet imprimeur est un *porreau couronné* entre deux P: allusion puérile à son nom, et qui est bien dans l'esprit du temps. W—S.

PORRO (JÉRÔME), graveur, né à Padoue, vers 1520, a travaillé dans plusieurs villes d'Italie, et particulièrement à Venise. Il a gravé les *Vues des îles les plus célèbres du monde*, de Porcacchi, imprimées à Venise, en 1572 et 1604, un volume in-folio. On lui doit aussi les 58 cartes du Ptolémée de Ruscelli; les *Portraits* qui accompagnent la *Vie des Visconti, ducs de Milan*, par Scipion Barbuò Soncino; un *Recueil de statues antiques*. Ce fut lui qui grava les planches de l'édition, devenue très-rare aujourd'hui, du *Roland furieux*, imprimée à Venise, en 1548. Il a aussi gravé, avec beaucoup de délicatesse et de goût, une centaine de vignettes pour les *Imprese degli uomini illustri*, de Camillo Camilli. Son dernier ouvrage est le livre de Thomas Porcacchi (*Voy.* ce nom), intitulé: *I funerali antichi di diversi popoli e nazioni*, imprimé à Venise, en 1574. Les gravures qui l'accompagnent sont des tailles de bois d'une savante exécution, et qui font rechercher le texte. A Parme, on conserve de cet artiste une estampe du Christ, que l'on admire comme un chef-d'œuvre de patience et d'industrie. La gravure comprend la Passion selon saint Jean, écrite si menu, et disposée de telle manière, que cette écriture forme les traits de la gravure, et qu'on a besoin du secours de la loupe pour la lire. Ce n'est pas le seul exemple de patience qu'il ait donné. Quoique privé d'un œil, il avait exécuté différentes planches,

où, sur un espace de la grandeur des plus petites monnaies de Venise, il avait fait entrer plusieurs oraisons, les Psaumes de la pénitence, et l'Évangile selon saint Jean que l'on récite à la fin de la messe. Il avait des idées bizarres en mécanique; et l'on assure qu'il avait imaginé une machine en forme de char, avec laquelle il prétendait faire voyager en l'air une trentaine de personnes. P—s.

PORRO (François-Daniel), algébriste, naquit à Besançon, en 1729. Après avoir terminé ses études, il embrassa la règle de Saint-Benoît, dans la congrégation de Saint-Vannes, et reçut alors le nom de Donat. Il obtint de ses supérieurs a permission de se livrer à son goût pour les sciences abstraites, et fut même dispensé de toutes les pratiques qui auraient pu le distraire de ses méditations. La révolution l'enleva à la vie paisible du cloître: il prit un modeste appartement non loin de l'abbaye de St.-Vincent, où il avait passé des jours si heureux; et seul, au milieu de ses livres, il continua de s'appliquer à l'étude des mathématiques. Ce modeste religieux, presque inconnu, même dans sa ville natale, y mourut le 26 janvier 1795, à l'âge de soixante-six ans. Il a publié, en gardant l'anonyme: I. *Jeu de cartes harmonique et recréatif.* C'est un jeu au moyen duquel on peut composer de petits airs, par la simple distribution des cartes et leur arrangement dans la progression numérique. II. *Exposition du calcul des quantités négatives*, Avignon (Besançon), 1784, in-8°. III. *L'Algèbre selon les vrais principes*, Londres (Besançon), 1789, 2 vol. in-8°. L'auteur adressa ce dernier ouvrage à Bernardin de Saint-Pierre, qui lui répondit: « J'ai lu » quelques-unes de vos définitions, » qui m'ont paru très-précises, et » votre récapitulation, dont les con» séquences me semblent très-justes. » Je ne saurais, non plus que vous, ad» mettre que—×— =+. Quelques » amis de la vérité, auxquels j'ai com» muniqué vos observations, sont de » votre avis. La maxime des géomè» tres a cependant force d'axiome. » Partout les corps aiment à s'entou» rer de mystères, et à en subjuguer » la raison des hommes; c'est aussi » la faute du commun des hommes, » qui n'admirent que ce qu'ils ne » comprennent pas. Pour moi, j'ap» plaudis à votre noble courage en » faveur de la vérité. Quoique vos » *Principes d'algèbre* ne soient point » à mon usage, je tâcherai de vous » faire des partisans, en les com» muniquant à ceux de mes amis qui » aiment les sciences abtraites, etc.» On voit que les principes de D. Porro étaient opposés à ceux qui sont admis par les géomètres; ce qui explique l'oubli où sont tombés ses ouvrages. W—s.

PORSENNA, roi d'Étrurie, accueillit Tarquin, chassé de Rome; et, cédant aux prières de ce prince, entreprit de le rétablir sur le trône. Après avoir tenté vainement la voie de la conciliation, en engageant le sénat à oublier les torts de Tarquin, il arme contre Rome, dont la puissance ne s'étendait pas alors beaucoup au-delà de ses murailles, s'empare du mont Janicule; et, ayant trouvé les Romains rangés sur les bords du Tibre pour lui en disputer le passage, il donne l'ordre à ses troupes de les culbuter. Les Romains résistèrent au premier choc, et se défendirent ensuite avec une valeur qui rendit quelque temps la victoire incertaine: mais enfin, obligés de cé-

der au nombre, ils s'enfuirent en désordre par le pont Sublicius, où ils auraient été suivis par les Étrusques, si P. Horatius Coclès, aidé de deux autres guerriers, ne les eût arrêtés à l'entrée (*V.* Coclès, IX, 167). Porsenna, renonçant alors au dessein de forcer Rome, se contenta de placer des troupes sur le Janicule, et campa lui-même, avec le reste de son armée, le long du Tibre, désolant la campagne, et empêchant l'arrivée des vivres. Le siége durait déjà depuis quelques mois; et les Romains, réduits à la dernière extrémité, ne pouvaient tarder d'ouvrir leurs portes, quand Mutius Scævola entreprit de délivrer sa patrie en assassinant Porsenna (*V.* Scævola). Intimidé par le danger qu'il avait couru, le roi d'Étrurie fit offrir la paix aux Romains. Les ambassadeurs étaient chargés de demander le rétablissement des Tarquins; mais, sur le refus du sénat, ils se contentèrent d'exiger la cession, en faveur de l'ancien roi, du territoire des Véiens, dont les Romains s'étaient emparés par les armes. Ce traité fut accepté avec joie (1); et les Romains, pour garantie de l'exécution, donnèrent en otage à Porsenna, dix jeunes patriciens, et autant de jeunes filles des plus nobles familles. Clélie, l'une d'elles, se baignant dans le Tibre, se jeta à la nage, et détermina ses compagnes à la suivre; mais le consul Publicola les reconduisit lui-même au camp de Porsenna, qui, touché du courage de Clélie, lui rendit la liberté, ainsi qu'à ses compagnes, et lui fit présent d'un cheval richement harnaché (*V.* Clélie, IX, 7). Ce prince, digne appréciateur de la vertu, cessa dès ce moment de traiter les Romains en ennemis; et pour leur prouver l'estime qu'ils lui avaient inspirée, il renvoya tous les prisonniers sans rançon, et abandonna son camp aux Romains, avec toutes les provisions qu'il renfermait. Le sénat, voulant, à son tour, donner à Porsenna un témoignage de sa reconnaissance, lui fit présent de la chaise d'ivoire de Tarquin, du sceptre, de la couronne d'or, et de tous les attributs de la royauté. Porsenna, ne voulant pas paraître avoir armé inutilement pour Tarquin, envoya son fils Aruns, avec une partie de ses troupes, faire le siége d'*Aricium* (2). Une attaque aussi imprévue consterna d'abord les habitants de cette ville; mais, ayant reçu des secours des peuples du Latium et de Cumes, ils attaquèrent les Étrusques, qui furent entièrement défaits. Aruns lui-même fut tué dans le combat. Les fuyards cherchèrent un asile à Rome, où ils furent accueillis avec une bonté vraiment hospitalière, et qui resserra l'amitié des deux peuples. Porsenna, reconnaissant des soins donnés à ses soldats, rendit aux Romains les terres qui lui avaient été abandonnées par le dernier traité. L'année suivante (de Rome 247, ou 507 avant J.-C.), il fit de nouvelles démarches pour décider les Romains à rétablir les Tarquins sur le trône; mais le sénat lui députa les patriciens les plus distingués, pour l'engager à re-

(1) Ce traité n'aurait pas dû satisfaire les Romains, si, comme le dit Pline, Porsenna leur eût imposé la condition de ne plus se servir de fer que pour les besoins de l'agriculture (Voy. *Hist. nat.*, XXXIV, 14); mais Rollin remarque qu'aucun autre auteur n'a parlé de cette clause dure et humiliante, qui supposerait que Porsenna se serait emparé de la ville de Rome: triomphe dont on conçoit que les écrivains romains n'auraient pas voulu conserver la mémoire. Malheureusement les ouvrages des historiens étrusques ne sont pas venus jusqu'à nous.

(2) Aujourd'hui *Ariccia*, dans la campagne de Rome, petite ville où l'on a trouvé des antiquités très-intéressantes.

noncer à un dessein qui n'aurait d'autre résultat que de diviser deux nations faites pour s'estimer : dès-lors le roi d'Étrurie cessa d'accorder à Tarquin une protection dont celui-ci s'était d'ailleurs montré peu digne (*Voyez* TARQUIN *le Superbe*). Porsenna favorisa la culture des arts dans ses états, et se fit construire, près de Clusium, sa capitale, un tombeau si vaste, qu'on ne pouvait y pénétrer sans prendre des précautions pour retrouver son chemin. Il y fut enterré, selon M. Varron, à qui Pline a emprunté la description de ce monument, qu'il termine en reprochant à Porsenna d'avoir épuisé ses trésors, moins pour sa gloire que pour celle de son architecte (*V.* Pline, liv. XXXVI, chap. 13, à la fin). W—s.

PORSON (RICHARD), célèbre helléniste anglais, naquit à East-Ruston, dans le duché de Norfolk, le jour de Noël 1759. Son père, Huggin Porson, simple clerc de cette paroisse, né dans une condition obscure, et privé des avantages que donne une éducation commencée de bonne heure, avait pour méthode, dès qu'il aperçevait la première lueur d'intelligence dans ses enfants, (trois garçons et une fille), de fixer leur attention. Il enseigna donc à Richard, leur aîné, toutes les règles communes de l'arithmétique, sans livre, sans planchette, sans plume et sans crayon ; et cependant, avant l'âge de neuf ans, l'enfant était déjà arrivé aux racines cubes. Richard dut à cette méthode la mémoire excellente qu'il conserva toute sa vie, et qui lui donna la facilité d'enrichir son esprit de tous les trésors de la littérature ancienne et moderne. Son père lui montra à lire et à écrire en même temps ; il lui faisait former les caractères avec de la craie sur une planche, ou sur du sable avec le doigt. A l'âge de neuf ans, Richard Porson et son frère Thomas furent envoyés à l'école du village, tenue par M. Summers, qui leur enseigna l'anglais, l'écriture, la théorie de l'arithmétique et les éléments de la langue latine. L'élève surpassa bientôt le maître dans l'art de l'écriture, où ce dernier était cependant fort habile. Il resta pendant trois ans chez cet instituteur ; et chaque soir, pendant tout ce temps, il devait répéter par cœur, à son père, les leçons et les devoirs de la journée. M. Hewit, recteur de la paroisse, fut bientôt instruit des progrès de Porson, et voulut bien se charger du soin de le diriger dans ses études. A peine eut-il atteint sa quatorzième année, que M. Norris, homme riche et généreux, ayant entendu parler de Porson comme d'un sujet distingué, le plaça, en 1774, au collége d'Eton, avec le produit d'une souscription remplie en grande partie par lui-même. Auparavant, il s'était assuré par un examen sévère, que le jeune élève n'était point au-dessous de ce qu'en publiait la renommée. Porson se fit remarquer dans ce collége par la supériorité de son intelligence et par une mémoire extraordinaire. Un jour que l'on devait expliquer une ode d'Horace, un écolier substitua un livre anglais à la place de l'auteur latin. Le maître l'appela pour faire l'explication, et les autres écoliers se réjouissaient d'avance de son embarras. Mais Porson, qui savait son Horace par cœur avant de venir à Eton, récita le latin, donna la construction et la traduction du latin en anglais, de la 10e. ode du 1er. livre, comme s'il eût eu réellement l'auteur entre les mains. Le maître, remarquant quel-

ques signes d'étonnement et de gaîté sur la figure de ses écoliers, soupçonna quelque chose d'extraordinaire, et demanda quelle édition d'Horace Porson avait sous les yeux. « J'ai » étudié la leçon de l'édition du Dau- » phin, répond l'élève pour éviter » une réponse directe.—Cela est fort » singulier, réplique le maître, car » vous me paraissez lire de l'autre » côté de la page ; voyons votre » livre. » La vérité fut alors découverte ; et le maître, au lieu de montrer du mécontentement, dit qu'il serait très-heureux d'avoir plusieurs élèves qui sussent se tirer aussi bien d'une pareille difficulté. Ce trait fait concevoir à quel degré dut être portée à la longue cette précieuse faculté de son esprit; mais on conviendra qu'il lui fallut de fortes dispositions naturelles, et un exercice continuel pour s'assurer la possession d'un tel avantage. Il disait un jour à un de ses amis : « Je ne me souviens » de rien que de ce que j'ai transcrit » trois fois, ou lu au moins six ; » faites de même, vous aurez une » aussi bonne mémoire. » Il se montra dans tous les temps le chaud défenseur d'une méthode qui est aussi sûre qu'elle est importante dans le cours de l'éducation. Il soutenait que la supériorité de l'intelligence et des talents n'était pas due autant à la différence des organes, qu'à la manière dont on dirigeait l'éducation. Un homme tel que Porson n'aurait jamais manqué d'être distingué par la force et la finesse de son esprit dans toutes les circonstances : mais on ne peut douter que les habitudes de ses premières années n'aient beaucoup contribué à la ténacité et à la précision de sa mémoire. Au collége d'Eton, il se rendit cher à ses condisciples, qu'il aidait dans la composition de leurs devoirs, et qu'il divertissait par de petits drames de son invention. La mort de son protecteur porta un coup sensible à sa constitution déjà délicate, et fit craindre qu'il ne fût obligé de quitter le collége. Heureusement, au moyen d'une nouvelle souscription, remplie par quelques amis de M. Norris, son éducation ne fut point interrompue. Il entra au collége de la Trinité de Cambridge, comme sous-gradué, vers la fin de 1777. On lui conseilla d'abord d'enseigner les mathématiques, dans lesquelles on crut que, d'après les exercices de sa jeunesse, il était appelé à se distinguer : mais il ne tira aucun parti de ce genre de connaissances. Il étudia les auteurs classiques avec ardeur, obtint une des médailles d'or distribuées annuellement à ceux qui font le plus de progrès dans la littérature ancienne, et fut en conséquence choisi boursier, en 1781. Il lut, à cette époque, avec attention les ouvrages de Dawes et de Bentley, dont, par la suite, il avait coutume de dire qu'il avait appris tout ce qu'il savait comme critique. N'étant encore que bachelier *junior* ès-arts, il fut élu associé du collége, par une honorable exception, en 1782. Trois ans après, il reçut le degré de maître ès-arts. Porson ne put se décider à prendre les ordres, et fit l'abandon de sa prébende, en 1791. Ses sentiments religieux le rapprochant des unitaires, il lui répugnait de souscrire les articles de l'Église anglicane. Ses principes et sa conduite décelaient un homme vraiment pieux ; mais son caractère était d'une trempe qui ne lui permettait de supporter aucune chaîne. Dans le temps où beaucoup de personnes allaient examiner le faux manuscrit de Shakspeare, un ami de

Porson le décida à venir le voir aussi chez M. Ireland. Après l'avoir regardé un instant, il se retourna du côté des vitraux peints, qui donnaient une teinte sombre et religieuse à la lumière répandue dans la salle. Etonné de cette indifférence, M. Ireland l'invite à écrire son nom à la suite de ceux des personnes qui croyaient à l'authenticité du manuscrit. Porson essaie d'abord de s'excuser sur ce qu'il n'est point connaisseur en antiquités anglaises. Enfin, pressé jusqu'à l'importunité, il dit à l'imposteur littéraire : « Monsieur Ireland, » je déteste du plus profond de mon » cœur toute espèce de souscription, » mais par-dessus tout les souscrip» tions pour articles de foi. » L'ami de Porson lui dit, en se tournant vers lui : « M. Porson, vous serez » toujours plaisant. » C'est ainsi qu'il pensait, redoutant, plus que toutes choses, un serment qu'il regardait comme une profanation inutile du nom du créateur. « Quant à moi (dit » M. Kidd, dans la Notice qui précède » les Mélanges de critique de Por» son), j'aurais accepté sa simple pa» role dans la circonstance la plus » importante ; mais dans ces temps » de dégénération, ajoute-t-il, les pa» roles sont trompeuses, depuis que « les écrits peuvent les remplacer. » Une bourse laïque lui aurait permis de travailler pour le plus grand profit des lettres; mais la conduite peu généreuse d'un particulier lui ôta cet espoir. Il se trouva donc dans le monde, sans profession. Des amis vinrent à son secours, pendant quelque temps; mais, en 1792, W. Cooke, professeur de grec au collége de la Trinité, étant mort, Porson se présenta comme candidat, composa en deux jours sa belle Thèse sur Euripide, et fut choisi à l'unanimité pour remplir la chaire vacante. Son vœu le plus ardent était de rendre cette chaire véritablement utile, en faisant un cours annuel au collége. Si l'on eût voulu lui accorder un local pour cet objet, il aurait porté la lumière dans les principes des langues en général : il aurait développé leurs rapports, leurs différences, leurs affinités prochaines et éloignées, leurs révolutions, leur syntaxe, leurs étymologies et les causes de leur corruption. En 1795, il épousa la sœur de M. Perry, Mme. Lunan, qui mourut deux ans après. Dès ce moment, il fut tourmenté d'un asthme qui le forçait d'interrompre ses travaux. Il est probable que cette maladie provenait de ses habitudes trop sédentaires, et du travail fatigant de la transcription, auquel il se complaisait singulièrement, comme le prouvent les nombreuses notes manuscrites, déposées sur ses livres et sur des feuilles volantes. Il finissait de déchiffrer et de copier le manuscrit presque effacé du Lexique de Photius, de Th. Gale, appartenant à la bibliothèque du collége de la Trinité, lorsque le feu prit à la maison de campagne de M. Perry, à Merton, et consuma sa copie, un Aristophane de Kuster, couvert de notes, et d'autres trésors littéraires. Ayant appris cette fâcheuse nouvelle par le docteur Raine son ami, il lui dit qu'il venait de perdre le travail de vingt ans de sa vie. Il se remit aussitôt à faire une seconde copie aussi belle que la première. On peut la voir actuellement auprès de l'original, qui fut préservé de l'incendie par la précaution qu'avait Porson de le porter toujours avec lui. Lors de l'établissement de l'institution de Londres, en 1805, sous les auspices de

sir Francis Baring et des principaux négociants, les directeurs prouvèrent leur discernement et leur amour pour les lettres, en confiant à Porson la place de premier bibliothécaire. Tout ce que ce savant a laissé comme critique, est ce qu'il est possible de faire de mieux; en sorte que ses éditions peuvent être regardées comme des modèles propres à donner la mesure du mérite d'un éditeur. Deux qualités de la plus grande importance le distinguent: la patience et la probité. Lorsqu'il collationnait un manuscrit, lorsqu'il suivait les variantes d'un texte dans les différentes éditions, lorsqu'il montrait l'acception d'un mot dans les écrits du même siècle, sa patience ne s'épuisait pas, son zèle ne se refroidissait jamais. A l'égard de la probité, il ne se serait jamais permis d'assurer qu'un passage était corrompu sans avoir fait les plus grandes recherches; et il ne se croyait pas autorisé à proposer une correction quelconque sans une très-grande probabilité en faveur de sa leçon. Un texte était-il manifestement corrompu, il ne voulait point le tourmenter pour se donner le plaisir d'admettre une conjecture plausible, pensant, avec raison, qu'un pareil procédé efface les traces de cette clarté qui sert à rétablir par la suite le texte original. Ses écrits sont: I. Des Analyses du tome 1er. de l'*Eschyle* de Schutz, de l'*Aristophane* de Brunck, de l'*Hermesianax* de Weston, et des *Monostrophes* de Huntingford; insérées dans la *Revue littéraire* de Maty, de 1783 et 1784. II. Des *Notes* à la fin d'une édition de la Retraite des Dix-mille de Xénophon, Cambridge, 1786, in-4°. et in-8°. Ces notes, ajoutées à celles d'Hutchinson, ne portent point de marques distinctives; mais elles occupent les pages XLI-LIX. G. Whiter, auteur de l'*Etymologicon universale* a composé celles qui sont marquées d'un W. III. *Trois lettres sur la Vie de Johnson*, par Hawkins, insérées dans le Gentleman Magazine de 1787. IV. *Notes sur les Commentaires de Toup sur Suidas*, *Hesychius* et autres lexicographes grecs; insérées dans l'édition d'Oxford, 1790, 4 vol. in-8°.: elles sont distinguées par les initiales A. R. P. C. S. S. T. C. S. qui signifient: *A Ricardo Porson, Collegii Sacro-Sanctæ Trinitatis Cantabrigiæ Socio.* V. *Letters to M. Archdeacon Travis, in answer to his defence of the three heavenly Witnesses, I John, v. 7.* London, 1790, in-8°. de 440 pag. Ces lettres sont tirées du Gentleman Magazine, années 1788 et 1789. Un passage du 51e. vol. du *Gentl. Magazine*, dans lequel on rendait compte de l'histoire de Gibbon, donna lieu à plusieurs lettres de l'archidiacre Travis, insérées d'abord dans le volume suivant de ce Jour[illegible], et réimprimées séparément, en 1794, in-4°., troisième édition, avec des augmentations considérables. Porson soutient, d'après plus de cent dix mss. grecs, près de trente des plus anciens mss. latins, etc., que, depuis la Polyglotte de Ximenès, et l'édition du Nouveau-Testament de Robert Estienne, le 7e. verset du chap. V de la 1re. Epître de saint Jean a été interpolé, et qu'on doit le lire ainsi réuni au 8e.: *Et tres sunt qui testimonium dant: spiritus, et aqua et sanguis; et hi tres unum sunt.* Cette controverse n'était point nouvelle (*Voyez* David Martin). Gibbon dit, dans ses Mémoires, que ces lettres sont l'ouvrage de critique le plus piquant et le plus achevé qui ait paru depuis le temps de Bentley; mais M. Nichols trouve que, si l'au-

teur eût moins laissé apercevoir le caractère de Bentley, son érudition et ses talents polémiques se seraient montrés avec plus d'avantage. VI. *Virgilii opera, curante Heyne*, Londres, 1793, 4 vol. in-8°. Porson corrigea les épreuves de cette édition, moins les trois ou quatre premières feuilles, et composa l'Avertissement au lecteur. VII. *Analyse de l'essai de R. Payne Knight sur l'alphabet grec*, dans le *Monthly Review* de 1794. Le vœu exprimé par Porson, que quelqu'un répondît aux imputations faites à Fourmont par Knight, a été rempli par M. Raoul Rochette, dans sa *Lettre à lord Aberdeen*, 1819, in-4°. VIII. *Æschyli Tragoediæ septem*, Glascow, 1795, in-fol. Cette édition a été faite d'après un exemplaire de celle de Stanley, corrigé par Porson, auquel le libraire Foulis envoya les épreuves des cinq ou six premières pièces. Il fit paraître, à l'insu de Porson, l'ouvrage in-fol., en se servant du papier destiné à une édition in-8°. L'édition de ce format ne fut mise en vente qu'en 1806, 2 vol. in-8°., imprimés, ainsi que l'in-fol., sans notes, sans scholies et sans les fragments. IX. *Euripidis Hecuba, græcè*, Londres, 1797, in-8°.; Cambridge, 1802, in-8°., avec une seconde Préface qui fut aussi réimprimée séparément la même année, et de nouvelles Notes; troisième édition, Londres, 1808, in-8°. X. *Euripidis Orestes, græcè*, Londres, 1798; nouvelle édition augmentée, 1811, in-8°. Le docteur Burney a repoussé victorieusement, dans cinq numéros du *Monthly Review* de 1799, la critique faite par Wakefield de ces deux éditions d'Hécube et d'Oreste. XI. *Euripidis Phœnissæ*, ibid., 1799; nouvelle édition augmentée, 1811, in-8°. XII. *Euripidis Medea*, Cambridge, 1801; nouvelle édition augmentée, Londres, 1812, in-8°. Ces quatre tragédies d'Euripide, furent imprimées ensemble à Leipzig, 1802, seconde édition, 1807, in-8°., sur des exemplaires annotés, donnés par Porson à Fréd. Jacobs. Il a dû paraître en 1820, in-8°., à Londres, une édition complète de l'Euripide de Porson, avec un Index. XIII. *Adversaria, notæ et emendationes in Poëtas græcos, edentibus J. H. Monk et C. J. Blomfield*, Cambridge, 1812, in-8°.; réimprimé à Leipzig, 1815, in-8°. de 334 pag.: ce volume contient la Thèse sur Euripide, un grand nombre de Remarques sur Athénée, et d'autres Notes recueillies sur les livres et les feuilles volantes de Porson. XIV. *Tracts and miscellaneous criticisms collected by Thomas Kidd*, Londres, 1815, in-8°. On trouve dans ce recueil les articles cités ci-dessus n°s. I, III, ainsi qu'une Lettre à l'arch. Travis, et des Notes sur un grand nombre d'auteurs grecs et latins. M. P. P. Dobree et M. Maltby bibliothécaire de l'institution de Londres, ont fourni beaucoup de matériaux pour ce volume. XV. *Notæ in Aristophanem, quibus Plutum comœdiam præmisit P. P. Dobree*, Cambridge, 1820, in-8°. XVI. *Photii Lexicon, e codice Galeano* (collegii Trinit. Cantabrig.) *descripsit Ric. Porsonus*, Londres 1822, 2 vol. in 8°. XVII. Porson a collationné avec l'édition d'Ernesti, de 1760 et de 1801, le mss. Harlëien de l'Odyssée, qui a servi à l'édition d'Homère, 1800, 4 vol. in-4°. Il a aussi corrigé les épreuves du tom. 1er. de l'Hérodote d'Edinbourg, 1806. Porson doit être placé, à juste titre, parmi les critiques du premier ordre

qu'a produits la Grande-Bretagne. Son nom sera toujours accolé à ceux de Bentley, de Dawes, de Markland, de Taylor, de Toup, etc. Il semble surtout, par sa sagacité et la hardiesse de sa critique, avoir un rapport plus marqué avec Bentley et Toup. On doit regretter que la république des lettres l'ait perdu, le 25 septembre 1808, lorsqu'il était encore jeune, et qu'il pouvait lui rendre les services les plus importants (1). Son corps, demandé unanimement par le collége de la Trinité, fut transporté de Londres à Cambridge, le 3 octobre, et exposé le lendemain dans la grande salle, depuis deux jusqu'à cinq heures du soir, puis enterré, avec une grande pompe, dans la chapelle, auprès de la statue de Newton. B—R j.

PORTA (Joseph), peintre, naquit à Castel-Novo di Garfagnana, en 1520. Resté orphelin en bas âge, il se rendit à Rome, où il entra dans l'école du Florentin Fr. Salviati, dont il prit le nom, par reconnaissance. C'est de là que lui vient le nom de *Salviati le Jeune*, sous lequel il est souvent désigné. Son maître ayant été appelé à Venise, par le patriarche Grimani, pour peindre son palais, il le suivit dans cette ville, dont les agréments le séduisirent au point qu'il résolut d'y fixer sa demeure. La noblesse lui confia plusieurs travaux importants, entre autres la façade du palais des Priuli, à Trevise, qu'il orna de plusieurs Figures allégoriques. Dans une des salles, il peignit la *Manne dans le désert*. Ce tableau, remarquable par la science du dessin, la beauté des nus et le naturel des attitudes, appartient encore à la manière qu'il s'était formée à Rome: mais, dès cette époque, il ne suivit plus que le style de l'école vénitienne. Il peignit à fresque la façade de plusieurs palais, et l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur en ce genre, fut celle du palais Loredano, aujourd'hui détruite. La fameuse bibliothèque de Saint-Marc devait être décorée des peintures des plus fameux maîtres du temps. Porta fut chargé de l'exécution des trois tableaux ronds qui se voient dans le sixième compartiment de la voûte. Dans le premier, il peignit le *Courage qui méprise la Fortune*; dans le second, l'*Art et la Physionomie, Plutus et Mercure*; dans le troisième, la *Figure nue de la Guerre, assise sur une pièce de canon*. Cette dernière est surtout remarquable par la vigueur du coloris et la vérité des tons. Ces nombreux travaux, où il signala son talent pour la fresque, ne l'empêchèrent pas d'orner de ses tableaux à l'huile plusieurs des églises de Venise. Les plus remarquables sont: *Saint Côme et saint Damien guérissant un malade*, dans l'église de Saint-Zacharie; et surtout la *Déposition de croix*, que l'on conserve dans l'église de Saint-Pierre-Martyr. Ces différents travaux ayant fait connaître Porta d'une manière avantageuse, il fut appelé à Rome, par le pape Pie IV, pour contribuer à l'embellissement de la salle royale du Vatican, commencée par Perino del Vaga, Daniel de Volterre, et d'autres artistes également

(1) Il fut frappé d'une apoplexie foudroyante, au milieu de la rue, le 19 septembre précédent: comme il était seul, et que les papiers qu'il avait sur lui n'indiquaient ni son nom ni son adresse, aucun des passants ne le reconnut, et il fut porté au corps de garde le plus voisin, puis dans un hospice, d'où l'on fit insérer dans le journal du lendemain son signalement avec l'indication de quelques lignes de grec et de latin, et d'une équation algébrique tracée au crayon dans son portefeuille. Ses parents, inquiets de son absence, le reconnurent facilement à cette désignation; et leurs soins prolongèrent de quatre jours son existence. (Voy. les détails de ses derniers moments, dans les *Archives de Konigsberg*, de 1811, n°. 11, p. 213, in-8°., en allemand.

célèbres, sous le pontificat de Paul III. Il eut pour compétiteurs, dans cet important travail, les deux frères Taddeo et Frédéric Zuccaro, le Samacchini et Fiorini de Bologne; et, quoique Vasari donne la préférence aux tableaux de Taddeo, le pape et toute la cour furent tellement charmés de l'ouvrage de Porta, qu'il fut question un moment d'effacer toutes les autres peintures de cette salle, et de les lui donner à refaire. Il avait représenté *Alexandre III donnant sa bénédiction à l'empereur Frédéric Barberousse, au milieu de la place Saint-Marc, à Venise.* Ce sujet lui permit de déployer sa science en architecture, et le brillant de son pinceau dans la peinture des costumes et des ornements vénitiens. Ce qui distingue cet artiste, c'est un mélange du caractère florentin avec le coloris, plus vif et plus saillant, de l'école de Venise. Ce style plaisait au Titien, qui fut l'ami de Porta; et il lui mérita d'être choisi, avec Paul Véronèse et les plus habiles artistes de Venise, pour décorer la bibliothèque de Saint-Marc. Il mourut dans cette ville, en 1570, âgé de cinquante ans seulement. Ayant fait une étude aprofondie des mathématiques, il avait composé quelques traités sur divers points de cette science; mais, dans sa dernière maladie, il jeta au feu tous ses manuscrits, dans la crainte que quelque autre ne s'en fît honneur. Il n'était pas moins versé dans l'architecture. Enfin ce maître s'est fait connaître comme excellent graveur en taille de bois. Les morceaux qu'il a exécutés en ce genre, sont d'une excessive rareté. Les plus célèbres sont : un *Christ en croix*, cité par Papillon, dans son *Traité de la gravure en bois*, et une *Academie des sciences et des arts*, belle composition, décrite par Huber et Rost, et qu'il a gravée d'après son propre dessin. Le Musée du Louvre ne possède qu'un seul tableau de Joseph Porta : c'est son *Adam chassé du Paradis terrestre.* Son *Enlèvement des Sabines* a long-temps fait partie de la galerie du Palais-Royal. André Zucchi et quelques autres vénitiens ont gravé d'après ce maître; et Pierre Tanja a gravé le beau *Christ mort* que possède la galerie de Dresde. Voy. l'*Abrégé de la vie des peintres*, par Dargenville, et la *Biblioteca Modenese*, tome VI, p. 513. P—s.

* PORTA (Jean-Baptiste), célèbre physicien, dont les services, exagérés par ses contemporains, ne sont plus appréciés à leur juste valeur, était né, vers 1550, à Naples, d'une ancienne et noble famille. Il fut élevé sous les yeux d'un oncle, homme fort instruit, et qui ne négligea rien pour hâter le developpement de ses heureuses dispositions. Il eut encore le bonheur d'avoir pour compagnon de ses études Vincent Porta, son frère, qui partageait son ardeur pour les lettres, et qui resta toujours le meilleur de ses amis. Doué d'une rare pénétration, d'une imagination vive, et de cet esprit *enquêteur* que requiert Montaigne dans la philosophie, il fit de rapides progrès dans les langues anciennes. A dix ou douze ans, il composait déjà, en latin et en italien, des Discours qui surprenaient ses maîtres. L'attrait qu'il trouva dans la lecture des ouvrages des anciens philosophes, tourna bientôt toutes ses idées vers la culture des sciences; et on le vit rechercher avec empressement les anciens manuscrits, pour en extraire tout ce qu'ils renfermaient de curieux. Quand il eut épuisé les ressources que Na-

ples lui offrait pour son instruction, il résolut de voyager, dans l'unique but d'acquérir de nouvelles connaissances. Il parcourut l'Italie, la France et l'Espagne, visitant les bibliothèques, conversant avec les savants et les ouvriers les plus habiles, et notant tout ce qui lui semblait remarquable. Porta devait être, à quinze ans, un prodige d'érudition, s'il est vrai qu'à cet âge il avait déjà composé les premiers livres de sa *Magie naturelle*. Il ne doit pas paraître étonnant qu'il eût encore tous les préjugés de son siècle, dont il ne put jamais se débarrasser entièrement; et qu'il partageât la confiance de ses plus illustres contemporains dans les chimères de l'astrologie judiciaire, la puissance des esprits, etc. Il avait un penchant décidé pour le merveilleux; et, dans la direction de ses études, il donna presque toujours la préférence aux choses bizarres ou singulières. De retour à Naples, il devint l'un des fondateurs de l'académie des *Otiosi*; et, peu de temps après, il établit dans sa maison une autre académie, qu'il nomma *de' Secreti*, dans laquelle personne n'était reçu s'il ne s'en était rendu digne par la découverte de quelque secret utile à la médecine ou à la philosophie naturelle. Le nom mystérieux de la nouvelle académie excita d'injustes soupçons. On imagina que ceux qui la composaient ne pouvaient s'occuper, dans leurs assemblées clandestines, que des arts magiques. Porta fut obligé de se transporter à Rome pour se justifier; il y réussit aisément : mais le pape Paul III crut devoir supprimer l'académie, et défendre à son chef de se mêler à l'avenir d'arts *illicites*. Porta, connu depuis longtemps à Rome, avait été accueilli, à son arrivée, par tous les savants; et pendant son séjour, il fut admis à l'académie des *Lincei*. Malgré la promesse que le pape avait exigée de lui, à son retour à Naples, il n'en continua pas moins de se livrer à son goût pour les sciences physiques. Il avait formé, dans sa maison, et avec l'aide de son frère, un riche cabinet, qu'il se faisait un honneur d'offrir à l'admiration des étrangers, et que visita plusieurs fois notre savant Peiresc, qui se loue beaucoup de l'accueil de Porta (Voy. la *Vie de Peiresc*, par Gassendi, 1, 21) (1). Il habitait, pendant la belle saison, une campagne près de Naples (2), où il avait rassemblé et se plaisait à cultiver des arbustes et des plantes étrangères. Son goût pour les sciences l'avait détourné de la littérature : mais il y revenait assez volontiers; et, dans sa vieillesse, il composa plusieurs pièces de théâtre, dont la plupart furent représentées avec succès. L'envie n'eut pas le pouvoir de troubler la tranquillité dont Porta jouissait. Il ne descendit jamais jusqu'à répondre aux critiques de ses ignobles adversaires, laissant à ses amis ou à ses élèves le soin de prendre sa défense. Il n'avait point voulu se marier, sans doute dans la crainte que d'autres affections ne diminuassent son amitié pour son frère. Il mourut à Naples, le 4 février 1615, et fut inhumé dans une chapelle de marbre blanc, qu'il avait fait construire dans l'église Saint-Laurent. Malgré les rêveries de Porta, les puérilités et les bizarreries dont fourmillent ses ouvrages, on ne

(1) Peiresc observa que Jean-Baptiste, quoique beaucoup plus âgé que son frère, le traitait néanmoins avec la déférence que l'on montre pour un père.

(2) C'était à l'*Arenella*, où la maison de Porta est encore connue sous le nom de *Villa di due Porta*, parce que les deux frères l'habitaient ensemble.

peut nier qu'il n'ait rendu de grands services aux sciences physiques et naturelles, dont il contribua, plus qu'aucun de ses contemporains, à répandre le goût. On lui doit la découverte de la chambre obscure, ainsi qu'un grand nombre d'expériences d'optique très-curieuses; et il s'était lié d'une amitié particulière avec le fameux Fra-Paolo, qui avait, sur cette matière, des connaissances fort étendues. Il approcha plus encore que le célèbre Maurolyco (*Voy.* ce nom, XXVII, 566) de la véritable théorie de la vision (Voy. l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, I, 698 et suiv.) Il a beaucoup écrit sur les miroirs planes, convexes, concaves, et leurs divers effets, et particulièrement sur le miroir ardent, se flattant de pouvoir en fabriquer un qui brûlerait à quelque distance que ce fût. Mais, de toutes ses découvertes, la plus importante serait celle du télescope, s'il en était réellement l'inventeur. Plusieurs écrivains, entre autres Wolf, la lui attribuent, d'après un passage dans lequel Porta parle de l'effet des lentilles concaves et convexes, suivant leur position (*Magie naturelle*, XVII, 10): mais il n'indique pas la manière de les placer dans un tube; et il n'a jamais essayé de fabriquer cet instrument, dont il ne paraît pas même qu'il ait eu une idée nette. Ainsi l'on n'est pas fondé à ravir à Galilée la gloire de l'invention du télescope (*V.* GALILÉE, XVI, 332), pour en faire honneur au physicien de Naples. Les principaux ouvrages de Porta (3) sont: I. *Magiæ naturalis libri* XX, Naples, 1589, in-fol., première éd. complète. Celle de Naples, 1558, in-fol., très-rare, ne contient que trois livres; et celle d'Anvers, Plantin, 1560 ou 1561, in-8°., quatre. Il existe un grand nombre de réimpressions de l'édition complète de Naples, parmi lesquelles on en distingue deux de Leyde, petit in-8°.: la première, de 1644, ornée du portrait de l'auteur faisant l'expérience de l'épée saillante hors du miroir concave; et la seconde, de 1651, qui est très-jolie. Cet ouvrage a été traduit en italien, par Sarnelli, Naples, 1677, in-4°.; et en allemand, par Chr. Peganius (Rautner), Nuremberg, 1680, in-8°.; 1713-14, 2 v. in-4°. Les quatre premiers livres ont été traduits en français par un anonyme, Lyon, 1565, in-8°.; Paris, 1570, in-16; et, depuis, par Lazare Meyssonier (4): mais Gabr.-Henri Duchesne, mort en 1822, a laissé une *Traduction complète* de cet important ouvrage, qu'il se proposait de publier, avec des notes critiques et historiques. Parmi beaucoup de faits puérils et de secrets ridicules, compilés sans jugement, des auteurs anciens et modernes, on y trouve une foule d'observations intéressantes sur la lumière, les miroirs, les lunettes, dont Porta a perfectionné la fabrication; sur les feux d'artifice, la statique, la mécanique, etc. II. *De furtivis litterarum notis vulgò de ziferis*, Naples, 1563, in-4°. Les éditions suivantes sont augmentées d'un cinquième livre. C'est un Traité des chiffres ou des différentes méthodes employées pour cacher sa pensée en écrivant. L'auteur y indique jusqu'à cent quatre-vingts procédés

(3) On a cru devoir se contenter de citer les principales éditions de chaque ouvrage. Duchesne a donné les dates et les formats de toutes celles qui sont parvenues à sa connaissance.

(4) Suivant Duchesne, la traduction de la *Magie naturelle*, Lyon, 1650, in-12, est littéralement la même que celle de Paris, 1570. Ainsi Laz. Meyssonier ne serait qu'un plagiaire.

différents d'écriture secrète, et met sur la voie pour les multiplier à l'infini. Dans les dernières éditions, l'ouvrage est intitulé : *De occultis litterarum notis.* III. *Phytognomonica*, Naples, 1583 ou 1588, in fol.; réimprimé plusieurs fois in-8°. C'est un Traité des propriétés des plantes et des moyens d'en découvrir les vertus, par leur analogie avec les différentes parties du corps des animaux. Adanson trouve ce système ingénieux, et prétend que l'ouvrage de Porta contient au moins autant de vérités que de faussetés (Voyez les *Familles des plantes*, d'Adanson, préf. XI). IV. *De humanâ physiognomiâ libri IV*, Sorrento (*Vicus Acquensis*), 1586, in-fol., fig.; bonne édition de cet ouvrage singulier, qui a été réimprimé un grand nombre de fois, dans tous les formats. L'auteur l'a traduit lui-même en italien; il en existe une traduction française par Ruault, dont le style a été rajeuni dans l'édition de Paris, 1808, in-8°. Après avoir établi l'influence des affections de l'ame sur le corps, Porta traite des différences de chaque partie du corps, et indique les signes auxquels on peut reconnaître les caractères des individus. Il a beaucoup profité des observations d'Aristote, de Polémon et d'Adamantius; mais il a fait aussi beaucoup de remarques curieuses. Dans les figures dont il a décoré son ouvrage, il met en parallèle la tête de Vitellius avec celle d'un hibou, et la tête de Platon avec celle d'un chien de chasse, etc. Lavater a beaucoup adopté d'idées de Porta, qu'il a développées dans son Traité de physiognomonie (*V.* Lavater). Robert, dans le second volume de sa *Mégalanthropogénésie*, donne un extrait étendu de ce livre de Porta, et y compare ce qu'Aristote a écrit sur le même sujet. V. *Villæ libri XII*, Francfort, 1592, in-4°. Cet ouvrage, fruit des loisirs de Porta, contient beaucoup d'observations utiles. Le premier livre traite de l'agriculture en général et de l'établissement de la ferme; le second, des bois de construction; le troisième, des arbres à fruit qui croissent spontanément dans les forêts; le quatrième, des soins que l'on doit aux arbres, et des différentes sortes de greffes; le cinquième, du jardin fruitier ou verger (*Pomarium*); le sixième, de la culture de l'olivier; les deux suivants, de la vigne; le neuvième, des fleurs; le dixième, des plantes potagères; le onzième, des céréales; et enfin, le douzième, des prairies. C'est, comme on le voit, un ouvrage dans le genre de la Maison Rustique; mais Duchesne suppose à tort que c'est Porta qui en a donné le plan et l'idée (*V.* Ch. Estienne, XIII, 391). VI. *De refractione optices parte libri IX*, Naples, 1593, in-4°., fig. L'auteur traite, dans celui-ci, d'un grand nombre d'objets relatifs à l'optique, comme de la réfraction en général, de celle d'un globe de verre, de l'anatomie de l'œil et de ses différentes parties, etc.; mais, ajoute Montucla, on n'y trouve, en général, sur tous ces objets, que des choses vagues et inexactes, entremêlées cependant de quelques observations justes. VII. *Pneumaticorum libri tres; cum duobus libris curvilineorum elementorum*, Naples, 1601, in-4°. Cet ouvrage renferme beaucoup de détails sur les machines hydrauliques et leur construction. Dans le dernier voyage que l'auteur fit à Rome, il publia une nouvelle édition de sa *Géométrie curviligne* (Rome, 1610, in-4°.), augmentée d'un troisième livre con-

tenant des recherches sur la quadrature du cercle, problème dont Porta se flattait d'avoir rendu la solution plus facile (Voy. l'*Ouvrage* de Montucla). VIII. *De cœlesti physiognomoniâ libri VI*, ibid., 1601, in-4°. Il s'y déclare contre les chimères de l'astrologie judiciaire; mais il continue néanmoins d'attribuer une grande influence aux corps célestes. IX. *Ars reminiscendi*, Naples, 1602, in-4°. C'est un Recueil de tous les moyens pratiqués par les anciens pour soulager et fortifier la mémoire. X. *De distillatione*, Rome, 1608, in-4°., fig.; Strasbourg, 1609, même format, trad. en allemand; ouvrage curieux en ce qu'il peut donner une idée exacte de l'état de la chimie dans le seizième siècle. XI. *De munitione libri tres*, Naples, 1608, in-4°.; c'est un Traité des fortifications. XII. *De aëris transmutationibus libri quatuor*, ibid., 1609, in-4°. C'est, dit M. Musset Pathay, le premier ouvrage de météorologie dans lequel on trouve quelques idées saines (Voy. la *Bibliog. agronomique*, p. 51). XIII. Enfin on citera de Porta ses *Ouvrages dramatiques*, qui consistent en *quatorze Comédies*, *deux Tragédies* et *une Tragi-Comédie*. Toutes ses comédies sont écrites en prose; les principales sont : Olympie; la *Fantesca*, ou la femme de chambre; la *Trappolaria*, ou la Supercherie (5); les deux Frères rivaux; la Sœur supposée; la *Chiappinaria*, ou l'Ours supposé; la *Carbonaria*, ou les faux Nègres; la *Cintia* (6), etc. Les *Comédies* de Porta ont été réunies en 4 vol. in-12, Naples, 1726. Apostolo Zéno souhaitait qu'on complétât son théâtre, en réimprimant dans un volume, le *George* et l'*Ulysse*, tragédies, et la *Pénélope*, tragi-comédie, trois pièces dont les anciennes éditions sont extrêmement rares. Tous les ouvrages de Porta, qu'on vient de citer, ont été analysés par H. Gabr. Duchesne, à la suite de sa *Notice historique* sur ce célèbre physicien, Paris, 1801, in-8°. de 383 pag. Cette Notice, d'ailleurs très-incomplète, n'est point exempte d'erreurs. L'article qu'on trouve sur Porta dans le 43e. volume des *Mémoires* de Niceron, est rempli de méprises que Mercier Saint-Léger n'a pas eu le loisir de relever (Voy. *Notice sur Schott*, pag. 28). On s'est aidé, pour la rédaction de celui-ci, des biographes italiens, et surtout des différents passages de la *Storia della letteratura* de Tiraboschi. W—s.

PORTA (Jacques della), architecte, né à Milan, vers le commencement du seizième siècle, travailla, dans sa jeunesse, sous le Gobbio, sculpteur, et s'occupa à faire des bas-reliefs de stuc; il étudia ensuite l'architecture chez Vignole. Ses progrès rapides lui méritèrent la place d'architecte de Saint Pierre; et sa grande réputation le fit choisir pour achever le Capitole, que son maître avait continué après Michel-Ange. Il a construit le grand perron à degrés rampants, par lesquels on y arrive, et la balustrade, qui porte les statues de Castor et de Pollux, les trophées de Marius, ou plutôt de Trajan, et la Colonne milliaire. Sous Grégoire XIII, Della Porta fit éle-

(5) Le principal personnage de cette pièce est un valet nommé *Trappola*.

(6) Duchesne, à la fin de sa *Notice*, donne une longue analyse de ces huit comédies; mais il ne connaissait pas les cinq suivantes : *Il Moro*, la *Foriosa*, l'*Astrologo*, la *Turca*, i *Simili*. Il ne parle pas non plus de la 2e. *partie des Lettres* de Stanislas Rescius, bénédictin polonais, secrétaire du cardinal Hosius, que Porta fit imprimer à Naples (1598, in-8°. de 331 pag.), sans la permission de l'auteur (Voy. la *Biblioth. Zaluski*, 1, 92).

ver, sur ses dessins, la chapelle Grégorienne, dont l'ordonnance est fort belle, et qui coûta au pape quatre-vingt mille écus ; le petit temple charmant des Grecs, dans la rue du Babouin ; l'église de Notre-Dame de' Monti, et une partie de celle des Florentins, au haut de la *Strada Giulia*. En 1531, Jacques Della Porta fut appelé à Gènes, pour construire dans le dôme la belle chapelle de saint Jean-Baptiste. L'autel est isolé au milieu de quatre colonnes de porphyre, dont les piédestaux furent ornés, par son neveu Guillaume, de figures de prophètes en bas-relief d'un très-bon goût. La voûte de la coupole de Saint-Pierre, chef-d'œuvre de l'esprit humain, fut faite par ses soins et ceux de Dominique Fontana, d'après les plans de Michel Ange, du temps de Sixte V, auquel les embellissements de Rome ont procuré l'immortalité. Tout le corps de l'édifice était fini : le tambour de la coupole, achevé, attendait depuis vingt-quatre ans la voûte dont il devait être couronné. Della Porta, aidé de Fontana, après avoir obtenu du pape la permission de faire la courbe de la voûte plus elliptique qu'elle n'était dans le modèle de Michel-Ange, afin de lui donner plus de grâce, commença cet ouvrage, le 15 juillet 1588, avec tant de célérité, en y occupant constamment six cents ouvriers, qu'il l'acheva en novembre 1590. Della Porta n'employa, dans la coupole de Saint-Pierre, que des cintres de bois, qui réussirent avec une surprenante facilité. Il trouva la construction des piliers élevés par Bramante, trop légère ; il en fortifia les fondements, à l'exemple de Michel-Ange et de San-Gallo, et il fit entourer le dôme de cercles de fer. Il travailla ensuite à l'église du Jésus, sur le plan de Vignole, et y mit, en 1575, la dernière main. Il y bâtit aussi les deux petites chapelles en rotonde, l'une de la Vierge, et l'autre de saint François-d'Assise, ornées de colonnes et de sculpture. Le principal mérite de la façade de cette église, est d'être construite de pierre de travertin. Vignole en avait laissé un plan d'un meilleur goût, auquel on aurait dû donner la préférence. Della Porta éleva encore la façade de *Saint-Pierre-aux-Liens*, et, près des trois fontaines, deux petits temples, dont un de saint Paul, et l'autre nommé *Della Scala del cielo*. Le premier, d'une architecture mâle et bien profilée, a un portail d'ordre ionique, avec un grand piédestal, et surmonté d'un attique que couronne un fronton circulaire. Le plan du second est de Vignole ; on en estime la décoration. La *Minerve* renferme le tombeau du cardinal Alexandrin, neveu de Pie IV, et celui du cardinal Pucci, tous deux exécutés sur les dessins de Della Porta. On regarde comme un de ses meilleurs ouvrages la façade de *Saint Louis des Français*. Della Porta eut la conduite du bâtiment de la *Sapience*, qui est fort régulier, et a la forme d'un carré-long. Il fit aussi construire les fenêtres supérieures du palais *Farnèse*, et la façade du milieu, du côté de la partie du couchant, où l'on voit deux belles galeries, l'une de plain-pied, et l'autre au dernier étage. Sans nous arrêter à quantité d'ouvrages que Della Porta exécuta ou commença seulement, nous nous bornerons à dire qu'on lui doit le dessin du palais Chigi, qu'après lui Maderne continua ; ceux de plusieurs fontaines pour la place Navone, la place Colonna, celle du Peu-

ple près de l'obélisque, et celle de la Rotonde. Mais les fontaines qui font le plus d'honneur à son talent dans ce genre de monument, sont celle du Capitole et celle qui fait face au palais Mattei. Cette dernière consiste en quatre figures d'hommes nus et de fonte, servant de supports à un bassin élevé. Leur attitude est assez extraordinaire : leurs pieds posent sur des dauphins qui jettent de l'eau dans des coquilles. Le dernier ouvrage de Della Porta est la villa Aldobrandine, à Frascati, construite sous le pontificat de Clément VIII, et à qui son heureuse situation a fait donner le nom de *Belvedère*. Le petit palais qu'il y éleva pour le cardinal Aldobrandini, est d'une architecture fort agréable. Della Porta, revenant un jour de Frascati, avec ce cardinal, fut attaqué d'une colique violente, causée par la quantité de glaces et de melons qu'il avait mangés. Il se gêna long-temps, par respect pour son éminence; et fut cependant obligé de descendre de carrosse, à la porte de Saint-Jean-de-Latran, où il mourut, au bout de quelques minutes, âgé d'environ soixante-cinq ans. A—s.

PORTA (Frère GUILLAUME DELLA), neveu du précédent, et sculpteur habile, naquit à Porlizza, dans le diocèse de Côme. Il eut pour premier maître son oncle Jacques; mais ce fut l'étude des chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci qui lui fit faire les plus grands progrès dans l'art du dessin; et il alla se perfectionner à Gènes, sous Perino del Vaga, qui ne tarda pas à ressentir pour son élève la plus tendre amitié, et qui, par la suite, le traita toujours comme un frère. Il desirait même lui faire épouser une de ses filles; mais Guillaume avait résolu d'embrasser l'état ecclésiastique; il refusa cette offre, et se rendit à Rome. Dans cette ville, il se lia presque soudainement d'amitié avec Sébastien del Piombo, et obtint l'estime de Michel-Ange. Parmi les travaux qui font le plus d'honneur à ses talents, on ne doit pas oublier la restauration des jambes du fameux Hercule Farnèse, qui se trouve maintenant à Naples. Il l'exécuta avec une telle supériorité, que les jambes antiques ayant, par la suite, été découvertes, Michel-Ange voulut qu'on laissât subsister celles que Della Porta y avait substituées. Frà Sébastien étant mort en 1547, Della Porta obtint la charge de *piombo*, ou sceller, que cet artiste possédait, et fut choisi pour exécuter le mausolée du pape Paul III. Il déploya, dans ce travail, où il fut aidé des conseils d'Annibal Caro, le talent d'un maître consommé. C'est surtout dans la figure de la *Justice*, qu'il se montra l'égal de Michel-Ange. Cette statue, dont la nudité contrastait trop avec sa destination dans l'église de Saint-Pierre, a depuis été couverte d'une draperie en bronze. — Le chevalier Jean-Baptiste Della PORTA, parent et élève du précédent, naquit à Porlizza, en 1542. Il se fit connaître comme un des plus habiles sculpteurs de son temps, et fut fréquemment employé par la famille Farnese, qui lui fit obtenir l'ordre de chevalier de l'Eperon d'or. Il vivait avec le plus grand faste, et parvint à réunir une quantité considérable d'antiquités, dont il faisait un commerce fort lucratif. Il existe, à Rome, quelques-uns de ses travaux, parmi lesquels on cite la statue colossale en marbre de *Saint Dominique*, placée dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, et surtout le groupe de Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre, que

l'on voit dans l'église de Sainte-Pudentienne. Il travailla davantage pour Notre-Dame de Lorette; et il mourut à Rome, en 1597. C'est par erreur que le *Dizionario Istorico* de Bassano rapporte sa mort à l'année 1547. — Thomas della PORTA, frère du précédent, et ainsi que lui élève de Guillaume, se fit connaître comme sculpteur. C'est lui qui fit les modèles des statues de *Saint Pierre* et de *Saint Paul*, que l'on coula en bronze, et qui furent placées sur les colonnes Antonine et Trajane. Cet ouvrage lui fit le plus grand honneur. On lui doit encore un groupe en marbre d'un seul morceau, placé dans l'église de Saint-Ambroise *al Corso*, et qui représente *J.-C. descendu de la croix, et entouré de plusieurs saints personnages.* P—s.

PORTA (FRA BARTOLOMEO). *Voy.* BACCIO DELLA PORTA.

PORTAIL (DU). *V.* DUPORTAIL.

PORTA LEONE (ABRAHAM-ARIÉ), médecin juif, naquit à Mantoue, en 1542. Son père David, son aïeul, son bisaïeul, s'étaient fait une grande réputation dans l'art de guérir: il desira de marcher sur leurs traces, et embrassa la même profession. Il commença ses études préliminaires sous d'excellents maîtres; il apprit de Méir de Padoue, et de Joseph Zarka, la langue des saintes Ecritures; de Joseph Sinaïte, les constitutions de la Mischna et de Maïmonide, les commentaires du Pentateuque et des prophètes; de Jacob de Fano, le Talmud et les décisions légales. Après quelques années de séjour à Bologne, il retourna dans sa ville natale, où il se lia d'amitié avec deux de ses plus célèbres compatriotes, Juda et Abraham. Il passa peu après à Pavie, y étudia la philosophie d'Aristote, la médecine d'Hippocrate et de Galien, la langue arabe, et s'y fit recevoir docteur, en 1563. Trois ans après, il fut agrégé au collége des médecins de Mantoue. Le duc Guillaume de Gonzague se l'attacha dans la suite, et lui donna des marques fréquentes de sa bienveillance. Porta Leone mourut en 1612, à l'âge de soixante-onze ans. Nous avons de lui: I. *Dialogi de auro*, Venise, 1584, in-4°.: dans ces dialogues, publiés à la sollicitation du duc de Mantoue, l'auteur traite de la manière d'employer l'or dans la médecine. II. *Consulti medici.* III. *Cure di malattie;* ce livre est inédit comme le précédent. IV. *Scilte agghibborim* (Boucliers des forts), Mantoue, 1612, in-fol.: cet ouvrage a fait la réputation de Porta Leone. Les antiquités hébraïques et sacrées, principalement ce qui regarde le temple et sa structure, le sanctuaire, l'autel, le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition et les vases, les vêtements des prêtres et des lévites, leurs offices, le pectoral, l'éphod, les pierres précieuses, leurs différentes propriétés, le chant et la musique, les instruments à vent et à cordes, les sacrifices et les oblations, les fêtes, les prières, les cantiques, la lecture de la loi, y sont discutés et aprofondis avec beaucoup de savoir et d'érudition. Dans trois autres *Maghinim* (Boucliers), qui forment un *Appendice*, l'auteur développe ce qui a rapport aux prières de chaque jour et des fêtes principales de l'année, aux hymnes, aux divisions de la Bible, etc.: il termine son travail par une longue Dissertation sur la langue hébraïque, ses beautés, son caractère, ses lettres, ses points, ses accents, ses couronnes, la manière de commencer et de clore les sections du

exte sacré, enfin sur l'art typographique. On trouve, à la feuille 183 verso, une bien singulière opinion sur ce dernier point : Porta Leone fait remonter l'origine de l'imprimerie aux premiers temps du monde; il croit en découvrir des traces dans ces exclamations de Job, C. XIX, pag. 23, 24 : « Qui m'accordera que » mes paroles soient écrites? Qui me » donnera qu'elles soient tracées dans » un livre? qu'elles soient gravées » sur une lame de plomb avec une » plume de fer, ou sur la pierre » avec le ciseau? » Jean-Bernard de Rossi n'a pas dédaigné de réfuter de pareilles visions dans ses *Annales hebræo-typographiques* du quinzième siècle (*Dissertation préliminaire*, S. IV, pag. 7). Les *Scilte agghibborim*, écrits pour l'instruction des trois fils de Porta Leone, leur sont aussi dédiés. Cet ouvrage est également estimé des Juifs et des Chrétiens. Ugolino a inséré dans son *Trésor des antiquités sacrées* (tomes IX, XI, XIII, XXXII), en hébreu et en latin, les chapitres qui regardent le temple, les encensements, les habits sacerdotaux et la musique. Ikenio en avait entrepris une traduction italienne; mais il n'en a donné qu'une partie, au grand regret des savants, qui attendaient avec empressement l'accomplissement de ses promesses. Rossi lui accorde des éloges tout particuliers, et relève son rare mérite avec beaucoup de complaisance. Voyez *Dizionario storico degli autori ebrei*. L—B—E.

PORTALIS (JEAN-ETIENNE-MARIE), né au Beausset en Provence, le 1er. avril 1746, porta dans la profession du barreau une grande vivacité d'esprit, un desir passionné de s'instruire, et une mémoire qui tenait du prodige. A peine âgé de vingt-deux ans, il recueillit les applaudissements du parlement d'Aix, et se plaça, dès son début, parmi les jurisconsultes dont les lumières et l'intégrité recevaient un nouvel éclat de leur mérite oratoire. Il se rendit célèbre par plusieurs Mémoires, notamment par celui qui fut imprimé, en 1770, sous le titre de Consultation sur la validité des mariages des protestants en France, et auquel travailla son confrère Pazery. A cette époque, où la gloire du premier corps judiciaire de la capitale se réfléchissait sur plusieurs tribunaux de province, éclairés par de bons esprits, on vit le jeune avocat provençal se mesurer avec deux hommes d'un talent dissemblable, mais qui s'étaient rendus tous les deux célèbres dans la polémique : l'un était Beaumarchais, armé, contre le légataire de Pâris Duverney, défendu par Portalis, des traits qui avaient immolé au mépris public Goëzman et ses maladroits défenseurs; l'autre était le fougueux Mirabeau, qui plaidait, en présence de l'archiduc d'Autriche, frère de Marie-Antoinette, contre la demande en séparation de corps, formée par sa femme. Portalis soutenait les intérêts de Mme. de Mirabeau; et les faits que déroulait son mâle adversaire, semblaient devoir l'accabler. Un moyen adroit le fit triompher. Mirabeau, emporté par sa chaleur naturelle, affirma qu'il avait ménagé une épouse coupable, et qu'elle ne devait qu'à sa générosité d'avoir échappé à la confusion dont pouvaient la couvrir des preuves multipliées qu'il avait en main. Portalis le défia de produire ces griefs; et l'irritable orateur donna aussitôt lecture aux juges de plusieurs lettres qui compromettaient étrangement l'honneur de sa compa-

HIST. DE FRANCE.

PORTALIS.

gne. L'avocat de Mme. de Mirabeau releva cet éclat scandaleux : il établit l'impossibilité de la cohabitation de sa cliente avec un mari qui s'était porté à un tel excès envers elle; et la séparation fut prononcée. Portalis avait été placé, malgré sa jeunesse, à la tête de l'administration de sa province; et sa capacité dans les fonctions administratives avait répondu à l'attente générale. Il revint au barreau avec un nouvel éclat; le caractère distinctif de son talent était d'agrandir tout ce qu'il touchait, et d'élever jusqu'aux considérations les plus élevées du droit public, les questions d'intérêt privé qu'il était appelé à traiter. Lorsqu'en 1788, M. l'archevêque de Sens tenta de bouleverser la coustitution politique de la monarchie, Portalis se déclara le courageux défenseur des institutions, et surtout des priviléges de la Provence. Il publia, à cette époque, deux petits écrits qui eurent un grand succès. Le 1er. était intitulé : *Lettre des avocats au parlement d'Aix, à Mgr. le garde des sceaux*; le 2me., *Examen impartial des Edits du* 8 *mai* 1788. Quand la révolution éclata, sa modération, et la mesure qui formait la base de son caractère, l'éloignèrent du rôle auquel l'auraient appelé ses talents, mais ne l'empêchèrent pas d'être en butte à la persécution révolutionnaire. Retiré à la campagne dès 1790, il fut forcé de quitter cet asile en 1792. Il se réfugia à Lyon, et n'échappa, en 1793, à une mort certaine, que par une prompte fuite. Il vint à Paris, où il fut mis en prison. Il n'en sortit que long-temps après le 9 thermidor. La progression alarmante de nos agitations politiques lui fit chercher une retraite où il pût librement se livrer à l'étude et au besoin de la méditation. La France, enfin plus calme, commençait à essayer les formes républicaines. Lors de l'établissement de la constitution de l'an III, le département de la Seine jeta les yeux sur Portalis pour le représenter au Conseil des anciens. Son esprit conciliateur, ses vues sages, l'accent persuasif de son éloquence, lui donnèrent de nombreux amis, sans qu'il réussît néanmoins à rallier les groupes divisés qui se combattaient dans cette assemblée. Opposé au Directoire, dont la politique ambiguë luttait contre la faiblesse de son institution, il exposa les dangers et l'inconstitutionnalité de la participation aux droits de l'élection, qu'on proposait d'accorder à cette autorité; il défendit l'indépendance des électeurs, la représenta comme incompatible avec toute formule de serment qu'on voudrait leur imposer, et s'éleva contre la création d'un ministère de la police. On l'entendit solliciter avec force l'abrogation de plusieurs lois immorales, promulguées dans le cours des fureurs révolutionnaires; repousser une mesure qui tendait à dépouiller, de leur vivant, les ascendants d'émigrés; appuyer le rétablissement de la contrainte par corps en matière civile; s'opposer avec force au rétablissement des sociétés populaires, et présenter un rapport lumineux sur le divorce. Une résolution violente, ayant été adoptée par le Conseil des cinq cents contre les prêtres non assermentés, fut portée au Conseil des anciens. L'assemblée, sur les observations de Portalis, refusa l'impression d'une virulente diatribe prononcée par Creuzé-Latouche contre le clergé; il n'obtint ce succès, vivement disputé, qu'à l'appel nominal. Le lendemain

il retraça les rigueurs exercées contre les ministres du culte catholique, fit sentir tout l'odieux d'une semblable oppression, et réclama en leur faveur l'application tardive des principes de tolérance si hautement prêchés au nom de la philosophie. La résolution proposée fut rejetée; les prêtres fidèles restés en France furent préservés de la déportation, et l'assemblée vota l'impression à six exemplaires du Discours qui l'avait entraînée. Dans une occasion non moins solennelle, lorsque des émigrés français furent poussés par un naufrage sur les côtes de Calais, Portalis fit un appel touchant à l'humanité de ses collègues, et obtint que le code de mort ne leur fût point appliqué. Lorsque le Directoire eut résolu, au 18 fructidor, de mutiler la représentation nationale, il fut inscrit sur les tables de proscription; mais, prévenu à temps, il se réfugia en Allemagne, où il consola, par sa gaîté inaltérable, les compagnons de son exil. Rappelé après le 18 brumaire, il fut nommé commissaire du gouvernement près le conseil des prises. Dans cette nouvelle position il fit prévaloir les véritables principes du droit des gens en cette matière: ses conclusions furent accueillies dans toute l'Europe comme une preuve du retour de la France à des principes de modération et de justice. Sa nomination en avait été le gage: il entra presqu'aussitôt au conseil d'état. Membre de la commission chargée de la rédaction d'un code civil pour la France, il soutint avec habileté les principes du droit romain, prit une part importante aux discussions du conseil-d'état, et développa, devant le corps législatif, les motifs de différents titres du code. Le Discours préliminaire où il a exposé les principes qui ont présidé à ce grand travail, est plein de vues saines et comparable à la célèbre préface du livre de Domat. Ce morceau n'a cependant pas échappé à la critique assez vive de M. de Montlosier, qui l'attaqua dans une brochure publiée en 1801 (1). Portalis fut chargé de soutenir, au nom du gouvernement consulaire, la discussion du projet de loi qui rétablissait des tribunaux spéciaux en matière criminelle, proposition qui éprouva une forte opposition dans le sein du Tribunat. Dans ce même temps, Buonaparte ayant conçu le projet du rétablissement de la religion catholique en France, jeta les yeux sur Portalis pour l'exécuter, et le chargea de la direction de toutes les affaires concernant les cultes. L'entreprise était difficile: il fallait, sans effaroucher les ennemis de la religion, alors si puissants, ramener les esprits religieux trop justement alarmés; terminer un schisme que la plus cruelle persécution avait aigri; reconnaître les droits du souverain pontife, sans porter atteinte à ceux du magistrat politique; faire prévaloir l'autorité ecclésiastique jusque-là méconnue, en prévenant l'oppression des individus; disposer à se soumettre, au nom de la religion, des prélats en opposition avec la puissance qui gouvernait l'état, et les amener même à faire au bien public le sacrifice de leurs sièges; enfin tirer de sa ruine l'Église gallicane, et appeler le choix du gouvernement sur les sujets les plus dignes par leur piété, leur doctrine et leur zèle. Tout cela fut

(1) M. de Montlosier voulait refaire la société, lorsqu'il ne s'agissait que de donner à la société, telle que la révolution l'avait faite, des lois qu'elle pût supporter. P—is.

accompli en moins d'une année, malgré l'opposition d'une partie du corps législatif, du conseil d'état et de l'armée. Les consolations de la religion furent rendues aux condamnés; l'instruction religieuse à la jeunesse; les pratiques solennelles du culte aux mœurs publiques : des fabriques, organisées pour l'administration des biens des églises, recueillirent les débris encore existants de leurs anciennes dotations. Les clercs obtinrent d'être exemptés du service militaire. L'épiscopat reconquit dans l'État un rang et des honneurs politiques, le sacerdoce un véritable état civil. Les prêtres furent dispensés de tutelle, et du service comme jurés. Ce fut encore Portalis qui proposa et fit adopter la rédaction des articles du concordat relatifs au culte catholique, et celle des articles organiques concernant les protestants. Buonaparte le nomma ministre des cultes, en messidor an XII (juil. 1804); et ce choix fut reçu avec une approbation générale. Les différentes communions religieuses trouvaient dans Portalis un sage auxiliaire et un modérateur éclairé. Il savait réprimer les excès du zèle, et rappeler la philosophie aux principes dans lesquels elle doit se renfermer. Les séminaires furent réorganisés sous ses auspices; les associations religieuses de femmes qui se consacraient au service des malades et des pauvres, à l'instruction gratuite des enfants de la classe indigente, à l'enseignement de la jeunesse, à l'amélioration des mœurs des personnes du sexe, furent autorisées : les congrégations des missions étrangères furent rétablies. Il défendit avec courage, contre les attaques de la police impériale, les utiles et savantes conférences de M. l'abbé Frayssinous; il défendit de même la communauté des prêtres de Saint-Sulpice. Chargé, en juillet 1804, du portefeuille du ministère de l'intérieur, il exerça pendant plusieurs mois, avec distinction, ces fonctions importantes. Ce fut sur son rapport que Buonaparte établit la fête de saint Napoléon, et de l'anniversaire de son couronnement. La bonhomie native et la simplicité touchante qui caractérisaient Portalis, résistèrent aux séductions du pouvoir, comme elles avaient triomphé de l'adversité. Son élévation ne changea pas davantage ses habitudes laborieuses; et l'académie de législation, destinée à la restauration des études de jurisprudence, le compta parmi ses plus utiles soutiens. L'empereur Alexandre lui avait fait demander un travail sur le projet qu'il avait conçu de réformer les lois de son vaste empire. Capable de déterminations fortes, Portalis se condamna, pendant plusieurs mois, à des privations pénibles pour prévenir la cécité dont il était menacé, et se soumit à une opération douloureuse, qui n'eut malheureusement qu'un succès trompeur. Il survécut peu de temps à cet accident, et mourut le 25 août 1807. Son Éloge funèbre fut prononcé, le jour de ses funérailles, par le duc de Massa, alors grand-juge, ministre de la justice. Des honneurs funèbres furent rendus spontanément à sa mémoire dans toutes les églises de France, soit catholiques, soit protestantes. Deux ans après sa mort, Buonaparte ordonna qu'il lui serait élevé une statue, et qu'elle serait placée, avec celle de Tronchet, dans la salle du conseil d'état : elle a été exécutée par De Seine. Elles sont toutes les deux déposées au Louvre. Ministre des cultes et grand cor-

don de la Légion-d'honneur, Portalis était membre de la seconde classe de l'Institut; et il lut, dans cette assemblée, au commencement de 1806, un Éloge élégant de l'avocat-général Séguier, qui obtint une seconde édition (2). Il fut lui-même remplacé dans cette compagnie par Laujon, dont le discours de réception, prononcé le 24 novembre 1807, a été imprimé avec ceux de MM. Raynouard et Picard, reçus le même jour. Portalis a laissé un Traité posthume *sur l'usage et l'abus de l'esprit philosophique pendant le dix-huitième siècle*, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, remarquable par la clarté de la diction, l'esprit de méthode, d'analyse et d'impartialité qui l'a dicté, la philosophie religieuse et le bon goût qui y règnent, contient l'inventaire lumineux et exact des richesses de l'esprit humain à la fin du dernier siècle. L'auteur apprécie, avec sagacité, les avantages qui ont résulté, pour les sciences, les lettres, les arts, le goût et les mœurs, des progrès et de l'heureuse application du véritable esprit philosophique à toutes les matières: il indique l'abus qu'on a fait de cette application même; les faux systèmes de philosophie auxquels cet abus a donné naissance; et l'influence réciproque de ces faux systèmes sur les mœurs, et des mœurs sur les systèmes. Il réfute, avec une éloquence pleine de talent, les délétères doctrines de l'athéisme et du matérialisme; il trace rapidement une apologie philosophique de la religion chrétienne; il repousse avec autorité et succès les paradoxes dangereux des philosophes modernes sur la politique et la législation. En tout, la justesse des observations, la solidité des principes, des traits d'un goût fin et délicat, en recommandent la lecture. — Le fils de Portalis, élevé sur ses traces, après avoir rempli tour-à-tour des fonctions diplomatiques, administratives et judiciaires, est parvenu aux honneurs de la pairie. (*Voyez* la Biographie des hommes vivants.) F—T.

PORTE (Maurice de la), littérateur, naquit à Paris, en 1530, d'une famille d'imprimeurs. Ambroise, son frère aîné, personnage bien docte et très-éloquent (Voy. la *Bibl.* de la Croix du Maine), continua la profession de leur père, et se serait acquis une réputation plus durable, s'il n'eût été enlevé par une mort prématurée. Maurice eût désiré s'appliquer entièrement à la culture des lettres; mais il nous apprend que la nécessité de s'assurer quelque honnête moyen de vivre l'obligea souvent d'interrompre ses études. Il eut pour maîtres Léger Duchesne, le célèbre Muret, et François Pierson, depuis grand-vicaire de l'abbé de Molesme, que, dans l'élan de sa reconnaissance, il proclame un savant et divin philosophe. Ce fut à la prière de Pierson que La Porte entreprit de recueillir les épithètes employées par les plus célèbres poètes français. Il mourut pendant l'impression de cet ouvrage, le 23 avril 1571, à l'âge de quarante ans, et fut enterré dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, où l'on voyait son épitaphe en vers,

(2) Séguier, qui avait remplacé Fontenelle à l'académie française, était mort en 1791, et, n'ayant point eu de successeur immédiat, n'avait pu recevoir le tribut de louange que, suivant les statuts et l'usage de ce corps, tout récipiendaire payait à son prédécesseur. La 2e. classe de l'Institut ayant enfin arrêté de rendre cet hommage à la mémoire de ces académiciens oubliés, à la séance publique du 12 therm. an XIII (31 juillet 1805), Morellet lut l'éloge de Marmontel, son neveu, et Bouttiers, celui du maréchal de Beauvau, son oncle. Le 2 janvier suivant, Portalis lut l'éloge de Séguier.

composée par Franç. d'Amboise, et rapportée par Lacaille (*Hist. de l'imprimerie*, p. 139). Les *Epithètes de M. de La Porte*, Paris, 1571, in-8°., ont été reimprimées, en 1580, in-16, et Lyon, 1593, même form. Ces différentes éditions sont également recherchées des curieux. Cet ouvrage, le premier de ce genre, paraît n'avoir point été connu du P. Daire, puisqu'il ne le cite pas dans la préface des *Epithètes françaises* (*V.* Daire). « Il peut être, dit l'abbé Goujet, de quelque utilité pour l'intelligence de certains termes que l'auteur avait recueillis des anciens poètes, et qui, maintenant, sont peu intelligibles » (Voy. la *Bibl. franç.*, III, 337). On y trouve aussi des anecdotes sur les auteurs contemporains, dont plusieurs avaient été ses amis, entre autres, Jacques Tahureau, dont La Porte a fait imprimer les *Dialogues*, avec une *Préface* (*V.* Tahureau). W—s.

PORTE (Pierre de la), né en 1603, entra, en 1621, au service d'Anne d'Autriche, comme porte-manteau ordinaire. Le dévouement qu'il lui montra dans les circonstances les plus périlleuses, aurait mérité d'être mieux récompensé. Intermédiaire secret des relations que la reine entretenait avec le roi d'Espagne, la gouvernante des Pays-Bas et la duchesse de Chevreuse, il fut enveloppé, au mois de juillet 1625, dans la disgrace de la maison de la reine. Alors il entra dans la compagnie des gendarmes de cette princesse, et il y servit pendant six années. Il ne lui fut permis qu'en 1631 de reprendre ses premières fonctions. Durant cet intervalle, il n'avait pas cessé de rendre à sa maîtresse les services les plus importants; et, revenu près d'elle, il continua de faciliter ses correspondances secrètes. Le cardinal de Richelieu, en ayant conçu des soupçons, le fit conduire à la Bastille, au mois d'août 1637. La Porte raconte, dans ses Mémoires, tout ce qu'il y souffrit; il entre dans le détail des divers interrogatoires qu'on lui fit subir. Une lettre écrite par la reine à Mme. de Chevreuse, avait été trouvée sur ce fidèle agent, qui devait la remettre à un gentilhomme du Poitou. De son côté, Anne d'Autriche, mandée par le roi à Chantilli, avoua ce qu'elle ne pouvait nier. La Porte s'était d'abord renfermé dans une dénégation absolue; puis, averti, par des amis de la reine, de ce que cette princesse avait cru devoir révéler, il fit de nouvelles déclarations qui concordaient avec ces aveux. Les menaces, ni les promesses du cardinal de Richelieu, l'appareil de la question, la crainte même du supplice, ne purent arracher à La Porte un secret dont la révélation aurait vraisemblablement été suivie du renvoi de la reine en Espagne, et de sa répudiation. L'on dut à sa discrétion le rapprochement de Louis XIII avec Anne d'Autriche, et la naissance de Louis XIV, qui en fut la suite. La reine, se voyant enceinte, demanda la liberté de La Porte, dont la prison fut convertie en exil. Il sortit de la Bastille, le 12 mai 1638, pour se retirer à Saumur, où il resta jusqu'à la mort du roi. Anne d'Autriche, devenue régente, rappela La Porte auprès d'elle, et lui donna cent mille francs pour acheter la charge de premier valet de chambre du jeune roi : elle le présenta au cardinal Mazarin, comme un homme à qui elle devait tout; et il semblait que La Porte allait jouir, sous son gouvernement, de la plus grande faveur,

mais ce serviteur trop fidèle crut devoir prévenir la reine, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre positif, de tout ce que sa liaison avec le cardinal faisait dire dans le public : il crut même que sa conscience l'obligeait à révéler à la princesse une particularité relative au roi, sur laquelle il aurait peut-être dû garder le silence. Toutes ces circonstances entraînèrent La Porte dans une seconde disgrace : il perdit sa place, au commencement de 1653 ; et il ne parvint jamais à se rétablir dans l'esprit de la reine. Il mourut le 13 novembre 1680. On a de lui des *Mémoires, contenant plusieurs particularités des règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, Genève, 1756, un vol. in-12. Il ne faut pas y chercher les agréments du style ; mais on y trouve beaucoup de faits curieux, racontés avec simplicité. C'est un honnête homme, sans passion, qui entretient son lecteur de ce qu'il a vu, de ce qu'il a fait, et qui, par la nature de ses rapports, a été initié dans beaucoup de secrets importants. On voit, dans la *Bibliothèque historique* du père Lelong, édition de Fontette, tome II, p. 575, qu'en 1769, le manuscrit original des *Mémoires* de La Porte était conservé dans sa famille : ce qu'on lisait à la suite, sous le titre de *Pièces détachées*, contenait des anecdotes écrites de la main de l'auteur, ainsi que plusieurs Lettres originales. On ne peut qu'exprimer ici le vœu que les personnes qui possèdent ce manuscrit donnent une seconde édition des Mémoires, suivie des pièces restées inconnues jusqu'à présent. — La Porte (Gabriel de), fils du précédent, mourut doyen du parlement de Paris, le 11 février 1730, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il a laissé la Relation d'un voyage qu'il fit en Flandre, en Hollande et en Angleterre, pendant l'automne de 1670, avec M. Arnoul, que le grand Colbert avait chargé de recueillir des renseignements sur la marine anglaise. Cet ouvrage présente quelques faits curieux, et n'a jamais été imprimé. Le rédacteur de cet article en possède une copie faite sur l'original, demeuré dans la famille de Pleurre, qui descend, par les femmes, de Pierre de La Porte. M—é.

PORTE (L'abbé Joseph de la), compilateur infatigable, naquit à Béfort, en 1713, de parents qui, quoique peu aisés, soignèrent son éducation. Après avoir terminé ses études, il entra chez les Jésuites ; mais il en sortit au bout de quelques années, pour s'établir à Paris, résolu de chercher dans la culture des lettres un moyen de fortune. Il devint d'abord l'un des collaborateurs de Fréron, et travailla, en sous-ordre, aux *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, et à l'*Année littéraire* : ils se brouillèrent ensuite (1) ; et La Porte entreprit, pour son compte, un journal qui n'eut pas de succès. Il publia, dans le même temps, quelques critiques qui, sans ajouter à sa réputation, lui attirèrent des épigrammes (2) : mais il ne tarda pas de renoncer à la carrière périlleuse dans laquelle il était entré sans une vocation bien marquée ; il se mit aux gages des libraires, et, en se livrant au genre fa-

(1) Ce furent des discussions d'intérêt qui rompirent la société : mais l'abbé de La Porte se réconcilia dans la suite avec Fréron. Laharpe attribue au premier une critique assez piquante de l'Année littéraire, sous ce titre : La *Revue des feuilles de M. Fréron des acad. d'Angers, de Montauban et de Nanci*, Londres, 1756, 2 part. in-12.

(2) On a retenu celle-ci, que quelques personnes attribuent à Fréron ; ce qui n'est pas vraisemblable :

Fréron de La Porte diffère.
Voici leur devise à tous deux :
L'un fait bien, mais est paresseux ;
L'autre est diligent à mal faire.

cile de la compilation, parvint à se faire dix à douze mille livres de rente. Le succès qu'obtenaient ses ouvrages l'étonna lui-même ; et il était le premier à en rire avec ses amis. Si l'on en croit Laharpe, il avait coutume de dire que, pour s'enrichir, il ne fallait pas faire des livres, mais en imprimer ; méthode qui depuis lui s'est bien perfectionnée. Il ne faut pas croire que l'abbé de La Porte fût sans mérite : il ne manquait ni de goût, ni de jugement ; et il possédait à un haut degré l'esprit d'analyse, moins commun et plus estimable qu'on ne pense. C'était d'ailleurs un homme d'un commerce sûr, de mœurs très-douces, se plaçant modestement au rang qui pouvait lui appartenir parmi les gens de lettres. Il mourut à Paris, le 19 décembre 1779 (3), dans de grands sentiments de piété. Il légua par son testament une partie de ses économies aux pauvres de Béfort. L'abbé de La Porte eut beaucoup d'amis, entre autres, Clément, Palissot, Chamfort, etc. Outre la part qu'il a eue aux *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, et à l'*Année littéraire* (Voy. Fréron) ; au *Choix des anciens Mercures* (Voy. Suard) ; au *Mercure de France* (*V.* Visé), et à la *France littéraire*, dont il publia seul le *Premier Supplément* (*V.* Hébrail et Guiot), on a de l'abbé de La Porte : I. *Observations sur la littérature moderne*, 1749 et ann. suiv., 9 v. in-12. II. L'*Observateur littéraire*, 1758 et ann. suiv., 18 v. in-12. III. Les *Spectacles de Paris*, ou Calendrier historique et chronologique des théâtres, depuis 1751 jusqu'à 1778, 28 v. in-24 (4). IV. *Voyage au séjour des ombres*, 1749, in-12 ; nouvelle édition sous ce titre : *Voyage en l'autre monde*, ou Nouvelles littéraires de celui-ci, 1752, deux parties in-12. C'est une critique modérée et agréable de quelques ouvrages qui faisaient alors grand bruit. V. L'*Antiquaire*, comédie en trois actes et en vers, 1751, in-8°. ; pièce à l'usage des colléges. VI. *Observations sur l'Esprit des lois*, 1755, in-12. Selon Clément de Genève, la première partie de ce petit ouvrage est médiocre ; la seconde, très-bien raisonnée, très-philosophique ; et la troisième, faible, vague, peu réfléchie et sans conséquence (*Voy.* les *Cinq années littéraires*). VII. *Tableau de l'empire Ottoman*, 1757, in-12 ; idem, sous le titre de l'*Almanach turc*, 1760, etc. C'est la copie d'un ouvrage d'Alcide de Saint-Maurice, intitulé : *La cour Ottomane*, ou l'interprète de la Porte, Paris, 1673 (*Voy.* le *Dict. des anonymes* de M. Barbier). VIII. L'*Ecole de la littérature*, tirée de nos meilleurs écrivains, 1763, 2 vol.

(3) Voici la manière dont Laharpe rend compte de la mort de son confrère, dans la *Correspondance russe* : L'abbé de La Porte est mort, il y a quelques jours, sans qu'on fît beaucoup plus d'attention à sa mort, qu'on n'en avait fait à sa vie. C'est pourtant un homme qui a fait imprimer quantité de livres, non qu'il fût auteur de beaucoup d'ouvrages ; mais il est un des premiers qui aient imaginé les compilations de toute espèce qui ont mis presque toute notre librairie en *Dictionnaires*, en *Esprit* et en *Extraits*. L'abbé de La Porte était, en ce genre, le fripier le plus actif de notre littérature.

(4) Cet ouvrage a été continué sans interruption, jusques et y compris 1794 ; le volume de cette année est intitulé : *quarante-troisième partie*, et est lui-même en deux parties ; la *quarante-quatrième partie* est de 1800 ; la *quarante-cinquième* (par M. Guilbert de Pixerécourt) est de 1801, et a aussi deux parties ; la *quarante sixième* et dernière est de 1815. Il est à remarquer que le volume de 1761, intitulé *dixième partie* aurait dû l'être *onzième*. Mais l'almanach de 1751 étant alors épuisé, on en imprima un extrait dans le volume de 1761, et l'on ne crut pas devoir comprendre dans la Collection l'année 1751 que les amateurs de l'histoire des théâtres recherchent. Du reste, sur les frontispices de quelques volumes on lit : *Almanach historique et chronologique de tous les spectacles* ; sur d'autres, *Calendrier historique des théâtres*, etc. On y joint huit volumes publiés de 1773 à 1787, sous le titre de *Almanach forain*, etc. ; ou sous celui de : *Les Petits spectacles de Paris*. A. B—t.

in-12 ; compilation fort bien faite et estimée. IX. Le *Portefeuille d'un homme de goût*, ou l'Esprit de nos meilleurs poètes, 1765, 2 vol. in-12 ; nouvelle édit. augmentée, 1770, 3 vol. in-12. X. Le *Voyageur français*, 1765-1795, 42 vol. in-12. L'abbé de La Porte a rédigé les vingt-six premiers volumes ; les tomes 27 et 28 sont de l'abbé de Fontenay, et les suivants de Domairon (*V.* ce nom). C'est un extrait, en forme de lettres, de tous les voyages connus ; le style de cette compilation est agréable, et, malgré tous les défauts qu'on peut lui reprocher, elle eut un grand succès : elle a été traduite en espagnol par M. Estala, avec des augmentations, Madrid, 1796, 43 vol. in-8°. On en connaît aussi des versions allemande, hollandaise, russe, etc. XI. L'*Esprit de l'Encyclopédie*, 1768, 5 vol. in-12 ; c'est un choix d'articles tirés de ce grand dictionnaire. MM. Olivier et Bourlet de Vauxelles ont publié une compilation sous le même titre, 1798-1800, douze vol. in-8°. ; et M. Hennequin vient d'en terminer une troisième en quinze volumes. XII. *Histoire littéraire des femmes françaises*, 1769, 5 vol. in-8°. XIII. *Anecdotes dramatiques* (avec Clément de Dijon), 1775, 3 vol. in-8°. XIV. *Dictionnaire dramatique* (avec Chamfort), 1776, in-8°. : ces deux compilations sont estimées. XV. La *Bibliothèque d'un homme de goût*, 1777, 4 vol. in-12. D. Chaudon avait publié, en 1772, une bibliographie sous le même titre ; l'abbé de La Porte s'en empara, et y fit de nombreuses additions. Les erreurs et les omissions de l'un et de l'autre ont été corrigées et réparées, au moins en partie, dans la *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, publiée par MM. Barbier et Desessarts, 1808, 5 vol. in-8°. On doit encore au laborieux abbé de La Porte : Les *Pensées* de Massillon.—L'*Esprit* de Bourdaloue ; — du P. Castel ; — de l'abbé Desfontaines, avec une *Préface* de Cl. Mar. Giraud (*Voy.* ce nom). — L'*Esprit des monarques philosophes* (Marc-Aurèle, Julien, Stanislas et Frédéric).—Les *Pensées* de l'abbé Prevost : mais c'est à tort que le nouveau *Dict. histor. crit. et bibliogr.* lui attribue l'*Esprit* de Fontenelle (par de Prémontval) ; l'*Esprit* de Marivaux (par de Lesbros), et l'*Esprit* (lisez les *Pensées*) de J.-J. Rousseau (par Prault, le libraire). Enfin l'abbé de La Porte est éditeur des *Théâtres* de Régnard, de Legrand, de Crébillon ; des *OEuvres* de l'abbé de Lattaignant, de Saint-Foix ; et des *OEuvres complètes* de Pope, trad. en français, 1779. On trouvera les titres de quelques compilations de l'abbé de La Porte, qu'on a négligé de citer pour ne pas trop charger cet article, dans la *France littéraire* d'Ersch, et dans le *Dictionnaire des anonymes* de M. Barbier. W—s.

PORTE (Sébastien de La), neveu du précédent, fut d'abord avocat, et embrassa avec la plus extrême chaleur le parti de la révolution. Nommé Député du Haut-Rhin à l'assemblée législative, puis à la Convention, il s'y fit remarquer par la violence de ses opinions ; vota pour la mort, contre l'appel et contre le sursis, dans le procès de Louis XVI, et fut ensuite envoyé à Lyon, où il se montra le digne collègue de Fouché et de Collot-d'Herbois ; concourut avec la plus odieuse fureur à la ruine de cette malheureuse cité ; fit lui-même le rapport de ces désastres à la Convention, et proposa de par-

tager les biens des *rebelles* entre les *sans-culottes*. A l'époque du 9 thermidor, La Porte, qui était au nombre des députés que Robespierre voulait sacrifier à ses nouveaux projets (*V.* Robespierre), se rangea parmi ses ennemis, et se montra l'un des chefs les plus ardents du parti *thermidorien*. Il fut un des députés qui dirigèrent la force-armée contre les faubourgs révoltés, dans la journée du 4 prairial an III (1795), et fut adjoint à Barras, dans la même fonction, à l'époque du 13 vendémiaire suivant. Il fut réélu membre du conseil des cinq-cents, par la Convention elle-même, au moment de sa dissolution; se fit peu remarquer dans cette assemblée, et alla ensuite habiter obscurément son département, où il est mort, en avril 1823, dans des sentiments de religion et de repentir tout-à-fait exemplaires. Il avait épousé une comédienne de Lyon. Z.

PORTE (Arnaud de la), né, en 1737, d'une famille qui avait déjà donné plusieurs administrateurs à la marine et aux colonies, fut destiné, dès sa jeunesse, à la même carrière. Élevé, par les Jésuites, au collége de Louis le-Grand, il annonça, de bonne heure, les qualités qui depuis le placèrent si haut dans l'estime publique et dans la confiance de son souverain. A vingt-trois ans, il fut chargé de diriger, dans les ports de Calais et de Boulogne, la construction d'une flotille destinée contre l'Angleterre. L'activité qu'il déploya dans cette mission, fut remarquée, et le fit passer avec rapidité par plusieurs grades. En 1770, il hérita, par la mort de son père, d'une charge de maître des comptes, à laquelle on réunit, pour le conserver dans l'administration de la marine, celle d'ordonnateur à Bordeaux. De ce moment sa réputation ne cessa de s'accroître; et Sartines, à son arrivée au ministère de la marine, en 1775, le proposa pour l'intendance du port de Brest. Le roi l'ayant nommé à ces importantes fonctions, il exécuta, avec un rare talent, une fermeté et un esprit de conciliation qui lui attirèrent la confiance générale, des changements difficiles, qui venaient d'être ordonnés dans l'administration des ports. Sous sa direction, et, l'on peut dire, grâce à son habileté, le port de Brest devint le centre des grandes opérations de la guerre d'Amérique, et le dépôt principal des forces navales qui, pendant cette guerre, se développèrent avec autant d'éclat que de rapidité. Les personnages les plus distingués, qui accouraient à Brest pour y admirer le glorieux état de la marine française, prodiguaient à M. de La Porte les témoignages de leur estime; et Monseigneur le comte d'Artois y joignit lui-même son auguste suffrage. Bientôt après, M. de Castries, ayant été nommé ministre de la marine, appela près de lui La Porte, qui, sous le titre d'intendant-général de la marine, fut chargé de toute la direction des affaires de ce département. En 1783, il fut nommé, presqu'en même temps, maître-des-requêtes, intendant du commerce maritime et intendant des armées navales. Déjà la voix publique le désignait pour le ministère de la marine, lorsque la révolution, qui devait être si funeste à lui et à sa famille, déploya son sanglant étendard. Forcé de changer ses ministres, le roi voulait faire choix de M. de La Porte; et cette marque de la confiance de son souverain, faillit lui être fatale. Le courrier, parti de

Versailles avec sa nomination, fut arrêté en entrant dans Paris, conduit à la ville, dépouillé de ses dépêches, qui tombèrent entre les mains des factieux. Quelques hommes plus sages parvinrent à détourner l'attention de dessus ces dépêches; et la saisie n'eut aucune suite. Bientôt La Porte passa en Espagne: il était à Vittoria, en 1790; et il déplorait en silence les malheurs affreux dont il voyait sa patrie menacée, lorsqu'il reçut la lettre du roi, qui le nommait intendant de la liste civile, avec les attributions de secrétaire-d'état et de ministre de sa maison. Il n'hésita pas entre de trop justes craintes et un devoir sacré. Attaché dès ce moment au sort de son maître, il ne songea qu'à faire, sans bruit et sans éclat, le peu de bien possible dans des circonstances aussi cruelles, et malgré les calomnies et les attaques journalières qui furent le triste salaire de son dévouement et de sa fidélité. Cependant, en 1791, un libelle ayant été publié contre lui, le roi lui en parla; La Porte, découragé, supplia Louis XVI de le remplacer: « Quoi! vous voudriez me quitter, lui dit le malheureux prince, avec émotion? » La Porte ne répondit qu'en tombant à ses genoux, et en lui protestant un dévouement sans bornes: chaque jour lui fournissait l'occasion d'en donner de nouvelles preuves, comme de courir de nouveaux dangers. Au moment de son évasion, le roi l'avait désigné en secret pour faire partie du ministère qui devait être formé à Montmédi, et dont le baron de Breteuil était le chef. Dépositaire des secrets les plus augustes, placé comme intermédiaire entre le souverain et les sujets qui lui restaient fidèles, ou qui n'avaient point encore franchi toutes les bornes du devoir; il était chargé des correspondances les plus délicates, et en butte aux soupçons et aux recherches continuelles des factieux. A leurs attaques réitérées, il opposait la fermeté d'un homme décidé à tout souffrir plutôt que de trahir ses devoirs. Ce fut ainsi qu'après le départ du roi pour Varennes, il refusa, à la barre même de l'assemblée nationale, de faire connaître la lettre que son malheureux maître venait de lui écrire. Il ne montra ni moins de dignité, ni moins de discrétion lorsqu'il eut à répondre sur une édition des Mémoires de Mme. de La Motte, édition que le roi fit acheter et brûler, tout entière, dans les fourneaux de la manufacture de Sèvres. Enfin, dans la fatale journée du 10 août, après l'envahissement, le massacre et l'embrasement qui eut lieu aux Tuileries, La Porte resta encore intrépide à son poste, afin que son absence ne devînt pas un titre d'accusation contre le roi. Questionné chez lui par deux envoyés des Jacobins, mandé et interrogé par l'assemblée nationale, il répondit avec un calme qui confondit ses accusateurs; et, chose singulière, on lui accorda les honneurs de la séance! Les jours suivants, de continuelles recherches furent faites dans ses bureaux et dans ses propres papiers. On n'en trouva pas un seul qui pût compromettre qui que ce fût. Dans ces moments terribles, avant de songer à sa sûreté, il avait porté toute sa sollicitude sur ce qui pouvait intéresser celle des autres. Tant de sagesse et de fermeté l'entourait d'un respect que ses ennemis mêmes ne pouvaient s'empêcher de ressentir; et il paraît qu'ils hésitèrent quelques jours à le choisir pour leur victime. Mais ils voulaient montrer au peuple

de grands coupables, et la perte de M. de La Porte fut décidée : arrêté le 13 août au moment même où la famille royale était conduite au Temple, interrogé à l'hôtel-de-ville par Billaud-Varennes, il fut transféré à l'Abbaye, et comparut, le 23, devant le tribunal révolutionnaire. Le calme de sa contenance, la noble franchise de ses réponses, déconcertèrent ses juges. *On ne pourra pas le juger*, disait la populace accourue au tribunal. L'interrogatoire dura toute la journée du 23, la nuit qui suivit, et la matinée du lendemain. Les jurés se trouvèrent partagés; il est même douteux qu'il y ait eu contre lui la majorité requise. Il n'en fut pas moins condamné à mort, malgré les efforts de M. Julienne, avocat distingué, qui avait eu le courage de se charger de sa défense. La Porte entendit son arrêt sans faiblesse, mais non sans émotion; ses derniers moments, calmes et vertueux comme sa vie entière, furent partagés entre sa famille et son Dieu. La religion, compagne de toutes ses actions, vint encore, dans cette agonie terrible, soutenir son courage et ennoblir sa fin. Sa résignation, sa soumission aux volontés du ciel, la paix de son ame, sont empreintes, d'une manière aussi vive que touchante, dans une lettre qu'il écrivit après sa condamnation, et que sa famille conserve comme un gage de sa tendresse, comme un souvenir de ses vertus. Il n'a laissé qu'un fils, chef d'escadron dans la garde royale. L—s—e.

PORTE DU THEIL (François-Jean-Gabriel de La), naquit à Paris, le 16 juillet 1742. Son père, doué des qualités qui font l'homme d'état, était entré de bonne heure dans la carrière politique; et, après avoir été employé dans un grand nombre de négociations importantes, il négocia et signa, à Vienne, en 1736, la convention par laquelle la Lorraine fut cédée et réunie à la France. Il représenta encore cette puissance, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, au congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1748, et mourut le 17 août 1755. Son fils, sujet de cet article, après avoir fait d'excellentes études, malgré les avantages que lui promettait la carrière diplomatique, il suivit celle des armes, quoique son goût le portât vers la littérature et l'histoire; et, à l'âge de 14 ans, entra dans les chevau-légers de la garde du roi, où il servit pendant quelques années. De ce corps il passa dans le régiment des gardes-françaises, où il fit plusieurs campagnes, notamment celle de 1762, pendant laquelle il se distingua parmi les officiers du corps d'élite des grenadiers et chasseurs de la maison du roi, et mérita la croix de Saint-Louis. Rentré dans ses foyers, après la paix, il reprit ses études favorites, auxquelles il avait toujours ménagé quelques moments, même au milieu des fatigues et des dangers de la guerre; et il s'y livra avec tant d'ardeur, que, peu de temps après, il eut traduit en français les Tragédies d'Eschyle, dont il publia l'Oreste, en 1770. Cette traduction, et plus encore les notes dont elle est accompagnée, et qui montrent autant d'érudition que de sagacité et de bonne critique, lui ouvrirent, cette même année, les portes de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il donna au public, en 1775, une traduction française des Hymnes de Callimaque. L'année suivante, il partit, avec l'autorisation du gouvernement, en qualité de membre du comité des chartes établi pour la recherche des monuments historiques; et il

alla recueillir, dans les riches dépôts littéraires de l'Italie, les pièces et documents authentiques inédits ou imparfaitement connus, qui concernent l'histoire de France, tant ecclésiastique que civile. Après un séjour de plusieurs années, il en rapporta dix-sept à dix-huit mille pièces, dont la plupart sont propres a jeter un nouveau jour sur l'histoire générale de l'Europe, dans les treizième et quatorzième siècles. Un grand nombre de ces pièces sont imprimées dans le Recueil des chartes, actes et diplomes relatifs à l'histoire de France, qu'il devait publier conjointement avec M. de Bréquigny. Il parut seulement de ce Recueil, en 1791, trois volumes in-fol., dont les deux derniers, qui contiennent les Lettres, jusqu'alors inédites, du pape Innocent III, sont entièrement dus à M. Du Theil, et ajoutent deux nouveaux volumes à la Collection de Baluze (*V.* ce nom). Le reste des pièces qu'il avait rassemblées sont déposées, parmi les manuscrits, à la bibliothèque du Roi, où il serait à desirer qu'une main habile s'occupât de les mettre en œuvre. Il avait publié, quelques années auparavant, de concert avec Rochefort, une nouvelle édition du Théâtre des Grecs, par le P. Brumoy; et ce qui recommande particulièrement cette édition, c'est que La Porte Du Theil y inséra sa Traduction entière d'Eschyle. Mais, toujours mécontent de lui-même quand il croyait pouvoir mieux faire, il recommença son travail, et publia, en 1794, le texte original du poète tragique, et une traduction si différente, et tellement améliorée, qu'on pourrait presque la regarder comme nouvelle. Il se proposait d'y joindre plusieurs volumes de notes et d'observations; il en avait même commencé l'impression : mais il ne l'a point achevée. Il a laissé incomplets et inédits, un Commentaire sur Athénée; un nouveau Recueil des fragments de Ménandre, et un Voyage pittoresque de Syrie et d'Egypte, in fol., dont il avait déjà fait imprimer une partie du texte, d'après les matériaux fournis par Cassas. On doit encore à ce savant une édition du texte du poème de Léandre et Héro, avec une traduction française, qui a le mérite de l'exactitude et de la fidélité. Il est vraisemblable que Du Theil aurait repris quelque jour la continuation des travaux dont il s'était dégoûté après s'en être occupé pendant long-temps, s'il n'avait pas donné la préférence à un travail plus utile, et dans lequel il pouvait déployer toute l'étendue de ses connaissances. Il fut chargé, par le gouvernement, de traduire en français, de concert avec M. Gosselin et M. Coray, la Géographie de Strabon, et de publier cette Traduction, accompagnée de notes et d'éclaircissements nécessaires pour faciliter l'intelligence d'un aussi important ouvrage. Des dix-sept livres dont il est composé, Du Theil en a traduit et commenté sept, savoir : le premier et le second, le cinquième et le sixième, les neuvième, dixième et onzième. Il a fait précéder le neuvième d'une copie du texte mutilé de ce livre, tel qu'il est figuré dans le manuscrit 1397 de la bibliothèque du Roi, le plus ancien manuscrit connu de Strabon. Du Theil s'est efforcé de le rétablir d'après le Lexique d'Etienne de Byzance, les Commentaires d'Eustathe et les Extraits de Gemistus Pletho (*V.* Gemiste). La mort l'a empêché de terminer son honorable tâche de la Traduction de Strabon, comme s'il eût été

dans sa destinée de laisser incomplètes la plupart de ses entreprises littéraires. Les travaux particuliers de La Porte Du Theil ne nuisaient point à ceux auxquels il était tenu comme membre d'un corps littéraire. On a de lui, dans les Recueils de l'académie des belles-lettres et de l'Institut, ainsi que dans les Notices des manuscrits de la bibliothèque du Roi, un grand nombre de Mémoires pleins d'érudition et de critique, ayant pour objet, les uns des points de l'histoire et de la littérature ancienne, les autres de l'histoire du moyen âge (*Voy.* INGEBURGE, XXI, 214). Il trouvait encore le temps de passer chaque jour quatre à cinq heures à la bibliothèque du Roi, dont il était l'un des conservateurs, et de contribuer, avec ses collègues, au dépouillement et au classement des nombreux manuscrits, avec un zèle et une activité qui auraient pu faire croire que c'était-là son unique occupation. Il en a fait connaître un grand nombre, par les divers morceaux qu'il a donnés dans la Collection des *Notices et Extraits* de ces manuscrits. Parmi ses ouvrages, on ne doit pas oublier l'édition du *Liber ignium*, 1804, in-4°. (*V.* MARCUS GRÆCUS.) Il avait été nommé officier de la Légion-d'honneur. La Porte Du Theil est mort le 28 mai 1815, après une maladie longue et douloureuse, qu'il souffrit avec la fermeté et la résignation que donnent une conscience pure et une piété solide et éclairée. C'est à ce sentiment qu'il faut rapporter le courage qu'il eut de brûler l'édition entière d'une Traduction de Pétrone, qu'il avait eu la faiblesse d'entreprendre, et qu'il fit imprimer avec le texte, accompagné d'un savant Commentaire qui l'avait long-temps occupé. Il était sur le point de publier cet ouvrage (en 1800), lorsque le baron de Sainte-Croix lui représenta que le scandale et le mal que produirait ce livre ne seraient pas compensés par le léger avantage qu'en pourrait retirer l'érudition. Du Theil en convint, et ne balança pas à supprimer tous les exemplaires (*V.* PÉTRONE). D-ER.

PORTELANCE (DE), né en 1732, prétendait descendre d'une famille distinguée d'Irlande, dépouillée de tous ses biens par Cromwell et son parti : il avait un oncle, chanoine de Saint-Honoré à Paris, grand directeur d'ames, et médiocrement estimé. Portelance, à l'âge de 19 ans, composa une pièce intitulée : *Antipater*, qu'il allait lire dans toutes les sociétés de Paris. Il fut, suivant l'usage, accablé d'éloges, qui l'enorgueillirent tellement, qu'il ne voulut écouter aucun conseil, ni faire quelques changements que demandaient ses amis et les comédiens. La pièce, jouée le 25 novembre 1751, fut universellement huée; et, s'il faut en croire Palissot, ce fut à un tel excès, qu'elle donna lieu à une espèce de proverbe : lorsqu'on voulait parler d'une pièce très-maltraitée du public, on disait qu'elle avait été *sifflée comme Antipater*. L'auteur se réfugia dans les petits spectacles, et donna au théâtre de la Foire, *Totinet* (parodie de Tithon et l'Aurore) : encore avait-il pour collaborateur Poinsinet (*V.* page 137 ci-dessus). Une riche veuve, que ses succès de société avaient séduite, l'épousa, et le fit son héritier. A l'occasion de la succession, il eut à soutenir un procès contre un nommé Tranel, qui avait pris pour avocat le célèbre Linguet. Portelance plaida lui-même sa cause, en 1773, et rédigea, en 1780, un *Mémoire* qui eut

beaucoup de succès. Il se retira au château de Montaseau ; et depuis long-temps, il était aveugle, lorsqu'il finit sa carrière en 1821. Quelques *Dictionnaires historiques* le font mourir dès le 19 décembre 1779. Voici pourquoi et comment cette erreur s'est commise : M. Ersch, dans sa *France littéraire*, tom. III, pag. 38, mit, par un *lapsus calami*, à l'article de Portelance, la date de la mort de l'abbé de La Porte, dont l'article précédait. Desessarts, dans le tome V de ses *Siècles littéraires*, répéta cette faute, qui n'a pas manqué d'être copiée dans le *Dictionnaire universel*, etc., de 1810. Le nouveau *Dictionnaire histor. crit. et bibliogr.* place vaguement cette mort vers la fin du dix-huitième siècle. Cependant, en 1810 même, Portelance avait donné signe d'existence. Ximénès ayant pris alors le titre de *doyen des poètes tragiques*, Portelance lui disputa ce titre, et prétendit que Ximénès, quoique son aîné de cinq ou six ans, n'avait été sifflé que treize mois après lui, puisqu'*Epicharis*, sa première pièce, n'avait été jouée que le 2 janvier 1753. On a de Portelance : I. *Antipater*, tragédie en cinq actes et en vers, 1753, in-8°., imprimée avec une *critique*, qui est de l'auteur lui-même. Cette pièce, disait Collé, n'est pourtant pas médiocre ; elle est détestable. II. Le *Temple de Mémoire*, poème, 1753, in-12. III. (Avec Poinsinet), *Totinet*, opéra-comique, 1753, in-8°. IV. (Avec Patu), les *Adieux du goût* (*V.* Patu, xxxiii, 153). V. *A Trompeur trompeur et demi*, comédie en trois actes et en vers libres, représentée et imprimée à Manheim. VI. (Avec l'abbé Regley et de Caux), *Journal des Journaux, ou Précis des principaux ouvrages périodiques de l'Europe*, Manheim, 1760, 2 vol. in-8°., comprenant depuis janvier jusques et compris avril. Le chevalier de Mouhy, dans son *Abrégé de l'histoire du Théâtre Français*, lui attribue « plusieurs » autres pièces jouées à l'Opéra-Co» mique et en province, qui y ont » été fort accueillies. » Ces ouvrages, s'ils existent ou s'ils ont existé, ne procurèrent pas une grande gloire à leur auteur. Mais il est nommé une fois dans le second chant de la *Dunciade* de Palissot; et c'est peut-être son plus grand titre à l'immortalité. A. B-T.

PORTENAU (Oderic de). *Voy.* Oderic.

PORTES (Philippe des). *V.* Desportes.

PORTEUS (Beilby), évêque anglican de Londres, né à York, en 1731, d'une famille qui était venue de la Virginie s'y établir, était le plus jeune de dix-neuf frères. Il étudia au collége du Christ, à Cambridge, et y eut des succès tant dans la littérature que dans les mathématiques. Une médaille d'or et une place de boursier furent la récompense de ses travaux. Après avoir terminé son cours d'études, il se chargea de la conduite de quelques jeunes gens, et reçut l'ordination suivant le rit anglican. Un sermon qu'il prêcha le fit connaître de l'archevêque de Canterbury, Secker, qui le nomma son chapelain, et lui procura quelques bénéfices. La reine, femme de George III, ayant goûté ses discours, lui obtint des places avantageuses. Lors des mouvements qui eurent lieu dans le clergé anglican pour faire supprimer la souscription aux trente-neuf articles de la confession de foi, Porteus se déclara pour une révision de ces articles ; mais il fut d'avis de s'en rapporter au jugement des évêques de l'Église établie. En 1776, la reine

le fit nommer à l'évêché de Chester. Un de ses premiers actes dans son épiscopat, fut une exhortation pour recommander d'observer le vendredi-saint. Il s'étonnait que l'Église anglicane n'eût pas conservé une pratique si ancienne dans l'Église catholique, et que les luthériens mêmes ont respectée. Cet écrit fut réimprimé et distribué par les soins de la Société pour répandre la connaissance du christianisme; cependant un ministre de la secte des Baptistes, Robert Robinson, entreprit de tourner en ridicule la proposition de l'évêque, dans un pamphlet intitulé : *Histoire et Mystère du vendredi-saint*. Porteus vota dans la chambre des pairs, en 1779, pour le bill en faveur des ministres dissidents. Il fut un des plus zélés pour faire abolir la traite des nègres, et pour établir les écoles du dimanche. A la mort de l'évêque Lowth, en 1787, il fut transféré sur le siége de Londres, et continua de paraître dans la chaire. Dans le carême de 1798, il commença une suite de discours sur la vérité de l'histoire de l'Évangile, et la divinité de la mission de J.-C. Ces discours furent prononcés tous les vendredis, dans l'église Saint-James à Westminster, et furent continués les années suivantes. Porteus était bienfaisant envers les pauvres, et modéré envers les dissidents: cependant étant évêque de Londres, il montra quelque sévérité pour un archidiacre qui avait avancé, dans un sermon, et ensuite publié, des choses contraires aux 39 articles. Dans le parlement il vota toujours dans le sens du ministère. Il mourut le 14 mai 1808 (1), à Fulham, où il s'était retiré pour changer d'air : par son testament, il légua sa bibliothèque à ses successeurs; il fit aussi quelques fondations pour le soulagement des ecclésiastiques pauvres, pour l'encouragement des études à Cambridge, et pour assurer des médailles d'or à l'auteur de la meilleure dissertation latine sur les preuves principales du christianisme, et d'une autre dissertation en anglais sur la morale de l'Évangile. Les écrits de Porteus, précédés de sa Vie, ont été recueillis en 1811 par son neveu Robert Hodgson; ce sont, outre quelques essais de poésie : I. Un *Sermon* prêché à Cambridge, en 1761, et publié ensuite sous ce titre : le *Caractère de David;* c'est une réponse à un pamphlet anonyme : l'*Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*. II. *Lettre aux habitants de Manchester, sur les derniers tremblements de terre*. III. *Courte réfutation des erreurs de l'Église de Rome*, in-12, 1781; c'est un extrait des ouvrages de Secker. Les catholiques y ont fait plusieurs réponses, parmi lesquelles nous ne citerons que l'excellent ouvrage de M. Milner, la *Fin de la controverse religieuse*, 1818, in-8°., qui vient d'être traduit en français, et publié sous le titre d'*Excellence de la religion*, 1823, 2 vol. in-8°. IV. *Sermons sur différents sujets*, 1783, in-8°.; ils roulent principalement sur les preuves de la révélation : il en parut un 2e. vol. en 1794. V. *Lettres au clergé de Chester, sur les écoles du dimanche*. VI. *Essai sur un plan pour civiliser et convertir les nègres*. VII. *Lettres aux colons anglais dans les Antilles*. VIII. *Discours sur l'évangile de saint Mathieu*, 1802, 2 vol. in-8°. IX. *Abrégé des principales preuves de la vérité et de la divinité de la révélation*, destiné prin-

(1) Et non en 1809, comme le dit le nouveau *Dictionn. hist. critiq. et bibliogr.*

cipalement pour la jeunesse, 1800. X. *Lettres au clergé de Londres, sur la négligence à se mettre à genoux dans l'église quand la liturgie l'ordonne*, 1804. XI. Les *Bienfaits du christianisme*, etc., *prouvés par l'histoire*, 1806; trad. en français, sous ce titre : *Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain*, etc., suivi des *Principales preuves*, etc., 1808, in-12, 227 pag., Paris, Galignani. Porteus publia encore des Mandements et des Sermons détachés, et la vie de l'archevêque Secker, à la tête de l'édition des œuvres de ce prélat. On a donné, en 1815, en anglais : *Beautés du docteur Porteus*, avec des notes et un portrait; et, deux années plus tard, *Sermons tirés des leçons de l'évêque Porteus*, 1817, Londres, in-8°. P—c—t.

PORTHAN (Henri-Gabriel), le seul savant remarquable que la Finlande ait produit jusqu'à présent, a fourni plusieurs travaux propres à éclaircir l'histoire politique, morale et littéraire de sa patrie. Il était professeur d'éloquence à l'université d'Abo, conseiller de chancellerie, et membre de l'académie des belles-lettres et d'histoire à Stockholm. Il publia le *Chronicon episcoporum Finlandensium*, de Justen, avec des notes. De 1761 à 1778 il fit paraître, à l'imprimerie d'Abo, d'intéressantes dissertations académiques sur la poésie des Finnois. Il donna, sous la même forme, en 1773 et années suivantes : *Historia bibliothecæ reg. acad. Aboensis*, 23 numéros, in-4°.; morceau précieux pour les bibliographes. Le recueil des Mémoires de l'académie royale des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm, renferme aussi de lui d'excellents mémoires sur les peuples du nord, savoir : le texte anglo-saxon du periple d'Other (*V.* Other), avec une traduction suédoise, et un ample commentaire; — Observations sur l'état du peuple Finnois, à l'époque où il fut soumis à la couronne de Suède; — Recherches sur les nations de race finnoise mentionnées dans l'ancienne histoire du nord. Porthan est mort le 16 mars 1804, âgé de 65 ans. D—g.

PORTHMANN (Jules-Louis-Melchior), fils d'un imprimeur de Paris, a droit d'être compté parmi les auteurs précoces; il n'avait que onze ans quand il fit son premier ouvrage, et n'en avait pas vingt quand il prit l'établissement de son père. Mort à l'âge de vingt-neuf ans, le 29 février 1820, il est auteur de quelques ouvrages : I. *Réflexions sur les dangers et la gloire attachés aux travaux littéraires*, 1802, in-8°., tiré à vingt exemplaires. II. *Essai sur les persécutions que la religion catholique a éprouvées en France pendant la révolution*, 1805, in-8°. Il n'y avait point encore de censeurs légalement organisés. Il existait, ou du moins, le sénatus-consulte du 28 thermidor avait seulement créé, une commission sénatoriale et dérisoire de la liberté de la presse : mais la presse était déjà asservie. L'imprimeur, père de l'auteur, non-seulement eut ordre de ne mettre en circulation aucun exemplaire; il lui fut même défendu de vendre l'édition à un épicier. On la brûla dans l'intérieur de la maison. Un seul exemplaire incomplet a été préservé des flammes : il ne contient que le texte et le commencement des notes. III. *Éloge de Corneille par un jeune Français*, 1808, in-8°., anonyme, qui ne fut pas envoyé au concours de l'Institut. IV. *Manuel des pasteurs*

ou *Recueil des maximes et des écrits des saints Pères, sur les différentes situations de la vie sociale, à l'usage des curés et des jeunes ecclésiastiques*, 1810, in-12. Cet ouvrage a eu trois éditions. L'auteur a été secondé pour la partie théologique, par M. l'abbé Cottret. V. *Essai historique sur l'imprimerie*, 1810, in-8°., seconde édition, sous le titre d'*Éloge historique sur l'imprimerie*, 1810, in-8°. : les notes de la première édition ont été retranchées. VI. *La paix des ménages, ouvrage propre à prévenir, empêcher et même arrêter tous divorces, querelles et chagrins domestiques*, 1814, in-12 : ouvrage supposé traduit de l'allemand de G. Werner. Ce fut Porthman qui donna au public, après l'avoir entièrement refondu, le roman de M. Mauduit-Larive, intitulé : *Thamaou le sauvage civilisé*, 1812, 2 volumes in-12. Porthmann a été le principal auteur et rédacteur du *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, depuis le numéro CLV (5 juin 1812), jusques et y compris le numéro CCCXXXVI (10 décembre 1814). Ce journal, commencé le 15 avril 1810, fut, à partir du numéro CCCXXXVII (15 déc. 1814), rédigé par M. Cauchois-Lemaire, qui en fit un ouvrage de parti. Le numéro CCCXLI, et les suivants, portent le titre de *Nain Jaune*. Le dernier numéro est le CCCLXXIX, ou du 15 juillet 1815. La collection entière forme 21 volumes in-8°. A. B—T.

PORTIEZ de l'Oise (Louis), député à la Convention nationale, en 1793, par le département de l'Oise, était fils d'un commis qui percevait les redevances dues, sur les marchés de Beauvais, à l'évêque, seigneur de cette ville. Le père de Portiez ayant acquis quelque aisance dans cette occupation, quitta le service de son seigneur, leva une boutique à Beauvais ; et le fils, qui avait fait ses études avec quelque succès, fut envoyé à Paris pour y faire son droit. Celui-ci était clerc de procureur, et membre de la société de jeunes gens connue sous le nom de *Bazoche*, lorsque la révolution éclata. Portiez en embrassa la cause avec chaleur, comme la plupart de ses camarades : il était à la prise de la Bastille, avec la populace de Paris, et obtint un brevet de vainqueur de cette forteresse. De retour à Beauvais, avec le titre d'avocat et la réputation d'un vaillant et zélé patriote, il fut, sous la direction de ceux qui établirent les clubs et leurs affiliations dans toute la France, un des hommes les plus influents de celui de sa ville natale : comme ses collègues, il dut réellement ses pouvoirs à cette association, qui fit aussi nommer Anacharsis Clootz, et d'autres insensés, dont la plupart étaient inconnus à ceux qui devaient les élire. Il ne faut cependant pas confondre entièrement Portiez de l'Oise avec ces misérables dont il partagea les travaux. Il n'était point né pervers ; on l'accusa de modération, et la modération était alors un crime qui méritait la mort. Jeté dans ce tourbillon de délire et de fureur, il ne put s'y soustraire ; et, dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. C'est à tort qu'on a dit, dans d'autres Dictionnaires, qu'il avait voté pour le sursis. Quelques jours avant ce terrible vote, il avait demandé que le procès fût porté au tribunal criminel de Paris. Portiez de l'Oise travailla ensuite dans

les bureaux, se mêla de finances, et parut rarement à la tribune. Après le 9 thermidor, il se rangea du parti des modérés, qui était réellement le sien, et fit décréter, le 8 juillet 1795, qu'il ne serait plus fait d'exécutions sur la place Louis XV, qu'on appelait alors *place de la Révolution*. Envoyé en Belgique, à la fin de cette année, il s'occupa, avec beaucoup d'activité, d'assurer irrévocablement la réunion de ce pays à la France, en intimidant, par ses actes et ses proclamations, les partisans de l'Autriche. De retour à Paris, il rendit compte de sa mission à la Convention, et fit valoir les grands avantages que la France pouvait retirer de la conquête de ces belles provinces : il parla ensuite des moyens d'aliéner les biens ecclésiastiques belges, et de divers objets d'administration. Elu membre du conseil des Cinq-cents par la Convention, après les événements du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), il en sortit en 1798, et fut réélu pour deux ans par les électeurs du département de la Seine. Buonaparte en fit ensuite un des membres de son tribunat : après la dissolution de ce corps, Portiez devint professeur et directeur des écoles de droit de Paris, place beaucoup au-dessus de ses médiocres talents et de son instruction très-bornée ; mais il avait su faire parler de lui dans le public, et dans les journaux qui avaient alors une grande influence, en faisant prôner un *Code diplomatique* de sa façon, *contenant le texte de tous les traités conclus avec la république française jusqu'à la paix d'Amiens* : ce n'était qu'une maigre et sèche compilation de diverses pièces qu'il avait copiées dans le Moniteur. Les leçons du docteur furent souvent l'objet de la critique de ses élèves. Il mourut à Paris le 5 mai 1810 (1).

B—u.

PORTIUS. *V.* PORZIO.

PORTLAND (GUILLAUME BENTINK, comte DE), homme d'état et favori de Guillaume III, roi d'Angleterre, descendait d'une famille ancienne et distinguée des Provinces-unies. Il était fils de Henri Bentink, seigneur de Diepenham, dont le frère avait le grade de général au service des états de Hollande. Guillaume Bentink naquit en 1648, et fut, dans sa jeunesse, attaché en qualité de page au prince Guillaume d'Orange, qui le nomma ensuite gentilhomme de sa chambre. En 1670, il accompagna ce prince en Angleterre, et fut reçu, ainsi que lui, docteur en droit à l'université d'Oxford. Le prince d'Orange ayant été attaqué de la petite-vérole en 1675, Bentink ne quitta pas le chevet du lit du prince, tout le temps que dura sa maladie, et lui prodigua les soins les plus touchants (2). Ce dévouement était d'autant plus remarquable, que Bentink n'avait pas eu encore la petite-vérole, maladie regardée à cette époque non-seulement comme contagieuse,

(1) On a de Portiez de l'Oise : I. *Code diplomatique*, 1802-3, 4 vol. in-8°. II. *Influence du gouvernement anglais sur la révolution française*, 1804, in-8°. III. *Essai sur Boileau-Despréaux*, 1804, in-8°. IV. *Cours de législation administrative*, 1808, 2 vol. in-8°. V. *Discours* prononcé le jour de l'inauguration de la statue de S. M. impériale et royale, votée par la faculté de droit de Paris, 1809, in-4°. Portiez de l'Oise avait recueilli un grand nombre d'écrits sur la révolution de France : depuis longtemps on cherchait à vendre cette collection; et à cet effet, en 1817, la veuve fit imprimer un *Catalogue d'une collection de pièces relatives à la révolution de France, avant et depuis 1789, jusqu'à l'an* XII (1804) *inclusivement*, in-8°. de 3 pag. Malgré ce titre, ce n'est point un catalogue des ouvrages, mais un sommaire ou table chronologique et méthodique des matières principales qui en sont le sujet. Il paraît que Portiez a publié, en 1795, un recueil de pièces concernant la réunion des provinces belgiques à la république française. A. B—t.

(2) Le prince d'Orange n'oublia jamais cette marque d'attachement, et en conserva toute sa vie une vive reconnaissance.

mais comme fort difficile à guérir. Bentink en fut en effet atteint et faillit y succomber. A peine rétabli, il reprit son service auprès de Guillaume, et l'accompagna à l'armée. En 1677, il fut envoyé auprès de Charles II, roi d'Angleterre, pour demander la main de la princesse Marie, fille aînée du duc d'York, depuis Jacques II; et il réussit dans cette négociation, malgré la répugnance que le duc d'York témoignait hautement pour une alliance avec Guillaume. Lorsque Jacques II monta sur le trone (février 1684), il demanda aux États-généraux de faire arrêter le duc de Monmouth, qui se trouvait alors en Hollande et dont il craignait les projets, et de l'envoyer prisonnier en Angleterre. Mais le prince d'Orange, qui désapprouvait cette mesure rigoureuse, chargea secrètement Bentink de se rendre auprés du fils naturel de Charles II, pour offrir à ce seigneur l'argent dont il pourrait avoir besoin, et pour lui proposer de le mettre en état de paraître d'une manière convenable à son rang, s'il voulait faire une campagne en Hongrie. Jacques II ayant renouvelé ses instances, le duc de Monmouth fut obligé de s'éloigner, et se détermina à débarquer en Angleterre avec quelques amis qui lui étaient restés fidèles. Bentink fut, à cette occasion, député par le prince d'Orange, pour offrir à son beau-père l'assistance de ses troupes et de sa personne. Cette proposition fut mal accueillie, comme on devait naturellement s'y attendre; et Jacques II déclara à l'envoyé de Guillaume « que » leur commun intérêt demandait » que son gendre ne quittât pas la » Hollande. » Lorsque le prince d'Orange eut conçu le projet de faire une descente en Angleterre, Bentink se rendit, par ses ordres, auprès de Fréderic 1er., électeur de Brandebourg, sous prétexte de le complimenter sur son avénement : le but réel de cette mission était de faire connaître à Fréderic l'état des affaires en Angleterre et les projets que Guillaume avait formés, et de s'assurer des dispositions de l'électeur dans le cas où l'on aurait besoin de recourir à son appui. Ce prince s'étant montré favorablement disposé, Guillaume n'hésita plus. Bentink, qui avait été un des instruments les plus actifs dans les intrigues qui préparèrent le renversement de Jacques II, et qui commandait à cette époque le régiment hollandais des gardes à cheval, possédait toute la confiance du prince d'Orange. Par ses ordres, il fit équiper, avec le plus grand secret, cinq cents vaisseaux de transport, qui furent prêts dans le court espace de trois jours; et le prince s'embarqua sur une frégate de 30 canons, avec son confident. A peine le prince d'Orange fut-il arrivé en Angleterre avec ses troupes et les Anglais qui s'étaient réfugiés auprès de lui, que l'armée de Jacques II, dont les principaux chefs étaient gagnés, se débanda. Ce malheureux monarque, se voyant abandonné des serviteurs sur la fidélité desquels il avait le plus compté, et même de la princesse Anne sa propre fille, fut réduit à envoyer, par le comte Feversham, un message au prince d'Orange, pour demander d'être autorisé à se retirer à Rochester. Bentink reçut ordre d'arrêter Feversham. Il fut également chargé d'annoncer à Jacques II que Guillaume ne s'opposait pas à ce qu'il se rendît à Rochester, d'où le monarque détrôné s'embarqua ensuite pour la France. Le jour où le prince d'Orange

fut proclamé roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III (février 1689), Bentink fut nommé premier lord de la chambre, membre du conseil-privé, et chargé de la cassette particulière. Le 9 avril suivant, il entra à la chambre des pairs avec les titres de baron de Cirencester, vicomte Woodstock et de comte Portland. C'est sous ce dernier titre qu'il est le plus connu et que nous le désignerons désormais. On attribue en grande partie le gain de la bataille de la Boyne (1er. juillet 1690), où le comte de Portland combattit vaillamment en qualité de lieutenant-général, au conseil qu'il donna au général Douglas, d'entremêler la cavalerie et l'infanterie, afin qu'elles pussent se soutenir réciproquement. Il commandait, au mois d'août suivant, les forces anglaises qui attaquèrent et mirent en déroute les Irlandais, fortement retranchés en avant de Limerick, et contribua à la soumission de l'Irlande. Le comte de Portland assista, avec Guillaume, au congrès tenu à la Haye, au commencement de 1691, et fut employé activement dans toutes les guerres qui précédèrent la paix de Riswick. Pour récompenser ses services, Guillaume III lui fit concession de plusieurs seigneuries dépendant de la principauté de Galles : mais l'aversion que le peuple anglais avait conçue contre le comte de Portland, (2) décida la chambre des communes à refuser son approbation à cet acte de munificence. Le roi fut contraint de rapporter sa concession, et il dédommagea son favori en lui faisant don de la maison royale de Theobalds et des terres qui en dépendaient.

(2) Entre autres reproches qu'on faisait au comte de Portland, on l'accusait d'avoir cherché à favoriser la Hollande, sa patrie, en faisant adopter des mesures qui devaient porter un préjudice notable au commerce de l'Angleterre.

En 1695, le comte de Portland fut accusé, avec plusieurs autres membres des deux chambres, de s'être laissé corrompre pour favoriser le projet d'établissement de la compagnie des Indes orientales : il résulta de la discussion qui eut lieu à ce sujet, qu'on lui avait bien offert cinquante mille livres sterling, mais qu'il les avait refusées avec indignation. L'année suivante, il fut élu chevalier de l'ordre de la Jarretière, et fait général de la cavalerie en 1697. Il eut, au mois de juin de cette dernière année, plusieurs conférences avec le maréchal de Boufflers, commandant l'armée française, près de Halle, dans un champ qui se trouvait placé entre les deux armées ennemies. Ces deux généraux y arrêtèrent des articles préliminaires qui préparèrent la paix conclue à Riswick au mois de septembre suivant. Il paraît qu'en 1698, le comte de Portland fut supplanté dans la faveur du roi Guillaume par Van Keppel, qui avait d'abord été page et ensuite secrétaire particulier de ce souverain. Pour mettre un terme aux marques trop fréquentes de la jalousie de Portland, Guillaume l'éloigna par un exil honorable, en le nommant son ambassadeur extraordinaire auprès de la cour de France (janvier 1698). L'envoyé déploya, pour l'entrée solennelle qu'il fit à Paris, une magnificence telle, que la cour de France en fut elle-même étonnée. Peu de jours après avoir eu son audience publique, il se rendit à Versailles, et s'y arrêta quelque temps. Dans un entretien qu'il eut avec Louis XIV, Portland témoigna sa surprise de ce que le roi Jacques II était encore à Saint-Germain. Il fit observer que cette condescendance était une infraction aux promesses faites par le maréchal de Boufflers

au roi Guillaume, dans leur conférence en Flandre; et quoique le maréchal niât le fait, Portland insista fort vivement à ce sujet. Louis XIV trancha la difficulté, en disant que, si le prince d'Orange ne cédait pas sur ce point, on renoncerait à toute idée de traiter avec lui. La conduite de l'ambassadeur anglais ayant été désavouée, il n'en fut plus question. Au mois de mars 1698, le comte de Portland ayant parlé, dans une conférence qu'il eut avec MM. de Torcy et de Pompone, du vif desir qu'avait le roi son maître de s'unir étroitement avec Louis XIV, les ministres français crurent devoir lui faire connaître que l'événement le plus capable de troubler la tranquillité de l'Europe, était celui de la mort du roi d'Espagne, dont la santé se trouvait fort délabrée. Suivant ces ministres, il était fort important que les cours de Versailles et de Londres se concertassent sur ce qu'il y aurait à faire dans une pareille conjoncture. Le comte de Portland répondit à ces ouvertures, d'une manière générale; et comme il paraissait ou feignait de paraître peu au fait de la question si délicate qu'il s'agissait de traiter, Louis XIV chargea le comte de Tallard, son ambassadeur à Londres, de s'adresser directement au roi d'Angleterre. Au mois de juillet, Portland revint dans cette ville; mais, suivant Smollett, se trouvant totalement éclipsé dans la faveur de son souverain, par Van Keppel, qui venait d'être créé comte d'Albemarle, il donna sa démission de tous ses emplois, malgré les instances que Guillaume lui fit à ce sujet. Il ne resta cependant pas longtemps dans l'inaction, et fut employé aux négociations suivies tant en Angleterre qu'en Hollande, pour parvenir à un traité de partage de la monarchie espagnole, au cas où le roi Charles II mourrait sans enfants. Après de longues discussions, les articles furent signés à Loo et Utrecht, en septembre 1698, par le comte de Portland et sir Joseph Williamson, au nom du roi d'Angleterre, et par les plénipotentiaires français. Les mêmes plénipotentiaires, et ceux des Provinces-unies, signèrent, à la Haye, le traité définitif, le 11 octobre suivant. Le comte de Portland prit part à une convention entre la France, l'Angleterre et les États-généraux, qui devait être jointe au traité (3) du 11 octobre 1698, dont elle expliquait ou modifiait quelques articles. La mort du prince électoral de Bavière, arrivée au mois de février 1699, dut amener des changements dans le traité de partage de la monarchie espagnole, puisqu'il ne restait plus que deux prétendants à cette succession éventuelle. Le comte

(3) D'après le traité du 11 oct., le royaume de Sicile avec les ports de Toscane, le marquisat de Final et la province de Guipuscoa, furent assurés au Dauphin. L'archiduc Charles devait avoir le duché de Milan; et le reste de la monarchie espagnole était adjugé à Joseph-Ferdinand, prince électoral de Bavière. Ce traité avait été fait à-peu-près dans l'esprit de celui du 19 janvier 1668, conclu à Vienne entre Louis XIV et l'empereur Léopold. Suivant les dispositions de ce dernier traité, qui était secret, et fut déposé entre les mains du grand-duc de Toscane, qui ne devait s'en dessaisir qu'en même temps et en faveur des deux parties contractantes, le roi de France et ses héritiers devaient avoir tous les Pays-Bas espagnols; la Franche-Comté les îles Philippines, le royaume de Navarre et ses dépendances, Roses et ses dépendances, les établissements espagnols sur la côte d'Afrique, avec les royaumes de Naples, de Sicile et leurs dépendances; et l'empereur, les autres parties du royaume d'Espagne, les Indes Occidentales, les duchés de Milan, de Sienne, de Final, Porto-Longone, Porto-Ercole, Orbitello, avec les ports appartenant à l'Espagne dans la mer de Toscane, jusqu'aux confins du royaume de Naples, l'île de Sardaigne, les îles Baléares et les îles Canaries. Nous avons cru utile d'entrer dans quelques détails sur ce traité, parce que Dumont, Koch, Schell, Flassan et les autres compilateurs l'ont entièrement passé sous silence: Torcy, dans ses Mémoires, en dit bien un mot; mais il lui donne par erreur la date de 1688. L'original de ce traité, rédigé en latin, est signé par le prince d'Avesperg, au nom de l'empereur, et par le chevalier de Gremonville, au nom du roi de France.

de Portland, et son beau-frère, le comte de Jersey, furent chargés de suivre, au nom du roi Guillaume, la nouvelle négociation qui fut entamée à ce sujet entre les trois puissances qui avaient figuré dans le traité de 1698. Un premier projet, arrêté le 11 juin 1699, fut, après de longs débats, tant à Londres qu'à la Haye, changé en un traité définitif de partage, signé dans la première de ces villes, le 13 mars 1700, et dans la seconde, le 25 du même mois (4). L'année suivante, la chambre des communes blâma sévèrement les traités de partage conclus avec la France, sans que le parlement en eût eu connaissance. Elle déclara que le comte de Portland, et les autres signataires de ces traités, s'étaient rendus coupables du crime de haute-trahison, etc., et les traduisit devant la chambre-haute pour y être jugés. Mais, par suite de quelques discussions entre les deux chambres, celle des communes ne s'étant pas présentée pour soutenir son accusation, les pairs renvoyèrent de la plainte le comte de Portland et les autres personnages inculpés. Lorsque Guillaume III fut à toute extrémité, le comte de Portland, qui le quittait rarement, s'étant absenté un instant, fut rappelé par les ordres du prince, qui fit des efforts pour lui parler; mais ne pouvant proférer un seul mot, il prit la main du comte, la pressa sur son cœur avec les marques de la plus vive affection, et expira dans ses bras, le 8 mars 1702. Après la mort de Guillaume, il paraît que Portland se retira en Hollande. En 1708, Portland fut envoyé par les Etats-généraux pour complimenter le roi de Prusse, qui traversait les Provinces-unies. A la fin de la même année, il retourna en Angleterre, et ne prit plus aucune part aux affaires publiques jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 23 nov. 1709. Le comte de Portland avait eu de sa première femme, Anne, sœur du comte de Jersey, un fils qui succéda à sa pairie, fut créé duc, et mourut en 1726, capitaine-général et gouverneur de la Jamaïque. D—z—s.

PORTLAND (Guillaume-Henri Cavendish, Bentink, 3e. duc de), arrière-petit-fils du précédent, eut pour mère Marguerite Cavendish Harley, fille unique du comte d'Oxford, et naquit le 14 avril 1738. Après qu'il eut terminé ses études d'une manière brillante à l'université d'Oxford, son père le fit voyager dans différentes parties de l'Europe. Il était connu, à cette époque, sous le nom de marquis de Lichfield, et représenta, pendant plusieurs années, au parlement, le bourg de Weobly, dont sa famille dispose encore aujourd'hui. Il ne paraît pas qu'il s'y soit fait remarquer. A la mort de son père (1er. mai 1762), il fut rappelé pour le remplacer à la chambre des pairs, et se rangea du côté de l'opposition. En 1763, on trouve son nom parmi les membres de la minorité qui votèrent contre le bill sur le cidre; et il se joignit au duc de Grafton, pour signer la protestation de l'opposition contre cette taxe impopulaire. Il agit de la même manière, lorsqu'on discuta, dans la session suivante, les droits réclamés par les membres du parlement en matière de libelles. Le duc de Portland, qui s'était lié avec le marquis de Ro-

(4) Dans ce dernier traité, le Dauphin devait avoir, de plus que dans celui de 1698, les duchés de Lorraine et de Bar, que le duc de Lorraine consentait à céder en échange du duché de Milan. Si l'empereur accédait au traité, l'archiduc devait avoir en partage, l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas. En cas de refus, les alliés devaient convenir du prince qu'ils jugeraient à propos de substituer à l'archiduc (*Voyez* Charles II).

kingham, se prononça, ainsi que cet homme d'état, contre les administrations de lord Bute et de George Grenville. Au mois de juillet 1765, le ministère Grenville ayant été dissous, et le marquis de Rockingham ayant été nommé premier lord de la trésorerie (*V.* Newcastle et Rockingham), le duc de Portland obtint le titre de grand-chambellan de la maison du roi. Il ne le conserva pas long-temps, et se retira l'année suivante, après la dissolution de l'administration à laquelle il était attaché. Pour empêcher que les amis du duc de Portland, dans le comté de Cumberland, ne fussent nommés à l'élection générale qui eut lieu en 1768, et pour punir en même temps ce seigneur de son opposition constante aux mesures du ministère, le duc de Grafton fit concéder par la couronne, à sir James Lowther, gendre de lord Bute, favori du roi, la forêt d'Inglewood, et le manoir de Carlisle, comme n'étant point énoncé textuellement sur l'acte de donation que le roi Guillaume III avait faite, au premier comte de Portland, d'un domaine considérable dans le Cumberland, quoique la famille Portland eût joui de ces deux annexes depuis plus de soixante et dix ans. Cette affaire fit beaucoup de bruit : le duc de Portland défendit avec chaleur ses intérêts ; et tout ce que le ministère put gagner, ce fut de faire renvoyer la décision à une autre session. Les amis du duc de Portland furent élus ; et, plus tard (1771), il obtint lui-même, devant la cour des barons de l'échiquier, la justice qu'il avait droit d'espérer. Pendant tous les débats relatifs à la guerre d'Amérique, le duc de Portland continua de figurer parmi les membres les plus distingués de l'opposition. Lorsque lord North eut été forcé de se retirer en 1782, le marquis de Rockingham lui succéda en qualité de premier lord de la trésorerie ; et le duc de Portland fut compris dans la nouvelle administration, où il remplit les fonctions de lord-lieutenant d'Irlande. La mort du marquis de Rockingham, arrivée trois mois après son installation à la tête du ministère, et la nomination de lord Shelburne (depuis marquis de Lansdown), pour son successeur, firent rappeler le duc de Portland, du poste où on l'avait placé. Il paraît que son début dans l'administration des affaires d'Irlande lui avait concilié les suffrages des habitants de ce royaume. En avril 1783, il fit partie du ministère de la *coalition*, dont il était le chef apparent en sa qualité de premier lord de la trésorerie, mais dont les chefs véritables étaient Fox et lord North. Au mois de décembre de la même année, il reçut sa démission, ainsi que les autres membres du ministère (*V.* W. Pitt), et rentra de nouveau dans les rangs de l'opposition. Les amis communs de W. Pitt, et du duc de Portland, cherchèrent à rapprocher ces deux hommes d'état, dont la réunion eût donné plus de force au gouvernement ; mais ce dernier refusa d'entendre à aucune espèce de conciliation, à moins que Pitt ne commençât par résigner son emploi ; et celui-ci ne voulut pas y consentir. Ce fut alors que le duc de Portland déclara hautement, qu'il ne siégerait jamais dans le cabinet *avec ce jeune homme d'état ;* déclaration qu'on lui reprocha par la suite. Ils continuèrent donc de marcher dans des rangs opposés, jusqu'en 1792. A cette époque, le duc de Portland, et plusieurs des membres les plus distin-

gués de l'opposition, craignant les conséquences que pouvaient entraîner les principes et les menées des démagogues anglais, crurent remplir un devoir, en se réunissant franchement au ministère, afin de l'aider à surmonter les obstacles qui entravaient sa marche et menaçaient de bouleverser la nation. Il fallut, sans doute, des motifs aussi graves pour décider le duc de Portland à abandonner ses anciens amis, les chefs de l'opposition en Angleterre se séparant fort rarement des membres avec lesquels ils ont coutume de voter, et remplaçant presque toujours en masse le ministère, lorsqu'ils parviennent à le culbuter (1). On ne doit donc point être étonné de voir le duc de Portland nommé, à cette époque (1792), chancelier de l'université d'Oxford, sans éprouver d'opposition de la part de Pitt, qui exerçait une grande influence sur ce corps savant. En 1794, le duc de Portland vota pour la continuation de la guerre, et accepta le poste de secrétaire d'état de l'intérieur, et de lord-lieutenant du comté de Nottingham. Une concession considérable de terres de la couronne, dans la paroisse de Mary-Bone, lui fut faite presqu'à la même époque; et son fils, lord Lichfield, obtint la lieutenance du comté de Middlesex. M. Addington, qui avait remplacé W. Pitt, comme chef du cabinet, au mois de février 1801, conserva au duc de Portland le poste de secrétaire-d'état de l'intérieur. Au mois de juillet suivant, ce seigneur sentant affaiblir sa santé, résigna cette place, pour se borner aux fonctions moins pénibles de président du conseil. Le 12 mai 1804, M. Addington fut forcé de présenter sa démission de l'office de chancelier de l'échiquier; et un nouveau ministère fut organisé par W. Pitt, qui s'y réserva la première place, en laissant au duc de Portland celle qu'il occupait sous son prédécesseur. Mais il ne l'exerça pas longtemps, par suite de la réconciliation qui eut lieu entre W. Pitt et M. Addington, en février 1805. Le duc de Portland fut sacrifié aux convenances du premier ministre, qui donna son poste à M. Addington, élevé en même temps à la pairie, sous le titre de vicomte Sidmouth. A la mort de Fox (septembre 1806), les lords Howick et Grenville, qui lui avaient succédé, n'ayant pu s'accorder avec leurs collègues sur la manière d'envisager la question des catholiques, et le roi ayant manifesté une opinion très-prononcée contre toute modification à l'acte du test, un nouveau cabinet fut organisé. Le duc de Portland obtint le poste important de premier lord de la trésorerie dans ce ministère, dont M. Percival, alors chancelier de l'échiquier, passait pour le chef effectif. Au mois de septembre 1809, les souffrances que la pierre faisait éprouver au duc de Portland, le forcèrent à donner sa démission. S'étant retiré à la campagne, il y mourut le 30 octobre suivant, après avoir subi l'opération. Quoique le duc de Portland ne fût ni un grand ministre, ni un grand orateur, on l'écoutait avec intérêt, parce qu'on était convaincu de ses bonnes intentions. Long-temps à la tête de l'opposition, sa vie se trouve liée à tous les événements d'une époque si fertile en incidents remarquables. Il a été l'un des nombreux

(1) La démarche du duc de Portland était d'autant plus remarquable, qu'à une époque antérieure, où il était l'un des chefs de l'opposition, lord Auckland lui ayant écrit pour se justifier d'être passé dans le parti ministériel, il ne lui fit que cette courte réponse : « Monsieur, votre lettre est devant moi, » bientôt elle sera derrière. »

écrivains auxquels on a successivement attribué les fameuses *Lettres de Junius;* et l'on a publié pour établir ce système, un volume intitulé : *Letters to a nobleman, proving a late prime minister, the late duke of Portland, to have been Junius.* (*Voy.* le Monthly Review, de septembre 1816, p. 111.) D—z—s.

PORTUS (François), célèbre philologue, né dans l'île de Candie, en 1511, resta, presqu'au sortir de l'enfance, sans parents et sans fortune, et fut envoyé par un ami de sa famille, à Padoue, où il s'appliqua, pendant six ans, à l'étude des lettres et de la philosophie. Privé de son bienfaiteur, il revint à Venise, fut admis à l'école des *Jeunes Grecs*, et bientôt mérita, par ses talents, d'en être nommé le directeur. L'indécence avec laquelle il parlait des cérémonies de la religion, lui fit perdre cette place honorable. Il se rendit, en 1536, à Modène, et obtint la chaire de langue grecque; mais il refusa d'abord de signer la profession de foi qu'on exigeait de tous les fonctionnaires, et sortit même de la ville : cependant il revint le surlendemain, fut admis, non sans difficulté, à souscrire la profession de foi, et rétabli dans sa chaire, qu'il remplit six années avec beaucoup de distinction. En quittant Modène, il vint à Ferrare, où il fut accueilli de la duchesse Renée de France, qui lui confia l'éducation de ses fils, et le chargea de la correspondance qu'elle entretenait avec Calvin, dont elle professait en secret les principes. Pendant son séjour à Ferrare, Portus s'acquit l'estime et l'amitié des savants, auxquels il rendit tous les services qui dépendaient de lui; il fut admis à l'académie des *Filareti;* et, à sa réception, il y prononça un *Discours* à la louange de la langue grecque. La duchesse Renée, après la mort de son mari, quitta Ferrare pour revenir en France; et Portus, craignant d'être inquiété par le Saint-Office à raison de ses opinions religieuses, après avoir erré quelque temps dans le Frioul et les bailliages italiens, s'établit à Genève. Il fut reçu citoyen de cette ville, en 1562, et pourvu, la même année, de la chaire de grec. Le reste de sa vie fut partagé entre les devoirs de sa place et ses travaux philologiques, qui lui ont mérité la réputation d'un des meilleurs critiques de l'époque. Il mourut à Genève, le 5 juin 1581. On a de lui des *Notes* ou des *Corrections* sur la *Rhétorique* d'Aristote, et les *Traités* d'Aphtonius, Hermogènes et Longin; — sur *Pindare* et les autres lyriques grecs; — sur l'*Anthologie;* — sur *Xénophon, Thucydide*, etc. — Il a traduit en latin le *Traité* d'Apollonius d'Alexandrie, *De Syntaxi seu Correctione orationis;* — les *Hymnes* et les *Lettres* de Synésius; — les *Odes* de saint Grégoire de Nazianze. — Il a laissé des *Remarques* et des *Additions* pour le *Lexique grec* de Rob. Constantin. — Enfin le fils de Portus, dont l'article suit, a publié *six Discours* de son père, avec quelques autres opuscules qu'il avait laissés inédits : *In omnes Sophoclis tragœdias prolegomena; Sophoclis et Euripidis Collatio*, etc., Morges, 1584, in-4°.; vol. rare et curieux. On conservait, dans la bibliothèque d'Este, des commentaires inédits de Fr. Portus sur les *Olynthiaques*, les *Philippiques*, et les autres discours de Démosthène, et sur deux *Tragédies* de Sophocle, etc. (Voyez la *Storia della letter. italiana*, de Tiraboschi.) W—s.

PORTUS (Æmilius), fils du précédent, né vers 1550, à Ferrare, n'eut point d'autre instituteur que son père, qui lui fit faire de grands et rapides progrès dans les langues, l'histoire et la littérature anciennes, et le disposa de bonne heure à suivre la carrière de l'enseignement: il quitta Genève, après la mort de son père, accepta la chaire de grec à Lausanne, en 1581, et la remplit dix années, consacrant ses loisirs à préparer de nouvelles éditions des classiques grecs, qu'il enrichit de Notes et de Commentaires. Sa réputation le fit appeler, en 1592, à l'académie de Heidelberg, dont il soutint la réputation par son zèle et par ses nombreux travaux. Il mourut dans cette ville, en 1610, à l'âge de soixante ans. Outre des *Éditions* annotées et corrigées, de l'*Iliade* d'Homère, des *Tragédies* d'Euripide, de *Pindare*, d'*Aristophane*, de la *Rhétorique* d'Aristote, de *Thucydide* et de *Xénophon*; —des *Notes* sur Onosander; —les *Traductions latines* du *Commentaire* de Proclus sur la théologie de Platon; du *Dictionnaire* de Suidas (*V.* Kuster); de l'*Histoire* de Thucydide, et des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, on a d'Æmilius: I. *Oratio de variarum linguarum usu, necessitate, præstantiâque*, etc., Cassel, 1611, in-4°. II. *Dictionarium ionicum græco-latinum quod indicem in omnes Herodoti libros continet*, Francfort, 1603, in-8°.; rare et recherché. Ce petit dictionnaire a été réimprimé pour faire suite à l'édition d'Hérodote, Oxford, 1809, in-8°.; mais on peut le joindre à toutes les éditions indifféremment. III. *Dictionarium doricum græco-latinum, quod Theocriti, Moschi, Bionis et Simmiæ variorum opusculorum interpretationem continet*, ib., 1604, in-8°., rare. IV. *Pindaricum Lexicon, in quo non solùm dorismi Pindaro peculiares, sed etiam verba, phrasesque non vulgares, et in aliis lexicis omissæ declarantur*, Hanau, 1604, in-8°.; rare. V. *De priscâ Græcorum computatione*, Heidelberg, 1604, in-8°. VI. *De nihili antiquitate et multiplici potestate*, Cassel, 1609, in-4°. W—s.

PORUS, roi indien, n'est connu que par la guerre qu'il soutint contre Alexandre (*V.* ce nom, I, 502). Les historiens du héros macédonien, Diodore de Sicile, Plutarque, Arrien et Quinte-Curce, parlent de Porus, mais sans indiquer la date de sa naissance, ni celle de sa mort. Les rois ses prédécesseurs sont ignorés, ainsi que ses successeurs: son nom ne semble guère indien; cependant on suppose que La Hor, jadis Lo-Pore, était la capitale de ses états. Libanius, et Hellade de Byzance, cité dans la Bibliothèque de Photius (p. 1579), disent qu'il était fils d'un barbier. On lui attribue une très-haute stature, de sept pieds et demi, selon Diodore de Sicile; et on le peint comme aussi courageux que robuste. Porus se présente dans l'histoire en l'année 327 avant J.-C. Quand Alexandre lui fait signifier l'ordre de payer un tribut, et de venir à sa rencontre: Porus répond, dans Quinte-Curce, qu'il fera l'une de ces deux choses, qu'il ne manquera pas d'aller au-devant du roi de Macédoine. En effet, il se porte sur les rives de l'Hydaspe, avec cinquante mille hommes d'infanterie, trois mille cavaliers, cent chariots et cent trente éléphants, à ce qu'assure Diodore: Quinte-Curce ne compte que quatre-vingt-cinq éléphants, trois cents chars, trente mille fantas-

sins, et il ne fait pas mention de la cavalerie. Ambisarus, l'un des rois de l'Inde, était, suivant Diodore, le voisin et l'allié de Porus, et avait des forces égales aux siennes. Un autre prince indien, appelé Omphis par ce même auteur grec, et Mophis par Quinte-Curce, s'était mis au service d'Alexandre, et avait pris le nom de Taxile. Porus défendit contre ce Taxile et contre Alexandre, le passage de l'Hydaspe; et l'on raconte diversement les détails des combats qu'il y soutint. Toutefois il paraît que la rapidité du fleuve, la vigilance du roi indien, son activité, l'aspect formidable de son armée, obligèrent Alexandre à user de stratagèmes. Durant plusieurs nuits, il feignit de vouloir traverser l'Hydaspe sur différents points; et, chaque fois, les cris de ses troupes attiraient celles de son adversaire. A la fin Porus, voyant que toutes ces alertes étaient vaines, ne s'en inquiéta plus, et se contenta de laisser de faibles détachements sur la rive. Alors le roi de Macédoine courut à dix huit milles de son camp, et y passa le fleuve avec une partie considérable de ses troupes: il avait laissé l'autre, sous le commandement de Craterus, pour occuper le roi indien par des tentatives simulées. Ce fut, suivant Plutarque, au milieu de ces mouvements et de ces fatigues, qu'Alexandre s'écria: O Athéniens! qu'il m'en coûte pour obtenir vos éloges! Un fils de Porus, à la tête de deux mille cavaliers et de cent vingt chariots armés, essaya d'arrêter les ennemis; il périt dans la mêlée avec quatre cents de ses soldats. Ainsi le racontait le roi Ptolémée dans ses Mémoires; et Arrien préfère ce récit à celui d'Aristobule, portant que ce fils de Porus, suivi d'une troupe nombreuse, et de soixante chars seulement, blessa le grand Alexandre et le cheval Bucéphale qui en mourut. Mais Porus lui-même ne tarda point à livrer une bataille plus décisive, où la fortune seconda mal son courage. Quoiqu'au milieu d'une plaine favorable au développement de ses forces, au mouvement de ses éléphants et de ses chariots, il avait déjà perdu presque tout espoir de succès, lorsque Craterus traversa l'Hydaspe et vint achever sa défaite. Monté sur le plus haut de ses éléphants, Porus donnait à son armée tous les ordres et tous les exemples qui auraient dû la rendre invincible. Alexandre fit pleuvoir sur lui d'innombrables traits, dont aucun ne manquait un but aussi visible que le colossal roi des Indiens. Porus soutint héroïquement cette attaque, jusqu'à ce que, perdant tout son sang, il se laissa tomber à terre. Son éléphant, si l'on en croit Plutarque, « montra en ce combat » une merveilleuse prudence naturelle, et un grand soing de sauver » le roy son maistre; car tant qu'il » le sentit encore fort, il repoussa » tousiours courageusement et re» boutta ceulx qui luy couroient » sus: mais quand il apperçeut que, » pour les coups de traict et autres » bleceures qu'il avoit receues sur » son corps, le cueur luy commen» ceoit à faillir, alors craignant qu'il » ne tombast en terre, il se baissa » tout bellement à genoux, et pre» nant doulcement avec sa trompe » les dards et les traicts qu'il avoit de» dans le corps, les luy tira tous l'un » après l'autre dehors. » (Trad. d'Amyot.) Dans Arrien, Porus n'est blessé qu'à l'épaule droite: une cuirasse a défendu le reste de son corps; et il ne descend point de son élé-

phant : seulement il se dispose à la retraite. Taxile alors s'approche de lui, et l'exhorte à se soumettre au vainqueur. Porus, indigné de ce conseil, retrouverait assez de force pour tuer le lâche roi qui le lui donne, si celui-ci ne se hâtait de fuir. Dans Quinte-Curce, ce n'est pas Taxile, mais son frère qui remplit cette mission ; et Porus, en s'écriant qu'il reconnaît la voix d'un traître, lance un dard, le seul qui lui reste, et en perce d'outre en outre la poitrine du frère de Taxile. Alexandre en est informé, et n'en ressent pas de colère : il détache un autre Indien, qu'Arrien appelle Méroé, et dont les autres historiens ne parlent pas. Ce Méroé, ancien ami de Porus, l'aborde, le fait boire, et l'amène auprès du conquérant. L'armée indienne s'était débandée, croyant son chef mort : elle laissait au pouvoir des Macédoniens, neuf mille prisonniers, quatre-vingts éléphants, et le champ de bataille couvert de douze mille cadavres ; c'est Diodore de Sicile qui fournit ces nombres, en comprenant parmi les morts deux fils de Porus, apparemment distincts de celui qui avait péri dans le premier combat. Justin suppose un combat singulier entre Alexandre et Porus : le conquérant, dont le cheval est blessé, tombe à terre ; mais le roi indien est pris, ayant reçu des blessures graves. Chez Quinte-Curce, Alexandre, à qui l'on apporte, du champ de la grande bataille, le corps de Porus, croit que ce prince ne vit plus, et ordonne de le dépouiller : l'éléphants'y oppose, et se met en devoir de se recharger du corps de son maître ; Porus ouvre les yeux où sa fierté respire encore : Quel délire, lui dit Alexandre, t'entraînait à me résister ? Que ne suivais-tu l'exemple de Taxile ? mais enfin, dis moi ce que je dois ordonner de ton sort ? — Ce que te conseille, répondit Porus, cette journée même, où tu viens de voir à quoi tient la fortune d'un monarque aussi puissant que moi. La réponse rapportée par Arrien est plus célèbre ; c'est celle que Racine a mise sur la scène : *Comment prétendez-vous que je vous traite ?* — *En roi.* Mais il y a, même dans ces mots français, comme dans le grec, ὅτι ΒΑΣΙΛΙΚΩΣ μοὶ χρῆσαι, une équivoque qui a été remarquée par M. Gillies. Cet écrivain anglais est persuadé que le sens du texte d'Arrien est qu'Alexandre doit traiter Porus comme il appartient à un roi de traiter un vaincu ; et il allègue, en preuve de cette interprétation, la réplique d'Alexandre : Je ferai, en effet, ce qui convient à ma dignité ; idée que Racine a probablement voulu exprimer par le vers suivant :

Eh bien ! c'est donc en roi qu'il faut que je vous traite.

Quoi qu'il en soit, Arrien représente Porus comme encore plein de vie, malgré ses fatigues, sa soif et ses blessures : Méroé le conduit vers Alexandre ; celui-ci marche à sa rencontre, admire sa taille, sa beauté, sa vaillance, et le comble d'honneurs. Les quatre historiens s'accordent à dire qu'il conserva son royaume, et qu'il obtint, au moins autant que Taxile, les bonnes grâces du conquérant. Après la mort de Cœnus, il fut établi roi de toutes les contrées indiennes qu'Alexandre avait conquises, et entre lesquelles la province des Glauses contenait, à elle seule, trente-sept villes. Alexandre n'avait pas soumis la nation des Tabrésiens, dont le roi, nommé Xandramès par Diodore de Sicile, disposait de quatre mille éléphants dressés

aux combats. Ce nombre semblait excessif à Alexandre : Porus lui en certifia l'exactitude, en ajoutant, qu'au surplus Xandramès n'était qu'un vil personnage, fils d'un barbier, et placé sur le trône par la feue reine, à laquelle il avait eu le bonheur de plaire, et qui s'était débarrassée de son premier mari pour l'épouser. Quinte-Curce rapporte ces mêmes détails, mais en écrivant Aggramès au lieu de Xandramès, et en réduisant le nombre des éléphants à trois mille. Il serait étrange que Porus reprochât à ce prince sa naissance obscure, si Porus avait eu lui-même un barbier pour père, ainsi que l'ont dit Hellade de Byzance et Libanius. Il y a là, sans doute, quelque confusion, quelque méprise; et, en général, les variétés, les contradictions même qu'on vient de remarquer entre les traditions relatives à Porus, rendent toute son histoire fort suspecte. Porus se reconnaît à ses formes athlétiques, et à sa contenance assurée, dans l'un des ouvrages du peintre Lebrun : mais l'amant de la reine Axiane, que Racine a mis sur la scène, ne ressemble guère au plus audacieux rival d'Alexandre-le-Grand.— Arrien (*p.* 381 et 384 de l'édition gr.-lat. de 1757, in-8°.), fait connaître un deuxième Porus, préfet dans l'Inde, et mortel ennemi du premier. Pendant que celui-ci était en guerre avec Alexandre, l'autre Porus secondait les Macédoniens : mais irrité de la réconciliation qui avait suivi la bataille de l'Hydaspe, et jaloux des faveurs prodiguées au vaincu, il déserta la province qu'il gouvernait, et se révolta contre le vainqueur. Alexandre fit marcher des troupes pour le réduire, et ordonna de le livrer au Porus qui a été le principal sujet de cet article. D—n—u.

PORZIO (Luc-Antoine), en latin *Portius*, médecin napolitain, né à Pasitano, près d'Amalfi, en 1639, enseignait la médecine à Rome, en 1672, et y publia en 1681, in-12, un écrit intitulé : *Paraphrasis in Hippocratis librum de veteri medicinâ;* et un autre sous ce titre : *Erasistratus sive de sanguinis missione*, in-12, Rome, 1682; Venise, 1683. Après avoir traversé l'Italie et séjourné quelque temps sur les terres de Venise, Porzio se rendit à Vienne, à l'occasion de la guerre contre les Turcs. Sans avoir exercé la médecine dans l'armée autrichienne ou dans celle des alliés, il eut occasion de conférer avec tant de militaires, et de traiter tant de malades, au retour de leurs campagnes, et après le siége de Vienne, qu'il fut en état de composer un ouvrage estimable sur la conservation de la santé des gens de guerre. Ce ne sont pas précisément des préceptes applicables dans tous les lieux. On y examine plus spécialement les causes qui produisent habituellement les maladies sur les points qui avaient été le théâtre de la guerre; on indique les moyens de prévenir ces maladies, et de les guérir quand elles sont développées. Il est intitulé : *De militis in castris sanitate tuendâ*, Vienne, 1685, in-8°.; Naples, 1701, 1728, in-8°.; la Haye, 1739, in-8°.; Leyde, 1741, in-8°. On a joint à l'édition de la Haye un traité de Jean Valentin Willis : *Tractatus medicus de morbis castrensibus internis.* L'ouvrage de Porzio, dont nous parlons, a été traduit en français (par Eidous), sous le titre de *Médecine militaire*, Paris, 1744, in-12. Ce professeur, de retour à Naples, publia les ouvrages suivants : I. *Opusculaet*

Fragmenta de tumoribus, Naples, 1701, in-12. II. *De motu corporum et nonnullis fontibus mineralibus*, ibid., 1704, in-12. Porzio enseignait encore à Naples en 1711, et il y mourut le 10 mai 1723. La collection de ses ouvrages a paru dans sa patrie sous ce titre : *Opera omnia medica, philosophica et mathematica in unum collecta*, Naples, 1736, 2 vol. in-4°. D—g—s.

POSADAS (François), dominicain espagnol, né à Cordoue en 1644, montra, dès l'âge le plus tendre, un goût particulier pour la piété, lequel se fortifia encore par l'exemple que chaque jour lui en donnait sa famille. Doué d'un bon naturel et de dispositions heureuses, il fit ses premières études avec beaucoup de distinction. Il eût pu espérer dans le monde un établissement avantageux; mais un vif desir le portait à se consacrer à Dieu : il choisit l'ordre de Saint-Dominique. Pendant le noviciat, sa vocation fut mise à de rudes épreuves ; et il eut à supporter de longues humiliations. Après sa profession, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la philosophie, de la théologie et de l'Écriture sainte. Il y fit de si grands progrès, que, dès qu'il eut reçu la prêtrise, ses supérieurs le chargèrent d'enseigner ces diverses sciences, emploi qu'il remplit avec succès, pendant plusieurs années. Le ministère de la prédication étant un des principaux devoirs de l'institut qu'il avait embrassé, il s'y était préparé avec soin. Aussi fut-il, dès son début, suivi de nombreux auditeurs, soit à Cordoue, soit dans diverses autres villes d'Espagne, où il annonça la parole divine. Le caractère de son éloquence était l'onction; et sa vie sainte et pénitente ajoutait à l'autorité de ses prédications. Il donnait des missions dans les prisons, dans les hôpitaux, et allait partout chercher les pécheurs, pour les ramener à Dieu. Quelquefois même il prêchait sur les places publiques; et toujours la foule l'entourait. Il employait à la direction des consciences ou à la composition d'ouvrages pieux, le temps que lui laissaient ses autres travaux apostoliques. Quoiqu'il fût recherché et consulté par des personnages d'un haut rang, son humilité lui fit refuser l'évêché de Ciudad-Rodrigo, auquel le roi d'Espagne l'avait nommé, et même ceux d'Algheri et de Cadix. Rien n'égalait sa charité; il affectionnait particulièrement les pauvres, et se plaisait à les catéchiser, à entendre leurs confessions, à les consoler. Toute l'Espagne le regardait comme un saint. Le père Posadas mourut presque subitement, à Cordoue, le 20 septembre 1713 (1). Il avait célébré la messe le matin. Dès-lors, la voix publique réclama pour lui les honneurs de la canonisation; et des informations furent commencées pour y procéder. Il se passa néanmoins un temps assez considérable avant que cette affaire, reprise plusieurs fois, fût consommée. Enfin, le 4 août 1804, Pie VII déclara que Posadas avait pratiqué les vertus chrétiennes dans un degré héroïque. Le 5 mai 181[illegible] le même pape proclama deux miracles opérés par l'intercession de ce saint religieux; et, le 8 septembre, il prononça qu'on pouvait procéder à sa béatification; ce qui fut exécuté. On en célébra la fête à Rome, le 20 septembre 1818.

(1) Suivant Moréri, le P. Posadas était né en 1659, et il mourut en 1720; les dates employées dans cet article, extraites de l'*Ami de la religion*, ont paru plus sûres. Voy. ce journal, tom. XXVIII, p. 211.

On a de Posadas : I. Le *Triomphe de la chasteté contre les erreurs de Molinos*, in-4°. II. La *Vie de saint Dominique*, in-4°. III. Des *Sermons doctrinaux*, 2 vol. in-4°. IV. Des *Traités de théologie mystique*, restés manuscrits, et qui pourraient former six vol. in-4°. Un religieux de son ordre a écrit la Vie de ce serviteur de Dieu, et l'a publiée en un gros volume in-4°. Vincent de Castro a donné un Abrégé de la même Vie, Rome, 1818, in-12. L—y.

POSIDONIUS, philosophe stoïcien, était natif d'Apamée. Ses ouvrages sont perdus; tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il fut contemporain de Pompée et de Cicéron, qui, au premier livre de la Nature des Dieux, l'appelle son maître et son ami (*familiaris noster à quo instituti fuimus*). C'est à Rhodes que Posidonius établit son école. Pompée, en revenant de Syrie, voulut entendre une de ses leçons. Le philosophe était alors fort tourmenté d'un accès de goutte. Pompée voulut au moins le visiter; et le philosophe, reconnaissant, commença un discours où il exposait les dogmes principaux de sa secte. La douleur le forçant de s'interrompre, il s'écria : *O goutte! tu ne me réduiras point à convenir que tu sois un mal.* Le nouveau Dictionnaire histor., crit. et bibliogr. distingue le philosophe d'Apamée, visité par Pompée, du mathématicien d'Alexandrie; mais ces deux Posidonius auraient donc été contemporains : car l'ami de Cicéron était bien certainement mathématicien; il avait construit une sphère qui représentait les mouvements annuels et diurnes du soleil, de la lune, des planètes et des étoiles fixes. Le système astronomique exposé par Cicéron, dans les Dialogues sur la Nature des Dieux, ne peut être l'ouvrage que du mathématicien; mais ce mathématicien demeurait à Rhodes : il y put observer que l'étoile Canopus, invisible dans le reste de la Grèce, ne faisait que raser l'horizon, et se couchait presque aussitôt; mais à Alexandrie, l'étoile, au méridien, paraissait élevée de 7 d. ½. De ces données fort incertaines, et que la réfraction altérait au moins d'un demi-degré, Posidonius conclut que les deux villes étant sous le même méridien, la différence entre leurs parallèles était de 7 d. ¼, ou du 48me. de la circonférence; et qu'ainsi le contour du méridien devait être de 48 fois 5000 stades, ou 240,000 stades, le degré de 666 stades et deux tiers; enfin que le diamètre de la terre devait être de 80,000 stades. Mais les deux villes n'étaient pas sous le même méridien; les passages au méridien, dans des temps où l'on n'avait aucune idée de la réfraction, ne pouvaient donner qu'une idée très-inexacte de l'arc entre les parallèles. La distance terrestre que Posidonius supposait de 5000 stades, n'était pas tout-à-fait de 4000 suivant Strabon. Aussi, de cette prétendue mesure, d'autres ont tiré un degré de 500 stades. De ce que sous le tropique d'été à Syène, au jour du solstice, l'espace sans ombre, à midi, était de 300 stades, Posidonius essaie encore de déduire le diamètre du soleil; et Cléomède, qui développe les raisonnements de son auteur, finit par dire que le diamètre du soleil est au moins dix mille fois aussi grand que celui de la terre; ce qui serait fort exagéré, puisqu'il faudrait réduire ce nombre à celui de 107 environ. Nous aimons à croire que ce mauvais calcul est de

Cléomède, et non de Posidonius (à moins que Posidonius n'ait comparé les disques et non les contours). Au total, toutes ces mesures, ces observations et les conséquences qu'on en a voulu tirer, ne méritent pas de fixer un moment l'attention des astronomes. Posidonius disait que si nous pouvions, comme Lyncée, voir le soleil à travers les murs et les rochers, il nous paraîtrait plus petit et plus éloigné. Sur la foi des habitants des côtes d'Espagne, il disait encore que le soleil paraît plus grand quand il se couche dans la mer, et qu'on entend alors un bruit semblable à celui d'un fer rouge qu'on plongerait dans l'eau. Strabon a le bon esprit de traiter de conte ridicule ce récit, qui a pourtant été répété par Florus. Posidonius a parlé fort en détail des phénomènes des marées : il a dit que les mouvements de l'Océan suivent les mouvements du ciel, et qu'ils ont des périodes diurnes, mensuelles et annuelles, comme la lune. La remarque était juste; et Posidonius avait en son pouvoir tous les moyens nécessaires pour la constater. On a recueilli les fragments épars de Posidonius sous ce titre : *Posidonii Rhodii reliquiæ doctrinæ, collegit atque illustravit James Bake; accedit Wittembachii adnotatio*, 1810. Ces passages sont, pour la plupart, extraits de Cléomède et de Strabon. Ses principaux ouvrages avaient pour titres : *De astrologiâ universâ; De cœlestibus; De sublimibus; De terrestribus et geographicis:* le reste concerne l'histoire, la morale et la philosophie. Aussi Bake et Wyttembach ne parlent que d'un Posidonius, qui demeurait à Rhodes, et qui était philosophe et mathématicien. *Voyez*, pour de plus grands détails, les extraits de Cléomède et de Strabon, l'article Posidonius, et celui de Cicéron, au tome 1 de notre Histoire de l'astronomie ancienne.

D—L—E.

POSSEL (Jean), savant philologue, naquit en 1528, à Parchim, dans le duché de Mecklembourg. Après avoir terminé ses études, il fut admis au saint ministère, et, peu de temps après, pourvu de la chaire de littérature grecque à l'académie de Rostock; il la remplit avec beaucoup de distinction, et mourut le 15 août 1591. Outre une *Paraphrase*, en vers grecs, des Evangiles, on a de Possel : I. *Syntaxis græca*, Wittemberg, 1560, in-8°. On en connaît au moins 28 éditions, jusqu'à celle de Leipzig, 1693. II. *Calligraphia oratoria linguæ græcæ*, Francfort, 1582, in-8°. C'est un choix d'exemples tirés des meilleurs auteurs, avec des explications. L'ouvrage n'eut pas d'abord tout le succès qu'il méritait; et les libraires chargés de la vente furent obligés de renouveler plusieurs fois le frontispice avant d'avoir vu s'écouler la première édition. Il a été réimprimé, depuis la mort de l'auteur, augmenté d'une troisième partie, et de deux tables ou *index*, l'un grec, l'autre latin, pour faciliter les recherches; et les catalogues en citent des éditions de Francfort, Hanau, Paris, Genève, etc., enfin de Padoue, 1692, in-8°. L'abbé Giacometti, professeur à l'université de Padoue, à qui l'on doit cette dernière édition, ayant supprimé du frontispice le nom de Possel, mutilé la préface, et retouché toutes les pièces préliminaires, s'est fait accuser, peut-être injustement, de plagiat. III. *Familiarium colloquiorum libellus; gr.-lat.*, Wittemberg, 1586, in-8°.; Londres, 1652, in-12; et au moins dix autres éditions imprimées en Alle-

magne. — Possel (Jean), fils du précédent, et que l'identité de nom a fait confondre souvent avec son père, était né, en 1565, à Rostock; il professa la littérature grecque à l'académie de cette ville, et mourut le 21 juin 1633. Outre des éditions augmentées de la *Calligraphia*, on lui doit : I. *Apophthegmata ex Plutarcho et aliis selecta, inque locos communes redacta, gr. et lat.*, Wittemberg, 1595, in-8°. II. *Hesiodi opera omnia, græcè et latinè*, Francfort et Leipzig, 1601, 1603, 1615, in-8°. C'est probablement à Possel le fils qu'il faut attribuer l'*Oratio de Reimondi Pellisonis et urbis Camberii laudibus*, dont ni Moller ni Rotermund ne disent rien (*V.* Pellisson, XXXIII, 295, not. 1).

W—s.

POSSELT (Ernest-Louis), historien et publiciste, fils d'un conseillier aulique de Dourlach, dans le margraviat de Bade, et né dans cette ville en 1763, se distingua, dès ses premières études, aux gymnases de Dourlach et de Carlsruhe, puis à l'université des Gœttingue, où il s'appliqua à la jurisprudence, à l'histoire et aux langues modernes. Ayant terminé ses cours de droit à Strasbourg, où il prit le degré de docteur, il revint dans sa patrie, et commença de pratiquer comme avocat. Mais, ne trouvant pas cette carrière à son goût, il sollicita et obtint la chaire de droit et d'éloquence au gymnase de Carlsruhe; il reçut en outre le titre de secrétaire-privé du margrave. Ce fut alors que, plein des auteurs anciens, il conçut l'idée de reproduire leur éloquence oratoire en l'appliquant aux intérêts de sa patrie. Il prononça des discours d'apparat sur l'historiographie allemande, sur Frédéric II, roi de Prusse, et sur le dévouement des quatre cents bourgeois de Pforzheim, qui, à la bataille de Wimpfen, s'étaient dévoués, en 1622, pour empêcher l'armée austro-espagnole de poursuivre le margrave de Bade dans sa fuite. Cette innovation aurait pu choquer le grand nombre d'Allemands attachés aux formes anciennes, si les professeurs n'eussent pas joui alors d'une sorte de privilège : d'ailleurs la famille du margrave assistait aux séances où Posselt les prononçait; et l'orateur y avait prudemment entremêlé des hommages au prince. Ces discours jetèrent les fondements de sa réputation, et lui furent avantageux sous d'autres rapports. La ville de Pforzheim, pour le récompenser à la manière antique, lui donna le droit de bourgeoisie; et le gouvernement prussien, sensible à son panégyrique éloquent de Frédéric II, lui offrit des emplois. Cependant Posselt continua de séjourner dans le pays de Bade, où il était plus libre. En 1791, il obtint une place de bailli à Gernsbach, près de Rastadt. Comme cette fonction l'occupait peu, il put donner toute son attention aux grands événements qui se passaient en France. Il y porta toute la vivacité d'un jeune homme qui attend impatiemment, d'une époque nouvelle, l'amélioration des institutions sociales et du sort de l'humanité. Il se déclara chaudement pour le parti de la révolution, écrivit en latin les premières guerres des Français contre les coalisés, publia les actes du procès de l'infortuné Louis XVI, et commença son almanach de l'histoire de nos jours, qu'il continua pendant huit ans. Il y raconte, avec une sorte d'enthousiasme, les progrès de la révolution, et en peint, avec beaucoup de talent, les événements principaux.

L'ouvrage ne pouvait manquer de produire un grand effet en Allemagne: on loua beaucoup l'écrivain; mais plusieurs voix blamèrent le publiciste. En 1795 il commença les *Annales européennes;* cet ouvrage périodique, un des meilleurs sur l'histoire et la politique de cette époque, fut publié chez Cotta, à Tubingue. Ce libraire, lié d'amitié avec Posselt, lui proposa la rédaction d'un journal quotidien, sous le titre de *Weltkunde.* Il accepta cette offre, et en 1798, il se rendit, à cet effet, à Tubingue; mais à peine cette feuille avait-elle paru pendant une année, qu'elle fut supprimée à la demande de la cour de Vienne. Cependant M. Cotta la fit reparaître peu de jours après à Stuttgard, sous le titre d'*Allgemeine Zeitung* (1), et en confia la rédaction à L. F. Huber (*V.* ce nom, XXI, 6). On avait déjà dénoncé les articles de Posselt sur les opérations de l'armée autrichienne, au général Sztaray. Sur une nouvelle plainte, celui-ci voulut faire arrêter et traiter militairement l'indiscret journaliste: Posselt détourna l'orage, en envoyant à l'archiduc Charles l'écrit même sur lequel on fondait le motif de ce traitement, et qui en effet suffit pour le justifier. N'ayant plus de goût que pour la politique, Posselt donna, en 1796, sa démission, et ne se réserva que la moitié de son traitement, sous la promesse d'écrire l'histoire de Bade; promesse que pourtant il ne s'est point occupé de remplir. Il vécut dès-lors alternativement en diverses villes d'Allemagne, rédigeant les *Annales européennes*, auxquelles il doit principalement sa réputation, et qui alors étaient le meilleur ouvrage périodique allemand sur la politique. L'année même de sa démission, il fit connaissance avec le général Moreau, et le revit, en 1801, quand ce héros reparut en Souabe; il eut de longs entretiens avec lui, le suivit à Strasbourg, et passa quelque temps au quartier général, occupé de recueillir les documents de l'histoire de la fameuse retraite de Bavière: il inséra cette histoire dans les *Annales européennes;* on en fit, à Strasbourg, une traduction française avec des notes. Posselt continua, les années suivantes, de correspondre avec Moreau; mais lorsque ce général fut arrêté, en 1804, et accusé de haute trahison, lorsque le *Moniteur* parla de prétendues trames ourdies en Allemagne, Posselt, qui n'avait point caché ses liaisons avec le général français, et dont l'imagination vive était facilement ébranlée, se crut dans le plus grand danger, et disparut subitement du pays de Bade. Le funeste sort du duc d'Enghien ne devait pas en effet le rassurer beaucoup dans ce duché. Il avait épousé une fille d'une classe inférieure, et sans éducation, mais qui passait pour une habile tireuse de cartes; on dit qu'elle était parvenue a faire partager cette chimère à son mari. Ce que Posselt lisait dans les cartes, ne faisait qu'augmenter la terreur dont il était saisi. Il ne se crut nulle part en sûreté, et voyagea d'une ville à l'autre. Arrivé, au mois de juin 1804, de Nuremberg à Heidelberg, il donna des marques d'une agitation extrême; et, dans la matinée du 11, il se précipita par la croisée d'un 3e. étage sur le pavé de la rue, et expira quelques heures

(1) Après avoir essuyé des difficultés à Stuttgard, la rédaction de l'*Allegemeine Zeitung* fut transferée à Ulm; et, lors de la réunion d'Ulm au royaume de Wurtemberg, elle passa à Augsbourg, où ce journal se publie encore aujourd'hui.

après. Sa mélancolie s'était long-temps nourrie dans la retraite, et dans l'isolement où il avait l'habitude de vivre. Il passait des mois entiers dans son cabinet, sans voir personne. Aucun auteur allemand n'a su écrire avec autant d'intérêt l'histoire du temps; et peu d'écrivains ont écrit comme lui sur l'histoire en général. Il avait fait une étude profonde des historiens anciens; et il ne connaissait pas moins bien la littérature des principales nations modernes. Cependant il sut se préserver de ce goût d'imitation servile qui avait si long-temps régné dans sa patrie: il voulait que les Allemands conservassent leur esprit original; et il en donna l'exemple par ses écrits, qui annoncent de l'originalité, de la profondeur, une grande facilité, mais trop de penchant à l'enthousiasme. En voici les titres: I. *Magasin scientifique pour la propagation des lumières*, Kehl (Leipzig) 1785-88, t. I-III. II. *Discours sur l'historiographie allemande*, prononcé au gymnase de Carlsruhe, Dourlach, 1786, in-8. III. *Sur les harangues des illustres Romains, insérées dans les œuvres de leurs historiens*, Kehl, 1786, in-8. Posselt défend, dans cette dissertation, la méthode des historiens anciens, d'attribuer de longs discours à leurs héros. Il croit que les généraux et les hommes d'état haranguaient en effet leurs subordonnés dans les grandes occasions; que ces harangues se conservaient, par la voie de la sténographie, ou par les soins des orateurs mêmes; et que Tite-Live et Tacite ont pu en avoir des copies sous les yeux: quant à celles de Tite-Live, il lui semble que cet historien en a trouvé un grand nombre dans les Annales anciennes qu'il cite fréquemment: enfin Posselt pense que les historiens n'ont fait qu'embellir la forme des discours originaux. IV. *A Frédéric le Grand, discours prononcé au premier jour anniversaire de sa mort*, Carlsruhe, 1788, in-8°. V. *Histoire des ligues des princes allemands*, Leipzig, 1787; ouvrage fait à l'occasion de la ligue de la Prusse et des petits états d'Allemagne pour protéger la Bavière contre les projets de l'Autriche. VI. *Discours sur la mort patriotique des 400 bourgeois de Pforzheim*, Carlsruhe, 1788, in-8. Après avoir exalté le dévouement héroïque de ces bourgeois, l'orateur fait habilement allusion aux circonstances actuelles, et exhorte les Allemands, alors menacés par l'ambition de l'Autriche, à maintenir leur indépendance. VII. *Histoire des Allemands*, t. I et II., Leipzig, 1789-90. Posselt n'a pas continué cet ouvrage, dont le but était de rendre l'histoire nationale plus populaire; un 3e. volume a été ajouté, en 1805, par Pœlitz. VIII. *Remarques sur l'Histoire secrète de la cour de Berlin*, par Mirabeau, Carlsruhe, 1789, in-8.° IX. *Archives de l'histoire, de la politique et de la géographie ancienne et moderne, surtout de l'Allemagne*, t. I et II. Memmingen, 1790-92. X. *Histoire de Gustave III, roi de Suède*, Carlsruhe, 1792; nouvelle édit., Giessen, 1805. Sous le rapport du style et de la composition, c'est un des meilleurs ouvrages de Posselt; mais la mort de Gustave était trop récente lorsque l'historien publia ce livre: le temps a mis au jour des documents qui lui ont manqué. Il a été traduit en français, par J. L. M., Genève, 1807, in-8°. XI. *Histoire impartiale, complète et authentique du procès de Louis XVI.*, Bâle, t. I et II. Cette

édition n'ayant pas été mise en circulation, il en fut commencé à Nuremberg, en 1802, une seconde, dont il n'a paru que le premier volume. XII. *Almanach de l'histoire des derniers temps*, Nuremberg, 1794-1804, 10 vol., dont le dernier a été achevé par un autre écrivain. XIII. *Annales européennes*, Tubingue, 1795-1804, 10 années: après la mort de Posselt, ce journal a été continué par d'autres rédacteurs; et il se continue encore. Il contient de précieux matériaux sur l'histoire des guerres et d'autres événements de la révolution; une partie se compose pourtant d'extraits d'ouvrages français. XIV. *Opuscules*, recueil des Discours et d'autres petits écrits de l'auteur, tels que l'Histoire de la ligue des princes, tirée des papiers de Frédéric II; et un Mémoire historique sur les postes en Allemagne. XV. *Ewald Fréderic, comte de Herzberg*, avec des extraits de sa correspondance, Tubingue, 1798. La biographie d'Herzberg est faible; mais la correspondance du ministre prussien avec Posselt est intéressante. XVI. *Dictionnaire de la révolution française*, ou *Recueil de notices biographiques*, etc., t. 1, Nuremberg, 1802. XVII. *Chronologischen Register*, etc., (*Tables chronologiques de la révolution française, depuis l'ouverture de la première assemblée des Notables, jusqu'à l'établissement consulaire*(, 22 *fév.* 1787, *jusqu'au* 15 *décembre* 1799). par E. L *Posselt, considérablement augmenté et continué par Ch. Jochmus*, 3 v. La première partie de ce livre, jusqu'en 1794, est faite par Posselt, et fut d'abord insérée dans les *Annales européennes*. Lorsqu'elle fut imprimée séparément, M. Jochmus se chargea de la continuation; le tout est exécuté avec un grand soin. A chaque fait ou discours cité, on y renvoie au *Moniteur* ou aux autres journaux du temps. Le tome IV, qui doit terminer cet utile répertoire, n'a pas encore paru. Outre ces ouvrages, écrits en allemand, Posselt a publié: XVIII. *Historia corporis evangelicorum*, Kehl, 1784, in-8°. XIX. *Systema jurium corporis evangelici*, Strasbourg, 1786; in-8°. XX. *De Virgilii Georgicis*, Carlsruhe, 1786, in-8°. XXI. *Bellum populi Gallici adversus Hungariæ Borussiæque reges eorumque socios, anno* MDCCXCII, Gœttingue, 1793, in-8°. Cet ouvrage fut traduit en allemand, et en français sous le titre d'*Histoire de la guerre des Français contre les puissances coalisées de l'Europe*, tome 1, Ronnebourg, 1802, in-8°; il fut continué en latin, par Rost, Kehl, 1806. Posselt a traduit les Élégies d'Ovide, en vers; — l'*Histoire de Charles XII* par Voltaire, avec des corrections, Carlsruhe, 1791; — l'*Esquisse* d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, par Condorcet; — une *Notice sur les ecrits de Syeyes*, extraite de ses œuvres par OElsner, brochure qui n'a été tirée qu'à 24 exemplaires. Il avait été l'éditeur des OEuvres historiques et politiques de Gunderode, et il a rédigé, dans le commencement de sa publication, le journal allemand: *Allgemeine Zeitung*. Son ami Schubart fit paraître, à Munich, en 1805, une *Lettre sur la vie et le caractère de Posselt*. Voy., pour l'indication de tous les écrits de Posselt, le 4e. volume du Dictionnaire des poètes et prosateurs allemands, par Joerdens. D—G.

POSSEVIN (Antoine), jésuite, non moins célèbre par son habileté

dans les négociations que par ses travaux littéraires, naquit, en 1534, à Mantoue, d'une famille noble, mais pauvre. Après avoir terminé ses études avec succès, il vint à Rome, à l'âge de quinze ans, et fut chargé, par le cardinal Hercule de Gonzague, de l'éducation d'un de ses neveux (1). Il suivit son élève à l'académie de Ferrare, et ensuite à Padoue, où il acquit bientôt l'estime et l'amitié de Paul Manuce, de Barthel. Ricci, et du savant Sigonio. La mère du jeune Gonzague, devenue veuve, ayant rappelé son fils à Naples, Possevin l'y accompagna, et fut récompensé des soins qu'il lui avait donnés, par la riche commanderie de Fossan, dans le Piémont. Cependant, désabusé du monde, il avait formé le projet d'embrasser la règle de saint Ignace; mais il était retenu par le desir de rendre ses talents utiles à sa famille. Son directeur fixa ses irrésolutions, et Possevin se rendit à Rome, où il fut admis dans la Société, en 1559. Il avait alors vingt-six ans : à des connaissances aussi variées qu'étendues, il joignait beaucoup de prudence et de discernement; personne n'était plus propre à contribuer aux progrès de l'institut naissant. Ses supérieurs abrégèrent pour lui les épreuves du noviciat, et le renvoyèrent à la cour du duc de Savoie, en l'autorisant à tenir secrets les liens qui l'attachaient à la Société, tant qu'il le jugerait nécessaire. Le commandeur de Fossan (c'est le nom sous lequel était alors connu Possevin), gagna bientôt la confiance du duc de Savoie (Emanuel-Philibert); il obtint de ce prince l'admission des Jésuites dans ses états, et des mesures sévères contre les Vaudois. Les missions que Possevin fit d'abord en Piémont et en Savoie, et ensuite en France, étendirent promptement sa réputation. Il eut la plus grande part à l'établissement du collége d'Avignon, dont il fut le premier recteur; et, malgré les efforts de ses ennemis et les dangers auxquels il fut plusieurs fois exposé, il réussit à étendre l'influence de la Société dans tout le midi de la France et dans la Normandie. Il remplissait, au collége de Lyon, les fonctions de recteur, quand il fut rappelé à Rome, en 1573, pour l'élection du général Évrard Mercurin, à laquelle il contribua, et qui le nomma son secrétaire. Les talents de Possevin, et son zèle pour la foi catholique, lui méritèrent bientôt l'estime du souverain pontife, qui le chargea de différentes missions importantes, en Allemagne, en Hongrie, en Suède et en Pologne. S'il échoua dans la négociation dont il avait été chargé pour le rétablissement du culte catholique en Suède (*V.* Jean III, XXI, 465), il n'en rendit pas moins d'éminents services à la religion par ses voyages dans le nord de l'Europe, encore mal connu, et où il parvint à faire ériger des séminaires, des colléges, et des écoles pour les enfants, privés jusqu'alors de toute espèce d'instruction. Mais de toutes les ambassades dont fut honoré Possevin, la plus remarquable est celle de Russie. Le czar Iwan IV, battu par les Polonais et les Suédois, ligués contre lui, et menacé dans sa capitale par les Tartares de Crimée, eut recours à la médiation du pape Grégoire XIII (*V.* Iwan, XXI, 313). Possevin, chargé de rétablir la paix entre le czar et le roi de Pologne, leva toutes les difficultés qui s'y opposaient, et revint à

(1) François de Gonzague, fils de Ferrante, gouverneur du Milanez.

Rome avec les ambassadeurs que le czar envoyait au pape pour le remercier du service qu'il en avait reçu ; il reconduisit ensuite les ambassadeurs jusqu'en Pologne, où le pape desirait le fixer avec le titre de légat : mais, après avoir terminé l'objet de sa mission, sur les instances de son général, il obtint la permission de revenir en Italie, en 1587. Il demeura d'abord à Padoue, occupé de mettre la dernière main à différents ouvrages que ses voyages l'avaient forcé d'interrompre, et trouvant encore le loisir de catéchiser, de prêcher, et de diriger les jeunes gens qui recouraient à ses lumières, et dans le nombre desquels on doit citer le pieux évêque de Genève, saint François-de-Sales. Quatre ans après, il se rendit à Rome, et travailla de tout son pouvoir à la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siége ; mais le zèle qu'il mit dans cette affaire déplut au pape, qui lui défendit de s'en mêler. Il fut alors chargé de la direction du collége de Bologne, et fit un voyage à Venise, pour surveiller l'impression de son *Apparatus sacer;* mais, sentant ses forces épuisées, il se retira dans Ferrare, où il mourut, le 26 février 1611, à l'âge de soixante-dix-huit ans, avec la réputation d'un des plus savants et des plus intrépides défenseurs de la foi. Il est à peine croyable qu'un homme presque sans cesse occupé d'affaires importantes, ait eu le temps d'écrire un si grand nombre d'ouvrages de divers genres. La plupart tiennent à la controverse ; on en voit la liste dans la *Bibl. soc. Jesu*, et dans les *Mémoires* de Niceron, tome XXII ; nous nous bornerons à citer les principaux : I. *Moscovia, seu de rebus Moscoviticis*, etc., Vilna, 1586, in-8°. ; Anvers, 1587 ; et réimprimé plusieurs fois avec des additions. Cet ouvrage est très-remarquable en ce qu'il est un des premiers qui aient paru sur l'empire de Russie, alors presque inconnu, même à ses habitants. II. *Judicium de quatuor scriptoribus* (La Noue, Bodin, Philip. de Mornay et Machiavel), Rome, 1592, in-12 ; Lyon, 1593, in-8°., avec des additions. Possevin n'avait jamais lu Machiavel dont il entreprenait de réfuter les principes ; et malheureusement, il n'est pas le seul critique à qui l'on pourrait faire le même reproche. III. *Bibliotheca selecta de ratione studiorum, ad disciplinas et ad salutem omnium gentium procurandam*, Rome, 1593, 2 vol. in-fol. ; nouvelle édition augmentée et corrigée, Cologne, 1607, 2 vol. in-fol. Possevin avait conçu le plan de cet ouvrage en 1574 ; et, au milieu des occupations dont il fut chargé, il le termina dans l'espace de vingt ans. On avait déjà la *Biblioth.* de Conrad Gesner (*Voy.* ce nom), augmentée et perfectionnée par les travaux de Simler, de Fries, etc. ; mais Possevin sentit le premier la nécessité de déterminer l'objet et les limites des sciences et des arts. La première partie de son livre est consacrée à rechercher les méthodes que doivent suivre ceux qui les étudient, et ceux qui les enseignent ; la seconde partie est divisée en sept livres, dans lesquels l'auteur parcourt le cercle de toutes les sciences, et fait connaître ceux qui les ont le mieux cultivées. Il cite leurs principaux ouvrages, en donne des extraits quelquefois fort étendus, et même les réfute quand leurs principes ne s'accordent pas avec les siens. C'est dans l'examen des historiens anciens et modernes, qu'il se montre, plus qu'ailleurs, exact et judicieux : il y a sans doute,

dans cette compilation, beaucoup d'inexactitudes ; mais Tiraboschi pense qu'en la corrigeant et l'augmentant, on pourrait en faire un des livres les plus utiles. IV. *Apparatus sacer*, Venise, 1603-1606, 3 vol. in-fol. ; Cologne, 1607, 2 vol. in-fol. C'est le Catalogue le plus considérable des écrivains ecclésiastiques, anciens et modernes, qu'on eût encore vu ; il est plus étendu, plus exact et plus instructif que celui de Bellarmin, qui ne parut qu'en 1613 (*V.* Bellarmin). Possevin y passe en revue, par ordre alphabétique, plus de six mille auteurs, dont il retrace la vie et les opinions, dont il indique les ouvrages. Quels que soient les défauts d'un pareil travail, on n'en doit pas moins reconnaître que Possevin a beaucoup contribué à faciliter l'étude et les progrès de l'histoire littéraire. A la fin de l'*Apparatus*, il a donné le catalogue des manuscrits grecs, encore inédits, qu'il avait vus dans les différentes bibliothèques de l'Europe. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter, pour plus de détails, la *Vie de Possevin*, par le P. Nicol. Dorigny, Paris, 1712, in-12 ; elle a été traduite en italien par le P. Nicol. Ghezzi, et imprimée à Venise, en 1750, avec des additions importantes. Tiraboschi a consacré une notice intéressante à son savant confrère, dans la *Storia della letteratura italiana*, VII, 1060-66.—Jean-Baptiste Possevin, frère aîné du précédent, naquit à Mantoue, en 1520, fut élevé par les soins du cardinal Hercule de Gonzague, protecteur de sa famille, et fut ensuite attaché, comme secrétaire, aux cardinaux Cortese et Hippolyte d'Este. Il avait de l'instruction, et du talent pour la poésie. Il mourut à Rome, en 1549, à l'âge de vingt-neuf ans. On a sous son nom : *Dialogo dell' onore, nel quale si tratta a pieno del duello*, Venise, 1553, 1556, 1558, in-4°., et 1564, in-8°., avec des additions d'Ant. Possevin, qui fut l'éditeur de cet ouvrage de son frère. Ant. Bernardi, évêque de Caserte, dans la préface de son *Traité contre le duel*, imprimé en 1562, se plaignit d'un abus de confiance de la part de J.-B. Possevin, auquel il avait communiqué son manuscrit ; et c'est en vain qu'on a essayé de justifier ce dernier du reproche de plagiat (*Voyez* les *Notes* d'Apostol. Zeno sur la *Bibliot.* de Fontanini, II, 362) ; Tiraboschi lui-même, après avoir pris la défense de Possevin, a reconnu qu'il était réellement coupable (*Voy.* la *Bibliot. Modenèse*, I, 241). Ant. Possevin, qui n'a jamais tenté de laver son frère d'une accusation si formelle, a pris la défense de ses principes sur le duel, dans un ouvrage très-rare, intitulé : *Due discorsi : l'uno in difesa di Gio. Batt. Possevino, dove si discorre intorno al duello ; l'altro in difesa di Giraldi, dove si trattano alcune cose par iscriver tragedie*, Rome, 1556, in-8°. (*Voy.* le *Dict. typogr.* d'Osmont, II, 105.) On a quelques pièces de vers de J.-B. Possevin, entre autres la *Paraphrase* d'une Ode de Sapho dans les *Rime* d'Atanagi. — Possevin (Jean-Baptiste), neveu des précédents, embrassa l'état ecclésiastique, et devint théologien de l'évêque de Ferrare. Outre une *traduction italienne* de l'histoire de la Moscovie par son oncle, Ferrare, 1592, in-8°., on cite de lui : I. *Discorsi della vita et azioni di Carlo Borromeo cardinale*, Rome, 1591, in-8°. II. *Dichiarazioni delle lettioni di tutti li matutini dell' anno del Breviario ro-*

mano, Ferrare, 1592, deux parties, in-4°. Cet ouvrage est si rare que Paitoni regardait comme un hasard heureux d'en avoir trouvé la seconde partie, qui manquait depuis longtemps à son exemplaire (*Voy.* la *Bibl. degli autori volgarizzati*, V, 179). III. *Hinni sacri del Breviario romano tradotti in lingua volgare*, Perouse, 1594, in-4°.; Venise, 1599, même format. IV. *Vite de santi di Todi nelle quali si scuoprono l'antichità e grandezza di detta città*, Perouse, 1597, in-4°. — Possevin (Antoine), autre neveu de l'auteur de l'*Apparatus sacer*, exerçait la médecine à Mantoue, au commencement du dix-septième siècle, avec une réputation assez étendue. Il consacra ses loisirs à la culture des lettres, et publia : I. *Theoriæ morborum libri quinque carmine conscripti*, Mantoue, 1604, in-8°. II. *Gonzagarum Mantuæ et Montisferrati ducum historia*, ibid., 1617, in-fol.; 1628, in-4°. Il avait hérité des manuscrits de son oncle sur cette illustre famille. III. *Belli Montisferratensis historia, ab anno* 1612 *usque ad ann.* 1618, Genève, 1631, in-fol. W—s.

POSSIDIUS (Saint), célèbre disciple de saint Augustin, fut élu, en 397, évêque de Calame en Numidie. Il eut beaucoup à souffrir des Donatistes ; il ne s'en vengea qu'en demandant pardon pour eux à l'empereur. Vers l'an 408, les païens, qui étaient encore en grand nombre à Calame, voulant célébrer une fête sacrilége le premier jour de juin, vinrent faire des danses autour de l'église ; ils y jetèrent des pierres, y mirent le feu, blessèrent plusieurs ecclésiastiques, dont un resta mort sur la place. Ces excès ayant été dénoncés à l'empereur, Possidius se réunit à saint Augustin, pour demander la grâce des coupables. L'empereur se contenta d'ordonner que les idoles seraient brisées, et qu'à l'avenir il ne serait plus permis aux païens, d'offrir des sacrifices, ni de célébrer leurs fêtes superstitieuses. Les Vandales s'étant répandus de l'Espagne en Afrique, la Mauritanie et la Numidie furent entièrement ravagées ; trois villes, Carthage, Cirte et Hippone furent les seules qui osèrent, pendant quelque temps, tenir contre la fureur des barbares. Calame fut ruinée de fond en comble ; et il paraît qu'elle ne s'est point relevée. Possidius se retira dans Hippone, où il ferma les yeux à saint Augustin, dont il a écrit la vie, en y joignant le Catalogue de ses ouvrages. Depuis la mort de son maître, il vécut, errant au milieu des ruines de sa patrie, et séparé de son troupeau. On ignore le lieu et l'année où il termina sa vie. Il avait établi, parmi les clercs de sa cathédrale, la règle de saint Augustin. Les chanoines réguliers qui l'honorent comme un de leurs patrons, célèbrent sa mémoire le 17 de mai. G—y.

POSSIDONIUS. *V.* Posidonius.

POST (François), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Harlem, en 1614. Son père, Jean Post, était un peintre sur verre, qui ne manquait pas de talent, et qui dirigea ses premières études. Un de ses frères, architecte de Maurice de Nassau, le fit connaître à ce prince, qui lui commanda plusieurs tableaux. Le mérite qu'il montra dans ces ouvrages, lui valut l'amitié de son protecteur, qui lui accorda une pension, et le prit avec lui dans l'expédition qu'il fit au Brésil, en 1636. A son retour, Post exécuta pour le château de Ryksdorp, près de Wassenaer, une suite de

tableaux représentant des *Vues d'Amérique*. Cette collection dénote le plus rare talent. Les sites sont heureusement choisis; et un emploi savant des différents arbres de ces contrées, le contraste qu'il établit entre la nature sauvage de ces lieux et la fraîcheur de la végétation, ajoutent à l'effet général de ses compositions, auxquelles la légéreté admirable de sa touche, la vivacité et la vérité du coloris, donnent encore un nouveau prix. Post mourut dans sa ville natale, le 17 février 1680. Il avait aussi cultivé la gravure à l'eau-forte; et il existe de lui plusieurs estampes gravées d'une pointe très-spirituelle, entre autres, quatre *Vues du Brésil*, de format grand in-folio en travers, et datées de 1649, pièces capitales, extrêmement rares.

P—s.

POSTEL (Guillaume), célèbre visionnaire, et l'un des plus savants hommes de son siècle, était né, le 25 mars 1510 (1), à Dolerie, paroisse de Barenton, dans le diocèse d'Avranches. A huit ans, il eut le malheur de perdre son père et sa mère, qui moururent, presque le même jour, d'une maladie contagieuse. Dès qu'il sut lire, il montra le plus vif desir d'acquérir des connaissances; et il passait des journées entières, un livre à la main, oubliant l'heure des repas. Forcé bientôt de songer aux moyens d'assurer son existence, il se fit maître-d'école (2); et, après avoir gagné quelque argent, il vint à Paris, avec l'intention d'y continuer ses études. A son arrivée, il tomba entre les mains de fripons qui lui dérobèrent son argent, et lui prirent jusqu'à ses habits. Le chagrin le rendit malade; et quelques personnes charitables l'ayant fait admettre dans un hôpital, il y passa deux ans avant de pouvoir se rétablir. En sortant de cet asile, le malheureux Postel prit le chemin de la Beauce: c'était le temps des moissons; il gagna, par son travail, de quoi s'acheter un habit décent, et revint à Paris. Il entra, comme domestique, au collége de Sainte-Barbe, sous la condition qu'on lui permettrait de suivre les leçons; et, s'étant procuré une grammaire, il apprit l'hébreu, sans le secours d'aucun maître, ainsi que le grec, qu'il n'étudiait qu'à des heures dérobées. Son application et sa docilité le firent bientôt connaître d'une manière avantageuse. Un grand seigneur voulut l'engager à le suivre en Portugal, en lui promettant une chaire, avec un traitement de quatre cents ducats; mais il remercia, disant qu'il était encore dans l'âge d'apprendre, et non d'enseigner. Quelque temps après, Postel gagna les bonnes grâces du bailli d'Amiens, qui l'emmena dans cette ville, où il put se livrer sans inquiétude à ses goûts. De retour à Paris, il se chargea de l'éducation du neveu de Jean Raquier, abbé d'Arras, qui conçut pour lui beaucoup d'amitié, et lui proposa des bénéfices que sa délicatesse ne lui permit pas d'accepter. Le desir d'acquérir de nouvelles connaissances le conduisit, en 1537, à Constantinople, où il suivit Jean de la Forêt, chargé de conclure une ligue avec Soliman, pour s'opposer aux desseins ambitieux de Charles-Quint. Postel profita de cette occasion pour visiter la Grèce, l'Asie-Mineure et une partie de la Syrie. Il étudia les diverses

(1) Cette date est celle qu'ont adoptée les biographes les plus instruits.

(2) Postel établit, dit-on, son école à Say, près de Pontoise: on ne trouve de village de ce nom que dans les environs d'Alençon.

langues de ces contrées, et recueillit quelques manuscrits, qu'il paya du peu d'argent qu'il avait. Il revint par l'Italie, et lia connaissance avec le savant Teseo Ambrosio, qui lui fit présent de l'Oraison Dominicale en chaldaïque et en arménien, et de quelques Alphabets orientaux (*Voy.* Teseo). En arrivant à Paris, Postel s'empressa de publier les Alphabets qu'il avait rapportés de son voyage. Il n'existait pas de caractères de la plupart de ces langues, alors presque inconnues en Europe (3): ne trouvant pas d'ouvriers assez habiles, Postel fut obligé de les faire graver sur des planches (Voy. Chevillier, *Hist. de l'impr. de Paris*, p. 296). Ce livre, qui renferme des notions fort curieuses, fut suivi d'un petit Traité (*De originibus...*), dans lequel Postel cherche à démontrer que toutes les langues, même le grec et le latin, dérivent de l'hébreu; et, la même année (1538), pour répondre à l'impatience des savants, il publia une *Grammaire arabe*, dont il n'avait présenté que l'essai dans son Recueil d'Alphabets. Postel ne pouvait pas échapper à la généreuse protection de François Ier. Dès 1539, il fut nommé professeur de mathématiques et de langues orientales au collége de France; et le chancelier Poyet, à qui l'on a reproché, peut-être à tort, son peu d'estime pour les lettres, accrut le traitement de ce professeur des revenus d'un doyenné de l'église d'Angers. Entouré d'une considération méritée, et comblé des faveurs de la cour, Postel semblait devoir jouir désormais d'un sort tranquille: mais une lecture trop aprofondie des ouvrages des rabbins, et la vivacité de son imagination, le précipitèrent dans des écarts qui semèrent sa vie de troubles, et qui lui causèrent de cuisants chagrins. Il en vint d'abord à se persuader que le règne évangélique de Jésus-Christ ne pouvait plus se soutenir parmi les Chrétiens, ni se propager parmi les infidèles, que par les lumières de la raison. Il crut ensuite qu'il était appelé, par Dieu lui-même, à réunir tous les hommes dans la loi chrétienne, par la parole ou par le glaive, sous l'autorité du pape, et du roi de France, à qui la monarchie universelle, appartenait de droit, comme descendant en ligne directe du fils aîné de Noé. François Ier., qui avait une haute idée du mérite de ce savant, le pressa de retourner dans le Levant, avec La Forêt (1543), en lui promettant quatre mille écus pour acheter des manuscrits orientaux: Postel, tout rempli des projets dont on vient de parler, refusa cette proposition honorable, et se démit même de sa chaire (4), pour aller à Rome, persuadé que les Jésuites, dont l'institut était alors naissant, s'empresseraient de le seconder dans l'exécution du plan qu'il nommait *la plus belle œuvre du monde*. A son arrivée dans la capitale du monde chrétien (1544), il courut se présenter à saint Ignace, qui, d'après sa réputation, ne balança pas à l'admettre dans la Société. Mais, après avoir cherché vainement à le désabuser de ses rêveries, le saint le renvoya, et défendit à tous les membres de l'institut de conserver aucune espèce de liaison avec

(3) Ceux qui avaient paru dès 1486, dans quelques voyages à la Palestine (*V.* Breydenbach), étaient absolument défigurés; et d'ailleurs n'étaient pas en lettres mobiles.

(4) Tous les biographes s'accordent à dire que Postel perdit sa chaire pour avoir montré trop d'attachement au chancelier Poyet dans sa disgrace; mais lui-même nous apprend qu'il la quitta volontairement pour aller, à Rome, solliciter son admission chez les Jésuites.

lui. Ce que le sage fondateur avait prévu, ne tarda pas d'arriver. En sortant de chez les Jésuites, Postel fut mis en prison, et condamné, dit-on, à une réclusion perpétuelle. Il parvint cependant à s'échapper, et se rendit, en 1547, à Venise, où il fut attaché, comme aumônier (5), à l'hôpital de Saint-Jean et Saint-Paul. Il devint bientôt le directeur d'une béate, qu'il a rendue célèbre sous le nom de la *Mère Jeanne*, et dont les visions achevèrent de lui brouiller la cervelle. Il distingua dans la raison humaine deux parties (6), l'une supérieure (*animus*), et l'autre inférieure (*anima*); la partie supérieure avait été purifiée, rachetée et ressuscitée par les mérites de Jésus-Christ, de la mort de souveraines ténèbres; la partie inférieure n'avait pas été restituée, et n'était pas capable d'entendre et de comprendre la divine vérité. Cette restitution consistait dans une force de raison qui mettait chaque homme en état de pénétrer le sens le plus profond des saintes Écritures : elle devait s'opérer par la substance humaine de Jésus-Christ, répandue dans la substance de la mère Jeanne, qui, par ses entretiens avec Postel, l'avait rendu capable d'instruire et de convertir le monde entier (7). Ainsi ce visionnaire ne renonçait point à ses premières idées : il trouvait au contraire dans l'accroissement de lumières qu'il avait reçu de la mère Jeanne, le moyen d'exécuter enfin le vaste projet auquel les Jésuites avaient refusé de coopérer. Ces nouvelles rêveries ne pouvaient manquer de le brouiller avec l'inquisition; mais, informé qu'il avait été dénoncé, il se constitua volontairement prisonnier, en provoquant lui-même l'examen le plus scrupuleux de sa doctrine et de ses principes, qu'il déclara soumettre au jugement de l'Église. Le tribunal, en le disculpant de tout soupçon d'hérésie, prononça que Postel était fou, et le renvoya. Devenu par-là l'objet continuel des railleries, et poursuivi dans les rues par les ris et les huées des enfants, le malheureux ne pouvait plus habiter Venise. Il quitta cette ville, en 1549, pour se rendre dans l'Orient, où il avait résolu de demeurer quelques années, et de se perfectionner dans la connaissance de la langue arabe, et des usages des Turcs. Il revit Constantinople, s'avança jusque dans la Syrie, et satisfit sa dévotion en visitant les lieux saints. D'Aramont, alors ambassadeur de France, avait accompagné l'empereur Soliman dans son expédition contre les Perses : en revenant, il trouva Postel à Jérusalem, et lui proposa de le suivre, promettant de lui donner tous les manuscrits qu'il pourrait se procurer dans le voyage. Le savant pélerin se garda bien de refuser une condition si avantageuse : il revint à Constantinople, rapportant un grand nombre d'ouvrages précieux, et ne tarda pas de repasser en Europe, avec toutes ses richesses. Il était à Bâle en 1551; et il séjourna quelques mois dans les environs de cette ville, soit pour se délasser de ses fatigues, soit pour avoir plus de facilité de prendre des arrangements avec Oporin, son imprimeur. Il revint à Paris, vers la fin de la mê-

(5) Postel avait été ordonné prêtre pendant qu'il était à Rome, dans la maison du noviciat.

(6) Le système de Postel est si obscur, que l'abbé Sallier et le P. Desbillons ne s'accordent pas dans l'explication qu'ils en ont donnée.

(7) Postel, dit l'abbé Sallier, imaginait avoir la raison si vive et si éclairée au-dessus des autres hommes, qu'il assurait connaître un grand nombre de vérités que les apôtres mêmes n'avaient pas comprises. On pourrait citer de lui beaucoup d'autres traits d'orgueil ou de folie.

me année, ou au commencement de 1552(8), et reprit l'enseignement des mathématiques et des langues orientales, avec un concours prodigieux d'auditeurs (9). L'année suivante, il eut une vision dont il s'empressa d'instruire le public dans l'ouvrage intitulé : *Les très-merveilleuses victoires des femmes*, etc. C'est là qu'il annonce que la mère Jeanne est venue le trouver à Paris; puis il ajoute : « Sa substance et corps spirituel, » deux ans depuis son ascension au » ciel (10), est descendu en moy, et » par tout mon corps est sensiblement étendu, tellement que c'est » elle et non pas moy qui vis en moy. » Le scandale qu'occasionna ce livre, et la crainte d'être arrêté, déterminèrent Postel à se rendre à l'invitation de Ferdinand Ier. (alors roi des Romains), qui le pressait de venir à Vienne, pour y professer les mathématiques, avec un traitement de deux cents écus. Postel fut très-utile à Widmanstadt, qui préparait alors une édition du *Nouveau-Testament* en langue syriaque; mais, instruit qu'il se tramait quelque chose contre lui, il quitta brusquement Vienne, et s'enfuit vers l'Italie. Arrivé sur la frontière des états Vénitiens, il fut pris pour un cordelier accusé du meurtre d'un de ses confrères; et on le mit en prison. Il parvint à s'échapper pendant la nuit, et gagna Venise, où il arriva malade. La nécessité le força d'engager au duc de Bavière (Othon-Henri), pour deux cents ducats, une grande partie des manuscrits qu'il avait rapportés de l'Orient; il confia les autres, qui consistaient en d'anciennes copies du Nouveau-Testament, à la garde d'Ant. Tiepolo, l'un de ses amis. Pendant son séjour à Venise, il fit imprimer la *Vergine Venetiana*, production non moins extravagante que celle qui l'avait obligé de quitter Paris; mais elle n'excita pas la curiosité des Vénitiens, qui regardaient Postel comme un fou. En 1555, il se rendit à Pavie, dans l'intention d'acheter les caractères syriaques de Teseo Ambrosio (mort depuis longtemps); et comme il manquait d'argent, il se proposait de les payer avec le produit des leçons qu'il donnerait à l'université de cette ville. Il trouva, dans le Crémonèse, un habile ouvrier, qui lui fabriqua des poinçons et des matrices du caractère arabe, et dont il espérait se servir pour une édition du Nouveau-Testament. On conjecture que Postel s'arrêta dans Padoue, où il publia, en 1556 : *Il libro della divina ordinatione*; ouvrage non moins ridicule et presque aussi rare que le précédent. Il alla ensuite à Rome, y fut arrêté de nouveau, et ne sortit de prison qu'en 1559. L'infortuné Postel, que le malheur ne pouvait corriger ni abattre, revint alors à Paris, et publia ses *Observations* sur les mœurs et les lois des Turcs, dont il dédia la première partie au roi dauphin (François II), et la troisième au cardinal de Lorraine. Dans l'épître au roi, Postel lui rappelle ses droits à la monarchie uni

(8) Bèze dit qu'à cette époque Postel songeait à embrasser la réforme; mais il est certain qu'il n'eut jamais l'idée de s'unir aux protestants, qu'il combattit dans toutes les occasions avec beaucoup de zèle.

(9) Si l'on en croit les auteurs contemporains, quand Postel faisait ses leçons, au collége des Lombards, il avait une si grande foule d'auditeurs, que la salle ne pouvait les contenir : il les faisait descendre dans la cour, et leur parlait d'une fenetre.

(10) La *Mere Jeanne* était morte à Venise, en 1551, à l'âge de 55 ans. Dans une lettre à Masius, du 25 novembre 1563, Postel lui mande que la Mère Jeanne lui tint la promesse qu'elle lui avait faite de l'assister quand elle serait au ciel; qu'elle vint en effet le trouver à Paris; et que ce fut alors qu'elle lui communiqua sa substance, et qu'elle l'établit dans tous ses droits de premier-né de la régénération.

verselle et les moyens de l'établir ; et dans celle qu'il adresse au cardinal de Lorraine, après lui avoir dit que « tous les peuples de la terre tiennent pour certain, et pour sentence divinement révélée, qu'il faut que le roi de Gaule soit monarque de l'univers, » il l'engage à se servir de la confiance que lui accorde son prince pour l'aider à remplir ses hautes destinées; puis ayant rapporté qu'il a refusé les offres que lui faisait le roi de Pologne pour l'attirer dans ses états, il termine ainsi : « J'aimerais mieux, moyennant que » mes labeurs fussent acceptés, vivre » ici en pauvreté et mépris, qu'ailleurs en richesse, plaisir et hon» neur. » Postel fut obligé de retourner à Venise pour consommer la vente de ses manuscrits, dont Paumgartner, patricien d'Augsbourg, voulait faire l'acquisition. Ne le voyant pas arriver, il résolut d'aller le trouver ; mais craignant que Flaccus-Illyricus, le plus violent de ses adversaires, n'eût soudoyé quelqu'un pour l'assassiner, il prit sa route par le Tyrol, et vint à Trente (1561), où il s'arrêta trois mois, dans l'espérance d'y voir quelques-uns des prélats du concile, avec lesquels il aurait été bien aise d'avoir quelques conférences. Paumgartner était absent d'Augsbourg quand Postel y arriva demi-mort de fatigues. Après s'être reposé, il reprit la route de France, quoique malade et sans argent, et rentra, vers la fin de 1562, à Paris, résolu de n'en plus sortir. Dès l'année suivante, il donna des leçons publiques, que s'empressa de suivre une foule d'auditeurs ; mais ses ennemis ne le laissèrent pas longtemps tranquille. On répandit qu'il continuait de débiter ses erreurs sur la trop fameuse Jeanne de Venise; et, pour obtenir la paix, il rétracta tout ce qu'il avait dit, dans un ouvrage conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi, mais dont l'abbé Sallier a inséré l'analyse dans le tome XV des *Mémoires de l'acad. des inscriptions* (11). Si l'on en croit Postel, Catherine de Médicis le choisit alors pour être précepteur du duc d'Alençon ; mais il s'en excusa sur ce qu'il n'avait que trop éprouvé combien il lui était difficile de vivre dans les cours. Il se retira, peu de temps après (1564), au monastère de Saint-Martin-des-Champs, où il fut visité par les plus grands seigneurs et par les savants les plus distingués, qu'étonnaient son érudition, sa prodigieuse mémoire et sa manière piquante de narrer. Duverdier (*Voy.* la *Bibl. franç.*), dans la visite qu'il rendit à Postel, le jugea peu favorablement. Il mit la conversation sur quelques points de philosophie et de théologie; et il trouva que Postel lui répondait de manière à faire connaître « qu'il n'avoit pas le cerveau » bien composé, ains rempli de fo» lie ou frénésie, ou bien qu'il étoit » méchant et malin. » Mais Duverdier, avant d'avoir vu Postel, le regardait déjà comme un fou ; et s'il eût rapporté sa conversation avec ce vieillard, on jugerait peut-être que ce furent les questions, sans doute préparées, dont il accabla Postel, qui exaltèrent celui-ci, et le firent retomber dans des extravagances dont on ne prétend pas le disculper. Mais un autre auteur contemporain (Florimond de Raemond,

(11) Cette pièce est intitulée, les *Rétractations* de Guill. Postel, touchant les propos de la *Mère Jeanne*, autrement dite la Vierge Vénitienne, ainsi qu'il a exposé au souverain sénat à Venise, à Rome et à Paris.

Hist. de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie), nous représente Postel « assis dans sa chaire, sa barbe blanche lui tombant jusqu'à la » ceinture, avec une telle majesté, » une telle gravité en ses sentences, » que nul n'en retournoit jamais sans » desir de le revoir, et étonnement » de ce qu'il avait ouï. » Enfin, si l'on en croit Jacques Gautier (*Tables chronologiques*), « Postel en» seignoit encore, en 1578, devant » un auditoire fort nombreux, avec » tant d'esprit et de savoir, que » Maldonat (célèbre jésuite), s'é» tonnoit qu'il pût y avoir un tel » homme dans le monde, duquel » il sortît autant d'oracles que de » paroles. » Si, comme Duverdier (*loc. cit.*), et quelques autres auteurs l'assurent, Postel eût été renfermé, par un arrêt, à Saint-Martin, on ne lui aurait pas permis de faire des leçons publiques, ni de publier des livres, dans la crainte qu'il ne continuât d'y glisser ses erreurs. Or, on sait qu'après sa retraite, malgré son âge avancé et ses distractions continuelles, il trouva le loisir de composer plusieurs ouvrages qu'il mit au jour sans nulle opposition. Quoi qu'il en soit, pendant les dernières années de sa vie, il édifia tous les religieux par sa piété sincère, par le repentir qu'il témoigna de ses fautes, et le regret d'avoir causé du scandale par ses écrits. Il mourut, emportant les regrets de tous ses compagnons, le 6 septembre 1681, à neuf heures du soir, et fut enterré le lendemain dans l'église de Saint-Martin, où l'un de ses amis lui fit placer une épitaphe honorable. On ne peut nier que Postel ne fût un prodige d'érudition. Ses mœurs furent constamment pures : il était sobre, laborieux, et passait les jours et les nuits à lire ou à méditer. Ses opinions singulières lui firent un très-grand nombre d'ennemis, surtout parmi les écrivains protestants ; ainsi c'est à tort qu'on l'a soupçonné de partager leurs erreurs (12). Tous ses historiens l'ont justifié de l'accusation d'athéisme, qui lui a fait attribuer, comme à tant d'autres, le livre prétendu des *Trois imposteurs* (Voy. La Monnoie, XXIX, 395). Il paraît, dit le P. Desbillons, qu'on ne peut équitablement regarder Postel que comme un visionnaire, dont les erreurs étaient plus ridicules que dangereuses, et trop accompagnées de probité, de piété, de simplicité, de soumission à l'Église, pour avoir été fort criminelles ; et encore faut-il convenir qu'elles n'ont duré qu'un certain temps, qu'il les a reconnues, et qu'il en a fait une assez longue pénitence. Outre la connaissance qu'il avait des langues orientales, si peu répandues à cette époque dans l'Occident, il possédait, plus ou moins à fond, la plupart des langues

(12) On peut dire même que tout ce que Postel débita sur la *Mère Jeanne*, n'est qu'une allégorie pour déguiser les prérogatives qu'il attribuait à la raison humaine. Ses principales erreurs étaient : 1°. qu'on pouvait démontrer par la raison tous les dogmes, et expliquer tous les mystères de la religion, et que la sienne étant fort supérieure à celle des autres hommes, il était appelé à convertir toutes les nations à la foi en Jésus Christ ; 2°. que l'ame humaine de Jésus-Christ avait été créée et unie avec le Verbe avant la création du monde ; 3°. qu'on trouve écrit dans le firmament en caractères hébreux, formés par l'arrangement des étoiles, tous les secrets de la nature ; système renouvelé depuis (*V.* Gaffarel) ; 4°. que le monde ne durerait que 6000 ans, et que sa destruction serait précédée d'un rétablissement de toutes choses dans l'état où elles étaient avant la chute du premier homme. Il faut joindre, à ces folles idées, ce qui a été dit plus haut de son système de la concorde. Au reste, la vivacité de son esprit, la confusion qui se trouvait dans ses idées et dans l'immensité de choses dont sa tête était remplie, l'ont fait varier dans quelques-uns de ses sentiments : ainsi, quand il se fut imaginé pouvoir ne faire qu'une seule religion de toutes les religions du monde, il poussa, à l'égard des protestants, dont il avait parlé auparavant dans les termes les plus violents, la tolérance au-delà des justes bornes. T-D

vivantes alors connues ; et il se vantait de pouvoir parcourir le monde entier sans truchement. Il fit l'admiration de ses contemporains ; et jamais on n'a tant exalté, dans aucun homme de lettres, l'universalité des connaissances. François Ier., et la reine de Navarre, le regardaient comme la merveille de leur temps. Charles IX l'appelait son *Philosophe* par excellence ; les cardinaux de Tournon, de Lorraine, d'Armagnac, et les plus grands seigneurs, recherchaient ses entretiens. Il était affable et intéressant dans la société, agréable et communicatif dans la conversation. Il négligeait ses propres affaires pour s'occuper de celles des autres, et partageait volontiers sa fortune. Tant de qualités devaient contribuer à lui faire passer en partie la bizarrerie de ses sentiments chimériques, qui n'offensaient que les théologiens, et qui servaient d'amusements aux gens du monde. Tous les ouvrages de Postel sont rares et recherchés des curieux : on en trouve la liste dans tous les auteurs cités à la fin de cet article ; mais la plus complète et la plus exacte est celle qu'a donnée le P. Desbillons, à la suite des *Nouveaux éclaircissements sur la vie de Postel*. Elle contient les titres de cinquante-sept ouvrages, tous imprimés, mais dont quelques-uns sont si rares, qu'on n'en connaît aucun exemplaire. Les principaux sont : I. *Linguarum duodecim characteribus differentium alphabetum, introductio ac legendi modus longè facillimus*, Paris, 1538, in-4°., de 75 pages non chiffrées. Ces douze langues sont l'hébreu, le chaldaïque moderne (syriaque), le chaldaïque ancien (qu'il appelle *à transitu fluminis*), le samaritain, l'arabe, que Postel croyait alors la même langue que le punique, l'éthiopien (qu'il appelle indien), le grec, le géorgien, le servien ou bosnien, l'illyrien, l'arménien et le latin. C'est le premier essai de grammaire polyglotte que l'on connaisse. II. *De originibus, seu de hebraïcæ linguæ et gentis antiquitate ; deque variarum linguarum affinitate liber*, ibid., 1538, in-4°., de 57 pag., non chiffrées. III. *Grammatica arabica*, in-4°., 44 pag. non chiffr., dont la première porte la signature D. Ces trois ouvrages doivent être réunis. Quant aux types arabes qui y ont été employés, on y aperçoit la naissance et l'imperfection de l'art ; et je ne sais, dit Deguignes, si, dans un texte suivi, il serait bien facile de les lire, tant ils sont défigurés (*Notices et Extr. des Manuscrits*, 1, 15). IV. *Alcorani, seu legis Mahometi et evangelistarum concordiæ liber*, ibid., 1543, in-8°. Cet ouvrage est dirigé contre les protestants, que l'auteur désigne par le nom d'évangélistes, et dont il compare les principes à ceux des mahométans. V. *De rationibus Spiritûs sancti libri duo*, Paris, 1543, in-8°. C'est le premier ouvrage dans lequel Postel ait commencé à débiter ses rêveries sur la nécessité de réparer et d'étendre la religion chrétienne par des moyens qui, quoique naturels et humains, peuvent être nommés opérations divines, parce que c'est le Saint-Esprit qui doit les mettre en œuvre. VI. *De orbis terrarum concordiâ libri IV* (Bâle, Oporin, 1544), in-fol. C'est le principal et le plus raisonnable des ouvrages de Postel. Dans le premier livre, il expose à sa manière les dogmes de la religion chrétienne ; dans le second, après quelques recherches assez curieuses sur la vie de Mahomet, il examine l'Al-

coran et le réfute ; dans le troisième, il développe les notions de la loi naturelle, et les principes de droit reçus dans toutes les religions ; enfin dans le quatrième, il indique les moyens qu'il faut employer pour amener à la religion chrétienne, les Païens, les Turcs et les Juifs. L. Vivès a beaucoup profité de ce livre, pour son Traité de la religion chrétienne. VII. *Absconditorum à constitutione mundi clavis, quâ mens humana, tam in divinis quàm in humanis, pertinget ad interiora velaminis æternæ veritatis* (Bâle, 1547), in-16. Ce petit ouvrage fut réimprimé à Amsterd., 1646, in-12, par les soins d'un visionnaire nommé Frankeberg, avec quelques autres pièces de Postel. Selon le P. Desbillons, cette édition est bien préférable à l'ancienne. VIII. *De nativitate Mediatoris ultimâ nunc futurâ, et toti orbi terrarum, in singulis ratione præditis, manifestandâ, opus* (Bâle, 1547), in-4°. ; ouvrage très-singulier, que Postel annonce avoir écrit sous la *dictée* du St.-Esprit. IX. Les *Raisons de la monarchie, et quels moyens sont nécessaires pour y parvenir*, Paris, 1551, in-8°., de 48 pag. ; réimpr. à Tours, la même année, et dans le même format ; livret très-curieux, et qui mérite fort d'être recherché. X. *L'Histoire mémorable des expéditions depuis le déluge, faites par les Gaulois ou François, depuis la France jusqu'en Asie ou en Thrace et en l'orientale partie d'Europe*, ibid., 1552, in-16, de 95 feuillets. L'auteur soutient, dans ce livre, comme dans le précédent, que, dès que les infidèles seront éclairés par l'esprit de la nouvelle génération, ils se soumettront volontiers à la loi de Jésus-Christ et à l'empire des Français. *Gal* (selon Postel) veut dire *déluge ;* et les Gaulois descendent de Gomer, un des fils de Japhet. Le nom de *François* leur fut donné par Francus, fils d'Hector. Cet ouvrage est rare ; on y remarque un endroit curieux sur les intelligences des *anges gardiens* des Gaulois et autres peuples. XI. *De Phœnicum litteris seu de prisco latinæ et græcæ linguæ charactere, ejusque antiquissimâ origine et usu commentatiuncula*, ibid., 1552, in-8°., de 51 feuillets ; très-rare et très-recherché. Les exemplaires complets contiennent deux grandes feuilles de caractères orientaux, avec leurs explications. XII. *La Loi salique, livret de la première humaine vérité*, ibid., 1552, in-16, de 47 feuil., non chiffr. ; très-rare. XIII. *Abrahami patriarchæ liber Jezirah*, Paris, 1552, in-16. Il signe l'Epître qui est à la tête : *Postellus restitutus et jam sextum mensem veræ vitæ agens ;* ce qui a donné lieu au conte de sa résurrection. Ce mot *ressuscité* lui ayant été reproché par Mathieu d'Antoine, il lui répondit : *Otons ce mot ; je devais dire : enseigné et relevé du profond des ténèbres.* C'est ainsi qu'il prenait plaisir d'en imposer par des expressions figurées. XIV. *De originibus, seu de variâ et potissimùm orbi latino ad hunc diem incognitâ aut inconsideratâ historiâ*, Bâle, 1553, in-8°., de 135 pag. XV. *Sybillinorum versuum, Virgilio in quartâ Bucolicorum versuum Eclogâ transcriptorum clavis commentarii instar*, Paris, 1553, in-4°., de six feuill. « Je ne connais, dit le P. Desbillons, rien de plus rare que ce petit écrit. » XVI. Les *Très-merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde*, et comme elles doivent à tout le monde, par raison

commander, et même à ceux qui auront la monarchie du monde viril, Paris (1553), in-16, de 81 feuill. Cet ouvrage, connu sous le nom de la *Mère Jeanne*, est un des plus rares de Postel: il fut réimprimé, la même année, en plus petits caractères, avec la Doctrine du siècle doré, ou de l'évangelique règne de Jésus, roy des roys; mais on préfère l'édition originale. Il existe encore de cet ouvrage deux réimpressions modernes (Voy. le *Manuel du libraire* de M. Brunet). XVII. Des *Merveilles des Indes et du nouveau Monde, où est montré le lieu du Paradis terrestre*, ibid., 1563, in-16, de 96 feuill., ouvrage curieux et très-rare. XVIII. *Description et Carte de la Terre sainte*, ibid., 1553, in-16: cet ouvrage est ordinairement réuni à la *Vie de Jésus-Christ*, par Louis Miré. XIX. *De linguæ phœnicis sive hebraïcæ excellentiâ*, Vienne, 1554, in-4°. L'auteur prend, à la tête de cet ouvrage, le titre de professeur de langues étrangères et de mathématiques à l'acad. royale de cette ville. XX. *Le Prime nove del altro mundo, cioè l'admirabile historia... intitolata la Vergine Venetiana* (Venise), 1555, in-8°., de 39 feuill.; très-rare. XXI. *Il libro della divina ordinatione, dove si tratta delle cose miracolose, le quali sono state et sino al fine hanno da essere in Venetia*, Padoue, 1556, in-8°., de 28 feuill., XXII. *Epistola ad C. Schwenckfeldium cum præfatione Math. Flaccii Illyrici*, Iena, 1556, in-8°., de 7 feuillets; insérée dans le premier vol. des *Observationes Hallenses*, 358-68 (*V.* C. Schwenckfeld). XXIII. *De la république des Turcs*, et, là où l'occasion s'offrira, des mœurs et lois de tous Muhamédistes, Poitiers, 1560, 3 part. in-4°. L'auteur en publia une seconde édition, en 1575, in-16, avec une nouvelle Epître dédicatoire au duc d'Alençon, sous ce titre: *Histoires orientales, et principalement des Turkes ou Turchikes*, etc. XXIV. *Cosmographicæ disciplinæ compendium, in suum finem, hoc est, ad divinæ providentiæ certissimam demonstrationem conductum*, Bâle, 1561, in-4°. de 79 pag., non compris les pièces préliminaires. L'Épître dédicatoire est adressée au roi Ferdinand, à qui Postel, fatigué des obstacles qu'il éprouvait à se faire écouter en France, offre la monarchie universelle, par le principe qu'à défaut des aînés, ce sont les cadets qui succèdent. XXV. *De universitate liber, in quo astronomiæ, doctrinæve cœlestis compendium, terræ aptatum*, etc., *exponitur*, Paris, 1563, in 4°. de 77 pag.; c'est la deuxième édition. On y remarque surtout la description de la Syrie (pag. 23-60), que l'on peut encore consulter utilement; l'auteur y relève les erreurs des géographes de son temps. L'ouvrage est suivi d'une seconde partie, de 48 pages, intitulée: *Ptolemeolus*. Postel a laissé divers ouvrages manuscrits, conservés à la bibliothèque du Roi et dans différentes bibliothèques d'Allemagne. On trouve les titres de trente-huit de ceux qui étaient à Bâle, à la fin de l'article que lui a consacré Adelung, dans son *Histoire de la folie humaine*, VI, 195. On ne connaissait qu'imparfaitement les détails de la vie de Postel avant que Sallengre eût publié une *Notice* sur cet écrivain, dans le tome 1er. des *Mémoires de littérature*, précédée de son Portrait. Le P. Niceron s'est presque contenté de la copier, dans

le tome VIII de ses *Mémoires*; mais Chaufepié, ou le traducteur français de son *Dictionnaire*, a éclairci plusieurs passages, au moyen des Lettres originales de Postel à son ami Masius, qui lui furent communiquées par Wetstein. Voyez aussi Ittig : *Dissertatio de G. Postello* (dans ses *Opuscula varia*, 1714, in-8°., pag. 235-315). On a puisé, pour la rédaction de cet article, dans ces différentes sources, ainsi que dans l'ouvrage très-curieux du P. Desbillons, qu'on a déjà cité. Le Portrait de Postel a été gravé au moins huit fois; on estime surtout ceux qu'on doit au burin de Th. de Leu et de Rabel. W—s.

POSTUME (*M. Cassianus Latinius Posthumus*), empereur, est le plus illustre des généraux qui se disputèrent la souveraineté sous le règne de Gallien, et que l'histoire désigne par le nom des *Trente Tyrans*. Né dans une condition obscure, il embrassa jeune la profession des armes, et s'éleva rapidement aux premiers emplois. L'empereur Valérien, ayant éprouvé sa valeur et ses talents, lui confia le commandement des légions stationnées dans les Gaules. Il contribua, par ses conseils, aux succès que Gallien obtint sur les Germains, et dut à son intégrité l'affection des soldats. Gallien, obligé de courir, dans la Pannonie, étouffer la révolte d'Ingenuus (*V.* ce nom), laissa dans les Gaules son fils Salonin, qu'il venait de créer auguste, et lui donna Sylvanus pour gouverneur. Postume fut sensible au peu d'égards que lui montrait Gallien : il n'était guère disposé d'ailleurs à se soumettre aux caprices d'un prince enfant. Cependant il continua de s'opposer aux excursions des Germains, les battit, et distribua leurs dépouilles à ses soldats. Le jeune auguste, sans doute par le conseil de son gouverneur, eut l'imprudence de réclamer le butin fait sur l'ennemi, prétendant avoir seul le droit d'en disposer. Postume assemble ses troupes, et leur communique les ordres qu'il a reçus : aussitôt des murmures éclatent de toutes parts; et les soldats, passant des plaintes à la révolte, proclament Postume empereur (257). Dès qu'il a fait reconnaître son autorité, il marche contre Salonin, qui s'enferme dans Cologne avec Sylvanus : mais les habitants les livrent tous les deux à Postume, qui les fait égorger. Gallien, qui n'avait pu sauver son fils, accourt de la Pannonie, pour le venger. Postume, victorieux dans les premiers combats, éprouve à son tour des revers; et il allait être accablé, quand Gallien est forcé de voler au secours de l'Italie, menacée par les barbares. Postume sut profiter de l'éloignement de Gallien, pour affermir son autorité, qui s'étendait sur toutes les Gaules et sur l'Espagne, comme l'attestent les monuments : il augmenta le nombre de ses troupes, défit les Germains, qui continuaient leurs excursions, les refoula jusque dans leur pays, et construisit, le long du Rhin, des forteresses pour les tenir en bride. On croit que ce fut alors qu'il prit le titre de *Germanicus Maximus*, qu'on lit sur quelques-unes de ses médailles. Cependant Gallien, après avoir délivré l'Italie, revint attaquer Postume. La guerre offrit long-temps une alternative de revers et de succès; mais enfin Postume, défait dans plusieurs combats, était près de succomber, si la fortune ne l'eût sauvé une seconde fois, en forçant Gallien de courir, à Byzance, apaiser la révolte des légions. Il mit encore à profit cette sorte de

trève pour fortifier son pouvoir : il remporta dans le même temps, sur les Germains, une victoire signalée, et la célébra par des fêtes brillantes. A l'exemple de Gallien, qui venait de partager l'empire avec Odenat (*V.* ce nom), il s'associa Victorin, guerrier habile, dont la défection entraîna celle des légions qu'il commandait. Cependant les chances de la guerre, qui recommença bientôt, furent peu favorables à Postume. Réduit à se réfugier dans une de ses places, il s'y vit assiégé par Gallien : mais ce prince, s'étant approché trop près des murailles, fut blessé grièvement, et leva le siége. Pendant la trève, ou même la paix qui suivit, Postume s'occupa du bonheur de ses sujets, fit fleurir le commerce et régner l'abondance dans ses vastes états. Le calme dont il jouissait, fut troublé par Lælius, l'un de ses lieutenants, qui, profitant de l'affection des soldats, se fit proclamer empereur. Postume marcha contre lui, l'assiégea dans Maïence, et prit cette ville ; mais, ayant refusé de l'abandonner au pillage, il fut égorgé par ses propres soldats, l'an 567, après un règne de dix ans. Les vertus de ce prince, et les grandes qualités qu'il montra sur le trône, le rendaient digne d'un meilleur sort. Bréquigny a publié, dans le Recueil de l'académie des inscriptions (xxx, 338-58), l'*Histoire de Postume, éclaircie par les médailles;* elle répand beaucoup de jour sur la vie de ce prince. Cannegieter (*Voyez* ce nom) s'était aussi occupé du même sujet. On a un grand nombre de médailles de Postume, en toutes sortes de métaux (Voy. *De la rareté et du prix des médailles grecques et romaines*, par M. Mionnet). — Postume le Jeune avait été nommé, par Valérien, préfet des Voconces ou, selon d'autres, tribun d'une légion stationnée dans ce pays. Bréquigny croit qu'il périt avec son père (1), qui l'avait créé auguste depuis peu. Ce prince était doué d'une éloquence naturelle, qu'il cultiva par les leçons des plus habiles maîtres. Selon Trebellius Pollion, il avait composé dix-neuf *Harangues* ou *Déclamations* : on les a confondues avec celles que nous avons sous le nom de Quintilien.

W—s.

POSTUMIUS (Aulus), dictateur, fut créé consul avec T. Virginius, l'an 258 (av. J.-C. 496). La trève que les Romains avaient conclue avec les Latins était sur le point d'expirer, et les deux peuples se préparaient à recommencer la guerre avec une nouvelle ardeur. Dans ces circonstances graves, on crut qu'il était nécessaire de remettre l'autorité entre les mains d'un seul homme; et Virginius nomma son collègue dictateur. Peu de jours après, les armées entrèrent en campagne, et vinrent se poster non loin du lac Régille, sur le territoire de Tusculum; mais les Romains ayant appris que les Tarquins (2) étaient dans les rangs ennemis, il ne fut possible ni de calmer leur fureur, ni de les empêcher d'attaquer sur-le-champ les Latins. On combattit de part et d'autre avec un acharnement incroyable. Les chefs eux-mêmes firent le devoir de soldats; et tous ceux qui ne périrent pas dans la bataille, furent grièvement

(1) Ainsi c'est par erreur qu'on a dit que Lælius s'était fait proclamer empereur après la mort de Postume le Jeune (*V.* Lælien, XXIII, 103).

(2) Les historiens prétendent que Tarquin le Superbe était lui-même à la tête d'un corps de troupes, et qu'il fut blessé grièvement; mais il est peu vraisemblable que ce prince, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, ait eu assez de vigueur pour oser s'exposer aux hasards d'un combat (*V.* Tarquin le Superbe).

ment blessés, à l'exception de Postumius, qui s'étoit cependant tenu toujours dans la mêlée. Pendant l'action, le dictateur voua un temple à Castor; et c'est-là ce qui a donné lieu à la fable de l'apparition de Castor et Pollux à Postumius, rapportée par Denys d'Halicarnasse, qui d'ailleurs a décrit fort au long la bataille de Régille (liv. VI, chap. 2). Les Romains remportèrent une victoire complète. A son retour à Rome, Postumius fut honoré du triomphe. Il célébra, dans cette circonstance, des jeux publics, et offrit des sacrifices, dont les frais s'élevèrent à quarante talents, somme considérable pour le temps. Sainte-Palaye a essayé de concilier le récit que Tite-Live a laissé de cette guerre contre les Latins, avec celui de Denys d'Halicarnasse, dans les *Observations* sur quelques chapitres du 2e. livre de la 1re. décade de Tite-Live (*Mém. de l'acad. des inscript.*, VIII, 363).

W—s.

POT (PHILIPPE), né en 1428, fut filleul et favori de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Ses rares qualités le firent remarquer sous le règne de ce prince, sous ceux de Louis XI, et de Charles VIII. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, Philippe-le-Bon le fit chevalier d'armes. Si l'on en croit une anecdote racontée par un moine contemporain, ce fut le zèle de la religion qui fit voler (en 1453), le jeune Pot, au secours de Constantinople, assiégée par les Turcs. Il y fut entouré par une nombreuse troupe de janissaires, qu'il combattit long-temps; mais, succombant enfin sous le nombre, il fut fait prisonnier. Les aventures auxquelles on prétend qu'il dut sa délivrance, semblent trop romanesques pour trouver ici leur place : (1) mais il est certain qu'il revint avec honneur dans sa patrie. Philippe Pot passa pour un des chevaliers les plus accomplis de son temps. Son éloquence le fit surnommer la *Bouche de Cicéron*. Il fut honoré de plusieurs commissions importantes par Philippe-le-Bon, qui l'employa, entre autres, à la conclusion des trois mariages du comte de Charolais; le premier avec Catherine, fille du roi Charles VII; le second, avec Isabelle, fille de Charles Ier, duc de Bourgogne; et le troisième avec Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV, roi d'Angleterre, et fille de Richard, duc d'York. Le duc de Bourgogne décora Philippe Pot, à Saint-Omer, en 1471, de l'ordre de la Toison d'or, le nomma son premier chambellan, et le combla de biens; il le fit ensuite gouverneur de Lille, et l'envoya ambassadeur à Londres. Charles-le-Téméraire, son fils et son successeur, eut les mêmes bontés pour Philippe Pot, et le maintint dans toutes ses charges. Mais, après la mort de ce prince, il paraît que notre Bourguignon se laissa gagner par Louis XI, et qu'il n'eut pas peu de part à la réunion de la province à la couronne. Cela indisposa, contre lui, Marie de Bourgogne, fille et unique héritière de Charles, qui lui fit quitter son service. Alors il se dévoua à Louis XI, qui rétablit, en sa faveur, la charge de grand sénéchal de Bourgogne, en 1477. Philippe Pot contribua beaucoup à l'extinction des troubles suscités par le prince d'Orange. Pour lui témoigner sa reconnaissance,

(1) Moreau de Mautour, qui, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, partie histor., tom. V de l'édition in-12, p. 324, donne la description du tombeau de Philippe Pot, revoque en doute cette histoire, dont on peut voir le détail dans les *Essais sur Dijon*, par M. Girault, 1814, in-12, p. 272.

Louis XI lui conféra l'ordre de Saint-Michel, le fit son premier conseiller et son chambellan, puis le nomma chevalier d'honneur du parlement de Bourgogne, et gouverneur de la province. Charles VIII, successeur de Louis XI, ayant rendu un édit pour supprimer le parlement de Dijon, et le réunir à celui de Paris, Philippe Pot fut député au roi par les magistrats et les états ; il porta la parole avec tant de dignité, que le parlement fut rétabli, et que lui-même obtint la place de gouverneur de la province, après Baudricourt. Sa douceur, sa sagesse, ses bienfaits, lui acquirent le nom de *Père de la Patrie*. Il mourut en septembre 1494, et fut inhumé à Cîteaux, où l'on voyait son mausolée, dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste (2). En 1791, lorsque l'abbaye de Cîteaux subit le sort de tous les monastères, ce mausolée fut transporté à Dijon, et rétabli dans le jardin de l'hôtel de M. de Ruffey, appartenant aujourd'hui à M. Richard de Vesvrotte. On y voit encore ce tombeau, où Philippe Pot est représenté, armé de pied en cap, vêtu d'une cotte d'armes, et couché sur une tombe élevée d'environ six pieds, et soutenue par huit *deuils* ou *pleureux*, portant chacun au bras un écusson de ses alliances. MM. Beguillet et Courtépée, dans la *Description*, etc., *de Bourgogne*, tome II, p. 126, prétendent que Philippe Pot prit pour ses héritiers les religieux de Cîteaux, qui lui érigèrent un beau mausolée, et que le testament fut cassé. Ce fait a été contredit : le mausolée de Philippe Pot a été construit à ses frais avant sa mort. — Gui Pot, frère aîné de Philippe, fut père d'Anne Pot, qui épousa Guillaume de Montmorenci, d'où viennent les ducs de Montmorenci, les princes de Condé et de Conti (3). G. P—t.

POTAMON, philosophe d'Alexandrie, a passé pour le chef de la secte éclectique. Diogène de Laërte, Porphyre et Suidas ont parlé de lui, et il n'est pas aisé de concilier ce qu'ils en disent. Diogène, qui écrivait au commencement du troisième siècle de l'ère vulgaire, dit que Potamon a fondé, peu auparavant, πρὸ ὀλίγου, la secte que nous venons d'indiquer. On lit, dans Porphyre, que les pères en mourant recommandaient leurs enfants à Plotin, et que *de ce nombre*, ἐν τούτοις, était Potamon; si Potamon est *du nombre* des pères, on le peut croire un peu plus âgé que Plotin; s'il est *du nombre* des fils, il aura été son disciple : cette seconde interprétation est la moins probable; car Porphyre continue, en disant que Plotin se plaisait à entendre Potamon disserter sur une philosophie nouvelle dont il jetait les fondements. Suidas fait vivre Potamon sous le règne d'Auguste; et l'autorité de cet ignorant ou inattentif lexicographe a égaré, en ce point comme en plusieurs autres, les compilateurs modernes, et particulièrement Deslan-

(2) Ce monument curieux a été gravé dans le tome IX, H. du recueil de l'*Acad. des inscrip.* Mais on a omis d'y rapporter l'inscription gravée en gothique carré du quinzième siècle, sur la frise de la tombe, et qui est assez longue; elle commence par ces mots : *Ci demorra Messire Philippe Pot, seigneur de La Roche de Nolay, de Chatelneuf en l'Auxois, et de Gevrey en Chaonnois pour la pluspart grand sénéchal de Bourgogne, seigneur de Thorcy sur Oische et de Neelles, qui fut norry en l'ostel de monseigneur le Bon, Philippe derrier trespassé, lequel le fit chevalier, fut parrain d'icelluy*, etc., etc. La suite est un récit de toutes les charges dont a été honoré Philippe Pot, et des principales actions de sa vie; l'anecdote de Constantinople n'y est point rapportée.

(3) On a fait, pour ridiculiser cette alliance, une chanson dont le refrain est :

Mon père était broc,
Ma mère était pot,
Ma grand'mère était pinte.

des, qui, dans son *Histoire de la Philosophie* (tome III , page 83), a placé, à l'époque même de J.-C, les leçons de Potamon et la naissance de l'éclectisme. Avec Brucker, avec Andrès, avec MM. Buhle et Matter, nous ne craindrons pas d'affirmer que Potamon natif d'Alexandrie, y enseignait, au commencement du troisième siècle, ou à la fin du deuxième; mais nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de corriger le texte de Suidas, qui sûrement a voulu indiquer l'époque d'Octave-Auguste, et non celle d'Alexandre Sévère, comme on l'a prétendu en supposant que ses copistes ont omis le mot Αλεξάνδρου avant Αυγούστου. Cette correction a donné lieu à quelques savants de conjecturer que Potamon a pu vivre au temps d'Alexandre-le-Grand, hypothèse bien plus étrange. Ce n'est pas, sans doute, que l'idée de choisir entre les doctrines philosophiques, d'emprunter à toutes les sectes leurs opinions les plus raisonnables, n'ait dû naître bien avant l'an 200 de notre ère. On l'avait conçue dès le siècle de Cicéron, peut-être dès celui d'Aristote : Pline, Plutarque, Galien, et les hommes les plus éclairés depuis la fin du règne d'Auguste jusqu'à ceux des Antonins, ont suivi des méthodes de ce genre; et l'on en peut dire autant de quelques écrivains chrétiens, de saint Clément d'Alexandrie, par exemple. Mais une secte éclectique ne s'était pas encore formée dans l'école Alexandrine : Énésidème et Sextus Empiricus venaient d'y enseigner le scepticisme, qui, sans répandre aucune lumière, avait produit de vives controverses. Il paraît que Potamon essaya le premier, dans cette école, de composer, d'éléments choisis dans toutes les anciennes philosophies, une philosophie nouvelle; c'est du moins ce que dit expressément Diogène de Laërte, son contemporain, ἐκλεξάμενου τά ἀρέσαντα ἐξ ἑκάτης τῶν αἱπέσεων. Nous n'en pouvons pas juger en parfaite connaissance de cause, puisqu'il ne reste aucun écrit de Potamon : son commentaire sur le Timée de Platon, et l'ouvrage qu'il avait composé sous le titre de *Science élémentaire*, sont, depuis long-temps, perdus. (*V.* Glœchner, *Dissert. de Potamonis Alexandrini philosophiâ*, Leipzig, 1745, in-4°.) Nous savons seulement qu'il n'obtint pas de grands succès, que son enseignement n'eut pas le bonheur de plaire à Plotin, et que le syncrétisme ou l'illuminisme, professé par Ammonius Saccas, se propagea bien davantage. (*V.* les articles Ammonius Saccas, I, 57, et Plotin (XXV, 79). Du reste, la doctrine de Potamon ne nous est connue que par la très-courte notice qu'en donne Diogène de Laërte. Brucker en tire trois dogmes généraux, dont le premier appartient, dit-il, à la philosophie rationnelle; le deuxième, à la philosophie naturelle; et le dernier, à la philosophie morale : 1°. Il y a deux examens, δυό κριτήρια, de la vérité : l'un principal ou de l'esprit qui juge; l'autre instrumental, qui consiste dans une claire et intime image. 2°. Les commencements de toutes choses sont, la matière, la cause efficiente, la composition (ποίησιν), et le lieu. Brucker donne, aux deux premières de ces quatre choses, les noms de principes, l'un passif et l'autre actif; et aux deux dernières les noms d'affections, c'est-à-dire les qualités d'une part, et le lieu de l'autre; car, ajoutait Potamon, on peut, sur tous les objets naturels, demander de quoi et par qui ils

HIST. DE RUSSIE.

POTEMKIN.

A. Tardieu del.e

Landon Sirez.e

sont faits, de quelle manière et en quels lieux ils existent. 3°. La fin à laquelle tout se rapporte est la vie, que perfectionne ou achève la vertu, non sans les biens naturels et extérieurs du corps. En conséquence, Diderot expose ainsi la doctrine de Potamon: « Il soutenait, *en métaphysique*, que nous avons, dans nos facultés, un moyen sûr de connaître la vérité, et que l'évidence est le caractère distinctif des choses vraies; en *physique*, qu'il y a deux principes de la production générale des êtres, l'un passif ou la matière, l'autre actif, ou toute cause efficiente qui la combine. Il distinguait, dans les corps naturels, le lieu et les qualités. Il réduisait toute la morale à rendre la vie de l'homme la plus vertueuse qu'il était possible; ce qui, selon lui, excluait l'abus, mais non l'usage des biens et des plaisirs. » Cette philosophie est plus intelligible et moins bizarre que celle de Plotin : mais de telles généralités n'avancent pas beaucoup la science; et l'on peut douter, même en les supposant vraies, qu'elles soient des préliminaires très-utiles d'une étude positive de la nature et de la morale. D—n—u.

POTEMKIN (Grégoire-Alexandrowitch), naquit en septembre 1736, dans une terre appartenant à sa famille, à cinq lieues de Smolensk. Cette famille, originaire de Pologne, était, quoiqu'ancienne, rangée seulement dans la dernière classe de la noblesse russe. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, le jeune Potemkin fut envoyé à l'université de Moscou. Il y contracta un goût particulier, et qui dura toute sa vie, pour la théologie et la controverse. Cependant son caractère violent et passionné paraissait peu convenable à la carrière ecclésiastique : celle des armes lui fut ouverte, à son grand contentement. Des protecteurs lui firent obtenir le grade d'enseigne dans les gardes à cheval. La vie militaire développa chez lui des passions funestes : le dérèglement de ses mœurs et la dépravation de son esprit devinrent bientôt incorrigibles. C'est au milieu de cette vie de désordre, que le hasard ouvrit tout-à-coup devant lui le chemin des grandeurs et de la fortune. Il était de service, le 28 juin 1762, jour célèbre dans les annales de Russie : c'est celui où Catherine II arracha la couronne à son faible époux Pierre III. Elle était à cheval, en uniforme, et l'épée à la main. Potemkin s'aperçut qu'elle n'avait point de dragonne, signe distinctif de l'officier chez tous les peuples du Nord. Il détacha aussitôt la sienne, et s'avança pour l'offrir à l'impératrice. Elle fut sensible à cette attention : Potemkin était d'ailleurs extrêmement remarquable par sa haute taille et la beauté peu commune de ses traits. Catherine II récompensa son dévoûment, dès le lendemain, par le brevet de colonel, et une place de gentilhomme de la chambre. Paré de ces nouveaux titres, il fut envoyé à Stockholm pour y porter la nouvelle de la révolution qui venait de s'opérer. A son retour de Suède, il chercha tous les moyens de se lier avec les courtisans qui approchaient le plus près de la personne de la souveraine. Il parvint bientôt à se rendre agréable, et même nécessaire, dans les petits cercles de l'impératrice. Dévoré d'ambition, et peut-être, d'ailleurs, réellement sensible à l'amabilité et aux attraits de Catherine, qui n'avait encore que trente-trois ans, Potemkin osa laisser entrevoir des espérances, qui ne tardè-

rent pas à se réaliser. De puissants obstacles s'opposaient cependant à son bonheur. Le comte Grégoire Orloff régnait despotiquement à la cour de Catherine II. Encouragé par la bienveillance que lui témoignait sa souveraine, le jeune courtisan ne craignit pas de braver l'altier favori. Des éclats violents en furent la suite : Potemkin se trouvait seul, un jour, avec les deux frères Grégoire et Alexis Orloff. On prétend qu'ils saisirent cette occasion pour humilier l'orgueil de leur rival, et que ce fut dans cette rencontre que Potemkin perdit un œil. Selon quelques versions, ce malheur fut causé par une maladie, et selon d'autres par une balle de jeu de paume. Mais il ne nuisit pas plus à la physionomie imposante de Potemkin, qu'à sa faveur auprès de l'impératrice. Elle le nomma son chambellan, titre qui donne le grade de général-major, et, ce qui est plus précieux pour un homme de cour, les entrées partout et à toute heure. Potemkin crut alors que le moment était arrivé pour lui, de ne plus faire mystère de la passion dont il était embrasé pour son auguste bienfaitrice. Voulant peindre l'éclat de sa beauté, il disait un jour : « Quand cette femme charmante entre dans un lieu sombre, » elle l'éclaire. » Loin d'être offensée de cette galanterie ouverte, Catherine ne négligea rien pour mettre le nouveau favori en évidence. La guerre ayant éclaté contre les Turcs, elle l'envoya à l'armée, avec une lettre de recommandation écrite de sa propre main, pour le maréchal Romanzoff. Potemkin déploya autant de valeur que de zèle et d'intelligence. Le grade de lieutenant-général fut la récompense de sa première campagne. Mais il était éloigné de la cour, et il lui tardait d'y reparaître. L'occasion s'en présenta : il la saisit avidement. Il demanda d'être expédié à Saint-Pétersbourg, pour y porter la nouvelle d'une victoire. Il ne pouvait, selon les apparences, se montrer plus à propos : depuis long-temps l'impératrice semblait se repentir de l'ascendant qu'elle avait laissé prendre à Grégoire Orloff; et l'instant de sa disgrace semblait arrivé. Mais, en courtisan consommé, Orloff avait eu l'adresse de donner à Catherine un favori de son choix. Potemkin ne put trouver, dans le brillant accueil qu'il reçut, une compensation à cette terrible nouvelle. Il s'éloigna brusquement de la cour, en répandant le bruit qu'il allait se jeter dans un cloître. L'impératrice n'apprit pas sans surprise et sans peine que cette menace était réalisée : Potemkin avait quitté son hôtel pour le monastère de Saint-Alexandre Newsky. On assure même qu'il avait échangé son brillant uniforme contre une robe de moine. Catherine, désolée, chargea la comtesse de Bruce d'aller s'informer secrètement de l'état de l'ancien favori, et de lui faire entrevoir qu'il lui suffirait de se montrer pour recouvrer tout ce qu'il avait perdu. Potemkin reparut donc, plus brillant et plus puissant que jamais. C'est de cette époque qu'il affecta de regarder les intrigues de cour comme au-dessous de lui. Aspirant ouvertement à diriger les affaires de l'état, plus encore que les plaisirs de la souveraine, il travailla constamment à se rendre indépendant des caprices dont il avait failli être la victime. Ce projet hardi demandait des talents supérieurs, un mélange subtil de soumission apparente aux lois de la souveraine, et d'ascendant réel sur son caractère.

Potemkin atteignit rapidement le but qu'il se proposait. La fière Catherine s'étonnait quelquefois elle-même de l'influence qu'exerçait sur toutes ses déterminations un homme qui se sentait lui-même assez sûr de son empire pour passer tout-à-coup des formes de la galanterie la plus recherchée à une familiarité si audacieuse, qu'il ne daignait pas lui répondre quand elle lui adressait la parole. A toutes les faveurs dont elle l'avait comblé, elle en ajouta une qui ne fut que très-rarement accordée : celle de porter publiquement son portrait. Elle ne se borna pas à ces distinctions honorifiques : elle lui sacrifia tout ce qui portait le moindre ombrage à sa jalouse ambition. Aucun favori ne fut accepté, qu'il n'eût obtenu préalablement l'aveu de Potemkin. Aux instants les plus inattendus, il paraissait dans l'intérieur des appartements, à l'aide d'une galerie couverte, qui joignait son hôtel au palais impérial. Plus d'une fois, l'impératrice se transporta ainsi chez lui, pour le consulter sur des affaires pressantes. Il était digne de cette haute confiance : ses ennemis mêmes n'ont point contesté l'étendue de ses lumières, et la grandeur de ses desseins pour accroître la puissance et la civilisation de l'empire russe. Ils ne lui ont reproché, ainsi qu'à la souveraine qu'il servait, que d'avoir voulu jouir trop vite. Jusque-là, la politique du cabinet de Pétersbourg avait toujours tendu à reculer les limites de l'empire aux dépens des Othomans : Potemkin conçut le hardi projet de les expulser entièrement d'Europe. Il entrait dans son plan d'y faire concourir l'Autriche. Ce fut à son instigation qu'eut lieu l'entrevue de Mohiloff, entre Catherine et Joseph II (*V.* CATHERINE, VII, 383). On y convint du partage de la Turquie; et Potemkin s'occupa des moyens d'assurer l'exécution de son plan. Quand il eut tout préparé, il partit précipitamment pour aller recevoir en personne l'hommage du khan des Tartares, et prendre possession de la Crimée, que le descendant de Gengis-Khan avait vendue à la Russie, pour une faible somme qui ne lui fut point payée. L'humanité a le droit de reprocher à Potemkin les violences dont il se rendit coupable pour courber ce peuple musulman sous le joug de sa souveraine. On a prétendu qu'il travaillait pour lui-même. Il est certain, du moins, qu'en ajoutant aux gouvernements d'Azof et d'Astracan, qu'il possédait déjà, celui de la Crimée et des provinces adjacentes, cet ambitieux favori de la czarine se vit maître, à-peu-près absolu, d'états plus vastes que ceux de plusieurs têtes couronnées de l'Europe. Il se fit donner, par l'impératrice, des sommes considérables, pour y bâtir des villes et y introduire les arts nés de la civilisation. Quoique la Porte eût été forcée de consentir à la cession des provinces envahies, Potemkin, en politique éclairé, pressentit que le moment viendrait où cette puissance élèverait des réclamations. Il calcula que le meilleur moyen de les prévenir ou d'y répondre était d'avoir des troupes nombreuses et exercées. De ce moment, en sa qualité de président du conseil de la guerre, il consacra tous ses soins à l'organisation de l'armée russe. Rien n'échappait à son attention : cette immense armée sortit de ses mains telle qu'elle est à-peu-près aujourd'hui. Il se présenta bientôt une occasion de déployer ce superbe appareil militaire aux yeux

de l'impératrice elle-même, et, ce qui était plus important, à ceux d'un grand monarque étranger, que Potemkin voulait entraîner dans l'alliance de la Russie : il ne négligea rien pour lui donner la plus haute idée des forces de sa souveraine dans ce fameux voyage de Kerson où Catherine et Joseph concertèrent le partage de l'empire Othoman. On a vu, à l'article de cette princesse, les soins inimaginables qu'avait pris le ministre tout-puissant, afin que ce voyage devînt pour l'impératrice une source continuelle de jouissances ou plutôt d'illusions. Il en tira, pour lui-même, les moyens de raffermir son crédit, un instant ébranlé par des intrigues de cour. Au milieu des fêtes qui accompagnaient tous les pas des deux majestés impériales, il méditait les plus vastes conceptions politiques. Tout étant prêt pour porter la guerre en Turquie, il voulut que ce fût la Turquie elle-même qui la déclarât. Ses desirs furent remplis, dès le mois d'août 1787. Potemkin s'était réservé le commandement de l'armée principale ; et ce fut à sa tête qu'il entreprit aussitôt le siége mémorable d'Oczakoff : il emporta la place d'assaut (6 décembre 1788). L'impératrice récompensa ce service par le grand cordon de l'ordre militaire de Saint-George. Décoré de tous les ordres de l'empire, et de la plupart de ceux de l'Europe (1), ce cordon manquait à son ambition, ou plutôt à sa vanité ; et il le reçut avec une joie puérile. Des honneurs plus éclatants l'attendaient à la cour. Il trouva la route illuminée sur son passage, deux lieues avant d'arriver à Pétersbourg ; et il fut salué par toute l'artillerie des forts, comme l'eût été l'impératrice elle-même. A peine fut il descendu dans son palais, que Catherine vint lui rendre visite, et le conduisit elle-même à la salle de bal, où la plus brillante réception attendait le vainqueur des Othomans. Une fête religieuse fut célébrée dans la chapelle du palais. Tous les courtisans, selon l'usage, se présentèrent pour baiser la main de l'impératrice. Catherine, en voyant approcher Potemkin, se leva, et l'embrassa elle-même affectueusement. Tant d'honneurs laissaient néanmoins une peine secrète au fond du cœur de cet homme toujours insatiable, toujours ombrageux. Il crut s'apercevoir que le favori Momonoff, qu'il avait donné lui-même à l'impératrice, ne se courbait plus aussi profondément devant lui. Il demanda son éloignement immédiat : Catherine s'y refusa. Il insista : un second refus lui fit sentir que sa puissance avait des bornes. Il partit pour aller reprendre le commandement de son armée. Avide de gloire, il souffrait impatiemment de la partager avec le maréchal Romanzoff, qui commandait un autre corps. : il força ce vieux guerrier à demander lui-même sa retraite. Il put alors réclamer seul l'honneur des succès qu'il obtint dans la Moldavie et la Bessarabie : ils furent couronnés par la prise de Bender. La perte de cette place fit une telle impression sur le divan, que la Porte se montra disposée à accepter la paix à toutes conditions. Des négociations furent ouvertes : mais elles traînaient en longueur ; et Potemkin, pour charmer son inaction, avait fait de son quartier-général une cour brillante et voluptueuse qui ressemblait à celle d'un monarque

(1) Le prince Potemkin avait fait de vains efforts pour obtenir, des rois de France et d'Angleterre, les ordres du Saint-Esprit et de la Jarretiere.

d'Asie. Pendant qu'il se livrait aux plaisirs, Souwaroff, qui ne les connaissait pas, emportait Ismaïl après l'assaut le plus terrible. Les plénipotentiaires turcs renouvelèrent leurs propositions aux conférences de Iassy. Potemkin se rendit lui-même dans cette ville : il n'y venait cependant qu'avec l'intention secrète de mettre obstacle à la paix, quoique l'impératrice la voulût sincèrement elle-même. Ses finances épuisées lui en imposaient la nécessité. Mais le vainqueur des Othomans aspirait à célébrer son dernier triomphe dans leur capitale même. Il combattit, avec sa véhémence ordinaire, toutes les objections du ministère, qui lui étaient transmises par l'impératrice. Bientôt sa correspondance avec cette princesse prit un caractère d'aigreur et d'audace qui dépassait toutes les bornes. C'était pour lui un moyen de satisfaire son animosité contre le nouveau favori Platon Zouboff, pour qui sa haine était d'autant plus vive qu'il n'avait en rien contribué à son choix. L'irritation s'accrut, de part et d'autre, à un tel point, que Potemkin crut que sa présence à la cour pouvait seule décider la victoire en sa faveur. Il y reparut avec un front assuré; et l'accueil brillant que lui fit l'impératrice, put accroître sa présomption. Mais l'œil exercé des courtisans entrevit, dans l'affectation même des nouveaux honneurs prodigués à un homme trop puissant pour n'être point redoutable, des symptômes d'une disgrace prochaine. De son côté, Potemkin se montrait non moins savant dans l'art de dissimuler. L'air d'assurance et de supériorité qu'il sut conserver, en imposait à ses ennemis mêmes. Il donna des fêtes, qui surpassèrent toutes celles où l'impératrice s'était plu à déployer sa magnificence. Son palais, dit le palais de *Tauride*, depuis que lui-même avait été surnommé le *Taurique*, offrait la réunion de toutes les merveilles de l'univers. Mais, pendant qu'il s'abandonnait à ces frivoles jouissances, d'autres noms venaient occuper la renommée. L'impératrice avait envoyé des pouvoirs secrets au prince Repnin, soit pour continuer la guerre, soit pour conclure la paix : celui-ci en fit le plus brillant usage ; il remporta sur les Turcs une victoire décisive, et leur dicta les conditions d'un traité, dont il signa les préliminaires avant que Potemkin en eût connaissance. Dès que le généralissime fut informé des triomphes de ce nouveau rival, il quitta précipitamment la capitale, pour aller se remontrer à ses troupes. C'est ce qu'attendaient ses adversaires et l'impératrice elle-même, fatiguée de l'arrogance d'un homme qui ne voulait plus reconnaître d'autres lois que ses caprices. On assure qu'elle avait chargé quelques seigneurs de sa cour de signifier à Potemkin l'ordre de s'éloigner de Pétersbourg, et que tous l'avaient suppliée de les dispenser d'un si dangereux message. Arrivé à Iassy, avec la rapidité de la foudre, Potemkin fait paraître le prince Repnin, en sa présence : il l'accable de reproches, d'outrages, pour avoir osé faire la guerre et la paix sans son aveu, et se promet de renverser son ouvrage. Mais déjà était arrivé l'instant où tout allait finir pour lui sur la terre : par des motifs qui sont restés inconnus, il se met en route pour Nicolaïeff. Au bout de quelques heures de marche, il se sent hors d'état de soutenir le mouvement de la voiture : on l'en descend, et on le couche sur un tapis, au pied d'un arbre. Il peut

à peine serrer la main de la comtesse Branitzka, sa nièce, et il expire entre ses bras (15 octobre 1791). Son corps fut transporté et inhumé à Kerson, ville qui lui devait sa fondation. L'impératrice ordonna qu'il lui fût érigé un mausolée magnifique. Elle fit éclater la plus vive douleur. Il n'y a point d'exemple qu'un grand personnage ait été atteint d'une mort subite, sans que le vulgaire ait attribué sa fin au poison. La Russie, l'Europe entière, retentirent donc des bruits les plus hardis, et des imputations les plus calomnieuses. Les hommes réfléchis furent les seuls qui daignèrent considérer que, depuis long-temps, la santé du prince Potemkin s'altérait d'une manière d'autant plus sensible que, sourd à l'avis de ses médecins, il se livrait sans retenue à des excès capables de détruire la constitution la plus robuste. Son intempérance était telle que, déjà miné par une fièvre lente, on le vit souvent manger, à son déjeûner, une oie entière ou un jambon, boire une quantité énorme de vin et de liqueur, et dîner, peu d'heures après, avec la même voracité. Sa succession, en terres, palais, mobilier, diamants, argent comptant, fut évaluée à cent soixante-quinze millions de francs. Cette immense richesse a donné lieu, non moins que son caractère ambitieux et despotique, à l'accusation, si souvent répétée, qu'il cherchait à former une souveraineté indépendante. Quelquefois on prétendit qu'il voulait régner sur les Cosaques réunis; en d'autres occasions, on lui supposa le dessein d'acquérir une principauté souveraine en Allemagne. Il est certain, du moins, qu'il n'avait plus de vœux à former comme sujet. Sans faire mention de ses titres purement honorifiques, le prince Potemkin se voyait, à-la-fois, généralissime de toutes les armées russes, grand-amiral des flottes de la mer Noire, de la mer d'Azoff et de la mer Caspienne, grand hetman des Cosaques, etc. Il serait d'une haute injustice d'attribuer l'élévation prodigieuse où était parvenu ce favori, aux seules bontés de la grande souveraine à laquelle il avait su plaire. Au défaut des établissements publics et des exploits militaires sur lesquels repose sa gloire, on trouverait d'autres témoignages irrécusables de la portée de son génie et de l'étendue de ses connaissances. Il suffirait de lire sa correspondance avec Catherine II, et deux Mémoires, dont l'un a pour objet le partage de la Pologne, et l'autre la révolution française. La politique et les matières d'état n'avaient point cependant occupé sa jeunesse. Une inclination particulière, et qui ne s'affaiblit point en lui, l'avait porté vers les études théologiques; et nulle conversation n'eut jamais autant d'attrait pour lui qu'une controverse. Un de ses compatriotes, personnage distingué, qui l'a souvent approché de très-près, a bien voulu nous communiquer des renseignements très-précis sur la personne de cet homme extraordinaire: « Gâté par la fortune, blasé sur tou» tes les jouissances de la vie, Po» temkin était dévoré d'ennui, et » cherchait à y échapper en chan» geant continuellement de manière » de vivre. Son esprit inquiet avait » besoin d'entreprises gigantesques. » Il aimait les arts, protégeait la lit» térature de son pays, et, dans des » moments de bonne humeur, im» provisait lui-même des vers fort » spirituels. Trop rarement, toute» fois, il daignait prendre soin de » se rendre agréable, à moins qu'il

» ne se trouvât auprès de quelque » femme aimable, dont il ambitionnât la conquête ou les éloges. Sa » figure était belle, malgré son air » dédaigneux, et l'œil qui lui manquait. Négligé dans son intérieur » jusqu'à l'insouciance, il poussait » le luxe et la recherche à l'excès, » quand il paraissait dans le monde. » Il eut peu d'amis, parce qu'il était » trop puissant; mais il eut aussi » peu d'ennemis, parce qu'il n'abusa jamais de son pouvoir pour » exercer des persécutions ou des » vengeances particulières. » Ce portrait se trouve conforme à celui qu'a tracé, du héros de cet article, un diplomate français, qui a résidé à la cour de Catherine II. « Un hasard » singulier, dit M. de Ségur, créa » Potemkin pour l'époque qui lui » convenait : il rassemblait dans sa » personne les défauts et les avantages les plus opposés. Avare et magnifique, despote et populaire, politique et confiant, libertin et superstitieux, audacieux et timide, » rien n'égalait l'activité de son imagination et la paresse de son corps. » Envieux de tout ce qu'il ne faisait » pas, il était ennuyé de tout ce qu'il » faisait. Tout en lui était décousu, » travail, plaisir, caractère, maintien. Il avait l'air embarrassé dans » toutes les sociétés, et sa présence » gênait tout le monde. Il traitait » avec humeur ceux qui le craignaient, et caressait ceux qui l'abordaient familièrement. On pourrait représenter Potemkin comme » une image vivante de l'empire de » Russie. Il était colossal comme cet » empire, rassemblant, dans son esprit, de la culture et des déserts. » On y voyait de l'asiatique, de » l'européen, du tartare et du cosaque; la grossièreté du onzième » siècle, et la corruption du dix-huitième. » Ces deux portraits pourraient sembler suffisants pour donner une idée précise de la personne et du caractère du héros de cet article; mais les pages que lui a consacrées un homme qui avait vécu dans son intimité sont si remarquables, et Mme. de Staël les a rendues si célèbres par ses éloges, que nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de faire parler ici le prince de Ligne : « Potemkin a l'air paresseux, et il » travaille sans cesse; toujours couché, il ne dort ni jour ni nuit; inquiet avant tous les dangers, gai quand » il y est; triste dans les palais; » malheureux à force d'être heureux; » ministre habile, politique sublime, » ou enfant de dix ans; croyant aimer Dieu, dont il se dit l'*enfant* » *gâté*, et craignant beaucoup le » diable; faisant la mine la plus sauvage, ou la plus agréable; ayant » tour-à-tour l'air du plus fier satrape de l'Orient, ou du courtisan le » plus aimable de Louis XIV..... » Quelle est donc sa magie? du génie, » et puis du génie, et encore du génie : de l'esprit naturel, une mémoire excellente, de l'élévation » dans l'ame, de la malice sans méchanceté, de la ruse sans astuce; » une grande générosité, de la grâce » et de la justesse dans ses récompenses; beaucoup de tact, le talent » de deviner ce qu'il ne sait pas : enfin, une parfaite connaissance des » hommes. » Cette notice pourrait sembler incomplète, si nous omettions de rapporter que l'opinion publique, et même celle de quelques personnages qui ont appartenu à la cour de Catherine II, a supposé un mariage secret entre cette princesse et le favori tout-puissant, dont le nom est devenu en quelque sorte in-

séparable du sien. Le temps seul éclaircira tous les doutes à cet égard. On a en français une *Vie du prince Potemkin, rédigée d'après les meilleurs ouvrages allemands et français*, 1807, in-8°., qui a eu deux éditions la même année. S—v—s.

POTENZANO (François), poète, peintre et graveur, naquit à Palerme, vers le milieu du seizième siècle. Il parcourut successivement Rome, Naples, Malte, et une partie de l'Espagne, et laissa partout des preuves incontestables de son talent. Cependant aucun historien n'a fait mention de cet artiste, qui mérite d'être connu bien plus qu'une foule de peintres dont les noms grossissent tous les Dictionnaires. Son nom, comme graveur, ne mérite pas moins d'être sauvé de l'oubli. Les estampes que l'on doit à son burin, et qui sont exécutées d'après ses propres compositions, offrent un grand style, un dessin ferme et savant, une pointe hardie et exercée. Ce sont : I. L'*Archange Michel, vainqueur du Démon.* II. *Saint Christophe traversant une rivière à gué.* On voit, par la dédicace de cette planche au cardinal Za, que Potenzano était membre de l'académie de peinture de Florence. III. Enfin, l'*Adoration des Mages*, vaste composition, dédiée au roi Philippe II. Potenzano ne se rendit pas moins célèbre par ses vers, et par son talent comme improvisateur; et le vice-roi, M. A. Colonna, le décora solennellement de la couronne poétique : une médaille, frappée à cette occasion, nous a conservé son effigie. On cite de lui, un Recueil d'*Épitaphes*, en l'honneur du capitaine Horace Aquaviva, et diverses poésies siciliennes, Naples, 1582, in-12; mais surtout son poème posthume de *la Destruttione di Gerusalemme*, en 8 chants, ibid., 1600, in-8°. Potenzano était mort à Palerme, en 1599. P—s.

POTHIER (Robert-Joseph), le plus célèbre jurisconsulte que la France ait produit, naquit à Orléans, le 9 janvier 1699, d'une famille de robe. Privé, dès l'âge de cinq ans, d'un père qui lui aurait servi de guide, il ne dut qu'à son application les succès de ses premières études, et qu'à sa tempérance l'avantage de fortifier sa constitution physique, extrêmement délicate. Il fit ses humanités et sa philosophie au collége de sa ville natale, alors très-bien dirigé par les Jésuites. Il y acquit la connaissance aprofondie de la langue latine, qui devait un jour lui devenir si précieuse, et le goût des bonnes lettres anciennes qu'il conserva toute sa vie, quoiqu'il ait eu peu d'occasions de les cultiver. Il avait aussi appris la langue italienne, qu'il aimait à parler; et, dans tous les temps, il sut entretenir quelques habitudes avec les classiques anciens, surtout avec Horace et Juvénal, ses auteurs favoris, dont même, dans un âge avancé, sa mémoire lui reproduisait à propos les passages les plus remarquables, qu'il récitait avec un feu qui lui était propre. Il s'appliqua ensuite à la géométrie; et c'est peut-être à cette circonstance qu'est dû l'esprit d'analyse qui caractérise si éminemment ses compositions. La patrie de Pothier lui offrait, pour la science du droit, une école antique et justement renommée. Il suivit son cours, de manière à s'y faire remarquer. L'étude sérieuse qu'il fit des Institutes de Justinien, à l'aide du commentaire de Vinnius (les excellents éléments d'Heineccius n'existaient pas encore), décida sa vocation; et il marcha à pas de géant dans la carrière dont il devait un jour re-

culer les limites. Il eut cependant à combattre un penchant pour l'état religieux, auquel le disposaient une piété vraie et solide, et le calme des passions. Mais son attachement pour sa mère, et l'entraînement d'un goût devenu dominant, en disposèrent autrement. Il se consacra à la magistrature. Reçu conseiller au Châtelet d'Orléans, en 1720, il se livra tout entier à l'étude du droit, à laquelle cependant il sut allier celle de la théologie et de la morale, puisées dans les sources les plus pures. De là l'heureuse union des principes religieux et moraux aux règles de la jurisprudence, qui, par la suite, a formé le caractère distinctif de ses ouvrages, et a fait de Pothier le fondateur d'une école nouvelle. Il employait au travail du cabinet tous les moments qui n'étaient pas réclamés par la tenue des nombreuses audiences d'une juridiction dont alors le ressort était fort étendu. Levé dès quatre heures du matin, il entendait et servait chaque jour, à la cathédrale, la messe qui se disait pendant les matines; et ce fut un pieux usage qu'il conserva toute sa vie. Rentré chez lui, il déjeûnait, puis dînait à midi, soupait à sept heures, se couchait à neuf. Étranger aux distractions de la société, il consacrait tous ses instants au travail, et tous ses jours furent pleins. Il adopta la méthode de consigner par écrit le résultat de ses lectures, et de rédiger en traité chaque matière, à mesure qu'il s'en était occupé : essais précieux, qui lui offrirent de puissantes ressources quand, par la suite, il se livra à la composition. Conseiller au présidial, comme ses pères, Pothier ne pensa jamais à aller au-delà. Cependant la chaire de professeur en droit français de l'université d'Orléans, s'étant trouvée vacante, en 1749, par la mort de Prévost de la Jannès, D'Aguesseau y appela Pothier, qui ne la demandait pas, et qui l'accepta cependant, parce qu'il ne sut jamais refuser aucune des occasions qu'on lui présenta de faire quelque chose d'utile. Il ne vit, dans celle-ci, que le plaisir d'enseigner une science qu'il aimait, et non les émoluments attribués à la place, dont il proposa, avec instance, le partage à Guyot, alors docteur agrégé, qu'il regardait comme celui des contendants dont les droits étaient le mieux établis. Dans le noble combat qu'éleva cette offre, Pothier eut le mérite de la proposition, et Guyot l'honneur du refus. Peu d'années après, ce dernier obtint au concours la première chaire de droit romain, qui vaqua. Il resta toute sa vie le plus intime ami de son généreux confrère, et devint l'éditeur de ses OEuvres posthumes. Pothier a honoré la France par ses écrits comme jurisconsulte, par ses talents comme professeur, par son intégrité comme magistrat, par ses vertus comme citoyen; et le devoir de son biographe est de le considérer sous ces différents rapports. Au premier rang de ses travaux se présente son immortel ouvrage des *Pandectes*. Le mérite de cette production n'a été, jusqu'à présent, jugé que par un petit nombre d'hommes versés dans la jurisprudence : les détails que nous allons donner, mettront à la portée de toutes les classes de lecteurs l'étendue du service rendu à la science du droit par cette grande composition, que les étrangers nous envient. Pothier reconnut de bonne heure que, puisqu'il est de vérité constante qu'on ne peut devenir bon jurisconsulte français, sans avoir une con-

naissance aprofondie du droit romain, il était déplorable que l'étude de cette science fût hérissée d'obstacles presque insurmontables, par le désordre et la confusion qui règnent dans le Digeste (ou *Pandectes*) de Justinien, qui en forme le recueil le plus important (*V.* JUSTINIEN). Les textes des anciens jurisconsultes y sont entassés pêle-mêle, sans aucune liaison. Souvent des décisions rélatives à une matière, se trouvent placées sous une rubrique à laquelle elles sont étrangères. Des opinions contraires, résultat des diverses sectes entre lesquelles les jurisconsultes romains étaient partagés, se trouvent confondues, sans être discutées, ni conciliées. Si l'on joint à cela les erreurs des divers copistes, on ne sera pas étonné que le fameux exemplaire des Pandectes, recouvré en 1130, au siége d'Amalfi (*V.* TORELLI), ne nous ait offert qu'une esquisse imparfaite du beau système de législation qui a régi le plus grand peuple de l'univers. Cette législation, d'ailleurs, ne tarda pas à éprouver d'assez notables changements. Le deuxième Code, et les Novelles de Justinien lui-même, sous des ministres souvent corrompus et dans une cour trop versatile, altérèrent, modifièrent ou abrogèrent quelques parties de l'ancien droit; et, à la mort de cet empereur, la jurisprudence resta dans un état de désordre et d'incertitude, presque semblable à celui dont il avait eu l'intention de l'affranchir. Un grand nombre de jurisconsultes, surtout depuis le quinzième siècle, ont essayé de procurer le fil secourable qui pourrait guider dans ce labyrinthe ceux qui se destinaient à le parcourir. Des Paratitles bien faits, des Dissertations savantes, de nombreux Commentaires, aidèrent à éclaircir des textes obscurs, à rétablir des leçons vicieuses, à signaler des lois égarées; et sous ces divers rapports, Cujas principalement rendit des services signalés. Mais il y avait loin de là à exposer dans son ensemble, comme dans ses détails, le système de toute la legislation romaine. Ce que Tribonien et ses collaborateurs s'étaient proposé, il fallait le tenter de nouveau; il s'agissait de reconstruire, depuis les fondements, un édifice qu'avec plus de soin et de discernement, ils eussent pu élever dans des proportions si majestueuses. Ce noble projet s'était présenté souvent à des hommes avancés dans la science du droit. Le chancelier de l'Hôpital en avait conçu l'idée, et entrevu la possibilité. L'Allemand Vigelius entreprit, vers le milieu du seizième siècle, de rétablir les Pandectes dans un ordre plus analytique. Mais celui qu'il a substitué laisse beaucoup à desirer. Sa méthode est obscure, embarrassée. Son ouvrage présente, en outre, le grand inconvénient de substituer trop souvent le style du rédacteur au texte précis de la loi; et ses trois volumes in folio surchargent assez inutilement les tablettes du petit nombre de bibliothéques où ils ont trouvé place. Domat, dans son excellent ouvrage des *Lois civiles*, avait déjà réalisé en partie l'idée d'offrir le système du droit romain dans toute sa pureté. Mais ne s'étant presqu'arrêté qu'à ce que nos mœurs en ont conservé; ayant eu pour but principal d'en faciliter l'étude en dispensant de recourir aux textes; et, contre son intention, sans doute, favorisant ainsi la paresse au lieu d'exciter l'amour du travail; ne donnant d'ailleurs presque jamais que des principes généraux sans descendre aux applications particulières,

il laissait à d'autres le soin de fermer une carrière qu'il a eu la gloire d'ouvrir d'une manière si brillante. Ainsi cet œuvre desiré par tant de savants qui avaient reculé devant les difficultés de l'exécution, ou n'avaient produit que des travaux incomplets ; cet œuvre qu'on regardait même comme au-dessus des forces d'un seul homme, c'était à un modeste mais laborieux magistrat de province qu'il était réservé de l'accomplir. Pothier compose d'abord sur les Pandectes des Paratitles, qui sont un acheminement au grand travail dont il a conçu le plan, et dont il fait ensuite l'essai sur quelques titres particuliers. Rien ne l'arrêtera désormais, parce que tout est possible à celui qui, à une détermination fermement prise, joint une persévérance plus forte que les obstacles, et les talents nécessaires pour l'exécution. Ses premières rédactions sont soumises à ses collègues, à ses amis, surtout au professeur de droit français de sa ville natale. Prévost de la Jannès (*Voy.* ce nom) s'empresse d'en donner communication au chancelier d'Aguesseau. Le chef de la magistrature se passionne pour le projet ; il l'encourage ; l'adopte. Il lie avec l'auteur une correspondance. Il veut recevoir de lui son ouvrage à mesure qu'il avance. Il aime à enrichir le manuscrit de ses notes, et à y joindre ses observations (1). Les copies nécessaires pour le livrer à l'impression, les frais de transport, sont mis à la charge de l'état ; et enfin c'est sous les auspices du chancelier que Pothier, après un travail continu de douze années, fait paraître, en 1748, sous le voile modeste de l'anonyme, le premier volume in-fol. des *Pandectes Justiniennes, rédigées dans un nouvel ordre.* Les deux autres volumes ont été successivement publiés, en 1749 et 1752. Dans cet ouvrage, écrit en latin, on a conservé, pour les livres et les titres, la division ancienne ; mais chaque titre forme un traité particulier et complet, de la matière indiquée par sa rubrique. Après l'exposé du sujet, sont placés les textes de lois qui renferment les définitions et les principes généraux. Des divisions et sous-divisions très-méthodiques facilitent le classement et l'intelligence des autres textes. Partout la forme géométrique est appliquée à la science du droit. Les conséquences dérivent naturellement des maximes établies ; les exceptions sont convenablement placées et fortement motivées. L'ancien droit est constamment indiqué et éclairci. Ce qui, dans le Code, dans les Institutes, dans les Novelles, a confirmé, interprété, modifié ou abrogé des dispositions antérieures, est soigneusement annoté. Les antinomies sont ou conciliées, ou expliquées. Tout ce qui tient au travail de l'auteur, les transitions par lesquelles il a su lier les lois avec un art admirable qui en découvre le rapport et l'enchaînement, les notes, aussi savantes que laconiques dont il les a enrichies, ont été imprimées en caractères italiques ; et, par ce moyen, les textes restent offerts dans leur pureté primitive. Ainsi se trouve rétabli le plus vaste système de législation que la sagesse humaine ait

(1) Le rédacteur de cet article a fait tous ses efforts pour se procurer la correspondance de d'Aguesseau avec Pothier, et les observations du chancelier sur le travail du magistrat. Les autographes que Pothier avait consenti à laisser entre les mains de Prévost de la Jannès, étant devenus par succession la propriété de M. d'Orléans de Villechauve, son beau-frère, qui sut conserver et apprécier ce riche dépôt, et qui en donna constamment communication de la manière la plus obligeante : quelques fragments se trouvent imprimés dans les notes de l'Éloge de Pothier par Le Trosne. Il paraît constant que le reste a été la proie du vandalisme révolutionnaire.

pu concevoir. Ce qu'on a produit de savant et d'utile sur la jurisprudence romaine, est si heureusement réuni dans l'ouvrage de Pothier, que la perte de tous les écrits antérieurs sur cette matière, serait presque réparée par la seule conservation de ce vaste dépôt des connaissances législatives. Cependant ce beau fruit de tant de veilles eut le sort de tous les grands ouvrages, jugés d'abord seulement par un petit nombre d'hommes instruits et sans passion, et n'obtenant enfin la place qui leur est due que lorsque leur utilité, consacrée par le temps, a triomphé de la jalousie ou de l'indifférence des contemporains. Louées par le Journal des savants, les Pandectes essuyèrent, de la part du rédacteur de celui de Leipzig (août 1753 et déc. 1755), une critique aussi amère qu'injuste, qui pourtant eut plus pour objet la partie d'érudition que celle de droit. Trop modeste pour employer à se défendre un temps qu'il préférait consacrer à l'utilité publique, Pothier garda le silence. Mais il fut vengé, à son insu, par Bréton de Montramier, professeur en droit à Orléans, son collègue et son ami, qui réfuta le journaliste allemand, par un écrit imprimé en 1755, in-4°., devenu rare, et reproduit par M. La Truffe, dans la nouvelle édition qu'il vient de donner des Pandectes. Le débit de la première fut assez lent pour que l'imprimeur de Chartres, à qui Pothier avait cru faire un présent en lui cédant gratuitement son privilége, éprouvât, par le défaut de rentrée de ses fonds, une gêne momentanée. L'auteur crut devoir l'adoucir par quelques sacrifices pécuniaires. Mais, comme il faut toujours que le temps amène la justice, les Pandectes Justiniennes finirent par être appréciées, surtout par les Allemands, si bons juges en semblable matière. Henri Kellinghusen, conseiller aulique de Prusse, fit exprès le voyage d'Orléans, pour voir celui que le célèbre syndic de Rotterdam, Meerman, avait déjà qualifié du titre de *Pandectarum restitutor felicissimus;* et il remporta dans sa patrie trente exemplaires de ce bel ouvrage. Un professeur de l'université de Salamanque, déterminé par le même motif, arrive à Orléans, et, n'y trouvant pas Pothier, alors absent, ne veut quitter cette ville qu'après avoir baisé la chaire dans laquelle le *coryphée de la jurisprudence* dictait ses oracles. Au bout de quelques années, les exemplaires des Pandectes qui restaient invendus dans les magasins de la veuve Le Tellier, furent recherchés, surtout pour les divers états du nord de l'Europe; et bientôt ils devinrent rares en France, au point que le prix en avait presque doublé quand parut la seconde édition, publiée par Guyot, en 1782, dix ans après la mort de l'auteur. — Pothier faisait marcher de front l'étude du droit romain et celle de notre droit coutumier. Il avait aprofondi les ouvrages du savant Dumoulin, le premier qui eût porté dans notre ancienne législation municipale le flambeau de la science et de la critique: mais il avait, plus que son prédécesseur, cet esprit d'ordre, cette clarté, nécessaires dans tous les genres qu'on veut traiter, et plus impérieusement exigés dans les matières de jurisprudence. L'Introduction aux divers titres de la *Coutume d' Orléans*, et les Commentaires qui en accompagnent les articles, publiés par Pothier en 1760, forment peut-être le traité le plus complet et le plus méthodique

de notre ancien droit français et coutumier. Cet ouvrage est encore aujourd'hui d'une très-grande utilité. Le travail de ce professeur sur les Pandectes avait préparé et facilité celui auquel il résolut de se livrer sur les diverses matières de notre droit français. Il commença par le *Traité des obligations*, imprimé en 1761, qui devint la base de tous ceux sur les *Contrats*, qu'il produisit successivement. Ce qui, dans ces ouvrages, le place si éminemment au-dessus de tous les jurisles qui l'ont précédé, c'est cet amour du bon et du juste, cette connaissance aprofondie des lois divines et naturelles, cette habitude constante d'en faire dériver toute législation, et de n'envisager jamais les questions qu'il traite, sous le rapport du droit positif, qu'après les avoir considérées sous celui du for intérieur. Ainsi il doit être mis au rang de nos meilleurs moralistes, comme à la tête de nos jurisconsultes les plus instruits. C'est parce que les Traités de Pothier sont moins le recueil de ce que les lois offrent de positif, que le développement des conséquences nécessaires qui découlent des notions du juste et de l'injuste, qu'ils sont devenus la source de la nouvelle législation donnée à la France. En effet, c'est dans les ouvrages de Pothier que les rédacteurs du Code civil ont puisé une grande partie des articles dont se compose le corps de notre nouveau droit. Ses expressions elles-mêmes sont presque toujours conservées, surtout dans la matière des *Obligations* et des *Contrats*, la partie, sans contredit, la mieux faite de ce code, la seule peut-être sur laquelle ne soient pas desirées des modifications sollicitées sur tant d'autres points, parce que celle-là est fondée sur des principes éternels et immuables comme l'équité naturelle, dans laquelle ils sont puisés. Le magistrat orléanais ayant, dans ses Traités, aprofondi et envisagé sous tous les rapports d'application, les matières dont il s'occupait, tandis que le code d'une nation n'en doit contenir que les maximes générales, ses ouvrages deviennent le meilleur commentaire de notre code; et c'est surtout depuis sa promulgation, que leur mérite, plus universellement senti, a donné lieu à de si nombreuses réimpressions. Tout ce qui est sorti de la plume de Pothier est remarquable par la justesse du raisonnement et par la simplicité de l'expression. On pourrait peut-être desirer dans sa manière d'écrire un peu moins de négligence. Lui-même, connaissant le prix qu'on attache au style dans les productions publiées, avait, avant de livrer les siennes à l'impression, soumis ses manuscrits à l'examen de ceux de ses amis qui se distinguaient par des connaissances littéraires. Chacun d'eux, après avoir essayé, sous le rapport de la diction, des corrections nombreuses, s'accorda pour les abandonner; et ils décidèrent qu'il avait un style qui lui était propre, qui convenait à la chose, et qu'on ne pourrait obtenir plus d'élégance que par le sacrifice de cette simplicité, de cette bonhomie antique, qui constituent le charme et l'utilité de ses écrits. Comme professeur en droit, Pothier excella par la clarté et par la profondeur de l'enseignement. Il eut l'art de tout dire, de faire tout concevoir, en évitant le double écueil de la sécheresse et de la diffusion. Il fit plus; il parvint à faire aimer à-la-fois et la science et le maître qui la professait. Les cahiers de ses leçons, bien des fois revus et médités, sont devenus, de-

puis, les excellents Traités qu'il a livrés au public. Par ce moyen, son utile professorat ne s'est pas borné au siècle où il l'a exercé; et il restera, dans tous les temps, le maître de ceux qui se livreront à l'étude de la jurisprudence. Pothier consacrait les émoluments de sa chaire à des secours et à des encouragements pour les élèves en droit. Il faisait, chaque année, les frais de médailles d'or et d'argent, frappées au coin de la faculté: après l'épreuve de disputes solennelles, elles étaient décernées aux élèves des différents cours qui avaient obtenu le plus de succès. C'est ainsi qu'il entretint, dans les écoles de sa patrie, une noble émulation, à laquelle sa propre ville et la France entière doivent les magistrats et les jurisconsultes recommandables que l'université d'Orléans a produits. Pothier ne borna pas à la salle de la faculté de droit son zèle pour l'enseignement. Le mercredi de chaque semaine, se tenaient, dans sa maison, des conférences qu'il présidait. La jeunesse de la magistrature et du barreau venait y chercher le perfectionnement de ses études; et nul n'en sortait sans être meilleur et plus instruit. Comme magistrat, Pothier ne négligea aucun des devoirs de sa noble profession. Zèle ardent, assiduité constante, intégrité parfaite, coup-d'œil sûr et rapide, fermeté de caractère que rien n'ébranlait quand il était convaincu; telles furent les qualités qu'il développa dans sa carrière judiciaire. Il ne refusa aucun des rapports qui lui furent proposés, sacrifiant sans répugnance à l'examen des affaires les plus compliquées et les plus minutieuses, des jours qu'il aurait préféré consacrer à l'étude. On évitait cependant de lui en offrir en matière criminelle, toutes les fois que l'application à la torture pouvait devenir l'un des résultats de l'instruction. Sa sensibilité morale, autant que sa constitution physique, s'opposait à ce qu'il pût devenir le témoin d'un tel spectacle. Ses vœux devancèrent l'abolition d'une épreuve aussi cruelle qu'inutile, triste reste de la jurisprudence de nos temps barbares, dont il était réservé au meilleur comme au plus infortuné des souverains, d'affranchir un peuple qui souffrit que tant de bienfaits fussent payés par tant d'ingratitude. Long-temps doyen des conseillers, Pothier, en l'absence des chefs de sa compagnie, présida souvent les audiences. Alors, si les avocats émettaient quelque principe erroné, il les interrompait tout-à-coup, en s'écriant, avec cette franchise qui lui était propre: « Ah! ce n'est pas là ce » que je vous ai enseigné. » Lorsqu'il prévoyait que les plaidoiries pourraient s'étendre au-delà du temps strictement nécessaire à l'intelligence de la cause, il lui arrivait fréquemment d'en suspendre assez brusquement le cours, en disant: « Les faits sont expliqués. Vous, » maître ***, vous développerez tel » et tel moyen; votre adversaire y » fera telle et telle réponse. Voilà, » en deux mots, ce que, l'un et l'au» tre, vous plaiderez longuement. » Ainsi la cause est entendue. » Il se levait, recueillait les opinions, et prononçait la sentence. Le cabinet de Pothier était une sorte de tribunal privé, que la confiance publique avait établi. Quantité d'affaires se terminaient; un nombre considérable de procès étaient prévenus par les sages conseils de cet obligeant arbitre. Les premiers magistrats de toutes les parties de la France lui soumettaient les questions ardues

qu'ils avaient à juger, et s'empressaient de se conformer à ses décisions. Une telle déférence était bien due à celui qui a joui de l'honneur si rare de voir de son vivant, et souvent même quand il siégeait, ses ouvrages cités, et faisant autorité au barreau. Continuellement consulté, tant de vive voix que par écrit, Pothier ne refusa jamais ses conseils gratuits à qui les réclama : aucune lettre ne resta sans réponse, aucune question sans solution ; et certes c'était une grande complaisance de la part d'un savant qui ne trouvait d'emploi agréable du temps, que celui qu'il consacrait à l'étude des doctrines dont il s'était constitué l'apôtre si dévoué. Dans une de ces circonstances, il conseilla à une veuve peu aisée d'entreprendre un procès qu'elle perdit. Il aima mieux croire qu'il avait été dans l'erreur que de présumer que les juges s'étaient trompés; et il s'empressa d'indemniser de ses deniers, sa cliente, des suites d'une détermination qu'elle n'avait prise que sur son avis. Dans la vie privée, Pothier se montra toujours ami dévoué, excellent confrère et maître indulgent. Sa modestie naturelle était devenue une humilité vraiment chrétienne. Il ne pouvait souffrir la louange : elle lui déplaisait autant qu'elle l'embarrassait. Doué d'une foi vive, il assistait à tous les offices du culte catholique, avec un recueillement et une assiduité, il en pratiquait les préceptes avec une exactitude et une régularité, qui ne se démentirent jamais. Affable, officieux, facile à se communiquer, dans sa conversation comme dans ses écrits il se montrait peu tranchant. Il pesait avec calme les motifs du doute, saisissait avec justesse ceux de la décision. Toujours plein d'égards pour les personnes ou les auteurs dont il combattait le sentiment, c'était avec une sorte d'hésitation que, dans les questions difficiles, il proposait sa façon de penser. Mais, quand une fois son parti était pris sur une vérité qui lui paraissait évidente, il ne pouvait la voir attaquée sans éprouver une vive contrariété. Alors, sortant, pour ainsi dire, de son caractère, il soutenait sa conviction avec une chaleur et une fermeté dont on ne l'aurait pas cru susceptible. On s'en aperçoit quelquefois dans ses écrits, lorsqu'il réfute Le Brun, ou l'auteur des *Conférences de Paris*. Pothier avait reçu de ses parents une fortune assez considérable, surtout si on la rapproche de la simplicité de ses mœurs, et de son éloignement pour tout ce qui tenait au luxe. Il ne chercha jamais à l'accroître; mais il la conserva assez soigneusement pour la laisser intacte à sa famille. Sa bienfaisance seule pouvait la lui faire paraître médiocre; car, chez lui, cette vertu n'eut pas de bornes. Mais il trouva, dans une frugalité sans exemple, le moyen d'obtenir des épargnes, qui toutes étaient employées en œuvres de charité. N'ayant d'autre passion que celle de l'étude, il se voua au célibat, dans la crainte d'être détourné de ses travaux par les distractions inséparables de l'état du mariage. Indifférent et peu propre aux détails d'administration et de ménage, il en laissa prendre la direction à un serviteur intelligent, qu'après la mort de Pothier, les officiers du bailliage d'Orléans récompensèrent par la place de garde-barreau du Châtelet, et à une gouvernante qu'il fut assez heureux pour trouver fidèle, économe et attachée. Cette dernière avait pris sur son maître un ascendant qu'elle jugeait nécessaire, parce que, disait-

elle, *il fallait le conduire comme un enfant;* et il l'était en effet pour les détails domestiques. Aussi désintéressé sur l'article de la réputation que sur celui de la fortune, Pothier n'eut d'autre but, en publiant ses écrits, que de propager l'instruction. Pour mettre le prix de ses ouvrages à la portée de la classe (alors peu opulente) de ceux à qui ils étaient indispensables, il ne voulut jamais en tirer aucun émolument. Il fit plus: il porta si loin sa scrupuleuse sollicitude pour ses libraires et pour ses lecteurs, qu'il évita de charger d'augmentations et de corrections les nouvelles éditions, que, même de son vivant, le rapide débit de ses productions rendait nécessaires. Il l'avait fait, en 1764, pour la seconde édition de son *Traité des Obligations;* mais il se le reprocha en quelque sorte: depuis il ne se le permit plus; et, pour que cette délicatesse ne nuisît pas à la science, il eut le soin de ne jamais livrer un Traité à l'impression sans l'avoir long-temps médité et sans lui avoir donné toute la perfection dont il le croyait susceptible. Lorsque Pothier étudiait ou composait, le plancher de son cabinet était jonché de ses livres ouverts aux endroits qu'il avait à consulter; et c'était à genoux, ou couché à plat ventre, qu'il faisait ses recherches ou ses rédactions. Ce fut une conformité de plus qu'il eut avec Cujas. Pothier avait une taille élevée, mais mal prise. Il était dépourvu de tout maintien. Ses yeux avaient du feu et de la vivacité: mais, du reste, l'ensemble de sa figure n'offrait d'autre expression que celle de la bonhomie. Il marchait mal, et même assez difficilement. Il portait presque toujours la tête penchée. Sa maladresse était extrême, ses mouvements gauches; et rien n'annonçait l'homme d'un mérite supérieur. Ainsi elle n'étonnera personne, cette anecdote si connue, de Pothier, faisant exprès le voyage de Paris sur l'invitation de d'Aguesseau, se rendant à la chancellerie; et, là, repoussé et presque baffoué dans l'antichambre du ministre par ceux qui attendaient la faveur d'être introduits, se retirant tranquillement et sans humeur; tout prêt à repartir pour sa province, si ses amis ne l'eussent retenu, et si le lendemain le chancelier, instruit de ce qui s'était passé, ne se fût empressé de lui indiquer une heure fixe, d'aller au-devant de lui, et de recevoir, avec une distinction signalée, l'homme de peu d'apparence, que, la veille, l'audience entière avait jugé si légèrement d'après ses formes extérieures. Pothier ne connut d'autre délassement que quelques visites et des promenades, qu'il se permettait seulement l'après-midi du jeudi de chaque semaine; et même alors ses entretiens roulaient sur des matières de droit. Tous les ans, il passait les vacances à sa terre de Luz, en Dunois; et là encore, ses études favorites occupaient une partie de ses journées. L'habitation était petite; le parterre, situé dans un mauvais sol, était entouré de quelques ifs antiques, qui lui paraissaient délicieux. On lui représentait un jour que si l'on avait bâti la maison quelques toises plus loin, on aurait eu un terrain propre à planter un jardin agréable. « On a » bien fait, dit-il: les autres terres » produisent d'excellent blé; ce » terrain est assez bon pour se pro» mener. » Il aimait l'exercice du cheval, et s'y tenait d'une manière assurée, mais sans grâce. Aussi, lorsque nommé, en 1746, échevin de

la ville d'Orléans, il eut, pendant la durée de ses fonctions municipales, à faire, avec ses autres collègues, la publication de la paix de 1748, il put, suivant l'usage d'alors, monter sans risque le cheval qui lui était destiné; mais l'on se rappela longtemps la singulière tournure qu'avait, dans cette cavalcade, le magistrat en robe. Plein de vertus et de travaux, déjà avancé en âge, sans avoir cependant éprouvé aucun affaiblissement dans ses facultés intellectuelles, Pothier, après huit jours seulement d'une fièvre léthargique, arriva, le 2 mars 1772, au terme d'une existence qui fut tout entière vouée au bien public. Quoiqu'il fût alors âgé de soixante-treize ans, sa mort parut prématurée. Les regrets de ses concitoyens, ceux de l'Europe entière, le suivirent au tombeau. On lui consacra, dans le grand cimetière, une épitaphe gravée en lettres d'or sur une table de marbre. Ce monument simple et modeste n'existe plus; mais la rue qu'il habitait a reçu son nom. Nous possédions quatre Éloges imprimés de Pothier: le premier, par Jousse, placé à la tête du tome II du *Traité de la Possession et de la Prescription*, 1772, in-12; le second, par Leconte de Bièvre, procureur du roi à Romorantin, 1772, in-12. Les deux autres sont, l'un en latin, par Breton-de-Montramier, professeur en droit à Orléans, l'autre par Le Trosne (*V.* ce nom), tous deux réunis en un vol. in-12, 1773: ils se trouvent aussi réimprimés en tête de l'édition in-4°., des *Traités de Droit français* de Pothier, Orléans, 1781. La société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans avait proposé l'*Eloge de Pothier* pour sujet du prix qu'elle vient de décerner en 1823 (1). Ses ouvrages imprimés sont: I. *Coutumes d'Orléans, avec des Observations nouvelles*, etc., Orléans, 1740, in-12, 2 vol., en commun avec Prevost de la Jannés et Jousse. Nous l'indiquons seulement comme étant le premier fruit de sa plume. II. *Pandectæ Justinianeæ in novum ordinem digestæ*, Paris et Chartres, 1748-49-52, 3 vol. in-fol. La préface qui contient une Histoire savante et bien écrite du Droit romain; le Commentaire de la loi des douze Tables, les Notes sur le fragment de l'Édit perpétuel, toutes les Tables des lois et des matières, et quelques Remarques disséminées dans le corps de l'ouvrage, sont de la composition de Deguienne, né à Orléans, avocat distingué du barreau de Paris, qui se passionna pour l'ouvrage à tel point, qu'il attacha de la gloire à devenir le correcteur des épreuves. A la mort de Pothier, un exemplaire de ses Pandectes, chargé de corrections et d'additions de sa main, fut acheté par Guyot, professeur en droit, et avocat à Orléans, qui mettait le plus grand prix à tout ce qui était sorti de la plume du savant confrère dans l'intimité duquel il avait vécu. Cet exemplaire lui fut d'une grande utilité pour la seconde édition qu'il donna, et dans laquelle il remit à leur place les *Omissa* et les *Prætermissa* de la première. Aussi désintéressé que son illustre ami, Guyot transmit, sans demander aucun bénéfice, son privilége au libraire Massot, d'Orléans, lequel tira

(1) Ce prix a été adjugé, le 14 février 1823, à un Discours qui a pour auteur M. Boscheron-Desportes fils, substitut du procureur-général près la cour royale d'Orléans. Cet Éloge, et le rapport fait par le rédacteur de cet article, au nom de la section de littérature de la société royale d'Orléans, sur les différents ouvrages adressés au concours, sont imprimés au tome V des *Annales* de cette société, Orléans, 1823, in-8°.

un très-grand profit de la cession qu'il ne tarda pas à en faire aux libraires de Lyon qui l'imprimèrent en 1782, 3 vol. in-fol. Il a été donné depuis, à Paris, deux autres éditions du même ouvrage: l'une, en 4 vol. in-4°., est peu recherchée, à raison des incorrections dont elle fourmille; l'autre, en 3 vol. in-fol., 1818-21, dont M. La Truffe, avocat, est l'éditeur, se recommande par les soins qui y ont été apportés, et par une belle exécution typographique. Les Pandectes de Pothier, avec la Traduction française en regard du texte, par Bréard-Neuville, revue et corrigée par M. Moreau de Montalin, avocat, ont été annoncées en 25 v. in-8°., dont 20 ont déjà paru (2). Cette entreprise touche à sa fin. On ne sait si l'on doit s'en féliciter, quand on est convaincu que le Droit romain ne peut être bien enseigné et appris que dans sa langue originale. III. *Coutumes d'Orléans*, avec des Notes, 1760, 3 vol. in-12; 1762, 1 vol. in-4°. IV. *Traité des Obligations*, Orléans, 1761, 2 vol. in-12; et avec des augmentations, 1764, 2 vol. in-12. — *Traité du contrat de Vente*, suivi du *Traité des Retraits, qui lui sert d'appendice*, 1762, 3 vol. in-12; idem, 1765, — *Traité du contrat de Constitution de rente*, 1763. — *Traité du contrat de Change et Billets de commerce*, 1763. — *Traité du contrat de Louage*, 1764; id., 1766. — *Traité du contrat de Bail à rente*, 1764; id., 1766. — *Supplément au Traité du Contrat de Louage*, ou *Traité des contrats de Louage maritime, et du contrat de Société.* — *Traité des Cheptels*, 1765. — *Traité des contrats de Bienfaisance*, 1766-67, 2 volumes in 12. — *Traité des Contrats aléatoires*, 1766-67, 2 volumes in-12, réunis en un. — *Traité du contrat de Mariage*, 1768; idem, 1771, 2 vol. in-12. L'auteur y reconnaît, dans l'Église, le pouvoir de mettre des empêchements dirimants. — *Traité de la Communauté*, Orléans, 1769; id. 1770, 2 vol. in-12. — *Traité du Douaire*, 1770. — *Traité du Droit d'habitation, des Donations et du Don mutuel*, 1771. — *Traités du Domaine de propriété, de la Possession et de la Prescription*, Orléans, 1772, 2 vol. in-12. Le second vol. de ce dernier ouvrage était sous presse à l'époque de la mort de Pothier. Tous ces Traités de droit français, publiés de son vivant, ont été réimprimés à Orléans, en 1781, en 4 vol. in-4°., par J. M. Rouzeau-Montaut, des presses duquel étaient déjà sorties l'édition in-12 et la Coutume in 4°.; ils ont paru sous ce titre: *Traités sur différentes matières de Droit civil, appliquées à l'usage du barreau, et de Jurisprudence française*, seconde édition, revue. A la mort de Pothier, ses héritiers remirent ses manuscrits à la disposition du professeur Guyot, qui voulut honorer la mémoire de son ami, en devenant l'éditeur de ses Œuvres posthumes. Pothier n'ayant pas eu le temps d'y mettre la dernière main, ces Traités n'ont pas le mérite de ceux qui ont paru de son vivant, et ne jouissent ni de la même estime, ni de la même autorité au barreau; ainsi ils ne doivent être ni lus ni cités sans quelque précaution: ils ont été imprimés à Orléans, de 1776 à 1778, et sont réunis en 8 vol. in-12, ou 4 vol. in-4°. V. Ses *Œuvres*

(2) Une première édition de cette traduction, commencée en 1807, en gros caractères, devait avoir 60 volumes; il n'en a paru que 28, et l'entreprise a été abandonnée.

posthumes contiennent : *Traités des Fiefs, Censives, Rélevoisons et Champarts*, 1776, 2 vol. in-12. — *Traité de la Garde noble et bourgeoise, du Préciput légal des nobles, des Hypothèques et des Substitutions.—Traité des Successions.* — *Traité des Propres et des Donations testamentaires*, 1777, 3 vol. in-12. — *Traité des Donations entre-vifs, des personnes et des choses.* — *Traité de la Procédure civile.* — *Traité de la Procédure criminelle*, 1778, 3 vol. in-12 L'édition des *OEuvres de Pothier*, en 13 vol. in-8°., Paris, 1817-19, n'est qu'une réimpression des 8 v. in-4°., publiés en 1778 et 1781, augmentée d'une table. L'édition de Lyon, en 23 vol. in-12, n'est pas complète. Celle que M. Bernardi a donnée, en 1806 et années suivantes, mise en rapport avec le Code civil et ceux de procédure civile et de commerce, 23 vol. in-8°., ne renferme ni le Traité de la procédure civile, ni ceux des fiefs et de la garde-noble, ni la Coutume d'Orléans. Tous les ouvrages de Pothier, à l'exception de ses *Pandectes*, se trouvent réunis dans l'édition de M. Siffrein, Paris, 1821-23, 17 vol, in-8°. Jousse, dans son Éloge de Pothier, place au nombre des manuscrits de ce dernier quelques ouvrages que Guyot n'a pas fait entrer dans son édition, peut-être parce qu'ils n'étaient que des esquisses, ou qu'ils n'offraient pas un assez grand intérêt. Les recherches les plus actives n'ont pu faire découvrir si ces manuscrits existent encore.

D. L. P.

POTHIER (Remi), curé de Bétheniville, et chanoine de l'église de Laon, naquit à Reims, en 1727, et mourut dans cette ville, le 23 juin 1812. A des idées très-originales, il joignait un caractère opiniâtre. Ergoteur intrepide, il était la terreur de tous les ecclésiastiques, qu'il traitait d'ignorants lorsqu'il n'étaient pas de son sentiment. Les plus célèbres traducteurs de l'Écriture sainte avaient, suivant lui, mal entendu et mal rendu la Bible. Bossuet lui-même n'était pas épargné. Il se fit connaître par un ouvrage intitulé : *Explication sur l'Apocalypse*, dont il fit paraître le *plan*, en 1773. L'avocat-général Séguier dénonça aussitôt au parlement, cet ouvrage, comme capable d'ébranler les empires; et, dans son réquisitoire, il qualifie ce livre de chef-d'œuvre de l'extravagance humaine : le parlement ordonna qu'il serait lacéré et brûlé par la main de l'exécuteur de la haute-justice. Pothier répondit au réquisitoire du magistrat, dans la préface de son livre, qu'il fit imprimer clandestinement à Douai, en 1773, 2 vol. in-12. Obligé de quitter la France pour se soustraire aux fureurs révolutionnaires, il le fit réimprimer à Liége, en 1793. L'ayant traduit en latin, il en donna une troisième édition dans cette langue, et une à Augsbourg, en 1797, 2 vol. Une quatrième parut dans la même ville, en 1798, en un gros vol. in-12. De cette dernière édition, Pothier fit un extrait, qu'il intitula : *Les trois dernières plaies dans lesquelles la colère de Dieu est consommée*, in-12, de 177 pages. Dans cet ouvrage, qui fut traduit en entier en allemand, Pothier prétend que saint Jean a prédit tout ce qui est arrivé, et ce qui doit arriver à l'Église, depuis Jésus-Christ, jusqu'au règne de l'Ante-christ; et que ce règne n'est pas éloigné: il regardait Buonaparte

comme son précurseur. En 1802, il fit imprimer à Augsbourg, en latin, une explication des Psaumes de David; et il se proposait de donner aussi l'explication de toutes les prophéties. En 1809, il livra au public une petite brochure intitulée : *Éclaircissement sur le prêt, l'usure et le trafic de l'argent;* cet opuscule, où il combat l'opinion commune des théologiens, lui attira quelques disgraces. En 1810 et 1812, Pothier fit imprimer à Reims, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, deux autres brochures contre les quatre articles de l'Église gallicane : ces deux ouvrages furent dénoncés au ministère public; et le gouvernement ombrageux de ce temps-là en fit saisir, en juillet 1812, tous les exemplaires qui se trouvaient chez la sœur de l'auteur. Y.

POTHIN (Saint), évêque de Lyon, et martyr, était né, vers la fin du premier siècle du christianisme, sous le règne de Domitien. Il contribua puissamment, par son zèle et la sainteté de sa vie, à répandre l'Evangile dans les Gaules, sous Antonin et Marc-Aurèle. Le dernier de ces princes surtout avait, soit par philosophie, soit à cause de la victoire miraculeuse remportée, l'an 174, en vertu des prières d'une légion chrétienne, cessé d'opposer des obstacles à l'établissement de la nouvelle religion. Mais les lois barbares de ses prédécesseurs n'étaient pas encore formellement abolies; et tantôt les caprices sanglants de la foule, tantôt la haine des proconsuls, les faisaient revivre. C'est ce qui arriva, l'an 177 de J.-C., dans la Lyonnaise orientale. Des insultes grossières poursuivirent les chrétiens dans les rues; des cris furieux demandèrent leur mort; des dépositions mensongères furent arrachées, par la crainte des tortures, à la timidité des esclaves, et fondèrent un acte d'accusation. Pothin, alors plus que nonagénaire, comparut avec un grand nombre de chrétiens devant le gouverneur. Ni son âge, ni quatre-vingt-dix ans de vertu, n'obtinrent grâce devant son juge; il fut condamné aux tortures. Son courage, son calme héroïque, lassèrent les bourreaux; et il fut reporté, demi-mourant, jusqu'à sa prison, où il expira le surlendemain. Eusèbe, qui a, dans son *Histoire de l'Eglise*, détaillé le supplice des *Martyrs de Lyon*, admire surtout le saint évêque, dont l'exemple, encore plus beau dans un âge si avancé, aida, sans doute, ceux qui lui survécurent, à voir sans crainte les souffrances et la mort. Grégoire de Tours dit que ces martyrs étaient au nombre de 46. Leur fête est fixée au 2 juin.

P—ot.

POTIER de BLANCMESNIL (Nicolas), président au parlement de Paris, était né dans cette ville, en 1541, d'une ancienne famille de robe. Jacques Potier, son père, conseiller au parlement, avait mérité les éloges du chancelier L'Hopital, et du célèbre Bodin, qui, dans son traité de la République, le cite comme un modèle de désintéressement et de fermeté. Nicolas se montra digne de marcher sur les traces d'un tel père : nommé conseiller, en 1564, il fut pourvu, trois ans après, de la charge de maître des requêtes; et enfin, en 1578, de celle de président à mortier. Il resta constamment fidèle à ses devoirs. Aussi, pendant les troubles de la ligue, fut-il en butte aux persécutions. Arrêté d'abord par Bussy-le-Clerc, le chef des Seize, et conduit à la Bastille, avec les membres les plus distingués du

parlement, il fut relâché quelques jours après; mais quand Henri IV se fut rendu maître des faubourgs de Paris, quelques ligueurs, ayant remarqué que le président Potier avait le visage plus riant que de coutume, l'arrêtèrent de nouveau, et commencèrent à lui faire son procès comme suspect, et attaché au Béarnais (*Journal de Henri IV*, 3 novembre 1589). Il allait être pendu, lorsque Maïenne, qui conservait pour ce magistrat une vénération qu'on ne pouvait refuser à sa vertu, le tira lui-même de prison; alors Potier, se jetant aux pieds du duc, lui dit: « Monseigneur, je vous ai obliga» tion de la vie; mais j'ose vous de» mander un plus grand bienfait, » c'est de me permettre de me reti» rer auprès de mon légitime roi: je » vous reconnaîtrai toute ma vie » pour mon bienfaiteur; mais je ne » puis vous servir comme mon maî» tre. » Le duc de Maïenne, touché jusqu'aux larmes, le releva, l'embrassa, et lui permit de se rendre auprès de Henri IV. Potier fut nommé président de la chambre du parlement établie à Châlons; et il continua de donner des preuves de sa fidélité et de son dévoûment pendant tout le règne de ce prince. Son fils aîné, l'évêque de Beauvais (René Potier), etant venu le trouver aux Augustins, où le parlement siégeait alors, et où il présidait la grand'chambre, pour l'entretenir du bruit qui courait dans la ville de l'assassinat du roi, le pressait de profiter, pour s'en aller, d'un carrosse qu'il avait amené: le président Potier, élevant la voix, répondit à son fils, que l'état et la patrie exigeaient de lui de ne pas s'éloigner dans cette occasion, mais de mourir s'il était nécessaire pour assurer l'obéissance due au fils de Henri IV; et il exhorta les autres membres du parlement à ne point quitter leurs siéges. La reine Marie de Médicis récompensa Potier de ses services en l'honorant du titre de son chancelier. Il mourut, le premier juin 1635, à l'âge de quatre-vingt quatorze ans, ayant conservé jusqu'au bout le libre exercice de toutes ses facultés. Il avait eu plusieurs enfants. Les seuls qu'on doive citer sont: — René Potier, mort évêque de Beauvais, en 1616; et Augustin Potier qui lui succéda dans cette dignité. Augustin était à Rome lors de la mort de son frère, et il y fut sacré dans l'église de Saint-Louis des Français. Il obtint depuis toute la confiance d'Anne d'Autriche, qui l'avait nommé son grand-aumônier: la reine, déclarée régente du royaume, eut la pensée de faire de cet évêque un ministre; mais il n'avait pas la connaissance des affaires, et était hors d'état de l'acquérir. Il ne doutait de rien, décidait, tranchait avec la légèreté de l'ignorance. La France, disait-il, n'est pas plus difficile à gouverner qu'un diocèse. Il signifia un jour à l'ambassadeur des Provinces-Unies, que les Hollandais ne devaient plus compter sur le secours de la France, à moins qu'ils ne se fissent catholiques. Il fut bientôt renvoyé dans son évêché, privé de l'espoir du cardinalat dont on l'avait flatté, et mourut le 19 juin 1650, dans son château de Bresle. Le portrait de ce prélat a été gravé par Rousselet, gr. in-fol. W—s.

POTIER DE GESVRES (Louis), frère puîné de Blancmesnil, obtint, en 1567, une charge de secrétaire des finances, et, en 1578, celle de secrétaire du conseil. Il donna tant

de preuves de fidélité à Henri III, qu'après la journée des barricades, ce prince se l'attacha plus particulièrement, et l'employa dans les affaires les plus importantes. Potier fit échouer, par sa fermeté, les projets des ligueurs sur les villes de Meaux et de Senlis ; il suivit le roi aux états de Blois, et fut chargé de l'examen des pièces trouvées chez le duc de Guise et chez son frère. Nommé secrétaire-d'état, au mois de janvier 1589, il reçut l'ordre d'accompagner le duc de Nevers, qui devait commander une armée en Poitou; et il contribua beaucoup à reconcilier son maître avec le roi de Navarre. Potier fut très-utile à Henri IV, pendant tout le temps que durèrent les troubles de la Ligue: il traita depuis avec le duc de Mercœur pour la reddition des places fortes de la Bretagne, et fut désigné avec quelques magistrats pour instruire le procès du maréchal de Biron. Il se démit de la charge de secrétaire-d'état en faveur de son fils, dont la mort prématurée l'obligea de reprendre ses fonctions. Il obtint encore la permission de transmettre sa charge à l'un de ses neveux, auquel il eut le chagrin de survivre, et passa ses derniers jours dans la retraite, où il mourut, le 25 mars 1630, dans un âge avancé. W—s.

POTIER DE NOVION (NICOLAS), de la même famille que le vertueux Blancmesnil, naquit en 1618, et fut destiné, par son père, à suivre la carrière de la magistrature. Nommé conseiller, en 1637, et président, en 1645, il soutint avec chaleur les droits du parlement contre la cour, et joua un rôle dans les troubles de la Fronde, où il fut arrêté avec Broussel; l'on fut forcé ensuite de le mettre en liberté. Le président de Novion finit par faire sa paix avec le cardinal Mazarin, rendit un arrêt sanglant contre les ennemis du ministre (*Voy.* les *Mémoires* de Retz), et fut récompensé de sa docilité par la place de secrétaire des ordres. Appelé en 1678, à la première présidence du parlement, il ne tarda pas d'abuser de l'autorité qu'il avait sur cette compagnie. « On s'aperçut, dit Saint-Simon, que Novion falsifiait les arrêts à la signature, long-temps avant qu'on osât s'en plaindre. Les principaux du parlement finirent cependant par rapporter au roi les gentillesses du président, en les peignant des couleurs qu'elles méritaient; et il aurait été chassé, sans la protection de son parent le duc de Gesvres (Potier), gouverneur de Paris, qui pria le roi de permettre que Novion pût donner sa démission (1689). Novion avait été élu membre de l'académie française, après la mort d'Olivier Patru. Ses talents et son éloquence le rendaient digne de cet honneur : il tenta vainement d'empêcher un éclat dans l'affaire de Furetière avec l'académie, au sujet du Dictionnaire (*V.* FURETIÈRE). Après son exclusion du parlement, il se retira dans sa maison de Grignon, où il mourut, le 1er septembre 1697, à l'âge de soixante-quinze ans. — André POTIER de Novion, son petit-fils, reçu président au parlement, en 1689, remplaça de Mesmes dans la première présidence, en décembre 1723. « Il n'avait rien de son aïeul, dit Duclos; moins éclairé, mais très-honnête, fort instruit de la procédure, et peu de la jurisprudence, avec moins de paresse, il eût été un excellent procureur : il fut un très-mauvais premier président. Brusque, sauvage, inabordable, il se sauvait du palais et des affaires, pour aller dans son ancien quartier, causer dans

la boutique d'un charron, son voisin et son ami particulier » (*Voy.* les *Mémoires* de Duclos). Avec ce caractère, Novion s'ennuya bientôt de la contrainte du palais ; il donna sa démission en 1724, et se retira dans sa terre de Grignon, où il mourut le 22 sept. 1731, à l'âge de soixante-douze ans. On lui attribue, du moins en partie, le *Mémoire pour le parlement contre les ducs et pairs, présenté à Mgr. le duc d'Orléans, régent ;* ouvrage plein de méchanceté, et souvent de mauvaise foi.

W—s.

POTOCKI (Venceslas), grand échanson de Cracovie, se distingua, dans le dix-septième siècle, par son talent pour la poésie polonaise. Il publia, en 1698, des vers sur les principales familles de Pologne, sur leurs armoiries et sur leurs origines. En 1696, il fit imprimer un poème de la *Passion du Sauveur*, reproduit plusieurs fois, et qui est regardé comme un *livre d'or* en Pologne; tel est au moins le jugement qu'en porte Zaluski, dans la *Biblioth. des Poètes polonais.* Potocki s'était exercé dans sa jeunesse sur des sujets moins graves; et, après sa mort, on publia un Recueil de ses poésies facétieuses, dont le ton n'est pas toujours décent. On a aussi de lui une Traduction en vers polonais de l'*Argenis* de Braclai, publiée d'abord en 1697 ; et réimprimée plusieurs fois en Pologne et en Allemagne. C—au.

POTOCKI (Le comte Félix), était issu d'une des familles les plus illustres et les plus opulentes de la Pologne. Né en 1750, il fit son entrée dans le monde à l'époque où les trois puissances avaient commencé le morcellement de sa patrie, et achevaient d'en déterminer la ruine, en y fomentant la corruption et la lutte des partis. Les hommes de toutes les couleurs tournèrent alors les yeux sur le jeune comte, et tentèrent de le rallier à leurs opinions. Celui-ci avait déjà fait son choix; et bientôt un mariage qu'il conclut, annonça au public qu'il se rangeait du côté de la Saxe, contre la majorité, alors toute-puissante en Pologne. Pour prix de cet acte de courage, un décret arbitraire déclara une partie de ses biens *caduque*, et les confisqua au profit des soutiens du parti en faveur. Potocki s'exila volontairement de son pays, et se retira, dans la Gallicie ou Pologne autrichienne, à Tulczyn. Là, au milieu de la solitude et du calme, se développèrent ce génie hardi, rapide, cette humanité active, ardente, qu'il avait reçus de la nature. Consacrant au bonheur du plus grand nombre ce qui lui restait de ses richesses, en peu d'années il bâtit des villages dans les déserts de l'Ukraine, et avança la civilisation des sauvages habitants de cette contrée. Ce noble emploi des biens et de la puissance fut connu et apprécié à Saint-Pétersbourg, et ensuite à Varsovie : les premières impressions désavantageuses dont le comte Potocki avait été l'objet, s'effacèrent; et, lors d'un voyage à Vienne, voyage qui, peut-être, devait se prolonger jusqu'en Italie, il reçut sa nomination au palatinat de Russie. Il accepta, et rentra en Pologne, où il se signala par sa fermeté, sa justice et sa modération. Deux partis divisaient encore la diète et la Pologne tout entière : l'un, dévoué au gouvernement et à l'influence du cabinet de Saint-Pétersbourg, cherchait à ramener l'ordre, et à se garantir des attaques de la Prusse et de l'Autriche, en réclamant l'appui de Catherine II ; l'autre, plus grand, plus hardi, repous-

sait toutes les influences étrangères, et surtout celle de la Russie. Peut-être l'extrême popularité de ce parti, qui en minorité dans les diètes avait pour lui l'immense majorité de la nation, aurait séduit le comte Félix; mais l'impossibilité de voir jamais renaître par des mesures violentes l'indépendance polonaise, et l'exaltation ambitieuse sans doute de ceux qui marchaient à la tête de la minorité, l'éloignèrent de l'opposition, et le jetèrent dans les rangs de la majorité russe. Bien loin cependant de consacrer par son suffrage les caprices ou les fautes de l'autorité, il se déclara fortement contre ceux qui demandaient que les dettes du roi fussent acquittées sur le trésor public; et au lieu d'imposer de nouveaux sacrifices à un peuple épuisé, il offrit de lever et d'entretenir un régiment à ses frais, invitant les autres à suivre son exemple. Malgré la décence et les ménagements avec lesquels il s'exprima en cette occasion délicate, ses sentiments déplurent à la cour; et le roi dit même, en présence de plusieurs témoins, que *souvent trop de générosité voile bien des choses*. Blessé de se voir soupçonné d'ambition et d'infidélité, Potocki se contenta d'écrire à Stanislas, le lendemain, avec une respectueuse fermeté, et partit de la capitale sans prendre congé. Les applaudissements et les vœux de ses compatriotes l'accompagnèrent sur sa route: on portait ses couleurs; on frappait des médailles en l'honneur de son courage; et, disgracié du souverain, il fut un moment l'idole du peuple. Depuis long-temps le comte Félix avait médité sur la triste situation politique de la Pologne, et s'était persuadé que le moyen le plus simple de la replacer dans son rang, était d'abolir la forme ancienne de gouvernement pour organiser une république fédérative, composée de trois grandes divisions principales, soumises chacune à la protection de l'empire voisin. Par-là, pensait le comte, la Pologne pourrait d'abord satisfaire l'ambition de trois grandes puissances; ensuite, au moyen des rivalités qui nécessairement viendraient bientôt les diviser, elle parviendrait à se soustraire, peu-à-peu, au joug des unes et des autres, et reviendrait à cette ancienne indépendance, qu'il était impossible de reconquérir uniquement par la force des armes. Ce plan comptait en Pologne un nombre déjà remarquable d'approbateurs: le gouvernement même de Varsovie avait, à diverses reprises, demandé à Catherine II, que l'influence fût changée en alliance. D'un autre côté, quelques politiques de Pétersbourg s'étaient prononcés contre le partage. Ainsi tout semblait faire croire à la possibilité d'une union complète de la Pologne et de la Russie. Cependant, à cette époque, on s'aperçut que celle-ci perdait sa majorité dans les délibérations. Potocki crut donc ne pas prendre les armes contre l'indépendance de sa patrie, en acceptant un emploi dans les troupes russes, et en les dirigeant vers la capitale qui voulait les repousser même de ses frontières; et l'impératrice ne négligea rien pour entretenir long-temps encore l'erreur du comte, auquel, peut-être, elle ne s'imaginait pas devoir sitôt manquer de parole. Tout-à-coup, la Prusse déclare qu'elle se détachera de la coalition formée contre les révolutionnaires français, si on ne l'indemnise, en Pologne, des frais de la guerre de France. Ces demandes, déjà approuvées à Vienne, furent consenties à Saint-Pétersbourg:

la Pologne fut sacrifiée ; et le comte Potocki apprit enfin, par expérience, que tôt ou tard le protectorat se termine par l'asservissement. En vain il tenta de fléchir l'impératrice, et de parler de patrie : *Notre patrie*, dit Catherine, *est ici*. Ce mot lui révéla l'anéantissement total de la Pologne ; et regrettant à-la-fois de voir son pays opprimé et d'avoir combattu dans les rangs de ses oppresseurs, il quitta l'armée russe, et se retira dans les États-unis. Quelque temps après, éclata la révolution de Varsovie : des vengeances souvent injustes, toujours barbares, l'ensanglantèrent. Potocki était absent : on ne pouvait rien sur sa vie ; mais les hommes qui dirigeaient les affaires, confisquèrent ses biens et flétrirent son nom. Indigné de cette flétrissure et de ces spoliations, il se crut quitte désormais envers ceux qui avaient été ses compatriotes, et redemanda du service à l'impératrice. Une réponse prompte et flatteuse lui annonça sa nomination à la place de lieutenant-général. Potocki alors quitta l'Amérique, et revint jouir en Europe des honneurs dont le comblait sa souveraine, et des douceurs de la vie privée. Mais la faiblesse de sa santé l'empêcha de les goûter long-temps : il expira, âgé à peine de cinquante-cinq ans, en 1805. Recommandable, dans sa carrière politique, par la hardiesse, la grandeur de ses vues, et le désintéressement de son caractère, le comte Félix se faisait aimer dans son intérieur par une simplicité et une douceur sans égales. Sa physionomie, un peu froide, cachait une ame ardente et passionnée. Sa franchise était extrême ; cependant il parlait rarement pour contredire : un silence significatif était la marque de son improbation. On lui a reproché quelquefois des arrière-pensées ambitieuses ; lui-même lut un jour, dans un dictionnaire biographique, qu'il avait visé au trône : « L'auteur se trompe, » dit-il ; mais qu'on se trompe tou» jours ainsi : ambitionner une cou» ronne n'est point l'ambition d'une » ame vile. » (Voyez les notes du *Sophiewka*, poème polonais, traduit en français par Trombecki.)

P—ot.

POTOCKI (Ignace comte de), grand-maréchal de Lithuanie, né, en 1751, d'une famille célèbre de Pologne, se destina, après ses études et ses voyages, à la carrière publique, et fut chargé de plusieurs emplois. Ses vœux tendaient sans cesse à voir l'esprit du tiers-état se relever dans sa patrie : son esprit éclairé lui fit sentir la nécessité de propager l'instruction dans toutes les classes ; il y travailla sans relâche pendant qu'il fut membre de la commission de l'instruction publique. Pour substituer des doctrines plus modernes à la vieille scolastique, il traduisit lui-même la logique de Condillac, et l'introduisit dans l'enseignement public du royaume. Il fit aussi voyager, à ses frais, plusieurs savants. Son dévoûment pour sa patrie ne fut pas moins vif. L'indépendance de la Pologne fut son grand but ; à cet effet, il s'unit à quelques-uns des hommes les plus considérés et les plus opposés à l'influence du cabinet russe : ils s'attachèrent en commun à renverser la constitution imposée en 1776 ; et, après qu'elle eut été supprimée, Potocki coopéra, auprès du roi Stanislas Auguste, au projet de la nouvelle constitution, qui fut proclamée en 1791. Au sujet de la vente projetée des starosties, il avertit la diète

de ne pas prendre la France pour modèle dans la vente des domaines nationaux. « Gardez-vous, dit-il, » d'imiter en ceci une nation si » digne de nos respects à tous au- » tres égards; les fautes qu'elle a » commises, ont pour principe une » seule erreur: elle a toujours con- » sidéré les hommes pris en masse; » elle a perdu de vue les individus: » elle a voulu être juste envers tous; » elle a été injuste envers les indivi- » dus.... L'esprit saisira toujours ces » grandes vérités générales, et les » approuvera; mais un cœur vrai- » ment généreux, et ami de la vertu, » ne se permettra point, dans la plu- » part des cas, l'application et l'exé- » cution de ces mêmes principes » dont l'esprit est convaincu (1). » Potocki accepta ensuite une mission en Prusse, qui avait pour objet de gagner le cabinet de Berlin à la nouvelle constitution. Mais, tandis qu'il employait tous les moyens pour déjouer les projets de la Russie, son proche parent, Stanislas-Félix Potocki, les secondait de tout son pouvoir. D'autres nobles furent gagnés au même parti: la *confédération* eut lieu, le manifeste de Targowitz parut; et, ainsi que les patriotes polonais l'avaient prévu, la Pologne fut envahie et partagée. Ignace Potocki, persécuté pour son patriotisme, et dépouillé de ses dignités et de ses biens, se réfugia en Saxe. Mais aussitôt que l'insurrection des Polonais, en 1794, et la victoire de Kosciusko à Praclawice, eurent affranchi sa patrie du joug des Russes, Ignace Potocki se rendit auprès de Kosciusko, et fut chargé par lui d'organiser, à Varsovie, un gouvernement provisoire; ce qu'il fit, en se réservant le portefeuille des affaires étrangères. Cependant les Russes et les Prussiens coalisés envahirent de nouveau le sol polonais: le gouvernement indépendant fut renversé; et le comte Potocki fut arrêté, et traîné dans la forteresse de Schlusselbourg. Ce ne fut qu'après l'avénement de Paul Ier., qu'il obtint la liberté. Fixé dès-lors en Gallicie, il y vécut dans la retraite, mais étroitement surveillé par la police autrichienne, surtout lorsque l'armée française, s'approchant de la Pologne, annonça hautement le projet d'en changer le gouvernement. Potocki fut arrêté et transporté à Cracovie; et ce ne fut qu'au bout de quelques mois qu'on lui permit de retourner dans ses terres. Comme il n'avait rien perdu de son patrimoine, il se proposait de se rendre auprès de Buonaparte, et de l'aider à révolutionner la Pologne; mais la mort arrêta ses projets, le 30 avril 1809. D—G.

(1) Voy. ce discours, parmi les pièces justificatives de l'*Histoire du regne de Frédéric-Guillaume II*, par le comte de Ségur.

POTT (Jean-Henri), chimiste allemand, né à Halberstadt, en 1692, étudia d'abord la théologie à l'université; mais il abandonna bientôt cette science pour la médecine et la chimie, qui avaient pour lui un attrait irrésistible. Ayant soutenu une thèse, publiée ensuite avec d'autres sous ce titre: *Exercitationes chimicæ de sulphuribus metallorum*, Berlin, 1738, in-4°., il fut reçu docteur en 1720. Il alla s'établir à Berlin, y fut admis dans l'académie des sciences; et lors de la fondation du collége de médecine et de chirurgie, il fut appelé à la chaire de la chimie, à laquelle on joignit ensuite la direction des pharmacies royales. Des querelles qu'il eut avec ses collègues, Eller, Lehman, Margraf,

etc., l'engagèrent, vers la fin de sa vie, à se retirer de l'académie. Après une vie laborieuse, et marquée par des découvertes importantes en chimie, il mourut le 20 mars 1777. On doit à ses recherches la composition d'un tombac ou demi or, plus malléable que le *Pinchbeck* anglais (*V.* Pinchbeck); et il a perfectionné le procédé pour la rectification de l'éther sulfurique. Il croyait que toutes les parties du corps animal contiennent un acide particulier. Mais il est principalement connu par ses nombreuses expériences sur les pierres et les terres qui peuvent fournir la pâte de la porcelaine, et qu'il réussit à découvrir près de Berlin, en 1741 : c'est à ses travaux que les produits de la manufacture de cette capitale de la Prusse sont redevables de pouvoir rivaliser avec la porcelaine de Saxe. Outre le recueil de thèses annoncé ci-dessus, il a publié : I. *Observationum et animadversionum chymicarum collectio*, Berlin, 1739 et 1741, t. I et II. II. *Recherches chimiques sur la litho-géognosie*, etc., Potsdam, 1746, 1757; la suite, Berlin et Potsdam, 1751 et 1757. Ces recherches, qui traitent, entre autres objets, de l'emploi des terres dans l'art du potier, ont été traduites en français, par Montamy, sous ce titre : *Litho géognosie* ou *Examen chymique des pierres et des terres*, Paris, 1753, 2 vol. in-12. Parmi le grand nombre d'expériences dont est rempli cet ouvrage, les plus intéressantes sont celles par lesquelles l'auteur constate que certaines espèces de terres et de pierres, qui, tant qu'elles sont seules, résistent à la violence du feu sans entrer en fusion, se fondent au contraire, avec la plus grande facilité dès qu'elles sont mêlées ensemble dans des proportions convenables. III. *Traité physico-chimique du sel d'urine*, Berlin, 1787, nouvelle édit., 1761. IV. *Mélanges physico-chimiques*, avec beaucoup d'expériences importantes et nouvelles, Berlin, 1762, in-4°. Il a déposé un grand nombre de ses Observations dans les *Miscellanea Berolinensia*, et dans la *Bibliotheca dissertationum* de Halle. *Voy.* son Éloge, dans les *Nouveaux Mémoires* de l'acad. de Berlin, 1770, II, p. 55. D—G.

POTT (Percival), chirurgien anglais, naquit à Londres, en 1713. La mort de son père le laissa, dès l'âge de quatre ans, sous la protection de l'évêque de Rochester, Wilcox, parent éloigné de sa mère. Cette circonstance semblait le destiner à la carrière de l'Église; mais il montra de bonne heure, pour celle où il s'est illustré, une prédilection qui heureusement ne fut pas contrariée. Placé, en 1729, chez un chirurgien attaché à l'hôpital Saint-Barthélemi, il profita si bien des avantages de sa situation, pour s'instruire dans l'anatomie et se préparer aux opérations chirurgicales, qu'on le distingua bientôt comme un sujet de la plus grande espérance : l'attente publique ne fut pas trompée. S'étant établi en 1736, non-seulement il obtint de grands succès dans le traitement des maladies et des plaies, mais il mérita éminemment de l'humanité, en substituant des moyens plus doux aux expédients cruels, tels que le cautère actuel, employés jusqu'alors. Il fut élu en 1745 chirurgien adjoint, et en 1749 l'un des principaux chirurgiens de l'hôpital où il s'était formé : il y donna des leçons sur son art, qui ajoutèrent à sa réputation. Elle s'étendit encore après qu'un accident l'eut, en quelque sorte, con-

traint à communiquer le fruit de ses observations au public, par la voie de l'impression. Tout entier à ses occupations, il avait seulement inséré dans les *Transactions philosophiques* (tome XLIe.) un mémoire *sur les tumeurs accompagnées de ramollissement des os*; mais en 1756 une fracture compliquée de la jambe, causée par une chute de cheval, l'ayant retenu long-temps chez lui, il employa ce loisir forcé à rédiger un *Traité sur les hernies*, qu'il mit au jour la même année; et l'accueil que cet ouvrage reçut, l'encouragea à publier d'autres écrits. La société royale l'admit dans son sein, en 1764. L'année suivante, il joignit à ses travaux, des cours particuliers de leçons qu'il improvisait avec autant de facilité que de talent. Il était consulté par les personnes du plus haut rang; et cette préférence, justifiée par son mérite supérieur, lui a attiré le reproche de ne savoir jamais trouver du temps à donner aux indigents qui venaient réclamer ses soins: mais l'imputation était, à ce qu'il paraît, très-injuste; et on ne pouvait l'accuser que de quelque rudesse dans les manières. En 1787, il résigna sa place de chirurgien à l'hôpital Saint-Barthélemi, où son service datait d'un demi siècle. Il mourut en décembre 1788. P. Pott possédait des connaissances étendues et très variées, une grande sagacité, un jugement sûr, beaucoup de sang-froid et de dextérité. Le style de ses ouvrages, dont la liste suit, est remarquable par une précision et par une élégance regardées comme classiques: 1. *Traité des hernies*, 1756, in-8°.; deuxième édition, 1763. II. *Mémoire sur un genre particulier de hernie, qu'on rencontre fréquemment dans les enfants nouveau-nés, et quelquefois dans les adultes*, 1756, in-8°. III. *Observations sur l'affection du coin de l'œil, communément appelée fistule lacrymale*, 1758, in-8°. IV. *Observations sur la nature et les conséquences des plaies et contusions à la tête, des fractures du crâne, des concussions du cerveau*, etc., 1760, in-8°. V. *Remarques pratiques sur l'hydrocèle, ou hernie aqueuse, et sur d'autres maladies du scrotum*, etc.; c'est un supplément au *Traité des hernies*, 1762, in-8°.— *Observations sur une hernie de la vessie urinaire, renfermant une pierre* (Trans. phil., LIVe. vol., 1764). VI. *Remarques sur la maladie communément appelée fistule à l'anus*, 1765, in-8°. VII. *Observations sur la nature et les conséquences des lésions auxquelles la tête est exposée par l'effet de violence extérieure; suivies de Remarques sur les fractures et les dislocations en général*, 1768, in-8°.; c'est proprement une deuxième édition du traité indiqué numéro IV. VIII. *Exposé de la méthode pour obtenir la guérison radicale de l'hydrocèle, au moyen d'un séton*, 1772, in-8°. IX. *Observations chirurgicales relatives à la cataracte, au polype du nez, au chancre du scrotum, aux différentes espèces de hernies, et à la mortification des orteils et des pieds*, 1775, in-8°. X. *Remarques sur l'espèce de paralysie des membres inférieurs, qui accompagne fréquemment la courbure de l'épine, et qu'on suppose en être l'effet, avec la méthode de guérison*, 1779, in-8°. XI. *Nouvelles remarques sur l'état de nullité des membres inférieurs par suite de la courbure de l'épine*, 1783, in-8°. Tous ces ouvrages de Percival Pott furent recueillis et publiés par lui, in-4°.,

HIST. DES PAYS BAS.

PAUL POTTER.

Desramps del.t Landon direx.t

et l'ont été depuis sa mort, en 3 vol. in-8°., 1790, par son gendre, M. Earle, avec des Notes, les dernières corrections de l'auteur, et une Notice biographique, qui a trop le ton du panégyrique. L.

POTTER (Paul), peintre hollandais, né à Enkhuysen, en 1625, descendait, par sa grand' mère, de la famille d'Egmont. Son père, nommé Pierre, cultivait la peinture avec un talent médiocre; et il serait resté inconnu, s'il n'avait eu son fils pour élève. Le jeune Potter, au sortir de l'enfance, manifesta les plus rares dispositions; et, à peine âgé de quinze ans, il était déjà compté parmi les plus grands maîtres de sa nation. On connaît plusieurs tableaux exécutés par lui, à cette époque, qui figurent parmi les chefs-d'œuvre du genre. Desirant se livrer à ses travaux avec une plus grande liberté, il quitta la maison paternelle, vint s'établir à la Haye, et prit un logement auprès de l'architecte Balkanende, avec lequel il ne tarda pas à se lier. Il devint amoureux de la fille aînée de son nouvel ami, et la lui demanda en mariage. Celui-ci, qui n'appréciait pas tout le mérite du jeune peintre, rejeta sa demande, en lui disant que *celui qui ne savait peindre que des bêtes et non des hommes, n'était pas digne de la fille d'un architecte.* Mais toute la ville se déclara pour Potter; et Balkenende, sentant enfin ou feignant de sentir tout ce que valait le peintre, lui donna sa fille, en 1650. Depuis cette union, les deux artistes se firent mutuellement valoir, et se procurèrent de nombreux travaux. Bientôt Paul Potter ne put suffire à tout ce qui lui était demandé. C'est à cette époque qu'il exécuta, pour la princesse douairière de Zolms, son célèbre tableau connu sous le nom de la *Vache qui pisse.* Ce tableau, rebuté d'abord par la princesse comme présentant un sujet trop ignoble, ne tarda pas d'être apprécié par les vrais amateurs: après avoir fait dans ces derniers temps, un des plus beaux ornements de la galerie de la Malmaison, il est passé en Russie, ayant été acquis par l'empereur Alexandre avec le reste de cette précieuse collection. Malgré la douceur du caractère de Potter, des envieux le forcèrent de quitter la Haye, pour aller habiter Amsterdam. Le bourguemestre de cette ville, nommé Tulp, qui l'y avait attiré, lui retint tous les tableaux qu'il ferait, et se forma, de cette manière, une collection considérable et des plus précieuses. Toujours assidu au travail, la nuit même ne pouvait l'en détourner; et, lorsqu'il avait quitté ses pinceaux, il se mettait à graver (à la lumière) des eaux-fortes, d'après les études dont il s'était servi pour peindre. La seule distraction qu'il se permît était la promenade; et encore la faisait-il tourner au profit de son art. Il portait sans cesse avec lui un livre de croquis et dessinait tout ce qui le frappait, arbres, animaux, plantes, points de vue. Un travail aussi opiniâtre finit par altérer sa santé; et il succomba, le 15 janvier 1654, âgé seulement de vingt-neuf ans. Plus naturel que Berghem, aussi vrai que Vanden Velde, aussi précieux que Carle Dujardin, il les surpasse par d'autres qualités. Les fonds de ses tableaux sont peints avec une perfection rare: ils sont bien entendus, et composés de manière à faire valoir l'objet principal. Ses ciels sont légers et transparents: le feuillé de ses arbres est léger et plein de vérité. Per-

sonne ne l'a peut-être égalé dans la manière de rendre le vert des prairies. « Dans son genre, dit » Taillasson, aucun homme n'a été » aussi parfait que lui Correction » de dessin, force de couleur, jus- » tesse de mouvement, énergie d'exé- » cution, il a tout réuni. C'est aussi » un de ses caractères distinctifs d'a- » voir su joindre l'énergie à la naï- » veté. D'autres ont fait des vaches, » des bœufs, des moutons, bien des- » sinés, bien colorés, bien peints ; » lui seul a saisi leur sorte d'ex- » pression, leur physionomie, et jus- » qu'à leur instinct... Aucun homme, » enfin, n'a prouvé mieux que lui » qu'on peut faire des tableaux inté- » ressants avec peu d'objets. » Si ses petits tableaux ne laissent rien à désirer, ceux d'une grande dimension offrent, avec la même perfection, une vigueur de touche, une perfection de dessin, une force de naturel, qui en augmentent le mérite. C'est là le cachet qui distinguait le fameux tableau du *Taureau de grandeur naturelle conduit par un berger*, qui a fait, pendant plus de vingt ans, un des plus beaux ornements du Musée du Louvre, et qui a mérité à son auteur le surnom de *Raphaël des animaux* : les amateurs ainsi que les ignorants ne pouvaient cesser de l'admirer (1). Il a été rendu, en 1815, au roi des Pays-Bas, ainsi que huit autres tableaux du même maître, parmi lesquels ; après le précédent, le plus remarquable était celui qui représentait *Une vache et des bœufs, dont l'un tacheté de noir et de blanc, paissant dans la prairie.* Le Musée du Louvre possède aujourd'hui deux tableaux de cet artiste : I. *Un Homme apportant à boire à deux chevaux attachés à la porte d'un cabaret.* II. *Trois bœufs et trois moutons dans un pré.* Paul Potter n'est pas moins renommé comme graveur à l'eau-forte que comme peintre. Les pièces qu'il a exécutées suivant ce procédé se font admirer par la finesse de la pointe, et la manière badine et pleine d'art avec laquelle elles sont traitées. Pour rendre la peau de ses animaux, il commençait par des tailles courtes et serrées, prolongées seulement dans les ombres. Les travaux de sa pointe sont nets et tellement rapprochés, qu'on n'aperçoit pas les traces du burin qui viennent les fortifier ; ses fonds sont légers et pleins de goût. Les amateurs les recherchent ; mais il ne faut pas les confondre avec les copies qu'en a faites M. de Claussin, amateur, quoique ces dernières ne manquent pas de mérite. Les dessins de Potter offrent les mêmes caractères que ses gravures, et ne sont pas moins recherchés. Ses planches sont au nombre de 17 ; elles ont été vendues ensemble jusqu'à 1547 fr. On peut en voir le détail dans le *Manuel de l'Amateur d'estampes.* P—s.

(1) Sur les inventaires du Musée, ce chef-d'œuvre était estimé quatre cent mille francs.

POTTER (Jean), théologien anglican, et savant antiquaire, naquit à Wakefield, dans le comté d'York, en 1674. Il commença ses études dans sa patrie, et se distingua par des progrès rapides, surtout dans la langue grecque. En 1688, il fut admis au collége de l'université d'Oxford. Après avoir pris le grade de bachelier, il fut engagé, par le maître de ce collége, à soigner l'édition d'un ouvrage pour les étudiants, et s'en acquitta parfaitement : nous en parlerons plus bas. En 1694, il fut agrégé au collége de Lincoln. La même année, il devint maître-ès-

arts, et entra dans les ordres. La bonté de ses éditions, qui se succédaient à de courts intervalles, étendit sa réputation. Grævius et d'autres savants étrangers ouvrirent une correspondance avec lui. En 1704, il fut nommé chapelain de l'archevêque de Canterbury, et vint habiter le palais de Lambeth; mais deux ans s'étaient à peine écoulés, que la reine Anne l'appela auprès d'elle, et le fit son chapelain. Au commencement de 1708, il succéda au docteur Jane, professeur royal de théologie au collége de Christ; ce qui l'obligea de retourner à Oxford. Vers la même époque, il se lia d'amitié avec le célèbre duc de Marlborough, qui le protégea par intérêt pour son parti. En 1715, il monta sur le siége d'Oxford, sans quitter néanmoins sa chaire de théologie, et remplit les devoirs de ces deux places, avec une exactitude vraiment exemplaire. La reine Caroline, alors princesse de Galles, instruite de son mérite, commença, vers 1717, à lui donner des témoignages de son estime; et, à l'avénement de George II, en 1727, elle lui fit prêcher le discours du couronnement. Dix ans après, le docteur Potter fut élevé sur le siége archiépiscopal de Canterbury. On s'accorde généralement à dire qu'il se rendit recommandable par des mœurs pures et par une vaste érudition; mais ces qualités furent un peu ternies par la hauteur et l'excessive sévérité de son caractère. Il déshérita Jean Potter, son fils aîné, à cause d'un mariage disproportionné. Il mourut à Lambeth, le 21 octobre 1747. Nous avons de lui: I. *Variantes lectiones et notæ ad Plutarchi librum de audiendis poëtis cum interpretatione latinâ Hugonis Grotii; item variantes lectiones et notæ ad Basilii magni orationem ad juvenes quomodò cum fructu legere possint Græcorum libros*, Oxford, 1693, in-8°. Le docteur Potter n'avait que dix-neuf ans quand il publia cet ouvrage. Arthur Charlett, maître du collége de Lincoln, aux instances de qui il l'avait entrepris, se chargea des frais de l'impression, et le distribua lui-même en étrennes aux écoliers. On y rencontre quelques fautes de latin. II. *Lycophronis Alexandra*, Oxford, 1697; et 1702, in-fol., avec des augmentations considérables. Ce *poëme ténébreux*, comme l'appellent les anciens et les modernes, ne valait certainement pas toute la dépense d'érudition qui a été faite par l'éditeur, et le luxe de typographie qu'on y a employé (*V.* l'art. Lycophron, xxv, 508). III. *Archæologia græca*, Oxford, 1698-99, 2 vol. in-8°., en anglais. Cet ouvrage utile, où les antiquités de la Grèce sont aprofondies, a eu au moins treize éditions jusqu'à celle de 1813, revue par le professeur Dumbar; la version latine, insérée dans le tome XII du *Thesaurus* de Gronovius, a aussi été imprimée séparément, Leyde, 1702, in-fol.; Venise, 1733-34, 2 vol. in-4°. La traduction allemande, par J.-J. Rambach, Halle, 1775-78, est augmentée d'un troisième volume. On reproche à Potter d'avoir trop souvent négligé de citer ses autorités, et de n'avoir pas toujours assez distingué ce qui appartient aux différents peuples ou à diverses époques, ni même quelquefois ce qui est historique de ce qui est purement mythologique. IV. *A Discourse of church government*, Oxford, 1707, in 8°. Le docteur Potter défend, dans ce discours, la constitution, les droits et le gouvernement de l'Église angli-

cane, par l'autorité des Pères des trois premiers siècles. Il fait remonter aux temps apostoliques la distinction des évêques, des prêtres et des diacres; il enseigne que l'évêque est supérieur au prêtre, de droit divin, etc. V. *S. Clementis Alexandrini opera omnia quæ extant*, grec et latin, Oxford, 1715, in-fol., 2 vol.; excellente édition, devenue très-rare et très-chère, même en Angleterre. Potter a traduit en latin une partie des ouvrages de saint Clément; et il aurait traduit la totalité, s'il n'en avait été empêché par les occupations du professorat. Il avoue ingénument dans la préface, que, s'il y a des fautes dans son édition, c'est qu'il n'a pu en corriger lui-même les épreuves. VI. *The theological Works.... containing Sermons, Charges, a Discourse of church-gouvernement, and divinity lectures*, Oxford, 1753, in-8°., 3 vol. Ce Recueil posthume des Opuscules de Potter n'est pas sans intérêt. On y trouve plusieurs pièces inédites, et un plus grand nombre qui étaient déjà connues, comme sa dispute avec le docteur Hoadly, évêque de Bangor, son discours sur le gouvernement de l'Église, etc.

L—B—E.

POTTER (Robert), helléniste et poète anglais, né vers 1721, a donné des preuves d'un grand amour du travail et d'un rare talent, en traduisant en vers les trois tragiques grecs. Il avait déjà publié plusieurs petits poèmes de beaucoup de mérite, qu'il réunit en un volume in-8°. en 1774, lorsqu'il fit paraître, en 1777, in-4°., sa traduction d'Eschyle, qui a été réimprimée, en 1779, avec des notes, en 2 vol. in-8°. L'Euripide parut en 2 vol. in-4°., en 1781 et 1782; et le Sophocle, en 1788. Malgré le mérite reconnu de ces ouvrages, Potter, lorsqu'il publia cette dernière traduction, n'était encore que vicaire de Lowestoft, où sa modestie l'aurait peut-être retenu enseveli toute sa vie, si lord Thurlow, dont il avait été le condisciple à l'université de Cambridge, ne lui eût offert et fait accepter une prébende, dans la cathédrale de Norwich, en lui conservant son vicariat. Il fut trouvé mort dans son lit, à Lowestoft, le 9 août 1804, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge. Ses traductions sont un grand service rendu à la littérature anglaise: celle d'Eschyle est surtout fort admirée; et les deux autres, quoique inférieures dans leur ensemble, sont encore préférées à celles qu'ont données M. Wodhull et le docteur Franklin. L'Euripide a été réimprimé à Oxford, en 1814, 2 vol. in-8°. On a aussi de R. Potter, un *Examen de quelques passages des Vies des poètes, par le docteur Johnson*, 1783, in-4°., et une *Traduction de l'Oracle concernant Babylone, et du Chant triomphal* (Song of exultation) *d'Isaïe*, chap. 13 et 14, 1785 in-4°.

L.

POTTIER (François), né à Loches, en Touraine, fut élevé au séminaire du Saint-Esprit, à Paris. Il partit, vers la fin de 1753, pour les missions de la Chine. Après qu'il eut travaillé plusieurs années dans la province du Sse-tchouan, souffrant cruellement pour la foi, mais ne cessant de prêcher, de catéchiser, de courir partout, dans l'espoir d'augmenter le nombre des Chrétiens; il fut nommé vicaire apostolique de cette province, sous le titre d'évêque d'Agathopolis. Il fut sacré, en 1769, par l'évêque, vicaire apostolique du Chen-si. A dater de cette époque, la mission du Sse-tchouan devint plus

florissante ; le clergé national y prit des accroissements plus sensibles, et l'Évangile y multiplia ses conquêtes. Pottier mourut le 28 septembre 1792. On peut voir son éloge dans une lettre de M. de Saint-Martin (*V.* ce nom), évêque de Caradre, qui fut son successeur au vicariat du Sse-tchouan. On peut voir des détails étendus sur les travaux de ce prélat, dans les *Nouvelles lettres édifiantes*, Paris, 1818, tom. I, II, et III ; cet ouvrage renferme même plusieurs lettres du courageux missionnaire.

L—P—E.

POUCHARD (Julien), littérateur, naquit, en 1650, près de Domfront, en Normandie, de parents pauvres, mais qui s'imposèrent des sacrifices pour lui procurer une bonne éducation. Après avoir commencé ses études au Mans, il vint les continuer à Paris, fut admis dans la communauté que le docteur Gillot avait établie au collége de Lisieux (*V.* G. Gillot), et ne tarda pas à mériter l'estime de cet homme respectable. S'étant rendu très-habile dans la connaissance de l'hébreu et des langues anciennes, il s'offrit à Thévenot pour l'aider à collationner les manuscrits des *anciens mathématiciens* (Voy. Melch. Thévenot) ; et, sur la recommandation de ce savant, il fut quelque temps attaché à la garde des manuscrits de la bibliothèque du Roi. Mais cette place était si mal rétribuée, qu'il accepta l'offre qui lui fut faite de se charger de l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Lors de la réorganisation de l'académie des inscriptions en 1701, Pouchard fut admis dans cette compagnie : il se montra fort assidu à ses assemblées, et y lut deux Mémoires ; l'un sur l'*Antiquité des Egyptiens* ; l'autre sur les *Libéralités du peuple romain* (1). Il fit partie de la commission chargée, vers la même époque, de la rédaction du *Journal des savants* ; et quoique naturellement bon et officieux, il s'y livra peut-être avec trop de sévérité à son penchant pour la critique. Les auteurs dont il n'avait pas ménagé l'amour-propre, lui répondirent par des injures, qu'il eut le bon esprit de mépriser : « Ils » sont fâchés, disait-il, de ce que je » fais connaître leurs fautes ; et moi » je le suis de ce qu'ils font de mau- » vais livres. » En 1704, Pouchard fut nommé professeur de grec au collége royal : mais il n'eut pas le temps d'y faire connaître toute sa capacité ; et il mourut le 12 déc. 1705, à l'âge de quarante-neuf ans, laissant en manuscrit une *Histoire universelle*, depuis la création du monde jusqu'à la mort de Cléopâtre : elle est restée inédite. L'abbé Tallemant lut l'*Éloge* de Pouchard à l'académie (Voy. le *Recueil des inscript.*, I, 343-45) ; on en trouve un second dans le *Journal des savants*, avril 1706 ; enfin, on peut encore consulter, sur cet écrivain, l'*Histoire du collége royal*, par Goujet. W-s.

POUCHET (Louis-Ezéchiel), négociant de Rouen, distingué par son esprit inventif et par les améliorations qu'il a introduites dans différentes branches de l'industrie manufacturière, naquit à Gruchet, près de Bolbec, d'une famille de fabricants-cultivateurs, qui professaient la religion protestante. Destiné de

(1) Malgré l'assertion de Desessarts (*Siècles littér. de la France*), qui nomme mal notre auteur Ponchard, erreur que n'a pas manqué de copier le nouveau *Dict. historiq., critiq. et bibliogr.*, le *Recueil* de l'acad. des inscriptions ne contient aucun Mémoire de cet écrivain. Le *Dictionn. universel* (de M. Prudhomme) lui a consacré deux articles sous les noms de Ponchard et de Pouchard.

bonne heure au commerce, il voyagea en Espagne, en Italie, et surtout en Angleterre, où il ne négligea rien pour découvrir les procédés qui ont élevé à un si haut point de prospérité les manufactures de cette contrée. Personne ne contribua plus que lui à faire prévaloir en France le système de la filature du coton à la mécanique; et c'est sur les modèles observés par lui à Manchester, que fut perfectionné l'établissement de la filature de Louviers. Il parvint à diviser les machines d'Arkwright (*V.* ce nom), en petits *filoirs* mis en mouvement par une seule manivelle, qui n'exigeaient que deux heures d'apprentissage et qui n'occupaient pas plus de place qu'un rouet ordinaire : l'usage en fut adopté dans la maison de réclusion de Rouen; et ce seul changement tripla le produit du travail des détenus. Pouchet, par ses écrits et ses inventions, contribua beaucoup à la mise en activité du système décimal des nouveaux poids et mesures; et bien que tous ses projets n'aient pas été adoptés, ils prouvent un esprit éminemment juste et ingénieux. Il n'est aucun de ses ouvrages qui ne puisse être consulté avec fruit, et où l'on ne trouve des faits curieux ou des observations importantes, que l'on chercherait en vain dans les livres plus volumineux publiés depuis sur les mêmes matières. Ses travaux lui valurent plus d'une fois les récompenses du gouvernement : outre une indemnité de trois mille francs qu'il reçut, le 24 prairial an III (1795), du bureau consultatif des arts et métiers, il en obtint, en 1802, une médaille d'or; une deuxième lui fut accordée, en 1805, par le premier Consul, qui l'admit à sa table; et, la même année, il fut breveté pour avoir perfectionné les machines à filer le coton (*Voy.* le *Moniteur* de l'an XIII, pag. 61 et 688). Après une longue et douloureuse maladie, Pouchet mourut à Rouen, le 30 mai 1809 : il était de la société d'émulation de cette ville, où MM. Gervais et Lecarpentier, ses collègues, prononcèrent un discours à sa mémoire; l'Athénée de Paris le comptait aussi parmi ses membres; il était correspondant de la commission des poids et mesures du gouvernement, et faisait partie du bureau consultatif des arts et métiers près le ministre de l'intérieur. Indépendamment du *Projet* d'un *Journal universel de commerce*, on connaît de lui : I. *Clef de la langue espagnole*, 1786, in fol. en 3 feuilles, formant un tableau de 65 centimètres de large sur 120 de hauteur. II. *Traité sur la fabrication des étoffes*, Rouen, 1788, in-8°. Dans cet opuscule, il proposait d'importantes réformes sur cette partie de l'administration. III. *Tableau de la durée de l'année*, présenté à l'académie des sciences, et beaucoup loué par Lalande, qui n'en parle cependant point dans sa *Bibliographie astronomique* : au moyen de la combinaison des lignes verticales et horizontales, on y distinguait les saisons, les signes du zodiaque, les mois, les jours, et jusqu'à la durée des crépuscules. IV. *Echelles graphiques des nouveaux poids, mesures et monnaies* de France, comparées avec celles des pays les plus commerçants de l'Europe, 1795, in-8°.; seconde édition, *augmentée d'un traité sur les changes, et d'un d'arithmétique linéaire*, Rouen, 1796 in-8°., avec 52 pl.: système fort ingénieux, mais qui eut peu de succès, parce que les échelles de Pouchet, nécessitant l'usage d'un compas, semblèrent moins

commodes que les échelles graphiques publiées successivement par la commission temporaire des poids et mesures, qui furent elles-mêmes assez promptement abandonnées. La 52e. planche offre la romaine ou poids-mesure pour les grains, à laquelle l'auteur avait fait divers perfectionnements. V. *Métrologie terrestre*, ou Tables des nouveaux poids, mesures, etc., troisième édition, Rouen, 1797, in-8°., fig.; quatrième édition, 1798: on y trouve le détail et les subdivisions principales d'environ dix huit cents mesures françaises ou étrangères, réduites en mesures de Paris et en nouvelles mesures décimales, rangées alphabétiquement, sous une forme commode pour les recherches. Quoique les évaluations de Paucton lui aient, en général, servi de base, Pouchet les a discutées avec intelligence: il y en ajoute d'autres, que lui ont fournies ses relations commerciales et différentes sources qu'il indique, de manière que ce livre est encore utile à consulter, quoique calculé sur le mètre provisoire (1), et ne cherchant pas la précision au-delà du millième de chaque unité; mais il est suffisant et très-commode pour la pratique ordinaire: les développements explicatifs donnent plusieurs détails importants et neufs. On y voit (p. 34) une carte géométrique de la France, divisée en degrés carrés, et qui peut offrir quelques aperçus intéressants. L'ouvrage est terminé par un *Tableau graphique pour l'arithmétique linéaire*, en dix planches, outre le Tableau général, qui en est comme la réduction. Ce travail, qui obtint plusieurs fois les éloges de la société d'émulation, a aussi paru séparément (2): il sert à faire, avec le compas, toutes les opérations d'arithmétique, excepté l'addition. Ce procédé ingénieux peut être envisagé comme une curieuse récréation mathématique, mais ne saurait jamais devenir d'une pratique usuelle, étant loin d'offrir la commodité et la précision des échelles logarithmiques (*V.* Gunter). VI. *Mémoire sur le nouveau titre des matières d'or et d'argent, comparé à l'ancien*, 1798, in-8°. de 16 pag.: il est curieux, et donne le détail de diverses expériences de l'auteur, qui rectifient, sur plusieurs points, les tables de Brisson. VII. *Mémoire sur la mesure des superficies*, etc., *suivi du Sol du département de la Seine-Inférieure, divisé en cantons, et les cantons divisés par les différentes qualités ou par les productions de leur territoire*, 1800, in-8°. VIII. *Mémoire sur la finesse du coton*, lu à la société d'émulation, le 30 octobre 1801: il y expose un projet de numérotation comparable pour les cotons filés, et applicable à tous les autres genres de fils, laines, soies, etc. IX. *Numérotage des cotons filés et des autres fils.* Ce curieux Mémoire, inséré, en 1810, dans les *Annales des arts et manufactures* (xxxvi, 51-83), est un développement du précédent. On sait que le dévidoir anglais, apporté, vers 1745, dans le nord de la France, y fut assez généralement adopté sur le pied de sept cents aunes pour la longueur de l'écheveau; mais il y eut peu d'uniformité à cet égard. En 1790, Pouchet proposa d'établir le compte en mille aunes, l'introdui-

(1) L'auteur fit ensuite imprimer un carton (pour les pag. 19-22), donnant, avec une grande précision les bases déduites du mètre definitif.

(2) *Arithmétique linéaire, ou Nouvelle méthode abrégée de calculer, que l'on peut pratiquer sans savoir lire ni écrire* 1806, in-8°. de 16 pag. avec une planche.

sit à la filature de Louviers, et y substitua ensuite le compte en mille mètres, dont ce Mémoire démontre l'utilité. Ce numérotage n'a pourtant été généralement adopté qu'en vertu de l'ordonnance royale du 26 mai 1819, qui défend d'en employer d'autre dans les manufactures françaises. Le Mémoire de Pouchet offre les détails de construction de la romaine ou poids-mesure pour les fils, qu'il avait apportée d'Angleterre en 1788, mais qu'il perfectionna, en y ajoutant de nombreuses et ingénieuses applications. C. M. P.

POUGATSCHEW ou PUGATSCHEFF (Yemelka), l'un des imposteurs qui se donnèrent pour l'infortuné Pierre III, empereur de Russie, était un simple cosaque, né en 1726, à Simoréisk, sur le Don. Il servit contre les Prussiens, dans la guerre de Sept-Ans, et fit ensuite quelques campagnes contre les Turcs. Chargé un jour de remettre une dépêche à un général, qui, dans ce moment, était entouré de son état-major, tous ces officiers se récrièrent à-la-fois sur l'extrême ressemblance du cosaque avec le défunt empereur. Ce fut assez de ce simple mot pour faire concevoir à Pougatscheff les projets les plus téméraires. Il déserta, et se réfugia en Pologne. Des ermites professant la religion grecque, lui accordèrent un asile. Il sut mettre à profit le séjour qu'il fit parmi eux, pour se procurer la connaissance des faits qu'il ignorait, et dont il sentait avoir besoin d'être bien instruit pour se préparer au rôle qu'il allait jouer. Sa résolution prise, il passa dans la Petite-Russie, erra quelque temps dans les campagnes, et se fit bientôt un assez grand nombre de partisans parmi les Cosaques, en déclarant qu'il était l'époux de l'impératrice Catherine, et en racontant la manière miraculeuse dont il s'était soustrait à la mort et à ses geoliers. Quand sa troupe fut assez grossie, il se mit en campagne (sept. 1773), et s'empara brusquement de quelques forteresses, dans le gouvernement d'Orenbourg. Ses succès furent si rapides, et la cour de Russie traita d'abord cette révolte avec tant de mépris, que le faux Pierre III aurait pu espérer un instant de se faire ouvrir les portes de Moscou. Tous les esclaves l'y attendaient impatiemment pour se ranger sous ses drapeaux. Il était impossible alors de calculer quelles pourraient être les suites d'une entreprise commencée sous d'aussi favorables auspices. Mais Pougatscheff manqua, par son indécision, la conquête de l'ancienne capitale de l'Empire; et il ne tarda pas à sentir que c'était une faute qu'il ne réparerait jamais. Le comte Panin eut le temps de rassembler des troupes; et, malgré la vive résistance que lui opposèrent quelquefois les rebelles, il parvint à les rejeter au delà de l'Oural. Cent mille roubles furent promis à qui livrerait leur chef mort ou vif. Cette récompense séduisit les compagnons les plus affidés de Pougatscheff, fatigués déjà de tous les maux qu'ils enduraient à sa suite, et de la dureté de son commandement. Ils se saisirent de lui, et le remirent au gouverneur de la forteresse de Jaïck. Il fut aussitôt conduit à Moscou, dans une cage de fer (*Voy.* Suwarow); et il y périt dans les supplices, le 10 janvier 1775. On ne reconnut plus en lui, dans ses derniers moments, le chef intrépide qui avait tant de fois bravé la mort dans les combats. Il se montra faible et pusillanime. L'impératrice Catherine II témoigna une grande joie

HIST.E DE RUSSIE.

PUGATSCHEW.

De Mailly pinx.t Landon direx.t

d'être délivrée de ce rebelle. « Après » Tamerlan, manda-t-elle à Voltai- » re, aucun scélérat n'a fait plus de » mal à l'espèce humaine. » Pougatscheff avait en effet déployé, dans le cours de ses expéditions, le caractère le plus féroce. Hommes, femmes, enfants, officiers, soldats, tout ce qui tombait entre ses mains, était impitoyablement massacré, souvent même avec un raffinement de barbarie (*V.* Lowirs). Il livrait au pillage et à la destruction les maisons de ceux qui l'avaient le mieux accueilli. On a souvent répété que le procès de Pougatscheff n'avait offert aucun indice qui pût faire croire qu'il fût l'instrument de quelque puissance étrangère, ni même qu'il eût des complices d'un ordre plus élevé que lui. On peut du moins demander comment ce barbare, qui ne savait ni lire ni écrire, avait pu faire choix des mots gravés sur les monnaies frappées à son effigie; elles portaient : *Petrus III redivivus et ultor.* Mademoiselle Adélaïde Hordé a donné un roman intitulé *Histoire de Pugatschew*, 1809, 2 vol. in-12. S—v—s.

POUGET (Bertrand du), cardinal légat, en Italie, du pape Jean XXII, et chef du parti Guelfe, de 1319 à 1334, naquit en 1280, au château du Pouget, en Querci, d'une des plus anciennes familles de la province. Lorsque les papes, au commencement du quatorzième siècle, renoncèrent au séjour de Rome, pour s'établir en Provence, les fréquentes révolutions de l'état Romain, l'audace des petits tyrans qui s'étaient partagé le territoire de l'Église, l'insubordination des nobles et la licence des bourgeois se réunissaient pour faire désirer au successeur de saint Pierre, d'acheter la paix et la sûreté au prix de son indépendance elle-même. Ce désordre s'était accru encore pendant le règne de Clément V. Mais Jean XXII, son successeur, profitant de ce qu'il ne courait aucun danger dans sa nouvelle résidence, se proposa de bonne heure de recouvrer tous les états d'Italie sur lesquels ses prédécesseurs avaient eu quelque droit; d'étendre même le patrimoine de l'Église, en profitant, à cet effet, de l'attachement des Guelfes. Pour exécuter ce plan, il choisit, dans sa famille, ou du moins parmi les compagnons de son enfance, un homme jeune encore, obscur, comme il l'avait été long-temps lui-même; c'était Bertrand du Pouget, alors doyen d'Issigeac en Périgord, et qui fut pourvu d'un canonicat de l'église de Saint-Sauveur, d'Aix en Provence. Peu de mois après sa propre élection, le pontife le décora, en 1316, de la pourpre romaine; le nomma évêque d'Ostie, quelques mois plus tard, et l'envoya en Italie, en 1319, revêtu de la plénitude de la puissance pontificale, et chargé de diriger à son gré la guerre et la politique. Il lui donna une petite armée, composée, pour la plus grande partie, d'habitants de Cahors, sa patrie, et des provinces voisines; enfin, il engagea un prince de France, qui fut ensuite roi, Philippe de Valois, à prendre les armes en sa faveur. Bertrand du Pouget porta ses premières attaques contre Matthieu Visconti, à cette époque, le plus puissant chef des Gibelins en Lombardie. Mais le prélat était un mauvais général; et Philippe de Valois n'entendait pas mieux que lui l'art de la guerre. Ce dernier, en 1320, se laissa enfermer entre des fleuves, dans le Montferrat, et fut obligé de capituler. Raimond de Cordoue, qui commanda

ensuite l'armée de l'Église sous Bertrand du Pouget, ne fut guère plus heureux; il fut battu à plusieurs reprises, et finit par demeurer prisonnier des Visconti. Le prélat, pendant ce temps, faisait aussi la guerre à sa manière; il condamna Matthieu Visconti, comme hérétique et comme nécromancien. Il l'excommunia, ainsi que tous ses adhérents, publia une croisade contre eux, et annonça qu'après la victoire leurs biens seraient confisqués, et leurs personnes réduites en esclavage. Après de vains efforts pour mettre à exécution cette sentence, Bertrand du Pouget changea son plan d'attaque: il entra plus avant en Italie; et renonçant à combattre les chefs plus puissants des Gibelins, il dirigea son ambition sur les villes où les deux partis se balançaient, et sur celles où dominaient les Guelfes. Arrivé à Parme, il engagea cette ville à lui ouvrir ses portes, le 27 septembre 1326; et le 4 octobre suivant, Reggio suivit cet exemple. L'une et l'autre déclarèrent se soumettre à la souveraineté du légat, seulement pendant la durée de la vacance de l'empire; mais le pape avait soin de prolonger cet interrègne, en refusant de reconnaître tous les prétendants au trône. Bientôt d'autres villes grossirent volontairement cette nouvelle souveraineté: Bologne se donna au légat, le 5 février 1327; et Modène, le 5 juin suivant. Les villes de Romagne furent à leur tour l'objet de ses intrigues, et lui ouvrirent aussi leurs portes. Mais Bertrand du Pouget n'avait ni les vertus ni les talents propres à conserver les états qu'il avait acquis. Sans noblesse dans le caractère, sans loyauté dans ses engagements, il sacrifiait sans scrupule l'honnête à ce qu'il croyait utile; et la fortune semblait ensuite prendre à tâche de le punir de sa main de fer. Il causa, en 1329, la révolte de Parme et de Reggio, parce qu'il fit arrêter comme otages, dans ces deux villes, ceux-là mêmes qui lui en avaient ouvert les portes. Afin de ne pas éprouver un semblable revers à Bologne, il y fit bâtir une forteresse, où il espérait être à l'abri des insurrections d'un peuple poussé à bout. L'arrivée en Italie du roi Jean de Bohème, qui, se présentant comme pacificateur, obtenait, de la confiance des peuples, la souveraineté des principaux états de Lombardie, semblait devoir contrarier les desseins du cardinal du Pouget: cependant ces deux personnages dont l'ambition était si active, ayant eu, le 16 avril 1331, une longue entrevue à Castel-Franco, s'entendirent parfaitement. On n'a jamais connu l'accord qu'ils conclurent ensemble: mais sans doute le prélat se flatta de faire tourner à son avantage tous les projets romanesques et philantropiques du roi aventurier; et il parut s'y prêter, sans les partager, tandis que Jean de Bohème, accoutumé à entreprendre des choses bizarres sans en calculer les suites, ne tenait aucun compte des difficultés ou des oppositions, et montrait un art admirable pour concilier les intérêts et les partis les plus contraires, seulement parce qu'il n'arrivait jamais au fond d'aucune question. Cependant cet accord inattendu entre un roi gibelin et le légat de l'Église, excita la défiance de toute l'Italie, et réunit contre eux tous ceux qui voulaient maintenir l'équilibre entre les puissances de ce pays. Bertrand du Pouget s'était fait créer, par le pape, marquis d'Ancone, et comte de Romagne; il avait presque absolument soumis ces

deux provinces, dont tous les petits princes lui avaient résigné leurs états. En 1333, il attaqua Ferrare, par surprise, quoiqu'il eût donné l'investiture de cette ville au marquis d'Este. Après avoir battu les Ferrarais, le 6 février, à Consandoli, il assiégeait déjà cette ville, lorsqu'il fut surpris, le 14 avril, par les marquis d'Este, et son armée mise en déroute. L'avarice et l'ingratitude de Bertrand du Pouget rendirent cette défaite plus funeste pour lui qu'elle n'aurait dû l'être : presque tous les princes de Romagne, feudataires de l'Église, qui servaient dans son armée, furent faits prisonniers à cette bataille. Il refusa de les racheter ou de les échanger contre ses propres captifs ; et les marquis d'Este profitèrent de ce refus : ils rendirent gratuitement la liberté à tous les princes feudataires ; et ceux-ci, rentrant à l'improviste dans leurs petites principautés, les firent toutes révolter. Rimini, Forli, Césène, Ravenne et Cervia, prirent presqu'en même temps les armes contre l'Église. Le roi Jean, éprouvant de son côté des revers en Italie, quitta brusquement ce pays, après avoir vendu les villes qu'il possédait encore, aux anciens seigneurs qu'il y rétablit. Bologne, cependant, restait toujours à Bertrand du Pouget : il avait voulu en faire sa capitale, et il y avait bâti une forteresse, garnie de soldats languedociens ; mais les Bolonais, qu'il avait trompés long-temps en leur promettant que le pape viendrait se fixer au milieu d'eux, avaient encore assez d'énergie pour secouer le joug. Les deux partis, qui s'étaient long temps combattus à Bologne, se réunirent pour reconquérir leur liberté ; ils prirent les armes le 17 mars 1334, et vinrent assiéger le légat dans sa forteresse. Bertrand du Pouget s'estima heureux de pouvoir recourir à la médiation des Florentins, qui, auparavant, avaient mis obstacle à ses projets ambitieux ; il évacua Bologne, et tout ce qui lui restait des états qu'il avait soumis en Italie. De retour à Avignon, il rassemblait de l'argent et des troupes pour une seconde expédition dans le pays où il avait aspiré à tant de grandeur ; mais Jean XXII, son protecteur, étant mort, le cardinal cessa de jouer un rôle politique, et retomba dans l'obscurité. Il mourut le 8 janvier 1351, et fut inhumé dans l'église des Claristes du Pouget, qu'il avait fondée, en 1321 (1), dans le domaine de son père (*in loco patrimoniali*). Ce monument fut détruit par les Calvinistes ; et l'on en voyait encore les débris au commencement de la révolution. S. S—I.

POUGET (François-Aimé), docteur de Sorbonne, naquit à Montpellier, le 28 août 1666. Etant vicaire de Saint Roch, à Paris, il fut appelé auprès du célèbre Lafontaine, qui se trouvait attaqué d'une grave maladie, et eut la principale part à sa conversion, dont il adressa la relation à l'abbé d'Olivet. Cette relation curieuse fut insérée dans le premier volume des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, d'où elle a passé dans d'autres Recueils. Il entra, en 1696, dans la congrégation de l'Oratoire. M. de Colbert, avec qui il s'était lié dans leur cours de licence, l'attira, l'année suivante, à Montpellier, et le

(1) La supérieure portait le titre d'abbesse, et était nommée par la famille du cardinal. Les Du Pouget de Nadaillac ont, jusqu'à l'époque de la révolution, exercé le droit de cette nomination, conjointement avec la famille de Beaumont : ce qui prouve que le cardinal se nommait Du Pouget, et non de Poyet.

mit à la tête de son séminaire. Ce prélat le prenait avec lui dans le cours de ses visites pastorales, et se servait utilement de ses lumières dans le gouvernement de son diocèse. Après plusieurs années de séjour dans sa patrie, le P. Pouget revint se fixer à Paris. Il y fit, avec beaucoup de distinction, des conférences publiques sur les cas de conscience, au séminaire de Saint-Magloire, et fut choisi par le cardinal de Noailles, pour être membre de la commission chargée de travailler à la réforme de la liturgie du diocèse de Paris. Ce fut dans ce séminaire qu'il mourut, le 14 avril 1723. L'ouvrage qui a rendu son nom célèbre, est le *Catéchisme de Montpellier*, composé par les ordres de M. de Colbert, pour l'instruction des nouveaux-convertis. Il est clair, solide et instructif. La doctrine de l'Église y est distinguée, avec précision, des questions controversées entre les théologiens. Dogme, morale, sacrements, prières, cérémonies, usages de l'Église, tout y est expliqué avec autant de simplicité que d'élégance. Ce catéchisme fut adopté dans toute la France, traduit dans toutes les langues des états catholiques ; et il conserve encore sa réputation. La première édition est celle de Paris, 1702, 1 vol. in-4°. M. de Charency, successeur de M. de Colbert, fit imprimer séparément à Avignon, en 1745, le petit Catéchisme, qui était à la suite du grand. Les altérations qu'il y avait faites, déplurent à quelques-uns de ses collègues, et il le désavoua. Il y a un nombre considérable d'éditions du grand Catéchisme, dans plusieurs desquelles les éditeurs ont inséré des additions en divers sens, suivant leurs différentes opinions. Le P. Pouget, lui-même, avait fait une addition dans celle de 1710 : elle déplut à M. de Colbert, mais il fut convenu entre eux qu'elle serait supprimée dans la traduction latine qu'il en préparait lorsqu'il fut surpris par la mort. Le premier volume était déjà imprimé, et le second très-avancé. A peine l'auteur eut-il fermé les yeux, qu'elle fut saisie avec éclat, à la sollicitation du cardinal de Bissy, quoiqu'on eût obtenu le privilége du roi pour la rendre publique. L'imprimeur Simart n'eut la liberté de la mettre en circulation, qu'après que le docteur Claver, au refus de plusieurs autres censeurs, y eut mis des cartons en divers endroits. C'est ainsi qu'elle parut, en 1725, par les soins du P. Desmolets, sous le titre d'*Institutiones catholicæ*, 2 vol. in-fol. On y trouve, en entier, les passages de l'Écriture et des Pères, qui n'étaient qu'indiqués dans les éditions françaises. Cette édition a été réimprimée à Venise, en 1768. *Voyez*, sur les différentes éditions de ce Catéchisme, des *Lettres* curieuses qui parurent en 1768. Les autres ouvrages du P. Pouget sont : I. *Lettre à M. de Colbert*, sur la signature du formulaire. II. *Lettre à M. le cardinal de Noailles* sur la bulle *Unigenitus*. III. *Instruction chrétienne sur la Prière*, Paris, 1728, in-12. Ce n'est en général que la traduction des passages des Pères, tirés de son grand Catéchisme. IV. *Instruction sur les principaux devoirs des chevaliers de Malte*, Paris, 1712, in-12. Le P. Pouget n'en est à proprement parler que le réviseur et l'éditeur. V. *Mémoire* d'un docteur de Sorbonne, consulté par les commissaires du conseil de régence, chargés d'examiner les questions proposées par rapport au refus que le pape fait de donner des

bulles aux sujets nommés par le roi à divers évêchés. Ce Mémoire se trouve dans le premier volume des *Avis aux princes catholiques*, publiés en 1768. VI. *Lettre* au président Bon, à la suite de la Dissertation de ce dernier sur la soie des araignées. Le P. Pouget a laissé en manuscrit : Des *Lettres* adressées à M. Bonnet, général des Lazaristes, dans lesquelles il fait l'apologie du système de Law. — Une *Lettre* à M. Perier, doyen du chapitre de Clermont, touchant la composition d'un nouveau Bréviaire. — Un travail sur le Bréviaire de Narbonne. T-D.

POUHAT (Jean-Baptiste), littérateur, né, vers 1630, à Nozeroi, petite ville du comté de Bourgogne, s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, et fut reçu avocat à Dole. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître, il fut député par le parlement à la cour de Madrid, pour y défendre les intérêts de la province. Il revint, en 1671, à Dole, remplir la place de secrétaire de Quiñonès, nommé gouverneur du comté : c'était la première fois qu'un étranger occupait cette place importante; et Quiñonès ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne parviendrait jamais à dissiper les préventions qu'avait fait naître son arrivée dans le pays. Connaissant les liaisons de Pouhat avec les principaux mécontents, il lui ôta son emploi pour le donner à un Espagnol; et cette mesure anima encore la haine qu'on portait au gouverneur. Dès-lors Pouhat embrassa ouvertement le parti de la France; et il contribua de tout son pouvoir à préparer les esprits à se soumettre à Louis XIV. Ce prince le récompensa de son zèle, par une place de conseiller au parlement, dont le brevet lui fut expédié par le roi, de son camp de la Loye (près Dole), le jour même qu'il rétablit la cour souveraine de justice (17 juin 1674). Pouhat remplit cette charge avec zèle; et ayant obtenu la permission de s'en démettre à raison de ses infirmités, il se retira à Montbozon près de Vesoul, où il mourut, en 1705, à l'âge de 75 ans. Outre quelques pièces de vers restées inédites, on a de lui un poème latin, intitulé : *Ludovici magni Galliar. Regis panegyricus*, Besançon, 1664, in-4°. W-s.

POUILLY (Jean-Simon Lévesque de), de l'académie des inscriptions, et de celle de Châlons-sur-Marne, naquit à Reims, le 8 mai 1734. Il était fils de Louis-Jean Levesque de Pouilly, magistrat estimé (*V.* Lévesque, tom. XXIV, p. 377); et son éducation fut cultivée avec soin. Il venait à peine d'atteindre sa seizième année, lorsqu'il perdit un père, qui l'aimait tendrement, mais dont les deux frères, Burigny et Champeaux, qui avaient formé avec lui cette espèce de triumvirat que l'histoire littéraire offre si rarement (*V.* Burigny), achevèrent de diriger le jeune Pouilly dans ses études. Dès qu'elles furent terminées, Burigny, membre de l'académie des inscriptions, le fit venir à Paris, où il le mit en relation avec les gens de lettres les plus célèbres, et l'introduisit dans la société de Mesdames Geoffrin, Dubocage et Dupin, qui réunissaient chez elles les personnes les plus distinguées par leur esprit et leurs talents. Encouragé dans ses premiers essais littéraires par Mably, qui l'engageait à ne traiter que l'histoire, le jeune Pouilly débuta par un *Eloge de Rogier, lieutenant des habitants de Reims*, qu'il fit paraître en 1755, et par la *Vie du chancelier L'Hôpital*, dont son on-

cle parut satisfait, mais qu'il ne se pressa point de publier. Après avoir essayé de suivre la carrière diplomatique, sous les auspices de son oncle Champeaux, envoyé de France près du cercle de la Basse-Saxe, au commencement de la guerre de Sept-Ans, il rentra dans sa patrie lors de la destitution de ce dernier, et revint à Reims pour occuper la place de lieutenant-général du bailliage, qu'il remplit avec distinction pendant près de trente années. « Durant l'exercice » de cette place, dit l'auteur d'une » très-bonne notice sur M. de Pouil- » ly, il eut occasion de produire un » *Mémoire* important dans une af- » faire de droit public français, qui » intéressait non-seulement la ville » de Reims, mais toutes celles dont » la seigneurie directe n'apparte- » nait point au roi. Pouilly y dé- » fendit, avec succès, les intérêts de » sa province, et y développa les » droits de l'autorité souveraine, et » la nature de ceux que pouvait alors » réclamer la féodalité. Aussi les » pairs, malgré l'autorité dont jouis- » saient les puissants adversaires du » Mémoire, se crurent-ils obligés » d'abandonner une cause que la rai- » son et la politique désavouaient » également. » On publia deux éditions de ce mémoire, dont il est fait une mention honorable dans le Recueil des ordonnances. Pouilly fut nommé, en 1768, membre de l'académie des inscriptions; conseiller-d'état, en 1777; enfin, ses concitoyens l'appelèrent, en 1782, à diriger les affaires de la ville, en qualité de lieutenant des habitants. Reims lui a l'obligation d'avoir acquitté une grande partie des dettes de la ville. Pendant son administration, d'utiles travaux furent entrepris par ses soins, tant pour la salubrité de l'intérieur, que pour l'embellissement des promenades publiques. A l'ouverture des assemblées provinciales, il fut élu syndic du clergé et de la noblesse de Champagne, et dès-lors obligé de renoncer à son office de lieutenant-général du bailliage, qui était devenu incompatible avec les fonctions du syndicat. Les troubles de la révolution ayant éclaté en 1789, Pouilly se retira dans les environs de Genève, où son oncle Champeaux avait laissé d'honorables souvenirs. Il eut occasion de s'y lier avec le célèbre naturaliste Bonnet. Le calme ayant enfin succédé aux orages de la révolution, Pouilly revint en France, et fut nommé associé correspondant de l'Institut. Depuis cette époque, il vécut à Reims, retiré dans le sein de sa famille; et il y cultivait en paix les lettres et les beaux-arts, qu'il aimait avec passion. Il a terminé sa carrière le 24 mars 1820. On a de lui: I. L'*Éloge de Jean Rogier, lieutenant des habitants de Reims*, publié en 1755. II. La *Vie du chancelier de L'Hôpital*, 1764, in-12, et 1774, in-8°. Voltaire, et Fréron, dans son *Année littéraire* (tome III, page 143), en ont fait l'éloge. III. Une *Dissertation* en deux Mémoires (insérés dans ceux de l'académie des inscriptions, tome XXXIX, pages 566 et 590), *sur la naissance et les progrès de la jurisdiction temporelle des Églises, depuis l'établissement de la monarchie, jusqu'au commencement du quatorzième siècle*, 1770. IV. L'*Éloge de Charles Bonnet*, imprimé chez P. Heubach, etc., Lausanne, 1794, in-8°. V. *Théorie de l'imagination*, contenant l'analyse des sentiments agréables ou pénibles, vertueux ou vicieux, qui ont leur principe dans le

travail de l'imagination, Paris, Bernard, 1803, in-12. On distingue dans cet ouvrage, un ton soutenu de raison, de délicatesse et de philosophie.

J—B.

POULAIN-DUPARC (Augustin-Marie), frère du littérateur Poulain de Saint-Foix, embrassa la même profession que son père, Poulain de Belair, avocat distingué à Rennes, auteur d'une traduction abrégée du Commentaire de D'Argentré sur la coutume de Bretagne. Formé par les leçons et l'exemple d'un tel maître, Poulain-Duparc hérita de sa réputation, et tarda peu à le surpasser. Ses débuts au barreau avaient été brillants; et il obtenait dans la plaidoirie la même supériorité que dans le cabinet: mais l'étendue de ses connaissances semblait l'appeler aux fonctions de l'enseignement, autant que son desir de se rendre doublement utile à ses concitoyens. Il abandonna donc les luttes judiciaires aux athlètes plus jeunes, se réservant de reparaître dans l'arène en des occasions d'éclat; il continua d'être l'oracle de sa province, et partagea sa vie entre les travaux de la consultation et ceux de la chaire de droit civil dans sa ville natale. L'autorité des conseils par lesquels il éclairait les familles sur leurs intérêts, donnait un nouveau lustre à ses savantes leçons; le grand nombre d'élèves qu'il initiait aux mystères de la jurisprudence, hérissée alors de difficultés, d'incertitudes et d'incohérences, proclamaient la haute capacité du maître. Il n'avait qu'un rival, et c'est nommer Pothier. Tous les deux portaient une méthode et une clarté précieuses dans l'exposition de leurs doctrines : un grand sens, une admirable justesse d'idées, une mémoire féconde, une heureuse perspicacité, les caractérisaient l'un et l'autre; également infatigables dans leurs veilles, également habiles dans le droit coutumier, ils avaient le même zèle pour les progrès de la science. Pothier était plus profondément versé dans la législation romaine, dont son émule n'avait point fait une étude aussi particulière; sa renommée fut plus étendue, plus populaire, parce qu'il composa des traités sur presque toutes les parties du droit, et que ces nombreux écrits étaient d'un usage plus général. Poulain-Duparc écrivit moins; et le temps qu'il donnait à la consultation ne lui permettait pas de se consacrer à une tâche aussi vaste que celle à laquelle Pothier dévoua sa vie entière. Il n'eut en vue, dans ses ouvrages, que l'utilité de sa province, et n'envisagea que la jurisprudence de son parlement. Mais s'il reste inférieur, comme écrivain, au professeur d'Orléans, il le surpassa peut-être dans la carrière de l'enseignement : il eut une élocution plus facile, et se prononça dans ses décisions avec plus d'assurance. Il mourut, en 1782, à Rennes, où il était né en 1701. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Observations sur les écrits du président Perchambault de la Bigotière*, in-12. II. *Coutumes générales de Bretagne, et usements locaux de cette province*, Rennes, 1745, et années suivantes, 3 vol. in-4°. C'est un travail complet, où l'auteur a fondu avec ordre les meilleures observations de ses devanciers, et où il a donné des développements qui n'ont rien laissé à faire à ses successeurs. III. *Journal des arrêts du parlement de Bretagne*, recueil estimé, précieux surtout par les discours de Lachalotais, qui y sont conservés, 5 vol.

in-4°. IV. *Principes du droit français*, 12 vol. in-12. Ce dernier ouvrage, classique en Bretagne, comme les précédents, a été très-utile à M. Toullier, son élève, pour la composition de son *Cours de droit civil*. F—T.

POULCHRE (FRANÇOIS LE), seigneur de la Motte-Messemé, gentilhomme angevin, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, etc., né en 1546, au Mont-de-Marsan, avait la prétention singulière de descendre en droite ligne du consul Appius Claudius Pulcher. Suivant lui, les successeurs de cet ancien romain vinrent, après le sac de Rome, s'établir en Anjou :

Sont cinq ou six cents ans et plus que j'en ay tiltre
Autantique et probant, receu en maint registre,
Toujours continué, comme toujours depuis
Mariage ensuivy tousjours de père en fils...
Dont enfin suis venu de ce premier parent
Dit à l'heure *Pulcher*, à l'heure qu'apparent
L'idiome latin estait vulgaire à Rome,
Et par corruption de langage on me nomme
Le Pulchre... (1).

Fils du surintendant de la maison de la reine de Navarre, Le Poulchre naquit dans le palais de cette princesse. Il eut pour parrain et maraine François Ier, et Marguerite de Valois, qui prit elle-même soin de sa première enfance. Le Poulchre demeura pendant trois ans près de Marguerite, qui le comblait des marques de son affection; elle voulut, dit-il,

Pour son plaisir, m'avoir tousjours près d'elle,
Me faisant mesmement à sa table manger
En présence des siens, ou de quelque estranger
Qui peut y arriver, ne changeant onc de place (2).

La reine, étant sur le point de se rendre à Paris, fit conduire en Anjou le jeune Le Poulchre afin qu'il passât quelques jours auprès de son père. Elle se proposait de le reprendre dans le cours de son voyage; mais elle mourut le 2 décembre 1549. Le Poulchre exprime, avec une sensibilité qui n'est pas dénuée de grâce, sa douleur enfantine en apprenant la mort de son illustre protectrice :

Mais la fière Atropos à sa vie contraire
En couppa le filet par un cruel destin,
Mettant ce mesme jour à mon heur une fin
Que je ne sentis pas pour ma grande jeunesse.
A toute heure cherchant ma royne, ma maitresse,
Qu'on me disait tousjours devoir venir demain.
Mais depuis ce temps-là, l'ay attendue en vain,
Comme encore je fais; car Charon ne repasse
Jamais, pour cry, ni pleur, ny plainte qu'on luy face,
Ceux qui dans son bateau sont entrés une fois (3).

Le Poulchre commença ses études à l'université de Paris; mais il dit lui-même que *n'y ayant pas son cœur, il en a peu profité* (4). Il prit bientôt le parti des armes, et fut d'abord simple archer,

Voulant estre soldat premier que capitaine (5).

Nous ne le suivrons pas dans le récit de sa vie militaire. Il eut le regret de ne rejoindre l'armée que le lendemain de la bataille de Dreux; mais il se distingua à celles de Saint-Denis, de Jarnac et de Moncontour. Charles IX l'aimait; il l'admit plusieurs fois à l'honneur de courir la bague avec lui (5), et il le nomma gentilhomme de sa chambre, et chevalier de son ordre. Il n'eut pas autant à se louer de Henri III. Le monarque ne parut pas se souvenir de ses services; et Le Poulchre, n'obtenant rien de son nouveau maître, se retira dans sa terre de la Motte-Messemé, auprès de Luçon, où il chercha, dans l'étude, le repos et la philosophie, des adoucissements et des consolations, que l'agitation des cours n'aurait pu lui offrir :

Je ne me presse point pour me lever matin;
Je me couche à mon heure, aimant mieux mon jardin,
Mon parterre, mon bois, ma fontaine, ma grotte,
D'un tarin, d'un pinçon y entendant la note,
A gorge redoublée, à milliers de fredons,

(1) *Honestes loisirs*, f°. 4, recto.
(2) Ibid., f°. 3, recto.
(3) Ibid., f°. 3, verso.
(4) Ibid., f°. 11, recto.
(5) Ibid.

Et des bergers d'autour, les flageols, les bourdons,
Assis mollettement sur l'herbe la plus verte,
Qu'estant auprès d'un dais, la teste descouverte,
Tout debout sus mes piez, tant que dure le jour,
Y faire, comme ay faict, inutile séjour (6).

Le Poulchre servit avec le même zèle les dames et son roi : plus d'une lance fut rompue par lui pour

La plus gentille
Qui fut lors à la cour, et la plus belle fille;
Et on la tient encor aujourd'hui à l'instant
Pour la plus belle femme à présent y estant.
On l'appeloit *Charlotte*, et l'a Charles aymée
Pour les perfections dont elle estoit ornée (7).

La passion qu'il eut pour Charlotte, l'entraîna, parfois, un peu loin pour un catholique, qui dispute ailleurs très-vivement contre les huguenots ; on en jugera par ces rimes :

Je me fusse damné pour cueillir un tel bien,
Et l'enfer m'eust semblé pour son paradis rien,
S'il y a un enfer ordonné par justice
Pour punir ceux qui font à leur dame service (8).

Il assure, au reste, que sa maîtresse ne paya ses empressements que par des rigueurs, et que le roi Charles IX ne fut pas plus heureux que lui. Nous ferons remarquer, en passant, que cette demoiselle est probablement la maîtresse de Charles IX, que Brantôme indique sans la nommer (9). Dreux du Radier a pensé, sans aucun motif solide, que cette maîtresse *anonyme* était Madelène de Bourdeille, sœur de Brantôme (10). Le Poulchre se maria, en 1570, avec Émée Savary, dame de *Saché* et de la *Haulte Chevrière*,

Bref, dame de valeur de deux cent mille francs,
Et d'aage volontiers quelques vingt et deux ans (11).

Mais cette union, qu'il peint sous les couleurs les plus douces, fut trop tôt terminée : une maladie violente enleva Émée à Le Poulchre, après huit mois de bonheur. Malgré ses hauts faits d'armes, Le Poulchre serait oublié si dans sa retraite, il n'avait pas composé le récit des principaux événements de sa vie. Il le publia, en 1587, dans un petit volume, devenu rare, à la suite duquel on trouve des poésies diverses. Il a pour titre : *Les sept livres des honnestes loisirs de M. de La Motte Messemé, chevalier de l'ordre du roi, et capitaine de cinquante hommes d'armes de S. M., intitulés chacun du nom d'une des planètes*, Paris, Marc Orry, 1587, petit in-12 de 288 feuillets. Ce sont des Mémoires rimés, qui contiennent des détails militaires sur les guerres de Charles IX. On a encore de lui un autre ouvrage qu'aucun biographe, à notre connaissance, n'a indiqué; il est intitulé : le *Passe-temps de messire François Le Poulchre, seigneur de La Motte Messemé, chevalier des ordres du roi, deuxième édition, augmentée par lui-même d'un second livre, outre la précédente*, Paris, Jean Le Blanc, 1597, petit in-8°. en deux parties, formant ensemble 124 feuillets. On voit par ce titre, qu'il existe une première édition qui ne renferme qu'un seul livre : nous ne l'avons pas vue. La prose de Le Poulchre ne vaut pas mieux que ses vers; mais on rencontre dans le *Passetemps*, des faits singuliers, des observations sur les changements introduits dans la manière de combattre, depuis François Ier. jusqu'à Charles IX. Le poète y a aussi entremêlé quelques pièces de vers qu'il n'avait pas jointes à ses *honnêtes Loisirs*. L'extrême rareté de ce volume ne doit pas être considérée comme son unique mérite. L'époque précise de la mort de l'au-

(6) Ibid., f°. 126 v°.
(7) Ibid., f°. 16 v°.
(8) Ibid.
(9) *Discours sur Charles IX*, t. IV, p. 220, éd. de Foucault, 1823.
(10) *Mémoires et anecdotes des reines et régentes*, t. V, p. 32, éd. de 1808.
(11) *Honnestes loisirs*, f°. 221 verso.

teur est inconnue : on voit seulement, par l'avertissement qui précède la 2e. édition du *Passe-temps*, que ce poète ne vivait plus en 1597. L'abbé Goujet, dans sa Notice sur Le Poulchre (*Biblioth. française*, tom. XIII, p. 86), lui donne pour femme Philippe de Ludres, dame de Bouzemont. C'est une erreur contredite par l'ouvrage même de Le Poulchre. — Renée Le Poulchre, sœur, ou seulement parente de celui qui précède, a inspiré la muse du capitaine Lasphrise, poète encore plus singulier que Le Poulchre (*V.* Lasphrise, XXIII, 410). Elle était religieuse ou pensionnaire dans un couvent du Mans (12). Lasphrise l'a célébrée, sous le nom de *Théophile*, dans une multitude de pièces de vers, dont deux présentent l'anagramme du nom de Renée (13). Celle-ci ayant repoussé les vœux de Lasphrise, il s'adressa à Esther de Rochefort, qu'il a chantée sous le nom de *Noëmi*; et, s'il faut l'en croire, elle ne suivit pas les sages exemples de la première.

M—é.

POULIN (Amable-Fidèle), théologien, né vers 1740, au Bief-de-Bourg, bailliage de Salins, fit de bonnes études, et embrassa l'état ecclésiastique. Après avoir professé quelque temps la philosophie, il fut pourvu de la chaire de théologie au collége de Besançon, qu'il remplit d'une manière distinguée. Ses talents lui méritèrent bientôt des protecteurs. L'évêque de Lausanne le nomma l'un de ses vicaires-généraux; et l'abbé de Saint-Gall, en lui donnant le titre de professeur honoraire de physique et de mathématiques, lui assigna une pension. A l'époque de la révolution, l'abbé Poulin suivit M. de Durfort, archevêque de Besançon, forcé d'abandonner son siége, et lui prodigua les soins et les consolations qui dépendaient de son ministère. Après la mort de ce prélat, il continua de rester en Suisse, donnant à l'étude tous les loisirs que lui laissaient les devoirs de son état. Ayant obtenu, en 1799, la permission de rentrer en France, il vint habiter au milieu de sa famille; et il mourut au Bief-du-Bourg, en 1801, à l'âge de soixante-un ans. Outre quelques *Dissertations* dans les Recueils de l'académie de Besançon, dont il était membre, on a de l'abbé Poulin : *De Deo revelante prælectiones theologicæ*, Besançon, 1787-88, 3 tomes en 4 vol. in-12. C'est la première partie d'un cours complet de théologie, que les circonstances ne lui ont pas permis de terminer. W-s.

POULLAIN. *V.* Poulain-Duparc et Saint-Foix.

POULLE (Louis), célèbre prédicateur, était natif d'Avignon. Il fit ses études d'une manière distinguée, annonça de bonne heure une grande vivacité d'imagination, et se fit connaître, très-jeune encore, par deux poèmes (le *Triomphe de l'amitié*, et *Codrus*), couronnés, en 1732 et 1733, à l'académie des jeux floraux. Ayant quitté la carrière de la magistrature, à laquelle on le destinait, pour embrasser l'état du sacerdoce, il renonça aux muses pour se jeter dans la carrière de l'éloquence, où il porta l'empreinte de son génie poétique. Il se rendit à Paris, en 1733, dans le dessein de s'y consacrer à la prédication. A l'époque où l'abbé Poulle parut dans la chaire, l'esprit de la nation était totalement changé : les mœurs graves du siècle précédent avaient disparu; et la société,

(12) *Œuvres poétiques du capitaine Lasphrise*, Paris, 1599, p. 93, 106 et 137.

(13) Ibid., p. 110 et 118.

emportée par l'esprit de frivolité et de licence qui leur avait succédé, semblait peu disposée à prêter l'oreille aux vérités austères de la morale chrétienne, si elles n'étaient embellies de tous les charmes de la diction. Les prédicateurs furent contraints, comme il le dit lui-même, de déployer tout l'appareil de l'éloquence. L'abbé Poulle se laissa d'abord entraîner par le goût général : il lui sacrifia même plus que bien d'autres ; et on le vit donner à l'éloquence sacrée toute l'enluminure de l'éloquence académique. Son début, d'un éclat extraordinaire, obtint les plus vifs applaudissements ; mais si ces applaudissements lui furent honorables, ils ne lui furent pas moins nuisibles, en ce qu'ils l'empêchèrent de perfectionner son talent, car il en avait un véritable. Dès son entrée dans la carrière, il se crut orateur parfait : il ne prit soin, ni de régler l'essor de son imagination, ni de mûrir son style, ni d'aprofondir la science de la religion ; et voilà le principe des défauts qui prédominent dans la plupart de ses discours, et empêcheront toujours de le ranger parmi les modèles. Seulement il sembla se surpasser lui-même, dans deux Discours, qui pourront seuls lui être un titre de gloire durable. Ce sont ses *Exhortations de charité*, prêchées, l'une au Grand-Châtelet, en faveur des pauvres prisonniers ; la seconde, dans une autre assemblée religieuse, en faveur des enfants trouvés. C'est là qu'il est véritablement éloquent, parce que son éloquence est toute dans son cœur : il serait difficile de se faire une idée des effets que produisirent ces Exhortations, et de la renommée qu'elles donnèrent au jeune prédicateur. La cour, tout Paris, retentirent de ses succès ; mais ce qui dut le flatter encore davantage, ce fut la victoire complète qu'il avait remportée sur le dédain, l'avarice et la dureté de l'opulence. « Là, dit Laharpe, l'o-« rateur entendit un bruit plus doux » à ses oreilles que celui des applau-» dissements ; c'était l'or et l'argent » tombant de tous côtés, avec une » abondance qui prouvait une ému-» lation de charité. Beaucoup de » personnes donnèrent tout ce qu'el-» les avaient ; et c'étaient des som-» mes : en un mot, on ne se souve-» nait pas d'avoir rien vu de sem-» blable. » Pour le récompenser, et peut-être aussi pour l'encourager, le roi lui donna une riche abbaye, celle de Notre Dame-de-Nogent, avec le titre de son prédicateur ; et, en 1748, il fut appelé à prononcer le panégyrique de saint Louis, en présence de l'académie française. Son Discours fut trouvé médiocre ; seulement son style y est plus soutenu, plus châtié, plus élégant que dans ses autres ouvrages, parce qu'il connaissait la délicatesse de son auditoire : mais aucun de ces mouvements qui frappent, qui entraînent, aucun de ces traits qui se gravent d'eux-mêmes dans l'esprit. Les sermons de l'abbé Poulle se suivaient de loin à loin. Depuis qu'il se vit possesseur d'une fortune assez considérable, soit paresse naturelle, soit défaut de zèle ou d'ambition, il prêcha plus rarement. On ne l'entendit plus que dans quelques circonstances solennelles, comme à l'ouverture des états de Languedoc en 1764, à des professions religieuses, etc. Encore, dans le petit nombre de Discours qu'il nous a laissés, si l'on excepte quelques fragments épars çà et là, surtout dans les sermons sur le Ciel et sur l'Enfer, on n'aperçoit aucune trace de la véritable éloquence.

L'invention est très-faible; et pour ainsi dire nulle. Ses plans sont vaguement conçus, vaguement exécutés; et ses divisions rentrent souvent l'une dans l'autre : quelquefois sa pensée n'est ni claire, ni juste; quelquefois aussi il veut être neuf et original, et il n'est que ridicule et bizarre. En vain on y chercherait cette plénitude de raisonnement, cette abondance de doctrine, qui portent la conviction dans l'ame. Il est aisé d'entrevoir, par quelques morceaux vraiment pathétiques (1), le parti que l'abbé Poulle eût pu tirer des Livres saints : mais incapable peut-être d'une application sérieuse, il n'a presque pas touché à cette mine inépuisable; de sorte qu'on doit moins le regarder comme un orateur chrétien que comme un moraliste ingénieux, qui donne à sa morale, quelquefois un peu légère et superficielle, la sanction de la religion. Mais s'il manque de profondeur, il manque également de variété et de solidité. La rapidité du style est tout pour lui, ; il lui subordonne tout, et affecte de resserrer sa pensée dans le moins de mots possible. Il flatte, il plaît sans presque jamais émouvoir. Ceux qui se laissent éblouir par les saillies et les figures brillantes, ont pu comparer Poulle avec Massillon. Mais la comparaison sera toujours à l'avantage de ce dernier. Massillon a embrassé la doctrine évangélique dans toute son étendue; ses ouvrages forment un cours complet de religion, qui ne laisse rien à desirer sous le double rapport des choses et du style. Poulle, au contraire, n'en a saisi que quelques points; et dans le peu de sujets qu'il a traités, il lui manque beaucoup du côté des développements et de l'élocution. C'était à son contemporain, l'abbé de Boismont, qu'il fallait le comparer. Tous deux eurent la même trempe d'esprit; tous deux ne nous ont laissé qu'un petit nombre de Discours, parmi lesquels un ou deux, forts de pensées et bien écrits, produisirent des effets prodigieux; tous deux nous offrent, dans le reste, quelques aperçus heureux, quelques beaux mouvements, mais clair-semés, et nullement capables de racheter ce qui leur manque; tous deux sont extrêmement brillants, et le sont même jusque dans leurs défauts, qui tiennent beaucoup de l'esprit du temps; tous deux enfin ne revêtirent les livrées d'aucun des partis qui dominaient alors : et voilà probablement la cause de la vogue si universelle dont ils jouirent de leur vivant. Dans l'un comme dans l'autre, vous cherchez de l'éloquence, et vous ne trouvez le plus souvent que de l'esprit et l'abus de l'esprit. Il faut dire, à la décharge de l'abbé Poulle, que, s'il ne contribua pas, autant qu'il aurait pu, à l'édification, il ne démentit jamais non plus, dans sa conduite, la morale qu'il avait annoncée. Sa vie fut constamment décente et régulière; et sa fortune ne fut pas inutile aux malheureux. Ajoutons qu'il se contenta de la réputation que lui fit le débit de ses Sermons, et qu'il ne se montra jamais empressé de jouir de la gloire d'auteur; et, ce qui est peut-être un phénomène inouï dans la république des lettres, il garda

(1) Dans une *Ode sur l'Être infini*, par M. Gence (à la suite du *Livre des Méditations*, traduit du docteur Brunner), on trouve une application, ou à-peu-près, d'un mot énergique de l'abbé Poulle, que s'était déjà approprié un poète moderne (M. Gaston), d'après ce passage de l'orateur sur les incrédules, au lit de la mort : « Ah malheureux! sur le point de se plonger dans le gouffre effroyable de la destruction, ils appellent le néant : L'ÉTERNITÉ LEUR RÉPOND. » C. M. P.

quarante ans ses Discours dans sa mémoire. Ce ne fut qu'en 1776 qu'il céda aux instances réitérées de son neveu, l'abbé Poulle, vicaire-général de Saint-Malo (1) : il consentit, plus que septuagénaire, à dicter onze de ces Discours; employa quatre ou cinq mois à les retoucher; et ils parurent la même année, Paris, 1778, 2 vol. in-12. Ce Recueil contient aussi le *Panégyrique de saint Louis* (imprimé d'abord in-4°., 1748), et le Discours sur la prise d'habit de Mme. de Rupelmonde, publié en 1752, in-12. Le tout a été depuis réimprimé, Paris, 1781, et Lyon, 1818. L'abbé Poulle mourut, le 8 novembre 1781, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, sans avoir presque éprouvé d'affaiblissement dans ses facultés morales et intellectuelles. Son Eloge (par le baron de Sainte-Croix), Avignon, 1783, in-8°., est suivi de sa Lettre au cardinal de Bernis et de la liste de ses ouvrages. On trouve encore dans les Mémoires de l'Athénée de Vaucluse, Avignon, 1804, un Éloge de l'abbé Poulle, par l'abbé Denis Michel, aujourd'hui grand-vicaire d'Avignon. Il rapporte quatre beaux vers d'une tragédie d'Annibal, commencée par l'abbé Poulle, alors fort jeune. Z.

POULLET, voyageur français du dix-septième siècle, parcourut le Levant: il partit de Paris, de compagnie avec Quiclet, qui a publié aussi une relation de ses courses. Ils s'embarquèrent à Marseille; mais, sur quelques différends, ils se séparèrent à Constantinople. Poullet alla ensuite à Smyrne, et se joignant à une caravane, visita Tocat, Erzeroum, Cars, Erivan, Tauris, Kom et Ispahan. Il paraît qu'il était chargé de quelque mission relative à l'art militaire. En quittant cette capitale, il revint à Tauris : la crainte d'être arrêté par le pacha d'Erzeroum, lui fit prendre la route du Kurdistan, quoique le pays fût très-dangereux à cause des brigandages des habitants. Il passa, sans accident, par Maram, Coï, Cohat et Van. Au sortir de cette ville, il s'égara; et, après bien des fatigues, il atteignit Hordicha; puis, après avoir traversé Tatoua et Betlis, entra dans Diarbekr. Sa curiosité le porta ensuite en Syrie, à Jérusalem, et en Egypte, d'où il revint en Syrie; et prenant la mer à Alexandrette, il aborda à Marseille. Ayant, comme il le dit, une aversion mortelle de revenir à Paris, il alla en Italie. Il se trouvait à Rome, à l'époque où le duc de Créqui exigeait de la cour papale la réparation de l'insulte que lui avait faite la garde de S. S. Le récit des voyages de Poullet, a paru sous ce titre : *Nouvelles relations du Levant, qui contiennent diverses Remarques fort curieuses, non encore observées, touchant la religion, les mœurs et la politique de plusieurs peuples, avec une description exacte de l'empire des Turcs en Europe, et plusieurs choses curieuses remarquées pendant huit années de séjour; et une Dissertation sur le commerce des Anglais et des Hollandais dans le Levant*, Paris, 1668, 2 vol. in-12 avec cartes et figures. Malgré le titre pompeux de ce livre, c'est un des plus insignifiants qui ait été publié sur les pays dont il y est question. Cependant Poullet avait passé par des routes peu fréquentées, surtout en allant

(1) C'est par erreur qu'on a dit dans quelques journaux qu'un nommé *Poulle*, augustin, qui avait tenté d'assassiner l'abbé Syèyes, en 1790, était neveu de l'abbé Poulle. Le neveu du célèbre prédicateur du roi, ancien prévôt d'Orange, émigra en 1789, et n'est rentré en France qu'en 1802; il n'y eut jamais aucun rapport entre ces deux individus : l'un était d'Avignon, et l'autre de Draguignan.

de Tauris à Diarbekr ; mais il s'occupa moins de géographie que de politique. Il se perd tellement dans ses raisonnements, qu'il a oublié d'indiquer la date de son départ, et celle de son retour ; Beckmann l'a déjà observé dans son *Histoire littéraire des voyages*, en ajoutant que deux lettres écrites d'Ispahan à Poullet, pendant qu'il était en Perse, l'une par le P. Raphaël, en déc. 1659, l'autre par le P. Gabriel de Chinon, en septembre 1660, donnent quelques lumières sur ce point. Mais ce docte professeur n'a pas fait attention à la particularité du départ de Poullet avec Quiclet ; or celui-ci dit qu'il quitta Venise, le 23 décembre 1657, pour aller à Raguse. Ainsi, ces deux voyageurs étaient partis de Paris, en 1654. L'affaire de la garde corse eut lieu en 1662. Les vues et les cartes qui se trouvent dans le livre de Poullet, sont aussi médiocres que le reste. Mais si cet auteur était doué de peu de capacité, il était pourvu d'un grand fond d'amour-propre ; il contredit à tort et à travers les voyageurs qui l'ont précédé ; enfin, dans la préface de son premier volume, il parle avec complaisance de sa manière d'écrire. Effectivement elle est curieuse, et on peut la citer pour modèle du galimathias double. Ses contemporains en jugèrent probablement de même ; car, dans un avis au lecteur, placé en tête du second volume, et présenté sous la forme d'une allégorie, l'auteur convient qu'on lui avait fait des reproches sur ce que son style était trop figuré pour une relation de voyage. C'était *défiguré* qu'il fallait dire. E—s.

POULLETIER DE LA SALLE (François-Paul-Lyon), fils de l'intendant de la généralité de Lyon, naquit le 30 septembre 1719. Il fut tenu sur les fonts de baptême au nom de la ville de Lyon ; ce qui explique pourquoi il en portait le nom. Ses parents, le destinant à la magistrature, lui obtinrent une charge de maître-des-requêtes ; mais Poulletier refusa de l'exercer, se rejetant sur sa grande jeunesse et son inexpérience. La plus grande partie du temps destiné à faire son droit, avait été consacrée par lui à l'étude de la médecine ; et, tout contrariés que furent ses parents de cette disposition, il leur fallut céder : mais on plaignait l'intendant de Lyon d'avoir un fils qui voulût se ravaler à être médecin. « Poulletier, dit Vicq-d'Azyr qui a » fait son *Eloge*, établit dans les » faubourgs de Paris trois hospices, » où les pauvres étaient reçus et traités à ses dépens. Là, sous la direction des médecins et chirurgiens les plus habiles, il apprit à » connaître la nature et les diverses » périodes des maladies. Les jours » étaient employés à la visite de ces » maisons ; les nuits l'étaient à l'étude ; et tout son temps se passait » à bien faire. » Il était en relation d'amitié avec Jussieu, Astruc, Rouelle, Boulduc, Macquer, Levret, Sue, Fourcroy. Il coopéra au *Dictionnaire de chimie* de Macquer, mais ne voulut pas être nommé. Il avait commencé un grand nombre d'essais et d'écrits ; mais, comme la plupart des personnes riches, il n'en acheva que très-peu. Parmi ces derniers, Vicq-d'Azyr signale un *Essai sur les accidents qui sont causés par l'épanchement de l'air ou des gaz dans les différentes cavités du corps humain* : quoique complet à l'époque où il a été fait, cet écrit aurait besoin d'un supplément ou complément, si on le publiait aujourd'hui.

Ses manuscrits furent remis au docteur Jeanroi, son ami (*V.* Jeanroi, XXI, 521). « Dans les premiers » mois de 1787, on s'aperçut que la » santé de Poulletier se dérangeait. » Il éprouva ce qui arrive surtout » aux personnes faiblement constituées. Les forces de tous les organes diminuant en même proportion, le dépérissement se fait d'une manière insensible, et la mort » survient, sans qu'aucune affection » grave ait paru la précéder. Ce fut » ainsi que M. Poulletier succomba, » au mois de mars de cette année, » dit Vicq-d'Azyr, dans son Eloge, prononcé à la société de médecine, le 26 août 1788. Ce n'est donc pas en 1787, comme le dit le *Dict. histor., critiq. et bibliographique*, mais en 1788, qu'il faut placer la mort de Poulletier. S'il restait quelques doutes, ils seraient levés par ce qu'on lit à la page 368 du *Journal de Paris* du 24 mars 1788. Un seul ouvrage de Poulletier a été imprimé; c'est sa Traduction de la *Pharmacopée du collége royal des médecins de Londres, sur la seconde édition donnée avec des remarques, par le docteur Pemberton* (V. ce nom, XXX, 307), *augmentée de plusieurs notes et observations*, etc., 1761-71, 2 vol. in-4°. On annonçait un troisième et dernier volume, qui n'a point paru. Poulletier était associé libre de la société royale de médecine; et le *Journal de Paris*, du 24 mars 1788, lui donne la qualité d'ancien président du grand conseil. A. B—T.

POULLIN DE LUMINA (Etienne-Joseph), né à Orléans, négociant à Lyon, mort en 1772, a laissé: I. *Histoire de la guerre contre les Anglais, depuis 1745 jusqu'à présent*, Genève, 1759-60, 2 vol. in-8°. II. *Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon*, Lyon, 1767, in-4°. Cette histoire ne va pas, pour les faits, au-delà de 1764; cependant la liste des prévôts des marchands y est donnée jusqu'en 1767. III. *Histoire de l'Église de Lyon*, Lyon, 1770, in-4°, de 600 pages. Cet ouvrage eût aussi pu être intitulé: *Histoire des évêques et archevêques de Lyon.* Près de cent pages sont consacrées à Malvin de Montazet, qui occupait le siége de Lyon quand l'auteur publia son livre. IV. *Histoire de l'établissement des moines mendiants*, 1767, in-8°. V. *Mœurs et coutumes des Français*, 1769, 2 vol. in-8°. A. B—T.

POUPÉE ou POUPPÉ DESPORTES (J.-B.) *Voy.* Desportes.

POUPET (Charles de), seigneur de la Chaux, né, vers 1470, à Poligni, descendait d'une ancienne et noble famille, qui a fourni des capitaines et des magistrats distingués, donné trois évêques à l'église de Chalon, et s'est éteinte dans la maison de La Baume. Guillaume de Poupet, son père, receveur-général des finances de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et depuis maître d'hôtel de Charles-le-Téméraire, envoya ses deux fils (1) à Paris, et confia leur éducation aux plus habiles maîtres. Le jeune Charles puisa, dans leurs leçons, le goût des lettres qu'il sut conserver, même au milieu de la vie des cours, alors si agitée. A vingt-cinq ans il fut présenté au roi Charles VIII, qui le décora du titre de son chambellan. Il accompagna ce prince dans son expédition à Naples, et signala sa bravoure en

(1) Jean de Poupet, frère cadet de Charles, prit le doctorat ès droits à l'université de Paris, fut nommé évêque de Chalon en 1504, assista, en 1511, au concile de Pise, et mourut, en 1531, avec la réputation d'un prélat instruit, et zélé pour les droits de son église.

différentes rencontres. Fidèle au malheur ; le seigneur de la Chaux n'abandonna point Charles dans ses revers. Mais, après la mort de ce prince, dégagé de ses serments, il passa au service de Philippe Ier., roi de Castille. L'empereur Maximilien récompensa son dévoûment à la maison d'Autriche, en le nommant, en 1511, grand-bailli d'Aval, place importante, qui mettait sous ses ordres toutes les forces militaires du comté de Bourgogne. Il fut l'un des conseillers de la régence établie en Flandre pendant la minorité de Charles-Quint, et associé à celle du cardinal Ximènes, en Espagne. Envoyé ambassadeur à Rome, après la mort de Léon X, il contribua beaucoup à faire tomber le choix des cardinaux sur le précepteur de Charles-Quint, qui prit le nom d'Adrien VI (*V.* ce nom). Le seigneur de la Chaux avait été désigné pour surveiller l'éducation de l'archiduc Ferdinand ; il fut employé depuis dans diverses négociations, et s'en tira toujours habilement. Il revint enfin au comté de Bourgogne, comblé d'honneurs, mais accablé d'infirmités, et mourut peu après, à Poligni, au mois de mai 1529. Ses restes furent déposés dans l'église collégiale de cette ville, où sa famille avait son tombeau. Il y était assis dans un fauteuil, le sabre à la main, et revêtu des marques de ses dignités (*V.* les *Mémoires* de Chevalier *sur Poligni*, II, 459). Il avait formé, dans son château, une bibliothèque précieuse pour le temps. On en a tiré les *Mémoires* d'Olivier de La Marche, et une *Chronique* anonyme de Flandre, que Denis Sauvage a publiés à Lyon, en 1562 (*V.* La Marche et D. Sauvage). Dunod, qui fait un bel éloge du seigneur de La Chaux (*Histoire du comté de Bourgogne*, III, 158), dit qu'il recommanda surtout à ses enfants de s'appliquer aux sciences, et d'honorer ceux qui en faisaient profession. — Guillaume de Poupet, l'un de ses fils, répondit aux intentions de son père, en se déclarant le protecteur des savants et des littérateurs de la province. Après avoir fait d'excellentes études à Paris, il fut nommé chanoine de Besançon et pourvu de riches bénéfices, dont il employa les revenus à favoriser les jeunes-gens qui montraient des dispositions pour les lettres. Ses connaissances dans le droit canon lui méritèrent l'honneur d'être consulté souvent par la cour de Rome. Il fut nommé protonotaire apostolique, membre du conseil-d'état de Flandre, maître des requêtes au parlement de Dole, etc. Il mourut le 18 octobre 1583, dans un âge avancé, et fut inhumé dans son abbaye de Baume, où l'on voyait naguère son tombeau. — Jean de Poupet, frere de *Guillaume*, avait épousé Antoinette de Montmartin, l'une des dames les plus spirituelles de son siècle (*V.* Montmartin, XXX, p. 1. W—s.

POUPLINIÈRE (A.-J.-J. Leriche de la). *Voy.* Popelinière, p. 402 ci-dessus.

POURBUS. *Voy.* Porbus.

POURCHOT (Edmé), l'un des plus célèbres professeurs de philosophie qu'ait eus l'université de Paris, naquit, en 1651, à Poilli, dans le diocèse de Sens, de parents obscurs, fit ses humanités à Auxerre, et vint achever ses études à Paris, au collége des Grassins. En terminant ses cours, il reçut le degré de maître-ès-arts, après un brillant examen. Au nombre de ses auditeurs se trouvait l'abbé Le Tourneux, pieux et savant ecclésiastique : charmé des disposi-

tions de Pourchot, il voulut devenir son guide, lui conseilla d'apprendre le grec, et de se familiariser avec les auteurs latins, sans négliger la philosophie, à laquelle il lui conseilla de rapporter toutes ses études; et il le fit agréer par Arnauld comme répétiteur de son neveu l'abbé de Pompone. En 1677, Pourchot, à peine âgé de vingt-six ans, fut nommé profeseur de philosophie au collége des Grassins. Nourri de la lecture des ouvrages de Descartes, il osa braver les préjugés qui régnaient alors dans l'école, et adopta le premier un mode d'enseignement basé sur la droite raison et le bon sens. Sa réputation attira bientôt à ses leçons une foule d'élèves, dont les progrès attestèrent la supériorité de sa méthode. L'étude de la physique, si négligée à cette époque, lui parut le complément nécessaire du cours de philosophie; et pour faciliter l'intelligence des principes de cette science, le premier en France, il en fit précéder l'étude par celle de la géométrie. Les succès qu'obtenait Pourchot ne pouvaient manquer d'éveiller l'envie: il eut pour antagonistes ou pour adversaires les professeurs mêmes de l'université; et tandis qu'on applaudissait de toutes parts au zèle de l'habile maître, il était dénoncé au parlement comme un impie: mais l'*Arrêt burlesque* dressé par Boileau fit justice des ennemis de la nouvelle philosophie; et Pourchot put continuer tranquillement ses leçons. Du collége des Grassins, il passa, comme professeur, au collége des Quatre-Nations, nouvellement fondé; et peu après, il fit paraître ses *Institutions philosophiques*. Ne voulant pas afficher trop de mépris pour les questions agitées avant lui dans l'école, il les recueillit séparément, et les joignit à son ouvrage sous le titre de: *Series disputationum scholasticarum* (1). Cette marque de déférence satisfit, ou du moins apaisa, ses adversaires: mais la vérité devait finir par triompher; et la *Philosophie* de Pourchot remplaça, peu-à-peu, dans les colléges, les obscures doctrines du péripatétisme. Fénélon fit proposer à Pourchot de le mettre au nombre des instituteurs des enfants de France; mais Bossuet le détourna d'accepter une place à la cour, en lui montrant que la carrière moins brillante de l'enseignement public était infiniment plus utile. Après vingt-six ans de professorat, Pourchot donna sa démission de la chaire de philosophie: ce fut alors qu'il étudia l'hébreu; et bientôt il fut en état d'enseigner cette langue aux jeunes théologiens. Il ouvrit un cours au collége de Ste.-Barbe, pour lequel il adopta la *méthode* de Masclef, comme plus facile; et il contribua beaucoup ainsi au succès de cet ouvrage, vivement critiqué par D. Guarin et d'autres hébraïsants (*Voy.* Masclef). Les talents de Pourchot et la pureté de ses mœurs lui méritèrent de nombreux amis: Racine, Boileau, Massillon, Montfaucon, Baillet, Dupin, Santeul, etc., formaient sa société la plus habituelle. Il trouvait, dans la culture des lettres, un délassement à des travaux plus sérieux. Il intervint dans la sorte de dispute à laquelle donnèrent lieu les *Odes* de Grenan et de Coffin sur les vins de Bourgogne et de Champagne (*V.* Grenan): il composa des *Hymnes* à la louange de saint Edme, son patron, et rédigea, de concert avec un docteur de Sorbonne, son ami, un nouvel *Office* pour la fête de ce saint. Mal-

(1) On assure que Pourchot nommait ce recueil, en plaisantant, le *sottisier*.

gré les occupations que lui donnait la charge de syndic de l'université, Pourchot travaillait sans cesse à perfectionner ses *Institutions philosophiques ;* et il était au moment d'en publier la quatrième édition, lorsqu'il perdit la vue. Il survécut près de deux ans à cet accident, et mourut, le 22 juin 1734, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Etienne-du-Mont, où l'amitié lui fit ériger une tombe décorée d'une épitaphe composée par Coffin. Pourchot avait été sept fois recteur, et il était depuis quarante ans syndic de l'université. Gibert, avec lequel il avait eu une dispute sur une question de philosophie qui paraîtrait aujourd'hui fort indifférente (2), lui succéda dans le syndicat, et, en prenant possession de cette place, prononça son Eloge. Pourchot légua toutes ses épargnes à l'université, pour fonder, au collége des Grassins, une chaire de grec, et une bourse en faveur des pauvres écoliers de son pays natal. Outre les *Institutions philosophiques*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1734, in-4°., ou 5 vol. in-12, publiée par Martin, depuis professeur en droit, élève et parent de Pourchot, on a de lui des *Mémoires* pour l'université, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. historique de la France*, et dans le *Dict.* de Moréri, édit. de 1759, qui contient l'éloge de ce digne professeur. On a le portrait de Pourchot, gravé par Desrochers, in-8°. W—s.

(2) Pourchot avait dit que l'étude de la physique, en tant que cette science a pour objet de rechercher les causes des passions, serait utile à l'orateur, dont le but est de les exciter. Cette proposition vivement attaquée par Gibert, fut défendue par le P. Lamy, et donna lieu, de part et d'autre, à des écrits justement oubliés.

POURFOUR DU PETIT. *Voy.* PETIT, XXXIII, 500.

POURTALÈS (JACQUES-LOUIS DE), fils de Jérémie de Pourtalès, naquit le 9 août 1722, à Neuchâtel en Suisse, où sa famille, originaire du midi de la France, s'était établie depuis la révocation de l'édit de Nantes. Il fut, dès sa première jeunesse, voué au commerce. En 1753, il fonda, sous son nom, un établissement dont le siége principal fut à Neuchâtel, mais qui avait des comptoirs dans toutes les grandes places de l'Europe, et étendait ses relations et ses affaires dans les contrées les plus éloignées. Ayant confié la signature de sa maison à un grand nombre d'associés, il sut ainsi se multiplier en quelque sorte lui-même, intéresser beaucoup d'hommes de talent à des affaires trop vastes pour qu'une seule tête eût pu les embrasser ; et il eut l'art de les choisir avec un tact si sûr, qu'il n'eut presque jamais à se repentir d'une aussi grande confiance. Plein de simplicité dans ses manières, de droiture et de probité, il avait conquis l'estime générale ; et il eut le rare privilége d'acquérir une immense fortune sans exciter l'envie de personne : il l'aurait d'ailleurs désarmée par le noble usage qu'il fit de ses richesses, développant l'industrie de son pays natal, créant la prospérité d'une population nombreuse, fondant à Neuchâtel un hôpital, où les malades sont reçus sans distinction de religion et de patrie (1). Cet honorable négociant expira au sein de sa famille, sans agonie et sans douleur, le 20 mars 1814. Lorsqu'en cette même année le roi de Prusse vint reprendre

(1) Voy. son *Testament*, inséré dans le *Conservateur suisse*, t. VIII, p. 174 et 328.

possession de Neuchâtel, il visita avec le plus grand intérêt les différents établissements qui devaient leur origine à M. de Pourtalès; et, voulant honorer la mémoire d'un si honnête homme, d'un citoyen si recommandable, et qui avait si puissamment contribué à la prospérité du pays, il conféra à ses trois fils le titre de comte. B—ss.

POUSANT, ou plus exactement POUZANT POSDOS, historien arménien, dont le véritable nom est *Faustus de Byzance*, était Grec de naissance. Il vivait vers la fin du quatrième siècle de notre ère, et professait l'état ecclésiastique : il vint s'établir en Arménie, où il fut évêque du pays des Saharhouniens, situé dans la partie orientale de l'Arménie, vers les bords du Cyrus. Cet historien était sans doute né à Constantinople; et c'est de l'ancienne dénomination de cette ville, qu'il tirait le surnom qui le distingue. Les circonstances de sa vie nous sont entièrement inconnues. Il nous a laissé quelque chose de plus intéressant : son *Histoire d'Arménie*. C'est un monument important, par son antiquité d'abord, puisque c'est un des plus anciens ouvrages qui existent en arménien, et ensuite parce qu'il contient le récit très-circonstancié des événements arrivés pendant une époque de l'histoire, sur laquelle nous possédons très-peu de renseignements. Le récit des mêmes faits est contenu dans une partie du troisième livre de l'histoire de Moïse de Khoren; mais ils y sont rapportés avec une extrême brièveté, qui nuit autant à la clarté qu'à l'exactitude : aussi Faustus de Byzance, dans sa narration, est-il souvent en contradiction avec Moïse de Khoren. Comme ce dernier est devenu classique chez les Arméniens, son témoignage a prévalu. Cependant les détails dans lesquels entre Faustus, font mieux connaître la marche des événements, la situation politique de l'Arménie dans le quatrième siècle, et la nature des rapports de ce royaume avec les Persans et les Romains. Ce qui doit décider surtout à lui accorder une grande confiance, c'est la conformité de ses récits avec ceux d'Ammien Marcellin, historien dont la véracité est reconnue, et qui vivait à la même époque. Avec l'auteur arménien, on peut, en beaucoup de points, éclaircir et compléter l'historien latin. Tout ce qu'on doit reprocher à Faustus, c'est un certain esprit d'exagération, qui lui fait grossir prodigieusement les armées des Persans, et affaiblir outre mesure celle des Arméniens, pour augmenter la gloire ou pour affaiblir d'autant la honte de ces derniers. Le style de Faustus est fort mauvais : il est lourd, pénible, prolixe, embarrassé; en un mot, il est facile, en le lisant, de reconnaître que cet auteur n'était pas arménien. Son ouvrage, appelé ordinairement par les Arméniens *Pouzantaran*, était divisé en six livres : il n'en reste plus que les quatre derniers. Le texte arménien a été imprimé à Constantinople, en 1730, en un vol. in-4°., de 396 pages; il est rare. Le troisième livre contient le récit des événements arrivés sous les règnes de Chosroès II et de Diran II (316-340 de J.-C.). On trouve, dans le quatrième, l'Histoire du voyage d'Arsace II, depuis l'an 340 jusqu'en 370. Le cinquième renferme les règnes de Bab ou Para, de Varaztad, d'Arsacé III et de son frère Vagharschah, avec la régence du général Manuel, prince des Mamigo-

niens. Le sixième livre (ou plutôt son abrégé) offre seulement le récit des premiers événements du règne de Chosroès III, qui monta sur le trône en l'an 387. Deux chapitres du troisième livre de cet ouvrage ont été traduits en français par F. Martin, et insérés dans le *Magasin encyclopédique* de septembre 1811.

S. M—N.

POUSSIN (Nicolas), l'un des plus grands peintres d'histoire, sous le rapport poétique, moral, dramatique, et que la richesse des compositions et la beauté des expressions ont fait surnommer le *peintre des gens d'esprit*, naquit aux Andelys, en 1594. Il était originaire de Soissons, et le fils d'un gentilhomme dont les services militaires, sous Charles IX, Henri III et Henri IV, avaient épuisé la fortune. Cependant, à l'aide de la médiocre pension de son père, il suivit la carrière ordinaire des études; mais en même temps il montra un tel goût pour le dessin, que, durant les leçons, il ne cessait, quoique réprimandé par ses maîtres, de tracer, non vaguement, mais avec proportion, des figures sur les marges de ses livres ou sur les murs de la classe. Quintin Varin, peintre d'Amiens, dont on a vu, à la cathédrale de cette ville et dans les églises de Paris, des tableaux assez estimés pour le temps, eut le mérite de reconnaître et de développer les dispositions du Poussin, en l'encourageant et lui donnant des soins. Le jeune élève apprit de lui, entre autres procédés, à peindre en détrempe, avec d'autant plus de facilité, qu'une conception vive, jointe à un sentiment juste des rapports, le portait à exprimer, rapidement et avec un certain goût, ce qu'il voyait et imaginait. La sphère de ses idées s'étendant, une imitation mécanique et servile ne pouvait lui suffire: il se rendit, à dix-huit ans, dans la capitale, à l'insu de son père. Recommandé par son seul talent, il trouva, dans un jeune gentilhomme de Poitiers, un amateur de peinture, qui l'accueillit et lui procura les moyens de s'instruire. Mais dans la disette des peintres d'histoire, l'art, qui avait été importé d'Italie, dégénérait presqu'en naissant. Ni Jean Cousin, ni Freminet, n'avaient formé d'écoles. De l'atelier de Ferdinand Elle de Malines, peintre de portraits, le Poussin eut bientôt passé dans celui de Lallemant, peintre lorrain; mais ce dernier, en composant l'histoire, travaillait de pratique: il ne retint pas long-temps notre studieux artiste. Un auteur de Mémoires sur la vie du Poussin (Maria Graham) a confondu les époques, en avançant que ce fut alors qu'il connut, chez Lallemant, Philippe Champagne, trop jeune encore, et qui ne vint à Paris qu'en 1621. Mais il fit, par le gentilhomme poitevin, une connaissance très-utile, celle d'un mathématicien du roi aux galeries du Louvre, possesseur d'une belle collection de gravures d'après Raphaël et Jules-Romain, et même de dessins originaux de ces deux maîtres. La pureté de correction du premier, et la fierté de dessin du second, devinrent l'objet des études du Poussin: ce fut véritablement là sa première école, et la source où il puisa, suivant Bellori, le lait de la peinture, et la vie de l'expression. Malheureusement, ayant cédé, par reconnaissance, aux promesses de son jeune protecteur, il l'accompagna dans le Poitou: mais la mère du gentilhomme ne vit dans le peintre

HIST. DE FRANCE.

POUSSIN.

N. Poussin pinx.t — Landon dir.ex.t

qu'un pur domestique ; et, au lieu de travaux d'embellissement, le Poussin fut chargé, par la dame, des soins économiques du château. Dégoûté de cet emploi, il repartit, en parcourant la province. Il est probable qu'il peignit des paysages, ainsi que des portraits sur sa route : mais qu'il ait peint en Bretagne les sites dont parle une Notice moderne sur Clisson, parce qu'on a cru y reconnaître des paysages du Poussin ; ces sites eussent trop écarté du but notre voyageur pédestre, qui ne s'arrêtait pour travailler, que dans la vue de se rapprocher de la capitale. On sait qu'il fit, en revenant, quelques *Bacchanales* pour le château du comte de Chiverny, et deux tableaux d'église pour les Capucins de Blois. A son arrivée à Paris, une maladie de fatigue et d'épuisement l'ayant rappelé dans sa ville natale pour s'y rétablir, il ne reprit le chemin de la capitale qu'avec le projet d'aller à Rome se perfectionner. Il tenta vainement deux fois ce voyage. La première fois, il parvint jusqu'à Florence : mais c'était probablement avant les préparatifs ordonnés, en 1620, par Côme II, pour les fiançailles du jeune duc, époque à laquelle il eût pu être occupé, à Florence, avec Jacques Stella, qui n'y vint point antérieurement, comme le suppose Papillon de la Ferté. La deuxième fois, il ne dépassa pas Lyon, où, après avoir abandonné gaîment à la Fortune, comme il le disait, son dernier écu, il resta jusqu'à ce qu'il eût acquitté en tableaux une dette contractée avec un marchand. Ce fut à son retour de Florence, que logeant à Paris, au Collége de Laon, il connut Philippe Champagne, qui vint y demeurer, et qui profita de ses conseils, après avoir quitté l'atelier de Lallemant. Ils furent employés ensemble sous un sieur Duchesne, autre artiste médiocre, chargé de diriger les travaux de peinture au Luxembourg. Mais la médiocrité jalouse ne les occupa guère l'un et l'autre, et surtout le premier, qu'à de petits ouvrages secondaires; ce qui laissait à peine percer le mérite du Poussin. Ce grand artiste était destiné à ne devoir son élévation qu'à lui-même. Après son voyage de Lyon, ayant concouru, en 1623, pour une suite de tableaux demandés par le Collége des Jésuites à propos de la canonisation de leur fondateur, la grande habitude qu'il avait acquise dans la peinture en détrempe, lui fit produire, en moins d'une semaine, six tableaux, qui, sans être terminés dans les détails, furent préférés, pour la grandeur des conceptions et la vivacité des expressions, à ceux de ses concurrents. Ces peintures où déjà brillait le génie poétique, attirèrent les regards du cavalier Marin, qui connut le Poussin, non à Rome, comme le dit le *Dictionnaire historique, crit. et bibliograph.*, mais à Paris même, lui offrit un logement, et l'occupa aux dessins de sujets tirés de son poème d'Adonis. Quelque inconvenance, dit Baldinucci, qu'il y eût pour un cavalier de la cour de Rome de publier un tel poème, et d'employer le talent naissant d'un artiste à en rendre la licence aimable, cette étude donna occasion au Poussin de cultiver la poétique de la peinture, et d'en employer les fictions les plus gaies, quoique avec réserve, à ses compositions; ce qui dut influer sur son talent : et, quoique porté au genre grave et sérieux, il sut réunir la grâce à la décence, et lier étroitement la Poé-

sie à sa sœur, sans que ses images mythologiques offrent le caractère trop libre des écrits du poète. Quel que fût le desir du Poussin de suivre Marini, qui retournait à Rome et eût voulu l'emmener, il crut devoir terminer auparavant, pour la corporation des orfèvres, un tableau de la *Mort de la Vierge*, qu'on a vu longtemps placé dans une simple chapelle de l'église de Notre-Dame, et au lieu duquel se trouve aujourd'hui un tableau moderne de la *Vierge au tombeau*. Enfin il entreprit, pour la troisième fois, le voyage de Rome, où il arriva au printemps de 1624. L'étude de la poésie et de l'histoire avait, en exerçant son imagination et son jugement, accru en lui le desir de voir, dans la terre classique des arts, se réaliser les conceptions des poètes et les récits des historiens. Le Poussin rejoignit à Rome Marini, mais ne put jouir long-temps du plaisir de visiter les monuments avec son ami. Le poète, en partant pour Naples, où il mourut, le recommanda, par l'entremise de Marcello Sacchetti, aux bonnes grâces du cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII. Mais, par un nouveau contre-temps, le prompt départ du cardinal pour ses légations de France et d'Espagne, laissa le Poussin à lui-même; et la protection du légat lui valut seulement l'entrée du Musée Barberin. Ainsi, l'homme de génie qui avait été présenté à la cour du prélat, comme ayant *una furia di diavolo*, fut contraint de donner deux tableaux de *Batailles* pour quelques écus. La copie d'un *Prophète*, qu'il avait peint pour une très modique somme, fut vendue, par un artiste du pays, à un prix double de l'original. Cependant, tandis que l'école du Guide, branche bâtarde de celle des Carraches, et qui ne s'est que trop long-temps propagée en Italie et en France, remplaçait l'école d'Annibal, par de faux agréments ou une brillante facilité, et proscrivait son plus digne rejeton; le Poussin, associé, par l'infortune, au sculpteur flamand François Duquesnoi, allait avec lui, dit Bellori, étudier les antiques, et les modeler, pour en enrichir ses tableaux: il se préparait à venger le Dominiquin. L'Algarde, ami du Flamand, devint probablement celui du peintre français, qui a pu mesurer, avec cet ami, la statue d'Antinoüs, suivant ce que rapporte Felibien d'après un Mémoire de Jean Dughet, sans qu'il faille induire d'une erreur de Bellori à ce sujet, que les dessins donnés par celui-ci des mesures de cette statue soient inexacts. Le Poussin dut étudier surtout les belles formes d'enfants, avec Duquesnoi, qui a excellé, à cet égard, dans ses figures entières, comme l'Algarde dans ses bas-reliefs. L'un et l'autre cherchaient le bon goût de l'antique, en y associant quelquefois ou y ramenant les formes de la nature et celles même de l'art, d'après les conseils du Poussin. C'est dans cette vue qu'il considérait, avec eux, à la Villa Ludovisi, les *Jeux d'Enfants ou d'Amours*, du Titien, meilleur coloriste que dessinateur, sans les prendre servilement pour modèles. Il estimait beaucoup le faire de ce grand peintre, de même que sa manière de toucher le paysage, dont il a sans doute profité. Ses compositions dans le genre érotique, et même ses sujets de Vierges de ce temps-là, ont pu se ressentir de ses premières impressions. Mais il craignait trop, disait-il, que le charme du coloris lui fît oublier ou négliger la

pureté du dessin. Il s'attacha principalement aux beautés expressives, conçues comme l'objet particulier et général du dessin, et comme peignant, par un trait vif et précis, le langage de la pensée et du sentiment. De là cette disposition à rechercher dans l'antique ce beau idéal ou intellectuel, et en même temps moral, qui le portait à l'étude des sujets historiques les plus propres aux développements nobles et expressifs de la composition et du style. Quoique les figures antiques fussent regardées par lui comme la source des beautés où presque toutes celles de la nature avaient été fondues ou épuisées, elles n'offraient plus qu'un petit nombre d'attitudes et d'expressions déterminées. Il fallait les mettre en action, les diversifier, les disposer, suivant les lieux, les temps, les mœurs, les usages, dans le vaste champ, soit profane, soit surtout sacré, que sa religiosité embrassait. Il dut suppléer à ce qui lui manquait pour compléter l'étude agrandie de l'art. Dans cette vue, il méditait partout, et observait, dans les *villas*, dans les places, dans les églises de Rome : il notait sur ses tablettes toutes les actions qui l'intéressaient et le frappaient le plus. Il remarquait les effets de l'optique et des autres phénomènes dans la nature, comme ceux de l'art, dans les monuments, et dans les ouvrages des grands maîtres. Il s'instruisait des théories de la perspective, dans Matteo Zoccolini; de l'architecture, dans Vitruve et Palladio; de la peinture, dans Alberti et Léonard de Vinci. Il étudiait l'anatomie, non plus seulement dans Vésale, mais dans les dissections de Nicolas Larche; le modèle vivant, dans l'atelier du Dominiquin, et, pour l'élégance des formes, dans celui d'André Sacchi; enfin les plus beaux traits de poésie et d'histoire, dans Homère et Plutarque, et surtout dans la Bible. Ses études spéciales en peinture avaient principalement pour objet le caractère moral, et les affections de l'ame les plus propres à l'exprimer et à le développer. Pendant que les jeunes peintres allaient en foule copier, à Saint Grégoire, le *Martyre de saint André*, du Guide, le Poussin s'était attaché presque seul à celui du Dominiquin. Mais bientôt, ayant fait remarquer la force d'expression de ce tableau, il parvint à y ramener l'attention de la plupart des autres peintres. L'auteur, alors malade, et qu'il ignorait vivre encore, l'apprenant, se fit transporter sur le lieu, et embrassa, comme ami, celui qui rétablissait l'honneur de l'art, en même temps que la mémoire de l'artiste méconnu. Un autre tableau, la *Communion de saint Jérôme*, fut, sinon présenté au Poussin comme de la vieille toile pour peindre dessus, du moins tiré par lui de l'espèce d'oubli où l'avait fait reléguer l'accusation de plagiat (*V.* LE DOMINIQUIN). Son mérite original fut, selon Fuesli, le sujet d'une leçon publique du Poussin, qui, assimilant ce tableau, ainsi que la *Descente de Croix* de Daniel de Volterre, à la *Transfiguration* de Raphaël, le proclama, comme on sait, l'un des trois chefs-d'œuvre de la peinture. Tout en préférant ouvertement le Dominiquin au Guide, la prudence et la modération du Poussin l'empêchèrent de prendre aucune part aux querelles des deux artistes rivaux. Il louait, dans les maîtres de chaque école, ce qu'ils lui offraient d'estimable. Le Caravage était le seul qui lui parût dégrader la peinture par l'imitation affectée d'une nature vulgaire et bas-

se, moins excusable encore en Italie qu'en Flandre. Cependant vers l'époque du retour du cardinal-légat, soit instigation de la part d'Italiens jaloux, soit animadversion contre les Français à cause du peu de succès de la légation, le Poussin fut attaqué par des soldats près de Monte-Cavallo, en regagnant son logis. Il se para en vain de son portefeuille, et reçut un coup de sabre entre le premier et le deuxième doigt ; ce qui aurait pu, dit Passeri, l'historien de cette anecdote, faire éprouver un grand échec à l'artiste et à l'art. Depuis cet événement, notre peintre prit et ne quitta plus le costume romain. Échappé à cet accident occasionné par l'habit français, il ne put éviter l'atteinte d'une maladie grave, qui fut peut-être causée par cette suite d'études, de courses et de travaux pénibles, et qui lui attira des soins plus qu'hospitaliers, dont les motifs ne pouvaient être dus qu'à la considération et à l'estime ; ce que Passeri a, sans doute, omis de remarquer. C'est en confondant de nouveau les dates, que Maria Graham rapporte à cet état de souffrance une lettre du Poussin qui sollicite du chevalier del Pozzo de nouveaux secours que ses *incommodités* lui rendent nécessaires. Mais à peine était-il alors connu du chevalier (depuis commandeur) del Pozzo. Il avait été, d'ailleurs, recueilli, dans sa maladie, par l'honnête famille de Jacques Dughet, son compatriote, chez lequel il recouvra la santé. Le Poussin, par reconnaissance, épousa, en 1629, une des filles de son hôte, Anna Maria, qui l'avait soigné avec sa mère. Il n'en eut point d'enfants ; mais il adopta l'un des jeunes frères de sa femme, qui hérita de son nom comme de son talent dans le paysage (*V.* Gaspar Dughet). La dot, employée à l'acquisition d'une petite maison sur le mont Pincio, d'où l'on jouissait des plus beaux aspects de Rome, et qui avait à côté la maison de Salvator Rose, et en face celle de Claude Lorrain, ne tourna que plus tard au profit du peintre, et à l'avantage de l'art. Plusieurs tableaux historiques lui furent d'abord commandés, à l'arrivée du cardinal Barberini. Selon Bellori et Félibien, le premier dont on le chargea fut la *Mort de Germanicus*. Ce tableau, par la sévérité de la composition, la profonde affliction d'Agrippine, couverte d'un voile, l'attitude des chefs debout, la lance à la main, attentifs aux derniers mots du héros, l'apparition aux regards du mourant d'une Ombre sous la draperie, levant un glaive vengeur, et dépeignant, par cette allégorie, les sentiments que la peinture ne peut exprimer, annonçait le grand talent de l'auteur pour la composition expressive et dramatique. L'allégorie cessait ainsi d'être accessoire : par le caractère moral qu'il lui donnait, elle devait devenir essentiellement historique, comme dans le *Coriolan*, où, en faisant apparaître le Génie tutélaire de Rome avec la Fortune désolée et gisante derrière le groupe de la famille en pleurs, il découvre le noble motif qui désarme la vengeance du général romain. Le second sujet qu'il eut à traiter, et que Passeri dit être le premier, fut la *Prise de Jérusalem*, où le peintre se montrait déjà savant dans les usages et les costumes des anciens. Le cardinal ayant fait présent de ce tableau à l'ambassadeur impérial le prince d'Echemberg, le Poussin en composa un autre qu'il enrichit

de la pompe triomphale représentée dans les bas-reliefs de l'arc de Titus, et qui fut aussi donné en présent. On verra l'auteur répéter souvent et varier ses compositions, en prenant pour point central, dans la période de l'action, un motif principal différent, auquel il fait concourir les diverses circonstances qui s'y rapportent, et en multipliant, pour ainsi dire, le même sujet par une disposition et une création nouvelles. La protection du cardinal Barberini valut encore à l'artiste français, par la bienveillance du commandeur Cassien del Pozzo, d'être employé à peindre un grand tableau du *Martyre de saint Érasme*, pour être copié en mosaïque à la basilique de Saint-Pierre. Une telle faveur, accordée rarement aux étrangers, dut exciter la jalousie des nationaux; et ce tableau qu'il exécuta dans la manière du Dominiquin, et qui eut pour pendant celui du Valentin, son ami et son compatriote, put lui attirer des ennemis ou des détracteurs. Passeri témoigne que Le Poussin affirmait n'avoir reçu aucune récompense pour son tableau, soit par l'effet d'une disgrace, soit par la malignité de l'intendant des travaux : cependant, selon Torrigio, cité par Bonanni, le tableau lui aurait été payé cent écus romains. Quoi qu'il en soit, c'est là que paraît s'être borné le petit nombre d'ouvrages dont il fut chargé par le gouvernement pontifical et pour le légat; mais ils lui valurent l'amitié particulière et constante du chevalier del Pozzo, déjà cité, de Turin, qui occupa ou recommanda son talent, et dont le cabinet lui fut ouvert pour ses études d'antiquités, ainsi que la bourse pour ses avances et ses besoins. Rarement peignit-il dans la suite, des tableaux d'une grande dimension, si ce n'est pour quelques églises ou galeries étrangères. L'*Idole de Dagon, tombant devant l'Arche*, ou la *Peste des Philistins*, qu'il exécuta en 1630, pour le sculpteur Matteo, moyennant 60 ou peut-être même 40 écus, en fut acheté mille dans la suite par le duc de Richelieu; il contenait une multitude de figures renfermées dans un espace d'une médiocre étendue, mais assez grand pour y développer les scènes de terreur et de pitié par les circonstances tirées non-seulement de l'action, mais du lieu de l'événement. L'auteur paraît y avoir eu en vue les anciens et Raphaël pour le style et l'expression. Mais il agrandit en maître sa composition, en subordonnant ses expressions à son sujet, en y rattachant les épisodes et les accessoires dont il le fortifie et l'enrichit; en coordonnant de plus, dans les fonds et les sites dont il l'accompagne, la perspective locale, la teinte des ciels, la couleur des fabriques, à l'intérêt de la scène. Si ces édifices, dans la ville idolâtre d'Azoth, se ressentent de l'étude des fabriques de Rome profane, l'effet total n'en rend que plus frappante la chute de l'idole superbe devant l'arche sacrée; et si le peintre a su pousser l'horreur jusqu'à faire sentir le dégoût qui naît de l'infection, à l'exemple de Raphaël, c'est du moins un homme du peuple, qui se bouche d'une main les narines, et indique par ce signe la partie menacée; mais, de l'autre main, il écarte un enfant du sein empesté de la mère : action morale qui ennoblit son geste, et qui ajoute à l'effet pathétique général. Nous nous sommes arrêtés à quelques-uns de ces tableaux qui, sans être encore les chefs-d'œuvre de leur auteur, mani-

festent le grand talent de réunion des qualités qui constituent le poète moral et l'historien dramatique. La suite de la vie du Poussin, tout entier à son plan de travail, et pouvant changer de lieu et de sujet, mais jamais de vue ou d'objet, ne fit que les développer et les porter à un haut degré de perfection ; ce qui nous dispense de nous étendre longuement sur le plus grand nombre de ses tableaux, répandus dans les cabinets et les musées, ou décrits fréquemment dans les livres, et multipliés si diversement et tant de fois par les gravures. Les tableaux de chevalet surtout, tels que celui de la *Peste des Philistins*, offrant plus d'économie de temps et de moyens, et un champ plus convenable à la vivacité de conception et à la précision d'esprit de l'auteur, renfermaient aussi des poèmes entiers dans des cadres plus bornés, plus commodes à examiner, plus faciles à transporter et à reproduire : ils furent vivement goûtés, et propagèrent rapidement la réputation du Poussin. Des découvertes d'antiquités, en enrichissant l'art, telles que celle de la *Noce* dite *Aldobrandine*, dont il fit des copies, l'attachaient de plus en plus à l'étude de l'antique; et la *Mosaïque* de Palestrine, représentant des scènes d'Afrique, exécutées par des artistes grecs, lui servit pour les fabriques de plusieurs de ses compositions ; cela explique comment, pour contraster peut-être, il a introduit quelquefois dans l'Égypte ancienne des temples d'un goût grec, comme il a, par un motif analogue, employé des édifices du style romain dans des sites de la Grèce, ce qui semble moins disparate. Le Poussin, d'un caractère généreux et reconnaissant, dessina, conjointement avec Pietro Testa, pour le commandeur del Pozzo, dont le cabinet d'antiques et de médailles était à sa disposition, les vues principales des antiquités de Rome, faisant partie des nombreux volumes de cette collection. Il composa aussi pour lui, avec tout le soin préliminaire qu'il mettait à modeler, à grouper et à disposer ses figures, la 1re. suite des *Sept Sacrements* conçus et traités avec toute la dignité, l'esprit et l'intérêt du sujet, quoique la proportion des figures soit inférieure à celle de trois palmes qu'offrait le précédent tableau. Cette composition, vraiment religieuse, multipliée bientôt par le burin de Jean Dughet, son plus jeune beau-frère, et l'objet continuel des visites des voyageurs étrangers, acheva de porter au loin la réputation de son savant auteur. Il reçut des commandes pour Naples, pour l'Espagne, et fit pour le marquis Amédée del Pozzo à Turin, le *Passage de la mer Rouge*, et l'*Adoration du veau d'or*; dont un second tableau périt presque entièrement lors d'une révolution à Naples. Beaucoup de demandes lui furent faites pour la France : *Major è longinquo reverentia.* Il travailla pour la duchesse d'Aiguillon et pour le maréchal de Créqui. Ce fut à Rome, et non à Lyon, que Jacques Stella, étant à la suite de cet ambassadeur, se lia d'amitié avec le Poussin, et s'attacha même à lui comme peintre, au point que plusieurs de ses tableaux, entre autres ceux d'une suite de la *Passion*, ont été attribués au Poussin, et rangés dans l'œuvre de ce maître au cabinet du Roi. L'un et l'autre continuèrent à correspondre ensemble, lorsque Stella, de retour à Paris en 1637, fut logé au Louvre, en qualité de peintre du Roi, avec M. de Chante-

loup, maître d'hôtel de S. M., devenu aussi l'ami, et même, pour la vie, le correspondant de notre artiste. Le Poussin fit un grand tableau pour la galerie de M. de la Vrillière, secrétaire d'état, *Camille renvoyant les enfants des Falisques*; sujet qu'il traita aussi dans une moindre dimension. Un 1er. tableau du *Frappement du Rocher*, dans cette dernière proportion, que l'on préférait, fut composé pour M. Gillier, attaché à M. de Créqui, non pour Stella, qui en fit seulement l'objet de ses observations, comme on le verra au sujet de la seconde composition. Celui de la *Manne* suivit, et fut exécuté pour M. de Chanteloup. En y travaillant, l'auteur écrivait à Stella, « qu'il avait trouvé une certaine distribution et certaines attitudes qui faisaient voir dans le peuple hébreu, en même temps que la misère, la douleur et la faim, la joie, l'admiration et la reconnaissance; toutes choses exprimées avec un mélange de femmes, d'enfants et d'hommes, d'âge et de tempérament différents, etc. » En effet les circonstances diverses que l'historien ne peut rendre que successivement, et que le peintre a su exprimer simultanément sans rompre l'unité de lieu, y concourent différemment au sujet, comme les mouvements divers à l'unité d'action. Si l'antique, dont l'auteur était plein, lui a fait élever son sujet jusqu'à l'idéal, et si l'on croit voir qu'il retrace dans ses figures et ses groupes, la Niobé, l'Antinoüs, les Lutteurs, Laocoon, Sénèque, etc., on reconnaît aussi qu'il s'est approprié ses modèles, en leur donnant la pose, l'expression et le mouvement convenables à l'action. Il a saisi l'esprit général plutôt que la lettre du texte. On découvre, de plus, dans ses figures, non-seulement ce qu'elles font, mais ce qu'elles ressentent. Un homme grave et âgé, considérant l'action d'une femme qui prête son sein à sa mère en donnant seulement des larmes à son enfant, attire l'attention sur cet acte de piété extraordinaire. Ce trait parle ainsi à l'esprit et à l'ame: il fait à-la-fois *compâtir* et *penser*. Tel est le caractère général qu'on retrouve surtout dans les compositions dramatiques du Poussin, qui se distinguent par ce concours d'actions si vrai et si naturel, et cet accord si beau du sentiment et de la réflexion, qui attache, et qu'on partage et admire en même temps. Ce furent moins toutefois, peut-être, ces sujets touchants, mais sévères, devenus plus tard l'objet de savants entretiens, que les scènes mythologiques, telles qu'*Armide et Renaud*, pour Jacques Stella, et plusieurs Bacchanales, ainsi qu'un Triomphe de Neptune, pour le cardinal de Richelieu, exécutés dans un style plus conforme à la mollesse ou à la gaîté du sujet, qui accrurent le desir qu'avait témoigné le ministre au secrétaire d'état, M. des Noyers, d'engager le Poussin à venir se fixer à Paris. L'artiste-philosophe, moins ami des honneurs que de son repos, jouissant des douceurs d'une vie paisible, quoique laborieuse, au sein de sa famille et de ses amis de Rome, eût préféré suivre, disait-il, le *Chi sta bene, non si muova*, d'autant plus qu'il était sujet, depuis quelques années, à une incommodité de la vessie. Dans une réponse à M de Chanteloup du 15 janvier 1639, il lui mandait qu'il avait été ébranlé, par sa lettre jointe à celle de Lemaire (1) peintre du roi, dans la résolu-

(1) Jean LEMAIRE, né à Dammartin en 1597, étudia sous Claude Vignon, et alla en 1613 à Ro-

tion de rester à Rome; mais qu'il y servirait volontiers le Roi aussi bien qu'à Paris, en tout ce qui lui serait commandé. Ce ne fut qu'après avoir reçu l'invitation même de M. des Noyers, accompagnée d'une lettre du monarque, qu'il annonça ses dispositions pour son départ en automne. Cependant ses motifs de santé, et peut-être aussi des pressentiments d'agitation et de trouble succédant à des jours sereins, tels qu'il nous en a dépeint dans ses tableaux, lui faisaient retarder son voyage : il désirait même s'en dégager, quoique le Roi, par sa lettre, en le choisissant pour son peintre ordinaire, l'eût assuré gracieusement « que ses services seraient aussi considérés en France que ses ouvrages et sa personne l'étaient à Rome. » L'année entière s'étant vainement écoulée, M. de Chanteloup hâta un voyage projeté en Italie, et vint à Rome, d'où il emmena son ami en France, avec Gaspar Dughet, vers la fin de 1640. Un carrosse du Roi conduisit le Poussin, de Fontainebleau à Paris, au logement qui lui était destiné dans le jardin même des Tuileries. L'illustre artiste fut présenté, par M. des Noyers, au cardinal, qui l'embrassa. Il fut de suite accueilli honorablement à Saint-Germain par le Roi, qui, s'étant mêlé exprès dans la foule des courtisans, fut distingué sans peine par le Poussin, s'entretint long-temps avec lui, et, dans sa satisfaction, dit, en se tournant vers les courtisans : *Voilà Vouet bien attrapé.* Bellori, en faisant connaître la lettre même où le Poussin mande ces détails au commandeur del Pozzo, rapporte aussi un brevet de S. M. du 20 mars 1641, qui nomme ce savant artiste son premier peintre ordinaire, et lui donne la direction générale de tous les ouvrages de peinture et d'ornements de ses maisons royales. L'auteur de l'Eloge du Poussin, couronné à Rouen, n'a point connu ce brevet, lorsque, d'après la lettre du Roi et le silence de Perrault, il a cru devoir accuser d'erreur Félibien et les autres historiens, qui ont dit que S. M. avait nommé le Poussin son premier peintre ordinaire. Vouet ne laissait pas d'être le premier peintre titulaire du Roi. Mais des marques si particulières d'estime, et le mot échappé au monarque, purent accroître la jalousie de cet artiste, sans doute déjà connue. Ce mot, non moins piquant qu'humiliant, aurait été d'un augure sinistre et cruel, si Vouet fût mort la même année (en 1641), comme Félibien et presque tous les biographes qui l'ont suivi, n'ont cessé de le répéter, tandis que, d'après les dates précises données par Bullard et Perrault, Vouet mourut seulement en 1648. Le sujet de la *Cène* pour l'église de Saint-Germain-en-Laie, l'un des grands tableaux ordonnés par sa Majesté au Poussin, et achevé en moins de trois mois, fut traité avec ce caractère religieux que demandait l'Institution de l'eucharistie, où J.-C. est debout, tenant une patère, et bénissant le pain, au milieu des apôtres à genoux ou dans l'attitude du respect et du recueillement : il ne doit pas être confondu avec la *Cène* des *Sept Sacrements*, où le Sauveur est assis, à table, avec ses disciples.

me, où il se distingua par de grands ouvrages à fresque. Revenu à Paris en 1623, il peignit à Bagnolet, mais principalement à Ruel, chez le cardinal de Richelieu, des tableaux de perspective des plus surprenants. De retour à Rome, il y travailla sous la direction du Poussin, avec d'autres artistes français, à des copies de tableaux de la galerie Farnese pour M. de Chanteloup. Il revint ensuite à Paris, où, étant logé, en qualité de peintre du Roi, dans un des pavillons des Tuileries, un incendie consuma ses effets : il se retira et mourut à Gaillon, en 1659.

Indépendamment d'un autre grand ouvrage projeté pour la chapelle de Fontainebleau, la suite des Travaux d'Hercule peints en stuc, dont il fit les dessins pour la grande galerie du Louvre, et dont on n'a peut-être que les esquisses gravées ; huit sujets tirés de l'ancien Testament, et dont les cartons, exécutés pour tapisseries, ont été perdus ; d'autres sujets encore demandés par le cardinal de Richelieu, furent en partie achevés, dans la même année : et, quoique ces compositions fussent souvent interrompues (comme il le dit dans une lettre au chev^er^. del Pozzo du 4 avril 1642), par des frontispices de livres, par des décorations d'armoires, par des dessus de cheminée, etc., tant le goût pour les nobles sujets, ajoute-t-il, est si peu constant qu'à peine commencés ou entrepris, ils sont aussitôt quittés ou négligés ; ces occupations ne l'empêchèrent pas de terminer un tableau de la plus grande dimension, ordonné par M. des Noyers, pour le Noviciat des Jésuites, celui du *Miracle de saint François-Xavier*. De tels travaux, qui auraient accablé un peintre moins courageux et moins occupé, ne laissaient pas de lui faire sentir le besoin d'être entouré des soins de sa famille, et surtout de ceux de sa fidèle compagne, qui n'avait point quitté Rome, et dont les consolations devenaient nécessaires à sa tranquillité. Outre le peu de repos et de liberté qui lui restait à Paris, les désagréments et les tracasseries que l'ignorance, l'envie et peut-être la cupidité lui suscitaient, durent, sans doute, ajouter aux motifs qui déterminèrent sa résolution. La sublime *Institution de la Cène* avait pu imposer à l'envie timide ; mais le tableau si expressif du *Saint François-Xavier*, choquait trop l'amour-propre jaloux. Le miracle du retour de la mort à la vie, dont le sujet semblait échapper à la peinture, s'y trouve exprimé, moins encore par la gradation de mouvements de la jeune fille, soulevant un genou, ployant un bras, et paraissant renaître, que par les vives impressions qu'on voit se produire sur le saint missionnaire, sur les assistants, sur la mère, sur les parents, et qui font partager les mêmes sentiments aux spectateurs. Cette composition attirait la foule, et accusait en même temps la faiblesse d'expression d'un tableau de Vouet, placé à côté du premier, dans la même église, et qui était à peine regardé. Des partisans de Vouet, ne pouvant attaquer le sujet principal du tableau du Poussin, se rejetèrent sur les accessoires. Ils assimilèrent à un *Jupiter Tonnant* le Christ qui apparaît dans la gloire, et auquel le peintre, comme il le fait entendre dans sa noble défense, avait dû donner, non un air doucereux, mais un caractère de puissance conforme à son action. D'autres motifs de contrariété étaient relatifs aux travaux du Louvre. Le baron de Fouquière, ainsi qu'il le nomme dans une lettre à M. de Chanteloup, se plaignait de ce qu'on avait mis la main à l'œuvre sans le consulter, et prétendait que ses paysages, les vues des villes de France dont il était chargé, devaient être l'ornement principal de la galerie. D'un autre côté, l'architecte du roi, Le Mercier, avait employé tout l'appareil d'un luxe dispendieux pour charger d'ornements lourds et disproportionnés la voûte de cette galerie ; et le Poussin, en vertu de l'autorité qui lui était attribuée, les fit abattre, pour disposer le tout dans des proportions plus

conformes aux distances, à l'étendue, à l'ensemble, avec un goût plus noble dans la décoration, et plus d'économie dans la dépense. Un tel changement, supporté difficilement par Le Mercier, excita ses plaintes, auxquelles le Poussin répondit, dans une très-longue lettre à M. des Noyers, rapportée par Félibien. Après avoir opposé à la distribution mal entendue de l'architecte-décorateur, celle qui convenait à la grandeur, à la destination de la galerie, et dont la discussion équivaut à un véritable traité de proportions, il repousse, comme une calomnie, ce qui lui tenait le plus à cœur, l'imputation d'avoir voulu compromettre l'honneur du roi, par la parcimonie de ses plans. L'homme qui, en agissant franchement, se défendait de même, n'avait sans doute besoin que d'exposer ses moyens et ses vues pour en faire reconnaître les motifs et pour confondre ses détracteurs : on a peine à croire que, n'ayant pas même terminé les dessins des *Travaux d'Hercule* à la galerie du Louvre, il ait imaginé, pour dernier exploit du héros, de se peindre terrassant la Sottise et l'Envie sous les traits de ses rivaux, et se couronnant lui-même, dans un tableau de la collection de Dufourny, attribué au Poussin, et gravé dans son œuvre par Landon. La seule allégorie qu'un homme si élevé, par son caractère, au-dessus des clameurs des envieux, se serait permise, c'est le beau sujet de la *Vérité que le Temps enlève, et soustrait aux atteintes de l'Envie et de la Discorde*, ou *de la Calomnie*, et dont une composition en grand brille aujourd'hui au Musée : elle fut peinte, non pour le cabinet du cardinal de Richelieu, comme le porte la Notice du Musée, mais pour l'appartement du Roi au Louvre ; et elle a orné, jusqu'en 1753, la salle des séances de l'académie royale de peinture. Malgré ces contrariétés particulières, qui ne portaient atteinte ni à son crédit, ni à son caractère, il avait servi à Paris, de ses bons offices, les amis du chevalier del Pozzo, ainsi que le chevalier lui-même, et à Rome, de sa recommandation, les jeunes artistes, ses compatriotes. Après avoir obtenu, pour l'*Histoire des medailles impériales romaines* d'Angeloni (*V.* ce nom), une dédicace au Roi, il avait provoqué avec succès l'exécution du projet de François Ier., de faire dessiner et modeler les plus beaux monuments de Rome, travail pour lequel il proposa Errard (*V.* XIII, 276). Ce fut dans ces dispositions, que le Poussin, attendant tout de ses travaux et du temps, demanda un congé pour retourner mettre ordre à ses affaires et amener sa femme en France, et repartit, après deux années, pour Rome, avec Dughet et Lemaire, en septembre 1642. La mort du cardinal de Richelieu étant survenue au bout de quelques mois, et celle de Louis XIII ayant suivi d'assez près, ainsi que la retraite de M. des Noyers, il regarda ses engagements comme rompus, et ne songea plus qu'à se renfermer dans les travaux de son atelier. Cependant, à la rentrée de M. des Noyers, s'il refusa de venir reprendre ses fonctions au Louvre, c'est qu'on lui proposait, dit-il, de finir seulement la grande galerie ; ce qu'il pouvait faire en envoyant de Rome les modèles. On voit qu'à des conditions moins restreintes, il fût revenu à Paris, où l'attachaient ses amis. Il ne cessa point de travailler pour la France ; et l'on peut dire qu'il fut,

par ce motif, et par les conseils que Lesueur, Lebrun et Mignard reçurent de lui, le rénovateur principal de l'art sous Louis XIV : il mérita ainsi de conserver, tant qu'il vécut, le titre et les honoraires de premier peintre du roi, qui lui furent assurés par ce monarque. Le jeune Lebrun avait été recommandé par M. Séguier au Poussin, lorsque celui-ci retournait à Rome. Il le rejoignit à Lyon, l'accompagna, et jouit constamment de ses entretiens et de ses leçons. Il suivit même d'abord la manière du Poussin, au point qu'un tableau d'*Horatius Coclès* ayant été pris pour une composition de ce maître, auquel elle attira les félicitations des peintres romains, Le Poussin en fut surpris et flatté, sans en être jaloux. Dans le même temps, il se plaisait à diriger de Rome, par des envois d'esquisses, les études de Lesueur, dont il avait développé le goût pour l'antique (*V.* Lesueur). Il seconda aussi le zèle de M. de Chanteloup, pour l'avancement de l'art, en lui envoyant des copies de tableaux des grands maîtres, faites sous ses yeux par des artistes français, entre autres par Errard, Lemaire, et Pierre Mignard, auquel il donnait la préférence pour les peintures de Vierges et le portrait. Indépendamment de ces expéditions, il faisait passer à son correspondant des bustes antiques, dont l'exportation était alors très-difficile. Il n'y avait rien qu'il ne fît pour servir ses amis. Il était économe de leur bourse, dans ses acquisitions : il ne l'était pas moins pour les honoraires de ses propres ouvrages. Il prit seulement la moitié des cent écus donnés en paiement d'un tableau du *Ravissement de saint Paul*, qui lui avait été demandé en 1643, par M. de Chanteloup, comme devant servir de pendant à la *Vision* d'Ezechiel, par Raphaël. Une modestie égale à sa modération lui avait fait dire, avant de l'entreprendre, qu'il craignait que la main ne lui tremblât en travaillant à un tableau qui devait accompagner celui de Raphaël ; et il suppliait, après l'avoir fini, que son cadre ne fût point placé en regard, mais qu'il servît seulement de couverture au premier. C'est néanmoins ce tableau qui, par l'expression céleste du regard de l'admiration, éclatant sur le front de l'Apôtre, et n'ayant d'égal que l'air de béatitude de la Vierge dans son *Assomption*, a fait témoigner au chevalier del Pozzo, et redire, d'après lui, que la France avait eu son Raphaël aussi bien que l'Italie. Le même sujet (*V.* S. Paul, XXXIII, 168), retracé par le Poussin, avec des accessoires qui annoncent un degré d'extase moins élevé, a consolé le Musée de l'absence de cette première composition, dont la France s'honorait. Le génie fécond de l'artiste, comme on l'a observé, lui faisait plutôt créer de nouveau, que répéter les compositions des sujets qui lui étaient redemandés. Ce fut en 1644, qu'il commença de travailler à la deuxième suite des *Sept Sacrements*, qu'on a vue long-temps à Paris, au Palais-Royal, avec ce *Ravissement de saint Paul*, et qui de même que celui-ci, et comme la première suite dont M. de Chanteloup avait desiré des copies, a passé en Angleterre. Agé alors de cinquante ans, le Poussin, en ébauchant le nouveau tableau de l'*Extrême-Onction*, dont il reste au Musée une esquisse si expressive, écrivait à M. de Chanteloup, qu'il se sentait, en vieillissant, plus animé que jamais du desir de

régler ses pensées sur celles des anciens peintres grecs, et que cette scène devait être un sujet tel qu'en choisissait Apelle, qui aimait à retracer des personnes mourantes. On voit en effet combien la sensibilité du Poussin le portait à représenter ces sujets pathétiques, par celui de la *Mort de Germanicus*, si bien pensé d'après Tacite, et par celui du *Testament d'Eudamidas*, peint d'une manière si touchante d'après Plutarque et Lucien, mais dont il n'existe peut-être que des gravures, si ce tableau a péri suivant une tradition : car il ne saurait être suppléé par le tableau moderne qu'on voit au Luxembourg, où est dépeint, non Eudamidas mourant et léguant les seuls et les tendres objets qui lui restent à ses deux amis, mais Eudamidas mort, et l'acceptation du legs. Quoique traités en différents temps, et avec plus ou moins de simplicité ou d'étendue, ces sujets du Poussin retracent, sinon la même vivacité du pinceau, du moins la même vigueur de l'ame, dont l'expression pénètre le spectateur, d'un sentiment profond, jusque dans des esquisses qui n'offrent aux yeux qu'un léger contour, un simple trait. Dans certaines pièces de cette collection, notamment dans le *Baptême*, où l'onction, non d'un vieillard mourant, mais de jeunes catéchumènes, forme un sujet bien opposé; quelques personnes, dit-il, avaient jugé trop douce sa manière, et peut-être étaient-ce celles-là mêmes qui avaient trouvé trop de fierté dans la figure du Christ dont on a parlé : il leur répond, en écrivant à un ami, « qu'il ne chante pas toujours sur le même ton, et qu'il varie sa manière selon les différents sujets. » Non-seulement il la variait en effet, ainsi que sa composition, mais il agrandissait et enrichissait l'une et l'autre : les deux tableaux cités, de la deuxième suite, faite sur une plus grande échelle que la première, en offrent un bel exemple. Le mot connu sur le tableau du *Mariage*, dont on a dit qu'il était difficile d'en faire un bon, même en peinture, ne convenait pas au sujet religieux du sacrement, et encore moins à cette composition, où une solennité embellie par des accessoires gracieux consacre plus dévotieusement l'union virginale de Joseph et de Marie. En avançant dans sa carrière, le Poussin, reporté en quelque sorte vers l'adolescence, mais avec des vues plus développées par l'observation, et qui lui faisaient varier et agrandir ses scènes, devenait moins exclusivement attaché à ce goût sévère, puisé dans l'antique, mais allant quelquefois jusqu'à la dureté et à la sécheresse. On ne peut pas dire précisément qu'il changea sa manière, suivant l'expression de Reynolds, mais que, ses goûts étant moins austères, son exécution devint plus moelleuse, sa composition plus riche; et l'on y remarque, dit cet observateur philosophe, une plus grande harmonie entre les scènes et les sites, les figures et les fabriques, comme on le voit dans la collection des *Sept Sacrements*, que le Poussin termina en 1648. Par cet heureux accord, il se préparait à étendre la sphère morale de l'histoire, en y rattachant, outre la poésie et l'allégorie, comme on l'a vu, les beautés physiques et locales de la nature et de l'art; non toutefois pour l'agrément seul et l'harmonie de la composition, mais afin de fortifier davantage et de mieux caractériser le sujet. Le *Moïse sauvé des eaux*, que le Poussin répéta plusieurs fois, qu'il

avait d'abord traité assez simplement en 1638, et qu'il orna ensuite de plus en plus par de nouvelles figures et de nouveaux accessoires, appartient à ce genre plus étendu, de même que le sujet si pittoresque du jeune *Pyrrhus* sauvé. Le *Moïse exposé sur les eaux*, qui, relativement au paysage, offre des figures d'une petite proportion, se rapporte moins au même genre d'histoire, qu'à la classe des paysages historiques dont nous parlerons. C'est à l'occasion d'un tableau du *Moïse sauvé*, envoyé à M. Pointel, à Paris, et dans lequel M. de Chanteloup avait trouvé un charme supérieur à ceux de sa collection, que le Poussin, en rendant raison, à son ami, de cette différence, lui parle des anciens modes des Grecs, soit graves et sérieux, soit véhéments et pathétiques, soit touchants et doux, soit gais et riants. Il tâche, dit il, non-seulement d'exprimer, en changeant ainsi de modes, les différentes affections, suivant qu'elles conviennent à la situation des personnes, mais d'exciter ces divers sentiments dans l'ame des spectateurs, conformément à leurs dispositions. Pour mieux y parvenir, il fait plier à son sujet la nature elle-même, dans les circonstances où la vérité historique le cède à la vraisemblance des faits. C'est ainsi que, relativement à la belle composition du *Frappement du Rocher*, envoyée à Jacques Stella (et plus riche d'invention avec un moindre nombre de figures, que celle qui avait été peinte pour M. Gilliers dix ans auparavant), le Poussin répond au reproche qu'on lui faisait d'avoir supposé un lit profond, creusé dans un désert sec et aride, en disant à Stella, que ce phénomène est censé une suite du miracle qui a ouvert la terre en même temps que le rocher, afin qu'au lieu de se répandre çà et là, l'eau pût être recueillie aisément pour le besoin de la multitude. On trouve dans cette composition, comme dans celle de la *Manne*, de ces actions liées par une suite de mouvements transmis d'un côté à l'autre du tableau, et formant une sorte de chaîne qui étend ou propage les effets, qui groupe, unit ou rapproche les parties les plus éloignées. Jusque dans les tableaux mêmes où le tumulte de l'action occasionne le plus le désordre des scènes, on remarque cette succession de mouvements qui, opposés ou différents, ne laissent pas de lier diversement les groupes et les figures; comme, entre autres, dans l'*Enlèvement des Sabines*, sujet répété deux fois, avec des circonstances de soldats armés ou non armés, et des accessoires de mères ou d'enfants, dont un émule du Poussin, l'auteur du *Tableau des Sabines*, paraît avoir profité. Mais le Poussin, bien différent de son imitateur, a su peindre le nu sans l'étaler; il a su donner la vie à ses figures, en les drapant noblement et avec décence, conformément à la condition, à l'âge et au sexe. Dans la *Manne* même, où il paraît retracer des statues grecques qui n'étaient pas drapées, il a suivi, en les habillant, les convenances sociales et historiques. Si dans quelques-uns de ses tableaux où il y a le plus de confusion et de mouvement, il a pu être blâmé, par Reynolds, d'avoir trop divisé sa composition et dispersé sa lumière, ce qui nuit à l'effet total des lignes et à l'harmonie du clair-obscur, c'est du moins là peut-être un *beau désordre;* mais c'est ce qui devient un défaut chez un imitateur dont les inventions manquent de mouvement,

Le genre historique, agrandi par le Poussin, lui en a fait mettre d'accord toutes les parties. Ses compositions, où les fabriques et les paysages tendent à l'effet général autant qu'à celui de la scène, présentent un grand ensemble. Tels sont, entre autres, pour les sujets accompagnés de fabriques, le tableau de la *Mort de Saphire*, et celui de la *Femme adultère;* et, pour les sujets ornés de paysages, le tableau des *Aveugles de Jéricho*, et celui de *Rebecca*. Ces divers ouvrages donnent, par l'opposition ou la gradation des expressions, un exemple, plus ou moins simple, des quatre modes que le Poussin s'attachait à suivre. Le premier offre un sujet terrible de justice, tempéré par la pitié (*V.* St. Pierre, XXXIV, 331). Le second, qui contraste avec le précédent, montre un acte de bonté indulgente opposé à la malignité. Le Poussin, traitant, avec leur caractère propre, ces diverses scènes, suivant les localités et les mœurs, et se rapprochant davantage d'une nature moins circonscrite par les formes grecques de l'antique, ne méritait pas le reproche que lui fait Mengs, de n'avoir pas mis dans la figure du Christ et celle des Juifs le grandiose que le sujet en lui-même ne comportait pas. Mengs, préoccupé du beau idéal, qu'il sépare trop du beau moral, a peu justement apprécié le Poussin d'après ce tableau, où des tons de couleur devenus plus lourds ou plus ternes, ont pu appesantir la forme ou altérer les traits de quelques figures. C'est dans le troisième tableau, exprimant, par la guérison de deux aveugles, un acte de puissance et de bienfaisance, que le peintre a su donner au Sauveur la dignité et la grandeur convenables; et c'est là aussi, que par des sites imposants, et en rapport avec le sujet et les localités (que ce soient les environs de Jéricho, ou ceux de Capharnaüm), l'idéal s'associe au vrai dans une juste mesure. L'hilarité que doit causer, à l'aspect des sites, la lumière du jour sur les aveugles, est à son tour la cause du plaisir qu'éprouve le spectateur, en voyant cette magnifique composition. Il appartenait à Sébastien Bourdon d'en développer les beautés naturelles, comme à Lebrun de décrire la composition de celui de la *Manne*. Enfin le quatrième tableau, sujet plein de grâce et de sentiment, achève de montrer que le Poussin, quoiqu'il sentît ce qui lui manquait du côté de l'amabilité du pinceau, et qu'il en fît l'aveu lors de l'envoi d'une grande figure de *Vierge* à M. de Chanteloup, pouvait cependant déployer, dans une composition nombreuse de jeunes filles, les attitudes gracieuses, variées et naïves qu'il a développées avec tant d'expression et de vérité. Ce fut à l'occasion du tableau des *Couseuses* du Guide, envoyé par l'abbé Gavot au cardinal Mazarin, où la Vierge paraît assise au milieu d'un cercle de jeunes compagnes, que Pointel, charmé de ce tableau, en demanda un semblable de femmes au Poussin, qui choisit l'heureux sujet de *Rebecca*. L'agréable convenance des sites, des usages et des costumes, jointe aux beautés expressives qu'il a su créer sans s'asservir à l'antique, ajoutait à l'effet de ce tableau, qui, par son genre historique et le bel accessoire du paysage, dut plaire bien plus que la scène d'intérieur, simple et sans action, du Guide. Dans l'ordre de mérite, comme dans l'ordre de temps, le tableau de la *Femme adultère* se

rapporte à l'époque où le peintre pensait le plus profondément, quoique le judicieux auteur du *Manuel du Muséum français* ait dit le contraire : car ce tableau est postérieur aux deux qui le suivent, et que l'on a placés ensemble, comme les deux premiers, eu égard au caractère des sujets et à la liaison des faits. Le Poussin avait atteint l'époque où son génie, sans s'épuiser toutefois, était parvenu à sa maturité dans le genre historique proprement dit. Félibien, qui a pu alors bien mieux l'apprécier que De Piles, trop préoccupé du talent brillant de Rubens, avec lequel contraste tant le mérite sévère de notre peintre d'histoire, fit la connaissance du Poussin, non à Paris, où, bien jeune encore, il ne pouvait guère goûter les beautés réfléchies de l'art, mais à Rome, où son goût se développa dans les entretiens du Poussin : il apprit de lui à connaître les beautés des grands maîtres, qu'il voyait mises en œuvre et réunies avec des beautés nouvelles dans ses tableaux. On juge, par la description étendue et sentie, de celui de *Rebecca*, où il désigne jusqu'aux nuances de couleur des vêtements, dont les teintes ont depuis perdu de leur vivacité, qu'il l'avait observé dans sa fraîcheur, et sortant du pinceau de l'artiste. La grâce naturelle des jeunes filles, l'air de bonté et de pudeur de Rebecca, firent demander des *Madones* au Poussin : il a donné en effet, à celles-ci, des airs de tête analogues à ceux de ce tableau, dans plusieurs de ses *Saintes-Familles*. Ce n'est point, sans doute, la grâce vraiment *vierge* de Raphaël ; c'est plutôt la grâce maternelle, se rapprochant de la nature dans les tableaux de ce temps, et plus voisine de la sévérité antique dans les ouvrages antérieurs : ses enfants, ses génies, sans avoir la beauté originale ou angélique de leur modèle, charment par leur tour spirituel et aimable. Mais les paysages et les sites de la Judée, ou de la Syrie, caractérisent ou enrichissent ces mêmes compositions. Le *Repos de la Vierge en Égypte*, se distingue par la vue d'un temple du dieu Anubis, et un cortège de prêtres portant le corps d'Osiris, tirés de la Mosaïque de Palestrine ; de même qu'on remarque, dans l'un des deux paysages relatifs aux *Obsèques* et aux *Cendres de Phocion*, une procession lointaine de chevaliers, qui désigne l'époque de la mort du général athénien. Par ces tableaux, qui sont de véritables paysages, comme celui de *Moïse exposé sur les eaux*, terminé plus tard, en 1654, et laissant douter si ce n'est pas un tableau d'histoire, on voit que le Poussin, en s'ouvrant une carrière qui est l'inverse de la première, agrandissait, élevait les scènes de la nature, comme il avait étendu, agrandi l'histoire, et devait parvenir au point où les deux genres se toucheraient, et s'uniraient dans une parfaite harmonie. Sans avoir d'autres élèves que Gaspar et Jean Dughet, qui ne pouvaient guère qu'imiter ou graver ses compositions, toutes de génie, même dans l'exécution ; le Poussin, terminant tout lui-même, dut ménager l'emploi de son temps, et le partager entre son travail et ses promenades, devenant pour lui de nouvelles études. Il n'admettait alors que peu d'amis dans son atelier. Félibien et le chartreux Bonaventure d'Argonne nous apprennent qu'ils étaient du petit nombre de ceux qui le voyaient peindre, dans l'intervalle de ses courses. Le sujet de *Polyphème* appelant Galatée au son de sa flûte, dont on

croit sentir le charme, à la vue d'un paysage plein de fraîcheur, et des Faunes amoureux des Nymphes qu'elle attire; celui de *Diogène*, si riant et si varié, où les sites les plus naturels et les plus riches, sans art et sans apprêt, semblent justifier l'action du philosophe, qui a jeté sa tasse, en voyant un jeune homme boire dans le creux de sa main; d'autres tableaux non moins poétiques, où, rivalisant avec le Lorrain pour la couleur, le peintre put à son tour en être imité dans l'embellissement des scènes, furent les premiers résultats de ses excursions pittoresques. « J'ai souvent admiré, » dit Bonaventure d'Argonne, qui l'a» vait connu chez le commandeur » del Pozzo, le soin qu'il prenait » pour la perfection de son art. A » l'âge où il était, je l'ai rencontré, » parmi les débris de l'ancienne Ro» me, et quelquefois dans la cam» pagne, et sur les bords du Tibre, » dessinant ce qu'il remarquait le » plus à son goût. Je l'ai vu aussi » qui ramassait des cailloux, de la » mousse, des fleurs et d'autres ob» jets semblables, qu'il voulait pein» dre exactement d'après nature. Je » lui demandai un jour par quelle » voie il était arrivé à ce haut degré » de vérité où il avait porté la pein» ture; il me répondit modestement: » *Je n'ai rien négligé.* » Ce mot est la réfutation de ceux qui ont vu, dans ses tableaux, avec Mengs, de pures esquisses, ou, avec d'Argenville, des compositions plutôt idéales que prises dans l'observation de la nature. Les paysages dont nous venons de parler n'étaient pas encore les plus capitaux de ce genre, conçu, non simplement comme lié en particulier à la composition historique, mais comme moyen général d'expression, en mettant en jeu la nature entière, par les phénomènes, les circonstances, les mouvements, les images, etc., pour exprimer un trait, un sujet moral ou allégorique, soit de l'histoire, soit de la fable. Mais déjà ils auraient plus que justifié ce qu'a dit Lanzi, qu'Annibal Carrache avait commencé, et que le Poussin avait achevé de créer le genre du paysage, si l'on devait entendre par-là que celui-ci n'eût fait que de beaux paysages *historiés*. Le Poussin est allé plus loin : il a composé de véritables paysages *historiques*. Si tous, à proprement dire, ne semblent pas l'être, il les a rendus tels, par le trait poétique ou moral. Tels sont : l'*Echo*, ou les *Effets de la frayeur*, causée au loin, dans une campagne riante, par le cri d'un personnage fuyant à la vue d'un jeune homme mort, entortillé par un serpent; — *Pyrame et Thisbé*, dont le sujet, que le peintre lui-même a décrit dans une lettre à Stella en 1651, est rendu si terrible, par la circonstance d'un violent orage, où la terre et le ciel conspirent à l'horreur de la scène; — le sujet d'*Orphée*, ou plutôt d'*Eurydice* (tableau du Musée, non mentionné par Félibien, ni par Bellori, mais appartenant au Poussin, par le groupe principal, et surtout par la composition), où l'on voit, au milieu du calme des zéphirs, au bord d'une onde paisible, et parmi ses compagnes, attentives aux accents d'Orphée, Eurydice piquée par un serpent, le ciel se couvrant de nuages, et la fumée des tours obscurcissant l'air; — les *Bergers de l'Arcadie*, sujet traité d'abord simplement, enrichi ensuite, dans une nouvelle composition, par un beau paysage, dans lequel se trouve, près du fleuve

Alphée, un tombeau où des jeunes gens s'arrêtent, et lisent cette inscription : *Et in Arcadiâ ego;* sujet célébré par Delille, dans son 4e. chant des *Jardins*, et l'objet d'un poème dramatique anglais (*V.* Keate). Le Poussin passait ainsi du grave au doux, de l'agréable au sévère, mêlant et faisant succéder les différents modes des anciens, dans ces diverses scènes de la nature qu'il a tant multipliées, où il nous émeut, nous élève, et sympathise avec nous par les impressions qu'il produit sur les sens et l'imagination. Quoique son génie, plus étendu, n'eût point perdu de sa force, et que sa santé, altérée par des travaux continuels, lui eût laissé assez de fermeté pour exécuter de grands ouvrages, il diminuait le nombre de ses excursions, et se bornait souvent à des promenades sur le mont Pincio, où ses amis l'attendaient. Ses exercices étaient réglés, comme ses heures de travail, qu'il employait avec un courage toujours égal, quoique ses forces ne fussent plus les mêmes. Levé chaque jour de grand matin, il se promenait quelques heures, ou il jouissait, devant sa maison, de l'aspect de Rome et de ses collines; ensuite il se mettait à peindre, sans interruption, jusqu'à midi : après dîner, il travaillait encore une heure ou deux; et, le soir, il se rendait à ses promenades accoutumées, où des artistes, des étrangers, des personnes de tout rang, l'entendaient parler sur son art, sur la philosophie, sur l'histoire, avec un tel ordre, une telle raison, dit Bellori, l'un de ses auditeurs, qu'on eût cru ses discours préparés et médités. Ses entretiens étaient graves et spirituels avec les savants, nobles et pleins de franchise avec les grands, affables et ouverts avec ses amis. On y retrouvait ce sens droit, cet intérêt moral, qui attache tant dans ses ouvrages; enfin cette philosophie pratique qui lui faisait répondre à cette demande : Quel fruit le plus doux il avait recueilli de son expérience : *Celui de savoir vivre avec tout le monde.* Il savait aussi s'attacher par choix, et honorer le rang uni au mérite. Il avait appris, en servant ceux dont il possédait l'amitié et l'estime, à se servir lui-même, et à ne point rougir de la pauvreté. On connaît sa réponse au cardinal Massimi, qui, après être resté avec lui fort avant dans la nuit, voyant l'artiste le reconduire la lampe à la main, le plaignait de n'avoir pas de laquais : *Et moi, je vous plains, Monseigneur, d'en avoir tant.* Mais on connaît moins l'application personnelle d'un mot ancien, faite à un homme de qualité, qui lui montrait un tableau de sa façon : « qu'il ne manquait à l'auteur que d'être moins riche pour devenir un bon peintre. » Cette même philosophie, qui le rendait supérieur à la fortune, l'élevait aussi au-dessus des vanités de la science, tout en aimant les arts. Il visitait un jour des ruines avec un étranger curieux de posséder quelque rare antiquité. Le Poussin, se baissant, ramassa dans l'herbe un peu de terre et de chaux, avec de petits morceaux de porphyre et de marbre, presque réduits en poussière; et, en les lui donnant : « Emportez cela, » Seigneur, pour votre cabinet, et » dites : *Voilà Rome ancienne.* » Ces divers mots étaient bien de l'homme qui avait peint, dans le tableau de *Phocion*, une femme recueillant les cendres de ce grand capitaine; ou, dans celui de *Diogène*, l'action du philosophe, qui fait sentir

que, là où la nature est tout, l'art devient superflu. Le Poussin était, dans ses entretiens et dans ses ouvrages, porté, par le progrès de sa réflexion, aux sujets graves et sérieux. Il ne laissait pas néanmoins de se conduire avec ses amis suivant leur caractère, et de les traiter selon leur goût. Quoique occupé le plus souvent de paysages historiques, il revenait quelquefois au genre proprement dit de l'histoire. Il passait aussi des compositions de la Bible aux sujets mythologiques ou allégoriques. Après avoir fait, pour Stella, le paysage du *Moïse exposé sur les eaux*, dont on a parlé, il composa le *Moïse enfant, foulant aux pieds la couronne de Pharaon*, pour le cardinal Massimi, qui eut aussi de lui un *Apollon et Daphné*, resté imparfait. Le Poussin fit encore, pour Stella, une *Naissance de Bacchus;* et, pour Madame de Chanteloup, une *Fuite en Egypte*, et ensuite une *Samaritaine*, qui fut son dernier tableau de figures dans le genre de l'histoire, comme il l'annonçait dans sa lettre d'envoi à M. de Chanteloup; car les sujets des *Quatre Saisons*, qui appartiennent au grand genre du paysage historique, commencés dès 1660, ne furent finis que postérieurement, en 1664. Dans l'intervalle, il paraît avoir aussi composé le tableau du *Ballet de la vie humaine*, tiré du Songe de Polyphile, et figuré par le Plaisir et le Travail, la Richesse et la Pauvreté, dansant au son de la lyre du Temps; sujet qui lui fut demandé par le prélat Jules Rospigliosi, depuis pape sous le nom de Clément IX. Ce fut pour le duc de Richelieu, que le Poussin composa les tableaux des *Saisons*, qui peuvent donner principalement l'idée des quatre modes déjà retracés, le riant, le touchant, le grave et le terrible. Chacun de ces sujets fait, d'une scène locale, une grande conception poétique et historique. Le *Printemps* est figuré par Adam et Ève dans le Paradis terrestre; l'*Été*, par l'épisode de Booz et Ruth; l'*Automne*, par la grappe de raisin rapportée de la Terre promise; l'*Hiver* enfin, le chef-d'œuvre du génie, et, l'on ose dire, de la Peinture, par le Déluge. L'arche de Noé, portée sur les plus hautes eaux, sous la faible lueur de l'astre à demi effacé; les eaux retombant en vagues, ou prêtes à couvrir les sommets, dont le serpent, emblème du mal, cherche à gagner la cime; une faible barque entraînée par les flots, où un homme, au haut de la proue, ne s'occupe pas, comme dans le *Déluge* du Carrache, à redresser la barque, mais, les mains levées, invoque le Ciel, dont il voit la foudre sillonner l'atmosphère, action qui caractérise ce sujet religieux; d'un autre côté, la tendresse d'une mère, survivant à la catastrophe, et lui faisant tendre à son mari son enfant qu'il ne peut atteindre; enfin cette couleur sombre et uniforme qui enveloppe la scène, et qui porte à l'âme une impression profonde de tristesse; tout annonce, non simplement une scène du Déluge, ni une submersion commençante ou consommée, mais le Déluge même s'opérant, et produisant l'effet le plus grand et le plus terrible. Depuis quelques années la constitution du Poussin, quoique robuste, s'était affaiblie par le long travail qui, en exerçant chez lui la sensibilité et la réflexion, épuisait ses forces. Si la touche un peu molle qu'on a remarquée dans le *Déluge*, son dernier tableau, semble convenir à une

nature noyée par les eaux; ce qui alors pourrait être une beauté, serait, partout ailleurs un défaut. Le tremblement de sa main se fait sentir dans les dessins de ce temps, dont le trait est mal assuré. Le chagrin que lui causa la mort de sa femme, qu'il perdit vers la fin de 1664, accrut son infirmité; et il marque, à ce sujet, à M. de Chanteloup, que n'ayant plus qu'à se disposer au départ, il recommande aux bons soins de l'amitié ce qu'il laisse à ses parents d'Andely; il ajoute que la main lui tremble tellement, qu'il a peine à terminer une lettre en huit jours : on voit que, malgré son agitation nerveuse, il était courageux et résigné. A cette époque, où ses forces paralysées ne lui permettaient plus de sortir ni de peindre, il ne laissait pas d'occuper sa pensée et de méditer sur son art. Il écrivait en mars 1665 (sans doute par la main de Jean Dughet) au frère aîné de M. de Chanteloup (*V.* Chambrai), qui lui avait envoyé son livre *De la parfaite idée de la Peinture*, que cet ouvrage avait servi d'une *douce pâture à son ame affligée :* en même temps il expose les idées que lui a fait naître la division des parties de cet art par Junius; et il distingue neuf parties essentielles, qu'il laisse à de bonnes et de savantes mains à developper, ne pouvant d'ailleurs y donner maintenant une forte attention, sans se trouver mal. Le procédé d'un petit-neveu, qui vint à Rome, et qui, selon Passeri, se conduisit indiscrètement envers le Poussin, dut aigrir ses peines. En les confiant à son ami, dans une lettre du 28 du même mois, il le prie de se souvenir de la prière qu'il lui a faite de le protéger après son trépas. Dès le mois de janvier 1665, il avait mandé à Félibien, qu'ayant, depuis quelque temps abandonné ses pinceaux, il ne pensait principalement qu'à se préparer à la mort : *J'y touche*, disait-il, *du corps ;* mot remarquable, qui annonce que notre peintre philosophe était loin de croire que tout était fini pour lui, comme le lui fait dire le traducteur des Mémoires de madame Graham. Il avait sans doute au fond de l'ame, et présents à sa pensée, les impressions, les sentiments qu'il a si souvent retracés dans ses sujets, et qui montrent combien il était pénétré et plein des Livres saints; car on en reconnaît tout l'esprit, et l'on croit lire la Bible elle-même dans ses ouvrages. Une inflammation d'entrailles, suite de la maladie nerveuse dont il [illegible]qué, lui laissa néanmoins to[illegible]rce morale et sa con[illegible] pour dicter une dernière lettre, dans laquelle il marquait à son ami Chanteloup l'extrémité où il se trouvait; et en effet, sa mort suivit de près : comme il avait vécu en homme de bien et en sage, il mourut de même en chrétien, après avoir reçu les sacrements, le 19 novembre 1665, dans la soixante-douzième année de son âge. Son service funèbre, auquel assistèrent tous les peintres de l'académie de Saint-Luc, les artistes français, les amateurs des beaux-arts, et plusieurs seigneurs et cardinaux, fut célébré à Saint-Laurent *in Lucinâ*. L'abbé Nicaise, chanoine de Dijon, et ami particulier du Poussin, orna sa tombe d'une inscription; et Bellori, son historien, y ajouta l'épitaphe en vers qui se termine par ces mots : *In tabulis vivit et eloquitur.* Le Poussin, par son testament, avait défendu toute cérémonie pompeuse à ses funérailles. De quinze mille écus ro-

mains, qui étaient tout le fruit de plus de quarante années de travaux, il laissait un tiers à la famille de sa femme, dont il avait reçu des services, et les deux autres tiers à une nièce d'Andély et à ce même neveu qu'il instituait son légataire universel, en recommandant, comme il l'écrivait à M. de Chanteloup, ces gens simples, *pour qu'ils ne soient trompés ni volés*, aux mêmes bontés que son ancien ami avait eues pour *son pauvre Poussin*. Le zèle constant de cet ami pour la mémoire de celui qu'il venait de perdre, lui fit faire des recherches pour découvrir si le Poussin, qui avait eu le projet d'écrire sur la peinture, avait laissé des manuscrits à ce sujet. Jean Dughet (selon Félibien), consulté, répondit qu'il n'existait d'autre manuscrit qu'une copie du T[illegible] *lumine et umbrâ* du P. M[illegible]colini. Cependant Bellori, [illegible]uite des *Mesures* de l'Antinoüs, a donné des *Observations*, en italien, attribuées au Poussin, sur la peinture, qui étaient, dit-il, conservées dans la bibliothèque du cardinal Massimi, et qu'a traduites en français M. Gault de Saint-Germain. Mais ces observations se bornent à de vagues généralités, sur l'ordre, le mode, etc., et rappellent à peine quelqu'une des neuf parties qu'énonçait le Poussin, dans sa lettre à M. Chambrai de Chanteloup, comme essentielles à la peinture, savoir (après le choix d'une matière noble et capable de recevoir une excellente forme) : la disposition, l'ornement, la convenance, la beauté, la grâce, l'expression, le costume, la vraisemblance, et le jugement partout. Les lettres fréquemment rapportées dans le cours de cet article, annoncent du moins l'existence d'une longue correspondance du Poussin avec M. de Chanteloup. Quoique en général elle soit restée inédite, elle était connue en assez grande partie par les citations (qui, à la vérité, ne sont pas toujours textuelles) de Félibien et d'autres biographes. Les lettres originales étaient conservées dans la maison de M. de Favry, le petit-neveu de M. de Chanteloup : on ne sait ce qu'elles sont devenues depuis l'époque de 1796. La bibliothèque de Dufourny en possédait d'anciennes copies manuscrites, au nombre de cent quarante-sept. L'auteur de cet article a profité de quelques renseignements utiles à son objet, qu'une communication rapide de ces lettres avait pu lui procurer ; mais il n'a pas cru devoir faire usage de détails d'affaires ou d'art qui sortaient du plan ou des limites d'une notice. D'autres Lettres du Poussin, mais en italien, au chevalier del Pozzo, imprimées dans les *Lettere pittoriche*, étaient possédées en original par Dufourny. M. Castellan, les soupçonnait écrites presque toutes de la main du Guaspre, sauf quelques lettres autographes, ou mêlées de l'écriture du Poussin : cette conjecture se trouve confirmée par le caractère analogue de la copie manuscrite du Traité de peinture de Léonard de Vinci, accompagnée de dessins faits pour ce Traité, par le Poussin, et donnée à M. Chambrai de Chanteloup, qui en a publié une version française en 1651. C'est encore au zèle et aux instances du frère de M. de Chambrai, que la France doit le *Portrait* original, où ce grand artiste s'est peint lui-même, et où il paraît revivre au Musée, comme dans ses Lettres et dans ses principaux ouvrages. Ce portrait, qu'il offrit comme une marque de dévoûment, à son ami, avec des em-

blèmes symboliques, fut répété par lui avec des accessoires différents, pour son autre ami de France, M. Pointel, *afin de ne pas faire*, dit-il, *de jaloux*. On croit qu'il fit un troisième portrait pour un ami de Rome, et qui était conservé dans la famille des Rospigliosi. Le premier, où il s'est représenté méditant avant de peindre, a été gravé dans plusieurs dimensions par J. Pesne, l'artiste dont on a le plus de gravures de ce maître, et qui a rendu le mieux l'esprit de ses compositions, dans celles où une exécution agréable convient moins qu'un style sévère. Un portrait, où le Poussin est retracé le crayon à la main, a été lithographié par Vigneron, en 1821, et un autre, par Langlumé, en 1822. Le principal mérite du Poussin consistant dans la composition et l'expression, ses tableaux sont ceux qui perdent le moins à la gravure : aussi ont-ils été reproduits le plus souvent, et avec succès, par ceux des artistes qui ont réuni une pointe ferme ou un burin pur à la précision du dessin : tels ont été, entre autres, Jean Dughet, Claudine Stella, les Audran, les Poilli, les Picart, Gantrel, Baudet; et tels sont, de nos jours, Bartolozzi, Strange, Volpato et Morghen, les Laurent, Blot, et Desnoyers. Les premiers surtout, sont, après Pesne, ceux qui ont gravé le plus de pièces du Poussin. Voyez, en particulier et pour les détails, le *Manuel des Amateurs*, par Huber et Rost; et l'OEuvre de ce maître, par Landon, 4 vol. in-4°., 1811, contenant, (indépendamment de la gravure au trait de 239 pièces, qu'il donne d'après le cabinet du Roi et quelques cabinets particuliers ou étrangers,) l'indication de celles qui avaient été gravées par un ou plusieurs artistes, ou qui étaient restées inédites. Depuis 1811, où a été publiée cette OEuvre dite *complète*, mais qui n'a pu l'être que relativement aux gravures, plusieurs tableaux ont été gravés de nouveau, ou pour la première fois avec un nom connu. D'autres tableaux que l'on ne connaissait pas ont été annoncés, et même avec gravures : d'autres ont paru au Musée et ailleurs, où ils n'existaient pas; d'autres enfin ont subi de nouveaux déplacements, et passé dans des pays étrangers. Nous allons désigner les lieux principaux où les tableaux du Poussin, en plus grand nombre, se trouvent réunis, ou ont été transportés par suite de la révolution française. Nous indiquerons ensuite les descriptions et les écrits les plus remarquables qui ont contribué, avec la reproduction des gravures, à faire connaître de plus en plus le caractère et l'esprit de ses ouvrages, et à préparer ainsi la nouvelle renaissance de l'art, ramené, par une raison plus développée, à l'étude du grand et du beau moral dans les compositions du Poussin. I. *En France*. A Paris. Depuis l'exportation des tableaux de l'ancienne galerie d'Orléans, et la dispersion de ceux de l'hôtel de Toulouse, des cabinets de Crozat, de Blondel de Gagny, de Dufourny, etc., la collection principale, et presque la seule, est celle du Musée du Louvre, dont la Notice mentionne trente-trois tableaux, la plupart de l'Histoire Sainte, et du premier ordre, notamment le *Déluge* : ils ont été caractérisés dans le courant de cet article. Les dessins sont au nombre de vingt deux, et offrent, entre autres, de premières pensées de sujets tirés de la Bible. Au Musée du Luxembourg, était, en 1803, une *Adora-*

tion des Mages, celle qui a été gravée par Morghen pour le Musée français. Au cabinet de M. Renouard, libraire et amateur, les *Dessins* accompagnant la copie ancienne du Traité de peinture de Léonard de Vinci, qui paraît avoir été écrite par le Guaspre (Voyez le *Catalogue de la Bibliothèque d'un amateur*, t. 1, p. 320). — A Versailles, dans la galerie, était *Mars et Rhea*. — A Évreux, est le *Coriolan*, que M. Walckenaer témoigne avoir vu à la préfecture, et qui provenait du cabinet du Mis. d'Hauterive. — A Vaux-le-Vicomte, dans la maison de Plaisance de Fouquet, étaient conservées des figures de *Termes*, modelées par le Poussin. — *En Italie*. A Rome. Au Vatican: le *Martyre de saint Erasme*, d'abord au palais de Monte-Cavallo, puis transporté au Musée de Paris, ensuite rendu en 1815. Une copie de la *Noce Aldobrandine*, la même peut-être que celle qui se voyait chez M. Sage, à Paris, en 1808. Au palais Barberini, la *Mort de Germanicus*; un *Triomphe de Bacchus et d'Ariane*, non terminé. Au Capitole, un *Triomphe* ou *Empire de Flore*. Au palais Colonna, l'*Ange dictant l'Évangile à saint Mathieu*; un *Apollon et Daphné* changée en laurier, plusieurs *Paysages* peints à fresque. Au palais Corsini, le *Sacrifice de Noé*, dont la première pensée est au Musée de Paris. Au palais Doria, une copie de la *Noce Aldobrandine*, et la *Naissance d'Adonis*. Au palais Rospigliosi, était le *Ballet de la vie humaine*, qui fait maintenant partie de la collection du cardinal Fesch; un *Portrait* du Poussin. Au cabinet Albani, le dessin d'une *Minerve*, se couvrant la tête de son égide pour ne pas voir le meurtre des enfants de Médée. A la bibliothèque du cardinal Massimi, les dessins originaux du poème d'*Adonis*. Au palais Justiniani étaient, un *Repos en Egypte*, et le *Massacre des Innocents*, aujourd'hui dans la collection de Lucien Buonaparte. — A Naples, au palais Torre, une *Sainte-Famille avec des Anges*, gravée au lavis par Saint-Non. — A Venise, au palais Manfredini, le *Temps protégeant la Vérité*, sujet semblable à celui du Musée de Paris; une *Danse des Saisons*, sujet analogue au *Ballet de la vie humaine*. A Florence, dans la Galerie, *Thésée découvrant le secret de sa naissance*. — A Bologne, au palais Zambeccari, le *Martyre de saint Laurent*, dont la composition contraste avec celle du *Martyre de saint Érasme*, qui était commandée par sa destination. — A Milan, dans la collection de la comtesse Pino, le *Moïse défendant les filles de Jethro*, gravé par Anderloni. — *En Angleterre*. A la galerie du collége de Dulwich, le *Triomphe de David*, provenant de la collection du cardinal Casanata; l'*Adoration des Mages*, peinte pour M. de Mauroy, et gravée par Picault; une *Assomption de la Vierge*, et une *Education de Bacchus*, autres que celles du Musée de Paris; *Jupiter et Antiope*; *Vénus et Mercure*; *Renaud et Armide* armée d'un poignard; l'*Inspiration d'Apollon* approchant une coupe des lèvres d'un poète; l'*Horatius Coclès*, attribué au Poussin. — Collections particulières: *Tancrède et Herminie*, du cabinet de Thornill; *Vénus et Adonis*, de celui de Reynolds, grav. par Earlom; une *Sainte Famille avec des Anges*, chez lord Grosvenor, de la collection du marquis de Lansdown, gravée par Bartolozzi; les *Bergers d'Arcadie*, gravés par Ravenet, chez le duc de Devon-

shire; un *Triomphe de Bacchus et d'Ariane*, chez lord Ahsburnham; *Persée et la tête de Méduse*, appartenant à lord Gwydir; la *Peste d'Athènes* (celle probablement qui était à Rome, selon Cambry), aujourd'hui chez M. Hope. La *Continence de Scipion*, originairement de la collection de Morville, est à Strawberry-Hill, où est aussi un buste de la femme du Poussin, par Duquesnoi. A la galerie du marquis de Stafford, un *Moïse foulant aux pieds la couronne de Pharaon*, un *Frappement du rocher*, gravés par Baudet, et les *Sept Sacrements*, peints pour M. de Chanteloup, gravés par B. Audran, Pesne, Dughet, etc.; le tout provenant de la galerie d'Orléans. A la galerie du duc de Rutland, les *Sept Sacrements* (dont l'un a été malheureusement incendié), peints pour le commandeur del Pozzo, gravés par Dughet et Châtillon; provenant de la collection de Bocca Paduli à Rome, où l'auteur de cet article les a vus encore en 1791. — II. Outre les Estampes, évaluées à environ 300 pièces, dont les exemplaires se trouvent partout, et qui peuvent suppléer, pour la composition, à la vue des tableaux, rassemblés séparément dans les diverses contrées ci-dessus désignées, il existe un assez grand nombre de Descriptions faites avec intérêt, et des Remarques publiées par les biographes contemporains, ou par des maîtres de l'art et des amateurs distingués, concernant beaucoup de tableaux du Poussin, dont nous n'avons pu qu'indiquer les principaux traits. Les biographes ou écrivains du temps qui ont le mieux fait connaître l'esprit des ouvrages comme le caractère de ce grand maître, deux qualités, que nous ne séparons point, sont: 1°. Bellori, *Vite de' Pittori, Scultori*, etc., Rome, 1672, in-4°., avec un portrait du Poussin, en tête de sa Vie, gravé par Clouet, et ses *Mesures* de la statue d'*Antinoüs*, figurée et vue de face et de profil. Il a décrit succinctement la suite des *Sept Sacrements*, du chevalier del Pozzo; mais très-au long, et avec des détails qu'on croirait donnés sous la dictée de l'auteur, le tableau de l'*Extrême-Onction*, de la collection de M. de Chanteloup: il a développé de même le sujet, différemment composé, du *Frappement du rocher*, pour Gillier et pour Stella, ainsi que la *Peste des Philistins*. Il a moins détaillé une trentaine d'autres sujets, soit historiques, soit surtout allégoriques ou mythologiques. — 2°. Baldinucci, *Noticie de' Professori del disegno*, Florence, 1728, in-4°. (2e. tome.) Ce n'est guère qu'un abrégé biographique de Bellori, avec quelques réflexions. — 3°. Passeri, *Vite dei Pittori*, etc., Rome, 1772, in-4°., édition de Bottari. L'auteur donne quelques anecdotes qui ne se trouvent pas chez les autres biographes contemporains. Il a bien décrit le tableau de la *Cène* de Saint-Germain. Dufourny avait un exemplaire manuscrit ancien de *Passeri*, plus ample que l'imprimé et avec des notes de Mariette. — 4°. Felibien, *Entretiens sur les vies des Peintres*, etc., Paris, 1669; 1685, 2 vol. in-4°. Il s'est attaché à donner, en suivant l'ordre chronologique des productions, l'histoire pittoresque du Poussin, mais dans un style qui est sans couleur, et dont la prolixité affaiblit l'intérêt. Il fait une ample description, non-seulement du Tableau de *Rebecca*, mais de ceux de la *Manne* et des *Aveugles de Jéricho*, sur lesquels il a

publié les *Remarques* de Lebrun, et celles de Sébastien Bourdon, ainsi que le jugement porté dans les Conférences de l'académie royale de peinture, en 1667. — 5°. De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, Paris, 1699, in-12. Les principes généralement assez purs de l'auteur, puisés dans les préceptes de son ami Dufresnoi, sont plus solides que ses jugements, dont la partialité à l'égard du Poussin doit être attribuée à sa prévention pour les écoles vénitienne et flamande. — 6°. Charles Perrault, *Eloges des hommes illustres du* XVIIe. *siècle*, Paris, 1696, in-fol. L'auteur s'est borné à un historique court et précis; mais le portrait mis en tête de l'Eloge du Poussin a été jugé, avec raison, fort peu ressemblant, quoique l'on eût déjà des gravures de Pesne, faites d'après le portrait *vivant* du peintre, suivant l'expression de Bonaventure d'Argonne. — 6°. Fénélon, deux *Dialogues sur la Peinture*, à la suite de la Vie de Mignard, par de Monville, Amsterdam, 1731, in-12 : l'un, *entre Parrhasius et le Poussin*, offre une peinture descriptive du tableau de *Phocion* dont le corps est porté hors de la ville d'Athènes par deux esclaves ; l'autre, *entre Léonard de Vinci et le Poussin*, celle des *Effets de la frayeur* à la vue d'un homme qui fuit un serpent.—7°. On trouve, dans le Recueil des *OEuvres imprimées* d'Abraham Bosse, des *Remarques* sur le Poussin, sur les proportions, le caractère et le costume qu'il a observés. M. Gault en a donné un Fragment intéressant. —Parmi les ouvrages plus modernes des écrivains, soit étrangers, soit français, qui ont publié des Observations générales ou particulières, et des Eloges ou des Notices plus ou moins historiques, nous citerons : *Storia pittorica della Italia*, par Lanzi, Bassano, 1796. Le Poussin qui, par son long séjour en Italie, et par les sites et les fabriques de ses paysages, était, en quelque sorte, naturalisé italien, est apprécié, dans cet ouvrage, comme un parfait modèle à suivre pour les études à Rome. — *Lectures*, ou *Leçons* de Fuesli, 4e. et 5e., concernant le Moïse exposé sur les eaux, la Peste des Philistins, le Testament d'Eudamidas et le Coriolan. — *OEuvres* de Reynolds, trad. de l'anglais, Paris, 1806, in-8°. Son cinquième Discours caractérise le génie de l'antique chez le Poussin, et l'esprit de ses compositions historiques et mythologiques. — *Mémoires sur la vie du Poussin*, par Maria Graham, trad. de l'anglais, Paris, 1821, in-8°. On trouve recueillis, dans ces Mémoires ou *Mélanges*, sans beaucoup d'ordre, plusieurs anecdotes de Passeri, plusieurs lettres du Poussin, que ne donne point Felibien, des indications de tableaux peu connus, des observations extraites de divers auteurs, et mêlées de vérités et de partialité : les *Dialogues* sur les deux tableaux déjà cités, y sont reproduits.—*Histoire abrégée des Peintres espagnols*, comprenant les œuvres des étrangers qui se trouvent en Espagne, traduite de Palomino Velasco, Paris, 1749, in-12. L'article du Poussin est fait avec concision, pour la partie biographique, mais non sans prévention pour ce qui concerne la peinture. On y indique, à Notre-Dame *del Pilar* de Sarragosse, une *Vierge apparaissant à saint Jacques*, que don Antonio de Ponz n'y a point vue. L'auteur a peut-être pris le lieu de l'apparition de la Vierge pour le lieu du tableau, dont un

seul est connu, au Musée de Paris. — *Abrégé de la vie de quelques Peintres célèbres*, par d'Argenville, 1745, in-4°.; 1762, in-8°. Les jugements de De Piles paraissent avoir influé sur ceux de l'auteur, comme l'école de Le Moine sur son goût, dans ce qu'il dit des maîtres et du chef principal de l'école française ancienne. — *Extraits d'ouvrages publiés sur la vie des Peintres* (par Papillon de La Ferté), avec l'épigraphe tumulaire, ci-devant rapportée, de Bellori, Paris, 1776, in-8°. L'Extrait relatif au Poussin est judicieux et impartial. Il désigne quarante-trois tableaux de ce maître, que possédait alors le cabinet du Roi : c'est dix de plus qu'aujourd'hui; mais huit grands Paysages, entre autres, qu'on y comptait, en ont disparu. — *Essai sur la vie et les tableaux du Poussin*, Rome (Paris), 1783; 2e. édit., an VII, avec le nom de l'auteur, Cambry, et suivie de notes. Cet Essai contient un historique succinct et des descriptions rapides, mais où l'enthousiasme n'exclut pas la réflexion, ni même la discussion. — *Eloge de Nicolas Poussin*; qui a remporté le prix à l'académie de Rouen, par Nicolas Guibal, Paris, de l'imprimerie royale, 1783, in-8°. L'auteur y loue, ou plutôt célèbre, d'un style animé, le peintre poète et philosophe, dans le Poussin, quoique son ami Mengs eût été préconisé sous le dernier de ces titres. L'Eloge est suivi de quelques notes biographiques et littéraires. — *Eloge de Nicolas Poussin*, par Nicolas Ruault, qui a remporté le prix de la société des sciences et arts d'Evreux, Paris, 1809, in-8°. Dans cet Eloge historique, accompagné de notes, plusieurs tableaux du Musée du Louvre et d'autres compositions sont sagement appréciés par l'auteur. La similitude du nom lui a fait confondre M. de Chanteloup, le correspondant intime du Poussin, avec son frère Chambrai de Chanteloup. En parlant des peintres qui ont pris le Poussin pour modèle, et ramené ainsi la peinture à l'étude de l'antique, si négligée en France depuis plus d'un demi-siècle par les successeurs de Le Moine, il nomme Taillasson comme le seul des peintres vivants qui ait suivi la manière du Poussin; il oublie Peyron, qui vivait alors (*Voy.* ce nom), et qui a enfin *ouvert les yeux* à David, quoique celui-ci eût pu voir les anciennes gravures si multipliées du Poussin. — *Manuel du Muséum français* (par F. E. de Toulongeon), Paris, Treuttel et Würtz, an X (1802). Le n°. 1, le seul qui ait paru, contient une analyse raisonnée et sentie des beautés qui tiennent surtout à l'expression et à la pensée, dans l'œuvre du Poussin, dont il décrit dix-neuf tableaux. — *Observations sur quelques grands Peintres*, Paris, 1807, par Taillasson, qui, dans ses *Remarques* sur les tableaux d'histoire et les paysages historiques du Poussin, dit que, les premiers fussent-ils détruits, les seconds suffiraient pour placer leur auteur au rang des plus grands peintres. — *Vie du Poussin, considéré comme chef de l'école française*, suivie de Notes sur sa vie et ses ouvrages, de Mesures sur la statue d'Antinoüs, etc., Paris, Didot l'aîné, 1806, grd. in-8°., par M. Gault de Saint-Germain, avec dix-neuf gravures de sujets la plupart du Musée. Ces Notes ont plus le caractère historique, que la vie elle-même, écrite dans un style souvent oratoire et même poétique. Elles contiennent quelques extraits curieux, entre autres un frag-

ment alors inédit d'un *manuscrit de* Claude Nivelon, concernant les relations d'amitié et d'estime du Poussin et de Lebrun, qui ne cessa de témoigner l'obligation qu'il avait au premier d'avoir affermi ses pas dans la carrière de la peinture. — *Vie du Poussin*, en tête de son OEuvre, par M. Castellan, 1811. Dans cette Vie, écrite avec réflexion et sentiment, l'auteur suit en partie l'historique de Bellori pour ce qui concerne la vie du Poussin à Rome; et il fait des Remarques et des Notes judicieuses sur ses tableaux, ses dessins et ses lettres. Il a consigné dans une de ces notes, au sujet de la statue de ce grand peintre, ordonnée par le gouvernement français, la pensée du statuaire Julien, qui a supposé le Poussin au moment où, frappé du trait sublime du testament d'Eudamidas, il sort du lit, s'entoure de son manteau, et trace sur une tablette l'esquisse de sa composition. Pour compléter cet article, nous ajouterons qu'un buste en l'honneur du Poussin avait déjà été exécuté en 1782, par Segla, l'un des artistes pensionnaires de l'académie de France, et aux frais d'un zélé amateur français, M. Seroux d'Agincourt. D'après la lettre adressée par lui, en 1813, à M. Castellan, sur les recherches concernant la sépulture du Poussin; sa simple tombe, qui attendait, dit Bellori, un plus digne monument, et qui existait encore avec l'épitaphe en 1740, ne se trouvait plus en 1781. M. d'Agincourt était parvenu à se procurer au moins son extrait mortuaire, portant : *Nicolò figlio di Giov. Poussin dell' diocesi d'Andely in Normandia, marito della signora Anna Romana, morì in età di 72 anni*, etc. Le monument qu'il avait obtenu de faire élever à la mémoire du célèbre peintre français, devait porter l'inscription, *Pictori philosopho:* mais celui de Mengs avait déjà reçu ce titre; et la simple épigraphe, mise au premier : *Pictori Gallo*, n'honore pas moins le buste du Poussin, placé à côté de Raphaël au Panthéon de Rome, qui est devenu à-la-fois un temple chrétien et un sanctuaire des grands hommes. G—CE.

POUSSIN (GASPAR ou GUASPRE). *Voy.* DUGHET.

POUSSINES (PIERRE), en latin *Possinus*, savant jésuite, était né, vers la fin de 1609, à Lauran, bourg du diocèse de Narbonne. Il fit ses études avec succès à Beziers; et, ayant embrassé la règle de saint Ignace, à l'âge de quinze ans, étudia la théologie, puis régenta quelque temps les humanités à Toulouse et à Montpellier. Les Traductions qu'il publia de quelques *Opuscules* de Nicétas, et des deux *Discours* du sophiste Polémon, l'ayant fait connaître, il fut envoyé, par ses supérieurs, à Paris, où il fut accueilli du P. Petau, qui l'admit au nombre de ses élèves, et lui donna de sages conseils pour la direction de ses études. Il revint à Toulouse, en 1642, y professa la rhétorique, pendant cinq ans, et fut ensuite chargé de l'explication des saintes Écritures. Malgré les devoirs que lui imposaient ces différentes fonctions, il trouva le loisir de publier de nouveaux ouvrages qui étendirent sa réputation. Appelé par le général à Rome, en 1654, il fut d'abord chargé de continuer l'*Histoire de la société*, interrompue par la mort du P. Sacchini (*V.* ce nom), et désigné ensuite pour remplir la chaire de l'Écriture sainte au collége Romain. La connaissance qu'il avait de la langue grecque, le

fit choisir pour en donner des leçons au prince Orsini, et à l'abbé Albani, depuis pape sous le nom de Clément XI. Il revint à Toulouse, vers la fin de 1682; et, malgré l'affaiblissement de sa santé, il continua de travailler à un grand ouvrage qu'il avait entrepris pour démontrer l'accomplissement des prophéties par le témoignage de l'histoire; mais avant de l'avoir terminé, il mourut, le 2 février 1686, dans sa soixante-dix-neuvième année. Le P. Poussines entretenait une correspondance suivie avec la plupart des savants de l'Europe: malheureusement les lettres trouvées dans son cabinet, furent brûlées, par la fausse crainte de laisser percer des choses qui devaient rester inconnues. Il avait formé une belle suite de médailles, dont les plus précieuses passèrent dans le cabinet du P. Chamillart (*Voy.* ce nom). Outre les traductions latines de quelques *Opuscules* de Nicétas, Toulouse, 1637, et des *Deux harangues* de Polémon, dont on a parlé (*V.* Polémon), on doit au P. Poussines les traductions des *Lettres* de saint Nil (*V.* ce nom); de la *Chaîne des Pères grecs sur saint Matthieu*, Toulouse, 1646, in-fol.; — *sur saint Marc*, Rome, 1673, in-fol.; de la *Harangue* de l'empereur Léon à la louange de saint Nicolas, évêque de Myre, Toulouse, 1639; — de l'*Institution royale* de Theophylacte; du *Festin des vierges* de Methodius (*V.* ce nom); et enfin, des *Histoires* d'Anne Comnène, de Nicéphore Bryenne, et de J. Pachymère, qui font partie de la *Byzantine*. Le P. Poussines donna la traduction de l'*Histoire* d'Anne Comnène, sur un manuscrit que le chancelier Séguier avait fait venir de la bibliothèque du cardinal Barberin: mais quand l'impression en fut terminée, le hasard fit retrouver un manuscrit bien meilleur que le premier; c'était celui que le savant Cujas avait envoyé au président Faur de Saint-Jorry. Le P. Poussines s'en servit pour faire des corrections à la marge de l'exemplaire de la Byzantine que possédait le collége de Toulouse. Mais cet important manuscrit, dont M. Puget, conseiller au parlement de Toulouse, avait fait présent au P. Poussines, contenait, outre l'*Histoire* d'Anne Comnène, celle de Nicéphore de Bryenne; et dans le peu de temps qu'il le garda, il en donna une édition à la suite de *Procope*, d'autant plus précieuse que le manuscrit original est perdu (*V.* Bryenne). On doit encore au P. Poussines plus de deux cents *Vies* des saints de la Grèce, du Languedoc et de la Gascogne, dont il a enrichi le Recueil des *Bollandistes*, où l'on trouve de lui trois savantes *Dissertations* en forme de lettres au P. Papebrock, dans le *Propylæum* (*V.* Papebrock): il a fourni plusieurs conciles, synodes ou actes anciens, à l'édition des *Conciles* du P. Labbe; il a traduit en latin les *Lettres* de saint François-Xavier; enfin, parmi ses ouvrages, dont on peut voir la liste dans la *Bibl. soc. Jesu*, on citera les suivants: I. *De vitâ Arnaldi Boreti, senatoris Tolosani, libri IV*, Paris, 1639, in-8°. Le conseiller Boret était mort cinq ans auparavant, en odeur de sainteté. II. *Diallacticon theogenealogicum sive de concordiâ evangelistarum in genealogiâ Christi*, Toulouse, 1646, in-fol. III. *Orationes XX cum dissertationibus*, ibid., 1654, in-8°.; le style de ces harangues n'est point agréable. IV. *Epistola de patriâ Paschasii Broeti, unius ex decem primis societ.*

Jesu patribus, Paris, 1659, in-8°. V. *Catalecta variorum carminum libris tribus cum mantissâ miscellâ*, Rome, 1674, in-8°. On est forcé de convenir que le P. Poussines ne réussissait pas mieux dans la poésie que dans l'éloquence. VI. *Thesaurus asceticus sive syntagma opusculorum veterum de re ascetică*, Paris, 1684, in-4°. Enfin, cet infatigable écrivain a laissé en manuscrit: *Occursus prophetiæ et historiæ in mysteriis vitæ, mortis et resurrectionis Christi;* et une *Histoire des controverses* des Dominicains et des Jésuites, de 1548 à 1613. C'est une réfutation du livre que le P. Serry, dominicain, a publié sous le nom d'Augustin Le Blanc: *Historia congregationum de auxiliis*. On trouve l'analyse de ce dernier ouvrage du P. Poussines, dans le *Catalogue des manuscrits de Cambis*, p. 311-22, précédée de la Vie de l'auteur, copiée de l'*Eloge historique* du P. Poussines, par le P. Théod. Lombard, inséré dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1750, et dans le *Dict.* de Moréri, édition de 1759. W—s.

POUTEAU (Claude), célèbre chirurgien, naquit à Lyon, en 1725. Son père exerçait lui-même la chirurgie, et s'y distingua jusqu'à un âge très-avancé. Il sentit de bonne heure combien il importait de veiller à l'éducation d'un fils dont les dispositions prématurées lui faisaient concevoir d'heureuses espérances. Le jeune Pouteau fit de brillantes études au collége des Jésuites de Lyon; il se rendit ensuite à Paris, où les Morand, les Jean-Louis Petit, et les Ledran, professaient la chirurgie avec tant d'éclat. Ce fut dans l'hôtel-dieu de Lyon qu'il vint faire l'application des préceptes qu'il avait puisés auprès de ses maîtres. Le 12 avril 1744, il y fut admis comme élève; et le 5 mai de l'année suivante, l'administration le désigna pour remplacer Grassot, chirurgien-major: deux ans après il entra en fonctions; il n'avait alors que vingt-deux ans, et ne laissa pas d'y déployer toutes les ressources que peut suggérer l'expérience, aidée d'une saine théorie. La chirurgie française, encore timide, avait négligé trop long-temps un moyen perturbateur, mais bien efficace, dont les peuples asiatiques s'étaient servis dès l'antiquité la plus reculée; c'est le moxa. Pouteau en fit l'application la plus heureuse dans des maladies graves, et qui paraissaient sans remède. Il dut à la connaissance profonde qu'il avait de l'anatomie, la hardiesse et l'énergie des ressources qu'il employait dans les cas graves. *Igne et ferro sanabat*, est la devise que l'on mit sous son portrait après sa mort, et qui le caractérise parfaitement: mais aussi ces moyens nouveaux et puissants le firent taxer de dureté et de brutalité, par quelques confrères jaloux de ses succès. Au reste, Pouteau se soumit lui-même à l'épreuve du moxa, et se guérit d'un rhumatisme opiniâtre qu'il avait contracté dans ses travaux anatomiques. Ce fut aussi par le même remède, appliqué sur les vertèbres dorsales, qu'il fit cesser, comme par enchantement, un hoquet qui avait résisté à tous les autres moyens thérapeutiques, et qui menaçait les jours du malade. Il faut convenir néanmoins qu'il abusa quelquefois de l'emploi du moxa; et l'on peut lui reprocher de n'avoir pas craint de l'appliquer sur la région cervicale, et de trop le rapprocher

d'un organe aussi délicat que le cerveau. L'époque à laquelle Pouteau prit place parmi les maîtres de l'art, fut celle où les préceptes sur l'opération de la pierre venaient d'être déterminés d'une manière plus précise par Chéselden, Morand, le frère Côme, Hankeius et Lecat. Il mérita de s'associer à leur gloire par ses travaux; et tous parvinrent par des voies différentes à découvrir le moyen heureux qu'avait employé Rauw, et dont il avait emporté le secret en mourant. Pouteau adopta, dans sa pratique, l'opération par l'appareil latéral auquel on a donné son nom; il y fit ensuite diverses modifications, et paya son tribut à la faiblesse humaine, en se mettant au nombre des détracteurs du frère Côme. Ce religieux ne connaissait pas l'art de la polémique; son esprit peu cultivé n'était pas propre aux querelles ni aux discussions littéraires: mais son génie l'emporta sur l'envie de ses confrères; et son procédé dans l'opération de la pierre fut généralement préféré comme le plus simple et le moins dangereux. Pouteau, malgré les importantes fonctions dont il était chargé, publia plusieurs ouvrages, dont les principaux sont une *Dissertation sur l'opération de la pierre*, et des *Mélanges de chirurgie*, dans lesquels on remarque des notions précieuses sur la manière de préparer les malades aux opérations de chirurgie. C'est une perte pour l'art qu'il ne se soit pas livré à tout le développement dont était susceptible une matière aussi grave. Tout ce qu'il a écrit, est rédigé avec une pureté de style et une précision de détails remarquables. En quittant l'hôtel-dieu, il fut reçu membre de l'académie de Lyon; et bientôt il jouit de la confiance générale. Il se livra dès-lors plus particulièrement à l'exercice de la médecine; mais il ne tarda pas à être enlevé à ses amis et aux malheureux qu'il secourait avec un noble désintéressement. En rentrant chez lui, un soir, il heurta, dans son allée, contre des seaux pleins d'eau, qu'une domestique imprudente venait d'y déposer; il tomba, et se fit une contusion si grave à la tête, qu'il en mourut le lendemain, et pour ainsi dire à la fleur de son âge, en 1775. Le docteur Colombier, inspecteur-général des hôpitaux de France, à qui le frère de Pouteau confia les manuscrits de cet homme illustre, en donna une édition, à Paris, en 1783, sous le titre de, *OEuvres posthumes de M. Pouteau*, 3 vol. in-8°., chez Pierres, imprimeur du roi. Le troisième volume contient un Supplément, dans lequel sont plusieurs observations de Pouteau le père, et des notes additionnelles de l'éditeur. MM. Vicq-d'Azyr et Macquart, membres de la société royale de médecine de Paris, firent, en 1781, un rapport analytique sur les OEuvres encore manuscrites de Pouteau. Dans ce rapport, il est dit que la théorie de cet homme célèbre pourrait donner lieu à un grand nombre de remarques critiques, mais que sa pratique est lumineuse en plusieurs points, et souvent fondée sur des vues nouvelles et judicieuses. Le premier Mémoire de ces OEuvres contient des recherches sur le vice cancéreux, et sur les moyens de le combattre: mais ces recherches, comme toutes celles qui ont été faites jusqu'à ce jour sur cette affreuse maladie, n'ont pu jeter encore aucune lumière sur son étiologie, ni sur les remèdes à lui opposer avec succès. Le deuxième Mémoire

renferme des considérations intéressantes sur les différentes sympathies de la peau, sur la propriété absorbante de cet organe, et sur l'action qu'exercent sur lui les médicaments topiques. Dans le troisième Mémoire, Pouteau traite des propriétés du moxa, et en conseille l'application sur le sommet de la tête dans l'épilepsie, et dans quelques autres maladies du cerveau; méthode qui a été combattue par l'illustre de Haën, et réprouvée par la saine expérience. Le quatrième Mémoire, traite de la phtysie pulmonaire: mais dans l'état actuel des connaissances médicales, ce travail mérite peu d'attention. Le cinquième Mémoire, sur le rachitisme, ne suggère aucune vue nouvelle quant aux causes et au traitement. Le second volume renferme divers Mémoires sur les engorgements séreux et lymphatiques des articulations, sur les douleurs par sympathie, sur les asphyxies par immersion, sur des luxations et fractures, sur la cause des douleurs que les malades peuvent ressentir dans un membre amputé et séparé du corps, etc., etc. Le troisième et dernier volume traite de quelques points d'obstétrique, et de médecine légale, tels que les naissances tardives; de l'effet de l'huile d'olives pour la morsure de la vipère; de la préparation aux grandes opérations: il contient des Mémoires sur les fistules anales et lacrymales, sur les moyens d'obvier, dans les hôpitaux, au danger d'inoculer par les pansements toutes sortes de virus; des Recherches sur la gangrène humide, sur l'opération de la taille, sur l'incontinence d'urine, sur l'action des vésicatoires, sétons ou topiques pour appeler l'humeur viciée sur la partie où on les applique. Le supplément, dans ce dernier volume, contient treize Observations de Pouteau père, sur l'emploi des vésicatoires comme dérivatifs. En résumé, les travaux de Pouteau, pour ce qui concerne la partie opératoire et pratique, méritent l'estime des gens de l'art, si l'on en excepte l'opération de la pierre, qui ne se fait presque plus suivant sa méthode: quant à ses vues théoriques, elles se ressentent du système de l'humorisme qui dominait dans les écoles de son âge; et les progrès que depuis ont faits les connaissances médicales ne permettent pas de conserver autant d'estime pour cette partie de ses ouvrages, dont on ne donnera pas vraisemblablement une autre édition. Oz-m.

POWELL (David), savant ecclésiastique et historien gallois, naquit dans le comté de Denbigh, vers 1552. Après avoir fait ses études dans un des colléges dépendant de l'université d'Oxford, il prit les ordres, en 1576, et obtint divers bénéfices; il exerça, en 1582, les fonctions de chapelain de sir Henri Sidney, président du pays de Galles, et mourut en 1598. On a de lui: I. *Historia Cambriæ nunc Walliæ dictæ.* Cette Histoire du pays de Galles, composée en latin par Caradoc, et qui s'étend de l'an 680 à 1282, avait été traduite en anglais, par Humphrey Lloyd; mais, à sa mort, la version n'était pas terminée. Powell corrigea et augmenta le manuscrit, continua l'Histoire jusqu'au règne d'Elisabeth, et publia le tout avec des notes, Londres, 1584, in-4°.; 1697, 1774, in-8°. Il en existe une traduction allemande, Cobourg, 1725, in-8°. II. Des Notes sur l'*Itinerarium Cambriæ* de Giraldus Cambrensis, Londres, 1585 (*V.* Barry). III. *De Britannicâ historiâ rectè in-*

telligendâ, Epistola ad Gul. Fleetwodum, imprimée avec l'ouvrage précédent. IV. *Pontici Virunnii historia Britannica*, Londres, 1585, in-8°. Wood dit que Powell prit beaucoup de peine à compiler un Dictionnaire gallois, mais qu'il mourut avant que l'ouvrage fût terminé. — Powell (Gabriel), fils du précédent, né à Ruabon, dans le comté de Denbigh, en 1575, et mort vicaire de Northall, dans le Middlesex, en 1611, se fit une grande réputation parmi les puritains, par les ouvrages de controverse qu'il publia contre les catholiques. Wood, qui en donne la liste, prétend que Gabriel, quoique mort à trente-six ans, était un prodige de science. Il reconnaît qu'il avait un zèle outré, et qu'il était puritain fanatique. Le titre d'un de ses ouvrages : *Illégitimité et danger de tolérer plusieurs religions, et de permettre un autre culte dans une monarchie*, etc., ferait croire qu'il écrivait contre la tolérance, en même temps qu'il la demandait pour lui-même et pour ses frères les puritains. D—z—s.

POWEL (Edouard), savant ecclésiastique catholique, né en Angleterre, vers la fin du seizième siècle, fut élevé à l'université d'Oxford, dont il était regardé comme l'un des ornements. Sa réputation était si grande, que le roi Henri VIII le chargea d'écrire contre Luther; ce qu'il fit, dans un ouvrage intitulé : *Propugnaculum summi sacerdotii evangelici, ac septenarii sacramentorum numeri adversùs M. Lutherum, fratrem famosum, et Wickleffistam insignem*, Londres, 1523, in-4°. Cet ouvrage, dit Dodd, dans son Histoire de l'Eglise, est regardé généralement comme ce qui a été publié de mieux sur ce sujet. Il existe deux lettres écrites par l'université d'Oxford, l'une au roi, l'autre à Audley, évêque de Salisbury, pour applaudir au choix qui avait été fait d'une personne si capable de bien défendre la cause de l'Eglise : elle l'appelle la gloire de leur établissement, et le recommande, comme un ecclésiastique digne du poste le plus élevé. Mais tous ces éloges, quelque mérités qu'ils fussent, ne purent le mettre à couvert du ressentiment de Henri VIII, qui ne lui pardonna point d'avoir eu le courage d'écrire en faveur de la reine Catherine, et de la suprématie du siége de Rome. Powel fut poursuivi, comme auteur de ces ouvrages, pendu, et ensuite écartelé à Smithfield, le 30 juin 1540, avec les docteurs Thomas Abel et Richard Fetherstone, auxquels on n'avait pas autre chose à reprocher. L'ouvrage qu'il avait écrit pour défendre la reine Catherine, était intitulé : *Tractatus de non dissolvendo Henrici regis cum Catharinâ matrimonio;* mais il n'est pas certain qu'il ait été imprimé, quoique Stow prétende en avoir vu un exemplaire in-4°. : on n'en connaît pas de copie. On attribue à Powel des Sermons latins, écrits dans un style élégant. — Jacques Powell ou Powel, mort, en 1754, dans le comté d'Essex, excita quelque temps la curiosité publique en Angleterre, par sa grosseur prodigieuse. Il avait quinze pieds anglais de circonférence, et pesait six cent cinquante livres. Voy. le *Journal de Verdun* de décembre 1754, p. 471. — (Richard Powel), auteur anglais, maître de l'école d'Yspitty, et l'un des littérateurs modernes les plus distingués qu'ait produits le pays de Galles, est connu par un poème intitulé : *Les quatre Saisons*, publié en 1793. Il mourut jeune, probablement de fa-

tigue, sur une colline où son corps fut trouvé, en 1795. D—z—s.

POWNALL (Thomas), écrivain anglais, né en 1722, fut élevé à Lincoln. Il commença à se faire connaître en 1745, époque où il fut nommé secrétaire de la commission pour le commerce et les colonies. En 1753, il se rendit en Amérique; et, l'année suivante, il prit part à une affaire qui devint éventuellement d'une grande importance. Au début de la guerre avec la France, qu'on a appelée de Sept-Ans, et qui commença en Amérique, dès 1754, deux ans avant qu'elle éclatât en Europe, un certain nombre d'individus, qui prenaient le titre de commissaires, et qui étaient députés par chaque colonie, s'assemblèrent à Albany, pour discuter les moyens de se défendre eux-mêmes contre les Français, qui empiétaient déjà d'une manière alarmante sur leurs établissements. Cette assemblée fut appelée le congrès d'Albany, et servit de précédent et de modèle à cet autre congrès, plus remarquable, de 1775. Aussitôt que l'intention des colonies de tenir un congrès à Albany fut connue en Angleterre, Pownall prévit les dangers qui pourraient en résulter pour la mère patrie, et il présenta, en 1754, un mémoire très-fort à lord Halifax, secrétaire-d'état. Le plan que le congrès avait en vue, était de former un grand-conseil des députés de toutes les colonies, avec un gouverneur général, nommé par la couronne. Ce conseil devait être autorisé à prendre les mesures nécessaires pour le salut commun, et à lever de l'argent pour l'exécution des desseins qui seraient arrêtés. Le cabinet anglais n'approuva pas ce plan; mais, voyant qu'il ne pouvait pas empêcher la réunion des commissaires, il résolut de profiter de l'état de détresse des colonies, et de faire tourner le sujet de la délibération à son propre avantage. A cet effet, il envoya une proposition tendant à ce que le congrès fût assisté par deux membres du conseil du roi de chaque colonie, revêtus de pouvoirs suffisants pour construire des forts, lever des troupes, et tirer des mandats sur la trésorerie de Londres pour tout l'argent dont ils auraient besoin, et dont la trésorerie serait remboursée au moyen de la taxe sur les colonies, qui avait été établie par le parlement d'Angleterre. Mais cette proposition fut péremptoirement rejetée, parce qu'elle attribuait au parlement d'Angleterre le pouvoir de taxer les colonies. Quoique Pownall ne fût pas d'accord avec les ministres sur l'extension qu'ils donnaient à leur proposition, ils le considéraient comme tellement au fait des affaires des colonies, qu'en 1757, ils le nommèrent gouverneur de Massachusett's Bay. Après deux années de résidence, quelques différends politiques le déterminèrent à demander son rappel; et, en 1759, il succéda à Bernard, comme gouverneur de New-Jersey. Il ne conserva ce poste que peu de temps, ayant été nommé gouverneur, capitaine-général et vice-amiral de la Caroline méridionale. Il séjourna dans cette colonie jusqu'en 1761, époque à laquelle il fut rappelé, suivant ses desirs; et, à son arrivée à Londres, on lui confia l'emploi de payeur-général, avec le rang de colonel dans l'armée sous les ordres du prince Ferdinand. A la fin de la guerre, il revint en Angleterre, où ses comptes furent examinés et trouvés bien en règle. A l'élection générale de 1768, il fut choisi pour re-

présenter au parlement Tregony, dans le Cornouailles, et en 1775, Minehead, dans le comté de Sommerset. Pownall se montra, dans toutes les occasions, fort opposé aux mesures qui amenèrent la guerre avec l'Amérique. Les connaissances qu'on supposait qu'il avait acquises sur les affaires et la position de ce pays, le faisait toujours écouter avec attention. Il paraît qu'il avait une haute opinion de ses discours, qu'il envoyait en manuscrit au libraire Almon, pour les faire imprimer dans son Registre du parlement (*Almon's Parliamentary register*). On assure aussi que Pownall a coopéré au Mémorial Américain (*American Remembrancer*), du même libraire; ouvrage périodique, qui contient toutes les calomnies, comme tous les arguments, que l'on opposait aux mesures du gouvernement. A l'élection générale de 1780, il se retira du parlement, et résida, pendant ses dernières années, à Bath, où il est mort, le 25 février 1805. Le gouverneur Pownall passait en Angleterre, pour un esprit vigoureux et fort étendu. Il était à-la-fois politique et antiquaire. Considéré sous l'un et l'autre rapport, il avait des connaissances variées, mais des opinions singulières. Ses ouvrages sont très-nombreux; le premier et le plus populaire est intitulé: *Administration des colonies anglaises*, 5e. édition, Londres, 1774, 2 vol. in-8°. II. Pamphlet ironique intitulé: *Considérations sur l'indignité soufferte par la couronne, et sur le déshonneur qui a été causé à la nation, par le mariage de son altesse royale le duc de Cumberland avec une dame anglaise*, 1772, in-4°. III. *Prix élevé du pain*, 1774, in-8°. IV. *Description topographique des États du centre de l'Amérique anglaise*, 1776, in-fol., de 62 pag., avec une carte. V. *Lettre à Adam Smith*, 1776, in-4°. Il y regarde l'argent, et non le travail, comme le signe représentatif de la richesse. VI. *Le Dessèchement et la navigation concourant au même but*, 1776, in-8°. VII. *Traité sur l'étude des antiquités*, 1782, in-8°. VIII. *Mémoire adressé aux souverains de l'Europe et de l'Atlantique*, Londres, 1780, in-8°.; traduit en français, d'une manière très-infidèle, sous ce titre: *Pensées sur la révolution de l'Amérique-unie*, Amsterdam, 1781, in-8°. L'abbé Needham en a donné une autre traduction, avouée par l'auteur, Londres et Bruxelles, 1781, in-8°. (Voy. l'*Esprit des journaux*, sept. et oct. 1781.) Les calculs du gouverneur Pownall sur la progression d'accroissement de la population des colonies, ont été jugés, par M. Warden, plus exacts que l'estimation faite, en 1774, par le congrès. IX. *Mémoire adressé aux souverains de l'Amérique*, Londres, 1784, in-8°. Dans une lettre écrite à M. Nichols, l'auteur déclare que c'est son meilleur ouvrage. X. *Proposition pour fonder, dans les universités, des chaires d'architecture, de peinture et de sculpture*, 1786. XI. *Réponse à une lettre sur les Jutæ ou Viti*. XII. *Notices et Descriptions des antiquités de la province romaine de la Gaule, maintenant la Provence, le Dauphiné et le Languedoc*, avec des Dissertations et un Appendice décrivant les bains des Romains et les thermes découverts en 1784 à Badenweiler, 1787, in-4°. de 197 pag.; ouvrage curieux. L'auteur y décrit un grand nombre de monuments inédits jusqu'alors,

et donne, sur ceux qui avaient déjà été décrits, des explications nouvelles, qui ne semblent pas toujours exemptes de paradoxe (Voyez le *Journal des savants*, d'août 1788 et novembre 1789). XIII. *An antiquarian romance*, indiquant une route par laquelle on peut découvrir quel est le peuple le plus ancien de l'Europe, 1795, in-8°. On trouve, à la suite, une Réponse à Whitaker sur le passage des Alpes par Annibal. XIV. *Descriptions et Explications des restes de quelques antiquités romaines, découvertes en faisant des fouilles dans la ville de Bath en* 1790, avec une gravure, d'après des dessins faits sur place, 1795, in-4°. XV. *Considérations sur la rareté et le prix élevé du bled*, etc., 1796. Pownall a donné aussi plusieurs articles dans l'*Archæologia*, recueil publié par la société des antiquaires, dont il fut élu membre, en 1772. En 1765, la société royale l'avait admis dans son sein. On lui attribue aussi les ouvrages suivants : *Le Droit, l'intérêt et le devoir des gouvernements, relativement aux affaires des Indes Orientales*, 1781, in-8°.; — *Médecine intellectuelle*; — *Essai sur la nature de l'être*, 1803, in-4°. — Son frère John Pownall, qui fut aussi antiquaire, et enrichit l'*Archéologie* de quelques articles, mourut le 17 juillet 1795. D-z-s et B-r j.

POYET (Guillaume), chancelier de France, né vers 1474, était fils d'un avocat d'Angers. Après avoir achevé ses études avec succès, il prit ses degrés, et devint bientôt l'un des oracles du barreau de Paris. Lors du procès qu'intenta la duchesse d'Angoulême au connétable de Bourbon, Poyet, qui plaida pour cette princesse, déploya des talents qui lui méritèrent la faveur de la cour. Pourvu de la place d'avocat-général, en 1531, il fut nommé, trois ans après, président à mortier; et, en 1538, il remplaça Du Bourg, dans la dignité de chancelier. Dans l'intervalle, il avait rempli différentes commissions honorables, de manière à justifier la confiance du souverain (1). En 1535, il avait été chargé de réclamer les droits prétendus par François Ier. sur une partie des états du duc de Savoie; et, en 1537, il avait signé la trêve de Baumi, avec la gouvernante des Pays-Bays. Devenu chancelier, il ne songea qu'à se maintenir dans ce poste important par le dévouement le plus servile aux volontés de la cour. A l'exemple de Duprat, qu'il avait pris pour modèle, il imagina de nouvelles ressources pour remplir les coffres du roi, et employa des moyens odieux de se procurer de l'argent, avec d'autant moins de scrupule qu'il regardait François Ier. comme le maître des biens de ses sujets (*V.* Duchatel, XII, 105). Poyet s'occupa de la réforme de la justice, et publia, en 1539, la fameuse ordonnance de Villers Cotterets (2); elle contenait de sages dispositions, telles que la défense aux juges ecclésiastiques de s'immiscer dans les causes civiles; l'établissement des registres de baptêmes et de décès dans chaque paroisse; et enfin, l'obligation de ne plus employer que la langue fran-

(1) Dans l'entrevue que François Ier. eut avec le pape Clement VII, à Marseille, en 1533, Poyet devait haranguer le pontife, et même il avait, dit-on, apporte de Paris, la harangue toute prête; mais des raisons de politique ayant fait desirer au pape que l'on traitât un autre sujet que celui que Poyet avait choisi, celui-ci fut obligé de prier J. du Bellay, depuis cardinal, de le suppléer (Voy. *Essais de Montaigne*, I, 10).

(2) Cette ordonnance est appelée par les contemporains la *Guillelmine*, du prénom de Poyet.

çaise dans les tribunaux : mais elle en renfermait aussi de tellement rigoureuses pour les accusés (3), que le parlement refusa de l'enregistrer, sans un ordre exprès du roi. La cour était alors divisée en deux partis, dont le connétable de Montmorenci et l'amiral de Chabot étaient les chefs. Le connétable crut avoir trouvé l'occasion de perdre son rival, en jetant des soupçons sur la source de ses richesses. Poyet, qui s'était fait ordonner prêtre à l'âge de plus de soixante ans, consentit à devenir l'instrument de la haine du connétable, dans l'espoir d'obtenir, par sa protection, le chapeau de cardinal. Il se livra donc à l'examen le plus scrupuleux de la vie de Chabot, et le trouva coupable de vingt-cinq délits, dont chacun emportait la peine capitale. La fierté avec laquelle l'amiral repoussa d'injustes soupçons, blessa le roi, qui donna l'ordre d'instruire son procès. Poyet, après avoir choisi les commissaires chargés de juger le malheureux Chabot, ne rougit pas de les présider lui-même pour mieux assurer sa condamnation : il ne put cependant obtenir, de la faiblesse des juges, un arrêt tel qu'il l'aurait desiré ; et dans la copie qu'il en fit faire, il ajouta différentes dispositions aggravantes. Cette odieuse falsification fut reconnue ; et l'amiral ne tarda pas d'être rétabli dans toutes ses dignités (*Voy.* Chabot, VII, 602). La disgrace de Montmorenci, qui suivit de près, ne pouvait manquer d'entraîner celle de Poyet. Dans un moment d'humeur il s'était permis quelques réflexions libres et vraies sur les abus qui résultent du pouvoir des femmes dans les cours ; et la reine de Navarre s'était promis de s'en venger. D'un autre côté, la duchesse d'Estampes ne pardonnait point à Poyet l'acharnement avec lequel il avait poursuivi Chabot : les deux princesses se réunirent pour le perdre dans l'esprit du roi ; et il fut enfermé à la Bastille, le 2 août 1542. On donna les sceaux à Fr. de Montholon, qu'il avait eu pour contradicteur dans le procès de la duchesse d'Angoulême contre le connétable de Bourbon (*V.* Montholon, XXIX, 580). Du fond de son cachot, Poyet eut la bassesse d'écrire à l'amiral Chabot, pour le prier d'oublier le passé, et lui demander sa protection. Après une captivité de trois ans, il fut enfin mis en jugement ; et l'ordonnance qu'il avait rédigée, servit de base à la procédure. On accusa Poyet de beaucoup de malversations : le roi lui-même déposa contre lui (4). Il se trouva privé de la ressource qu'il avait ôtée aux accusés, de *suspecter* les témoins après la lecture de leurs dépositions. Quand il voulut se plaindre de cette rigueur, les juges lui répondirent que c'était son ouvrage (5). Au surplus, Poyet montra, dans le cours des débats, plus de fermeté qu'on ne devait en attendre de lui. Un jour l'avocat du roi lui ayant reproché sa *morgue* et son avarice, il répondit qu'il remerciait la cour de l'avertir de ses imperfections, mais que ce n'étaient choses qui dussent être reprises par justice. Enfin un arrêt, rendu le 24 avril 1545, déclara Poyet privé de la charge de

(3) C'est cependant à tort qu'un éditeur de Voltaire attribue à Poyet l'introduction en France du supplice de la roue. Ce fut Ant. Du Bourg, son prédécesseur, qui fit rendre l'ordonnance à ce sujet.

(4) On a déjà remarqué que c'est le seul exemple d'un prince entendu contre un de ses sujets, dans un procès qui s'instruisait par ses ordres.

(5) Garnier prétend que Poyet répondit à ses juges : « Ah ! quand je fis cette loi, je ne pensais pas » me trouver où je suis. »

chancelier, et incapable de jamais tenir office royal; et en outre le condamna, pour ses malversations, à cent mille liv. d'amende envers le roi, et à tenir prison jusqu'à l'entier paiement de cette somme. Cet arrêt ne satisfit point le roi, qui dit aux membres du parlement, chargés de le lui porter : « Dans ma jeunesse, j'avais ouï dire qu'un chancelier perdant son office, devait perdre la vie. » Poyet, après avoir payé l'amende, vint habiter l'hôtel de Nemours, et reprit les fonctions d'avocat consultant, non par nécessité (6), puisqu'il déclara lui-même, dans ses réponses aux interrogatoires, qu'il jouissait encore de dix mille liv. de rente et de deux abbayes, mais dans l'espoir de rentrer quelque jour dans les bonnes grâces du roi. Au milieu de ces rêves d'une folle ambition, Poyet mourut haï et méprisé, au mois d'avril 1548, et fut enterré dans l'église des Augustins, où l'on voyait son épitaphe. On lui a reproché d'avoir retardé l'établissement du Collége royal, poussé par sa basse envie contre les gens de lettres. Cependant Sadolet, son ami, et Postel, lui rendent un autre témoignage; mais, ajoute Gaillard, les voix désintéressées s'élèvent contre lui. (V. l'*Histoire de François Ier.*) On peut consulter l'*Histoire du chancelier Poyet, par l'historiographe sans gages et sans prétentions*, 1776, in-8°., de 360 pages. C'est le Recueil des pièces originales de ce fameux procès, que l'auteur anonyme a fait précéder de *Recherches* sur l'antiquité et la dignité de l'office de chancelier. Le *Portrait* de Poyet a été gravé in-4°., par Stuerhelt. — François Poyet de la même famille, était prieur des dominicains d'Angoulême, lorsque l'amiral Coligni s'empara de cette ville. Les hérétiques n'ayant pu le gagner, ni triompher de lui dans la dispute, le firent périr dans la Charente, après lui avoir déchiré le dos et la poitrine avec des tenailles ardentes. W—s.

POZZI (Jean Baptiste), peintre, natif de Milan, florissait sous le pontificat de Sixte-Quint. Il fut élève de Raffaellino da Reggio; et de tous les élèves de ce maître, c'est celui qui s'approcha le plus de son talent. Enthousiasmé pour le beau idéal, c'est vers cette partie si importante de l'art, qu'il dirigea toutes ses études; et il mérita, sous ce rapport, d'obtenir le surnom de *Guide* de cette époque. Il suffit, pour se convaincre de sa supériorité dans cette partie, de voir le *Chœur d'anges*, qu'il a peint dans l'église de Jésus, à Rome. Il n'avait que vingt-huit ans lorsqu'il mourut. — Étienne Pozzi, peintre, naquit à Rome, en 1708, et fut successivement élève de Maratta et de Masucci. Il a exécuté, dans Rome, un grand nombre d'ouvrages, qui lui méritèrent la réputation d'un des meilleurs artistes de son temps. Son dessin est plus grandiose que celui de Masucci; et l'on peut dire que son coloris est aussi plus fort et plus vrai. La *Mort de saint Joseph*, qu'il a peinte dans l'église du Très-Saint Nom de Marie, et qui se trouve placée en regard de la *Sainte Anne*, l'une des meilleures peintures de ce dernier maître, est la preuve de ce que l'on vient d'avancer. On trouve de ses productions dans différentes églises de Rome, au Vatican et dans

(6) Dans la première édit. de l'*Histoire de François Ier.*, Gaillard dit que Poyet voulut, pour éviter la misère, retourner à sa première profession d'avocat, etc.; mais il s'est rectifié dans la *Continuation* de l'*Histoire de France*, par Velly.

le palais Colonna. Il est mort en 1768. — Joseph Pozzi, frère puîné du précédent, et peintre comme lui, se distingua dans son art, mais n'atteignit pas à la réputation d'Étienne, qui était beaucoup plus âgé, et qui le dirigea dans la carrière des arts. Il le précéda dans la tombe, et mourut fort jeune encore, à Rome, en 1765. P—s.

POZZI (Joseph-Hippolyte), médecin et poète italien, né à Bologne, en 1697, s'appliqua à la médecine, prit le bonnet de docteur en 1717, et fut chargé de donner des leçons d'anatomie dans l'université de sa patrie. Il se trouvait à Rome, en 1740, lors de l'exaltation de Benoît XIV: ce pontife le fit son camérier d'honneur, et son médecin extraordinaire. Pozzi se livra aussi à la poésie: il écrivait des vers avec la plus grande facilité, et ne cessa d'en faire sa plus chère occupation jusqu'à sa mort, arrivée le 2 septembre 1752. Il fit imprimer, en 1732, deux Discours sur l'anatomie, et quelques Traités de cette science, rédigés dans la forme épistolaire. On trouve aussi de lui une Dissertation assez savante sur la grenade (*de malo punico*), dans le second volume des actes de l'institut de Bologne. Le P. Benoît Casalini, minime, a donné une édition des poésies de Pozzi, Venise, 1776, 3 vol. in-8°., à laquelle il a joint une Vie de l'auteur, assez étendue. Il y a un quatrième volume, qui contient ses poésies joyeuses ou plaisantes, sous la date de Londres, 1776, in-8°. — Son fils, dom Césaire-Joseph Pozzi, abbé du Mont-Olivet, mort, le 25 août 1782, âgé de soixante-quatre ans, eut de vifs démêlés avec l'Espagnol J.-B. Mugnoz, fut conservateur de la bibliothèque Imperiali (1), et publia divers ouvrages, sur lesquels on peut consulter l'article étendu que lui a consacré le P. Belvisi, son confrère, dans le tome VII des *Scrittori Bolognesi*, p. 90 et suiv. C. T—y.

POZZO (Modesta). *V.* Fonte (Moderata).

POZZO (Le chevalier Cassien del), célèbre par sa riche collection d'antiquités romaines, né à Turin d'une famille ancienne et illustre, après avoir étudié le droit et l'histoire ecclésiastique, et obtenu la commanderie de l'ordre de saint Etienne, par son parent Charles-Antoine del Pozzo, archevêque de Pise, vint à Rome s'occuper de l'étude de l'histoire et de la littérature anciennes, où le portait son goût pour les monuments et les arts: il s'y forma un cabinet d'antiquités des plus considérables, en médailles, monnaies, sceaux, camées, statues, bas-reliefs, dessins, inscriptions, mosaïques, etc. retracés en détail dans 23 vol. in-fol., qui faisaient partie de sa collection. Mécène aussi instruit que généreux, il accueillit et sut estimer les artistes distingués, notamment le Poussin, qui jouit pleinement de son cabinet, après le retour du cardinal légat Barberini; que le commandeur del Pozzo avait accompagné en France et en Espagne. On doit à cet antiquaire les soins de conservation de la Mosaïque de Palestrine, et d'autres monuments de Rome. Il enrichit l'art, et son cabinet, de la première suite des *Sept-Sacrements*, dans le goût antique (*Voy.* Poussin). Il enrichit également la littérature, de la copie du *Traité de peinture*, manuscrit, de Léonard de Vinci, qu'il

(1) Cette riche Bibliothèque, sur laquelle on peut voir les articles Fontanini et Imperiali, a été vendue à l'encan en 1793.

obtint de son ami le cardinal Barberini, et dont le Poussin dessina les figures, pour M. Chambrai de Chanteloup. Il correspondait avec presque tous les littérateurs et les savants de l'Europe. La Bibliothèque Mazarine lui dut, par Naudé, un grand nombre de livres imprimés et manuscrits. Les *Lettere pittoriche* contenant en partie la correspondance du Poussin, sont remplies de lettres adressées au commandeur del Pozzo. Ce bienveillant protecteur et restaurateur de l'art antique, l'émule et l'ami de Peiresc, mourut vers la fin de 1657 (1), suivant une lettre du Poussin, du 24 décembre de cette année, à M. de Chanteloup, dans laquelle on lit : « Notre bon ami Dupuis (del Pozzo) est décédé. » Carlo Dati a publié son Éloge avec un Tableau synoptique de sa collection d'antiquités, Florence, 1664, in-4°. Son portrait a été gravé par P. de Bruyn. G-ce.

POZZO (Le Père André), peintre, né à Trente, en 1642, se livra d'abord à l'étude des lettres; mais entraîné par son goût pour la peinture, il se rendit à Milan, pour étudier cet art. L'époque à laquelle il vécut est celle où la peinture avait atteint le dernier terme de la décadence; et c'est à lui qu'elle dut d'avoir fait des progrès dans la perspective. Guidé par un instinct naturel, il n'eut pour maître que son génie. Il était entré chez les Jésuites, à l'âge de vingt-trois ans, comme frère lai; il y demeura long-temps, entièrement livré à la pratique de son art. Occupé sans relâche à copier les meilleures productions des peintres vénitiens et lombards, il était parvenu à se former, d'après eux, un excellent coloris; il avait même fait d'assez grands progrès dans le dessin. Il se perfectionna pour cette partie à Rome, où il séjourna longues années. Il demeura également à Gènes et à Turin; et ces deux cités, ainsi que leur territoire, offrent plusieurs de ses peintures, d'autant plus belles qu'elles se rapprochent davantage de Rubens, qu'il paraissait avoir pris pour modèle. Ses tableaux à l'huile sont peu nombreux en Italie; il est rare surtout d'en voir d'aussi terminés que son *Saint Venance* à Ascoli, et son *Saint François de Borgia*, à San-Remo. Le tableau même de *Saint Ignace*, dans l'église de Jésus, à Rome, n'est pas également fini dans toutes ses parties. Néanmoins l'ensemble découvre un peintre habile, d'une invention judicieuse, de formes aimables, d'une couleur riante, et d'une touche franche et aisée. Ses ouvrages, même les moins achevés, annoncent du génie. Un professeur d'une haute réputation ayant été appelé pour faire un tableau destiné à remplacer le *Saint Ignace* dont on vient de parler, refusa modestement cette commission, en disant que ni lui ni aucun des artistes contemporains n'étaient capables de mieux faire. La promptitude d'exécution du P. Pozzo était si grande, qu'il termina en quatre heures le portrait d'un cardinal, qui, dans la journée même, devait partir pour l'Allemagne. Il occupe aussi un rang honorable parmi les peintres d'ornements. On pourrait cependant reprocher à ses compositions en ce genre, une trop grande profusion de vases, de festons, d'enfants assis sur des guirlandes; mais c'était le goût du siècle. La voûte de l'église de Saint-Ignace est son ouvrage le plus vaste.

(1) On voit donc que c'est par erreur que le *Nuovo Dizionario storico*, Bassano, 1796, place la mort du commandeur del Pozzo, au 22 octobre 1658.

On y voit éclater une imagination neuve, une grande vivacité de teintes et une verve pittoresque que le Maratte et Ciro Ferri surtout ne pouvaient s'empêcher d'admirer. Ce dernier appelait ce grand ouvrage une place Navone, et il s'étonnait que Pozzo n'eût pas mis, disait-il, plus d'années à la peupler : il concluait que, tandis que les chevaux des autres peintres n'allaient que le pas, ceux de Pozzo couraient le galop. Il est sans rival parmi les peintres de perspective. Sur une surface concave, il est parvenu à faire paraître tous les membres de l'architecture convexes. C'est ce qu'on voit dans une tribune de Frascati, où il a peint la *Circoncision de Jésus-Christ*, et dans un corridor du couvent des Jésuites, à Rome. Ce qui l'a mis le plus en réputation, c'est d'être parvenu à tromper l'œil de manière à faire voir de feintes coupoles, dans plusieurs églises de son ordre : à Turin, à Mondovi, à Modène, à Arezzo, à Montepulciano, au collége Romain à Rome, et enfin à Vienne, où il avait été appelé par l'empereur Léopold. Il peignit aussi des décorations de théâtre, où il introduisit des colonnades et des palais à l'imitation de la nature, et parvint à rendre croyable ce que Vitruve et Pline nous rapportent de l'habileté des anciens en ce genre. C'est pendant son séjour à Vienne, qu'il termina sa carrière le 31 août 1709. Il fut universellement regretté ; un grand nombre de nobles assistèrent à ses obsèques. On imprima son éloge, et l'on frappa une médaille en son honneur. Quoique profond dans la théorie de l'optique, comme le prouve son traité de Perspective, Pozzo avait coutume de ne tirer presqu'aucune ligne sans avoir fait des modèles en relief pour la distribution des ombres et des lumières. Mais s'il était habile peintre, son goût en architecture est loin de mériter les mêmes éloges : rien n'est plus bizarre que ses productions en ce genre, et notamment le somptueux autel de St. Louis de Gonzague, dans l'église de Saint-Ignace. Il en est de même des dessins insérés dans son Traité de perspective : piédestaux sur piédestaux, ressauts, figures irrégulières, lignes contournées, ornements lourds et multipliés sans raison, tel est le caractère de son architecture ; et Milizia, historien et critique éclairé, dit que « celui qui voudrait être architecte au rebours, n'aurait qu'à suivre les préceptes de Pozzo. » Son *Traité de perspective pour les peintres et les architectes*, forme deux volumes, publiés successivement à Rome, le premier en 1693, le second en 1700 : le texte est en italien et en latin, et accompagné de 226 planches, relatives, les unes à l'architecture, et les autres aux peintures qu'il a exécutées dans la plupart des villes où il a séjourné. Cet ouvrage, qui a été réimprimé en 1702, 1717, 1741, 1764, a aussi été traduit en anglais et en allemand. On a encore de lui un opuscule, in-4°., imprimé à Rome, en 1694, sous ce titre : *Lettera all' eccellentissimo principe Antonio Floriano di Lichtenstein*, etc. (*Lettre au prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'empereur Léopold, auprès de S. S. le pape Innocent XII, sur le sens des peintures exécutées par lui* (Pozzo) *dans la voûte de l'église de Saint-Ignace à Rome.*) Pozzo eut un assez grand nombre d'élèves, parmi lesquels Albert Carlari, romain, Augustin Collaceroni, bolonais, et surtout Antoine Colli, fameux par la peinture du maître-

autel de Saint-Pantaléon, se sont rendus justement célèbres. P—s.

POZZO (Le comte JÉRÔME DAL), architecte, naquit à Vérone, en 1718. L'éducation la plus brillante seconda chez lui les rares dispositions qu'il avait pour les sciences et les arts; mais un penchant irrésistible le portait vers l'architecture et le dessin. Sans le secours d'aucun professeur, il se fit bientôt connaître pour un maître habile et consommé. Choqué de la fausse direction et du mauvais goût des architectes de son temps, il chercha, par ses conseils et son exemple, à les ramener dans la véritable route, et à remettre en honneur la manière des anciens. La délicieuse *Villa* des comtes Trissino, dans le Vicentin, est un de ses premiers ouvrages, et fit voir ce dont il était capable. Il a su tirer parti de l'irrégularité du terrain, pour ajouter une foule de beautés de détail au grandiose de l'ensemble. Il fit élever quelque temps après, dans le marquisat de Castellano, près Mantoue, une église, où il sut faire l'application la plus judicieuse des règles des anciens. Doué d'une fortune considérable qu'il tenait de ses ancêtres, c'était pour son unique plaisir qu'il fournissait à ses amis des plans et des dessins de fabriques nouvelles. En 1735, plusieurs dames et de jeunes seigneurs ayant formé le projet de jouer la tragédie, il fit construire, dans la grande salle de l'académie philarmonique de Vérone, un petit théâtre à l'imitation de ceux des anciens. La vue perspective de ce théâtre se voit en tête de la tragédie *il Medo*, qui fut jouée et imprimée cette même année, et dédiée à l'électeur de Bavière. Ce prince, auquel l'artiste avait envoyé les dessins et le plan en relief de ce théâtre, l'en récompensa en lui faisant remettre une superbe tabatière en or, enrichie de diamants. A la demande de miladi Weight, qui, pendant un long séjour qu'elle fit à Vérone, s'était liée avec le comte dal Pozzo, il composa un traité d'architecture sous le titre suivant : *Degli ornamenti dell' architettura civile, secondo gli antichi.* Ce livre brille non-seulement par une érudition pleine de goût, quoique profonde, mais il peut donner les premiers éléments de la science à ceux qui veulent apprendre l'architecture. Il fut adopté en effet dans un cours public, à Vérone, et obtint les résultats les plus satisfaisants. L'auteur a su réunir, dans un petit nombre de pages, une multitude de choses, ce qui a fait dire à Algarotti :

In picciol campo fai mirabil pruove.

Cependant, malgré ce succès, l'auteur toujours modeste n'a jamais voulu faire imprimer son livre. Il en avait composé un autre sur les *Théâtres des anciens et sur le projet d'un théâtre adapté à l'usage moderne*, qui n'a pas non plus été imprimé. Sa réputation ne tarda pas à se répandre dans toute l'Europe; les académies royale de Parme, et Clémentine de Bologne, le nommèrent membre associé. Son style, en architecture, est un heureux mélange du Sammichele et du Palladio. Jamais les membres principaux ne sont interrompus; les ornements sont toujours bien adaptés, plein d'harmonie, de goût, de grandeur et de majesté. P—s.

FIN DU TRENTE-CINQUIÈME VOLUME.

00025739

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018